

**D**IRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES  
**NOUVELLE-AQUITAINE**

**S**ERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**2 0 2 1**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**D**IRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES

**NOUVELLE-AQUITAINE**

---

**S**ERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

**BILAN SCIENTIFIQUE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE  
2021**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES**

**ET DE L'ARCHITECTURE**

**SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

**NOVEMBRE 2024**



**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**  
**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**  
**SITE DE BORDEAUX**

54, rue Magendie - CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05.57.95.02.24

**SITE DE LIMOGES**

6, rue Haute de la Comédie - CS 43607 - 87036 Limoges Cedex  
Tél. : 05.55.45.66.40

**SITE DE POITIERS**

Hôtel de Rochefort - 102, Grand'Rue - CS 20553 -  
86020 Poitiers Cedex - Tél. : 05.49.36.30.35

*Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant à l'administration centrale du ministère de la Culture (sous-direction de l'archéologie) laquelle, dans le cadre de la, déconcentration doit être informée des opérations réalisées en région, qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations. Il est aussi destiné à une diffusion plus large, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.*

*Les textes publiés dans la partie «Travaux et recherches archéologiques de terrain» ont été rédigés, sauf mention contraire, par les responsables des opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le service régional de l'archéologie de la DRAC (SRA) s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tous textes jugés trop long.*

*Coordination éditoriale : Xavier Margarit, Axelle Chabroux,  
secrétariat d'édition : Frédérique Juchauld-Zinsner, Christine Raucoule  
avec la collaboration de Catherine Faure,  
Bibliographie : Hélène Mousset, Frédérique Juchauld-Zinsner,  
Sylvie Bach, Pascal Bordillon, Lili-Rose Lamarche et Élise Segura.*

*Documents cartographiques : Frédérique Juchauld-Zinsner*

*Pour l'imposant et remarquable travail de coordination éditoriale régionale qu'elle a réalisé pour les volumes du BSR de Nouvelle-Aquitaine de 2016 à 2020, que Christine Raucoule, secrétaire administrative principale et assistante de direction auprès du conservateur régional de l'archéologie trouve ici l'expression de nos plus sincères remerciements.*

*Le SRA de la DRAC*

*Imprimerie Lestrade  
7, avenue Jean Zay  
BP 79  
33151 CENON CEDEX*

**En couverture :**

*En haut, à gauche :*

**64 - Arudy, Grotte Saint-Michel**  
(Pyrénées-Atlantiques)  
Orthoimage de relevé d'art mobilier paléolithique (PCR PAVO, Préhistoire ancienne de la vallée d'Osso). Contour découpé en os, MAN 56405, collection Mascaroux).  
Photo : D. Garate et O. Rivero.

*En haut, à droite :*

**87 - La Porcherie, Châteauneuf**  
(Haute-Vienne)  
Moyen âge, motte castrale, fouille de la sablière carbonisée.  
Photo : Patrice Conte.

*En bas :*

**16 - La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Licorne**  
(Charente)  
Poteries de l'âge du Bronze dans la cavité.  
Photo : Ministère de la Culture, DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine.

**ISSN 2650-8346**  
**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

### Table des matières

2 0 2 1

|                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Préface - M. Descazeaux</b>                                   | <b>16</b> |
| <b>Introduction - X. Margarit</b>                                | <b>17</b> |
| <b>Bilan et résultats notables de la recherche archéologique</b> | <b>19</b> |
| <i>In Memoriam Jacques Roger</i>                                 | <b>29</b> |
| <b>Travaux et recherches archéologiques de terrain</b>           | <b>31</b> |
| <b>Carte des opérations en Nouvelle-Aquitaine</b>                | <b>33</b> |
| <b>Axes de recherches de la programmation nationale</b>          | <b>34</b> |
| <b>Liste des abréviations et tableau général des opérations</b>  | <b>35</b> |

## CHARENTE 36

### Travaux et recherches archéologiques de terrain 38

|                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------|----|
| ANAIS, Churet . . . . .                                              | 38 |
| ANGOULÊME, Belle-vue . . . . .                                       | 38 |
| ANGOULÊME, 33 rue Saint-Ausonne . . . . .                            | 38 |
| AUSSAC-VADALLE, Carrière de la Forêt de la Boixe, phase 2B . . . . . | 39 |
| BOURG-CHARENTE, Rue de Landolle, Les Bernardières . . . . .          | 39 |
| BOUTIERS-SAINT-TROJAN, La Grande Terre . . . . .                     | 39 |
| BOUTIERS-SAINT-TROJAN, Église Saint-Trojan . . . . .                 | 40 |
| BOUTIERS-SAINT-TROJAN, Saint-Trojan, rue du Planty . . . . .         | 40 |
| CHAMPMILLON, Église Saint-Vincent . . . . .                          | 40 |
| CHASSENON, De Cassinomagus à Chassenon . . . . .                     | 41 |
| CHASSENON, Prospection . . . . .                                     | 41 |
| CHÂTEAUBERNARD, La Doue . . . . .                                    | 41 |
| COGNAC, Rues de Montesquieu et de l'Hôpital . . . . .                | 42 |
| COGNAC, Rue de la Groie . . . . .                                    | 42 |
| COGNAC, 10 Place de la Salle Verte . . . . .                         | 43 |
| COURONNE (LA), Rue de la Libération . . . . .                        | 43 |
| COURONNE (LA), Le Bourg, place de la Gare . . . . .                  | 43 |

|                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------|----|
| COURONNE (LA), Route de Breuty, Le Joco . . . . .                            | 44 |
| EXIDEUIL, Maison Neuve, Grands Prés, Renfermes, RN 141 (lot 2-AF6) . . . . . | 44 |
| FOUQUEURE, Le Bourg, rue du Petit Mairat . . . . .                           | 46 |
| GOND-PONTOUVRE, Rue Jean Moulin, les Prés Négriers . . . . .                 | 47 |
| JARNAC, Quai du fleuve Charente . . . . .                                    | 47 |
| LUXÉ, La Terne . . . . .                                                     | 48 |
| MANSLE, Les Étroits, fleuve Charente . . . . .                               | 49 |
| MERPINS, Rue du château . . . . .                                            | 49 |
| MÉTAIRIES (LES), La Tenaie, champ du Four et de la Ligne . . . . .           | 51 |
| MONTIGNAC-CHARENTE, Tour maîtresse et place Taillefer . . . . .              | 52 |
| MORNAC, Les Grands Champs . . . . .                                          | 53 |
| PINS (LES), Route des Garennes, Le Puy . . . . .                             | 55 |
| RIOUX-MARTIN, Le Bourg . . . . .                                             | 56 |
| ROUILLAC, Loumeau-Massicote . . . . .                                        | 56 |
| ROULLET-SAINT-ESTÈPHE, Les Chaumes, lot 1 . . . . .                          | 56 |
| ROULLET-SAINT-ESTÈPHE, Rue Pierre Martin Fouillouse . . . . .                | 57 |
| RUELLE-SUR-TOUVRE, Le Plantier du Maine Gagneau II . . . . .                 | 57 |
| SAINT-BRICE, Abbatale de Châtres – restauration du choeur . . . . .          | 58 |
| SAINT-CYBARDEAUX, Le sanctuaire des Bouchauds . . . . .                      | 58 |
| SAINT-CYBARDEAUX, Le théâtre des Bouchauds . . . . .                         | 59 |
| SAINT-GENIS-D'HIERSAC, Chemin du Clou . . . . .                              | 59 |
| SAINT-GENIS-D'HIERSAC, Le Clou II . . . . .                                  | 60 |
| SAINTE-SEVÈRE, Forêt de Jarnac, phases 3 et 4 . . . . .                      | 60 |
| SEGONZAC, Avenue de la Grande Champagne . . . . .                            | 60 |
| TAIZÉ-AIZIE, Chemin des Romains . . . . .                                    | 60 |
| TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE, Genouillac, Les Fayards . . . . .                  | 61 |
| TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE, Suris, Le Quérois, RN 141 (AF1) . . . . .          | 62 |
| TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE, La Péruse, Pranzac, RN 141 (AF4) . . . . .         | 64 |
| TOURRIERS, 1 Rue de la perroquerie . . . . .                                 | 66 |
| TROIS-PALIS, Place de l'église, rue du Bourg . . . . .                       | 66 |
| TUSSON, Le Petit Dognon . . . . .                                            | 67 |
| VAL-D'AUGE, Bonneville, Le Bras Melon . . . . .                              | 68 |
| YVIERS, 34 route de la Plaine, La Couaille . . . . .                         | 71 |
| YVIERS, 3 route du Rassat . . . . .                                          | 71 |

---

|                                              |           |
|----------------------------------------------|-----------|
| <b>Opération communale et intercommunale</b> | <b>74</b> |
|----------------------------------------------|-----------|

---

|                                                                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| RUFFECOIS et ANGOUMOIS, Karst et archéologie en Charente :<br>de l'analyse spatiale à la prospection géophysique . . . . . | 75 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| <b>CHARENTE-MARITIME</b> | <b>78</b> |
|--------------------------|-----------|

---

|                                                        |           |
|--------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Travaux et recherches archéologiques de terrain</b> | <b>80</b> |
|--------------------------------------------------------|-----------|

---

|                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------|----|
| ANDILLY, Rue des Groies . . . . .                            | 80 |
| ANDILLY, Rue du Grand Moulin . . . . .                       | 80 |
| ARS-EN-RÉ, 14 venelle de la Petite Grange . . . . .          | 81 |
| ASNIÈRES-LA-GIRAUD, Pas Loubat . . . . .                     | 81 |
| AYTRÉ, Bongraine . . . . .                                   | 83 |
| AYTRÉ, Avenue Simone Veil, quartier Cottés Mailles . . . . . | 84 |
| AYTRÉ, Avenue Simone Veil, quartier Cottés Mailles . . . . . | 87 |
| BARZAN, Le Fâ . . . . .                                      | 89 |
| BERNAY-SAINT-MARTIN, Malveau . . . . .                       | 89 |



|                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| BREUILLET, Route de la Grange . . . . .                                            | 90  |
| CHARRON, Abbaye de la Grâce-Notre-Dame . . . . .                                   | 90  |
| CHATEAU-D'OLÉRON (LE), La Citadelle . . . . .                                      | 91  |
| CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE), Ors estran . . . . .                                        | 94  |
| CORME-ROYAL, Rue des Cormiers . . . . .                                            | 95  |
| COZES, Boulevard de Bonnes Nouvelles . . . . .                                     | 95  |
| ÉCHEBRUNE, Abords de l'église Saint-Pierre . . . . .                               | 95  |
| ÉCHILLAIS, 4 place de Verdun . . . . .                                             | 96  |
| FLOTTE (LA), 5 cours Eugène Chauffour . . . . .                                    | 97  |
| Fontcouverte, Rue du Bourg . . . . .                                               | 99  |
| Fontcouverte, Les Arcs . . . . .                                                   | 99  |
| FORGES, Rue des Terres de l'Augerie . . . . .                                      | 99  |
| JARNE (LA), Centre bourg . . . . .                                                 | 100 |
| JONZAC, Chez-Pinaud . . . . .                                                      | 101 |
| JONZAC, Place du Marché, parvis de l'église Saint-Gervais Saint-Prottais . . . . . | 104 |
| LOIX, 13 rue des Sacristains . . . . .                                             | 104 |
| LUSSANT, 5 rue du Fournil . . . . .                                                | 105 |
| MARENNES, Hiers-Brouage, La Halles aux Vivres . . . . .                            | 105 |
| MÉDIS, Rue des Alouettes . . . . .                                                 | 107 |
| MONTGUYON, Place de la Paix . . . . .                                              | 107 |
| MONTGUYON, Trouillaud . . . . .                                                    | 108 |
| MORNAC-SUR-SEUDRE, 12 rue du Prieuré . . . . .                                     | 108 |
| PONS, 9 cours Alsace-Lorraine . . . . .                                            | 109 |
| PONS, Les Isamberts, phase 1 . . . . .                                             | 109 |
| PONS, Les Isamberts, phase 2 . . . . .                                             | 109 |
| PORT-D'ENVAUX, Centre bourg . . . . .                                              | 110 |
| PORTES-EN-RÉ (LES), Allée des Peupliers . . . . .                                  | 112 |
| PORTES-EN-RÉ (LES), Rue du Petit Bec, rue de la Rivière . . . . .                  | 113 |
| PORTES-EN-RÉ (LES), 2 route de la Grande Plante . . . . .                          | 113 |
| PRÉGUILLAC, La Paquellerie II . . . . .                                            | 114 |
| RIVEDOUX-PLAGE, 121 rue des Palmes . . . . .                                       | 114 |
| RIVEDOUX-PLAGE, 135 rue des Palmes . . . . .                                       | 114 |
| ROCHEFORT, 18-20 rue de la République . . . . .                                    | 115 |
| ROCHELLE (LA), 204 avenue Carnot . . . . .                                         | 115 |
| ROCHELLE (LA), Place Pierre Sémard, boulevard Joffre . . . . .                     | 116 |
| ROCHELLE (LA), Cité administrative Duperré . . . . .                               | 116 |
| ROCHELLE (LA), 5 rue du Bastion Saint-Nicolas . . . . .                            | 117 |
| ROCHELLE (LA), Quais Duperré et Maubec, Durand et Place Barentin . . . . .         | 118 |
| ROCHELLE (LA), 6 rue Albert 1er . . . . .                                          | 123 |
| ROYAN, 93 bis Boulevard Georges Clémenceau . . . . .                               | 124 |
| ROYAN, Fort du Chay . . . . .                                                      | 124 |
| ROYAN, Rue du champ des oiseaux, abri Perpigna . . . . .                           | 126 |
| SABLONCEAUX, L'Abbaye . . . . .                                                    | 129 |
| SAINT-AGNANT, La Queue de l'Oiseau, phase 2 . . . . .                              | 129 |
| SAINT-AGNANT, Avenue du Canal de la Bridoire . . . . .                             | 130 |
| SAINT-CÉSAIRE, La Roche à Pierrot . . . . .                                        | 132 |
| SAINT-FORT-SUR-GIRONDE, Église Saint-Fortunat . . . . .                            | 132 |
| SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, Rue Anatole Lucas . . . . .                              | 133 |
| SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN,<br>ZAE aérodrome Jonzac-Neulles, tranche 2 . . . . .    | 134 |
| SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 22-24 rue de la Tour ronde, rue du Palais . . . . .           | 134 |
| SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 24 rue des Trois frères Gautreau . . . . .                    | 135 |
| SAINT-JUST-LUZAC, Prise de Fergon . . . . .                                        | 135 |
| SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE, Les Gabauderies . . . . .                                | 136 |
| SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE, Église Saint-Brice . . . . .                             | 137 |
| SAINT-MARTIN-D'ARY, Église Saint-Martin . . . . .                                  | 137 |
| SAINT-MARTIN-DE-RÉ, La Grande Croix . . . . .                                      | 138 |
| SAINT-SATURNIN-DU-BOIS, Bourg Nord . . . . .                                       | 138 |

|                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| SAINT-SEURIN-DE-PALENNE, Rue de la Seugne et rue des 3 Noyers . . . . . | 140 |
| SAINT-SORNIN, Broue . . . . .                                           | 141 |
| SAINT-SULPICE-DE-ROYAN, 58-60 route de Saint-Palais . . . . .           | 144 |
| SAINT-VIVIEN, Parc d'activité des Bonnevaux . . . . .                   | 145 |
| SAINT-XANDRE, Château de la Sauzaie . . . . .                           | 146 |
| SAINTES, 1 rue du Bois Taillis . . . . .                                | 147 |
| SAINTES, 24 cours Genêt . . . . .                                       | 147 |
| SAINTES, 4 cours Genêt . . . . .                                        | 147 |
| SAINTES, 55 rue du petit village . . . . .                              | 148 |
| SAINTES, 87 rue de la Boule . . . . .                                   | 148 |
| SAINTES, 136 rue de la Boule . . . . .                                  | 148 |
| SAINTES, Boulevard Ambroise Paré . . . . .                              | 148 |
| SAINTES, rue de l'Abattoir . . . . .                                    | 149 |
| SAINTES, Rue du Lycée Agricole . . . . .                                | 149 |
| SAINTES, L'amphithéâtre . . . . .                                       | 151 |
| SAINTES, La Prée Basse, fleuve Charente . . . . .                       | 153 |
| SAINTES, Église et ancien prieuré Saint Eutrope . . . . .               | 154 |
| TAILLEBOURG, La Garenne du château . . . . .                            | 154 |
| TRIZAY, L'Abbaye . . . . .                                              | 156 |
| VILLEDoux, Rue des Loges . . . . .                                      | 156 |
| VIRSON, Rue Auguste Gouineau . . . . .                                  | 158 |

---

## **Opérations communales et intercommunales 160**

|                                                                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ILE-DE-RÉ, Inventaire des vestiges de la seconde guerre mondiale . . . . .                                             | 160 |
| LA ROCHELLE et ANGOULINS,<br>Inventaire du système défensif de la Poche de La Rochelle . . . . .                       | 163 |
| CANTON de MARENNES, Les ports oubliés du marais de Brouage,<br>de l'antiquité à l'Époque moderne . . . . .             | 164 |
| De TAILLEBOURG à SAINTES, Prospection recherche diachronique subaquatique . . . . .                                    | 166 |
| TAUGON et SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY,<br>Prospection recherche diachronique subaquatique dans la Sèvre Niortaise . . . . . | 168 |
| CHARENTE-MARITIME, Prospection recherche diachronique . . . . .                                                        | 170 |

## **CORRÈZE 172**

---

## **Travaux et recherches archéologiques de terrain 174**

|                                                            |     |
|------------------------------------------------------------|-----|
| BRIVE-LA-GAILLARDE, La Chassagne . . . . .                 | 174 |
| BRIVE-LA-GAILLARDE, Grotte Bouyssonnie . . . . .           | 174 |
| BRIVE-LA-GAILLARDE, Grotte des Morts . . . . .             | 175 |
| BRIVE-LA-GAILLARDE, Vallée de Planchetorte . . . . .       | 176 |
| BUGEAT, Le Champ du Palais . . . . .                       | 176 |
| CUBLAC, Rue Bayard – Les Fourches . . . . .                | 178 |
| CUBLAC, Rue Bayard . . . . .                               | 178 |
| DAMPNIAT, La Rebière, La Forêt . . . . .                   | 178 |
| NEUVIC, Lotissement Marionnet . . . . .                    | 179 |
| NOAILHAC, Orgnac . . . . .                                 | 181 |
| NOAILLES, Mourajoux . . . . .                              | 182 |
| SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE, Audeguil . . . . .              | 184 |
| SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE, Les Hauts de Lestrade . . . . . | 185 |
| SAINT-YBARD, Route de l'étang vieux . . . . .              | 186 |
| SÉGUR-LE-CHÂTEAU, Château . . . . .                        | 187 |
| USSEL, Le Theil (phase 2) . . . . .                        | 187 |
| VOUTEZAC, Eglise Saint-Christophe . . . . .                | 189 |

---

**Opérations communales et intercommunales 190**

---

|                                                                                                                                       |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| BAR, BEAUMONT, CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIÈRE, NAVES,<br>SAINT-CLÉMENT, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR, SEILHAC ET TULLE . . . . . | 191 |
| SAINT-ELOY-LES-TUILERIES, SAINT-JULIEN-LE-VENDÔMOIS,<br>SÉGUR-LE-CHÂTEAU . . . . .                                                    | 191 |

---

**CREUSE 192**

---

---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain 194**

---

|                                                                                                                                        |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| AUBUSSON, Le Marchedieu . . . . .                                                                                                      | 194 |
| CHAMBON-SUR-VOUEIZE, Faubourg de Limoges . . . . .                                                                                     | 195 |
| CHÉNIERS, Place de l'église . . . . .                                                                                                  | 195 |
| EVAUX-LES-BAINS, Collégiale . . . . .                                                                                                  | 196 |
| EVAUX-LES-BAINS, Les Thermes . . . . .                                                                                                 | 198 |
| EVAUX-LES-BAINS, Rue du 8 mai 1945 . . . . .                                                                                           | 199 |
| EVAUX-LES-BAINS, Rues des Thermes et de Rentière . . . . .                                                                             | 200 |
| GOUZON, Extension de la Zac Bellevue . . . . .                                                                                         | 200 |
| GUÉRET, Forêt de Chabrière, Pierre la Grosle . . . . .                                                                                 | 201 |
| LA SOUTERRAINE, Bridiers . . . . .                                                                                                     | 201 |
| LA SOUTERRAINE, Bridiers . . . . .                                                                                                     | 201 |
| MOUTIER-ROZEILLE, Eglise Saint-Hilaire . . . . .                                                                                       | 204 |
| MOUTIER-ROZEILLE, Eglise Saint-Martin . . . . .                                                                                        | 207 |
| PARSAC-RIMONDEIX, Eglise Saint-Martin . . . . .                                                                                        | 209 |
| SAINT-DIZIER-MASBARAUD, Murat-Les Tours . . . . .                                                                                      | 212 |
| SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE, Les Mottes . . . . .                                                                                        | 216 |
| SAINT-VAURY, Places de l'église, du 8 mai 1945,<br>du 11 novembre 1918, de Saint-Valéry, de la Poste et passage des Cloîtres . . . . . | 217 |
| SARDENT, 6 place du docteur Vincent . . . . .                                                                                          | 218 |

---

**Opérations communales et intercommunales 219**

---

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| AHUN, MOUTIER-D'AHUN . . . . . | 220 |
| CLUGNAT, BÉTÊTE . . . . .      | 220 |

---

**DORDOGNE 222**

---

---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain 224**

---

|                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| BEAUMONTOIS EN PERIGORD, Gleyze d'Als . . . . .                         | 224 |
| BERGERAC, 55 rue du Maréchal Joffre . . . . .                           | 224 |
| BEYNAC-ET-CAZENAC, Le Capeyrou . . . . .                                | 224 |
| BOULAZAC ISLE MANOIRE, Rue Eugène Leroy . . . . .                       | 225 |
| BOULAZAC ISLE MANOIRE, Avenue Marcel Paul . . . . .                     | 225 |
| BOULAZAC ISLE MANOIRE, Notre Dame de Sainte-Mairie de Chignac . . . . . | 225 |
| BOULAZAC ISLE MANOIRE, ZAC Epicentre . . . . .                          | 227 |
| BRANTÔME-EN-PERIGORD, Abbaye Saint-Pierre . . . . .                     | 227 |
| LE BUGUE, Le Courrège . . . . .                                         | 229 |
| LE BUISSON-DE-CADOUIN, Abbaye . . . . .                                 | 229 |
| LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac . . . . .                       | 231 |
| LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac . . . . .                       | 231 |

|                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|
| LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac . . . . .                           | 231 |
| CARSAC-AILLAC, Pech de l'Aze IV . . . . .                                   | 231 |
| CARSAC-AILLAC, Pech de l'Aze IV . . . . .                                   | 232 |
| CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Chapelle des Milandes . . . . .                     | 234 |
| CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Chapelle du château des Milandes . . . . .          | 237 |
| CHANTERAC, Chez Gorcet . . . . .                                            | 238 |
| CLADECH, Sainte-Radegonde . . . . .                                         | 239 |
| CREYSSE, Les Galinoux . . . . .                                             | 240 |
| CREYSSE, Les Rivelles . . . . .                                             | 241 |
| CUBJAC-AUVEZERE-VAL D'ANS, Rue de l'Eglise . . . . .                        | 241 |
| DOMME, Combe Grenal . . . . .                                               | 242 |
| DOMME, Château du Roy . . . . .                                             | 244 |
| EYMET, Blis . . . . .                                                       | 244 |
| LES EYZIES, VEZAR - La vallée de la Vézère à l'Aurignacien récent . . . . . | 246 |
| LES EYZIES, Château de Commarque . . . . .                                  | 246 |
| LES EYZIES, Grotte de Commarque . . . . .                                   | 247 |
| LES EYZIES, Abri Cro Magnon . . . . .                                       | 249 |
| LES EYZIES, Font-de-Gaume . . . . .                                         | 250 |
| LES EYZIES, Font-de-Gaume . . . . .                                         | 251 |
| LES EYZIES, Grotte de La Mouthe . . . . .                                   | 252 |
| LES EYZIES, Abri Pataud . . . . .                                           | 254 |
| LES EYZIES, Abri Pataud . . . . .                                           | 256 |
| LAMONZIE-MONTASTRUC, Le Gué de la Roque . . . . .                           | 256 |
| LAMONZIE-SAINT-MARTIN, Route de Lamonzie . . . . .                          | 256 |
| LIMEUIL, Ayguenègre . . . . .                                               | 256 |
| LISLE, Métairie de la Grange . . . . .                                      | 257 |
| LISLE, La Peyzie . . . . .                                                  | 257 |
| MARSAC-SUR-L'ISLE, PériOuest . . . . .                                      | 259 |
| MARSALES, Oustal del Loup n°2 . . . . .                                     | 260 |
| MONPAZIER, Ancien hôtel de France . . . . .                                 | 260 |
| MONTCARET, La Dodie . . . . .                                               | 261 |
| MONTIGNAC, Station de La Balutie . . . . .                                  | 262 |
| MONTIGNAC, Claud de la Gigondie . . . . .                                   | 262 |
| MOULEYDIER, Saint-Cybard . . . . .                                          | 262 |
| MOULEYDIER, Route des Stades . . . . .                                      | 263 |
| NEUVIC-SUR-L'ISLE, EHPAD . . . . .                                          | 263 |
| PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN, Le Plateau - Les Chausées . . . . .                | 264 |
| PAYS DE BELVES, Place d'Armes . . . . .                                     | 264 |
| PERIGUEUX, Cité administrative . . . . .                                    | 264 |
| PERIGUEUX, Rue de l'Ancien Evêché . . . . .                                 | 265 |
| PRIGONRIEUX, 7 impasse du Clauzel . . . . .                                 | 265 |
| PRIGONRIEUX, Route de Pont Renom . . . . .                                  | 266 |
| RAMPIEUX, Maine del Rey . . . . .                                           | 266 |
| SAINT-ASTIER, EHPAD . . . . .                                               | 267 |
| SAINT-ASTIER, Le Petit Prè . . . . .                                        | 267 |
| SAINT-CREPIN-DE-RICHEMONT, Meulière - Les Brageaux II . . . . .             | 268 |
| SAINT-MONDANE, Château de Fénelon . . . . .                                 | 268 |
| SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse . . . . .                             | 269 |
| SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse . . . . .                             | 269 |
| SAINT-GERMAIN-ET-MONS, Route de La Jarthe . . . . .                         | 269 |
| SAINT-LAURENT-LA-VALLEE, Le Moulin à Vent . . . . .                         | 271 |
| SAINT-LEON-SUR-VEZERE, Le Moustier . . . . .                                | 271 |
| SAINT-PRIVAT-EN-PERIGORD, Festalemps - Saint-Pivat-des-Près . . . . .       | 273 |
| SARLAT-LA-CANEDA, Le Sablou . . . . .                                       | 273 |
| SAVIGNAC-DE-MIREMONT, Grotte de La Ferrassie . . . . .                      | 273 |
| SERGEAC, RD 65 - Les Sols . . . . .                                         | 275 |
| LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, Grotte de Jovelle . . . . .                        | 275 |

|                                                |     |
|------------------------------------------------|-----|
| LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, Chez Tézy . . . . .   | 276 |
| TOURTOIRAC, Abri Tourtoirac . . . . .          | 276 |
| VENDOIRE, Notre-Dame de l'Assomption . . . . . | 278 |
| VILLETOUTREIX, 11 rue Couleau . . . . .        | 278 |
| VILLETOUTREIX, Chez Thuilet . . . . .          | 279 |

---

## **Opération communale et intercommunale 280**

---

|                                                        |     |
|--------------------------------------------------------|-----|
| DORDOGNE, Prospection inventaire en Dordogne . . . . . | 281 |
|--------------------------------------------------------|-----|

## **GIRONDE 284**

---

## **Travaux et recherches archéologiques de terrain 286**

---

|                                                                               |     |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----|
| AMBARES-ET-LAGRAVE, ZAC Centre Ville . . . . .                                | 286 |
| ARES, Place Weiss . . . . .                                                   | 287 |
| ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, La Blancherie . . . . .                               | 287 |
| BORDEAUX, Ilôt Castéja . . . . .                                              | 288 |
| BORDEAUX, Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen . . . . .                         | 292 |
| BORDEAUX, 247 rue Camille Godard . . . . .                                    | 292 |
| BORDEAUX, 20 Cours Pasteur - Tombeau présumé de Michel de Montaigne . . . . . | 292 |
| BORDEAUX, Places Pey-Berland et Rohan . . . . .                               | 292 |
| BORDEAUX, 9, rue Thiac . . . . .                                              | 293 |
| CABANAC-ET-VILLAGRAINS, Mottes castrales . . . . .                            | 294 |
| CARBON-BLANC, Avenue de Bordeaux . . . . .                                    | 295 |
| CASTILLON-LA-BATAILLE, Rivière Dordogne et Lidoire . . . . .                  | 295 |
| CREON, Projet de lycée . . . . .                                              | 297 |
| EYSINES, Chemin de Bos . . . . .                                              | 297 |
| EYSINES, ZAC Carès Cantinolle . . . . .                                       | 298 |
| HOURTIN, 1, route de Piqueyrot . . . . .                                      | 299 |
| LACANAU, 33 Avenue Pierre Arnou . . . . .                                     | 299 |
| LAMOTHE-LANDERRON, 12 Lieu-dit Saint-Albert . . . . .                         | 301 |
| LIBOURNE, Chapelle des Cordeliers . . . . .                                   | 301 |
| LUGASSON, Roquefort . . . . .                                                 | 301 |
| MERIGNAC, La Grave . . . . .                                                  | 303 |
| MERIGNAC, Rue des Ontines . . . . .                                           | 303 |
| MONSEGUR, 24 rue Franklin . . . . .                                           | 303 |
| MOULIETS-ET-VILLEMARTIN, Lacoste . . . . .                                    | 306 |
| NERIGEAN, Le Bourg 3 . . . . .                                                | 306 |
| NERIGEAN, Centre Bourg . . . . .                                              | 306 |
| NERIGEAN, Centre Bourg . . . . .                                              | 307 |
| PRECHAC, La Trave . . . . .                                                   | 307 |
| SADIRAC, Laurent Vidau . . . . .                                              | 308 |
| SAINT-EMILION, 1 Rue des écoles . . . . .                                     | 308 |
| SAINT-EMILION, La Madeleine . . . . .                                         | 309 |
| SAINT-MEDARD-EN-JALLES, Station mairie . . . . .                              | 311 |
| SAINT-MEDARD-EN-JALLES, 5, rue Charles Capsec . . . . .                       | 311 |
| SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS, Menhir de Pierrefitte . . . . .                   | 312 |
| LE TEICH, 9 avenue de Lamothe . . . . .                                       | 312 |
| LE TEICH, 2 Rue du Pont Neuf . . . . .                                        | 313 |
| LA TESTE-DE-BUCH, Prospection diachronique . . . . .                          | 315 |
| VAYRES, 125 Avenue de Libourne . . . . .                                      | 317 |
| VAYRES, Rue Menaut «Chemin du Prieuré» . . . . .                              | 317 |
| VILLENAVE-D'ORNON, Aqueduc antique - Chemin de Sarcignan . . . . .            | 318 |



---

## **Opérations communales et intercommunales 319**

---

|                                                                                                                                                     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ANGLADE - BRAUD-ET-SAINT-LOUIS - SAINT-ANDRONY -<br>SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE,<br>Secteur des Marais entre Blaye et Saint-Ciers-sur-Gironde . . . . . | 320 |
| BUDOS, LANDIRAS, LEOGEATS, PUJOLS, Tuco de la Mothe . . . . .                                                                                       | 321 |
| ISLE-SAINT-GEORGES et communes limitrophes, Prospection . . . . .                                                                                   | 322 |

## **LANDES 324**

---

## **Travaux et recherches archéologiques de terrain 326**

---

|                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------|-----|
| CANDRESSE, Laborde . . . . .                                       | 326 |
| DAX, Berges et le lit de l'Adour . . . . .                         | 327 |
| DAX, Rues de Borda et du Mirailh . . . . .                         | 328 |
| DAX, Route de la Torte . . . . .                                   | 330 |
| GELOUX, Pouyet Sud . . . . .                                       | 330 |
| LEON, Lac . . . . .                                                | 333 |
| MIMIZAN, 18 rue de l'Abbaye . . . . .                              | 334 |
| SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE, Lotissement communal Cousins II . . . . . | 335 |
| SAINT-PAUL-LES-DAX, Les Jardins de Lestrilles . . . . .            | 335 |
| SAINT-SEVER, Villa du «Gleisiar d'Augrelh» . . . . .               | 336 |
| SAINT-VINCENT-DE-PAUL, Route de Gouadas Lot Camiade 1 . . . . .    | 338 |
| SAINT-VINCENT-DE-PAUL, Route de Gouadas Lot Camiade 2 . . . . .    | 339 |
| SANGUINET, Le Lac . . . . .                                        | 339 |
| SORDE-L'ABBAYE, Pas de Charlemagne . . . . .                       | 341 |
| SORDE-L'ABBAYE, Eglise Saint Jean . . . . .                        | 341 |
| TERCIS-LES-BAINS, Lit de l'Adour rive gauche - Chaland . . . . .   | 344 |
| TERCIS-LES-BAINS, Le Vimport . . . . .                             | 345 |
| VIELLE-SAINT-GIRONS, Domaine de l'Aïrial . . . . .                 | 347 |

---

## **Opérations communales et intercommunales 348**

---

|                                                                                          |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| AIRE-SUR-ADOUR - CAUNA - LAMOTHE – SOUPROSSE, Camp romain . . . . .                      | 348 |
| Bassin de la Midouze, Prospection . . . . .                                              | 349 |
| BISCARROSSE, PARENTIS-EN-BORN, GASTES,<br>Engraissements de récifs artificiels . . . . . | 351 |

## **LOT-ET-GARONNE 352**

---

## **Travaux et recherches archéologiques de terrain 354**

---

|                                                       |     |
|-------------------------------------------------------|-----|
| AGEN, Ilot Montesquieu . . . . .                      | 354 |
| ALLEMANS-DU-DROPT, Aménagement du bourg . . . . .     | 354 |
| BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, La Borie del Rey . . . . . | 355 |
| BUZET-SUR-BAISE, Barrouil . . . . .                   | 356 |
| CASSENEUIL, Enclos Laborde . . . . .                  | 357 |
| CASTELCULIER, Le Burga . . . . .                      | 358 |
| CLAIRAC, Moulins et seuil . . . . .                   | 359 |
| COCUMONT, Eglise Saint-Jean de Vidaillac . . . . .    | 359 |
| CUZORN, Château . . . . .                             | 359 |
| DURAS, ZAC Barnage . . . . .                          | 360 |

|                                                                                       |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| FOURQUES-SUR-GARONNE, La Forge - L'Eglise . . . . .                                   | 361 |
| LAYRAC, Pesqué Zone 2 . . . . .                                                       | 363 |
| LE MAS-D'AGENAIS, Plateau de Revenac . . . . .                                        | 364 |
| LE MAS-D'AGENAIS, Revenac sur le tracé des tranchées d'irrigation . . . . .           | 364 |
| LE MAS-D'AGENAIS, Plateau de Révenac . . . . .                                        | 367 |
| MONTPOUILLAN , Carrière Lafarge . . . . .                                             | 367 |
| PORT-SAINTE-MARIE, Couvent des Jacobins . . . . .                                     | 368 |
| PRAYSSAS, Maison du Goulet . . . . .                                                  | 368 |
| SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS,<br>Lassort-Gaillac et Sud-Champs-du-Midi-Ouest . . . . . | 370 |
| SAINT-PIERRE-DE-BUZET, Eglise - Le Bourg . . . . .                                    | 371 |
| SAUVETERRE-LA-LEMANCE, Camp des Peyres . . . . .                                      | 372 |
| VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN, Rue du Château . . . . .                                     | 372 |
| VILLENEUVE-SUR-LOT, Anglade . . . . .                                                 | 372 |
| VILLENEUVE-SUR-LOT, 9 Chemin Anglade . . . . .                                        | 375 |
| VILLENEUVE-SUR-LOT, Rue Antoine Bourlange - Anglade . . . . .                         | 376 |
| VILLENEUVE-SUR-LOT, Eysses . . . . .                                                  | 376 |
| VILLENEUVE-SUR-LOT, Rue Victor Michaud . . . . .                                      | 377 |
| VILLENEUVE-SUR-LOT, Rue Mory . . . . .                                                | 380 |
| VILLENEUVE-SUR-LOT, Chemin de Rouquette . . . . .                                     | 381 |

---

## **Opération communale et intercommunale 384**

|                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------|-----|
| LES VOIES ANTIQUES D'EYSSSES À VILLEREAL, Le chemin de César . . . . . | 385 |
|------------------------------------------------------------------------|-----|

## **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES 386**

---

### **Travaux et recherches archéologiques de terrain 388**

|                                                                                |     |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ACCOUS, La cavité de la Curde . . . . .                                        | 388 |
| ANGLET, Rue de Latchague . . . . .                                             | 390 |
| ARUDY, Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO) . . . . .              | 390 |
| ASSON, Chemin de l'Eglise . . . . .                                            | 390 |
| BANCA, Site minier de Mehatze . . . . .                                        | 392 |
| BAYONNE, Casemates de Mousserolles . . . . .                                   | 393 |
| BEHORLEGUY, Dolmen d'Armiague . . . . .                                        | 395 |
| BEYRIE-SUR-JOYEUSE, Le Château . . . . .                                       | 395 |
| CASTETBON, Lannemia - Rue Junca . . . . .                                      | 396 |
| HASPARREN, Chemin Celhay - Zalduya . . . . .                                   | 396 |
| IRISSARRY, Les Vallons du Laka et d'Elhurré . . . . .                          | 398 |
| LARCEVEAU-ARROS-CIBITS, Eglise Saint Sébastien d'Arros . . . . .               | 399 |
| LARUNS, Mines de Neufport . . . . .                                            | 401 |
| MONTANER, Château de Montaner . . . . .                                        | 402 |
| MORLAAS, 41 rue des Cordeliers . . . . .                                       | 402 |
| MORLAAS, Stade des Cordeliers . . . . .                                        | 404 |
| MORLAAS, Rue Marcadet . . . . .                                                | 405 |
| ORTHEZ, 8 rue Xavier Darget . . . . .                                          | 407 |
| OSSAS-SUHARE, Grotte de Gatzarria . . . . .                                    | 408 |
| PAU, Boulevard Lucien Favre . . . . .                                          | 408 |
| REBENACQ, Carrière de calcaire de Coustey . . . . .                            | 408 |
| SAINTE-COLOME, Grotte Tastet . . . . .                                         | 410 |
| SAINT-ETIENNE-DE-BAIGORRY, Paysage humanisé de la commune . . . . .            | 411 |
| SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Grotte d'Isturitz – Grande salle d'Isturitz . . . . . | 412 |
| SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Grotte d'Isturitz – Salle Saint Martin . . . . .      | 414 |
| SAINT-MICHEL, Grotte d'Elurzaro . . . . .                                      | 414 |
| SAINT-MICHEL, Structures Uk.022 et Uk.024 . . . . .                            | 415 |

|                                                  |     |
|--------------------------------------------------|-----|
| SARE, Grotte Faardiko Harria . . . . .           | 416 |
| SAUVETERRE-DE-BEARN, Rue des Innocents . . . . . | 417 |
| SERRES-CASTET, Route de Bordeaux . . . . .       | 418 |

## Opérations communales et intercommunales

|                                                                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ABIDOS et LAGOR, Canalisation de transport de gaz DN650 Mont-Ogenne . . . . .                                                             | 421 |
| ARNEGUY, SAINT-MICHEL ET UHART-CIZE, La « Voie des Ports de Cize » . . . . .                                                              | 421 |
| BASTANÈS et BUGNEIN, Liaison nouvelle RD947-RD936 . . . . .                                                                               | 422 |
| LASSE et SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, La voie romaine ab Asturica Burdigalam,<br>segment entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Valcarlos . . . . . | 423 |
| SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE - ISTURITS, Grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya<br>et d'Itziar (colline de Gaztelu) . . . . .                      | 424 |
| Les forges à énergie hydraulique des Pyrénées-Atlantiques . . . . .                                                                       | 424 |

## DEUX-SÈVRES 426

### Travaux et recherches archéologiques de terrain 428

|                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| ARDIN, Le Chiron Fauché . . . . .                             | 428 |
| LOUZY, 22 - 28 rue du Stade . . . . .                         | 429 |
| MAGNÉ, La Berliauderie . . . . .                              | 429 |
| MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON, Fief du Petit Bitard . . . . .           | 430 |
| MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON, Fief Nouveau Ouest . . . . .             | 430 |
| MONCOUTANT, La Forestrie . . . . .                            | 431 |
| NIORT, Place Martin Bastard et rues adjacentes . . . . .      | 432 |
| PLAINE-D'ARGENSON, Prissé-la-Charrière, Péré . . . . .        | 433 |
| POMPAIRE, Rue du Coteau, Les Champs Marteaux . . . . .        | 433 |
| ROM, Le Bourg . . . . .                                       | 433 |
| SAINT-MARC-LA-LANDE, Les Rouleaux, phase 4 . . . . .          | 435 |
| SAINT-VARENT, La Grande Galipe . . . . .                      | 437 |
| TALLUD (LE), Les Bonnelles . . . . .                          | 438 |
| THOUARS, Vieille Ville, enfouissement de containers . . . . . | 440 |
| VAL-DU-MIGNON, Le Champ de Verdrais . . . . .                 | 441 |
| VAL-DU-MIGNON, Priaires, parc éolien de Breuillac . . . . .   | 441 |

### Opération communale et intercommunale

|                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| ARDIN et COULONGES-SUR-L'AUTIZE, ZA de l'Avenir . . . . . | 443 |
|-----------------------------------------------------------|-----|

## Vienne 444

### Travaux et recherches archéologiques de terrain 446

|                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------|-----|
| ANGLES-SUR-L'ANGLIN, 1 Place Aimé Octobre . . . . .                  | 446 |
| ANTIGNY, La Grotte du Taillis des Coteaux . . . . .                  | 446 |
| BÉRUGES, Le Pont du Pin . . . . .                                    | 447 |
| BOURNAND, Le Bois de la Grange, domaine de Verrière, Auton . . . . . | 448 |
| CELLE-LÉVESCAULT, La Tiffannelière . . . . .                         | 449 |
| CHARROUX, Abbaye Saint-Sauveur . . . . .                             | 449 |
| CHÂTELLERAULT, Quai Alsace-Lorraine, pré de l'Assesneur . . . . .    | 450 |
| CHAUVIGNY, 10 rue Porte Chevreau . . . . .                           | 450 |
| COULOMBIERS, Chemin rural de Jazeneuil, RD 611 . . . . .             | 451 |
| COUSSAY-LES-BOIS, Rue de Clamart . . . . .                           | 451 |

|                                                                                  |     |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| GENÇAY, Le château . . . . .                                                     | 452 |
| ITEUIL, Champ Brouard . . . . .                                                  | 453 |
| JAUNAY-MARIGNY, 3bis rue de l'Ormeau . . . . .                                   | 454 |
| JAZENEUIL, 1 à 5 rue Saint-Nicolas . . . . .                                     | 454 |
| LOUDUN, Prospection géoradar Pé de Jojo . . . . .                                | 457 |
| MIGNÉ-AUXANCES, Pôle d'activités culturelles et sociales . . . . .               | 457 |
| MIGNÉ-AUXANCES, 14 rue du Centre . . . . .                                       | 457 |
| MONT-SUR-GUESNES, Allée des Marronniers . . . . .                                | 459 |
| NAINTRÉ, 15 rue du Viroux . . . . .                                              | 459 |
| NAINTRÉ, 19 rue du Viroux . . . . .                                              | 459 |
| NAINTRÉ, 28 rue Jean de la Fontaine . . . . .                                    | 460 |
| NAINTRÉ, Les Berthons, le Clain . . . . .                                        | 460 |
| NAINTRÉ, Les Berthons . . . . .                                                  | 461 |
| POITIERS, 12 rue Louis Pasteur . . . . .                                         | 462 |
| POITIERS, Cité de la Traverse, rue Théophraste Renaudot . . . . .                | 462 |
| POITIERS, Rue Joseph Meister . . . . .                                           | 463 |
| POITIERS, Chemin du Parc à Fourrages . . . . .                                   | 463 |
| POITIERS, 20 rue Saint-Vincent-de-Paul . . . . .                                 | 464 |
| POITIERS, Rue Guillaume VII le Troubadour, site de l'Hôtel Dieu . . . . .        | 464 |
| POITIERS, 22 rue des Feuillants . . . . .                                        | 465 |
| POITIERS, 135 Promenade des Cours . . . . .                                      | 465 |
| POITIERS, 27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière . . . . . | 465 |
| POITIERS, Collégiale Saint-Hilaire-le-Grand . . . . .                            | 470 |
| POITIERS, Place Lepetit - Palais Comtal - Tour Mau . . . . .                     | 472 |
| POITIERS, Quartier du Palais Comtal . . . . .                                    | 472 |
| QUINCAY, Le Chiron Râpé - La Grande Roche de la Plématricie . . . . .            | 472 |
| ROCHE-RIGAULT (LA), Église Saint Germain de Claunay . . . . .                    | 473 |
| SAINT-BENOÎT, 1 au 9 place du 8 Mai 1945 . . . . .                               | 473 |
| SAINT-BENOÎT, Chemin de ToutVent . . . . .                                       | 474 |
| SAINT-MARTIN-LA-PALLU, Vendeuvre-du-Poitou . . . . .                             | 474 |
| SAINT-MARTIN-LA-PALLU, Varennes, La Tourette de Luché . . . . .                  | 476 |
| SAINT-SAUVANT, Le Bois de la Chagnée . . . . .                                   | 478 |
| SCORBÉ-CLAIRVAUX, Le Haut Clairvaux . . . . .                                    | 479 |
| VELLÈCHES, Château de Marmande – tour port phase I . . . . .                     | 481 |

## Opérations communales et intercommunales

|                                                                |     |
|----------------------------------------------------------------|-----|
| FONTAINE-LE-COMTE et LIGUGÉ, RN 10 . . . . .                   | 484 |
| PAYS LOUDUNNAIS, Prospection recherche diachronique . . . . .  | 485 |
| MONTMORILLONNAIS, Prospection recherche diachronique . . . . . | 485 |

## HAUTE-VIENNE 486

### Travaux et recherches archéologiques de terrain 488

|                                                          |     |
|----------------------------------------------------------|-----|
| AIXE-SUR-VIENNE, 8 rue de Belair . . . . .               | 488 |
| AIXE-SUR-VIENNE, RD 20 déviation . . . . .               | 488 |
| BERNEUIL CHAMBORET, RN 147 – Tranche 1 . . . . .         | 489 |
| BOISSEUIL, Les Essarts . . . . .                         | 490 |
| BOISSEUIL, Vieux Boisseuil – Route de Poulénat . . . . . | 490 |
| BUSSIÈRE-GALANT, Le Pinsaud . . . . .                    | 491 |
| CHÂLUS, Centre Bourg . . . . .                           | 492 |
| CHÂLUS, Lageyrat . . . . .                               | 493 |
| CHAMPSAC, Le petit Clos . . . . .                        | 494 |
| CHÉRONNAC, Forge du Buisson . . . . .                    | 495 |
| COUZEIX, Place du 8 mai 1945 . . . . .                   | 495 |

|                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| ISLE, Route de Balézy, Parpayat . . . . .                               | 496 |
| JAVERDAT, Les Granges Laplaud . . . . .                                 | 496 |
| LA PORCHERIE, Châteaueux . . . . .                                      | 497 |
| LIMOGES, 1 impasse Chopin . . . . .                                     | 498 |
| LIMOGES, 203-229 avenue des Casseaux . . . . .                          | 499 |
| LIMOGES, 32 rue du Clos Adrien . . . . .                                | 499 |
| LIMOGES, Étude des graffites . . . . .                                  | 500 |
| LIMOGES, Le Mas Blanc – rue du Moulin . . . . .                         | 501 |
| LIMOGES, Rue Mazabraud et rue de l'Hôpital . . . . .                    | 501 |
| LIMOGES, Rue du Pont Saint-Martial . . . . .                            | 504 |
| ORADOUR-SUR-GLANE, Chemin du ruisseau . . . . .                         | 505 |
| ORADOUR-SUR-GLANE, Le Repaire – route du Pré Neuf . . . . .             | 505 |
| ORADOUR-SUR-GLANE, Le Repaire – rue du Puits . . . . .                  | 506 |
| ORADOUR-SUR-GLANE, Mazenty parcelle 308 . . . . .                       | 506 |
| ORADOUR-SUR-GLANE, Mazenty parcelle 309 . . . . .                       | 507 |
| ORADOUR-SUR-GLANE, Route de Saint-Junien . . . . .                      | 507 |
| ORADOUR-SUR-VAYRES, 39 Pouloueix . . . . .                              | 507 |
| ORADOUR-SUR-VAYRES, Cité Antoine Prévost . . . . .                      | 508 |
| ROCHECHOUART, 2 allée des Plats . . . . .                               | 508 |
| ROCHECHOUART, 15 route de la Pouge . . . . .                            | 509 |
| ROCHECHOUART, Allée Léon Blum . . . . .                                 | 509 |
| SAINT-GENCE, Rue des Cheyroux . . . . .                                 | 510 |
| SAINT-JUNIEN, Les Charles . . . . .                                     | 510 |
| SAINT-LAURENT-SUR-GORRE, Route de la Vignerie . . . . .                 | 511 |
| SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT, Collégiale . . . . .                           | 511 |
| SAINT-SYLVESTRE, Abbaye de Grandmont . . . . .                          | 512 |
| SAINT-VICTURNIEN, Les Terres du Loubier . . . . .                       | 515 |
| SAINT-VICTURNIEN, Rue Pierre de Coubertin . . . . .                     | 515 |
| SAINT-MARIE-DE-VAUX, Le Bost Théraud . . . . .                          | 515 |
| VAL D'OIRE-ET-GARTEMPE, Parc éolien des Gassouillis . . . . .           | 517 |
| VAL D'OIRE-ET-GARTEMPE, Place Adrien Girette, rue du Sabotier . . . . . | 517 |
| VERNEUIL-SUR-VIENNE, Rue de Limoges . . . . .                           | 518 |
| VEYRAC, Les Cosjanots (parcelles 1411 et 1412p) . . . . .               | 518 |

---

## **OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 520**

|                                                                                                     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,<br>Prospection recherche diachronique . . . . . | 521 |
| Charente et Charente-Maritime,<br>Abords des voies de communication terrestre et fluvial . . . . .  | 523 |

---

## **PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE 525**

|                                                                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHASSENON, De Cassinomagus à Chassenon . . . . .                                                                       | 525 |
| Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente . . . . .                                        | 529 |
| Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou . . . . .                                                 | 532 |
| SAINT-CÉSAIRE, La Roche à Pierrot . . . . .                                                                            | 534 |
| SAINTES, Église et ancien prieuré Saint Eutrope . . . . .                                                              | 536 |
| Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais<br>du Néolithique à l'Age du Fer . . . . . | 537 |
| Marais charentais . . . . .                                                                                            | 538 |
| Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne . . . . .                                                     | 539 |
| HaGAL - Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices . . . . .                                                      | 539 |
| Lieux de cultes sur le territoire des Lémovices . . . . .                                                              | 543 |
| LE BUISSON-DE-CADOVIN, Grotte de Cussac . . . . .                                                                      | 544 |
| DOMME, Château du Roy, Campréal, la Bastide . . . . .                                                                  | 547 |
| SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse . . . . .                                                                        | 548 |
| LAsCO - LAscaux sol COntextualisation . . . . .                                                                        | 551 |

|                                                                                                                                                  |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Pigment HO - Pigmentothèque en Vallée de l'Homme et bassin Aquitain . . . . .                                                                    | 551 |
| VEZAR - La vallée de la Vézère à l'Aurignacien récent . . . . .                                                                                  | 552 |
| BORDEAUX, 20 Cours Pasteur - Tombeau présumé de Michel de Montaigne . . . . .                                                                    | 553 |
| BORDEAUX, Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen . . . . .                                                                                            | 554 |
| PAVO - Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau : paléoenvironnement<br>et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen . . . . . | 555 |
| Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales<br>Fouille du menhir d'Armiague . . . . .                                        | 556 |
| PYRAT - Les Pyrénées occidentales durant l'Antiquité Tardive . . . . .                                                                           | 557 |
| POITIERS, Place Lepetit -Palais Comtal - Tour Mau . . . . .                                                                                      | 558 |
| SCORBE-CLAIRVAUX, Le Haut Clairvaux . . . . .                                                                                                    | 558 |
| Du bois pour Limoges . . . . .                                                                                                                   | 558 |
| Aquitania ornata. Formes, matériaux et techniques<br>du décor pariétal en Aquitaine romaine . . . . .                                            | 560 |
| Réseau de lithothèques en Nouvelle-Aquitaine . . . . .                                                                                           | 563 |
| Paléométallurgies et expérimentations . . . . .                                                                                                  | 564 |

---

|                      |            |
|----------------------|------------|
| <b>Bibliographie</b> | <b>566</b> |
|----------------------|------------|

---

|                                                       |            |
|-------------------------------------------------------|------------|
| <b>Personnel du service régional de l'archéologie</b> | <b>574</b> |
|-------------------------------------------------------|------------|

---



L'archéologie est aussi là où on ne l'attend pas ! C'est tout l'intérêt du Bilan scientifique régional d'offrir annuellement un panorama complet des découvertes, études et sauvegardes de ce patrimoine en Nouvelle-Aquitaine. En regroupant ces données pour 2021, sous forme de notices successives comme les années précédentes, ce volume se veut à la fois compilation et synthèse : il répertorie en effet scrupuleusement par communes, chaque fouilles, interventions et découvertes, mais résonne aussi en cohérence régionale à l'échelle de grandes logiques territoriales. Cet ouvrage est en somme un miroir de l'action de la DRAC en matière d'orientations, de prescriptions et d'autorisations archéologiques, mais aussi de suivi de ces opérations programmées ou préventives.

Pour autant, je veux aussi souligner combien est important le travail du service régional de l'archéologie dans le prolongement de ces fouilles et recherches. Ces activités sont souvent méconnues du grand public. Elles sont pourtant essentielles. C'est par exemple le cas pour la préservation des vestiges mobiliers dans les CCE, les Centres de conservation et d'étude archéologiques, lieux de sauvegarde ouverts à des actions scientifiques et culturelles diversifiées. Il en est de même de l'actualisation des inventaires normalisés de la carte archéologique nationale.

Cela prend également la forme du soutien à la valorisation scientifique, auprès de tous les publics. Ces actions de diffusion et de médiations, réalisées notamment avec le concours des collectivités territoriales, constituent des objectifs toujours bien identifiés et priorités par la DRAC.

Il faut rappeler, enfin, que l'année 2021 a été celle du plan de relance qui a confirmé et manifesté l'engagement fort de l'État pour la Culture sous toutes ses formes. Le patrimoine régional, a naturellement bénéficié de cet élan qui témoigne du volontarisme et de la permanence des politiques culturelles de notre ministère.

Cet ouvrage est donc aussi en quelque sorte à l'image de l'action de la DRAC. Il renouvelle notre perception de lieux que l'on croyait familiers, en proximité des territoires diversifiés, au cœur ou en périphéries de villes, de villages ou de terroirs, agissant comme un révélateur d'intérêts, de curiosités et de connaissances.

Maylis Descazeaux  
Directrice régionale des affaires culturelles

L'année 2021 a été l'occasion d'un retour à une certaine normalisation pour l'archéologie régionale, en dépit d'une nouvelle phase de reconfinement partiel après la période contraignante, voire éprouvante, de la crise sanitaire de 2020. Par ailleurs, cette année 2021 a également été marquée par une évolution et un renouvellement notable au SRA, le service régional de l'archéologie de la DRAC, dont je rappelle le rôle scientifique fondamental pour l'instruction, l'autorisation, l'évaluation, en un mot pour le fonctionnement des opérations archéologiques préventives et programmées, ainsi que pour le soutien financier de ces dernières.

En effet, l'arrivée au SRA d'un nouveau conservateur régional de l'archéologie et d'une nouvelle conservatrice régionale de l'archéologie adjointe sur le site de Bordeaux, a permis de clôturer le long intérim de près de 6 mois effectué en 2021 sur ces deux postes par Christine Diacon, la directrice adjointe déléguée aux patrimoines et à l'architecture de la DRAC. Qu'elle trouve ici l'expression de mes remerciements pour son investissement dans ce cadre, ainsi qu'Ewen Ihuel et Émeline Deneuve, conservateur et conservatrice du patrimoine au SRA pour l'intérim successif, certes très ponctuel mais très efficace, qu'ils ont aussi réalisé durant l'été 2021 sur le poste de conservateur régional adjoint. Qu'il me soit d'ailleurs aussi permis de saluer à cette occasion la gestion de Nathalie Fourment, précédente conservatrice régionale de l'archéologie, pour son rôle éminent dans la structuration de ce service et dans le développement de ses missions d'étude, de conservation et de valorisation. Le renouvellement du SRA a aussi particulièrement concerné l'équipe du site de Bordeaux affectée par le départ de plusieurs agents et conséquemment par l'arrivée d'autres parmi lesquels en 2021 Hélène Mavéraud-Tardiveau sur le poste de conservatrice régionale de l'archéologie adjointe dont je salue l'engagement. Quant à son prédécesseur Gérald Migeon, qu'il soit remercié pour la qualité de son accueil, son dynamisme et l'efficacité de son action de chef de service au bénéfice de l'archéologie

régionale. Enfin, je tiens à souligner le grand sens des responsabilités de tous les agents du SRA de Nouvelle-Aquitaine, dont les deux conservatrices régionales de l'archéologie adjointe sur les sites de Limoges et de Poitiers, Hélène Mousset et Gwénaëlle Marchet-Legendre, qui ont pleinement rempli leurs missions durant ces longues vacances de postes cumulées de chefs de service.

Cette reconfiguration du SRA, particulièrement d'une partie de sa direction, a également été accompagnée au printemps 2021 d'une « mission d'évaluation de l'activité du service régional de l'archéologie » par le collège des inspecteurs de la délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation du ministère de la Culture (DIRI). Cette mission, menée entre le 29 mars et le 7 avril sur chacun des trois sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers avait pour objectif d'évaluer l'organisation du service et de préfigurer des pistes pour en conforter le fonctionnement. En effet, on rappellera que la réforme encore récente de création des nouvelles régions a représenté pour la DRAC un enjeu d'autant plus complexe et donc d'autant plus sensible, qu'elle a concerné la réunion de trois entités territoriales, et donc pour le SRA de trois services, sur l'emprise régionale la plus vaste de France. Aussi, après de nécessaires et logiques partages avec la direction de la DRAC, cette mission d'évaluation s'est également attachée à échanger avec les cadres et agents du SRA. Il n'est nullement dans mon intention ni d'ailleurs dans mes prérogatives, de détailler ici les tenants et aboutissants de cet exercice d'évaluation au demeurant très théorique et technique. Toutefois il m'apparaît utile de signaler parmi ses conclusions, le haut niveau d'expertise qui a été accordé dans leurs domaines respectifs aux agents du SRA de Nouvelle-Aquitaine, équipe dont le champ scientifique de compétences chronologiques a aussi été jugé comme particulièrement bien couvert et maîtrisé. Ces satisfecits toutefois, ne doivent pas masquer les problèmes et les difficultés qui pèsent aussi sur nos services pour la gestion de la recherche,

telles que l'évolution de la charge administrative et la complexité dans l'adaptation et le déploiement de certains outils de gestion. En dépit de ces obstacles, tous nos partenaires institutionnels dont les élus et les professionnels des filières de l'aménagement du territoire, ainsi que ceux de la recherche archéologique régionale doivent savoir qu'ils peuvent compter sur le professionnalisme et l'écoute des agents du SRA de la DRAC. Ceux-ci, en effet œuvrent avec un grand sens des responsabilités pour que puissent être réalisées les opérations nécessaires à la sauvegarde de notre patrimoine et au développement de la recherche scientifique avec le souci de la valorisation de leurs résultats.

Cela m'amène d'ailleurs à préciser, à l'adresse des chercheurs en archéologie programmée, que j'ai voulu et demandé la mise en place de réunions annuelles de pré-programmation de la recherche sur chacun des sites de la DRAC de Bordeaux, Limoges et Poitiers. J'invite ainsi toutes celles et ceux qui portent un projet d'opération sur le périmètre de l'un de ces trois sites de Nouvelle-Aquitaine, à venir nombreuses et nombreux en présentiel à ces réunions de fin d'année, ou à y assister en visioconférence. En effet, comme c'est déjà le cas dans de nombreuses autres régions, ces échanges annuels ont une vocation essentiellement pédagogique pour que l'évolution des démarches administratives, les modalités et les calendriers de suivis scientifiques des dossiers et les arbitrages de la DRAC, puissent être mieux partagés et mieux compris. Ces réunions d'échanges avec le SRA s'adressent donc spécifiquement aux porteurs de projets, dans l'intérêt de l'aboutissement et du bon déroulement de leurs opérations de recherche.

Enfin, je ne clôturerais pas cette introduction à l'exposé de l'activité et des résultats de l'archéologie régionale de 2021, sans signaler que ce millésime est aussi celui de la découverte exceptionnelle en Charente

du réseau de la Licorne. Cette cavité protohistorique a été mise au jour par les spéléologues de l'association ARS-LR à La Rochefoucauld-en-Angoumois, que je remercie pour leur prévoyance et leur réactivité. Cette grotte présente, en effet, des vestiges, notamment anthropologiques et céramiques de l'âge du Bronze extrêmement bien conservés et contextualisés, car préservés depuis cette période dans un espace clos parmi les plus riches en vestiges et les plus développés connus. Les futurs volumes du Bilan scientifique régional rendront assurément compte de l'évolution des analyses de ce site majeur dont l'étude et surtout la conservation constituent des enjeux éminents pour les années à venir.

Pour autant, ce signalement constitue un jalon parmi d'autres et l'intérêt du présent volume dépasse naturellement la simple mise au jour d'un site fut-il exemplaire. Sa richesse réside en effet plus largement dans la grande diversité et le grand intérêt scientifique, mais aussi patrimonial dont témoignent les nombreux exposés d'une année de travaux et de résultats archéologiques en Nouvelle-Aquitaine. C'est pourquoi il m'est toujours aussi agréable de vous inviter à découvrir cette somme de connaissances assurément utile aux chercheurs autant qu'aux citoyens, tant sont variés les milieux et sont nombreux les territoires, les thématiques et les chronologies concernés.

Xavier Margarit  
Conservateur régional de l'archéologie  
de Nouvelle-Aquitaine

## Bilan et résultats notables de la recherche archéologique

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 2 | 1 |
|---|---|---|---|

### Site de Bordeaux

Par Régis Issenmann

Conservateur régional de l'archéologie adjoint

Poursuivant le renouvellement de son effectif, le Service régional de l'archéologie – site de Bordeaux, a connu une année 2021 délicate, d'abord en raison de la vacance cumulée durant 6 mois d'affilée du chef de service (CRA) et du CRA adjoint, ensuite par l'arrivée de nouveaux agents en remplacement de départs successifs depuis 2020. En outre, une « mission d'évaluation » de l'Inspection, collègue archéologie de l'IGAC, a été menée au printemps 2021. Les arrivées d'un nouveau CRA régional en juin, puis d'une CRA adjointe à Bordeaux le 15 septembre, ont permis d'amorcer un redressement pour rétablir la stabilité et la sérénité nécessaires au fonctionnement normal de ce SRA. Il est à noter, toutefois, que dans ces circonstances difficiles, même en l'absence des deux chefs de service, l'essentiel des missions a été rempli par les agents en place, avec un sens aigu des responsabilités.

#### ■ Gestion des lieux de conservation et des biens archéologiques mobiliers

Le service régional de l'archéologie, sur le site de Bordeaux, a mis en place plusieurs chantiers des collections à Pessac afin de poursuivre la préparation du déménagement du centre de conservation et d'étude (CCE) à venir, ainsi que dans les divers dépôts de l'Etat en région, dans une démarche permanente de gestion et d'actualisation des collections. Ces travaux ont été souvent menés en collaboration avec des étudiants ou des bénévoles, dans le cadre de stages rémunérés.

L'année 2021 a également vu les activités reprendre normalement au CCE de Campagne, après avoir été fortement diminuées en raison de la crise sanitaire de 2020. De nombreuses collections archéologiques ont été réceptionnées, issues de différents opérateurs archéologiques ou de responsables de fouilles programmées, du MNP et du SRA. Plusieurs collections

ont été mises à disposition pour étude sur place à des étudiants-chercheurs. Citons Christelle Dancette pour « le Roc de Marsal », Marianne Deschamps et Julie Bachellerie pour « Le Landry », Sofia Solanas pour « Les Gillets » ou Julia Cabanes pour « Duclos ».

Parallèlement, plusieurs études de post-fouille d'opérations programmées ont été accueillies dans la grande salle dite d'expérimentation : Laurent Chiotti pour les niveaux aurignaciens de « La Ferrassie » du 6 septembre au 8 octobre, Brad Gravina pour le site moustérien de St-Césaire (17) du 5 au 11 octobre et le gisement du Moustier du 18 octobre au 5 novembre, ainsi que Roland Nespoulet pour les niveaux gravettiens de l'Abri Pataud du 1er au 28 novembre. L'équipe de fouilles programmées de la Grotte de La Mouthe sous la responsabilité de Stéphane Petrognani a également pu bénéficier des espaces de tamisage et de lavage du CCE.

Côté médiation un groupe d'étudiants en Master 1 de l'Université de Bordeaux - sous la conduite de J-G. Bordes - a pu découvrir le CCE et ses différents partenaires. Quatre jeunes « en rupture » (association l'Atelier de Bergerac) ont été également accueillis sous la responsabilité de Y. Mallache (CD24) afin de tourner quelques séquences d'un court-métrage sur « les particularités du territoire ».

Concernant l'aménagement des locaux un espace de conservation des matières organiques fragiles a été finalisé au sein du dépôt SRA, et la phase d'étude du dossier de restauration des bâtiments dits « B5 et B6 » a pu démarrer sous la maîtrise d'ouvrage déléguée par la DRAC à la SEMIPER.

#### ■ Valorisation des sites et transmission des savoirs

Comme les années précédentes, le service s'est attaché à soutenir de façon volontariste la diffusion scientifique par l'aide à la publication de monographies ou la tenue de colloques. Ce soutien a par ailleurs été renforcé par l'octroi d'une subvention pour cinq projets de publication d'ouvrages.

De même, des actions pédagogiques régulières auprès des publics scolaires ont été menées notamment grâce à un partenariat volontariste et efficace avec l'association Cap'Archéo à Bordeaux (Gironde).

Enfin, plusieurs agents ont contribué, parfois de façon dense et régulière, à l'enseignement de Licence et de Master au sein des universités aquitaines, à Bordeaux et à Pau.

## ■ Bilan départementaux

En matière d'archéologie préventive, le nombre de saisines sur l'année 2021 témoigne d'une certaine stabilité (environ 1900 dossiers d'aménagement instruits). Le taux de prescription a quant à lui confirmé la tendance à la hausse observée les années précédentes (175 diagnostics en 2021 contre 138 en 2020). Ainsi, ont été prescrits 52 diagnostics en Dordogne, 48 en Gironde, 31 dans les Landes, 31 dans le Lot-et-Garonne et 13 dans les Pyrénées-Atlantiques. La tendance est la même pour les prescriptions de fouilles préventives (55 en 2021 contre 33 en 2020). Ces dernières se répartissent ainsi : 16 en Dordogne, 14 en Gironde, 10 dans le Lot-et-Garonne, 7 dans les Landes et 8 dans les Pyrénées-Atlantiques.

D'un point de vue opérationnel, 82 diagnostics ont été mis en œuvre et 26 fouilles, profitant de la reprise économique après une année perturbée par les confinements sanitaires et d'une disponibilité accrue des équipes, qui avaient pu mettre l'année précédente à profit pour achever et rendre les rapports d'opérations en attente.

Pour l'archéologie programmée, 74 opérations ont été autorisées en 2021 sur le territoire de l'Aquitaine, dont 56 opérations de terrain.

### Archéologie en Dordogne

L'activité archéologique préventive en 2021 a été soutenue avec sur environ 400 dossiers reçus, 33 diagnostics prescrits et réalisés, 6 fouilles préventives prescrites dont 5 engagées. Les surfaces explorées restent modestes, ce qui est somme toute logique au regard du faible impact de l'aménagement du territoire dans ce département.

Les contextes appréhendés sont récurrents et tiennent à l'identité patrimoniale de ce territoire : plateaux (Creyse toujours, Paussac-et-Saint-Vivien) ; terrasses alluviales (Marsac-sur-L'Isle, Boulazac-Isle-Manoire, Mouleydier, Bergerac, Lamonzie-Montastruc, Le Bugue, Sergeac) ; fonds de vallon (Sarat-la-Canéda) pour la Préhistoire.

L'archéologie préventive pour sa part, a révélé en 2021 un beau site sur la berge sud de Bergerac (EHPAD de la Madeleine) comportant une série de foyers à galets chauffés du Néolithique et des bâtiments antiques (notice malheureusement non parvenue). Le diagnostic de Chantérac a mis en évidence les premiers

éléments d'un plan de villa inédit. D'autres fouilles en archéologie du bâti ont investi des immeubles anciens d'époque médiévale et moderne (Hôtel de France à Monpazier, presbytère de Cubjac) pour révéler la complexité de leurs élévations.

La recherche programmée portant sur les sites préhistoriques est cette année encore très dynamique, avec 25 programmes portant majoritairement sur le Paléolithique supérieur (16 opérations contre 6 sur le Paléolithique moyen, deux diachroniques et une opération sur le Néolithique). Les types d'opération se répartissent équitablement entre fouilles programmées, PCR ou prospection avec relevés d'art rupestre, tandis que les opérations programmées sur le Paléolithique moyen s'inscrivent presque systématiquement dans un cadre de fouilles programmées sur le temps long (opérations triennales renouvelées), comme au Moustier (Saint-Léon-sur-Vézère, Dordogne), à Combe Grenal (Domme, Dordogne) ou encore à La Balutie (Montignac, Dordogne).

En archéologie protohistorique et historique, 13 dossiers ont été instruits. Le sanctuaire gaulois de la Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix, révélé de façon magistrale par la géophysique en 2019-2020 a fait l'objet de premiers sondages. Les fossés d'une palissade et l'approche d'un dispositif d'entrée complexe illustrent le caractère monumental de l'édifice de culte. Dans le même registre, le rempart calciné et l'imposant fossé de l'oppidum de Blis à Eymet ont pu être analysés en fouille.

La part belle est laissée au Moyen Age et à l'époque moderne encore cette année, avec un focus sur l'habitat rural et le troglodytisme (La Tour-Blanche, Belvès, Brantome, Commarque). Des compléments d'opération et d'analyses à la chapelle des Milandes (Castelnaud-la-Chapelle) révèlent les aménagements de l'ancien chevet et de façon étonnante le traitement des corps embaumés de la famille seigneuriale des Caumont.

On soulignera enfin le développement poursuivi en 2021 de l'étude des tailleries de meules à Saint-Crépin-de-Richemont, avec la mise en évidence de fosses d'extraction médiévales.

### Archéologie en Gironde

Avec 24 diagnostics et une fouille réalisés, l'activité préventive s'est maintenue en Gironde (hors métropole bordelaise) au cours de l'année 2021. Le Moyen Age s'illustre particulièrement en contexte préventif avec la fouille d'aménagements agricoles à Monségur estimés des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Au sein d'un corpus essentiellement composé de structures en creux, comprenant des fossés, une dizaine de poteaux et des fosses, ce secteur intra-muros, se distingue par des fosses contenant des dépôts animaux en connexion (deux chevaux et un cochon). Les diagnostics réalisés concourent à l'accroissement des connaissances scientifiques de ce vaste territoire. C'est notamment



le cas à Nérigean où trois interventions tendent à dessiner une occupation, pour l'instant diffuse, du bas Moyen-Age. De même, l'identification au Teich d'un site conséquent, daté des XIIIe-XIVe siècles et situé en bordure du delta de la Leyre, alimente nos connaissances sur la répartition de l'occupation médiévale tout au long de la vallée de la Leyre.

La Gironde se distingue par une vitalité de la recherche programmée sur l'ensemble de son territoire avec une interrogation diachronique des peuplements. Les périodes anciennes ont été mises en évidence à Lugasson par l'étude sur une centaine de m<sup>2</sup> de niveaux datés du Néolithique récent. Cette séquence d'occupation, associée à du mobilier céramique et lithique, se caractérise par la découverte de fragments de terre rubéfiée présageant d'une architecture qui pourrait s'inscrire spécifiquement dans une chronologie du Néolithique moyen. Les prospections menées dans les marais de Saint-Ciers-sur-Gironde, en rive droite de l'estuaire, mettent en lumière une aire géographique méconnue constituée d'un milieu défavorable. L'étude livre la vision d'un territoire largement occupé par une activité saunière qui s'étend du second Age du Fer à l'Antiquité. Les anomalies repérées par procédés géophysiques suggèrent l'existence de fours ou de fosses de travail dans le cadre d'ateliers. Les sites de la villa du Bayle ou de la patte d'Oie feront l'objet d'un examen attentif dans les années à venir pour affiner la compréhension de cette implantation salicole.

La période médiévale n'est pas en reste avec les fouilles menées à Cabanac et Villagrains. Ces dernières mettent au jour les vestiges d'une architecture domestique en terre et structures porteuses en bois sur un emplacement élitaire composé de deux mottes à basse-cour avec une chronologie qui s'étend de la fin du XIe siècle à la première moitié du XIVe siècle. Sur le site de La Madeleine à Saint-Emilion, la huitième campagne archéologique a permis de préciser l'organisation d'une aire sépulcrale en périphérie de l'église et constitue un apport significatif de données anthropologiques. Le cimetière compte deux phases qui s'échelonnent de la première moitié du XIe au XVe siècles. On dénombre 270 tombes, dont une grande partie rupestre, des caveaux pourrissoirs et de rares coffrages maçonnés. Le recrutement se caractérise par une population infantile.

Enfin, sur le littoral testérin, les prospections pédestres sur la Dune du Pilat, les plages du Petit Nice et de la Lagune, consécutivement au phénomène d'érosion côtière, se sont poursuivies. Les principales activités anthropiques recensées témoignent d'une exploitation systématique des ressources forestières et littorales de ce secteur entre l'Âge du Bronze et la période moderne. Ces recherches diachroniques permettent également d'appréhender sur le temps long les interactions entre les sociétés humaines et un environnement naturel en constante évolution. Pour ce qui concerne Bordeaux Métropole, les opérations

archéologiques préventives liées aux programmes immobiliers et au développement des ZAC rive droite se sont poursuivies. S'y ajoutent les premières prescriptions liées aux projets d'infrastructures de transports urbains – avec notamment le diagnostic de Saint-Médard-en-Jalles, au chevet de l'église Saint-Martin, ayant permis la mise au jour d'un site funéraire en activité du haut Moyen Âge à l'époque Moderne – et à la politique de végétalisation du centre-ville de Bordeaux ayant donné lieu à fouille de la place Pey Berland, au cours de laquelle ont pu être observés des niveaux tardo-antiques peut-être en lien avec l'église Notre Dame de la Place. Pour ce qui est de l'archéologie programmée, on note la poursuite du PCR sur le tombeau présumé de Michel de Montaigne, ainsi que celui sur les fouilles de l'îlot Parunis et de Grand Rabbin Joseph Cohen.

### **Archéologie dans les Landes**

Avec 10 diagnostics et 1 fouille réalisés, le niveau de l'activité préventive se maintient sur le territoire landais en 2021. De plus, la répartition de l'ensemble de ces interventions révèle une nouvelle fois une forte polarisation des opérations archéologiques sur et autour de l'agglomération dacquoise et plus généralement de la vallée de l'Adour. Quatre des 10 diagnostics ont par ailleurs donné lieu à une prescription de fouille préventive. Parmi ceux-ci, celui réalisé à Saint-Paul-lès-Dax a permis l'identification d'un site antique et médiéval majeur, contribuant à agrémenter nos connaissances sur l'occupation du territoire de la cité aux abords de son chef-lieu. A Candresse, la mise au jour sur environ 5 ha d'une occupation presque continue entre le Néolithique final et la période moderne confirme l'attractivité, et par conséquent la richesse archéologique, des terrasses alluviales situées à l'interfluve entre l'Adour et le Luy.

D'autre part, l'année 2021 a vu la conclusion des opérations de terrain sur la nécropole protohistorique de Pouyet-Sud à Geloux. Outre la mise au jour de nouvelles sépultures et d'une architecture funéraire remarquable, cette ultime campagne a permis de préciser le phasage global de l'occupation du site entre l'Âge du bronze et la fin de la période laténienne.

Enfin, 8 opérations programmées ont été autorisées au cours de l'année 2021 sur le département. Cinq d'entre elles correspondent à des campagnes de prospections diachroniques contribuant à compléter la carte archéologique des Landes encore par trop lacunaire. A Dax, sur les berges et le lit de l'Adour, se sont également achevées la fouille des vestiges du pont médiéval et moderne Notre-Dame ainsi que les prospections sur les secteurs amont et aval de celui-ci. Le volume conséquent de données acquises depuis 2017 a donné lieu à la mise en place d'un PCR afin de réaliser une synthèse diachronique sur les modes de franchissement du fleuve et les nombreuses activités qui y ont été identifiées.



## Archéologie en Lot-et-Garonne

En 2021, 11 diagnostics et 11 fouilles préventives (dont 3 suivis de travaux) ont été réalisés dans le Lot-et-Garonne. Parmi les opérations de diagnostics, 3 ont porté sur des dossiers de carrières exploitées sur la rive gauche de la Garonne. Ces zones de basse terrasse présentent de nombreuses traces d'occupation, dès la Protohistoire à Buzet-sur-Baïse, dès le Néolithique à Layrac et à Monpouillan, avec des indices illustrant aussi la période gallo-romaine. À Layrac la période médiévale est en outre représentée pour les XIe-XIIIe siècles avec une nette densification de l'occupation domestique. Les deux diagnostics menés à Villeneuve-sur-Lot (Anglade et Rue Mory) confirment l'occupation antique (Eysses), en particulier à Anglade avec un aménagement des rives du ruisseau et d'autres indices en faveur de la présence d'un possible camp militaire implanté dans ce secteur de l'agglomération.

Des diagnostics ont porté sur des espaces funéraires datés du Moyen Âge à l'époque moderne en apportant également des éléments de connaissance sur l'édifice de culte, comme à Allemans-sur-Dropt au pied de l'église Saint-Eutrope avec une meilleure appréhension de l'occupation moderne et ses limites. De même à Port-Sainte-Marie où l'intervention au sein du couvent des Jacobins a permis de mieux cerner l'architecture de l'église en partie ruinée et le développement du cloître, sur un site révélant des remaniements complexes que seules des investigations complémentaires permettraient de comprendre. À Cocumont, le diagnostic a mis en évidence une occupation funéraire antérieure à l'édifice roman. À Duras, aux structures en creux et indices marquant une activité agricole s'ajoute la mise en évidence de l'occupation funéraire dès le haut Moyen Âge (caves de sarcophage) jusqu'à la période moderne. Un diagnostic mené au cœur de la bastide médiévale de Villefranche-du-Queyran a fourni de nouvelles données relatives au rempart, au comblement du fossé ainsi que les indices d'une occupation dès le XIIIe-XIVe siècle.

À la suite d'un diagnostic en 2008 à Casseneuil mettant au jour une sépulture, une fouille a été réalisée en 2021. Elle a porté sur les deux individus déposés au fond d'une fosse, individus pour lesquels les datations s'avèrent être à la charnière de l'Azilien et du Sauveterrien (Laborien). Ces datations montrent un grand écart, qui laisse croire que le décès des deux individus peut être séparé de plusieurs siècles. Des restes animaux (cheval, cerf, sanglier) retrouvés sur un des individus composent un dépôt funéraire dont la symbolique reste à comprendre. La sépulture de Casseneuil complète un corpus de sépultures mésolithiques peu abondant à l'échelle nationale, en montrant la pratique d'une remobilisation de squelettes.

Les fouilles menées à Villeneuve-sur-Lot continuent d'alimenter la connaissance sur l'agglomération d'Eysses, en particulier sur l'hypothèse du camp romain

avec la mise en évidence d'un grand fossé palissadé (Bourlange) et sur les voies de communication, avec la mise au jour d'un cardo et d'un decumanus pour la période Augusto-tibérienne et la période Julio-claudienne (Rue Victor Michaud).

Des vestiges antiques sont aussi à signaler à Castelculier (Le Burga) avec la mise au jour d'une villa (pars urbana), site où l'occupation est en outre illustrée dès le second Âge du Fer (fosses et trous de poteaux).

Pour le Moyen Âge, les opérations de fouilles illustrent de vastes aires d'ensilages à Sainte-Colombe-en-Bruilhois (XIe-XIIIe siècles) et à Fourques-sur-Garonne (XIe-XIIe siècles), aire associée pour ce dernier site à la découverte d'un four de potier présentant un excellent état de conservation, une typologie originale, une datation précise de sa dernière chauffe et la mise en évidence d'une production céramique locale.

Les prescriptions de fouilles sous la forme de suivi de travaux ont aussi apporté leur lot de connaissance, notamment sur le cimetière paroissial de l'église du bourg de Saint-Pierre de Buzet (début du Moyen-Âge au déplacement en 1845) ou encore les travaux menés sur la tour de Nérac à Cuzorn permettant de mieux appréhender l'évolution architecturale du château (XIIIe-XVIe siècles).

Enfin, l'archéologie programmée s'est illustrée en 2021 par l'étude du bâti de la Maison du Goulet à Prayssas, mettant en évidence cinq grandes phases de construction, comprises entre le milieu du XVIe et le XXe siècles, ou encore à Blanquefort-sur-Briolance sur le site éponyme de la Borie del Rey, se concentrant pour cette deuxième année de triennale sur les hypothèses d'un ensemble du Second Mésolithique.

## Archéologie des Pyrénées-Atlantiques

Le sursaut d'activité archéologique observé dans les Pyrénées-Atlantiques durant l'année 2021 constitue pour partie un rebond post-pandémie de Covid 19, certaines opérations de recherche programmée ayant tout simplement été reportées d'une année. En contrepoint d'une hausse des prescriptions en matière d'archéologie préventive (15 diagnostics et 9 fouilles), le taux de réalisation relativement modéré (10 diagnostics et 5 fouilles) s'explique par plusieurs facteurs : retard ou abandon du projet du fait de raisons économiques voire dans certains cas de la prescription archéologique elle-même, contraintes budgétaires des opérateurs, etc. Les dossiers d'aménagement donnant lieu à saisine restent très majoritairement situés en milieu urbain ou péri-urbain, avec la montée en puissance des programmes de requalification des centres-bourgs et le maintien des constructions d'habitations individuelles ou de petits immeubles collectifs.

Les Grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya sont un espace privilégié de recherche depuis 25 ans ; l'année 2021 a ainsi vu l'engagement d'une fouille dans la grande salle d'Isturitz qui vise à mieux documenter les

occupations du milieu du Paléolithique récent, depuis la fin de l'Aurignacien jusqu'au Solutréen, tandis qu'un sondage réalisé dans la Salle Saint-Martin a permis d'identifier un témoin préservé de l'exceptionnelle séquence magdalénienne. Une première campagne de fouille dans l'abri sépulcral de la Cuarde en haute vallée d'Aspe apporte un nouveau jalon dans la connaissance des sociétés protohistoriques des Pyrénées occidentales et de la variabilité de leurs pratiques funéraires ; la possibilité d'une implantation en lien avec l'exploitation d'affleurements cuprifères ouvre le spectre des activités économiques qui ont pu motiver cette fréquentation des espaces de moyenne et haute altitude.

Première capitale du Béarn, Morlaàs a connu un investissement archéologique dont elle avait été jusqu'à présent dépourvue. Un suivi d'enfouissement de réseau dans la rue Marcadet a permis de reconnaître un espace de cimetière contemporain des origines de la ville, au tournant des Xe et XIe siècles, avec des architectures de tombe particulières (fosses à logette

céphalique et couverture en planches). La première phase du programme de requalification du site des Cordeliers a quant à elle ouvert une fenêtre sur les espaces périphériques de l'ensemble conventuel durant le Bas Moyen Âge et l'Époque moderne, avec la mise en évidence d'un large fossé jouant le rôle de collecteur. A Bayonne, une intervention menée à l'arrière des Casemates de Mousserolles a exposé la face interne de la Courtine des Capucins offrant une lecture des différentes étapes de construction et de modifications de la dernière enceinte de la ville de Bayonne, entre le XVIe et le XIXe siècle.

Enfin, il faut souligner l'engagement sous forme d'une APP (suivie d'un PCR à partir de 2022) d'un programme d'études et d'analyses multidisciplinaires visant à exploiter plus complètement les données exceptionnelles issues de la fouille préventive réalisée en 2016 par l'INRAP au 8 rue Xavier Darget à Orthez, au cours de laquelle fut mise au jour une fosse regroupant les corps de 26 soldats tués lors de la bataille du 27 février 1814.

## Site de Limoges

*Par Hélène Mousset*

*Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe*

### ■ Activité en 2021

L'année 2021 a été marquée par une activité particulièrement soutenue, sans doute en grande partie due au rattrapage d'une année 2020 en dents de scie et à la reprise des projets interrompus par la covid. Les dossiers reçus ont été plus nombreux (plus de 900) et les prescriptions un peu plus importantes (81 diagnostics et 12 fouilles préventives). Une légère baisse en Corrèze accentue le contraste entre la Haute-Vienne et les deux autres départements. En effet, les opérations de Creuse et de Corrèze cumulées n'atteignent pas la moitié du chiffre de Limoges, son agglomération et son département. Ce contraste géographique est heureusement un peu compensé par les opérations programmées, plus nombreuses dans les départements ruraux. Le service est d'ailleurs attentif à soutenir des opérations programmées rurales, surtout en moyenne montagne pour le Limousin ; les enjeux sont à la fois de maintenir des activités culturelles locales et d'éviter l'accentuation d'un déficit de connaissance sur ces zones qui présentent un réel potentiel.

Dans le cadre des opérations programmées, on dénombre 25 autorisations. Parmi celles-ci, sept prospections témoignent d'une stabilisation à un meilleur niveau de ces recherches indispensables à la connaissance du territoire. Plusieurs sondages sont des tests en vue de vérifier le réel potentiel d'un site

et de s'assurer de l'intérêt de poursuivre et d'élargir les recherches dans les années suivantes ; d'autres constituent des investigations ciblées et réfléchies pour recueillir des réponses à un questionnement précis sans ouvrir outre-mesure un site (Saint-Martin à Moutier-Rozeille et Parsac, Creuse). Trois PCR contribuent à la fois à structurer la recherche et à l'ouvrir à de nouveaux champs grâce à l'espace d'échanges qu'ils mettent en place. Deux portent sur l'Antiquité et un, nouveau en 2021, s'intéresse à la question complexe de l'approvisionnement en bois de la ville de Limoges aux époques moderne et contemporaine, depuis le flottage jusqu'à la construction.

Certains diagnostics n'ont pas été suivis d'investigations complémentaires, pour différentes raisons, mais ont apporté des informations utiles. L'opération menée à la forge du Buisson sur la Tardoire (Chéronnac, Haute-Vienne), par exemple, est la première réalisée en Limousin dans le cadre des travaux pour la continuité écologique des cours d'eau ; elle a permis de mieux comprendre les évolutions et aménagements annexes, sur le temps long, d'un équipement hydraulique médiéval et moderne. Le diagnostic mené à Audeguil (Saint-Pantaléon-de-Larche, Corrèze), a montré l'absence complète de conservation des sépultures de la nécropole, mais le relevé des tombes rupestres taillées dans le grès contribue à la connaissance de cette pratique déjà répertoriée en Corrèze et en Dordogne, à la limite du Bassin de Brive. L'opération sur le prieuré et le bourg de Saint-Vaury (Creuse) est d'autant plus importante que la révision complète du projet retire la perspective d'une fouille.

## ■ Résultats

L'année 2021 a été une année riche pour le Paléolithique, avec trois opérations programmées et une fouille préventive, toutes concentrées dans le bassin de Brive, près du confluent de la Corrèze et de la Vézère. La fouille préventive des Hauts de Lestrade (Paléotime), à Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze), a été conçue et menée comme une opération en lien avec la fouille du site paléolithique de l'aérodrome Brive-Laroche (voir BSR 2019) : les outils lithiques recueillis dans ces deux fouilles relèvent d'approvisionnements et de techniques suffisamment proches pour abonder le même corpus régional du Paléolithique moyen à dominante de quartz. L'étude géomorphologique de la vallée de Planchetorte, voisine de ce site et de Bouyssonie, par analyses géophysiques a apporté des résultats sur l'évolution de ce vallon aussi utiles aux opérations programmées qu'aux décisions concernant le préventif. Enfin, un projet de publication permet la reprise et la diffusion de données anciennes sur le site de la Grotte des Morts, dans cette même vallée de Planchetorte.

La période néolithique est toujours faible, avec une seule opération, programmée, sur le menhir du Pinsaud (Bussière-Galant, Haute-Vienne). La mise en évidence de la fosse d'implantation et l'analyse des cassures et enlèvements sur l'objet ont néanmoins permis de montrer que le monument avait été de dimensions bien plus remarquables que ne le laissaient penser les vestiges dispersés au sol. L'année 2021 a été fort peu concluante pour les âges des métaux, en l'absence de recherche programmée et avec des prescriptions de diagnostics motivées par la possibilité de détecter des occupations de ces périodes, y compris à proximité de l'agglomération gauloise de Saint-Gence (Haute-Vienne), qui ont ramené des indices de fréquentation.

Les résultats pour l'Antiquité sont nombreux et variés, à la fois par le préventif avec plusieurs diagnostics positifs et une fouille, et par le programmé avec en particulier, un PCR et deux fouilles. Hormis trois opérations portant sur des villae, les investigations concernent surtout des agglomérations principales ou secondaires, Limoges bien sûr, ainsi que Bridiers (La Souterraine, Creuse) et Evaux-les-Bains (Creuse). L'inventaire des graffites sur céramique de Limoges, par le réexamen des collections du musée des Beaux-Arts et surtout du dépôt archéologique de l'État, a démultiplié le nombre d'occurrences connues. Parmi les surprises apportées par cette minutieuse révision, ont été repérés des caractères ibériques, inédits en territoire aussi septentrional par rapport à la péninsule d'où ils pourraient provenir.

La grande majorité des résultats concernent, cette année encore, la période médiévale. On citera trois opérations importantes sur des sites emblématiques : l'abbaye de Grandmont chef d'ordre

des grandmontains (Saint-Sylvestre, Haute-Vienne), le château des vicomtes de Ségur (Corrèze) et la motte castrale de Châteaueux (La Porcherie, Haute-Vienne). Ces opérations au long cours apporteront toute leur contribution historique dans une synthèse qui ne viendra qu'au terme des investigations de terrain et des différentes études.

Après huit campagnes, le site de Murat les Tours (Saint-Dizier-Masbaraud, Creuse) a livré son organisation et sa chronologie : un ensemble de bâtiments sur poteaux carolingiens de part et d'autres d'une allée centrale, qui est ensuite réduit à la pointe pour la mise en place d'un rempart vitrifié ; à la lumière de ce résultat, d'autres sites à rempart vitrifié recensés par prospection dans la région mériteraient sans doute une relecture (et éventuellement l'abandon d'une datation attribuée à la Protohistoire). Plusieurs recherches ont révélé des états anciens d'édifices religieux de Creuse, à Evaux-les-Bains, Parsac, Saint-Vaury, Moutier-Rozeille, Chéniers ; ces mises au jour, avec parfois des datations du haut Moyen Âge, contribuent à l'histoire de ce département historiquement rattaché au diocèse de Limoges.

L'habitat et le stockage des denrées au milieu du Moyen Âge ont été abordés dans la fouille préventive au Repaire (Oradour-sur-Glane, Haute-Vienne) ; avec d'autres opérations récentes, une deuxième fouille à proximité en 2023 et La Prade en 2019 (La Souterraine, Creuse), on peut espérer mieux comprendre localement ces ensembles ruraux complexes des Xe-XIIe siècles associant silos, souterrains et constructions sur poteaux.

Après plusieurs prescriptions sans suite sur des seuils de rivières, deux opérations ont été réalisées en 2021 sur des sites industriels à énergie hydraulique : le seuil du moulin, puis forge, du Buisson, sur la Tardoire (Chéronnac, Haute-Vienne) et les bords de la Vienne en rive droite à Limoges, jadis site d'une filature et de divers établissements industriels. Des fragments issus de la production porcelainière ont également été trouvés dans le cadre d'un diagnostic en amont, à l'entrée de Limoges (Les Casseaux). Des carrières d'exploitation de la pierre ont fait l'objet de recherches, la carrière de meules médiévales en granite de Sainte-Marie-de-Vaux (Haute-Vienne) et la carrière de pierres et meules en grès de Dampniat près d'Aubazine (Corrèze). Le grès du bassin de Brive (Corrèze) est d'ailleurs commun à quatre opérations menées cette année : outre la carrière de Dampniat, un habitat troglodyte de la fin du Moyen Âge à Mourajoux (Noailles), des sépultures rupestres à Audeguil (Saint-Pantaléon-de-Larche) et un souterrain associé à une tour aristocratique à Orgnac (Noailhac).

Au vu des résultats très concluants obtenus les années précédentes dans l'arène granitique, le géoradar a été utilisé pour plusieurs opérations préventives afin de placer au mieux les tranchées et d'aider à contextualiser les structures après le

diagnostic ; à Limoges, il s'agit de la préparation des diagnostics préalables au tracé de la première ligne du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ; à Saint-Vaury, tranchées et géoradar se complètent et dessinent assez précisément l'organisation du prieuré et de ses abords, cette opération n'étant vraisemblablement pas suivie d'une fouille à la suite d'une modification du projet.

## ■ **Valorisation**

Les actions de valorisation ont encore été quelque peu contraintes par le contexte sanitaire en 2021. Néanmoins, on signalera l'aménagement efficace et léger de la motte castrale médiévale de La Bastide à Laval-sur-Luzège (Corrèze), dans le Pays d'Art et d'Histoire Hautes Terres Corrésiennes et Ventadour : acquisition de parcelles avec l'aide du SRA, nettoyage, création d'un accès par le talus extérieur, escalier en bois pour monter sur la motte et panneaux explicatifs permettent d'aborder un site de défense et de surveillance dominant un affluent de la Dordogne. On notera que cette valorisation s'est appuyée sur une prospection menée l'année précédente qui avait approfondi les connaissances et remis cet ensemble en contexte.

Fortement aidé par les membres du PCR sur l'habitat antique en moyenne montagne limousine, le musée archéologique Marius Vazeilles à Meymac (Corrèze) a mis en place une exposition intitulée «Archéologuez-vous !», présentant à la fois les méthodes mises en œuvre par l'archéologie, de Marius Vazeilles à nos jours, et les résultats obtenus sur le

plateau de Millevaches. Les méthodes de prospection par géoradar ou Lidar ont été illustrées par des opérations locales récentes. Quelques sites phare du plateau ont en même temps bénéficié d'une nouvelle présentation, le sanctuaire de Margerides (avec les objets retrouvés en 2020, voir BSR 2020) et le site des Cars notamment. La journée des prospecteurs organisée chaque année par le SRA s'est d'ailleurs déroulée à Meymac afin que les participants profitent également de l'exposition au musée.

L'association pour l'animation de La Chapelle-aux-Saints (CASAP) a poursuivi ses activités malgré les circonstances, conservant sa volonté de médiation et de diffusion des connaissances les plus récentes et les plus pointues sur Néandertal.

Pour le Moyen Âge, un colloque organisé par le SRA et l'université de Limoges s'est attaché à mieux connaître les ensembles religieux de Chambon-sur-Voueize et d'Evaux-les-Bains (Creuse), et leur contexte médiéval. L'abbatiale Sainte-Valérie de Chambon et la collégiale Saint-Pierre Saint-Paul d'Evaux sont des édifices de grandes dimensions à 5 km de distance, en limite du Limousin et de l'Auvergne. Leur ampleur, leur proximité, leur situation frontalière sont autant de questions posées aux chercheurs et abordées dans les communications. Les résultats des opérations réalisées sur les deux édifices en 2020 (sondages, relevés scanner) ont été utilisés par les intervenants pour proposer des relectures et des analyses archéologiques de ces monuments : c'est ainsi que des reprises passées jusque-là inaperçues ont été mises en évidence, tandis que des pierres qui semblaient des remplois se sont avérées taillées sur place.

## **Site de Poitiers**

*Par Gwénaëlle Marchet-Legendre  
Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe*

L'année 2021 a été marquée par la découverte rarissime dans l'actualité archéologique et à fortiori dans une vie d'archéologue, d'un site protohistorique exceptionnel d'un intérêt national et international pour la communauté scientifique et le patrimoine en général. À l'occasion de travaux de voirie à La Rochefoucauld-en-Angoumois, sur la commune déléguée de Saint-Projet-Saint-Constant (Charente), un réseau souterrain a ainsi été mis au jour conduisant à une impressionnante cavité possiblement datée de l'âge de Bronze (2200 / 800 av. J.C.), qui s'avère être la plus vaste grotte sépulcrale connue à ce jour en France et l'une des plus vastes d'Europe.

## ■ **La découverte d'une vaste grotte sépulcrale de l'âge du Bronze**

En février 2021, des travaux de réfection d'une route départementale ont révélé un trou d'environ un mètre laissant présager l'existence d'une cavité liée au réseau karstique de La Rochefoucauld. Des membres de l'Association de recherches spéléologiques de La Rochefoucauld (ARS-LR) entreprennent alors une opération de désobstruction durant plusieurs jours et dégagent un étroit passage menant à un balcon surplombant une vaste salle. Au cours d'une prudente exploration, ils constatent la présence de très nombreux vestiges archéologiques régulièrement disséminés. Une fois remontés à la surface, ils déposent, via la mairie déléguée de Saint-Projet-Saint-





Fig. 1 et 2 : La Licorne, sépulture aménagée sur un cône d'éboulis accompagnée de céramiques (photos, DRAC Nouvelle-Aquitaine).

Constant, une déclaration de découverte archéologie fortuite à la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine – service régional de l'archéologie (SRA), respectant de manière exemplaire les dispositions du Code du Patrimoine sur la déclaration des découvertes fortuites. Début avril 2021, une première expertise est diligentée par le SRA afin d'authentifier cette découverte baptisée Trou de La Licorne par l'ARS-LR, autrement qualifié de Réseau de La Licorne, en référence à la présence d'une corne dans l'une des salles. Les premières constatations confirment l'importance de la découverte et sa très probable datation de l'âge du Bronze. En conséquence, une seconde expertise réunissant des protohistoriens se déroule en juin 2021 visant à documenter l'impressionnant contenu archéologique découvert.

### La grotte

Dans le cadre d'une convention de collaboration scientifique entre la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'ARS-LR, un premier relevé topographique de l'ensemble du réseau accessible est réalisé, qui montre que la cavité cumule plus d'un kilomètre linéaire de galeries se développant à une vingtaine de mètres de profondeur. Elle est formée d'une succession de salles plus ou moins vastes reliées par de nombreuses petites galeries lui conférant une organisation labyrinthique. Les sols, très chaotiques, sont souvent encombrés par des amas de blocs issus de l'effondrement des plafonds et des parois.

### Des vestiges très nombreux et variés

Les vestiges archéologiques sont attestés dans la quasi-totalité du réseau souterrain. Ils consistent en de très nombreuses céramiques, dont plusieurs dizaines d'exemplaires entiers, parfois en association évidente avec des restes osseux humains (fig. 1 et 2). Ces derniers, n'apparaissent pas immédiatement, mais à un stade avancé de la progression dans la grotte. Ils se retrouvent en connexion lâche, suggérant le dépôt de défunts à même le sol, ou sans connexion apparente, intentionnellement regroupés au sein d'anfractuosités

faisant office d'alcôves naturelles. Plusieurs crânes, plus ou moins isolés, corroborent l'hypothèse de l'existence plus lointaine dans le réseau, d'autres vestiges humains, voire de sépultures.

Dans l'ensemble du réseau, la présence d'une dizaine d'individus est certaine. Les observations préliminaires de la diversité des formes et des décors de vases, bols, gobelets, pots, coupes, assiettes, tonnelets, notamment, montrent que les premières fréquentations de cette grotte sont dues à des communautés humaines de l'âge du Bronze ancien (entre 2200 et 1600 avant J.C.) puis au cours du Bronze moyen (1600 à 1400 avant J.C.) et jusqu'à la fin du Bronze final (Bronze final IIIb, vers 900 avant J.C.) (fig. 3). Après cette période, l'absence de fréquentation animale (renards, blaireaux, etc.) laisse supposer une condamnation étanche, donc intentionnelle, de l'entrée originelle de la grotte, mettant un terme à près de 1300 ans d'occupation et la scellant, intacte de tout bouleversement ultérieur.

La fréquentation répétée de ce karst est aussi marquée, à divers endroits, par d'importants épandages charbonneux comprenant souvent des restes osseux animaux, mais aussi humains, associés à des foyers (fig. 4). Si bon nombre d'entre eux devaient assurer l'éclairage des salles souterraines, d'autres pouvaient remplir des fonctions culinaires ou autres. On note aussi fréquemment des aménagements de pierres sèches, disposées en tertres ou comblant des anfractuosités et dont la fonction n'est pas déterminée. Enfin, témoignages directs de la fréquentation des lieux par une large frange de la population de l'âge du Bronze : des traces de pas, dont celles, particulièrement émouvantes, de pieds nus d'enfants, imprimées dans l'argile couvrant le sol de certaines galeries boueuses (fig. 5).

### Une grotte sépulcrale

L'utilisation de tout ou partie de cette vaste grotte par des populations de l'âge du Bronze comme lieu récurrent de sépulture ne fait pas de doute : en témoignent non seulement les ossements humains observables à divers endroits, mais aussi probablement certaines céramiques cachées dans des amas de

blocs ou des anfractuosités naturelles et contenant potentiellement les cendres de défunts.

Les traditions funéraires sont très diversifiées à l'âge du Bronze et varient d'une région à l'autre : inhumation en fosse plus ou moins aménagée, parfois sous un tumulus entouré d'un fossé, crémation avec dépôt de cendres du défunt en urne... Ces tombes sont parfois regroupées en nécropoles utilisées des siècles durant. L'utilisation de grotte comme lieu de sépulture est une tradition connue en France et particulièrement en Charente avec, par exemple, la grotte des Duffaits (La Rochette), celle du Quéroy (Chazelles) ou de Rancogne. Malgré ces belles découvertes, les connaissances restent encore lacunaires. Toutefois, la très grande dimension du site de la Licorne et sa fréquentation durant plus d'un millénaire aboutissant à l'abandon de très nombreuses céramiques, entières comme brisées, de restes osseux d'animaux, de foyers... suggèrent une situation archéologique complexe dont l'étude représente, pour les années à venir, un défi scientifique.

### Un site exceptionnel à préserver

La progression dans la grotte donne la sensation que les derniers occupants viennent de quitter les lieux, ce qui confère à ces derniers une très grande fragilité. Dès la découverte et face à la richesse apparente des vestiges, les spéléologues de l'ARS-LR ont balisé leurs axes de circulation afin de ne pas piétiner les témoignages archéologiques jonchant le sol. Ces axes ont par la suite été scrupuleusement respectés lors des visites d'expertise organisées par le service régional de l'archéologie de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Il n'en demeure pas moins que chaque nouveau passage est susceptible d'occasionner d'irréremédiables dégâts, justifiant la fermeture du site aux visites autres qu'à but scientifique et technique. En l'état actuel des explorations, aucun objet n'a été déplacé, ni aucun prélèvement effectué.

Le Réseau de la Licorne revêt un caractère exceptionnel tant par sa richesse archéologique que par son état de conservation. Il présente un potentiel scientifique remarquable, probablement encore

sous-estimé pour la documentation et la connaissance des traditions funéraires de l'âge du Bronze. La priorité pour les services patrimoniaux de l'État est donc de préserver ce site exceptionnel, objectif qui nécessitera la connaissance et, le cas échéant, le maintien des conditions environnementales qui ont amené à la conservation de ce site vieux de 3 à 4 millénaires.

Les prochaines années seront consacrées à plusieurs priorités pour ce faire :

- Présenter devant le Conseil National de la Recherche Archéologique la découverte afin que ce dernier statue sur l'importance scientifique du site ;
- Mettre en place les conditions, tant en termes de sécurité que de protection patrimoniale, de l'expertise du site ;
- Mettre en place les outils de protection juridique prévus par la loi et le Code du Patrimoine, en concertation avec les habitants de la commune ;
- Mener un inventaire exhaustif des vestiges ayant pour support un MNT, afin d'orienter les mesures conservatoires et les études scientifiques qui devront être mises en place.

*Bibliographie : Dandurand, G. et al. (2022) : Le trou de la Licorne à La Rochefoucauld-en-Angoumois (Charente, Nouvelle-Aquitaine), Bulletin de la Société préhistorique française, T.119-2, p. 332-336.*

### ■ Activité en 2021

Par ailleurs, l'année 2021 fut également particulièrement intense en termes d'activité archéologique comme en témoignent les nombreuses notices livrées au sein de ce volume.

La mise en œuvre sur le terrain de plusieurs opérations d'archéologie préventive et programmées prescrites ou élaborées dans le cadre de restauration de monuments historiques classés emblématiques du nord de la Nouvelle-Aquitaine est à souligner. L'amphithéâtre de Saintes a été l'objet du premier volet de l'opération archéologique prescrite par le SRA dans le cadre de la restauration de cet édifice majeur protégé au titre des Monuments Historiques. Fouille menée par



Fig. 3 : Céramiques de l'âge du Bronze dans le réseau de la Licorne (photo, DRAC Nouvelle-Aquitaine)



Fig. 4 : La Licorne, amas d'ossements humains et animaux (photo, DRAC Nouvelle-Aquitaine).





Fig. 5 : La Licorne, empreinte de pied nu d'enfant imprimée dans l'argile (photo, DRAC Nouvelle-Aquitaine).

un groupement d'opérateurs (CD 17 et Inrap), elle a permis la réalisation de sondages dans l'arène avec mise au jour des niveaux d'utilisation du bas-empire, d'un égout central et d'un euripe en bois. Enfin la chronologie de l'édifice, rénové très tardivement, a pu être établie, comblant ainsi une lacune importante pour la connaissance de la ville antique, et pour la connaissance des édifices de spectacles en Gaule romaine.

L'archéologie programmée est également un outil précieux dans l'anticipation des programmes de restauration des Monuments Historiques. A Poitiers, le Palais des Comtes est désormais étudié dans le cadre d'un PCR et d'une fouille programmée par l'équipe du CESC, sous la direction de Claude Andrault-Schmidt et Nicolas Prouteau (Université de Poitiers). Cette première campagne a permis de mieux comprendre les circulations au sein du palais mis en œuvre par Jean de Berry. La conservation des états antérieurs, lié au palais des XII-XIIIème siècles, a également pu être confirmée.

Entre autres opérations nous pouvons citer comme notables en terme de résultats scientifiques :

Pour la Charente :

- Yviers, route du Rassat : fouille menée par l'INRAP ayant permis la fouille de 4000 m<sup>2</sup> d'un quartier artisanal avec ateliers de potiers puis forges, d'une agglomération laténienne (2e avant-1er après).

- Les Métairies, La Tenaie : diagnostic de l'INRAP ayant livré des vestiges depuis le haut Moyen Âge, probablement en lien avec une motte castrale voisine, classée MH (Motte à Peljeau)

- Bouteville, Le Château, début en fin d'année du suivi archéologique (INRAP) des travaux de restauration du Château, avec la mise en évidence des occupations antérieures au Château d'époque moderne.

Pour la Charente-Maritime :

- Aytré, Boulevard des Cottes Mailles 2e phase : fouille menée par un groupement d'opérateurs

(CD17-Inrap), ayant permis l'étude d'un habitat groupé datant d'une période de transition entre la Protohistoire et l'Antiquité. La fouille des puits a mis au jour un système de pressoir antique. Découverte d'un fossé de camp néolithique.

- La Rochelle : fouille menée par l'Inrap - Fouille et suivi de réseaux du Vieux port (Quai Durand, Quai Maubec). Cette opération a mis en évidence et permis de comprendre les systèmes défensifs du port médiéval et moderne ainsi que les piles d'un pont médiéval (pont Saint-Sauveur).

Pour les Deux-Sèvres :

- Ardin, centre bourg : fouille menée par l'Inrap, dans le cadre de la rénovation des réseaux, ayant permis de mettre en exergue une importante occupation médiévale succédant à une agglomération antique, sur la presque totalité du centre bourg.

- Saint-Varan : carrière d'extraction de granulat : fouille menée par Éveha qui a mis en évidence un important habitat à enclos rectangulaire de l'Âge du Fer, dont le système de fossé et de porterie d'accès sont particulièrement bien conservés.

Pour la Vienne :

- La Mangeoie : fouille programmée dirigée par Vincent Ard, sur l'enceinte, ayant livré les vestiges d'une enceinte du Néolithique final contemporaine du groupe de Thaizé (groupe connu uniquement en contexte funéraire jusqu'à présent).

- Place Maréchal Leclerc (suivi de travaux) à Poitiers: fouille menée par l'Inrap, qui a livré des vestiges de l'occupation médiévale et antique en plein cœur de Poitiers

- 22 rue des feuillants, Poitiers: Diagnostic mené par l'Inrap, qui a livré le témoignage d'un îlot moderne (XVIIe) installé au pied du rempart antique. Bien que ces deux dernières opérations paraissent modestes, elles représentent une source d'information très riche pour l'évolution de Poitiers.

- Pont Henri IV à Châtellerauld : suivi de travaux de rénovation du pont médiéval et moderne, menée par Eveha. Opération importante par la durée et l'ampleur des travaux.

- Châtellerauld, Hotel du Cygne (86) : importante prescription de fouille préventive sur un immeuble et hôtel particulier protégé au titre des monuments historiques. Elle permettra la mise en œuvre d'une fouille d'archéologie vernaculaire d'envergure, pour la période moderne et médiévale.

Au total, en 2021, le SRA site de Poitiers a instruit 3918 dossiers d'urbanisme. Dans ce cadre, il a prescrit 252 diagnostics archéologiques et 62 fouilles préventives. 6,5% des dossiers d'urbanisme donnent donc lieu à un diagnostic archéologique et 1,6% à une fouille préventive.

*In memoriam*  
**Jacques ROGER**  
(1967-2024)



Notre collègue, Jacques Roger, ingénieur d'études au service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine sur le site de Limoges, a disparu brutalement le 11 juin 2024 à 57 ans. Originaire de Boussac (Creuse), Jacques avait découvert l'archéologie sur la fouille d'une chapelle du haut Moyen Age à Toulx-Sainte-Croix (Creuse). Titulaire d'un diplôme d'horlogerie, il change alors de voie pour se former à l'archéologie à l'université de Dijon. Il travaille à l'AFAN, puis à l'INRAP, tout en devenant membre de l'UMR ArTeHis. Arrivé au service en 2007 - mis à disposition par l'INRAP, puis sous contrat - il avait réussi le concours d'ingénieur de 2017. Pendant 17 ans, il a assuré la gestion de l'archéologie dans le département de la Creuse, auquel se sont ajoutés le nord de la Haute-Vienne en 2018 et des dossiers ponctuels et importants faisant appel à sa spécialité, comme la place de la République / abbaye Saint-Martial de Limoges, qu'il a repris en 2016. Spécialiste reconnu en anthropologie funéraire, il a étudié plusieurs nécropoles protohistoriques, avant de se consacrer plus spécifiquement aux pratiques funéraires de l'Antiquité à l'époque moderne. La tombe comme objet d'étude, les architectures funéraires et religieuses sont au cœur de ses recherches.

Auteur d'une riche bibliographie, il a toujours eu le souci de transmettre les connaissances obtenues grâce aux opérations archéologiques. Près de 60 articles, dont une dizaine dans des actes de colloques

ou tables-rondes. Le plus grand nombre de publications se trouve néanmoins au plus près de son activité, dans *Aquitania*, les *Mémoires de la Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse* ou *Travaux d'Archéologie Limousine*. Parmi cette importante production, on doit retenir la synthèse sur Les sarcophages du département de la Creuse : une contribution à l'étude des pratiques funéraires au haut Moyen Age (MSSNAHC, 2015). Depuis 2019, il co-organisait, avec l'université de Limoges et le CRIHAM, des colloques sur des édifices religieux majeurs et leur environnement : La Souterraine (2019), Chambon-sur-Voueize et Évaux-les-Bains (2021), et une journée à Moutier-Rozeille (2022). Ces colloques se sont toujours déroulés sur place, à la fois près des monuments et ouverts aux habitants, illustrant parfaitement la volonté de transmettre à tous, directement et gratuitement, les dernières avancées de la recherche archéologique et historique.

Son principal chantier de fouille est indéniablement le site de l'église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille (Creuse), exploré durant 13 campagnes de fouille (2007-2020) suivies d'études et d'analyses diverses. Au total, plus d'une centaine d'étudiants et de bénévoles locaux ont œuvré sous la houlette bienveillante de Jacques. Plusieurs étudiants ont poursuivi leurs travaux sous forme de Masters ou de thèses, dont

Jacques Roger a été à plusieurs reprises co-encadrant, et sont aujourd'hui professionnels dans le domaine de l'archéologie. Les investigations menées à Moutier-Rozeille ont révélé l'évolution d'un mausolée antique en église chrétienne, trois fois reconstruite, livrant une histoire longue et inédite. Inédite en particulier, la présence d'une église mérovingienne de dimensions respectables, associée à des sarcophages importés des volcans d'Auvergne. Après la fin de la fouille, conscient que la responsabilité de l'archéologue ne s'arrêtait pas là, Jacques Roger s'est engagé dans deux projets parallèles et complémentaires : monographie scientifique et mise en valeur du site. Le projet d'une mise en valeur accessible à tous s'est construit peu à peu, avec différentes briques destinées à former un tout cohérent : en 2019, un Archéoton offre un espace d'échange avec des spécialistes du numérique et de la médiation, d'où sortiront diverses pistes de valorisation virtuelle ; un atelier de la formation en design du lycée de La Souterraine a élaboré un parcours patrimonial et les grandes lignes de l'aménagement du site ; un espace muséographique avec un film pédagogique et des restitutions 3D de chaque phase du monument complètent la visite.

L'ensemble a été inauguré le 19 juillet 2024, avec un hommage de tous les partenaires à la mémoire de Jacques Roger. La publication grand public, prête, rédigée, illustrée, a été éditée par la DRAC Nouvelle-Aquitaine mi-juillet – sans être vue par son auteur.

La publication scientifique avait été repensée en ouvrant la perspective monographique pour s'attacher plus largement aux usages et emplois du grand appareil de granite en Limousin durant l'Antiquité et le haut Moyen Age. Pour la mener à bien dans les meilleures conditions, Jacques Roger s'était inscrit en thèse à Paris X-Nanterre sous la direction de Brigitte Boissavit-Camus, sous l'intitulé : « L'emploi du grand appareil de granite dans la cité des Lémovices (Ier av. - VIIIe ap.) ; conservation, provenance, destination ». Sur ses thématiques, Jacques Roger avait encore beaucoup de projets : participation à des colloques, à Quimper, à Nantes, publications scientifiques et grand public, etc.

L'ensemble des travaux de Jacques Roger témoigne de son action dynamique et inlassable pour promouvoir la connaissance et la transmission du patrimoine archéologique creusois. Il en savait la richesse et voulait l'approfondir, le partager, le diffuser. A travers l'archéologie préventive, les opérations programmées qu'il a menées ou suivies, des négociations pour faire entrer dans les musées des objets archéologiques en mains privées, Jacques poursuivait une réflexion patrimoniale globale et approfondie sur son département. Ses collègues du service et de la DRAC, tous les partenaires avec qui il a travaillé, retiendront son énergie bienveillante et déterminée pour mener à bien autant des recherches scientifiques solides qu'une généreuse transmission des connaissances.

|                               |
|-------------------------------|
| <b>BILAN<br/>SCIENTIFIQUE</b> |
|-------------------------------|

|          |          |          |          |
|----------|----------|----------|----------|
| <b>2</b> | <b>0</b> | <b>2</b> | <b>1</b> |
|----------|----------|----------|----------|

# **Travaux et recherches archéologiques de terrain**





## Carte des opérations en Nouvelle-Aquitaine



## NOUVELLE-AQUITAINE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Axes de recherches de la programmation archéologique nationale

2 0 2 1

La « Programmation Nationale de la Recherche Archéologique » a été réactualisée en 2023. Élaborée par le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA), instance scientifique représentative de l'ensemble des acteurs de l'archéologie nationale, elle fixe pour les années à venir les priorités de la recherche sur l'ensemble du territoire, métropolitain comme ultramarin, en milieu terrestre comme sous-marin ou fluvial. La programmation met en perspective les évolutions récentes de la discipline. Structurée en 16 axes thématiques déclinés ci-dessous, elle prend en compte les évolutions que les sociétés ont connues jusqu'à nos jours ainsi que les relations qu'elles ont, de tous temps, entretenu avec leurs milieux. Elle intègre également les grandes préoccupations sociétales et environnementales actuelles.

**Axe 1 :** Humanités de la fin du Pléistocène inférieur et du Pléistocène moyen

**Axe 2 :** Humanités du Pléistocène supérieur et du début de l'Holocène

**Axe 3 :** Les expressions graphiques pariétales en contexte

**Axe 4 :** Premières communautés paysannes : VI<sup>e</sup> millénaire – première moitié du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère

**Axe 5 :** Affirmation et structuration des sociétés rurales et préurbaines : VI<sup>e</sup> millénaire – IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère

**Axe 6 :** Le phénomène urbain de l'Âge du fer à l'Époque contemporaine

**Axe 7 :** Espace rural, peuplement et production agricole du second Âge du fer à l'Époque contemporaine

**Axe 8 :** Les pratiques rituelles : lieux de culte, espaces funéraires et autres formes d'expression, du Néolithique à l'Époque contemporaine

**Axe 9 :** Économies de production des âges des métaux

**Axe 10 :** Lieux de pouvoir des périodes médiévale et moderne

**Axe 11 :** Archéologie des sociétés amérindiennes et inuites pré- et post-contact

**Axe 12 :** Archéologie du monde contemporain

**Axe 13 :** Archéologie des conflits

**Axe 14 :** Archéologie des paysages

**Axe 15 :** Territoires maritimes, fluviaux et lacustres

**Axe 16 :** Archéologie du soin et de la santé

## Liste des abréviations

### ■ Organisme de rattachement des responsables de fouille

BEN : Bénévole  
 COL : Collectivité territoriale  
 CNRS : Centre national de la recherche scientifique  
 DOC : Doctorant ou post-doctorant  
 EP : Entreprise privée  
 INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives  
 MC : Ministère de la culture (SDA - DGPA)  
 SUP : Enseignement supérieur

FPr : Fouille programmée  
 MH : Fouille avant travaux sur Monuments Historiques  
 OPD : Opération préventive de diagnostic  
 PA : Prospection aérienne  
 PAN : Analyses  
 PCR : Projet collectif de recherche  
 PRD : Prospection diachronique  
 PRS : Prospection avec matériel spécialisé  
 PRM : Prospection au détecteur de métaux  
 PRT : Prospection thématique  
 PS : Prospection subaquatique  
 RA : Relevé d'architecture  
 RAR : Relevé d'art rupestre  
 SD : Sondage  
 SU : Sauvetage urgent

### ■ Nature de l'opération

AET : Autre étude  
 APP : Aide à la préparation de publication  
 DOC : Etude documentaire  
 FP : Fouille préventive

## Tableau général des opérations autorisées

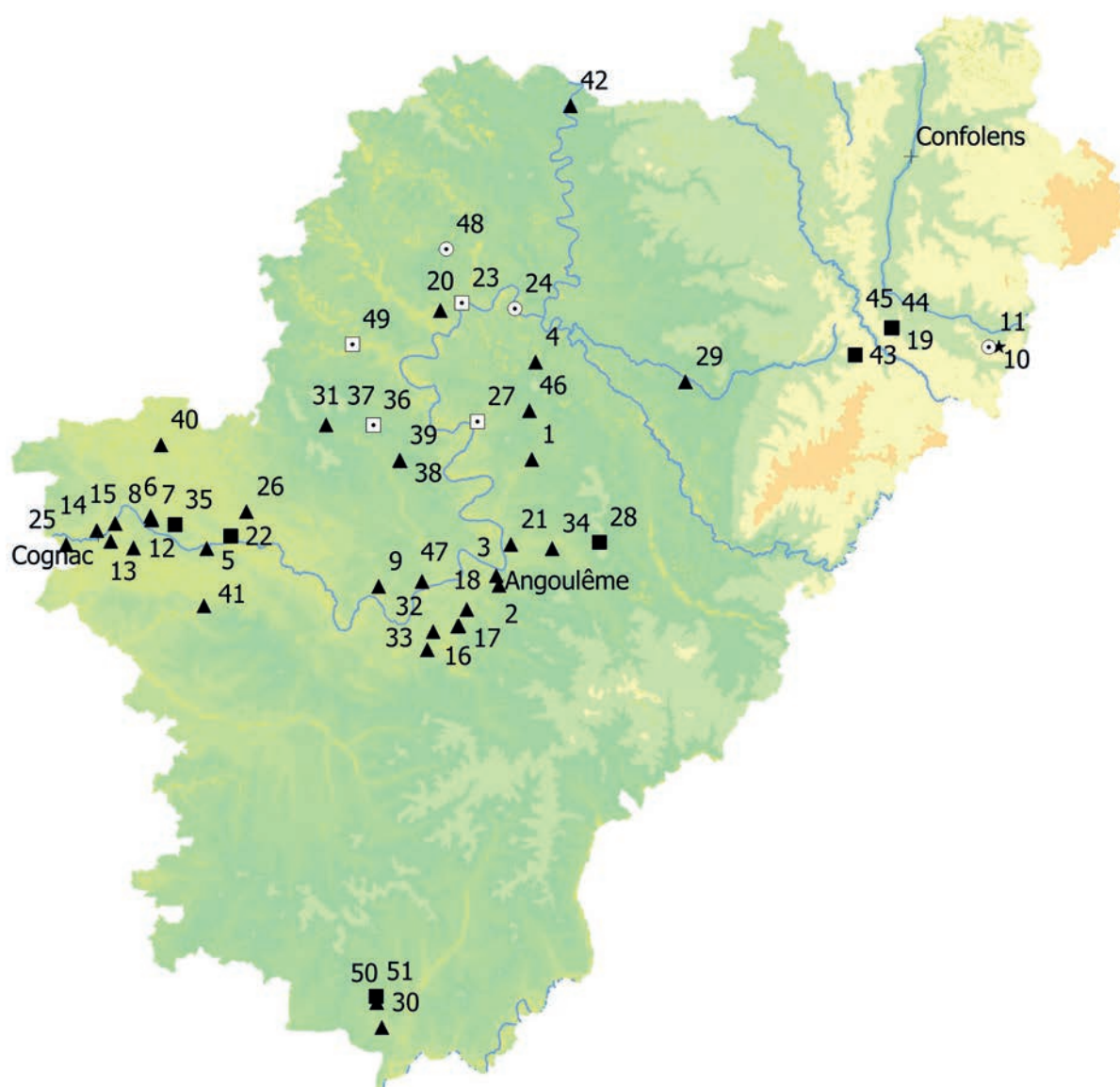
|                                      | Charente  | Charente Maritime | Corrèze   | Creuse    | Dordogne  | Gironde   | Landes    | Lot-et-Garonne | Pyrénées-Atlantiques | Deux-Sèvres | Vienne    | Haute-Vienne | Opérations interdépartementales | TOTAL      |
|--------------------------------------|-----------|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------|----------------------|-------------|-----------|--------------|---------------------------------|------------|
| Analyse                              |           |                   |           |           | 4         |           |           |                |                      |             |           | 1            |                                 | 5          |
| Autre étude                          |           | 1                 |           |           | 1         |           |           |                |                      |             |           |              |                                 | 2          |
| Aide à la préparation de publication |           |                   | 1         |           | 2         |           |           |                | 1                    |             |           |              |                                 | 4          |
| Étude documentaire                   |           |                   |           |           | 1         |           |           |                |                      |             |           |              |                                 | 1          |
| Fouille préventive                   | 8         | 6                 | 1         |           | 6         | 4         | 2         | 8              | 4                    | 4           | 4         | 3            |                                 | 50         |
| Fouille programmée                   | 2         | 9                 | 4         | 3         | 12        | 3         | 1         | 1              | 6                    |             | 8         | 2            |                                 | 51         |
| Fouille avant MH                     |           |                   |           |           | 1         |           |           | 1              |                      |             |           |              |                                 | 2          |
| Diagnostic préventif                 | 34        | 64                | 7         | 10        | 32        | 26        | 10        | 16             | 10                   | 11          | 25        | 36           |                                 | 281        |
| Projet collectif de recherche (PCR)  | 1         | 2                 |           | 1         | 6         | 2         |           |                | 3                    |             | 1         | 1            | 6                               | 23         |
| Prospection diachronique             | 1         | 7                 | 3         | 2         | 1         |           |           |                |                      |             | 3         |              | 3                               | 20         |
| Prospection au détecteur de métaux   |           |                   |           |           |           | 1         | 1         | 4              | 2                    |             |           |              |                                 | 8          |
| Prospection avec matériel spécialisé | 2         |                   |           |           | 1         | 2         |           | 3              | 1                    | 1           | 2         |              |                                 | 12         |
| Prospection thématique               | 1         | 2                 |           |           | 5         | 5         | 2         | 1              | 4                    | 1           | 2         |              | 1                               | 24         |
| Prospection subaquatique             |           |                   |           |           | 1         |           | 2         |                |                      |             |           |              |                                 | 3          |
| Relevé d'architecture                |           |                   |           |           |           |           | 1         |                |                      |             |           |              |                                 | 1          |
| Relevé d'art rupestre                |           |                   |           |           | 6         |           |           |                |                      |             |           |              |                                 | 6          |
| Sondage                              | 3         | 3                 | 2         | 4         | 3         | 2         | 2         | 1              | 8                    |             | 2         | 2            |                                 | 32         |
| <b>Total</b>                         | <b>52</b> | <b>94</b>         | <b>18</b> | <b>20</b> | <b>82</b> | <b>45</b> | <b>21</b> | <b>35</b>      | <b>39</b>            | <b>17</b>   | <b>47</b> | <b>45</b>    | <b>10</b>                       | <b>525</b> |

# NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

| N°     |                          |                                                          |                             |       |     | N° | P. |
|--------|--------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------|-------|-----|----|----|
| 207669 | ANAIS                    | Churet                                                   | BRUNIE David                | INRAP | OPD | 1  | 38 |
| 207635 | ANGOULÊME                | Belle-vue                                                | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 2  | 38 |
| 207405 | ANGOULÊME                | 33 rue Saint-Ausonne                                     | BRUNIE David                | INRAP | OPD | 3  | 38 |
| 207612 | AUSSAC-VADALLE           | Carrière de la Forêt de la Boixe, phase 2B               | MOUTARDE Bénédicte          | INRAP | OPD | 4  | 39 |
| 207564 | BOURG-CHARENTE           | Rue de Landolle, Les Bernardières                        | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 5  | 39 |
| 207493 | BOUTIERS-SAINT-TROJAN    | La Grande Terre                                          | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 6  | 39 |
| 207468 | BOUTIERS-SAINT-TROJAN    | Église Saint-Trojan                                      | MONTIGNY Adrien             | INRAP | OPD | 7  | 40 |
| 207455 | BOUTIERS-SAINT-TROJAN    | Saint-Trojan, rue du Planty                              | MONTIGNY Adrien             | INRAP | OPD | 8  | 40 |
| 207505 | CHAMPMILLON              | Église Saint-Vincent                                     | MONTIGNY Adrien             | INRAP | OPD | 9  | 40 |
| 207063 | CHASSENON                | De Cassinomagus à Chassenon                              | SICARD Sandra               | COL   | PCR | 10 | 41 |
| 207507 | CHASSENON                | Prospection                                              | PELPEL Laurent              | BEN   | PRD | 11 | 41 |
| 207451 | CHÂTEAUBERNARD           | La Doue                                                  | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 12 | 41 |
| 207478 | COGNAC                   | Rues de Montesquieu et de l'Hôpital                      | BRUNIE David                | INRAP | OPD | 13 | 42 |
| 207536 | COGNAC                   | Rue de la Groie                                          | GUILLIN Sylvain             | INRAP | OPD | 14 | 42 |
| 207614 | COGNAC                   | 10 Place de la Salle Verte                               | LOEUIL Pascal               | INRAP | OPD | 15 | 43 |
| 207656 | COURONNE (LA)            | Rue de la Libération                                     | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 16 | 43 |
| 207521 | COURONNE (LA)            | Le Bourg, place de la Gare                               | MONTIGNY Adrien             | INRAP | OPD | 17 | 43 |
| 207611 | COURONNE (LA)            | Route de Breuty, Le Joco                                 | MOUTARDE Bénédicte          | INRAP | OPD | 18 | 44 |
| 207424 | EXIDEUIL                 | Maison Neuve, Grands Prés, Renfermes, RN 141 (lot 2-AF6) | KEROUANTON Isabelle         | INRAP | FP  | 19 | 44 |
| 207623 | FOUQUEURE                | Le Bourg, rue du Petit Mairat                            | LECONTE Sonia               | INRAP | OPD | 20 | 46 |
| 207452 | GOND-PONTOUVRE           | Rue Jean Moulin, les Prés Négriers                       | CONNET Nelly                | INRAP | OPD | 21 | 47 |
| 207563 | JARNAC                   | Quai du fleuve Charente                                  | LETUPPE Jonathan            | EP    | FP  | 22 | 47 |
| 207510 | LUXÉ                     | La Terne                                                 | PEIGNOT Sasha               | BEN   | SD  | 23 | 48 |
| 207579 | MANSLE                   | Les Étroits, fleuve Charente                             | PEIGNOT Sasha               | BEN   | PMS | 24 | 49 |
| 207470 | MERPINS                  | Rue du château                                           | MAITAY Christophe           | INRAP | OPD | 25 | 49 |
| 207552 | MÉTAIRIES (LES)          | La Tenaie, champ du Four et de la Ligne                  | LOEUIL Pascal               | INRAP | OPD | 26 | 51 |
| 207508 | MONTIGNAC-CHARENTE       | Tour maitresse et place Taillefer                        | PELLETIER Baptiste          | DOC   | SD  | 27 | 52 |
| 207557 | MORNAC                   | Les Grands Champs                                        | BEC-DRELON Noisette         | EP    | FP  | 28 | 53 |
| 207495 | PINS (LES)               | Route des Garennes, Le Puy                               | CONNET Nelly                | INRAP | OPD | 29 | 55 |
| 207504 | RIOUX-MARTIN             | Le Bourg                                                 | GUILLIN Sylvain             | INRAP | OPD | 30 | 56 |
| 207613 | ROUILLAC                 | Loumeau-Massicote                                        | BRUNIE David                | INRAP | OPD | 31 | 56 |
| 207502 | ROULLET-SAINT-ESTÈPHE    | Les Chaumes, lot 1                                       | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 32 | 56 |
| 207450 | ROULLET-SAINT-ESTÈPHE    | Rue Pierre Martin Fouillouse                             | MAITAY Christophe           | INRAP | OPD | 33 | 57 |
| 207492 | RUELLE-SUR-TOUVRE        | Le Plantier du Maine Gagneau II                          | AUDÉ Valérie                | INRAP | OPD | 34 | 57 |
| 207638 | SAINT-BRICE              | Abbatiale de Châtres – restauration du choeur            | MONTIGNY Adrien             | INRAP | FP  | 35 | 58 |
| 207583 | SAINT-CYBARDEAUX         | Le sanctuaire des Bouchauds                              | CARPENTIER Lucie            | COL   | FPR | 36 | 58 |
| 207500 | SAINT-CYBARDEAUX         | Le théâtre des Bouchauds                                 | EPHREM Brice                | EP    | FPR | 37 | 59 |
| 207551 | SAINT-GENIS-D'HIERSAC    | Chemin du Clou                                           | LOEUIL Pascal               | INRAP | OPD | 38 | 59 |
| 207673 | SAINT-GENIS-D'HIERSAC    | Le Clou II                                               | LOEUIL Pascal               | INRAP | OPD | 39 | 60 |
| 207465 | SAINTE-SEVÈRE            | Forêt de Jamac, phases 3 et 4                            | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 40 | 60 |
| 207520 | SEGONZAC                 | Avenue de la Grande Champagne                            | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 41 | 60 |
| 207544 | TAIZÉ-AIZIE              | Chemin des Romains                                       | BRUNIE David                | INRAP | OPD | 42 | 60 |
| 207469 | TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE | Genouillac, Les Fayards                                  | CURÉ Anne-Marie             | EP    | FP  | 43 | 61 |
| 207440 | TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE | Suris, Le Quérois, RN 141 (AF1)                          | BOUCHET Marion              | EP    | FP  | 44 | 62 |
| 207441 | TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE | La Péruse, Pranzac, RN 141 (AF4)                         | RECCHIA Johanna             | EP    | FP  | 45 | 64 |
| 207682 | TOURRIERS                | 1 Rue de la perroquerie                                  | MARTINS David               | INRAP | OPD | 46 | 66 |
| 207587 | TROIS-PALIS              | Place de l'église, rue du Bourg                          | MONTIGNY Adrien             | INRAP | OPD | 47 | 66 |
| 207705 | TUSSON                   | Le Petit Dognon                                          | MATHÉ Vivien                | SUP   | PMS | 48 | 67 |
| 207571 | VAL-D'AUGE               | Bonneville, Le Bras Melon                                | MAITAY Christophe           | INRAP | SD  | 49 | 68 |
| 207547 | YVIERS                   | 34 route de la Plaine, La Couaille                       | LECONTE Sonia               | INRAP | OPD | 50 | 71 |
| 207497 | YVIERS                   | 3 route du Rassat                                        | MAGUER Patrick              | INRAP | FP  | 51 | 71 |



## NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

Antiquité

#### ANAIIS Churet

Suite à la demande de permis d'aménager par la SAS 3KGB pour la construction d'un lotissement, une opération de diagnostic représentant une superficie de 19 197,59 m<sup>2</sup>, s'est déroulée au mois d'octobre 2021.

Elle a permis la mise au jour des vestiges extrêmement arasés d'un établissement rural en grande partie hors emprise. Installés sur le versant exposé à l'est de la vallée de l'Argence, deux murs, formant angle droit, associés à une petite citerne constituent les

principaux éléments dégagés. Le mobilier bien qu'en faible quantité permet de situer chronologiquement l'ensemble au Haut-Empire romain, sans doute dans le courant du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. ou le début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Inédits, ces vestiges complètent notre connaissance, déjà importante, de l'occupation du sol de la vallée de l'Argence.

Brunie David

#### ANGOULÊME Belle Vue

Les sondages n'ont permis la découverte d'aucun vestige anthropique. L'emprise étudiée semble toujours avoir eu un usage agro-pastoral.

Elle s'inscrit aujourd'hui dans une zone en pleine urbanisation.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

#### ANGOULÊME 33 rue Saint-Ausonne

Suite à la demande anticipée de prescription d'archéologie pour le projet de réhabilitation du 33 rue Saint-Ausone à Angoulême (parcelle CD 862-865), une opération de diagnostic d'une superficie de 1 792,8 m<sup>2</sup>, s'est déroulée au mois de janvier 2021. L'opération a permis la mise en évidence d'un remblai homogène

et stérile sur l'ensemble du terrain dont la puissance varie de 1 m à 2,70 m. La présence de sépultures d'époque médiévale dans ce secteur de la ville n'a pu être confirmée.

Brunie David

## AUSSAC-VADALLE

### Carrière de la Forêt de la Boixe phase 2B

Le diagnostic mené à Aussac-Vadalle sur la phase 2B du projet d'extension de la carrière de la Forêt de la Boixe, fait suite à une première opération de diagnostic réalisée sous la direction de V. Audé (INRAP) en 2017. L'emprise du diagnostic de 34 000 m<sup>2</sup> s'assied sur le plateau calcaire du Kimméridgien inférieur débité en petites plaquettes à bancs peu épais. La couverture sédimentaire est presque inexistante et consiste en altérites argileuses mêlées à des plaquettes remontées par les labours et colluvionnées.

Treize tranchées ont été ouvertes et n'ont permis de mettre au jour que les vestiges d'ornières du chemin de la Croisée à Nanclars présent sur le cadastre napoléonien et cultivé depuis 1975. Il n'est pas conservé dans toutes les tranchées et avait déjà été mis en évidence en 2017 (Audé 2017).

Malgré un environnement archéologique relativement riche à la marge des forêts de la Boixe et de la Braconne où sont recensés nombre de mégalithes néolithiques et sites liés à l'activité sidérurgique, notamment à l'époque médiévale, les résultats de cette opération, comme en 2017, sont bien décevants. Au regard de la situation topographique et de la forte érosion des sols, cet état de fait n'est sans doute pas étonnant. Toutefois, pour les phases de diagnostic à venir, rien n'exclut dans ce contexte la possibilité de rencontrer des vestiges excavés, des formations karstiques qui pourraient jouer le rôle de piège, et ponctuellement, surtout au sud des parcelles, la préservation de quelques séquences porteuses.

Moutarde Bénédicte

*Protohistoire,  
Moyen Âge*

## BOURG-CHARENTE

### Rue de Landolle, les Bernardières

La parcelle étudiée s'étend entre 40 et 150 m au sud-est de l'église romane de Bourg-Charente dont elle est séparée par une rue terrassée en déblai, visible sur le cadastre de 1849.

Trois périodes ont été perçues au cours de cette opération. Le mobilier protohistorique n'a pu être mis en relation avec des structures synchrones du fait de la présence de la nécropole au-dessus.

Il semble que cet horizon, apparemment en place au droit d'un sondage manuel, soit partiellement remanié par les creusements pour les inhumations au sein d'une nécropole médiévale en relation avec

l'église romane et le prieuré de Bourg-Charente situés juste au nord-est.

Les rares tessons du haut Moyen Âge pourraient révéler une origine funéraire dès cette époque, avec un important développement au cours de la période médiévale, suivi d'un oubli total à l'époque moderne. En l'état actuel de nos recherches documentaires aucune source n'en fait état.

Quelques structures agraires, fosses d'arbres et des fossés parcellaires, non orientés comme le bourg médiéval, complètent cet ensemble.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

## BOUTIERS-SAINT-TROJAN

### La Grande Terre

Ce diagnostic archéologique réalisé sur une parcelle située au lieu-dit la Grande n'a pas permis la découverte de vestiges ou d'indices anthropiques. Cette parcelle, semble avoir toujours eu une fonction agropastorale. Nous ignorons de quel domaine antique

elle dépendait, soit de celui découvert au lieu-dit les Sablons ou un autre plus au nord-est, la parcelle étant limitrophe aux deux.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

## BOUTIERS-SAINT-TROJAN

### Église de Saint-Trojan

Cette intervention est liée au projet de restauration de l'église Saint-Trojan. Cette église est située dans l'actuel bourg de Saint-Trojan à l'est de la commune de Boutiers-Saint-Trojan. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipé avant définition du projet de restauration porté par la commune de Boutiers-Saint-Trojan suite à l'étude préalable effectuée en 2019 par Denis Dodeman ACMH. L'église Saint-Trojan est inscrite à l'inventaire supplémentaires des Monuments Historiques depuis le 16 octobre 1952.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 1 640 m<sup>2</sup>, a été mené par deux à trois agents de l'INRAP du 27 janvier au 2 février 2021. Cinq sondages de dimensions variables ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 5 tonnes dotée d'un godet de curage de 1,50 m. Les décapages ont été effectués par passes plus ou moins fines jusqu'au substrat rocheux.

L'implantation des sondages a été déterminée lors d'une réunion préalable durant laquelle la zone d'intervention a, de fait, été réduite de manière à laisser l'accessibilité à des habitations. Ces sondages ont été répartis au nord, à l'ouest et au sud de l'église. À une exception près, ils ont été implantés au contact de l'édifice. Les cinq sondages réalisés lors de ce diagnostic ont permis d'atteindre le terrain naturel en plusieurs endroits à des profondeurs variant de 10 à 70 cm.

Sans surprise au regard du contexte archéologique, plusieurs structures funéraires, sépultures et réductions, ont été mises au jour en différents points de l'emprise. Elles s'accompagnent d'autres structures fossoyées dont la fonction n'a pas pu être déterminée.

L'un des apports de cette opération est la mise en évidence d'une occupation antérieure aux parties les plus anciennes de l'église Saint-Trojan, c'est-à-dire au XI<sup>e</sup> siècle. Ce point est conforté par la mise au jour de quelques tessons de céramique dont les datations s'échelonnent du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle.

Au nord de l'église, différentes structures archéologiques, essentiellement des sépultures, sont creusées dans le substrat calcaire qui apparaît ponctuellement à une dizaine de centimètres de profondeur.

Certains vestiges se situent directement au contact des élévations de l'église Saint-Trojan et dans certains cas passent sous les maçonneries. À l'ouest de l'église, des sépultures apparaissent dès 30 cm de profondeur et se répartissent sur au moins trois niveaux. Au sud, des sépultures sont également présentes sur au moins trois niveaux mais elles apparaissent à partir de 60 cm de profondeur.

Montigny Adrien

## BOUTIERS-SAINT-TROJAN

### Saint-Trojan, rue du Planty

Cette intervention est liée à un projet de construction d'une maison individuelle en bordure du bourg de Saint-Trojan sur la commune de Boutiers-Saint-Trojan. L'emprise se situe à environ 60 m de l'église Saint-Trojan dont une partie des élévations est attribuable au XI<sup>e</sup> siècle.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 690 m<sup>2</sup>, a été mené par deux agents de l'INRAP les 25 et 26 janvier 2021. Trois sondages de dimensions variables, représentant une surface de 49,60 m<sup>2</sup>, ont

été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 6,5 t dotée d'un godet de curage de 1,50 m.

Ces trois sondages ont été menés jusqu'au substrat rocheux sur l'intégralité de leur surface ; celui-ci apparaissant à des profondeurs variant de 25 à 65 cm. Aucune structure archéologique ni aucun élément de mobilier n'a été mis au jour.

Montigny Adrien

## CHAMPMILLON

### Église Saint-Vincent

Cette intervention est liée au projet de restauration de l'église Saint-Vincent, église paroissiale de Champmillon. Au regard d'une demande anticipée par la commune de Champmillon, le Service régional

de l'archéologie a prescrit un diagnostic concernant les abords de l'église Saint-Vincent. Cette église est classée au titre des monuments historiques depuis le 23 mars 1904.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 1 350 m<sup>2</sup>, a été mené par deux à trois agents de l'INRAP du 15 au 22 mars 2021. Sept sondages de dimensions variables ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 8 t. Ces sondages ont été répartis tout autour de l'église, de façon à documenter l'ensemble de l'emprise prescrite, en fonction de l'espace disponible et de différentes contraintes.

Ces sept sondages ont permis de collecter des informations relatives au terrain sur lequel l'église Saint-Vincent a été érigée, à l'église en elle-même et au cimetière paroissial qui l'entourait.

Le substrat calcaire a ainsi été atteint dans cinq sondages à des altimétries relativement homogènes, proches de 54 m NGF soit à des profondeurs allant de 70 cm à 1,20 m. Il apparaît que le substrat a été mis à nu et probablement aplani pour la construction de l'église. En effet, aucune trace de niveau d'altération de la roche calcaire ou de terre végétale n'a été observée. Les bases des murs de l'église ne présentent pas de réelles fondations, ce sont des blocs de parement soigneusement dressés qui reposent directement à la surface du substrat.

Concernant l'église, au regard des bases de murs observées dans les différents sondages, il semble qu'elle ait été construite en une seule phase pour ce qui concerne son plan général. Comme cela a déjà été souligné par différents auteurs, les élévations ont en revanche connu de profondes transformations comme la construction d'une file de coupoles qui n'était pas prévue initialement.

Si des fûts de colonne montraient une reconstruction du chevet, ce diagnostic a permis de mettre en évidence un état intermédiaire de cette partie de l'édifice. Cet état pose encore question notamment au niveau du plan intérieur du chœur.

Les différents sondages ont également permis de documenter le cimetière qui entourait l'église. Ces sépultures, généralement bien conservées, sont de différents types et apparaissent à des profondeurs variant de 10 à 90 cm.

De façon anecdotique, il convient de signaler la présence d'une très probable sépulture double.

Montigny Adrien

Antiquité,  
Haut Moyen Âge

## **CHASSENON**

### **De Cassinomagus à Chassenon**

### **Genèse, mutations et réseaux**

### **du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C.**

Cf. rubrique Projets collectifs de recherche

Sicard Sandra

## **CHASSENON**

### **Prospection recherche diachronique**

Notice non parvenue.

Pelpel Laurent (BEN)

## **CHATEAUBERNARD**

### **La Doue**

Ce diagnostic archéologique réalisé dans un secteur archéologique sensible, à la Doue commune de Châteaubernard, a permis la découverte de traces ténues d'un fossé parcellaire ancien qui ne correspond pas à l'orientation à 21° est des fossés parcellaires antiques observés au Mas de la Cour à 100 m à l'ouest, ni à celle du cadastre de 1820. Sous toutes réserves, il

pourrait s'agir d'une limite de la fin de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge ?

Le diagnostic a documenté l'information relative à la couverture sédimentaire.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

## COGNAC Rues Montesquieu et de l'Hôpital

En périphérie sud-ouest de la ville de Cognac, les terrains concernés par le projet de réaménagement du site de l'ancien hôpital et l'extension du lotissement du Fief aux Dames, d'une superficie voisine de 13 ha ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique à la fin de l'hiver 2021.

L'opération de diagnostic a permis la caractérisation d'un complexe pédosédimentaire que quelques rares vestiges mobiliers rapportent aux périodes néolithique et protohistorique. Une datation 14C réalisée dans ce niveau a permis de dater une phase de fonctionnement de ce pédocomplexe du néolithique final. Ces résultats complètent d'autres données acquises lors d'opérations de diagnostic dans ce secteur du Cognacais, par exemple à Genté (Maguer, 2021) et au nord de Cognac (Guillin, 2021). L'opération a

également permis la caractérisation d'une occupation au cours du Paléolithique moyen. Les vestiges mis au jour, essentiellement lithiques, sont conservés sur une superficie de près de 9 000 m<sup>2</sup>, à la faveur d'une dépression scellée rapidement par une importante sédimentation éolienne. Certains éléments permettent de proposer prudemment un rattachement de ce site au Paléolithique moyen ancien, peu documenté dans le contexte régional.

Brunie David

- Guillin, 2021
- Guillin S. : *Nouvelle Aquitaine, Charente, Cognac, rue de la Groie*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, NA&OM, 2021, p.
- Maguer, 2021
- Maguer P. : *Nouvelle Aquitaine, Charente, Genté, La Combe des Gourdins*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap NA&OM, 2021, 58 p.

## COGNAC Rue de la Groie

Cette opération archéologique prescrite par les services de l'État portait sur deux parcelles d'environ 3 ha à Cognac, rue de la Groie.

À l'issue de l'opération archéologique, de nombreuses structures ont pu être mises au jour.

Elles se situent dans un des nouveaux quartiers des années 50 : celui de Crouin. La toponymie même de « Crouin » vient de sa situation géographique, en hauteur, sur un promontoire. Effectivement, le quartier est bien enclavé entre l'Antenne au nord et la Charente au sud.

Trente sondages ont été ouverts sur l'ensemble des deux parcelles représentant environ 7,5 % de taux d'ouverture.

La première parcelle diagnostiquée est la parcelle 158, la plus au nord où 12 tranchées ont été ouvertes. Celles-ci n'ont livré qu'une seule structure archéologique et seuls des silex résiduels taillés par l'Homme pourraient éventuellement confirmer une occupation, à priori, du Paléolithique moyen.

Dans la seconde parcelle, dix-huit tranchées ont été mises en œuvre sur un peu plus des 1,4 ha.

Parmi les tranchées ouvertes, certaines se sont révélées positives et ont permis de circonscrire six zones d'études qui ont amené à conclure que, exceptées des fosses « profondes » à l'extrémité ouest

de l'emprise, l'essentiel de l'occupation se développe à l'est et, a minima, sur une surface d'environ 6 000 m<sup>2</sup>.

Cette occupation se caractérise par la présence de TP, fosses, blocs calcaires et par un fossé mais qui pourrait être un peu plus récent ; une faible présence de mobilier archéologique sur l'ensemble du site étant aussi à souligner.

La majorité des trous de poteaux n'a pas permis, au seul stade du diagnostic, d'entrevoir des formes de bâtiments ou autres structures d'habitat.

Un petit ensemble dans la zone 5 est sorti du lot avec une probable hutte dont la mise au jour d'un silex paléolithique permet d'assurer la présence de l'Homme dès cette période.

De même, la datation par 14 C d'un os de cerf dans une fosse profonde et les quelques éléments lithiques mettent en exergue une autre occupation plus récente du Néolithique moyen.

L'étude géomorphologique du site a aussi permis de différencier ces périodes notamment avec l'existence sur l'ensemble du site d'un paléosol (Bt) marquant le Néolithique. Les structures s'ouvrant dans ce paléosol sont, de facto, au moins, néolithiques ; celles s'ouvrant dans les loess pourraient être paléolithiques.

Guillin Sylvain



## COGNAC

### 10 Place de la Salle verte

Le diagnostic mené au 10 place de la Salle Verte sur une surface de 12 000 m<sup>2</sup> a mis en évidence une partie du couvent des Cordeliers hors les murs qui s'implante sur le plateau dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle avant sa destruction lors de la Fronde en novembre 1651. Une zone d'inhumation a été mise au jour, ainsi que de nombreux murs qui participent au couvent, un chemin qui semble perdurer du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et enfin un imposant puits. Au pied du plateau, c'est une plateforme de pierres et de terres peut-être reliée par un petit canal à la rivière Charente qui semble s'étaler pratiquement au pied du plateau où se trouve

l'occupation médiévale. Sa fonction est incertaine mais il peut s'agir d'un quai ou de la plateforme d'un moulin. Enfin, le haut Moyen Âge est représenté par un petit fossé. Au plus près de la rivière, sous le parking actuel, un petit aménagement de berge du XIII<sup>e</sup> siècle a été aperçu dans les dépôts alluvionnaires ainsi qu'un ensemble de tranchées comblées récemment qui participent peut-être à un jardin paysagé aménagé entre la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle et la première partie du XX<sup>e</sup> siècle.

Loeuil Pascal

## LA COURONNE

### Rue de la Libération

Ce diagnostic archéologique, rue de la Libération, dans un secteur archéologique mal documenté a fourni de rares données anthropiques. Les tranchées réalisées ont permis d'appréhender que la couverture sédimentaire de très faible épaisseur n'a pas permis la

préservation de vestiges. Deux fosses d'extraction ont été découvertes rappelant celles mises au jour rue du Stade, parcelle contiguë de l'assiette de l'emprise.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

## LA COURONNE

### Le Bourg, Place de la gare

Cette intervention est liée au projet d'aménagement d'un pôle d'échange multimodal sur la commune de La Couronne. La prescription fait suite à une démarche de diagnostic anticipé.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 13 257 m<sup>2</sup>, a été mené par deux agents de l'INRAP du 29 au 31 mars puis du 6 au 8 avril 2021. Douze sondages de dimensions variables ont été effectués, sur une emprise réduite à 7 000 m<sup>2</sup>, à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 tonnes. Ils ont été réalisés en fonction des diverses contraintes liées à une intervention en zone de voirie en contexte urbain. Ces contraintes correspondent notamment à une nécessité

de maintenir l'accès à des bâtiments, tels qu'une maison médicale et des aménagements de la SNCF, ainsi qu'à la présence de nombreux réseaux.

Les douze sondages réalisés lors de ce diagnostic ont permis d'atteindre le terrain naturel à une altitude constante. Ce point s'explique par d'importants terrassements liés à l'activités ferroviaires du lieu. En conséquences les seuls niveaux et structures observés sont postérieurs à ces terrassements et uniquement liés à l'activité ferroviaire et au réaménagement de l'emprise en espace public.

Montigny Adrien

## LA COURONNE

### Route de Breuty, le Joco

Le diagnostic mené à La Couronne au lieu-dit le Jonco, route de Breuty, en amont d'un projet de lotissement, a été l'occasion d'aborder un secteur récemment loti, près du hameau de Breuty situé dans la vallée de la Charreau à une dizaine de kilomètres d'Angoulême. La commune de La Couronne a un patrimoine archéologique riche et diversifié, toutes périodes confondues. Au plus près de l'emprise prescrite, la découverte de sarcophages et d'une fibule dans l'un d'eux fut signalée en 1904. Des éléments d'industrie lithique sont mentionnés dans la vallée à Breuty en 1868.

L'emprise se situe sur la moitié du versant nord du plateau de Mognac et s'assied sur l'étage inférieur du Turonien composé de calcaires blancs tendres, de calcaires argileux et de calcaires marneux à huîtres (C3a). L'affleurement calcaire apparaît en fond de fouille entre 0,20 et 0,40 m sous le sol actuel. Il se présente sous la forme de bancs calcaires tendres griffés au sud du terrain et témoignant d'un violent sous-solage qui aura certainement activé l'érosion des sols dont la mécanique était d'emblée assurée par la pente du versant et la nudité des terrains au moins depuis la première moitié du XIXe siècle. Ensuite se développe, sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur tout au plus, des colluvions grossières et sans doute assez récentes, composées d'argile marneuse beige avec d'abondants cailloux et cailloutis calcaires roulés. Elles sont alimentées par l'érosion de l'affleurement calcaire et témoignent d'une absence de sol lors de leur développement. Enfin sur 15 à 20 cm d'épaisseur à peine, l'horizon pédologique actuel se caractérise par un limon argileux calcaire brun avec de nombreux clastes calcaires roulés d'un module moyen inférieur à 3 cm.

L'exploitation de la parcelle en jardin aura donc permis de maintenir un sol.

Sept tranchées ont été ouvertes et ont permis de mettre en évidence six fosses de plantation d'époque contemporaine, un fossé parcellaire et quatre fosses sépulcrales antérieures au fossé qui recoupe l'une d'entre elles. L'une d'elles a été intégralement fouillée et a permis le prélèvement d'un échantillon dentaire daté par radiométrie entre la fin du IXe et la fin du Xe siècle. L'individu est un sujet féminin déposé sur le dos, tête à l'ouest, les jambes en extension, les bras repliés et les mains ramenées sur la clavicule gauche, sans dépôt ni parure. Une autre sépulture a été partiellement fouillée dans le fond de laquelle, à l'ouest, ont été retrouvées des dents de lait et premières molaires appartenant à un enfant entre 4 et 7 ans. Ces sépultures alto-médiévales appartiennent à un ensemble funéraire dont on peine à cerner l'extension, si ce n'est la limite septentrionale, mais qui s'étend très probablement à l'est et à l'ouest de l'emprise. Il est possible que ce petit groupe d'inhumés fasse partie d'un plus vaste ensemble, cimetière rural ou nécropole, auquel il est tentant de rapprocher les sarcophages découverts à la fin du XIXe siècle. Malheureusement, ce diagnostic archéologique ne suffira pas à l'attester, non plus qu'une expertise plus poussée, puisque celle-ci serait, quoiqu'il en soit, contrainte aux limites exiguës du projet. La difficulté vient aussi du fait que les informations concernant les découvertes anciennes sont lacunaires.

En revanche, il est certain que pour la compréhension de ce secteur prometteur, il conviendra d'y suivre tous les éventuels travaux à venir, car nous n'avons ici apporté qu'une bien petite pierre à l'édifice.

Moutarde Bénédicte

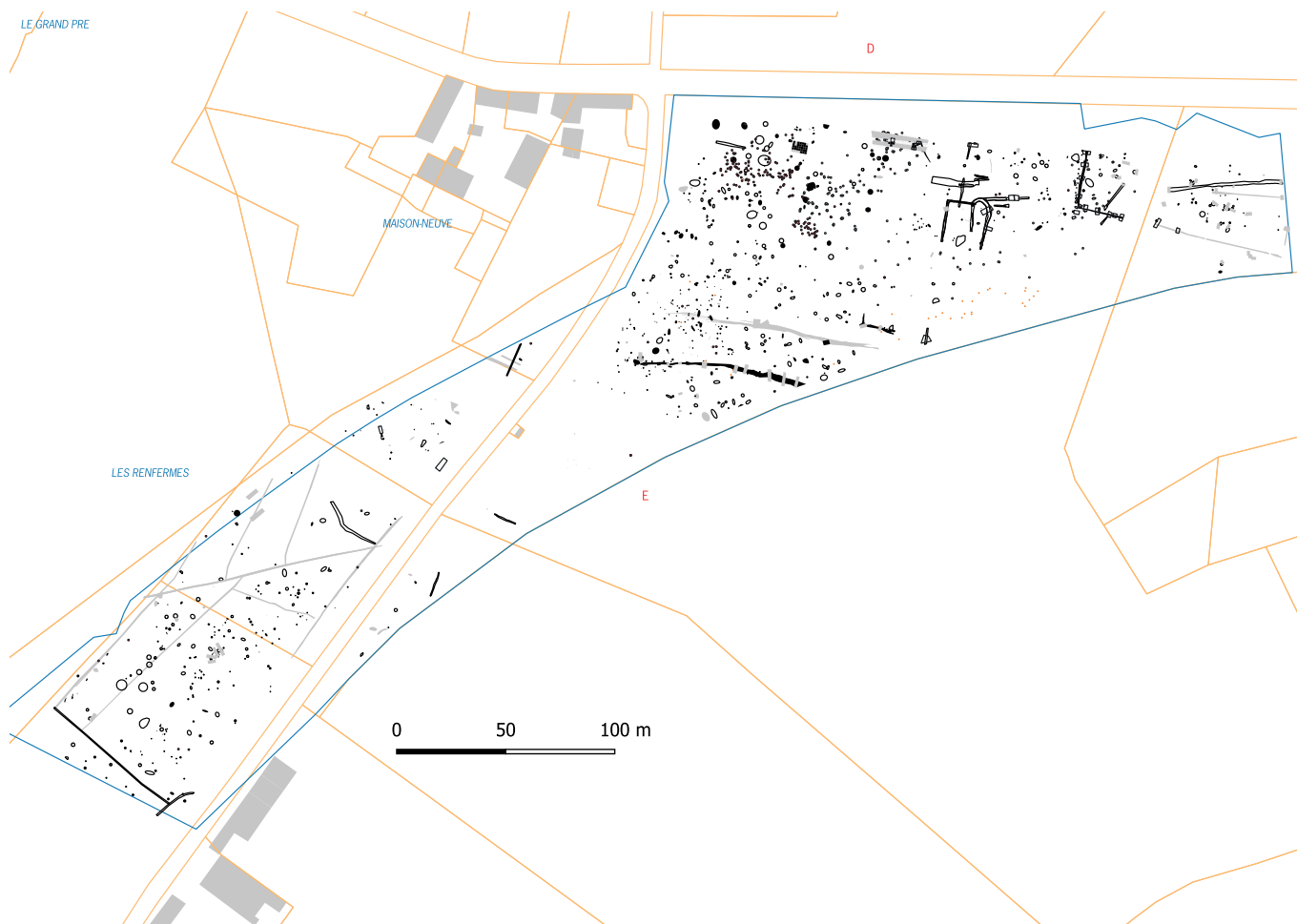
## EXIDEUIL

### Maison Neuve, Grands Prés, Renfermes, RN141 (lot 2-AF6)

L'opération de fouille s'inscrit dans les aménagements préalables à la mise en 2 x 2 voies de la RN 141. Inscrite au schéma directeur routier national en tant que grande liaison d'aménagement du territoire, la RN 141 est un maillon de la Route Centre Europe Atlantique.

Portion occidentale de la RCEA, la RN 141 relie Saintes à Limoges et constitue l'une des principales liaisons routières transversales entre le Massif central et la côte atlantique.

L'emprise de la fouille est implantée dans le quart nord-est du département de la Charente, en Charente Limousine. C'est un espace de transition entre les hauts plateaux du socle cristallin du Limousin et les bas plateaux calcaires de l'Angoumois, formant l'interfluve entre la Charente et la Vienne. La position de ce secteur, largement sous-documenté par l'archéologie, en fait un secteur particulièrement intéressant d'un point de vue culturel, à la charnière entre plusieurs entités culturelles, toutes périodes confondues.



Exideuil, Les Renfermes, Maison Neuve et Grand Pré, fig.1 : Plan en sortie de fouille, non retravaillé. (DAO : I. Kerouanton)

L'opération de fouille a été prescrite le 9 avril 2019, suite au diagnostic réalisé sous la direction de Bénédicte Moutarde (INRAP), du 14 mai au 26 juillet 2018. Ce diagnostic a été effectué sur un linéaire de 7,5 km, pour un total de 54 ha. 324 tranchées de diagnostic avaient alors été ouvertes et plusieurs sites identifiés.

Le site des Renfermes, Maison Neuve et Grand Pré, objet de la présente fouille, est localisé sur la commune d'Exideuil. Dans ce secteur, le diagnostic avait permis de mettre au jour des vestiges d'occupations protohistoriques (structures fossoyées et mobiliers de l'âge du Bronze moyen et du premier âge du Fer), deux fosses profondes, le tout inscrit dans une séquence sédimentaire, incluant paléosol et colluvions.

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 24 novembre au 18 décembre 2020, puis du 29 mars au 27 août 2021, sur une superficie totale de 6 ha. La météo hivernale particulièrement humide nous a amené à interrompre l'opération entre la fin décembre et la fin mars, les engins ne pouvant circuler.

Dans cette emprise, qui inclue diverses zones sur lesquelles nous n'avons pu intervenir (routes, réseaux), un total de 4,3 ha ont été ouverts. Marqué par des paléo-vallons aujourd'hui colmatés, le terrain a été

décapé sur des épaisseurs variant d'une quarantaine de centimètres à près d'1,50 m.

Sur le terrain 1228 structures ont été enregistrées (dont 225 annulées après fouille). Seules 311 structures ont pu être fouillées intégralement ou aux trois-quarts, 688 ne l'ont été qu'à moitié, et le reste n'a fait l'objet que de sondages ponctuels.

Il convient en outre d'ajouter à ce décompte, les 391 lots de mobiliers recueillis hors structure.

234 minutes de terrain et quelques 8158 photos ont été réalisées.

Le rapide examen des mobiliers recueilli révèle deux, voire trois, occupations principales, et quelques périodes de fréquentation des lieux vraisemblablement plus légères :

- Mésolithique : cela reste à confirmer, car le seul élément a priori typique serait un triangle scalène. L'examen des esquilles ou micro-éclats recueillis lors du tamisage d'un secteur apportera peut-être un éclairage sur ce point. En tout état de cause, si Mésolithique il y a, il n'est guère en place, remobilisé au sein d'ensembles postérieurs ;

- Néolithique final ou Bronze ancien : un habitat probablement assez conséquent (mobilier céramique et lithique abondant) devait se développer sur la zone la plus haute. La datation devrait pouvoir être affinée

après examen de la céramique (bien qu'elle soit en très mauvais état).

- Fin du premier âge du Fer ou début du second âge du Fer : l'occupation s'étend de part et d'autre de la route qui sépare l'emprise de fouille. Au sud-ouest, seules quelques structures concentraient l'essentiel du mobilier (abondant dans ces structures), dont le comblement final d'une fosse profonde. Un petit bâtiment sur quatre poteaux pourrait être rapporté à cette période d'occupation (vraisemblablement Tène ancienne, comme l'indiquent quelques éléments céramiques, dont un bord festonné). L'occupation se développe également au nord-est. L'examen de la céramique permettra peut-être de vérifier si l'ensemble est synchrone, ou s'il y a un léger décalage chronologique, signe d'un déplacement de l'occupation ;

- À la fin du second âge du Fer, l'occupation pourrait se structurer avec l'implantation de parcellaire agricole. À ce stade, rien ne permet de l'affirmer, mais l'occupation du terroir paraît alors assez légère.

À ces occupations, il faut encore ajouter 33 fosses profondes. À l'heure de la rédaction de cette présente notice, la phase étude de l'opération n'est pas encore engagée et les datations de ces fosses ne peuvent donc être précisées.

Enfin, l'ensemble du terrain est émaillé de réseaux drainants plus ou moins récents.

Kerouanton Isabelle



Exideuil, Les Renfermes, Maison Neuve et Grand Pré,  
fig.2 : Une des 33 fosses profondes. (Cliché équipe Inrap)

Haut-Empire,  
Haut Moyen Âge

## FOUQUEURE

### Le Bourg, rue du Petit Mairat

Le projet de construction de deux maisons mitoyennes a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine sur un territoire à fort potentiel archéologique. L'intervention a permis de mettre en évidence les vestiges d'une occupation rurale, matérialisés par 26 structures en creux ainsi qu'un espace funéraire, localisé en bordure d'emprise, à l'extrémité septentrionale du projet. Il est vraisemblable que le site s'étende au-delà de l'espace sondé. Les structures se répartissent, du nord au sud, sur une grande moitié est de l'emprise. Représentées majoritairement par des trous de poteaux, elles

comprennent également quelques fosses. L'indigence du mobilier ne permet pas de dater précisément ces vestiges, ni d'assurer leur contemporanéité. Les quelques éléments céramiques recueillis se réfèrent à l'Antiquité, et plus précisément au Haut-Empire. Toutefois ces derniers sont principalement résiduels.

Parallèlement à ces découvertes, deux sépultures, orientées est/ouest, ont été mises au jour au nord du terrain. Celles-ci n'étaient associées à aucun mobilier. Une datation radiocarbone a permis de les rattacher à la période carolingienne.

Leconte Sonia



## GOND-PONTOUVRE

### Rue Jean Moulin, les Prés Négriers

L'emprise du projet de construction rue Jean Moulin à Gond-Pontouvre concerne une surface de près d'un hectare située en position de versant sur la rive droite de la Touvre. La séquence sédimentaire superficielle, constituée d'un cailloutis calcaire anguleux emballé dans une matrice argileuse jaune, forme une couche hétérogène d'une puissance d'environ un mètre. Les observations réalisées ont permis de reconnaître, au décroché du versant et du fond de vallée, l'aménagement par des blocs de calcaires volumineux d'une sorte de terrasse permettant de retenir une

partie des terres du versant. L'élément original de cet aménagement est la présence de vestiges céramiques de diverses périodes (de l'Antiquité au Moyen Âge) dans une couche de remblai positionnée à sa base.

Plus bas sur le versant ont été identifiées deux grandes excavations constituant d'anciennes carrières de matériaux qui, au vu des rares éléments présents dans leur remblaiement, seraient d'époque moderne voire contemporaine.

Connet Nelly

## JARNAC

### Quai du fleuve Charente

Dans le cadre des travaux de confortement des quais de l'Orangerie à Jarnac, le SRA site de Poitiers avait prescrit un diagnostic en 2020. Réalisé par l'INRAP la même année, l'intervention a été écourtée pour des raisons de mise en sécurité du site.

Le quai de l'Orangerie de Jarnac est géré sur une partie par la commune, sur l'autre par le département Charente. Le suivi des travaux a été réalisé sur 111 m linéaires pour la partie communale et 80 m linéaires pour la partie départementale (fig. 1).

Le suivi archéologique lors de la phase des travaux de confortement en 2021 a permis de mettre en évidence la présence de bois (fig.2) servant aux fondations du quai sur la partie communale. Les résultats liés à leur datation sont en attente au moment de la rédaction de la présente notice. Deux ensembles de pannes sablières, parallèles et reliées entre elles à l'aide de barres plates métalliques clouées sur leur face supérieure, ont pu être observés sur quelques mètres. Toutes sont clouées à des pieux dont l'extrémité supérieure a été arasée.

La partie départementale n'a pas livré de pannes sablières, ni de pieux, en raison du faible arasement de la partie maçonnée. Sur les quelques blocs composant la maçonnerie du quai, qui ont été déposés pour être ensuite remis à leur place, nous avons pu observer la présence de marques réalisées à la mine de charbon.

Letuppe Jonathan



Jarnac, fleuve Charente, fig.1 : Archéologue-plongeur en prospection avant la mise en place des palplanches. (Cliché : J. Letuppe)



Jarnac, fleuve Charente, fig.2 : Vue de la structure bois sous le quai (partie communale) (Cliché : J. Letuppe)



## LUXÉ La Terne

La découverte via l'imagerie satellite, d'un fossé parallèle à la fortification déjà connue de l'agglomération antique de La Terne a motivé la réalisation d'un sondage exploratoire, permettant d'appréhender la nature de ce fossé et sa datation. Les prospections pédestres et aériennes sur le site sont nombreuses depuis les années 90 mais cette opération, qui s'est déroulée du 12 au 24 août 2021, est la première fouille de la parcelle.

L'essentiel des couches de comblement appartiennent à la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. ou sont postérieures à cette date et témoignent de deux états du site :

- état 1, le fossé est creusé dans le substrat. On peut peut-être considérer que le creusement d'un trou de poteau à proximité est contemporain. La couche US 008 correspond peut-être à un dernier comblement passif du fossé.

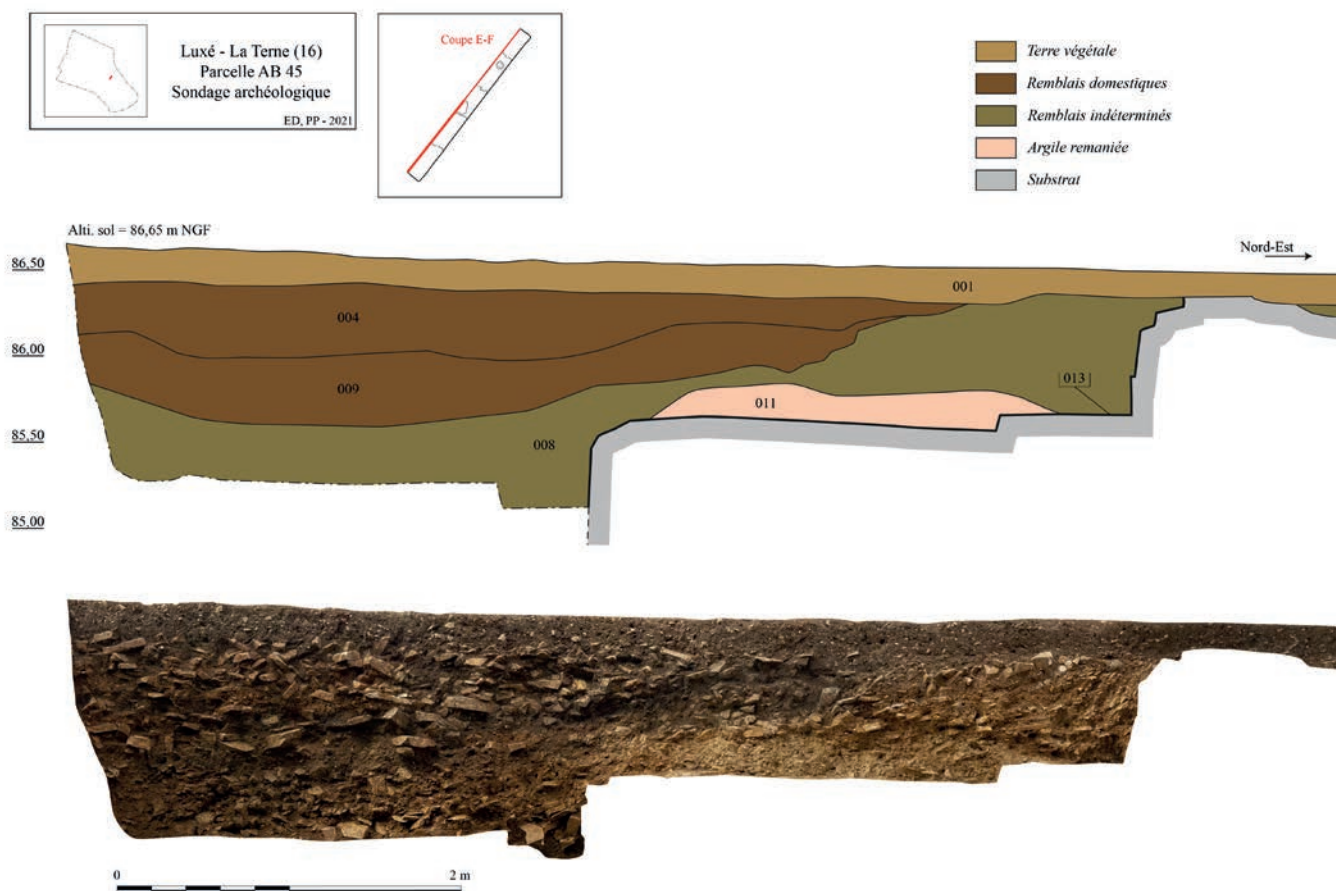
- état 2, le fossé est comblé – peut-être à ras – au plus tôt à la fin de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. avec des remblais issus de dépotoirs domestiques (US 004 et 009). La céramique, très homogène, a permis de dater les couches de comblement au plus tôt

de 40 ap. J.-C. Ce comblement est probablement à mettre en lien avec un éventuel réaménagement de la zone, afin de la rendre disponible à la construction ou en tous cas d'effacer son caractère militaire du paysage. Le trou de poteau est rebouché.

La proximité du sondage avec le sanctuaire gallo-romain au nord se ressent de manière inégale à travers le mobilier collecté. Le type de fibule Feugère 4 est



Luxé, La Terne, vue de la fouille en fin de campagne (cliché : P. Peignot)



Luxé, La Terne, vue de la fouille en fin de campagne, coupe nord-ouest du sondage (cliché : E. Demullier, P. Peignot)

rarement trouvée en contexte de sanctuaire, sans que ce ne soit exclu. En revanche, les oboles au casque strié sont régulièrement observées en contexte de sanctuaire.

Enfin, les données archéozoologiques et anthracologiques issues des couches de comblement du fossé ont permis d'ouvrir une fenêtre à l'échelle de l'agglomération sur les pratiques agro-pastorales et sur

le paysage du début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. à La Terne. L'environnement immédiat de l'agglomération semble être représenté par des chênaies et des boisements clairs, ainsi que par des boisements humides. Les bœufs, caprinés, cochons et poulets sont consommés, ainsi que des moules communes marines.

Peignot Sasha

## MANSLE

### Les Etroits, fleuve Charente

### Prospection avec matériel spécialisé

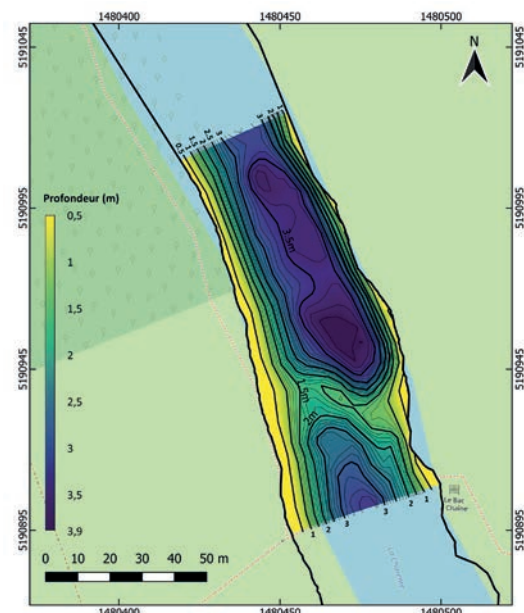
La prospection sonar menée à Mansle dans le lit de la Charente a permis de vérifier l'existence d'un ancien passage à gué.

La proximité avec le lieu de découverte d'une sculpture laténienne en fait un site de premier ordre pour une future opération de prospection subaquatique.

Il s'agira de vérifier la présence d'autre mobilier à proximité et de rechercher d'éventuelles structures : en effet ce seuil peut être d'origine naturelle et utilisé en l'état, d'origine naturelle et aménagé ou d'origine totalement anthropique.

Peignot Sasha

*Mansle, Les étroits, bathymétrie du site issue du sonar  
(DAO : F. Gomez, P. Peignot)*



*Protohistoire, Moyen Âge,  
Temps modernes*

## MERPINS

### Rue du Château

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Merpins, à quelques kilomètres au sud-ouest de Cognac, en Charente. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit le Vieux Bourg, le long de la rue du Château, à l'extrémité d'un plateau calcaire dominant la confluence de la Charente et du Né. La prescription de diagnostic concerne l'intégralité de la parcelle AB 161 et porte sur une superficie de 654 m<sup>2</sup>. L'opération de terrain avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer

stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé à proximité de sites archéologiques, tels que l'éperon barré néolithique et protohistorique dit du Camp de Merpins (fig. 1), les ruines du château comtal de Merpins et l'église médiévale Saint-Rémi (fig. 2).

Les quatre tranchées réalisées sur l'emprise du projet représentent une superficie cumulée de 72,71 m<sup>2</sup>, soit 11,12 % de la superficie de la parcelle concernée. Elles ont permis d'observer la stratigraphie



■ rempart protohistorique (EA 16 217 0504)  
 ◇ emprise du diagnostic (OA 207470)

*Merpins, rue du château, fig. 1 : Vue aérienne du fossé protohistorique barrant l'éperon de Merpins (cliché : É. Bouchet).*

générale de l'assiette du projet et de mettre en évidence des traces d'activités humaines datant de la période médiévale et du début de la période moderne. Quelques tessons résiduels témoignent de l'occupation protohistorique située sur le plateau se développant à l'est. Les structures archéologiques impactent environ la moitié de la superficie prescrite, soit environ 300 m<sup>2</sup>, et se poursuivent au-delà des limites de l'emprise.

Les structures repérées au cours de ce diagnostic correspondent presque exclusivement aux tronçons d'un fossé monumental comblé par des remblais. Creusée dans le substrat calcaire du Santonien, cette structure adopte tout d'abord, à l'ouest de l'emprise, un tracé d'orientation sud-ouest/nord-est avant de changer d'orientation pour suivre un axe est/ouest. Seuls les bords méridionaux ont pu être mis en évidence, les bords opposés se situant en dehors de l'emprise des tranchées, voire au-delà de l'emprise prescrite. À partir du profil partiel du fossé observé dans la tranchée n°2 et en tenant compte de l'arrêt du sondage à une profondeur de 2,15 m, une largeur minimale du fossé d'environ 17 à 18 m peut être proposée, pour une profondeur minimale d'environ 1,80 m. Le sondage mécanique réalisé dans la tranchée n°2 laisse entrevoir la stratigraphie et la datation du comblement. Contrainte par la longueur de la flèche de la pelle mécanique et par la faible superficie de l'emprise, la partie inférieure du comblement n'a pu être atteinte. Le comblement intermédiaire est assuré par une argile limoneuse plastique et compacte, de couleur noire, enrobant de nombreux cailloux et blocs de calcaire calciné. Cette couche s'apparente à un remblai anthropique et semble se mettre en place assez rapidement. Au-dessus prend place un niveau plus épais d'argile limoneuse très plastique et compacte, de couleur brun noir, contenant de nombreux fragments de tuiles canal, parfois décimétriques, des graviers, des cailloux et des blocs de calcaire, ainsi que des petits rognons de silex

noir. Cette couche a livré six tessons de céramique, dont les fragments d'un mortier orné de bandes peintes à l'ocre et de bandes appliquées à décor de molette, assurant une datation dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle ou bien au début du XV<sup>e</sup> siècle. Ce niveau est recouvert par un apport de sable argileux de couleur beige, de 0,45 m d'épaisseur moyenne, meuble et hétérogène, renfermant des blocs et cailloux de calcaire, mais aucune trace de mobilier ni de charbon de bois. Cet autre apport anthropique de matériaux de construction, également observé dans le sondage profond de la tranchée n°1, pourrait correspondre à la dernière phase de condamnation du fossé. Les matériaux employés à cette fin pourraient provenir de bâtiments détruits, comme semble l'indiquer l'importante quantité de fragments de tuiles canal à crochet. L'absence de gros blocs et d'éléments équarris s'explique certainement par un phénomène de récupération des matériaux de construction. L'ultime niveau de comblement est assuré par une argile limoneuse très plastique mais assez meuble, de couleur brun gris, contenant de nombreux fragments de tuiles canal à crochet, des graviers, des cailloux et des blocs centimétriques à décimétriques de calcaire, et des petits rognons de silex noir.

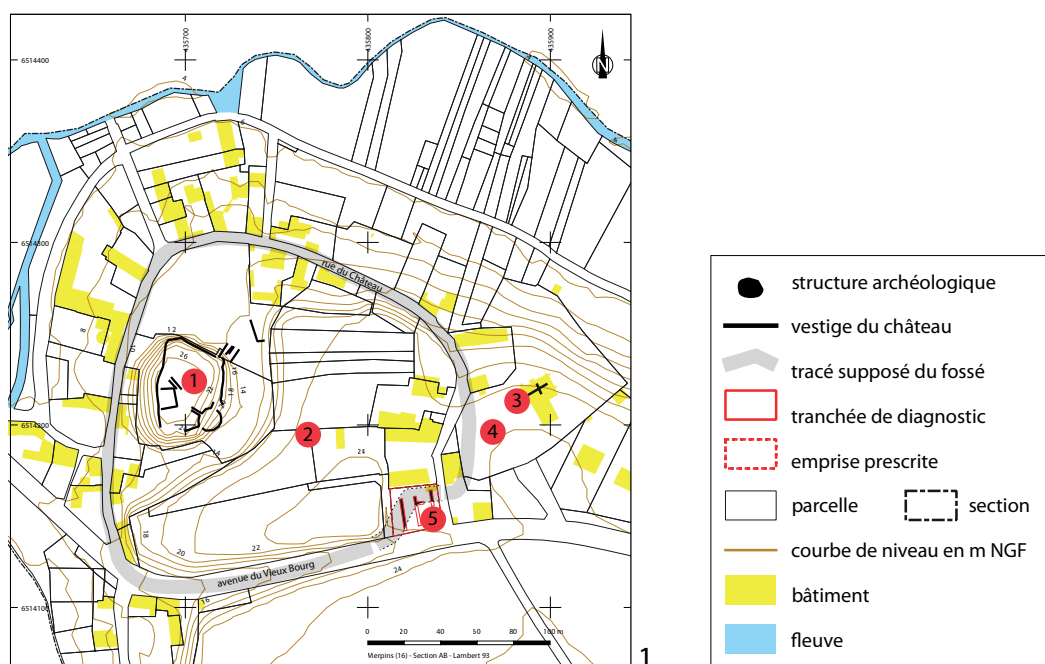
L'interprétation de cette structure linéaire monumentale en tant que fossé du complexe castral, regroupant ainsi le château comtal sur son piton rocheux, à l'extrémité du plateau rocheux de Merpins, et la basse-cour se développant à l'est, est bien évidemment à considérer. La largeur et la profondeur du fossé, sa relation avec les données topographiques et cadastrales, et les différents éléments de datation associés, plaident en ce sens. S'il paraît fort probable que le tracé septentrional et occidental de l'enceinte adopte le tracé curviligne de l'actuelle rue du Château, et que le segment sud suive celui de l'actuelle avenue du Vieux Bourg, le développement oriental de l'enceinte n'est pas assuré (fig. 2).

Les datations fournies par le mobilier céramique témoignent d'un corpus caractéristique des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles et des XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, ces deux phases correspondant peut-être au fonctionnement puis à l'abandon de la structure fossoyée.

L'ensemble des informations acquises au cours de ce diagnostic, et notamment la découverte d'un fossé monumental participant très certainement à l'enceinte du château comtal de Merpins, enceinte qui jusque-là n'avait jamais été observée mais que l'on savait démantelée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, confirme le fort potentiel archéologique de cette partie du plateau de Merpins. Si la superficie très restreinte de la parcelle n'a pas permis de dégager une coupe stratigraphique complète de la structure fossoyée, cette opération livre néanmoins d'intéressantes informations sur cette forteresse médiévale emblématique de Charente.

Maitay Christophe





- ❶ château comtal (EA 16 217 0003 et 0005)
- ❷ basse-cour du château
- ❸ église Saint-Rémi (EA 16 217 0010)
- ❹ ancien cimetière paroissial
- ❺ diagnostic (OA 207470)



Merpins, rue du château, fig. 2 : Plan du diagnostic et restitutions hypothétiques du tracé de l'enceinte du château (DAO : C. Maitay).

Antiquité,  
Haut Moyen Âge

## LES MÉTAIRIES

### La Tenaie, Champ du Four et de la Ligne

Le diagnostic de la parcelle du Champ du Four et de la Ligne d'une surface de 10 710 m<sup>2</sup> s'est déroulé du 7 au 11 juin 2021. Il a mis en évidence de nombreux trous de poteaux, des bâtiments semi-excavés et plusieurs fossés qui semblent pour certains organiser l'espace. L'essentiel de l'occupation se trouve dans

la partie sud et ouest de la parcelle cependant que la partie nord-ouest est fortement impactée par des fosses d'extraction de matériaux. Le site a livré peu d'artefacts. Un lot de céramiques culinaires datées du II-III<sup>e</sup> siècle a été découvert lors du décapage de l'extrémité sud d'un puissant fossé qui se développe

sur un axe nord/sud, au centre de la partie ouest de la parcelle. Plusieurs autres éléments attestent d'une occupation du IXe-XIe siècles. L'essentielle de l'occupation semble médiévale et se densifie en progressant vers le sud, c'est à dire en direction de la

motte castrale qui se trouve à proximité. Il s'agit donc vraisemblablement d'une partie de l'habitat groupé dépendant de la motte castrale.

Loeil Pascal

Moyen Âge,  
Période récente

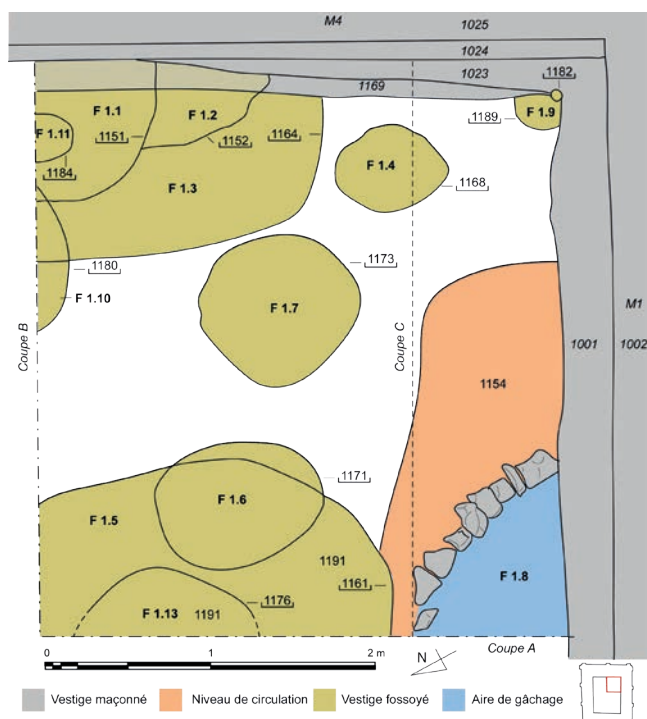
## MONTIGNAC-CHARENTE Tour maîtresse et place Taillefer

Ce projet de recherche, poursuite d'un travail universitaire, a pour objectif d'augmenter les connaissances au sujet du *castrum* de Montignac. Le projet initialement prévu pour 2020 comportait une étude du bâti couplé à un sondage dans la salle basse de la tour maîtresse. L'étude du bâti a été mise en place en septembre 2020 et a permis la mise en avant de deux phases de constructions médiévales, respectivement des XIIe et XVe siècles, et de deux phases contemporaines des XIXe et XXe siècles. Le sondage, quant à lui, a été repoussé à 2021 en raison des contraintes sanitaires. Malgré de nombreuses perturbations contemporaines, ce dernier a permis d'appréhender les niveaux de chantier de la tour du XIIe siècle. Ces derniers sont caractérisés par une aire de gâchage présentant plusieurs phases d'utilisation

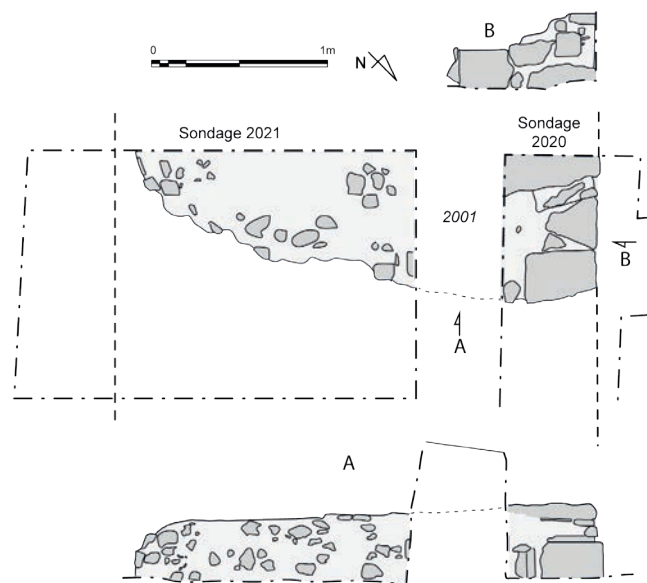
en lien avec un seul niveau de circulation. Le mortier produit sur cette aire correspond à celui utilisé dans la construction de la tour du XIIe siècle. Plusieurs fosses, à l'utilisation incertaine, représentent l'occupation la plus ancienne du site, mais ne remontent pas au-delà du XIe siècle.

À la suite de la découverte fortuite de maçonnerie par le propriétaire de la parcelle OC 1096, sise 1 place Taillefer à Montignac-Charente un sondage avait été mis en place l'an dernier, conjointement à l'étude du bâti de la tour. Un nouveau sondage, situé à proximité, a permis de confirmer les hypothèses posées lors de la dernière opération et d'apercevoir une courte section de l'enceinte castrale.

Baptiste Pelletier



Montignac-Charente, tour maîtresse, Place Taillefer, plan général du sondage de la tour maîtresse (relevé M.A. Lamy, B. Pelletier).



Montignac-Charente, tour maîtresse, Place Taillefer, plan général des sondages de la courtine (relevés : B. Pelletier).



Les premières observations ont mis en évidence une puissance sédimentaire faible (jusqu'à 50 cm de stratigraphie). L'étude des photographies aériennes anciennes montrent des traces d'aire au niveau de l'emprise. Ainsi, il semble que la stratigraphie du site ait été en grande partie impactée par le travail contemporain de la terre. Pendant la fouille, aucun niveau de sol ancien n'a pu être détecté et seules des structures en creux ont été découvertes. Malgré cette





Mornac, les Grands Champs, fig.2 : Tranchées de palissade ST183 et ST184, un possible système d'enceinte ou d'entrée protohistorique situé en bordure Est de l'emprise (Cliché : E. Veau).

mauvaise conservation, les résultats de cette opération mettent en évidence une occupation circonscrite dans la partie est et sud de l'emprise. L'occupation s'étendait probablement plus au sud, voir plus à l'est (hors emprise). Nous n'avons, de ce fait, qu'une vision partielle de l'organisation spatiale du site à cet endroit. Au total, on dénombre 99 structures dont 37 anomalies. La présence de plusieurs bâtiments ou enclos sur poteaux porteurs a pu être détectée ainsi que 2 fosses et un dispositif d'entrée, probablement protohistorique, constitué de deux tranchées de palissade (fig.1).

Dans le secteur 2 (au nord), un seul « bâtiment » a été identifié selon un axe nord-ouest/sud-est. Il est constitué des structures 135, 136, 137, 138, 145, 146, 161. Au vu de l'isolement de ces structures et de la morphologie convexe de la file de poteaux principale, il pourrait également s'agir d'un système de clôture de l'espace à cet endroit avec un dispositif d'entrée constitué par les TP 145, 146 et 138 (sub-alignés dans l'axe sud-ouest/nord-est). Dans le secteur 3, un seul trou de poteau était avéré (ST133). Les structures qui lui sont proches, ST176, 175, 174 et 173 ont toutes été testées. Seule la ST175 était une anomalie, les autres sont bien des trous de poteau qui feraient potentiellement partie d'un même ensemble. Une autre structure pourrait également leur être associée. Il s'agit d'un trou de poteau (ST172), proche de ST173, découvert à l'intersection entre la tranchée de diagnostic n°9 et la n°8. Ainsi les TP 172, 173, 174, 176 semblent alignés et équidistants selon un axe légèrement convexe du sud-est au nord-est. L'association des structures du secteur 2 et 3 permettrait peut-être d'avancer l'hypothèse d'un grand enclos sub-rectangulaire constitué de deux files de poteau qui se rejoindraient au niveau de ST161.

Enfin sur le secteur 1, le plus dense en vestiges, plusieurs occupations semblent se succéder. La plus récente (probablement datée de la fin de l'âge du Fer, contexte La Tène C ou D) a pour l'instant été repérée dans les structures 103, 102 et 109 notamment grâce à la présence d'un assemblage conséquent de céramiques tournées (certaines décorées). C'est dans la fosse 103, profonde de plus de 80 cm, que ces éléments sont les plus nombreux. Cette fosse de forme ovale est en réalité recoupée par une fosse plus ancienne (ST185). Le fond de ST103 n'est pas tout à fait plat et régulier, il est surcreusé de « logettes » au sud. L'hypothèse d'une cave aménagée pourrait être

avancée. Le comblement de cette fosse contenait également de nombreux restes brûlés de faune (espèces de bœufs, porcs et caprins identifiées). Une grande partie des ossements a été jeté au feu jusqu'à calcination. En l'absence de traces de découpe identifiées, il n'a pas été possible de définir les pièces de viande recherchées.

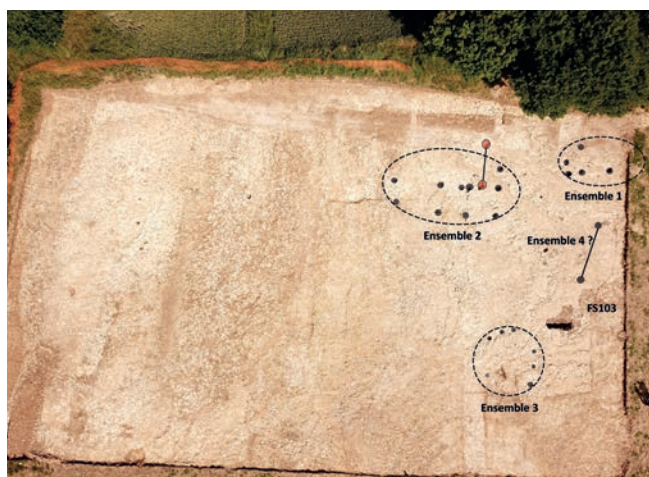
Une seconde occupation a été reconnue grâce à la découverte d'un dispositif d'entrée (sous le chemin moderne ST110) constitué de deux tranchées de palissade (ST183 et 184), alignées selon un axe sud-ouest/nord-est et espacées d'environ 1,70 m l'une de l'autre (fig.2). Elles semblent (pour l'instant) isolées et non associées à des files de poteaux de part et d'autre et donc à un véritable enclos palissadé. Mais peut-être existait-il une clôture légère ou une haie qui n'a pas laissé de traces dans le substrat calcaire. Ce type d'entrée a été observé sur des occupations rurales de la fin de l'âge du Bronze et du Premier Âge du Fer (Maitay 2014). On trouve quelques comparaisons en Charente-Maritime notamment sur le site du Pédeau à Préguillac où un dispositif d'entrée similaire isolé a été repéré (Maitay 2014, fig.11, p. 22).

La troisième occupation se rattacherait au Néolithique final. Elle est matérialisée par plusieurs ensembles de trous de poteaux (au moins 3 grands ensembles, peut-être 4). L'hypothèse de deux bâtiments d'axe globalement nord-sud pourrait être avancée. Un premier bâtiment serait constitué des structures 165, 166, 167, 169 auquel il faudrait peut-être ajouter le TP 198 découvert sous le chemin ST110. Le second serait composé d'un axe (central ?) matérialisé par les TP 108, 113, 114, 123 et 124 et son côté ouest composé des TP 154, 115, 121, et 125. Ces deux bâtiments se perçoivent assez bien sur les photos générales par drone (fig.3). En limite ouest du secteur 1, un « bâtiment » de plus petite dimension serait constitué des TP 163, 104, 160 alignés d'une part et peut-être des TP 159, 158, 162 d'autre part.

Parmi les trous de poteaux qui ont été fouillés, deux types se distinguent : les creusements de plan quadrangulaire et ceux de plan sub-circulaire ou hexagonaux. Ces structures se révèlent parfois bien conservées, tantôt sur plus de 40 cm de profondeur. Dans le remplissage des TP 113, 108 et 166, des dispositifs de calage encore en place autour du négatif du poteau ont pu être observés. Pour ces trois structures les négatifs de poteau sont disposés d'un côté ou de l'autre du creusement initial. Le TP148 présente quant à lui un surcreusement central. D'autres structures de plus petites dimensions et de plus faible profondeur (arasées ?) ont été également repérées (ST150, 152, 156, 157, 106).

Le mobilier recueilli dans le comblement des trous de poteau est majoritairement constitué de fragments de céramique accompagnés de quelques rares éclats de silex. Aucun charbon n'a été repéré dans ces comblements. Des prélèvements ont été systématiquement effectués et ont tout de même





Mornac, les Grands Champs, fig.3 : Vue générale du site du Petit Mairat à la fin de la fouille et premières interprétations d'ensemble de trous de poteaux dessinant des bâtiments (Cliché : Drone B. Hollemaert).

permis de recueillir des échantillons durant la phase post-fouille. Ces derniers sont en cours d'analyse C14. Le taux de fragmentation de la céramique est très important et les tessons font parfois moins d'un centimètre. Malgré cette mauvaise conservation, deux types d'assemblages céramiques ont pour l'instant été repérés. Le premier est une céramique plutôt grossière, de couleur orangée, irrégulière, aux parois épaisses et présentant des ajouts plastiques (préhension ou décors en relief ?) ainsi qu'un fond plat (céramique de stockage ?). Le second est une céramique de couleur grise/noire (cuisson réductrice) aux parois très fines, d'aspect poli ou bruni. Technologiquement parlant, ces deux assemblages renverraient à des productions (tradition 3 et 8) du Néolithique final de type Artenac (Ard 2014, p. 172). Mais en l'absence d'éléments morphologiques ou décoratifs probants, il ne s'agit pour l'heure que d'une hypothèse de travail. Il y a probablement également des éléments qui pourraient se rattacher tout aussi bien au Bronze ancien. Signalons également la présence de quelques éléments lithiques remarquables, un grattoir en silex dans le comblement du TP169, une lame retouchée dans le TP108 et enfin une lame de hache polie (probablement réutilisée comme « coin à fendre ») et un percuteur en quartzite dans le TP176. L'origine du silex semble à première vue locale. Il faut retenir la présence de deux éléments de technologie pressignienne dans l'assemblage. Ces éléments en silex Turonien supérieur de la région du

Grand-Pressigny sont débités exclusivement sur les ateliers du sud Touraine au Néolithique final. Ils sont produits principalement entre 2800 et 2400 BCE. Leur circulation est attestée en partie vers le Centre-Ouest de la France à la même période (Mallet et al. 2012). Le reste de l'assemblage n'est pas incompatible avec les contextes du Néolithique final d'après les données sur les sites du Centre-Ouest de la France (Fouéré 1994). Les études du mobilier ainsi que des données récoltées se poursuivent actuellement et permettront d'affiner nos connaissances de ce site et de son occupation.

Bec Drelon Noisette

- Ard 2014
- Ard V. : *Produire et échanger au Néolithique. Traditions céramiques entre Loire et Gironde au IV<sup>e</sup> millénaire*, Documents Préhistoriques, 33, édition du CTHS, 2014, 394 p.
- Audé 2020
- Audé V., Fouéré P., Kerouanton I. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Mornac, Les Grands Champs*, rapport de diagnostic, Inrap, 2020, 45 p.
- Fouéré 1994
- Fouéré P. : *Les industries en silex entre Néolithique moyen et Campaniforme dans le nord du bassin aquitain. Approche méthodologique, implications culturelles de l'économie des matières premières et du débitage*, mémoire de thèse de doctorat, Université de Bordeaux 1, 551 p.
- Maitay 2014
- Maitay C. : « Les occupations rurales du Premier Âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes », *Aquitania*, 30, 2014, p. 11-35.
- Mallet et al. 2012
- Mallet N., Ihuel E., Verjux C. : « La diffusion des silex du Grand-Pressigny au Néolithique », in *L'Europe, déjà, à la fin des temps préhistoriques. Des grandes lames en silex dans toute l'Europe*, Actes de la table-ronde internationale, Tours, 2007, Tours : FERACF, p. 131-148.

## LES PINS

### Route des Garennes, le Puy

L'opération d'archéologie préventive menée sur une surface de 3 500 m<sup>2</sup>, est positionnée au sommet d'un petit mont, sur la commune des Pins.

Les investigations archéologiques n'ont pas conduit à la découverte de vestige ancien à l'exception toutefois

d'un fossé parcellaire présent sur le cadastre daté du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Connet Nelly

## RIOUX-MARTIN

### Le Bourg

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie (site de Poitiers), s'est déroulée aux abords de l'église Sainte-Trinité à Rioux-Martin. Cette prescription trouve son origine dans la réfection des sols périphériques à l'édifice.

Quatre sondages ont été effectués autour de l'église, trois au sud et un sur le parvis. Les sondages se sont révélés plus ou moins positifs. Le substrat a été atteint dans les sondages 3 et 4 révélant jusqu'à 3 niveaux distincts d'inhumations.

La surface totale ouverte des sondages correspond à un taux d'ouverture légèrement supérieure à 7 %.

Archéologiquement, les structures sont apparues à de faibles profondeurs voire même affleurantes à la terre végétale comme pour une construction à pans et un couvercle de sarcophage. Pour ce dernier, élément singulier s'il en est, sa typologie situe sa mise en œuvre au VIIe siècle. Cependant, son orientation et son réemploi assuré ne permettent pas de dire s'il est issu du présent cimetière ou s'il a été amené. De facto, on ne peut pas dire qu'un cimetière existait avant l'église.

Toujours est-il que la construction à pans qui s'appuie dessus est bien antérieure au XIIe siècle. Cette dernière, associée à une embase de colonnette et des niveaux de circulation, pourrait être soit les restes d'un édifice religieux primitif soit un ajout (tour ? transept ? etc.) à l'église actuelle mais disparu avant le XVe siècle.

L'ensemble du site se trouve abandonné avant le XVe siècle alors même que le cimetière est encore

présent sur la cadastre de 1836. Ce que le diagnostic nous amène à réfuter. De plus, il n'a pas été possible de s'assurer d'un déplacement du cimetière au XIXe siècle, l'état des sépultures ne plaçant pas en ce sens.

De nombreuses sépultures ont aussi été mises au jour. Leur typologie se décline sous la forme d'inhumations pleine-terre, avec ou sans cercueil en bois, ou d'inhumations bâties avec des éléments calcaires. Un pot à liquide entier (XIVe siècle) ayant servi de vase funéraire a pu être exhumé.

Enfin, la présence d'une fosse dépotoir avec des rejets de scories de forge et de nombreux restes céramiques attribués au XIVe siècle, amène à s'interroger sur la présence d'un atelier aux environs de l'édifice. De plus, cette fosse vient couper un ancien niveau de circulation recouvrant l'ensemble des sépultures sur le parvis du portail ouest.

Le diagnostic a donc mis en exergue une construction antérieure à l'église actuelle qui pourrait même être associée à des sépultures. Peut-être un édifice religieux primitif qui, s'il pouvait être étudié, apporterait certainement de très nombreuses informations sur les édifices pré-romans (s'il s'agit bien de cela) peu connus et mal documentés pour les communes rurales.

À l'échelle locale et régionale, s'il existait bien un édifice antérieur, l'histoire de Rioux-Martin serait alors à reconsidérer comme bien plus importante qu'aujourd'hui.

Guillin Sylvain

## ROUILLAC

### Loumeau-Massicote

A la suite de la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive pour le projet d'un groupe scolaire à Rouillac, une opération de diagnostic représentant une superficie de 56 000 m<sup>2</sup> s'est déroulée au mois de juillet 2021.

Aucun vestige immobilier ou mobilier n'a été mis au jour dans les parcelles concernées par le diagnostic archéologique.

Brunie David

## ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

### Les Chaumes, lot 1

Ce diagnostic archéologique, au lieu-dit les Chaumes commune de Roulet-Saint-Estèphe, dans un secteur archéologique mal documenté n'a permis ni la découverte de vestiges archéologiques

ni la découverte d'indices anthropiques. Il a permis d'observer la couverture sédimentaire.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

## ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

### Rue Pierre Martin Fouillouse

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Roulet-Saint-Estèphe, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Angoulême. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit les Combes de la Fouillouse, le long de la rue Pierre Martin Fouillouse, entre le bourg de Roulet à l'ouest et le tracé de la LGV Sud Europe Atlantique à l'est. La prescription de diagnostic concerne l'intégralité de la parcelle ZM 451 et porte sur une superficie de 7 864 m<sup>2</sup>.

L'opération de terrain s'est déroulée du 13 au 15 janvier 2021. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité de sites et d'indices de sites archéologiques dont certains ont fait l'objet de travaux d'archéologie préventive, tels que l'occupation du Néolithique ou de l'âge du Bronze de la Fouillouse (EA 16 287 0515), les enclos du premier âge du Fer du Pré Caillet (EA 16 287 0030) ou encore l'enclos laténien de la Cabirotte au sud-est (EA 16 287 0029).

Les cinq tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 942 m<sup>2</sup>, soit 12 % de la superficie totale de la parcelle. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure en relation avec les entités archéologiques recensées dans le secteur de la Fouillouse n'a pu être mise en évidence à l'issue de l'opération.

Maitay Christophe



Roulet-saint-Estèphe, bois de la Chagnée, emprise du projet et des tranchées de diagnostic sur fond cadastral (<https://cadastre.data.gouv.fr/data/dgfi-pci-vecteur/latest/edigeo/feuilles/>; relevé topographique V. Mialhe ; cartographie et DAO V. Mialhe et C. Maitay

Protohistoire,  
Époque contemporaine

## RUELLE-SUR-TOUVRE

### Le Plantier du Maine Gagneau II

Le projet d'aménagement d'un quartier résidentiel de neuf macro-lots, au lieu-dit Plantier du Maine Gagneau II est à l'origine du diagnostic archéologique. Le secteur étant très riche en sites archéologiques, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise s'étend sur 6,5 ha de prés, située à la limite des communes de Ruelle-sur-Touvre, Magnac-sur-Touvre et L'Isle-d'Espagnac. Elle est localisée sur le versant septentrional d'un promontoire dominant la rive gauche de la vallée de la Touvre.

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 15 au 23 février 2021, par deux archéologues

de l'INRAP, sous la forme de 24 tranchées de sondage continues, espacées d'environ 18 m.

Dans la partie orientale de l'emprise, plusieurs vestiges sont apparus, dont un enclos fossoyé circulaire d'environ 15 m de diamètre, très faiblement conservé, datant probablement de la Protohistoire au sens large. Également, deux fossés parcellaires et 21 trous de poteaux ont été mis au jour. Le mobilier récolté lors de leur exploration, montre une occupation récente, datée des XIXe-XXe siècles.

Audé Valérie



## SAINT-BRICE

### Abbatiale de Châtres, restauration du chœur

Notice non parvenue.

Montigny Adrien (INRAP)

Antiquité

## SAINT-CYBARDEAUX

### Le sanctuaire des Bouchauds

Un nouveau projet de fouilles sur trois ans a été initié en 2021, faisant suite aux quatre campagnes menées sur le sanctuaire des Bouchauds et principalement centrées sur l'Ensemble I. Rappelons en effet que le lieu de culte antique, installé sur le sommet d'un plateau culminant à 158 m d'altitude, se divise globalement en deux cours sacrées, chacune comprenant deux temples et plusieurs annexes le long de l'enceinte.

Le nouveau programme de recherches se concentre ainsi sur le pan septentrional de l'Ensemble II, permettant ainsi de faire le lien entre les deux cours sacrées et leur phasage respectif. Le choix d'une large zone ouverte sur le bâtiment H, recoupant à l'ouest la tranchée de fouille de S. Sicard en 2012 et à l'est la zone étudiée en 2019, a été privilégiée. L'identification de la fonction de cet espace bâti à cheval sur le mur de péribole nord reste à l'heure actuelle incertaine : temple à double cellae, « maison du gardien », « magasin aux accessoires et dépôts votifs » (Thierry, 1988, 5 et 12), salle de banquet (Doulan, 2008) ... L'hypothèse de la présence d'un dispositif de galeries similaire à celui connu pour le pan sud de l'Ensemble II a même pu être avancée (Marion et al. 1992, 174), les maçonneries n'ayant été observées que ponctuellement par une série de sondages réalisés par Fr. Thierry en 1988.

L'ouverture d'une large zone avait donc pour but de documenter de manière systématique les vestiges présents sur ce pan de la cour sacrée occidentale afin de préciser tant leur chronologie d'installation que leur fonction. Ce nouveau programme triennal centré sur la périphérie nord de l'Ensemble II doit permettre la poursuite de l'étude engagée depuis 2016 sur la question de la circulation des fidèles dans l'espace sacré, problématique qui a démontré tout son intérêt dans le renouvellement de nos connaissances du lieu de culte des Bouchauds.

Cette première campagne s'est principalement résumée en un décapage d'une large zone de 32 m de long (est-ouest) sur 13 m de large (nord-sud) environ. Deux tranchées ont également été ouvertes vers le nord, à proximité de la rupture de pente de la colline. Bien qu'aucune maçonnerie n'ait été découverte en avant du sanctuaire, cette première intervention

mécanisée a permis de développer le plan du bâtiment H. En effet, une cinquième pièce a été mise au jour, directement accolée au nord-est de l'édifice.

Les deux semaines de l'opération 2021, destinées à préparer le terrain pour la campagne de fouille de 2022, ont plus largement conduit à la redécouverte des maçonneries délimitant le bâtiment à cheval sur le mur de péribole. En effet, les tranchées et sondages ouverts par Fr. Thierry ont tous pu être localisés et, pour la plupart, vidés. Ce nettoyage initial a révélé un ensemble de murs de 0,50 m de large, mettant en œuvre un opus vittatum fruste à moellons calcaires. Chaque pièce présente ponctuellement les vestiges d'un sol soigné en béton de chaux. À noter toutefois que celui découvert dans la pièce la plus orientale est coté un mètre plus bas que le reste des espaces du bâtiment H, soit à 158,25 m NGF. Tandis que l'aménagement de tegulae accolé au parement nord du mur de péribole (cf. fig.) a bien été retrouvé à l'ouest, un possible foyer a été mis au jour dans la pièce sud-ouest de l'édifice.

L'ensemble de la zone est ensuite recouvert par des niveaux de démolition : en partie inférieure, des fragments de TCA et, en partie supérieure, des moellons. L'examen en plan de cette dernière couche de démolition a d'ailleurs révélé dans les deux pièces dégagées au nord-ouest une possible organisation



Saint-Cybardeaux, Les Bouchauds, vue en plan de la base composée de tegulae aménagée contre le parement nord du mur de péribole (L. Catté)

en lit pouvant trahir l'effondrement sur place d'un pan de maçonnerie. Non fouillés, ces niveaux permettent d'espérer qu'une majeure partie des pièces du bâtiment H n'a pas été perturbée et conserve des vestiges permettant de préciser leur fonction.

Carpentier Lucie

- Doulan, 2008
- Doulan C. : Sanctuaires et vie religieuse dans l'Aquitaine celtique à l'époque gallo-romaine : architecture et sculpture, thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, 2008.
- Marion et al., 1992
- Marion Y., Tassaux Fr., Thierry Fr., Dassié J., Tardy D., Tronche P. : « Le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds », *Aquitania*, 10, 1992, pp. 145-194.
- Thierry, 1988
- Thierry Fr. : Charente : Saint-Cybardeaux – Les Bouchauds, Rapport de sondages, SRA Poitou-Charentes, 1988.

Antiquité

## SAINT-CYBARDEAUX

### Le théâtre des Bouchauds

Le Conseil Départemental de la Charente, propriétaire du site gallo-romain des Bouchauds, sur la commune de Saint-Cybardeaux, a engagé une campagne de travaux de restauration et de mise en valeur du théâtre.

A la suite de l'étude préalable réalisée par l'agence Arc & Sites (sous la direction de B. Joubert), il a été décidé de mener une première phase de travaux portant sur la restauration des murs de scène et d'arrière-scène ainsi que sur la dépose de la passerelle et des escaliers, aménagements qui doivent être modifiés pour des raisons de praticabilité et de nuisance visuelle.

Après observations sur le terrain et concertation avec les acteurs du projet, il a été décidé de ne pas opter pour une dépose des plots des escaliers, en partie haute. Par conséquent, l'intervention a concerné uniquement la passerelle, en partie basse. Après l'arrachement d'un premier plot (0,70 x 0,70 m), la difficulté pour déposer ces fondations solidement ancrées a également motivé l'abandon de cette étape du projet.

L'unique séquence stratigraphique observée (log 1) était constituée de deux remblais successifs. En

l'absence de matériel, il est difficile de proposer une datation absolue pour la mise en place de ces niveaux. Si le premier est, selon toute vraisemblance, rapporté après l'Antiquité, le remblai d'argile avec des lentilles de sédiment de couleur orangé pourrait être antique. Il a été repéré dans les sondages 21 et 29, opérés dans l'emprise de la scène par M. Fincker et F. Thierry entre 1982 et 1985, à un niveau d'apparition oscillant entre 137,48 m NGF et 137,29 m NGF. Dans le log 1, ce même remblai apparaît à la cote de 138 m NGF. Il pourrait correspondre au volume de sédiment déblayé dans la *cavea* et réutilisé pour rehausser les parties latérales et basses. La différence altimétrique pourrait être liée à la topographie, le log étant situé plus en contrebas. De plus, le remblaiement a dû mobiliser moins de volumes en dehors du théâtre qu'au niveau de la scène.

Malgré le caractère rapide de l'intervention, ces travaux constituent les premières observations opérées depuis une quarantaine d'années dans la zone de l'édifice de spectacle.

Ephrem Brice

Bas Moyen Âge

## SAINT-GENIS-D'HIERSAC

### Chemin du Clou

Le diagnostic archéologique réalisé au chemin du Clou sur la commune de Saint-Genis-d'Hiersac du 10 au 11 mai 2021 a donné peu de résultats car la parcelle a subi un profond remaniement dans la décennie qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Seul un fossé a été découvert.

Celui-ci se développe perpendiculairement à la pente de la colline sur laquelle le bourg se développe. Il peut s'agir d'un fossé à vocation défensive venant encercler le bourg médiéval, ses dimensions, plutôt modestes, lui donnent alors un rôle symbolique.

Loeuil Pascal

---

## **SAINT-GENIS-D'HIERSAC**

### **Le Clou II**

---

Ce diagnostic vient confirmer les résultats de celui réalisé sur la parcelle mitoyenne 1224. Cet espace à flanc de colline n'a visiblement pas accueilli d'habitats mais plutôt une activité agropastorale.

Les logs montrent bien le phénomène qui en résulte : une accumulation de sédiment aux caractères typiques d'apports de colluvions par érosion de la partie haute.

Loeuil Pascal

---

## **SAINTE-SÈVÈRE**

### **Forêt de Jarnac, phases 3 et 4**

---

Dans le cadre d'une extension du pôle de traitement des déchets de Calitom, au cœur de la forêt historique de Jarnac, ce nouveau diagnostic a permis d'explorer une surface théorique de 40 000 m<sup>2</sup> située entre les zones explorées en 2011 et 2013 (Poirier et al. 2011, 2013).

Cette opération poursuit l'objectif de compléter l'information archéologique sur ce secteur réputé « vide » non loin du chemin des Romains, RD 24, qui reprend la voie d'Agrippa de Chassenon à Saintes.

Elle permet aussi d'expertiser le potentiel de cette formation boisée. Cette recherche vient utilement compléter les approches de prospections terrestres de ces espaces peu étudiés dont les données sont très utiles dans l'histoire d'un finage local et pour lesquelles les archives sont rares. Aucune information n'a été recensée.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

*Haut Moyen Âge*

---

## **SEGONZAC**

### **Avenue de la Grande Champagne**

---

Ce diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de la parcelle AM 98 route de Grande Champagne à Segonzac a permis la découverte de deux aires présentant chacune des structures excavées en relation avec des occupations agraires. Au nord-ouest, la destruction des niveaux de sol archéologiques par les outils aratoires ayant laissé leurs sillons sur le substrat crayeux, n'a que partiellement entamé quatre trous de poteaux correspondant à un probable grenier, mais nous n'avons découvert aucun élément datant.

Le second espace situé au centre de l'emprise comprend un silo, une fosse et un fossé rectiligne orienté nord-est/sud-ouest avec de rares fragments de céramique attribuables aux VIII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles.

Si l'organisation de ces implantations ne peut être déterminée à l'issue des sondages, comme bien souvent pour ce type de site, ces découvertes contribuent à notre connaissance du terroir.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

*Antiquité*

---

## **TAIZÉ-AIZIE**

### **Chemin des Romains**

---

Suite à la demande de permis de construire pour la réalisation d'une maison individuelle, située chemin des romains à Taizé-Aizie, une opération de diagnostic représentant une superficie de 368 m<sup>2</sup>, s'est

déroulée au mois d'avril 2021. L'opération a permis de confirmer la présence d'une occupation romaine dans ce méandre du fleuve Charente qu'une photographie aérienne avait déjà révélée. Enfouies sous plus d'un



mètre de colluvions, deux murs formant angle droit et une probable structure fossoyée constituent les seules éléments mis au jour au cours de l'opération. Ils sont accompagnés d'éléments de construction (*tegulae*, TCA, moellons calcaires, enduits-peints), de quelques tessons de céramique commune et d'objets

métalliques parmi lesquels deux frettes qui indiquent la présence d'une canalisation en bois. Les quelques éléments de datation indiquent une occupation du Haut-Empire romain.

Brunie David

Âge du Bronze final,  
Antiquité

## TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE Genouillac, Les Fayards

Suite à un diagnostic réalisé par l'INRAP en novembre 2019, et en préalable à l'extension d'une carrière, la société Paléotime a mené une fouille au lieu-dit Les Fayards. L'opération s'est déroulée pendant huit semaines, du 25 janvier au 19 mars 2021.

L'emprise explorée, d'une surface approximative de 12 000 m<sup>2</sup>, se situe à environ 230 m d'altitude dans une zone collinaire, marquée par la présence de micro-reliefs. Les vestiges apparaissent en moyenne à 30 cm sous le sol actuel, directement sous la terre végétale dans la majorité de l'emprise.

Un peu de mobilier lithique taillé retrouvé en position résiduelle permet d'envisager une fréquentation de la zone au cours du Néolithique. L'intérêt du site réside toutefois dans l'occupation protohistorique mise

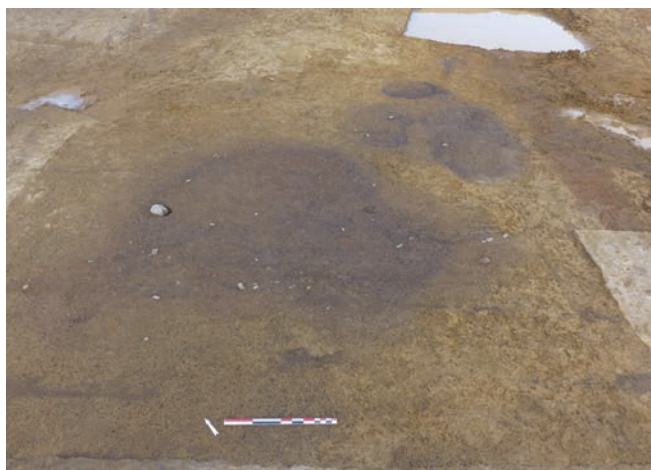
en évidence dans la partie centrale de l'emprise. Cette occupation est matérialisée par la présence de structures en creux (fosses et possibles trous de poteau) livrant du mobilier daté par la céramique et les analyses radiocarbone de l'âge du Bronze final 3a et du début de l'âge du Bronze final 3b (Xe-IXe siècles avant notre ère).

En particulier, une grande fosse polylobée se distingue par des comblements charbonneux renfermant une très grande quantité de fragments de vaisselle céramique, associés à de nombreux objets en terre cuite : bracelets, fusaïoles, figurine zoomorphe et autres objets modelés de forme mal définie et de fonction indéterminée. La spécificité de cet assemblage incite à s'interroger sur la nature de ces couches



Terres-De-Haute-Charente, Genouillac, Les Fayards : Vue aérienne du site, depuis le sud-est (cliché : J. Queffelec/Airbot Systems).





Terres-De-Haute-Charente, Genouillac, Les Fayards : Vue en plan de la fosse polylobée du Bronze final 3, avant fouille (cliché : Paléotime).

de comblement. En effet, il semble peu probable que ces dernières renvoient à des rejets strictement domestiques. Dès lors, il semblerait qu'il faille explorer d'autres pistes interprétatives, par exemple celle de rejets ou dépôts liés à des pratiques artisanales.

Le site des Fayards est enfin marqué par la présence de nombreux linéaires (fossés et drains). Les fossés d'orientation nord/sud et est/ouest semblent pouvoir être associés à la période antique, et plus particulièrement – d'après le mobilier céramique – au Haut-Empire. Un second réseau fossoyé d'orientation nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, lié à l'exploitation agro-pastorale de la colline, est quant à lui conforme à l'orientation des parcellaires des époques moderne et contemporaine.

Curé Anne-Marie

Protohistoire, Haut-Empire,  
Période récente

## TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE Suris, Le Quérois, RN 141 (AF 1)

La fouille préventive de Suris « Le Quérois », préalable à l'aménagement en 2 x 2 voie de la RN 141 sur le tronçon entre Exideuil-sur-Vienne et Roumazières-Loubert, s'est déroulée entre le 07 décembre 2020 et le 19 février 2021. L'emprise fouillée, sur une superficie d'environ 2 hectares, se situe sur un terrain localisé en haut du versant sud de la colline de Fougerat culminant à 251 m NGF, en rive droite de la Charente. Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour plusieurs occupations entre la Protohistoire ancienne et la période gallo-romaine, concentrées dans la moitié nord de l'emprise décapée. La moitié sud et ouest de celle-ci est par ailleurs occupée par de nombreuses anomalies, dont une grande partie s'est révélée d'origine naturelle ou correspondre à des empreintes racinaires et chablis liés à l'aménagement paysager récent.

Les vestiges caractérisant la première période d'occupation sont très ténus et pour le moins diffus. Les structures anthropiques les plus anciennes ont été repérées en partie basse du terrain, dans le quart nord-est de l'emprise. Elles correspondent à quelques fosses très arasées qui contenaient du mobilier céramique en faible quantité datable de l'âge du Bronze ancien. Une datation radiocarbone sur un charbon de bois conforte cette attribution chronologique. Quelques pièces lithiques éparses et la découverte hors-contexte de fragments de meule va-et-vient témoignent également de la fréquentation du site durant la Protohistoire ancienne.

La principale occupation mise au jour concerne un petit établissement rural de la fin du 2<sup>nd</sup> âge du

Fer. Probablement ouvert, il est localisé au nord de l'emprise, en bordure du plateau, et occupe une surface minimale de 400 m<sup>2</sup> environ. Il est matérialisé par un grand bâtiment sur 2 poteaux faitiers et parois déportées (cf. fig.1) et un potentiel deuxième bâtiment plus petit dont le plan n'est pas identifié précisément. Au moins une fosse de rejet peut être associée à cette petite unité d'habitation. La chronologie de cette occupation, basée principalement sur les résultats d'une série de datation radiocarbone, s'inscrit entre le début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Le mobilier collecté est restreint et peu diversifié (céramique, macro-lithique). Il apporte cependant quelques informations sur les activités pratiquées, qui sont d'ordre domestique : consommation de vaisselle culinaire (pot, faisselle) et de vaisselle de table (vase à liquide), consommation de vin importé de la péninsule italique (amphore de type Dressel 1), activité de mouture (meule rotative). La faune est totalement absente. Cet établissement devait s'insérer dans un réseau parcellaire dont il ne reste que peu de traces. Il n'est cependant pas exclu que le parcellaire existant à la période suivante était déjà en place dès la fin de l'âge du Fer, si ce n'est auparavant.

L'occupation de la période antique est matérialisée notamment par un réseau de fossés parallèles traversant l'emprise selon un axe ouest-est, observé de manière discontinue en raison de l'érosion importante du terrain. Un large fossé irrégulier, encadré au nord et au sud par deux fossés bordiers plus petits pourraient ainsi correspondre à un axe de circulation (chemin creux ?) dont la période d'abandon est à situer



Terres-De-Haute-Charente, Suris, Le Quérois, fig.1 : Vue zénithale du bâtiment Ens 01 (cliché : E. Veau)

probablement vers la fin de l'Antiquité. En bordure nord de cet axe, une incinération en urne a été mise au jour. Le dépôt funéraire, dépourvu d'offrande, se compose d'un simple vase cinéraire scellé par un couvercle en tuile et déposé dans une petite fosse (cf. fig. 2). L'inhumé est un individu mature de sexe indéterminé. Apparemment isolée et localisée en limite d'une trame parcellaire, cette sépulture pourrait ainsi s'apparenter à une sépulture de bornage. Elle est datée entre le début du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. d'après une datation radiocarbone effectuée sur charbon de bois.

La dernière phase de l'occupation à la période moderne et contemporaine est mise en évidence par un second réseau de fossés parcellaires, dont l'organisation suit une trame orthogonale NNO/SSE épousant la configuration naturelle du terrain. La mise en place de ces fossés parcellaires, dont la datation est assurément postérieure à la trame antique d'après les observations stratigraphiques, devait ainsi contribuer à la gestion de l'écoulement des eaux de ruissellement et limiter les phénomènes d'érosion. La découverte de rares éléments mobiliers (1 monnaie XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, céramique) indique qu'il pourrait être en usage dès la fin de la période médiévale. Les aménagements paysagers récents découverts lors de la fouille (culture



Terres-De-Haute-Charente, Suris, Le Quérois, fig.2 : Vue du vase cinéraire (ST 1144) en cours de fouille (cliché : J. Renault)



de la vigne, piquets de clôtures), ou encore existants peu de temps avant (haies vives), reprenant cette même trame parcellaire témoignent de la continuité de la mise en valeur de ce terroir et de l'exploitation des

terres pour la mise en culture ou l'élevage jusqu'à une période très récente.

Bouchet Marion

Néolithique, Protohistoire,  
Haut-Empire

## TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE La Péruse, Pranzac, RN 141 (AF4)

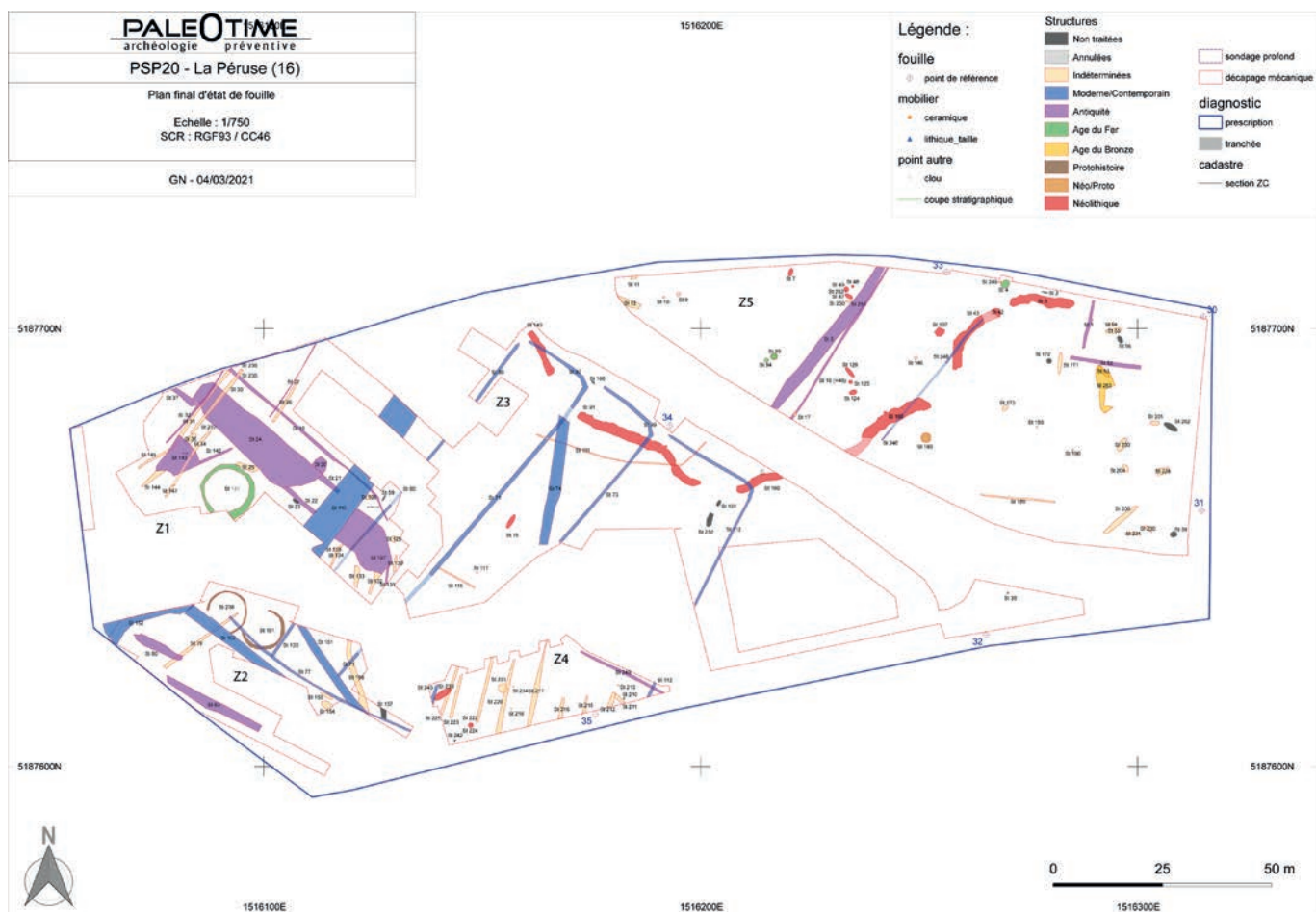
La fouille des Salices – Pranzac, située au sommet du versant de la vallée de la Haute Charente a été réalisée par la SARL Paléotime, du 7 décembre 2020 au 26 février 2021, sur une surface de 23 500 m<sup>2</sup> (fig.1). Cent-trente-neuf structures archéologiques avérées ont été enregistrées qui documentent plusieurs occupations qui s'étalent entre la première moitié du 4<sup>e</sup> millénaire av. n.è et le IV<sup>e</sup> siècle ap. n.è.

### ■ Le Néolithique

Les vestiges du Néolithique sont matérialisés par la partie sud d'un fossé d'enceinte, simple, interrompu, constitué de cinq tronçons dont la longueur varie entre 15 et 50 m, la largeur entre 0,80 et 3,20 m et la profondeur, entre 0,90 et 1,80 m. Les datations AMS effectuées sur

charbons lors du diagnostic (Moutarde dir 2019) et à la fouille indiquent un fonctionnement de l'enceinte au Néolithique récent I et II soit dans un intervalle compris entre 3623 et 2909 av. n.è. La morphologie du creusement et l'étude des comblements indiquent la présence d'une palissade (fig.2a). Le mobilier est rare : aucune faune, un peu de mobilier céramique et lithique ainsi que du macro-outillage.

À l'intérieur de l'enceinte, plusieurs fosses, circulaires ou oblongues, ont également été attribuées au Néolithique sur la base de la présence de mobilier lithique et céramique. En dehors de l'enceinte, au sud de l'emprise de fouille, deux fosses ont livré un important matériel lithique.



Terres-De-Haute-Charente, La Péruse fig.1 : plan de la fouille des Salices-Pranzac (SIG : G. Navennec, DAO : J. Recchia Quiniou)

Également attribuée au Néolithique sur la base de deux dates AMS effectuée sur charbon par l'INRAP (3766 (95,4 %) 3647 cal BCE et 3694 (95,4 %) 3527 cal BCE), une fosse en Y a été fouillée en totalité de façon mécanisée. Elle n'a livré aucun mobilier et est la structure la plus ancienne du site (fig.2b).

#### ■ La Protohistoire

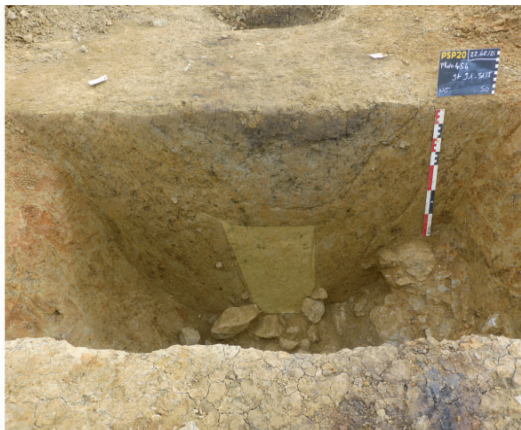
À l'est de l'emprise de fouille, ont été découverts, sous un niveau de colluvions, les vestiges d'un foyer matérialisés par la présence d'argile rubéfiée (sole foyère ?) ainsi que de nombreux trous de piquets dont la distribution spatiale pourrait délimiter les contours d'un bâtiment ovalaire orienté NO/SE. Aucun mobilier n'est associé à ces vestiges, mais une date effectuée sur charbon permet de proposer une attribution à  $2835 \pm 35$  soit dans un intervalle compris entre 1111 (95,4 %) 906 cal BCE, correspondant à la fin de l'âge du Bronze.

À l'ouest de l'emprise de fouille, trois enclos attribués à l'âge du Fer ont été mis en évidence. Les enclos 238 et 101 sont circulaires, ouverts, et accolés l'un à l'autre (disposition « en Marguerite »). Ils présentent des dimensions comparables : entre 9,5 et 10 m de diamètre, les fossés circulaires mesurent au maximum

entre 54 et 80 cm de largeur et sont conservés sur environ 20 cm de profondeur. Aucun mobilier n'a été découvert en dehors de quelques tessons atypiques, et quelques charbons de bois.

Un peu plus au nord, l'enclos 141 présente une morphologie quelque peu différente. Circulaire, il n'a pas été possible de déterminer si cet enclos est fermé ou ouvert car il est situé en limite d'emprise (fig.2c). Son diamètre a été évalué à 12 m, il mesure 1,20 m de largeur et est conservé sur 60 cm de profondeur. Un peu de céramique et de silex (probablement en position secondaire) ont été trouvés dans cette structure. Une datation sur charbon permet de situer le remplissage sommital de cet enclos à  $2265 \pm 30$  soit dans un intervalle compris entre 396 (95,4 %) 207 cal BC, correspondant à la période de La Tène. La question de la contemporanéité de ces trois enclos est ouverte.

Au nord de l'emprise, les structures 94 et 95 correspondent à deux fosses circulaires fonctionnant ensemble, liées à des activités de chauffe. C'est surtout la seconde fosse, mesurant 1,10 m de diamètre et conservée sur un peu moins de 40 cm, qui livre de nombreux fragments de sole foyère, des charbons, ainsi qu'un abondant mobilier céramique. Une datation



a



c



b

Terres-De-Haute-Charente, La Péruse fig.2 : a : coupe stratigraphique dans le fossé 91 de l'enceinte néolithique (©paleotime) ; b : coupe stratigraphique dans la fosse en « Y » 75 (©paleotime) ; c : vue planimétrique de l'enclos n°141, 2d âge du Fer (©paleotime)



sur charbon attribue la fosse 95 au premier âge du Fer (2530±35 soit 795 (95,4 %) 544 cal BCE) ce que confirme l'étude du mobilier céramique.

Toujours au nord de l'emprise de fouille, contre la berme, une grande fosse dépotoir (ST4) de quasi 2 m de diamètre et conservée sur 80 cm de profondeur a livré un abondant mobilier céramique attribué au premier âge du Fer. L'étude céramique de ces deux structures semble attester de leur contemporanéité et situe le mobilier à l'étape moyenne du premier âge du Fer (Hallstatt D1).

#### ■ L'Antiquité

Enfin, si des structures antiques parcellaires se situent sur la totalité de l'emprise, elles sont particulièrement concentrées dans la zone nord-ouest

de l'emprise de fouille. Il s'agit de plusieurs fossés, drains et probables fosses d'extraction d'argile, datés pour la plupart du Haut Empire entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., grâce au mobilier céramique. L'opération a permis par ailleurs de réfuter la présence d'un camp romain au sommet de la colline, hypothèse émise au début du siècle dernier (La Bastide 1925).

Recchia Quiniou Johanna

- La Bastide 1925
- Bastide (L. De La) : « Les camps de La Péruse », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, p. XC-XCIV.
- Moutarde dir. 2019
- Moutarde B., Audé V., Dandurand G., Kerouanton I., Simon L., Véquaud B. : *Exideuil, La Péruse, Roumazières-Loubert, Suris, RN 141 - Phase 2*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2019, 416 p.

Moyen Âge,  
Époque contemporaine

## TOURRIERS 1 rue de la Perroquerie

Le projet de construction d'une maison individuelle dans le bourg a conduit à la réalisation d'un diagnostic. Le secteur est archéologiquement sensible, car



Tourriers, rue de la Perroquerie, les maçonneries F1.2 et F1.3 (cliché : Inrap)

l'emprise se trouve à proximité de l'ancien tracé de l'enceinte du château médiéval, ainsi que de la chapelle de l'ancien prieuré Saint-Hilaire.

L'opération s'est déroulée du 22 au 24 novembre 2021, sous la conduite de deux archéologues de l'INRAP. Trois tranchées furent réalisées à la pelle de 8 tonnes et deux d'entre elles ont livré des vestiges.

Ainsi, trois maçonneries et une probable carrière d'extraction de matériaux ont pu être dégagés lors de ce diagnostic.

Un lot de 32 tessons fut étudié par B. Véquaud (INRAP).

Des céramiques médiévales, probablement des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, ont été mises au jour dans les remblais de la tranchée 1, tandis que les céramiques provenant du creusement de la tranchée 3 datent du XIX<sup>e</sup> siècle.

Martins David

Moyen Âge,  
Période récente

## TROIS-PALIS Place de l'Eglise, rue du Bourg

Cette intervention est liée au projet de réaménagement du centre bourg de la commune de Trois-Palis. Ce projet concerne plusieurs espaces distincts dont la place de l'église Notre-Dame qui est classée au titre des monuments historiques depuis le 12 juillet 1886. C'est dans ce cadre que la commune a fait une demande de diagnostic anticipé.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 5 360 m<sup>2</sup>, a été mené par trois agents de l'INRAP du 7 au 11 juin 2021. La prescription correspond en fait à quatre emprises de dimensions variables réparties sur la place de l'église et le long de la rue du Bourg. Ces quatre secteurs d'intervention ont été numérotés en allant du sud vers le nord. Huit sondages de dimen-

sions variables ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 6 tonnes. Ils ont été répartis sur les quatre secteurs d'intervention en fonction de leurs spécificités et de leurs contraintes.

Les sondages effectués sur la place de l'église ont permis de mettre au jour de nombreuses sépultures dont les datations s'échelonnent vraisemblablement de la période médiévale au XIX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs niveaux de sépultures ont été perçus à des profondeurs variant de 1,60 m à 20 cm. Il s'agit tout aussi bien de sépultures en pleine terre qu'en coffre de pierre. Les vestiges d'un probable sarcophage ont également été perçus ainsi que des traces de cercueils en bois.

Pour une surface de sondage de 57 m<sup>2</sup>, ce sont près de 30 sépultures, ou supposées sépultures, qui ont été observées sachant que les décapages ont, sauf de façon ponctuelle, été arrêtés dès l'apparition du premier niveau de sépultures. À l'exception de deux coffres, toutes ces sépultures sont installées selon une orientation est/ouest.

À l'exception de l'emprise concernant la place de l'église, une seule fosse non datée a été mise au jour. Aucun élément antérieur à la période médiévale n'a été perçu.

Montigny Adrien

Néolithique

## **TUSSON**

### **Le Petit Dognon**

#### **(PCR : Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente)**

Le tumulus du Petit Dognon, situé sur la commune de Tusson en Charente fait partie d'un alignement de trois tumulus allongés (avec le Gros Dognon et le Vieux Breuil) complété à chaque extrémité par un monument sub-circulaire (Le Magnou et La Justice). Cette nécropole datant du Néolithique moyen est implantée sur une crête formée par des calcaires jurassiques.

Le monument et son voisinage ont fait l'objet de nombreuses investigations dans le cadre de deux Projets Collectifs de Recherche successifs coordonnés par V. Ard (UMR TRACES) : « Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent (4500-2900 av. J.-C.) : enceintes fossoyées, sépultures mégalithiques et territoire » puis « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente ».

Dans un premier temps, de nombreuses anomalies magnétiques ont été cartographiées aux abords du Petit Dognon par V. Mathé et A. Camus (UMR LIENSs), puis dans le cadre d'une campagne extensive par l'équipe de F. Lüth (DAI, Berlin). Des fouilles menées par V. Ard ont démontré qu'il s'agissait de carrières contemporaines du monument. Ces investigations ont été complétées en 2019 par un relevé topographique grâce à un LiDAR embarqué sur un drone (acquisition N. Poirier, traitement A. Laurent, UMR TRACES). La longueur du cairn est d'environ 80 m pour une hauteur maximale de près de 4 m. Sa largeur côté nord-est est de 20 m et de 17 m à son extrémité sud-ouest. Le monument est orienté nord-est/sud-ouest. Ces relevés montrent très clairement la tranchée du XIX<sup>e</sup> siècle recoupant le monument. En 2020, sous la direction de P. Gouézin (UMR CReAAH), les deux coupes ont été redressés et étudiées, ainsi que le sol du chemin percé dans le cairn (Ard et al., 2020). Cette fouille a permis

non seulement de relever précisément la position du parement externe du monument, mais également de cartographier et de caractériser différentes unités au sein de la construction.

Suite à ces relevés, en 2021 nous avons souhaité effectuer deux sections de résistivité électrique subparallèles à la tranchée afin de comparer le signal géophysique aux relevés des structures. La première (PS1) mesure 45 m de long et la seconde (PS2), 41 m. Elles ont été positionnées de sorte à être orientées approximativement comme les parois de la tranchée, tout en évitant les nombreux arbres présents sur le monument. En plus de l'intérêt méthodologique d'une telle opération, ces résultats devaient permettre de documenter la partie du tumulus située au nord de la tranchée, et d'apporter des indications complémentaires sur l'hétérogénéité de la structure interne de la masse tumulaire.

Les deux sections électriques réalisées au travers du tumulus du Petit Dognon (2020 et 2021) ont mis en évidence plusieurs entités au sein du cairn qui ont en grande partie pu être interprétées grâce aux résultats des fouilles menées en 2020. Les sections électriques permettent visiblement de distinguer la masse tumulaire non remaniée de celle remaniée, mais aussi de localiser les matériaux ayant glissé en bas des flancs du monument. Les résultats obtenus sur ce tumulus vont pouvoir être exportés à d'autres, en vue de nouvelles investigations, mais aussi de réinterprétations de résultats déjà acquis, comme par exemple pour le Vieux Breuil et La Justice (Tusson).

Les prospections géophysiques de 2021 apportent deux autres résultats importants. D'une part, une masse très résistante pourrait correspondre à une

chambre funéraire située à une quinzaine de mètres de l'extrémité nord du monument. Cette indication est importante car il s'agit du premier indice permettant de localiser une des chambres funéraires de ce tumulus (en supposant que ce long monument en contienne d'autres). De nouvelles sections de résistivité pourraient être réalisées dans l'avenir afin de préciser ce résultat et éventuellement de rechercher d'autres structures de même nature, plus au sud. D'autre part, un autre résultat important est que ces sections de résistivité ne mettent pas en évidence de creusement au pied du monument. Ce résultat semble fiable côté est car une bande d'une quinzaine de mètres de large

a pu être investie. A l'ouest, la végétation n'a pas permis d'allonger les sections suffisamment loin du pied du tumulus pour pouvoir véritablement trancher la question. Cependant, les prospections magnétiques réalisées à quelques mètres à peine de l'extrémité ouest des sections électriques n'ont pas montré de larges carrières dans cette zone. Les carrières sont plus éloignées, à une dizaine de mètres pour les plus proches. Elles se présentent non pas comme de larges surfaces ouvertes, mais plutôt comme des segments de fossés constituant plusieurs alignements.

Notice établie d'après le rapport de Mathé Vivien

Néolithique, Protohistoire,  
Antiquité

## VAL-D'AUGE Bonneville, le Bras Melon

Découverte dans les années 1990 par J. Dassié, puis remise en lumière grâce aux travaux de prospection d'É. Bouchet (fig. 1), l'enceinte fossoyée du Bras Melon à Val-d'Auge est localisée à environ 25 km au nord-ouest d'Angoulême. Installé dans un fond de vallée, sur une très légère butte bordant le ruisseau du Sauvage, un petit affluent de la Charente, le site couvre une superficie d'environ 3 ha. Environ la moitié de cette surface a fait l'objet d'une campagne de prospection géophysique au cours du printemps 2018. Parallèlement, des sondages manuels réalisés la même année suite à l'entretien de tranchées de drainage ont permis d'attribuer la fondation de cette enceinte au Néolithique récent et de dater l'une de ses phases de fonctionnement de l'âge du Bronze ancien (Ard dir., 2019 ; Maitay et al., 2022).

L'installation d'une occupation de l'âge du Bronze dans une zone basse et humide, et à l'emplacement d'une enceinte à fossés multiples très certainement abandonnée depuis de nombreuses générations, soulève de nombreuses questions qui ont motivé la poursuite des recherches sur ce site et la réalisation d'une nouvelle intervention sur le terrain.

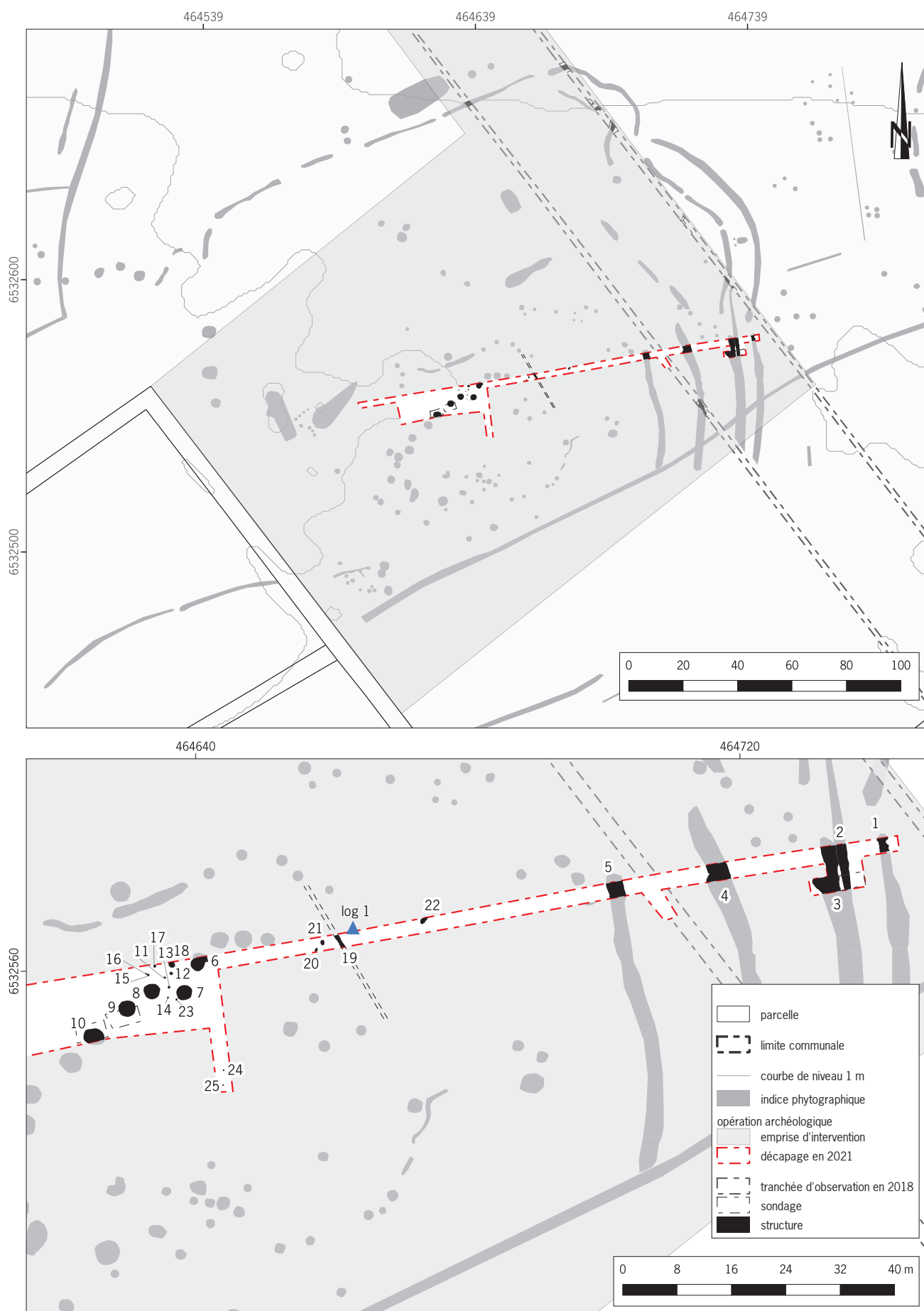
L'opération de sondage s'est déroulée du 2 au 7 août 2021 et a mobilisé une équipe de sept personnes, la plupart bénévoles. Portée par le PCR « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente » et l'ANR MONUMEN coordonnée par V. Ard, elle a bénéficié du concours de l'INRAP. Le projet a également profité du soutien scientifique et financier du service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine (site de Poitiers). L'ouverture d'un



Val-d'Auge, Bras-Melon, figure 1 : Vue aérienne oblique de l'enceinte de Bras Melon (cliché : É. Bouchet, mai 2011, cliché en direction du sud).



Val-d'Auge, Bras-Melon, figure 2 : Vue aérienne oblique du sondage (cliché : A. Laurent et H. Vitté, août 2021, cliché en direction du nord-est).



Val-d'Auge, Bras-Melon, figure 3 : Emprise de la fouille et localisation des structures archéologiques, toutes périodes confondues (relevés de terrain A. Laurent et H. Vitté, cartographie et infographie B. Moutarde).



nouveau sondage avait pour principaux objectifs de préciser la chronologie et le fonctionnement des fossés de l'enceinte, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier les grandes taches circulaires repérées par photographie aérienne à l'intérieur de l'enceinte, et de mettre au jour d'éventuelles structures participant à l'architecture de bâtiments de terre et de bois. Outre l'étude des différents types de mobilier, les efforts se sont concentrés sur l'obtention et l'analyse de données géoarchéologiques et sur la réalisation de plusieurs datations de charbons de bois par le radiocarbone.

Le sondage a pris la forme d'une grande tranchée (150 x 2 m) et d'une fenêtre d'environ 380 m<sup>2</sup>, portant la surface ouverte à un peu plus de 1 000 m<sup>2</sup> (Maitay dir., 2022). Le réseau fossoyé de l'enceinte a ainsi été intégralement recoupé, perpendiculairement à son axe, et fouillé manuellement. À l'issue de l'opération, 25 structures archéologiques ont finalement pu être étudiées.

Les résultats obtenus confirment et précisent les données acquises les années précédentes. L'habitat néolithique est protégé derrière un système de quatre fossés parallèles, certainement doublés de talus de terre aujourd'hui arasés. Ces fossés, qui mesurent jusqu'à 1 m de profondeur et plus de 4 m de largeur, sont interrompus par des systèmes d'entrées parfois complexes. Le fossé externe de l'enceinte, rectiligne, est daté entre 3244 et 3102 av. J.-C. Le second fossé, daté entre 3379 et 3323 av. J.-C., est localisé à environ 6,5 m à l'ouest du fossé externe et suit une orientation parallèle à celui-ci. Le petit corpus céramique, dominé par des vases à fond plat non décorés, renvoient aux productions du groupe du Seuil du Poitou. Avec des dimensions nettement supérieures à celles des autres fossés, le troisième fossé est le plus puissant de l'enceinte néolithique. Les vestiges mobiliers y sont peu nombreux, ce que compensent les résultats d'une datation par le radiocarbone (3247 à 3101 av. J.-C.). Les 41 fragments de céramique néolithique provenant du comblement du quatrième fossé sont tous issus de la dernière étape de colmatage et s'apparentent aux productions recueillies dans les autres fossés.

L'étude de la morphologie et de la dynamique de comblement de ces fossés laisse entrevoir deux principales phases de remplissage : une première, stratifiée et progressive des fossés ouverts, en lien probablement avec l'abandon du site néolithique, suivi d'un recreusement partiel, lui-même comblé par un remplissage relativement homogène et non stratifié. Le mobilier céramique et lithique, bien qu'indigent et inégalement conservé, s'accorde parfaitement avec une datation au Néolithique récent II.

Deux grandes fosses circulaires repérées à l'intérieur de l'enceinte ont également pu être décapées et étudiées par sondage mécanique. Ces fosses participent à une file de structures similaires formant un arc-de-cercle de

près de 70 m de longueur et couvrant une superficie d'environ 200 m<sup>2</sup>. Aucun mobilier non périssable n'a pu être mis en évidence dans leur comblement, si ce n'est un minuscule fragment de vase de forme indéterminée. Les observations géomorphologiques n'excluent pas un fonctionnement contemporain de celui des fossés de l'enceinte.

D'autres structures, de plus petite taille, ont également été fouillées en périphérie de ces grandes fosses. Certaines ont pu participer à des architectures de terre et de bois dont les plans n'ont pu être mis en évidence.

Une dernière phase d'occupation du site est représentée par une structure linéaire recoupant la bordure orientale de l'un des fossés internes de l'enceinte néolithique. Le mobilier céramique reflète une occupation des lieux entre l'époque augusto-tibérienne et le Haut-Empire.

Si l'acquisition de nouvelles données sur l'enceinte néolithique s'est avérée très satisfaisante, force est de constater que nos espoirs concernant l'occupation de l'âge du Bronze ont été quelque peu douchés ! Aucun élément céramique du Bronze ancien n'a été assurément mis en évidence dans le comblement des fossés de l'enceinte, qui semblent bien, à l'emplacement du sondage, être définitivement, et logiquement, colmatés au début du second millénaire avant J.-C. L'opération de 2021 a néanmoins permis la découverte d'une structure se poursuivant hors des limites du sondage, dont le comblement intervient entre 1775 et 1623 av. J.-C., soit à l'âge du Bronze ancien 2. La découverte de quelques tessons du début de l'âge du Bronze dans le comblement de probables fosses et trous de poteaux confirme par ailleurs la réutilisation du site du Bras Melon par les populations de l'âge du Bronze ancien.

Maitay Christophe

- Ard dir., 2019
- Ard V. Dir., Bedault L., Legrand V., Maitay C., Onfray M., Pénicaud J. Et Poncet D. : « Sondage 2018 de l'enceinte de Bras Melon à Bonneville. » In : ARD V. dir., *Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente. Formes et environnements des mégalithes et des enceintes. Projet Collectif de Recherche (2016-2018), rapport final 2018*. UMR 5608 TRACES, DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine, Toulouse et Bordeaux, 2019, p. 86-111 et pl. 6 à 21.
- Maitay et al., 2022
- Maitay C., Ard V., Bouchet É., Bruniaux G., Dandurand G., Legrand V., Mathé V. Et Pénicaud J. : « Bras Melon à Bonneville, en Charente : un cas de réoccupation d'enceinte fossoyée néolithique par les populations de l'âge du Bronze. » In : Ard V., Boulestin B., Boulud S., Kerouanton I., Maitay C., Mélin M. Et Nordez M. éd., *À l'ouest sans perdre le nord : liber amicorum José Gomez de Soto*. Chauvigny, Association des publications chauvinoises (Mémoire, LVII), p. 77-95.
- Maitay dir., 2022
- Maitay C. dir., avec les contributions de Ard V., Baudry A., Dandurand G., Fouéré P., Larmignat B., Laurent A., Moutarde B. Et Vitté H. : *L'enceinte néolithique et l'occupation de l'âge du Bronze ancien du Bras Melon à Val-d'Auge (Charente)*. Rapport de sondage (campagne 2021), travaux du PCR Monumentalisme et territoires au Néolithique entre Loire et Charente et de l'ANR MONUMEN, SRA de Nouvelle-Aquitaine, 2022, 123 p.

## YVIERS 34 route de la Plaine, la Couaille

Le projet de construction d'une maison individuelle a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

Le futur aménagement est localisé dans un secteur archéologiquement méconnu, situé à la sortie sud-est du village, le long de la route départementale RD134. Correspondant à la parcelle 10 de la section cadastrale ZD, l'emprise représentait une surface de 2 850 m<sup>2</sup>.

L'intervention a témoigné de faibles indices archéologiques, associés au Haut-Empire et plus précisément au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Ces derniers sont exclusivement représentés par trois fossés, dont il ne reste que le fond du creusement. Localisée sur le versant d'un vallon sec, l'emprise présente un dénivelé négatif vers le sud et le sud-ouest. Etablis perpendiculairement à l'axe de la pente, les

fossés suivent une orientation nord-ouest/sud-est et ouest/est. Ces structures pourraient matérialiser des limites parcellaires antiques. Le fait que leurs comblements comportent tous quelques scories incite également à envisager l'existence d'activités métallurgiques pratiquées dans un environnement proche. Bénéficiant de gisements de fer, ce territoire a, semble-t-il, présenté un attrait majeur en terme d'exploitation à la période romaine, favorisant ainsi le développement des implantations humaines tirant profit de ces richesses. Au nord du bourg, la découverte récente d'un quartier d'artisans potiers gaulois puis de forgerons gallo-romains a attesté de l'existence d'une agglomération, occupée entre la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Leconte Sonia

## YVIERS 3 route du Rassat

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée entre le 22 février et le 14 juin 2021 sur une superficie totale de 4 419 m<sup>2</sup> et fait suite au dépôt d'un permis de construire de maison individuelle.

L'agglomération d'Yviers se place au centre d'un triangle Pons/Angoulême/La Curade, à environ 40 km de chacun de ces grands sites occupés au cours de l'âge du Fer et à une vingtaine de kilomètres au nord du site de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin).

L'emprise est située sur le versant nord d'une petite ligne de crête au nord du village actuel d'Yviers. La parcelle est dominée au sud-est par une colline correspondant à un point topographique remarquable dans le paysage (butte témoin), potentiellement occupée à l'âge du Fer.

La fouille a permis la découverte de plus de 1600 structures en creux correspondant à l'occupation d'un quartier artisanal divisé dans l'emprise en au moins trois îlots de 25 à 30 m de largeur, séparés par des rues ou des palissades.

Les niveaux de circulation, bien conservés, correspondent à des couches de petites pierres calibrées compactées recouvertes de limon brun organique lié à leur utilisation et de couches de recharge correspondant à des déchets de forge. Au nord et au sud, ces niveaux de circulation sont encaissés dans le sol naturel. Ils sont régulièrement délimités par des

tranchées de fondation de parois et de palissade, notamment le long de l'axe est/ouest.

Les bâtiments correspondent à des édifices sur poteaux plantés ou délimités par des tranchées de fondation continues. Au sud, un des bâtiments avec sol en calcaire damé est délimité par un solin destiné à la mise en place d'une sablière basse. Au nord, un angle de mur lié à la terre indique la présence de construction en dur à la fin de l'occupation, probablement au cours du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Plusieurs fosses ont en outre livré des restes de parois en torchis qui vont permettre de préciser l'architecture de ces édifices en terre et bois.

Quelques fosses quadrangulaires, majoritairement associées à du mobilier d'époque romaine, correspondent probablement à des petits celliers.

Les structures en creux apparaissent très nettement dans le substrat calcaire dans les deux tiers occidentaux de l'emprise. En revanche, à l'est, une dépression d'un peu plus d'un mètre de profondeur est comblée par différentes couches sédimentaires limoneuses à argileuses correspondant à plusieurs niveaux d'occupations (remblais, recharges de rues, fosses et trous de poteau).

Dès la phase ancienne de l'agglomération (III<sup>e</sup> siècle av. n. è.), l'espace est occupé par des artisans potiers. Treize fours ont été identifiés. Ils présentent pour la plupart un très bon état de conservation permettant de



retracer l'évolution de ces structures entre le III<sup>e</sup> siècle et le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Ainsi, les modèles les plus anciens se caractérisent par la présence de deux murets de soutènement de la sole construits en pierre et en terre et complétés par des rayons fusiformes en terre. En revanche, dans les fours les plus récents, le soutien de la sole est en réserve dans le substrat et les rayons sont en pierre.

À la fin de l'âge du Fer et au début de la période romaine, plusieurs ateliers de forgerons s'installent dans le quartier. 650 kg de déchets de métallurgie ont ainsi été recueillis. Une partie de ces déchets indique la présence d'atelier de réduction à proximité (389 kg de scories). L'atelier de forge le mieux conservé, riche en battitures, situé au sud, le long de la rue est/ouest, a fait l'objet d'une fouille fine avec prélèvement systématique par carré de 0,5 m de côté permettant de visualiser les différentes zones de travail au sein de l'atelier. Il convient de souligner également la présence de nombreuses chutes de barre correspondant aux lingots de fer travaillés dans les ateliers.

Enfin, un creuset, découvert dans le comblement d'une des fosses de travail d'un four de potier et la présence récurrente de tôle en alliage cuivreux sur l'emprise de la fouille témoignent également du travail des alliages base cuivre dans ce quartier dès le début de l'occupation.

L'alimentation en eau de l'agglomération était assurée au cours de l'âge du Fer par des puits de section carrée creusés à 3-4 m de profondeur. En revanche, à la période romaine, plusieurs puits

atteignent des profondeurs de l'ordre de 13 à 15 m. Deux puits ont pu être fouillés par la CISAP (cellule puits de l'INRAP), les autres ayant uniquement fait l'objet de carottages pour des prélèvements en vue d'analyses carpologiques. Si le puisard de la fin de La Tène n'a livré que peu de mobilier, en revanche le puits de la période romaine a permis de recueillir plusieurs objets ou fragments d'objet en matières organiques parmi lesquels quelques chutes de cuir et environ 600 fragments de bois dont plusieurs éléments travaillés (poteau équerri, piquet, éléments de seau(x), élément de machinerie). Parmi les bois bruts découverts, quelques fragments de ceps de vigne sont à mettre en relation avec des vestiges de plantation mis au jour dans le bas du site au nord. Il s'agit de la première attestation d'un vignoble dans ce secteur pour la période romaine. Du mobilier métallique était également associé au comblement : jeton en plomb, monnaie, clavette de roue de char, clous de chaussure, clous de menuiserie...

#### ■ **Le mobilier et la faune**

Le substrat calcaire est à l'origine d'une bonne conservation du mobilier métallique et de la faune. Le site a livré une quantité importante de mobilier céramique (172 caisses) qu'il faut désormais inventorier et étudier. Le mobilier métallique est également abondant : on compte une trentaine de fibules, vingt monnaies, de nombreux éléments de véhicules à roue (clavette, moyeu), des attaches de ceinture en bronze, de la parure en verre (perles et bracelets), du petit



Yviers, route du Rassat, vue de la fouille

outillage, de nombreux clous. Le mobilier lithique est illustré par un grand nombre de fragments de meule, réutilisés en piédroit pour renforcer les alandiers des fours de potiers.

Enfin, le site a livré 139 kg d'os d'animaux sauvages (notamment cervidés) et domestiques. Quelques restes humains (fragments de crâne, mandibule, os longs) sont également à signaler et posent la question de leur présence en contexte d'agglomération.

#### ■ **Conclusion**

La découverte de cette nouvelle agglomération de la fin de la période gauloise vient compléter le corpus des agglomérations ouvertes à vocation artisanale déjà étudiées dans le quart-sud-ouest de la France. Les études réalisées (étude des bois) et en cours de réalisation (entomologie) ou à réaliser (carpologie, anthracologie, archéozoologie) permettront de préciser

l'environnement du site entre le III<sup>e</sup> s. av. n. è. et le II<sup>e</sup> s. de n. è.

Les études sur le matériel de forge apporteront sans nul doute des éléments sur l'origine de la matière première et sur les différentes étapes de fabrication des objets en fer sur l'agglomération.

La découverte d'un sol d'atelier bien conservé permettra également de mieux comprendre l'organisation de ces espaces artisanaux à la fin de La Tène.

Enfin, cette fouille offre une opportunité unique d'observer l'évolution des structures artisanales liées à la production potière et éventuellement à sa diffusion dans cette région entre le III<sup>e</sup> siècle et le I<sup>er</sup> siècle av. n. è.

Maguer Patrick



# NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 2 1

| N°     |                        |                                                                                             |                   |       |     | N° | P° |
|--------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------|-----|----|----|
| 207290 | RUFFECOIS et ANGOUMOIS | Karst et archéologie en Charente :<br>de l'analyse spatiale à la prospection<br>géophysique | DANDURAND Grégory | INRAP | PTH |    | 75 |

## Karst et archéologie en Charente (Ruffecois-Angoumois) : de l'analyse spatiale à la prospection géophysique

Les découvertes archéologiques récentes dans les grottes de Vilhonneur (Boulestin et *al.*, 2006) ou encore de Saint-Projet (Dandurand et *al.*, 2022) montrent que le karst charentais se révèle, d'année en année, plus riche d'un potentiel archéologique dont on a probablement sous-estimé l'importance. Le karst de La Rochefoucauld, qui se développe dans les calcaires du Jurassique, est relativement bien connu des géologues, des géomorphologues, des hydrogéologues et des spéléologues. Mais bien que ce vaste causse plus ou moins dégradé de plus 500 km<sup>2</sup>, qui alimente la deuxième résurgence de France, les sources de la Touvre, ait fait l'objet de travaux d'investigation et de prospection archéologique, certains secteurs restent encore mal connus ou méconnus, notamment dans sa partie septentrionale.

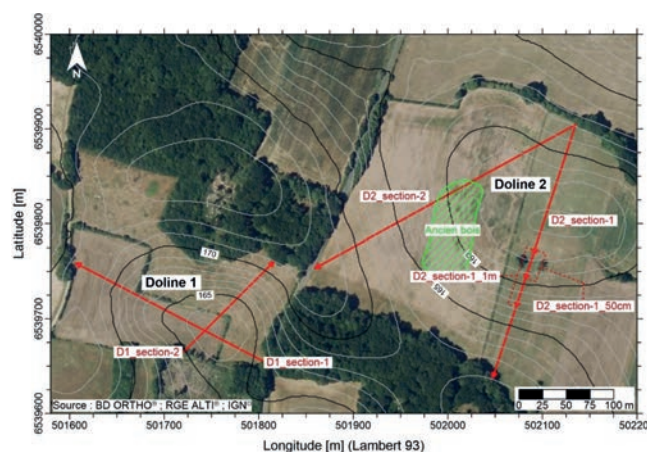
Depuis un peu plus d'une dizaine d'années, une partie de notre activité de recherche a été consacrée à l'étude de l'histoire géomorphologique du karst de La Rochefoucauld (Dandurand, 2011). Nous prospectons sur les bas plateaux karstiques de l'Angoumois et du Ruffecois à la recherche de nouvelles cavités encore inexplorées, qui pourraient potentiellement contenir des vestiges archéologiques. Un travail de cartographie détaillée des formes et formations superficielles a été mené, le but étant de préciser les rythmes d'évolution des paysages. Après une reconnaissance pédestre (Danielle Doucet, association de recherche spéléologique de La Rochefoucauld ; Frédéric Jadeau, association MégaNéo) de l'ensemble du secteur étudié, il nous est vite apparu que l'histoire géomorphologique de ce secteur septentrional était conforme à ce que nous avons compris ailleurs : les versants calcaires ont connu un fort décapage et l'essentiel de l'enregistrement sédimentaire se trouve dans les dolines ou de petites paléo-cavités. Les vestiges archéologiques ont donc subi la même dynamique. Hormis les structures particulières (fosses, dolmen, tumulus, etc.), la plus grande partie des vestiges est conservée dans des structures karstiques en creux et sont soit en place, soit remaniés au sein de leurs dépôts.

Le secteur nord du bassin karstique de La Rochefoucauld présente un intérêt très particulier. Ce secteur est recouvert pour l'essentiel par une épaisse couverture sédimentaire polygénique d'argiles de décalcification rouge à silex plus ou moins colluvionnée. Pourtant, sous cette couverture se développe un cryptokarst dont l'histoire géologique et géomorphologique pourrait avoir favorisé le piégeage et la préservation différentielle de vestiges archéologiques anciens dans de bonnes conditions. La surface topographique de la zone qui s'étend au

nord de la forêt de Chasseneuil-sur-Bonnieure, entre Saint-Mary, Cellefrouin et Saint-Claud, est taraudée par une très forte densité de dolines, relativement profondes et de taille variable, qui sont autant d'indices d'une cryptocorrosion et d'un soutirage encore actif. Le recul de la couverture sédimentaire par érosion régressive en lien avec l'incision et l'encaissement du réseau hydrographique au cours du Quaternaire, associé à la migration progressive vers l'est du front de karstification, constituent des paramètres géomorphologiques intéressants quant à l'accessibilité des potentiels vestiges et à leur conservation. La couverture n'est pas trop épaisse pour pouvoir grâce à certaines méthodes de prospection (géophysique) les repérer, mais aussi pas trop fine pour que l'érosion



Karst et archéologie en Charente fig. 1 : Mobilier lithique (13 pièces) issu d'un ramassage de surface sur le site des Recloux (doline 2) de la commune de Grand-Madieu. Ces pièces en silex sont probablement extraites des formations d'argiles à silex issues de l'altération au Tertiaire du substrat calcaire dolomitique du Bajocien/Bathonien riche en rognons de silex et de chailles. Le mobilier est assez mal conservé, parfois brûlé (3 pièces) et/ou patiné, rendant délicat, voire incertain, la détermination. Le peu de mobilier lithique ne contient malheureusement pas d'éléments caractéristiques permettant une attribution chronologique plus précise que la Protohistoire ancienne s.l. (cliché : G. Dandurand / Inrap).

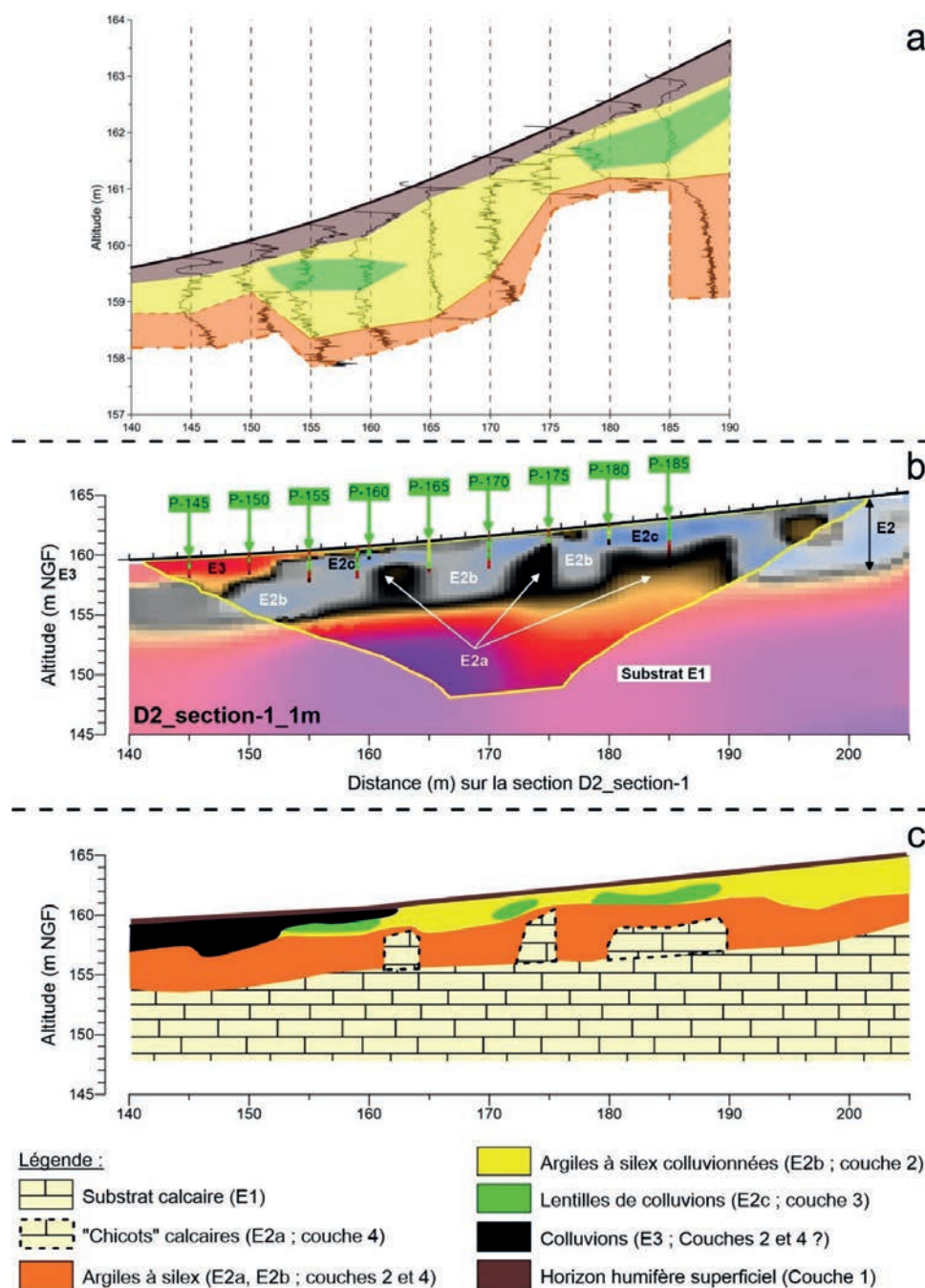


Karst et archéologie en Charente fig. 2 : Orthophotographie des lieux-dits de la Combeauby (Doline 1) et des Recloux (Doline 2) avec la topographie du site. Localisation de l'implantation des prospections géophysiques correspondant aux 6 sections de résistivité électrique (relevé photogrammétrique : A. Laurent ; DAO : G. Bruniaux).

n'ait pas encore totalement dégradé ou remanié les vestiges archéologiques qui pourraient potentiellement y être piégés.

Le but de ce projet est donc de prospector une nouvelle zone peu explorée, où les « potentiels archéologiques » sont élevés et susceptibles de compléter nos connaissances sur les premières occupations de la région. Ce projet a pour objectif de tester de nouvelles méthodes de cartographie et de géophysique (Valois, 2011 ; Simon, 2012 ; Hulin, 2016) pour rechercher et caractériser les zones potentielles de conservations des vestiges archéologiques dans un secteur méconnu.

Pour pallier les difficultés d'observation sous couvert forestier dans un contexte géomorphologique peu différencié, une analyse spatiale quantitative a été menée en collaboration avec le responsable du Master de géostatistique de l'Université Paris 8, Thierry Feuillet (UMR 6266 IDEES de Caen). Il s'agit de prédéfinir en amont les variables potentiellement prédictives de la présence de vestiges piégés dans des conditions géomorphologiques favorables à leur préservation (pentes, épaisseur de la couverture sédimentaire, altitude, distance maximale par rapport à un cours d'eau, densité des vestiges archéologiques à partir de la base de données Patriarche, densité du



Karst et archéologie en Charente fig. 3 : Interprétation croisée entre les sections de résistivité électrique et les essais pénétrométriques sur la doline des Recloux au Grand-Madiou (Charente). a) Interprétation stratigraphique des pénétrogrammes. b) Interprétation de la section de résistivité D2\_section-1\_1m. c) Proposition d'un modèle stratigraphique des formations superficielles de la section D2\_section-1 (levés et DAO : G. Bruniaux).

couvert forestier...) afin de contraindre au maximum les zones à prospector. Ces variables ont servi à alimenter un modèle statistique (régression de Poisson géographiquement pondérée), issu de deux travaux de Master 2, nous permettant d'établir une cartographie détaillée de « susceptibilité archéologique », c'est-à-dire une carte des secteurs clés au sein desquels la probabilité de trouver des vestiges archéologiques est élevée (Lamelas et al., 2008).

À partir de cette cartographie prédictive des potentiels archéologiques et du mobilier lithique récolté en surface au cours des prospections pédestres (cf. fig. 1), nous avons sélectionné deux dolines sur la commune de Grand-Madieu (cf. fig. 2), situées aux lieux-dits de la Combeauby et des Recloux, au sein desquelles des profils géophysiques ont été réalisés par Guillaume Bruniaux (UMR 7266 LIENSs de La Rochelle), dans le but de valider ou d'invalidier notre modèle prédictif. Afin d'évaluer l'épaisseur des formations superficielles (altérites et colluvions), la nature et la géométrie de la stratigraphie de ces dépôts et d'affiner ainsi notre modèle prédictif, des mesures et relevés de résistivité électrique et des essais pénétrométriques ont été réalisés. Le relevé orthophotogrammétrique par drone par Antoine Laurent (UMR 5608 TRACES, UMR 5505 IRIT, Toulouse) a permis le positionnement et le recalage altimétrique des profils géophysiques.

Les sections de résistivité électrique, réalisées avec un écartement inter-électrodes de 2 m, ont montré leur efficacité pour mettre en évidence les formations superficielles développées sur le substrat calcaire sur les deux dolines (cf. fig. 3). La réalisation d'une section de résistivité avec un écartement inter-électrodes de 1 m sur une portion de section à plus grand écartement s'est montrée efficace pour estimer plus en détails la stratigraphie de ces formations superficielles qui se développe ponctuellement sur environ 5 m d'épaisseur. L'identification de cette stratigraphie est complétée avec les essais pénétrométriques dont les pénétrogrammes permettent de détecter les moindres variations lithologiques entre ces différentes couches sédimentaires. Cette stratigraphie est principalement composée par des argiles à silex et 3 couches de colluvions sur une épaisseur d'environ 2 m.

Ainsi, les dolines fonctionnent donc bien comme des pièges sédimentaires. Concernant la recherche de vestiges archéologiques, l'identification d'une importante phase d'érosion sur le reste du plateau et les points hauts peut sembler rédhibitoire pour la découverte de sites. Cependant, la confrontation de la carte de potentiels archéologiques et des résultats issus des profils géophysiques montre qu'en dépit d'une importante érosion, il reste encore de nombreux sites à investiguer. Ils sont pour l'essentiel associés à des dépôts (potentiellement des paléosols) préservés de manière différentielle dans des dépressions karstiques du substrat crétacé altéré. Les conditions

de préservations sont relativement bonnes et les troncatures sont certainement moins importantes que sur les versants. En effet, la tendance générale à la sédimentation et au colmatage des dolines permet une fossilisation des vestiges, le plus souvent sous des colluvions dont la mise en place est peu destructrice. Le revers de cette sédimentogenèse active est que la recherche de vestiges implique de traverser une forte épaisseur de sédiments et donc de mettre en œuvre des sondages profonds de plusieurs mètres, jusqu'à la formation argileuse à silex qui constitue la base de la séquence.

Si cette approche de terrain couplée à l'analyse spatiale et géophysique n'a guère pu être complétée par la réalisation de quelques sondages mécaniques de contrôle, l'objectif de ce projet est néanmoins atteint dans la mesure où il a permis de valider et de proposer un modèle exportable qui devrait par la suite faciliter les opérations d'archéologie préventive dans ce type de contexte.

Au-delà, ce projet, qui n'a pas uniquement pour ambition d'identifier de nouveaux sites charentais, offre aussi la possibilité de démontrer que la notion de site, ou d'occupation, est une perception biaisée par les conditions taphonomiques. Les différentes zones de vestiges correspondent en partie à des contextes géomorphologiques très favorables à leur préservation. Partout ailleurs, l'érosion ou la sédimentation en ont très certainement effacé les traces.

Dandurand Grégory

- Boulestin et al., 2006
- Boulestin B., Debenath A., Gomez De Soto J., Tournepiche J.-F. : « Une nouvelle grotte ornée en Charente : l'aven du Charnier à Vilhonneur. Historique d'une découverte. » *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 103, n°1, p. 172-174, 2006.
- Dandurand, 2011
- Dandurand G. : *Cavités et remplissage de la nappe karstique de Charente (bassin de la Touvre, La Rochefoucauld) : spéléogenèse par fantômisation, archives pléistocène et holocène, rôle de l'effet de site*. Thèse de l'Université Bordeaux III, 365 p, 2011.
- Dandurand et al.,
- Dandurand G., Kerouanton I., Maitay M., Bruxelles B., Fourvel J.-B., Doucet D. et al. : « Le Trou de la Licorne à La Rochefoucauld-en-Angoumois (Charente, Nouvelle-Aquitaine). » *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 119, 2, p. 332-336, 2022.
- Hulin, 2016
- Hulin G. : *L'application de la géophysique sur le canal Seine-Nord Europe*. Archéopages, hors-série, 4. Traversée des territoires. Inrap, Paris, p. 101-105, 2016.
- Lamelas et al., 2008
- Lamelas M. T., Marinoni O., Hoppe A., De La Riva J. : «Doline probability map using logistic regression and GIS technology in the central Ebro Basin (Spain).» *Environ. Geol.*, 54, p. 963-977, 2008.
- Simon, 2012
- Simon F.-X. : *L'apport de l'outil géophysique pour la reconnaissance et la caractérisation des sites en archéologie préventive, méthodes et perspectives : exemples en Alsace*. Thèse de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6), 312 p, 2012.
- Valois, 2011
- Valois R. : *Caractérisation structurale de morphologies karstiques superficielles et suivi temporel de l'infiltration à l'aide des méthodes électriques et sismiques*. Thèse de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6), 240 p, 2011.

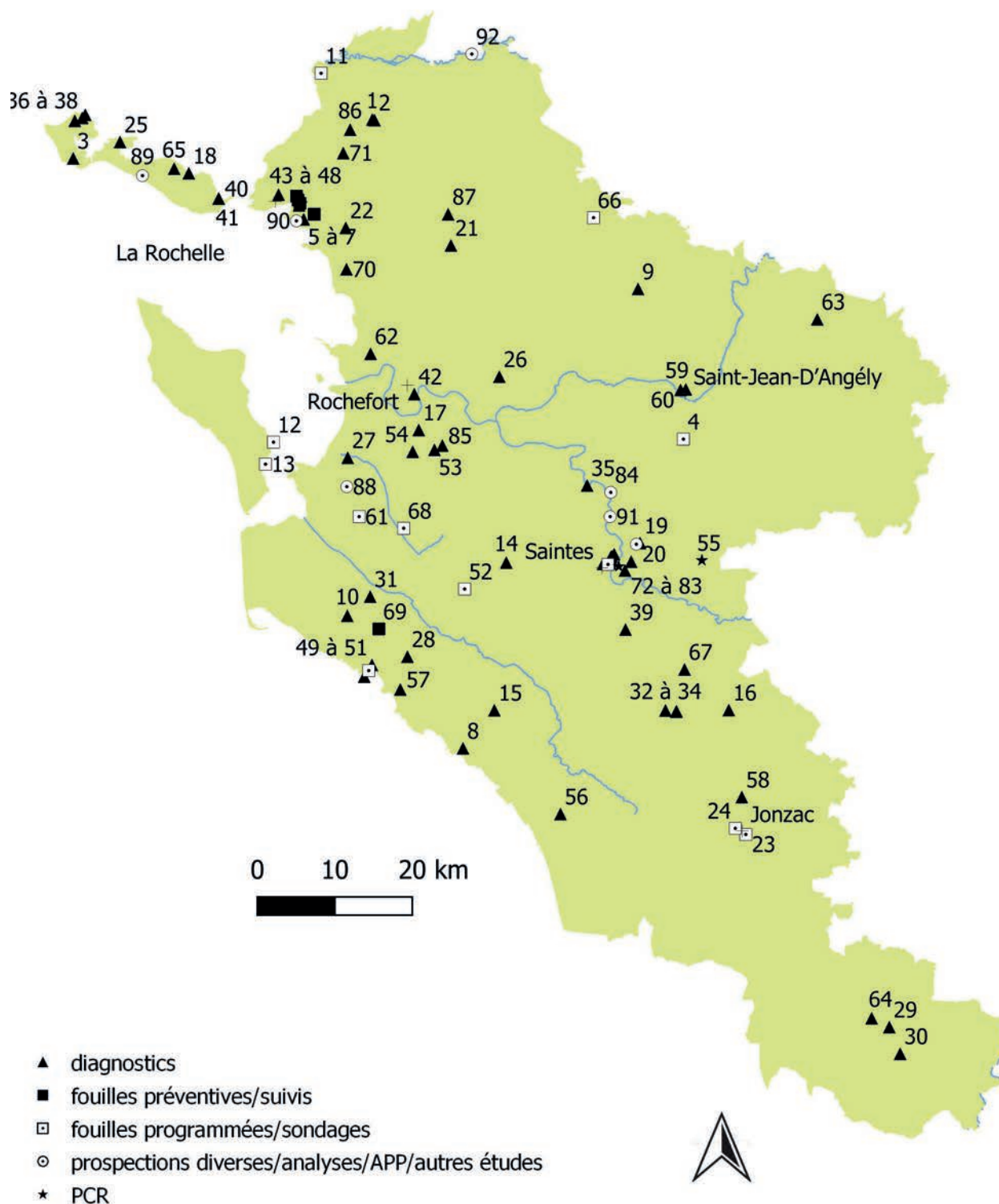


# NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



| N°     |                           |                                                                 |                           |       |     | N° | P.  |
|--------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|-------|-----|----|-----|
| 207487 | ANDILLY                   | Rue des Groies                                                  | GIRAUD Pierre             | COL   | OPD | 1  | 80  |
| 207671 | ANDILLY                   | Rue du Grand Moulin                                             | VACHER Stéphane           | INRAP | OPD | 2  | 80  |
| 207461 | ARS-EN-RÉ                 | 14 venelle de la Petite Grange                                  | KIRSCHENBILDER Benoît     | INRAP | OPD | 3  | 81  |
| 208069 | ASNIÈRES-LA-GIRAUD        | Pas Loubat                                                      | SURMELY Frédéric          | MCC   | SD  | 4  | 81  |
| 207115 | AYTRÉ                     | Bongraine                                                       | GIRAUD Pierre             | COL   | OPD | 5  | 83  |
| 207116 | AYTRÉ                     | Avenue Simone Veil, quartier Cottes Mailles                     | FOUÉRRÉ Pierrick          | COL   | FP  | 6  | 84  |
| 207624 | AYTRÉ                     | Avenue Simone Veil, quartier Cottes Mailles                     | GIRAUD Pierre             | COL   | FP  | 7  | 87  |
| 207527 | BARZAN                    | Le Fâ                                                           | ROBIN Karine              | COL   | OPD | 8  | 89  |
| 207681 | BERNAY-SAINT-MARTIN       | Malveau                                                         | BRUNIE David              | INRAP | OPD | 9  | 89  |
| 207699 | BREUILLET                 | Route de la Grange                                              | AUDÉ Valérie              | INRAP | OPD | 10 | 90  |
| 207531 | CHARRON                   | Abbaye de la Grâce-Notre-Dame                                   | FILLONNEAU Julien         | BEN   | FPR | 11 | 90  |
| 207599 | CHATEAU-D'OLÉRON (LE)     | La Citadelle                                                    | GISSINGER Bastien         | COL   | SD  | 12 | 91  |
| DRASSM | CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE)     | Ors estran                                                      | SOLER Ludovic             | COL   | FPR | 13 | 94  |
| 207670 | CORME-ROYAL               | Rue des Cormiers                                                | VACHER Stéphane           | INRAP | OPD | 14 | 95  |
| 207517 | COZES                     | Boulevard de Bonnes Nouvelles                                   | SOLER Ludovic             | COL   | OPD | 15 | 95  |
| 207645 | ÉCHEBRUNE                 | Abords de l'église Saint-Pierre                                 | TRÉZÉGUET Céline          | COL   | OPD | 16 | 95  |
| 207498 | ÉCHILLAIS                 | 4 place de Verdun                                               | GISSINGER Bastien         | COL   | OPD | 17 | 96  |
| 207672 | FLOTTE (LA)               | 5 cours Eugène Chauffour                                        | AUBRY Théo                | COL   | OPD | 18 | 97  |
| 207489 | FONTCOUVERTE              | Rue du Bourg                                                    | GIRAUD Pierre             | COL   | OPD | 19 | 99  |
| 207501 | FONTCOUVERTE              | Les Arcs                                                        | MAILHE Vincent            | INRAP | AET | 20 | 99  |
| 207573 | FORGES                    | Rue des Terres de l'Auvergne                                    | VACHER Stéphane           | INRAP | OPD | 21 | 99  |
| 207420 | JARNE (LA)                | Centre bourg                                                    | TRÉZÉGUET Céline          | COL   | OPD | 22 | 100 |
| 207313 | JONZAC                    | Chez-Pinaud                                                     | RENDU William             | CNRS  | FPR | 23 | 101 |
| 207601 | JONZAC                    | Place du Marché, parvis de l'église Saint-Gervais Saint-Protais | MAUREL Léopold            | MCC   | FPR | 24 | 104 |
| 207566 | LOIX                      | 13 rue des Sacristains                                          | LOEUIL Pascal             | INRAP | OPD | 25 | 104 |
| 207488 | LUSSANT                   | 5 rue du Fournil                                                | MOUTARDE Bénédicte        | INRAP | OPD | 26 | 105 |
| 207663 | MARENNES                  | Hiers-Brouage, La Halles aux Vives                              | GISSINGER Bastien         | COL   | OPD | 27 | 105 |
| 207608 | MÉDIS                     | Rue des Alouettes                                               | VACHER Stéphane           | INRAP | OPD | 28 | 107 |
| 207665 | MONTGUYON                 | Place de la Paix                                                | ROBIN Karine              | COL   | OPD | 29 | 107 |
| 207701 | MONTGUYON                 | Trouillaud                                                      | AUDÉ Valérie              | INRAP | OPD | 30 | 108 |
| 207543 | MORNAC-SUR-SEUDRE         | 12 rue du Prieuré                                               | VACHER Catherine          | INRAP | OPD | 31 | 108 |
| 207634 | PONS                      | 9 cours Alsace-Lorraine                                         | VACHER Catherine          | INRAP | OPD | 32 | 109 |
| 207466 | PONS                      | Les Isamberts, phase 1                                          | VACHER Stéphane           | INRAP | OPD | 33 | 109 |
| 207464 | PONS                      | Les Isamberts, phase 2                                          | VACHER Stéphane           | INRAP | OPD | 34 | 109 |
| 207658 | PORT-D'ENVAUX             | Centre bourg                                                    | AUBRY Théo                | COL   | OPD | 35 | 110 |
| 207446 | PORTES-EN-RÉ (LES)        | Allée des Peupliers                                             | VACHER Stéphane           | INRAP | OPD | 36 | 112 |
| 207542 | PORTES-EN-RÉ (LES)        | Rue du Petit Bec, rue de la Rivière                             | BARBIER Emmanuel          | INRAP | OPD | 37 | 113 |
| 207609 | PORTES-EN-RÉ (LES)        | 2 route de la Grande Plante                                     | VACHER Stéphane           | INRAP | OPD | 38 | 113 |
| 207503 | PRÉGUILLAC                | La Paquellerie II                                               | GISSINGER Bastien         | COL   | OPD | 39 | 114 |
| 207428 | RIVEDOUX-PLAGE            | 121 rue des Palmes                                              | VACHER Stéphane           | INRAP | OPD | 40 | 114 |
| 207556 | RIVEDOUX-PLAGE            | 135 rue des Palmes                                              | GIRAUD Pierre             | COL   | OPD | 41 | 114 |
| 207569 | ROCHEFORT                 | 18-20 rue de la République                                      | NIBODEAU Jean-Paul        | INRAP | OPD | 42 | 115 |
| 207588 | ROCHELLE (LA)             | 204 avenue Carnot                                               | GISSINGER Bastien         | COL   | OPD | 43 | 115 |
| 207677 | ROCHELLE (LA)             | Place Pierre Sémard, boulevard Joffre                           | GISSINGER Bastien         | COL   | OPD | 44 | 116 |
| 207622 | ROCHELLE (LA)             | Cité administrative Duperré                                     | GISSINGER Bastien         | COL   | OPD | 45 | 116 |
| 207584 | ROCHELLE (LA)             | 5 rue du Bastion Saint-Nicolas                                  | BARBIER Emmanuel          | INRAP | FP  | 46 | 117 |
| 207200 | ROCHELLE (LA)             | Quais Duperré et Maubec, Durand et Place Barentin               | BOLLE Annie               | INRAP | FP  | 47 | 118 |
| 207664 | ROCHELLE (LA)             | 6 rue Albert 1 <sup>er</sup>                                    | DREILLARD Camille         | EP    | FP  | 48 | 123 |
| 207409 | ROYAN                     | 93 bis Boulevard Georges Clémenceau                             | ROBIN Karine              | COL   | OPD | 49 | 124 |
| 207597 | ROYAN                     | Fort du Chay                                                    | AUBRY Théo                | COL   | OPD | 50 | 124 |
| 207600 | ROYAN                     | Rue du champ des oiseaux, abri Perpigna                         | AUBRY Théo                | COL   | FPR | 51 | 126 |
| 207575 | SABLONCEAUX               | L'Abbaye                                                        | MASSON Juliette           | CNRS  | FPR | 52 | 129 |
| 207641 | SAINT-AGNANT              | La Queue de l'Oiseau, phase 2                                   | AUBRY Théo                | COL   | OPD | 53 | 129 |
| 207678 | SAINT-AGNANT              | Avenue du Canal de la Bridoire                                  | SOLER Ludovic             | COL   | OPD | 54 | 130 |
| 207048 | SAINT-CÉSAIRE             | La Roche à Pierrot                                              | CREVECOEUR Isabelle       | CNRS  | PCR | 55 | 132 |
| 207702 | SAINT-FORT-SUR-GIRONDE    | Église Saint-Fortunat                                           | TRÉZÉGUET Céline          | COL   | OPD | 56 | 132 |
| 207516 | SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE  | Rue Anatole Lucas                                               | VACHER Catherine          | INRAP | OPD | 57 | 133 |
| 207545 | SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN | ZAÉ aéroport Jonzac-Neulles, tranche 2                          | ROBIN Karine              | COL   | OPD | 58 | 134 |
| 207479 | SAINT-JEAN-D'ANGÉLY       | 22-24 rue de la Tour ronde, rue du Palais                       | BARBIER Emmanuel          | INRAP | OPD | 59 | 134 |
| 207700 | SAINT-JEAN-D'ANGÉLY       | 24 rue des Trois frères Gautreau                                | LOEUIL Pascal             | INRAP | OPD | 60 | 135 |
| 207625 | SAINT-JUST-LUZAC          | Prise de Fergon                                                 | DUPRAT Philippe           | BEN   | SD  | 61 | 135 |
| 207550 | SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE  | Les Gabauderries                                                | VACHER Stéphane           | INRAP | OPD | 62 | 136 |
| 207642 | SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE  | Église Saint-Brice                                              | TRÉZÉGUET Céline          | COL   | OPD | 63 | 137 |
| 207484 | SAINT-MARTIN-D'ARY        | Église Saint-Martin                                             | TRÉZÉGUET Céline          | COL   | OPD | 64 | 137 |
| 207535 | SAINT-MARTIN-DE-RÉ        | La Grande Croix                                                 | GIRAUD Pierre             | COL   | OPD | 65 | 138 |
| 207309 | SAINT-SATURNIN-DU-BOIS    | Bourg Nord                                                      | RICHARD Lucile            | COL   | FPR | 66 | 138 |
| 207562 | SAINT-SEURIN-DE-PALENNE   | Rue de la Seugne et rue des 3 Noyers                            | GIRAUD Pierre             | COL   | OPD | 67 | 140 |
| 207057 | SAINT-SORNIN              | Broue                                                           | NORMAND Éric              | MCC   | FPR | 68 | 141 |
| 207644 | SAINT-SULPICE-DE-ROYAN    | 58-60 route de Saint-Palais                                     | BISCARRAT Louise          | EP    | FP  | 69 | 144 |
| 207698 | SAINT-VIVIEN              | Parc d'activité des Bonnevaux                                   | GIRAUD Pierre             | COL   | OPD | 70 | 145 |
| 207595 | SAINT-XANDRE              | Château de la Sauzaie                                           | VACHER Catherine          | INRAP | OPD | 71 | 146 |
| 207463 | SAINTES                   | 1 rue du Bois Taillis                                           | BAIGL Jean-Philippe       | INRAP | OPD | 72 | 147 |
| 207496 | SAINTES                   | 24 cours Genêt                                                  | BAIGL Jean-Philippe       | INRAP | OPD | 73 | 147 |
| 207514 | SAINTES                   | 4 cours Genêt                                                   | BAIGL Jean-Philippe       | INRAP | OPD | 74 | 147 |
| 207549 | SAINTES                   | 55 rue du petit village                                         | BAIGL Jean-Philippe       | INRAP | OPD | 75 | 148 |
| 207548 | SAINTES                   | 87 rue de la Boule                                              | BAIGL Jean-Philippe       | INRAP | OPD | 76 | 148 |
| 207643 | SAINTES                   | 136 rue de la Boule                                             | BAIGL Jean-Philippe       | INRAP | OPD | 77 | 148 |
| 207483 | SAINTES                   | Boulevard Ambroise Paré                                         | BAIGL Jean-Philippe       | INRAP | OPD | 78 | 148 |
| 207627 | SAINTES                   | rue de l'Abattoir                                               | BAIGL Jean-Philippe       | INRAP | OPD | 79 | 149 |
| 207490 | SAINTES                   | Rue du Lycée Agricole                                           | ROBIN Karine              | COL   | OPD | 80 | 149 |
| 207577 | SAINTES                   | L'amphithéâtre                                                  | GISSINGER Bastien         | COL   | FPR | 81 | 151 |
| 207617 | SAINTES                   | La Prée Basse, fleuve Charente                                  | CAYRE Morgane             | EP    | PRT | 82 | 153 |
| 207330 | SAINTES                   | Église et ancien prieuré Saint Eutrope                          | GENSBEITEL Christian      | CNRS  | PCR | 83 | 154 |
| 207533 | TAILLEBOURG               | La Garenne du château                                           | RENAULT-GARBARSJ Juliette | BEN   | PRD | 84 | 154 |
| 207467 | TRIZAY                    | L'Abbaye                                                        | TRÉZÉGUET Céline          | COL   | OPD | 85 | 156 |
| 207486 | VILLEDoux                 | Rue des Loges                                                   | GIRAUD Pierre             | COL   | OPD | 86 | 156 |
| 207526 | VIRSON                    | Rue Auguste Gouineau                                            | VACHER Catherine          | INRAP | OPD | 87 | 158 |

## NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

### ANDILLY Rue des Groies

Quatre tranchées ont été réalisées par une équipe du service Archéologie Départementale de la Charente-Maritime lors de ce diagnostic. Le terrain présente un pendage assez important et le substrat calcaire apparaît seulement entre 15 et 30 cm de profondeur. Des colluvions limoneuses sont présents dans les bas de pentes et comblent par endroit des irrégularités du toit calcaire.

Ces derniers comprennent de très rares mobiliers de l'époque médiévale ou Moderne (fragments de

tuile, clou, morceau de fer à cheval). Aucun indice d'occupation n'a été observé dans les sondages (absence d'artefact, de charbons de bois, de nodules de terre chauffées et de pierres rubéfiées). Les seules structures archéologiques attestées sont des sections de quatre fossés très arasés. Certains d'entre eux étaient probablement encore en usage au XXe siècle.

Giraud Pierre

Protohistoire,  
Âge du Fer

### ANDILLY Rue du Grand Moulin

Le diagnostic réalisé sur les 30 303 m<sup>2</sup> du futur lotissement de la rue du Grand Moulin à Andilly a permis de mettre en évidence des fossés de parcellaire, des carrières et des traces d'occupation protohistorique. Ces dernières regroupent trois structures qui ont livré de petit ensemble de mobilier. Les éléments céramiques présents, en l'absence de source de pollution à proximité telle qu'une structure protohistorique riche en mobilier, restent significatifs pour dater les deux fossés et l'angle de l'enclos identifié.

Si l'apport de ces aménagements peut apparaître limité au vu de leur pauvreté en mobilier, ils en présentent un intérêt certain en raison du contexte de leur découverte. En effet, nous nous trouvons à moins de 200 m du site gaulois fouillé en 2012 et 2013 dont l'occupation s'étendait de La Tène C2 à D2b. Même si les structures de notre diagnostic ne sont pas encore à ce jour correctement calées chronologiquement, elles

sont à considérer comme contemporaines de cette occupation et apparaissent donc comme des structures annexes, mais d'une certaine importance au regard de la puissance des fossés de l'angle de l'enclos reconnu, 2,40 m à l'ouverture pour une profondeur de 1,40 m par rapport à notre niveau de décapage et 1,80 m par rapport au niveau de terre végétale actuel.

L'angle d'enclos identifié présente donc comme caractéristique un creusement conséquent dans sa partie sud-ouest, mais, plus au nord, sur le côté ouest, après une potentielle ouverture orientée vers celle des enclos de l'occupation de la rue Saint-Nicolas, le fossé est à peine marqué et n'entame le substrat que sur une vingtaine de centimètres. Un décapage extensif permettrait de comprendre l'organisation réelle de cet aménagement. S'agit-il d'une structure particulière ou d'un enclos en cours de construction comme nous l'avions envisagé dans un cas similaire, mais sur un

enclos de gabarit beaucoup plus important à Saint-Laurent-de-la-Prée, avec des différences de profondeur de fossés passant de 3,70 m à 0,90 m par rapport au niveau de terre végétale ? Si l'hypothèse d'un fossé en cours de creusement était établie, sa fouille permettrait de documenter pour la première fois les méthodes de creusement utilisées et potentiellement d'observer les premiers aménagements mis en place en partie interne.

Enfin, une intervention plus poussée permettrait de documenter les activités en périphérie d'un établissement rural de La Tène, sur une vaste langue de terre qui s'avancait vers l'ancien golfe des Pictons et où les occupations protohistoriques présentaient une densité particulièrement importante.

Vacher Stéphane

Moyen Âge,  
Époque moderne

## ARS-EN-RÉ

### 14 Venelle de la petite grange

Un diagnostic archéologique a été réalisé au 14 venelle de la Petite Grange (parcelle AB0036) du 12 au 14 janvier 2021. Ce diagnostic s'attachait à identifier la présence d'occupations anciennes. Le cas échéant, il devait permettre de mesurer la profondeur, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension et la chronologie des vestiges.

Le diagnostic archéologique sur la parcelle de 241 m<sup>2</sup> au total s'est avéré positif. Les deux sondages ouverts sur la parcelle AB 0036 représentent environ 19 % de la surface globale, soit près de 46 m<sup>2</sup>. Ils témoignent de la présence de nombreuses sépultures, dont les niveaux d'apparition se situent entre 1 et 1,3 m sous le niveau de circulation actuel. Elles sont creusées directement dans le rocher calcaire. Dans la tranchée TR-01, elles sont fermées d'un couvercle constitué de

plusieurs dalles calcaires non maçonnées. L'ensemble des structures de cette tranchée semble intact. Concernant, la tranchée TR-02, où les couvercles n'ont pas été dégagés, aucun indice ne semble présager d'une perturbation survenue postérieurement à l'abandon de la parcelle comme cimetière. Le changement de vocation de la parcelle s'opère durant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

La présence de ces sépultures, hors de l'emprise connue du cimetière, ainsi que la découverte survenue dans les années 1980 à proximité, interrogent sur le développement du cimetière et son évolution dans l'espace durant la période couverte par le Moyen Âge et l'époque moderne.

Kirschenbilder Benoît

Paléolithique

## ASNIÈRES-LA-GIRAUD

### Pas Loubat

Le site est localisé en bordure d'un petit cours d'eau, à 33 m d'altitude. Il a été découvert fortuitement en 2020 par G. Giovanni qui a vu des pièces en silex dans un tas de déblais provenant de travaux de drainage réalisés il y a plus de 10 ans. Après signalement auprès de la DRAC, un tri a été effectué, permettant de récupérer plus de 2000 pièces lithiques et osseuses. Une première étude a été réalisée, avec l'autorisation et le soutien du service régional de l'archéologie de Nouvelle Aquitaine-Pôle de Poitiers. Elle a été conduite par M. Hays, N. Naudinot et F. Surmely, pour l'industrie lithique et A. Chevallier pour la faune.

#### ■ Industrie lithique

Compte tenu du contexte (série issue de déblais), l'étude a été limitée à une reconnaissance préliminaire, réalisée sur la moitié environ du débitage et la totalité

des nucléus et des outils, sans remontage. Les matières premières sont constituées exclusivement de silex crétacés. Leur type d'exploitation traduit une provenance assez proche.

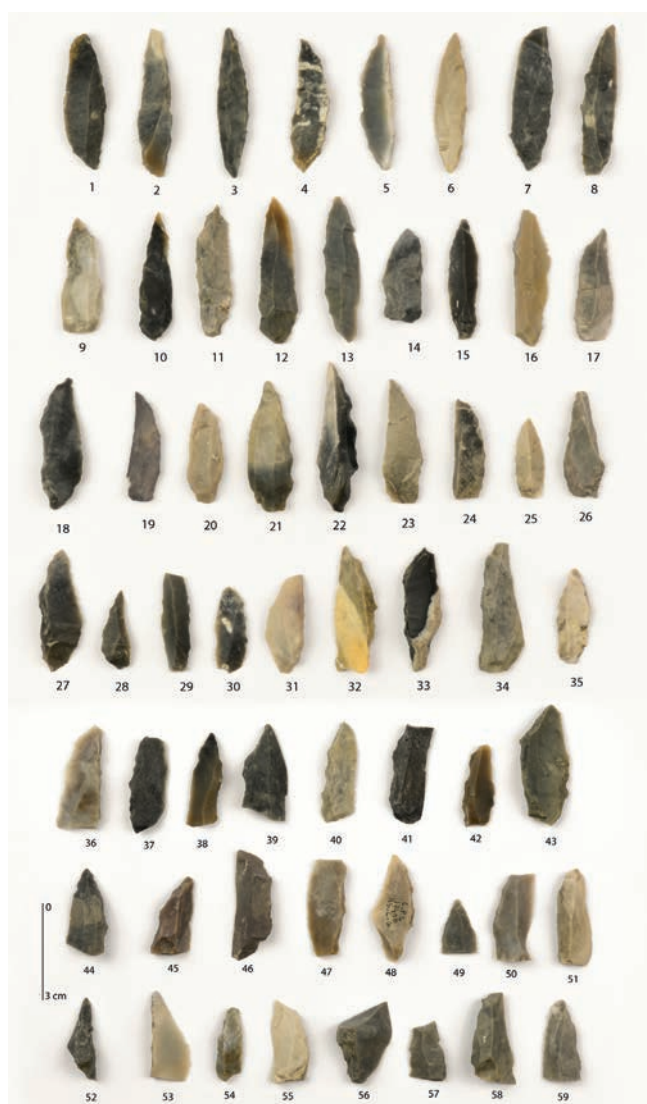
Le débitage a été orienté vers la production d'éclats allongés et de courtes lames, avec une mise en forme réduite. Le débitage a été réalisé par percussion directe à la pierre, très majoritairement de façon unipolaire. Les préparations au détachement sont très sommaires, souvent totalement inexistantes (talon lisse), y compris pour les lames. L'outillage est représenté par 180 pièces. Il est composé principalement de pointes à dos (42 %) et de grattoirs (28 %), mais la proportion de pointes à dos est certainement plus forte en réalité, du fait d'un nombre important (n=26) de fragments de pièces à dos de type indéterminable. Les pointes à dos se répartissent en 4 bipointes, 58 monopointes,



13 fragments de type indéterminé et une ébauche. Les monopointes dominent très largement, mais il est à noter que presque un tiers d'entre elles présente une base rétrécie. Les grattoirs forment le second groupe de l'outillage (n=50). Presque tous sont aménagés sur des éclats, parfois semi-corticaux. Une proportion importante correspond au type « unguiforme ». Les autres outils ont une place marginale.

La série lithique est très homogène. L'ensemble de ses caractéristiques permet de l'attribuer à l'Azilien récent, avec comme occupations de référence, celles du niveau 3 de Bois-Ragot, des Pinelles, de Chaloignes (Naudinot et al., 2019) et surtout des Gargailles à Lempdes (Pasty, 2020). Les références régionales sont difficiles à trouver, car l'Azilien récent est très mal connu en Charente-Maritime.

L'étude tracéologique a été conduite sur une sélection de 100 artefacts de divers types (outils, supports bruts présentant ou non des traces apparentes...).



Asnières-la-Giraud, Pas Loubat, pointes à dos n° 1 à n° 59. 3 à 6 : bipointes.

2, 7, 8, 13, 18, 20, 22, 27, 31, 35, 55 et 57 : monopointes à base rétrécie.

33 : monopointe à base pédonculée. 1, 2, 9, 10, 11, 12, 13, 14 à 17, 19, 21, 23 à

26, 29, 31, 32, 34, 37, 40, 41, 47, 50, 56 et 57 : monopointes. 36, 38, 42, 44, 45,

48, 54, et 59 : pointes à dos de type indéterminé. 39, 43, 46, 49, 51 à 53, 58 :

fragments de pièces à dos de type indéterminable. 30 : ébauche de pointe

(Cliché : F. Surmely)

41 % des pièces peuvent être interprétées comme utilisées ou portant une trace liée à leur usage ou fabrication (emmanchement...). Ce sont les grattoirs qui présentent le plus fort taux d'utilisation, et les pointes à dos le plus faible. Ces deux groupes d'outils sont liés à des activités spécialisées, l'utilisation comme projectile pour les pointes à dos et le travail des peaux fraîches pour les grattoirs, ce qui est habituel dans les sites de cette période.

## ■ La faune

La série faunique s'élève à 450 restes. La variété des espèces et des éléments anatomiques représentés plaide en faveur d'une bonne conservation de l'ensemble. Les surfaces osseuses sont néanmoins particulièrement altérées et il y a eu une importante fragmentation due aux conditions de mise au jour. Au moins 7 espèces ont été identifiées. Cela constitue un ensemble cohérent, qui correspond bien à ce que l'on connaît par ailleurs dans l'Azilien (Chevallier, 2015) et pour lequel rien ne laisse supposer un mélange avec des éléments plus récents. Le cerf (*Cervus elaphus*) et le cheval (*Equus caballus*) dominant. S'y ajoutent quelques restes de bovinés (probablement l'aurochs), de chevreuil, de sanglier et d'un petit équidé (*Equus cf. hydruntinus*). Un léporidé (*Lepus* ou *Oryctolagus*) est représenté par un tarsien. Chaque espèce pourrait n'être représentée que par un seul individu, à l'exception des bovinés pour lequel on en compte au moins deux. Tous les segments anatomiques sont représentés, à l'exception du rachis et des côtes. Une cinquantaine de restes conserve la trace d'une exposition plus ou moins prolongée au feu.

## ■ Autres vestiges

Aucun objet d'art et de parure, ni aucun élément d'industrie osseuse n'a été retrouvé dans le mobilier qui a été recueilli sur le tas de déblais.

## ■ Datation

5 essais de datation 14C sur collagène ont été réalisés et ont échoué, du fait de la mauvaise conservation du collagène.

### Perspectives

En accord avec le SRA, des sondages devraient être effectués en 2023 pour évaluer l'importance, le degré de conservation et l'éventuelle stratification du site archéologique et enrichir nos connaissances sur la présence azilienne.

Surmely Frédéric

- Chevallier, 2015
- Chevallier A. : Chasse et traitement des mammifères durant le Magdalénien et l'Azilien dans le Sud-Ouest de la France. La place particulière du Cerf, thèse de doctorat de l'université de Paris I -Panthéon-Sorbonne, 2015, 743 p.
- Naudinot et al., 2019
- Naudinot N., Fagnart J.-P., Langlais M., Mevel L. Et Valentin B. : « Les dernières sociétés du Tardiglaciaire et des tout débuts de l'Holocène en France. Bilan d'une trentaine d'années de recherche. » *Gallia Préhistoire*, 59, 2019, p. 5-45.
- Pasty, 2020
- Pasty J.-F. : *Le site azilien des Gargailles à Lempdes*. Clermont-Ferrand, ed. Presses universitaires Blaise Pascal (coll. Terra Mater), 2020, 173 p.



## AYTRÉ Bongraine

Le diagnostic d'Aytré Bongraine « Eco-quartier », dont la surface globale dépasse 13,5 hectares a été réalisé par une équipe du service archéologie départementale sur quatre secteurs distincts, parfois distants de plusieurs centaines de mètres. Les recherches du secteurs 1 à 3 ont permis de mettre au jour uniquement des vestiges de bâtiments démolis récemment, quelques fossés parcellaires, une voirie non datée et des trous de plantation d'arbres. Le secteur 4, ancien site des dépôts des chemins de fer, à proximité de la villa viticole fouillé en 2004 par l'INRAP, d'une surface de 13 hectares a concentré l'essentiel des investigations.

Les conditions de l'intervention archéologique dans le secteur 4 sortaient de l'ordinaire en raison des nombreuses structures du site ferroviaire, dont des réseaux, et de la présence d'une couche de mâchefer et parfois de remblais de démolition pouvant dépasser ponctuellement 3 m d'épaisseurs. Au total 64 tranchées ont été réalisées dont 55 dans le secteur 4 et au total 309 faits archéologiques ont été enregistrés. Plusieurs occurrences archéologiques ont été découvertes dans le secteur 4, les structures leur appartenant sont généralement observables directement sous la couche de mâchefer et/ou sous les niveaux de remblais ou de sédiments remaniés par les aménagements du site ferroviaire (de 20 cm à 1 m de profondeur).

Des vestiges d'occupations protohistoriques ont été mis au jour essentiellement sur la moitié est de l'emprise du secteur 4. Un habitat, probablement du



Aytré, Bongraine : Trou de poteau protohistorique avec calage  
(Cliché : Pierre Giraud)

premier âge du Fer, est implanté dans cette zone et sans doute en partie dans l'emprise du diagnostic réalisé en 2003. Il réunit des vestiges immobiliers et mobiliers caractéristiques d'une occupation domestique avec des structures linéaires (tranchées de palissade), des bâtiments sur poteaux et quelques fosses notamment



Aytré, Bongraine : Abri de la Seconde Guerre mondiale (Cliché :Théo Aubry)



d'extraction d'argile carbonatée. Cette implantation possiblement attribuable au premier âge du Fer est potentiellement de même forme que les quelques habitats ruraux de cette période, fouillés partiellement dans la région, comme celui de Dompierre-sur-Mer « Les Drouillards » (Maitay 2014) ou encore des « Grands Champs » à Longèves (Vacher, 2019). Plus à l'ouest, des regroupements de structures, dont certaines contiennent du mobilier protohistorique, ont été observées. Il s'agit également de fosses notamment d'extraction, de petites structures linéaires, de quelques trous de poteaux mais également d'un four. L'attribution chronologique précise de ces vestiges n'a pu être établie. Parmi ces vestiges, une des fosses partiellement fouillées, comblée en partie avec des blocs calcaires renferme des ossements probablement humains. Cette probable sépulture pourrait être placée au cœur d'un enclos fossoyé.

Un habitat gaulois à enclos a également été repéré. On peut estimer à environ 2 000 m<sup>2</sup> la surface de l'enclos d'habitat concernée par le projet de l'éco-quartier de Bongraine. Le fossé délimitant l'installation rurale gauloise est de taille imposante puis qu'il atteint 3 m de largeur et près de 1,70 m de profondeur. Son aspect, ses dimensions sont proches de ceux des fossés d'enclos des établissements ruraux de cette partie de la Charente-Maritime mis au jour à Andilly « rue Saint-Nicolas » (Vacher 2015), ou encore à Villedoux « Rue des Loges » (Giraud, 2021).

Les vestiges relativement arasés de ce qui semble être un enclos palissadé trapézoïdal ont aussi été identifiés. Son angle nord-est a été observé et nous pouvons estimer la surface de son aire interne à plus de 3 000 m<sup>2</sup>. La fonction et la chronologie de cet enclos restent difficiles à restituer en l'absence de mobilier en nombre conséquent et de la faible quantité d'aménagements conservés dans l'aire close.

Un édifice en béton formant un Z est implanté dans la partie Nord-Ouest de la parcelle. Il s'agit du dernier abri anti-aérien de la Seconde Guerre mondiale, construit entre 1937 et 1944, observable dans ce quartier. Ce type d'abri servait lors des alertes aux bombardements, pour abriter le personnel présent sur la gare de triage.

Giraud Pierre et Aubry Théo

- Maitay 2014
- Maitay C. : « Les occupations rurales du Premier âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes », *Aquitania*, 30, 2014, p.11-35.
- Vacher 2015
- Vacher 2015 : *Andilly, Saint-Nicolas*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, Inrap, 2015, 296 p.
- Vacher 2019
- Vacher 2019 : *Longèves, rue des Grands Champs*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, Inrap, 2019, 338 p.
- Giraud 2021
- Giraud P. : *Villedoux, rue des Loges*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, Département de la Charente-Maritime, 2021, 124p.

Néolithique, La Tène finale,  
Antiquité

## AYTRÉ

### Avenue Simone Veil, quartier Cottés Mailles

Ce site a été fouillé de juillet à novembre 2021, par une équipe INRAP/Service Archéologie Départementale de la Charente-Maritime. Il a été découvert lors d'un diagnostic archéologique préalable à l'aménagement d'une liaison routière et cycliste par la communauté d'agglomération de La Rochelle. Il est localisé, au nord du département de la Charente-Maritime, à Aytré, commune voisine de celle de La Rochelle. Il est situé sur un bas plateau calcaire délimité au nord par la vallée de la Moulinette et à l'ouest pas les marais de Tasdon, longtemps exploités pour la production de sel. Une des grandes difficultés de cette fouille a été la lecture des vestiges conservés à moins de 30 cm de profondeur, dans un substrat composé de calcaire fracturé lors des dernières glaciations et parsemé de milliers de trous de plantation de vignes.

#### ■ Présentation générale

Plus de 1330 structures ont pu être documentées, sur une surface décapée d'un peu plus de 1,8 hectares.

Outre l'enceinte du Néolithique étudiée par Pierrick Fouéré (INRAP), elles appartiennent pour une grande majorité à un vaste site probablement occupé du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Le site est délimité à l'ouest par un fossé de taille relativement modeste (1,5 m de largeur pour 1 m de profondeur). Aucune structure n'est implantée à moins de 35 m de cette limite. La partie étudiée de ce site semble correspondre au secteur résidentiel de cet habitat groupé. En effet, l'essentiel des vestiges appartiennent à des bâtiments. Des structures linéaires étroites, conservées le plus souvent sur moins de 10 cm de profondeur, compartimentent des espaces. Certains de ces fossés et/ou tranchées de palissade ne contiennent que du mobilier de la fin de la période gauloise. Un chemin à fossés bordiers et au tracé sinueux, encore fréquenté à l'époque Antique coupe l'emprise de la fouille vers son centre. Onze puits ont également été identifiés, ils sont répartis sur la totalité des espaces comprenant des bâtiments.



Aytré, avenue Simone Veil, quartier Cottes mailles, plan général simplifié du site (DAO : P. Fouéré)

### ■ Un enclos du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

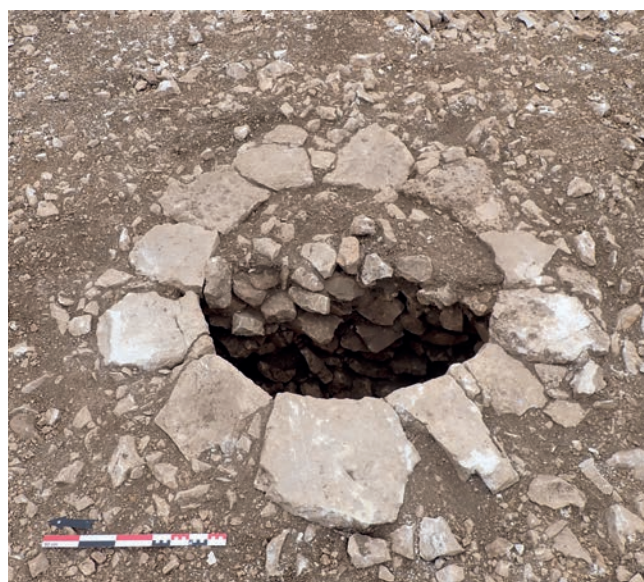
Un enclos de La Tène finale, ouvert vers l'ouest est implanté à l'est de l'emprise. Sa façade, son entrée sont situées côté est. Nous avons pu identifier deux phases d'aménagement datées du courant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle ou du début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Les limites de l'enclos ont été décalées, par les occupants, d'une douzaine de mètres vers le nord. La limite est, côté façade, correspond à un fossé ouvert à profil en « V » pouvant atteindre près de 4 m de largeur pour une profondeur de plus de 1,80 m. Par contre, la limite nord de l'enclos est, dans un premier temps une tranchée puis un fossé de taille assez modeste pour la seconde phase. La palissade de la première phase a été démontée puis la tranchée a en partie été comblée par des sédiments contenant de très nombreux rejets domestiques. Près de 3600 fragments de poterie et 1200 fragments d'ossement d'animaux en proviennent ainsi que du mobilier en métal dont des monnaies (potins), fibules et éléments de parure. Parmi les trous de poteaux et tranchées de sablières basses implantés dans la surface enclose, le plan d'un grand bâtiment à abside semble se dessiner.

### ■ Les bâtiments

La très grande majorité des structures identifiées appartiennent à de très nombreux bâtiments de factures différentes, probablement plus d'une cinquantaine. Nous attribuons à une des phases anciennes de l'occupation une série de bâtiments, probablement à parois projetées de plan carré, constitués de quatre poteaux porteurs. Les habitations les plus récentes du site pourraient notamment être représentées par des structures comprenant deux tranchées parallèles distantes de 4 à 5 m. Nous constatons, au regard des recoupements de structures, que certains bâtiments, plusieurs fois réaménagés, ont pu perdurer pendant toute l'occupation du site.

### ■ Les Puits

Les puits, au nombre de onze, sont de deux types : sept possèdent un profil en entonnoir et ont une ouverture de grand diamètre (jusqu'à 3,50 m) et quatre puits plus étroits sont dits à margelle. Ceux du deuxième type ont probablement été forés à l'époque Antique. L'un des puits à profil en entonnoir exploré sur 2 m de profondeur, comprend un cuvelage en pierre dans sa partie supérieure, conservé sur près de 50 cm de hauteur. Les deux puits, de chacun des types identifiés, entièrement fouillés par la cellule spécialisée de l'Inrap (CISAP), mesurent 13,5 et 14,5 m de profondeur. Ils contiennent peu de matière organique conservée en raison de l'importante fluctuation de la nappe depuis leur fermeture. Ces deux puits pourraient avoir été comblés dans le courant de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.



Aytré, avenue Simone Veil, quartier Cottes mailles, puits à margelle



### ■ Le mobilier

Le mobilier exhumé des différentes structures est plutôt varié et relativement abondant (céramique, faune, verre, métal, lignite, objets en os, ...). Pour la période laténienne, la très grande majorité des artefacts et écofacts sont issus de la portion d'enclos mis au jour à l'ouest de l'emprise. C'est dans ce comblement de la tranchée de palissade que provient l'ébauche d'une tête de statue en calcaire. Pour la période Antique, près de 8500 tessons de poterie et 1200 tessons de récipients en verre ont été exhumés, des différentes structures dont des deux puits fouillés. Le mobilier en métal antique comprend quelques fibules, une bague et même une clochette en alliage cuivreux et des fragments d'objets en fer. Plus d'une vingtaine de monnaies ont également été mises au jour, la plus récente pourrait être attribuée à l'époque de Caligula (37- 41).

### ■ Une ébauche d'une tête Sculptée

Un fragment de sculpture, d'une dizaine de centimètres de hauteur, provient du niveau supérieur

de comblement de la tranchée de palissade de la phase 1 de l'enclos de La Tène D1. Elle y a donc été placée lors du démontage de la palissade ou bien elle se trouvait déjà parmi les pierres de calage de cette dernière. Il s'agit d'une œuvre inachevée, restée à l'état d'ébauche. Grâce à une photogrammétrie de précision réalisée par Pierre Botreau (Service Archéologie du Département de la Charente-Maritime), nous pouvons faire de premières observations quant aux techniques utilisées par le sculpteur. Les deux tiers du bloc calcaire ont seulement été dégrossis pour une première mise en forme de la tête. Le Nez et le menton, le sourcil et l'œil droit ainsi que l'oreille droite sont ébauchés. On observe également une partie du cou et peut-être l'amorce d'un torque. On note que les formes ont d'abord été obtenues par enlèvement d'éclats. De fins traits gravés semblent avoir servi d'esquisses préliminaires avant la mise en forme et des traces d'abrasement (lissage) sont également visibles sur certaines surfaces.

### ■ Conclusion

Les premières images obtenues de la prospection géophysique réalisée dans les parcelles attenantes par



0 10cm

Aytré, avenue Simone Veil, quartier Cottes mailles, vue coté gauche d'une ébauche de tête sculptée

Vivien Mathé (Université de La Rochelle) montre que le site mis au jour ici à Aytré est très vaste : il mesure probablement plusieurs dizaines d'hectares. Seule la limite ouest de cet habitat groupé est connue, il s'étend au-delà de l'extrémité est de l'emprise fouillée, situé à plus de 350 m du fossé d'enceinte observé. Ce site intègre plusieurs systèmes d'enclos qui pourraient délimiter des quartiers à vocations distinctes. La

question de sa période de fondation repose notamment sur l'intégration ou non de l'enclos de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. dans ce vaste habitat groupé. L'abandon du site pourrait s'amorcer dès le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. avec l'implantation d'une installation tournée vers la production viticole.

Giraud Pierre

Néolithique

## AYTRÉ

### Avenue Simone Veil, quartier Cottes Mailles

La découverte de la portion d'un fossé segmenté néolithique était plutôt inattendue sur l'emprise de la fouille. La structure, repérée lors du diagnostic, n'avait clairement pas pu être identifiée à ce titre, ni datée en raison du manque de mobilier et des fortes perturbations dues à la présence de carrières antiques. Ce n'est qu'à l'issue du décapage que son architecture a pu être révélée, en particulier avec la présence d'une palissade doublant le fossé sur son bord occidental (cf. fig.). Il rappelait ainsi fortement celui fouillé 1,5 km plus à l'ouest en 2019 sur le même tracé de l'avenue Simone Veil, daté de la fin du Ve millénaire (Néolithique moyen II). La distance entre les deux sites interdisait cependant de les relier dans une même enceinte, qui aurait été hors normes par rapport à celles connues, et incitait plutôt à en faire un nouveau site. La découverte en surface de deux armatures foliacées ajoutait à cette distinction et suggérait plutôt un ensemble du Néolithique final.

Le fossé et sa palissade qui traversaient l'emprise du nord au sud sur une cinquantaine de mètres ont pu être fouillés intégralement avec une équipe de trois à quatre archéologues. Une première moitié a dû être traitée rapidement, en une semaine, le terrain devant être libéré pour l'aménagement de la route, la moitié sud a été traitée en deux semaines. Compte tenu des délais et des moyens, la fouille a été réalisée essentiellement à la minipelle mécanique par passes fines, en prenant soin de relever régulièrement des sections.

Le fossé s'est révélé beaucoup plus complexe que celui fouillé à l'ouest du tracé en 2019, à la fois par son histoire mais également en raison des fortes perturbations causées par les recreusements plus récents qui ont oblitéré une bonne partie de sa morphologie au nord (fossés, carrières...). La fouille a pu cependant montrer que nous étions en présence de deux segments de fossé, l'un presque complet d'une trentaine de mètres de longueur, l'autre au nord reconnu sur une quinzaine de mètres, très affecté par

les perturbations plus récentes. Ils sont séparés par une interruption sans doute de plus de quatre mètres, formant une entrée marquée aussi dans la palissade. Malheureusement, cette surface a été totalement détruite par une carrière antique, empêchant toute observation d'éventuels aménagements annexes tels que des trous de poteaux ou des tranchées de palissade. L'histoire de ce fossé montre clairement deux phases :

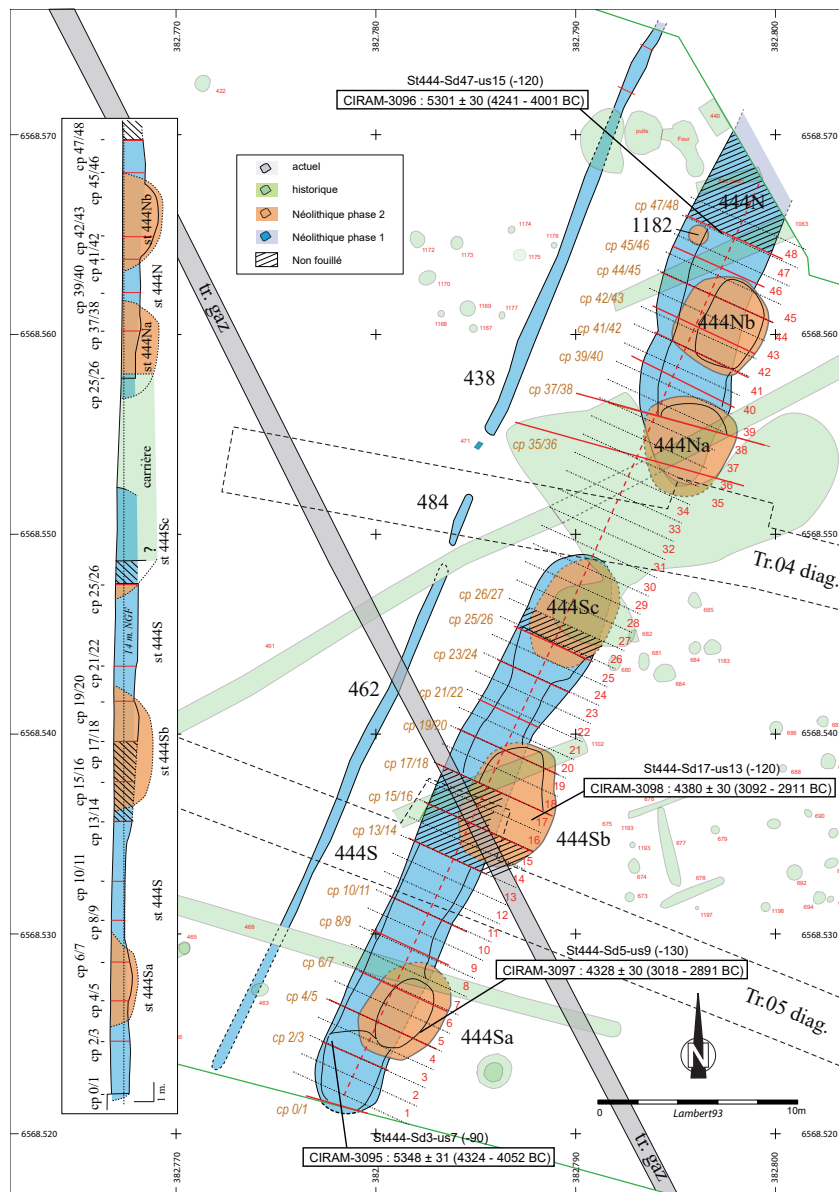
- la première voit le creusement des deux segments sur une largeur d'environ 3 à 4 mètres et une profondeur conservée sous le décapage de l'ordre d'un mètre. Les segments ont été ensuite comblés par des colluvionnements limono-graveleux à cailloux et blocs en provenance des deux bords, donnant un profil globalement symétrique au comblement. Ces apports sont cependant localement légèrement plus importants en provenance du bord occidental et pourraient témoigner de l'existence d'un talus au niveau de la palissade. Très peu de mobilier a été découvert pour cette phase, les niveaux à proximité de l'entrée où sont classiquement rejetés les dépotoirs ayant été détruits par la carrière. En revanche l'extrémité du segment sud, au contact d'une autre interruption, a livré quelques éléments céramique et lithique incontestablement datés du Néolithique moyen, dont un fragment de coupe-à-socle. Cette attribution est confortée par deux dates 14C obtenues sur des charbons prélevés dans la couche de base du fossé, comparables à celles obtenues en 2019 à l'ouest du tracé et plaçant cette première occupation dans le dernier quart du Ve millénaire (cf fig.). Le reste du mobilier est très indigent, réduit à quelques coquilles marines, sans faune vertébrée conservée.

- la deuxième phase voit le recreusement partiel du comblement et un surcreusement du bord oriental par une série de cinq grandes fosses d'environ 4 m de largeur pour 5 à 6 m de longueur, reprenant le tracé des précédents segments. Elles sont également un peu plus profondes, surcreusant le fond calcaire sur

50 cm en moyenne. Le comblement, marqué par des alternances d'éboulis à blocs calcaires avec des niveaux plus limono-argileux, montre, lui aussi, un profil symétrique, peu riche en mobilier. Toutefois les rares vestiges céramiques, dont des anses nasiformes, et les deux armatures foliacées suggèrent que ces fosses avaient été creusées au Néolithique final, où prend place régionalement la culture arténacienne. Cela a été confirmé par deux dates 14C sur charbons, eux aussi prélevés à la base des creusements, les attribuant au début du III<sup>e</sup> millénaire (cf. fig.).

La fouille de ce fossé a soulevé par conséquent de nouvelles interrogations sur l'occupation néolithique du plateau des Cottes Mailles. Tout d'abord, son rattachement avec le fossé d'enceinte fouillé plus à l'ouest trouvait des arguments de contemporanéité mais son éloignement freinait à le relier dans un même ensemble architectural, même s'il offrait un heureux retour recherché tout au long du tracé routier afin de compléter un plan d'enceinte. Celle des Quatre

Chevaliers sur la commune de Périgny fouillée il y a une quinzaine d'années par L. Soler (CG 17) n'est guère plus éloignée vers le nord. La question a été résolue grâce aux prospections géomagnétiques de V. Mathé (LIENSs, Univ. de La Rochelle) qui a pu démontrer qu'il s'agissait effectivement d'une vaste enceinte quadrangulaire de plus de 90 ha, adossée au marais de Tasdon. Cet ensemble architectural monumental est à notre connaissance le plus vaste enclos fossoyé connu pour le Néolithique sur le territoire national. L'occupation du Néolithique final pose à son tour problème. Manifestement, l'aménagement visait à réutiliser tout ou partie de l'enceinte en reprenant son tracé plus d'un millénaire plus tard. Si les fossés étaient en grande partie comblés, on peut supposer que les élévations du talus qui devait le border étaient encore être visibles, guidant le tracé de l'enceinte. De telles reprises ont déjà été observées pour les fossés néolithiques, à Diconche à Saintes par exemple ou des fossés segmentés creusés au Néolithique



Aytré, avenue Simone Veil, plan du fossé néo avec dates

final reprenaient une enceinte peu-richardienne. Les grandes fosses peuvent alors être interprétées comme des carrières, plus qu'une enceinte segmentée proprement dite, permettant la réfection de l'élévation du talus. Se pose alors la question de la continuité de la structure et de l'étendue de l'occupation du Néolithique final. Sur le reste de l'emprise routière, les témoignages de cette période sont très ténus. La reprise du fossé segmenté sur la partie fouillée à l'ouest n'existe pas et les vestiges se limitent à un petit bâtiment sur six poteaux et une armature foliacée

découverte en contexte protohistorique. Les relevés géomagnétiques ne sont pas suffisamment explicites pour distinguer les recreusements dans le tracé des fossés segmentés et on ignore comment se poursuivent ces reprises. L'occupation arténacienne du site reste donc à préciser ; des éléments de réponse sont sans doute encore à découvrir sur le reste du plateau des Cottes Mailles.

Fouéré Pierrick

Second Âge du Fer,  
Antiquité

## **BARZAN**

### **Le Fâ**

#### **Étude pour l'évolution du système d'assainissement du musée et site du Fâ**

Le diagnostic réalisé en préalable à l'étude concernant le système d'assainissement autonome du site archéologique du Fâ a permis de vérifier la présence de niveaux d'occupation de La Tène Finale et de l'Antiquité.

Dans la parcelle de la Palisse au sud-est, les niveaux d'occupation observés sont à rapprocher des observations faites par Cécile Travers lors de son intervention sur l'esplanade. Il se rapportent au niveau végétalisé qui a accueilli une surface enherbée. Aucune structure singulière n'a été observée ici.

La stratigraphie demeure donc relativement simple avec la succession de deux niveaux possiblement liés aux phases d'occupation de l'esplanade (Us 103 et 102) et un niveau d'abandon (Us 101).

La parcelle des Abeilles au nord-ouest se révèle plus riche. Au moins deux structures en creux (fossés) et des niveaux de circulations et d'occupation sont présents à une faible altimétrie. Malgré l'étroitesse des tranchées, le mobilier recueilli y est abondant et permet une attribution à La Tène Finale.

Les observations faites ici viennent compléter celles réalisées en 2014 (K. Robin) sur la même parcelle. L'extension de l'occupation protohistorique, identifiée à l'emplacement du sanctuaire, a été reconnue sur une vingtaine de m<sup>2</sup> à l'extrémité sud-est de la parcelle. Trois portions de fossés, St 1, St 2 et St 4 (2014), attestent d'une occupation, dans ce secteur du site, probablement de La Tène D2 ou de la période augustéenne. Les structures sont relativement arasées mais le comblement détritique, riche en mobilier (céramique, faune, coquillages, charbons) est peut-être à mettre en relation avec de l'habitat.

Même si l'orientation des tronçons de fossés mis au jour par cette opération divergent de ceux identifiés en 2014, St. 2 pourrait s'inscrire dans un maillage orthonormé avec le tronçon St1 de 2014.

La présence de telles structures ici vient ainsi confirmer l'extension de l'occupation de La Tène finale au nord-ouest de l'enclos fossoyé/sanctuaire antique.

Robin Karine

## **BERNAY-SAINT-MARTIN**

### **Malveau**

Suite à la demande de permis d'aménager par la EARL Fougère pour la construction d'un bassin tampon une opération de diagnostic représentant une superficie de 2 021 m<sup>2</sup>, s'est déroulée au mois de

novembre 2021. Deux fossés parcellaires ont été mis au jour. Aucun vestige mobilier n'a été découvert.

Brunie David



## BREUILLET

### Route de la Grange

Le projet d'aménagement de quatre maisons individuelles, route de la Grange est à l'origine du diagnostic archéologique. Le secteur étant très riche en sites archéologiques, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise se situe en limite sud du bourg de la commune, sur un petit promontoire, en limite d'un versant.

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 24 au 26 novembre 2021, par deux

archéologues de l'INRAP, sous la forme de trois tranchées de sondage continues, espacées d'environ 10 à 15 m.

Dans la partie occidentale de l'emprise, trois fosses ont été mises au jour. Elles semblent correspondre à des dépôts de dépouille d'équidés, datant probablement du XXe siècle.

Audé Valérie

## CHARRON

### Abbaye de la Grâce-Notre-Dame

L'Abbaye de la Grâce-Notre-Dame de Charron est une abbaye cistercienne fille de la Grâce-Dieu de Benon. Elle a été fondée par Richard Cœur de Lion, probablement en 1190, cependant il est très probable qu'un établissement plus ancien existe. L'ancienne abbaye a été séparée en deux propriétés distinctes au cours du XVIIIe siècle. L'aile est, sur laquelle s'est déroulée l'opération archéologique présente quelques éléments architecturaux datant du dernier état de l'abbaye (fig.1). Ces éléments ont été observés mais de

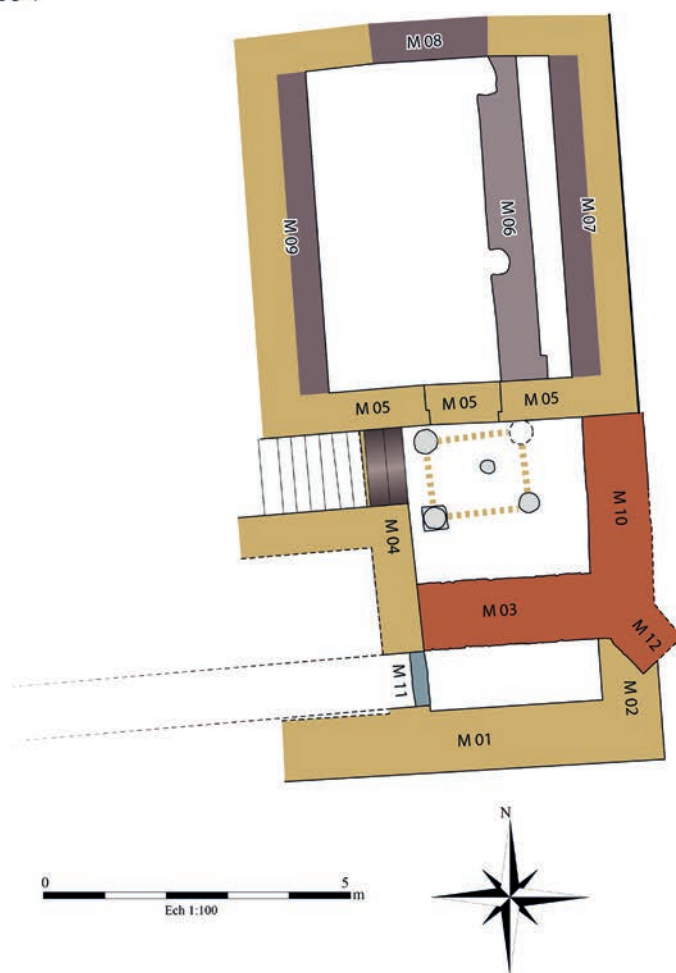
lourds travaux de restaurations ne permettent pas de faire d'analyse du bâti, ni de prélever des échantillons de charbon. Deux arcades sont encore visibles, mais les traces d'une troisième ont été observées. Une moulure de couronnement est visible et un état antérieur est observable derrière les buissons, une demi arcature est encore présente. Du côté intérieur rien n'a pu être observé car il s'agit d'une ancienne étable.

L'opération de cette année 2021 comprenait la fouille complète du secteur 1 afin d'affiner la datation des structures, ainsi que la fouille de la moitié orientale du secteur 2. Une grande opération de relevé topographique a également été réalisée par les topographes du SAD17. Cela a permis de dresser un plan complet des vestiges de la cave mais également des pièces du rez-de-chaussée. Certains murs mis au jour entre 2020 et 2021 datent très certainement du premier état, ou du moins de la reconstruction découlant de la charte de Richard Cœur de Lion. Il s'agit des murs M3, M10 et M12 (fig.2). De nombreuses couches du secteur 1 ont livré du mobilier datant permettant d'affiner la chronologie de ce secteur. En revanche dans le secteur 2 les couches ayant été grandement brassées, le mobilier est souvent multi-période. Mais la fouille a permis de comprendre l'articulation des maçonneries et d'expliquer les évolutions de cet espace.

Fillonneau Julien



Charron, abbaye de la Grâce-Notre-Dame, fig.1 : Vue de la façade ouest de l'aile est, avec vue sur deux arcades bouchées appartenant au dernier état de l'abbaye. Au fond une arcade plus ancienne se devine (Cliché : J. Fillonneau)



Charron, abbaye de la Grâce-Notre-Dame, fig. 2 : Plan phasé de la cave de l'abbaye (Relevé et DAO C. Gay, P. Botreau Et J. Fillonneau, 2021)

Bas Moyen Âge,  
Temps modernes

## LE CHÂTEAU-D'OLÉRON La Citadelle

Bâtie à partir de 1630 à la demande du cardinal de Richelieu par l'ingénieur d'Argencourt pour protéger les côtes charentaises, la Citadelle de l'île d'Oléron a été plusieurs fois agrandie et remaniée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles – notamment par Vauban en 1690. Érigée en lieu et place du supposé château fort médiéval, connu par les sources dès le XI<sup>e</sup> siècle, elle voit sa surface originelle de 6,5 ha doubler en quelques décennies.

En 2019, les premières investigations menées en parallèle d'une étude documentaire complète ont consisté en des prospections géophysiques (Géocarta)

qui ont révélé plusieurs anomalies en sous-sol, certaines liées à la citadelle, d'autres antérieures.

La campagne 2020 s'est ensuite attachée à l'étude du sous-sol de l'ouvrage à cornes construit sur ordre de Vauban et oblitérant une partie du bourg médiéval, ainsi qu'à la demi-lune royale, ouvrage défendant le pont et la porte royale datant des toutes premières années de la citadelle. Les sondages ont permis d'avancer sur de nombreuses questions concernant les origines et les évolutions de l'organisation spatiale et des aménagements de la citadelle actuelle. Ils ont concerné une superficie accessible d'environ 15 000 m<sup>2</sup>.







*Le Château-d'Oléron, la citadelle, les sépultures en coffres de la tranchée 07 (cliché : B. Gissingier)*

cette structure d'au moins 4 m de largeur dans un contexte précis.

L'ensemble des structures évoquées jusque-là a fait l'objet de nivellements importants, parfois de destructions quasi totales, pour permettre l'installation de la Citadelle à partir de 1627-1628. De ces travaux titanesques subsistent peu d'éléments, à l'inverse des énormes remblais observés par endroits en 2020. Les terrassements importants liés aux travaux de préparation et de construction ont manifestement ôté une bonne épaisseur de la stratigraphie présente sur le site antérieur, ne laissant subsister que certains éléments profonds (base du talus, sépultures, fondations).

Des casernements ont été observés dans cinq des sept sondages, connus par un grand nombre de documents. L'exploration a été l'occasion de vérifier leur état de conservation, notamment fortement impacté par les bombardements de 1945 et les nivellements et destructions qui en ont découlé. La mise en œuvre des matériaux et la nature des revêtements de sol ont pu être appréhendés et décrits. De même, plusieurs des sondages permettent d'illustrer la présence des volées d'escaliers permettant l'accès aux étages.

Enfin, les niveaux de circulation extérieurs ont été appréhendés, de même que le réseau de caniveaux permettant de récupérer les eaux de pluie et d'alimenter la citerne carrée présente devant l'arsenal et construite vraisemblablement autour de 1675.

Cette seconde campagne de fouille sur la Citadelle a permis de comprendre, malgré les difficultés liées à la très mauvaise conservation des vestiges antérieurs à la période moderne, l'organisation générale de cette zone de près d'1 ha au cours du Moyen Âge. Les nivellements importants ont probablement fait disparaître nombre d'éléments importants. Une troisième campagne prévue pour 2022 permettra peut-être de combler certaines interrogations notamment liées à la datation du système défensif observé.

Gissingier Bastien



*Le Château-d'Oléron, la citadelle, les casernements de la tranchée 08 en vue zénithale (cliché : D. Abit)*



## LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

### Ors Estran

Cette deuxième campagne de fouille d'un programme triennal aura permis d'achever l'exploration d'une portion de l'enceinte mise en évidence en 2018 s'étendant à la fois sur terre et sur l'estran. Outre la présence de vestiges mobiliers reflétant des rejets du quotidien dans les fossés (faune, lithique, céramique), il ressort de cette opération une possible utilisation de la zone dédiée au funéraire. Ce point soulève la question des pratiques en cours dans ce domaine parmi les populations du Néolithique récent. Ces dernières étant particulièrement mal définies dans tout l'ouest de la France, le site d'Ors acquiert ainsi une nouvelle facette à son intérêt.

En revanche, les éléments initialement recherchés sont particulièrement pauvres. Certes, l'abondance en mobilier permet de renouveler quantitativement et qualitativement les données matérielles du Néolithique récent II et de la culture de Peu-Richard, mais les aménagements pouvant aider à comprendre la structuration interne de l'enceinte font encore défaut. Les espoirs suscités par les découvertes effectuées sur le site par M. Rouvreau durant les années 1967 et 1968 se sont réduits suite à l'analyse de ses archives

de fouilles retrouvées en 2020 et leur confrontation au terrain. Les structures en pierres mises au jour par l'équipe Rouvreau et conservées en élévation sont aujourd'hui rendues inaccessibles et/ou détruites par les aménagements littoraux et les fouilles clandestines. En revanche, l'analyse des archives permet de réinterpréter partiellement certains aménagements identifiés alors, et de mieux localiser l'ensemble des interventions anciennes et leurs découvertes, ce qui permet de les intégrer à la compréhension du site.

Les prospections géophysiques effectuées in situ et les analyses paléo-environnementales destinées à comprendre la formation des marais aux alentours ont été poursuivies. Ces données permettent de mieux appréhender le paysage dans lequel s'inscrivent l'enceinte et le monument antérieur présent sur le site (dolmen d'Ors). De manière plus générale, ces données participent à définir les mécanismes de l'évolution du trait de côte et à mieux appréhender les choix d'implantation des occupations humaines dans un territoire alors très différent de l'actuel.

Soler Ludovic



Le Château-D'Oléron, Ors estran, zone du site accessible uniquement à marée basse. Vue générale de la fouille, (cliché drone : A. Briand).

Haut Moyen Âge,  
Néolithique

## CORME-ROYAL Rue des Cormiers

Le diagnostic réalisé sur la parcelle OH 1318 de Corme-Royal n'a pas permis la caractérisation d'indice de site archéologique significatif. On notera cependant les traces d'un potentiel chemin ancien et des fossés parcellaires qui s'y rattachaient ainsi que quelques fragments de céramique du haut Moyen Âge. Notons

aussi un petit ensemble de pièces lithiques en silex qui signent une fréquentation du site certainement au Néolithique.

Vacher Stéphane

Protohistoire

## COZES Boulevard de Bonnes Nouvelles

La commune de Cozes et celles limitrophes sont particulièrement riches en vestiges archéologiques. Sur le seul territoire de Cozes, vingt-neuf occupations sont enregistrées dans la base Patriarche au moment de cette opération. Il s'agit de vestiges mis au jour lors d'interventions archéologiques mais aussi de nombreuses découvertes par prospections aériennes effectuées principalement par J. Dassié dans les années 1960-70. La grande majorité des sites recensés concerne le Néolithique (enceintes) et la Protohistoire (enclos). Dans ce secteur, au sud du bourg ancien de Cozes pas moins de six opérations archéologiques ont été menées : 4 diagnostics et 2 fouilles.

Cette opération concerne 1,6 hectares encore non aménagés et situés au centre de cette série (Vallet 2003, Vacher 2012, Rousseau 2014, Audé 2019, Vacher 2019 et Audé en cours).

Sur l'emprise même de cette opération, est enregistré dans la base Patriarche le site 17 131 008 créé à partir d'un cliché réalisé lors d'un survol aérien par J. Dassié. Il convient de noter que les informations enregistrées sont erronées : la présence d'enclos circulaires supposés correspond à des irrégularités

naturelles en sous-sol. Ce que l'on peut nettement observés sur des clichés aériens de l'IGN plus récents et ce que les tranchées de diagnostic permettent de constater. En revanche, cette opération permet de recenser la présence d'un long fossé rectiligne attribuable à la Protohistoire au sens large, au lieu-dit La Grande Herbaude-Est avec des coordonnées quelque peu différentes de celle enregistrées précédemment pour ce site. Relativement érodé, la fonction du fossé n'est pas définie et l'attribution chronologique basées uniquement sur deux petits tessons de céramique sans élément de forme ou de décor.

Ainsi, malgré une position topographique favorable (légère éminence entre deux talwegs), malgré un fort potentiel archéologique (nombreux vestiges reconnus sur les parcelles attenante), malgré un maillage dense des tranchées de sondage (espacement de 10 m), très peu de vestiges furent mis au jour sur l'emprise du projet. Il aura pu être identifié quatre fossés de type parcellaire, un long fossé attribuable, sans guère de plus précision, à la Protohistoire ainsi que deux probables petites fosses de plantation.

Soler Ludovic

Moyen Âge,  
Période récente

## ÉCHEBRUNE Abords de l'église Saint-Pierre

Le projet de restauration des abords de l'église Saint-Pierre a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention s'est limitée à plusieurs sections autour et au pied de l'église Saint-Pierre.

L'intervention s'est concentrée sur une partie de l'esplanade enherbée qui se développe au sud de l'édifice et qui surplombe ce dernier d'environ 2,30 m de hauteur. Deux sondages ont été ouverts au pied

du mur gouttereau sud, un troisième en façade et deux autres au nord, un au chevet et un autre au pied de la nef. Une dernière tranchée devait être ouverte dans la petite parcelle pentue située entre le parvis de l'église et la rue des Chardons, située à une trentaine de mètres en contrebas à l'ouest. Malheureusement, la pelle mécanique n'a pas pu accéder à ce terrain en raison de la présence d'arbres aux branches trop basses côté parvis et d'un dénivelé abrupt beaucoup trop important côté des Chardons. Enfin, considérant

le très mauvais état de conservation du haut mur qui sépare l'esplanade enherbée du mur sud de l'église, les tranchées qui y ont été ouvertes n'ont pas été implantées contre son parement sud, contrairement à ce qui avait été planifié. Aucun risque, autant pour le personnel que pour la construction, ne devait être pris. Il semble ici très important de signaler que les travaux à venir à proximité de cette maçonnerie devront absolument prendre en compte son état très instable : un mouvement du sol a été constaté au début du décapage mécanique, qui a alors été décalé un peu plus au sud.

L'opération a révélé la présence de sépultures médiévales, voire modernes, au nord et au sud de la nef. De fait, l'étendue du cimetière est aujourd'hui un peu mieux connue ; l'archéologie vient ainsi confirmer l'information transmise par le cadastre napoléonien dressé en 1813 selon laquelle le cimetière entourait toute l'église encore au début du XIXe siècle, à l'exception du chevet.

Les tombes découvertes prennent pour la plupart la forme de fosses sépulcrales creusées directement dans le substrat calcaire, pour certaines dotées d'alvéole céphalique. Certaines d'entre elles possédaient encore des dalles de coffre ou de couverture, prouvant que l'architecture funéraire pouvait être composite. Au moins une tombe d'époque moderne a aussi été fouillée au pied du mur gouttereau sud. En façade, un dallage fait de pierres issues de la carrière voisine d'Avy a été dégagé à quelques centimètres sous le sol de circulation actuel en goudron. D'après les informations

glanées auprès des habitants du village et grâce aux photographies anciennes, il appert que ce sol assez ancien était encore visible au milieu du XXe siècle.

Les sondages ouverts le long du flanc nord du bâtiment religieux ont révélé d'une part que sa partie romane avait été fondée au XIIe siècle directement sur le toit calcaire, aplani à cet effet. D'autre part, la reconstruction du chevet à l'époque gothique s'est faite selon une technique différente, avec des fondations bien plus profondes : le calcaire est à cet endroit profondément entaillé.

En outre, les vestiges de constructions, certaines bâties à partir de spolia, ont été mis au jour au pied du chevet gothique. Leur fonction reste indéterminée et leur implantation, désaxée par rapport au bâtiment religieux, interroge. Enfin, les trois sondages ouverts au sud du mur de soutènement de l'ancien cimetière n'ont pas livré d'information capitale : le terrain est ici fait, sur au moins 1,50 m de profondeur, de remblai constitué essentiellement de terres de cimetière brassées, renfermant un très grand nombre d'ossements humains déconnectés et brisés. Cela résulte peut-être de perturbations imputables au déplacement du cimetière au tout début du XXe siècle.

L'opération archéologique a réveillé une infime partie de l'histoire très complexe de l'église Saint-Pierre et de ses abords. Considérant les innombrables reprises, modifications, ajouts et retraits qu'a subi l'église, il était attendu que les sondages apportent plus de réponses.

Trézéguet Céline

Moyen Âge,  
Temps modernes

## ÉCHILLAIS 4 Place de Verdun

Cette petite opération n'a nécessité que trois jours de travail sur place. L'ouverture n'a pas été très importante en raison de la faible superficie et de la nécessité de stocker les terres extraites.

Deux tranchées ont été ouvertes. La première, au nord de l'église, traverse toute la longueur du jardin ouest du presbytère. Elle a été élargie pour permettre une exploration en profondeur dans des conditions de sécurité adéquates.

La structure principale, coupant au moins un niveau de préparation de sol appartenant ainsi à un aménagement antérieur, est constituée d'un mur épais d'environ 1 m. Installé sur le rocher, il adopte une orientation nord-est/sud-ouest et rejoint apparemment le chevet de l'église antérieure, découvert dans le chœur actuel. Ce mur est précédé d'un creusement large, probable fossé dont la largeur excédait la limite de fouille est. Il était ainsi large d'au moins 5 m, mais peu profond (environ 2 m). Des blocs appartenant à son comblement inférieur viennent s'appuyer contre

la base du mur, qui se trouve dès lors assimilable à un rempart. Un très gros bloc calcaire, de la même dimension que la largeur du « rempart », pouvait éventuellement se rapporter à un bloc de boutisse.

Un système fortifié n'était jusque-là connu que par l'existence de représentations tardives, notamment une porte d'enceinte et quelques sources lacunaires.

Le comblement de ce fossé a servi d'encaissant à l'installation de plusieurs tombes en coffre de pierres pour l'essentiel, mais aussi en cercueils.

À l'ouest du mur, on note la présence de maçonneries, souvent grossières s'agissant de blocs de soubassements. Deux gros moignons de maçonneries, perpendiculaires l'un à l'autre et donc restituées comme fonctionnant potentiellement de pair, appartenaient à une construction. Il ne s'agit pas de murs de clôtures. Ces fondations sont posées sur un niveau de sol marqué par la présence de grosses dalles calcaires.





*Echillais, place de Verdun, vue générale de la tranchée 01, longeant l'église, et des vestiges médiévaux, notamment de sépultures (Cliché : B. Gissinger).*

Les sédiments alentours, scellant ces ensembles, sont là encore percés de sépultures dont le rare mobilier qui a pu leur être rapporté indiquait une datation pas antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle.

Toutes ces sépultures affleurent sous la terre végétale actuelle et présentent des individus en décubitus dorsal, tête à l'ouest.



*Echillais, place de Verdun, le mur d'enceinte, précédé à gauche par un fossé dans le comblement duquel on aperçoit des sépultures (Cliché : B. Gissinger).*

Avant d'être un cimetière, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, cette zone fut donc probablement une zone castrale, englobant l'église ou mitoyenne de celle-ci.

Deux phases d'inhumation sont mises en évidence, même si l'orientation reste fixe dans le temps. Les tombes des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, en coffres de pierres, sont suivies d'inhumations en contenants périssables à la fin du Moyen Âge et au cours de la période moderne.

La seconde tranchée, bordant l'angle sud-est du presbytère, a permis de mettre au jour une partie de bâtiment médiéval ou moderne, démolis durant l'époque moderne et surmonté d'un niveau de circulation des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Cette zone a fait l'objet d'une fouille en 2022.

Il faut conclure à une occupation importante de type potentiellement castrale au nord de l'église, investie peu à peu par les inhumations au cours de deux périodes distinctes, et d'une occupation civile ou religieuse au nord-est de l'église actuelle.

Gissinger Bastien

Antiquité, Moyen Âge,  
Période récente

## LA FLOTTE

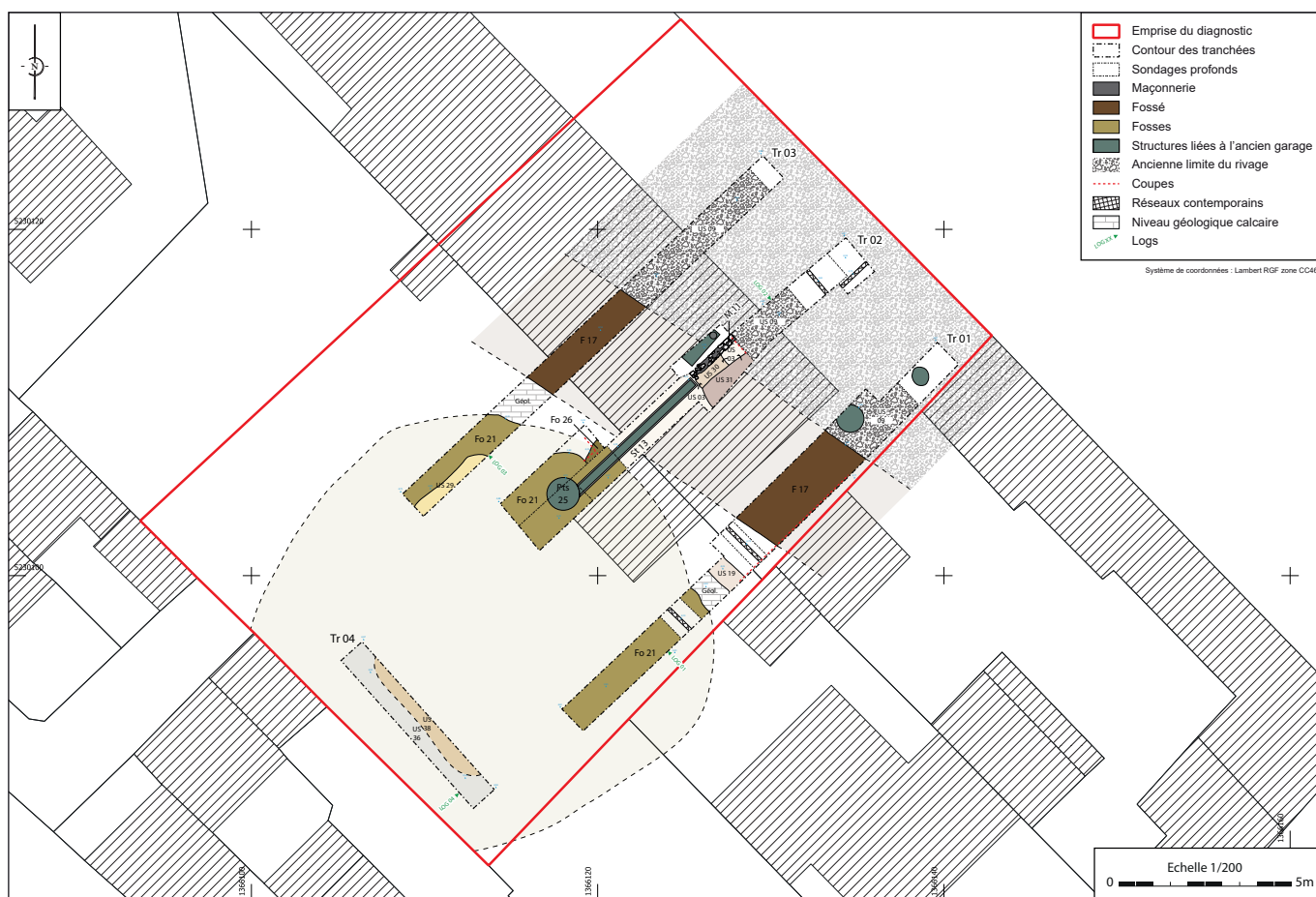
### 5 Cours Eugène Chauffour

Le diagnostic réalisé en novembre 2021 à l'emplacement de l'ancien garage automobile au 5 cours Eugène Chauffour sur la commune de La Flotte a permis d'explorer les abords immédiats du site dit « des thermes de la Clavette ». Cette opération archéologique a été l'occasion de compléter les informations recueillies lors des fouilles des thermes, réalisées en 1985 et 1994 sur les parcelles voisines. Malheureusement, la présence de l'ancien garage automobile construit à la fin des années 1950, a

profondément marqué le sous-sol de l'emprise prescrite. De nombreux réseaux et des cuves liées à l'activité du garage ont lourdement impacté les vestiges plus anciens.

Cependant, l'ancien cordon dunaire disparu lors des travaux de réalisation du cours Eugène Chauffour au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a pu être étudié. Il a été repéré sur un axe nord-ouest/sud-est sur l'extrémité nord de l'emprise. Il se matérialise sous la forme d'un amoncellement de petits galets de calcaire, fortement





La Flotte, Cours Eugène Chauffour, plan de l'opération archéologique (DAO : Aubry T., Gay C. et Botreau P.)

usés et roulés par la mer, mélangés à de la malacofaune marine. Trois structures en creux ainsi que la première assise d'un mur en moellons de calcaire ont été mis au jour dans les quatre tranchées réalisées. Le premier vestige correspond à un mur composé de moellons de calcaire liés à l'aide d'un mortier jaune sableux. Il correspond à un bâtiment visible sur une photographie aérienne de 1950 et est daté du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le second vestige repéré correspond à un large fossé, daté entre l'époque médiévale et l'époque moderne, s'appuyant contre le cordon dunaire et creusé directement dans le substrat calcaire. Une importante fosse d'extraction de calcaire est présente sur l'extrémité sud des tranchées. Elle est datée de l'époque moderne. Cette large fosse d'extraction de l'époque moderne, présente sur la quasi-totalité de la parcelle prescrite, a détruit les vestiges plus anciens. En effet, de nombreux fragments de *tegulae* et du mortier de tuileau ont été retrouvés dans le comblement de la fosse d'extraction, indiquant la présence immédiate de structures antiques. Un fragment de sigillat a également été découvert dans la tranchée située à l'ouest de la parcelle. Une structure creusée dans le substrat calcaire au milieu de la parcelle semble quant à elle être de l'époque antique. Fortement perturbée par la

fosse d'extraction ainsi que par la présence du garage automobile, elle n'a pu être étudiée que sur une petite portion.

Les résultats de cette opération archéologique permettent donc de comprendre partiellement l'évolution de ce quartier de La Flotte. D'abord ancien rivage, exploité probablement à l'époque antique avec la présence des « thermes de la Clavette » à quelques dizaines de mètres, puis aménagé à l'époque médiévale ou moderne par le creusement d'un large fossé probablement à but défensif, cette parcelle de terrain a servi de carrière pour extraire le substrat calcaire. Comblée ensuite à l'époque moderne par la terre environnante, cette grande fosse d'extraction a piégé des éléments de construction antique et des fragments de céramiques à glaçure verte modernes. Avec l'aménagement du cours Eugène Chauffour, le rivage est comblé et un bâtiment domestique est construit sur la parcelle. Très mal conservés par la présence d'un garage automobile, ces vestiges permettent néanmoins d'appréhender le passé de ce village sur plusieurs siècles.

Aubry Théo

## Fontcouverte Rue du Bourg

Le diagnostic archéologique réalisé rue du Bourg, sur une parcelle de 1 350 m<sup>2</sup>, nous a permis de constater la présence d'une carrière, probablement d'extraction de calcaire. Les fosses d'extraction, attribuables à l'époque Moderne, ont été remblayées en partie par des fragments de tuiles, des sédiments sablo-limoneux parfois rubéfiés et des éléments issus de démolition. Il

est probable que des déchets provenant d'une tuilerie ont été utilisés pour combler les carrières. Un atelier de production de terre cuite architecturale est d'ailleurs mentionné sur la commune, au lieu-dit La Sauzaie, à 800 m de l'emprise de ce diagnostic.

Giraud Pierre

## Fontcouverte Les Arcs

Notice non parvenue.

Mialhe Vincent (INRAP)

## Forges-d'Aunis Rue des Terres de l'Augerie

Le diagnostic entrepris sur les 31 058 m<sup>2</sup> du futur lotissement de la rue des Terres de l'Augerie a permis d'une part, de mettre en évidence un grand silo isolé non daté en limite nord-est de l'emprise et, d'autre part, de reconnaître un site d'enclos quadrangulaires. Le site regroupe deux enclos de grand module, environ 20 m de côté et dont les fossés approchent les 2 m de profondeur. Ces aménagements structurent certainement cette phase d'occupation du site, deux enclos plus modestes, qui peuvent être considérés comme des satellites, viennent se rajouter. Bien évidemment, d'autres enclos et structures plus légères non détectés lors de notre intervention peuvent venir compléter cet ensemble ou établir une continuité chronologique plus large.

À ce stade de reconnaissance et en fonction du mobilier mis au jour dans les parties basses de deux des enclos, ils sont datables de La Tène C. Deux datations 14C marquent également une fréquentation plus tardive des lieux, à la période antique. Cette occupation est-elle en lien avec la fonction gauloise du lieu avec des probables activités rituelles, culturelles et funéraires ?

Cet indice de site est localisé à proximité d'un site d'enclos circulaires du Bronze ancien découvert en 2003 au sud de l'emprise et qui n'a pas fait l'objet de fouille à ce jour. Cette proximité peut indiquer une continuité de la fonction « funéraire » de cette partie de la commune de Forges lors d'une phase qui s'étend à

toute la Protohistoire et jusqu'au début de la période antique. Ces phases d'occupation longues, durant lesquelles cette fonction perdure, sont déjà connues dans la région, comme sur les sites de Civaux, Antran ou Périgny.

Les enclos mis au jour rue des Terres de l'Augerie offrent l'opportunité d'étudier un ensemble d'enclos quadrangulaires aux modules variés mais qui présentent une grande homogénéité stratigraphique. Cette dernière se caractérise par la présence systématique d'un horizon marqué par des apports d'argile exogène au sous-sol du site et dont l'origine et la fonction restent à définir. On soulignera aussi la présence de la grande structure de combustion dans l'enclos 2 et potentiellement d'un aménagement du même type dans l'enclos 1, ce qui reste actuellement un cas isolé après un premier dépouillement bibliographique rapide. La fouille complète de la ou les structures de combustion devrait permettre de nous éclairer sur une partie des rites effectués sur ce type d'occupation. L'apparente pauvreté en mobilier est à relativiser sur ce type d'occupation, les artefacts étant généralement répartis sous la forme de dépôts ponctuels. Pour ce qui est des inhumations ou des incinérations, même si elles sont rares dans la région, le potentiel de découverte reste réel.

Vacher Stéphane

## LA JARNE Centre bourg

Le projet d'aménagement d'un accès PMR à l'église et de requalification du centre bourg a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention d'une superficie de 22 134 m<sup>2</sup>, englobait l'esplanade enherbée au cœur de laquelle se dresse l'église Notre-Dame, l'espace autour de la mairie et le parc arboré situé en face.

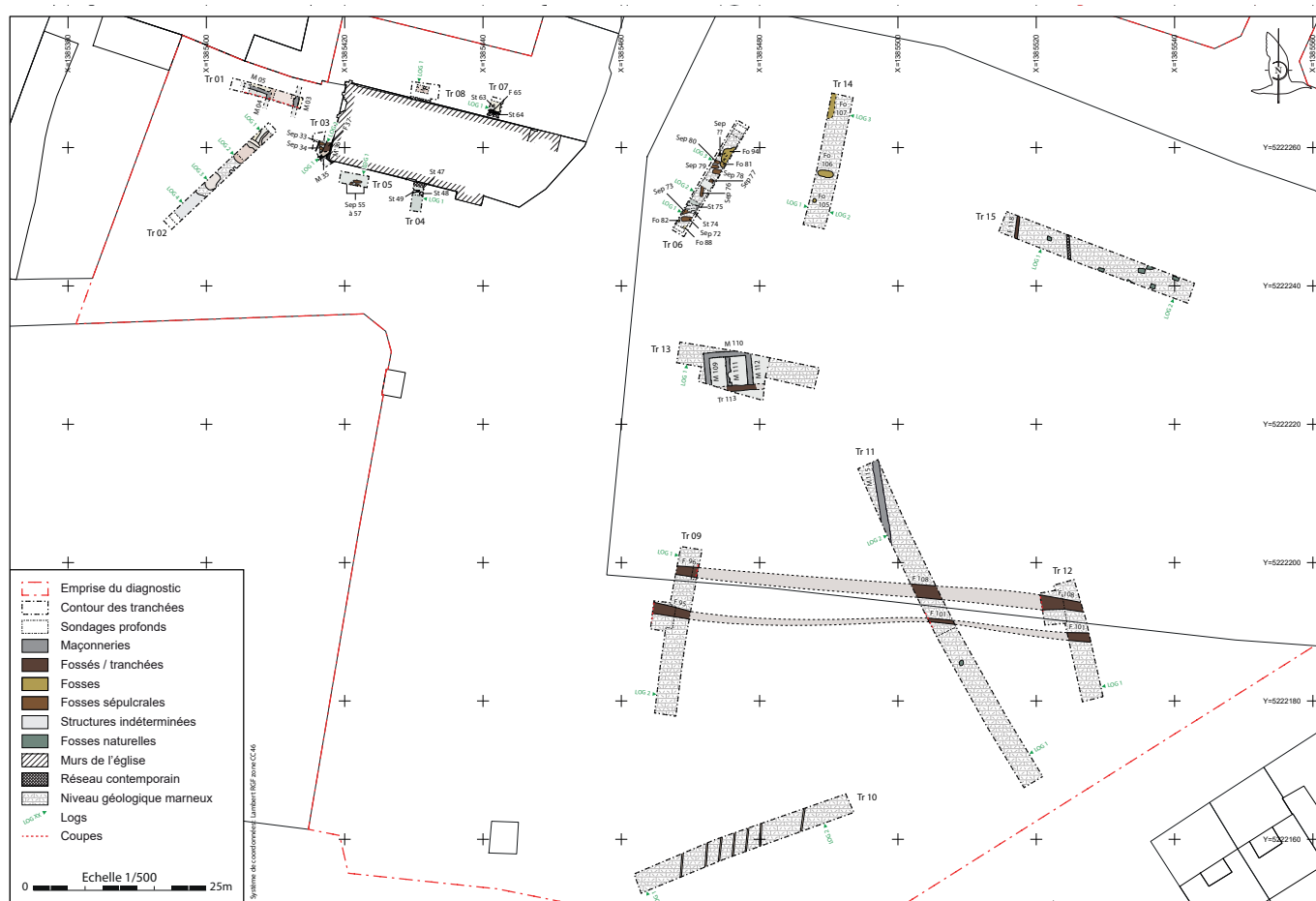
L'intervention a mis en lumière l'ancienneté de l'occupation du village, qui semble remonter au moins à l'époque antique, a levé le voile sur une partie de l'histoire architecturale de l'église et a offert l'opportunité d'évaluer le potentiel archéologique aux abords du cours d'eau de l'Otus.

L'exploration des abords de l'église a révélé des bribes d'éléments architecturaux, tels que contreforts d'angles ou encore parties de fondations, appartenant à des phases antérieures de l'édifice. Une rapide étude du bâti, intégrée à ce présent rapport, est venue compléter ces observations. Des constructions d'époque probablement moderne ont été dégagées, enfouies sous d'épais niveaux de remblais :

outre de petites fondations ayant appartenu à un bâtiment dont la nature est inconnue, dépourvues de niveaux d'occupation associé, ce sont d'imposantes maçonneries en très bon état de conservation qui ont été découvertes à environ 30 cm de profondeur. Il s'agit manifestement des murs d'une cave d'époque moderne, si l'on se fie au mode de construction. Rien ne laisse présager l'existence de ces bâtiments sur le cadastre napoléonien dressé en 1828.

En outre, à près d'1,30 m sous la surface de circulation actuelle et à une dizaine de mètres à l'ouest de la façade ont été identifiés des niveaux d'occupation médiévaux, caractérisés par des sédiments très organiques qui contenaient quelques tessons de céramique médiévaux. Ils recouvraient de probables aménagements très lacunaires, difficilement lisibles.

C'est aussi sans surprise que des sépultures ont été retrouvées directement sous le parvis de l'église ainsi que contre le mur gouttereau sud. Cette phase du cimetière, probablement d'époque moderne, était uniquement constituée d'inhumations en fosse et en



La Jarne, centre bourg, plan général des tranchées et des structures identifiées (DAO : C. Gay)

cercueil ; aucune tombe construite de type coffre n'a été retrouvée.

Les sondages ouverts dans le parc arboré et sur le parking qui le jouxte ont révélé la présence d'au moins deux bâtiments dont il reste de puissantes fondations dont les arases affleurent sous le couvert végétal. Ils n'apparaissent pas non plus sur le cadastre napoléonien, et aucun indice n'apporte d'éclairage sur leur époque de construction. Deux grands fossés sondés à plusieurs reprises constituent les vestiges de fossés bordiers d'un chemin aujourd'hui disparu, qui lui est visible sur le cadastre napoléonien. Au sud, ce sont probablement des sillons creusés par les engins agricoles qui sont apparus.

Enfin, sous le petit parking qui fait face au chevet de l'église ont été identifiées plusieurs fosses sépulcrales directement creusées dans le terrain naturel calcaire ; elles s'accompagnaient de fosses probablement dépotoir. Le temps a manqué pour sonder au moins une de ces fosses, mais le mobilier prélevé est attribué à l'époque antique, au Haut-Empire plus précisément.

C'est ainsi que le « bruit de fond » détecté par le biais de mobilier résiduel découvert dans les remblais du sondage (Tr. 04) ouvert sur le flanc sud de la nef de l'église trouve ici une concrétisation.

En outre, l'attestation de la présence d'un lieu de culte au début du Moyen Âge classique est désormais renforcé par le fait que cet établissement était manifestement accompagné d'une aire funéraire. En effet, la datation par 14C d'os humains prélevés dans une des sépultures situées dans la tranchée Tr. 06, à l'est du chevet, estime le décès de l'individu entre 992 et 1048 AD (à 74,8 % de probabilité).

Ainsi, l'opération aura révélé la complexité de l'histoire architecturale de l'église grâce à une lecture attentive des murs couplée à l'exploration de leurs fondements. En outre, elle aura mis en lumière l'ancienneté de l'occupation anthropique, qui remonte au moins à l'époque antique.

Trézéguet Céline

## JONZAC Chez-Pinaud

Le gisement du Paléolithique moyen et récent en pied de falaise de Chez-Pinaud à Jonzac est l'un des derniers grands gisements moustériens identifiés dans le Sud-Ouest européen. La découverte de quelques éclats et ossements par Émile Marchais (BRGM), incita Jean Airvaux et Jean Marc Bouchet à se rendre sur le site où ils identifièrent, en 1997, un remplissage archéologique. Jean Airvaux (SRA Poitou-Charentes) entreprit alors sa fouille, de 1998 jusqu'au début des années 2000, et fournit la première description complète des différentes occupations humaines, dont la succession d'une quinzaine de niveaux attribués au Moustérien de type Quina (Airvaux, 2004). La fouille du gisement fut reprise de 2004 à 2007 par une équipe de l'Université de Bordeaux et du Max Planck Institute, dirigée par Jacques Jaubert et Jean-Jacques Hublin (Jaubert et al., 2008b). Cette dernière permit de préciser le cadre chronologique du site et de caractériser les processus de mise en place des ensembles archéologiques. Une campagne de sondage fut réalisée en 2011 par l'INRAP sous la direction de Nelly Connet suite à des projets d'aménagements autour du site, révélant l'extension des occupations paléolithiques sur l'ensemble de la ligne de falaise.

L'unité stratigraphique 22 (US22) a été très vite identifiée comme exceptionnelle tant par sa préservation que par son contenu archéologique. Constituée d'un magma d'ossement de Renne principalement, complété par Cheval et Bison et d'éléments de

débitage Quina, elle est attribuée au MIS4. Le profil squelettique, les activités de boucherie enregistrées et les nombreuses connexions anatomiques ont conduit à son interprétation comme site de boucherie en association directe d'un lieu d'abattage en masse au Renne (Airvaux, 2004; Jaubert et al., 2008a).

Les récents développements sur la question des sites spécialisés sur la prédation au Paléolithique moyen et sur la chronologie et le contexte archéologique du Quina ont conduit à la reprise du gisement en 2019 par notre équipe internationale. Notre objectif principal est de tirer profit de l'exceptionnelle préservation de cet ensemble osseux pour discuter, à partir de la distribution spatiale des vestiges, de l'organisation des activités sur le site et de la relation entre outillage lithique et pratiques bouchères.

La fouille est conduite par décapages successifs de l'ensemble de la surface accessible avec un enregistrement tridimensionnel de la position de chaque vestige (station totale) doublé par l'enregistrement photogrammétrique des nappes de vestiges au fur et à mesure de leur dégagement. Le sédiment est tamisé à l'eau dans des bassines (pour limiter la consommation de cette dernière) avec des tamis de 10 et de 8. La fouille s'opère autour du secteur fouillé précédemment sur une surface d'environ 8m<sup>2</sup>.

La campagne de fouille de 2021

En 2021, la fouille de Chez Pinaud s'est déroulée sur quatre semaines. Malheureusement, à cause





*Jonzac, Chez Pinaud, figure 1, zone de fouille (carrée H9/H10 I9/I10) à la fin du décapage C9. L'abondance des extrémités articulaires et des pièces de grosses dimensions est remarquable.*

des restrictions aux frontières dues à la pandémie de CoVID19, une partie de notre équipe internationale n'a pas pu nous rejoindre.

Ainsi au total, notre équipe cette année a été constituée de 24 personnes pour un total de 389 jours/homme de présence sur le terrain conduisant à la réalisation de trois décapages. Plus de 3300 vestiges osseux et lithiques ont été coordonnés, inventoriés et étudiés.

L'assemblage présente les mêmes caractéristiques que les années précédentes avec un stock faunique largement dominé par le Renne (%NISP=70%) suivi du Cheval (20%) et du Bison (10%). Soulignons la découverte de deux restes de Loup. Alors que l'action des carnivores est négligeable (>1%), les stigmates de l'activité anthropique sont visibles sur plus du quart des vestiges et concernent toutes les espèces, y compris le Loup. L'ensemble lithique peut entièrement être rattaché au système de débitage Quina et les racloirs présents ont été utilisés jusqu'à exhaustions. Une importante et exceptionnelle industrie en os a été découverte (représentant plus de 150 pièces) (Baumann et al., 2023).

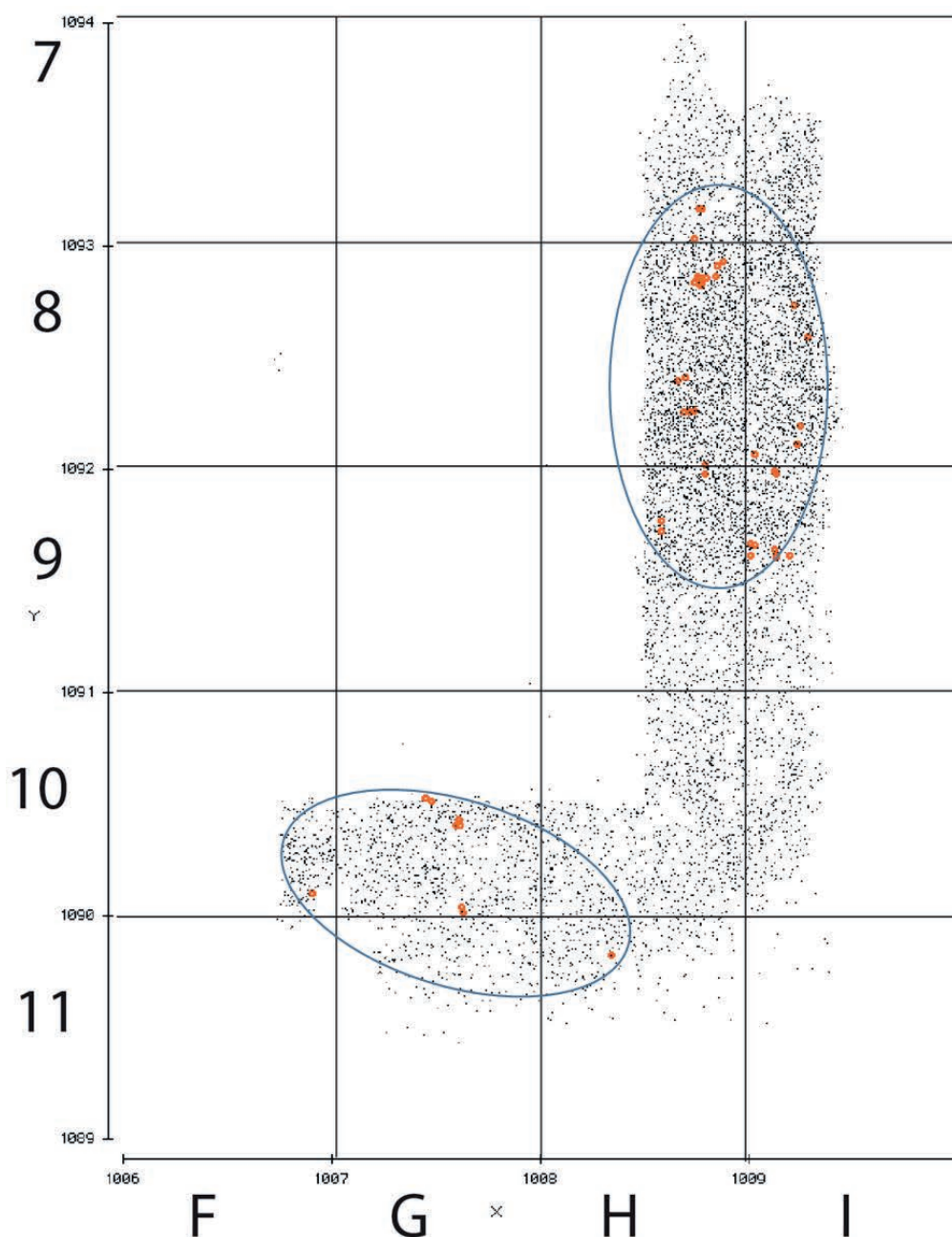


*Jonzac, Chez Pinaud, figure 2 Figure de rétention du remontage de l'articulation du poignet de renne de C8*

Cette année un effort particulier a été conduit sur la distribution spatiale des vestiges qui est au cœur de notre problématique.

La nappe osseuse est recoupée dans sa partie sud par un chenal que l'on peut suivre depuis nos premiers décapages. Le fond du chenal semble être atteint par le dernier décapage de l'année (décapage C9), pour lequel





Jonzac, Chez Pinaud, figure 3 : projection spatiale de l'ensemble du matériel récolté depuis 2019 et identification des éléments impliqués dans des connexions anatomiques (en ronds oranges). Les cercles identifient les deux concentrations discutées dans le texte

des vestiges lithiques et fauniques réapparaissent en son sein.

Neuf connexions anatomiques impliquant 28 vestiges ont été identifiées lors de la fouille. Elles représentent toutes des connexions labiles confirmant la protection rapide des vestiges après leur abandon sur place et l'absence de mouvement de ces derniers après le dépôt. Une en particulier est à signaler : il s'agit de l'extrémité distale d'un radius de renne avec son carpe et son métacarpiens (Fig. 2).

En plus de renseigner sur la préservation des dépôts, cette connexion livre des informations intéressantes sur la boucherie des Néanderthaliens qui ont occupé le site. En effet, il s'avère ici que la désarticulation du poignet a été effectuée par

fracturation de la partie distale du radius et de la partie proximale du métacarpien. Ce type de désarticulation a été identifiée également en 2006 sur un coude de renne et confirme un traitement expédiant de certaines parties des carcasses accumulées sur place.

Au total 24 connexions anatomiques impliquant 46 vestiges osseux ont été identifiées et documentées depuis 2019. L'étude de leur distribution spatiale identifie deux concentrations de ces dernières (Fig. 3)

La zone Nord est de loin la plus importante en terme de connexions rassemblant 19 des groupes de connexions. La zone Sud en regroupe 5. La présence en leur sein de connexions labiles, atteste d'un enfouissement rapide et aussi de l'absence de déplacement des vestiges.

En particulier la zone Nord, qui regroupe les 3/4 de ces connexions anatomiques est particulièrement intéressante pour notre problématique. Nous souhaitons commencer à isoler les vestiges de cette zone pour travailler sur une étude croisée à haute résolution faune-lithique avec l'hypothèse suivante « : les objets ayant peu ou pas été déplacés depuis leur dépôt, le lithique et le faune présent dans cette zone ont été déposés en même temps. Par conséquent, le silex utilisé a pu servir directement à exploiter les morceaux de carcasses présent dans la zone ».

Cependant, soulignons que la concentration de ces connexions et leur absence dans la majorité de la zone de fouille semblent indiquer une préservation différentielle de l'amas osseux et qu'une partie a perdu son organisation d'origine comme le souligne l'étude géoarchéologique.

Rendu William, Shnaider Svetlana,  
Baumann Malvina et Kolobova Kseniya

Notre programme de fouille est financé par le Ministère de la Culture, via le SRA Nouvelle Aquitaine, section Poitou-Charentes, Le Conseil général de la Charente-Maritime, le CNRS, L'IAET SB RAS, l'IRL 2013 ZooSCAn. Nous bénéficions d'une aide logistique importante de la communauté de commune de Haute Saintonge, de la municipalité de Jonzac, de l'UMR 5199 PACEA. Nous souhaitons exprimer ici notre reconnaissance à nos soutiens financiers, logistiques et institutionnels sans qui ce projet ne pourrait avoir lieu.

- Airvaux 2004
- Airvaux J. : « Le site paléolithique de chez-Pinaud à Jonzac, Charente-Maritime. » *Préhistoire du Sud-Ouest* (Suppl. 8), 2004.
- Baumann et al. 2023
- Baumann M., Plisson H., Maury S., Renou S., Coqueugnot H., Vanderesse N., Kolobova K., Shnaider S., Rots V., Guérin G., Rendu W. : « On the Quina side : A Neanderthal bone industry at Chez-Pinaud site, France », *Plos one*, 18, 6, p.e0284081, 2023.
- Costamagno et al. 2006
- Costamagno, S., Meignen, L., Beauval, C., Vandermeersch, B., Maureille, B. : « Les Pradelles (Marillac-le-Franc, France): A mousterian reindeer hunting camp? » *Journal of Anthropological Archaeology* 25, 2006 p. 466-484.
- Jaubert et al. 2008a
- Jaubert, J., Hublin, J.-J., Mcpherron, S.P., Soressi, M. : *Chez-Pinaud, Jonzac (Charente-Maritime) Fouille programmée triennale 2005-2007 3ème année 2007*, rapport de fouille programmée, Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, Poitiers. ed., 2008.
- Jaubert et al. 2008b
- Jaubert, J., Hublin, J.-J., Mcpherron, S.P., Soressi, M., Bordes, J.-G., Claud, E., Cochard, D., Delagnes, A., Mallye, J.-B., Michel, A., Niclot, M., Niven, L., B., Park, S.-J., Rendu, W., Richards, M.P., Richter, D., Roussel, M., Steele, T.E., Texier, J.-P., Thiebaut, C., : « Paléolithique moyen récent et Paléolithique supérieur ancien à Jonzac (Charente-Maritime), : premiers résultats de la campagne 2004-2006 », in J. Jaubert et J.-G. Bordes (Dir.) : *Les sociétés du Paléolithique dans un Grand sud-ouest de la France : nouveaux gisements nouveaux résultats, nouvelles méthodes*, (Mémoire XLVII de la société préhistorique française), 2008, p. 203-243.
- Niven et al. 2012
- Niven, L., Steele, T.E., Rendu, W., Mallye, J.-B., Mcpherron, S.P., Soressi, M., Jaubert, J., Hublin, J.-J., : « Neandertal mobility and large-game hunting: the exploitation of reindeer during the Quina Mousterian at Chez-Pinaud Jonzac (Charente-Maritime, France). » *Journal of human evolution* 63, 2012, p. 624-635.

## JONZAC

### Place du marché, parvis de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais

Notice non parvenue.

Maurel Léopold (MCC)

Bas Moyen Âge

## LOIX

### 13 rue des Sacristains

Le diagnostic mené à Loix du 25 au 27 mai 2021 a permis de mettre en évidence une partie d'un bâtiment du XIVe siècle sur poteau à couverture de tuiles qui se poursuit dans la parcelle attenante à l'ouest.

Un niveau de remblai très localisé vient sceller cette première phase d'occupation.

Loeil Pascal

## LUSSANT

### 5 rue du Fournil

Faisant suite à une demande de permis de construire sur les parcelles AC 84, 83p et 81p situées au 5 rue du Fournil à Lussant en Charente-Maritime, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison notamment de l'étroite proximité du projet avec le cœur ancien du bourg, lequel avait déjà livré des vestiges médiévaux et modernes lors d'opérations archéologiques antérieures.

Les parcelles à diagnostiquer se trouvent immédiatement à l'arrière d'habitations bordant le nord du noyau historique du bourg de Lussant, centré autour de l'église Saint-Pierre. Outre de rares espaces impropres au diagnostic (voie d'accès, portail, construction légère non démolie) le terrain se présente en jardin nu enherbé avec une partie anciennement exploitée en potager. Les terrains « superficiels » sont fortement remaniés et remués sur une épaisseur de 60 cm en moyenne et se composent d'un limon argileux poreux, brun, meuble, homogène, avec des graviers et des blocs calcaires émoussés rares. On y a observé l'apport ponctuel de sables visant à alléger la terre pour sa mise en culture. Le terrain, présente une très légère pente déclinant vers la vallée de la Ragoterie en direction du nord-est de 8,25 m à 6,45 m NGF. Sur l'ensemble du diagnostic, le substrat atteint correspond aux marnes calcaires dures du Kimméridgien supérieur.

Cinq tranchées ont été ouvertes en suivant une orientation est/ouest et nord/ sud afin d'optimiser nos chances de repérer des éléments structurants du bourg ancien. À peine plus de 146 m<sup>2</sup> ont été finalement ouverts, couvrant ainsi un ratio de 10 % de l'emprise prescrite. Les tranchées de diagnostic atteignent une profondeur de 0,70 à 2 m Le diagnostic archéologique, situé à proximité immédiate du noyau historique du bourg de Lussant aura eu le mérite de continuer à explorer une commune pour laquelle sont

encore recueillies peu de données. Avec 20 structures en creux et une structure maçonnée, ce sont au moins quatre phases d'occupation qui ont été reconnues.

Deux puissants fossés pour l'époque moderne, deux fosses et un creusement auxquels on peut ajouter un trou de poteau et un possible silo pour le XIIIe siècle (avec des éléments XIIIe – XIVe siècles ?), plusieurs niveaux, structures en creux et un possible solin (potentiellement neuf structures enregistrées) remontant au haut Moyen Âge et enfin une structure linéaire plus énigmatique mais qui leur est en tous les cas antérieure (néolithique ou protohistorique ?). Ces vestiges se répartissent assez densément sur l'emprise, notamment dans la partie sud-est et sont relativement riches en mobilier : céramique, faune terrestre, malacofaune marine, une applique en os ou encore une plaque-boucle en alliage cuivreux et quelques restes humains en position certes secondaire, mais pouvant augurer de la présence de sépultures en place.

Ces données sont prometteuses et gagneraient à bénéficier d'une expertise plus minutieuse et exhaustive que ce que nous avons pu faire dans le courant de ce court diagnostic. Cela permettrait de renseigner les occupations anciennes du cœur de la commune pour laquelle résident bien des zones d'ombre et notamment d'aborder le cas concret d'une occupation de la seconde moitié du Vie siècle (voire du début du VIIe siècle), période du haut Moyen Âge encore mâtinée de tradition antique que nous avons peu l'occasion d'étudier et pour laquelle s'ouvre ici la perspective d'analyser la nature de l'habitat ou encore les habitudes de consommation.

Moutarde Bénédicte

## MARENNES

### Hiers-Brouage, La Halle aux Vivres

Cette petite opération de sondages a été menée sur moins de trois jours à l'emplacement de travaux et d'aménagements prévus en rapport avec l'installation de cheminements PMR au sein du clos de la Halle aux Vivres à Brouage.

Au total, 8 sondages et tranchées de longueur variable ont été réalisés. Aux abords de l'accès actuel traversant le clos et desservant la Halle aux Vivres et la Tonnellerie, les investigations ont révélé les couches

inférieures de préparation d'une voirie aujourd'hui disparue, nivelée par les aménagements ultérieurs et notamment l'installation du pavage actuel. Il s'agit des restes de la rue moderne qui cheminait entre les îlots bâtis, aujourd'hui tous rasés à l'exception de la Halle elle-même et d'une partie de la tonnellerie.

Ces ouvertures ont également permis d'appréhender en plusieurs endroits le niveau naturel, celui rencontré aux origines de la Place forte. Caractérisé par un bri





*Marennes, Hiers-Brouage, le mur M 48 appartenant au cellier et ses différents états de bouchage.  
On remarque le trou communiquant avec une aération verticale aménagée dans l'élévation du mur (cliché : B. Gissinger).*

gris-bleu recouvert par endroits d'un sédiment tourbeux extrêmement organique portant les premiers indices d'anthropisation, il apparaît autour de la cote 2 m NGF, soit moins de 2 m sous le niveau actuel.

Les autres sondages ont été réalisés entre les deux bâtiments de la Halle et de la Tonnellerie. Ils ont permis de comprendre les niveaux inférieurs de bâtiments pour lesquels nous disposons de plans précis, témoignant d'une évolution rapide du bâti et de la croissance exponentielle des constructions, rognant au maximum sur les espaces non-construits. Cette tendance s'observe partout dans la Citadelle de Brouage d'un point de vue archéologique. Il s'illustre dans le présent diagnostic par la création de parois nouvelles subdivisant les espaces, et d'ouvertures murées au fur et à mesure que les espaces extérieurs deviennent intérieurs. Comme le sous-sol de la tonnellerie, les sols observés sont aménagés profondément. On ne sait pas avec certitude s'il s'agit d'un vide sanitaire ou d'un sol de cellier, les deux n'étant manifestement pas incompatibles à l'instar de ce qui subsiste dans la construction mitoyenne.

Un système d'ouverture dans les murs permettait manifestement de faire circuler l'air et d'assainir ce niveau semi-excavé qui devait parfois être soumis à des remontées d'eau.

L'actuelle tonnellerie n'apparaît ainsi que comme un élément d'un ensemble vaste comprenant une cour intérieure, dont la largeur peut être mesurée exactement à 29,5 m. Cet ensemble comporte plusieurs celliers dont les niveaux de circulation sont mesurés à la cote 2,50 m NGF, soit 50 cm environ au-dessus du sommet des niveaux naturels de bri et de tourbe qui les recouvraient. Ces niveaux semi-excavés, destinés à permettre une meilleure conservation dans un lieu frais, n'en étaient pas moins humides et faisaient, en ce sens, office de vide sanitaire en plus de lieu de stockage probable. L'occupation de ces ensembles s'échelonne entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au moins. La parcelle est remodelée au XX<sup>e</sup> siècle et de nombreux réseaux percent les structures.

Gissinger Bastien



## MÉDIS Rue des Alouettes

Les quelques aménagements rencontrés lors de notre intervention, probablement des fosses d'extraction, ne permettent pas de définir d'indice de

site à l'emplacement du futur lotissement de la rue des Alouettes à Médis.

Vacher Stéphane

Période récente

## MONTGUYON Place de la paix

Dans le cadre du projet de sécurisation du pied de la tour du château de Montguyon, un diagnostic a été prescrit sur 950 m<sup>2</sup>. Au total, 5 tranchées de sondages ont été réalisées jusqu'au substrat géologique (calcaire et niveau argileux). Trois d'entre elles sont implantées dans le talus et au niveau de la place actuelle. Elles ont été rebouchées à l'issue de l'opération.

Les tranchées implantées dans le talus montrent une pente comprise de 38,63° à 42,27°. Le substrat calcaire apparaît sous un faible couvert de terre

végétale et des niveaux de remblais provenant tous du haut du talus. Seule la tranchée 2 livre un renforcement de forme quadrangulaire taillé dans le substrat calcaire. Il présente de nombreuses traces de pic, outil roi pour l'extraction de calcaire. Ces dernières n'apportent toutefois aucun éclairage sur la chronologie. Cet aménagement est marqué par un angle presque droit. Dans le prolongement de cet angle, est construite une maçonnerie qui prend appui sur la paroi calcaire. Il s'agit d'une construction réalisée avec des moellons



Montguyon, rue des Cormiers, plan général des tranchées et des vestiges (DAO : C. Gay)

calcaires quadrangulaires équarris. Ils sont liés par un mortier sablo-argileux orangé similaire à celui qui provient de l'effondrement de la tour. Sa facture suggère qu'il pourrait s'agir d'une construction médiévale ou moderne. Le mur et le renforcement dans la paroi semblent correspondre à une construction implantée à la base du talus.

Cette construction n'est pas représentée sur le cadastre napoléonien (1841) ce qui pourrait alors suggérer qu'elle soit déjà inexistante dans la première moitié du XIXe siècle. Peut-être ce mur a-t-il un lien avec le moulin qui se dressait au pied de la tour, sur le ruisseau, au XVIIIe siècle. Le moulin a été vendu et supprimé en 1758, et on peut alors supposer que d'autres aménagements situés dans un proche périmètre, au pied de la tour, ont pu subir le même sort.

Les tranchées implantées ont permis de localiser le ruisseau aujourd'hui canalisé avec des buses. Un remblai contemporain de matériaux divers est

présent sur plus de 1,50 m afin d'assainir ce secteur généralement humide.

Quelques éléments céramiques ont été prélevés et renvoient aux périodes Moderne et Contemporaine. Deux fragments de pots semblent médiévaux et une cruche à 3 anses est caractéristique des XVIe/ XVIIe siècles.

À noter également la présence de blocs quadrangulaires de grandes dimensions et un fragment avec un bandeau mouluré en calcaire coquillé. Il correspond aux bandeaux moulurés conservés sur la tour et qui en marquent les différents niveaux. Ses éléments proviennent de l'effondrement de la façade nord du château intervenu le 7 janvier 1982 après une secousse tellurique et de fortes pluies.

Robin Karine

*Époque contemporaine*

## MONTGUYON Trouillaud

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit Trouillaud s'inscrit dans le projet d'aménagement de six maisons individuelles. L'emprise située au cœur du lieu-dit s'étend sur 4 169 m<sup>2</sup> de prés. La prescription reposait sur la possibilité de mettre en évidence une ou des occupations anciennes dans un secteur très peu exploré. L'intervention a été réalisée du 1er au

3 décembre 2021, par deux archéologues de l'INRAP, sous la forme de trois tranchées de sondage continues, espacées d'environ 15 m. Deux fossés parcellaires anciens ont été découverts dans la partie occidentale du projet.

Audé Valérie

## MORNAC-SUR-SEUDRE 12 rue du Prieuré

Malgré un environnement archéologique prometteur, le diagnostic réalisé 12 rue du Prieuré à Mornac-sur-Seudre n'a livré aucune structure ni aucun mobilier bien que la parcelle concernée soit localisée à environ 100 m à l'ouest de l'ancien prieuré Saint-

Nicolas. Ce dernier est attesté dès le XIIe siècle et il a disparu durant la période moderne.

Vacher Catherine

## PONS 9 cours Alsace-Lorraine

Le diagnostic a mis au jour, comme attendu, des traces d'occupation gauloise.

Le parcellaire actuel est constitué de deux ensembles qui ont livré des vestiges très différents. Au sud, dans les parcelles 43 et 376, le substrat apparaît à environ 40 cm de profondeur et le sol a conservé les vestiges d'une portion de voirie. Son nettoyage a permis la collecte d'artefacts permettant une datation fiable centrée sur la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et une comparaison avec des niveaux similaires mis au jour lors de la fouille du cours Jules Ferry.

La parcelle 42 a été, quant à elle, occupée intensivement avant la construction de la maison actuelle. Les sondages ont montré un sol profondément perturbé en limite est de la parcelle (sondages 2 et 3) et des remblais très épais. La partie centrale de la parcelle, tranchée 4, livre les restes d'une importante construction sur cave probablement datée de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les voisins ont évoqué une ancienne laiterie sans que cela ait pu être vérifié.

Vacher Catherine



Pons, avenue Alsace-Lorraine, les voies gauloises mises au jour en 2017 et 2021 sur le fonds cadastral actuel (topo : P. Texier, DAO : C. Vacher)

## PONS Les Isambert, phase 1

Le diagnostic mené à Pons sur les 850 m<sup>2</sup> du site des Isamberts phase 1 n'a livré aucune trace de vestige archéologique.

Vacher Stéphane

## PONS Les Isambert, phase 2

Le diagnostic réalisé aux Isambert à Pons sur une surface de 2 700 m<sup>2</sup> a permis d'identifier un enclos protohistorique, très certainement circulaire et dont le diamètre interne est de 14,30 m. Il présente une interruption au nord-ouest large de 76 cm et un fossé présentant des sections très étroites, large de 20 cm, et d'autres plus larges, de près de 50 cm. Ces variations de largeur semblent s'organiser sur l'ensemble du pourtour de l'enclos. On notera enfin un rapport largeur à l'ouverture/profondeur du fossé peu habituelle puisqu'il est très bas, proche de 1, aussi bien dans ses parties étroites que larges, avec des extrêmes se situant à 0,75 et 1,54.

À titre de comparaison, les enclos reconnus à 100 m au nord-ouest en 2007 présentent une morphologie plus habituelle. Le premier a un diamètre interne de 13,20 m, un fossé dont la largeur moyenne est de 102 cm pour une profondeur de 5 cm, le second a un

diamètre interne de 11,60 m, un fossé de 180 cm à l'ouverture pour une profondeur de 82 cm. Leur rapport largeur à l'ouverture/profondeur est de 20,5 pour le premier et de 2,2 pour le second. En règle générale, lorsque l'indice est faible, nous nous trouvons toujours en face d'enclos ayant une profondeur significative et même dans ce cas, il est rare que l'indice s'approche de la valeur 1.

L'enclos découvert sur le site des Isamberts présente donc des particularités morphologiques rares, voire inédites dans la région, qui mériteraient d'être mieux caractérisées afin de comprendre si ces spécificités résultent d'une fonction particulière au sein de la vaste zone d'enclos qui s'étend sur la rive droite de La Seugne.

Vacher Stéphane



## PORT-D'ENVAUX Centre bourg

Le diagnostic réalisé en préalable au projet d'aménagement de l'ensemble du centre-bourg de la commune de Port-d'Envaux constitue la première opération archéologique menée dans ce type de contexte sur la commune. Le diagnostic a été réalisé en octobre 2021 par le Service d'Archéologie Départementale (habilité par le décret du 26 juillet 2018), sous la responsabilité de Théo Aubry. L'opération a permis de faire douze sondages à différents endroits du centre-bourg, en mettant en évidence les réaménagements successifs de la place des Halles et de l'actuel quai de Carénage. Une cave ainsi qu'un bâtiment en pierre ont pu être identifiés sur la place des Halles, témoignant de l'évolution de cette dernière au cours des deux derniers siècles. Les sondages dans la partie basse

de Port-d'Envaux, réalisés le long de la Charente, ont permis de documenter l'ancien rivage. Des structures en lien avec l'utilisation de ce rivage comme zone d'activité portuaire ont été identifiées. Elles sont datées principalement des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Port-d'Envaux tire son nom de sa situation géographique avantageuse. Situé en aval de la commune de Taillebourg, le long du fleuve Charente, cet ancien village de pêcheurs a considérablement profité de son avantage géographique pour se développer économiquement au cours des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. L'essor économique de cette région de la Charente-Maritime est dû à la présence du fleuve Charente, véritable artère de navigation favorisant le transport des marchandises. Le commerce du sel, du



Port-D'envaux, centre bourg, Figure 1 : plan de la tranchée réalisée sur le quai de Carénage (Tr 05). Gay C.

bois, de la pierre ou encore de la poterie se développe durant plusieurs siècles, façonnant les rues et les maisons du village.

L'opération menée dans le centre-bourg de Port-d'Envaux aura permis de préciser chronologiquement l'évolution de la commune.

Les sondages réalisés sur la place des Halles ont aussi été l'occasion de découvrir les fondations d'un bâtiment probablement destiné au logement de bestiaux ou d'équidés. Situé sur la partie nord-est de la place, sous l'actuelle mairie, ce bâtiment a pu être observé par la présence de deux murs parallèles bordés à l'est par une surface portante constituée par des pavés et des blocs de calcaire juxtaposés. Son plan n'a pas pu être intégralement défini mais il semblerait s'agir d'un bâtiment rectangulaire desservi par un espace ouvert et pavé. Les quelques fragments de céramiques découverts dans les niveaux de circulation contemporains de ces murs sont datés entre la deuxième moitié du XIXe siècle et le milieu du XXe siècle. L'exploration de la partie centrale de la place a montré que ce secteur n'a pas toujours été vierge de construction. Une structure creusée directement dans le substrat calcaire faisait probablement office de cave. La taille relativement restreinte de la structure et l'absence de maçonnerie autour de cette dernière

indique une construction légère, comme un cellier ou un dépôt d'une petite échoppe. L'abandon de cette cave est daté de la fin du XVIIe siècle à la fin du XIXe siècle. La découverte d'un bâtiment maçonné sur la partie nord-est de la place des Halles ainsi que la présence d'une cave sur la partie sud-ouest permettent d'indiquer une configuration différente de ce secteur du village. La place était ainsi plus petite, resserrée autour de bâtiments plus ou moins importants. La construction de la halle au cours du XIXe siècle a dû conduire à cette modification architecturale du cœur du village. L'apparition du substrat calcaire à quelques centimètres sous le niveau de voirie actuelle a limité la conservation des vestiges archéologiques. Ainsi les différents sondages réalisés dans l'impasse des Pêcheurs, dans la rue de la Planification, dans la rue des Gabares ou encore dans la rue du Port n'ont révélé aucune structure archéologique. Seulement un mur, conservé sur une assise a pu être découvert à l'angle de la rue de la Planification et la rue des Gabares. Ce mur construit en petit appareil de pierre calcaire suit le maillage actuel de ces rues, indiquant une construction entre le milieu du XIXe siècle et le début du XXe siècle. L'observation de l'environnement immédiat de ce mur indique la destruction de ce dernier lors de l'élargissement de la voirie, réalisée il y a une quarantaine d'année. Enfin,



Port-D'envaux, centre bourg, Figure 2 : photographie de la tranchée réalisée sur le quai de Carénage (Tr 05). Aubry T.



Port-D'envaux, centre bourg, Figure 3 : photographie de la tranchée 12 réalisée sur la place des Halles. Aubry T.

l'étude de la partie basse de Port-d'Envaux au niveau du quai de Carénage, a permis de documenter le passé maritime de la commune. L'essor économique de la commune depuis au moins le XIII<sup>e</sup> siècle est dû à la présence d'une boucle du fleuve Charente, favorisant le commerce fluvial. Cette boucle forme un long virage s'appuyant contre un sol calcaire dense, exploité quelques kilomètres en arrière comme pierre de taille. Les informations obtenues par le biais de deux sondages ouverts le long de l'actuel quai et dans l'axe de la cale de mise à l'eau ont montré les états antérieurs du petit port de commerce depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les vestiges mis au jour témoignent des nombreuses modifications des installations portuaires de la commune, illustrant l'évolution du commerce et des techniques de transport des marchandises. Une cale, aménagée à l'aide de blocs de calcaire juxtaposés, était alors présente sur la partie basse du village en parallèle de la Charente. Cette portion de la rive gauche du fleuve servait alors à l'échouage des barques, des gabares ou tout autre navire à fond plat afin de faciliter leur chargement. Le niveau dégagé lors du diagnostic a livré un mobilier daté entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un aménagement en pierre de taille a pu être fouillé au milieu du sondage mais n'a pas livré sa fonction. Le sondage réalisé dans l'axe de la cale de mise à l'eau a confirmé la présence de ce niveau de

cale en blocs de calcaire juxtaposés sur l'ensemble de la partie basse de Port-d'Envaux, tout en livrant une portion d'une voirie. Cette voirie, parallèle à la Charente semble suivre le schéma de la voirie actuelle, au moins jusqu'à la jonction avec la rue du Port et semble fonctionner avec ce niveau de cale en pierre. Il faut néanmoins souligner que cette voirie contemporaine à l'aménagement portuaire découvert, est décalée vers le sud-ouest, là où aujourd'hui des maisons datées du XIX<sup>e</sup> siècle sont construites. D'épais niveaux de démolition et de remblai viennent sceller l'ensemble, formant les niveaux de circulation à mettre en relation avec l'actuel quai maçonné en pierre de taille. Les évolutions techniques des navires marchands à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ont conduit à la construction d'un quai en pierre à cette époque. Ce quai, encore visible aujourd'hui, a été construit sur les aménagements antérieurs ainsi que sur quelques mètres du lit de la Charente.

Le diagnostic réalisé en octobre 2021 dans les différentes rues du centre-bourg de Port-d'Envaux a donc permis d'aborder différemment l'histoire de ce village. Le projet de réaménagement de la place des Halles et des rues adjacentes s'inscrit dans l'évolution architecturale du village depuis sa fondation, qui reste encore aujourd'hui à définir.

Aubry Théo

## LES PORTES-EN-RÉ Allée des Peupliers

Le diagnostic mené sur les parcelles AN 85, 86 et 91 et d'une surface de 3 277 m<sup>2</sup> a permis de mettre en évidence la présence d'un paléosol anthropisé conservé sous le niveau dunaire. Il a livré du mobilier céramique néolithique/protohistorique, des pièces lithiques et de la faune terrestre et marine. Cette occupation est dans la continuité de celle des Morines occupée à la Protohistoire, âge du Bronze et premier âge du Fer, localisée à l'est de notre emprise.

La seule structure découverte associée au niveau de paléosol est un mur en pierres sèches large de 95 cm et reconnu sur plus de 50 m de longueur. Il est conservé en élévation sur parfois plus de 50 cm de hauteur et a été fossilisé sous un niveau dunaire. En l'absence d'élément de datation directe, son attribution chronologique repose d'une part, sur les données du cadastre ancien, auquel il est bien antérieur puisque son tracé recoupe, entre autres, un chemin présent sur ce document, et d'autre part, sur sa position stratigraphique. Le mur est fondé dans le niveau de paléosol et son éboulis, en partie basse, est pris dans

ce sol ancien, sa partie haute étant recouverte par les niveaux dunaires. Au plus ancien, le mur a donc été construit lors de la mise en place de la partie supérieure du paléosol, et, au plus récent, lors de la mise en place des niveaux dunaires. Dans l'attente d'une datation des niveaux dunaires, l'attribution chronologique du mur reste incertaine, même si une datation ancienne, protohistorique ou médiévale est très probable.

Le paléosol quant à lui, est daté de la Protohistoire, il semble avoir été conservé sous l'ensemble du niveau dunaire présent dans la partie nord de l'ancienne île des Portes-en-Ré. Sa forte anthropisation est connue au niveau du trait de côte au nord où elle a pu être observée au gré de l'érosion de ce sol lors des grandes marées, et à l'est de notre emprise, sur le site des Morines, des deux côtés de la rue du même nom. La présence d'aménagements en pierres sèches associés au niveau de paléosol, apparaît de façon récurrente sans, qu'actuellement, on puisse affirmer que leur construction soit protohistorique, en l'absence de datation sur les niveaux dunaires qui les recouvrent.



La poursuite de la reconnaissance du site de l'allée des Peupliers permettrait de mieux caractériser le ou les niveaux de sol anciens, de caler chronologiquement le ou les constructions en pierres sèches qui y trouvent leur fondation et de dater par OSL les niveaux dunaires qui ont scellé les occupations protohistoriques dans cette partie de l'île de Ré. Elle permettrait d'aborder la vie de

populations insulaires établies sur un territoire restreint dont la plus grande part des structures fossilisées sous des niveaux dunaires pourrait présenter un état de conservation remarquable.

Vacher Stéphane

Antiquité,  
Haut-Empire

## LES PORTES-EN-RÉ

### Rue du Petit Bec, rue de la rivière

L'île de Ré s'allonge actuellement sur près de 25 km suivant un axe nord-ouest, sud-est. Le relief y est quasiment absent, le point le plus haut « culminant » à 19 m. La topographie actuelle de l'île relève d'aménagements récents opérés principalement au cours du Moyen Âge jusqu'à une période récente. L'île était en effet rattachée au continent avant la dernière glaciation et la remontée continue du niveau de l'océan. Quatre îlots se détachaient au début de l'époque historique dont celui des Portes qui s'est progressivement soudé avec celui d'Ars dès les premiers siècles. La parcelle est située sur l'îlot des Portes-en-Ré, au sein du hameau de La Rivière. Ce dernier s'est développé au pied d'un cordon dunaire qui atteint une dizaine de mètres sans qu'il soit possible de déterminer les relations entre ces dépôts de sables éoliens et les niveaux de bri qui colmatent la dépression du Fier d'Ars limitrophe, au sud-est, de la parcelle. De nombreux indices de sites sont recensés sur le secteur dès le Néolithique. L'occupation la mieux documentée se présente sous la forme d'un habitat

établi sur le plateau calcaire entre la fin VIII<sup>e</sup> siècle et le début du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. De nombreux indices suggèrent également une occupation antique qui demeure largement méconnue sur cette partie de l'île.

Deux tranchées de diagnostic ont donc été réalisées en amont d'un projet immobilier développé sur une parcelle de 810 m<sup>2</sup>. Le cordon dunaire repose, pour cette partie de l'île, sur les formations de bri qui colmatent le golfe du Fier d'Ars. Quelques faibles dépressions comblées de sable ont été observées dans le bri. Parmi celles-ci, se distingue un creusement vraisemblablement linéaire (fossé ?) et peu profond (environ 30 cm). Comblé par un sédiment argilo-sableux et légèrement pierreux, il compte quelques fragments de *tegulae* et poteries attribuables à la période gallo-romaine (Haut-Empire). L'isolement relatif de cet aménagement limite d'autant toute interprétation, mais elle tend à confirmer la présence d'une occupation pour la période antique.

Barbier Emmanuel

Protohistoire

## LES PORTES-EN-RÉ

### 2 route de la Grande Plante

Le diagnostic mené sur 96 m<sup>2</sup> a permis de mettre en évidence la présence d'un lambeau de paléosol anthropisé conservé sous le niveau de terre végétale. Seuls quelques artefacts ont été découverts en dehors de toute structure. Le paléosol observé lors de notre diagnostic, datable de la Protohistoire, semble avoir été conservé sous l'ensemble du niveau dunaire présent dans la partie nord de l'ancienne île des Portes-en-Ré. Sa forte anthropisation est connue au niveau du trait de côte au nord où elle a pu être observée au gré de l'érosion de ce sol lors des grandes marées, et à l'ouest de notre emprise, sur le site de Morines, des deux côtés de la rue du même nom.

La poursuite de la reconnaissance de cette partie de la commune apparaît nécessaire afin de mieux caractériser le ou les niveaux de sols anciens, de caler chronologiquement la ou les constructions en pierres sèches qui y trouvent leur fondation et de dater par OSL les niveaux dunaires qui ont scellé les occupations protohistoriques dans cette partie de l'île de Ré. L'ensemble de ces études permettrait d'aborder la vie de populations insulaires établies sur un territoire restreint dont la plus grande part des structures fossilisées sous des niveaux dunaires pourrait présenter un état de conservation remarquable.

Vacher Stéphane

## PRÉGUILLAC La Paquellerie II

En raison de la proximité d'une enceinte néolithique, d'un site de l'âge du Fer, d'un site d'habitat et de stockage altomédiéval, et des abords du bourg médiéval et moderne découvert en 2018 sur la parcelle mitoyenne, un aménagement prévu sur 1 826 m<sup>2</sup> a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique en vue de la création d'un lotissement communal.

La petite parcelle n'a pas livré beaucoup de structures réellement interprétables comme anthropiques, sachant qu'il s'agit pour l'essentiel de

négatifs d'arbres. Une zone d'extraction de calcaire de surface a été repérée. Certaines structures ont piégé du mobilier essentiellement moderne mais parfois mélangé avec des éléments de la fin du Moyen Âge, précipités par gravité dans ces anfractuosités par le pendage important de la parcelle constaté dans ce secteur d'épandage de déchets domestiques issus des habitations du bourg.

Gissinger Bastien

## RIVEDOUX-PLAGE 121 rue des Palmes

Le diagnostic réalisé sur 10 413 m<sup>2</sup> rue des Palmes à Rivedoux-Plage n'a pas permis la reconnaissance d'indice de site archéologique significatif. On regrettera que pour des raisons techniques, nous n'ayons pas pu intervenir au plus près de la limite sud de l'emprise qui marquait les berges d'une ancienne baie marine, aménagée à la période contemporaine comme réservoir pour un moulin à marée.

En effet, c'est aux abords de cette limite que nous avons pu observer le seul niveau de sol ancien fossilisé sous le niveau dunaire et donc potentiellement protohistorique. Une reconnaissance plus complète de cet horizon qui se poursuit sur une dizaine de mètres sur l'emprise, aurait sans doute permis d'aborder l'histoire du comblement de cette ancienne baie.

Vacher Stéphane

## RIVEDOUX-PLAGE 135 rue des Palmes

Le diagnostic réalisé le 6 mai 2021 sur la parcelle AC 885, 135 rue des Palmes à Rivedoux-Plage n'a permis d'explorer qu'une partie de l'emprise prescrite, celle en jardin. Cependant, cette opération archéologique a notamment été l'occasion de compléter les informations recueillies lors du diagnostic effectué sur les parcelles voisines en 2019, particulièrement aux abords d'un important paléo-vallon (Vacher 2021). L'essentiel des investigations a concerné la partie sud du terrain, celle située à quelques mètres d'un possible havre naturel.

La bordure nord d'un paléo-vallon est/ouest a été repérée au sud du terrain sondé. Le chenal est comblé de différentes couches de sédiments sableux (alluvions récentes et/ou colluvions). Dix structures en creux ont été mises au jour dans les cinq tranchées

réalisées dont de probables fosses de plantations très arasées. Au sud de la parcelle, des structures sont implantées dans un paléosol. Parmi lesquelles, un muret constitué de plaquettes calcaires disposées de chant et un fossé semblant délimiter un espace étroit le long des berges du vallon. Le seul artefact provenant des structures au sud de la parcelle, côté vallon, est un fragment de pointe d'une amphore italique daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Giraud Pierre

- Vacher 2021
- Vacher S. : *Rivedoux-Plage – 121 rue des Palmes*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2021.

## ROCHEFORT-SUR-MER 18-20 rue de La République

Le diagnostic d'archéologie préventive, réalisé au 18-20 rue de la République, s'inscrit dans un quartier de la ville moderne de Rochefort dont l'occupation, antérieure à sa création en 1666, n'est pas connue. Il avait également pour but d'observer l'évolution de son urbanisation au cours des trois derniers siècles.

Situé sur une terrasse alluviale ancienne de la Charente, au nord-ouest de l'ancien château médiéval de Rochefort, le site livre un niveau argilo-limoneux brun foncé à noir fortement anthropisé, épais de 0,50 m en moyenne. Sa formation n'est pas connue et elle nécessiterait une étude approfondie pour en définir l'origine (altération du substrat, apport anthropique ?). C'est uniquement dans le substrat alluvionnaire qu'apparaissent des structures en creux (fosses, trous de poteaux et fossés) ainsi qu'un chemin, d'orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest, matérialisé par des ornières et un empiérement partiel. Le mobilier céramique associé laisse entrevoir une première occupation entre les Xe et XIIIe siècles, suivie d'une activité plus importante aux XIVe-XVe siècles.

Ce sont les premières données concernant la période médiévale recueillies hors de l'emprise du château ou du secteur de l'église paroissiale (Vieille Paroisse).

Le chemin conduisait au sud vers l'ancienne église paroissiale et, plus loin, vers Soubise ; au nord il menait vers La Rochelle, une bifurcation vers l'est se dirigeait vers Tonnav-Charente. Le tracé de cette voie perdure jusqu'à l'époque moderne, un plan de 1666 permet de le localiser en fond des parcelles actuelles où il longeait le mur d'enclos du parc du château de Rochefort. Les fondations de cet enclos ont été reconnues, elles sont

bordées par un fossé qui a peut-être un lien avec le chemin.

Si les différents plans de la ville permettent d'attester la présence d'un bâti en bordure de rue dès le dernier quart du XVIIe siècle, les constructions actuelles, qui se répartissent sur deux parcelles contigües, ne sont pas antérieures à la seconde moitié du XVIIIe siècle (n°18) et à la première moitié du XIXe siècle (n°20). Un bâtiment en appentis et des murs récupérés attestent de l'extension des constructions vers le centre des terrains au cours de la première moitié du XVIIIe siècle, alors que plus à l'est on n'observe plus que des fosses dépotoir.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la parcelle du n°18 est occupée par un hôtel particulier dont la cour d'honneur donne sur le jardin où un bassin en pierres de taille est aménagé dans son axe. Cet ensemble au caractère luxueux était également pourvu d'une fosse d'aisance installée dans la cour d'honneur. Le bâtiment plus modeste de la parcelle sud est également pourvu d'une fosse d'aisance et est agrandi vers l'est à la fin du XVIIIe siècle ou au cours du XIXe siècle.

Transformé en Poste à la fin du XIXe siècle puis en collège au début du XXe siècle, et enfin en école maternelle dans la seconde moitié du XXe siècle, l'hôtel particulier est profondément remanié dans son bâti avec d'importantes constructions nouvelles au nord-est. Les cours et anciens jardin ne sont affectés que par des réseaux à l'exception de profondes fosses drainantes pour les eaux pluviales.

Nibodeau Jean-Paul

## LA ROCHELLE 204 avenue Carnot

L'opération s'est déroulée à La Rochelle, au cœur d'une zone résidentielle située au nord-ouest du centre historique entre les quartiers de Laleu et Saint-Maurice. Cette petite opération nécessitant moins de trois jours de terrain tout compris a toutefois permis de mettre en évidence avec certitude une occupation bâtie dont la datation semble comprise entre la fin du Moyen Âge et la fin de la période moderne. Le cœur de l'emprise est occupé par une maison d'habitation actuellement abandonnée. La partie sud de la parcelle, entre la maison et la rue, a permis de repérer, au travers de quatre sondages, des murs bien construits et profondément fondés.

Ils adoptent des orientations cohérentes permettant d'affirmer leur contemporanéité. Des sols sont délimités par ces maçonneries. Un espace voûté, incomplètement appréhendé, peut être identifié à une cave ou des latrines et apparaît cohérent en termes d'orientation avec le reste des murs, orientés nord/sud ou est/ouest. On constate le doublement de certains murs indiquant un apparent phasage, peut-être une occupation s'inscrivant sur le long terme. La présence de bâti sur des plans des XVIIIe et XIXe siècles irait dans le sens d'une occupation longue.

Des niveaux antérieurs ont été coupés par l'installation de ces maçonneries. La présence de



fragments de *tegulae* et d'un niveau interprété comme une couche de démolition antique ou une possible voirie est cohérente avec la découverte, sur la parcelle mitoyenne à l'ouest en 2016, d'une occupation s'échelonnant entre la période antique et la période moderne. Au nord, c'est un puits antique qui avait été fouillé dans les années 1980. La présence de niveaux antiques n'a donc rien d'étonnant. Quelques structures en creux, probables trous de poteaux, ont

été découvertes au nord de la maison et pourraient correspondre à cette phase chronologique, ce qui a depuis été confirmé par une fouille réalisée en 2022.

La parcelle recèle ainsi des vestiges antiques, puis tardo-médiévaux et modernes, essentiellement dans la partie sud de l'emprise.

Gissinger Bastien

Temps modernes,  
Période récente

## LA ROCHELLE

### Place Pierre Sémart, boulevard Joffre

Cette petite opération limitée à un unique sondage était destinée à saisir l'emplacement précis de l'ouvrage à cornes de Tasdon, défendant à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle la porte Saint-Nicolas et la flanc sud de l'enceinte.

Le front ouest de l'ouvrage a été appréhendé au sein d'une toute petite fenêtre, présentant un état de conservation tout à fait satisfaisant. La largeur de la maçonnerie n'a pu être explorée en entier mais elle était supérieure à 2,50 m. La hauteur observée est de 1,80 m, sous forme de 6 assises marquées par un fruit et reposant sur un ressaut dont la profondeur n'a pu être estimée. Au-devant, vers l'ouest, s'ouvrait un fossé avec contrescarpe puis l'Océan. Cet espace ne sera remblayé qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, lors de la construction de la gare et de l'aménagement de ses abords, entre 1909 et 1922.

Gissinger Bastien



La Rochelle, place Pierre Sémart, boulevard Joffre,  
vue d'une partie de l'élévation du parement de l'ouvrage à cornes de Tasdon  
(cliché : B. Gissinger)

Moyen Âge

## LA ROCHELLE

### Place des Cordeliers Cité administrative Duperré

Cette petite opération portant sur moins de 3 000 m<sup>2</sup> a été réalisée dans le cadre d'un projet de construction et de parking dans un secteur de La Rochelle connu pour être immédiatement extra muros au Moyen Âge, intra muros dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et avoir accueilli un cimetière paroissial puis un couvent, afin de devenir une zone militaire.

Le diagnostic a permis de confirmer la présence du fossé médiéval, et d'avancer l'hypothèse d'un fossé plus large que les chiffres généralement avancés. Qu'il s'agisse d'un fossé unique ou d'une batterie de plusieurs fossés successifs, la zone concernée est au moins large d'une quarantaine de mètres.

Aucune sépulture n'a pu être mise au jour malgré le statut funéraire de la zone bien connu depuis la fin du Xe siècle et plusieurs fois illustré lors d'investigations archéologiques dans le secteur (2013 immédiatement au nord, fouille CD 17, B. Gissinger - fouille 2016, Evéha, S. Guillimin). La présence résiduelle d'os humains dans des niveaux modernes atteste cependant de l'existence de sépultures remaniées par les travaux, qu'il s'agisse du creusement du fossé ou de l'installation de la zone conventuelle, son enceinte et ses bâtiments.

Concernant les vestiges du couvent des Cordeliers, aucune maçonnerie n'a été observée. Seules des

zones de jardin et d'épandages de rejets de foyers, ainsi que des sols en position secondaire dans les comblements sommitaux du fossé médiéval ont été appréhendés.

Les édifices religieux ont été, dès la Révolution, transformés en caserne, et la zone le restera jusqu'au XXe siècle. Les bâtiments actuels seront bâtis dans

cette optique. De ces phases militaires ne subsistent que des niveaux de sols, voirie et rigoles ainsi que d'épais remblais de cailloux qui semblent précéder la construction des édifices actuels.

Gissinger Bastien

Moyen Âge,  
Période récente

## LA ROCHELLE 5 rue du bastion Saint-Nicolas

La première mention de La Rochelle apparaît dans une charte de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers (998-1000). La ville ne se développe véritablement qu'à partir du XIIe siècle. La première enceinte, probablement fondée dans les années 1160-70, a permis d'asseoir le statut de cette nouvelle cité portuaire qui s'émancipe progressivement des pouvoirs locaux, notamment au début du XIIIe siècle en englobant deux

nouveaux quartiers - Saint-Jean-du-Perrot et Saint-Nicolas - qui se sont étendus sur deux îlots encadrant, à l'ouest et à l'est, le havre. Le quartier Saint-Nicolas s'est développé en marge de son église paroissiale. L'accès à l'îlot était assuré depuis une porte ouverte au sud vers le marais de Tasdon alimenté par un étier. Cet accès et l'ensemble du front sud ont concentré de nombreux aménagements depuis la fin du XIVe siècle



La Rochelle, rue du Bastion Saint-Nicolas, plan du front sud et de la porte Saint-Nicolas en 1688 avec les tracés figurés de la tenaille et du bastion (© SHD Vincennes, 1VH1549, pièce 3)



jusqu'au XIXe siècle. L'évolution de l'artillerie a notamment nécessité la construction d'ouvrages avancés afin de prévenir toute intrusion. Un premier boulevard est édifié au-devant de la porte médiévale à la fin du XVe siècle. Il est complété et remplacé par une tenaille à la fin des années 1580 avant de laisser la place à un imposant ouvrage à cornes à la fin du XVIIe siècle. Ce dernier n'est démantelé qu'au début du XXe siècle.

La réalisation d'un projet immobilier (2491 m<sup>2</sup>) situé à l'emplacement d'une partie de ces ouvrages a donc nécessité la réalisation d'une opération de fouille. Elle faisait suite à un diagnostic qui avait permis de repérer, malgré le maintien des anciens bâtiments couvrant la majeure partie de la parcelle, de vastes ensembles fossoyés en lien avec la défense de la porte Saint-Nicolas.

L'opération de fouille s'est déroulée du 7/06/2022 au 24/06/2022 mais elle n'a pas pu couvrir l'ensemble de l'aménagement (2491 m<sup>2</sup>) étant donné le signalement de zones polluées (920 m<sup>2</sup>) qui a dû être reconsidérée et agrandie de près de 500 m<sup>2</sup> au moment du décapage suite à la découverte de nouveaux secteurs pollués aux hydrocarbures. Ainsi la surface accessible n'a pas excédé 1000 m<sup>2</sup>.

Deux secteurs distincts ont toutefois été dégagés. Le premier situé au sud-est du chantier a révélé une série de niveaux archéologiques préservés par les ouvrages défensifs successivement installés sur ce secteur de la ville depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin de l'époque moderne. Ces ouvrages ont bénéficié d'un démantèlement tardif (fin XIXe-début XXe siècle). Ces niveaux archéologiques se présentent sous la forme de piétements successifs et de possibles aménagements (structures légères). Le mobilier médiéval (fragments de poteries) piégé dans ces niveaux confirme une occupation dès les XIIIe-XIVe siècles (Véquaud B.)

de ce secteur marginal de la ville car situé dans un environnement marécageux au-delà de l'enceinte et du fossé qui la ceinturait. Une végétalisation partielle de l'espace n'est toutefois pas exclue comme en témoigne le maintien d'un dépôt limoneux et humique. Une partie des lieux était vraisemblablement drainée et « assainie » depuis le Moyen Âge. La présence d'une aumônerie, Saint-Julien-du-Beurre, située le long de l'accès sud à la ville, occupant dès le XIVe siècle la partie occidentale de cet îlot semble d'ailleurs en attester. À l'exception de ces indices d'occupation pour le Moyen Âge, ce secteur fait surtout état d'un remblaiement massif composé de grands blocs de pierres de taille. Ces éléments impliquent le démantèlement d'un ouvrage défensif.

Quelques blocs présentent un profil triangulaire ou fortement biseauté qui auraient pu appartenir à un des orillons de la tenaille édifiée devant la porte Saint-Nicolas vers 1580 et démantelée en 1629 au sortir du siège de Richelieu. Au-delà de ce secteur (partie nord-ouest de la parcelle), le fossé du bastion construit en 1685 (Ferry) est comblé par des remblais vraisemblablement récents et potentiellement pollués. Ces niveaux ont été reconnus jusqu'à la berme nord-ouest où les niveaux semblent épargnés par les remblais. Un autre fossé y a été reconnu. Il s'agit probablement du fossé sud-est du bastion. Des niveaux d'occupation (sols) ont été très partiellement observés sur la frange nord-est du site. Très impactés par la construction et/ou la démolition récente de l'ancien bâtiment de la DDE maritime, ils témoignent, d'une part, de la préservation de piétements épargnés par ces multiples aménagements défensifs et de l'absence, d'autre part, de revêtement au niveau de l'escape du bastion.

Barbier Emmanuel

Moyen Âge,  
Période récente

## LA ROCHELLE

### Quais Duperré et Maubec, Durand et Place Barentin

#### ■ Quai Durand

Réalisée de janvier à mars 2021, la fouille du quai Durand se situe sur la rive sud du chenal Maubec, en bordure du quartier Saint-Nicolas pourvu de sa propre enceinte dès les premières années du XIIIe siècle et relié à la ville par deux ponts (le pont Saint-Sauveur et le pont Maubec).

L'enceinte du quartier Saint-Nicolas est identifiée à proximité des deux ponts. Au près du pont Maubec le mur d'enceinte est large de 2,50 m. Une porte, donnant sur la rue Sardinerie, y est aménagée au près d'une tour d'un diamètre de 4,70 m. L'ouverture est étroite

(environ 2 m) et un chasse-roue assure la protection de la tour. Un espace aménagé dans la courtine indique la présence d'une niche pourvue d'une ou plusieurs archères, assurant la protection de la porte. La construction d'un pont de pierre avec une culée qui vient se plaquer contre la courtine et la tour entraîne un rehaussement des niveaux de circulation. Les indices chronologiques de la nouvelle voirie correspondent au XIIIe siècle et montrent une évolution rapide des aménagements. Le pont Maubec, connu par les sources à partir du XVIe siècle, abritait des moulins et un corps de garde.



Côté pont Saint-Sauveur une chaussée empierrée de galets amorce la rue Saint-Nicolas. Elle longe l'extrémité d'une maçonnerie de pierres de taille qui s'apparente au piédroit d'une porte dont le pendant oriental est détruit. De cette porte part une courtine d'une largeur estimée de 1,60 m est longue de 10,50 m qui se termine à l'ouest par une tour dont la forme n'est que partiellement connue. Elle marque un retour vers le sud de la fortification dans laquelle est aménagée une porte (porte de la Petite Rive) et dont subsiste un massif de maçonnerie. Des niveaux de voiries y ont été reconnus.

À l'angle du pont Saint-Sauveur, un aménagement vient percer la courtine. Un escalier semble conduire à un espace situé en contre-bas de la fortification. Des bâtiments sont installés dès le XVe siècle entre les deux ponts, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte dont l'état fonctionnel plus assuré. Les niveaux les plus anciens contiennent des traces d'activité de forge et sont recoupés par la construction d'un dalot dans le courant du XVIe siècle.

Près du pont Saint-Sauveur, la cage d'un escalier en vis, probablement aménagée dans une tour circulaire, semble marquer la limite occidentale de ce ou ces bâtiments attestés dès le XVe siècle. Plus tardivement,

au XVIIe siècle, des textes donnent la description de la maison d'un cabaretier installée près du pont Maubec. Les vestiges de murs de cloisonnement interne et d'une sole de four recoupée par un puits pourraient en être les témoins. Dans l'état final, les sols présentent un fort pendage vers l'ouest, comme vers le sud. Ils montrent une unité parcellaire entre les deux ponts, confirmée par l'existence d'une maison ouvrant à la fois sur la rue Sardinerie et la rue Saint-Nicolas. À titre d'hypothèse, cette maison pourrait être celle portant *l'enseigne de la Croix Verte*, détruite en 1740.

Au nord, la réoccupation de la fortification encore en élévation se traduit par la fermeture du poste de tir protégeant la porte Sardinerie. L'espace est réapproprié pour un usage privé, dont la dernière utilisation est celle d'un dépotoir.

À l'ouest du pont Saint-Sauveur, c'est sur la fortification en partie arasée que prennent place les aménagements modernes. Il semble que la façade des bâtiments réutilise le parement sud de l'enceinte. D'épais remblais liés à une activité métallurgique couvrent la tour partiellement arasée. Ils sont recouverts par une cheminée. Dans la première moitié du XVIIe siècle on trouve la mention d'une maison



La Rochelle, Place Barentin : Caves, quartier du Perrot (cliché :Inrap)



qui empiète sur la *muraille* et sur une *tourette* située devant la porte de la Petite Rive.

Hors de l'enceinte, à l'ouest de la tour, un curieux massif de maçonnerie vient prendre appui, en bordure du chenal, contre l'ancienne voirie. Il est traversé par un conduit maçonné en pierre de taille. Il présente un fort pendage vers le chenal et son fond dallé porte des traces d'usure très marquées, dus aux passages répétés d'un « chariot » de faible hauteur. L'hypothèse envisageable serait celle d'un contrepoids coulissant

appartenant à un engin non identifié. Une dernière activité de métallurgie scelle la structure maçonnée.

Dans le second quart du XVIII<sup>e</sup> siècle les terrassements liés à l'aménagement du chenal entraînent la destruction des ponts médiévaux et des habitations attenantes. Les restes de fortification sont arasées. Près du pont Maubec, l'espace au-devant de l'enceinte est remblayé, livrant un mobilier abondant dans les niveaux de dépotoir. Le remblaiement de cet espace va permettre la mise en place d'une voirie sur l'arase du mur et débordant vers le chenal.



La Rochelle quai Durand, au 1<sup>er</sup> plan à gauche, la tour de la Porte de la Sardinerie qui relie le quartier Saint-Nicolas à la ville médiévale (cliché : Inrap)



Entre les deux ponts de nouvelles constructions prennent place en retrait du chenal. Les murs de façade et de très rares sols sont identifiés en limite sud de l'emprise et le long de la rue Sardinerie. À l'ouest de l'ancien pont Saint-Sauveur, plusieurs niveaux de voiries sont observés. Les chaussées sont constituées de galets de lest, le plus souvent en silex noir. En revanche, le quai qui bordait le chenal et se prolongeait sur le havre, connu par les plans, n'a pas pu être observé, vraisemblablement remplacé par le quai actuel. À la jonction du chenal et du port un pont est construit à la fin du XIXe siècle, joignant la Petite Rive à la Grande Rive. Les niveaux de ce nouvel espace de circulation ont été identifiés sur la fouille.

### ■ Quai Maubec

Réalisée de septembre à octobre 2021, la fouille du quai Maubec se situe sur la rive nord du chenal Maubec, devant l'église Saint-Sauveur et au débouché du canal dans le port. Ce secteur a permis de documenter l'enceinte primitive de la ville, édifiée dès le XIIe siècle, ainsi que les piles du pont Saint-Sauveur construit en 1200 et du pont Maubec qui relie la ville au quartier Saint-Nicolas.

La porte Maubec se situe à l'extrémité de la rue de la Ferté, près du chœur de l'église Saint-Sauveur. Deux tours, d'un diamètre d'environ 4 m, encadrent un passage dont la largeur n'excède pas 2,80 m. En avant de la porte s'élevait le pont Maubec dont la date de construction n'est pas connue. L'une de ses piles en a été reconnue à 3,6 m de profondeur sous la forme d'un massif de grands blocs de pierre de taille assemblés à joints vifs. Le pied de la tour est masqué par une succession de murs également en grands blocs de pierre de taille dont le plus récent forme un

angle d'environ 45° avec le chenal Maubec. Il s'agit là vraisemblablement de la partie amont de la culée du pont.

Une des piles du pont Saint-Sauveur a pu être documentée, elle est prolongée vers l'aval par un bec arrondi. Dès sa construction, le pont était surmonté de maisons dont les divers aménagements au cours des siècles ont entraîné l'altération de ses structures, à l'image d'une fosse creusée à l'intérieur de la pile au cours de l'époque moderne. L'arche la plus proche de l'église est remblayée à la fin du XVe siècle par des déchets de taille et blocs moulurés provenant d'une phase de réfection de l'église. Des murs de quai viennent alors contraindre le canal dont la largeur est réduite. Le mur de quai observé contre la pile du pont n'est pas celui de la fin du XVe siècle, mais une réfection, bâtie sur des planches de bois.

Entre le pont Saint-Sauveur et le port, l'enceinte médiévale a été reconnue sur une longueur de plus de 31 m. Elle est constituée par plusieurs pans de courtine formant des angles rentrants ou saillants, elle présente d'importantes phases de réfection des parements de pierre de taille, l'une d'elles est marquée par l'emploi systématique d'un mortier de tuileau.

À la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne, des bâtiments sont installés entre la face interne de l'enceinte et une petite rue qui la longe (rue de la Vieille Poterie). Cette rue débouchait sur la Grand Rive par une porte encadrée de deux tours qui n'a pu être observée.

La face interne de l'enceinte est recoupée par des caves et latrines. Au moins 3 caves accolées sont dénombrées. Le sol d'une seule cave a pu être atteint, montrant un dallage soigné, rehaussé d'un niveau de mortier hydraulique. Un trou d'évacuation rejoint



La Rochelle, bec de la pile du pont Saint-Sauveur (cliché : S. Renaud)



un conduit maçonné aménagé à la base des latrines voisines. Un escalier en vis permet d'accéder à cette cave. Celle située juste au nord est voutée, un puits y est aménagé.

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, des sols successifs de quais ou voiries viennent contre le parement des bâtiments installés sur l'enceinte. Des ouvertures sont pratiquées dans la courtine, les seuils des portes sont perceptibles au niveau des aménagements de la chaussée. Chaque habitation semble pourvue de latrines : un conduit vertical est intégré dans la façade des bâtiments, il est ensuite prolongé par un dalot qui passe sous la voirie pour rejoindre le chenal Maubec.

Après la démolition des ponts Maubec et Saint-Sauveur dans le second quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, de nouveaux bâtiments sont construits contre l'église Saint-Sauveur qui était jusque-là les pieds dans l'eau. Leur construction nécessite un volume considérable de remblais et des fondations massives réalisées avec un mortier extrêmement dur. Un important dalot est installé à l'extrémité orientale de ces bâtiments, au-devant de la porte Maubec, pour prolonger la galerie reconnue sous la rue de la Ferté, qui sert d'évacuation au trop-plein de la fontaine de Navarre. Les bâtiments livrent là encore la présence de latrines et une cave, comblées au XIX<sup>e</sup> siècle lors de la démolition de cet îlot. À l'autre extrémité du chenal, près du port, des niveaux de voirie en galets de silex noir et la galerie des chasses témoignent des aménagements les plus récents (fin du XIX<sup>e</sup> siècle).

#### ■ **Place Barentin**

La fouille de la Place Barentin s'est déroulée de fin octobre à mi-décembre 2021. Elle se situe sur la place et jusque sur le quai Duperré et au sud de la porte de la Grosse Horloge, soit à la jonction nord-est du quartier du Perrot et de la première enceinte de la ville édifée au XII<sup>e</sup> siècle. Le quartier du Perrot ferme le havre à l'ouest et est doté de sa propre enceinte dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est séparé de la ville et de la porte de la Grosse Horloge par le chenal de Verdrière.

Le mur oriental de l'enceinte du Perrot est observé à la hauteur de sa jonction avec la Verdrière. Il s'agit d'un mur à l'extrémité talutée, large de 2,15 m. Aucune tour ne lui est accolée pour flanquer cet espace laissé libre entre la courtine du Perrot et l'enceinte de la ville. Le passage est fermé, à une date inconnue, par un mur qui vient prolonger l'enceinte vers le nord. La construction, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une voute fermant le canal de Verdrière et les limites de l'emprise des fouilles ne permettent ni de connaître la largeur de ce passage, ni l'existence d'un éventuel ouvrage (tour ?) adossé à l'enceinte primitive. Face à la porte de la Grosse Horloge, un mur borde le canal de Verdrière au sud.

Des traces de planches semblent indiquer la présence d'une structure en bois (pont ou plancher) permettant le franchissement du canal (avant la construction de sa voute).

Derrière l'enceinte, la fouille a permis d'observer plusieurs îlots du quartier du Perrot séparés par une (des ?) rue(s) et une place sur laquelle est installée tardivement un puits. La construction de ces bâtiments est, à ce stade de l'étude, difficile à dater. La présence de caves, éclairées par des séries de deux soupiraux, semble, sinon systématique, a minima fréquente (cf. figure). Des subdivisions interviennent, délimitant des espaces distincts. Des seuils sont installés dans le prolongement de murs dont l'ajout vient cloisonner en petits espaces les caves. L'un des espaces est couvert d'un niveau charbonneux riche en battitures, correspondant à un remblai de rehaussement du sol, ou à l'installation d'une forge. Une dalle soigneusement taillée marque le dernier état de sol de cet espace, contemporain du rehaussement des seuils.

Aménagé entre deux bâtiments, un canal de plan en « L » permet l'évacuation des rejets de latrines vers le port. Soigneusement construit, il présente un fond dallé et des parois maçonnées doublées de grandes dalles légèrement inclinées qui lui confèrent un profil en « V » à fond plat. Sa couverture est inconnue. Le comblement est daté du XVIII<sup>e</sup> siècle par un mobilier abondant et peu fragmenté (verre à vitre, céramique, métal...). Plus au sud, des latrines comblées au XIV<sup>e</sup> siècle indiquent la présence de bâtiments médiévaux. Le mobilier comprend essentiellement de la céramique et quelques fragments de carreaux de pavement décorés.

L'installation d'une voute sur le canal de Verdrière se fait en plusieurs étapes dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'exception de la plus ancienne qui se trouve devant le passage de la Grosse Horloge et qui pourrait remonter à la fin du Moyen Âge. Ce couvrement permet la construction de maisons contre l'enceinte de la ville, ce qui modifie la physionomie de ce quartier, avant la destruction des habitations au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des caniveaux enterrés viennent progressivement se raccorder au canal. L'un d'eux a été suivi sur plusieurs mètres. La maçonnerie est soignée, il devait être couvert de dalles dont l'empreinte est visible sur le sommet des parois du conduit. Le sol est dallé, une grille fermait son avaloir au contact d'un sol de galets, correspondant possiblement à une rue ou place (canton de la Bourcerie). Une nouvelle maçonnerie vient prendre appui sur cette canalisation dont la jonction avec le canal est bouchée.

Bolle Annie et Nibodeau Jean-Paul

## LA ROCHELLE

### 6 rue Albert 1<sup>er</sup>

Dans le cadre de travaux de ravalement de son mur gouttereau sud, une étude archéologique du bâti et une étude documentaire portant sur la salle de l'Oratoire (ancienne église Sainte-Marguerite) ont été prescrites par le service régional de l'Archéologie. L'opération archéologique préventive menée en octobre 2021 a permis de faire le point sur l'histoire de l'édifice et permis de retracer la chronologie de construction des différentes parties d'élévations le constituant. Les plus anciens vestiges identifiés sont une partie du mur gouttereau nord de l'église des religieuses de Sainte-Marguerite construite en 1518. La majeure partie des



La Rochelle, 6 rue Albert 1<sup>er</sup>, fig.1 : vue générale la salle de l'Oratoire (façade et mur gouttereau nord) (cliché : Atemporelle)

élévations de la salle de l'Oratoire correspondent à l'église reconstruite et agrandie entre 1605 et 1612 pour accueillir les catholiques des cinq paroisses de La Rochelle, regroupés à Sainte-Marguerite après la destruction de tous leurs lieux de culte pendant les guerres de Religion. Les éléments bâtis issus de cette campagne de travaux sont les grandes arcades de la nef, les deux extrémités du gouttereau nord, l'essentiel de la charpente, ainsi que les probables vestiges du clocher, situés à l'extrémité ouest du mur gouttereau sud. L'église reconstruite et les bâtiments conventuels associés sont occupés par les frères de l'Oratoire de Jésus à partir de 1614 et jusqu'en 1792, associant durablement leur nom à l'édifice, malgré les réoccupations et changements d'usages postérieurs. Les oratoriens sont à l'origine de plusieurs remaniements dans l'église au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle : ils en font reconstruire le mur gouttereau sud en 1654, puis la façade et le chevet, et y aménagent de nouvelles portes. Hormis quelques restaurations et reprises ponctuelles au niveau de ses ouvertures, notamment le percement de deux portes néogothiques à l'extrémité ouest du mur gouttereau nord à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'édifice est relativement épargné par les remaniements de la période contemporaine ; la salle de l'Oratoire est donc un remarquable témoin de l'architecture religieuse moderne rochelaise.

Dreillard Camille



La Rochelle, 6 rue Albert 1<sup>er</sup>, fig.2 : vue de la face extérieure d'un portail ouvragé du mur gouttereau sud de la salle de l'Oratoire (photo extraite de l'ortho-image) (cliché : Atemporelle)



## ROYAN

### 93 Bis Boulevard Georges Clémenceau

Le diagnostic réalisé en préalable au projet d'aménagement d'un nouveau commissariat de police à l'emplacement de l'ancienne caserne de gendarmerie de Royan constitue la deuxième opération archéologique récente menée au cœur du centre urbain. Le diagnostic a été réalisé du 12 au 14 octobre 2020 par le Service d'Archéologie Départementale. L'opération n'a pas permis d'acquérir de réelles données inédites sur des occupations antérieures. Seul un fossé, orienté et non daté ainsi que les fondations d'un petit bâtiment daté du XIXe siècle ont été mis au jour.

Un remblai épais de 30 à 40 cm est présent sur l'ensemble de la parcelle. Il semble correspondre au nivellement des gravats provoqués par les bombardements de Royan de 1945. Ce remblai est plus marqué dans la partie nord-ouest. Des blocs de calcaire et du mortier sont présents et témoignent de la présence d'un bâtiment au croisement de l'avenue de Rochefort et du boulevard Georges Clémenceau, probablement construit avant la gendarmerie.

Robin Karine

## ROYAN

### Fort du Chay

Réalisation d'un diagnostic archéologique sur une position défensive de l'estuaire de la Gironde

Le diagnostic réalisé en préalable au projet d'aménagement d'un mémorial au lieu-dit Fort du Chay constitue la première opération archéologique menée dans ce type de contexte à Royan. Le diagnostic a été réalisé en juin 2021 par le Service

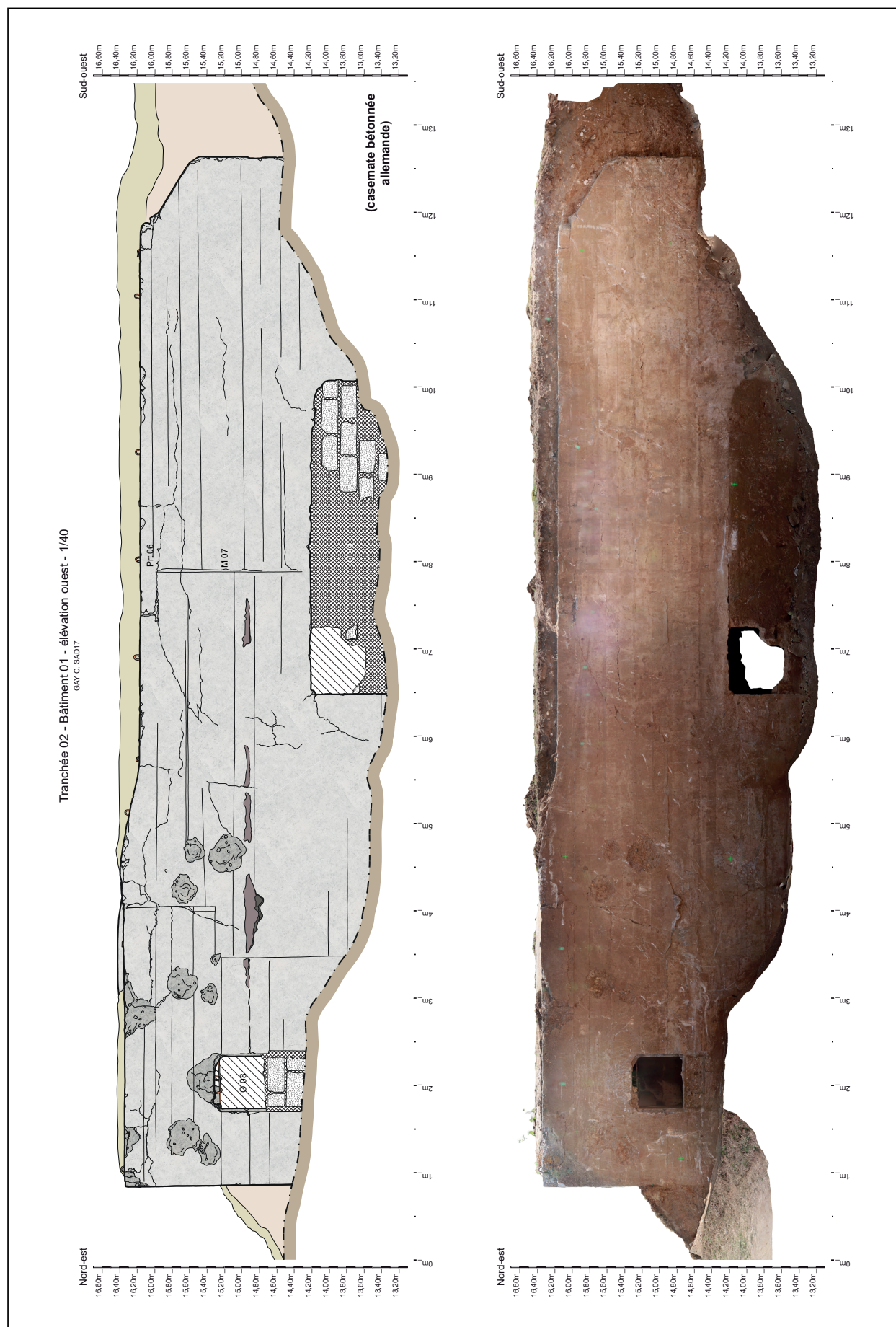
d'Archéologie Départementale, sous la responsabilité de Théo Aubry. L'opération a permis de faire un état des lieux des différentes constructions militaires aujourd'hui ensevelies et de mettre en évidence les réaménagements successifs du fort.

Le projet s'implante à l'emplacement d'un ancien fort militaire français, construit dès le milieu du



Royan, Fort du Chay, fig. 1 : vue générale d'un sondage réalisé sur la partie sud du Fort du Chay. (cliché : Aubry T. et Botreau P.)





Royan, Fort du Chay, fig. 2 : coupe et orthophotographie du bunker allemand situé dans le second sondage réalisé sur la partie sud du Fort du Chay.  
(DAO : Aubry T., Gay C. et Botreau P.)

XVIII<sup>e</sup> s. Amélioré et renforcé tout au long du XIX<sup>e</sup> s., le Fort du Chay sera en partie modernisé après la Première Guerre mondiale par les autorités militaires françaises. Dès 1940, les troupes allemandes occupent le fort et modifient ces armements avant de l'intégrer à la fin de l'année 1942 au Mur de l'Atlantique. Le Fort du Chay devient alors une puissante batterie côtière, secondée par une batterie antiaérienne comprenant une dizaine de pièces d'artillerie de différents calibres.

Un premier sondage a été réalisé sur la partie sud-est de l'emprise. Il a permis de localiser une casemate bétonnée française, de renseigner son état sanitaire ainsi que différents aspects techniques. Visible sur plusieurs photographies datant de la Seconde Guerre mondiale, cette casemate était présente lors de l'arrivée des soldats allemands au Fort du Chay en 1940. Les observations menées lors de cette opération de diagnostic permettent de documenter ces ouvrages souvent oubliés des récits historiques. Cette casemate française, dans un état de conservation relativement remarquable présente plusieurs caractéristiques techniques : un toit plat en béton grossier, surmonté d'une couche de sable et d'une couche composée de plusieurs épaisseurs de papier bitumé assurent l'étanchéité de la structure, des parapets en béton permettent le blocage d'un talus en terre ou encore une finition soignée sur son mur ouest par l'application d'un enduit lissé. Enfin, quelques impacts des bombardements et des combats de 1945 sont visibles mais ces derniers ne semblent pas avoir fragilisé la construction. Réutilisée après la guerre comme lieu de stockage pour le centre équestre, cette casemate française fut totalement recouverte dans les années 1990 par les remblais liés à la construction du centre de thalasso du Chay.

Un second sondage fut réalisé sur la partie nord de l'emprise. Il a permis de dégager l'arrière d'une

casemate allemande en béton, construite entre 1943 et 1945. L'étude de cette partie du bâtiment a mis en évidence plusieurs aspects techniques à la fois liés à sa construction, à son utilisation et à son abandon. L'ouvrage forme un carré de 11 m de côté et abritant sous près de 2 m de béton une chambre de tir conique, abritant initialement un canon de campagne. L'ouvrage est orienté de manière à ouvrir le feu sur la plage de Foncillon et sur la baie de la Grande Conche de Royan. Observée uniquement depuis l'extérieur par raison de sécurité, l'intérieur de l'ouvrage semble avoir subi de violents dégâts à la suite du désobusage mené au Fort du Chay dans les années 1946-1950. Un second espace a pu être mis en évidence sur la partie nord de la construction. Il s'agit d'un poste de défense rapprochée donnant sur la partie supérieure de l'ouvrage. Un soldat pouvait s'y tenir debout afin d'observer et d'ouvrir le feu à l'aide d'un fusil ou d'une mitrailleuse. Quelques impacts d'un tir direct sont parfaitement visibles sur cette partie de la casemate allemande mais n'ont causé que des dégâts mineurs. L'extérieur est donc dans un état correct mais l'intérieur présente une importante destruction, ne permettant pas de documenter davantage l'édifice.

L'opération archéologique, bien que d'une courte durée, a permis de préciser les évolutions techniques et technologiques du Fort du Chay au cours des 3 derniers siècles. Les études scientifiques et historiques, apportées par cette intervention archéologique, soulèvent de nouveaux questionnements. L'état de conservation des ouvrages datant du XIX<sup>e</sup> s., la modification des infrastructures françaises par les troupes allemandes ou bien l'étude du poste de télémétrie, encore visible aujourd'hui, sont des exemples d'axes de recherche.

Aubry Théo

*Époque contemporaine*

## **ROYAN** **Rue du Champ des Oiseaux,** **abri Perpigna**

Oublié après la Seconde Guerre mondiale, un abri collectif a été redécouvert fortuitement en 2019 sur la commune de Royan, à l'occasion de travaux de voirie et a fait l'objet de recherches archéologiques, menées par le Service d'Archéologie Départementale de la Charente-Maritime en 2020 et 2021.

Construit sous la forme d'un long zigzag, il comporte plusieurs travées voûtées aménagées par une rangée de bancs de chaque côté. Cet abri, pouvant accueillir une centaine de personnes lors des alertes et des bombardements, présente un état de conservation exceptionnel. Vestige intéressant pour l'histoire mais

également pour les archéologues, il est le témoin privilégié de la vie quotidienne à Royan pendant la Seconde Guerre mondiale.

Construit à l'extrémité du parc de la villa « Le Chant des Oiseaux », appartenant à l'époque à Henri comte de Perpigna, l'abri suit les principes de construction établis dans le cadre du programme de la défense passive. L'aménagement des abris collectifs débute en France à partir de 1935. Ces constructions répondent à quelques principes généraux : ils doivent être établis en hauteur et à distance des bâtiments environnants. Ce principe vise à éviter au maximum le recouvrement



de l'abri des gravats en cas de bombardement. L'abri prend la forme d'une tranchée couverte et coffrée en béton. La forme de la tranchée doit limiter l'effet de souffle des bombes en dessinant des zigzags. L'accès à l'abri doit se faire au minimum par deux entrées.

Menée en juillet 2021, une opération de sondages archéologiques a été réalisée par les archéologues du service sur le site. Dirigée par Théo Aubry, une équipe composée de deux archéologues, de trois bénévoles et d'un topographe du service, a fouillé une travée ainsi que son escalier d'accès. L'opération archéologique a permis de documenter de manière inédite ce type d'ouvrage en réalisant à la fois une couverture photographique complète de la zone de fouille, un relevé topographique précis et une photogrammétrie des parties extérieures et intérieures dégagées. Ainsi, un modèle en 3 dimensions a été réalisé par le topographe du service en charge du relevé, Pierre Botreau.

L'abri de Perpigna répond aux normes biens précises des abris construits dans le cadre de la défense passive tout en répondant aux besoins et aux contraintes du secteur. Pouvant abriter plus d'une centaine de personnes, la tranchée-abri de Royan forme un long zigzag souterrain en béton. Des bancs étaient fixés le long des murs, des fiches métalliques et des isolateurs indiquent l'électrification de l'abri et un système de puisards et rigoles permettaient de drainer la construction. Des escaliers étroits mènent à des

pièces rectangulaires donnant sur les travées formant l'abri. Les entrées sont renforcées par le mélange d'une structure métallique et de béton, tandis que les travées sont dépourvues de renforts métalliques.

La partie nord de l'abri est très bien conservée et ne présente aucun effondrement ni comblement empêchant la circulation à l'intérieur de ce dernier. Néanmoins, la partie sud, située après la canalisation d'eaux de pluie, n'est pas accessible. Mais il semble fort probable que l'abri se poursuit sur au moins une ou deux travées supplémentaires. Une surveillance de cette partie de l'édifice est donc à effectuer en cas de travaux sur le parking attenant. Plusieurs interrogations persistent malgré l'opération de fouille de 2021. L'étendue générale de l'abri reste encore à définir. On connaît sa morphologie, mais on ne connaît pas sa taille exacte. Et il d'un seul tenant ? Ou s'agit-il de deux tranchées abris situées l'une à côté de l'autre ? Combien d'accès sont aménagés ? Et sont-ils de la même morphologie que celui étudié en 2021 ?

D'un point de vue chronologique, les constatations archéologiques de cette opération, ainsi que l'étude des archives disponibles permettent de préciser la date de la construction de l'abri. Il s'agit probablement d'une construction d'avant-guerre, répondant aux principes de la défense passive. Son utilisation n'est pas formellement attestée mais, en liant cette découverte au contexte singulier de la ville, il apparaît fort probable que l'abri de Perpigna a joué un rôle crucial pendant la



Royan, rue du Champ des Oiseaux, fig.1 : fouille de la tranchée-abri de Perpigna en 2021. Aubry T. SAD17

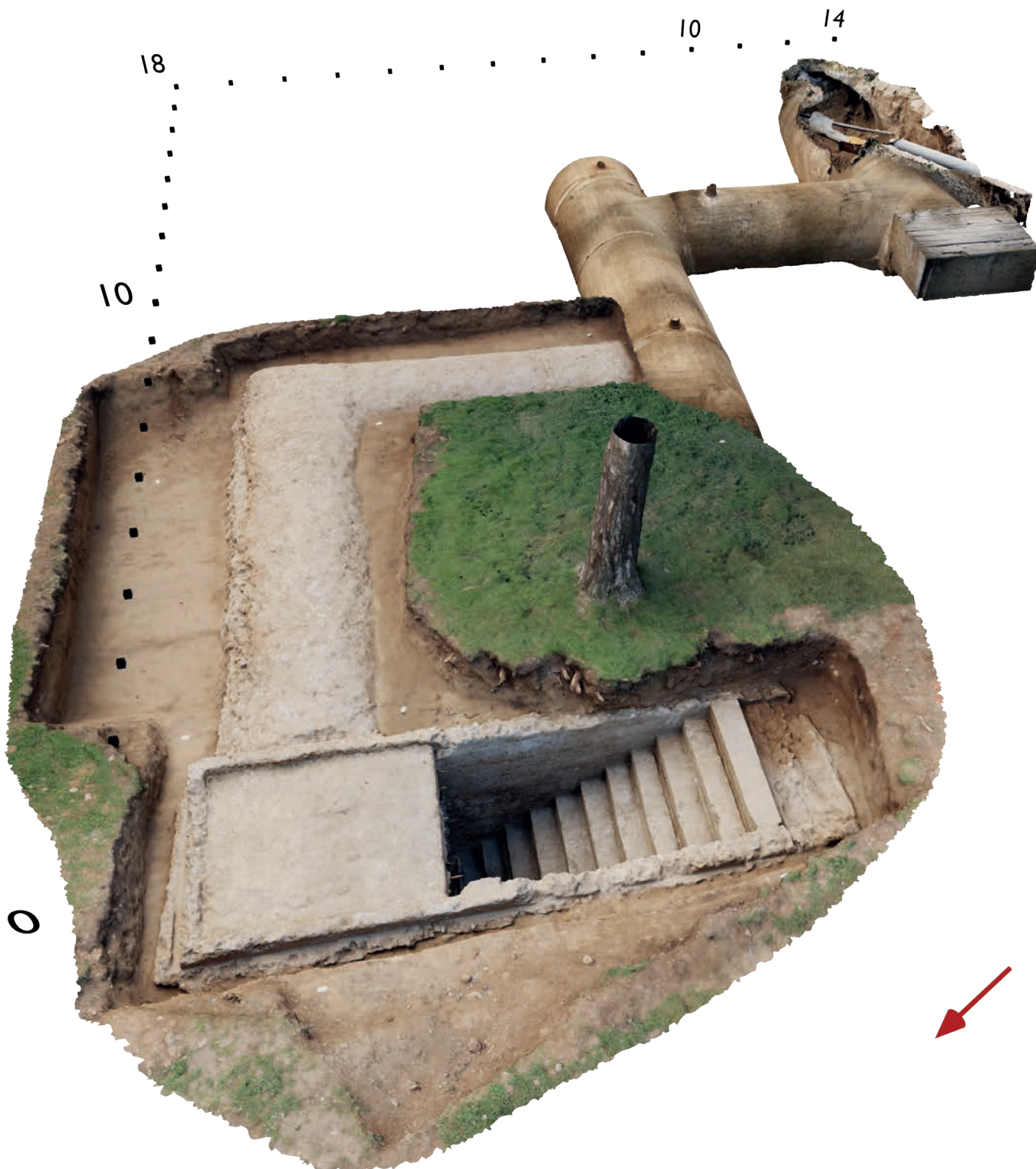


guerre. Les investigations historiques sont toujours en cours.

Cette découverte exceptionnelle pour la ville de Royan, qui n'avait pas connaissance d'un tel ouvrage à cet endroit, a suscité un grand intérêt historique et patrimonial auprès des archéologues et de la mairie. Un projet de valorisation du site est en cours afin de rendre accessible à tous, ce témoin oublié de la vie quotidienne à Royan lors de la Seconde Guerre

mondiale. La mise en valeur du site au cours de l'année 2022 par la mairie de Royan et son service patrimoine, permettra aux Royannais de mieux comprendre cette période tragique. L'abri de Perpigna est l'un des derniers témoins matériels de la vie à Royan pendant la guerre, lui conférant un rôle pédagogique et historique unique.

Aubry Théo



Royan, rue du Champ des Oiseaux, fig.3 : extrait du modèle 3D réalisé lors de la fouille de 2021. Aubry T. et Botreau P. SAD17

## SABLONCEAUX

### L'abbaye

Ce projet d'étude relatif à l'abbaye de Sablonceaux propose de compléter les travaux déjà menés sur le site, en se concentrant sur les parties non comprises ou non traitées. La présentation de l'abbaye dans le cadre du Congrès archéologique de France en 2018 a permis de faire le point et a mis en évidence des zones d'ombre. Au sortir du congrès en effet, la nef de l'abbatiale, les salles souterraines à l'est, les chapelles gothiques ruinées au sud-est du transept, les combles de l'église (charpentes, voûtes), les remaniements au sein des ailes est et sud des bâtiments autour des cloîtres (réfectoire, dortoir...), et l'introduction des formes gothiques, constituaient autant de nouvelles pistes à suivre.

Une demande de PCR a été faite en décembre 2020, transformée après passage en CTRA en opération programmée (année probatoire), afin de commencer par faire un point sur la documentation déjà disponible, tout en commençant les interventions, non invasives, sur le terrain.

L'année 2021 a permis d'avancer sur le dossier documentaire et aussi sur le terrain. Relativement au dossier documentaire, un inventaire des fonds rattachés à l'abbaye a été réalisé, avec une mise à jour des données bibliographiques concernant les éditions d'archives anciennes, des recherches ont été menées pour identifier des pièces originales dans plusieurs dépôts d'archives et une liste provisoire des abbés de Sablonceaux a été dressée (B. Beauvois, P. Ferchaud). Ensuite, un inventaire de la documentation disponible au sein du SRA de Poitiers a permis de faire le point sur les études déjà réalisées sur le site, et aussi de constater qu'aucun plan récent et précis n'est disponible pour l'église abbatiale (J. Masson). Or les études en cours sur le terrain sont à proximité de l'église, il est donc essentiel de disposer d'un plan actualisé et géoréférencé pour intégrer correctement les résultats des recherches en cours.

Sur le terrain, plusieurs interventions ont été menées en juillet et en octobre 2021. Tout d'abord, un

point a été fait sur les formes gothiques conservées dans l'église et dans la salle capitulaire (Y. Blomme, M. Schlicht), permettant d'affiner les chronologies. Ainsi le chevet est une construction du milieu du XIIe siècle, refait pour des raisons surtout liturgiques. La chapelle sous clocher, ouvrant sur le bras sud du transept, serait ensuite élevée vers 1250-1270, et le clocher vers 1270-1280. La chapelle ouvrant sur le bras nord est postérieure et contrairement à celle du sud, elle n'était pas prévue lors de l'édification du chevet. L'étude permet d'avancer en termes de fonction de ces espaces et cette annexe du bras nord pourrait avoir été la chapelle paroissiale. L'étude de terrain a aussi permis de commencer une étude du bâti des chapelles gothiques en partie ruinées qui se développent vers l'est du bras sud du transept (J. Masson, Y. Blomme). Une première chapelle de deux travées est édifiée, puis agrandie de deux travées supplémentaire au nord au XIVe siècle.

L'étude est en cours, visant à mieux comprendre les phases de construction et aussi de modifications des différentes circulations au sein de cet espace entre l'église, le cimetière (accès pour les laïcs), voire aussi avec la zone orientale du domaine. En outre, les prospections géophysiques ont permis de confirmer la présence de cavités souterraines non loin des chapelles en partie ruinées mais a priori sans connexion avec ces dernières, et aussi sans développement vers l'est. Ces prospections mettent en évidence aussi des constructions qui prolongeaient l'aile orientale des bâtiments conventuels vers le sud, avec un retour vers l'ouest, apportant une symétrie intéressante avec les bâtisses modernes conservées sur cette zone sud du domaine. Des mesures complémentaires seront menées en 2022, en particulier celles opérées sur la nef qui sont à préciser avec un autre type de matériel.

Masson Juliette

## SAINT-AGNANT

### La Queue de l'Oiseau, phase 2

La deuxième phase du projet d'extension de la carrière de calcaire dite de « La Queue de l'Oiseau » située sur la commune de Saint-Agnant, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique au mois de septembre 2021. D'une superficie de 21 000 m<sup>2</sup>, cette seconde phase fait suite à une première opération de

diagnostic archéologique réalisée en 2016 par Ludovic Soler (SAD17) sur 29 600 m<sup>2</sup>, opération ne révélant aucune structure archéologique. Lors de la phase 2, aucune structure archéologique n'a également pu être constatée. Seuls 24 isolats essentiellement concentrés dans 6 sondages sur la partie nord de l'emprise,

témoignent d'une fréquentation du site comprise entre la fin du Néolithique et le début de l'âge du Bronze. Ces quelques fragments de céramiques et d'industrie lithique furent découverts piégés dans des poches de sédiment

formées par l'irrégularité du substrat calcaire. Ils ne sont pas associés à des structures archéologiques.

Aubry Théo

Moyen Âge,  
Temps modernes

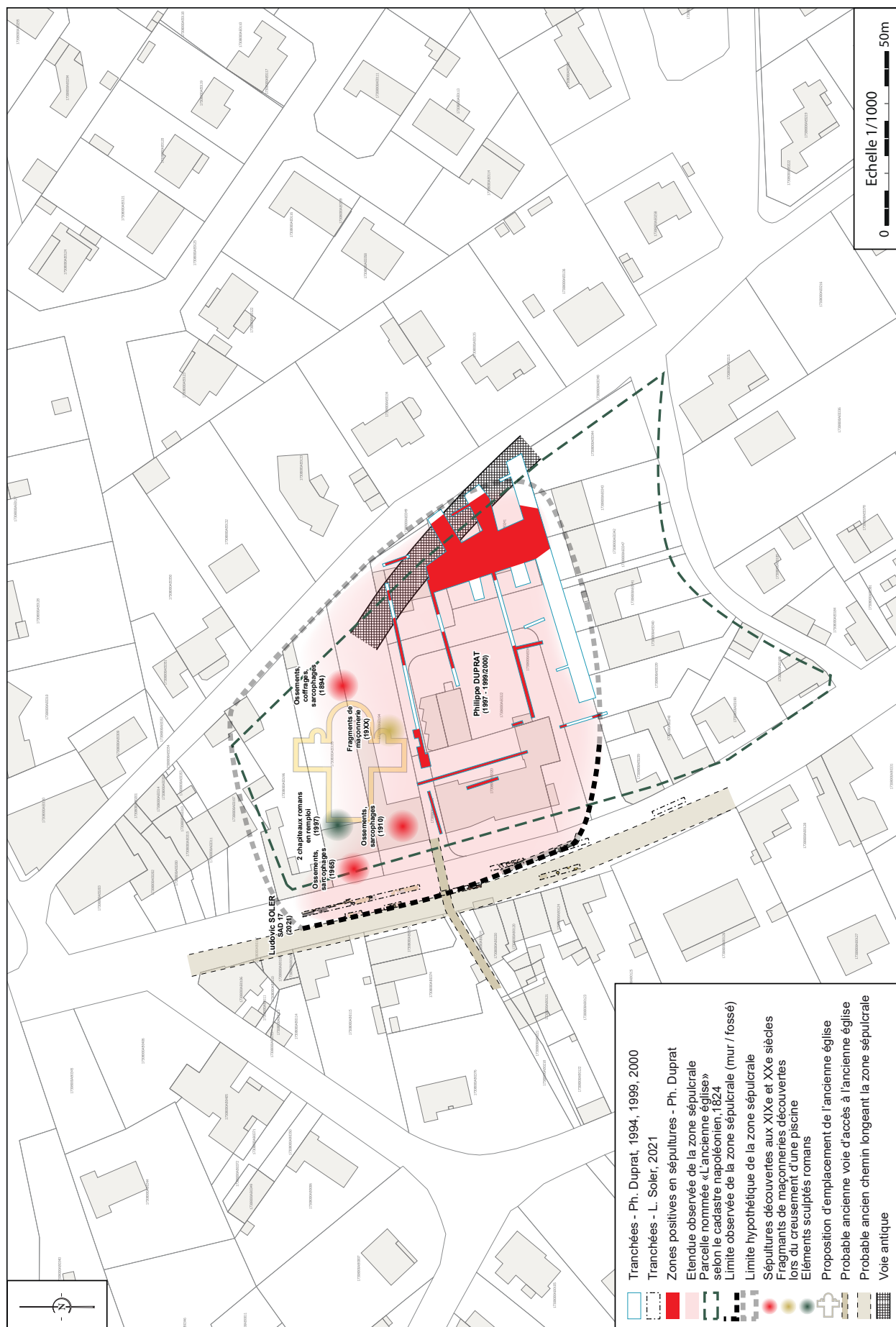
## SAINT-AGNANT Avenue du Canal de la Bridoire

Le diagnostic réalisé suite à la découverte de sarcophages sous la route départementale dite Avenue de la Bridoire et traversant la commune de Saint-Agnant, aura permis de caractériser l'état de conservation de l'ancien cimetière paroissial. Son transfert à proximité de l'actuelle église Notre-Dame de Bon-secours, date du XVIIIe siècle après que l'ancienne, consacrée à Saint-Saturnin, ait été totalement laissée à l'abandon. L'existence de ce cimetière est relatée à travers les textes et avérée par des recherches plus ou moins anciennes (XIXe siècle), des aménagements urbains non suivis d'interventions archéologiques et par des observations archéologiques plus récentes (Ph. Duprat années 1990). Les huit tranchées réalisées dans le cadre de ce diagnostic en novembre 2021 montrent la très bonne conservation des niveaux funéraires qui s'étalent du haut Moyen Âge au XVIIIe siècle sur près d'un mètre de stratigraphie. C'est donc toute l'histoire de ce cimetière qui aujourd'hui est encore partiellement conservée sous la route actuelle. Il ne s'agit bien entendu que d'un échantillon de ce cimetière mais la fouille de celui-ci pourrait être largement complétée par les données acquises lors des interventions des années 1990 (Duprat 1998 et 2003). Les archives et le mobilier alors retrouvé (ossements, céramiques etc.) sont aujourd'hui conservés au musée de La Vieille Paroisse de Rochefort. Ainsi un vaste échantillon de

la population du cimetière pourrait être étudié. Aucun mobilier n'est associé aux sépultures que nous avons fouillées lors du diagnostic mais les quelques éléments épars retrouvés dans les remblais et niveaux sépulcraux pourraient également être étudiés à la lumière de ceux mis au jour lors de l'intervention précédente. En outre, nos tranchées de diagnostic ont permis de mettre en évidence la limite occidentale du cimetière jusque-là inconnue. On en constate également l'évolution puisque l'extension du cimetière s'avère de ce côté plus importante au cours du haut Moyen Âge. Elle se rétracte pendant le Moyen Âge classique et n'est matérialisée qu'au milieu du XVIIIe siècle par des aménagements sommaires. Sous réserve d'être confirmé par une fouille, c'est une très belle synthèse de l'histoire de ce cimetière qui pourrait être dessinée à partir de l'ensemble des données acquises. Nous en proposons une première ébauche à travers la compilation des vestiges mis au jour jusqu'à présent et remontant à l'Antiquité. Enfin, le diagnostic révèle également les témoins archéologiques de l'évolution de l'aménagement de ce point haut de Saint-Agnant depuis l'abandon du cimetière et de l'église paroissiale jusqu'à l'implantation de la voirie actuelle.

Soler Ludovic





Saint-Agnant, avenue du canal de la Bridoire, plan de synthèse interprétatif réalisé à partir des différentes opérations menées sur le secteur, Soler 2021, Duprat 1997-2001 (DAO : C. Gay)

## SAINT-CÉSAIRE La Roche-à-Pierrot

Cf. rubrique Projets collectifs de recherche

Crevecœur Isabelle

Antiquité, Moyen Âge,  
Période récente

## SAINT-FORT-SUR-GIRONDE Église Saint-Fortunat

Le projet de restauration de l'église de Saint-Fortunat et des aménagements de ses abords sur la commune de Saint-Fort-sur-Gironde a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention comprenait l'intérieur du bâtiment religieux ainsi que ses abords directs (espace enherbé au sud, rue de l'Église au nord et chevet à l'est), soit une emprise d'environ 1 280 m<sup>2</sup>.

Cinq sondages ont été ouverts à l'intérieur de l'église : un au pied du mur nord du chevet, trois dans la nef (2 le long du gouttereau nord, 1 le long du gouttereau sud) et un au pied du mur ouest de la base du clocher.

Dans 4 d'entre eux, différents niveaux de sol ont été identifiés, dont certains pourraient même correspondre à des niveaux de chantier associés à des étapes de (re)construction de l'église. Les sondages ouverts dans la première travée de la nef ont quant à eux mis au jour la présence d'au moins une inhumation en cercueil, ainsi que des ossements humains épars, témoignant de la présence d'autres tombes *intra templum*.

Le sondage ouvert à l'intérieur de la base du clocher a révélé les fondations du mur occidental de cette partie de l'édifice qui, lors de leur installation, ont recoupé les fondations du mur gouttereau sud de l'église romane. Elles ont aussi perturbé deux sarcophages mérovingiens qui devaient être à l'origine situés contre le mur extérieur de l'église romane, et donc appartenir à une phase alto-médiévale de l'occupation du site.

L'ouverture des tranchées externes à l'église a mis au jour une occupation antique, qui se caractérise par la présence de mobilier résiduel en très grand nombre, de niveaux de démolition et de probablement quelques structures en creux. Des traces de cette occupation ancienne sont aussi tangibles à l'intérieur de l'église,

où des fragments de *tegulae* ont été découverts en nombre conséquent.

Enfin, le cimetière d'époque moderne a été identifié à plusieurs endroits autour de l'église : des tombes en fosse ont été découvertes au sud du portail, au chevet et le long du mur gouttereau nord.

Ainsi, tout tend à montrer que l'église Saint-Fortunat a été fondée sur un site où l'humain était présent depuis au moins l'époque antique. Aucun aménagement conservé en place n'a pu être rattaché à cette période de façon tangible, mais l'accumulation de mobilier gallo-romain prélevé dans le comblement de structures en creux atteste toutefois l'occupation du secteur depuis le Haut-Empire. Cette présence semble s'être maintenue à Saint-Fort durant toute l'Antiquité et au haut Moyen Âge, avant que l'église Saint-Fortunat ne soit érigée. En témoignent là encore le mobilier prélevé ou encore les vestiges de sarcophages mérovingiens à l'intérieur même du bâtiment religieux. Le développement du site connaît ensuite une évolution classique au cours de laquelle les paroissiens sont inhumés dans l'espace cimétériel qui ceinture l'église, du moins en partie, et de nombreuses modifications architecturales sont apportées au bâtiment, d'autant plus que ce dernier accueille un prieuré dépendant de l'Abbaye de la Chaise Dieu en Auvergne (reconstruction du chevet, des voûtes, possible galerie de circulation au nord, en lien avec le prieuré, etc.).

Le cas de Saint-Fort n'est évidemment pas isolé sur le territoire : on peut citer les exemples locaux de Chepniers, Gémozac ou encore Geay, où les églises romanes ont été érigées sur des sites où l'occupation humaine est connue depuis l'Antiquité.

Trézéguet Céline

## SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

### Rue Anatole Lucas

Le diagnostic a été réalisé sur une surface de 1 558 m<sup>2</sup> à Saint-Georges-de-Didonne rue Anatole Lucas dans la parcelle BC 841. L'occupation mise au jour indique un aménagement de la butte du Châta à Didonne dès la période carolingienne. Nous sommes donc dans un contexte historique antérieur à ce que nous connaissons du castrum mentionné pour la première fois entre 1047 et 1067. Tous les indices mis au jour convergent vers une occupation relativement importante du promontoire de Didonne au haut Moyen Âge et la découverte de niveaux stratifiés associés à des structures fossoyées confirment cette occupation qui paraît, pour la période considérée, remarquablement stratifiée et conservée.

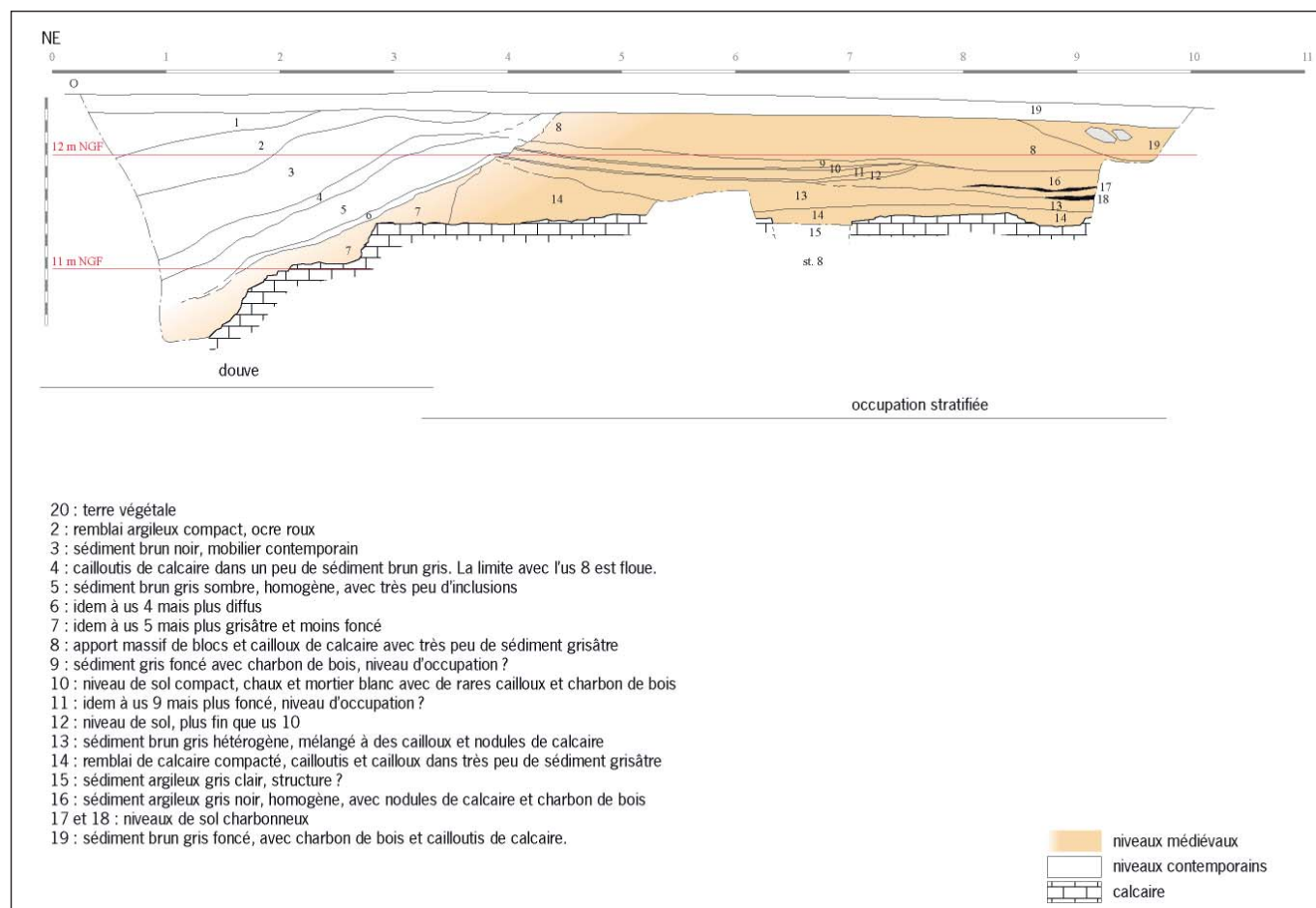
L'occupation carolingienne mise en évidence occupe, sur l'emprise, une surface d'environ 600 m<sup>2</sup>. Elle a été détruite vers le nord-est par le creusement de la douve de l'enceinte castrale durant le Moyen Âge central. À diverses reprises, il a été vu que certaines structures antérieures à la douve ont pu subsister sur le bord du fossé. Ce qui interpelle, c'est la bonne conservation des couches alto médiévales, lesquelles sont attestées sur une épaisseur d'environ

1 m avec plusieurs niveaux de sol et d'occupation. Cette conservation est exceptionnelle, tout comme son niveau d'apparition sous la terre végétale. Le secteur n'a donc subi aucun impact depuis le Xe siècle ou le début du suivant hormis le creusement de la douve à une date qui nous échappe mais qui doit se situer au XIe ou XIIe siècle.

Le plan des vestiges ne traduit pas réellement le potentiel du site, le diagnostic ayant mis l'accent sur la stratigraphie. Les coupes réalisées montrent la présence de divers creusements qui n'apparaissent pas en plan. Elles indiquent également quatre phases d'aménagement dont les trois premières sont attribuées aux IXe-Xe siècles et la phase 4, à priori, au Moyen Âge central.

Ce site est d'un intérêt majeur en ce qui concerne l'habitat du haut Moyen Âge en contexte « urbain » et en prémice à une occupation plus pérenne qui se traduira, dès le XIe siècle, par l'émergence d'un castrum dont l'importance stratégique et historique est attesté par les textes.

Vacher Catherine



Saint-Georges-de-Didonne, rue Anatole Lucas, exemple de coupe stratigraphique relevée sur le site (dessin et DAO : S. Vacher)



## SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN ZAE Aérodrome Jonzac-Neulles, tranche 2

Le projet d'aménagement d'une zone d'activité économique, au niveau de l'aérodrome Jonzac-Neulles, à Saint-Germain-de-Lusignan, a conduit à la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive par le Service Régional de l'Archéologie. Il fait suite au diagnostic réalisé en août 2020 pour l'aménagement d'un taxiway.

Le diagnostic a été réalisé du 6 au 13 avril 2021 par le Service d'Archéologie Départementale et la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge.

Le diagnostic a livré quelques éléments lithiques du Paléolithique/Paléolithique supérieur qui complètent les données de sites connus dans les abords immédiats.

Deux tronçons de fossés sont à mettre en relation avec la voie romaine Saintes/Pons/Agen. Correspondant au chemin d'exploitation qui borde la piste de l'aérodrome, il s'agit du fossé bordier ouest de cet axe. La voie traverse les communes de Clam, Saint-Germain-de-Lusignan, Réaux-sur-Trèfle, et

Champagnac, suivant un axe NO/SE. Elle est encore aujourd'hui bien visible dans le paysage, et toujours empruntée sous la forme d'axe secondaire ou comme chemin d'exploitation.

Les autres tronçons de fossés présentent des orientations similaires et correspondent très vraisemblablement à des limites parcellaires non datées.

Utilisée par l'armée allemande pendant la seconde Guerre Mondiale comme une zone d'entraînement pour les chasseurs-bombardiers Heinkel de la Luftwaffe, basés à Cognac, les clichés aériens réalisés en 1945 et 1950 montrent l'état du terrain. Le nombre des impacts y est très important et laisse supposer que le sous-sol a été fortement perturbé. Une remise en état du terrain, par l'apport de matériaux, a dû s'avérer nécessaire pour que cet aérodrome puisse être fonctionnel.

Robin Karine et Mortreuil Valérie

## SAINT-JEAN-D'ANGÉLY 22-24 rue de la Tour, rue du Palais

La ville de Saint-Jean-d'Angély est située au nord de la Saintonge et du Bassin Aquitain, à proximité des plaines de l'Aunis. Elle occupe un plateau délimité au nord par la vallée du Pouzat et au sud par la vallée de la Boutonne dont le tracé sinueux se prolonge pour rejoindre celui de la Charente.

La ville doit surtout sa renommée au patrimoine médiéval concentré autour de l'abbaye dont la fondation, décidée au début du IX<sup>e</sup> siècle (817 ou 835), est réalisée en face d'un premier édifice qualifié de *palatium Angeriacum* où séjournait Pépin, « roi d'Aquitaine ». En 1048, l'abbé devient seigneur de la cité qui n'était vraisemblablement pas encore protégée par un rempart, ce dernier se limitant probablement à l'enclos abbatial. La première mention d'un *vicus* apparaît au début du XI<sup>e</sup> siècle avant l'apparition quelques années plus tard du terme *burgus*. La construction d'une enceinte n'intervient qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, voire au début du XIII<sup>e</sup> siècle, peu de temps après que Jean Sans Terre accorde à la ville sa première charte de commune. Les guerres de Religion sont particulièrement dévastatrices pour la cité. De nombreux édifices religieux sont détruits, dont l'église paroissiale Notre-Dame des Halles qui

jouxtait le terrain concerné par le futur projet. La ville est assiégée à deux reprises au cours de cette période (1568 et 1621). Suite au siège de 1621, Louis XIII décide de combler les fossés et démolir les murailles afin de prévenir toute nouvelle rébellion. La ville est par ailleurs privée de ses libertés qui ne lui sont à nouveau concédées qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un projet de percement de voirie et d'aménagements paysagers était envisagé au nord-est de l'ancienne ville médiévale de Saint-Jean-d'Angély sur près de 1800 m<sup>2</sup>. Ce secteur fut très largement remodelé par les destructions des guerres de Religion puis les grandes campagnes de construction de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dix tranchées de sondages ont pu être réalisées. Trois secteurs se distinguent à l'issue du diagnostic archéologique. Le premier occupe tout le secteur nord à l'emplacement de la place de l'Hôtel de Ville où une occupation funéraire relativement dense (43 sépultures) a pu être observée sous le revêtement goudronné. Les inhumations semblent pratiquées dès le XII<sup>e</sup> siècle et se poursuivre jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle sans perturbation majeure. L'espace est vraisemblablement très tôt dédié à cet usage qui transparaît encore dans la topographie

urbaine (espace ouvert). Ces sépultures étaient situées dans le cimetière paroissial de l'église Notre-Dame des Halles incendiée en 1568. Les inhumations s'y poursuivent jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un acte de 1781 évoque en effet leur transfert vers le « grand cimetière » (AD 17, 2E 360/6) situé en dehors de la ville, à proximité du couvent des Capucins. Ce maintien de l'aire funéraire interpelle d'ailleurs et mériterait d'être davantage documenté, à savoir si l'église n'est pas partiellement réhabilitée au sortir des guerres de religion ou si le culte est « déplacé » au sein d'une autre église de la cité angérienne.

Plus au sud, les aménagements récents de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont largement remodelé l'espace à l'exception d'un secteur qui semble épargné par les terrassements. Un habitat y est établi, ce dernier se matérialisant par la préservation d'une latrine « isolée » et définitivement abandonnée à la fin du Moyen Âge. Le reste du site est perturbé soit par la construction

des bâtiments sur cave de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle soit par le remblaiement massif des abords de l'enceinte, non observée dans le cadre du diagnostic archéologique. Ces remblais scellent toutefois deux occupations attribuées à la période Moderne. La première consiste en une zone dédiée à l'extraction de matériaux (carrière) alors que la seconde cantonnée à la frange sud de l'emprise est exclusivement funéraire. Sept fosses sépulcrales installées dans le substrat calcaire y ont été observées. Celles-ci appartenaient probablement au cimetière paroissial installé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et déjà reconnu au cours d'un diagnostic archéologique réalisé sur la place du Champ de Foire (Montigny, 2006).

Barbier Emmanuel

- Montigny, 2006
- Montigny, A. : *Saint-Jean-d'Angély, place du Champ de Foire*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap GSO, 2006.

Moyen Âge

## SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

### 24 rue des Trois Frères Gautreau

Le diagnostic réalisé au 24 rue des Trois Frères Gautreau s'est déroulé du 6 au 10 décembre 2021 dans un espace sensible. En effet, c'est à quelques centaines de mètres à l'est qu'une occupation antique dense a été mise au jour en 2021. Plus proche, au 30-32 de cette même rue, ce sont des indices d'une occupation du XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle qui ont été aperçus ainsi qu'un hypothétique fossé lié au mythique château Angérien. Ces derniers indices se trouvaient profondément enfouis c'est pourquoi il a été décidé en amont d'ouvrir une largeur suffisante pour assurer une fouille en sécurité à 2 m de profondeur. Finalement, les vestiges sont apparus bien plus profond, entre 2,4 et 3,5 m sous le niveau actuel. L'espace disponible, le projet immobilier et le stockage des déblais ne nous

ont donc pas permis de pouvoir élargir la tranchée afin d'en assurer la stabilité. De plus, les averses ont été constantes lors de cette semaine et nous ont obligé à fermer le chantier le 7 décembre. Au final, c'est un niveau du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle qui a été entr'aperçu au plus profond, deux murs en calcaire équarris et des fosses d'extraction taillées dans le substrat calcaire. Un imposant remblais vient sceller cette première phase antérieure au début du XIV<sup>e</sup>. Une seconde phase de remblais s'installe alors. Finalement, un imposant fossé, sûrement lié à des fortifications modernes ou à l'installation des Cordeliers après 1621, vient s'installer dans ces remblais.

Loeuil Pascal

Période récente

## SAINT-JUST-LUZAC

### Prise de Fergon

Suite à l'organisation d'un chantier de jeunes sur une cabane du marais de Brouage, une autorisation de sondage a été délivrée à la Société de Géographie de Rochefort pour une expérience d'archéologie pédagogique menée en partenariat avec les organisateurs. L'édifice concerné est la cabane de

Fergon (commune de Saint-Just-Luzac), l'une des huit encore intactes (sur 39 recensées) du marais de Brouage. Ces cabanes, construites en dur, ont probablement succédé aux cabanes salicoles édifiées en matériau périssable : elles apparaissent à partir des années 1820-1830, dans le cadre des travaux



*Saint-just-Luzac, Cabane de Fergon (Cliché : P. Duprat)*

d'assèchement du marais entrepris par le sous-préfet Le Terme, et de la reconversion d'un territoire désormais principalement centré sur l'élevage. L'objet de l'intervention était de vérifier et de compléter les informations obtenues lors des fouilles menées sur cinq cabanes du secteur en 2013-2014 (Normand, Champagne, 2014).

Deux sondages ont été réalisés dans l'étable (accollée au petit bâtiment d'habitation) au sol en terre battue (bri de marais). Un dernier état d'occupation visible, datable des années 1950-1960, a permis un relevé ethnographique des objets conservés. L'intervention a confirmé la datation de la cabane (1ère moitié du XIXe siècle) ainsi que les techniques de construction mises en œuvre dans un milieu humide et instable (murs bas en moellons liés au mortier de chaux, fondations ne dépassant pas une profondeur de 0,20 à 0,25 m). Compte tenu du caractère impraticable l'hiver d'une partie de l'étable extrêmement humide, l'occupation de la cabane (des années 1830 jusqu'au milieu du XXe siècle) était probablement saisonnière (du printemps à l'automne). La découverte localisée d'une vingtaine de boutons militaires métalliques à passant (datables de la fin du XIXe siècle ou de la première partie du XXe) suggère, comme dans d'autres cabanes du secteur, qu'un ancien militaire a pu arrondir sa retraite en devenant gardien de troupeau dans le marais.

Duprat Philippe

- Normand, Champagne, 2014
- Normand E., Champagne A. (Dir) : *Projet collectif de recherche « Les marais charentais au Moyen-Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement et économie »*, Rapport d'activité – Programme triennal 2012-2014, rapport d'opération de PCR, Poitiers, SRA, 2014

Haut Moyen Âge,  
Néolithique

## SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

### Les Gabauderies

Les traces d'occupation les plus anciennes mises au jour sur le diagnostic des Gabauderies à Saint-Laurent-de-la-Prée d'une surface de 13 581 m<sup>2</sup>, appartiennent au Néolithique final. Même si elles restent restreintes avec uniquement deux fosses, elles interpellent par leur similitude et leurs parois tapissées de bri issu du marais tout proche. Situées à 7 m de la limite d'emprise contre un lotissement, une fouille permettrait de les remettre dans leur contexte et de définir si elles sont en liaison avec un atelier artisanal, et en particulier, de production de sel.

Une occupation alto médiévale marque la seconde phase significative présente sur le site. Elle a été reconnue dans l'angle sud-ouest de l'emprise et a une surface estimée d'environ 6 500 m<sup>2</sup>. Elle regroupe deux grandes fosses dont la fonction reste à préciser, des fosses plus modestes dont au moins un silo, des fossés et au moins deux sépultures. Le corpus céramique caractérise des ensembles des VIe et VIIe siècles pour les plus anciens et allant jusqu'au XIIe siècle. Du mobilier plus tardif est présent mais il se

situe en surface des structures et dans le comblement d'une carrière dont l'origine peut être plus ancienne. L'ensemble des traces mises au jour témoigne de la présence d'un habitat d'origine mérovingienne et qui a pu perdurer dans le temps.

Ces sites médiévaux précoces sont encore méconnus dans la région où peu d'habitats mérovingiens ont été fouillés. Citons cependant celui de Nancras, La Coudrée mais dans un contexte environnemental différent. Dans des contextes similaires à celui de Saint-Laurent-de-la-Prée, à proximité de zones de marais, citons celui de Beaugéay, les sites détectés lors du diagnostic de la Trézence, Le Fournage et de La Grande Pièce et enfin, celui du site des Pierres Closes à Saint-Laurent-de-la-Prée qui se situe à moins de 2 km au nord-est de notre emprise. Pour ces quatre derniers sites, seul le premier a fait l'objet d'une fouille, les trois autres n'ont été reconnus actuellement que lors de phases de diagnostic.

Vacher Stéphane



## SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE

### Église Saint-Brice

Le projet de restauration de l'église Saint-Brice sur la commune de Saint-Mandé-sur-Brédoire a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention s'est limitée à la parcelle entourant l'église Saint-Brice.

L'intervention a été grandement limitée par la présence d'un tuyau enfoui qui assure l'arrosage automatique de la pelouse, et par celle d'un réseau électrique d'éclairage présent sur tout le pourtour de l'édifice. Ensuite, le sondage ouvert au pied du mur gouttereau sud n'a pas pu être étendu en raison de la présence de nombreux réseaux enfouis reliés aux habitations accolées à l'église. Un réseau EDF a été installé au pied du mur gouttereau nord de l'église à l'occasion des Nuits romanes : pour cette raison et sur les recommandations du Service régional de l'archéologie, il a été décidé de ne pas ouvrir les deux petits sondages prévus à cet emplacement.

Enfin, le secteur sud de la partie enherbée était autrefois occupé par deux grands cyprès centenaires

arrachés lors de la tempête de 1999 : l'emplacement des souches est encore visible aujourd'hui, caractérisé par deux vastes « cratères ». Les témoins de l'époque racontent que les racines avaient amenées avec elles à la surface de nombreux ossements humains. Ces secteurs sont donc très certainement très perturbés.

L'intervention a confirmé ce qui était déjà connu : l'église est entourée d'un cimetière moderne et médiéval encore conservé en place aujourd'hui, visible à travers les vestiges de sépultures en fosse, en coffre de pierres caractéristiques du Moyen Âge classique, en cercueil et même probablement en sarcophage.

L'opération a en outre retrouvé les fondations de la sacristie, qui était accolée au mur gouttereau sud, à l'ouest du portail d'entrée. Cette dernière a été construite après 1835 car elle n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien dressé cette année-là, et a été détruite il y a une soixantaine d'années.

Trézéguet Céline

*Antiquité, Moyen Âge,  
Période récente*

## SAINT-MARTIN-D'ARY

### Église Saint-Martin

Le projet de restauration de l'église Saint-Martin sur la commune de Saint-Martin-d'Ary a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention s'est limitée au pourtour de l'église Saint-Martin pour la pose d'un drain. L'intervention a été grandement limitée par la présence d'un drain profond creusé en 1985 sur la quasi-totalité du pourtour de l'église, par la présence d'un réseau électrique d'éclairage de l'édifice, et pour finir par la circulation limitée de la pelle mécanique dans un cimetière encore présent et fréquenté.

Si l'intervention a confirmé la présence d'un cimetière médiéval à travers les vestiges de sépultures en coffre de pierres caractéristiques du Moyen Âge classique et de celui de l'époque moderne par l'existence de sépultures en cercueil, rien n'a en revanche permis

d'attester que l'église a été fondée sur un site antique antérieur.

L'opération a en outre constitué l'opportunité de dégager les bases de l'édifice, recouvertes depuis sans doute très longtemps par plusieurs niveaux de circulation et de remblais de démolition. Il est ainsi apparu qu'elles reposent intégralement sur un petit ressaut qui soutient pilastres, colonnes engagées du chœur et colonnettes de la façade occidentale.

Enfin, les vestiges maçonnés de deux bâtiments qui, peut-être à l'époque moderne, ont flanqués l'église et dont aucun indice ne subsistait, pas même dans les élévations, ont été découverts en façade et à proximité de la sacristie du XIXe siècle. Leur rôle et leur emprise au sol ne sont malheureusement pas connus.

Trézéguet Céline

## SAINT-MARTIN-DE-RÉ La Grande Croix

Le diagnostic archéologique de Saint-Martin-de-Ré La Grande Croix a été réalisé par une équipe du Service Archéologie Départementale de la Charente-Maritime sur un terrain d'environ 4 000 m<sup>2</sup>. Le contexte géomorphologique est très particulier puisque la parcelle sondée est localisée au niveau d'une paléo dune ; le substrat étant composé de sable « fluide » (sans matrice argileuse), l'intervention archéologique a été particulièrement complexe. Vingt-six structures en creux distinctes ont été enregistrées dans trois des quatre tranchées du diagnostic et dix-neuf unités stratigraphiques ont pu être décrites. La majorité des vestiges découverts sont implantés dans la partie centrale de l'emprise, dans le secteur où les couches sableuses sont les plus épaisses probablement au niveau du sommet de la dune fossile. Deux occupations peuvent être distinguées. La plus précoce des implantations, peu documentée, est potentiellement attribuable à la protohistoire ancienne, à laquelle pourraient appartenir deux possibles structures funéraires. La seconde, domestique, correspond à un habitat daté de l'extrême fin de l'époque gauloise.

Parmi les vestiges potentiellement attribuables au début de la protohistoire, se distinguent une sépulture à crémation et une structure recouverte de dalles calcaires. Cette dernière de forme oblongue, est constituée d'un aménagement de dalles et pierres calcaires de tailles assez variées ; elle mesure près de 2,10 m de longueur pour 70 cm de largeur maximale.



Saint-Martin-De-Ré, La Grande Croix, vue de la structure dallée  
(Cliché : P. Botereau)



Saint-Martin-De-Ré, La Grande Croix, vue des vestiges du bâtiment gaulois  
(Cliché : P. Botereau)

Sa fonction (funéraire ?), ni son attribution chronologique n'ont pu être déterminée sans risquer de l'endommager lors de cette opération de diagnostic.

La seconde occupation documentée semble correspondre à un habitat occupé brièvement, vers le milieu et/ou durant le troisième quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Un bâtiment construit sur sablière basse et poteaux a été reconnu. Quelques fosses de taille modeste, dont la fonction reste à déterminer, sont implantées à proximité. Autour de l'habitation, un niveau de sédiment charbonneux renferme des rejets domestiques dont d'assez nombreuses coquilles de mollusques marins et des fragments de poterie caractéristiques de La Tène D2b. Aucun fossé d'enclos n'a été identifié dans les tranchées du diagnostic, ce qui n'exclut pas leur présence en limite de la parcelle ou hors emprise. Ce site est probablement la première installation « rurale » gauloise identifiée sur l'île de Ré.

Giraud Pierre

## SAINT-SATURNIN-DU-BOIS Bourg nord

Depuis sa découverte en 2007 à l'occasion d'un diagnostic archéologique, la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois ne cesse de se révéler d'année

en année. La fouille préventive de 2008 avait permis de dresser un plan général des vestiges de l'ensemble des bâtiments d'habitat et d'exploitation, puis de

déterminer la chronologie générale de l'occupation du site qui s'étend du I<sup>er</sup> siècle de notre ère jusqu'au Xe siècle. Une fouille programmée s'attache, depuis 2011, à étudier le bâtiment 2 constitué de trois ailes disposées en « U » autour d'une cour centrale. L'aile occidentale et la moitié ouest de l'aile sud ont été fouillées entre 2011 et 2015. Depuis 2016, l'étude du bâtiment 2 s'est poursuivie par la fouille de la moitié sud de l'aile orientale en se concentrant sur les niveaux d'occupation allant de la fin de l'Antiquité au haut Moyen âge afin de centrer la recherche sur l'évolution de l'occupation du site au cours de cette période charnière. L'année 2021 correspond à la dernière année du programme de recherche triennal qui conclut temporairement l'étude du bâtiment 2 avant la publication de l'ensemble des résultats acquis depuis 2011. En complément à l'étude de l'aile orientale, ce programme de recherche s'est intéressé à la fouille de la cour centrale de part et d'autre d'un cheminement piéton laissé pour la circulation des visiteurs.

L'ensemble des découvertes réalisées depuis 2016, nous permettent de proposer des plans du bâtiment 2 par phases d'occupation depuis la période antique jusqu'à son abandon définitif au cours du Moyen Âge. Pour la période antique, la découverte d'un bassin (F 1153) à vocation artisanale, probablement viticole, en lien avec des maçonneries de la phase II, indique que cette partie du bâtiment n'a pas toujours eu de fonction résidentielle. Une autre structure quadrangulaire (F 1199) au fond et aux parois rubéfiées est aménagée en phase III dans une salle proche de celle où a été découvert le bassin. La vocation artisanale de cette zone semble donc perdurer. Contrairement à ce qui a été observé en phase III dans l'aile occidentale et dans l'aile sud du bâtiment 2, la galerie ainsi que plusieurs salles de l'aile orientale ne sont pas revêtues d'un sol de béton de tuileau, ce qui pourrait également refléter une vocation différente de cette partie du bâtiment. Comme cela avait déjà été observé dans l'aile occidentale, la phase IV correspond à une importante reconstruction



*Saint-Saturnin-Du-Bois, le Bourg nord, cruche du XIII<sup>e</sup> siècle issue de la fouille du comblement supérieur du four à chaux F 1125 (Cliché : L. Richard).*





Saint-Saturnin-Du-Bois, le Bourg nord, four à chaux médiéval (F 1125) découvert au sud du bâtiment 2 (Cliché : L. Richard).

du bâtiment 2 avec de nouvelles maçonneries qui remplacent ou bien se juxtaposent à des maçonneries des phases antérieures sans modifier grandement le plan général. L'occupation de la phase IV se traduit par endroit par l'installation de plaques-foyères avec des *tegulae* en emploi. En phase V, certaines salles sont abandonnées, notamment celles de l'espace thermal au sud-ouest du bâtiment mais l'occupation continue ailleurs, notamment dans la galerie où de nouvelles maçonneries viennent cloisonner l'espace

en plusieurs petites salles. L'occupation du haut Moyen âge se répartie en deux grandes périodes : la période mérovingienne (phases VI, VII et VIII) et la période carolingienne (phase IX et X). L'occupation mérovingienne se traduit par la construction de murs solins en dalles de calcaire liées à la terre dont certains se superposent aux arases de murs antiques. L'occupation de ces nouveaux espaces se fait en complément de l'occupation d'autres salles délimitées par des murs antiques probablement toujours en élévation. Parmi les salles nouvellement créées, on note une salle relativement étroite d'une dizaine de mètres de longueur fermée par une abside à son extrémité occidentale. Un petit vase du VIIe siècle archéologiquement complet se trouvait posé dans un niveau d'occupation situé à l'intérieur de l'abside.

L'occupation carolingienne se matérialise principalement par l'aménagement de bâtiments sur poteaux dont certains sont implantés à l'emplacement de maçonneries antiques. Un autre bâtiment a investi la partie sud de la cour centrale qui n'avait pas connu jusque-là d'autres constructions. Certaines salles délimitées par des murs antiques continuent d'être occupées à la période carolingienne. On note l'installation d'un puits (F 1096) dans l'angle formé par deux murs de la phase IV. D'après le mobilier céramique, l'utilisation de ce puits peut être datée des IXe-Xe siècles. L'occupation carolingienne se traduit également par la présence de fosses de stockage dont plusieurs se trouvent dans la zone à proximité du puits. Le bâtiment 2, dans sa fonction résidentielle et artisanale, est définitivement abandonné après la période carolingienne pour servir de carrière qui a laissé de nombreuses tranchées de récupération sur l'ensemble du site. La dernière trace d'occupation correspond à l'aménagement d'un four à chaux (F 1125) dans la partie sud de l'aile orientale, dont la chambre de cuisson était encore remplie de la dernière fournée. Une cruche en céramique du XIIIe siècle retrouvée dans le comblement supérieur de la chambre de cuisson nous donne un terminus *ante quem* pour le fonctionnement de ce four.

Richard Lucile

Moyen Âge,  
Temps modernes

## SAINT-SEURIN-DE-PALENNE

### Rue de la Seugne et rue des 3 Noyers

Le diagnostic de Saint-Seurin-de-Palenne a été réalisé le 18 mai 2021 sur la parcelle ZC83. Cinq tranchées ont été ouvertes pour une surface totale de 812 m<sup>2</sup> soit 8,8 % de l'aire de l'emprise prescrite. Le substrat calcaire apparaît à environ 30 cm, juste sous la terre végétale sauf au niveau des extrémités

nord-ouest des tranchées 2 et 4 où une couche de sédiments remaniés s'intercale entre la terre végétale et le substrat (dépôts de pente?).

Cette intervention archéologique a permis de seulement relever neuf structures en creux dont une douteuse (St1). Les fosses mises au jour sont peu

profondes et de forme variée. Elles contiennent toutes quelques fragments de tuiles plates et certaines comprennent également quelques rares tessons de poterie de petite taille attribuables essentiellement à la période médiévale ou à l'époque Moderne. La plupart de ces structures ont probablement pour fonction

l'extraction de sédiment calcaire ; il est également possible que certaines d'entre-elles correspondent à des trous de plantation.

Giraud Pierre

Moyen Âge

## SAINT-SORNIN Broue

La campagne 2021 est la dernière année d'un programme triennal qui portait sur l'étude d'une grande fenêtre (secteur 2) ouverte sur un ensemble de bâtiments de qualité (bât. 4, 7, 11).

Outre la découverte en 2021 de nouveaux éléments dont deux bâtiments qui complètent et complexifient l'organisation de cet ensemble bâti, l'étude stratigraphique globale a permis de comprendre les grandes phases d'occupation de cette partie que l'on pourrait appeler la haute-cour du château de Broue.

La fouille complète du bâtiment 11 situé à l'est et au contact du logis (bâtiment 7) a montré que ce dernier est installé lors de phases finales sur une construction plus ancienne, complètement arasée et distincte du bâtiment 7. L'espace situé entre les deux bâtiments étant assez étroit, on peut penser que l'entrée principale du logis puisse être située à l'opposé, face au marais. Ce premier bâtiment (bât. 13) peut être présent dès l'origine du site et une maçonnerie importante que l'on devine à son angle, mais hors emprise de fouille, indique un ensemble bâti complexe et imposant pouvant être associé au fossé voisin (système de défense ?).

Un autre ensemble bâti a été mis en évidence à l'opposé, à l'ouest du bâtiment 7. Il s'agit du bâtiment 12 qui apparaît lors des dernières phases d'occupation du site, en même temps que l'apparition des cuisines du bâtiment 11. La présence de ce bâtiment n'a été perçue qu'à partir d'une succession de niveaux d'occupation de ce dernier ainsi que des foyers installés à même le sol. La construction de cet espace obture la porte initiale du bâtiment 7 qui doit se tourner dorénavant vers la cour.

Suite à ces trois années, nous pouvons aujourd'hui proposer les grandes phases chronologiques de l'histoire de cette partie du site.

On assiste tout d'abord à un vaste programme architectural avec la construction des bâtiments 7 et 4 qui sont certainement contemporains de la tour soit dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

Le bâtiment 7 présente un étage dont on ne sait toujours pas, malgré des essais de restitution, si ce dernier reposait sur une voûte ou un plancher. Il est initialement accessible par deux portes dont une (EA 7-1) bien conservée à l'est et importante par ses dimensions. Malgré ses dimensions et en raison de la

présence du bâtiment 13, nous pensons que l'entrée principale se situe à l'opposé en raison de plusieurs indices présents sur ce pignon (soin apporté aux angles des murs occidentaux avec la présence de faux contreforts, découverte d'éléments architecturaux de décoration). En revanche la porte orientale peut servir d'accès au rez-de-chaussée qui est d'ailleurs excavé et sert certainement de lieu de stockage (présence de silos) ou d'activité artisanale ou domestique. L'étage, accessible par un escalier extérieur adossé au mur gouttereau septentrional, pouvait correspondre à l'espace domestique proprement dit. On pourrait donner à ce bâtiment la fonction de logis.

Le bâtiment 4 est la chapelle mentionnée par les textes. Située à peu près à la perpendiculaire du logis, elle est constituée d'une nef unique prolongée par une abside marquée par des contreforts. L'absence de ces derniers sur les murs gouttereaux plaide en faveur d'une charpente pour la nef même si l'entrée est encadrée par deux contreforts plutôt à vocation symbolique. La facture du sol est simple, ce dernier repose à même le rocher ou est constitué de terre battue, avec d'éventuelles traces de chaux lissée. La découverte d'une mosaïque à décor noir et blanc pose question sur le décor pouvant être présent dans le chœur marqué par un cul de four.

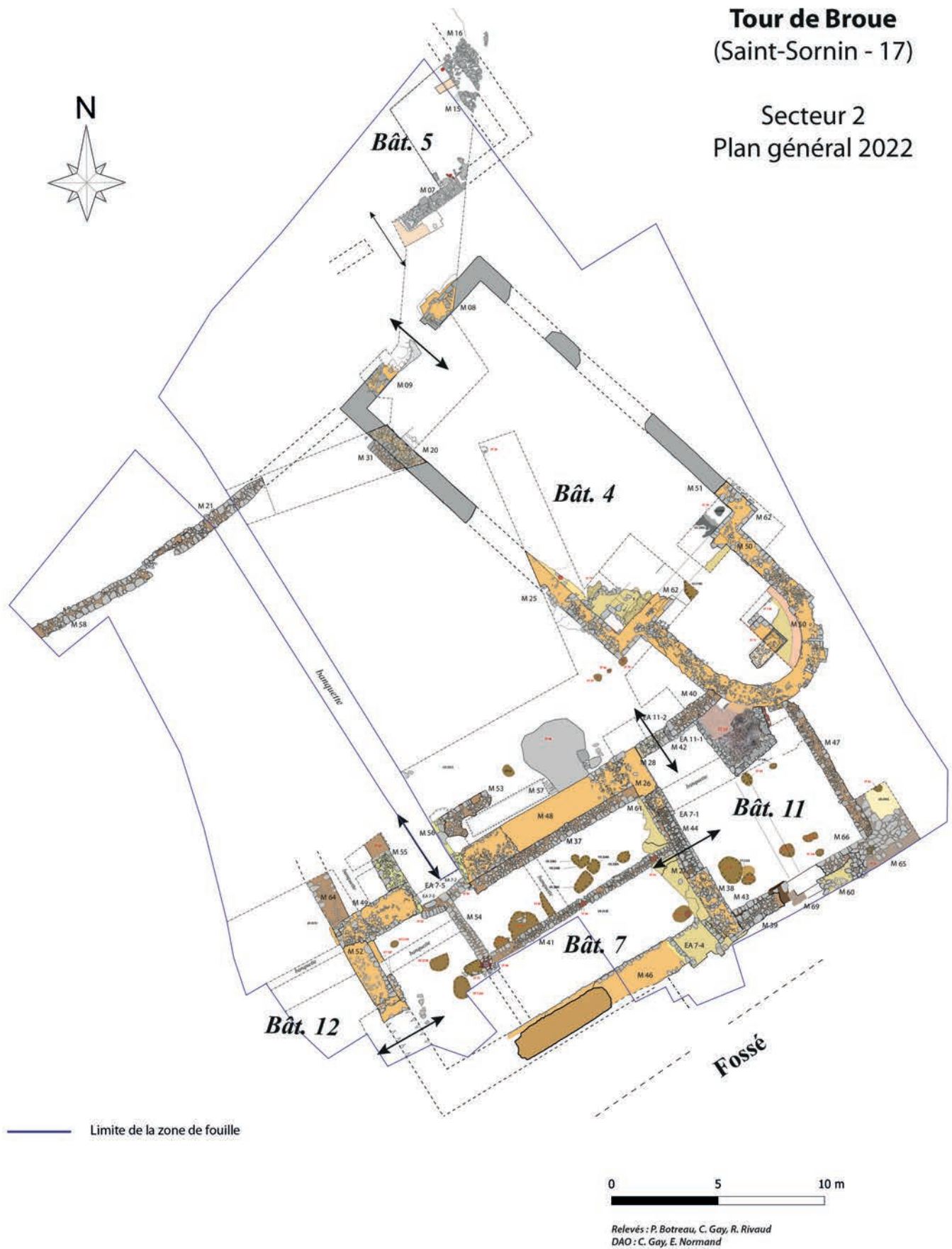
Enfin, il n'est pas impossible que cette haute cour soit installée dans un angle de l'espace castral. En effet, un fossé a été reconnu en 2018, au pied du bâtiment. Orienté grosso-modo est/ouest son emplacement est occupé aujourd'hui par un chemin creux qui mène en droite ligne vers le marais et entaille le coteau.

Un évènement majeur va bouleverser le site (phase 2-1). Un incendie affecte profondément les deux bâtiments 7 et 4 à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au tout début du siècle suivant. On retrouve les stigmates du sinistre sur les parements des deux bâtiments. Cet incendie entraîne l'ouverture d'une nouvelle porte (EA 7-5) qui donne cette fois-ci sur la grande cour septentrionale et préfigure l'abandon des ouvertures originelles du bâtiment 7. Ce dernier connaît un décaissement généralisé de l'intérieur, voire de son extérieur du côté occidental. Cette action résulte probablement d'un nettoyage de l'effondrement de la voûte ou des



**Tour de Broue**  
(Saint-Sornin - 17)

Secteur 2  
Plan général 2022



Saint-Sornin, Broue, plan général (DAO : C. Gay et E. Normand)



restes de l'incendie (charpente et plancher du rez-de-chaussée), voire des deux.

La phase 2-2 correspond à l'utilisation du bâtiment 7 de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs à cette période qu'apparaît la famille seigneuriale lignagère de Broue, anciens gardiens du château comtal. La première mention des Doué (Hugues III de Doué) en tant que seigneur de Broue remonte à 1172.

La circulation interne du bâtiment 7 (logis) est totalement bouleversée par l'apparition des bâtiments 11 et 12 en pied des pignons du logis. Ces constructions obturent les anciennes portes ce qui oblige le logis à se tourner vers la grande cour septentrionale qui est fermée du reste de la basse-cour par un mur de clôture.

La dernière phase d'occupation couvre les XIV<sup>e</sup> – début du XV<sup>e</sup> siècle et voit à nouveau une profonde restructuration des bâtiments et en particulier le logis.



*Saint-Sornin, Broue, vue de la chapelle (bât 4) (Cliché : E.Normand)*

L'incendie a dû profondément affecter structurellement les bâtiments. Le rez-de-chaussée du logis est compartimenté par des murs qui créent ainsi trois cellules avec l'ouverture d'une nouvelle porte vers le sud. En parallèle les usages au rez-de-chaussée sont modifiés et se devinent à travers des sols plus homogènes et réguliers démontrant une occupation moins dense et « propre ». Il est tentant d'y voir un transfert d'une activité liée au feu vers le bâtiment 11. En effet ce dernier se voit doté d'un grand foyer maçonné (St 59) dont la construction oblige à modifier l'entrée de l'édifice. On peut attribuer à ce bâtiment 11 une nouvelle fonction de cuisine qui concentre par conséquent toute l'activité culinaire et indirectement les foyers.

La chapelle connaît également une transformation par la construction certainement d'un autel secondaire à travers la structure 71. Celui-ci n'est pas dans le chœur mais à proximité de ce dernier, à l'angle de la nef. Doit-on y voir les conséquences de la donation de la chapelle au prieuré de Sainte-Gemme ?

L'évolution architecturale de cet ensemble bâti (4, 7, 11, 12, 13) a ainsi pu être globalement comprise. On assiste à des césures surtout à la suite de l'incendie de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou du début du siècle suivant, c'est-à-dire au cours de la phase 2 (soit les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> et début XV<sup>e</sup> siècle). Sachant que cette partie du site est certainement abandonnée au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Ces différentes restructurations entraînent une réorientation des circulations centrées autour d'une cour qui se ferme et, avec l'organisation des bâtiments qui l'entourent, s'isole apparemment du reste du site castral au cours des XIII<sup>e</sup> et surtout XIV<sup>e</sup> siècles.

Normand Eric et Champagne Alain



*Saint-Sornin, Broue, vue zénithale (copyright : Pascal Réjou-Méchain)*



## SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

### 58-60 route de Saint-Palais

C'est dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement qu'une fouille archéologique a été menée par la société Archeodunum du 13 septembre au 05 novembre 2021. 4 408 m<sup>2</sup> carrés ont été prescrits à la suite d'un diagnostic réalisé en 2020 par le service départemental d'archéologie de la Charente-Maritime (Gissinger 2020). L'intervention a également été motivée par une fouille, conduite en 2019 par Bastien Gissinger à une centaine de mètres, qui a mis au jour un village du haut Moyen Âge composé d'une trentaine de bâtiments accompagnés d'enclos datés entre le VII<sup>e</sup> siècle et le début du IX<sup>e</sup> siècle.

L'équipe, constituée de sept archéologues, a mis au jour 187 structures, principalement des trous de poteaux, fosses, silos et fossés, qui s'inscrivent à la périphérie du site exploré en 2019.

Deux bâtiments ont été fouillés au sud-ouest de l'emprise. Le plus grand, bâti sur dix poteaux, recoupe un ensemble plus petit, bâti sur cinq poteaux. Les premiers résultats d'analyses radiocarbones situent le premier bâtiment entre la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, tandis que le second bâtiment est daté entre le début du Ve et la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle. Des ensembles de poteaux plus incertains sont en cours d'étude. Aucune trace d'installation artisanale n'a été observée au cours de la fouille.

Le site est également marqué par la présence de deux paires de fossés, signalant probablement la présence d'un chemin. Ils sont orientés ouest-est et semblent se diriger vers l'église de Saint-Sulpice. Nous ne disposons pas pour le moment d'éléments permettant de préciser la chronologie de ces structures.

Cinq sépultures ont en outre été découvertes au cours de l'opération. Quatre, groupées au nord des fossés, correspondent à deux immatures et deux adultes et sont datées par le radiocarbone entre le VII<sup>e</sup> et le premier quart du XI<sup>e</sup> siècle. Des analyses ADN seront réalisées afin de rechercher d'éventuels liens de parenté entre les individus. La cinquième sépulture, située à l'extrémité est de l'emprise, est datée entre le II<sup>e</sup> et le premier quart du IV<sup>e</sup> siècle. Sa présence est probablement à mettre en relation avec du mobilier antique collecté en position secondaire.

On notera également la présence d'un silo protohistorique isolé ainsi que d'une fosse contenant une batterie radio allemande de la Seconde Guerre mondiale. Cette dernière était accompagnée d'éclats de balles et d'obus, de barbelé et de différents fragments de métal indéterminés.

La fouille menée sur la commune de Saint-Sulpice-de-Royan complète les données obtenues lors l'opération réalisée en 2019 par Bastien Gissinger. Elle confirme la présence d'une occupation du haut Moyen Âge dont le phasage reste à affiner. Elle a également révélé la présence d'un petit groupement de sépulture datée de l'époque mérovingienne qui pourrait illustrer la présence d'un petit groupement funéraire familial. La poursuite de la post-fouille devrait nous permettre de mieux comprendre la nature et la chronologie de l'occupation du site.

Biscarrat Louise

- Gissinger 2020
- Gissinger, B., Royer, A., *Saint-Sulpice-de-Royan, 58-60 route de Saint-Palais*, rapport de diagnostic archéologique, Département de la Charente-Maritime, La Rochelle, 2020, 96 p.



*Saint-Sulpice-de-Royan, 58-60 route de Saint-Palais, adulte inhumé avec une plaque boucle. Époque mérovingienne (cliché : L. Biscarrat)*

## SAINT-VIVIEN Parc d'activité des Bonnevaux

Ce diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe du Service Archéologie Départementale de la Charente-Maritime sur un terrain de près de 7 hectares, situé en bordure de marais. Cette intervention a permis de mettre au jour plus de cent-vingt structures archéologiques appartenant essentiellement à trois occupations. Un habitat protohistorique ouvert de la fin de l'âge du Bronze est localisé sur le tiers est de l'emprise. Un établissement rural clos de la fin de l'époque gauloise (La Tène finale) est implanté au nord de la parcelle sondée. Une occupation probablement domestique, du haut Empire, est partiellement incluse dans l'aire du diagnostic. Les autres vestiges mis au jour comprennent notamment une série de fosses-carrières médiévales ou d'époque Moderne et des fossés de périodes non déterminées.

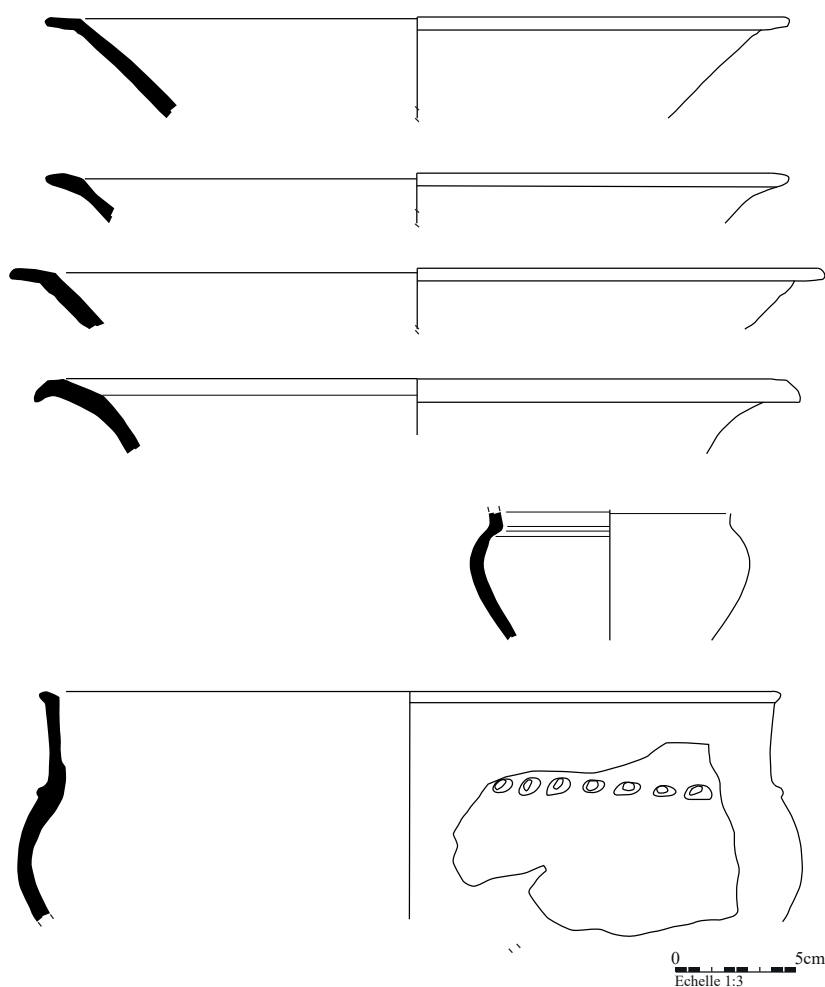
### ■ Un habitat ouvert du Bronze final

L'ensemble des vestiges du Bronze final semble s'enserrer dans une bande de terrain d'au moins 260 m de longueur pour un peu plus de 50 m de largeur (plus de 13 000 m<sup>2</sup>), située à l'est de l'emprise

prescrite. Il s'agit très majoritairement de trous de poteaux (42) mais également de cinq fosses. Ce site pourrait comprendre au moins six unités domestiques. Le mobilier issu des structures de cette implantation protohistorique est plutôt abondant et provient pour l'essentiel d'un sondage manuel réalisé dans une grande fosse quadrangulaire dont la fonction reste énigmatique. Ce mobilier composé de céramique, d'une épingle en alliage cuivreux à tête enroulée, d'ossements de faune et de coquilles de malacofaune marine témoigne bien de la nature domestique de l'occupation. Seuls quelques sites d'habitat du Bronze final, principalement de sa dernière étape, ont été en partie fouillés sur le territoire de la Charente Maritime, avec notamment l'habitat groupé implanté sur un éperon à Marignac « Cordie » (Maitay et al. 2014) ou encore celui de Saint-Pierre-d'Oléron (C. Trézéguet, en cours d'étude).

### ■ Une installation rurale gauloise

L'établissement rural de la fin de l'époque gauloise identifié au nord de l'emprise est délimité par un



Saint-Vivien, Parc d'activité des Bonnevaux, exemples de formes céramiques du Bronze final



fossé, probablement doublé d'un talus, formant un enclos quadrangulaire d'au moins 3 500 m<sup>2</sup>, dont tout ou une grande partie est incluse dans l'emprise prescrite. L'entrée de cet enclos d'orientation NS/EO a été repérée côté ouest. Les dimensions du fossé d'enclos sont relativement modestes au regard de celles des habitats contemporains d'Andilly, rue Saint-Nicolas (Vacher 2015), ou encore à Villedoux, Rue des Loges (Giraud, 2021). Elles sont plus proches de celles des fossés délimitant l'enclos gaulois d'Angoulins, Les Ormeaux (Maguer 2007). Les emplacements de bâtiments sur poteaux ont été identifiés dans l'aire interne de l'enclos, dont de possibles greniers situés près de l'entrée. Un grand bâtiment, peut-être à abside, est implanté dans la partie centrale de l'enclos. Le mobilier recueilli lors de cette intervention archéologique est varié (faune, malacofaune, poterie, objets en métal) et relativement abondant. Il est caractéristique des ensembles d'artefacts et d'ecofacts découverts lors des rares fouilles d'établissement ruraux de La Tène finale réalisées en Aunis jusqu'à récemment. Un fragment d'élément en terre cuite découvert dans le fossé d'enclos pourrait appartenir à du briquetage issu d'un four de saunier. Les vestiges d'ateliers de saunier protohistoriques localisés à seulement quelques centaines de mètres dans le marais (base Patriarche) ont peut-être un lien avec cette implantation domestique.

### ■ Une implantation Gallo-romaine

Les vestiges antiques mis au jour lors de ce diagnostic paraissent assez discrets. Ils comptent des fossés

dont les tracés est-ouest traversent la quasi-totalité de l'emprise du diagnostic, au nord. Ils pourraient s'agir de fossés bordiers d'un axe de circulation. Quelques fosses carrières, de type polylobé, creusées près des fossés, contiennent un peu de mobilier antique. La présence de plusieurs bâtiments sur poteaux, gallo-romains, situés au nord de la limite est de l'emprise, indiquent qu'une implantation antique, probablement domestique, pourrait succéder directement à l'habitat à enclos gaulois.

Giraud Pierre

- Giraud 2021:
- Giraud P. : *Villedoux, Rue des Loges*, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, DRAC-NA, CD17, 2021, 124 p.
- Maguer 2007
- Maguer P. : *Angoulins ZAC Les Ormeaux*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2007, 186 p.
- Maitay 2014
- Maitay Ch. : « Les occupations rurales du Premier âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes », *Aquitania*, 30, 2014, p.11-35.
- Maitay, Marchadier 2009
- Maitay Ch., Marchadier E. : « Entre traditions locales et apports exogènes : évolution et singularités de la céramique du premier âge du Fer et de La Tène A ancienne entre Loire et Dordogne », *Acte du XXXIe colloque de l'AFEAF à Chauvigny, Mémoire XXXIV*, 2009, AP Chauvigny, 2009, p.307-340.
- Vacher 2015
- Vacher S. : *Andilly, 17 rue Saint-Nicolas*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2015, 296 p.
- Vacher 2017
- Vacher S. : *Saint-Laurent-de-la-Prée, route impériale, extension du golf phases 1 et 2*, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2017, 365 p.
- Vacher 2019
- Vacher S. : *Longèves, rue des Grands Champs*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2019, 338 p.

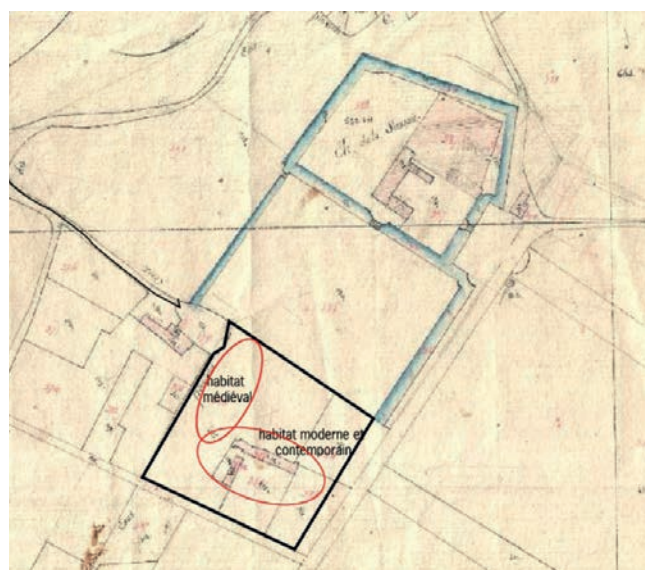
Moyen Âge,  
Temps modernes

## SAINT-XANDRE Château de la Sauzaie

Le diagnostic a permis la mise au jour d'un habitat médiéval en dur cerné d'un probable fossé annulaire. À l'extérieur immédiat de cet ensemble, d'autres structures indiquent une extension de l'occupation et notamment une énigmatique structure voutée. Le tout concerne, sur l'emprise, une surface de 5 000 m<sup>2</sup> environ. Ce site médiéval est inédit et son lien avec le château n'est pas avéré. Il pourrait cependant s'agir d'une maison-forte qui est soit sans rapport avec la seigneurie de la Sauzaie, soit l'implantation initiale de cette seigneurie.

L'intervention a aussi, logiquement, confirmé la présence d'un habitat moderne très arasé et en grande partie récupéré. Son lien avec la glacière encore présente sur la parcelle n'est pas clair, de même que la date de construction de cette glacière n'est pas connue. Enfin, dans le courant du XIXe siècle voire au XXe siècle, la parcelle a servi pour l'extraction de moellons de calcaire.

Vacher Catherine



Saint-Xandre, château de la Sauzaie, localisation des sites mis au jour sur le cadastre de 1810 (AD 17 en ligne)

## SAINTES

### 1 rue du Bois Taillis

Suite au projet de réalisation d'un ensemble de garages au 1 rue du Bois Taillis à la périphérie orientale de Saintes, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'archéologie de la Drac Nouvelle-Aquitaine - site de Poitiers.

Les sondages répartis sur toute la surface du terrain ont permis de repérer six structures correspondant à des creusements mais aucun niveau archéologique. Il s'agit de segments de fossés tous orientés sud-ouest/

nord-est et de trois trous de poteaux ou fosses. Ils contiennent la plupart du mobilier (tuile ou céramique) datable de l'époque moderne (XVIII<sup>e</sup> voire XIX<sup>e</sup> siècle).

L'ensemble des vestiges doit concerner des aménagements agricoles (parcellaire, drainage, piquets etc.) de l'époque moderne dans une zone rurale loin des vestiges archéologiques connus aujourd'hui.

Baigl Jean-Philippe

## SAINTES

### 4 cours Genêt

Le diagnostic réalisé au 4 cours Genêt à Saintes a permis de reconnaître des vestiges antiques dans tous les sondages. Ces vestiges sont recouverts en moyenne par 80 cm de terre végétale. Pour des raisons techniques le substrat n'a pas pu être atteint ce qui nous empêche de pouvoir connaître l'occupation la plus ancienne sur cette parcelle. Les niveaux atteints permettent d'attester des niveaux augustéens avec une occupation augusto-tibérienne (période 1) dense sans pouvoir caractériser la nature des activités (habitat ou artisanat). La période 2 se caractérise ensuite par la construction de murs maçonnés certainement vers 40 ap. J.-C. comme cela a été vu sur le site de

la Providence (Baigl, Lavoix 2019). L'absence de structures et rejets artisanaux permet de reconnaître plutôt ici un quartier résidentiel comme semble le confirmer la présence systématique d'enduits peints dans les niveaux de destruction. Ces derniers peuvent être datés d'entre 150 et 200 ap. J.-C. Le site semble connaître une longue période d'abandon, quelques rares vestiges non datés (médiévaux ou modernes ?) sont tout de même à signaler ainsi que deux fosses modernes pour la période 3.

Baigl Jean-Philippe

## SAINTES

### 24 cours Genêt

Suite au projet de réalisation d'une piscine et d'une extension au 24 cours Genêt à Saintes, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée. Le substrat n'a été atteint dans aucun des trois sondages effectués.

Dans tous les sondages, une succession de sols et de niveaux d'occupation ou d'abandon/destruction d'époque augusto-tibérienne a été observée (période 1 du site), uniquement en coupe, la plupart du temps dans les tranchées de récupération de murs postérieures. La qualité des sols en calcaire damé laisse envisager un secteur d'habitat aux constructions en terre et bois comme le suggèrent les nombreuses couches de destruction recouvrant les sols.

La période 2 (40 à 200 ap. J.-C.) se caractérise par la construction de murs maçonnés dont seuls trois ont été préservés. Quatre autres ont été totalement récupérés

jusque dans leur fondation à la période moderne. Un ensemble de murs paraît former un ensemble cohérent avec la même trame d'orientation. Au sud de cet ensemble, un autre mur présente une orientation légèrement différente. À l'est, un tronçon de caniveau monolithe en calcaire a été dégagé. L'ensemble des constructions de la période 2 doit concerner un secteur d'habitat, vraisemblablement une *domus*.

La période 3 concerne d'une manière générale les contextes postérieurs à l'époque romaine, caractérisés ici par de rares creusements et la récupération des matériaux de certains murs antiques (XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles ou après).

Baigl Jean-Philippe

## SAINTES

### 55 rue du Petit Village

Les sondages réalisés au 55 rue du Petit Village à Saintes ont révélé quelques vestiges antiques. Il semble s'agir de structures agraires peut-être liées à la culture de la vigne. Les quelques éléments recueillis permettent

de situer cette occupation vers le II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. avec un indice plus tardif évoquant le Haut Moyen Âge.

Baig Jean-Philippe

## SAINTES

### 87 rue de la Boule

Le sondage réalisé au 87 rue de la Boule à Saintes n'a révélé aucun vestige archéologique. Les contraintes techniques ne nous ont permis de sonder que jusqu'à 2 m de profondeur dans des colluvions post-antiques

qui correspondent au comblement naturel du vallon de Saint-Saloine.

Baig Jean-Philippe

## SAINTES

### 136 rue de la Boule

Le diagnostic archéologique réalisé au 136 rue de la Boule à Saintes n'a révélé aucune véritable structure archéologique antique mais simplement quelques épandages localisés de mobilier céramique gallo-romain. Quelques excavations modernes ou contemporaines parfois de grandes dimensions ont été relevées. Le prolongement vers le nord de la voie cardinale repérée 200 m plus au sud semblait pouvoir

traverser l'emprise du diagnostic. Les sondages ont été positionnés en fonction et permettent de dire que la voie ne se poursuit pas jusqu'ici du moins dans sa forme analogue (chaussée avec deux fossés de drainage).

Baig Jean-Philippe

## SAINTES

### Boulevard Ambroise Paré

Le diagnostic réalisé au niveau des anciens terrains de tennis boulevard Ambroise Paré à Saintes a permis de retrouver un angle du bâtiment antique découvert en 1975 par Louis Maurin lors de la construction du complexe sportif de l'école d'infirmières.

Cet angle est matérialisé par une fondation très légère constituée de cailloux calcaires et tuiles. L'élévation des murs, à l'origine en petit appareil maçonné, a ici complètement disparu. Le bâtiment antique semble avoir subi de fortes dégradations

lors des travaux de nivellement nécessaires à l'implantation des cours de tennis matérialisés par des remblais argileux contemporains présents dans tous les sondages. Les autres vestiges mis au jour concernent de vastes creusements, ne dépassant pas 1,50 m de profondeur. Ils sont liés vraisemblablement à l'extraction de calcaire, comme cela avait été vu lors des opérations archéologiques réalisées à proximité, dans le cadre de la construction de l'hôpital. Ces creusements étaient implantés dans des zones vides



de constructions en épargnant la voie et les enclos funéraires. Cela semble être le cas ici aussi où les creusements sont situés en dehors de l'emprise du bâtiment antique.

Le terrain ayant été nivelé au moment de la création des cours de tennis, il n'est pas étonnant qu'aucun niveau archéologique, excepté sur quelques mètres carrés, n'ait été retrouvé. L'identification de mobilier brûlé dans ce niveau conservé de part et d'autre de l'angle de la construction repérée pourrait évoquer l'existence de pratiques d'incinération, ce qui a été montré lors des opérations antérieures.

La forme du bâtiment avait permis d'identifier un temple découvert hors de tout contexte en 1975.

Depuis, les nombreuses opérations attestent d'un vaste secteur à vocation funéraire. Les éléments indigents et mal datés récoltés lors de ce diagnostic ne permettent pas de remettre en question cette interprétation et de savoir s'il s'agit bien d'un temple et donc de sa relation avec le tout proche monde des morts ou s'il s'agit finalement d'un monument funéraire. L'idée serait séduisante, mais le bâtiment n'est pas orienté sur l'axe de la voie comme les enclos funéraires mis au jour mais sur les points cardinaux.

Baigl Jean-Philippe

## SAINTES

### Rue de l'Abattoir

Le diagnostic réalisé rue de l'Abattoir à Saintes (Parcelle BT 410p) n'a révélé aucun vestige archéologique. Bien que situé à 40 m des fossés du Haut-Empire, à l'intérieur de l'enceinte, ce secteur doit

correspondre à un espace non construit en dehors de l'extension urbaine de la ville antique.

Baigl Jean-Philippe

Antiquité

## SAINTES

### Rue du Lycée Agricole

Le projet de vente pour une construction immobilière a donné lieu à un diagnostic archéologique sur une emprise de 4 737 m<sup>2</sup> dans un quartier résidentiel située au nord-ouest de Saintes. Les tranchées livrent les indices d'une occupation péri-urbaine qui demeure relativement dense.

L'occupation la plus ancienne se caractérise par un niveau de circulation correspondant à un galetage de petits rognons de silex et de galets. Ce niveau constitue le premier aménagement de surface sur la partie nord et est de l'emprise. Un colluvionnement ou remblai le recouvre sur une vingtaine de centimètres. Il n'a pas été possible d'y reconnaître d'aménagement. Il semble plutôt refléter un dépôt « naturel » par colluvionnement plus qu'un apport volontaire de matériaux.

Dans une deuxième phase, une rue cardinale est mise en place dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle. La rue est marquée par un double pendage, du sud vers le nord et de l'ouest vers l'est, correspondant à la pente naturelle de la parcelle. Restituable sur une longueur de 39 m, la chaussée est large de 15 m. En cela elle est assez comparable à celle qui est connue à

d'Aubonneau. La succession des niveaux de recharge montre un entretien/des réfections fréquentes qui n'excèdent pas le II<sup>e</sup> siècle. La constitution de ces niveaux forme des galetages qui associent rognons de silex, graviers, éléments calcaires et fragments de terre cuite architecturale souvent observés à Saintes. Dans le tiers nord de la parcelle, les niveaux de recharge de rue n'ont pas été identifiés mais un vaste niveau de galetage est présent sur 12,50 m minimum de large. À l'image de ce qui est connu au niveau de la rue d'Aubonneau, la rue cardinale mise au jour ici semble aboutir sur un espace de circulation largement ouvert, probable carrefour (?) avec un *cardo* (?). Le mur nord/sud identifié au niveau du 139 rue de la Boule, immédiatement au nord de la parcelle diagnostiquée, pourrait ainsi marquer le prolongement de cet axe en limite de quartiers lotis.

La rue cardinale distribue deux îlots implantés de part et d'autre. Deux états construits ont pu être identifiés. La construction sur solin du premier état, bien que lacunaire, confirme la présence de bâtiments en matériaux périssables. Dans un second temps, les

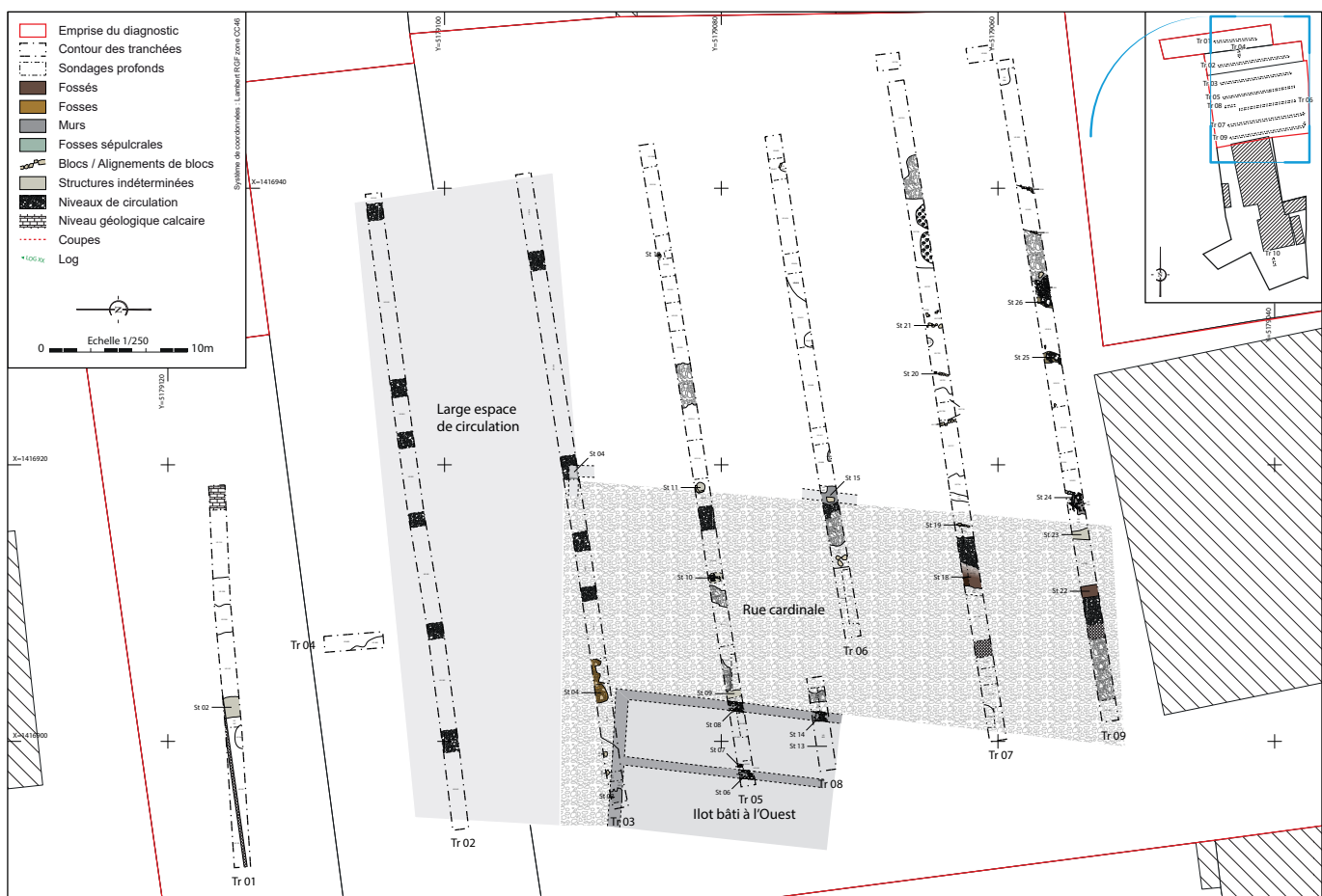
constructions de l'état 1 sont arasées pour permettre la construction d'un bâtiment maçonné. Son plan incomplet montre au moins deux pièces successives. La première, en façade de rue, peut correspondre à l'emplacement de boutiques ou à un trottoir sur portique.

Les niveaux, structures et aménagements présents à l'est de la rue traduisent une occupation plus discrète que le bâti de l'îlot ouest. Toutefois, les niveaux interprétés comme d'occupation/circulation sont relativement bien conservés (jusqu'à 20 cm d'épaisseur). Les structures identifiées pourraient être plus denses que ce que montrent les tranchées. La présence de constructions sur solins et fondations de pierres est attestée et confirme qu'il s'agit ici d'architectures en matériaux périssables dont le plan des bâtiments ne peut être restitué. En cela ils sont comparables aux constructions du I<sup>er</sup> siècle identifiées à d'Aubonneau et au 118 rue de la Boule. Par ailleurs, une réserve d'ossement met en lumière une possible activité artisanale dans l'emprise.

Ce diagnostic apporte de nouveaux éléments quant à la structuration urbaine du secteur. Cette rue trouve un parallèle avec celle du site d'Aubonneau. La mise en œuvre de la chaussée y est comparable. Elle est de faible épaisseur et constituée d'empierrement et

de recharges formés de rognons de silex, de galets et de fragments de terre cuite architecturale. Les aménagements bordiers se résument à un égout délimitant un espace de trottoir. Leurs largeurs respectives sont assez proches avec 15 m pour la rue du Lycée Agricole et 18 m pour celle de d'Aubonneau. Cela s'explique peut-être par le fait que ce secteur est soit moins contraint par une urbanisation précoce, ce qui n'est pas le cas pour d'autres rues connues à Saintes qui n'excèdent pas 8 m (Ma Maison, 118 rue de la Boule par exemple). Cette structuration répond peut-être aussi à une vocation plus artisanale de cette partie de la ville comme cela a pu être proposé pour les sites de d'Aubonneau ou encore de Saint-Rémy plus à l'ouest.

Le démantèlement des bâtiments et la présence de niveaux de remblais traduisent l'abandon de l'occupation du quartier à compter du II<sup>e</sup> siècle. Deux sépultures renvoient au petit ensemble funéraire mis au jour immédiatement au nord, sous la maison de retraite au 139 rue de la Boule. D'orientation similaire, l'architecture des tombes diffère ici. La chronologie relative de ces structures plaide plutôt pour des inhumations antiques probablement postérieures au II<sup>e</sup> siècle.



Saintes, rue du Lycée agricole, plan général tranchées et structure archéologiques, restitution de l'emprise des rues et bâtiments antiques (DAO : C. Gay)

Ce diagnostic archéologique apporte des éléments complémentaires permettant de poursuivre la réflexion menée sur la structuration urbaine de Saintes. Il

complète ainsi l'organisation viaire du quartier et la fonction des quartiers qu'elle dessert.

Robin Karine

Antiquité

## SAINTES L'amphithéâtre

Dans le cadre d'une campagne de travaux de restauration et de sécurisation de l'amphithéâtre de Saintes en vue de sa mise en valeur, une fouille préventive, destinée à accompagner les travaux, a débuté au mois de juin 2021 par la réalisation de tranchées dans l'arène afin de permettre d'évaluer son potentiel archéologique et d'observer l'égout central, initialement prévu pour être remis en service.

L'opération, réalisée en juin 2021 par le Département de la Charente-Maritime dans le cadre d'un groupement avec l'INRAP (B. Gissinger, remplacé par K. Robin à partir de 2022 suite à sa mutation), s'est déroulée sur trois semaines. Près d'un tiers de cette durée a été consacré à la gestion et à l'évacuation des eaux de pluie qui remplissaient les tranchées par précipitations directes, remontées et ruissellement.

Un pendage ouest/est de l'ordre de 3% est actuellement conféré à l'arène, depuis les dégagements massifs du premier tiers du XXe siècle. Les niveaux

antiques apparaissent par conséquent davantage préservés à l'ouest qu'à l'est, où ils affleurent directement sous le gravier calcaire blanc qui recouvre le sol de circulation d'aujourd'hui.

Un sol antique apparaissait de manière uniforme partout où des tranchées ont été ouvertes. Il a naturellement été par endroits perturbé ou traversé par des terrassements ultérieurs, mais apparaît dans l'ensemble bien lisible. Hormis dans la moitié ouest de l'arène, où des colluvions ont scellé les éléments architecturaux et les niveaux de circulation antiques, les orthostates ceinturant l'arène ont fait l'objet, dès le début du XXe siècle d'investigations prenant la forme d'une tranchée de 2 à 3 m de largeur. Destinée à remplacer les dalles manquantes, celle-ci descendait jusqu'à la base du podium en leur absence. Les abords des orthostates souffrent par conséquent d'un mauvais état de conservation.



Saintes, l'amphithéâtre, vue générale de l'amphithéâtre et des tranchées réalisées, juin 2021 (cliché : B. Gissinger)



Des secteurs de carrière de calcaire ont été observés en plusieurs endroits, directement au fond des tranchées, sous les niveaux antiques conservés liés à l'arène. Les sédiments concernés étaient marqués par des déchets d'extraction et de taille, et le fond de fouille était constitué par la roche calcaire exploitée. Un charbon issu d'une couche scellant une zone de carrière a fourni une datation radiocarbone tirant vers la période augusto-tibérienne au plus tard (56 BC-28 AD (88,8 %)<sup>1</sup>).

Les dimensions des blocs variaient entre 75 cm et 130 cm de largeur. Dans la partie nord de la tranchée 02, la roche a été taillée avec un soin marqué, de telle sorte qu'elle formait un espace de 2,90 m par 2 m. Cette salle semi-rupestre intégrée dans la structure de l'amphithéâtre a été fouillée en 1974 par Louis Maurin. À tout le moins pièce de service, cet espace a été qualifié de « sacellum » sans toutefois d'indications permettant d'étayer cette interprétation. Les parois conservent les traces d'outil permettant l'extraction de trois rangées de blocs mesurant chacune 50 à 60 cm de hauteur. L'étude pétrographique de quelques blocs de décors architecturaux erratiques découverts dans une fosse fin XIXe-début XXe siècle (tranchée 03), a permis de démontrer, outre la provenance de blocs issus des carrières de Thénac et Saint-Vaize, l'utilisation de la roche extraite sur place, notamment pour un élément de corniche modillonnaire.

La périphérie de l'arène est délimitée par des orthostates en calcaire mesurant plus de 2 m de hauteur et de largeur variable, reposant sur une base en saillie. Celle-ci, présentant un chanfrein à pan coupé à 45°. Ces bases surmontées par les orthostates sont installées sur le substrat calcaire taillé selon un tracé préparatoire manifeste. L'opération a montré que nombre d'entre eux sont remplacées au XXe siècle lors de la reconstruction du podium dans le but de conférer à nouveau à l'antique monument un rôle lié au divertissement. L'ensemble formé par les orthostates et le *balteus* constitue l'élévation intégrale de l'arène. Si l'on considère que les quelques éléments de ce dernier se placent à des altimétries similaires à celles d'origine, la hauteur de cette élévation par rapport au sol antique de l'arène est de 2,90 m.

Deux pièces s'ouvrant sous le podium se font symétriquement face de part et d'autre du petit axe central de l'arène.

Les sols de la petite pièce nord, le « sacellum » cité plus haut, ont malheureusement intégralement disparu à la suite des investigations de 1974. Le mur sud de la pièce, sur lequel repose encore un bloc de montant de la porte qui reliait cet espace à l'arène a été dégagé sur 10 assises en moyen appareil plutôt grossier. Un charbon a pu être prélevé dans le mortier orange très induré qui liait les moellons. Sa datation radiocarbone atteste que cet état de mur n'est manifestement pas caractéristique d'un élément présent à l'origine de l'édifice, ou en tout cas qu'il a été reconstruit (119-222 AD (97,4 %)²).

Le pendant de cette pièce au sud de l'arène n'a pu être exploré. Il est à l'heure actuelle scellé par les blocs du podium reconstruit vers 1930.

Les trois tranchées réalisées ont montré sans équivoque un niveau de sol cohérent composé d'un sable coquiller brun compact à tendance argileuse. Son aspect et sa densité permettent de considérer qu'il s'agit d'un sédiment s'étendant sur toute la surface de l'arène et qui n'est pas d'origine naturelle. Le mobilier archéologique (monnaies, céramique) permet en outre de s'assurer de cette cohérence sur le plan chronologique. On peut donc considérer que nous sommes en présence de l'ultime niveau d'utilisation de l'arène antique.

On remarque à cet égard qu'il ne s'agit pas d'une piste de sable doré, celui-ci ayant probablement fait l'objet d'une récupération. L'épaisseur du niveau de sable coquiller n'apparaît pas uniforme, avec en moyenne 10 cm conservés, 26 au maximum.

Le profil du sol de l'arène apparaît bombé depuis le centre. Le fait a été observé au sein de chacune des trois tranchées réalisées ce qui permet de considérer le fait comme généralisé. La surface de l'arène est plate au centre, puis une pente est initiée, qui s'accélère vers la périphérie de l'ellipse de l'arène. Du centre vers le sud, les pendages constatés du sol antique sont de 3% (Tr.01), 3,2% (Tr.02) et 2,5% (Tr.03). Ces chiffres dénotent une franche régularité. Les pendages permettaient ainsi aux eaux de pluie de s'écouler naturellement vers le caniveau périphérique (*euripe*).

L'utilisation de ce niveau de sol est marquée par la présence de tessons antiques très fragmentés remontant aux Ier et IIe siècles³ et qui correspondent aux phases d'utilisation remaniées de l'édifice au cours du Principat. Toutefois, quelques tessons se révèlent clairement postérieurs de même que 2 des 3 monnaies découvertes en contexte. Ce mobilier atteste du fait que le seul niveau de sol conservé de l'arène antique, installé bien entendu très vraisemblablement en remplacement de sols plus anciens, a été utilisé au cours de la fin du IIIe siècle et de la première moitié du IVe siècle.

Plusieurs structures se rapportant à l'utilisation scénique de l'arène ont été observées. Il convient en premier lieu de mentionner la découverte d'un bloc de calcaire de belles dimensions à proximité du centre de l'arène, percé de deux trous carrés dont un traversant, servant à l'installation d'un mât amovible.

La question de la gestion des eaux de pluie

Connu par plusieurs mentions, pour l'essentiel anciennes et peu documentées, un caniveau central a été observé dans les trois tranchées réalisées. Il est marqué par une parfaite rectitude. Supposé drainer les eaux de ruissellement du vallon en amont, il traverse l'édifice et l'arène d'ouest en est. Il recueillait très probablement au passage les eaux de l'*euripe* – supposément au niveau de la porte des Vivants- et se dirigeait vers la Charente dans laquelle il se déversait. Les maçonneries formant la structure mesurent 60 cm



Saintes, l'amphithéâtre, l'euripe en bois, qui court au pied des orthostates et recueillait les eaux de ruissellement de l'arène (cliché : B. Gissinger)

d'épaisseur, pour une profondeur totale de 1,10 m. Au fond, le caniveau est posé sur la roche calcaire taillée. La largeur du *specus* parementé en petit appareil atteint 90 cm.

Le liant employé est un mortier type hydraulique rouge-orangé pour la partie sommitale, probable réfection d'un état antérieur de construction plus soignée dont les joints étaient tirés au fer. Un fragment de charbon de bois a été recueilli dans le mortier de l'égout au niveau de l'arase sommitale refaite, et daté d'entre 220 et 346 AD<sup>4</sup>.

Il semblerait donc que ce caniveau, à défaut de savoir à quelle date précise il a été installé –peut-être dès les phases précoces–, ait été au minimum remanié au début du Bas-Empire.

Au centre de l'arène, un aménagement composé de deux bassins contigus a été observé. L'un était rectangulaire, l'autre ovale. L'égout s'y déversait, et le trop-plein repartait dans la suite du conduit vers la porte des Vivants. Il s'agit très vraisemblablement de structures liées à la décantation des eaux drainées par cet égout depuis le vallon en amont.

L'aménagement est taillé dans la roche calcaire, et des parois sont montées au moyen de blocs cyclopéens grossièrement équarris, sans mortier apparent, de part et d'autre du plus profond des deux creusements.

Une canalisation périphérique de l'arène nommée *euripe* a été observée dans les tranchées 01 et 02 au sud. Elle était constituée d'un assemblage de pièces de bois calées par des pieux. La conduite mesure, dans la tranchée 01, 65 cm de largeur de *specus* pour 20 cm de profondeur. Elle est composée de madriers de chêne, pourvus au nord d'une saignée destinée à y encocher une couverture amovible constituée de planches. L'une d'elles était partiellement conservée. Trois échantillons ont été recueillis pour datation dendrochronologique par Dendrotech et convergent vers une phase d'abatage située durant l'automne-hiver 274-275 ap. J.-C.

Il semble donc acquis qu'un vaste programme de restauration/reconstruction partielle de l'édifice, en tout cas de l'arène, a été réalisé après 275. L'utilisation ultime de l'édifice semble perdurer durant une bonne partie du IV<sup>e</sup> siècle.

Le niveau de sol en sable coquiller argileux de l'arène est recouvert par un épais niveau argileux gris très homogène qui colmate l'arène sur 30 à 45 cm, indiquant un phénomène de colluvionnement important par apport massif et probablement rapide de matériaux suite à des épisodes humides au cours du Ve siècle. La spoliation des éléments architecturaux de l'édifice ne commence de ce fait pas avant la toute fin du IV<sup>e</sup> ou le début du Ve siècle.

Gissinger Bastien

- 1 S 221122 UGAMS 54130
- 2 S 221118 UGAMS 54126
- 3 L'attribution chronologique du mobilier céramique a été effectuée par David GUITTON (INRAP).
- 4 S 221121 UGAMS 54129 : 220-264 AD (29,6 %) et 275-346 (65,8 %).

2017, des opérations de prospections subaquatiques ont eu lieu sur le site et ont permis de retrouver les bois découverts en 1985 : les éléments observés sont nombreux, madriers horizontaux, pieux et planches. Ils s'étalent sur environ 70 m de long dans la berge actuelle, semblant constituer une structure imposante. Des datations 14C effectuées en 1985 et 2013 situent cette dernière entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle (Lebaron, 2014).

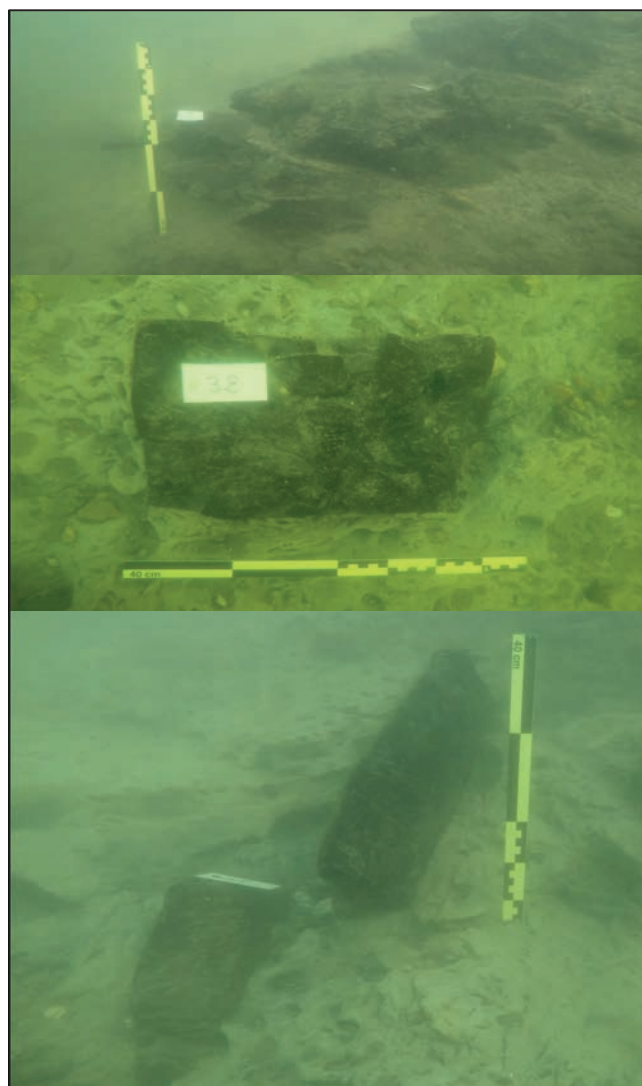
Cette nouvelle opération a pour but de topographier les vestiges afin d'avoir un plan le plus précis et complet possible de cet aménagement. Lors de la première campagne d'une semaine, en 2021, la structure a pu être documentée sur 15 m linéaire de berge, dans sa partie aval. Une trentaine d'éléments (madriers horizontaux, verticaux mais aussi des planches de chant), ont ainsi pu être topographiés et photographiés après un retrait manuel de la vase les recouvrant. Ils sont fichés dans une argile grise, niveau archéologique dans lequel sont également pris des fragments de céramiques.

Les madriers verticaux sont concentrés en pied de berge actuelle, alors que de nombreux bois horizontaux se situent dans la berge. 5 madriers horizontaux se trouvent dans le chenal plus en aval et l'un d'entre eux ne semble plus en place.

La poursuite du plan et la réalisation d'observations sur les différents éléments visibles permettront peut-être de mieux comprendre l'organisation de la structure et d'orienter de futures campagnes de recherches.

Cayre Morgane

- Lebaron, 2014
- Lebaron V. : *Prospection inventaire subaquatique de la Charente, Saintes, Berges Cité Boutin*, rapport de prospection inventaire subaquatique, Poitiers, DRAC-SRA, 2014, 17 p.



Saintes, La Prée basse, éléments de la structure : madriers horizontaux (en haut), madriers vertical (au milieu) et planches (en bas). (photos : M. Cayre).

Moyen Âge

## SAINTES PCR Saint-Eutrope de Saintes

Cf. rubrique Projets collectifs de recherche

Gensbeitel Christian

Moyen Âge,  
Période récente

## TAILLEBOURG La Garenne du Château

L'opération de sondages menée à La Garenne du Château fait suite aux diverses campagnes de fouilles programmées et de prospections dans le cadre d'opérations subaquatiques depuis 2001. Suite

à ces nombreuses campagnes, un relevé LiDAR d'une colline adjacente à la Charente a été réalisé en 2019 (Rivaud-Labarre 2019). Cette colline est actuellement végétalisée avec un bois essentiellement composé



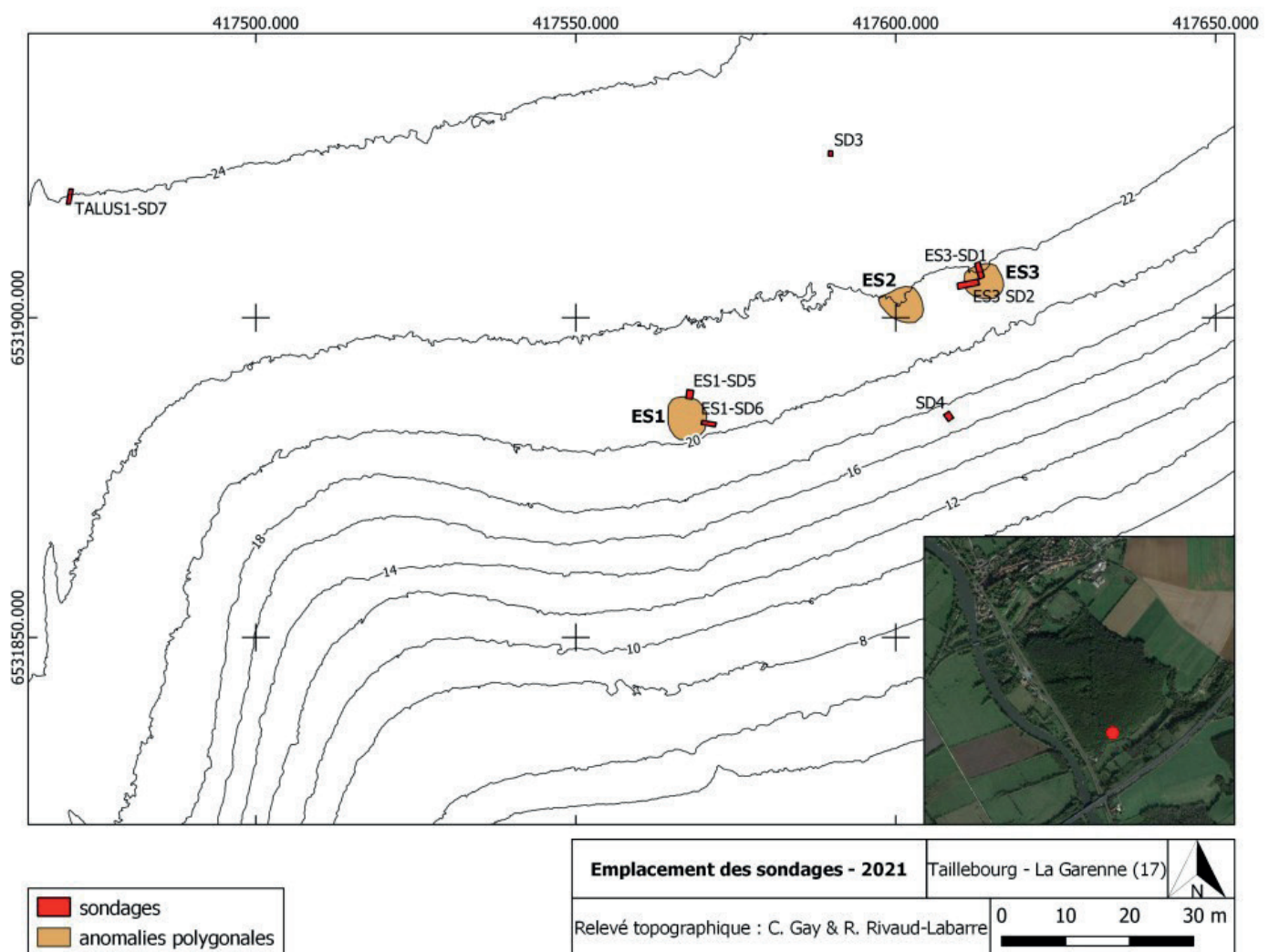
de noisetiers. Ce relevé LiDAR a révélé la présence d'anomalies sur le bord sud-ouest du plateau du massif forestier, se caractérisant par une forme quadrilatère en relief ainsi que quatre anomalies circulaires localisées vers la façade sud. Une opération de sondage en 2021 a alors été entreprise pour évaluer l'étendue de ces anomalies et caractériser leur nature (fig.).

Les anomalies circulaires sont essentiellement composées de blocs de silex non taillés et sont situées le long de la rupture de pente. Les sondages au sein de deux des quatre anomalies circulaires ainsi que dans un potentiel fossé ont fourni une infime quantité de fragments de céramique, qui apparaissent à première vue résiduels. Les fragments attestent d'une

potentielle occupation de l'espace dès le Xe siècle qui pourrait correspondre à la construction du château de Taillebourg. Le caractère non-construit des ensembles nous pousse à interpréter la Garenne, du moins cette zone comme un espace réaménagé dans le cadre d'une occupation agricole et de la création d'un parcellaire lié à cette activité avec un épierrage du terrain.

Renault Juliette

- Rivaud-Labarre R. 2019
- Rivaud-Labarre R. : « Contexte topographique du site portuaire de Taillebourg - Port-d'Envaux : Relevé Lidar et exploitation cartographique du site de la Garenne du château – Commune de Taillebourg. » in Mariotti J.-F. et al., *Fouille Programmée Subaquatique Zone portuaire fluviale du haut Moyen Âge Seuil 1*, s.l., Rapport de fouille programmée 2019, SRA Poitiers, 2019, p. 136164.



Taillebourg, La Garenne du château, carte de l'emplacement des sondages (DAO : R.Rivaud-Labarre)

## TRIZAY L'Abbaye

Le projet de transformation du corps de ferme en lieu d'accueil et centre des congrès sur la commune de Trizay, aux abords directs du prieuré Saint-Jean-l'Évangéliste, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'Archéologie Départementale. L'emprise de cette intervention d'une superficie de 2 581 m<sup>2</sup> englobe tous les bâtiments et l'espace enherbé qui composent une ferme.

Le diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique ; seules les fondations de deux pans de murs détruits probablement au cours du siècle dernier pour ménager des espaces plus grands dans la grange ont été mis au jour. Ces derniers sont encore visibles sur le cadastre napoléonien et une partie des constructions auxquelles elles appartenaient est aujourd'hui encore en élévation.

Trézéguet Céline

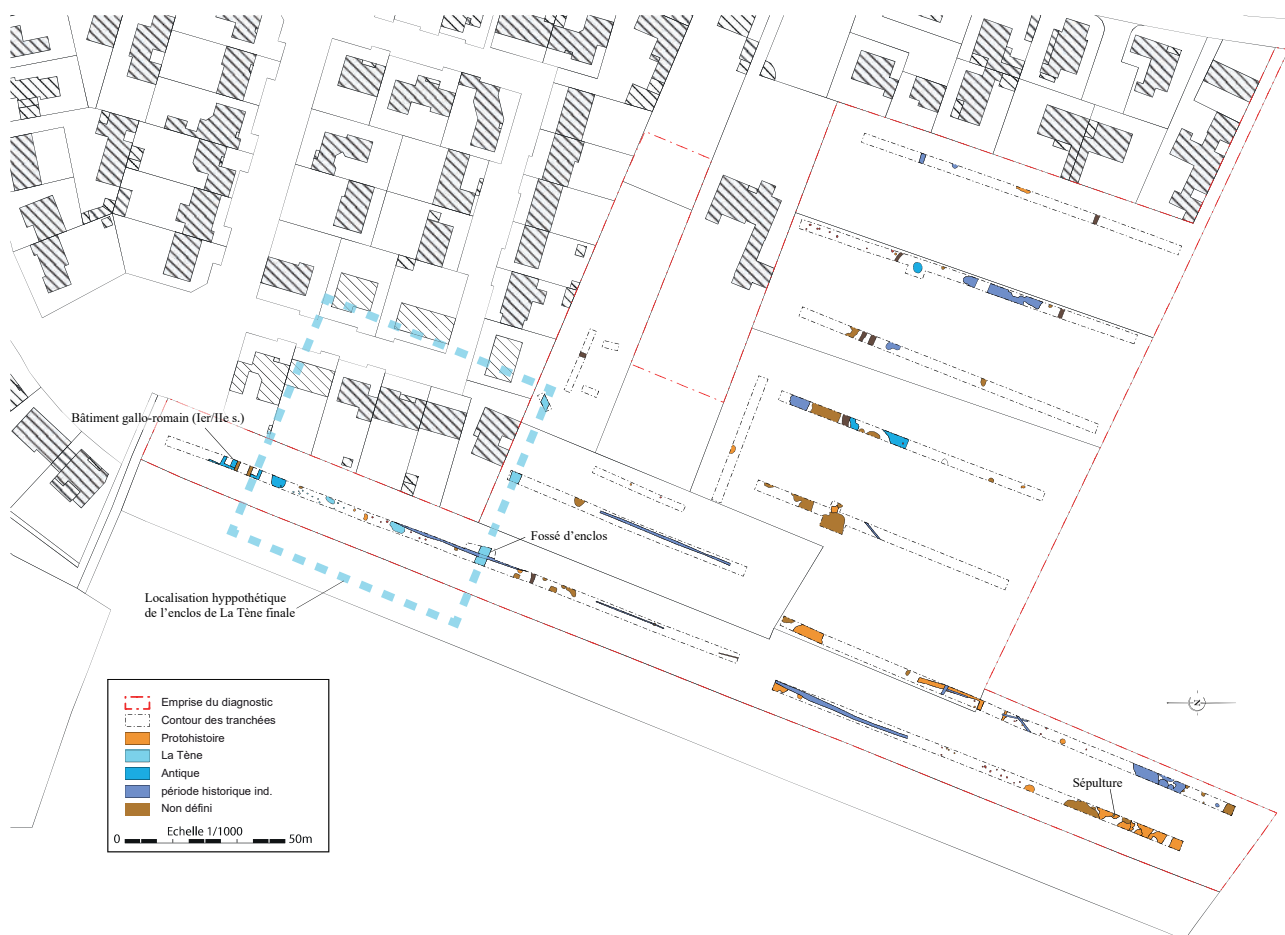
## VILLEDoux Rue des Loges

Ce diagnostic a été réalisé en février 2021 par une équipe du Service Archéologie Départementale de la Charente-Maritime sur des parcelles de Villedoux, d'une surface totale de près de 3 hectares. Cent-soixante-quatre faits archéologiques ont été enregistrés dans les quinze tranchées ouvertes. Deux sites principaux ont été identifiés : un habitat protohistorique du premier âge du Fer et/ou du début de La Tène ancienne, dont des vestiges ont été relevés dans la plupart des sondages, et un habitat à enclos de la dernière étape de la période gauloise et qui perdure au moins jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Notons également la présence de concentrations de grandes fosses carrières polylobées réparties sur plusieurs secteurs de l'emprise. D'après le mobilier exhumé, ces fosses d'extraction sont au moins en partie contemporaines des occupations protohistoriques et antiques, d'autres sont notamment attribuables au haut Moyen Âge. La fosse sépulcrale d'une tombe à inhumation (non datée) est implantée au sommet d'une de ces carrières.

L'occupation du premier âge du Fer et/ou de La Tène ancienne, identifiée lors de ce diagnostic réunit toutes les composantes d'un site d'habitat. En effet, les vestiges mis au jour sont relativement variés avec des bâtiments, des fosses domestiques, au moins une structure de combustion, quelques structures linéaires et des fosses d'extraction de sédiment marno-calcaire. Le mobilier découvert au sein de ces derniers, dont d'assez nombreux fragments de poterie mais aussi la présence en quantité de pierres chauffées atteste également de la vocation domestique du site. Cet habitat établit sur un espace de grandes dimensions, est reconnu sur la quasi-totalité de l'aire du diagnostic. Il semble que ce site extensif comprend des unités domestiques distantes les unes des autres de plusieurs dizaines de

mètres comme semble en témoigner l'implantation de bâtiments et de fosses domestiques dans différentes parties de l'espace prescrit. Dans le centre-ouest de la France et notamment en Charente-Maritime, les occurrences domestiques étudiées, attribuées au premier âge du Fer ou au début de La Tène restent encore peu nombreuses. Il s'agit majoritairement de structures relativement isolées comprenant quelques bâtiments sur poteaux et/ou fosses, comme c'est le cas sur le site d'Angoulins, Les Ormeaux (Marguer 2007). Les découvertes de sites d'habitat du premier âge du Fer, se sont surtout amplifiées depuis les années 2000. Le site découvert ici à Villedoux, semble spacieux et aucune délimitation palissadée n'a été identifiée. S'il s'agit d'un site enclos par une palissade située hors de l'emprise du diagnostic, sa morphologie pourrait rappeler celle de l'habitat à enceinte, partiellement fouillé à Barbezieux, Les petits Clairon II en Charente (Maitay, 2014). Ce dernier, reconnu sur plus d'un hectare est au moins en partie délimité par une enceinte palissadée, les vestiges identifiés (Bâtiments d'habitations, greniers, fosses domestiques, structures de combustion, structures linéaires interrompues, compartiments délimités en partie par des fossés ou des palissades, fosses polylobées) sont comparables à ceux mis au jour à Villedoux, rue des Loges.

Les vestiges d'un habitat rural gaulois qui a perduré à l'époque antique ont été mis au jour dans la partie sud-ouest de la parcelle ZC20 (Tranchée 9). Cette installation rurale est très probablement incluse dans un premier temps dans un enclos fossoyé. Le tracé du fossé constituant la limite nord de l'enclos, observé dans trois tranchées, peut être restitué sur près de 60 m de longueur. Il s'agit d'un fossé au profil en « V » de plus de 3 m de largeur pour une profondeur de



Villedoux, rue des Loges, plan général du diagnostic

près de 1,60 m. Le mobilier relativement abondant issu de son remplissage témoigne de son rebouchage à la fin de La Tène ou au début de l'époque augustéenne. Plusieurs bâtiments sur poteaux porteurs ont été repérés dans la partie interne de l'enclos ; certains sont de grandes dimensions d'autres correspondent probablement à des greniers. Quelques-unes des fosses mises au jour dans l'aire interne de l'enclos appartiennent certainement à cette première phase de l'occupation.

Les vestiges d'un habitat gallo-romain dont un bâtiment en pierre sont localisés au sud de l'emprise au niveau d'un micro relief. Les divers aménagements liés à cette construction, ceux qui lui ont succédé ainsi que les remblais de démolition ont permis de préserver des niveaux stratigraphiques sur plus de 15 m de longueur. Les tranchées de fondation des murs du bâtiment, dont deux pièces ont été identifiées, coupent des structures antiques antérieures et sont coupées par des aménagements plus tardifs. Le bâtiment semble avoir été édifié dans le courant du I<sup>er</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> siècle. Il s'avère également que le mobilier le plus tardif identifié lors de ce diagnostic n'est pas postérieur au II<sup>e</sup> siècle, laissant supposer un abandon du site à cette période. Le site identifié au sud de l'emprise du

diagnostic correspond donc à un des rares habitats ruraux de la région implantés probablement lors de la dernière étape de l'époque gauloise et qui perdurent au moins jusqu'au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. L'essentiel des sites gaulois de même type étudiés lors de fouilles ou de diagnostics dans le département de Charente-Maritime, comme à Andilly, Angoulins, Saint-Laurent-de-la-Prée sont délaissés à la fin de La Tène. L'enclos de Villedoux, rue des Loges est d'autant plus intéressant que son fossé d'enclos ne semble avoir été comblé que plusieurs décennies après la guerre des Gaules. Ce dernier renferme un mobilier encore mal défini de la période de transition entre l'époque gauloise et antique et probablement augustéenne précoce. Ce site pourrait témoigner de l'évolution du mode de vie de ces habitants, de la « romanisation » de la société gauloise.

Plus d'une vingtaine de fosses carrières, essentiellement de type polylobé, creusées dans des niveaux de marne ou de calcaire altéré ont été mises au jour dans plusieurs secteurs de l'emprise du diagnostic. Ces carrières ont pour vocation l'extraction de marne et/ou de granulats calcaires, elles n'entament pas les niveaux de plaquettes calcaires. Certaines d'entre elles contiennent d'importants rejets domestiques, principalement des coquilles de



mollusques marins surtout d'huîtres. Peut-être qu'une partie d'entre elles sont attribuables aux différentes occupations identifiées (premier âge du Fer, période de La Tène et gallo-romaine) mais au moins l'une d'entre-elles est potentiellement datable du début du Moyen âge. L'exploitation de sédiments carbonatés est connue sur tout le territoire français depuis le début de la protohistoire. Pour exemple, le site de Chatellaillon-Plage, Colline d'Angoute fouillée en 2019 par Edouard Veau comprend une série de grandes fosses carrières attribuables au Bronze ancien (Veau 2020). De nombreux sites d'habitats protohistoriques fouillés dans la région comptent de grandes fosses d'extractions, c'est le cas de celui du premier âge du Fer de Barbezieux, Les petits Clairons II (16) ou même d'Angoulins, Les Ormeaux (17) (Maitay 2014, Maguer 2009). L'utilisation des matériaux extraits peut être variée mais l'une des hypothèses les plus fréquemment avancée est l'épandage de sédiments carbonatés sur des terres acides afin de les amender pour les rendre cultivables. Cette pratique agraire, encore utilisée aujourd'hui (chaulage), est décrite par Plinie l'ancien dans son ouvrage « Histoire naturelle ».

L'inhumation orientée NNO-SSE, probablement d'un sujet adulte, installée au sommet d'une fosse d'extraction pourrait témoigner de l'implantation au nord de l'emprise d'un espace funéraire non daté ; à moins qu'il ne s'agisse d'une sépulture isolée.

Giraud Pierre

- Maguer 2007
- Maguer P. : *Angoulins ZAC Les Ormeaux*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, Inrap, GSO, 2007, 186 p.
- Maitay 2014
- Maitay Ch. : « Les occupations rurales du Premier âge du Fer dans le centre ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes », *Aquitania*, 30, 2014, p.11-35.
- Vacher 2015
- Vacher S. : *Andilly, 17 rue Saint-Nicolas*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 296 p.
- Vacher 2017
- Vacher S. *Saint-Laurent-de-la-Prée, route impériale, extension du golf phase 1 et 2*, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2017, 365 p.
- Vacher 2019
- Vacher S. : *Longèves, rue des Grands Champs*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2019, 338 p.
- Veau 2020
- Veau E. : *Chatellaillon, Colline d'Angoute*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Eveha, 2020, 712 p.

Haut Moyen Âge

## VIRSON Rue Auguste Gouineau

Le diagnostic a été réalisé dans l'environnement immédiat de l'église de Virson sur une surface de 19 529 m<sup>2</sup>.

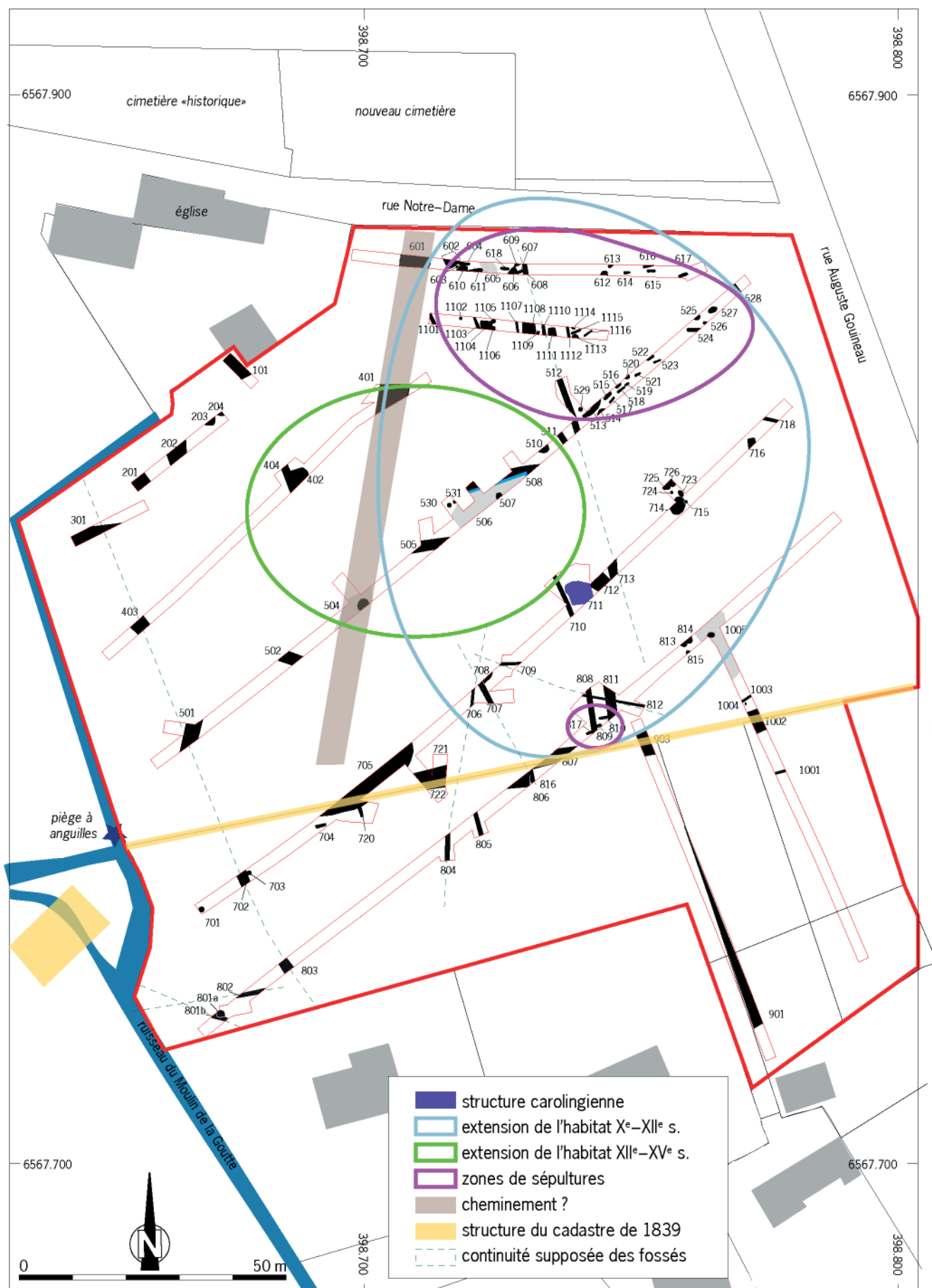
Le site mis au jour correspond à un habitat médiéval qui se met en place précocement, avant ou concomitamment à la construction de l'église et potentiellement de la motte de Tesson.

Le tout se développe en milieu humide, en bordure même d'un bras du Marais poitevin qui, depuis le Moyen Âge au moins, est sans cesse aménagé et domestiqué par l'Homme.

Les structures les plus précoces, carolingiennes, pourraient constituer un regroupement d'habitats partiellement excavés. L'organisation de l'espace fait amplement appel au creusement de petits fossés qui pourraient cerner des noyaux d'occupation et/ou d'activité. Des fosses (silos ?) et des trous de poteaux complètent cette organisation extrêmement dense. À cet habitat sont associés au moins deux secteurs d'inhumation. Ce schéma correspond à ce qui est par ailleurs connu pour ce type d'occupation dans lesquelles des sépultures peuvent être installées par petits regroupements au sein d'un hameau. La zone d'inhumation la plus septentrionale pourrait avoir

précédée le cimetière associé à l'église actuelle. L'habitat perdure, et se développe en surface ?, sous la forme de structures en matériaux légers jusqu'au XIIe siècle. À partir du XIIIe siècle, le diagnostic a montré une contraction de l'habitat qui subsiste sous la forme d'une construction isolée en dur. Les différentes phases et les modalités de cette évolution ne pourraient être abordées que dans le cadre d'un décapage et d'une fouille extensive mais le tableau qui se dessine est celui de l'installation d'un noyau villageois primitif à proximité de l'église et sa disparition progressive durant le bas Moyen Âge au profit d'un déplacement de l'habitat vers le sud. Le tout est associé à une mise en valeur du vallon marécageux, éventuellement à des fins artisanales. À ce stade de l'étude du site, la fonction d'une grande partie des grands fossés localisés entre le cheminement et le bief n'est pas établie, de même que leur datation. Il paraît inenvisageable de les dissocier de l'occupation mitoyenne, l'organisation de ce territoire paraissant être essentiellement un héritage médiéval.

Vacher Catherine



Virson, rue Auguste Guineau, synthèse des occupations mises au jour (topo : P. Texier, DAO : C. Vacher)

# NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

## BILAN SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 2 1

| N°     |                                  |                                                                           |                        |     |     | N° | P.  |
|--------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----|-----|----|-----|
| 207528 | ILE-DE-RÉ                        | Inventaire des vestiges de la seconde guerre mondiale                     | AUBRY Théo             | COL | PRT | 89 | 160 |
| 207522 | LA ROCHELLE et ANGOULINS         | Inventaire du système défensif de la Poche de La Rochelle                 | BESSON Emeric          | COL | PRD | 90 | 163 |
| 207286 | CANTON de MARENNES               | Les ports oubliés du marais de Brouage, de l'antiquité à l'Époque moderne | ROBERT Pierre-Philippe | BEN | PRD | 88 | 164 |
| 207620 | De TAILLEBOURG à SAINTES         | Prospection recherche diachronique subaquatique                           | CLERIN François        | ASS | PRD | 91 | 166 |
| 207618 | TAUGON et SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY | Prospection recherche diachronique subaquatique dans la Sèvre Niortaise   | BERNIER Nicolas        | BEN | PRD | 92 | 168 |
| 207097 | CHARENTE-MARITIME                | Prospection recherche diachronique                                        | DURAND Georges         | BEN | PRD |    | 170 |

Époque contemporaine

### ÎLE-DE-RÉ Inventaire des vestiges de la Seconde Guerre mondiale

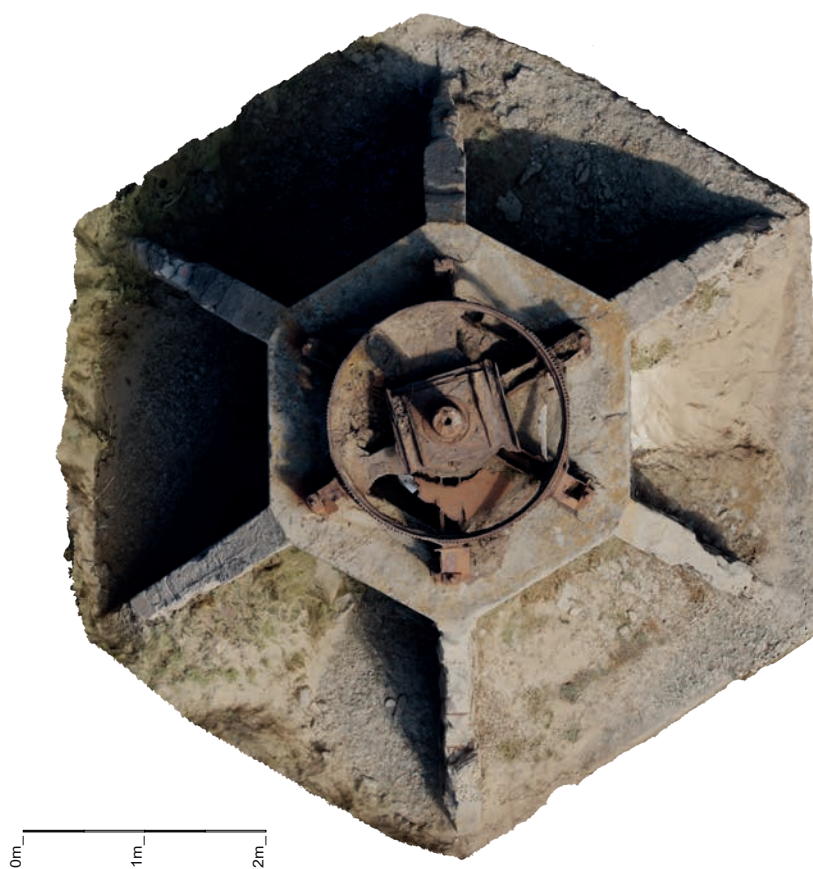
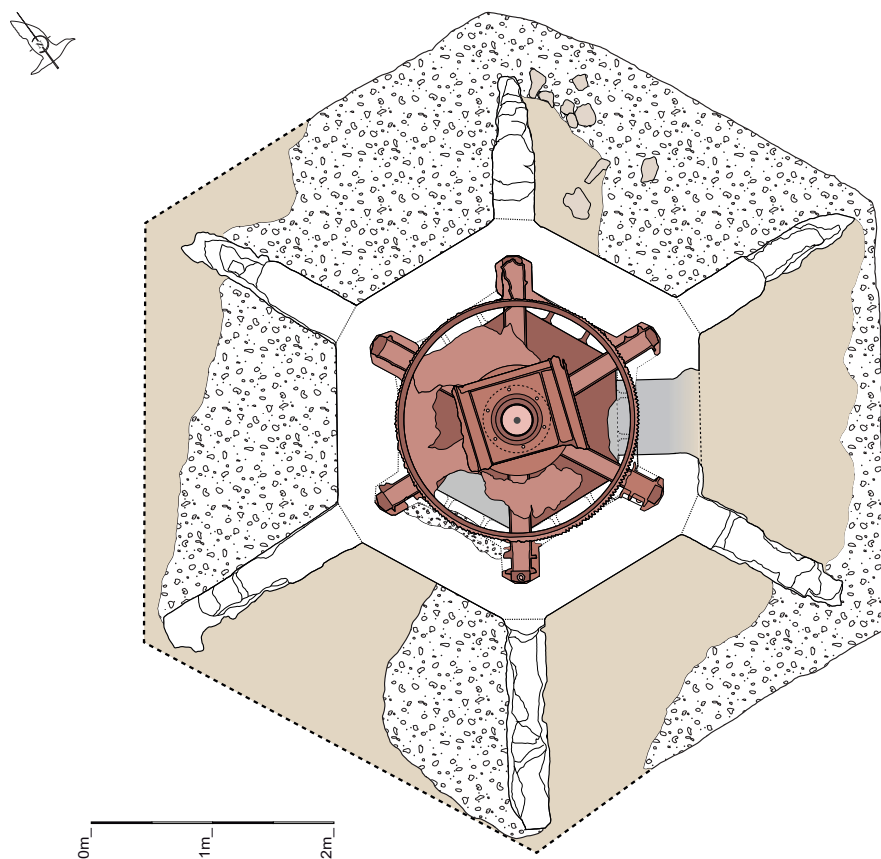
L'île de Ré, deuxième territoire insulaire du département de la Charente-Maritime occupe une place singulière pendant la Seconde Guerre mondiale. Occupée de juin 1940 à mai 1945 par les soldats allemands, l'île de Ré est progressivement intégrée à un vaste système de défense centré sur La Rochelle. La géographie particulière de l'île lui confère un véritable rôle de bastion avancé sur l'océan. Les Allemands s'installent dans les anciennes redoutes françaises avant de construire partout sur le littoral plus de 37 points d'appui. Des radars sont installés sur la pointe nord de l'île, capables de détecter à plusieurs dizaines de kilomètres les navires et les avions ennemis. La plus puissante batterie d'artillerie côtière du département est aménagée sur la façade nord/ouest de l'île, bloquant ainsi l'accès au Pertuis d'Antioche. D'autres batteries d'artillerie côtières sont construites sur l'ensemble du littoral rhétais, des batteries antiaériennes assurent la défense contre les avions et des points d'appui, répartis partout sur l'île, doivent bloquer un débarquement.

Les archéologues étudient depuis quelques années seulement les traces des périodes récentes de

l'histoire. Le Service d'Archéologie Départementale de la Charente-Maritime a ainsi démarré un programme de recherche sur les vestiges de la Seconde Guerre mondiale en 2021. Avec le travail des historiens, l'importance des archives sur le sujet ou encore les nombreux témoignages de ceux qui ont directement vécu ces événements, il semble aisé de penser tout connaître de cette période. Mais les différentes fouilles et études archéologiques apportent d'autres informations. Les archéologues travaillent aujourd'hui à l'identification, au recensement et à l'étude scientifique de tous les vestiges de la Seconde Guerre mondiale sur le territoire de l'île de Ré. Ce territoire a été choisi afin de mettre au point des méthodologies d'enregistrement ainsi que mettre en place une base de données spécifique à cette période. A long terme, ce travail s'étendra à l'ensemble du département dans le but de fournir un outil le plus exhaustif possible aux différents acteurs de l'archéologie.

Les vestiges de la Seconde Guerre mondiale sont nombreux sur l'île de Ré mais largement méconnus. Ils sont confrontés à plusieurs facteurs de dégradation,





Ile-de-Ré, prospection thématique fig.1 : Plan et orthophotographie de l'embase pour radar de type Seeriese de la position Irène. Aubry T. et Botreau P. SAD17

impliquant une inéluctable disparition des informations. L'érosion du littoral fait disparaître des constructions entières, les dégradations volontaires comme les tags recouvrant des inscriptions uniques, le pillage de la part de collectionneur peu scrupuleux ou encore les destructions provoquées par l'aménagement du territoire conduisent à une disparition irréversible de ces données du paysage rhétais. Les études archéologiques sur les vestiges des conflits contemporains sont un moyen de préserver ces informations. Ce travail, de plus en plus précieux au fur et à mesure des années, permet de renseigner des aspects oubliés des conflits tout en préservant des données pour les générations futures.

L'archéologie des conflits s'inscrit donc dans une volonté d'étudier des vestiges souvent ignorés, menacés et fragiles afin de pérenniser l'accès à ces derniers. La prospection thématique menée en 2021 ne prétend pas à l'exhaustivité, mais permet d'aborder des thématiques méconnues ou des réalités souvent complexes. L'étude d'un support bétonné pour un radar permet de changer l'image souvent entretenue du Mur de l'Atlantique. L'analyse d'une batterie d'artillerie côtière illustre les stratagèmes employés pour tromper l'ennemi mais également la réelle complexité de l'organisation de ce type de position, alliant à la fois d'imposantes constructions en béton et de nombreuses structures légères, aujourd'hui

disparues. La prospection sur le terrain a également été l'occasion de découvrir des objets plus ou moins volumineux en lien avec cette période. L'étude de l'ensemble des objets découverts apporte sans contestation possible de nombreuses informations sur le quotidien des hommes vivants cet épisode marquant de notre histoire. Derrière ces objets anodins se cache une réalité de la guerre, difficilement observable dans les études historiques. Ces vestiges apparaissent ainsi comme des révélateurs des comportements militaires, culturels ou alimentaires. Les informations pures issues des recherches archéologiques peuvent ainsi être croisées avec la masse de documents et d'archives, en ayant pour objectif d'enrichir les connaissances sur les conditions de vie de chaque combattant engagé dans ce conflit.

Pour 2022, une nouvelle demande de prospection thématique a été déposée par le Service d'Archéologie Départementale. Elle a pour objectif de poursuivre le travail démarré en 2021 sur le territoire de l'île de Ré, en explorant de nouveaux endroits. La base de données dédiée aux vestiges de la Seconde Guerre mondiale sera accessible à d'autres archéologues afin de la compléter et ainsi documenter le plus rapidement possible un maximum de sites.

Aubry Théo



*Île-de-Ré, prospection thématique fig.2 : Modélisation en 3D de la casemate R 612/01 de la position Anna. Aubry T. et Abit D. SAD17*

## LA ROCHELLE et ANGOULINS

### Inventaire du système défensif de la Poche de La Rochelle

La prospection diachronique des bunkers des positions côtières allemandes du secteur de La Rochelle prenait place dans le cadre d'un travail de mémoire de recherche de Master 1, portant sur un premier inventaire de la ligne de défense allemande sur le littoral rochelais.

L'intérêt de cette prospection consistait à connaître le nombre, l'emplacement et l'état sanitaire des bunkers des positions de la pointe du Chay et des Chirats à Angoulins ainsi que celles de la pointe des Minimes, de Chef-de-Baie et de Quéille à La Rochelle.

Une préparation en amont avec la consultation de cartes anciennes, de photographies aériennes (IGN) et quelques ouvrages notamment d'Alain Chazette, ont permis de connaître le nombre et la localisation approximative de bunkers, ainsi que le modèle de construction. Toutefois une prospection était nécessaire pour rendre compte de leur état sanitaire, et de confirmer et mettre à jour leur nombre et leur localisation.

#### ■ La pointe du Chay

La position de la pointe du Chay se trouve à l'extrémité de celle-ci, portant à l'époque le nom de code RO 245<sup>1</sup>. Dans les différentes documentations le nombre de bunker et autres structures en béton se situe entre 9 et 12. Lors de la prospection un total de 14 structures a pu être dénombré. Se trouvant disséminées le long du sentier côtier et à bord de falaise, les structures sont accessibles de tous et subissent également les affres du temps et de l'érosion des côtes. Parmi les différentes structures, deux sont tombées en bas des falaises et sept sont aux abords. Dans un cadre de sécurité, neuf ont d'ailleurs été comblées au niveau de l'entrée dans le début des années 2010 afin d'éviter tout accident à l'intérieur. Ainsi l'état sanitaire de ces derniers reste inconnu. Deux structures en béton sont intégrées au sentier côtier, s'agissant seulement de murs en béton servant de protection contre les projectiles venant de la mer. Une dernière structure servant à l'origine de casemate pour un canon a été transformée à la suite de la guerre en maison de bord de mer. Elle se trouve aujourd'hui à l'abandon et le bunker est dans un état sanitaire plutôt moyen dû aux différentes dégradations.

#### ■ La pointe des Minimes

La position de la pointe des Minimes se trouve dans l'actuel parc à son extrémité, et porte à l'époque le nom de code RO 242. Elle est alors installée dans l'ancienne batterie française. Les documentations dénombrent entre 8 et 12 structures en bétons, et lors de la prospection 8 ont pu être repérées. Grâce aux photographies aériennes, trois autres structures détruites ont été identifiées, portant ainsi le nombre à 11 ensembles. Toutefois la prospection n'a pu donner

plus d'informations puisque les différentes structures repérées ont été ensevelies après-guerre lors de la création du parc des Minimes. Seulement cinq sont encore partiellement visibles et trois d'entre-elles sont accessibles par des portes mais les démarches afin de pouvoir y rentrer n'ont pas pu être faites.

#### ■ La pointe de Chef-de-Baie

Les positions de la pointe de Chef-de-Baie se situent dans l'ancienne batterie française et un peu plus loin à l'est vers « Maison blanche », ayant à l'époque pour noms de code RO 237 et RO 238. La documentation étudiée en amont donne 7 à 8 structures en béton pour RO 237 et 5 à 6 structures en béton pour RO 238. Lors de la prospection, les structures de RO 237 se trouvent dans le site commémoratif de Chef-de-Baie et celles de RO 238 sont le long du sentier côtier et sont alors accessibles de tous. Pour RO 237, 7 structures ont été repérées : à l'exception de deux structures bien cachées les autres avaient été murées pour des questions de sécurité. En revanche cela n'a pas empêché les dégradations de ces bunkers se trouvant aujourd'hui en grande partie sous les ronces. Du côté de RO 238, quatre structures ont été repérées, dont les accès de l'une d'entre elles sont comblés ne permettant pas de connaître l'état. Dans la deuxième, la porte toujours présente est fermée et grippée. Cependant, par le judas on remarque tout de même de l'eau à l'intérieur sur au moins 20 cm. La troisième, un encuvement pour canon anti-aérien, est détruite, tombée en contre-bas de la falaise. La dernière appartient en réalité à RO 231 en se fiant au marquage à l'intérieur. Ce bunker a été transformé en maison après-guerre et l'intérieur a brûlé le laissant dans un état sanitaire assez médiocre.

#### ■ La pointe de Quéille

La position de la pointe de Quéille se situe entre les deux anciennes batteries françaises de l'Anse du Plomb Sud et Nord. La position avait pour nom de code RO 227. Les différentes documentations déterminent entre 15 et 16 structures en béton. Lors de la prospection 17 structures sont repérées. Seulement 12 d'entre-elles ont été remblayées sûrement pour des questions de sécurité, laissant ainsi dans le paysage des buttes de terre, ou les toits en bétons affleurant au sol. Pour les quatre restants accessibles, deux sont situées dans l'enceinte de la batterie de l'Anse du Plomb Sud. Les deux ont subi de nombreuses dégradations et semblent avoir brûlé à l'intérieur dans certaines pièces, les laissant dans un état sanitaire médiocre. Un autre bunker légèrement isolé dans un champ est quant à lui rempli d'eau sur 30 à 40 cm. Enfin le dernier est en réalité un bunker indépendant se trouvant aux abords de la position et appartenant à RO 59. Se situant le long de la départementale, il



sert bien souvent de lieu de décharge et de squat, le laissant dans un état sanitaire médiocre.

Dans l'ensemble la prospection a permis de faire un point sur l'état sanitaire de divers positons, mais de nombreux bunkers et structures ayant été ensevelis l'estimation et la vérification ne sont pas complètes. Néanmoins il en ressort un état général structurel plutôt bon malgré le risque d'effondrement d'un certain nombre dans le futur si les falaises continuent de reculer. D'un

autre côté l'état sanitaire intérieur est déplorable avec de nombreux squats et dégradations. Également aucun ou très peu d'éléments d'équipements sont encore présents à l'intérieur, souvent victimes de ferrailage à la fin de la guerre ou de pillages plus récents.

Besson Emeric

- <sup>1</sup> Les positons allemandes du secteur recevaient un nom de code commençant par RO pour La Rochelle, suivi d'un nombre entre 200 et 330

Transchronologique

## **CANTON de MARENNES**

### **Les ports oubliés du marais de Brouage, de l'antiquité à l'Époque moderne (PCR : Les marais charentais du Moyen Âge à l'époque moderne)**

Inventaire des structures portuaires repérées dans le marais de Brouage et sur la rive droite de la Seudre.

L'inventaire des ports conduit au cours de deux triennales du PCR « Les marais charentais » complète une documentation pauvre ne citant que le nom de quelques ports dispersés dans le temps. L'enquête-inventaire recense une quarantaine d'installations portuaires plus ou moins documentées. Elles peuvent être qualifiées de probables, en bordure de rivage, car elles sont identifiables grâce à plusieurs indices tels que des aménagements de berge, des chemins d'accès ou à des chasses d'eau. Les ports sur les chenaux sont au mieux « possibles » et le plus souvent hypothétiques car in-repérables dans les chenaux envasés. Leur mention, très utile, participe à l'étude de l'évolution de la saline et elle apporte de précieux indices dans un milieu plastique où les appellations des chenaux et des ports peuvent se modifier au cours du temps.

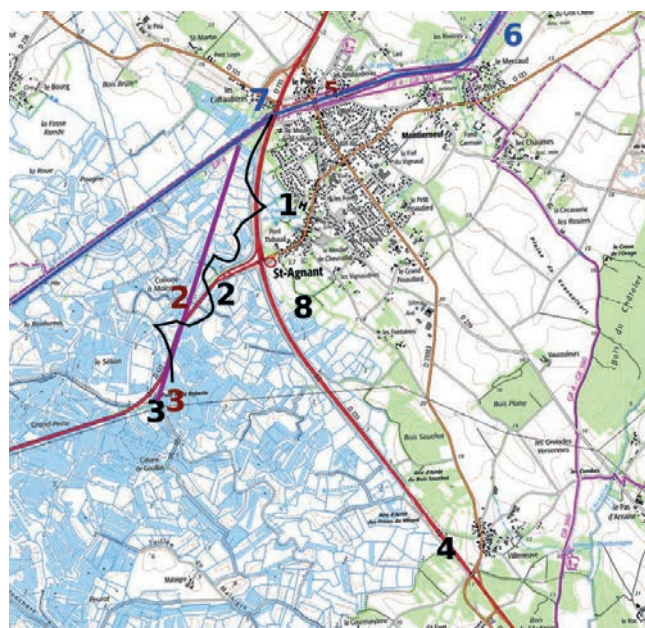
La prospection concerne principalement les « îles de Marennes » pour la double façade maritime des communes qui ouvrent au sud sur l'estuaire de la Seudre et au nord sur le golfe de Brouage. La zone de prospection s'étend sur les 13 communes du Golfe de Saintonge, elle couvre un immense territoire de 170 km<sup>2</sup>, difficile d'accès. La prospection s'est intéressée au Golfe de Brouage et plus particulièrement à La terre de Marennes car elle est mieux documentée grâce aux cartulaires de grandes abbayes. Selon les époques, le port de la paroisse, comme ceux de Saint-Sornin ou de Saint-Just renvoie à des structures différentes sur la Seudre ou la Brouage. Elles peuvent être connues sous diverses appellations tout comme le chenal qui les porte.

La prospection a permis de compléter la carte archéologique en revisitant des sites signalés ou en signalant de nouveaux. Elle renouvelle la représentation

du marais en mettant en évidence un milieu riche des traces de ses aménagements successifs. La carte de Claude Masse du début du XVIII<sup>e</sup> siècle livre un état du marais de l'époque et aussi les restes d'endiguements plus anciens.

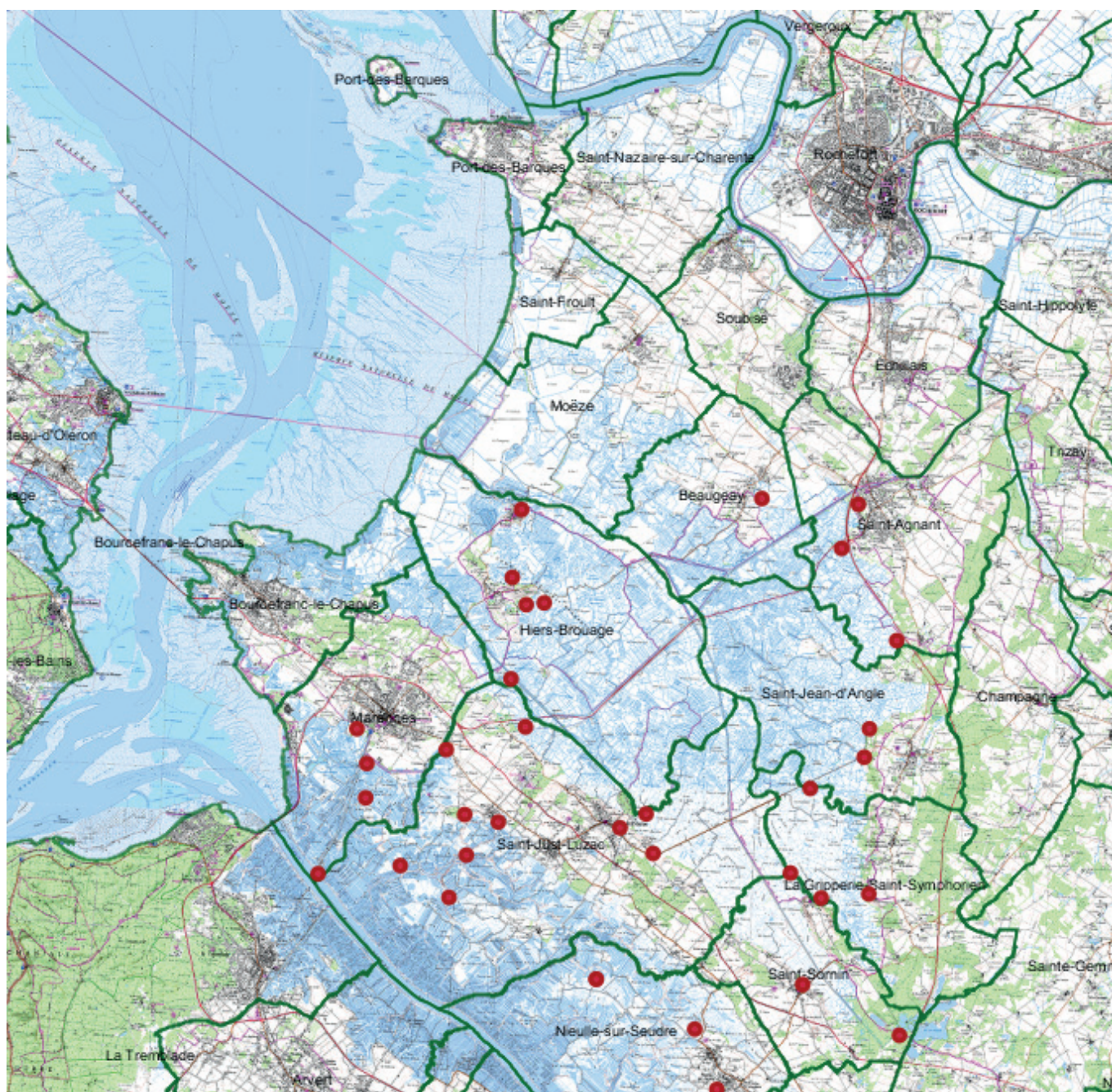
L'apport de la prospection au projet collectif est une documentation sur les ports comme repère de la sédimentation du marais. Elle découvre une mise en place de la saline sur des îlots vaseux et elle livre une image d'une saline fossilisée fortement concurrencée par un paysage de marais cultivé et en herbage.

Robert Pierre-Philippe



Canton de Marennes, Les ports oubliés du marais de Brouage, Les ports de Saint-Agnant et leurs chenaux. En noir : l'ancien chenal de Saint-Agnant et les ports médiévaux. En mauve : Le nouveau chenal de Saint-Agnant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En bleu : le Chenal de La Seudre à La Charente du XIX<sup>e</sup> siècle. (DAO : P. P. Robert)





*Canton de Marennes, Les ports oubliés du marais de Brouage, Les ports étudiés des communes du golfe de Brouage (DAO : P. P. Robert)*

## De TAILLEBOURG à SAINTES Prospection recherche diachronique dans le fleuve Charente

Cette opération de prospection diachronique s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche sur les aménagements portuaires, l'occupation et l'activité humaine sur le fleuve Charente entre Taillebourg et Saintes.

Cette opération subaquatique se situe sur la commune de Bussac-sur-Charente à 5 km en aval de Saintes. Ces recherches permettent de compléter celles commencées en 2019 par André Deconinck.

En 2020 il a été procédé à la vérification et l'inventaire des anomalies relevées par échos-sondeur et la rédaction de fiches de renseignement pour chaque anomalie.

Une première phase a consisté à effectuer une bathymétrie du fond de la Charente au moyen d'une couverture au sonar à balayage latéral à bord de notre bateau de recherche.

Dans un second temps, la vérification des anomalies relevées au sonar s'est effectuée par une équipe de plongeurs. Le but est de repositionner précisément le mobilier trouvé (reprise des coordonnées GPS depuis la surface), de mesurer, filmer in situ et éventuellement prélever le mobilier.

Plusieurs fragments de céramique ont été remontés comme ceux d'un pied de réchaud et d'un haut de cruche à 3 anses et bec tubulaire (Fig.1), un fragment de panse avec décor en bandeau à la houlette ou bien encore un pot globulaire avec départ d'une anse et glaçure verte interne probablement d'époque contemporaine, provenant de la Chapelle-des-Pots.

En 2021 et 2022, l'opération s'est prolongée à 2 km en aval de celle menée en 2020 sur un tronçon long de 1 200 m au niveau du lieu-dit Les Mailleaux, juste en aval des épaves du Priouté.

Le traitement de la couverture sonar effectuée au préalable a déterminé 19 anomalies (Fig.2).

Des fragments de céramique correspondant à des coupelles, à un saladier vernissé et à un fond de pichet ont été prélevés, principalement en rive gauche du fleuve.

Une dalle de pierre incurvée (margelle de puits probable), une pierre d'ancrage ainsi que de nombreux blocs de pierre, taillés ou ressemblant à une colonne dégrossie (0,8 m x 0,6 m de diamètre) témoignent d'une activité locale en rapport direct avec l'exploitation de carrières de pierre toutes proches (Saint-Vaize, Crazannes).

Clérin Francis



Taillebourg à Saintes, prospection inventaire subaquatique,  
fig 1 : haut de cruche à 3 anses et bec tubulaire (cliché : F. Clérin)





Taillebourg à Saintes, prospection inventaire subaquatique, fig.2 anomalies relevés au sonar en 2021 (DAO : F. Clérin)

## TAUGON et SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

### Prospection recherche diachronique subaquatique dans la Sèvre niortaise

La Sèvre Niortaise était l'un des rares cours d'eau qui n'avait pas bénéficié jusqu'à ce jour d'une étude archéologique en Nouvelle Aquitaine. Pourtant ce fleuve possède un accès direct à la mer ce qui le met à égal avec les autres fleuves de la région comme l'Adour, la Garonne et la Charente, qui tous ont révélé des potentiels archéologiques importants.

D'ailleurs quelques indices confirment le potentiel archéologique de cette rivière. Au Xe siècle, Charles le Chauve signe un édit pour la construction d'une tour de garde sur la Sèvre Niortaise près de Magné. Ce type de construction est souvent lié à des aménagements fluviaux (pont fortifié, port...). Au XIIIe siècle, l'intensification du trafic fluvial conduit le royaume de France à concéder aux bourgeois de Niort la création d'un « port franc ». Durant la fin du Moyen Âge et les temps Modernes, l'ensablement progressive de la Sèvre en aval de Niort conduit à la construction de canaux pour l'irriguer au mieux et permettre une reprise effective du trafic. Et c'est seulement au début du XIXe siècle avec la construction d'un canal entre Niort et la Rochelle que la Sèvre Niortaise verra diminuer ses échanges fluviaux. Sur une longue période, une activité fluviale historique est prouvée, il convenait donc d'en retrouver les traces archéologiques.

C'est pourquoi en 2021 une campagne sonar a été entreprise afin de générer des premiers renseignements sur ce cours d'eau, et pour valider ou invalider la potentialité de certains sites, dans l'objectif de prospections inventaires en 2022.

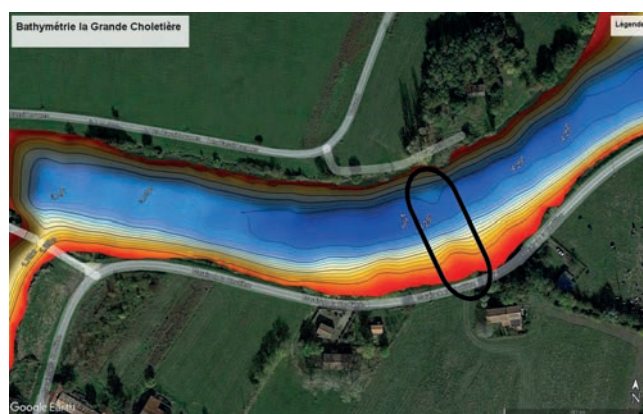
Il a été décidé de débiter l'étude de cette rivière de l'aval vers l'amont. Les deux sites étudiés cette année sont donc situés sur la partie aval du fleuve, entre Niort et Marans, à une trentaine de kilomètres de l'estuaire.

Ces deux sites : Maillé et la Grande Choletière ont été étudiés car ils présentaient des indices archéologiques et textuelles indiquant la potentialité de vestiges et épaves dans la rivière.

À la Grande Choletière, les données Patriarche ont signalé une voie romaine s'arrêtant à la rivière, les habitants nomment cet endroit « le chemin de Charlemagne », et des madriers et blocs auraient été extraits du cours d'eau à cet endroit dans les années 1960. Ces différents indices laissent entrevoir la possibilité d'un gué maçonné. Le sonar a justement mis en évidence deux avancées de rive en vis-à-vis à cet endroit.

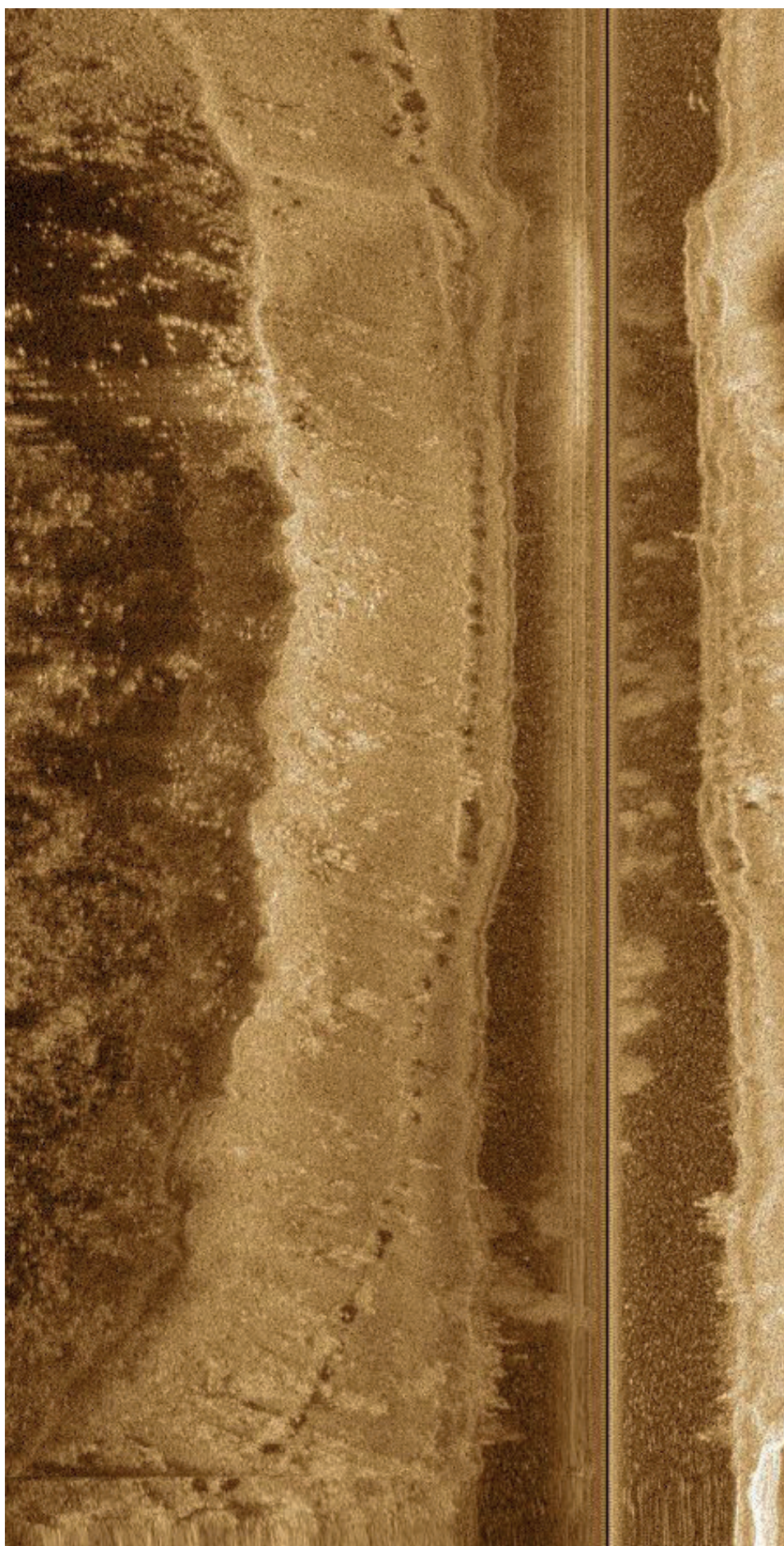
À Maillé, les sources écrites évoquent un port dès le haut Moyen Âge. Le sonar a mis en évidence à cet endroit un empiérement de rive et quelques épaves.

Bernier Nicolas



Taugon et Saint-Jean-de-Liversay, prospection recherche diachronique subaquatique dans la Sèvre niortaise, deux hauts fonds en vis-à-vis à la Grande Choletière (DAO : N. Bernier sur fond carto Google Earth)





*Taugon et Saint-Jean-de-Liversay, prospection recherche diachronique subaquatique dans la Sèvre niortaise, un long empiérement à Maillé (Données sonar N. Bernier)*



## CHARENTE-MARITIME

### Prospection recherche diachronique

L'année 2021 a vu la poursuite de la recherche de sites archéologiques à partir des sites Internet d'information géographique en Charente-Maritime, travail qui est la suite logique des années précédentes.

Les supports tels que Google Earth, Géoportail, Bing.maps, Mappy... ont été encore largement utilisés.

La confrontation des images du même site archéologique provenant de ces sources permet d'affiner l'identification et l'interprétation des vestiges archéologiques ainsi repérés.

Google Earth, pour sa prise de vue de 2006 reste le principal pourvoyeur par la netteté de ses traces au sol. En revanche, Satellite.pro a donné des révélations étonnantes et attendues depuis longtemps. Cette confrontation a permis de mieux comprendre certains sites connus depuis longtemps : A Marsilly, au nord du bourg, sur la Butte des Moindreux : une confirmation des tumuli dont la présence était soupçonnée depuis toujours. A Nieul Sur Mer, aux Groies : Les vues ont permis de compléter le plan d'un ancien établissement gallo-romain fouillé partiellement en 1973. A Esnandes sur la Pointe St Clément : un établissement gallo-romain déjà observé par Laurence Tranoy, Maurice Lavergne et Georges Durand. Les vues complètent le plan par l'observation d'une longue trace quadrangulaire de grande dimension avec une trace plus carrée venant s'accoler dans la partie nord-est. Elles sont à une cinquantaine de mètres, au sud des zones fouillées à la fin des années 1990.

La recherche sur ces sites internet a permis la découverte de potentiels sites archéologiques de toutes périodes :

Pour le néolithique : Une double enceinte à pinces de crabe à Archingeay sur le Champ Douet, à Corme-Ecluse sur La Garenne et Le Choigne une double, voire triple enceinte et une enceinte triple à Vibrac sur Le Moulin de la Prée:

Pour la Protohistoire: Les Chaillots à La Jard diffère de ce que l'on trouve habituellement, avec un vaste site (9 000 m<sup>2</sup> environ), d'une quinzaine d'enclos de toutes formes et dimensions. Ce site est près d'un camp Néolithique. Mainxe, L'homme mort et Meursac, Chez Pinet amènent chacun leur lot d'enclos circulaires. Gemozac, La Champagne de Belleride montre un vaste enclos trapézoïdal aux larges fossés, pouvant être interprété comme une ferme gauloise. Le tracé étant proche de celui du Fief Gâtineau de Nieul sur mer, Neulles sur Les Barboteaux: Présence de traces quadrangulaires aux fossés très larges laissant, là aussi soupçonner une installation de type ferme gauloise. La Gripperie-Saint-Symphorien sur la Combe des Chèvres possède un tracé composé de deux traces carrées accolées laissant entrevoir une petite ferme sans doute.

Durand Georges

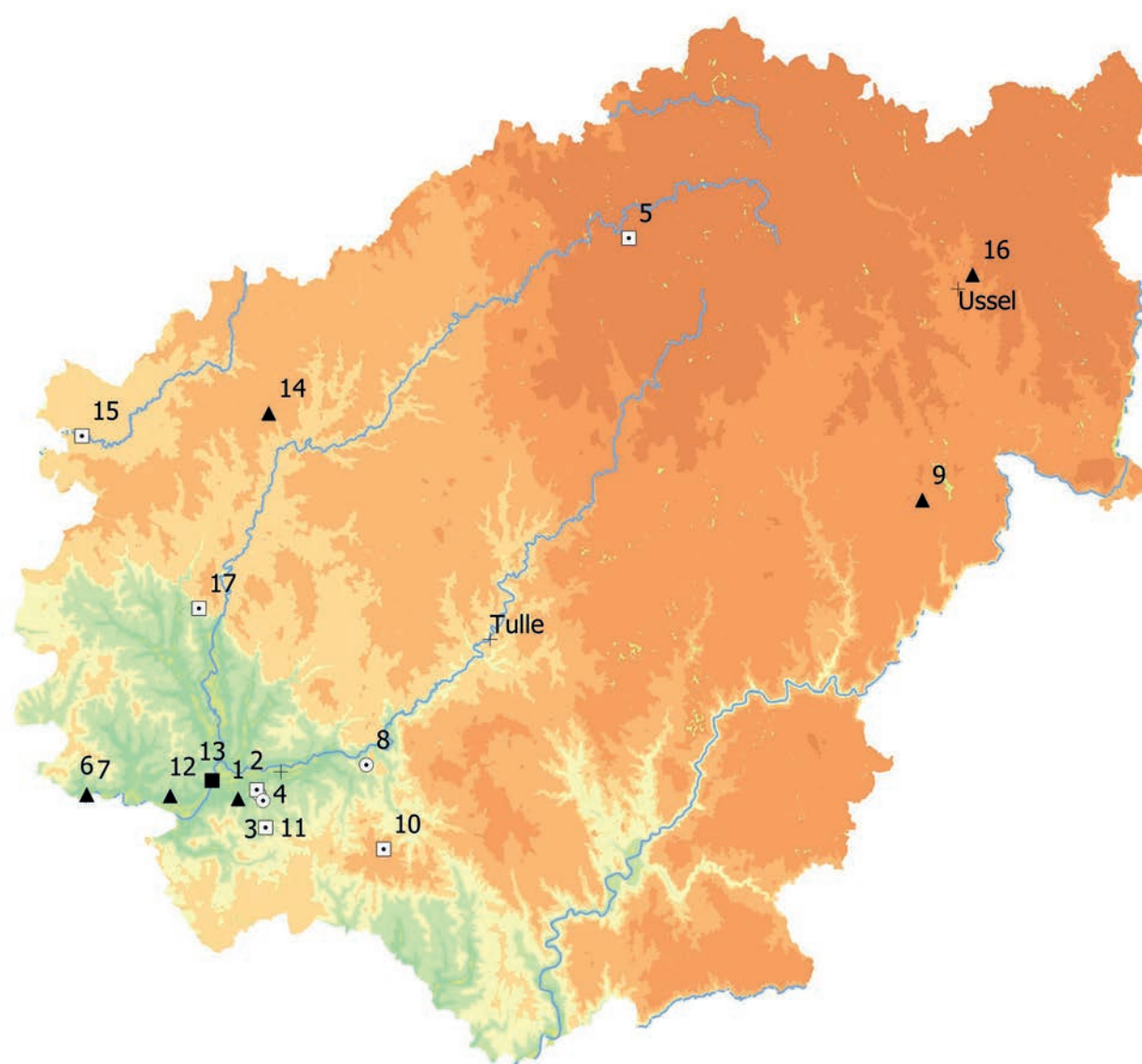


# NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km



| N°     |                           |                           |                         |       |     | N° | P.  |
|--------|---------------------------|---------------------------|-------------------------|-------|-----|----|-----|
| 124076 | BRIVE-LA-GAILLARDE        | La Chassagne              | GIRAUD Thierry          | INRAP | OPD | 1  | 174 |
| 124007 | BRIVE-LA-GAILLARDE        | Grotte Bouyssonnie        | DELVIGNE Vincent        | CNRS  | FPR | 2  | 174 |
| 124029 | BRIVE-LA-GAILLARDE        | Grotte des Morts          | DE PARTHENAY Morgane    | SUP   | APP | 3  | 175 |
| 124008 | BRIVE-LA-GAILLARDE        | Vallée de Planchetorte    | DELVIGNE Vincent        | CNRS  | PRD | 4  | 176 |
| 124019 | BUGEAT                    | Le Champ du Palais        | SARTOU Aurélien         | EP    | FPR | 5  | 176 |
| 123984 | CUBLAC                    | Rue Bayard – Les Fourches | DEFAYE Sophie           | INRAP | OPD | 6  | 178 |
| 124027 | CUBLAC                    | Rue Bayard                | CONNET Nelly            | INRAP | OPD | 7  | 178 |
| 124016 | DAMPNIAT                  | La Rebière, La Forêt      | HOLLEMAERT Boris        | EP    | PRD | 8  | 178 |
| 124067 | NEUVIC                    | Lotissement Marionnet     | JAMOIS Marie-Hélène     | INRAP | OPD | 9  | 179 |
| 124018 | NOAILHAC                  | Ornac                     | CONTE Patrice           | MCC   | FPR | 10 | 181 |
| 123925 | NOAILLES                  | Mourajoux                 | LIBOUTET Marion         | COL   | SD  | 11 | 182 |
| 124041 | SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE | Audeguil                  | KIRSCHENBILDER Benoît   | INRAP | OPD | 12 | 184 |
| 123995 | SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE | Les Hauts de Lestrade     | VIALLET Cyril           | EP    | FP  | 13 | 185 |
| 124040 | SAINT-YBARD               | Route de l'étang vieux    | RONCIER Catherine       | INRAP | OPD | 14 | 186 |
| 124031 | SÉGUR-LE-CHÂTEAU          | Château                   | PALOUMBAS-ODILE Dimitri | EP    | FPR | 15 | 187 |
| 123907 | USSEL                     | Le Theil (phase 2)        | JAMOIS Marie-Hélène     | INRAP | OPD | 16 | 187 |
| 124039 | VOUTEZAC                  | Eglise Saint-Christophe   | PALOUMBAS-ODILE Dimitri | EP    | SD  | 17 | 189 |

## NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

### BRIVE-LA-GAILLARDE La Chassagne

Notice non parvenue.

Giraud Thierry (INRAP)

Paléolithique supérieur

### BRIVE-LA-GAILLARDE Grotte Bouyssonie

Découverte en 2005 à l'occasion de travaux de terrassement et diagnostiquée par l'INRAP, la grotte Bouyssonie fait l'objet depuis 2008 de fouilles programmées sous la direction de D. Pesesse. Creusée dans les grès triasiques affleurant sur le flanc nord du plateau de Bassaler, cette cavité offre une stratigraphie, du Gravettien, du Solutréen, du Magdalénien, de l'Azilien, du Sauveterrien et des périodes historiques. A cela s'ajoute un important enregistrement paléo-environnemental documenté par un spectre anthracologique varié d'une conservation exceptionnelle, ainsi que par une longue alternance de

paléosols et de cryosols. Si la partie inférieure est en partie perturbée par des phénomènes cryoclastiques, la partie supérieure du dépôt (attribuée à différentes phases du Magdalénien) semble en partie préservée de ces aléas.

L'opération de fouille initiée dans le secteur arrière de la grotte Bouyssonie sur une dizaine de mètre carré, a quatre principaux objectifs :

1 - la reconnaissance de l'impact du diagnostic INRAP sur les niveaux du DMG ;

2 - la fouille planimétrique de l'unité archéo-stratigraphique (UA) 2 (in Langlais et al. 2019) qui livre des vestiges attribués au Magdalénien moyen ancien ;

3 - la fouille extensive (sur une dizaine de mètres carrés) et planimétrique de l'UA 4 (in Langlais et al. 2019) pour l'instant seulement reconnue sur deux mètres carrés et qui se caractérise par un type d'armature exclusive (les lamelles à dos dextre marginal ; cf. LDDM) signant un Magdalénien initial ;

4 - la reconnaissance des subdivisions archéo-stratigraphiques de la nappe 2 et plus particulièrement des zones d'interface entre UA 2 et UA 3 et UA4. Pour rappel, la nappe 2 est constituée de trois UA : l'UA 2 attribuée au Magdalénien moyen ancien (MMA) riche en lamelle scalènes exclusive ; l'UA 3 est interprétée comme une interface livrant un mélange d'industries du Magdalénien moyen ancien (notamment l'industrie laminaire) et du Magdalénien inférieur (micro-lamelles



Fouille planimétrique : décapage 26, sud-est de la zone de fouille (carré K11)  
(cl. Emilie Lesvignes)

à dos (MLD) et enrichissement progressif LDDM en profondeur ; et l'UA 4 attribuée au Magdalénien initial.

Cette seconde année de triennale a permis de confirmer la richesse en vestiges tant matériel (silicites, colorants) qu'en proxis environnementaux (résidus, charbons) du Magdalénien moyen ancien (UA 2), parmi les plus vieux indices connus de cette période.

Elle est également venue témoigner de l'existence d'une possible interface stérile entre l'UA 2 et l'UA 3, malgré l'existence dans l'UA 2 d quelques témoins du Magdalénien inférieur à micro-lamelles à dos.

Delvigne Vincent

Paléolithique

## BRIVE-LA-GAILLARDE Grotte des Morts

La Grotte des Morts est située dans la vallée de Planchetorte au sud de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze. Cette vallée recense une douzaine d'autres grottes au sein desquelles la Grotte des Morts fait exception. Beaucoup d'entre elles, y compris celle-ci, furent fouillées au début du XXe siècle par les frères Bouyssonie. Dans les années 1970, deux études consécutives sont consacrées au mobilier lithique par Y. Demars et G. Mazière. Pendant 40 ans, elle n'est l'objet d'aucune nouvelle étude jusqu'en 2017 où un premier travail de master a été lancé (C. Sarrazin, 2017). S'en suivent d'autres travaux (M. de Parthenay, 2019, 2020) et le présent projet d'Aide à la Préparation de Publication. Ce dernier a pour objectif la publication d'un article monographique consacré à l'étude de l'ensemble de la collection.

Le mobilier lithique a été étudié, en reprenant en grande partie les résultats des travaux de master suscités, par C. Sarrazin (technologie lithique), V. Delvigne (pétoarchéologie) et M. de Parthenay (pétoarchéologie et technologie lithique). Le mobilier osseux a été étudié par N. Goutas (industrie osseuse) et C. Beauval (archéozoologie). Le relevé d'un élément d'art mobilier a été effectué par R. Pigeaud. L'illustration de cet article bénéficie en outre du travail archéophotographique d'E. Lesvignes et des dessins techniques de C. Sarrazin en cours de réalisation.



Grotte des Morts

Ces études ont permis une réévaluation des attributions chrono-culturelles en confirmant notamment la présence de Moustérien (fig. : n°2), d'Aurignacien, de Gravettien ancien et d'une dominante de Gravettien moyen (fig. : n°3 à 8) ainsi que de Solutréen (fig. : n°1), et en infirmant celle de Badegoulien.

L'article monographique résultant de ces études sera donc le résultat d'un travail collectif associant nos approches complémentaires pour former une synthèse complète du site. Nous envisageons cette publication comme une introduction à un travail plus global à mener sur les sites de la vallée de la Planchetorte.

De Parthenay Morgane et Sarrazin Cédric



1, pointe à face plane ; 2, pointe levallois ; 3 et 5, burin-nucléus du Raysse ; 4 et 6 lamelle du Raysse ; 7, burin-pointe ; 8, lamelle de la Picardie (dessin, C. Sarrazin)



## BRIVE-LA-GAILLARDE Vallée de Planchetorte

La réalisation d'analyses géophysiques dans la vallée de Planchetorte, en partenariat avec deux laboratoires de l'université de Clermont-Ferrand (l'UMR 6042 Geolab et l'équipe de géophysique de l'UMR 6524 Magma et Volcans en mars 2021) a permis de réinvestir un terrain délaissé par la recherche académique au long de ces 50 dernières années, et ce, alors même qu'il a pleinement contribué à construire la Préhistoire à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce programme a été mené par Vincent Delvigne (CNRS, UMR Temps), Emilie Lesvignes (UMR Temps) et Thierry Bismuth (MCC, UMR Traces), avec la collaboration d'Emmanuelle Defive, Lukas Dijkstra, Franck Donnadieu, Lydie Gaillier, Malo Hesry, Philippe Labazuy, Mathieu Langlais, Mathieu Lejay, Morgane de Parthenay, Damien Pesesse, Cédric Sarrazin, Jean Paul Raynal et tous les étudiant.e.s de la promotion 2021 du Master géophysique de l'Université de Clermont Ferrand. En plus de la mise en perspective de la dynamique sédimentaire du remplissage et de l'évolution de la vallée en vue de mieux comprendre sa morphologie durant les derniers millénaires, ces analyses sont venues questionner de nombreux gisements afin d'en tester le potentiel archéologique.

Outre la découverte d'une grotte cachée sur le versant nord du plateau de Bassaler, les travaux de géophysique ont permis d'identifier les zones de déblais et les zones préservées sur différents sites fouillés au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces travaux ont également permis de mieux comprendre la dynamique de comblement de la vallée de Planchetorte. Une première couche d'une épaisseur de 5 à 10 mètres semble associée à des matériaux grossiers (sable, galet de quartz et blocs) résultant d'une dynamique colluvionnaire. Son épaisseur est chaque fois plus importante au niveau des vallons ; la plus grande proximité avec les falaises de grès dans les vallons que dans la vallée principale étant invoquée pour expliquer ce phénomène. Cette première couche surmonte un niveau associé à des dépôts de type alluvionnaires : sables et limons

humides. Leur épaisseur est évaluée à au moins 10 mètres (par endroit plus de 20 mètres) et en certains points de la vallée, comme sur la rive nord au niveau du golf de Brive, ils ne sont pas recouverts par la première couche de dépôt. Ni la sismique de réfraction, ni la résistivité électrique n'ont permis d'identifier à quelle profondeur se situait le grès.

Ces observations permettent de dire que la forme de Planchetorte est aujourd'hui le résultat de son comblement récent. Durant les occupations pré-Holocène, elle se présentait vraisemblablement sous la forme d'une vallée dissymétrique avec des terrasses plus ou moins épaisses en rive droite (là où le relief est moins abrupt) alors que la rivière coulait plus proche des falaises de la rive gauche. Plus loin dans le passé, il est fort probable qu'au Paléolithique moyen, la Planchetorte ressemblait plus à un canyon qu'à la vallée d'aujourd'hui (une morphologie que l'on retrouve un peu actuellement en rive gauche aux alentours du viaduc). Pour cette raison, les sites archéologiques moustériens sont donc soit très profondément enfouis sous plusieurs dizaines de mètres de sable, soit, plus probablement, ils ont été érodés par le courant de la Planchetorte comparable à l'époque à un torrent.

Les résultats détaillés ci-avant sont venus enrichir des opérations archéologiques déjà en cours tel que la fouille de la grotte Bouysonie (dir. V. Delvigne, E. Lesvignes et M. Langlais) et le projet de publication de la grotte des Morts (dir. M. de Parthenay et C. Sarrazin). A plus long terme, les informations obtenues permettent de jeter les bases d'un programme collectif de recherche sur les sites de la vallée de Planchetorte. L'objectif final de ces travaux, dont nous avons ici posé la première pierre, vise à la meilleure contextualisation de la Préhistoire du Bassin de Brive et à sa réintégration dans les recherches actuelles sur le peuplement préhistorique du sud-ouest de la France.

Delvigne Vincent, Lesvignes Emilie  
et Bismuth Thierry

## BUGEAT Le Champ du Palais

La campagne de fouille 2021 du Champ du Palais a été menée en juin et septembre 2021. Il s'agit de la première année d'une fouille triennale validée en avril 2021 par la CTRA. Elle a permis de dégager la partie sud de l'aile occidentale de la *pars urbana* de la villa ainsi que le départ d'une nouvelle aile est-ouest.

Les sondages ont concerné à la fois des espaces intérieurs et extérieurs. Ces derniers ont pour la première fois été dégagés sur des surfaces permettant d'effectuer des observations stratigraphiques et planimétriques suffisantes pour permettre d'étudier l'évolution chronologique de ces espaces et leur lien

avec les vestiges bâtis. La réalisation de sondages profonds, de surface limitée, dans un certain nombre de pièces de la villa a permis de comprendre l'évolution des constructions entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Les sondages effectués en 2020 et 2021 ont permis d'affiner le phasage du site. Il est possible de proposer une phase d'occupation antérieure à la villa (phase A) et 5 phases de construction et d'occupation de la villa (phases B à F).

La phase B correspond à la création de la *pars urbana* de la villa. Elle pourrait avoir lieu durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. La *pars urbana* est alors constituée d'au moins 3 bâtiments disposés autour d'un espace extérieur pouvant correspondre à une cour.

La phase C correspond à une légère évolution des ailes ouest et sud.

La phase D, datée de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, correspond à une période de développement et de monumentalisation de la *pars urbana*. Les ailes ouest et sud sont reliées par la création d'une galerie dallée couverte ouvrant sur la cour par une colonnade en granite. En parallèle

au nord et à l'est, une grande galerie ouverte sur la cour est créée. Elle devait elle aussi être munie d'une colonnade et était bordée par un caniveau en granite.

La phase E correspond à une évolution des bâtiments avec la création d'une cuisine dans l'aile sud. Cette évolution pourrait être datée de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

La phase F correspond à la création de deux petits espaces dans l'angle sud-ouest de la cour centrale. Le mobilier permettrait de dater cette phase de la fin du II<sup>e</sup> ou du tout début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

C'est probablement au début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère qu'un incendie ravage la partie ouest de la villa. Des phases de récupération de matériaux sont visibles par endroits et le site est ensuite scellé par l'effondrement des maçonneries.

La fouille devrait se poursuivre en 2022. L'objectif pour cette seconde année de triennale concernera le dégagement des vestiges vers le sud jusqu'en limite de la parcelle 1139 afin de faire le lien avec les vestiges observés en 2007 dans la parcelle voisine.

Sartou Aurélien



Orthophotographie de la zone fouillée en 2021



## CUBLAC

### Rue Bayard

Le diagnostic réalisé sur la commune de Cublac (19) concerne une surface de 6 511 m<sup>2</sup>, sur la rive gauche de la Vézère, 300 m en retrait du cours actuel de la rivière. Hormis quelques drains actuels localisés à l'est de la parcelle, aucune structure archéologique n'a été identifiée.

Les vestiges archéologiques, peu nombreux, sont exclusivement des vestiges mobiliers, érodés, présents dans deux couches sédimentaires situées au sommet

de la séquence. La couche la plus récente renferme des vestiges de toutes périodes (Paléolithique à moderne) et semble s'être mise en place par colluvionnement. Juste en-dessous, une couche peu épaisse, tronquée à son sommet, contient quelques rares vestiges lithiques taillés qui peuvent s'inscrire dans le Paléolithique supérieur.

Connet Nelly

## CUBLAC

### Rue Bayard, les Fourches

Cette opération archéologique a été réalisée du 19 au 21 janvier 2021, en préalable à un projet de constructions individuelles déposé par un cabinet géomètre expert localisé à Terrasson dans le département de la Dordogne. Une prescription émise par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique suite à la découverte de mobiliers lithiques préhistoriques en prospection pédestre dans les labours avoisinants. Les parcelles explorées (AD 215-216-217-340) se situent rue Bayard au lieu-dit « les Fourches » sur la commune de Cublac, en Corrèze. Elles s'inscrivent dans un secteur potentiellement riche en occupations paléolithiques et par la possible présence de vestiges lithiques au sein des séquences alluviales anciennes éventuellement conservées. En effet, l'emprise du

diagnostic correspond à une zone de confluence au débouché de la vallée de la Vézère et celle de Cublac, sur la rive droite de la Vézère.

Quatre tranchées ont été réalisées sur la totalité de l'emprise soit 9,40 % des 5 324 m<sup>2</sup> prescrits. Elles s'inscrivent dans un contexte de terrasse alluviale attribuée au Pléistocène moyen. À l'issue de cette opération, la découverte de nombreux vestiges lithiques datés du Paléolithique au Néolithique au sein des séquences alluviales anciennes en position secondaire confirme la richesse de la commune de Cublac concernant la présence des occupations préhistoriques sur les versants de la vallée de la Vézère.

Defaye Sophie

Moyen Âge

## DAMPNIAT

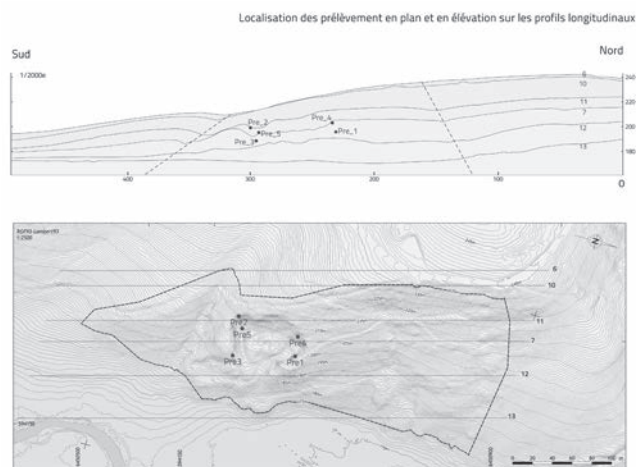
### La Rebière, La Forêt

Situé sur la commune de Dampniat, au sud-ouest de la Corrèze et le long de la Roanne, le site de La Rebière / La Forêt a d'abord attiré l'attention de l'association locale Harpau qui l'a identifié comme une possible carrière abandonnée. La proximité du site avec l'Abbatiale cistercienne Saint-Etienne d'Aubazine a naturellement soulevé la question de sa fonction en tant que source d'approvisionnement de pierres de construction pour cet édifice médiéval d'importance. Pour confirmer ou infirmer ce lien, une prospection a été menée pendant deux jours à deux personnes sur un fort versant boisé de 8000 m<sup>2</sup>. Afin de caractériser

la morphologie de la zone d'extraction, et surtout de préciser la nature minéralogique des bancs en place, un front de taille a été nettoyé et neuf échantillons provenant de cinq affleurements accessibles ont été étudiés. Ils ont fait l'objet d'une part d'observations macroscopiques pour déterminer le type de roche sédimentaire et la nature des éléments lithologiques les constituant et d'autre part de tests géochimiques pour identifier la nature du ciment. Les prélèvements décrits ont ensuite été comparés aux pierres employées en parement sur l'Abbatiale.



Les premiers résultats confirment *in situ* l'exploitation de deux formations : les Calcaires de



Localisation des prélèvements en plan en élévation (B. Hollemaert)

Saint-Antoine (PRE 2, 5) et les Grès de Grand'Roche (PRE 1, 3,4). Pour comparaison, les observations des murs de l'abbatiale ont montré que les parements sont constitués majoritairement de grès à sables fins à moyens. Ces roches présentent des caractéristiques lithologiques similaires aux grès étudiés dans la carrière de Dampniat. Les prospections ont également mis en évidence que certains parements présentent des caractéristiques sédimentologiques particulières qui pourraient permettre de discriminer les fronts de taille dont la pierre du parement est originaire.

Si le rôle d'approvisionnement en pierre pour l'abbatiale peut-être donc être envisagé, il mériterait d'être affiné par des analyses complémentaires sur les parements de la nef notamment. La poursuite du travail portant sur l'organisation de l'extraction, les volumes extraits et les éventuelles phasages de fonctionnements permettrait également de mieux comprendre le rôle de cette carrière.

Hollemaert Boris et Roussel Sidney

Âge du Fer,  
Moyen Âge classique

## NEUVIC Lotissement Marionnet

Un diagnostic archéologique a eu lieu du 6 au 9 décembre 2021 sur la commune de Neuvic d'Ussel, bourg médiéval sis à 630 m d'altitude aux franges est de la Corrèze, proche des gorges de la Dordogne et du département du Cantal. La prescription archéologique a fait suite à une demande anticipée de la part de la commune de Neuvic qui a pour projet l'aménagement d'un lotissement. La superficie concernée couvre 26 728 m<sup>2</sup> situés en bordure ouest du bourg actuel, au lieu-dit « La Croix Rouge ».

Le terrain, en prairie au démarrage du diagnostic, se situe sur une hauteur, au cœur des premiers bocages.

Une étude documentaire, réalisée en amont de l'opération de terrain, a permis de recueillir l'ensemble des données connues concernant le contexte historique et archéologique. Sur l'emplacement du futur lotissement, seul un chemin d'exploitation desservant la parcelle a pu être identifié sur le plan cadastral de 1833.

Dix-sept tranchées de diagnostic ont été ouvertes, uniquement sur la parcelle BH290, qui englobe la majorité de la superficie totale prescrite, permettant l'exploration d'une surface totale de 1988,60 m<sup>2</sup>, soit 8,80 % de la surface prescrite. Les parcelles BH262-263-264-288-292-293 et 294, de dimensions très réduites et servant à la desserte du terrain, ont été laissées indemnes de sondages. Les parcelles BH148 et 149, dont le couvert forestier sera conservé après aménagement du lotissement, n'ont pas été sondées,

mais ont fait l'objet d'une observation qui n'a pas permis de révéler de quelconques vestiges.

Les ouvertures ont été réalisées dans le sens des pendages naturels du terrain ; un principal du nord au sud, un secondaire du nord-ouest au sud-est, ce qui a permis l'étude du profil stratigraphique du terrain. Des fenêtres, réalisées autour des zones positives, ont permis de compléter l'expertise.

Les résultats du diagnostic n'ont pas mis au jour la découverte de traces matérielles se rapportant à la vicairie carolingienne, supposée à l'origine du bourg médiéval de Neuvic.

Néanmoins, il a été possible de mettre en évidence une continuité des activités humaines sur cette parcelle depuis au moins le Halstatt final, jusqu'à notre époque.

L'activité contemporaine agricole de ce terrain a laissé quelques traces matérielles (chablis et traces de clôtures, associés à quelques tessons de verre contemporain) qui correspondent à un ensemble homogène témoignant d'une pratique agricole vivrière (système élevage – culture en bocage). Le seul indice médiéval attesté consiste en une date obtenue par carbone 14 sur un échantillon de charbon prélevé dans la partie inférieure du comblement d'une fosse. Cette date, placée entre le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle et la fin de la première moitié du XII<sup>e</sup> (fourchette chronologique de 1021 à 1158). Une seconde fosse de même type a été découverte à une dizaine de mètres de la première. L'interprétation de la

fonction de ces structures reste hasardeuse : fonds de silos vidés ou anciens trous de poteau ?

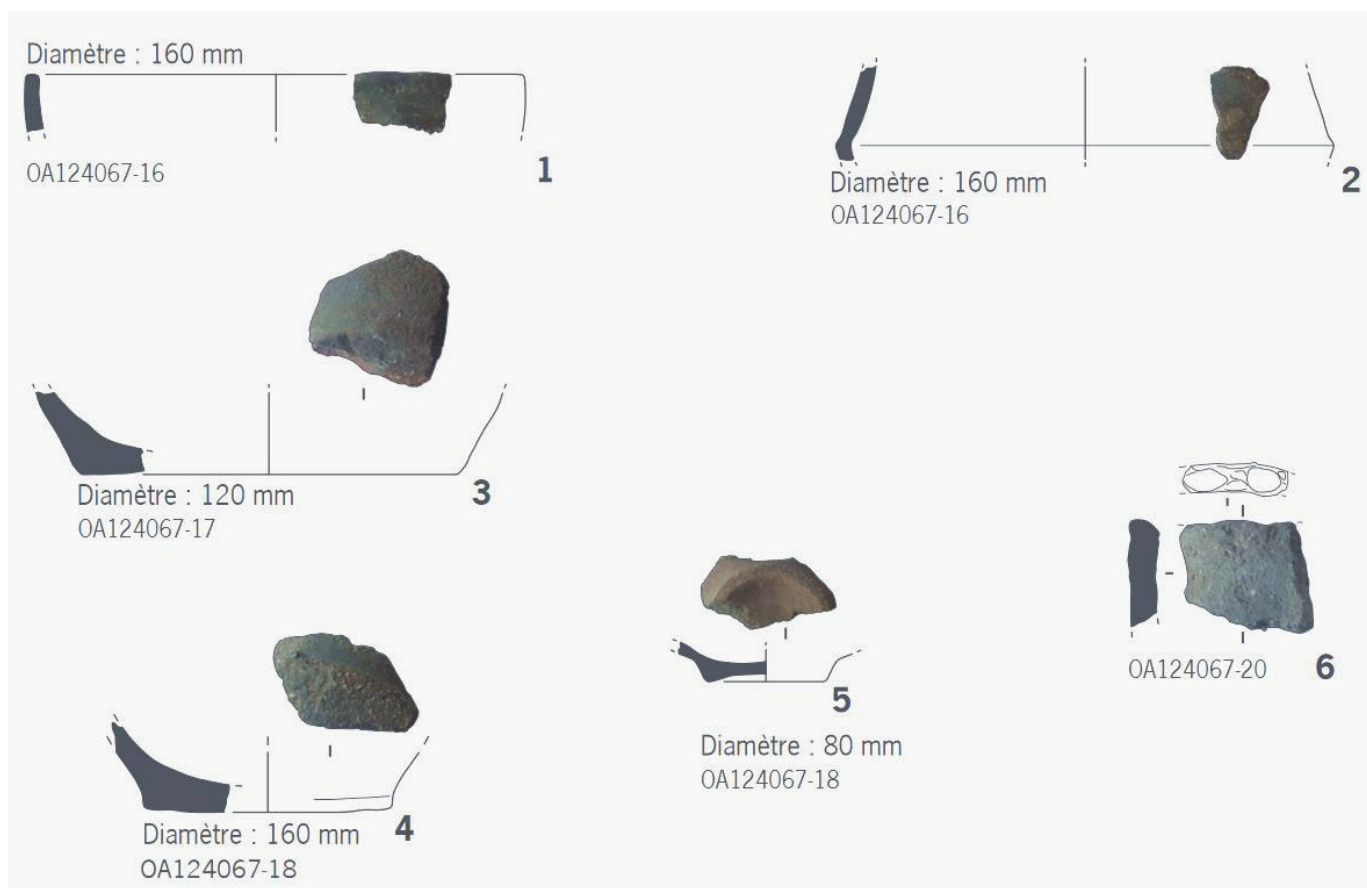
Sur la partie médiane de l'emprise, des niveaux glissés sont venus recouvrir les sols et structures antérieures. Les plus anciens sont riches en terres architecturales (torchis et *tegulae*). Ces éléments, auxquels s'ajoute la présence de trois fossés aménagés en partie nord-ouest de l'emprise, permettent d'envisager sérieusement l'existence d'une occupation plus importante sur le sommet de la colline, à quelques dizaines de mètres au-dessus de l'emprise. La chronologie à retenir pour cette hypothétique occupation, déterminée sur la base des éléments de terre architecturale piégés dans ces colluvions, s'insère entre le Halstatt et le début de la période gallo-romaine.

Les niveaux plus récents, dans lesquels aucun mobilier archéologique n'a été découvert, permettent de percevoir, *a minima*, une première période de déboisement de la hauteur nord au cours de la Protohistoire, suivi par une seconde au Moyen Âge. Cette anthropisation intensive du sommet de la colline a laissé d'importantes traces d'érosion sur la succession des sols de la parcelle, ayant très probablement entraîné, comme il est malheureusement habituel de le

constater dans le Haut Limousin, la perte irrémédiable d'éventuels vestiges plus anciens.

Mais la découverte archéologique la plus substantielle de ce diagnostic reste un ensemble de deux fosses rubéfiées mis au jour en partie médiane de l'emprise. Ce type de fosses, bien représenté dans toute l'Europe depuis le Bronze final et durant tout le Halstatt est habituellement interprété comme fosse à cuire, de type four polynésien. L'étude du lot de 76 tessons de céramique mis au jour dans les comblements des deux structures, réalisée par Jean-Michel Beausoleil, met en évidence une chronologie de la transition Halstatt D3 / la Tène A1, soit dans les deux premiers tiers du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (500-430 av. J.-C.). Ces deux structures viennent enrichir le *corpus* du Limousin, déjà riche en exemples parmi lesquels nous citeront l'alignement de trente-et-une fosses du Champ de Brach, à Saint-Priest-de-Gimel, en Corrèze et, plus récemment, la fosse rubéfiée, mise au jour lors du diagnostic de La Moisson du Soleil, à Aubusson, en Creuse, qui a livré près de 19 kg de restes céramiques attribués au Halstatt final.

Jamois Marie-Hélène



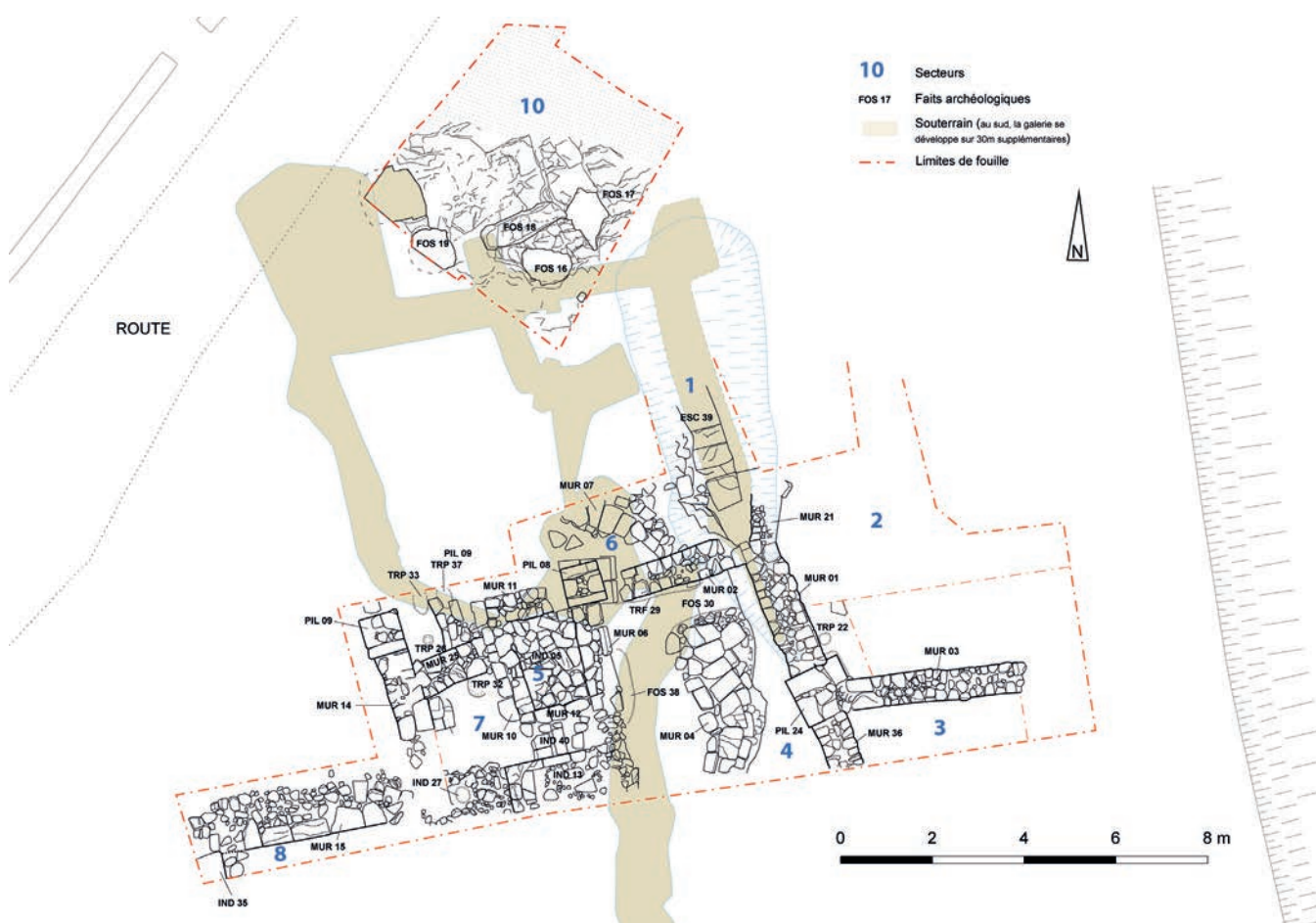
Formes céramiques caractéristiques (J.-M. Beausoleil, M.-H. Jamois)

## NOAILHAC Orgnac

Connu dès la fin du XIX<sup>e</sup> s. le souterrain d'Orgnac a fait l'objet, au cours du XX<sup>e</sup> s., de plusieurs travaux plus ou moins satisfaisants d'un point de vue méthodologique mais qui ont eu le mérite de confirmer son origine médiévale, grâce en particulier à la découverte de mobilier céramique dans certains comblements de la cavité. Le projet actuel porté par la commune de Noailhac et une association locale de préserver l'accès au souterrain et de valoriser le site ouvrait la perspective de documenter de manière plus précise le monument afin d'offrir, dans le cadre recherché, un supplément de connaissance au-delà des interprétations habituelles et généralement peu concluantes avancées pour cette catégorie de vestiges. Par ailleurs, du point de vue des problématiques archéologiques qu'il est possible de développer autour de la présence de ce type de cavité d'origine entièrement anthropique figure d'une part l'intérêt que présente l'étude détaillée de ce réseau entièrement souterrain dans un secteur du département de la Corrèze où dominent les cavités médiévales en position pariétale (ensembles troglodytiques de Noailles, Mourajoux : cf. notice dans ce volume) et d'autre part de tenter de la mettre en relation avec d'éventuels vestiges conservés

en surface sous la parcelle isolée dans un communal du hameau d'Orgnac.

Afin de satisfaire à ces deux principales dimensions de la problématique la fouille programmée s'est développée autour de deux axes complémentaires : l'étude de la structure de la cavité et une fouille de surface autour de son accès. Les résultats de cette première campagne confirment, au-delà de la datation supposée médiévale du site qui se trouve désormais confirmée, son intérêt en révélant l'existence de nombreux vestiges en liaison avec la cavité. Sur ce dernier point le décapage autour de l'accès souterrain a révélé un ensemble complexe de structures maçonnées (murs, dès de maçonnerie supports d'une architecture en bois, drains bâtis...) et creusées, parfois en relation avec la cavité (puits de creusement ou d'aération ?, fosses, parmi lesquelles certaines affectant le profil habituel des silos). Pour l'instant limitée à deux zones couvrant une superficie d'environ 140 m<sup>2</sup> la fouille ne permet pas de proposer un phasage précis de toutes ces structures dont la densité sur une faible superficie témoigne d'un habitat médiéval important dont l'occupation semble couvrir une large fourchette chronologique que les trois datations 14C et le mobilier



Plan du site en 2021 (DAO D. Palombas-Odile et P. Conte)





Le souterrain : galerie H au niveau d'un changement de profil de la structure (cl. P. Conte)

archéologique (céramique, objets métalliques) invitent à proposer, comprise entre le X<sup>e</sup> s. et le XV<sup>e</sup> s.

Les relations entre la zone d'accès à la cavité et les structures maçonnées de surface qui l'environnent amènent à proposer la création de la cavité au cours de l'occupation du site. Les recherches engagées au sein de la cavité se sont développées autour de quelques sondages dans ses sols et une analyse structurale de son organisation via l'étude du bâti des différentes parties le constituant. Le volet sédimentaire n'a pas apporté de résultats significatifs, ce qui était prévisible, vu d'une part les nombreuses incursions non contrôlées qu'a subi la cavité et d'autre part le contexte taphonomique qui lui est propre marqué par les infiltrations permanentes d'un (ou plusieurs) aquifères qui ont fortement contraint son utilisation, probablement dès sa création et pourrait ainsi expliquer la présence de certaines parties de la cavité, comme par exemple la longue galerie drainante qui l'équipe.

Parallèlement aux recherches de terrain, l'examen des rares sources écrites disponibles précise le contexte de cet habitat ; qualifié de *villa* ou de *mas*, Orgnac dépendait jusqu'en 1248 du doyenné de Souillac puis sera vendu à l'abbaye cistercienne d'Obazine qui possédait également à proximité une grange (La Ramière), puis en 1256 à 1300 apparaît à plusieurs reprises un lignage éponyme possédant des droits sur Orgnac. L'ensemble de ces indices pourraient être mis en relation avec les vestiges découverts et caractériser un habitat élitare. Il convient, pour s'en assurer, d'étendre la fouille afin de caractériser plus précisément les vestiges inédits découverts, perspective motivant la poursuite de cette première campagne de fouille programmée.

Conte Patrice et Paloumbas-Odile Dimitri

Moyen Âge

## NOAILLES Mourajoux

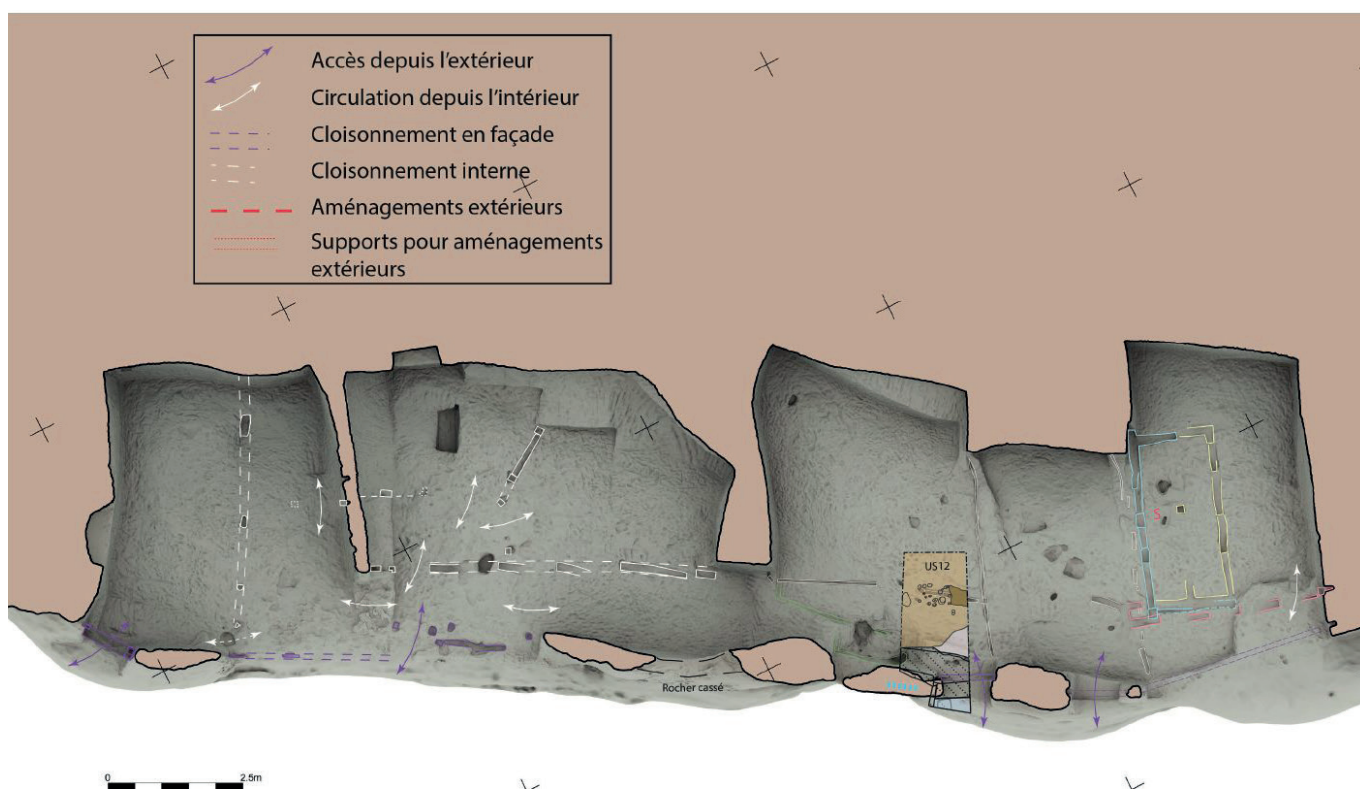
Le site troglodytique de Mourajoux situé sur la commune de Noailles fait partie de la cinquantaine de sites rupestres repérés dans le Bassin de Brive (Corrèze). Il se compose de 9 cavités en enfilade sur un petit affleurement de grès rose du triassique desservies par une grande cavité qui semble faire partie de l'accès originel. Les premières observations ont permis de reconnaître un aménagement spécifique de cette zone afin d'en contrôler l'accès.

Ce site fait face au plus vaste d'entre eux, Lamouroux, localisé en face, de l'autre côté du vallon. Ce dernier, composé de 85 cavités disposées sur 6 niveaux, comporte encore des fragments d'enduit peint dans certaines cavités ainsi que des aménagements remarquables (accès contrôlé, pilier), il est daté par

le mobilier céramique récolté entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle.

La campagne de sondage de 2021 à Mourajoux a permis, au moyen d'un sondage dans la cavité 7, de confirmer l'occupation médiévale du site par la mise en évidence d'un niveau d'occupation et de mobilier associé. Les niveaux de comblement de 80 cm d'épaisseur, recouvraient des couches liées à la démolition scellant le niveau d'occupation de l'espace rupestre. Les négatifs d'une paroi ont été repérés dans le sol d'occupation ainsi que des reliquats des matériaux qui la composaient. Ces derniers correspondent à des rainures d'insertion d'éléments de cloison dans le plafond. Enfin, de petites scories ont été livrées par deux US mais leur origine n'a pas pu être identifiée.





Plan d'ensemble (O. Veissière, M. Liboutet)



Cavité 6 (M. Liboutet)



Par ailleurs, la cavité 6 a été entièrement dégagée, révélant les creusements réalisés dans le sol rocheux. Ces derniers, associés aux aménagements dans le plafond, permettent de restituer les cloisonnements et les ouvertures pratiquées, ainsi que parfois, leur chronologie. Du mobilier céramique ainsi qu'un fragment d'une petite clé de coffre fournissent la même datation que le mobilier de la cavité 7, autour du XIV<sup>e</sup> siècle. Le sondage de la cavité 7 vient confirmer que les structures conservées dans les niveaux sédimentaires sont fondamentales pour la compréhension de l'occupation et ses caractéristiques. En effet, on ne saurait se contenter de dégager les structures en creux, qui ne sont pas les seuls témoins de l'organisation

des espaces creusés dans le rocher. L'organisation des espaces a été également étudiée sur la base d'un relevé lasergrammétrique et photogrammétrique (Olivier Veissière, Patrimoine numérique).

Le relevé 3D, associé aux extraits sous la forme d'orthophotographies a permis d'engager la réflexion sur l'organisation des espaces et la restitution des structures disparues.

Les résultats très positifs de l'opération permettent d'envisager la poursuite des recherches par une fouille programmée en 2022.

Liboutet Marion

Moyen Âge

## SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE Audeguil

L'intervention s'est déroulée du 28 juin au 2 juillet 2021 sur une surface totale de 1 893 m<sup>2</sup>. Les deux parcelles concernées par l'opération de diagnostic sont contigües (AX 148 et AX 501). Quatre tranchées de sondages ont été ouvertes pour une surface globale d'ouverture de 376,48 m<sup>2</sup>, soit 19,49 % de l'emprise prescrite ou 21,65 % de l'emprise accessible.

Cette opération de diagnostic avait pour objectif de circonscrire la zone funéraire anciennement reconnue, afin de la protéger de tout aménagement, et de recueillir des éléments de datation.

Ces objectifs ont été en partie atteints. Les observations de terrain ont permis de cerner les limites de la zone funéraire, et des indices matériels, certes en petite quantité, sont venus corroborer une datation jusqu'alors basée uniquement sur la morphologie des structures (IXe-XIIe siècles).

Ce corpus de 17 fosses rupestres est principalement limité à la zone où le grès est compact. Il se scinde en deux groupes typologiques que sont les fosses simples et les fosses anthropomorphes. L'ensemble des structures est orienté ouest/est. Cependant, la faible profondeur conservée des fosses, une érosion importante du site et une bioturbation non négligeable font que certaines anomalies localisées dans le grès jaune arénisé ont pu ne pas être interprétées comme des structures.

Ce type de tombes rupestres est connu dans le Limousin pour la fin de la période carolingienne et le Moyen Âge central (IXe-XIIIe siècles).

Une recherche en archives a été menée afin d'identifier d'éventuelles mentions du cimetière ou du lieu-dit Audeguil avant le XVe siècle, malheureusement sans succès. Cette recherche, au vu du temps imparti, s'est concentrée sur les fonds paroissiaux conservés au service départemental de la Corrèze. Un dépouillement complémentaire des archives notariales conservées

aux archives départementales de la Corrèze et/ou de la Dordogne pourrait fournir des documents nous renseignant sur l'existence de ce cimetière. En effet, le lieu-dit Audeguil, au nord de la Vézère, est situé au cœur même d'une zone de conflit entre les vicomtés de Comborn, Limoges et Turenne.

Kirschenbilder Benoît



Tombes rupestres (sép. 08 et 09)



## SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

### Les Hauts de Lestrade

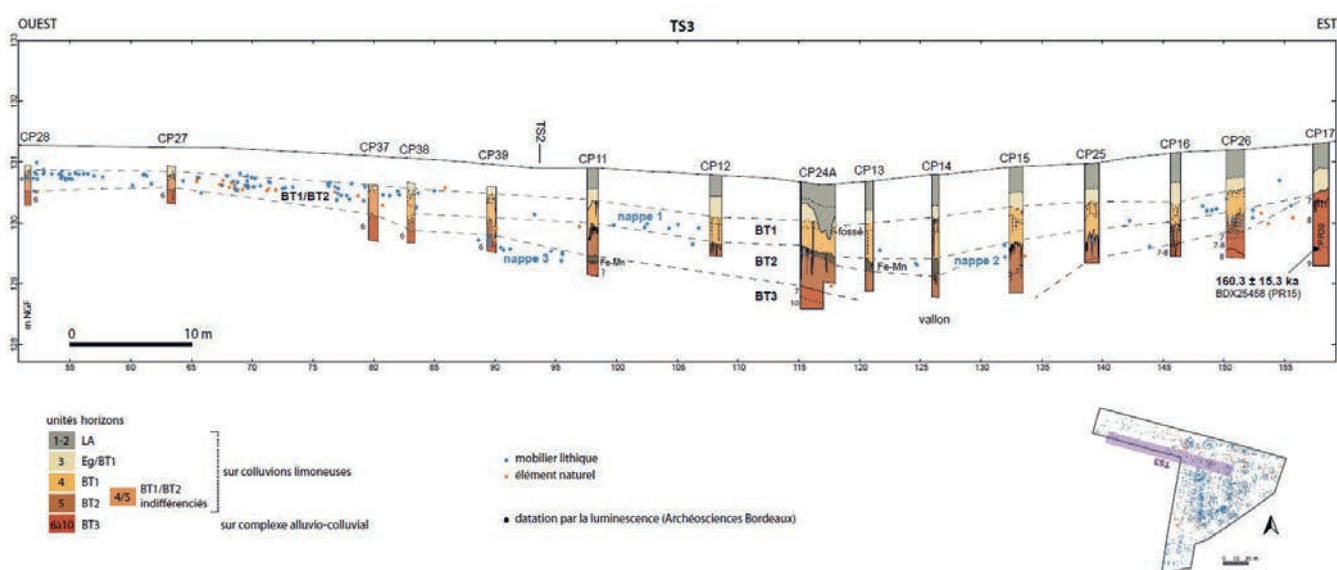
Le projet de construction d'un lotissement de logements sociaux a conduit à la découverte d'un site du Paléolithique moyen par les archéologues de l'INRAP au lieu-dit les Hauts de Lestrade sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. La fouille menée par la société Paléotime a permis de préciser le contexte et la nature des occupations paléolithiques.

Le site est localisé en haut de versant, en rive gauche de la Vézère et en aval de la confluence avec la Corrèze. Il s'insère dans une séquence limoneuse, souvent condensée mais pouvant atteindre jusqu'à 2 mètres d'épaisseur, recouvrant le substrat alluvial (Fxb). Cette séquence enregistre trois phases d'altérations principales de type luviosol (horizon BT1, BT2 et BT3), contenant du mobilier archéologique. L'horizon BT1 est daté du stade isotopique 5 ( $80,8 \pm 10,1$  et  $75,4 \pm 6,3$  ka), et l'horizon BT2 renvoie probablement à la pédogénèse du début du Pléistocène supérieur ( $111,4 \pm 8,4$  et  $105,4 \pm 7,7$  ka). Enfin, l'horizon BT3, qui condense sans doute plusieurs cycles, est daté du stade isotopique 6 ( $143,4 \pm 10,6$  ka).

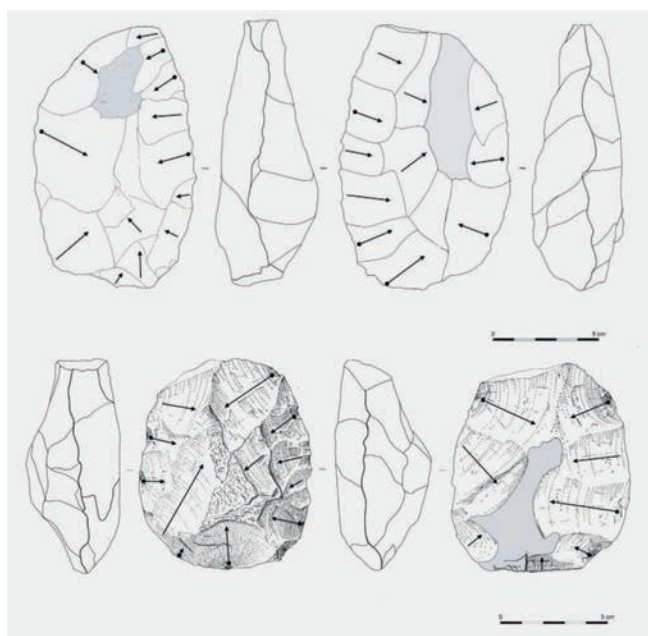
L'interface irrégulière entre les différents horizons et le caractère condensé de la séquence sur la majeure partie de l'emprise n'ont pas permis le rattachement stratigraphique précis du mobilier archéologique pendant le décapage mécanique. L'analyse de la dispersion spatiale des vestiges caractérise des perturbations post-dépositionnelles avec des déplacements horizontaux et verticaux. Les nappes sont peu denses en objets et mal exprimées : elles ne permettent pas de révéler une organisation naturelle ou anthropique. Cette configuration questionne la mise en place du mobilier : s'agit-il d'un apport par colluvionnement ou bien d'une production *in situ* partiellement affectée par

des processus post-dépositionnels ? Ou encore s'agit-il d'une combinaison des deux phénomènes ? Les projections en coupe et les axes de remontage plaident, au moins en partie, en faveur d'un colluvionnement. En conséquence, le mobilier lithique est analysé comme un seul lot, tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit, en totalité ou seulement en partie, d'un mélange de plusieurs occupations.

L'approvisionnement lithique est nettement dominé par les apports locaux, sous la forme de ressources en quartz provenant des formations alluviales - mais aussi des colluvions de bas-versants - du bassin de Brive (terrasses Fwb, Fx et Fy). Les silicites, bien moins représentées (7 %), témoignent de trois grands domaines d'approvisionnement. Le plus représenté fournit différents types de silex sénoniens, issus des calcarénites du Coniacien moyen et sans doute inférieur, des calcaires santoniens et des craies campaniennes, affleurant de part et d'autre de la Vézère en aval de Montignac. Le deuxième domaine exploité s'étend le long de la vallée de la Tourmente, depuis Turenne jusqu'à la vallée de la Dordogne. Il sert à la collecte des silex de l'Hettangien et de l'Aélenien-Bajocien. Un dernier espace est pointé par une seule pièce : un silex du Campanien supérieur, probablement originaire des formations septentrionales des silex « du Bergeracois » en bordure de la vallée de l'Isle en amont de Mussidan. Les silicites sont récoltées principalement dans les altérites des plateaux, plus rarement dans les alluvions. Ces résultats, comme ceux obtenus dans le site de l'ancien aérodrome (Viallet et al. 2022), viennent donc relativiser le rôle des fonds de vallées comme voie de circulation privilégiée, quand bien même celles-ci semblent jouer un rôle structurant.



Transect stratigraphique TS3 (M. Rué)



Deux bifaces en quartz  
(contours J. Robbe / diacritique et TMF C. Viallet)

Les comportements techniques identifiés aux Hauts de Lestrade sont classiques des sites pour lesquels le quartz est le matériau dominant. Ainsi, pour ce dernier, toutes les étapes des chaînes opératoires sont présentes et les méthodes sont majoritairement peu normalisées, associées avec l'utilisation du débitage bipolaire sur enclume, très représenté ici. Le débitage Discoïde *lato sensu* est présent. La composante outillée est dominée par les galets aménagés et les encoches. En parallèle, l'introduction des silicites sur site s'effectue fréquemment sous la forme d'éclat-matrice et de produits finis. Les débitages sont caractéristiques du Paléolithique moyen : Levallois (principalement récurrent), Discoïde (à pointe pseudo-Levallois, parfois sur éclat) et Kombewa. Ce dernier mode de production n'est sans doute pas qu'une adaptation économique à la distance d'acquisition des



Figure 7.21 – Biface en quartz. Photo C. Viallet.



Figure 7.22 – Biface fracturé en quartz. Photo C. Viallet.

Deux bifaces en quartz (cl. C. Viallet)

matériaux, mais représente également la recherche de produits avec des caractéristiques morpho-techniques prédéterminées. L'outillage est dominé par les racloirs simples et doubles convergents.

L'ensemble des caractéristiques techno-économiques de la série lithique des Hauts de Lestrade conduit à les rattacher à un techno-complexe moustérien mixte, comme souvent pour ce type de site, caractérisé par l'emploi de plusieurs concepts de productions. Dans le cas des Hauts de Lestrade, cette conclusion doit cependant être nuancée, puisqu'il a été possible de démontrer que l'accumulation correspond, au moins partiellement, à un mélange de plusieurs occupations.

Viallet Cyril

## SAINT-YBARD

### Route de l'étang vieux

Le diagnostic archéologique mené à l'ouest du bourg de Saint-Ybard (Corrèze) sur le futur tracé de la nouvelle voie « Route de l'étang Vieux » n'a pas révélé d'indice archéologique. Il n'a pas permis, non plus, de confirmer l'hypothèse de structures fossoyées en relation avec le site castral. Sur l'emprise de 3 000 m<sup>2</sup>, les sept tranchées réalisées ont permis d'explorer 10,17 % de la surface réelle prescrite soit 386 m<sup>2</sup>. Situé à l'extrémité sud d'un petit plateau, le terrain occupe un versant dont la pente varie. Elle s'accroît en particulier au sud-ouest de l'emprise sur le versant nord du ruisseau de Leyrat. Au centre de l'emprise, où la pente est moins forte, on a pu constater une

épaisse couche de colluvions, d'1,85 m d'épaisseur au maximum. Elle n'a malheureusement pas livré de mobilier remobilisé.

Le seul élément anthropique relevé est un fossé de 60 cm de large et 15 cm de profondeur. Orienté nord-ouest/sud-est, il apparaît à 1,45 m de profondeur sous des colluvions. Son comblement homogène est composé de sédiments limono-sableux brun gris contenant quelques fragments de charbons de bois. L'absence de mobilier ne permet pas une attribution chronologique.

Roncier Catherine



## SÉGUR-LE-CHATEAU Château

La deuxième campagne de fouille programmée menée sur le site du *castrum* de Ségur visait à compléter les informations recueillies au cours de l'été 2020. Il s'agissait, en particulier, de faire le lien entre le bâtiment contreforté découvert en 2020, et le grand logis sur cave bâti au-devant de l'enceinte médiévale, sur le front ouest de l'enclos vicomtal (cf. BSR précédents).

Parmi les principaux vestiges de cette deuxième campagne, figure un grand mur d'une largeur d'1,60 m. Parallèle au bâtiment contreforté et doté d'une fenêtre à double ébrasement, ce puissant ouvrage appartiendrait à un édifice élitair (une *aula* ?). Entre ce mur et la « tour » contrefortée, une salle voûtée a été construite, à une date indéterminée (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles ?). Le fond de cette salle était comblé par un remblai contenant de nombreuses céramiques tardo-médiévales de nature essentiellement domestique.

Les fouilles ont également révélé que l'actuelle tour vicomtale avait été agrandie à la fin du Moyen Âge. Ces travaux d'agrandissement seraient plus ou moins contemporains de la construction du grand logis sur cave matérialisé par les deux salles basses voûtées et, au rez-de-chaussée, par de larges demi-croisées. Sur les décombres de ce bâtiment, un sol de cour assez fruste, composé de moellons et de dalles de gneiss, fut aménagé durant l'Époque moderne (peut-être par les Hautefort, maîtres de Ségur à partir de 1643). Présentant un pendage vers l'ouest, ce sol aurait été destiné à la fois à la circulation des bestiaux et à l'écoulement des eaux. Les temps modernes ont aussi été marqués par une occupation encore non définie de l'extension ouest de la chapelle (cimetière ?).

Paloumbas-Odile Dimitri



Le bâtiment aulique en cours de fouille (cl. D. Paloumbas-Odile)

## USSEL Le Theil – phase 2

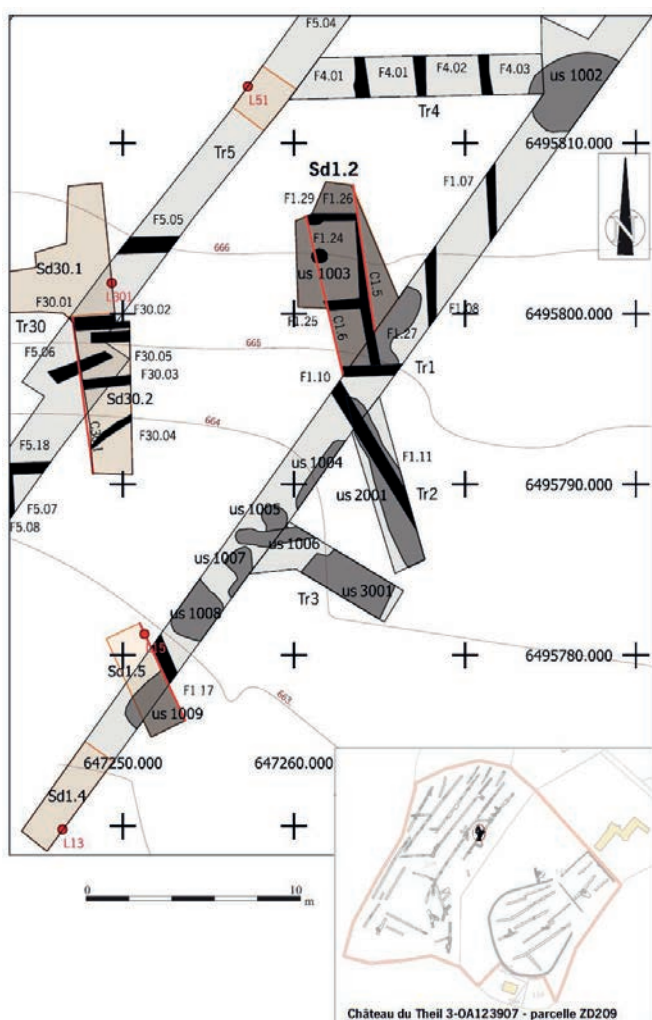
Le diagnostic archéologique du Château du Theil – phases 1 et 2 fait suite à la demande de permis de construire déposée par la société « Château du Theil », représentée par son président, M. Benoît Barrier.

Le projet d'aménagement englobe la rénovation complète du corps bâti du château afin d'en faire un

hôtel de luxe, ainsi que la transformation des terrains acquis en propriétés autour de l'édifice en divers parcs, comportant des habitats insolites.

Les travaux envisagés étant tous de nature à impacter les sols et vestiges archéologiques potentiels, le Service Régional de l'Archéologie (SRA) a émis, le





Plan des structures, détail Tr1 à 5 (C. Mangier, M.-H. Jamois)

25 novembre 2019, une prescription de diagnostic préventif portant uniquement sur les terrains, qui regroupent une superficie totale de 65 739 m<sup>2</sup>.

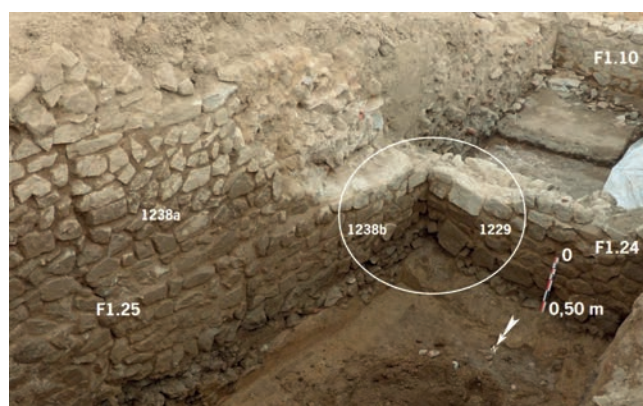
À la demande de l'aménageur, un arrêté modificatif, en date du 13 janvier 2020, est venu entériner un phasage de l'opération archéologique, afin de libérer au plus tôt les terrains connexes à l'édifice et ainsi ne pas retarder les travaux de rénovation du bâtiment.

Cette première phase de diagnostic s'est déroulée du 3 au 5 juin 2020, sur une superficie totale de 13 438 m<sup>2</sup> située sur la parcelle ZD141p au nord du château et a fait l'objet d'un premier rapport d'opération de diagnostic archéologique (Jamois 2021).

La seconde phase du diagnostic a été réalisée du 27 juillet au 25 août 2020, sur la superficie restante de la prescription initiale, soit 52 301 m<sup>2</sup>, situés sur la parcelle ZD209 et ZD141. Ce second rapport en présente les résultats.

La phase 2 du diagnostic archéologique du château du Theil a permis de terminer l'investigation des quelques 6 hectares de terrains concerné par le projet d'aménagement, situés au sud et à l'ouest de l'édifice.

Les sondages ont ainsi permis de révéler deux espaces de stockages médiévaux encavés, dans la partie qui correspond à l'ancienne basse-cour. Les vestiges du Moyen Âge sont considérablement



Élévations conservées dans le sondage 1 (cl. M.-H. Jamois)



Espace de stockage (cl. A. Daussy)

arasés et ont été remblayés par les importants travaux d'aménagements réalisés au XIX<sup>e</sup> siècle. Aucune trace d'occupation de l'espace castral ne permet néanmoins de remonter avant le XIV<sup>e</sup> siècle.

Aux abords directs du château, les traces d'occupations de la fin de la Tène et de l'Antiquité sont présentes, notamment un aménagement des berges de l'ancien étang, situé sous l'actuelle zone humide naturelle.

Mais c'est sur la partie ouest de l'emprise que les résultats se sont révélés particulièrement intéressants. Sur plus de deux hectares, en effet, les sondages ont mis au jour un ensemble bâti antique, sur plan orthonormé aligné sur le nord. Certains restes matériels permettent d'attester l'existence de thermalisme sur place. Des sols de béton hydraulique, notamment, côtoient un abandon et luxueux mobilier architectural de terre cuite et de roches ornementales (calcaire oolithiques et marbres). Une énigmatique plaque de plomb, mise au jour dans une couche d'incendie, pourrait avoir servi de revêtement à une baignoire. Les ruines antiques, réoccupées à l'époque médiévale, ont été remblayées tardivement, ce qui a permis la conservation sous terre d'élévations de murs jusqu'à plus de deux mètres de hauteur.

Si l'existence d'une riche *villa* reste envisageable, l'importance et l'étendue des vestiges permettent de proposer également, à cet endroit, la découverte d'une partie du *vicus* antique d'Ussel, avec la possibilité de l'existence de thermes publics.

Jamois Marie-Hélène

## VOUTEZAC

### Eglise Saint-Christophe

Au cours du mois de juin 2021, trois sondages ont été ouverts dans la nef et le chœur de l'église Saint-Christophe de Voutezac. Ces sondages avaient pour objectif d'identifier la nature du sous-sol de l'église, suite à l'incendie dont avait été victime l'édifice en janvier 2021. Plusieurs niveaux de sépultures ont été mis au jour. Difficilement datables, ces niveaux contenaient des tombes en cercueil qui étaient toutes, à l'exception d'une, orientées tête à l'ouest. La

quantité de sépultures et l'épaisseur des remblais de cimetière dans l'église prouvent que l'édifice a servi de lieu d'inhumation sur un temps long, peut-être dès le Moyen Âge. Les registres paroissiaux confirment que cette pratique était courante à Voutezac aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

Paloumbas-Odile Dimitri

# NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 2 1

| N°      |                                                                                                                         |                 |     |     | N° | P.  |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----|-----|----|-----|
| 12-4039 | Bar, Beaumont, Chamboulive, Espartignac, Lagraulière, Naves, Saint-Clément, Saint-Jal, Saint-Salvador, Seilhac et Tulle | DRUELLE Patrick | BEN | PRD |    | 191 |
| 12-4010 | Saint-Eloy-les-Tuileries, Saint-Julien-le-Vendômois, Ségur-le-Château                                                   | VERNAT Thibaud  | EP  | PRD |    | 191 |



## **BAR, BEAUMONT, CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, SAINT-CLEMENT, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR, SEILHAC et TULLE**

Cette notice se rapporte à deux années de prospection sur 11 communes de moyenne Corrèze, de septembre 2019 à août 2021. Les prospections ont concerné surtout la recherche de réseaux de voies anciennes. Ont été détectés 10 réseaux d'importance inégale, non connectés entre eux, sur un territoire de près de 150 km<sup>2</sup>. En relation avec ces voies, sont présumés 174 sites à structures, de type habitation, très largement associés aux réseaux.

Des indices d'occupation gallo-romaine ou laténienne (aurières) ont été recueillis ou sont déjà documentés dans 53 des 174 sites (30 %). Il y a fort à parier que cette proportion serait encore plus élevée si la couverture végétale ne recouvrait pas les autres structures.

Druelle Patrick

*Diachronique*

## **SAINT-ÉLOY-LES-TUILERIES, SAINT-JULIEN-LE-VENDÔMOIS, SÉGUR-LE-CHÂTEAU**

La villa du Boin est une importante villa découverte en 1970 sur la commune de Saint-Éloy-les-Tuileries. Robert Joudoux a réalisé des fouilles régulières, chaque année, de 1974 à 1981, puis en 1984 et 1985. Les fouilles se sont surtout attachées à la villa, mais peu au contexte de son implantation. Le but de cette prospection diachronique est de repérer les sites entourant cette habitation gallo-romaine. Les prospections s'étendent sur trois communes, Saint-Éloy-les-Tuileries, Saint-Julien-le-Vendômois et Ségur-le-Château.

Les résultats de la première année de prospection sont assez succincts mais encourageants pour la suite. En effet, une grande partie des zones prospectées ont révélé des zones de passage ou d'occupation au cours

des différentes périodes historiques. L'étude s'est concentrée surtout sur la commune de Saint-Éloy-les-Tuileries autour de la villa antique, mais, on ne peut, à ce stade, en déduire de conclusion spatiale sur son implantation.

Au cours des reconnaissances, des anomalies sur le terrain comme des creux ou des ruptures de pente ont été repérées, mais non encore étudiées pour le moment. Cela a néanmoins permis de mettre en place les outils de la prospection pédestre et de commencer à avoir une vision d'ensemble permettant une orientation de la recherche et des prospections futures.

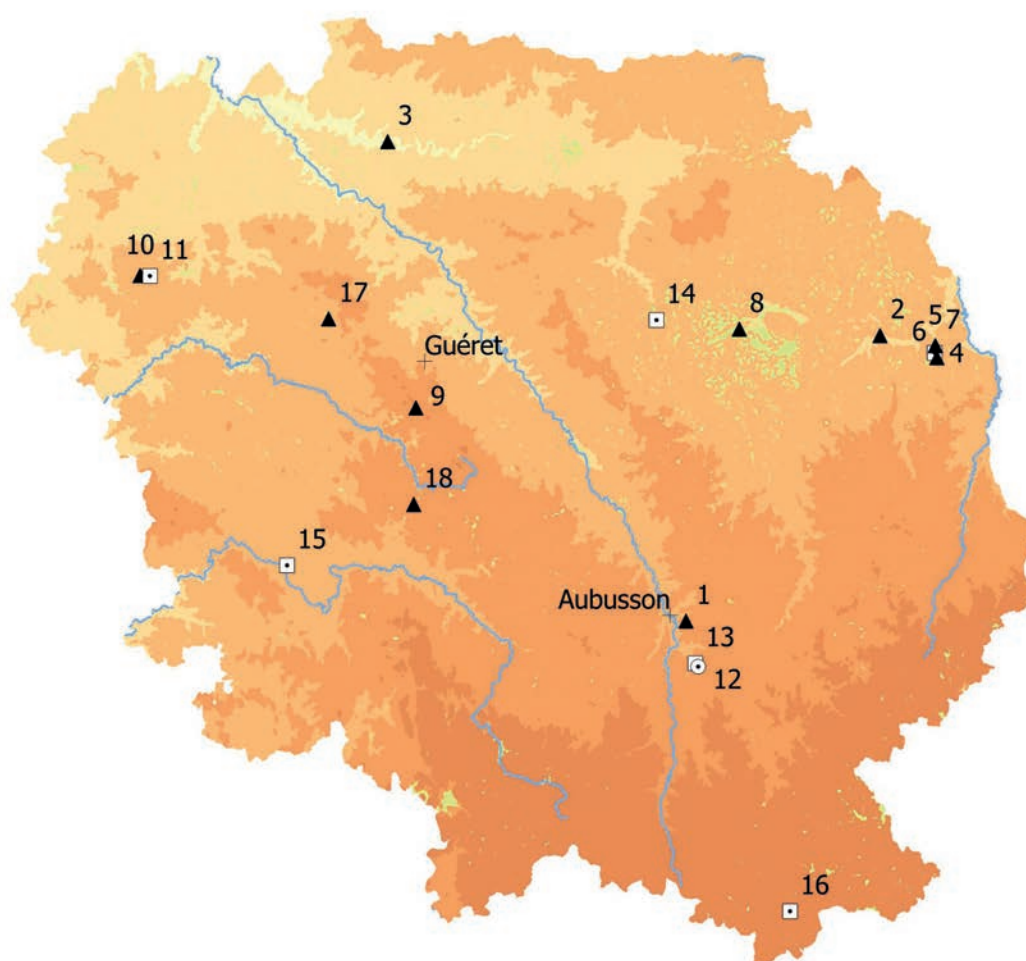
Vernat Thibaut

# NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- ◻ fouilles programmées/sondages
- ◉ prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

| N°     |                           |                                                                                                              |                   |       |     | N° | P.  |
|--------|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------|-----|----|-----|
| 124053 | AUBUSSON                  | Le Marchedieu                                                                                                | METENIER Frédéric | INRAP | OPD | 1  | 194 |
| 123990 | CHAMBON-SUR-VOUEIZE       | Faubourg de Limoges                                                                                          | GUILLIN Sylvain   | INRAP | OPD | 2  | 195 |
| 124060 | CHÉNIERS                  | Place de l'église                                                                                            | ROLAND Antoine    | INRAP | OPD | 3  | 195 |
| 124028 | EVAUX-LES-BAINS           | Collégiale                                                                                                   | BOULESTEIX Lise   | BEN   | SD  | 4  | 196 |
| 123996 | EVAUX-LES-BAINS           | Les Thermes                                                                                                  | METENIER Frédéric | INRAP | FPR | 5  | 198 |
| 123994 | EVAUX-LES-BAINS           | Rue du 8 mai 1945                                                                                            | METENIER Frédéric | INRAP | OPD | 6  | 199 |
| 124017 | EVAUX-LES-BAINS           | Rues des Thermes et de Rentière                                                                              | METENIER Frédéric | INRAP | OPD | 7  | 200 |
| 123957 | GOUZON                    | Extension de la Zac Bellevue                                                                                 | DEFAYE Sophie     | INRAP | OPD | 8  | 200 |
| 124054 | GUÉRET                    | Forêt de Chabrière, Pierre la Grosle                                                                         | DEVEVEY Frédéric  | INRAP | OPD | 9  | 201 |
| 124073 | LA SOUTERRAINE            | Bridiers                                                                                                     | DEVEVEY Frédéric  | INRAP | OPD | 10 | 201 |
| 124001 | LA SOUTERRAINE            | Bridiers                                                                                                     | BARET Florian     | SUP   | FPR | 11 | 201 |
| 124046 | MOUTIER-ROZEILLE          | Eglise Saint-Hilaire                                                                                         | ROGER Jacques     | MCC   | PAN | 12 | 204 |
| 124024 | MOUTIER-ROZEILLE          | Eglise Saint-Martin                                                                                          | ROGER Jacques     | MCC   | SD  | 13 | 207 |
| 124023 | PARSAC-RIMONDEIX          | Eglise Saint-Martin                                                                                          | ROGER Jacques     | MCC   | SD  | 14 | 209 |
| 123728 | SAINT-DIZIER-MASBARAUD    | Murat-Les Tours                                                                                              | JONVEL Richard    | COL   | FPR | 15 | 212 |
| 124021 | SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE | Les Mottes                                                                                                   | RACINET Philippe  | SUP   | SD  | 16 | 216 |
| 124004 | SAINT-VAURY               | Places de l'église, du 8 mai 1945, du 11 novembre 1918, de Saint-Valéry, de la Poste et passage des Cloîtres | LAGORSSE Katia    | INRAP | OPD | 17 | 217 |
| 124061 | SARDENT                   | 6 place du docteur Vincent                                                                                   | ROLAND Antoine    | INRAP | OPD | 18 | 218 |



Le diagnostic archéologique a été mené à l'est du centre-ville d'Aubusson, au lieu-dit Le Marchedieu, dans le cadre du projet photovoltaïque sur des terrains à vocation agricole. Les parcelles concernées relèvent de la section AV et sont cadastrées 107, 110, 111, 113, 202, 206, 273 pour une superficie prescrite de 21 6310 m<sup>2</sup>.

Si le centre-ville et sa périphérie sud-ouest sont bien documentés, en particulier pour les périodes antique et médiévale, la carte archéologique ne recense que peu de sites et indices dans ce secteur précis de la commune d'Aubusson.

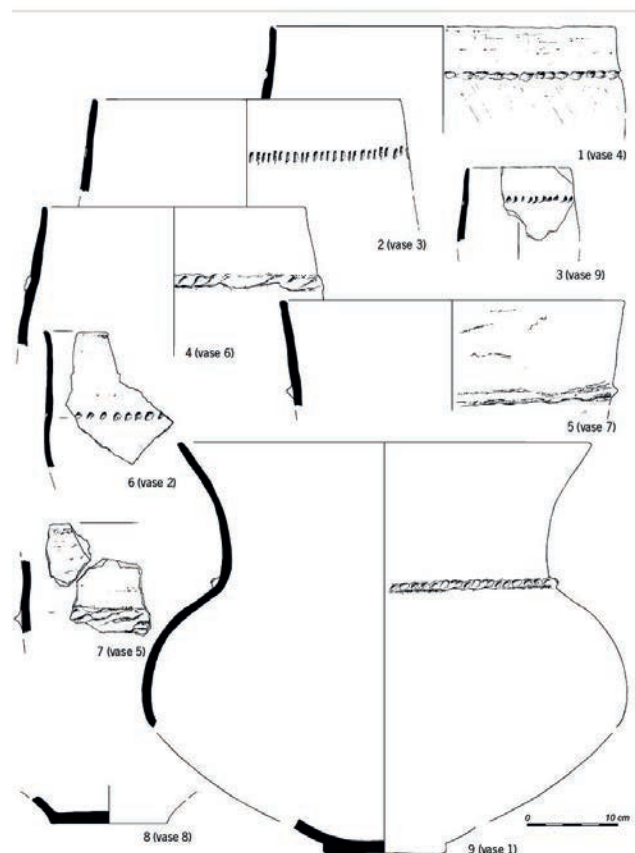
Les indices mis en évidence correspondent à de petits ensembles. Ils documentent la période protohistorique (premier âge du Fer), la période antique ainsi que les temps modernes à contemporains.

Le gisement protohistorique mis en évidence sur la parcelle AV273 est documenté par trois fosses oblongues, mais peu profondes. Leur comblement est marqué par la présence de nombreux blocs chauffés. Leurs parois et leurs fonds présentent une rubéfaction importante. Le comblement de l'une d'elles a permis de recueillir près de 19 kg de restes céramiques où

coexistent de grands vases de stockage et des vases plus raffinés, décorés et graphités. Ces productions nous indiquent que nous sommes en présence ou à tout le moins en périphérie, d'un site d'habitat que l'on peut placer au premier âge du Fer, dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.



*Céramique graphitée provenant du comblement de la fosse F300*



*Les grands vases (Dessin A. Lagarrigue)*

Le second ensemble mis au jour est attribué à la période antique. Il s'agit d'un petit site à vocation funéraire regroupant des fosses au comblement cendreuse, un radier de petits blocs de roches granitiques ainsi qu'au moins une sépulture à crémation. L'ensemble se situe à mi-pente, exposé au sud. Il est scellé par une couche de *tegulae*. Il est possible qu'il se développe en direction de l'ouest.

L'urne contenant les restes d'une incinération a fait l'objet d'un prélèvement pendant l'intervention, puis d'une fouille a posteriori, lors des travaux d'études des données. L'étude archéo-anthropologique des résidus crématisés a permis de déterminer que le vase recueilli dans le fait F5302 contient les restes incinérés

du crâne d'un individu immature dont l'âge au décès est inférieur ou égal à trois ans. Ces restes, ainsi que des fragments de verre fondu, ont été collectés sur un bûcher funéraire et réunis dans une urne cinéraire avant d'être placés dans ce petit ensemble funéraire dont les caractéristiques sont très proches de celles mis en évidence sur la commune voisine de Moutier-Rozeille, sur le site du Thym (Méténier 2018).

Les autres parcelles livrent différents vestiges attribuables à la période moderne à contemporaine, liés à l'assainissement et à la division de ces terrains voués à l'agriculture.

Méténier Frédéric

## CHAMBON-SUR-VOUEIZE

### Faubourg de Limoges

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée sur une parcelle à l'ouest de la Voueize, à Chambon-sur-Voueize dans la Creuse.

Elle a été prescrite en amont d'un projet de construction de maisons individuelles et d'une éventuelle garderie municipale.

Dix tranchées (Tr 1 à Tr 10) ont été mises en œuvre selon un axe nord-sud pour suivre la pente (naturelle ?) de la parcelle. La surface de ces dix ouvertures représente un peu plus de 8 % de la zone prescrite accessible (8 700 m<sup>2</sup>).

Au terme de ce diagnostic, force est de constater que les dix tranchées mises en œuvre n'ont apporté aucune information archéologique probante. Quelques mobiliers céramiques épars se rattachant à la période médiévale ont pu être collectés. Ils n'appartiennent cependant à aucune structure archéologique.

Il a pu être finalement observé que l'ensemble de la parcelle est impacté par un réseau hydraulique soutenu. La découverte de deux paléochenaux est venu étayer cette observation.

Guilllin Sylvain

Moyen Âge,  
Époque moderne

## CHENIERS

### Place de l'église

La commune de Chéniers se situe dans la Creuse (23) à environ 28 km au nord de Guéret et 26 km au nord-est de La Souterraine.

Le diagnostic archéologique place de l'église à Chéniers, qui s'est déroulé du 29 novembre au 7 décembre 2021, a eu lieu en amont d'un projet d'aménagement de la part de la commune qui concerne à la fois l'intérieur et l'extérieur de l'église. En effet, il s'agit de rouvrir les baies nord, ouest et sud du clocher-porche, de surbaisser le niveau de sol à l'intérieur de celui-ci et autour du l'église. Ce projet touchant potentiellement de nombreux vestiges archéologiques, notamment l'ancien cimetière attenant à l'église, le service régional de l'Archéologie (SRA) a donc décidé de prescrire un diagnostic visant à évaluer

le niveau d'apparition des vestiges, à les caractériser (identification, datation, etc.) et à observer la puissance stratigraphique sur laquelle ils s'étagent.

L'église de Chéniers est datée en partie du XII<sup>e</sup> siècle et présente la particularité de posséder un remarquable clocher-proche datant probablement du XIV<sup>e</sup> siècle.

Sept sondages ont pu être ouverts : cinq répartis au nord et au sud de l'église, dont quatre directement au contact du bâtiment, et deux à l'intérieur de la chapelle sise dans le clocher-porche. L'ensemble de ces sondages s'est révélé positif, livrant une quarantaine d'inhumations datant entre le X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle, dans un très bon état de conservation.

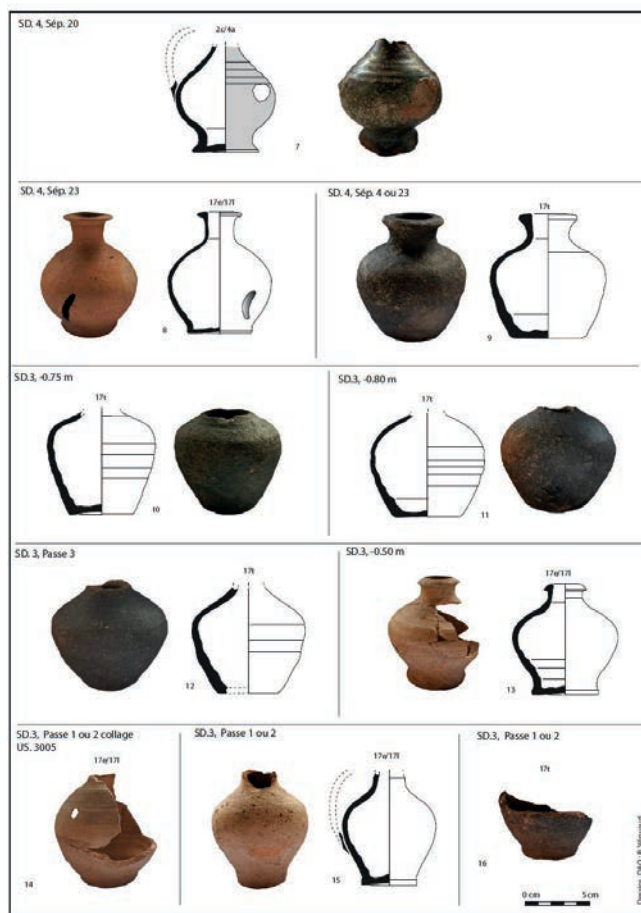
Sur un plan non-funéraire, le diagnostic a révélé de nombreux éléments permettant d'envisager la



Fondations au pied du contrefort sud-ouest du clocher-porche (cl. A. Roland)

présence d'une zone de stockage au sein du cimetière des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, au sud-ouest de l'église (sondages 1 et 2), mais aussi les vestiges d'un probable habitat (trous de poteau, foyer) toujours à l'ouest de l'église, et dont les vestiges sont pour partie engagés sous les fondations d'un bâtiment antérieur au clocher-porche (sondages 2 et 3).

Ce bâtiment antérieur, servant d'assise au clocher-porche, est matérialisé par une fondation en tranchées étroites de pierres mal équarries pour la plupart et liées de différents mortiers, indiquant différentes phases de



Céramiques funéraires (B. Véquaud)

construction. Il pourrait s'agir d'une avant-nef ou même de la nef de l'église antérieure au XII<sup>e</sup> siècle.

Les sondages ont été entièrement rebouchés mais les sépultures des sondages 4 et 7 ainsi que la sépulture la plus profonde des sondages 1 et 3, relativement fragiles, ont été protégées au préalable par du tissu géotextile. Cette protection permettra leur repérage de manière plus aisée lors d'un éventuel re-décapage.

Roland Antoine

Moyen Âge,  
Époque moderne

## EVAUX-LES-BAINS Collégiale Saint-Pierre et Saint-Paul

Inscrite dans le cadre du colloque Chambon-Évaux-Les-Bains, cette campagne de sondages archéologiques conduite dans le jardin public vient compléter l'étude archéologique des élévations de la collégiale Saint-Pierre et Saint-Paul d'Évaux-Les-Bains, engagée depuis fin 2020. L'enjeu principal de ces deux opérations conjointes vise à restituer les dispositions architecturales de l'édifice culturel roman,

dont la remarquable tour-porche constitue l'unique vestige roman conservé encore en élévation.

Le choix d'implantation des trois sondages archéologiques a été dicté par les résultats obtenus lors de l'évaluation archéologique réalisée en 2006 par l'Inrap en vue de l'installation de l'éclairage public dans le parc environnant. Lors de cette précédente intervention, plusieurs structures maçonnées avaient





Localisation des sondages (Relevés et DAO O. Onézime, Inrap, 2021)

été exhumées : une chapelle orientée, appartenant à l'ancien bras du transept attribué à la période romane, identifiée au sud du monument et les portions d'un mur hémicirculaire, situé à environ 4 mètres à l'est du chevet actuel, dont la période de construction demeurerait incertaine.

Le premier sondage, réimplanté peu ou prou à l'emplacement du précédent, qui visait à localiser l'extrémité sud du transept disparu, afin de saisir ses proportions et ses éventuelles relations avec l'ancienne église Notre-Dame (transformée désormais en habitation), n'a permis qu'un nouvel examen intérieur de l'absidiole, conservée sur plus de 1,50 m de hauteur. L'emprise initiale du bras sud du transept roman n'a malheureusement pu être atteinte en raison du développement des arases des murs sous l'actuel passage pavé.

Implanté par rapport aux traces d'arrachement apparentes sur la face sud du chevet moderne, qui correspondent probablement à un ancien contrefort, le deuxième sondage a permis de constater que l'élévation existante prend appui sur une section de mur, préservée sur plus de 1,60 m de hauteur, construite avec des pierres de taille en granite. Cette maçonnerie esquisse en partie haute l'amorce d'un arc qui suggère soit la présence d'un enfeu entre contreforts, soit celle d'une arcature animant le soubassement. Au regard de l'épais massif identifié dans le troisième sondage, il est vraisemblable que ce mur, avec sa mise en œuvre soignée et son ordonnance particulière, relève d'une phase de construction, soit romane, soit gothique, enveloppant les fondations antérieures.

Le troisième et dernier sondage, établi dans le prolongement de l'absidiole principale du chevet actuel, a révélé plusieurs états de maçonneries médiévales. Le principal apport fut la mise au jour de la portion du mur hémicirculaire (identifié en 2006), de 1,34 m d'épaisseur, associé à une absidiole (sud-est), appartenant à un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes. Compte tenu de la déviation de l'absidiole par rapport à l'axe inchangé de l'édifice religieux, il est possible de restituer quatre chapelles. Sur le parement extérieur du mur hémicirculaire, est observable une petite fenêtre quadrangulaire obturée qui, compte tenu de sa position basse et de ses petites dimensions, suggère l'existence d'une crypte. La chapelle rayonnante et son contrefort, dont il ne subsiste que le « négatif », ont



Sondage 1. Vue de l'absidiole du bras sud du transept roman (L. Boulesteix, 2021)



Sondage 2. Vue de l'amorce de l'arc (enfeu ou arcature) (L. Boulesteix, 2021)

été chemisés par un énorme massif quadrangulaire, entièrement construit en moyen appareil. Le parement extérieur du massif est dépouillé de l'ensemble de ses pierres de taille qui ont peut-être été récupérées lors de la phase de reconstruction du chevet moderne. Le format restitué des blocs, par rapport aux empreintes laissées dans le mortier, est proche de ceux de

l'élévation soigneusement appareillée, identifiée dans le sondage 2, ce qui permet d'envisager pour ces deux maçonneries une même phase de construction. En l'état actuel, il est toutefois impossible de savoir s'il existe une connexion concrète entre ces deux structures archéologiques. De plus, on ne sait pas si ce chemisage extérieur concerne l'ensemble du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes et la hauteur sur laquelle il a été réalisé. Ce renforcement structurel est peut-être à mettre en relation avec des problèmes d'instabilité structurelle ou de terrain. Ce sondage a permis de constater que la topographie actuelle du site est totalement déformée. A l'origine, la pente est sans doute beaucoup plus importante, ce qui peut d'ailleurs être l'une des explications de l'adoption du parti architectural de la crypte. Cette solution fournissait en effet un soubassement solide à la « tête » de l'église.

Cette opération archéologique a en outre révélé une dense occupation funéraire, aux périodes médiévale et moderne, dans la zone attenante au chevet et au transept.

Grâce aux résultats positifs de ces nouvelles investigations archéologiques, notamment la découverte de vestiges exceptionnels et inattendus d'un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes associé à une crypte, se dévoilent peu à peu la morphologie originelle, l'histoire complexe et tourmentée et ses conséquences radicales sur l'évolution monumentale de l'ancienne collégiale romane. Il est désormais possible d'affirmer que la tour porche, témoin privilégié de l'art roman limousin, rappelons-le, était initialement accolée à une construction, avec un plan en forme de croix, aux proportions et aux volumes beaucoup plus importants, qui, de ce fait, représentait, dans l'ancien diocèse de Limoges, l'une des créations majeures et majestueuses de l'architecture religieuse.

Boulesteix Lise

Gallo-romain,  
Époque moderne

## EVAUX-LES-BAINS Les Thermes

Le diagnostic archéologique préventif de la parcelle cadastrée AL 144p à Évaux-les-Bains s'inscrit dans le cadre du projet de réfection du Centre Thermal et du Grand Hôtel des Thermes. Il s'inscrit également dans la suite des interventions conduites en 1993, 2008 et 2017 sur les espaces situés au sud du Grand Hôtel, où sont conservés les vestiges de l'édifice thermal antique du *vicus Evaunensis*.

Ce projet prévoit la destruction de la galerie en façade sud du Grand Hôtel des Thermes et la construction d'un nouvel aménagement, plus vaste, avec bassins en partie est et couverture végétalisée. Ces premiers

réaménagements impactent directement les vestiges observés lors du diagnostic de 2017. Enfin, les espaces situés en partie sud-ouest du site pourraient à nouveau être investis par des aménagements techniques liés à l'approvisionnement en eau de l'ensemble thermal.

L'objectif de notre intervention, à la suite des observations conduites en 2017, est de déterminer, au moyen de 10 sondages mécaniques, la profondeur d'apparition des vestiges, leur étendue, leur degré de conservation et leur chronologie.

Hormis le sondage le plus méridional (sondage 6) sur lequel aucune observation archéologique n'a pu





Orthophotographie du sondage 12. Vue du mur M.1 203 et du sol de béton hydraulique d'une salle inédite (O. Onézime, Inrap)

être menée, chacun des sondages réalisés s'avère positif. Ces sondages livrent, à des profondeurs variant entre 0,25 m (sondage 12) et 1,40 m (sondage 11), les vestiges des thermes antiques et des réaménagements modernes à contemporains du site.

De nombreuses informations ont ainsi pu être recueillies, grâce aux sondages 7 à 15, sur la nature de ces constructions et leur étendue, venant ainsi

compléter les informations livrées par le plan du Dr Janicaud. En partie nord, les hypothèses de travail émises en 2017 sur la présence d'une salle inédite au-delà du mur nord sont confirmées par les sondages 12 et 13.

Méténier Frédéric

Gallo-romain

## EVAUX-LES-BAINS Rue du 8 mai 1945

Cette opération de diagnostic archéologique préventif porte sur les parcelles AD 80 et 81 de la commune d'Évaux-les-Bains, dans le département de la Creuse. Le projet à l'origine de la prescription de ce diagnostic vise au lotissement de ces parcelles, en bordure de la rue du 8 mai 1945, et concerne une superficie de 1837 m<sup>2</sup>. Les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique parmi lesquels les vestiges de la *villa* antique de Beauvy, située à quelques dizaines de mètres au nord de notre intervention, en périphérie sud-est du *vicus Evaunensis*.

Trois tranchées mécaniques ont été réalisées : deux sur la parcelle AD 80, une sur la parcelle AD 81. Leur implantation a tenu compte de la présence

d'arbres fruitiers, d'un puits et d'aménagements divers conservés dans le projet. Ces trois tranchées se sont avérées négatives et ont très rapidement atteint les formations naturelles, en particulier dans la partie sud-ouest des parcelles, constituées du *substratum* granitoïde ou de ses altérites.

La partie nord-est des parcelles est caractérisée par l'accumulation de matériaux, intercalés entre la terre végétale et les formations naturelles. Ces apports naturels sont liés à un colluvionnement d'altérites arrachées à la pente. Ils ont piégé du mobilier : nous avons ainsi recueilli deux tessons céramiques, l'un de panse et le second d'une lèvre, de facture antique.

Méténier Frédéric



## EVAUX-LES-BAINS

### Rues des Thermes et de Rentière

Le diagnostic archéologique préventif réalisé rue de Rentière et rue des Thermes à Evaux-les-Bains s'inscrit dans le cadre du projet de modernisation du réseau d'adduction et d'assainissement dans ces secteurs de la commune creusoise. Il est porté par la communauté de communes Creuse-Confluence et impacte plusieurs secteurs archéologiquement sensibles du *vicus Evaunensis*.

Ce projet prévoit la refonte des réseaux existants sur le domaine public (voirie) et dans des parcelles privées à vocation agricole. Il concerne une superficie de 2 550 m<sup>2</sup>.

La rue de Rentière est considérée comme la limite méridionale de l'agglomération secondaire antique d'Évaux-les-Bains. Nos travaux, au voisinage de la fontaine de Rentière supposée être le *Castellum Divisiorum*, n'ont pas livré de vestige ancien.

L'extrémité nord de la rue, à sa jonction avec la rue du 8 mai 1945, livre une stratigraphie développée ainsi que des vestiges antiques. Malgré la faible superficie dédiée à nos observations et les conditions d'intervention dans le sondage 9, il est possible d'envisager que nous nous trouvions là, à la limite aménagée (« monumentalisée » ?) de l'agglomération antique.

La partie nord-est de ce secteur de travaux se situe aux abords immédiats du lotissement du Praffier, où la carte archéologique place un bâtiment antique. Les vestiges mis en évidence, en particulier dans le

sondage 11, s'apparentent à un site antique à vocation rurale, à proximité d'une zone humide.

Les travaux réalisés en partie septentrionale de l'emprise, dans les parcelles agricoles surplombant le secteur thermal n'ont pas livré non plus d'indices relatifs à une occupation ancienne de ces terrains. La parcelle AI 13, caractérisée par un petit vallon, présente cependant un important colmatage avec des matériaux colluvionnés. La parcelle AI 117 livre également une stratigraphie développée, en relation avec sa topographie.

Les six sondages ouverts dans la rue des Thermes, au sud de l'édifice thermal, ne nous ont pas permis de repérer les éventuels vestiges de la galerie menant aux thermes antiques. Cependant, l'ultime sondage réalisé dans cette rue, aux abords de la rampe d'accès au site thermal, livre les vestiges d'une structure de voie ancienne, installée sur les formations naturelles préalablement dérasées.

Dans le secteur des thermes, deux sondages ont été conduits. Un seul livre des vestiges d'origine anthropique. Il s'agit cependant vraisemblablement d'un mur d'époque moderne à contemporaine. La stratigraphie mise en évidence dans ce sondage témoigne toutefois des travaux de dégagement / destruction de l'édifice thermal antique mais aussi des travaux préparatoires à sa construction.

Méténier Frédéric

## GOUZON

### Extension de la ZAC Bellevue

Cette opération archéologique a été réalisée du 31 août au 3 septembre 2020, en préalable à un projet d'extension de la ZAC de Bellevue déposé par la communauté de communes Creuse Confluence sur la commune de Gouzon, en Creuse. Un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'archéologie du Limousin sur une emprise de 19 245 m<sup>2</sup> au sein d'une zone artisanale, à l'est de la commune sur un secteur relativement plat, en bordure de l'ancienne carrière de sables de l'Aiguillon au sud du projet, en raison de la richesse archéologique de Gouzon et des découvertes réalisées lors des doubléments des voies de la RN 145 en périphérie proche.

L'emprise diagnostiquée à 10,24 % a permis de réaliser 10 tranchées continues au sein desquelles ont pu être localisées plusieurs structures en creux dans la moitié sud de la parcelle, de type silos, trous de poteaux, fossés et anciennes mares. La présence d'un faible

corpus de mobilier a pu permettre de dater certaines d'entre elles de la période gallo-romaine. Les conditions de conservation liées au contexte sédimentaire n'ont pas permis la découverte de structures sur la moitié nord du projet : il paraît alors difficile de localiser la superficie totale de cette occupation rurale excepté les nombreux vestiges repérés en bordure méridionale de l'emprise. Les délais d'intervention ainsi que le contexte sédimentaire compacte lié à la présence de sables indurés n'ont pas été suffisants pour évaluer toutes les structures. Il n'en demeure pas moins que celles testées et relevées sont suffisantes pour témoigner de la présence d'une petite occupation rurale qui pourrait s'étendre au sud et à l'est du projet, probablement détruit au sud par l'ancienne carrière de sable.

Defaye Sophie

## GUERET

### Forêt de Chabrières, Pierre la Grosle

Malgré un potentiel archéologique élevé de la commune de Guéret et plus particulièrement celui de la vaste forêt de Chabrières, l'opération réalisée sur la plateforme de parking destinée aux touristes et promeneurs en bordure de la RD940 n'a livré aucun indice ou vestige d'une occupation humaine ancienne ou récente.

Seuls des remblais contemporains liés à la mise en place de la plateforme ont été reconnus sur une épaisseur d'environ 1,20 m avant l'apparition du substrat rocheux. De ce fait, le résultat de ce diagnostic peut être considéré comme archéologiquement négatif.

Devevey Frédéric

## LA SOUTERRAINE

### Bridiers

Malgré le potentiel archéologique particulièrement riche de Bridiers (périodes antiques et médiévales), l'opération réalisée sur les parcelles cadastrées ZK279 et 287 n'a livré aucun indice ou vestige d'une occupation humaine ancienne. Il faut cependant souligner le caractère particulier de l'emprise des sondages implantés au droit de futurs petits bassins et mares à vocation maraîchère. De ce fait, les surfaces ouvertes restent relativement modestes et espacées les unes des autres. La découverte de formations sédimentaires et organiques de milieux humides situées à la tête d'un

vallon dont le talweg présente une faible pente apporte cependant des éléments tangibles pour une réflexion sur l'évolution d'un bassin versant.

Même si le résultat de ce diagnostic peut être considéré comme archéologiquement négatif, les données géomorphologiques que nous avons récoltées pourront être exploitées à l'occasion de prochaines investigations.

Devevey Frédéric

*Gallo-romain*

## LA SOUTERRAINE

### Bridiers

2e campagne de fouille programmée du « Quartier Est » de l'habitat groupé antique. Rapport intermédiaire de fouille programmée triennale (2021-2023) – 1ère année : 2021.

Le site de Bridiers, occupé durant le Haut-Empire voire dès la fin de l'âge du Fer (Flécher 1993), correspond à un habitat groupé antique doté d'un possible petit centre monumental (temples et esplanade), implanté à l'un des carrefours de voies majeures de la cité. Sa position au nord du territoire en fait l'agglomération la plus septentrionale de la cité Lémovice et l'une de celles directement reliées aux cités voisines par d'importants axes routiers. La grande étendue perceptible, la présence de rares édifices (thermes) et structures d'habitats connus par rapport à la richesse des découvertes mentionnées dans la bibliographie (très nombreuses monnaies, statuaire, éléments de décoration, coffres funéraires en grand nombre...) ont

encouragé la poursuite des travaux engagés depuis 2017 sur un site dont l'importance dans le réseau urbain de la cité n'est plus à démontrer. Cependant, et malgré les riches découvertes anciennes, nous ne disposons actuellement d'aucun plan interprétable ni d'aucun indice sur l'organisation interne du site et des activités qui pouvaient s'y développer. Des progrès ont cependant été réalisés avec les campagnes LiDAR (Baret 2017), géoradar (Baret 2019a) et avec la fouille exploratoire conduite en 2020 (Baret 2020), mais aussi avec une reprise systématique de la bibliographie (Baret 2019b ; Nivez 2019).

De nombreuses problématiques liées à l'étude des habitats groupés peuvent donc être documentées à partir du site de Bridiers. Il est ainsi possible, par la fouille (et plus globalement, par l'ensemble des travaux menés sur l'occupation antique de La Souterraine), d'approcher plusieurs thématiques importantes pour

la cité des Lémovices que nous cherchons à aborder dans le cadre du PCR HaGAL (dir. F. Baret) :

- la poursuite du renouvellement des données archéologiques (Action 1.2 du PCR) ;
- l'étude de la morphologie des habitats groupés (Action 3.1 du PCR) ;
- documenter la classification hiérarchique des habitats groupés (Action 3.2 du PCR) ;
- documenter la relation entre habitat groupé et axes de circulation (Action 3.3 du PCR) ;
- documenter la vie quotidienne au sein des habitats groupés avec l'engagement de travaux dans un secteur qui paraît correspondre à un quartier d'habitations domestiques (et d'activités artisanales) au regard du mobilier découvert dans les taupinières, de la prospection géoradar de 2019 et de la fouille de 2020 (Action 4.1 du PCR) ;
- caractériser précisément la chronologie de l'occupation antique, son évolution, depuis le I<sup>er</sup> siècle jusqu'à son abandon vers la fin du III<sup>e</sup> siècle/début du IV<sup>e</sup> siècle et le déplacement de la population vers l'Ouest avec les mottes féodales, puis le château et enfin jusqu'au bourg actuel de La Souterraine (Action 3.4 du PCR).

La campagne de fouille programmée 2021 s'inscrit dans le cadre d'un programme de fouilles triennales sur la période 2021 à 2023 sous la forme d'un chantier-

école pour la formation d'archéologie de l'Université de Tours.

La campagne 2021 fait suite à un premier chantier exploratoire réalisé en 2020 sur une surface réduite de 180 m<sup>2</sup> visant à confirmer une partie des interprétations de lecture des résultats de la campagne de prospection géoradar menée en 2019. Celle-ci avait en effet révélé l'existence d'un quartier densément bâti et structuré par des axes de circulation. L'existence de ce quartier, bien que soupçonnée par d'anciennes prospections au sol, n'avait jusqu'ici pas été mise en évidence. Son extension, qui déborde de la limite théorique de l'agglomération antique telle que définie par les espaces funéraires reconnus (Nivez 2019), semble se prolonger, vers l'est, au-delà de l'emprise de la prospection géoradar. Cette observation pose notamment la question de la contemporanéité du quartier urbain et des sépultures.

Les résultats de la campagne 2020 avaient confirmé l'existence d'un bâtiment (Bât. 1) occupé jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle, de plus de 90 m<sup>2</sup> (à vocation domestique voire artisanale dans un état antérieur, possiblement au cours du I<sup>er</sup> siècle), dont on ne perçoit actuellement que deux états d'occupation, dont le dernier. Au cours de son existence, mais à une date encore indéterminée, la pièce 1, en façade du bâtiment, qui succède semble-t-il à une activité de forge et dont l'entrée est marquée le long de la rue par deux dés en granite, se voit adjoindre deux nouvelles pièces et un couloir (tous trois dotés d'un sol en béton) composant l'ultime phase d'occupation du bâtiment avant son abandon. Il a également été observé la présence d'une seconde construction au nord-est (Bât. 2). Une canalisation en granite longe l'un des deux murs de ce second édifice tout en se développant vers le sud sur une distance plus importante. Parmi les autres découvertes marquantes de la campagne 2020, celle d'un puits avait conduit à mettre en avant dans le projet de fouille triennale la problématique de l'alimentation en eau en complément de celle de l'évacuation des eaux. Le mobilier mis au jour se compose d'un lot de monnaies tardives du III<sup>e</sup> siècle, de céramiques communes et fines (notamment des céramiques sigillées de centre Gaule et Sud-gauloises, ainsi que des métallescentes), d'amphores (de Lyonnaise, ibériques et italiques) attestant d'échanges à longue distance, d'un fragment de figurine en terre cuite de déesse-mère assise allaitant et d'une *tegula* estampillée complétant le lot de tuiles marquées déjà connues. L'ensemble des éléments collectés paraît indiquer une vocation domestique du bâtiment (couvrant la période allant du milieu du I<sup>er</sup> siècle jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle) avec une possible activité de forge localisée dans la pièce en façade sur la rue.

Les observations réalisées dès le décapage mené en 2020 ont montré un faible enfouissement des vestiges dans cette partie haute de la parcelle (0,20 m de profondeur) et un bon état de conservation puisque les niveaux de sol en béton du dernier état



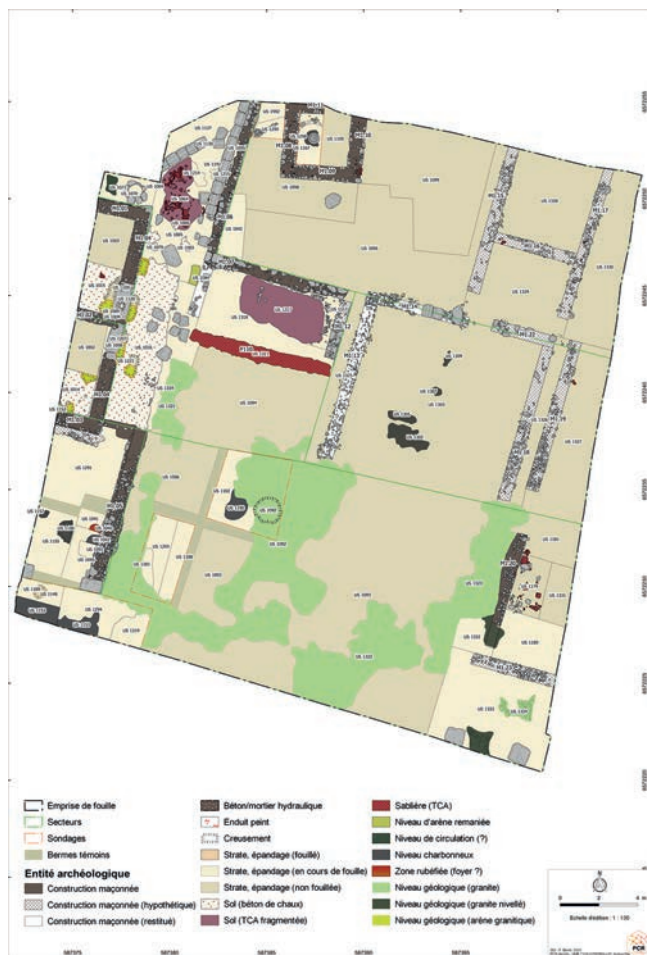
Orthophotographie drone par photogrammétrie en fin de campagne (cl. F. Baret)



sont conservés alors qu'ils n'avaient pas été mis en évidence par le géoradar.

La campagne 2021, première année de fouille triennale, a démarré par l'élargissement de l'emprise à une surface de 800 m<sup>2</sup> qui sera explorée sur les trois années. Le décapage, mené avant le début de la fouille, a été réalisé comme en 2020 jusqu'à l'apparition des niveaux archéologiques, notamment des arases de murs confirmant ainsi le faible enfouissement de ces derniers (0,20 m en moyenne) avec cependant une puissance stratigraphique plus importante dans la moitié nord de l'emprise. Il s'est également agi de remettre au jour les vestiges fouillés en 2020.

La fouille a ensuite débuté par un nettoyage de l'ensemble de la zone afin de mettre en évidence les différentes constructions et leur agencement. Parmi les objectifs de l'année, il convenait de poursuivre voire d'achever la fouille du bâtiment 1 et de démarrer la fouille de nouveaux espaces depuis le bâtiment et de progresser en direction de l'est. Il a ainsi été possible de procéder à la fouille des perforations observées en 2020 dans les trois sols en béton équipant les pièces 2 et 3 ainsi que le couloir du bâtiment 1 tout en finissant de dégager ce dernier pour en observer sa limite orientale. Celle-ci est apparue fortement perturbée comme le montrent les éléments de caniveaux renversés et regroupés en partie sur le sol du couloir.



Plan masse de la campagne de fouille 2021

Ce premier objectif devait permettre d'observer la présence éventuelle de constructions antérieures ou de niveaux d'occupation plus anciens que l'extension du bâtiment. Il a cependant été constaté l'absence de tels vestiges puisque la fouille de chacune des sept perforations a mis en évidence l'aménagement des sols en béton sur un radier de pierre reposant directement sur l'arène granitique naturelle ou sur le rocher dans le cas du couloir. En effet, l'exploration de l'arène granitique sous le comblement des perforations a mis en évidence des niveaux stériles de sables aréniques jaunes avec ponctuellement des petites poches argileuses. Par ailleurs, l'extension nord du couloir avec un aménagement du sol, non plus en béton de chaux mais en TCA, partiellement observé en 2020, se prolonge sous cette même forme, *a priori*, jusqu'à la jonction entre le caniveau d'axe nord-sud en partie observée en 2020 et le nouveau caniveau d'axe nord-est/sud-ouest qui clôture cet espace au nord. À l'intérieur de la pièce 1, la fouille s'est également poursuivie sur l'ensemble de son emprise pour arriver sur son premier niveau d'occupation, partiellement mis en évidence en 2020 dans le quart sud-est. Pour rappel, dans cet espace avait été mis au jour une petite zone rubéfiée correspondant à un foyer de forge comme l'indique la présence de battitures dans le niveau cendré sous-jacent. Si la fouille de la moitié nord de la pièce n'a pas permis d'observer de structure associée à cette activité, celle du quart sud-ouest a mis au jour trois petites fosses cendrées correspondant sans doute à autant de rejets d'activités métallurgiques (présence ténue de scories dans l'une des fosses). Aucun trou de poteau ou autre structure foyer n'a été observée. La poursuite de la fouille à l'intérieur de la pièce devrait permettre en 2022 d'atteindre les niveaux de rejets cendrés observés sous les remblais d'installation du bâtiment et vérifier ainsi l'extension de ces derniers. À l'extérieur du bâtiment et de ses aménagements périphériques, la fouille des nouveaux espaces s'est concentrée en trois principaux secteurs. Au sud du bâtiment 1, celle de l'espace de circulation qui se développe devant l'entrée de l'édifice a été initiée sur une longueur de 7 m entre la berme ouest et la remonté granitique à l'est. Si un niveau d'arène remaniée et indurée pourrait correspondre à un niveau de circulation, ce dernier est perturbé par une petite fosse cendreuse contenant d'importants fragments de *tegulae* devant la moitié ouest de l'entrée du bâtiment ainsi que par un niveau cendré dans la moitié sud du sondage. Les observations menées ne permettent cependant pas de conclure, dans l'immédiat, qu'il s'agit bien d'une zone de circulation interprétable comme une rue mais peut-être plutôt comme une zone piétonne (trottoir ?). Au sud-est du bâtiment, la fouille s'est concentrée dans une zone de démolition circulaire circonscrite par la remonté granitique contiguë au bâtiment 1. En effet, lors du décapage, des éléments de démolition (moellons et *tegulae*) laissaient présager la présence d'une construction. La fouille de deux quarts



Coffre et épée mis au jour dans le bâtiment 3

opposés a cependant montré qu'il s'agissait en réalité d'un remblai comblant une possible fosse d'extraction du granite, sans doute déposé lors de l'aménagement du quartier. Si cette hypothèse venait à se vérifier, seuls les éléments de nivellement à la surface des remontés granitiques permettant la circulation dans ces espaces ne se seraient pas conservés. En effet, au regard de la surface très fracturée du granite il est impossible d'imaginer que ces affleurements ont été laissé tel quel au contact immédiat des constructions. À l'est du bâtiment, un espace délimité par le mur 7 au nord, partiellement observé en 2020, le mur 12 à l'est et le fait F110 (tranchée de récupération ?) au sud, présente un probable sol en béton hydraulique

dont seul les agrégats en terre cuite sont conservés tandis que la chaux a disparu. Cette salle rectangulaire paraît séparée du couloir du bâtiment 1 par un mur très mal conservé. Si le niveau de sol a pu être finement nettoyé en surface, sa fouille n'a pu être initiée dans la moitié est qu'en fin de campagne et sera poursuivie en 2022. Enfin, au nord-est de l'emprise de fouille 2020, un petit bâtiment carré de 4,2 m de côté a été fouillé sur une première moitié permettant de mettre au jour la base d'un coffre funéraire de belle facture, malheureusement vidé de son contenu, accompagné d'un glaive installé à la verticale dans le comblement englobant le coffre dans le sol de ce petit mausolée. Enfin, en limite orientale de la fouille, à l'intérieur du bâtiment 5, le décapage a directement mis au jour un niveau d'occupation riche en mobilier céramique de type gobelet à boire ainsi qu'une petite structure pouvant correspondre à une petite cuisine qui sera fouillée en 2022. Par ailleurs, l'entrée de cet édifice est matérialisée par deux dîs en granite espacés de 2,5 m comme pour le bâtiment 1.

Par ailleurs, plusieurs autres murs ont été mis au jour lors du décapage : quatre murs définissent un bâtiment central (Bât. 6), trois définissent un bâtiment nord-est (Bât. 4) et trois le bâtiment 5 au sud-est. L'articulation entre les murs et notamment les chaînages d'angle restent cependant à confirmer car tous ne sont pas apparus au décapage et au nettoyage. De même, on note l'existence de petits espaces de 0,68 à 0,70 m de largeur entre les murs extérieurs de deux bâtiments voisins.

Le mobilier mis au jour, comprend notamment un buste d'adolescent en terre blanche, plusieurs monnaies tardives, de la céramique commune, sigillée, des instruments liés à la toilette en alliage cuivreux et plusieurs objets en fer.

La campagne de fouille 2022 se concentrera donc sur l'achèvement des espaces en cours de fouille (pièce 1 du bâtiment 1 ; mausolée ; fosse d'extraction de granite ; pièce avec sol en mortier hydraulique ; bâtiment 5 avec possible cuisine ainsi que l'espace autour du mausolée). La dernière campagne s'attachera à la fouille des bâtiments 4 et 6 mais aussi à la fouille du puits.

Baret Florian

Gallo-romain,  
Moyen Âge,

## MOUTIER-ROZEILLE Eglise Saint-Hilaire

Haut Moyen Âge,  
Époque moderne

Une deuxième campagne d'analyses a été réalisée en 2021 sur le site de Saint-Hilaire en vue du projet de publication des campagnes de fouilles achevées en 2019.

En lien avec le site de l'ancien monastère Saint-Martin à Moutier-Rozeille (voir notice *infra*), un travail de reprise des sources historiques disponibles les plus anciennes a été réalisé par Anne Massoni et Stéphane



Lafaye (CRIHAM - Université Limoges). Leur relecture permet de penser qu'une première communauté monastique a existé dès la période mérovingienne, sans que l'on puisse préciser davantage - à Saint-Hilaire ou à Saint-Martin/Saint-Julien ?

En parallèle, un important travail a porté sur l'analyse du petit mobilier. N. Portet et J. Soulat (LandArc) ont inventorié 1009 objets, dont 582 proviennent directement de 170 sépultures (comblement et dépôt) et 427 des couches archéologiques autour des sépultures. Au sein de ce mobilier, une grande quantité (80 % du lot) rassemble des objets caractéristiques à vocation funéraire : 42 accessoires vestimentaires (agrafes, boutons, ferrets de lacet, etc.), huit ornements (tôle décoratives, appliques, etc.), 99 éléments de parure (bagues, anneaux, etc.), 119 objets de piété (crucifix, médailles et chapelets) et 502 autres éléments dont principalement les épingles généralement utilisées dans la fermeture du linceul ou de la coiffe. La datation de ces éléments s'étend des VIIIe-Xe siècles, avec deux agrafes à double crochet en alliage cuivreux de tradition carolingienne, au XVIIIe siècle, avec plusieurs exemplaires de chapelets et de crucifix. La concentration de 50 bagues et de 33 crucifix à Moutier-Rozeille apparaît déjà comme

assez exceptionnelle. Ce lot conséquent, lorsqu'on le compare aux autres collections venant des cimetières contemporains sur l'ensemble de la France, fera sans nul doute référence dans l'étude et la connaissance des tombes modernes pour le centre de la France. Il convient maintenant pour achever ce travail de croiser les données anthropologiques, archéologiques et celles du petit mobilier afin d'affiner la chronologie des sépultures des XVIe-XIXe siècles (la stabilisation du petit mobilier métallique issu des campagnes 2018-2019 vient seulement d'être achevée).

Une première analyse sur les cercueils cloués, en 2020, avait permis d'aborder une esquisse de la morphologie de ces bières. La poursuite de l'étude de ces architectures funéraires a été complétée, en 2021, par la détermination des essences utilisées. La présence de bois minéralisés sur les clous de cercueil nous laissait espérer une détermination xylologique sur 200 clous clairement localisés dans la tombe et issus de sépultures bien conservées. Malheureusement, les identifications sur de petits restes ont été décevantes, incitant C. Belingard (GéoLab UMR 6042 - Université Limoges) à se limiter aux analyses d'échantillons pour lesquels le ratio temps passé/taux de réussite et précision de l'identification restait positif, soit un



Sép. 271



Nef



Sép. 231



Sép. 332



Sép. 226



Sép. 374



Exemples de bagues de l'époque moderne trouvées sur les défunts de Saint-Hilaire (cl. Arc'Antique)



total de 79 identifications. Malgré la diminution de l'échantillonnage, les résultats sont surprenants : six essences identifiées, qui peuvent être abattues localement, dont près de 60 % correspondent à du peuplier ; la présence du tilleul et de l'aulne semble être une originalité du site de l'église Saint-Hilaire ; en revanche, le sapin n'est pas présent – à ce stade des analyses. On note également que ces bières ne sont pas obligatoirement construites avec la même essence mais que certains cercueils peuvent cumuler deux essences différentes (peuplier et chêne, prunus et tilleul, hêtre et chêne, érable et tilleul), voire trois (aulne, tilleul et chêne ou hêtre, peuplier et chêne). Pour ce qu'il est possible d'en juger, le choix de l'essence du bois utilisé ne caractérise pas une forme de bière particulière, ni son mode d'assemblage, pas plus qu'il n'est sélectionné en fonction de l'âge du défunt.

Le travail réalisé par Anne Flamming (CNRS - UMR 5138) a principalement porté sur des marqueurs sépulcraux retrouvés sur le site ainsi que sur deux petits chapiteaux en calcaire conservés au musée de Guéret qui, semble-t-il, proviennent des ruines de Saint-Hilaire. Parmi les éléments en lien avec la pratique funéraire, il a été possible de discerner deux fragments de couvercles de sarcophage en granite et trois pierres tombales. Ces éléments ont été identifiés parmi les nombreux autres éléments en pierre grâce à l'iconographie encore présente, principalement des croix, de différentes formes, certaines à longue hampe, le plus souvent aux bras évasés. Un exemplaire, unique en Limousin, présente un oiseau placé au sommet de la branche verticale supérieure. Pour les sarcophages, le couvercle bombé à bandes transversales serait à rapprocher des couvercles de type poitevin dits « à

croix à trois traverses ». Il convient également d'ajouter à ce corpus un possible fragment de couvercle de sarcophage de section arrondie ou à deux pans, avec un décor de liseré gravé sur les deux faces. De même, mais peut-être plus hypothétique, une stèle funéraire marquée d'une croix, retrouvée en remploi à proximité immédiate de l'absidiole nord. Tout ce répertoire iconographique est à placer chronologiquement entre le VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècle. Pour les deux chapiteaux en calcaire, entrés au musée de Guéret en 1935 car probablement récupérés lors de la démolition de l'église à la fin des années 1920, leur appartenance au haut Moyen Âge semble exclue malgré leur aspect fruste et ils doivent plutôt être placés chronologiquement aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles.

L'étude de la céramique médiévale, réalisée pour les campagnes 2007-2013 par M. Gary (Archéodunum), est en cours d'achèvement avec l'analyse du mobilier issu des campagnes 2014-2019. Cette année marque également le début de l'étude des perles de chapelet en verre, réalisée par A. Bonneau (Université Sherbrooke, Canada).

Enfin, La modélisation en 3D des différents états de construction a permis de valider des hypothèses formulées, avec parfois la nécessité de les corriger ou de les amender. Ce travail, réalisé par B. Dutailly et V. Baillet (Archéovision), en lien étroit avec les archéologues, permet une vision panoramique des constructions et une réflexion sur des données que la fouille ne restitue pas en totalité (ouvertures, éclairage, sens des pentes de toiture, hauteur des maçonneries, etc.).

Roger Jacques



*Proposition de restitution du dernier état de l'église mérovingienne (VII<sup>e</sup> s., vue depuis le sud-ouest, © Archéovision)*



## MOUTIER-ROZEILLE Eglise Saint-Martin

Depuis 2020, les opérations de recherche sur l'église Saint-Martin de Moutier-Rozeille sont étroitement liées aux investigations menées depuis 2007 sur le site de l'ancienne église Saint-Hilaire, située à moins de 300 m en contre-haut du bourg et de Saint-Martin. En effet, la fouille archéologique a montré que le site de cette ancienne chapelle avait été le théâtre d'une occupation prolongée dont l'origine remonte à la transition 1<sup>er</sup>/2<sup>ème</sup> âge du Fer, pour perdurer depuis l'époque antique jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La faiblesse des sources écrites concernant Saint-Hilaire et les incertitudes concernant l'origine de la fondation du monastère Saint-Martin pouvaient laisser penser que Saint-Hilaire avait été le lieu primitif de la première communauté monastique. Afin d'éclaircir ces conjectures et avant de publier le résultat des fouilles archéologiques de Saint-Hilaire, il nous a paru important de reprendre le dossier de Saint-Martin par différentes approches : relecture des sources anciennes, d'une part, confrontation aux données archéologiques, d'autre part.

Une prospection au géoradar a été mise en place en 2020 sur près de 5000 m<sup>2</sup> à l'est et au sud de l'église (cf. BSR 2020). Elle a montré que de nombreux bâtiments étaient concentrés au sud de la nef, certains organisés autour d'un cloître. Parallèlement, la reprise des plus anciennes sources écrites (*Gallia Christiana* notamment) par A. Massoni et S. Lafaye (CRIHAM - Université Limoges) a montré que les origines du monastère de Moutier-Rozeille sont très probablement mérovingiennes et liées à la personne d'Yrieix dont les possessions, très vastes, s'étendaient peut-être jusque dans la Marche.

Du monastère mentionné, seule la collégiale est encore en élévation. Elle présente actuellement un plan à une nef de trois travées, avec transept doté d'absidioles sur les bras, et terminé à l'est par un chœur d'une travée et par une abside semi-circulaire. Les auteurs anciens attribuent trois grandes phases chronologiques : un premier état de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, une reconstruction de la façade occidentale au XVI<sup>e</sup> siècle, puis d'importantes réparations et



Vue aérienne depuis le sud-ouest du monastère de Moutier-Rozeille (cl. N. Vedelago)



reconstructions au niveau de la nef et du bras nord du transept au XVII<sup>e</sup> siècle.

La campagne de sondage en 2021 à proximité de l'église avait pour but d'obtenir une séquence stratigraphique du site et non de fouiller un bâtiment particulier en lien avec le monastère, repéré par géoradar. Pour cela, une tranchée de 22 m de long par 1,30 m de large a été placée perpendiculairement à la nef, côté sud. De nombreux murs et sols attenants ont ainsi été repérés, sans qu'il soit possible d'attribuer avec certitude l'usage de ces maçonneries et leurs relations entre elles au cours du temps. Malgré tout, les nouveaux éléments collectés au cours de ces dernières années permettent de proposer une première trame dans l'évolution de ce site.

La présence d'une construction gallo-romaine dans ce secteur du bourg semble de plus en plus probable, bien qu'aucun vestige construit en place de cette période n'ait été attesté. Néanmoins, dans la zone centrale de la tranchée, une couche d'abandon pourrait correspondre à la fin de cette époque, au regard du mobilier découvert. Cette ancienneté du site est également suggérée par la présence, nombreuse, d'éléments de constructions antiques. On peut ainsi évoquer la découverte de portions de sol en mortier de tuileau et de fragments de colonnes en terre cuite, probablement récupérés non loin. On observe aussi la présence de remplois monumentaux en granite dans les constructions observées (pierre de parement dans

la maçonnerie M. 2, angle de chaperon de mur dans la fondation de M. 6).

Pour la période suivante, la relecture des sources anciennes plaçant l'installation du monastère à l'époque mérovingienne semble attestée par l'archéologie, même si aucun vestige construit n'a été déterminé : la présence de quelques tessons erratiques, de fragments de sarcophages en trachyte, mais surtout la conservation de tombes en coffrage périssable confirment ces propositions chronologiques. Par exemple, la sépulture Sp. 7, mise au jour dans le collatéral sud, est datée entre 442 et 643 après J.-C. (95,4 % de probabilité), et plus probablement entre 535 et 643 après J.-C. (92,2 % de probabilité) (Lyon - 19426 [GrM]). La douzaine de tombes découvertes dans ce sondage semblent d'ailleurs appartenir à un horizon mérovingien ou carolingien, les plus précoces pouvant dater au plus tôt du milieu du Ve siècle, alors que les plus tardives ne peuvent pas être placées chronologiquement après le milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

La mention d'un monastère dès 854 après J.-C. n'est en revanche pas confirmée par l'archéologie, faute probablement de ne pouvoir dater avec précision les nombreuses maçonneries qui ont été mises au jour. On peut cependant se demander si certaines parties des fondations des murs de l'église ne pourraient pas être attribuées à cette période. En effet, si les premiers sols en terre battue retrouvés dans le collatéral méridional semblent dater du XI<sup>e</sup> siècle, le cœur du mur M. 1 ou l'ouverture dans le mur M. 15 doivent être antérieurs.



Vue zénithale de la tranchée de fouille et des différentes maçonneries dégagées au sud de l'église (cl. N. Vedelago)



Plus au sud, le mur M. 8 orienté est-ouest paraît également ancien, sans que l'on puisse le rattacher à un quelconque bâtiment. Nous ne savons d'ailleurs pas la relation que celui-ci entretient avec le bâtiment situé plus à l'est et matérialisé par les murs M. 6 et M. 7. Cette construction, qui pourrait se développer vers l'est, présente de profondes fondations et un sol de circulation dallé. Au regard du géoradar et par rapport à l'organisation générale des structures détectées, nous pourrions proposer l'emplacement, à cet endroit, de l'ancienne église Saint-Priest, simplement évoquée dans les sources écrites, mais jamais localisée.

Les indices de construction du XI<sup>e</sup> siècle se trouvent principalement au niveau de l'église, avec la fondation du collatéral et la présence de niveaux de circulation en terre battue. On remarque qu'il existait une large ouverture donnant vers le sud depuis la nef, probablement obstruée lors de la construction d'une douve (?) au pied du collatéral. La longueur de la nef est peut-être également à reconsidérer, avec peut-être une ou deux travées supplémentaires. Il est possible d'associer à cette période le mur M. 9, orienté nord-sud, qui pourrait correspondre au mur bahut d'un cloître, si l'on en juge par les résultats du géo-radar. Cette période de construction est en revanche absente des lots de céramique retrouvés en fouille.

Pour les autres structures construites (murs, sols, etc.), le mobilier céramique découvert lors de cette opération marque essentiellement une occupation au XIV-XV<sup>e</sup> siècles, qu'il faut probablement interpréter

comme le marqueur de la dernière activité notable du monastère - à moins que les occupations postérieures aient disparu lors de l'arasement du site ou ne soient pas assez significatives pour que l'archéologie puisse les identifier. Toutefois, au regard des sources écrites, le monastère et son église sont incendiés et pillés le 5 août 1575, puis en 1619, événements tragiques qui semblent sceller le déclin du monastère (les chanoines migrent à Aubusson en 1674 faute d'entretien).

Ces premiers résultats encourageants montrent que les fouilles et les recherches complémentaires qui en ont découlé ont considérablement renouvelé la documentation existante et permettent de proposer une toute autre vision des premiers temps chrétiens à Moutier-Rozeille. La simple chapelle mentionnée tardivement dans les textes à Saint-Hilaire est ainsi devenue l'un des premiers pôles de christianisation en Creuse, en lien étroit avec le monastère de la Rozeille et sa collégiale Saint-Martin, l'une des plus anciennes organisations monastiques connues en Limousin. Comme nous le pressentions, ces deux sites sont liés et puisent leur ancienneté dans l'antiquité (enclos monumental funéraire pour Saint-Hilaire, habitat (?) pour Saint-Martin) ; leur évolution, aux destins différents, est néanmoins étroitement associée et ne peut se comprendre et s'appréhender qu'en interrogeant l'ensemble des données disponibles sur Moutier-Rozeille.

Roger Jacques

*Gallo-romain, Haut Moyen Âge,  
Moyen Âge*

## **PARSAC-RIMONDEIX** **Eglise Saint-Martin**

Le site de l'église Saint-Martin à Parsac a, depuis plusieurs décennies, une place particulière dans la recherche régionale, car longtemps considéré comme le seul édifice contenant en fondations des vestiges antiques en place en grand appareil de granite – avant les fouilles de l'ancienne église de Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille (23). Les interventions archéologiques menées par Raymonde Leblanc entre 1987 et 1989 avaient montré l'existence de deux murs perpendiculaires (l'un sous le mur sud de l'église, le second sur la place) constitués de gros blocs de granite. En appui de ces derniers, un caniveau également taillé dans le granite complète les maçonneries. L'intérieur du monument semble pourvu d'un sol en mortier de tuileau. La richesse du mobilier découvert, notamment en décors et statuaire, avait permis de proposer la présence, sous l'église, d'un sanctuaire routier gallo-romain, daté des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles.

Dans le cadre de recherches sur les mausolées antiques construits en grand appareil en Limousin,

le dossier du site de Parsac a donc été repris, dès 2015, par une prospection géoradar dans l'église et sur les places environnantes, révélant de nombreuses anomalies qui pouvaient être interprétées comme des maçonneries, mais sans qu'aucun plan précis de bâtiment ne puisse être proposé. L'interprétation des données réalisée par R. Leblanc demandait également à être reprise à la lueur des problématiques actuelles (le site antique étant interprété comme un sanctuaire routier alors que l'analyse de la sculpture tendait à privilégier l'iconographie funéraire).

La poursuite des recherches en 2021 avait plusieurs objectifs, à commencer par l'établissement d'un plan précis de l'édifice religieux et des relevés du bâti existant. Les questions portaient sur la singularité de la façade septentrionale au niveau de l'avant-chœur par rapport à la maçonnerie monumentale mise au jour au sud, les blocs monumentaux étant placés en remploi au nord alors qu'ils se présentent semble-t-il en place au sud ; il convenait également, pour essayer



Plan de localisation des maçonneries de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge par rapport à l'église romane (DAO O. Onezime, Inrap).

de proposer de nouvelles hypothèses de travail, de réaliser un inventaire le plus précis possible des blocs de facture antique, mais aussi d'apporter de nouveaux éléments d'ordre chronologique et fonctionnel à partir de quelques sondages ponctuels. Neuf sondages réduits ont été répartis dans et autour de l'église, deux à l'intérieur du chœur et de l'avant-chœur, les autres à proximité de l'édifice. L'analyse stratigraphique dans les différents sondages permet de proposer une autre lecture du site, notamment une autre évolution chronologique et fonctionnelle, mais témoigne aussi de la difficulté à comprendre différents états d'occupation à partir de sondages ponctuels.

Les premières constructions semblent s'implanter dans un niveau argileux contenant de nombreux fragments de tuiles et mortier de tuileau qui, par la nature du sédiment, pourrait suggérer un niveau de destruction antique (?) fréquemment inondé. C'est donc probablement dans ce fond humide, mis aussi bien en évidence à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église (une analyse micro-morphologique permettrait très certainement de préciser la genèse de ce dépôt), que vont venir s'installer les premières maçonneries construites avec de grands blocs de granite (M. 6 et M. 8 formant un angle au nord, M. 1 et M. 2 au sud).

Les premières maçonneries sont à double parement, liées à un mortier de terre, et avoisinent les 1,60 m de large, participant à un même bâtiment. La largeur des fondations invite à proposer une élévation importante. Si l'époque de sa construction est postérieure au Haut-Empire, La présence d'un sarcophage (S. 1) contre le parement nord et d'une tombe retrouvée en pleine terre (Sp. 33) de l'autre côté



Vue depuis le nord de la maçonnerie M. 6 construite à l'aide de blocs monumentaux (cl. J. Roger).



du mur contre le parement sud permet d'attester son édification au plus tard en 575 ap. J.-C. côté nord, et en 775 ap. J.-C. côté sud. Toutefois, rien n'empêche de la placer plus précocement (IIIe-Ve siècle ?). Contre cette construction, a été identifiée une extension au nord interprétée comme une chapelle latérale en raison de la mise au jour d'une base d'autel construite avec des blocs en remploi (M. 9) ; plus au nord, une nouvelle maçonnerie (M. 4) est placée perpendiculairement et utilise, elle aussi, des blocs de grand appareil en granite, en grande partie récupérés. La mise au jour d'une portion de squelette orientée nord-sud entre l'autel (M. 9) et le mur oriental M. 4 permet de dater au plus tard cette extension en relation avec l'édifice primitif avant 775 ap. J.-C., voire avant 575 ap. J.-C. si l'on admet que le sarcophage S. 1 a été placé à l'intérieur de cette « annexe ».

Au sud, les murs M. 1 et M. 2, identifiés en 1987, semblent appartenir à une autre construction. En effet, ils utilisent uniquement au niveau de la fondation des

blocs en panneresse ou en boutisse et posés à sec, pour une largeur s'échelonnant entre 0,70 m pour M. 1 et jusqu'à 1,10 m maximum pour M. 2. Sans exclure la possibilité que d'autres blocs antiques puissent former l'élévation, les observations du mur M. 2 dans le sondage 2 à l'intérieur de l'église suggèrent plutôt une élévation en petit appareil de granite alternant avec des rangs de briques, le tout lié au mortier de chaux de couleur blanche. Le nouvel angle construit, différent de celui du nord, supportait une toiture si l'on en juge par le caniveau en granite aux pieds des fondations et par la présence d'un niveau d'effondrement constitué de *tegulae* écrasées sur place. A l'intérieur, un sol est constitué d'un mortier à base de chaux associant de petites pierres et des terres cuites architecturales. Il faut probablement associer à ces deux murs un troisième (M. 3/M. 7), parallèle à M. 1 et situé plus à l'est. Construite différemment, en petit appareil lié à un mortier orangé, la base du parement oriental se singularise par la mise en place de pierres



Vue aérienne depuis le sud des arases des maçonneries de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge M. 1, M. 2 et M. 3/M. 7 (photo N. Védélag, CRMH)



moulurées probablement antiques. L'ensemble de ces maçonneries est plus difficile à dater, même si la tombe Sp. 25, datée par radiocarbone entre 902 et 1150 ap. J.-C, recoupe le niveau d'effondrement de la toiture.

Contrairement à ce qui était envisagé à la fin des années 1990, ces murs utilisant du grand appareil de granite ne semblent pas avoir été élevés au Haut-Empire, en raison même de leur mode de construction (fondation utilisant des blocs équarris, absence de trous de manipulation, utilisation de TCA, positionnement aléatoire des blocs placés en boutisse). Il est probable que cet édifice soit à placer dès l'antiquité tardive ou à la période mérovingienne, en lien probable avec l'autre bâtiment monumental au nord.

Ce nouveau calage chronologique pour les maçonneries utilisant du grand appareil de granite ne permet malheureusement pas actuellement d'en préciser la fonction (probablement plusieurs édifices

ou plusieurs phases). Seul l'aménagement au nord de l'église indique une fonction funéraire et culturelle, mais qui doit venir dans un second temps. Les premières constructions sont-elles au départ destinées à l'édification d'une église où ont-elles été construites pour une autre fonction ? De même, la présence du riche mobilier antique retrouvé en position secondaire, comprenant des plaquages et des décors muraux, des stucs ainsi que de la statuaire, pose question : ont-ils été utilisés comme décors dans les bâtiments plus tardifs ou proviennent-ils simplement d'un apport de remblais issus d'un riche monument à proximité (mausolée, *villa*...) pour stabiliser les fondations dans une zone humide ? Seule la poursuite des investigations permettrait d'avancer dans la compréhension et la restitution des architectures de ces monuments de la fin de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge.

Roger Jacques

Moyen Âge

## SAINT-DIZIER-MASBARAUD Murat-Les Tours

La fouille archéologique menée depuis 2014 sur le promontoire rocheux de Murat-Les Tours, situé rive droite de la vallée du Thaurion, a permis de mettre en évidence une occupation placée en plein IX<sup>e</sup> siècle, marquée par un renforcement défensif à la charnière du IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle, plus certainement lors des deux premières décennies du X<sup>e</sup> siècle, bouleversant tout l'habitat.

La campagne 2021 marque l'achèvement de la fouille de la plate-forme sommitale. La forte réduction de l'aire de fouille dans ce secteur a permis la conduite de la fouille intégrale et, en grande partie mécanisée, de la section sud du fossé de barrage oriental clôturant la reconnaissance globale, ou supposée telle au regard de nos connaissances, de tous les éléments défensifs de l'éperon barré. Enfin, pour la première fois, un sondage d'évaluation a été effectué au sein du hameau, au lieu de découverte de restes humains accompagnés de céramiques funéraires en 1965. Ce site religieux fit l'objet de quelques notes par l'association Les Compagnons de la Tour (Bourganeuf), puis relaté par René Calinaud dans les Mémoires de la société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse en 1971. Le sondage a été déterminé en fonction de l'emprise de l'édifice qui occupe aujourd'hui la parcelle (forge Vallaud). Ses maçonneries et ses sols comportent des fragments de dalles tumulaires et une pierre de mesure, relevées en 2016.

La fouille désormais intégrale de la plate-forme sommitale montre, comme le souligne l'axe 10 de la programmation nationale du CNRA (version 2023), que

seule une fouille de longue haleine peut répondre à la problématique du polymorphisme de ces sites fortifiés. Au terme de ces recherches, une révision générale de l'enregistrement a dû être opérée. Les 1051 m<sup>2</sup> épargnés par la carrière ont livré un ensemble de 201 avant-trous de poteaux suggérant cinq grands édifices desservis par une allée centrale et sommitale de 3 m de large environ. Cette allée est marquée d'un petit ressaut de 0,10 m de haut par rapport aux terres noires des sols internes. Contraint par la largeur de l'éperon, cet habitat groupé est orienté est-ouest et définit des blocs d'habitation de forme rectangulaire d'une largeur de 8,30 m. Les fondations se caractérisent par des poteaux plantés, certaines parois porteuses, se matérialisant sous la forme de sablière basse d'une trentaine de centimètres de profondeur, renforcée aux extrémités de l'assiette rocheuse. Ces sablières comportent à leurs extrémités des poteaux plus profondément fondés, et de simples fosses d'ancrage régulières sur leur segment médian. L'extrémité rocheuse, en pente plus marquée, a une surface de circulation préalablement rehaussée par des remblais de nivellement argileux pulvérulents, relativement riches en artefacts allant du Mésolithique à la Tène D2 / augustéen précoce. Ces terres sont confortées par des murs de terrasse en pierres sèches qui, selon les plans des édifices retenus, ont également joué un rôle de mur-bahut.

L'organisation fonctionnelle des bâtiments reste à interroger. Les édifices 1, 4 et 5 présentent en surface des zones de chauffe. La pièce orientale du bâtiment 4 possède une sole rectangulaire associée à deux







Vue de la plate-forme sommitale en fin de campagne 2021 (cl. drone J. Raphael-Leygues août 2021)

jambages sur poteaux. Des grains de seigles (99% des restes carpologiques analysés) étaient éparpillés sur l'âtre, ayant subi l'ensemble des traitements de la récolte (battage, vannage et criblages grossier et fin), mais non panifiable en état. Ce lot carpologique était accompagné de coriandre et de moutarde noire qui pousse naturellement sur le bord des cours d'eau. D'autres zones de chauffe ont été identifiées dans les bâtiments 1 et 5, simple rubéfaction de forme rectangulaire de la roche sans préparation argileuse détectée. Enfin, les deux uniques grandes fosses rencontrées sont identifiables à des petites cours extérieures.

Le questionnement sur l'usage de ces édifices, leur hiérarchie, s'oppose à l'état très disparate des sols de terres noires. Plusieurs phénomènes sont à considérer avant d'analyser la répartition et la densité des artefacts : la déclivité du rocher, plus marquée au sud (13%) qu'au nord (5%), paraît avoir joué sur la densité des constructions et le maintien des couches archéologiques ; la mise en œuvre tardive d'une enceinte de pierres et de terre volontairement vitrifiée, en demi-lune, à l'emplacement des édifices 1 et 5. Ce dernier évènement inexpliqué porta atteinte à 18 % de la plate-forme. Les sols des édifices 2, 3 et 4 ont vraisemblablement été décapés afin de participer à la construction de cette levée défensive occidentale haute de 2,20 m en son point supérieure.

On distingue sans ambages une similitude typologique des objets rencontrés, avec une prépondérance du mobilier archéologique dans les remblais internes du rempart vitrifié, et des sols fossilisés sous-jacents, par rapport aux sols de terres noires hors de ce périmètre. Le domaine équestre est prépondérant avec 364 éléments métalliques, suivi par l'huissierie (48 fragments) puis l'habillement (10) et l'armement (10). L'usage volontaire (combustible) ou non des restes fauniques lors de la vitrification a permis d'identifier les principaux apports carnés de cette population : viandes porcine et ovi-capriné dominant, et quelques cervidés. Les lots céramiques, avec des décors de casiers à la molette, (oule, pot de stockage) reprennent le répertoire typologique carolingien habituel, avec une seule poterie glaçurée. Un trésor monétaire dispersé de 24 monnaies trouvées dans les remblais de la levée défensive, denier d'Eudes en argent de grand module peu altérés voire inutilisés, au type de 887-898 est un *terminus a quo*. On considéra avec plus d'attention la monnaie attribuée à Guillaume II d'Aquitaine, comte de Brioude entre 918 et 926, mise au jour dans les terres calcinées sous-jacentes à la levée et dont la production se serait poursuivie jusqu'en 980. La présence de ce monnayage conforte l'idée du maintien de l'occupation au cours de la première décennie du X<sup>e</sup> siècle, complétant la découverte monétaire de 2016 en rebord nord du promontoire, un





Vue générale du cimetière de l'église Saint-André de Murat (cl. drone J. Raphael-Leygues août 2021)

denier *scodellato* de Bérenger, empereur italien de 915 à 924. Toutefois, la forme de l'habitat de cette seconde phase reste énigmatique. Le taux de recoupement des creusements est extrêmement faible (moins de 2%), la densité demeurant le seul indice du maintien de structure habitée, sans hiatus, et cela si la possibilité d'une occupation multiple antérieure est écartée en déniautant toute importance aux nombreux fragments d'amphores vinaires et tuiles romaines trouvées dans les remblais de nivellement. La question de la borne finale de l'occupation du *castrum* de Murat « Les Tours », jamais mentionné dans les chroniques du X<sup>e</sup> siècle, absent des listes établies des fortifications du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, reste ouverte. Un vase à bec porté de type PEGAU 2-2 dans les remblais supérieurs clôt la borne chronologique de l'activité humaine détectée sur le site.

L'évaluation du cimetière a été conduite d'une part pour mettre en contexte archéologique les découvertes des années 1963-1965 et d'autre part identifier un potentiel lieu cultuel du haut Moyen Âge, un des vecteurs bien identifié en Auvergne, Bourgogne, Jura ou Languedoc de l'implantation des habitats fortifiés perchés. La fenêtre archéologique de 48 m<sup>2</sup> (parcelle 60) a livré deux maçonneries parallèles distantes de 5,90 m délimitant un espace vide de toute structure. À son encontre, deux aires funéraires ont été rencontrées. La plus importante, au sud, est délimitée par la clôture actuelle qui circonscrit la parcelle. Les 27 sépultures sont orientées est-ouest, tête à l'ouest, disposées de manière très rapprochées, comptabilisant un minimum de six recoupements. Les creusements, à même la roche, sont apparus à 0,50 m sous le sol actuel pour les plus hautes. Les tombes possèdent une forme

anthropomorphe avec, pour certaines, la réserve céphalique bien marquée. Les plus récentes sont dotées d'une architecture améliorée par un coffrage en pierre montée avec de l'argile, comportant deux à trois assises appareillées. Les tombes ne contenaient plus de squelette. Les trois céramiques funéraires paraissent en place, l'une toujours sur sa base. L'une d'elles a été volontairement percée d'un orifice. Ces bouteilles, dont la glaçure de l'une est inédite en Creuse, sont des productions datées XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle sur la base des analyses radiocarbones C<sup>14</sup> des cimetières fouillés. Les remblais de recouvrement ont livré deux tessons du bas Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). De manière générale, les recoupements dénotent une forte occupation du cimetière sans remettre en cause l'ordonnement général, tout en considérant la petitesse de la fenêtre archéologique. Au nord, la seconde aire funéraire se limite, à l'issue de ce sondage, à une unique dalle funéraire, sans gravure, bordée de deux pierres plates. Cette tombe recouvre un épais remblai scellant un rocher fortement surcreusé, préjugant de l'emplacement d'inhumations antérieures. Ces vestiges s'inscrivent dans la parcelle 737 du cadastre dit napoléonien d'une superficie de 258 m<sup>2</sup>. Tout en considérant les nombreuses incertitudes, l'évaluation archéologique porterait sur 18,6 % du cimetière. Le décaissement d'un bon mètre du terrain parcelle 61, à l'ouest, a dû détruire une surface légèrement supérieure. Le cimetière est encore en usage en 1781, même si la paroisse Saint-André n'existe plus dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Cet usage tardif expliquerait que les remblais supérieurs, comme le confirme les affouillements de 1965, comportent toujours des restes ostéologiques en vrac.

Le site castral de Murat Les Tours a bénéficié d'une fouille archéologique intégrale. Les résultats démontrent tout l'intérêt de la démarche dans un contexte documentaire pauvre et une cartographie castrale encore balbutiante dans la vallée du Thaurion. En Creuse, les seuls *castra* mentionnés avant 900 sont Sainte-Feyre et Toulx-Sainte-Croix (Bourgeois *et alii* 2010). La faible envergure du site et son escarpement n'a pas été défavorable à la conservation des vestiges, bien au contraire. Ils permettent une

forme d'exhaustivité et constitue une documentation matérielle contextualisée unique autour du IX<sup>e</sup> siècle en Creuse. Murat Les Tours vient abonder la collection des quelques monographies de sites fortifiés du haut Moyen Âge. On a ainsi l'opportunité de s'interroger sur la sémantique suivante : Murat Les Tours, site fortifié ou habitat fortifié ?

Jonvel Richard

Moyen Âge,  
Époque moderne

## SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE Les Mottes

A quelques kilomètres de La Courtine, cinq buttes sont distantes les unes des autres de quelques dizaines de mètres avec un écartement maximum de 105 m, sur une superficie inférieure à 1,5 ha. Ces structures de terre, recensées comme des « tertres », atteignent entre 1 et 5 m de hauteur.

La littérature spécialisée ignore pratiquement notre site : André Leclerc évoque en quelques lignes « les cinq tumulus » et la *carte archéologique de la Gaule* ne les mentionne. A aucun moment de la période médiévale, le nom des Mottes n'apparaît dans les titres parvenus jusqu'à nous. Celui de Chirouze, siège d'un archiprêtre, a prévalu pour désigner un territoire presque exclusivement occupé par une vaste forêt, incluant le site des Mottes et frontalière de celle de Châteauevert, laquelle abritait le principal château médiéval de la région.

Les deux investigations archéologiques antérieures (1884 et 1932) à nos interventions soulèvent beaucoup d'interrogations : composition des tertres, fonction, datation... En juillet 2019, notre équipe a réalisé trois sondages sur le tertre 3. Son élévation est bien anthropique et médiévale ; sa structure apparaît complexe. Ce tertre, qui n'est pas ceinturé d'un fossé, ne présente aucune trace d'occupation sur sa plate-forme.

En 2021, quatre sondages ont été réalisés sur le tertre 4, sous la direction de Lou De Poorter. Si une interprétation générale reste prématurée en l'état actuel de nos connaissances et dans l'attente des datations par radiocarbone et des études de mobilier, on peut faire les constatations suivantes. Sans occupation sommitale, cette butte pourrait être entourée d'un fossé mais sa structure interne, avec des traces d'occupation, ne correspond pas au schéma habituel de la composition d'une motte castrale. Complexe, elle pourrait indiquer une constitution du tertre sur un temps plutôt long ; il semble que chaque apport de matériaux pour former la structure est scellé par le feu ou la cendre. Il est possible que ce tertre ait été élevé à

partir d'une structure semi-enterrée qu'une fouille plus ample permettra peut-être de déterminer.

Des points de comparaison assez nombreux ont été relevés entre les deux tertres (3 et 4) sondés à ce jour. Dans les deux cas, la base indurée est surmontée par un niveau de feu, sur lequel se trouve du bois calciné, et la partie sommitale est composée de blocs à modules variables sur lesquels repose la terre végétale.



Première exploitation des données du relevé LiDAR (M. Larratte)



Enfin, une première exploitation des données du relevé LiDAR, sous la responsabilité de Maxime Larratte, a permis d'identifier des chemins, des talus et des éléments hydrauliques en vue de la mise en œuvre d'un SIG.

Si l'origine médiévale du tertre 3 est assurée et celle du tertre 4 probable, il convient de réfléchir, dans ce sens, pour l'interprétation globale des cinq « mottes ». Selon la disposition des tertres 2 et 3, et leur position dominante dans le site, une hypothèse peut être envisagée : celle d'une édification ayant pour

objectif de contrôler un passage, rétréci par le tertre 4. Même sans avancer l'hypothèse de mottes castrales, un usage stratégique ou défensif pourrait expliquer l'édification de ces tertres assurément anthropiques. Nous proposons donc à la discussion l'hypothèse d'organisation d'un complexe castral, fondée certes sur le présupposé que toutes les buttes appartiennent bien à la même époque.

Racinet Philippe

Moyen Âge,  
Époque moderne

## SAINT-VAURY

### Places de l'Eglise, du 8 mai, du 11 novembre, de Saint-Valéry, de la Poste et passage des Cloîtres

La prescription d'un diagnostic archéologique des places de l'église, de la poste, du 11 novembre et du 8 mai dans le bourg du village de Saint-Vaury fait suite à une demande anticipée au dépôt d'un permis de construire par la mairie. Celle-ci souhaite procéder à un réaménagement paysagé de l'ensemble des places du bourg ainsi qu'à la construction d'une halle sur la place de l'église. Tous ces espaces concernés par les travaux se trouvent à proximité de l'église de Saint-Julien-de-Brioude et Saint-Vaury. L'édifice de plan rectangulaire avec une nef unique, un clocher-porche et un chevet en hémicycle présente des caractères gothiques voire romans. Nous ne connaissons pas son plan originel. Mais surtout, il s'insère dans un complexe plus vaste car il est lié au culte de saint Vaury, ermite qui s'était recueilli sur le mont Bernages au VI<sup>e</sup> siècle. Il sera inhumé à Saint-Vaury où un culte lui sera rendu. Suite à une donation à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges celle-ci devient une prévôté et organise une communauté à partir du X<sup>e</sup> siècle. L'église évolue pour y répondre. La mise en place d'une communauté monastique impacte le développement du village de Saint-Vaury.

Le diagnostic a pour but de définir l'ancienneté de l'occupation du bourg de Saint-Vaury, de repérer ou non l'occupation monastique, ainsi que le château, à l'est, mentionné sur le cadastre napoléonien.

Particularité de la méthodologie mise œuvre au cours de l'opération, elle se déroule en trois temps : prospection géophysique, sondages sédimentaires et évaluation du bâti de l'église. Au total 19 sondages ont été réalisés sur tout l'espace disponible de la zone prescrite, en tenant compte de la présence des nombreux réseaux enfouis et des contraintes urbaines (circulation, mobilier urbain).



Sondage 11 : vue générale depuis le sud des maçonneries et sols construits





Sondage 6 : vue générale de la tour depuis l'est

À proximité de l'église et en particulier du chevet, les vestiges appartiennent à l'histoire de celle-ci : les nombreuses maçonneries mises au jour à l'est du chevet actuel associées à des niveaux de dallage permettent d'esquisser le plan du chevet détruit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui se développait plus à l'est. À la pointe nord-ouest du sondage un mur arasé au plan semi-circulaire pose question et s'installe dans des niveaux qui sont recoupés par une fosse dont les rares tessons peuvent être datés de la période carolingienne – médiévale. Au nord et au sud du chevet, à la jonction avec la nef, des constructions se développent contre les murs gouttereaux. Au sud il a pu être mis au jour un niveau de sol ancien qui fonctionne avec la porte bouchée dans le mur gouttereau sud. En l'état il est difficile d'attribuer une fonction à ces espaces construits : chapelle, annexe ? Les rares tessons découverts sont attribuables à la période médiévale. Un ensemble de sépultures ont été mises au jour dans ce secteur. Elles se répartissent au sud, au nord et à l'est du chevet. Il s'agit de tombes en pleine terre et en coffre qui n'ont pas toutes fait l'objet d'une fouille en raison de leur découverte partielle. Elles attestent de la présence d'une aire d'inhumations qui se développe plus particulièrement dans ce secteur du diagnostic.

Sur la place de l'église, a été vu un ensemble complexe de bâtiments conservés en élévation et avec des niveaux de sols associés, notamment des dallages présentant un très bon niveau de conservation. Ce vaste ensemble construit se développe plus particulièrement dans la partie ouest et sud de la place. À l'est, près du jardin de la mairie, la fondation d'une construction circulaire de type tour pose la question de la limite entre les espaces sous l'autorité des moines et du seigneur de Saint-Vaury. Sur l'ensemble de la surface on note un important remblaiement récent lié à la mise en place de la place qui scelle une autre séquence plus importante liée, elle, à l'arasement des bâtiments suivi du nivellement de l'espace disponible. Cet arasement intervient avant les années 1820, puisque sur la feuille du cadastre napoléonien réalisée à cette date n'apparaissent aucunes constructions sur la place de l'église. Le mobilier découvert dans ces couches souligne une dense occupation du secteur au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les sondages dans le jardin de la mairie n'ont pas permis de répondre à la question de la présence d'un château dans ce secteur. Les structures en creux découvertes au sud, sur la place du 8 mai, restent difficile à interpréter en l'absence de mobilier.

La forte densité des vestiges découverts au cours du diagnostic rend compte de l'impact et du rôle de la communauté monastique et plus largement de l'église dans le développement du bourg de Saint-Vaury de l'époque médiévale à nos jours.

Autre point, on perçoit un fort dénivelé entre les zones nord et sud du diagnostic. La topographie actuelle ne rend pas compte du paysage ancien qui a été marqué par l'activité du ruisseau qui borde la pointe sud de la place de l'église. Le rocher a été vu à moins d'un mètre au nord du chevet et au sud de la place du 8 mai, alors que nous ne l'avons jamais atteint sur la place de l'église, malgré nos sondages à plus de 2 mètres de profondeur.

Lagorsse Katia

Moyen Âge

## SARDENT

### 6 place du docteur Vincent

Le diagnostic archéologique devant le 6 place du docteur Vincent à Sardent prend place au centre du bourg, à 4 m au sud-est du chœur de l'église Saint-Martin, devant l'ancienne agence postale communale. L'église se situe en limite nord du village actuel et probablement du village ancien.

Le sondage, réalisé dans l'angle oriental de la place, a permis la découverte d'un niveau de sépultures des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. Celles-ci s'installent dans le substrat granitique et apparaissent entre 540 m NGF dans la partie haute du sondage et 539 m NGF dans la partie

la plus basse. Dans cette dernière partie, à l'est, la présence d'un lambeau de niveau du cimetière médiéval a été épargné par la mise à niveau ayant, semble-t-il, emporté les tombes situées plus à l'ouest.

Le substrat apparaît juste sous le bitume et son lit de pose de ballast, à quelques centimètres sous le niveau de circulation actuel (540,16 m NGF). Il suit une pente forte d'orientation nord-ouest/sud-est.

Roland Antoine

**NOUVELLE-AQUITAINE  
CREUSE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Opérations communales et intercommunales**

**2 0 2 1**

| N°      |                      |                      |     |     | N° | P.  |
|---------|----------------------|----------------------|-----|-----|----|-----|
| 12-4025 | Ahun, Moutier-d'Ahun | CHEVALIER Christophe | BEN | PRD |    | 221 |
| 12-3852 | Clugnat, Bétête      | GOUYET Gérard        | BEN | PRD |    | 221 |

## AHUN, MOUTIER-D'AHUN Prospection

La prospection 2021 menée sur le site de la ville antique d'*Acitodunum* a eu plusieurs objectifs : vérifier si les villages de Pourtoux, Lavaurette, Marzan établis sur le versant orienté au Sud face à l'agglomération antique, emplacement favorable à une occupation humaine, peuvent avoir une origine antique ; faire l'inventaire du réemploi gallo-romain dans le village du Moutier d'Ahun ; inventorier les blocs pouvant être d'origine antique apparus au sein de l'agglomération suite à des défrichements et au pâturage des bovins.

Les vérifications menées sur le terrain ont ainsi permis de collecter du mobilier dans de nouveaux espaces (Pourtoux, Marzan), contrairement à d'autres (Lavaurette), ainsi que d'observer la présence de nombreux remplois de petit appareil voire des blocs de dimensions plus importantes.

Chevalier Christophe

## CLUGNAT, BETETE Prospection

Les conditions climatiques et les mesures sanitaires ont restreint l'activité à 3 après-midi sur 2 sites différents avec l'accord des propriétaires des terrains, en utilisant deux détecteurs de métaux maniés par Gérard Chevalier et Dominique Blot, les relevés GPS étant faits par Gérard Gouyet pour les artefacts présumés gallo-romains.

La première prospection a eu lieu sur la parcelle C889 sur la commune de Bétète, où avait été découvert par des agriculteurs un coffre funéraire gallo-romain en mars 2020. Son emplacement avait simplement été marqué avec des éléments métalliques avant le

rebouchage de la fosse. La détection en 2021 a permis de retrouver les témoins métalliques laissés sur place et confirmer à 5 m près l'emplacement de la découverte du coffre funéraire et une pièce de monnaie de 10 centimes RF.

La seconde prospection a été réalisée sur la parcelle labourée D 478 sur la commune de Clugnat : elle a donné lieu à une liste d'objets métalliques sans possibilité de datation.

Gouyet Gérard



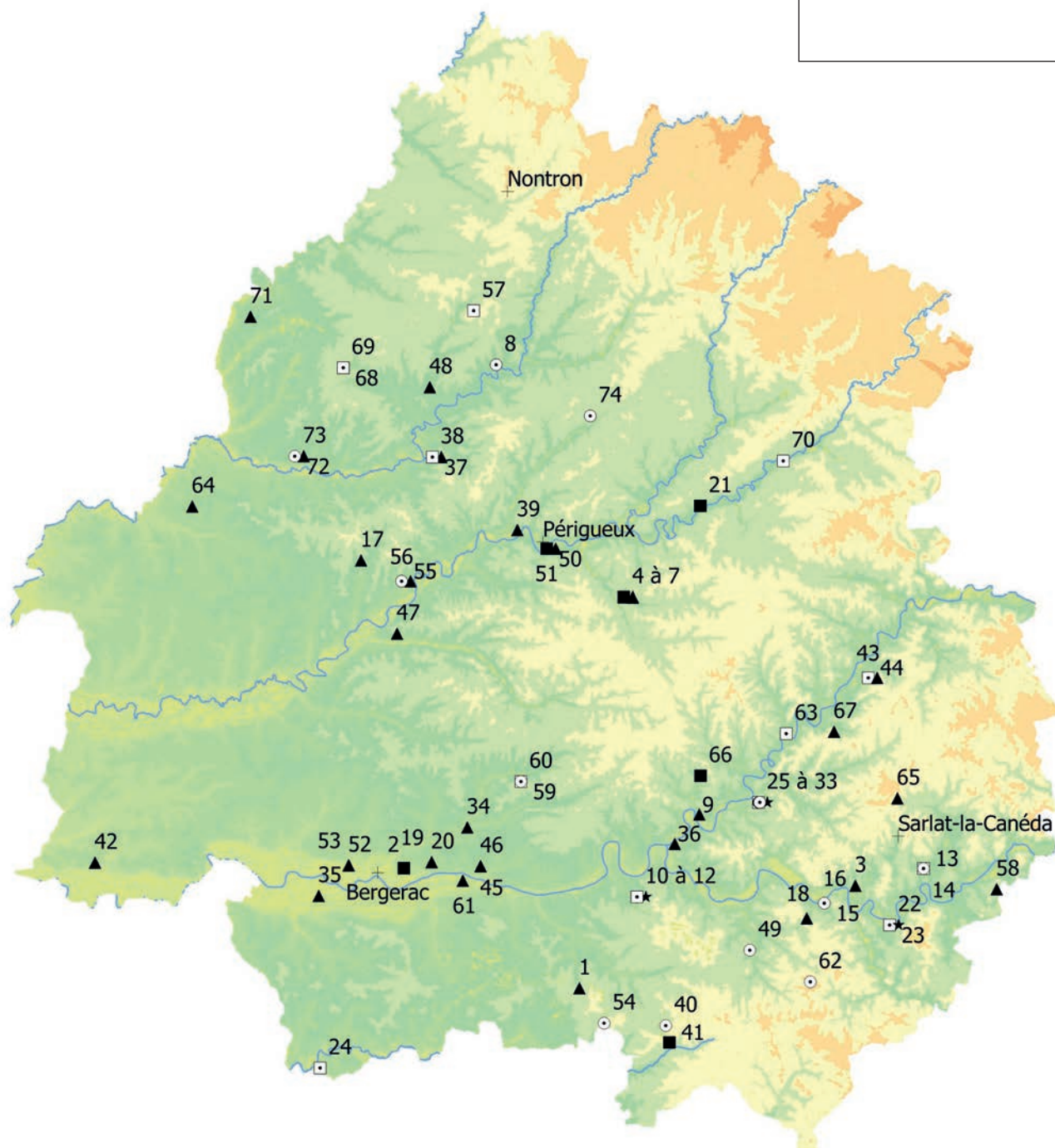


# NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

| N°     |                           |                                                       |                         |       |     | N° | P.  |
|--------|---------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------|-------|-----|----|-----|
| 028045 | BEAUMONTOIS EN PERIGORD   | Gleyze d'Als                                          | TREGRET Mathieu         | INRAP | OPD | 1  | 224 |
| 028086 | BERGERAC                  | 55 rue du Maréchal Joffre                             | RIGAL Didier            | INRAP | FP  | 2  | 224 |
| 028189 | BEYNAC-ET-CAZENAC         | Le Capeyrou                                           | LAGARDE-CARDONNA Céline | COL   | OPD | 3  | 224 |
| 028192 | BOULAZAC ISLE MANOIRE     | Rue Eugène Leroy                                      | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 4  | 225 |
| 028161 | BOULAZAC ISLE MANOIRE     | Avenue Marcel Paul                                    | GRIGOLETTO Frédéric     | INRAP | OPD | 5  | 225 |
| 027971 | BOULAZAC ISLE MANOIRE     | Notre Dame de Sainte-Mairie de Chignac                | SAUVAITRE Natacha       | EP    | FP  | 6  | 225 |
| 028031 | BOULAZAC ISLE MANOIRE     | ZAC Epicentre                                         | VIGIER Serge            | INRAP | OPD | 7  | 227 |
| 028135 | BRANTÔME-EN-PERIGORD      | Abbaye Saint-Pierre                                   | NAVETAT Mylène          | EP    | RAR | 8  | 227 |
| 028188 | LE BUGUE                  | Le Courrèze                                           | VIGIER Serge            | INRAP | OPD | 9  | 229 |
| 028165 | LE BUISSON-DE-CADOUIN     | Abbaye                                                | JAVEL Jean-Baptiste     | DOC   | PAN | 10 | 229 |
| 028154 | LE BUISSON-DE-CADOUIN     | Grotte de Cussac                                      | JAUBERT Jacques         | SUP   | PCR | 11 | 231 |
| 028241 | LE BUISSON-DE-CADOUIN     | Grotte de Cussac                                      | JAUBERT Jacques         | SUP   | PRT | 11 | 231 |
| 028243 | LE BUISSON-DE-CADOUIN     | Grotte de Cussac                                      | FERUGLIO Valérie        | SUP   | RAR | 12 | 231 |
| 027735 | CARSAC-AILLAC             | Pech de l'Aze IV                                      | SANDGATHE Denis         | SUP   | FPr | 13 | 231 |
| 028171 | CARSAC-AILLAC             | Pech de l'Aze IV                                      | GUERIN Guillaume        | CNRS  | PAN | 14 | 232 |
| 028098 | CASTELNAUD-LA-CHAPELLE    | Chapelle des Milandes                                 | CASTEX Dominique        | CNRS  | PAN | 15 | 234 |
| N R    | CASTELNAUD-LA-CHAPELLE    | Chapelle du château des Milandes                      | MANDON Fabrice          | EP    | MH  | 16 | 237 |
| 028129 | CHANTERAC                 | Chez Gorcet                                           | MIGEON Wandel           | INRAP | OPD | 17 | 238 |
| 028020 | CLADECH                   | Sainte-Radegonde                                      | SCUILLER Christian      | INRAP | OPD | 18 | 239 |
| 028199 | CREYSSE                   | Les Galinoux                                          | CHAMAUX Gabriel         | COL   | OPD | 19 | 240 |
| 028117 | CREYSSE                   | Les Rivelles                                          | FOLGADO-LOPEZ Milagros  | INRAP | OPD | 20 | 241 |
| 028169 | CUBJAC-AUVEZERE-VAL D'ANS | Rue de l'Eglise                                       | PESENTI Claire          | EP    | FP  | 21 | 241 |
| 027436 | DOMME                     | Combe Grenal                                          | FAIVRE Jean-Philippe    | SUP   | FPr | 22 | 242 |
| 028163 | DOMME                     | Château du Roy                                        | BOUVART Patrick         | MCC   | PCR | 23 | 244 |
| 028095 | EYMET                     | Blis                                                  | HANTRAIS Juliette       | DOC   | FPr | 24 | 244 |
| 028057 | LES EYZIES                | VEZAR - La vallée de la Vézère à l'Aurignacien récent | TARTAR Elise            | SUP   | PCR | 25 | 246 |
| 028150 | LES EYZIES                | Château de Commarque                                  | DEMEURE Guillaume       | EP    | FPr | 26 | 246 |
| 028204 | LES EYZIES                | Grotte de Commarque                                   | FUENTES Oscar           | MCC   | RAR | 27 | 247 |
| 028093 | LES EYZIES                | Abri Cro Magnon                                       | BOUGARD Estelle         | SUP   | RAR | 28 | 249 |
| 028053 | LES EYZIES                | Font-de-Gaume                                         | PAILLET Patrick         | SUP   | RAR | 29 | 250 |
| 028046 | LES EYZIES                | Font-de-Gaume                                         | REICHE Ina              | MCC   | RAR | 30 | 251 |
| 027592 | LES EYZIES                | Grotte de La Mouthe                                   | PETROGNANI Stéphane     | SUP   | RAR | 31 | 252 |
| 027778 | LES EYZIES                | Abri Pataud                                           | CHIOTTI Laurent         | SUP   | PAN | 32 | 254 |
| 027860 | LES EYZIES                | Abri Pataud                                           | NESPOULET Roland        | SUP   | APP | 33 | 256 |
| 028089 | LAMONZIE-MONTASTRUC       | Le Gué de la Roque                                    | FOLGADO LOPEZ Mila      | INRAP | OPD | 34 | 256 |
| 028168 | LAMONZIE-SAINT-MARTIN     | Route de Lamonzie                                     | GRIGOLETTO Frédéric     | INRAP | OPD | 35 | 256 |
| 028187 | LIMEUIL                   | Ayguenègre                                            | VIGIER Serge            | INRAP | OPD | 36 | 256 |
| 028087 | LISLE                     | Métayrie de la Grange                                 | GRIGOLETTO Frédéric     | INRAP | OPD | 37 | 257 |
| 028206 | LISLE                     | La Peyzie                                             | LEFEBVRE Alexandre      | SUP   | FPr | 38 | 257 |
| 028151 | MARSAC-SUR-L'ISLE         | PériOuest                                             | MICHEL Alexandre        | COL   | OPD | 39 | 259 |
| 028177 | MARSALES                  | Oustal del Loup n°2                                   | LEDUC Michel            | BEN   | PRT | 40 | 260 |
| 028062 | MONPAZIER                 | Ancien hôtel de France                                | VANEXEM Amélie          | EP    | FP  | 41 | 260 |
| 028044 | MONTCARET                 | La Dodie                                              | HANRY Alexandra         | INRAP | OPD | 42 | 261 |
| 027863 | MONTIGNAC                 | Station de La Balutie                                 | ROYER Aurélien          | CNRS  | FPr | 43 | 262 |
| 028059 | MONTIGNAC                 | Claud de la Gigondie                                  | VIGIER Serge            | INRAP | OPD | 44 | 262 |
| 028060 | MOULEYDIER                | Saint-Cybard                                          | GRIGOLETTO Frédéric     | INRAP | OPD | 45 | 262 |
| 028061 | MOULEYDIER                | Route des Stades                                      | GRIGOLETTO Frédéric     | INRAP | OPD | 46 | 263 |
| 028128 | NEUVIC-SUR-L'ISLE         | EHPAD                                                 | MICHEL Alexandre        | COL   | OPD | 47 | 263 |
| 028040 | PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN   | Le Plateau - Les Chauses                              | VIGIER Serge            | INRAP | OPD | 48 | 264 |
| 028084 | PAYS DE BELVES            | Place d'Armes                                         | CALMETTES Philippe      | INRAP | AET | 49 | 264 |
| 028038 | PERIGUEUX                 | Cité administrative                                   | HANRY Alexandra         | INRAP | OPD | 50 | 264 |
| 028220 | PERIGUEUX                 | Rue de l'Ancien Evêché                                | POULAIN Peggy           | EP    | FP  | 51 | 265 |
| 028160 | PRIGONRIEUX               | 7 impasse du Clauzel                                  | SILHOUETTE Hélène       | INRAP | OPD | 52 | 265 |
| 028081 | PRIGONRIEUX               | Route de Pont Renom                                   | SALVE Serge             | INRAP | OPD | 53 | 266 |
| 028156 | RAMPIEUX                  | Maine del Rey                                         | LEDUC Michel            | BEN   | DOC | 54 | 266 |
| 028021 | SAINT-ASTIER              | EHPAD                                                 | VIGIER Serge            | INRAP | OPD | 55 | 267 |
| 028069 | SAINT-ASTIER              | Le Petit Prè                                          | BEST Sébastien          | BEN   | PS  | 56 | 267 |
| 028113 | SAINT-CREPIN-DE-RICHEMONT | Meulières - Les Brageaux II                           | RIVAUD-LABARRE Raphaël  | BEN   | SD  | 57 | 268 |
| 028236 | SAINT-MONDANE             | Château de Fénelon                                    | PONS-METOIS Anne        | INRAP | OPD | 58 | 268 |
| 028100 | SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX  | La Peyrouse                                           | HIRIART Eneko           | CNRS  | FPr | 59 | 269 |
| 028100 | SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX  | La Peyrouse                                           | HANTRAIS Juliette       | DOC   | PRS | 60 | 269 |
| 028082 | SAINT-GERMAIN-ET-MONS     | Route de La Jarthe                                    | HANRY Alexandra         | INRAP | OPD | 61 | 269 |
| 028090 | SAINT-LAURENT-LA-VALLEE   | Le Moulin à Vent                                      | MALASSAGNE Joël         | BEN   | PRT | 62 | 271 |
| 027695 | SAINT-LEON-SUR-VEZERE     | Le Moustier                                           | DISCAMPS Emmanuel       | SUP   | FPr | 63 | 271 |
| 028196 | SAINT-PRIVAT-EN-PERIGORD  | Festalemps - Saint-Pivat-des-Près                     | MOREAU Nathalie         | INRAP | OPD | 64 | 273 |
| 028223 | SARLAT-LA-CANEDA          | Le Sablou                                             | FOLGADO-LOPEZ Milagros  | INRAP | OPD | 65 | 273 |
| 027671 | SAVIGNAC-DE-MIREMONT      | Grotte de La Ferrassie                                | CHIOTTI Laurent         | SUP   | FP  | 66 | 273 |
| 028088 | SERGEAC                   | RD 65 - Les Sols                                      | MICHEL Alexandre        | COL   | OPD | 67 | 275 |
| 028092 | LA TOUR-BLANCHE-CERCLES   | Grotte de Jovelle                                     | MICHEL Alexandre        | COL   | FPr | 68 | 275 |
| 028101 | LA TOUR-BLANCHE-CERCLES   | Chez Tézy                                             | CHASSIN Simon           | BEN   | FPr | 69 | 276 |
| 027925 | TOURTOIRAC                | Abri Tourtoirac                                       | DOYON LUC               | SUP   | FPr | 70 | 276 |
| 028174 | VENDOIRE                  | Notre-Dame de l'Assomption                            | TREGRET Mathieu         | INRAP | OPD | 71 | 278 |
| 028048 | VILLETOUREIX              | 11 rue Couleau                                        | CHAMAUX Gabriel         | COL   | OPD | 72 | 278 |
| 028052 | VILLETOUREIX              | Chez Thuilet                                          | MICHEL Alexandre        | COL   | APP | 73 | 279 |



## NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

Moyen Âge

### BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD Gleyze d'Als

Le projet de construction d'une piscine privée au lieu-dit *Gleyze d'Als* est à l'origine d'une prescription d'un diagnostic archéologique. Le toponyme *Gleyze* permet de supposer un chef-lieu paroissial (*gleyze* = église en gascon). Plusieurs mentions apparaissent, notamment dans le Cartulaire de Chancelade (XIIe-XIIIe siècles), puis en 1486 où l'évêque de Sarlat se serait emparé du droit de patronat de la cure de Saint-Etienne d'Als, au détriment de l'abbaye de Cadouin qui la possédait au préalable. L'origine à Als de cet édifice religieux peut au moins être daté de 1317, où la partition du diocèse entre Périgueux et Sarlat a été actée. Le médecin et anatomiste Léo Testut et l'historien Jean Secret ont successivement décrit un petit édifice roman en moyen appareil, de structure simple d'un rectangle de nef

terminé en abside semi-circulaire. Plus récemment, un bénitier préroman a été mis au jour dans le creusement d'un étang proche.

Le diagnostic n'a pas donné lieu à la découverte des blocs de taille en calcaire permettant d'envisager la démolition d'un bâtiment, associé ou non à l'église. L'absence d'ossements humains permet aussi de confirmer la limite méridionale du cimetière ; cet espace funéraire pourrait se localiser dans la parcelle limitrophe boisée voisine. Il n'est toutefois pas possible d'apporter de réponse précise sur l'emprise globale du cimetière, sur sa datation et la population inhumée.

Tregret Mathieu

### BERGERAC 55 rue du Maréchal Joffre (EHPAD)

Notice non parvenue.

Rigal Didier (INRAP)

Indéterminé

### BEYNAC-ET-CAZENAC Le Capeyrou

L'opération située au lieu-dit Le Capeyrou a été réalisée en préalable à l'aménagement d'une aire de stationnement sur plus d'un hectare à l'entrée du bourg.

Le secteur se trouve au débouché du ruisseau le Pontou, venant rejoindre la Dordogne. Dix-neuf sondages ont été ouverts sur l'ensemble de l'emprise accessible, dans un contexte de colluvions limoneuses

de plusieurs mètres, qui n'ont livré aucune structure ni occupation archéologique. Seuls quelques rares éléments de mobilier ont pu être observés, de manière éparsée et en position remaniée.

Lagarde-Cardona Céline

## BOULAZAC-ISLE-SUR-MANOIRE

### Rue Eugène Leroy

Au carrefour de deux rues à l'aplomb de deux axes anciens, l'assiette du diagnostic se situait à une vingtaine de mètres au nord du monument la Lanterne des morts d'Atur signalant un espace à vocation funéraire. Le terrain constructible de 835 m<sup>2</sup> a permis

le creusement de trois tranchées dans le respect des contraintes d'un espace en partie arboré. L'étude archéologique s'est avérée négative.

Gineste Marie-Christine

## BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

### Avenue Marcel Paul

Cette opération de diagnostic a été réalisée en préalable à un projet de construction d'un Pôle de santé.

Cette opération est négative. Contrairement aux divers sites alentours qui se situent sur la terrasse FX, le projet s'installe sur la terrasse holocène FY. Ce positionnement limite considérablement les probabilités

de rencontrer des occupations du Paléolithique. Pour les périodes plus récentes, l'hypothèse d'une zone marécageuse pourrait expliquer l'absence d'installation humaine.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

## BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

### Église Notre Dame de l'Assomption de Sainte Marie de Chignac

Dans le cadre du projet de restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Sainte-Marie-de-Chignac, mené par l'architecte du patrimoine Luc Joudinaud, une intervention archéologique a été prescrite par l'Etat en amont des travaux.

Cette dernière comprend à la fois une étude archéologique des élévations extérieures, un sondage à l'intérieur, dans l'angle nord-est de la nef, ainsi qu'un suivi des terrassements pour la pose d'un drain le long du flanc sud de l'édifice complété par le dégagement partiel du chevet. L'opération a été effectuée en discontinu entre le 23 février et le 8 juin 2021.

Le sondage manuel réalisé dans l'église couvre sur une superficie de 9 m<sup>2</sup>. Les investigations ont été menées jusqu'aux premiers niveaux liés à la construction de l'édifice soit une profondeur d'environ 1,20 m. Plusieurs faits remarquables ont été distingués. Le premier correspond à l'arase du mur roman. Ce dernier a pu être dégagé sur une longueur de 1,20 m et sa largeur atteint 0,82 m. Il a été arasé dans le cadre de l'ouverture des grandes arcades, pour agrandir l'église côté nord vers la fin du XVe siècle. Les blocs sont liés par un mortier beige avec des petits morceaux de quartz. Les pierres calcaires formant le parement sud, équarries et faces

dressées, sont fortement rougies attestant un contact important avec le feu. Des niveaux de sol de chantier fortement lités datant du XIVe siècle ont été identifiés. Le deuxième fait remarquable concerne les vestiges d'un sol dallé. Ce dernier est dans un mauvais état de conservation. Huit dalles ont été mises au jour dont quatre semblent encore en place contre le parement sud du mur. Aucun chaînage n'existe avec le parement prouvant sa postériorité avec la maçonnerie. Ces dalles sont scellées entre elles grâce à un mortier rose/orangé riche en quartz. Le dernier fait remarquable est la mise au jour de quatre sépultures dont deux immatures datant de l'époque moderne. L'installation de la première (SEP 1) s'est faite au détriment du sol dallé (cf. fig. 1). Il s'agit d'une inhumation réalisée dans un contenant en matière périssable. Le suivi du drain a été fait en deux étapes. Sa profondeur côté chevet est de l'ordre de 1,20 m pour descendre jusqu'à 1,60 m à l'ouest. Sept sépultures, toutes remontant à la dernière occupation funéraire de l'époque moderne, ont été mises au jour. Orientées est-ouest, elles sont toutes localisées entre le chœur et l'ancien chevet de l'église romane. Il s'agit soit d'inhumation en cercueil soit dans des coffres bâtis.



BOULAZAC-ISLE-MANOIRE - Église Notre Dame de l'Assomption. Figure.1 : Sépulture mise au jour dans le sondage de l'église. Cliché N. Sauvaitre, Hadès 2021.



BOULAZAC-ISLE-MANOIRE - Église Notre Dame de l'Assomption. Figure.2 : Orthophotographie du mur sud de l'église. Traitement S. Mapelat et DAO J. Coulaud, Hadès, 2021.



Pour ce qui concerne l'analyse des élévations, l'étude a permis de mieux cerner l'état roman : une nef unique charpentée munie de deux travées, sans transept, se prolongeant sur une abside semi-circulaire vers l'est. Le chœur est surmonté d'un clocher. La façade occidentale est bâtie en pierre de taille tandis que le mur sud est composé de pierres de taille pour les chaînages d'angle et les éléments raidisseurs et de moellons allongés pour le reste. Ce dernier présente trois grandes arcades aveugles retombant sur les pilastres peu épais (cf. fig. 2). Les deux premières sont en plein cintre tandis que celle du chœur est légèrement brisée. Plusieurs signes lapidaires ont été identifiés sur les claveaux de la grande arcade de la façade occidentale et sur les deux premières arcades du mur sud. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, après avoir été saccagée

par deux fois, l'église est mise en défense. Son clocher est rehaussé, son contrefort modifié (installation d'un escalier pour accéder à la salle haute), l'abside romane détruite au profit d'un chevet plat et sa façade occidentale est surélevée pour supporter la nouvelle toiture. L'ouverture romane de la façade occidentale de la nef est remplacée par une porte munie d'un arc brisé. Une nouvelle porte est également percée sur le flanc sud. À l'époque moderne, l'église est agrandie avec l'ajout d'un bas-côté sur le flanc nord de la nef. La communication s'effectue entre le bas-côté et la nef par le percement des deux grandes arcades du mur septentrional roman.

Sauvatre Natacha

## BOULAZAC-ISLE-MANOIRE ZAC Epicentre Lot B

Dans un contexte d'intervention et de programmation compliqué, cette opération de diagnostic archéologique a permis la réalisation de quelques tranchées sur des parcelles de terrasses fluviales formant un léger promontoire.

La construction de l'école et ses aménagements (parking, bassin, etc.) ainsi que les actuels travaux pour les futurs logements sociaux ont énormément restreint la prospection mécanique. Les trois tranchées réalisées ont permis d'identifier que la plupart des horizons holocènes avaient été détruit suite aux travaux

d'aménagement (arrachage de souches du parc arboré bordant la parking et mise à niveau des sols). Seules quelques perturbations en « cuvettes » ont permis le piégeage d'un rare mobilier archéologique dans des niveaux sédimentaires holocènes, attribuable à une occupation de Préhistoire récente sous la forme de quelques objets en silex taillé, et d'une autre occupation probable de l'Antiquité, identifiable par quelques rares fragments de tuiles (*tegulae*).

Vigier Serge

Moyen Âge classique,  
Bas Moyen Âge,

## BRANTÔME EN PÉRIGORD Abbaye Saint-Pierre

Époques moderne  
et contemporaine

L'ensemble troglodytique de Brantôme est situé à environ 25 kilomètres au nord/nord-ouest de Périgueux et est installé en bordure de la Dronne. Les structures sont établies dans une falaise d'environ 20 mètres de hauteur (cf. fig. 1).

L'abbaye bénédictine de Brantôme, classée aux titres des monuments historiques dès 1840, s'impose comme un ensemble abbatial majeur dans le paysage périgourdin dès le Moyen Âge. La première mention du monastère date du IX<sup>e</sup> siècle tandis que l'un des éléments architecturaux les plus anciens conservés correspond au clocher (milieu XI<sup>e</sup> siècle) fondé sur le rebord de falaise. Différents événements ponctuent l'histoire du site et de la construction des bâtiments, ceux-ci étant datés du



Fig. 1 : Vue des cavités depuis le sud. Cliché M. Navetat, Hadès, 2021.



milieu du XI<sup>e</sup> siècle et du XII<sup>e</sup> siècle pour l'église, du XV<sup>e</sup> siècle pour le cloître, des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles pour les bâtiments monastiques, sans compter les modifications intervenues après la Révolution. L'une des particularités de l'abbaye réside dans les grottes situées derrière les bâtiments conventuels et sujettes à de nombreuses interprétations. Le site a fait l'objet de plusieurs campagnes de recherches archéologiques portant la plupart sur les bâtiments construits.

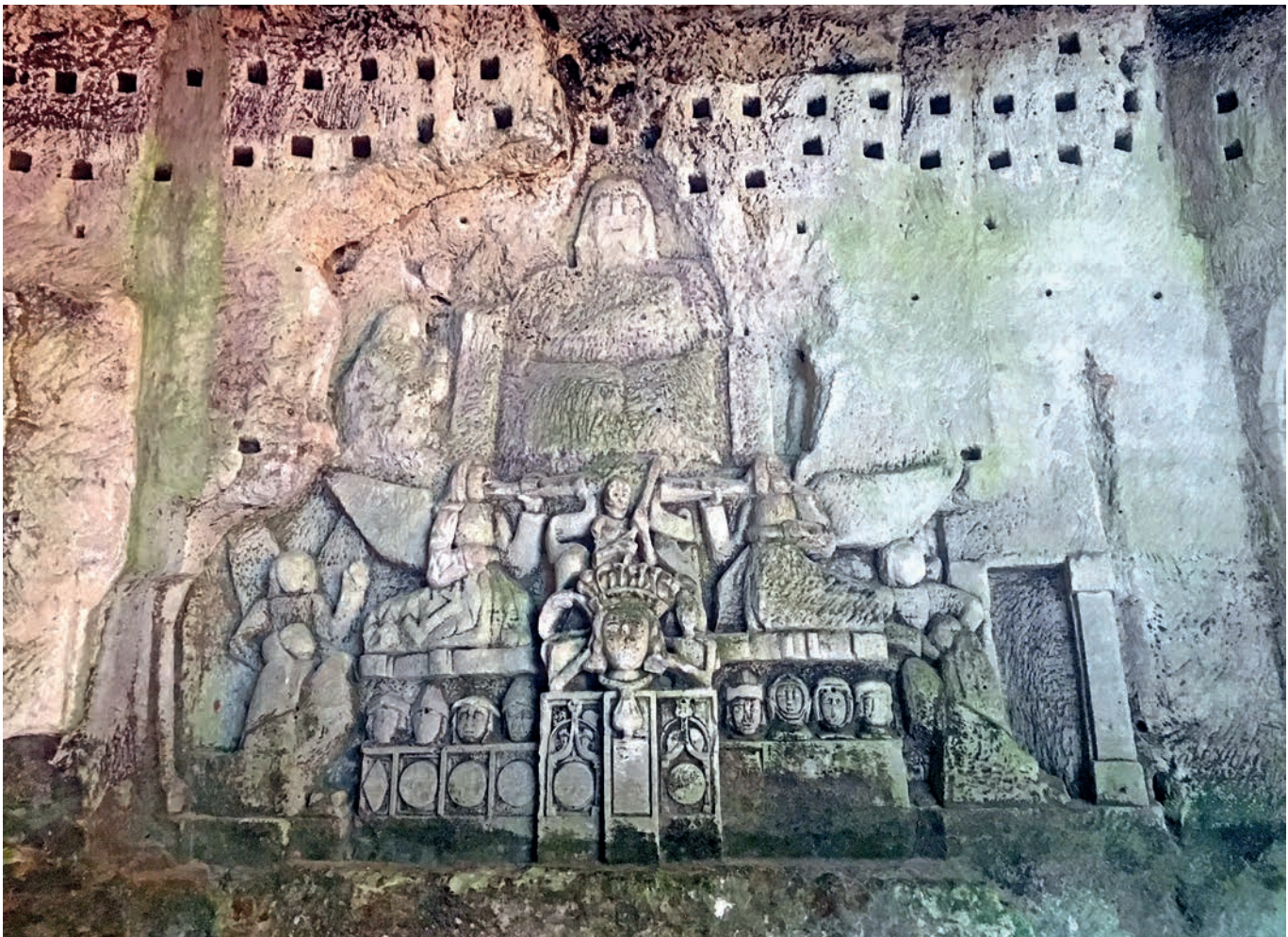
Depuis quelques années, la Communauté de Communes Dronne et Belle a engagé la valorisation de l'abbaye. Le parcours troglodytique, ouvert au public depuis 1992, fait maintenant l'objet de cette mise en valeur. Ainsi, cette mission avait pour objectif de relancer les études historiques et archéologiques des structures troglodytiques.

L'étude de 2021 a mobilisé trois personnes sur le terrain pour une durée de huit jours, l'équipe était notamment composée d'une archéologue spécialiste des structures troglodytiques et d'un spécialiste des carrières. En amont de cette intervention, une reprise des sources archivistiques a été effectuée par une archéologue historienne, dans les fonds des archives départementales mais aussi dans le fonds Lespine de la BNF. Peu d'éclaircissement ont été apportés quant à

la fondation de l'abbaye. Des éléments concernant les propriétés et le fonctionnement ont néanmoins pu être mis au jour.

Cette campagne a permis d'observer les différentes parois des espaces souterrains situés dans le parcours de visite actuel des lieux. Sur la base du relevé numérique effectué par le cabinet de géomètres Altéo, chaque aménagement creusé a fait l'objet d'un enregistrement afin de pouvoir en déterminer la chronologie et la typologie. C'est au total 1169 entités et 1873 unités stratigraphiques creusées qui ont été recensées.

Quatorze bâtiments ont pu être distingués, présentant soit des architectures troglodytiques à façade maçonnée, soit des architectures semi-troglodytiques. Les fonctions de ces différents lieux ont pu être abordées, correspondant selon les époques à des carrières, des pigeonniers, des annexes de stockages, des annexes artisanales, des habitations ou encore des espaces à vocation religieuse. D'un point de vue chronologique, il semblerait que les creusements, à la différence des monuments creusés voisins de Saint-Emilion ou d'Aubeterre par exemple, aient eu dans un premier temps une vocation de carrière. Les pigeonniers s'installent ensuite à l'intérieur, puis les



BRANTÔME EN PÉRIGORD - Abbaye Saint-Pierre. Fig.2 : Bas-relief du triomphe de la mort. Cliché M. Navetat, Hadès, 2021.

fonctions d'annexe agricole ou artisanale, d'habitat, les espaces creusés se développant probablement au rythme des travaux d'agrandissement et de rénovation effectués dans l'abbaye. La fonction religieuse est essentiellement attestée par la présence de bas-reliefs dont la datation ne semble pas remonter avant le XVI<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 2).

Ces éléments constituent les prémices de l'étude archéologique qui ne s'est pour l'instant consacrée

qu'à l'observation des parois. La réalisation de sondages à des endroits ciblés dans les années à venir permettra d'affiner la compréhension de la chronologie et de la fonction de cet espace troglodytique lié au fonctionnement de l'abbaye.

Navetat Mylène

Néolithique

## LE BUGUE Le Courrège

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le projet de création d'une voie verte dans la vallée de la Vézère. Le présent aménagement concerne trois culées pour l'assise du futur franchissement de la rivière, sous forme d'une passerelle en rive gauche de la Vézère, commune du Bugue en Dordogne.

Un niveau d'occupation attribuable au Néolithique, sous forme de mobilier épars dans un ensemble de colluvions partiellement redistribuées mais pas suffisamment pour oblitérer leurs caractéristiques

pédologiques initiales, a été découvert lors de cette intervention de diagnostic. Sans réelle structuration de ce niveau archéologique, les vestiges sont bien conservés mais en probable position secondaire. Cette occupation à un endroit dominant la basse terrasse reste anecdotique mais toutefois riche en enseignement sur l'occupation de la vallée de la Vézère lors de l'Holocène.

Vigier Serge, Sellami Farid

Moyen Âge,  
Époque moderne

## LE BUISSON-DE-CADOUIN Abbaye de Cadouin

L'abbaye Notre-Dame de la Nativité de Cadouin est un monastère fondé autour de 1113-1115 par Géraud de Salles. L'église abbatiale est consacrée en 1154. Il est probable qu'une majeure partie du monastère soit édifié à cette date. C'est ici la particularité de l'abbaye de Cadouin : il s'agit, encore aujourd'hui, de l'un des ensembles monastiques les plus complets datant du XII<sup>e</sup> siècle en Aquitaine. L'importante restauration des années 1990 n'a pas concerné l'aile orientale du monastère, de fait non étudiée. Cette aile, s'inscrivant directement dans le prolongement du bras du transept sud, permet d'appréhender la construction de l'abbaye de Cadouin.

Cinq sondages archéologiques ont été réalisés dans l'extrémité de l'aile orientale de l'abbaye entre le 6 et le 17 septembre 2021. L'un des principaux objectifs était de mieux définir cette extrémité du monastère, ses fonctions et ses aménagements successifs de sa construction au cours du XII<sup>e</sup> siècle à son utilisation actuelle. Les deux premiers sondages à l'extrémité du bâtiment au sud ont permis de mettre au jour un mur traversant d'est en ouest et séparant deux espaces :

véritable passage, ou bien installation du premier canal collecteur de l'abbaye (cf. fig.).

Les traces des dernières occupations sont nombreuses avec trous de poteaux, encoches au sol et dans les maçonneries pour la pose de placards, support au plancher de l'étage etc. L'extrémité sud est un espace totalement remblayé à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles afin de pallier les problèmes de remontée d'eau pour être utilisé comme pièce d'intérieur.

De l'autre côté, les deux sondages au nord font état de pièces employées et occupées peut-être par des cuisines comme en témoignent les nombreux restes de repas ou même les fragments de briques portant des traces d'utilisations au feu. L'espace est occupé et réaménagé au cours des siècles, mais conserve une organisation similaire avec le renouvellement successif d'une base support d'une poutre dans l'axe du faîtage, concomitante aux réaménagements des sols.

Javel Jean-Baptiste





LE BUISSON-DE-CADOUIN - Abbaye de Cadouin. Vue générale des sondages 1 et 2 à l'extrémité du bâtiment est de l'abbaye de Cadouin (© J.-B. Javel).



LE BUISSON-DE-CADOUIN - Abbaye de Cadouin. Mur oriental du bâtiment est avec implantation des sondages 1 et 2 à l'ouest et 5 à l'est. (© J.-B. Javel).

## LE BUISSON-DE-CADOUIN

### Grotte de Cussac

PCR, PT, RAR  
Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Jaubert Jacques

## LE BUISSON-DE-CADOUIN

### Grotte de Cussac

Relevé d'Art rupestre  
Cf. rubrique Projet collectif de recherche Jaubert Jacques

Feruglio Valérie

## CARSAC-AILLAC

### Pech de l'Azé IV

#### ■ **Enquête microstratigraphique des caractéristiques de combustion à la couche 8**

La saison 2021 a été la troisième année de l'opération triennale 2019-2021. Toutefois, en raison des perturbations causées par la pandémie du COVID, elle a été prorogée jusqu'en 2022. Le projet implique une approche microstratigraphique pour l'identification, la description et l'analyse des caractéristiques de combustion du Paléolithique moyen dans la couche basale (Layer 8) à Pech de l'Azé IV.

À court terme, l'objectif du projet est de développer une compréhension au Pech de l'Azé IV des indices de feu tant dans leurs morphologies, leurs durées, leurs carburants que dans sa consommation ou ses fonctions. L'objectif à long terme est de mieux comprendre la nature de l'utilisation des feux néandertaliens et le rôle du feu dans les adaptations paléolithiques.

La couche 8 date d'il y a 100 000 ans et est la plus remarquable pour la concentration dense de résidus de feu visibles dans la section stratigraphique. François Bordes a noté ces caractéristiques lors de ses fouilles dans les années 1970 et une tentative avait été faite pour les étudier lors de la fouille de Dibble-McPherron au début des années 2000 (Dibble *et al.* 2017). Toutefois, les efforts visant à isoler les caractéristiques individuelles n'ont pas abouti et un banc de dépôts de couche 8, d'environ 0,75 x 2,5 m et de 20 cm d'épaisseur, avait été laissé intact pour des recherches futures (Dibble *et al.* 2017).

En 2017-2018, l'équipe de ce projet a commencé à élaborer une méthode innovante de fouille des dépôts

de la couche 8, conçue pour isoler et étudier les caractéristiques individuelles (cf. fig.). Cette nouvelle méthodologie comprend plusieurs étapes majeures :

1/ Retrait prudent des blocs de sédiments intacts ( $\approx 75 \times 20 \times 10$  cm) du banc de la couche 8 vers le laboratoire à proximité de Carsac ( $\approx 3$  km de distance)

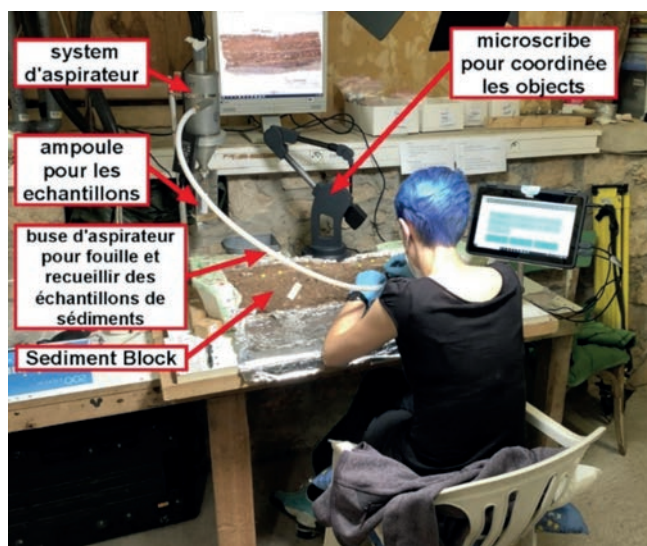
2/ Dans le laboratoire, chaque bloc est soumis à une fouille microstratigraphique à haute résolution à l'aide d'un système unique de fouille et de collecte d'échantillons à l'aide d'aspirations sous vide. Ce système permet d'atteindre le degré de précision nécessaire pour identifier et isoler les lentilles microstratigraphiques associées aux caractéristiques de l'incendie. Exécuté en laboratoire, cela permet également l'application d'une gamme de types d'éclairage qui aident à distinguer visuellement les différentes lentilles stratigraphiques. Les objets et les échantillons sont obtenus à l'aide d'un microscope avec un logiciel qui convertit les coordonnées prises dans le laboratoire en coordonnées dans la grille de site d'origine.

3/ Le système d'aspiration sous vide permet la collecte de tout le volume de sédiments comme un grand nombre d'échantillons très petits dans des conditions environnementales contrôlées : environ 300 par bloc collectés directement dans des flacons de verre de 50 ml et stockés dans un réfrigérateur. Cela se traduit par un prélèvement d'échantillons de haute résolution avec peu de contamination croisée entre les échantillons. C'est la partie la plus importante de la méthodologie, car elle offre un moyen de revoir à plusieurs reprises des emplacements très précis et



ciblés à travers le volume de la couche et d'intégrer étroitement les données provenant de différents types d'analyses.

4/ Les échantillons sélectionnés sont ensuite soumis à un large éventail de types d'analyses qui ont collectivement le potentiel d'identifier et d'isoler les composants invisibles des caractéristiques de combustion (par exemple, les signatures chimiques et les gradients de température). Ces analyses comprennent la micromorphologie, la spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (IRTF) des sédiments et des silex brûlés, la spectrographie de Raman, les analyses paléomagnétiques, les analyses géochimiques, l'analyse des phytolites, l'archéozoologie des os brûlés, et l'analyse de



CARSAC-AILLAC - Vue d'une des quatre stations d'excavation.

l'anthracologie. Deux sur trois blocs de sédiments sont fouillés. Pour chaque troisième bloc, la moitié est imprégnée de résine et transformée en tranches pour l'analyse micromorphologique tandis que l'autre partie est coupée en colonnes de 5 x 5 cm utilisées pour les analyses paléomagnétiques directionnelles.

5/ Les données initiales obtenues sont ensuite utilisées pour sélectionner stratégiquement des échantillons supplémentaires pour diverses analyses dans un processus itératif conçu pour détecter les caractéristiques de combustion présentes dans les dépôts qui ne sont pas visibles à l'œil et pour construire une image de plus en plus complète d'eux.

Heureusement, les restrictions imposées par la pandémie ont finalement commencé à se détendre en 2021 et une courte saison sur le terrain a été possible en août. Cela nous a permis de terminer la fouille des blocs 2 et 3 commencée en 2019. Cela nous a également permis de sélectionner plus d'échantillons de sédiments à partir de ces blocs pour différents spécialistes. Nous avons également extrait quatre autres blocs du site. Deux d'entre eux sont des géoblocs destinés à une analyse micromorphologique et géomagnétique. Des colonnes coupées des blocs 4 et 7 ont été transportées à l'Université de Burgos pour une analyse paléomagnétique directionnelle. Les parties restantes de ces blocs ont été imprégnées et transformées en minces sections. D'autres analyses sont en cours.

Sandgathe Dennis, Aldeias Vera, Goldberg Paul, McPherron Shannon et Olszewski Deborah

- Dibble, H. L., S. P. McPherron, P. Goldberg, and D. Sandgathe. *Excavations at Pech de l'Azé IV*. Monograph. Cave and Karst Systems of the World series. 2017, Springer.

## CARSAC-AILLAC Datation par luminescence au Pech de l'Azé IV Projet ERC QuinaWorld

Le projet QuinaWorld, financé par le Conseil européen de la recherche et porté par G. Guérin, vise à appréhender, sous toutes leurs facettes, les vestiges archéologiques associées au Moustérien de type Quina à l'échelle de l'Europe. C'est l'aboutissement de nombreuses années de recherche préalables, menées notamment (entres autres) par Laurence Bourguignon, Sylvain Soriano (co-directeurs de l'opération envisagée) concernant le volet lithique des recherches. De fait, le consortium de chercheurs impliqués dans QuinaWorld est très large, puisqu'il regroupe des spécialistes de

datation par luminescence (OSL) et radiocarbone, de modélisation bayésienne, de technologie lithique, d'archéozoologie, de paléanthropologie biologique, d'ADN ancien, de paléoenvironnements, etc.

L'objectif du projet est de caractériser l'entité que sous-tend peut-être le Moustérien de type Quina. Notre hypothèse de travail est en effet que les artisans du Quina formaient une vaste entité culturelle à l'échelle européenne : au-delà de la technologie lithique, il semble en effet que les groupes ayant produit des outils Quina et leurs différentes modalités – du débitage à la



retouche, en passant par diverses ramifications – aient aussi partagé, au moins partiellement, leurs stratégies de subsistance, leur pratiques en matière de traitement des morts, certains gîtes de matière première, jusqu'à peut-être une partie de leurs gènes.

Si l'on trouve du Moustérien de type Quina dans plusieurs régions d'Europe (Pays basque, Cantabres, nord de l'Italie, sud-est de la France pour ne mentionner que quelques exemples), la Nouvelle-Aquitaine – et plus précisément les Charentes et le Périgord – en est l'épicentre. De ce fait, nous souhaitons dans les années à venir mener diverses actions : outre le réexamen de nombreuses séries archéologiques, nous prévoyons des opérations de terrain sur un certain nombre de sites parmi lesquels : La Quina (Gardes-Pontaroux, Charente), le Roc de Marsal (Campagne, Dordogne), La Rochette (Saint-Léon-sur-Vézère, Dordogne), Chez-Pinaud à Jonzac (Charente-Maritime), le Moulin-du-Milieu (Gavaudun, Lot-et-Garonne), Gatzarria (Ossas Suhare, Pyrénées-Atlantiques), Hauteroche (Châteauneuf-en-Charente), l'Abri des Merveilles (Sergeac), etc.

La mission au Pech de l'Azé IV s'est déroulée du 25 au 27 août 2021, lors de la dernière semaine sur le terrain de l'équipe constituée de D. Sandgathe, V. Aldeias, P., Goldberg, S. McPherron et D. Olszewski. Le 25, S. McPherron a présenté la séquence stratigraphique en détail, notamment la colonne de sédiment prélevée en 2011 par Z. Jacobs et N. Jankowski. Rappelons ici que notre objectif diffère que cette précédente campagne de datations par luminescence optiquement stimulée en deux points :

— premièrement, cette campagne de datation au Pech de l'Azé IV s'inscrit dans le projet ERC Quina World, décrit ci-dessus et visant à appréhender le phénomène Quina dans son ensemble. En particulier, la méthodologie bayésienne implémentée vise à améliorer la résolution chronologique de l'OSL par la modélisation des erreurs de mesure communes aux échantillons mesurés avec les mêmes équipements, étalonnés avec les mêmes standards de référence. L'idée derrière les mesures n'est donc ni de re-dater entièrement la séquence, ni d'employer la même méthodologie, mais plutôt d'affiner la chronologie des niveaux Quina. Pour ce faire, nous avons également besoin de prélever les niveaux directement au-dessus et en-dessous.

— deuxièmement, le projet Quina World vise également à étudier l'identité biologique des artisans du Moustérien de type Quina. Ainsi, une fraction de chaque échantillon prélevé pour l'OSL est systématiquement envoyée à Mathias Meyer (Institut Max Planck, Leipzig) et Viviane Slon (Université de Tel Aviv) pour y rechercher de l'ADN humain. Si du matériel génétique est effectivement conservé, nous espérons qu'il sera suffisamment informatif pour nous renseigner sur des tailles de populations, d'éventuelles filiations entre groupes, voire de mouvements et interactions entre populations, etc.

Afin de limiter les parties du site affectées par les prélèvements OSL, compte tenu des prélèvements récents effectués par nos collègues australiens, nous avons opté pour des prélèvements dans la même colonne sédimentaire que Z. Jacobs et N. Jankowski.

Nous avons procédé au prélèvement des échantillons en partant du bas vers le haut ; néanmoins, en cours d'échantillonnage nous avons dû adapter notre stratégie de prélèvement. En effet, notre objectif initial était de prélever au moyen de tubes métalliques insérés dans la section stratigraphique ; ce choix était dicté par deux éléments : (i) c'est le mode de prélèvement que Z. Jacobs et N. Jankowski avaient mis en pratique en 2011, avec succès (cf. Jacobs *et al.*, 2016) ; (ii) pour les mesures de débit de dose in situ, nous avions sur le terrain un spectromètre gamma portable, permettant des mesures rapides (contrairement à l'emploi de dosimètres passifs, qui eux nécessitent des temps de mesure très long – de l'ordre d'un an). Cependant, la présence d'un grand nombre de blocs de calcaire dans la séquence nous a forcé à reconsidérer le mode de prélèvement : pour les échantillons 1 à 6, nous avons procédé de nuit au grattage de la coupe et au ramassage de sédiment dans des sachets noirs opaques. Ce procédé permet de s'adapter au mieux aux obstacles empêchant d'enfoncer des tubes dans la section. Pour ces échantillons, nous avons effectué les mesures au spectromètre gamma en élargissant les trous de prélèvements de Z. Jacobs et N. Jankowski.

Le tableau liste l'ensemble des échantillons prélevés pour datation OSL. NB : certains échantillons partagent le même spectre gamma, dans le cas où il s'est avéré impossible de faire une mesure par échantillon.

| Echantillon  | Niveau | Spectre gamma (202108-) | Mode de prélèvement |
|--------------|--------|-------------------------|---------------------|
| PechIV-OSL1  | 3A     | 26164508                | Sachet (de nuit)    |
| PechIV-OSL2  | 3A     | 26160626                | «                   |
| PechIV-OSL3  | 3B     | 26160626                | «                   |
| PechIV-OSL4  | 3B     | 26154301                | «                   |
| PechIV-OSL5  | 4A     | 26154301                | «                   |
| PechIV-OSL6  | 4A     | 26151944                | «                   |
| PechIV-OSL7  | 4A     | 26132021                | Tube métallique     |
| PechIV-OSL8  | 4B     | 26144017                | «                   |
| PechIV-OSL9  | 4B     | 26145952                | «                   |
| PechIV-OSL10 | 4B     | 26122231                | «                   |
| PechIV-OSL11 | 4C     | 25192807                | «                   |
| PechIV-OSL12 | 4C     | 25190743                | «                   |
| PechIV-OSL13 | 5A     | 25181247                | «                   |
| PechIV-OSL14 | 5A     | 25183907                | «                   |

Tableau 1. Liste des échantillons prélevés pour datation par OSL.

Enfin, les figures suivantes indiquent la localisation des échantillons prélevés ; les coordonnées précises de ces échantillons ont également été relevées au moyen d'un station totale et intégrées à la base

de données de l'équipe menée par D. Sandgathe, V. Aldeias, P. Golderg, S. McPherron et D. Olszewski.

Les échantillons devaient être préparés au laboratoire Géosciences Rennes dans le courant de l'année 2022. Cependant, des retards sont à déplorer et les échantillons ont été expédiés au laboratoire DTU Physics (Roskilde, Danemark) pour préparation. Ils devraient être prêts pour les mesures début 2023.

Guérin Guillaume



CARSAC-AILLAC - Carte de répartition des principaux sites concernés par le projet QuinaWorld DAO E. Hiriart.



CARSAC-AILLAC - Vue générale de la coupe échantillonnée.

Époque moderne

## CASTELNAUD-LA-CHAPELLE Chapelle des Milandes

Inscrit au titre des Monuments historiques au cours de l'année 2009, le château des Milandes n'avait pas fait jusque-là l'objet d'études précises. Les travaux de restauration de la chapelle attenante au château et les récentes investigations archéologiques qui y ont été menées depuis, ont été l'occasion d'approcher d'un peu plus près la destinée de la famille des Caumont, du moins ceux qui ont résidé aux Milandes et ont souhaité y être inhumé. Des recherches en archives et une étude archéo-anthropologique des différents vestiges présents dans ce caveau ont livré des données différentes mais complémentaires qui nous permettent de retracer l'histoire d'une partie des membres de cette famille mais aussi d'approcher les problématiques liées à l'embaumement du cadavre au centre du dispositif des funérailles aristocratiques et royales à la fin du Moyen Âge et au cours de la Renaissance.

La découverte en 2018 d'un escalier d'accès à un caveau funéraire au centre de la chapelle (F. Mandon,

Atemporelle), et celle en 2019 d'un cardiotaphe en plomb très bien conservé proche de son entrée, ont motivé la fouille intégrale en 2019 de cette structure d'environ 9 m², une opération archéologique financée par le Service régional d'archéologie. L'existence de ce caveau était connue par les textes ; il aurait été construit peu après l'édification de la chapelle au XVI<sup>e</sup> siècle dans le but d'accueillir les sépultures de plusieurs membres de la famille des Caumont. Un enregistrement photogrammétrique effectué à différents états successifs de la fouille a permis l'acquisition des coordonnées de tous les vestiges présents (ossements et petit mobilier de diverses natures dont bois, clous, fragments de plomb, petits objets), dispersés sans aucune véritable logique.

Plusieurs études en laboratoire se sont succédé en 2020 et 2021. Parmi les 2207 vestiges numérotés par zones puis prélevés, ont été comptabilisés 1885 restes humains. Les acquisitions 3D nous ont permis de



discuter la position de chaque vestige et, malgré le grand désordre apparent, d'approcher certains gestes funéraires pratiqués au moment des dépôts de corps. Des arguments précis nous ont permis de prouver qu'il s'agissait de dépôts primaires et la présence de divers éléments (cornières et plaques en métal, clous, fragments de bois et de plomb) nous ont amené à privilégier l'hypothèse qu'au moins certains corps avaient pu être disposés dans un cercueil en plomb placé ensuite dans un cercueil en bois. La localisation des éléments osseux, bien que la plupart soient déconnectés, nous autorise à envisager une disposition originelle des contenants funéraires le long des parois du caveau avec une orientation des corps d'ouest en est, le crâne à l'ouest. De petits fragments de tissu et de nombreux fils métalliques (peut-être en or ?) suggèrent la présence de textiles se rapportant à des vêtements ou des enveloppes des corps. Cette approche des modalités funéraires a sérieusement pâti des forts remaniements anthropiques survenus au cours du temps alors que les individus étaient déjà réduits à l'état de squelette. Nous supposons bien évidemment des pratiques de réductions au cours des deux siècles d'utilisation du caveau mais d'autres arguments suggèrent fortement la possibilité que ce dernier ait fait l'objet d'un pillage, soit intentionnel pour



Castelnau-la-Chapelle - Fig. 1 Contenant cordiforme en plomb des Milandes (le cœur est représenté par la matière organique noire à l'intérieur d'un écrin possiblement de chaux). Cl. M. Bessou.

une récupération d'objets précieux, soit opportuniste pour des besoins spécifiques, comme par exemple pour la récupération de plomb au moment de la Révolution.

L'étude anthropologique a permis de dénombrer un minimum de douze individus (sept adultes dont deux femmes et cinq sujets immatures entre 0 et 14 ans). Comparé à la liste des individus inhumés aux Milandes, cet effectif diverge sur le nombre d'enfants, un seul de 8 ans étant mentionné dans les textes. Ce recrutement nous incite à envisager un regroupement de type familial et la découverte de petits fermaux en or (très probablement des éléments de bracelets), porteurs de la devise de la famille des Caumont, semble bien confirmer la présence de cette lignée. Lors de l'aménagement du chœur de la chapelle en juin 2021 a été mis au jour une sépulture individuelle ; certaines de ses particularités (chronologie, ostéobiographie du squelette) autorise la possible attribution de cette dépouille à la fondatrice du château, Claude de Cardaillac, décédée en 1514.

Il a pu être mis en évidence des pratiques d'embaumement du corps touchant la totalité des inhumés, hommes, femmes et enfants de tout âge. Le remontage des crânes à partir de plusieurs fragments porteurs de nombreux stigmates d'interventions anthropiques a permis de confirmer la présence de crânes sciés sur lesquels il a été possible d'identifier des plans de découpe. Des traces anthropiques ont aussi été repérées sur les vestiges osseux infra-crâniens avec des récurrences dans leur distribution anatomique (clavicules, diaphyse des os longs de type humérus, radius, fémur et tibias). Trois observations originales méritent d'être signalées, (1) la mise en évidence de gestes précis pour une section de la trachée, (2) une éviscération totale des enfants, (3) la présence de restes de matière organique sous la forme d'appositions localisées sur la face interne de certaines côtes. La sépulture individuelle du sanctuaire a par ailleurs offert l'occasion exceptionnelle d'approfondir, à partir de l'étude d'un squelette quasi-complet, certains protocoles d'embaumement. Par rapport à d'autres cas actuellement connus et bien documentés, les soins d'embaumement apportés aux corps des défunts inhumés aux Milandes révèlent des protocoles assez complexes, à la fois élaborés et récurrents. Des gestes répétitifs ont été mis en évidence sur l'ensemble des individus, spécificités qui pourraient témoigner d'une tradition locale, propre à un groupe culturel homogène. Elles permettent aussi d'évoquer la possibilité d'une assez longue durée d'exposition des corps, ou bien encore, même si tous les défunts n'étaient pas concernés, d'en assurer une conservation acceptable le temps du rapatriement d'un individu décédé en un pays lointain.

Nous avons également procédé à l'ouverture du cardiotaphe en plomb, tout en la couplant avec celles de deux autres cœurs découverts dans un caveau du XVII<sup>e</sup> siècle de l'église paroissiale de Lignan-de-Bordeaux en Gironde (confiés par J.-L. Piat, EVEHA) et



ce afin de permettre des comparaisons concernant les techniques de préparation des cœurs embaumés.

Des différences significatives sont clairement apparues lors de l'analyse préliminaire (palynologie, génétique, microtomographie et radiologie) du traitement de ces trois cœurs, de la conception même du contenant cordiforme en plomb à l'analyse de son contenu (possibilité d'un double-écrin supplémentaire en mortier de chaux pour les Milandes) (cf. fig. 1).

En terme de perspectives, une analyse physico-chimique des matières résiduelles adhérentes à la face interne de certaines côtes permettrait d'apporter des données concrètes sur la nature des matières organiques utilisées pour le rembourrage du corps et de confronter les résultats aux données théoriques extraites des traités de chirurgie de la même époque à défaut de pouvoir être confrontées à des données archéologiques pour l'instant inexistantes sur ce sujet. Ces analyses seront couplées avec celles des quelques fragments de tissu et des fils d'or découverts dans le caveau et qui n'ont jamais encore été précisément étudiés.

Les premières observations palynologiques très encourageantes obtenues pour le cardiotaphe des Milandes autorisent maintenant une analyse exhaustive de son contenu afin d'obtenir le maximum de données sur la nature des matières utilisées dans les recettes lors de soins d'embaumement. Les examens polliniques seront poursuivis puis complétés par des analyses carpologiques et biochimiques (examens métabolomiques, lipidomiques et protéomiques). Les mêmes analyses seront appliquées à l'étude des résidus extraits du crâne scié de la sépulture individuelle du sanctuaire (cf. fig. 2). Des comparaisons devront être aussi approfondies et élargies à d'autres cas de cardiotaphes actuellement recensés et étudiés selon les mêmes protocoles, ce qui devrait permettre à court terme de pouvoir discuter de particularités régionales et/ou d'évolution chronologique.

Les résultats des analyses paléogénomiques préliminaires menées, d'une part sur la matière organique provenant du cardiotaphe des Milandes et, d'autre part, sur quelques os temporaux issus des individus inhumés dans le caveau se sont avérés prometteurs. En effet, les *tests de faisabilité* ont



CASTELNAUD-LA-CHAPELLE - Chapelle des Milandes. Fig. 2 Le crâne scié de la sépulture du chevet. Vue latérale droite. Cl. M. Bessou.





étant réalisée en parallèle par Dominique Castex (Université de Bordeaux – UMR PACEA 5199), déjà responsable de la fouille du caveau découvert lors de la première opération (Castex 2019).

La fouille a permis de repérer deux états de dallage : phase 1, d'origine et phase 2 (déjà identifiée en 2018). Le dégagement du sanctuaire permet d'envisager une contemporanéité des phases 2 et 3, initialement perçues comme distinctes : la réfection du dallage (phase 2) paraît au final contemporaine de la construction de la chapelle sud, de la sacristie nord-est et de l'annexe nord-ouest (phase 3). L'ensemble est antérieur au caveau (phase 4) et, vraisemblablement à la sépulture.

Il existait dès l'origine un emmarchement à hauteur du lavabo dans le sanctuaire. Cette marche a ensuite été recoupée du côté nord, permettant ainsi le passage vers la porte de la sacristie.

Cette reprise va cependant au-delà de cette simple modification : la base de l'autel semble avoir été refaite par la même occasion (la fondation est, elle, plus ancienne, juste antérieure à la pose du premier dallage). D'autres dalles ont également été posées derrière l'autel et le dallage de la nef a également été repris. Tout l'intérieur de la chapelle semble avoir été réorganisé : cela a pu intervenir très tôt, avec les adjonctions de la phase 3 (sacristie, chapelle sud, annexe nord). L'hypothétique support de chaire au nord et le possible pilier de la coursière étudiés lors de la première campagne étaient par contre déjà en place, de même que la fondation de l'autel.

La pierre d'autel retrouvée en remploi correspond parfaitement aux négatifs retrouvés en fouille. Ces négatifs peuvent correspondre à la première assise

d'un massif plein ou à une base maçonnée servant de support à plusieurs piles isolées. L'espace présent derrière l'autel ne permettait aucune circulation : un retable pouvait par contre y être disposé.

Les données chronologiques concernant la sépulture sont partielles, le sondage réalisé par les maçons et la mise en place d'une calade au XIX<sup>e</sup> siècle ayant entraîné la perte d'une partie des informations. Cette inhumation privilégiée, la seule présente dans la chapelle en dehors de celles du caveau, se situe au pied de l'autel, selon une orientation nord-sud. L'individu de sexe féminin (information de Dominique Castex) a été enterré dans un cercueil. Le creusement de la sépulture paraît avoir entamé le niveau de mortier de pose de dallage correspondant à la phase 2 de la chapelle, elle-même antérieure au caveau.

L'opération a permis de préciser nos connaissances sur l'organisation de la chapelle au début du XVI<sup>e</sup> siècle et sur ses transformations précoces. Les travaux de restauration se sont poursuivis, avec le dégagement d'un ensemble exceptionnel de peintures murales du début du XVI<sup>e</sup> siècle, dont l'analyse, couplée aux résultats déjà acquis et à venir (dendrochronologie, études anthropologiques), permettra d'avoir une vision complète de l'aspect et de l'usage de cet édifice de la Renaissance périgourdine.

Mandon Fabrice

- Castex, Dominique, Bessou, Maryelle, Sachau-Carcel, Géraldine, Buraud, Patrice, Penet, Maxime. *Le caveau funéraire de la chapelle des Milandes. Étude archéo-anthropologique*, Rapport intermédiaire d'opération de fouille archéologique programmée, UMR 5199 PACEA, Université de Bordeaux, service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, 2019.

Gallo-romain,  
Haut-Empire

## CHANTÉRAC Chez Gorcet

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur une future zone de construction privée au lieu-dit Gorcet.

Quarante-trois sondages ont été réalisés sur 22 800 m<sup>2</sup> se rapportant à l'emprise accessible pour la réalisation du diagnostic archéologique. Trente-cinq sondages ont recoupé des faciès d'altérites argileuses issues du calcaire campanien sous-jacents caractérisés par des argiles plastiques à blocs siliceux. Le substrat calcaire dégradé sous-jacent est identifié entre - 0,3 m (154,5 m NGF) et -1,3 m (152,7 m NGF). Vingt-huit structures archéologiques se rapportent à des arases de murs et un bassin hydraulique. Deux fosses-dépotoir ont été identifiées ainsi que deux fosses de plantations d'arbre. La partie centrale et

le sud-est de l'emprise conserve les vestiges d'une villa du Haut Empire mentionnée déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les nombreux murs d'époque gallo-romaine, on devine les restes d'une grande demeure aristocratique de type *villae*, probablement associée à des bâtiments agricoles. Quatre ensembles de vestiges sont conservés sur le site de Chantérac. La partie sud conserve plusieurs murs et la fondation d'un bassin hydraulique dont des éléments issus de démolition sont conservés à l'intérieur, notamment des éléments de chauffage (*tuiles mamatae, tubulii*) d'une partie thermale. La seconde partie des vestiges identifiés dans la partie centrale de l'emprise se rapporterait plutôt à la *pars rustica* de l'exploitation. Un mur en terre daté d'une époque plus récente indéterminée est



conservé au centre de l'emprise. Même si la couverture sédimentaire conservée sous l'effondrement de celui-ci apparaît multiséculaire, aucun élément matériel n'a

permis d'attester une quelconque chronologie de l'occupation.

Migeon Wandel



CHANTÉRAC - Vue générale du décapage complémentaire à proximité du sondage TR2000.

## CLADECH

### Église Sainte Radegonde

L'opération de diagnostic archéologique réalisée dans le sud du Périgord dans le périmètre de l'église Sainte Radegonde de Cladech a livré des structures bâties liées, d'une part à une construction ancienne, probable première église, antérieure à l'édifice actuel et d'autre part, à une construction plus sommaire, qui serait vraisemblablement la matérialisation d'un enclos, visible sur le cadastre napoléonien (1839) se développant en avant de l'édifice. Ces vestiges se rencontrent dès 0,30 m de profondeur. Les sondages ont permis également de constater l'existence d'au moins deux phases funéraires localisées dans l'espace de l'ancien cimetière et de l'enclos.

L'ensemble funéraire, atteint à 0,60 m de profondeur, se caractérise par des sépultures en fosse avec ou

sans cercueil qui semblent attribuables aux périodes moderne et contemporaine.

Sur le plan historique, les données sont particulièrement ténues autant sur le village que sur l'église Sainte-Radegonde. Si nous savons que l'église actuelle fut construite au début du XXe siècle sur l'emplacement d'un édifice antérieur, aucun élément n'en reste visible aujourd'hui dans l'architecture. Sur le plan iconographique, en dehors de la carte de Cassini, localisant Cladech au XVIIIe siècle, seul le relevé cadastral de 1839 témoigne du tracé de l'ancienne église, à peine plus complexe que l'actuel. On peut y remarquer une première extension, assez large vers le nord depuis le milieu du mur gouttereau, et une seconde extension côté sud, nettement moins marquée, comme un élargissement de la travée. L'extension large peut

correspondre à l'emplacement d'une chapelle accolée à l'édifice au nord. Au sud, il s'agirait de la marque d'un faux transept, mais aussi d'une partie construite plus forte du fait que le niveau de sol est de ce côté 1 m plus bas. Enfin, à l'ouest, la façade qui paraît saillante aux extrémités nord et sud, devait être flanquée de larges contreforts soutenant un probable clocher-mur à l'instar de l'actuel. Devant cette façade, semble se développer un petit enclos distinct du cimetière qui s'étend au nord.

De façon plus large, le plan du bourg sur ce cadastre ancien interpelle par sa forme circulaire très nette, avec, en outre, les constructions distribuées essentiellement sur la moitié orientale, tant intérieure qu'extérieure. La moitié occidentale est constituée, au contraire, de larges parcelles non construites, si ce n'est l'église au sud qui marque également l'entrée du bourg. Une telle configuration suggère des plans

de structures défensives (aristocratiques) anciennes telles que les représentent aussi bien une *curtis* du premier Moyen-Âge, qu'un potentiel site emmotté. Sur le terrain, ce tracé circulaire se retrouve conservé, il est marqué par un chemin vicinal bordé de murs, en partie effondrés pour certains.

Si l'objectif premier du diagnostic est de nous donner des renseignements sur le contexte archéologique de l'église, il peut néanmoins nous apporter quelques indices matériels permettant d'éclairer éventuellement l'origine du bourg de Cladech qui reste peu documentée. Hélas, aucun des éléments archéologiques exhumés dans ce diagnostic ne fournit d'informations suffisamment anciennes pour avancer sur les origines et le développement historique de Cladech.

Scuiller Christian

## CREYSSE Les Galinoux

Cette opération fait suite à une demande anticipée de diagnostic portée par la Communauté d'agglomération bergeracoise dans le cadre du projet d'extension de la société WA construction sur un terrain de 8496 m<sup>2</sup> jouxtant ses locaux.

L'emprise concernée se positionne en rive droite de la Dordogne au pied du plateau de Pécharmant. Les sondages ont concerné 578 m<sup>2</sup>, soit 7 % de la surface totale.

L'apport principal de cette opération concerne la mise en évidence du mobilier lithique et céramique attribuable à l'étape récente du Néolithique, mis au jour dans un paléosol d'âge Holocène. Ces vestiges se répartissent essentiellement au nord-ouest de l'emprise et suggèrent la présence d'un site d'habitat dans cette direction. L'identification de possibles fondations de bâtiments lors d'un diagnostic archéologique effectué à proximité pourrait aller dans ce sens. Sur l'emprise sondée, aucune structuration (amas, concentration dense de vestiges) ni aménagement significatif (fosses, trous de poteau) n'a été observé.

L'industrie lithique se caractérise par la présence de nombreux déchets de façonnage de hache polie en silex du Bergeracois, ainsi que par une chaîne opératoire de production d'éclats en silex Sénonien et du Bergeracois. Cette organisation des productions concorde avec ce qui est généralement observé sur les sites contemporains du secteur. L'interprétation du lot de céramique reste délicate en raison du caractère restreint du corpus et la rareté des éléments de formes. Toutefois, les caractéristiques technologiques et typologiques des pâtes trouvent des points communs probants avec les séries locales attribuées au Néolithique récent.

Le reste des observations archéologiques concerne un probable fossé de parcellaire traversant la totalité de l'emprise d'est en ouest et deux fosses indéterminées, probablement très récentes, identifiées au sommet de la séquence de colluvions.

Chamaux Gabriel

## CREYSSE Les Rivelles AA156

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'INRAP, fait suite à une prescription émanant du Service régional de l'archéologie et concerne un projet d'aménagement d'une surface de 6 098 m<sup>2</sup>. Cette parcelle se situe dans un secteur sensible en raison de la nombreuse présence d'indices et de vestiges variés d'occupations de périodes anciennes pouvant aller de la Préhistoire au Moyen Âge.

Au total, 336 pièces lithiques, presque exclusivement en silex bergeracois de provenance locale, ont été prélevées en stratigraphie au sein de la séquence de la fin du Pléistocène. Elles proviennent de six ensembles lithiques, différenciés stratigraphiquement et spatialement, attribués au Paléolithique moyen et supérieur.

Seul un des six ensembles, attribué au Paléolithique supérieur, présente, tant d'un point de

vue stratigraphique, technologique, dimensionnel et spatial l'homogénéité et les caractéristiques d'un niveau d'occupation au moins en partie préservé. Il pourrait témoigner d'un facies d'atelier de production laminaire et a été localisé sur plus de 500 m<sup>2</sup>, à moins d'un mètre de profondeur, essentiellement dans la partie centrale-nord de l'emprise.

En raison de son effectif encore réduit, du peu d'outillage et de produits laminaires bien caractérisés, toute attribution chrono-culturelle précise est encore prématurée. Seules des similitudes technologiques avec l'industrie atypique du site de Sans Pareil (Fourloubey *et al.* 2009), localisé à moins d'un kilomètre au sud peuvent être en l'état évoquées.

Folgado Mila

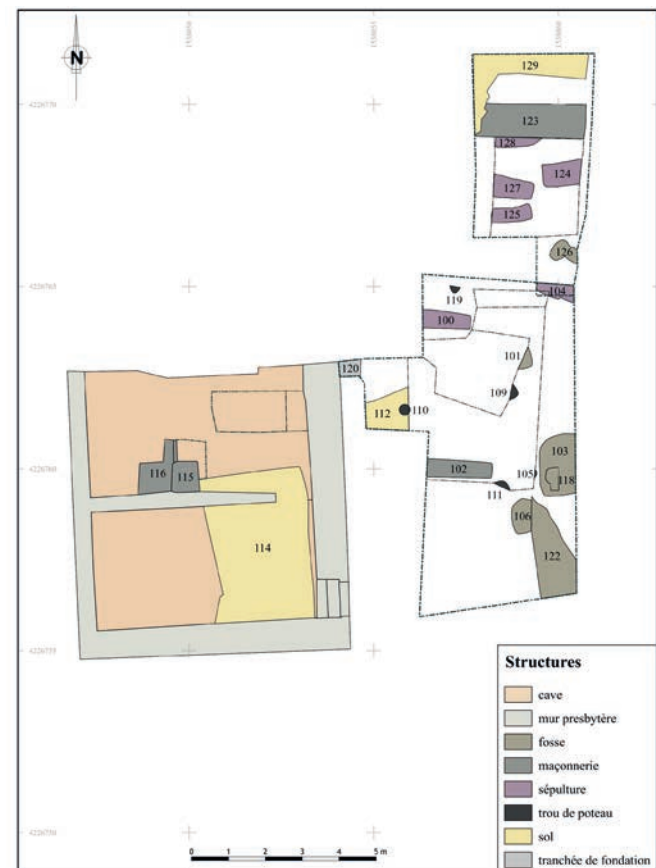
## CUBJAC-AUVÈZÈRE-VAL-D'ANS Rue de l'Église

Dans le cadre du projet de restauration de l'ancien presbytère pour la création d'une médiathèque intercommunale et la construction d'une salle d'animation, une fouille préventive a été menée à Cubjac en septembre 2021 et mai 2022.

La situation du site à proximité de l'église Notre-Dame de l'Assomption a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. La découverte de structures en creux, de solin et de sol, relevant peut-être d'un habitat, d'un niveau de travail (activité métallurgique ?) et d'un possible fossé interprété comme un enclos cimetériel, datés entre le Xe et le XIVe siècle, a motivé la prescription archéologique.

Quatre trous de poteau et un solin témoignent de la plus ancienne occupation du site *a minima* des Ve-VIe siècles. Trois d'entre eux, marquant un alignement, indiqueraient une construction en matériaux périssables. La fin du haut Moyen Âge jusqu'au XIe siècle est signalée par un silo, une fosse, un possible fossé et des remblais. Une petite activité de forge ponctuelle pour la fabrication/réparation de petits objets a également été mise en évidence au travers de scories et d'une petite structure de combustion.

Le cimetière a été abordé au travers de six sépultures dont cinq ont été fouillées partiellement. Rattachés à l'église Sainte-Marie de Cubjac, ils se développent au moins aux Xe-XIe siècles. Les fosses sont disposées en trois rangées perpendiculaires à l'édifice religieux et sont orientées vers l'ouest.



Plan général des vestiges. Topographie : J. Lachaud © Éveha, 2022.  
Mise au net : C. Pesenti © Éveha, 2022.



Plusieurs fosses sont abandonnées à la fin du Moyen Âge aux XIVe-XVe siècles.

Un niveau de cour pourrait être rattaché à l'une des phases anciennes de construction de l'ancien presbytère. Malheureusement, les documents faisant référence à ce bâtiment font défaut. Au départ, il s'agit d'une construction modeste, dépourvue d'étage, mesurant 8,50 m de longueur; son développement vers l'ouest est méconnu. Un étage est ajouté dans un deuxième temps. L'agrandissement vers le nord a dû se produire avant la visite pastorale mentionnée à la fin du XVIIIe siècle puisqu'à cette époque, le bâtiment mesure près de 17 m du nord au sud et 34,50 m d'est en ouest.

Au milieu du XIXe siècle, il subit d'importants remaniements comme l'atteste le cadastre napoléonien qui représente une bâtisse en forme de « L ». En 1854, l'actuelle rue Pierre-Moïse Valentin est percée. Une dizaine d'années plus tard, des travaux sont entrepris, en particulier sur la façade ouest, afin d'harmoniser davantage la construction qui se trouve en léger retrait de la voirie. À la fin du XIXe ou au début du XXe siècle, une cheminée est aménagée dans la partie sud-ouest du bâtiment, condamnant plusieurs ouvertures.

Pésenti Claire

## DOMME Combe-Grenal

Tout comme la précédente, la seconde opération triennale qui s'est achevée en 2021 a permis d'amorcer le renouvellement des différents registres de données - lithostratigraphiques, culturelles, paléo-environnementales - nécessaires à la compréhension objective des occupations humaines qui se sont succédé à Combe-Grenal. Cette dernière campagne devait initialement se dérouler en 2020 mais fut reportée à l'année suivante en raison de la situation sanitaire.

La fouille a concerné l'ensemble de l'unité de terrain N8 déjà en partie traitée en 2019. Pour rappel, N8 correspond aux dépôts à stratification lenticulaire de couleur brune que nous avons pu corréler à la couche 17 de F. Bordes (Quina). La densité en vestiges fauniques et lithiques y est importante. La fouille de cette unité a pu être finalisée sur toute la surface de fouille (environ 8 m<sup>2</sup>) pour atteindre le contact avec l'unité sous-jacente de couleur brun foncé à noire que nous avons nommé N9 (cf. fig. 1).

Bien visible en coupe et donc identifiée dès le début de nos travaux en 2014, cette unité sablo-limoneuse a constitué pour nous un repère déterminant dans l'archéostratigraphie : N9 correspond à la couche 20 définie par F. Bordes comme un horizon sédimentaire continu sur le palier supérieur de l'abri (Bordes, 1972). La consultation des clichés d'archives figurant cette unité corrobore cette description et laisse entrevoir un horizon qui s'étend jusqu'à la paroi nord de l'abri. La coloration singulière de cette unité associée à la présence de nombreux objets brûlés avaient conduit F. Bordes à distinguer ce niveau comme étant la « couche foyère » la plus nette au sein de toute l'archéo-séquence. Décrite comme étant d'une épaisseur maximale de 30 cm, cette unité apparaît beaucoup plus fine dans notre zone de fouille (moins de 10 cm) où, toujours d'après F. Bordes, elle

est directement sous-jacente à la couche 17 (ce qui d'après l'auteur n'est pas le cas dans la zone interne de l'abri où il identifia deux horizons lenticulaires intermédiaires qu'il nomma couches 18 et 19).

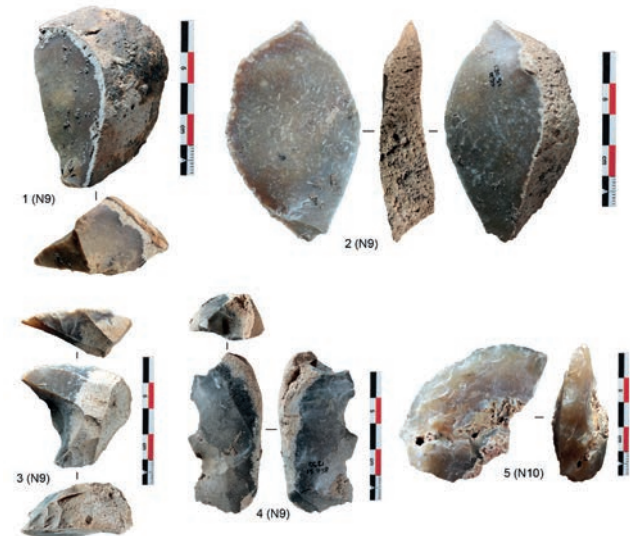
Afin d'améliorer les conditions de sécurité sur le terrain et de mieux préserver l'intégrité de la coupe sagittale, il a été décidé de geler définitivement la fouille dans une bande de 50 cm attenante à la coupe sagittale (x entre 51,5 et 52 m). La fouille de l'unité N9 fut donc amorcée sur une surface de moins de 6 m<sup>2</sup>. Les premiers décapages (N9 sup) révélèrent une unité riche en vestiges, mais dont la quantité sembla diminuer à mesure que le sédiment s'assombrissait jusqu'à devenir noir intense (N9 inf). Aucun élément centimétrique correspondant à des charbons n'a été mis au jour à la fouille. Par contre, des tests visant la récupération de micro-charbons millimétriques par flottation se sont avérés positifs et ont donc conduit au traitement systématique des sédiments de l'UT N9 suivant un protocole de tamisage adapté. Si les indices de charbons plus volumineux ont fait défaut, la fouille a révélé la présence de nombreux éléments calcaires rubéfiés ou recouverts de suie, ou encore éclatés sur place et se réduisant littéralement en poudre sous l'action des outils de fouille. Les vestiges fauniques et lithiques mis au jour présentent des états de surface caractéristiques mais non systématiques (différentes patines osseuses et silex patinés frais à brûlés).

Dès la fouille, la très forte proportion d'éléments lithiques pouvant être rattachés au techno-complexe (TCL) Quina s'est révélée effective. Dans le même temps, la spécificité de ce matériel, correspondant à la couche 20 tout d'abord attribuée par F. Bordes au Moustérien à denticulés (sur des critères typologiques ; Bordes, 1972) puis plus récemment révisée pour être rattachée au TCL Quina (Faivre, 2010), s'est manifestée à travers la prédominance des objets comportant une



DOMME - Combe-Grenal.

Figure 1 : Plan général du site réalisé à partir d'une couverture LIDAR (réalisation société Get In Situ) et vue de la partie supérieure de l'unité de terrain N9 découpée sur toute l'emprise de fouille.



DOMME - Combe-Grenal.

Figure 2 : Matériel lithique mis au jour dans les unités de terrain N9 et N10. 1-2 : éclats asymétriques épais de type Quina (le n°2 est de type Kombewa), 3 : bec aménagé par encoche clactonienne adjacente à un bord à retouche abrupte (contact préhensif), 4 : pièces à encoches adjacentes (outil-nucléus ?), 5 : typo-racloir de type Quina à retouche écailluse scalariforme (unité N10).



DOMME - Combe-Grenal. Figure 3 : Vue des unités de terrain N9 et N10 au terme de la campagne 2021.



ou plusieurs encoches clactoniennes et la très faible quantité d'outils aménagés en typo-racloirs (cf. fig. 2).

Les conditions de mise en place des dépôts de l'unité N9 doivent encore être précisées. À ce stade des analyses, l'hypothèse encore privilégiée est celle d'un dépôt de ruissellement concentré (Lenoble, 2005). En se basant sur le pendage de l'unité N9, le ruissellement aurait remobilisé des sédiments riches en éléments brûlés (aires de combustion ?) depuis la zone nord-nord-ouest de l'abri. Cette hypothèse doit encore être discutée, notamment à la lumière des caractéristiques sédimentaires de la base de N9 (jusqu'alors non visible) qui présente une surface indurée continue à nombreux indices de bioturbation.

La fin de la campagne a vu le démarrage de la fouille de l'horizon sous-jacent à N9 sur une surface de 2 m<sup>2</sup>. Déjà perçue en coupe comme étant très nette, cette transition a induit le traitement de la pellicule indurée en contact avec un horizon sableux jaune que nous avons distingué comme unité N10 (cf. fig. 3). À ce stade, il est

encore difficile de présager de la densité en vestiges de cette nouvelle unité, mais les quelques éléments lithiques mis au jour s'inscrivent dans la continuité de ceux caractérisant N8 et N9 par leur caractère Quina indiscutable (présence de quelques typo-racloirs à retouche écailleuse scalariforme qui étaient rares voire absents jusque-là ; cf. fig. 2, n°10). En termes de corrélation archéostratigraphique, il nous semble logique d'y voir l'amorce de la couche 21 définie par F. Bordes.

Faivre Jean-Philippe et Discamps Emmanuel

- Bordes, F.A Tale of Two Caves. *Harper and Row Publishers, New York*, 1972, 169 p., 43 fig., 2 tabl.
- Faivre, J.-Ph. Le « Moustérien à denticulés » de la couche 20 de Combe-Grenal : implications techniques, économiques et fonctionnelles au sein du système de production Quina en Périgord. *Paléo*, n° 21, 2010, p.135-162.
- Lenoble, A. Ruissellement et formation des sites préhistoriques: référentiel actualiste et exemples d'application au fossile (p. 212). *British Archaeological Report*. 2005

Moyen Âge,  
Époque moderne

## DOMME

### Château du Roy, Campréal, la bastide

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Bouvard Patrick

Age du Fer

## EYMET

### Blis

Le site de Blis occupe un éperon qui domine la confluence du Dropt, et de l'Escoussou. Connu depuis 2017, le site a fait l'objet de premières campagnes de prospections pédestres, encadrées par Thierry Mauduit, puis par Christian Chevillot. Le site semble fréquenté dès la fin de l'Âge du Bronze avec un développement progressif durant le Premier Âge du Fer. La phase laténienne est la mieux représentée avec un important lot d'objets datés du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C (LTC1-LTD2).

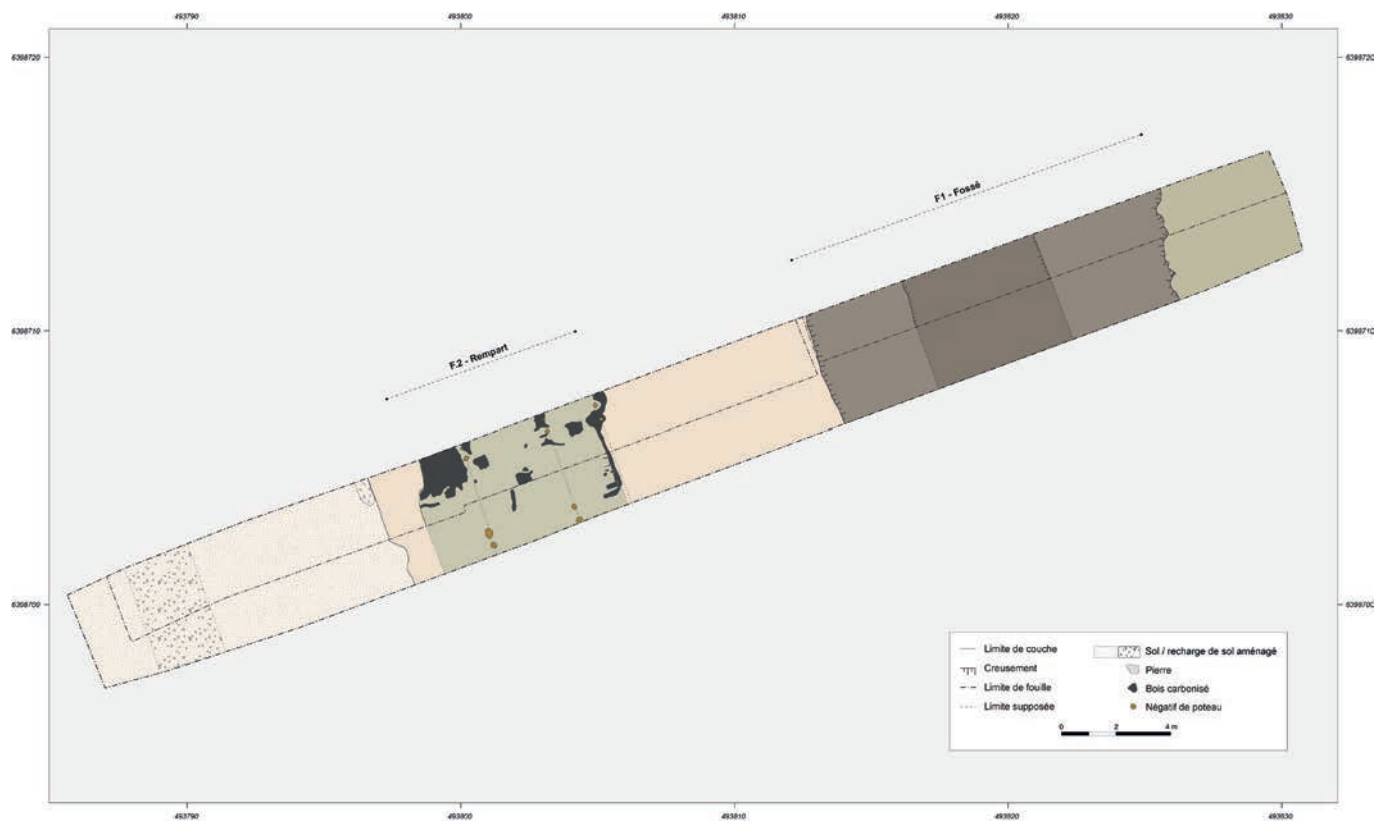
La connaissance du site s'est améliorée dès 2020, grâce à une série de prospections géophysiques réalisées dans le cadre d'une thèse (J. Hantrais), intégrée au projet Région Nouvelle-Aquitaine RAPSODIE (porteurs E. Hiriart et V. Mathé). Ces nouvelles investigations avaient pour ambition d'explorer l'espace pour rechercher et cartographier des aménagements, et ainsi préciser la forme de l'occupation pressentie. Les cartes obtenues ont révélé les premiers plans d'un système de fortification inédit,

composé d'un rempart qui aurait fortement chauffé et d'une succession de fossés externes.

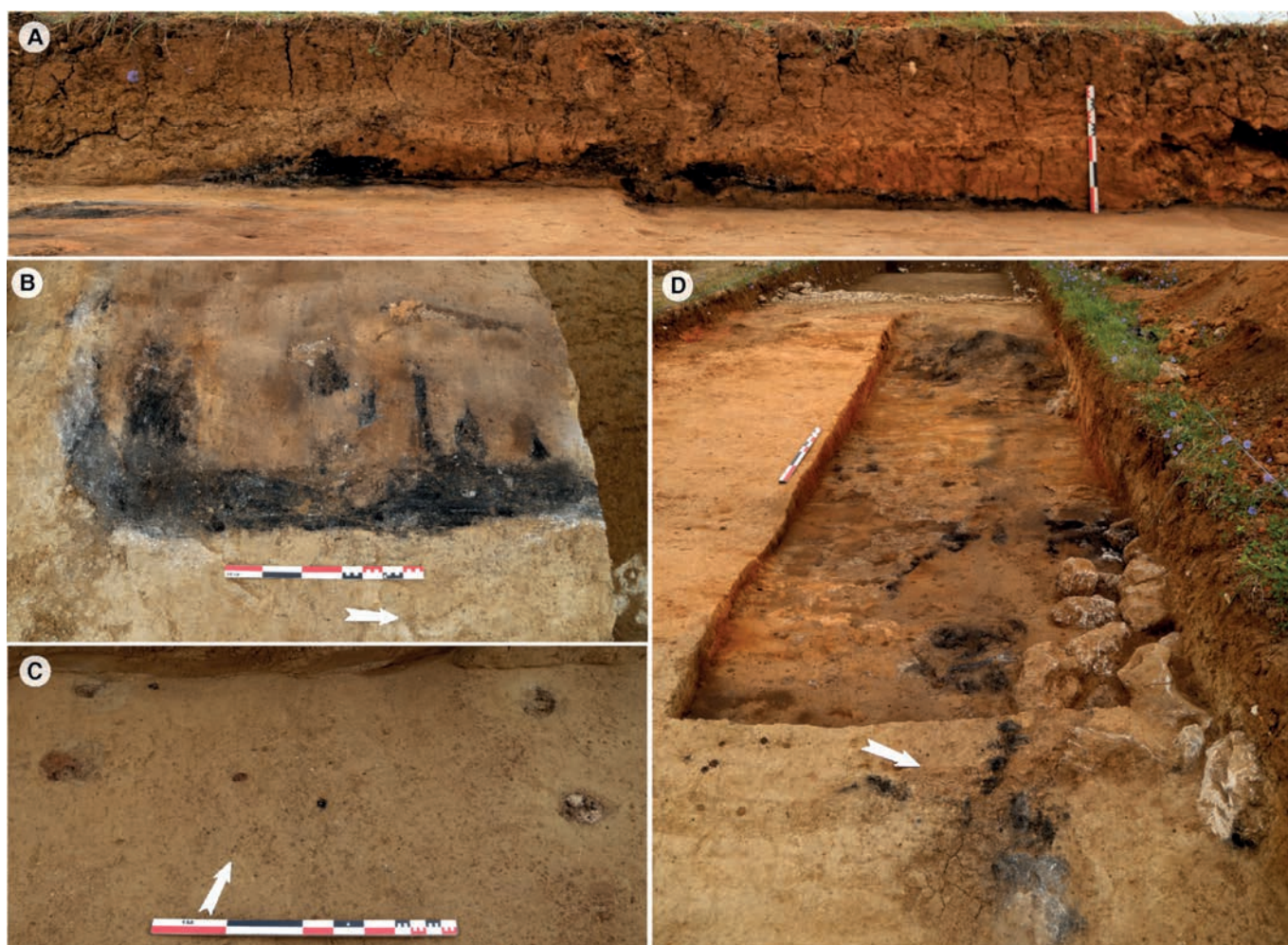
L'opération de 2021 a été la première campagne de fouille sur le site de Blis. Il s'agissait d'une phase exploratoire qui avait pour objectifs de préciser la chronologie du rempart et documenter le fossé, l'architecture et les matériaux mobilisés. Implantée d'après les relevés géophysiques, la fouille recoupe le rempart brûlé, le premier fossé externe et correspond à une tranchée de 193 m<sup>2</sup>.

L'hypothèse d'un rempart brûlé a été rapidement validée par la découverte d'argile cuite et de bois carbonisés, caractéristiques de matériaux incendiés. Cet état de conservation a permis d'appréhender une construction monumentale structurée autour d'un assemblage en bois, auquel vient s'ajouter des éléments en terre crue. La fouille a permis de mettre en évidence un niveau de pièces en bois carbonisées (cf. fig. 2, A et B), correspondant à des poutres longitudinales et transversales. Plusieurs négatifs de





EYMET - Fig. 1 : Vestiges de la fortification (r empart et fossé) fouillés en 2021.



EYMET - Fig. 2 : Vestiges en bois carbonisés et couche d'argile rubéfiée découverts sur la fortification de Blis.

poteau en bois ont également été découvert à la base du rempart.

Ces éléments en bois étaient associés à une structure en terre crue, comme en témoigne une masse importante d'argile qui recouvraient les bois carbonisés. Des traces tenues de mottes ont pu être mise en évidence lors de la fouille. Ces observations laissent supposer l'existence, à l'origine, d'une ou plusieurs parois en terre crue, placées en façade(s), qui se sont effondrées lors de l'incendie.

À l'extérieur, un large fossé s'ouvre sur une largeur de 13 m et se réduit au fond à 4,50 m. Son creusement atteint une profondeur maximale d'1,20 m. Il s'agit d'une structure en profil d'escalier à fond relativement plat. Ce grand fossé est comblé par des apports successifs de matériaux. Parmi ces comblements, nous mentionnerons un niveau très sombre qui s'intercale entre les comblements supérieurs et qui se développe, en s'épaississant, au-delà de la limite orientale de la tranchée. Constituée de nombreuses inclusions de

charbons, de céramiques, de faune, de scories et fragments de creusets, elle semble correspondre à un épandage (activité ou abandon ?), associé à un habitat ou à des ateliers métallurgiques.

La campagne de fouille a livré un abondant mobilier archéologique. Le corpus est très diversifié (objets métalliques, vaisselle céramique, amphores, faune) et présente clairement un faciès d'habitat. Les éléments de La Tène C2/D sont les plus nombreux mais on notera toutefois quelques formes plus anciennes, du Bronze final et du Premier âge du Fer.

Plusieurs échantillons ont été prélevés sur les bois carbonisés du rempart pour effectuées des datations <sup>14</sup>C. Les bois semblent avoir été abattus au cours du Premier Âge du Fer, sans précision supplémentaire. Ceux prélevés dans le fossé indiquent, quant à eux, des dates de la fin de l'Âge du Fer, en conformité avec le faciès mobilier.

Hantrais Juliette et Verriez Quentin

## LES EYZIES

### La Combe, Bil-Bas, Fongal, La Faurélie I

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Tartar Elise

Moyen Âge,  
Bas Moyen Âge,

## LES EYZIES

### Château de Commarque

Période récente,  
Époque moderne

Les fouilles menées sur le château de Commarque au niveau de la terrasse haute sous l'ostal des Beynac, sur une partie des occupations villageoises troglodytiques subordonnées au castrum, ont permis de mettre au jour de nombreux aménagements rupestres. Tout au long de la seconde moitié du XXe siècle, la terrasse a servi de zone tampon pour le stockage et l'évacuation des déblais provenant de divers espaces de l'ostal des Beynac situé en contre-haut. Le dégagement mécanique de ces déblais en 2015 et des éventuels niveaux en place a motivé une intervention archéologique cadrée afin de recueillir les données encore exploitables.

De fait, l'opération s'est révélée fructueuse avec la mise en évidence d'environ 200 structures taillées dans la roche calcaire (trous de boulin, ancrages de poutre, aménagements de plate-forme, sablières basses, larmiers etc.). Leur nature et leur répartition renvoient à une occupation se développant en travées perpendiculaires à la paroi et divisées en plusieurs

niveaux. Par ailleurs, la multiplicité des structures et quelques recoupements suggèrent au moins deux états différents dans l'architecture intérieure et/ou extérieure de ces espaces.

En revanche, les données stratigraphiques sédimentaires sont extrêmement limitées. Ainsi, la quasi-totalité des niveaux correspondent aux reliquats des déblais rejetés depuis le château. En conséquence, le mobilier recueilli et daté du Bas Moyen Âge se rattache aux occupations du château et non à celles de l'habitat troglodytique. Une datation radiocarbone réalisée sur un vestige de petit niveau en place semble toutefois indiquer une dernière phase d'occupation au cours de la première moitié de l'Époque Moderne.

En dépit de son caractère limité, les résultats de cette opération viendront enrichir le corpus des données déjà existant sur l'habitat troglodytique médiéval à Commarque.

Demeure Guillaume





LES EYZIES - Château de Commarque. Vue zénithale orthophotographique du site (© Éveha, 2021).

Paléolithique

## LES EYZIES Grotte de Commarque

La grotte de Commarque s'ouvre au pied d'un front rocheux de calcaire coniacien, supportant les imposantes ruines du château fort de Commarque (XIIe-XVe siècle) (cf. fig. 1a). Elle se trouve au fond d'un vaste abri, en rive gauche de la vallée de la Beune, au confluent du ru de Commarque et de la grande Beune. Le réseau principal mesure soixantaine de mètres de long, creusées au fond d'un abri. L'entrée actuelle s'ouvre par un porche dans la partie la plus profonde de l'abri. Elle se compose d'une galerie principale qui rejoint une diaclase transversale donnant à la grotte un plan schématique en T. Les hauteurs sont variables avec des cheminées hautes d'environ 20 mètres donnant accès à des réseaux supérieurs.

Le gisement se situe dans un riche contexte archéologique. Il fait face en amont à l'abri occupé et orné de Laussel, et en aval à l'abri occupé et orné de Cap-Blanc (cf. fig. 1b). Le dispositif orné est révélé en 1915 par H. Breuil et P. Paris. L'abbé Breuil réalise un premier décompte des œuvres pariétales

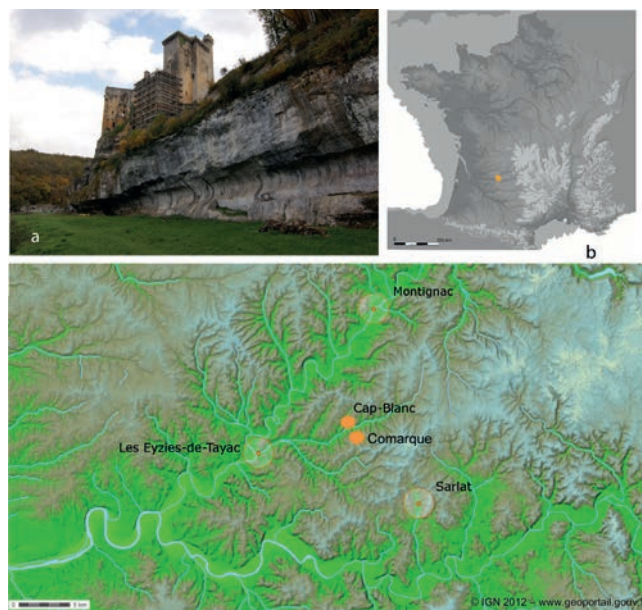
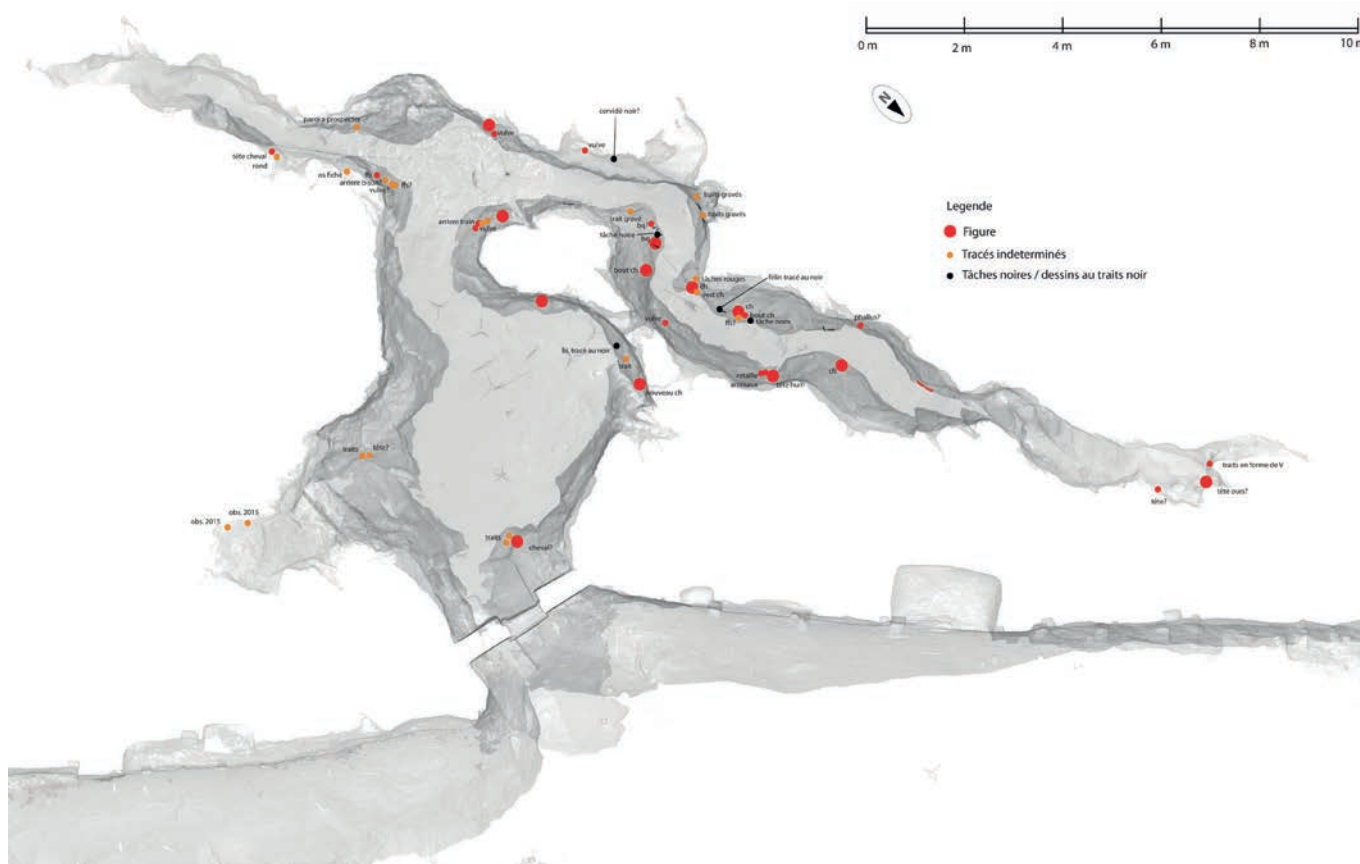


Fig. 1 : a) Vue sur la falaise de Commarque (Cl. O. Fuentes) ;  
b) Localisation (fond cartographique géoportail).

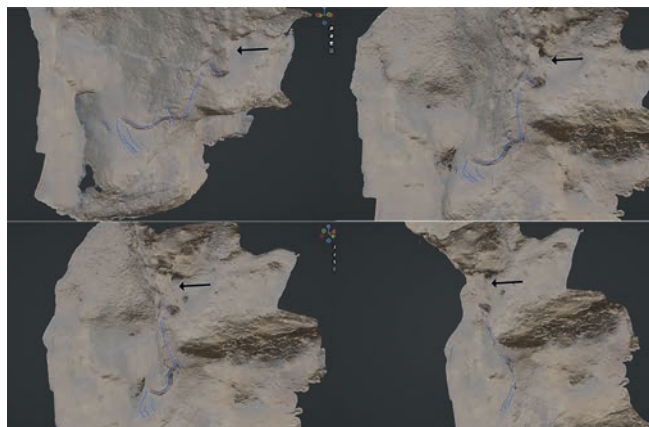




LES EYZIES - Grotte de Commarque. Fig. 2 : Plan topographique de la grotte de Commarque, plan issu de la base 3D (plan orthogonal). Crédits DAO O. Fuentes.

(21 motifs) en décrivant également un riche contexte archéologique.

Entre 1977 et 1979, B. et G. Delluc reprennent l'étude complète. Ils affinent l'inventaire et proposent un premier relevé à vocation exhaustive de l'ensemble des graphismes pariétaux (34 motifs). Ils réalisent les premiers relevés topographiques, sondages et datations. Depuis 2014 nous avons repris l'étude de la cavité dans une démarche d'étude intégrée de l'art pariétal (cf. fig. 2).



LES EYZIES - Grotte de Commarque. Fig. 3 : Relevé synthétique du cheval n° 003 avec l'emplacement de l'œil en bas-relief. Relevé 3D dynamique, avec interprétation de la tête. Traitement 3D O. Fuentes.

Celle-ci débute par une analyse du potentiel archéologique de la cavité qui s'est avéré très important. La mission de 2015 visait à poser les bases méthodologiques de l'analyse pariétale et d'une archéologie des sols. L'acquisition 3D complète de réseau principal a été effectuée cette année. La démarche de l'analyse s'est structurée autour de l'identification de l'ensemble des stigmates et de leur détermination. Suite à une interruption de six années dans le projet scientifique, nous avons repris l'étude en 2021 avec pour objectifs de travailler sur les données que nous avons générées lors des terrains précédents et d'organiser celles que nous allons produire.

A cette fin, nous avons intégré au système les modèles numériques 3D pour nous permettre travailler à des échelles multiples. Nous avons entamé l'élaboration d'un référentiel spatial sur Blender© permettant d'annoter en 3D l'ensemble de la documentation. En partant des modèles 3D, nous avons pu construire des supports de travail, notamment pour les relevés des parois à multi-échelle et à des résolutions différentes. Il nous a été possible de reprendre les relevés des parois tant sur support 2D que directement sur 3D. Pour les relevés nous continuons à opter pour une approche cartographique des surfaces en croisant l'archéologie des parois, la taphonomie et le registre figuratif. Grâce aux analyses *in situ* et non invasifs, nous avons pu construire un référentiel permettant de

décrire les observations réalisées, de les qualifier et de faire des relevés consolidés dans l'idée de construire un Thésaurus. L'analyse des traces noires a permis d'identifier des dessins au noir de charbon inédits dans la cavité qu'il conviendra d'étudier.

Les différentes analyses sur les surfaces ont permis de mieux comprendre les événements en paroi et l'évolution du registre orné au cours du temps. Les sols

et les parois ont été intégrés dans un SIG en cours de construction. En mobilisant cette méthodologie nous avons pu affiner la connaissance de l'art pariétal de Commarque avec notamment une meilleure lecture du cheval sculpté en ronde bosse à l'entrée de la cavité (cf. fig. 3).

Fuentes Oscar

Paléolithique supérieur

## LES EYZIES Abri Cro-Magnon

L'abri Cro-Magnon est un site mondialement connu pour la découverte qui y a été faite en 1868 d'une sépulture multiple d'*Homo sapiens*, dont le nombre d'individus a récemment été rectifié à quatre adultes et quatre nouveau-nés (Partiot *et al.* 2020). Cette découverte eut à l'époque un immense retentissement car elle permit de prouver l'ancienneté de notre espèce humaine, contemporaine d'espèces éteintes. Fouillé à de nombreuses reprises jusqu'au début du XXe siècle, l'abri a été vidé et aucune opération de terrain n'y a ensuite pris place jusqu'à son aménagement touristique entre 2012 et 2014. Cette opération a permis d'identifier des déblais et des lambeaux de couches archéologiques en place, mais surtout de reconnaître des tracés pariétaux résiduels rouges sur les parois mêmes de la partie sépulcrale de l'abri. En 2021 s'est tenue la cinquième campagne d'étude de ces traces.

Toutes les données recueillies lors des précédentes campagnes (relevés des traits reconnus, prises de mesures du pigment par différentes techniques et base de données correspondante, graffitis modernes) ont été intégrées dans un Système d'Information Géographique établi à partir d'une orthophotographie géoréférencée de la zone ornée dans le but de

constituer une base de données à la fois visuelle et informative. La réalisation de ce système a nécessité une reprise systématique de l'organisation de l'inventaire qui comporte actuellement cinq unités graphiques distinctes dont un bouquetin fragmentaire et un signe formé de traits parallèles, tous peints en rouge. De nombreuses zones de pigment diffus sont aussi reconnaissables (surtout rouge, mais aussi noir), probables restes de figures détruites. Le relevé photogrammétrique de toute la falaise de Cro-Magnon, y compris à l'arrière des bâtiments de l'hôtel adossé, a été complété ainsi que son intégration au modèle LIDAR de la zone.

La campagne 2021, quelque peu tronquée par les circonstances extérieures, a permis de poursuivre les analyses de pigment en spectrorimétrie sur les littorines de la sépulture de Cro-Magnon, en particulier en étudiant celles conservées au Muséum de Toulouse, ce qui complète les données acquises jusqu'ici sur les littorines du Musée d'Aquitaine et du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord (cf. fig. 1).

En effet, une des problématiques de notre étude est de mener en parallèle des analyses sur les pigments en parois et les objets archéologiques de la sépulture de Cro-Magnon qui se trouvaient côte à côte dans le site. La confrontation des résultats d'analyses devrait permettre à terme de comparer la nature de ces pigments pour évaluer une possible contemporanéité. A cette occasion un référentiel d'analyse est également constitué, qui permettra d'affiner les méthodes employées.

Une étude lithostratigraphique et sédimentologique des calcaires Coniacien moyen de la falaise de Cro-Magnon a aussi été menée en 2021 par Jean-Pierre Platel pour compléter la documentation du contexte géologique du site.

Bougard Estelle



Vue de la série de littorines conservées au Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord avec l'indication des littorines analysées. Des traces d'ocre rouge, légères mais exploitables, demeurent sur ces objets (cliché Stéphane Konik).

- Partiot C., Trinkaus E., Knusel C.J., Villotte S. The Cro-Magnon babies : Morphology and mortuary implications of the Cro-Magnon immature remains, in *Journal of Archaeological Science : reports*, 2020, Vol. 30, 102257, ISSN 2352-409X, <https://doi.org/10.1016/j.jasrep.2020.102257>

## LES EYZIES Font-de-Gaume

L'approche transdisciplinaire et intégrée de Font-de-Gaume s'est poursuivie en 2021. Le programme s'est porté sur la galerie Prat et les quatre secteurs profonds de la galerie latérale.

L'Axe 1 du programme (« grotte » - karstologie/ étude des remplissages, développement des études environnementales, topographiques, cartographiques) s'est poursuivi, notamment le volet karstogénétique et géoarchéologique piloté par G. Dandurand, C. Ferrier et F. Plassard. Les processus de formation de la cavité sont en cours d'identification et les phases de remplissage et/ou de vidange, les épisodes de développement des spéléothèmes et la taphonomie des parois et des sols depuis la(les) occupation(s) préhistorique(s) sont en cours d'évaluation. Cette année des observations fines des morphologies des différentes galeries de la grotte ont pu être effectuées. Un relevé systématique et un inventaire des formes ont été engagés afin de préciser l'évolution de la cavité. Une cartographie morpho-sédimentaire est en cours de réalisation. La topographie géoréférencée du réseau et particulièrement des galeries Prat et latérale a été achevée à partir du MNT élaboré en 2010-2011. Les restitutions topographiques à haute résolution sont disponibles.

L'axe 2 (« parois » - art/taphonomie) est l'un des plus importants. Cet axe est porté par P. et E. Paillet et C. Cretin. F. Plassard et C. Ferrier sont plus spécifiquement en charge de la géoarchéologie et de

la taphonomie des parois. La lecture, la documentation, l'inventaire et l'enregistrement des dispositifs pariétaux de la galerie Prat et des secteurs profonds de la galerie latérale ont été atteints en grande partie. Hormis les relevés graphiques finalisés, le volet « art » a été conduit à son terme dans la galerie Prat et dans les secteurs 1b, 2, 3 et 4 de la galerie latérale. L'étude géoarchéologique et taphonomique de la paroi gauche de la galerie Prat a été conduite par C. Ferrier et F. Plassard.

L'axe 3 (« sols » - réévaluation des séries, analyse des bris de concrétions, datations, etc.) ne peut se développer que dans les secteurs où les sols anciens sont préservés, à savoir la galerie Prat, les secteurs 2 à 4 de la galerie latérale et le diverticule terminal. C. Cretin assure la coordination de cet axe, particulièrement avancé dans le secteur 3 de la galerie latérale. L'accent a été également porté sur l'approche chronologique des bris de spéléothèmes, à travers la mise en œuvre de datations U/Th. D. Genty coordonne ce volet « datations » des spéléothèmes au sol des secteurs 2 à 4 de la galerie latérale, hors champ ornée. Afin de donner un âge minimal à ces structures ou ces artefacts d'origine humaine une série de six points à échantillonner a été définie et un dossier a été soumis pour avis au Service régional de l'archéologie (SRA) Nouvelle Aquitaine et pour examen en CNPA. Un avis favorable a été prononcé.

L'axe 4 (« Documentation/Archives ») est conduit sous la responsabilité de E. Paillet et A. Vanhassel, avec l'aide de B. Henriette. De nombreux fonds d'archives privées et publiques sont étudiés depuis 2020. E. Paillet a engagé une recherche historiographique détaillée des travaux réalisés dans la grotte et l'année 2021 a permis de faire le point sur plusieurs fonds d'archives, notamment iconographiques.

Un dernier axe transversal (SIG) a été inauguré en 2021 sur le logiciel QGIS par E. Paillet grâce aux supports topographiques intégrés. Ce support commun a été entièrement renseigné pour l'art pariétal de la galerie Prat et des secteurs 2 à 4 de la galerie latérale. Ce SIG permettra aussi de verser l'ensemble des renseignements issus des différents axes du programme, mais aussi les données liées à la conservation de la grotte.



Ortho-photographie galerie latérale, secteur 3, paroi gauche.

Paillet Patrick



## LES EYZIES

### Font-de-Gaume (analyses matière picturale)

Depuis une dizaine d'années, un programme scientifique portant sur la caractérisation physico-chimique et minéralogique du décor de la grotte de Font-de-Gaume est en cours. La composition chimique et minéralogique des différents panneaux présents dans les galeries principales de la grotte est encore peu connue. Il est de même pour les phénomènes taphonomiques qui sont susceptibles d'altérer les figures présentes sur les parois ornées. Les galeries principales réunissent environ deux

cents représentations préhistoriques, à la fois des dessins, des gravures et des peintures polychromes parfois superposées. Une identification précise de la signature chimique et minéralogique des différentes matières colorantes permettra d'apporter une meilleure compréhension de la structuration du décor (Reiche et al., 2020). Une cinquantaine de représentations a été caractérisée jusqu'à présent par des méthodes d'analyse non-invasives. Les premiers résultats prometteurs nous poussent à poursuivre ce travail d'ampleur dans le cadre d'une opération archéologique plus large (2022-2024, dir. P. Paillet, MNHN) et d'une thèse (José Tapia Reguera (2021-prévue fin 2024, PSL)). Les analyses ont été réalisées in situ à l'aide d'instruments portables par fluorescence X (FX) et spectrométrie Raman. Les points d'analyse ont été multipliés sur chaque entité graphique pour l'acquisition de données représentatives et statistiquement significatives. La combinaison des analyses ponctuelles avec de l'imagerie photographique visible et infrarouge permet de pouvoir extrapoler les informations chimiques et minéralogiques aux palimpsestes des figures ou à la figure entière. Ainsi, la signature chimique de la figure peut être comparée aux résultats des analyses stylistiques et de superposition de figures. Ceci rend les résultats d'analyse physico-chimique plus facile à

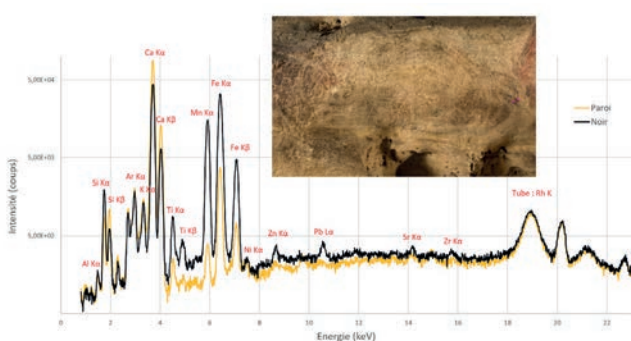


Figure 1 : Spectres de fluorescence X des points sur la paroi et sur la matière colorante noire du mammouth sur le panneau 3, zone PI, galerie principale, paroi gauche (© C2RMF-IRCP-PSL/Antoine Trosseau).



Figure 2. Photographie visible d'une partie de la zone PIV du carrefour, fresque nord, de la grotte de Font-de-Gaume, avec le bison 15 « bison Picasso » (© C2RMF/Anne Maigret).

interpréter dans le contexte préhistorique. L'ensemble des informations sert à comparer les entités graphiques entre elles et permet de proposer une meilleure compréhension de l'organisation du décor de Font-de-Gaume.

Entre 2013 et 2017, une vingtaine de figures préhistoriques (douze bisons, trois tectiformes, deux mammoths, un cheval et une main négative) réparties dans la galerie principale entre le Rubicon et le diverticule final a été analysée (thèse de Marine Gay (2013-2015, Sorbonne Université), (Reiche et al., 2020)). Entre 2019 et 2021, la méthodologie analytique a été élargie et une vingtaine d'autres figures a été étudiée, à savoir en FX : treize bisons, deux mammoths, deux rennes, deux cerfs et une tache sous un bison, thèse d'Antoine Trosseau (2018- 2021, PSL) et en Raman par Yvan Coquinot : onze bisons, trois rennes, un petit cheval, un cerf et une figure entre deux rennes dans la galerie latérale. Ceci représente 135 pointés de FX et 135 pointés Raman ainsi que près de 650 photographies des panneaux. La dispersion de la composition chimique déterminée pour les figures rouges, principalement à base d'hématite, s'expliquant par la forte hétérogénéité de la paroi sous-jacente, empêche pour le moment leur distinction chimique claire. Un nouveau protocole de traitement de données de ces figures a été développé durant la thèse d'Antoine Trosseau (PSL, 2018-2021) et est en cours de validation. Quant aux figures noires, trois types de matières colorantes à base d'oxydes de manganèse ont pu être distingués présentant principalement différentes teneurs en oxyde de baryum : un premier groupe sans baryum à base de pyrolusite (groupe I), le second qui en contient une quantité intermédiaire de baryum à base d'un mélange de pyrolusite et de romanéchite (groupe II) et le troisième avec une

quantité de baryum plus élevée à base de romanéchite principalement (groupe III) (Trosseau et al., 2021). Cela fait écho au classement de la matière noire déjà effectué à la grotte Rouffignac (Gay et al., 2020). La spectrométrie Raman a aussi permis l'identification de noir de carbone sur plusieurs figures préhistoriques et tracés non figuratifs. Ces résultats sont inédits et extrêmement intéressants pour le décor de la grotte de Font-de-Gaume et même au-delà pour toute la région car il s'agit de la première découverte d'utilisation du noir de carbone dans l'art pariétal en Dordogne. A titre d'exemple, la figure du bison 15, nommée par son style « bison Picasso » (cf. fig ; 2) réalisée au noir de carbone (Reiche et al., en préparation). La découverte de ces tracés représente une découverte majeure pour la grotte de Font-de-Gaume grâce à nos analyses in situ et ouvre des perspectives importantes pour une datation directe au radiocarbone de son décor.

Reiche Ina

- Gay, M., Plassard, F., Müller, K., Reiche, I., 2020. Relative chronology of Palaeolithic drawings of the Great Ceiling, Rouffignac cave, by chemical, stylistic and superimposition studies. *J. Archaeol. Sci. Rep.* 29, 102006. <https://doi.org/10.1016/j.jasrep.2019.102006>
- Reiche, I., Coquinot, Y., Trosseau, A., Maigret, A., Cleyet-Merle, J.-J., en préparation. Discovery of Carbon-based Palaeolithic figures in the main galleries of the Font-de-Gaume cave in Dordogne.
- Reiche, I., Trosseau, A., Müller, K., Gay, M., Strivay, D., Cleyet-Merle, J.-J., 2020. Analyses non invasives in situ des œuvres préhistoriques de la grotte de Font-de-Gaume pour une meilleure connaissance du décor pariétal polychrome et de son organisation. *PALEO Rev. Archéologie Préhistorique* 262–269. <https://doi.org/10.4000/paleo.5707>
- Trosseau, A., Maigret, A., Coquinot, Y., Reiche, I., 2021. In situ XRF study of black colouring matter of the Palaeolithic figures in the Font-de-Gaume cave. *J. Anal. At. Spectrom.* 36, 2449–2459. <https://doi.org/10.1039/D1JA00202C>

## LES EYZIES

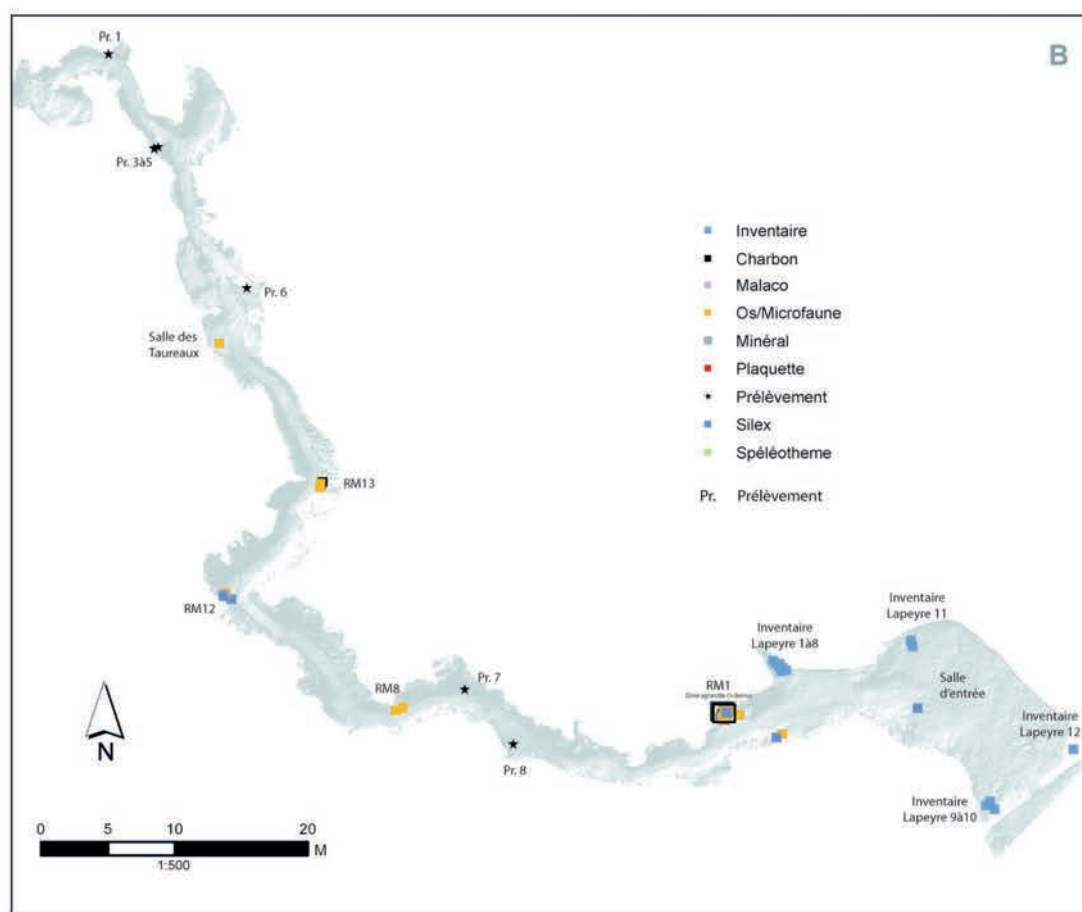
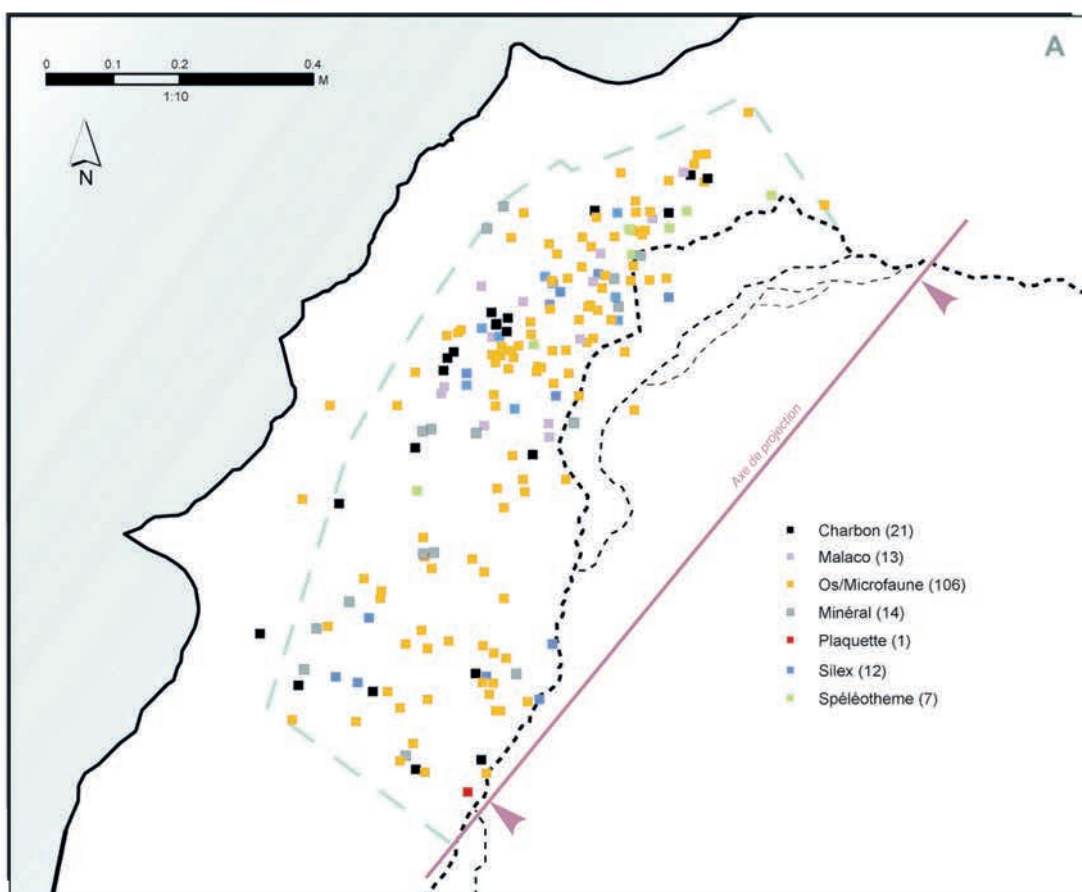
### Grotte de La Mouthe

Après quatre années d'étude, l'évolution de nos questionnements dépasse aujourd'hui la contextualisation des œuvres, qui reste au cœur de nos préoccupations, et vient s'inscrire dans une vision plus large de l'ensemble des événements passés dans une cavité riche de plus d'un siècle de recherches. Cette volonté de comprendre la succession de l'ensemble des phénomènes anthropiques et naturels, aussi bien aux temps préhistoriques qu'historiques, enrichit nos problématiques initiales.

Le dispositif pariétal est-il aussi hétérogène que l'ont proposé aussi bien Henri Breuil qu'André Leroi-Gourhan ? Le site a-t-il eu des fonctions différentes au fil des temps paléolithiques ? Que reste-t-il aujourd'hui

de la grotte parcourue au Pléistocène supérieur, mais aussi aux débuts de l'Holocène ? L'enjeu scientifique de notre projet est de restituer et éclairer la chronologie des occupations du site. Matériel archéologique attribué au Moustérien, voire à l'Acheuléen, objets ou images associés successivement à l'Aurignacien, au Gravettien, au Solutréen supérieur, au Magdalénien ancien, moyen, supérieur : la présence de sociétés préhistoriques à La Mouthe a-t-elle été aussi fréquente ? Le matériel retrouvé à l'entrée de la grotte est-il celui des auteurs des gravures et des peintures ?

Le récolement des données, des archives, tout autant que la confrontation des contextes archéologique, graphique ou géologique, apparaissent



LES EYZIES - Grotte de La Mouthe. Figure 1 : Relevé topographique des objets cotés et prélevés, par matériaux, avant la fouille du plancher stalagmitique (Relevé topographique et traitement des données R. Touquet ; Fond altimétrique X. Muth ; Acquisition photogrammétrique E. Lesvignes).



ainsi toujours plus essentiels pour définir la place de la grotte de La Mouthe dans l'espace social paléolithique européen. Cinq chantiers souligneront les liens étroits et permanents entre l'ensemble des données : matériel lithique et osseux, faune, gravures, peintures, ou restes de foyers.

Les chantiers pariétaux (art et taphonomie), remplissages archéologiques, géomorphologiques et archivistiques sont intimement imbriqués et font naître de nouveaux objectifs communs. A titre d'exemple, la recherche du ou des niveaux de sols préhistoriques est prépondérante pour l'ensemble des chercheurs de l'équipe. Chaque discipline possède des éléments tangibles pour définir ces sols et contribuer à leur modélisation 3D. En parallèle, notre expérience *in situ* permet également d'anticiper certains besoins méthodologiques, scientifiques ou conservatoires. Les travaux de consolidation des restes osseux en RM13, ou les analyses anthracologiques, participent de cette volonté d'exporter les procédés les plus pertinents et les moins invasifs à l'ensemble du réseau. Au final nous ne sommes donc pas surpris d'un buissonnement inexorable des recherches, à condition qu'elles soient toujours insérées au cœur des problématiques scientifiques.

D'autre part, certains travaux initialement projetés sur cette triennale 2019-2021 n'ont pu être enclenchés ou menés à leur terme. Des raisons de natures différentes expliquent ce constat. La pandémie de Covid 19, et les conditions de sécurité inhérentes, a contribué à ralentir

notre progression en mettant à contribution la flexibilité de l'équipe scientifique. Les deux principaux chantiers impactés sont les volets pariétaux et archivistiques. En effet, la très grande difficulté pour voyager n'a pas toujours permis la venue de nos collègues pariétalistes espagnols ou russes sur le terrain et a fragilisé l'accès aux collections et aux archives conservées à l'étranger et en France. Ces circonstances exceptionnelles n'expliquent pas à elles seules les différences avec nos objectifs initiaux. Encore une fois, une meilleure connaissance du réseau nous a notamment rapidement conduit à réorienter certaines de nos prérogatives. C'est également le cas des rafraichissements de coupe où l'équipe, suite à l'avis de la CNPA, a focalisé son attention sur ceux situés dans la première partie du réseau. Concernant les sondages, la nécessaire mise à jour des enregistrements de terrain, faite en 2021, associée à l'intégration des nouveaux membres et aux discussions transversales, a conduit l'équipe à limité son intervention, en cette fin de triennale, au niveau supérieur de RM1-C1 (cf. fig. 1).

Petrognani Stephane, Robert Eric, Lesvignes Emilie, Djema Hélène, Cretin Catherine, Nespoulet Roland, Le Fillâtre Virginie, Muth Xavier, Rivero Olivia, Garate Diego, Calligaro Morgane, Puig Céline, Touquet Régis, Julien Marie-Anne, Vandeveldé Ségolène, Medina Maria-Angeles, Crépin Laurent, Madelaine Stéphane, Baumann Malvina, Zotkina Lydia et Martinez Amélie

## LES EYZIES Abri Pataud

En 2017, une étude menée par une équipe du *Department of Evolutionary Genetics* du *Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology* de Leipzig a établi qu'il était possible de récupérer de l'ADN ancien à partir de sédiments, et en particulier de l'ADN humain (Slon *et al.* 2017). Dans le cadre d'une étude multi approche des structures de combustion de la séquence de l'abri Pataud, une étude test a été menée afin de déterminer si de l'ADN ancien pouvait être conservé dans sept échantillons de sédiments qui avaient été prélevés lors des fouilles de H.L. Movius dans les années soixante. Parmi les sept échantillons testés, cinq ont livré de l'ADN ancien de faune et trois de l'ADN ancien d'Homme Moderne (Braadbaart *et al.*, 2020). Suite à cette constatation, une demande de prélèvements a été déposée auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, afin de pouvoir mener ce type d'étude sur l'ensemble de la séquence aurignacienne et gravettienne de l'abri Pataud.

L'accord ayant été obtenu, la campagne de prélèvements a été effectuée les 26 et 27 juillet 2021. Elle a été réalisée par Matthias Meyer, Julia Richter et Merlin Szymanski (Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, Allemagne), Wil Roebroeks (Faculteit Archeologie, Leiden University, Pays-Bas) et Laurent Chiotti (Muséum national d'Histoire naturelle, France).

Un total de 335 échantillons a été prélevé sur toutes les couches de la stratigraphie, y compris les « *Eboulis* » considérés comme stériles sur le plan archéologique. Cependant, les niveaux présentant les traces d'occupation les plus intenses ont été particulièrement ciblés afin d'augmenter les chances de récupérer de l'ADN humain.

Les échantillons ont été prélevés tous les 5 à 10 cm, sur toute la hauteur de la stratigraphie, répartis en six colonnes préalablement définies en fonction de l'accessibilité des coupes, sur les deux coupes transversales principales du site. Étant donné la nature du sédiment parfois extrêmement caillouteux, il

n'a pas été possible de positionner les prélèvements sous la forme d'une grille régulière comme cela était prévu initialement. Les différents échantillons ont donc été choisis en fonction de l'accessibilité du sédiment (entre les cailloux), et de façon à éviter au maximum d'avoir à enlever (ou à faire tomber) cailloux et matériel archéologique.

Les prélèvements ont été réalisés soit en portant des combinaisons, des gants une charlotte et un masque facial, soit des manchettes, des gants une charlotte et un masque facial. Après avoir enlevé les premiers 1 à 2 cm en surface de la coupe à l'aide d'un scalpel stérile, les échantillons ont été prélevés directement dans un tube stérile. Chaque échantillon devait mesurer environ 2 cm de diamètre et 2 cm de profondeur, cependant, étant donné les difficultés liées au type de sédiments, les échantillons ont fréquemment été plus faibles que prévu. Les tubes stériles ont ensuite été placés dans des sacs plastiques et emportés par les intervenants au laboratoire de Leipzig où ils sont stockés en chambre froide.

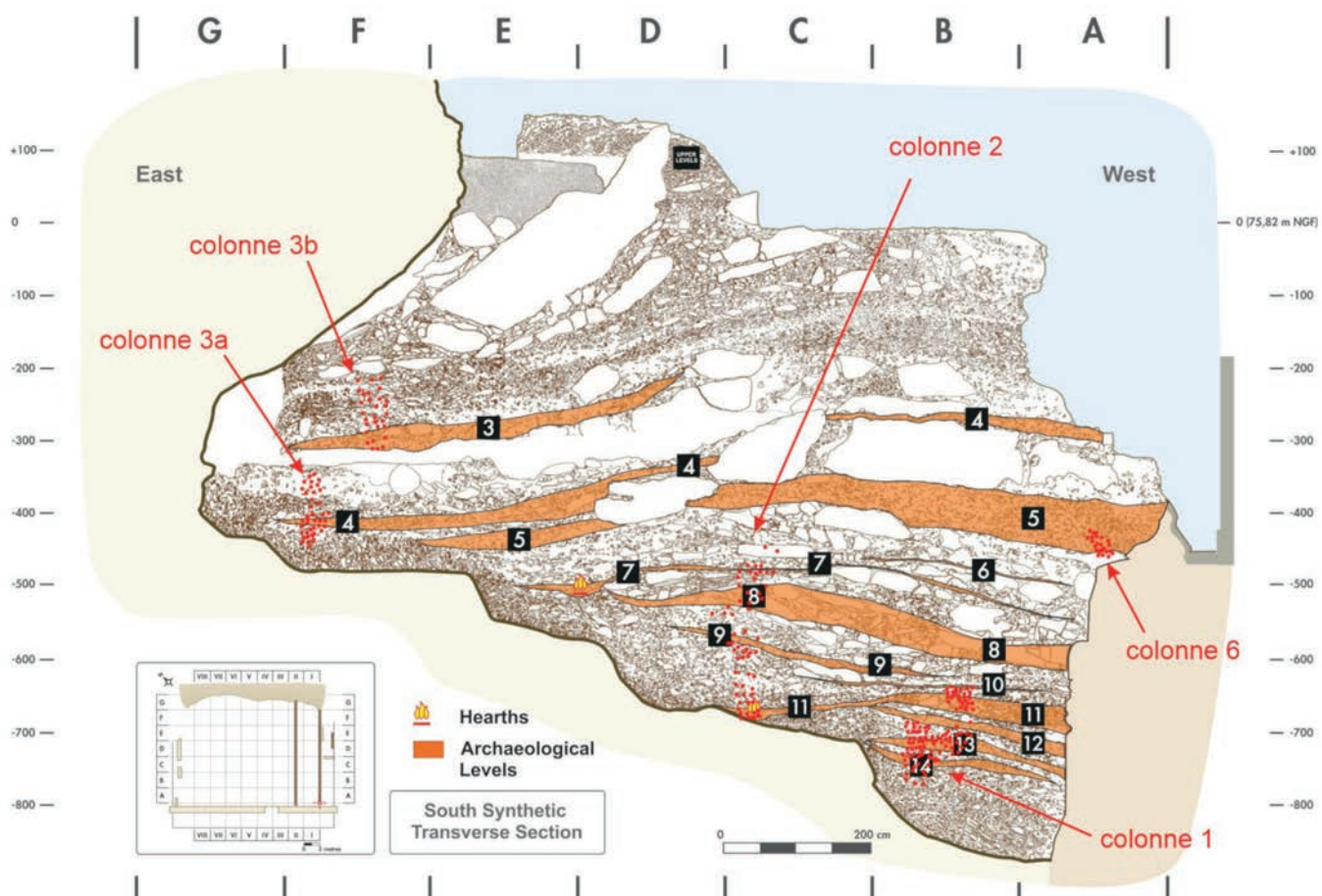
À la suite des deux journées de prélèvement, la position précise de chacun des échantillons a été relevée à l'aide d'une station totale en utilisant le référentiel mis en place sur le site lors de la fouille Nespoulet, Chiotti (2005-2015), lui-même calé sur le référentiel de la fouille Movius (1958-1964) (Nespoulet

*et al.* 2013). Il est ainsi possible de recaler précisément la position de chaque prélèvement sur les coupes du site (cf. fig. 1).

Le traitement des échantillons sera réalisé dans une salle blanche du Max Planck Institute, dédiée au travail sur l'ADN ancien. L'ADN sera extrait à l'aide de la méthode mise au point par Rohland *et alii* (2018) pour isoler l'ADN hautement dégradé des restes squelettiques et des sédiments.

Chiotti Laurent

- Braadbaart F., Reidsma F.H., Roebroeks W., Chiotti L., Slon V., Meyer M., Théry-Parisot I., van Hoesel A., Nierop K.G.J., Kaal O., van Os B., Marquer L. Heating histories and taphonomy of ancient fireplaces : A multi-proxy case study from the Upper Palaeolithic sequence of Abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac, France). *Journal of Archaeological Science: Reports* **33** : 102468. 2020. DOI : <https://doi.org/10.1016/j.jasrep.2020.102468>.
- Nespoulet R., Chiotti L., Henry-Gambier D. (dirs.). *Le Gravettien final de l'abri Pataud (Dordogne, France). Fouilles et études 2005-2009*. Oxford: Archaeopress, 2013, 217 p. (BAR International Series, 2458).
- Rohland N., Glocke I., Aximu-Petri A., Meyer M. Extraction of highly degraded DNA from ancient bones, teeth and sediments for high-throughput sequencing. *Nature protocols* **13** : 2447-2461. 2018. DOI : <https://doi.org/10.1038/s41596-018-0050-5>.
- Slon V., Hopfe C., Weiss C.L., Mafessoni F., de la Rasilla M., Lalueza-Fox C., Rosas A., Soressi M., Knul M.V., Miller R. *et al.* Neandertal and Denisovan DNA from Pleistocene sediments. *Science* **356** : 605-608. 2017. DOI : <https://doi.org/10.1126/science.aam9695>.



LES EYZIES - Abri Pataud. Position des échantillons prélevés sur la coupe transversale sud de l'abri Pataud (colonnes 1, 2, 3 et 6) (DAO C. Lecante, L. Chiotti)

---

## LES EYZIES

### Abri Pataud

---

Notice non parvenue.

Nespoulet Roland (Sup)

---

## LAMONZIE-MONTASTRUC

### Le Gué de la Roque

---

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'INRAP, fait suite à une prescription émanant du Service régional de l'archéologie et concerne 8 210 m<sup>2</sup> correspondant à la première phase d'un projet d'extension de carrière d'extraction de roche calcaire sur une surface totale de 39 200 m<sup>2</sup> qui risque la destruction d'éléments du patrimoine archéologique.

Aucun vestige, mobilier ou immobilier, n'est présent sur les surfaces prospectées.

Les facteurs érosifs et les processus de dégradation du sol sur le plateau et sur ce versant, seraient à l'origine de cette absence d'indices d'occupations. Toutefois, la dynamique karstique dans le secteur, laisse pressentir, la présence de cavités qui pourraient avoir été fréquentées. Tel est le cas d'une petite grotte qui, à

moins de 500 m à l'est, en limite des communes de Saint-Georges de Monclard et Lamonzie-Montastruc, est ornée par des gravures de période médiévale, et peut-être plus anciennes (néolithiques ?). Elle serait le témoin d'une fréquentation humaine, déjà pressentie dans le secteur, pour ces périodes.

Enfin, l'absence de vestiges plus anciens, préhistoriques, semble confirmer que la préservation de ces occupations est associée plutôt aux plaines et fond de vallons, cependant, seul une poursuite des prospections sur tous les milieux permettra de corroborer cette observation.

Folgado-Lopez Milagros

---

## LAMONZIE-SAINT-MARTIN

### 96 Route de Lamonzie

---

Cette opération de diagnostic, sur une surface de 1328 m<sup>2</sup> destinée à la construction d'une maison individuelle ne nous a pas permis de retrouver les niveaux montrant les occupations du Néolithique final et médiévale, présentes dans les parcelles mitoyennes.

Il semble qu'ils aient été érodés par un ravin. Le mobilier se positionne au sein de la couche de remplissage de ce dernier en position secondaire.

Les éléments de tuiles montrent par ailleurs que ces dépôts colluvionnaires sont relativement récents.

Un seul tesson retrouvé serait potentiellement du Néolithique final.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

---

## LIMEUIL

### Ayguenègre

---

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le projet de création d'une voie verte dans la vallée de la Vézère. Le présent aménagement concerne trois culées pour l'assise du futur franchissement de la rivière, sous forme d'une passerelle en rive droite de la Vézère, commune de Limeuil en Dordogne.

Aucun indice d'occupation n'a été découvert dans l'ensemble des dépôts fluviatiles explorés lors de la réalisation de l'unique tranchée de diagnostic,

car ce type de milieu est manifestement dominé par une réelle activité fluviatile de la basse terrasse. Les inondations ont été régulières et leur influence particulièrement importante sur cette rive de la Vézère. Vraisemblablement, ces conditions n'ont pas été favorables à une occupation de longue durée.

Vigier Serge et Sellami Farid



## LISLE Métayrie des Granges

Cette opération de diagnostic a été prescrite en préalable à un projet de construction d'un bâtiment agricole sur une surface de 7470 m<sup>2</sup>.

Cette opération se résume à une série de six sondages négatifs. L'érosion n'a pas permis la conservation d'un quelconque niveau archéologique. La seule possibilité

aurait été d'observer des fonds de structures creusés dans l'argile ou le calcaire ; ce ne fut pas le cas.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

Paléolithique supérieur

## LISLE La Peyzie

La Peyzie est une corniche calcaire de 300 m de longueur située dans le nord-ouest du département de la Dordogne sur la commune de Lisle. Elle abrite plusieurs cavités et abris dont l'un d'entre eux fut fouillé entre 1933 et 1936 par Paul-Émile Jude (actuel Peyzie I). De ces premières fouilles, peu méticuleuses, il ne reste pratiquement rien. Les quelques collections archéologiques identifiées sont aujourd'hui disséminées entre plusieurs musées et collectionneurs français. La seule publication disponible est un compte-rendu anonyme, lacunaire, relatant la venue sur le site en 1934 des membres du XI<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France. Néanmoins, les quelques archives parvenues jusqu'à nous suggèrent que le site est un candidat idéal pour documenter la fin du Paléolithique récent dans la région. Ces investigations nous ont conduits en 2019 à entreprendre une série de sondages, disposés à plusieurs endroits stratégiques de la falaise, pour en évaluer le potentiel archéologique.

Seuls les secteurs I et IV ont été retenus pour faire l'objet de fouilles fines qui ont véritablement commencé en 2021 (la campagne 2020 fut annulée en raison de la pandémie de Covid-19). À Peyzie I, la tranchée de 4 m<sup>2</sup>, ouverte à l'intérieur de l'abri, recoupe une série de remblais des fouilles Jude qui se seraient redéposés dans la cavité. Ces observations déterminantes nous ont conduit à suspendre la fouille de ce secteur à l'issue de la campagne 2021. Situé à 70 m vers le nord-est, le locus IV est une entrée de grotte restée inexplorée jusqu'en 2019. Le site fut fouillé en deux temps pour atteindre une emprise totale de 8 m<sup>2</sup> en 2021 (cf. fig. 1). L'étude des restes de faune (où domine le renne) et de l'armement lithique (dominé par des lamelles à dos étroites) et osseux (où figurent plusieurs pointes à bases concaves – cf. fig. 2), confirme la présence de niveaux d'occupations datés du Magdalénien Moyen Récent (MMR), un techno-complexe encore mal connu dans le nord du bassin aquitain.

Une première archéo-séquence a pu être proposée à Peyzie IV à partir de l'étude du mobilier lithique retrouvé en abondance cette année dans la bande 74. Depuis la base de la séquence, se succèdent un ensemble inférieur (déc. 8-10) non perturbé possiblement attribué au MMR, un ensemble intermédiaire (déc. 7)

indéterminé et un ensemble supérieur (déc. 1-6) constitué de dépôts remaniés associant du mobilier magdalénien (MMR) à des éléments holocènes. Cette première proposition d'archéo-séquence est d'autant plus convaincante qu'elle est compatible à la fois avec les autres registres d'activités mis au jour depuis 2019, les trois datations réalisées en 2020, et les divers enregistrements morphosédimentaires. La poursuite des fouilles à Peyzie IV permettra d'affiner cette archéo-séquence et de mesurer l'ampleur des perturbations post-dépositionnelles sur le(s) niveau(x) paléolithique(s).

Lefebvre Alexandre

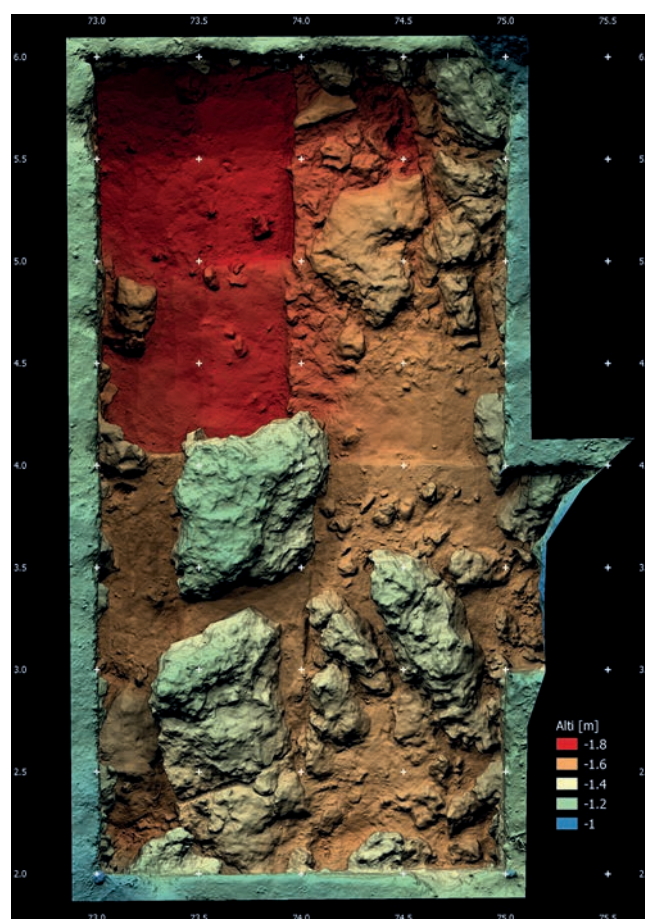
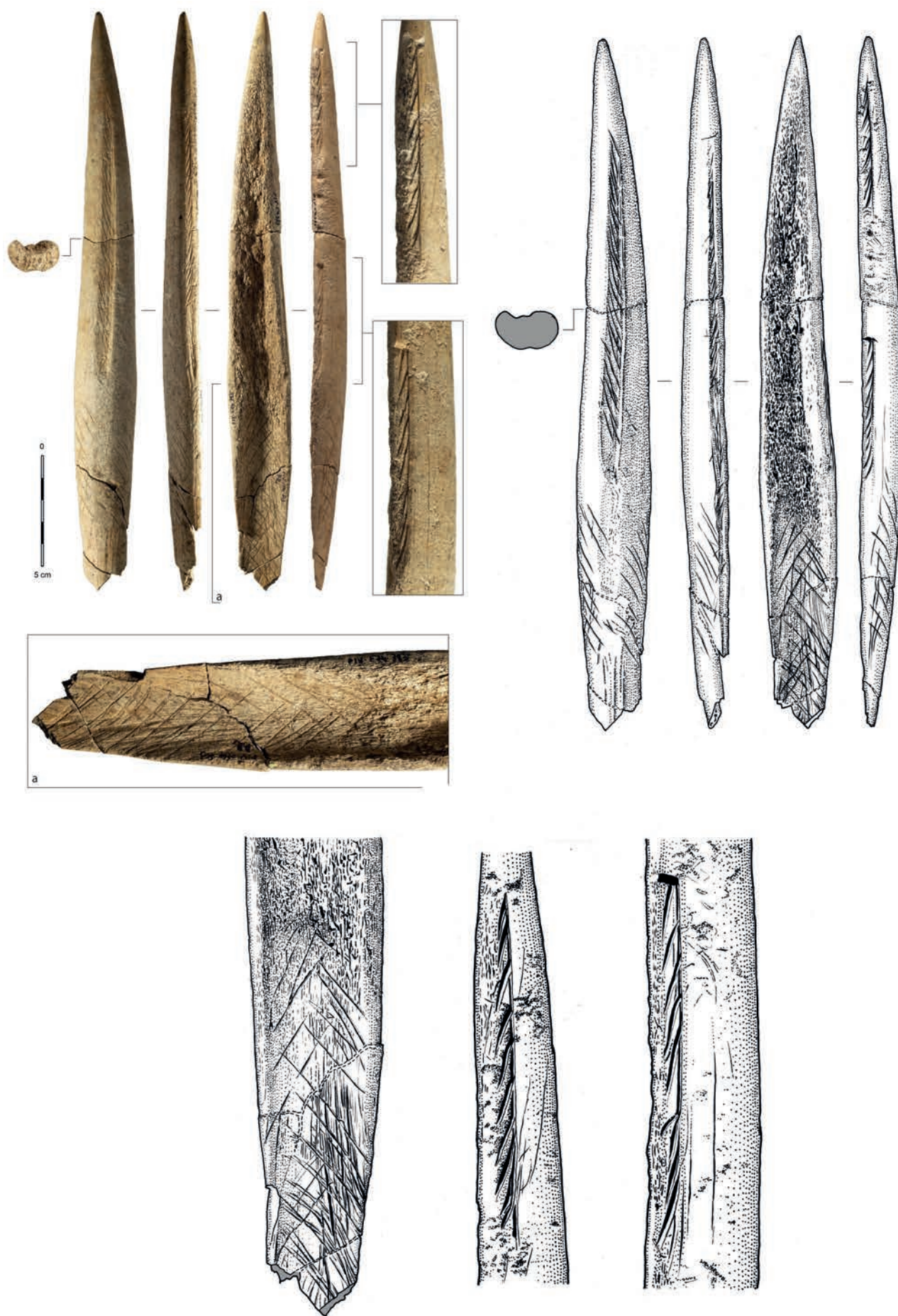


Figure 1. État des lieux 2.5D à l'issue des fouilles 2021 (© Get in Situ).



Lisle - Figure 2. Pointe de projectile ornée à base concave et ses détails, contexte remanié, 255 x 28 x 15 mm (PAO : AL, relevé et DAO : PP).



L'opération réalisée en préalable à l'extension d'une zone d'activité a permis de mettre en évidence quatre occupations différentes. La plus ancienne correspond à une occupation Paléolithique supérieur concentrée uniquement en tranchée 15. Celle-ci se caractérise par un petit amas de taille lithique (seuls vestiges conservés). L'analyse technologique permet de proposer une attribution de ce locus à un

Aurignacien récent (présence de grattoirs à museau. Toujours dans la même tranchée, il a été découvert un four ou foyer ovalaire assez bien conservé (cf. fig. 1), dont le comblement contient des vestiges néolithiques. La présence d'une armature tranchante et d'un tessons de céramique à bossettes, permet de proposer un calage chronologique au début du Néolithique final.

Principalement au nord-ouest de l'emprise, un peu plus d'une cinquantaine de structures ont mis au jour, recelant du mobilier daté de La Tène finale (cf. fig. 2). L'analyse de la répartition des structures par type permet d'envisager une structuration complexe alliant plan de bâtiment et zone de stockage, le tout ceinturé par un système de fossés.

Enfin, à l'est du site, un four dont la fonction est actuellement indéterminée a été mis au jour à quelques dizaines de centimètres sous la surface. Cette structure, conformément à la demande du SRA, a été laissée en place. Aucune datation précise ne peut pour le moment être proposée. Nous pouvons seulement affirmer qu'elle se situe stratigraphiquement après l'occupation laténienne.

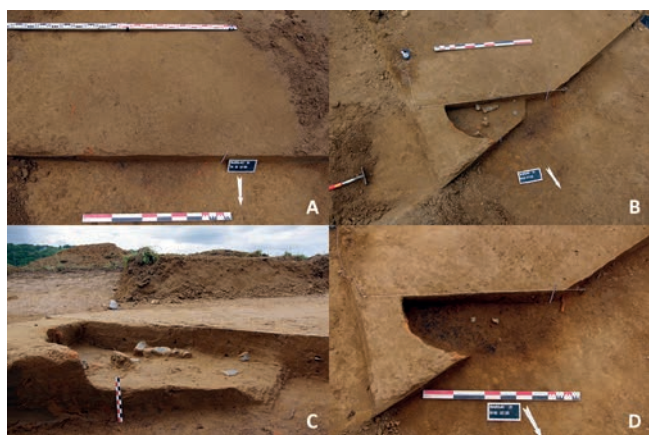


Figure 1 : Four/foyer néolithique final. © CD24, 2021.

Michel Alexandre

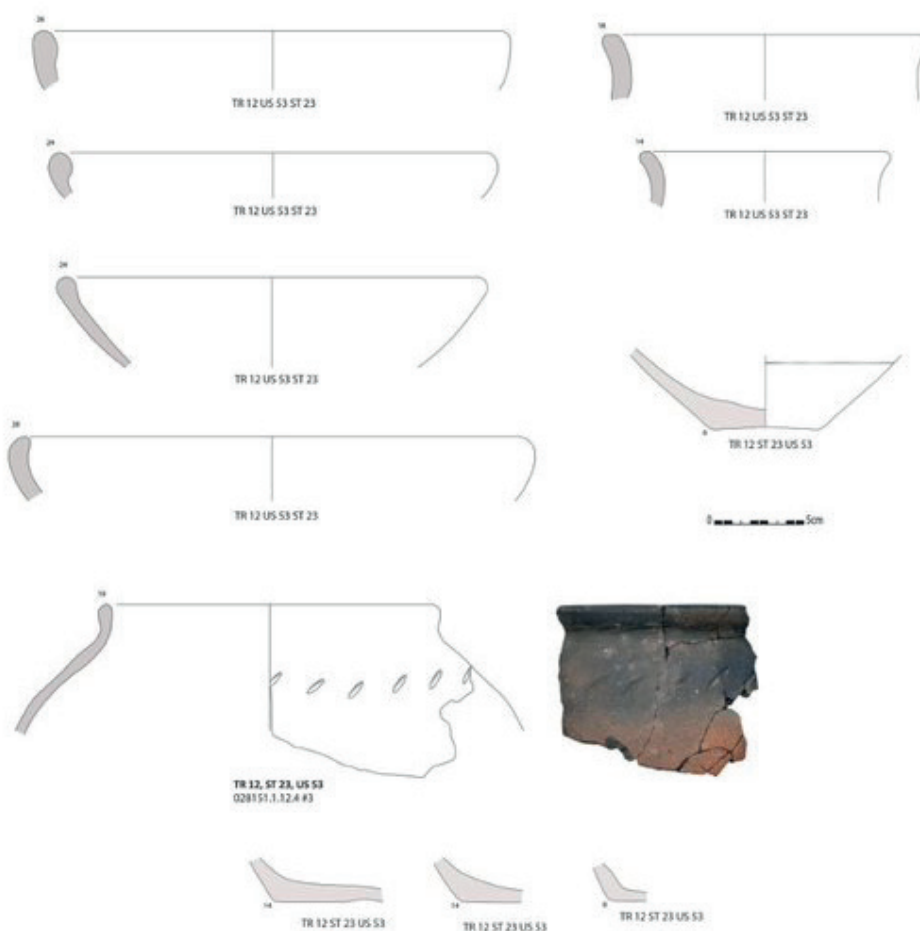


Figure 2 : Céramiques récoltées dans le fossé (ST.23) de la tranchée 12 © CD24, 2021.



## MARSALÈS

### Allée couverte « Oustal del Loup n°2 »

Sur la commune de Marsalès, non loin du Lieu-dit « La Borie neuve », existent deux allées couvertes de type « Aquitaine ». L'une d'entre elles, l'Allée du Loup n°1 est bien mise en valeur. L'autre, plus petite, était complètement envahie et endommagée par la végétation.

Une opération de dégagement a eu lieu pour en reconnaître l'état, permettre un relevé précis et une comparaison avec le monument voisin.

Il a été nécessaire de déboiser et d'enlever avec précaution une couche d'humus forestier et de mousses recouvrant le monument. Certaines souches, massives, sont restées en place.

L'allée de 6,45 m sur 0,60 m en moyenne, découverte, est bien conservée, sur un tumulus de pierres et de terre rapportée quelque peu étalé encore haut de 0,80 m. Son orientation (123°Nm) est identique à celle de sa sœur voisine. La majorité des pierres constituant chevet, orthostates, dalle de fermeture sont en position, sinon en place. Seules deux dalles de couverture, glissées sur le tumulus sont identifiables. Les dimensions et traces de mise en forme ont été soigneusement notées. L'agencement du blocage des orthostates par des pierres du tumulus est nettement perceptible.

Les dalles de calcaire chalcédonien ont souffert de l'érosion. Aucune trace de décoration en conséquence n'est visible. Un gros châtaignier a depuis plusieurs



*La structure de l'allée désacralisée particulièrement lisible après le dégagement de la végétation.*

années envahi la cella, en interdisant l'accès et a renversé des dalles.

Le comblement de l'allée au même niveau que le tumulus par de la terre et des pierres a sans doute préservé les couches profondes et la stabilité du couloir.

Un relevé orthophotogrammétrique a été effectué et un modèle 3D réalisé.

L'état de préservation du monument devrait permettre des études complémentaires géophysiques sur sa structure, ses fondations, voire une analyse des couches archéologiques du couloir.

Leduc Michel

## MONPAZIER

### Ancien hôtel de France

Dans la commune de Monpazier, un bâtiment nommé « Ancien hôtel de France » se situe dans la bastide médiévale à proximité de la place des Cornières. Sa réhabilitation pouvait impacter les vestiges médiévaux et modernes bâtis dont il est constitué, justifiant une prescription archéologique. Elle a comporté différentes investigations dont une analyse du bâti, une fouille sédimentaire à l'intérieur du bâtiment, ainsi qu'un suivi de terrassement dans la cour pour la création d'une piscine. La possibilité d'identifier les différentes phases évolutives d'une demeure médiévale au cœur d'une bastide est une belle opportunité pour appréhender son évolution parcellaire depuis le Moyen Âge jusqu'à la période récente.

L'édifice se situe à l'angle nord-est d'un îlot, au 21 rue Saint-Jacques. La ville a bénéficié de diverses

investigations au profit de son patrimoine bâti qui permettent de recontextualiser le bâtiment de l'ancien hôtel de France dans son environnement urbain. Les premières interventions archéologiques sont menées par Jacques Pons, archéologue à l'AFAN, par la réalisation de sondages au cœur de la cité entre 1992 et 1995. Les découvertes ont concerné principalement les systèmes de défense de la cité et les aménagements antérieurs de certains édifices, notamment l'église. Néanmoins, aucune intervention archéologique n'avait été conduite hors des espaces publics. Seules des analyses historiques et architecturales ont été menées, notamment l'inventaire du patrimoine réalisé par Baptiste Quost entre 2011 et 2014.

Cette intervention a permis de saisir les différentes phases évolutives de construction et de dresser un phasage chronologique relatif de l'ensemble construit

du XIVe au XXe siècle. Elle a permis également d'appuyer l'hypothèse soutenue par Baptiste Quost selon laquelle la partie sud de l'édifice est celle ayant gardé les vestiges les plus anciens de la parcelle. Au nord, aucun élément ne se rapporte à une architecture antérieure au XVIIIe siècle. La distribution modifiée de ce bâtiment au tournant du XVe siècle l'inscrit au rang des grandes demeures patriciennes. À cette période, la majorité des maisons du bourg ne possède qu'un rez-de-chaussée, un premier étage et un comble, tandis que l'hôtel de France comporte un étage supplémentaire. Chaque niveau est monumentalisé par la présence d'une imposante cheminée sculptée.

Le bâtiment se développait initialement d'ouest en est, puisque plusieurs murs ont mis au jour dans la cour. On observe ce développement constructif sur la quasi-totalité des autres parcelles de la bastide. Au XVIIIe siècle, on constate une unification entre les parcelles sud et nord et l'abandon d'un espace clos à l'ouest au profit d'une cour bordée d'une galerie couverte. Au XIXe siècle, le bâtiment est agrémenté de nouvelles cheminées au nord et la charpente bénéficie de pièces de renfort. Au XXe siècle, l'édifice devient un hôtel.

Vanexem Amélie



MONPAZIER - Localisation Hôtel de France.

Indéterminé

## MONTCARET La Dodie

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle à la Dodie, une opération de diagnostic préventif a été réalisée par l'INRAP afin de déterminer si ce projet est susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, notamment des vestiges en lien avec la villa gallo-romaine connue dans le bourg.

Quatre tranchées, couvrant une surface de 255 m<sup>2</sup>, ont pu être implantées sur cette parcelle de 3014 m<sup>2</sup>

de surface. L'opération a révélé la présence d'un unique fossé appartenant probablement à l'ancienne cadastration du secteur. Il comporte une orientation est/ouest et n'a pas livré de mobilier archéologique. L'absence de mobilier archéologique et d'écofact dans les niveaux sédimentaires suggère, en outre, que les zones anthropisées sont assez éloignées.

Harry Alexandra



## MONTIGNAC-LASCAUX

### La station de La Balutie

La station de La Balutie est localisée sur la colline de Lascaux, située à 500 m de Lascaux et de Regourdou, le gisement fut découvert presque 70 ans plus tôt que ces deux derniers, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Reverdit, 1873; 1878). Ce site se compose d'un ensemble de *loci* (une grotte, un redent et deux abris) qui sont localisés le long d'une ligne de falaise mesurant environ une centaine de mètres de longueur. Lors des opérations de Reverdit, il a été mis en évidence la présence de plusieurs industries lithiques, dont du Moustérien, de l'Aurignacien et du Solutréen, chacune au sein d'un *locus* du site. Excepté les travaux de Reverdit, ce site reste relativement peu documenté, en particulier pour le Moustérien (dernière publication en 1957). Ce manque d'informations notamment à propos des technocomplexes Moustérien retrouvés nous a conduit notamment à nous interroger sur le potentiel de ce gisement oublié, sur l'occupation de la colline de Lascaux par les Néandertaliens et sur la place chronologique et culturelle de ce gisement au sein des sites moustériens de Dordogne.

Le terrain a été réinvesti depuis août 2016 et s'intègre dans une dynamique de recherches menées sur les groupes des Néandertaliens par une équipe pluridisciplinaire dont la plupart des membres appartiennent aux UMR 6282-Biogéosciences, 5199-PACEA, 5608-TRACES et au Conseil départemental de Dordogne. Les travaux à la Balutie

en 2021 s'inscrivent dans un projet tri-annuel dont les objectifs principaux sont, au niveau de l'abri n°2, la compréhension de la mise en place de dépôts et de leurs modifications post-dépositionnelles, et la fouille des niveaux inférieurs qui livrent une importante quantité de matériel lithiques moustériens et fauniques, incluant des connexions anatomiques. Dans le cadre de cette campagne 2021, il a été réalisé un sondage dans la pente, qui a révélé la présence de matériel lithique attribuable à du débitage de type Quina, avec une présence de reste fauniques et microfauniques. Le spectre microfaunique se compose notamment de plusieurs espèces typiques de la période glaciaire, aujourd'hui disparues. La présence de cette composante technologique pose maintenant la question du lien stratigraphique avec la zone principale de fouille qui livre un technocomplexe lithique différent. Des datations sont actuellement en cours pour mieux saisir le cadre chronologique. Les travaux futurs se donnent donc pour objectif de mieux appréhender les différents ensembles de ce gisement moustérien et leurs liens chronostratigraphiques.

Royer Aurélien

- Reverdit, A. Stations préhistoriques de Saint-Léon, la Balutie et la Tuilière-sur-Vézère. Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, volume 8, 1873, 36-38.
- Reverdit, A. Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne). Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, 5, 1878, 384-419.

## MONTIGNAC

### Claud de la Gigondie 2

Les horizons supérieurs de ces parcelles, fortement remaniés par des assainissements modernes probables (fossés drainants) et la mise en culture, ont permis la collecte de mobilier archéologique, piégé dans ces structures fossoyées, couvrant la Préhistoire récente à la période contemporaine.

La présence de différents fossés se recoupant et d'orientation diverses, parfois empierrés, démontre une mise en culture des sols progressive et dès l'Antiquité probablement, provoquant ainsi la destruction partielle des niveaux d'occupations plus anciens (Néolithique et Protohistorique).

Vigier Serge

## MOULEYDIER

### Saint-Cybard

Cette opération de diagnostic a été effectuée en préalable à un projet d'une station de lavage sur une superficie de 3 598 m<sup>2</sup>.

Le sondage 1 nous a permis d'identifier un niveau néolithique, au sein de la couche 3.

Bien que non structuré, il nous semble raisonnable de penser que les remaniements potentiels sont faibles. 41 éléments concentrés sur une surface de 30 m<sup>2</sup> se positionnent au sein d'une couche interprétée comme un niveau de sol. De plus, par sa position

stratigraphique, il est probable que ce niveau soit la continuité, peut-être les abords, de l'indice néolithique mis au jour sur la parcelle voisine lors de l'opération de diagnostic réalisé dans la continuité de celle-ci.

L'indice issu du sondage 5, bien plus ténu, propose, semble-t-il du mobilier néolithique en position secondaire

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric



## MOULEYDIER

### Route des Stades

Cette opération de diagnostic couvre une superficie de 11 052 m<sup>2</sup> et a permis de mettre au jour un indice néolithique, sous la forme de deux structures et surtout un niveau d'occupation assez bien conservé dans sa partie nord (zone 1).

Le mobilier recensé dans la zone 2 est surtout inclus dans des colluvions agricoles, en position secondaire. La découverte d'un percuteur/broyon ainsi qu'un fragment de meule attestent d'une activité qui induit probablement la proximité d'un habitat.

Des tessons de céramique et des fragments de *tegulae* issus de la couche 2 (colluvions agricoles) de quelques sondages illustrent un bruit de fond antique.

La monnaie issue de la couche 2 du sondage 9 reste illisible en l'état. Nous ne pouvons que difficilement l'attribuer à une période donnée. Toutefois nous gardons à l'esprit qu'un dépôt monétaire a été trouvé fortuitement aux alentours.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

## NEUVIC-SUR-L'ISLE

### EHPAD, rue Arnaud Yvan de Laporte

L'opération réalisée en préalable à la construction d'un EHPAD a permis de mettre en évidence trois occupations différentes. La plus ancienne correspond à une occupation moustérienne répartie sur la totalité de l'emprise prescrite. Mis à part trois petits amas, le mobilier lithique est épars.

Ce niveau de Paléolithique moyen se caractérise par une production de supports Levallois (préférentiel, unipolaire et centripète). Les outils sont rares, et comptent notamment deux bifaces (cf. fig. 1) et deux racloirs.

Ce niveau est comparable à plusieurs sites connus alentour comme Petit-Bost niveau 1 (Neuvic), les Bessinaudes et Chauzeys niveau supérieur (Saint-Médard-de-Mussidan).

Bien au-dessus de cette occupation se trouve une petite aire d'ensilage qui a pu être prospectée sur quelques mètres carrés (quatre silos et 3 trous de poteau). Aucun sol n'est associé à ces structures. Le mobilier récolté est peu abondant mais chronologiquement très homogène. La céramique (cf. fig. 2) permet de proposer une datation centrée sur les XIe-XIIIe siècles. Cette occupation est probablement à rapprocher des découvertes faites non loin à la Jaubertie Nord.

Enfin, un dernier locus, situé au sud-est de l'emprise a livré plusieurs structures en creux (fossés et trous

de poteau). L'absence de mobilier n'a pas permis de proposer de datation pour ce secteur.

Michel Alexandre



Figure 1 : Biface sur éclat.



Figure 2 : Planche des tessons de céramique provenant de l'aire d'ensilage (ST.23 et 27).

## PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN Le Plateau - Les Chausées

L'opération de diagnostic archéologique « le Plateau » a permis la réalisation d'une dizaine de tranchées couvrant la totalité de la surface prescrite. Il s'avère que ce terrain, majoritairement en pente, présente différents indices archéologiques de surface. Quelques objets souvent altérés sont attribuables au Paléolithique moyen, mais la majorité du débitage présent dans les labours (et jusqu'à plus d'un mètre de profondeur dans les colluvions agricoles) correspond à la période du Néolithique.

Ce terrain pentu borde un vaste replat dans sa partie est. C'est en limite de la prescription archéologique et sur une surface limitée entre versant et plateau que quatre structures en creux fortement arasées dans ce contexte érosif marqué (la terre arable d'une vingtaine

de centimètres de puissance reposant directement sur les argiles gravo-sableuses tertiaires) ont été découvertes.

Quatre fonds de trous de poteau probables nous permettent d'imaginer une occupation du Néolithique sur ce replat proche mais hors prescription et toujours en culture.

Le mobilier céramique sous forme de fragments de panse très dégradés (céramique *dragéifiée*) issu des structures confirment l'occupation néolithique dans la vallée de la Dronne. Une attribution au Néolithique final peut être proposée.

Vigier Serge

## PAYS DE BELVÈS Étude des aménagements troglodytiques Place d'Armes

Une opération de diagnostic et d'études archéologiques a été motivée par la réalisation d'un nouvel office de tourisme, ainsi qu'une mise en valeur des habitats troglodytiques de la commune de Belvès.

Cette dernière a permis d'appliquer à ce monument souterrain et troglodytique remarquable une approche

historique, géomorphologique et archéologique à même de contribuer à sa compréhension.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Calmettes Philippe

## PÉRIGUEUX Cité administrative, site Sud

Dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment de la zone sud de la cité administrative, une opération de diagnostic préventif a été réalisée afin de déterminer si ce projet est



susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, notamment des vestiges en lien avec la ville antique de Périgueux et le vieux cimetière de la Cité.

Deux tranchées de diagnostic d'axe nord/sud ont donc été mises en œuvre sur les marges orientales et occidentales de l'assiette du projet afin d'atteindre une surface de 14 m<sup>2</sup>, soit 10 % de la surface du projet.

L'opération a révélé la présence d'un accès à une probable cave de la Caserne Bugeaud, de deux fosses modernes, de sept sépultures médiévales probablement liées à un édifice religieux (cf. fig. 1)

Des sols et des remblais de la deuxième moitié du II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècles de notre ère occupent également la base de stratigraphie dans la tranchée la plus orientale.

Henry Alexandra



## PÉRIGUEUX

### Rue de l'Ancien Évêché – Rue de Cavaignac

Une fouille préventive consistant en un suivi de travaux sur du réseau d'assainissement s'est tenue du 25 octobre au 5 novembre 2021.

La présence d'un réseau ancien avait fortement perturbé le sous-sol. Cependant, des éléments lapidaires remarquables ont été mis au jour dont un fragment de colonne historiée du II<sup>e</sup> siècle et un chapiteau probablement daté du Haut Moyen Âge (cf. fig. 1 et 2). Malheureusement, ces éléments sont hors contexte archéologique.

Des vestiges maçonnés conservés cette fois-ci ont été observés. Ils étaient associés à des lambeaux de niveau d'occupation en place datés par la céramique des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.

Ces découvertes sont à associer à celles faites à proximité immédiate par Natacha Sauvaitre en 2019 sur le site du couvent Sainte-Marthe.

Peggy Poulain



Fig. 1 Tambour de colonne gallo-romaine avec au registre supérieur des personnages et décor végétal en partie inférieure.



Fig. 2 Chapiteau à décor géométrique (époque mérovingienne ?).

## PRIGONRIEUX

### 7 impasse du Clauzel

Un projet de lotissement, au lieu-dit Le Clauzel, a fait l'objet de prescription de diagnostic archéologique. Douze sondages ont été ouverts sur une emprise globale de 7776 m<sup>2</sup>.

Sur l'ensemble de l'emprise, une couche de sédiment mêlée avec de la céramique de diverses époques, remaniée par les labours anciens, témoigne de différentes occupations dans ce secteur à différentes

époques. Sous ce niveau, quelques structures sont apparues à 0,50 m de profondeur. Un seul tesson de céramique provenant d'une de ces structures, pourrait être daté de la protohistoire, sans qu'il soit possible d'affiner la période.

Silhouette Hélène



## PRIGONRIEUX Route de Pont Renom

Le diagnostic archéologique a été réalisé suite au projet de construction d'une maison individuelle.

Ce secteur est concerné par un ensemble d'occupations anciennes repérées à plusieurs reprises par la prospection au sol et une opération préventive récente (A. Hanry, INRAP, 2014), localisée dans les parcelles situées à l'ouest.

Les vestiges découverts alors concernent le Mésolithique, le Néolithique final, le Premier Âge du Fer et un bâtiment structuré du Haut-Empire dont l'extension n'est pas connue. La prospection a quant à elle permis l'observation ponctuelle d'un puits gallo-romain et d'un habitat médiéval à l'est de la route de Pont Renom.

La parcelle du diagnostic récent représente une surface accessible de 1181 m<sup>2</sup>. Nous avons pu y réaliser quatre sondages.

Seule la tranchée Tr2, situé en bordure de la parcelle au nord-ouest nous a permis d'observer deux structures anthropiques : une petite structure de combustion (0,5 m sur 0,7 m) conservée sur une vingtaine de centimètres et correspondant probablement à un four domestique, et un fossé rectiligne (1,1 m de large) orienté du nord-ouest au sud-est faisant office de fosse d'accès. Les rares artefacts recueilli au sein de ces deux structures (fragment d'amphore, tesson de céramique grise, éclat de silex retouché et broyon sur galet) semblent nous orienter vers les périodes Âge du Fer/Antiquité.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge †

## RAMPIEUX Allée couverte « Mayne del Rey »

Sur la commune de Rampieux ont été redécouverts les restes d'une allée couverte, sur une hauteur au nord du lieu-dit Mayne del Rey. Elle était inaccessible, dans un taillis de ronces et de robiniers.

Une opération de dégagement a eu lieu pour en reconnaître l'état et permettre son relevé précis.

Il a été nécessaire de déboiser et d'enlever avec précaution une couche d'humus et de mousses recouvrant le monument.

Les témoignages verbaux avaient signalé le démantèlement en plusieurs étapes de la sépulture au siècle passé. Seules quelques pierres témoignent d'un tumulus arasé et disparu. De la structure du monument subsistent quelques dalles dont quatre manifestement en place et quelques autres écartées de l'axe du dolmen. Leur calcaire chalcédonien n'a conservé aucune trace d'une décoration mais on note des traces précises de mise en forme, permettant de considérer la place de ces pierres dans l'agencement de la structure.

Un relevé orthophotogrammétrique a été effectué et un modèle 3D réalisé.

La partie « cella » a peut-être été préservée par la position des dalles la recouvrant. Des études complémentaires géophysiques pourraient permettre d'obtenir des informations sur ses fondations, préciser les premières mesures (5,50 m sur 0,50 et 0,80 m de large, orientation au 245°Nm), voire une analyse de couches archéologiques conservées.

Leduc Michel



Cella.

## SAINT-ASTIER Centre hospitalier EHPAD

Le diagnostic archéologique sur l'emprise du projet d'extension de l'EHPAD de Saint-Astier, durant le premier mois de l'année 2021, nous a permis d'explorer un vallon proche du château de Puyferrat. Plusieurs ensembles archéologiques se distinguent sur la zone prescrite :

— les tranchées effectuées sur le bord occidental du vallon actuel, en limite ouest du projet, ont révélé la présence de niveaux pléistocènes dans un probable paléo-chenal. Quelques rares silex taillés, aux états de conservation variables (léger lustre jusqu'au concassage des tranches) associés à des niveaux de colluvionnement ancien, nous permettent d'identifier deux niveaux archéologiques du Paléolithique ;

— le bord oriental du vallon actuel très perturbé en profondeur par la culture et l'exploitation de ripisylves (peupliers en bord est de parcelle) a révélé à la base des limons superficiels du mobilier céramique protohistorique (Âge du Bronze ancien/moyen et Deuxième Âge du Fer) parfois piégé dans des anomalies (dépressions aux limites diffuses et irrégulières) probablement liées à des négatifs de chablis ;

— les indices archéologiques les plus remarquables, malgré un arasement conséquent des niveaux sédimentaires supérieurs holocènes, et donc des structures en creux, sont en fond de vallon actuel. Ils se traduisent par un mobilier céramique relativement abondant à la base de la terre végétale (à moins 0,30 m de profondeur) et dans les fonds des structures fossoyées identifiées (trous de poteau et fosses) ou naturelles (dépressions irrégulières ? négatifs de chablis ?).

Associé à cette centaine de tessons de céramique, un rare débitage lithique est présent sous forme d'éclats et de fragments de silex taillés. L'étude de la céramique a permis d'identifier dans le fond de vallon deux ensembles chronologiques distincts. Le premier en limite du bord ouest du vallon semble s'orienter

vers une occupation du Néolithique final (culture arténacienne). Le deuxième, le plus représenté en mobilier céramique et bien implanté en fond de vallon avec la présence de structures fossoyées correspond à une occupation de l'Âge du Bronze ancien/moyen.

Vigier Serge et Maitay Christophe

Tranchée n° 16



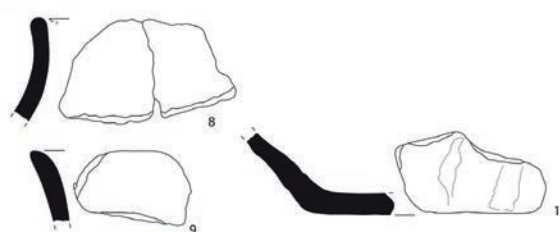
Tranchée n° 16, structure 2



Tranchée n° 16, structure 5



Tranchée n° 18



Tranchée n° 23

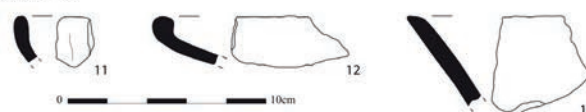


Planche de dessins céramiques de Ch. Maitay associé.

## SAINT-ASTIER Le Petit Pré

Notice non parvenue.

Best Sébastien (BEN)

## SAINT-CRÉPIN-DE-RICHEMONT

### Les Brageaux II

L'opération menée sur le site de carrière de meules des Brageaux II en 2020 avait apporté des résultats encourageants sur l'identification des fosses d'extraction et sur l'organisation de la chaîne opératoire sur le site. Ces résultats appelaient alors une confirmation des hypothèses réalisées sur les méthodes de taille des meules, à savoir une extraction de blocs grossiers, extrait à partir des diaclases observées sur le banc de grès pour être taillés dans leur forme circulaire à proximité immédiate de la fosse pour enfin être façonnée plus finement dans un espace dédié sur la carrière.

L'opération de 2021 a donc fait intervenir une pelle mécanique afin de dégager entièrement la fosse fouillée en 2020 et pratiquer une tranchée dans une autre fosse attenante pour y observer la stratigraphie. La vidange de la première fosse nous a permis d'observer trois alvéoles de 1,50 m de diamètre, soit largement supérieur au diamètre attendu à l'époque romaine, datation présumée du site jusqu'alors. Nous avons également observé sur la paroi des carrières des marques d'outils caractéristiques qui apportent des indications sur les méthodes de taille des meules de grand diamètre, directement sur la roche.

La tranchée pratiquée dans la deuxième fosse, quant à elle, a dévoilé une stratigraphie éloquent : une couche caractéristique de très petits éclats de taille entre deux amas de blocs de moyen diamètre qui semblent circonscrire un espace très particulier. Cette couche de petits éclats a également livré quelques rares tessons, probablement antiques. L'intervention de L. Jaccottey a permis d'identifier cette stratigraphie comme étant l'espace dédié à la taille fine sur la carrière, un genre d'atelier. La découverte d'une

ébauche de meule de 50 cm de diamètre en état de finition avancé vient étayer cette hypothèse.

L'opération de 2021 a également été menée sur le ferrier de Bodifer afin d'y circonscrire les amas de scories et d'identifier la bâtisse attenante. Si les résultats sur le bâtiment sont peu concluants, la découverte des grosses scories de coulée démontre bien l'importance des activités métallurgiques de la commune, activité pourtant peu référencée dans les études historiques menées par M. Cestac.

Enfin, la dernière phase de l'opération de 2021 était de mettre en place une méthodologie de prospection pour recenser les ébauches laissées sur les 35 ensembles des carrières de Saint-Crépin-de-Richemont. Ces prospections ont inventorié 63 ébauches sur quatre sites ainsi que leurs caractéristiques physiques (diamètre, état, type etc.). La répartition géographique de ces statistiques devait démontrer un type de production par site. Si cela s'est avéré concluant pour les sites de Puy de Roussy qui semble avoir produit des meules de diamètre moyen mais particulièrement épaisses (probablement des meules pour l'huile de noix) ou le site des Brageaux I avec ces meules de 1,60 m de diamètre, le site de Bois Crémille semble avoir été marqué par une première exploitation avec de nombreux exemples de petites ébauches, puis une reprise d'activité avec des meules particulièrement larges, probablement modernes.

Cette donnée fort fractionnée appelle cependant à être complétée par des opérations de prospections plus régulières afin de compléter le paysage meulier de l'ensemble de la commune.

Rivaud-Labarre Raphaël

Moyen Âge,  
Époque moderne

## SAINTE-MONDANE

### Château de Fénelon

Le projet d'aménagement de la cour du château de Fénelon, est à l'origine de la prescription d'un diagnostic.

Protégé par une double enceinte (XVe et XVIe siècles) fortifiée de tours et d'éperons, la forteresse, classée le 13 avril 1962, présente un corps de logis barlong avec deux parties en retour d'équerre. Parmi les éléments les plus anciens conservés figurent, le donjon résidentiel (XIIIe ou début XIVe siècle) ainsi que la partie est qui doit remonter au XIVe siècle, les tours datent du XVe, la façade principale du XVIe siècle.

Au XVIIIe siècle, une galerie voutée supportant une terrasse « promenoir », au plan en U, vient fermer la cour au nord. Le diagnostic a été réalisé dans la cour et

dans la galerie du château en une tranchée unique de 10 m<sup>2</sup> sur les 158 m<sup>2</sup> de surface accessible de la cour.

Malgré la faible amplitude sédimentaire conservée sur le rocher, le diagnostic a permis de mettre en évidence trois phases d'occupation. Datées par l'étude du mobilier céramique et par radiocarbone, il s'agit de remblais du XIVe siècle, installés sur le rocher calcaire mis à nu, de niveaux liés à la construction de la galerie voutée du XVIIIe et des sols contemporains. L'étude a, en outre, permis de collecter un lot homogène de céramique non tournée peu connue dans ce secteur.

Pons-Métois Anne



## SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX

### La Peyrouse

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Hiriart Eneko

## SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX

### La Peyrouse

Depuis 2019, le site de La Peyrouse a fait l'objet de plusieurs campagnes de prospections géophysiques dans le cadre d'une thèse, intégré au projet Région Nouvelle-Aquitaine RAPSODIE (porté par E. Hiriart et V. Mathé).

Ces opérations ont livré des résultats importants et prometteurs pour la compréhension de l'agglomération laténienne et antique. Elles ont pour objectif général de préciser la morphologie du site, son emprise, ses limites et sa structuration. En mars 2021, une nouvelle campagne a été réalisée dans le cadre d'un stage de master 2. Elle s'inscrivait dans la continuité des prospections déjà effectuées et a permis d'étendre la surface explorée à 12 ha (8,5 ha en 2020). Ces investigations ont été complétées par une opération ponctuelle en juin 2021.

La prospection magnétique extensive a livré de nouvelles données sur la partie nord-est du plateau, avec la détection de plusieurs anomalies supposées d'origine archéologique. La plus claire est un ensemble de trois anomalies magnétiques linéaires et perpendiculaires entre elles. Assimilables à des fossés, elles délimitent un espace vide d'anomalies, qui est ouvert sur sa partie méridionale. Cette forme à trois côtés a également été découverte sur les sites d'Aiffres (Deux-Sèvres) et Barzan (Charente-Maritime).

Dans le même secteur, a été détecté un fossé dont la morphologie est complexe. L'origine et la datation restent indéterminées mais la forme et les caractéristiques magnétiques laissent suggérer une

structure anthropique. Le reste du secteur a livré une très grande quantité d'anomalies plus ou moins magnétiques, mais aucune d'entre elles n'a pas été clairement interprétées comme d'origine archéologique.

Enfin, plus au sud, en contrebas du sanctuaire, une succession de quatre fossés parallèles entre eux a été détectée au pied des premières escarpes du plateau, à l'endroit où le substrat calcaire est affleurant.

En complément de la prospection magnétique réalisée en 2019, la parcelle 817 a fait l'objet de relevés électriques (cartographie et sections) et magnétiques. Ils ont permis de mieux comprendre la structuration du sous-sol dans cette partie, située à la tête d'un petit vallon. La topographie du substrat prend la forme d'une cuvette de plus de huit mètres de profondeur minimale remplie d'argile, dans laquelle s'est formé des concentrations d'oxydes magnétiques. Ces dernières ont été observées à l'issue d'un sondage, réalisé sur l'une des anomalies magnétiques détectées dans la parcelle et initialement interprétées comme des structures archéologiques. Ces anomalies seraient donc plutôt d'origine naturelle.

Pour résumer, ces nouvelles données améliorent nos connaissances sur l'organisation de l'agglomération de La Peyrouse mais également sur l'environnement dans lequel s'implante le site.

Hantrais Juliette, Mathé Vivien,  
Sheehan Gabrielle et Hiriart Eneko

*Néolithique final,  
Second Age du Fer,*

## SAINT-GERMAIN-ET-MONS

### Route de la Jarthe

*Haut-Empire,  
Moyen Âge classique*

Le diagnostic archéologique réalisé route de la Jarthe, a été motivé par un projet de lotissement. L'évaluation archéologique a été réalisée afin de déterminer si ce projet est susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, notamment des vestiges d'une voie antique et une occupation gauloise

repérée entre cet axe et le ruisseau du Couilloux. Dans les treize sondages, couvrant environ 8 % de la surface du projet, onze structures archéologiques ont été découvertes. L'occupation depuis le Néolithique final jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle se caractérise par du mobilier lithique caractéristique de la Préhistoire récente, des



SAINT-GERMAIN-ET-MONS - Route de la Jarthe.  
Vase à incinération F300 dans son contexte stratigraphique (Tr. 3).

structures en creux gauloises, une urne funéraire du Haut-empire, des fossés et une fosse de l'époque médiévale.

La phase la plus ancienne de l'occupation est illustrée par du mobilier lithique datant du Néolithique final et présent dans les alluvions Pléistocène ou Holocène et ponctuellement dans les colluvions Holocène. On signalera notamment la présence de quelques pièces caractéristiques : une ébauche bifaciale de hache,

un nucléus à éclats à percussion indirecte et un éclat laminaire au tranchant micro-denticulé.

Pour l'époque gauloise, une probable fosse et trois fossés ont été mis en évidence. Le mobilier céramique, caractéristique de La Tène C2 ou D1, trouve d'ailleurs des résonances avec celui découvert en 2009, quelques dizaines de mètres plus au nord par V. Elizagoyen lors d'un diagnostic archéologique. Il n'est donc pas étonnant de retrouver dans une pseudo-fosse un élément qui pourrait participer de la structuration de la sole d'un four de potier à deux murets de soutènement. Reste à déterminer si ce fragment de boudin ou de barre d'argile appartient à une unité de production proche ou à un des fours retrouvés lors du diagnostic de 2009. De plus, les structures fossoyées sont toutes d'axe nord/sud, orientation déjà repérée pour les fossés de 2009 sans que l'on puisse affirmer qu'il s'agit de sections d'un même fossé. La pérennité de cette orientation témoigne probablement de l'existence d'un axe de passage ancien dans le secteur. Cette hypothèse est d'autant plus probable que la voie romaine reliant Périgueux à Agen a été retrouvée (Pons-Métois 2007) de l'autre côté de la route qui borde le diagnostic à l'ouest. Cette voie majeure, qui traverse probablement la Dordogne au Port de Mouleydier, reprend sans doute un axe d'aménagement du territoire plus ancien, probablement d'époque gauloise, ou un itinéraire encore plus ancien.

Pour la période gallo-romaine une urne funéraire a été mise en évidence dans une des tranchées. Sa présence est un argument supplémentaire pour conforter l'hypothèse du passage d'une voie antique à proximité. Ce vase en céramique à paroi fine engobée, dont la forme n'est pas sans rappeler le gobelet ovoïde guilloché Lezoux 331, est caractéristique des contextes de la fin du I<sup>er</sup> siècle ou de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (cf. fig. 1). Le remplissage de ce vase est composé d'ossements humains brûlés permettant de déterminer la fonction funéraire de cette structure.

L'époque médiévale est également représentée par un fossé d'axe nord/sud (F 100 et F 900) et une probable fosse d'extraction de matière première. L'étude du mobilier céramique permet de proposer une occupation du site entre le milieu du XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle.

Harry Alexandra

- Elizagoyen V. Saint-Germain et Mons, La Jarthe II : *rapport de diagnostic* – Pessac : Inrap GSO, 2009
- Elizagoyen V, Sergent Fr. et Sireix Chr. Note sur la découverte de fours de potiers gaulois en Dordogne, à Prignonieux et Saint-Germain-et-Mons, *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 25, 2010, 91-112.
- Pons-Métois A. Saint-Germain et Mons : Le port de Mouleydier : *rapport de diagnostic*, Pessac : Inrap GSO, 2007

## SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE Le Moulin à Vent

Découvert en 1955 et partiellement fouillé en 1955-1957 par Claude Barrière, le site de plein air du Moulin à Vent (lieu-dit Le Bouyssou-Haut, commune de Saint-Laurent-La-Vallée), est depuis 2019 l'objet d'opérations archéologiques consistant en un tamisage des déblais pour confirmer les attributions technoculturelles faites par Claude Barrière.

Cette année, à la demande du service régional de l'archéologie, Romain Mensan, géoarchéologue, a visité le site. Son compte-rendu précise qu'il n'y a pas de niveau en place observable, l'abondant mobilier archéologique étant emballé dans un sable brun remanié. Il propose de faire en 2022 des sondages profonds afin d'atteindre le substrat géologique (sable éocène rosé identifié par Claude Barrière) pour connaître la relation stratigraphique des blocs de grès avec le substrat et pour observer l'ensemble de la séquence stratigraphique vue par Claude Barrière.

L'opération 2021 a essentiellement consisté à finir d'inventorier et d'étudier les 32 287 pièces issues des opérations antérieures. La plus grande partie du matériel (débitage et outillage) correspond à une industrie laminaire et lamellaire de type Paléolithique supérieur sur silex gris-noir et blond du Sénomien (90 %) avec un débitage in situ. Les débris exclus, les produits retouchés (n = 294), à 89 % sur support laminaire ou lamellaire, représentent 4% du matériel

lithique. L'outillage est dominé (30 %) par les lamelles à dos (n = 89). Un peu plus de la moitié de ces pièces est faite sur du silex sénonien, l'autre partie sur du silex lacustre tertiaire et du silex turonien du Fumélois. Deux grands groupes techno-typologiques apparaissent : des lamelles à dos assez épaisses à dos profond et des lamelles plus fines à dos marginal.

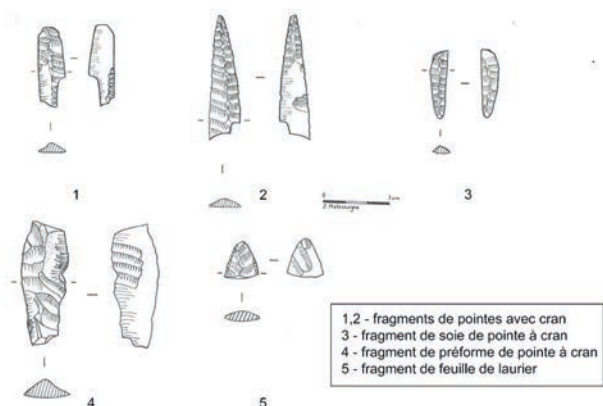
Les pièces à retouche solutréenne, étudiées par Julie Bachellerie, représentent 11 % de l'outillage avec trente fragments de pointes à cran et un fragment de feuille de laurier. 44 % des pièces sont des fragments de soie ; seules trois pièces sont presque entières. Le silex local du Sénomien constitue la matière première de la majorité (71 %) de ces pointes à cran, les autres étant en tertiaire lacustre et en Bergeracois.

L'étude complète du matériel a aussi permis à Alain Turq d'identifier une petite série attribuable au Paléolithique moyen avec 53 pièces, dont 8 outils. La présence du Mésolithique I et II est attestée par huit microlithes géométriques, dont un trapèze du Martinet, deux flèches de Montclus et trois triangles scalènes.

Enfin, le dernier volet de l'opération 2021 a consisté à prospecter autour du site, surtout dans le secteur nord, entre Grives et Saint-Laurent-La-Vallée. Cette prospection a permis d'identifier et d'échantillonner cinq zones de silex gris-noirs et blonds du Sénomien qui sont venues compléter l'inventaire du PCR Nouvelle-Aquitaine : une formation calcaire en place et quatre zones de dépôts d'altérites.

L'étude du matériel lithique de l'opération 2021 a donc permis de confirmer la présence d'une industrie moustérienne, d'un Solutrén à pointe à cran et d'un Mésolithique I et II. Le principal apport du site du Moulin à Vent reste cependant d'ordre paléo-géographique. Sur la carte de répartition des sites du Solutrén supérieur du secteur Dordogne/Lot, il comble un vide entre le groupe des sites des vallées de la Dordogne/Vézère et le groupe du Lot (Les Peyrugues, Le Cuzoul de Vers) et contribue ainsi à mieux rendre compte de la cohésion territoriale du Solutrén final de la région.

Malassagne Joël



## SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE Le Moustier (abri inférieur)

L'année 2021 a marqué notre huitième campagne de fouilles dans l'abri inférieur du Moustier. Cette opération vise notamment à mieux comprendre la mise en place des dépôts archéologiques et à

constituer de nouvelles séries lithiques et fauniques qui, contrairement aux anciennes fouilles (Peyrony de 1910 à 1914, Laville & Rigaud en 1969), ne sont pas biaisées par les méthodes de récolte. Depuis le



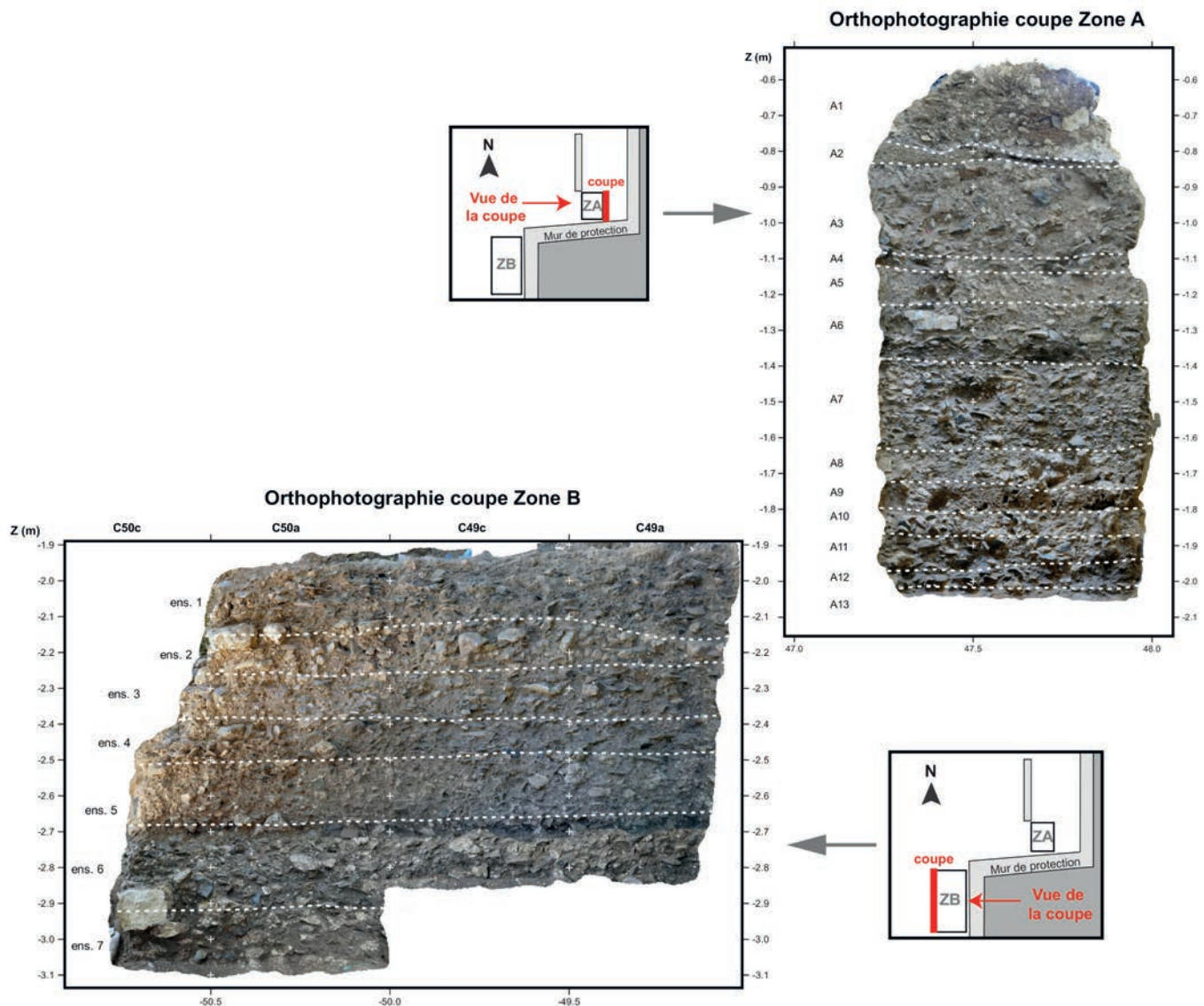
début des nouvelles fouilles, plus de 46 000 pièces ont été prélevées et coordonnées. Nos travaux se sont poursuivis sur les dépôts préservés dans deux zones distinctes dénommées A et B. Dans la zone A, la fouille concerne principalement les couches supérieures de l'abri (couches I à L de Peyrony), alors que les dépôts sous-jacents (couches G et H de Peyrony) sont explorés dans la zone B depuis 2015.

Fin 2018, nous nous étions fixés comme objectifs pour la triennale 2019-2021 de : 1) réaliser plusieurs décapages supplémentaires dans la zone A pour assurer la liaison stratigraphique entre les deux zones ; 2) dans la zone B, terminer la fouille de l'US B5, et entamer celle de l'équivalent des sous-niveaux H2 puis H1 de Laville & Rigaud, avec comme objectif final de fouiller l'extrême sommet de la couche G en 2021.

Le premier objectif a été pleinement rempli : nous avons atteint dans la zone A une profondeur supérieure à  $z = 2$  m, ce qui est comparable à l'altitude à laquelle la fouille de dépôts en place avait été entamée en 2015

dans la zone B (cf. fig.). Un raccord stratigraphique entre les deux zones a ainsi pu être proposé, sur la base de l'organisation spatiale des dépôts (ceux-ci étant subhorizontaux) et de plusieurs arguments issus de l'étude des restes fauniques (abondance des os brûlés et des restes de proboscidiens) et des industries lithiques (techno-typologiquement presque identiques, à débitage Discoïde quasi-exclusif). Cette corrélation stratigraphique permettra à terme de proposer une archéostratigraphie complète et simplifiée qui inclura les deux zones de fouilles dans un seul et même système de notation des unités archéostratigraphiques.

La pandémie de la COVID 19 a considérablement affecté notre capacité à remplir notre deuxième objectif, avec une année 2020 presque « blanche ». En 2021, l'unité B5 a été intégralement fouillée dans notre fenêtre de fouille, conformément à nos objectifs, et l'équivalent des sous-niveaux H2 et H1 (B6, B7) a été entièrement fouillé dans l'un des carrés (C50). L'extrême sommet de la couche G a été atteint en C50, et cette couche semble



SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE. Orthophotographies des coupes sagittales relevées dans les zones A et B des nouvelles fouilles du Moustier.

visible au pied de la coupe en cours de fouille en C49, sous les quelques centimètres de B6 et B7 qu'il reste à fouiller dans ce carré. Très riches en vestiges lithiques et fauniques, l'unité stratigraphique B6 se caractérise par une industrie lithique quasi-exclusivement de débitage Discoïde. Une composante technologique originale d'éclats allongés semble elle faire son apparition dans l'US B7, ce qu'il faudra confirmer par la poursuite de la

fouille de cette unité dans les autres carrés. La faune est très abondante en B6, avec une forte fréquence du Cerf dans les spectres de chasse néandertaliens. En B7, l'échantillon faunique disponible est cependant encore trop pauvre pour se prononcer sur d'éventuelles variations dans les stratégies de subsistance.

Discamps Emmanuel et Gravina Brad

Moyen Âge,  
Époque moderne

## SAINT-PRIVAT-EN-PÉRIGORD

### Festalemps - Saint-Privat-des-Prés

Ce diagnostic a eu lieu préalablement à la dépose du sol en ciment de l'église. Trois sondages de 4 m<sup>2</sup> ont été réalisés dans le chœur et la nef. Différents niveaux de sols en carreaux de terre cuite ou de pierre et des sépultures ont été mis en évidence. Parmi les carreaux épars, certains portent un décor de fleurs de lys stylisées (et des lettres de part et d'autre de celles-ci) d'un maître-tuillier *Grabiaud Masgniou* (Gabriel Masneuf en français) du XVI<sup>e</sup> siècle connu sur Vanxains.

Les sondages nous ont également permis de reconnaître un état antérieur de fondation (base de colonne) qui pourrait aller dans le sens d'une fondation

plus ancienne sans que nous ayons pu la dater plus précisément. Outre ces observations, une série de photo-relevé et quelques remarques documentent les façades de l'église. Elles montrent une partie des nombreuses interventions dont elles ont fait l'objet. L'information la plus marquante, au stade de notre intervention, est l'absence de continuité dans les murs de façades, deux pans de murs ayant été ajouté suite possiblement au sinistre dont les fondations portent les traces.

Moreau Nathalie

## SARLAT-LA-CANEDA

### Le Sablou

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'INRAP, fait suite à une prescription sur une superficie de 32 825 m<sup>2</sup> correspondant à un projet de lotissement dans un secteur qui, peu connu, est proche des lieux de découverte de quelques vestiges du Paléolithique moyen (prospections, Rigaud 1994).

Aucun vestige significatif n'a été découvert. Seules les observations d'ordre géomorphologique de la mise en place des séquences stratigraphiques ont procuré quelques informations concernant ce secteur très vallonné.

Folgado Mila

Paléolithique

## SAVIGNAC-DE-MIREMONT

### Grotte de La Ferrassie

Suite aux travaux de terrain réalisés entre 2016 et 2019 sur la partie avant de la terrasse de la grotte de La Ferrassie, de nombreux questionnements sont apparus, liés notamment à l'intégrité des niveaux archéologiques fouillés. Devant ces questionnements et le peu de sédiments restant, nous ne souhaitons pas poursuivre la fouille, et ce pour plusieurs raisons.

1) Étant donné la forte suspicion de perturbations des niveaux paléolithiques par des occupations d'âge historique, il ne nous apparaissait pas opportun de poursuivre la fouille avec la méthodologie mise en œuvre précédemment pour les niveaux paléolithiques alors considérés comme *in situ* et non perturbés.

2) Il reste très peu de sédiments « en place » dans la partie concernée par notre fouille. Il nous semblait donc souhaitable de conserver ces sédiments comme témoin archéologique.

3) Une partie des analyses étant toujours en cours, il est possible que certains prélèvements complémentaires s'avèrent nécessaires dans le futur, en fonction des résultats obtenus. La préservation des sédiments restant s'avérerait donc indispensable.

4) Enfin le corpus archéologique constitué entre 2016 et 2019 apparaissait comme suffisant pour pouvoir donner un diagnostic culturel de la plupart des unités stratigraphiques identifiées.

Lors de la campagne 2021, le retour sur le terrain a par conséquent été extrêmement limité. La campagne d'une durée d'une semaine (du 20 au 24 septembre 2021) a été consacrée :

- à la réalisation de relevés complémentaires, notamment au niveau des structures creusées dans le substrat de la terrasse (Chiotti, Mensan 2022) ;

- à la rectification des coupes dans lesquelles nous avons prélevé des blocs micromorphologiques à la fin de la campagne 2019, afin de laisser des coupes propres lors de la fermeture du site ;

- au nettoyage et au relevé stratigraphique de la tranchée 2014 en milieu de grotte (S17/T17) dans un but de comparaison avec le sondage réalisé en 2019 au fond de la cavité ;

- à la fermeture définitive du site.

Enfin, afin d'essayer de trancher la question de l'âge des deux structures de combustion identifiées sur la terrasse de la grotte, nous avons lancé en 2021 deux nouvelles datations par thermoluminescence à partir de deux silex brûlés prélevés respectivement dans la structure 106/109 et dans la structure 110.



SAVIGNAC-DE-MIREMONT. Opération de remontage au CCE de Campagne  
(Cliché F. Le Mené).

En l'état de nos travaux avant la campagne 2021, il était indispensable de comprendre si la succession stratigraphique observée entre nos unités principales [couche supérieure (US 100)/concrétionnement (US 107)/couche inférieure (US 105)] était bien une réalité archéologique, ou s'il s'agissait d'une succession créée artificiellement au sein d'une même entité stratigraphique comme pouvait le laisser penser la présence des structures creusées dans le substrat rocheux sous ces niveaux (Chiotti, Mensan 2022). Le principal moyen à notre disposition pour tester ces deux hypothèses était la réalisation d'une campagne de remontages incluant le matériel lithique de l'ensemble de nos unités stratigraphiques principales : les US 100, 105, 106/109, 107 et 116. La majeure partie de la campagne 2021 a donc été consacrée à cette opération de remontages lithiques. D'une durée de quatre semaines (du 6 au 17 septembre 2021 et du 27 septembre au 8 octobre 2021), elle a été réalisée au CCE de Campagne (cf. fig. 1), par une équipe de trois à quatre personnes. Le matériel de toutes les unités principales a été étalé et les remontages intra-unités et inter-unités ont été tentés.

Le nombre de remontages obtenu est extrêmement faible, avec seulement 52 raccords et remontages impliquant un total de 115 pièces. Malgré ce taux de remontages très bas, cette opération n'a livré que des remontages intra-unités stratigraphiques. Aucun remontage ne met en relation deux unités différentes.

Le remplissage des deux foyers apparaît clairement intégrés. Douze remontages concernent le remplissage de la première structure (St 106/109), dont huit correspondant à des blocs de silex éclatés au feu *in situ*. Quant à la seconde (St 110) les remontages n'ont pas pu y être tentés du fait du très fort concrétionnement du matériel lithique, mais il apparaît très clairement qu'il n'y a que deux ou trois types de silex différents correspondant à autant de blocs éclatés au feu à l'intérieur de cette structure.

Quant à nos deux unités principales (US 100 : niveau supérieur et US 105 : niveau inférieur) l'opération de remontages 2021 tend à confirmer leur intégrité, et donc la réalité archéologique de ces deux entités.

Le fait d'étaler l'ensemble du matériel des deux principaux niveaux nous a également permis de faire des constatations technologiques sur ces deux séries. Ainsi, malgré le fait que leur analyse révèle clairement leur appartenance à l'Aurignacien récent (Chiotti, Mensan 2019), de nettes différences sont apparues, comme par exemple l'aspect beaucoup plus laminaire de la série du niveau supérieur. Ces différences entre les deux séries vont, elles aussi, dans le sens de la réalité archéologique des deux niveaux.

Chiotti Laurent

- Chiotti L., Mensan R. (Dirs.) *La grotte de La Ferrassie, rapport d'opération archéologique programmée, rapport 2019*. Rapport remis au SRA Nouvelle-Aquitaine, 2019, 134 p.



## SERGEAC RD 65 - Les Sols

L'opération réalisée sur la RD 65, au lieu-dit Les Sols, en préalable à la rectification d'un virage dangereux, s'est révélée négative.

Cinq tranchées ont été ouvertes dans le talus longeant la Vézère jusqu'à atteindre le calcaire en

place. Aucun vestige ni aucune structure n'ont été identifiés.

Michel Alexandre

Paléolithique supérieur

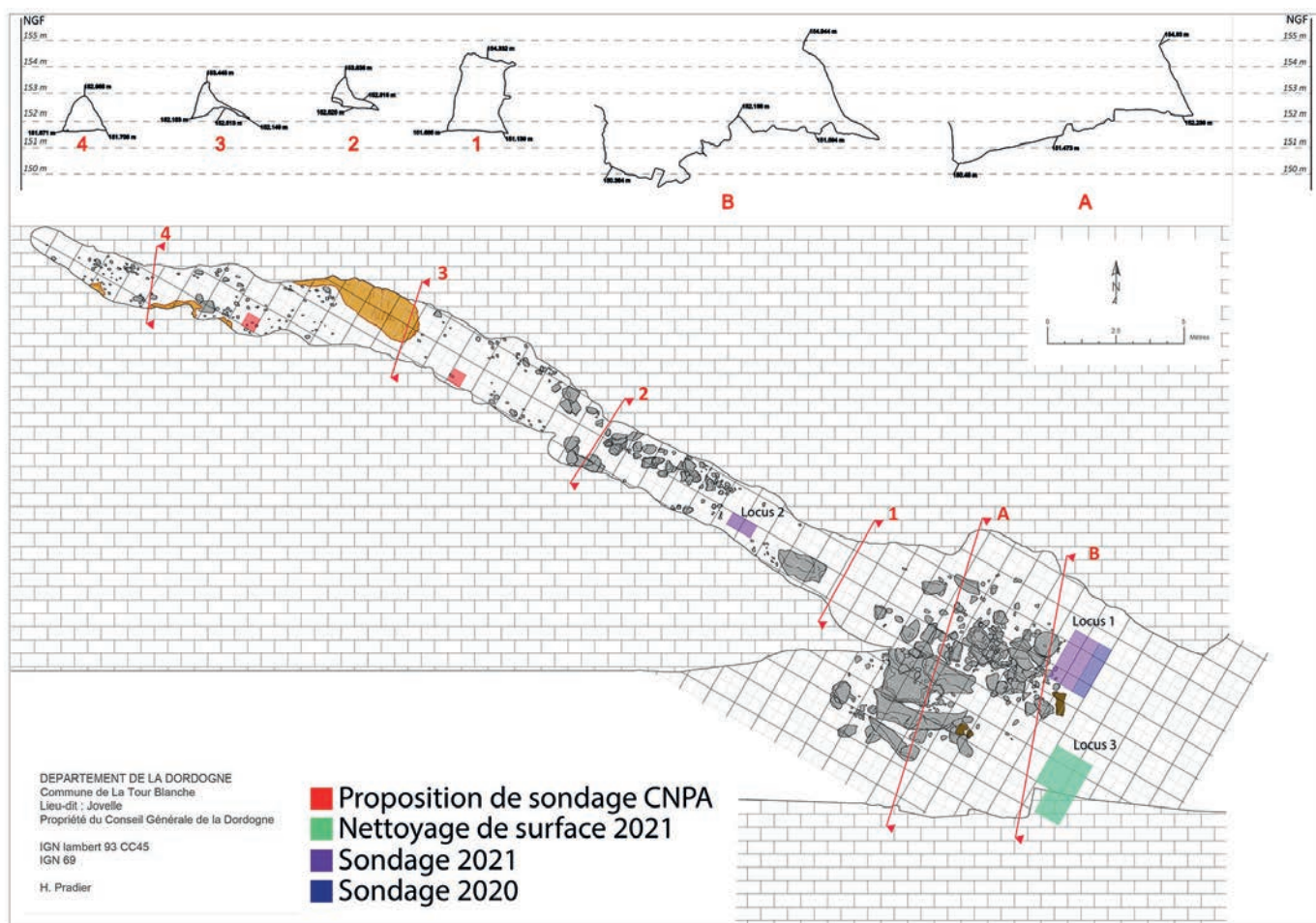
## LA TOUR-BLANCHE-CERCLES Grotte de Jovelle

Découverte en 1983, le site archéologique de Jovelle est la propriété du Département de la Dordogne depuis 2006. Il s'agit d'un ensemble patrimonial complexe, comprenant une grotte ornée de gravures paléolithiques, un gisement possiblement contemporain des gravures, des espaces sépulcraux néolithiques et protohistoriques, une carrière de meules médiévale, une carrière de pierres de taille, à ciel ouvert puis souterraine au XIXe siècle, enfin, des

diaclasses, parallèles à la grotte ornée, dont au moins deux ont été occupées par des carnivores pléistocènes.

Les différentes activités des carriers (carrière de meules et de pierres de taille) ont conduit à l'effondrement d'une partie de la paroi gauche. L'état sanitaire de l'entrée demeure actuellement inconnu.

Malgré un potentiel archéologique important identifié dès sa découverte, la grotte de Jovelle est restée jusqu'alors peu explorée. Rapidement après sa



Localisation des différents sondages réalisés au sein de la grotte ornée de Jovelle (La Tour-Blanche-Cercles). (© CD24, 2021).

découverte, les premières études se sont concentrées sur le dispositif pariétal et le levé topographique de la cavité. Entre 2015 et 2017, trois années de prospections thématiques et une opération de fouille préventive menée par J.-P. Chadelle préalablement à l'implantation d'une structure de couverture, ont permis de mieux cerner la chronologie des occupations de la grotte. Toutefois, ces observations ne s'appuyaient que sur l'analyse techno-typologique du mobilier collecté sur le sol de la cavité associée à quelques datations isotopiques. De ce fait, la puissance du remplissage, la chrono-stratigraphie du site et la taphonomie des niveaux archéologiques restaient donc à préciser. C'est sur ce constat qu'une première opération de sondage a pu être réalisée en 2020 dans le but de documenter les niveaux archéologiques susceptibles d'être conservés. Des résultats prometteurs nous ont conduit à poursuivre cette opération en 2021 sous la forme d'une fouille programmée.

Nous avons donc cette année poursuivi le sondage 1, ouvert en 2020, en l'étendant sur 2 m<sup>2</sup> supplémentaires en direction du fond de la cavité, à ras de l'éboulis central (cf. fig. 1).

Un second sondage a été ouvert plus à l'intérieur de la cavité, dans une zone non effondrée possédant une hauteur de remplissage plus importante que celles des autres sondages (cf. fig. 1).

Enfin, un dernier locus a été nettoyé en préalable à la réalisation d'un sondage (cf. fig. 1). Ce nettoyage concerne un lambeau de la paroi gauche encore conservée, en vis-à-vis du locus 1. L'objectif était double, d'une part en permettant la réalisation d'une transect à ce niveau de la cavité (locus 1/locus 3), et

d'autre part dégager le bout de paroi restant afin de déterminer le potentiel artistique encore conservé sous les dépôts des carriers.

Pour le locus 1, bien que le bedrock n'est pas encore été atteint, son excavation a permis de retrouver un lambeau de séquence stratigraphique, pour l'heure atteint seulement sur un quart de m<sup>2</sup> en 2020. Cette stratigraphie, complexe et bouleversée, est encore en cours d'étude et méritera d'être élargie aux carrés avoisinants avant d'en produire une synthèse fiable et satisfaisante.

Fouillé sur une trentaine de centimètres de profondeur, le locus 2 n'a pour le moment fourni que des sédiments bioturbés, contenant divers vestiges archéologiques (restes humains, faune, céramique, lithique, métal, etc.).

Enfin, pour le locus 3 nous avons pu dégager sur une petite surface des niveaux archéologiques qui semblent ne pas avoir été touché par l'action des carriers. Malheureusement, nous avons également pu constater que le petit bout de paroi gauche encore visible et conservé ne s'étendait pas plus d'avantage.

Face à des résultats encourageants, il est envisagé de poursuivre cette dynamique en continuant le travail entamé en 2020 et 2021. Les locus 1 et 2 vont être poursuivis dans l'objectif d'atteindre le substrat rocheux, et la fouille du locus débutera réellement en 2022. L'objectif étant à terme de disposer d'éléments factuels pertinents permettant de définir de nouvelles problématiques afin de mettre en place un programme de recherche ambitieux.

Michel Alexandre

## LA TOUR-BLANCHE-CERCLES

### Chez Tézy

Notice non parvenue.

Chassin Simon (BEN)

Paléolithique moyen  
et supérieur

## TOURTOIRAC

### Abri Tourtoirac

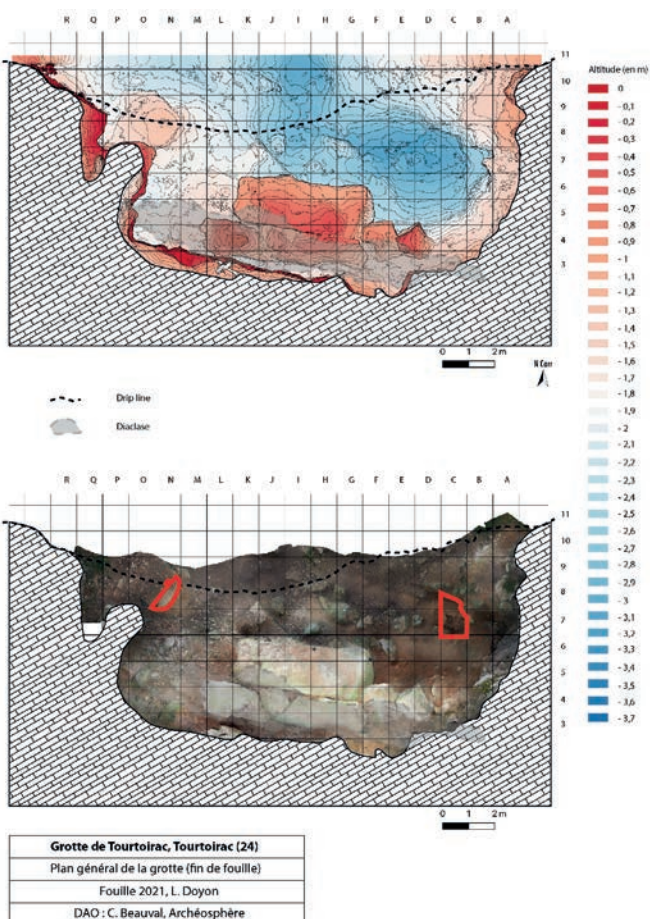
L'abri Tourtoirac est un site paléolithique de la vallée de l'Auvezère connu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle mais mal documenté (Parrot, 1863 ; Daniel, 1932 ; Bordes, 1970, 1972, 1974). Localisé dans les falaises surplombant la route D5 à la sortie du village, direction Hautefort, il livre une séquence attestant d'occupations s'échelonnant du Paléolithique moyen au Paléolithique récent. Depuis sa

découverte, le site a fait l'objet de nombreuses fouilles non déclarées, de fouilles programmées entre 1968 et 1972 sous la direction de H. Laville et de prospections clandestines jusqu'en 1997. La reprise des travaux depuis 2020 vise à (1) localiser et étudier les archives issues de fouilles anciennes, (2) comprendre les dynamiques de formation du site, (3) préciser la

chronologie et la nature des occupations humaines au cours du Paléolithique et, (4) appréhender la place de l'abri dans les schèmes d'occupation du territoire et ses relations avec les centres classiques de la Préhistoire périgourdine et charentaise.

En 2021, les activités scientifiques se sont principalement focalisées sur la localisation et l'étude des collections anciennes. Sur le terrain, deux sondages ont été ouverts, un premier dans les déblais comblant la tranchée fouillée par Laville dans la partie « est » de l'abri et un second dans un lambeau de couche archéologique déposée sur une grande dalle d'effondrement située à l'ouest de l'abri. L'opération 2021 a également permis de cibler les zones qui méritent d'être fouillées en priorité, de modéliser la chronologie relative de la chute des blocs présent au sommet de la séquence au fond de l'abri et de localiser précisément le corroyage de Laville en vue d'établir des corrélations entre les vestiges issus des fouilles anciennes et ceux mis au jour dans le cadre du présent projet.

L'étude des collections anciennes, principalement issues des fouilles Laville et, dans une moindre mesure, d'opérations non déclarées de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, a permis d'effectuer un premier diagnostic chrono-culturel des occupations humaines.



TOURTOIRAC. Figure. 1 : Plan de l'abri Tourtoirac et localisation des sondages effectués en 2021 (DAO : C. Beauval).

Pour le Paléolithique moyen, trois modes de débitage principaux ont été identifiés pour le Moustérien, i.e., les techno-complexes Levallois, discoïde et Quina, suggérant une occupation du site au MIS5 et MIS4. Pour le Paléolithique récent, des fossiles directs lithiques et osseux attestent d'occupations s'échelonnant du Gravettien moyen au Magdalénien moyen/récent. À ce jour, nous ne disposons ni d'indice châtelperronien ni aurignacien. Les matières premières lithiques apportées au site semblent principalement provenir de gîtes localisés en Dordogne, i.e., Bergeracois, Mussidanais et Campanien, bien qu'un apport de matières issues du Limousin ou de la Charente n'est pas écarté et nécessite davantage de précision à l'aide de prospections et d'études systématique. Malgré tout, cette tendance semble se maintenir dans la durée, tant au Paléolithique moyen qu'au Paléolithique récent.

Sur le plan de la faune, l'assemblage est dominé par le renne avec une surreprésentation des éléments appendiculaires et crâniens aux dépens des éléments axiaux. Le cheval, le cerf et le bison sont également présents. La guilda des carnivores est dominée par le renard mais comprend aussi le loup, le blaireau, l'ours et l'hyène. La proportion de restes portant des traces de découpe et de percussion attestant des activités bouchères dépasse largement les 15 % tant dans les collections issues des fouilles de Laville que de l'opération 2021. Des imprécisions dans les archives issues des fouilles de Laville préviennent, à l'heure actuelle, d'offrir plus de précisions quant aux variations intra-stratigraphiques dans les fréquences relatives des espèces représentées. En combinant les résultats de l'analyse des collections anciennes et des vestiges mis au jour en 2021, plus de 250 outils en os ont pu être identifiés. Les retouchoirs dominent ce registre. Enfin, deux restes humains mis au jour par Laville ont été étudiés. Il s'agit d'un troisième métacarpien gauche et d'une phalange médiale du cinquième rayon gauche de la main, tous deux attribuables au groupe des Néandertaliens. De plus, la phalange porte des encoches parallèles au niveau du bord latéral de la diaphyse suggérant la section des tendons du muscle *flexor digitorum* dans les cas de cannibalisme avéré (Saladié et al., 2012).

Le sondage « est » a permis d'apprécier l'importance des dommages causés par les prospections clandestines. Les coupes frontales « nord » et « sud » de la tranchée « est » des fouilles Laville sont entièrement détruites ; seule une partie de la coupe sagittale « est » est préservée. Les coupes de la tranchée que Laville avait ouvert sur le talus sont entièrement détruites. Deux gros blocs d'effondrement de la diaclase en fond d'abri semblent surmonter une séquence stratigraphique en place. Moyennant l'accord du SRA, ceux-ci seront retirés en 2022 pour remettre en état la coupe frontale « sud ».

Le sondage « ouest » a livré quelques éléments lithiques de facture Paléolithique récent mais non diagnostics de même qu'une faune dominée





TOURTOIRAC Abri. Figure. 2 : Restes humains néanderthaliens mis au jour par H. Laville à l'abri Tourtoirac : (gauche) troisième métacarpien gauche ; (droite, haut) phalange médiale du cinquième rayon gauche de la main ; (droite, bas) vue rapprochée des encoches suggérant la section des tendons du muscle flexor digitorum (crédit : I. Crevecoeur).

par le renne. Ce lambeau de couche présente une puissance variable entre 2 et 15 cm. Lors du prélèvement d'un bloc sédimentaire destiné à l'étude micromorphologique, trois fragments osseux ont été sélectionnés pour datation  $^{14}\text{C}$ . Celui prélevé au sommet de la séquence ne préservait pas suffisamment de collagène pour obtenir de résultats. Celui échantillonné en milieu de séquence a livré un âge de  $23950 \pm 190$  (OxA-41765 : 28607 – 27762 cal BP [94 % probabilité]) tandis que celui provenant du bas de la séquence a livré un âge de  $25030 \pm 210$  (OxA-41766 : 29886 – 28848 cal BP [94 % probabilité]), c'est-à-dire des résultats cohérents sur le plan stratigraphique et suggérant une occupation entre le Gravettien moyen et récent.

Doyon Luc

Moyen Âge

## VENDOIRE Notre-Dame-de-l'Assomption

Le diagnostic fait suite au projet de réfection de la toiture de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption et de pose d'un drain de collecte des eaux pluviales.

L'église romane Notre-Dame-de-l'Assomption, fondée au XII<sup>e</sup> siècle, est de style saintongeais. Le porche est constitué de trois arcatures en plein cintre dont deux aveugles. Les arcs sont moulurés et reposent sur des colonnettes aux chapiteaux sculptés. Le chœur est à pans à l'extérieur et rond à l'intérieur. L'édifice dispose d'un clocher sur le transept, reposant sur de gros piliers.

Les trois tranchées du diagnostic ont révélé le cimetière paroissial de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, parfois directement sous le faible couvert végétal. Les sépultures se présentent sous la forme de creusements oblongs ou quadrangulaire, comme pour la tombe 2.4. L'utilisation de coffrage

en calcaire témoigne d'une occupation funéraire à l'époque médiévale. Le terminus *post-quem* des dépôts est incertain. Le cimetière est présent sur toute la zone enherbée entourant l'édifice. Le muret délimitant la parcelle au sud n'est peut-être pas la limite méridionale de l'espace funéraire. La différence de niveau avec la parcelle voisine est bien marquée et un réaménagement d'époque indéterminée du cimetière est possible. La découverte dans la tranchée 1 d'un creusement linéaire, s'étendant probablement tout le long du mur gouttereau et contenant de très nombreux ossements humains sans connexion et de gros fragments de tuile, est un indice de reconstruction postérieure de l'église initiale.

Tregret Mathieu

Toutes périodes

## VILLETUREIX 11 rue Couleau

Cette opération de diagnostic archéologique fait suite au projet d'extension de la zone d'activités de Villetureix sur d'anciennes parcelles agricoles situées au lieu-dit « La Borie ». La prescription concerne 10844 m<sup>2</sup> sondés à 10,3 %, soit 1123 m<sup>2</sup>.

Localisé en rive droite de la Dronne, le site est placé en pied de versant, dans un secteur géologique

complexe structuré par les dynamiques fluviales de la rivière, les apports de versants et les dépôts relatifs au vallon de « La Borie » tout proche. A proximité, une fouille réalisée au lieu-dit « Chez Thuilet » avait permis de mettre en évidence des vestiges bien préservés attribuables au Paléolithique supérieur, au Néolithique final, à la Protohistoire et à l'Antiquité.

Malgré un contexte géomorphologique et archéologique favorable, les résultats de ce diagnostic sont limités.

L'apport principal de l'opération concerne la découverte d'un petit bâtiment sur poteaux, de 6 m de long et 4 m de large, associé à un probable fossé parcellaire gallo-romain. Positionnés au nord de l'emprise, dans un secteur de forte déclivité, ces vestiges ont subi une érosion importante et sont très mal conservés. Le mobilier associé ne regroupe que quelques tessons de céramique tournée, dont des fragments d'amphores, qui orientent la datation au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Une vocation agricole est envisagée pour ce petit ensemble qui s'intègre bien dans la trame des sites contemporains reconnus dans le secteur de Villeteureix et Ribérac.

Une petite concentration de 9 pièces lithiques bien préservées, contenue au sein de formations alluviales potentiellement tardiglaciaires atteste de la fréquentation du lieu à la fin du Paléolithique supérieur. Essentiellement composé de nucleus, ce mobilier est peu caractéristique. Le débitage est conduit à la

pierre dure pour produire des lames peu régulières sur des nucleus faiblement investis. Néanmoins, la volonté manifeste de produire des supports laminaires, associée à une gestion volumétrique permettent d'exclure un rattachement au Paléolithique moyen. Sur ces quelques observations, un rapprochement avec les vestiges magdaléniens mis au jour sur le site de « Chez Thuilet » dans un contexte géomorphologique similaire, pourrait être proposé.

Les autres découvertes concernent essentiellement du mobilier remanié provenant de couches de colluvions repérées dans les tranchées dans la moitié nord de l'emprise. Elles amalgament une industrie lithique du Néolithique final à du mobilier céramique protohistorique, antique et médiéval. Quelques aménagements isolés ou mal datés ont également été repérés dans différentes tranchées : une structure à galets chauffés dans la tranchée Tr 03, une fosse indéterminée en tranchée Tr 09 et deux tronçons de fossés (parcellaires ?) en tranchées Tr 04 et Tr 05.

Chamaux Gabriel

*Paléolithique supérieur,  
Magdalénien*

## VILLETEUREIX

### Chez Thuilet, secteur magdalénien

Le gisement Magdalénien de Chez Thuilet a été découvert de manière fortuite lors d'une opération préventive dirigée par A. Chancerel en 2007.

Fouillée sur près de 30 m<sup>2</sup>, cette occupation, exceptionnellement bien conservée en bord de Dronne, a livré un sol d'habitat comprenant un foyer structuré, un amas de débitage et plus rare encore des restes fauniques de bovidés.

Bien connus dans le nord de la France, et notamment en région parisienne, de telles découvertes sont en revanche extrêmement rares en Aquitaine. La publication de ces résultats paraît alors incontournable. L'objectif de ce programme est donc

combler les manques du rapport d'étude préliminaire et en reprenant diverses études et analyses. Les études environnementales ont pu être complétées, notamment par le biais de datation <sup>14</sup>C d'échantillon de malacofaune. L'intégralité des vestiges lithiques ont pu être étudiés, et bénéficier d'une étude tracéologique exhaustive. Une partie de ceux-ci ont également pu être dessinés. Toutefois, avant la publication définitive de ces résultats, sont programmées plusieurs études physico-chimiques sur le foyer, qui seront réalisées au cours de l'année 2022.

Michel Alexandre

**NOUVELLE-AQUITAINE  
DORDOGNE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Opération communale et intercommunale**

**2 0 2 1**

| N°     |          |                                    |                     |     |     | N° | P.  |
|--------|----------|------------------------------------|---------------------|-----|-----|----|-----|
| 028157 | DORDOGNE | Prospection inventaire en Dordogne | CHEVILLOT Christian | BEN | PRD | 74 | 281 |



## PROSPECTION INVENTAIRE EN DORDOGNE

Ce rapport final synthétise les résultats des opérations de prospections archéologiques pédestres et de recherches menées en Dordogne au cours de l'année 2021 sous ma direction avec l'équipe de l'ADRAHP ou avec la collaboration de propriétaires de sites, de prospecteurs occasionnels ou encore, en reprenant l'étude de collections anciennes.

Conformément aux enjeux, aux problématiques et aux objectifs exposés dans le dossier de demande de prospections, cette opération s'est focalisée sur de nouveaux secteurs d'occupation peu connus du Périgord, à partir de clichés aériens (Géoportail, Google Earth, Lidar, drone) et de prospections pédestres au sol. Cette recherche rentre dans de nouvelles problématiques de connaissance autour de l'occupation au sol du Néolithique et surtout de la période gauloise en Périgord.

En 2021, nous avons poursuivi nos prospections et recherches sur de nombreux sites et secteurs de la Dordogne :

- les grottes sépulcrales néolithiques de la région de Neuvic suite aux prospections anciennes de J.-C. Moissat. Nos visites à la cavité de Villeverneix ont permis de confirmer son occupation au Néolithique et à la période médiévale. La reprise des recherches en 2020 sur celle de Leygonie ont mis en évidence une occupation plus complexe que celle connue : une phase arténacienne, une phase de la fin du Bronze Ancien/début du Bronze Moyen qui n'avait pas été identifiée et une occupation médiévale ;

- les ateliers néolithiques de taille de la Forêt de Montclard. De nouveaux ateliers de taille néolithiques ont pu être identifiés sur la commune de Lamonzie-Monstrauc ;

- prospections-inventaire et recherches sur les agglomérations, les sanctuaires et autres sites gaulois du Périgord : La Peyrouse, commune de Saint-Félix-de-Villadeix et autres sites de la commune ; Blis, commune d'Eymet ; l'*oppidum* de Mazivert/Gilet, commune du Fleix ; l'*oppidum* de Puy-de-Pont, commune de Neuvic ; l'enclos fossoyé des Vélugies, commune de Beleymas.

Les prospections sur le site de La Peyrouse, comme en 2020, ont été limitées dans la mesure où la parcelle 817 a été semée en blé. L'équipe de l'ADRAHP a de nouveau participé aux fouilles du sanctuaire, au lavage et à l'étude du mobilier, en particulier du protomé de Silène d'origine étrusque. De même, l'équipe de l'ADRAHP a participé aux fouilles du rempart du site de Blis à Eymet, au lavage et à l'étude du mobilier.

Dans le cadre des recherches sur le réseau viaire pré-romain et romain, la voie de grand parcours de *Ouesona* à *Aginnum*, notamment la section de La Peyrouse au franchissement de la Dordogne à Mouleydier (recherches au sol pour identifier la portion

de la voie gauloise, puis romaine de La Peyrouse à Mouleydier (Pont de l'Estrade) a été parcourue. Cette voie gauloise longe le site de La Peyrouse (Périgueux/*Ouesona* à Agen/*Aginnum*). Dans ce cadre, la préparation d'une table-ronde en 2022 à Chancelade organisée par l'ADRAHP sur le *réseau viaire du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au XVIII<sup>e</sup> siècle entre Sèvre et Lot* en relation avec l'université de Bordeaux-Montaigne, l'institut Ausonius, le CNRS, l'INRAP, le SAD Dordogne et de nombreuses associations régionales a été lancée.

L'ADRAHP a également entamé le récolement et l'inventaire des collections anciennes d'Eymet (ex. Coll. Vauthier) en relation avec la Mairie d'Eymet et du Comité d'Etudes Historiques et Archéologiques de la région d'Eymet, en vue de leur présentation au public.



Vue aérienne de l'enclos fossoyé des Vélugies (Beleymas).  
(© Cliché H. Pradier 2021).



Carreau de pavement estampé de Monpazier (© Cliché C. Chevillot, 2021).

Les recherches et prospections sur l'énigmatique site à enclos fossoyé des Vélugies, commune de Beleymas, avec l'aide d'Hubert Pradier (SAD Dordogne) ont été poursuivies.

L'inventaire des terres cuites architecturales et d'usage de la Double, du Landais et du Périgord produites par les tuiliers-briquetiers suit son cours. Egalement, dans ce registre, l'étude d'un carreau de pavement estampé d'une rouelle et de fleurs de lys provenant d'une maison de Monpazier, de nouveaux égrugeoirs et d'un nouveau moule à sel a été menée.

En 2021, les activités et animations pédagogiques de l'ADRAHP ont pu reprendre suite à la diminution de la pandémie du Covid 19 : visites guidées pour les membres de l'ADRAHP des chantiers de fouilles de La Peyrouse et de Blis ; récolement du mobilier des prospection et fouilles anciennes ou

récentes au dépôt de Chamiers sous la direction de G. Migeon ; animations pédagogiques lors des journées européennes du Patrimoine en relation avec la municipalité de Chancelade ; conférence-repas annuelle avec Joëlle Rolland ; sortie découverte du patrimoine à l'église souterraine de Gurat (Charente) et aux Cluzeaux d'Argentine à Mareuil, etc. ; publication des DAHP-35, ouvrage de 362 pages en couleur, au format 21 x 29,7.

Cette prospection-inventaire des sites du département de la Dordogne, entreprise depuis plus de 50 ans déjà, continue à révéler une occupation humaine dense toutes époques confondues.

Chevillot Christian



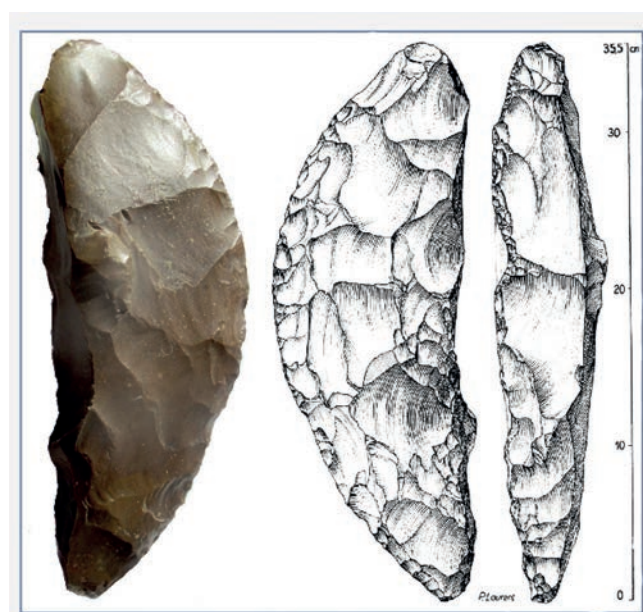
Fer de lance gauloise du site d'Ecorneboeuf à Coulounieix-Chamiers  
(© Cliché C. Chevillot, 2021).



Tessons de D-S-P du site du Cimetière à Annesse-et-Beaulieu.  
(© Cliché C. Chevillot, 2021).



Egrugeoir en terre cuite à décor estampé de la région de Monpont  
(© Cliché C. Chevillot, 2021).



Grande pièce arquée du site magdalénien de Gabastou (Le Fleix/Monfaucon).  
(© Clichés C. Chevillot, 2021 et dessin de P. Laurent).

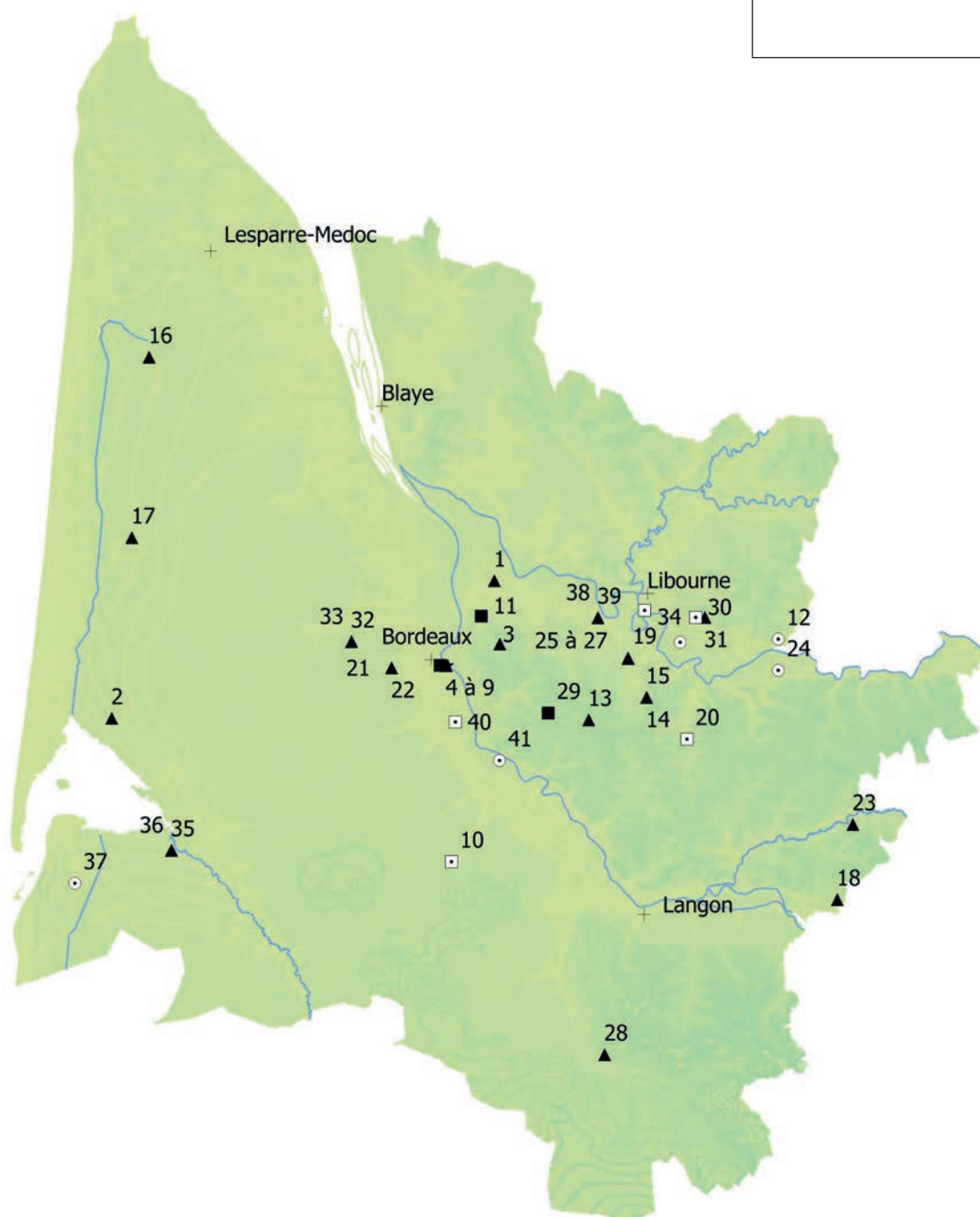


# NOUVELLE-AQUITAINE GIRONDE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

| N°     |                            |                                                           |                         |       |     | N° | P.  |
|--------|----------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------|-------|-----|----|-----|
| 028066 | AMBARES-ET-LAGRAVE         | ZAC Centre Ville                                          | BONNENFANT JérémY       | COL   | OPD | 1  | 286 |
| 028250 | ARES                       | Place Weiss                                               | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 2  | 287 |
| 028162 | ARTIGUES-PRES-BORDEAUX     | La Blancherie                                             | GRAVIER Adrien          | COL   | OPD | 3  | 287 |
| 027020 | BORDEAUX                   | Ilôt Castéja                                              | DEMANGEOT Coralie       | EP    | OPD | 4  | 288 |
| 027672 | BORDEAUX                   | Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen                         | ELIZAGOYEN Vanessa      | INRAP | PCR | 5  | 292 |
| 028063 | BORDEAUX                   | 247 rue Camille Godard                                    | CALMETTES Philippe      | INRAP | OPD | 6  | 292 |
| 027865 | BORDEAUX                   | 20 Cours Pasteur - Tombeau<br>présumé Michel de Montaigne | REVEILLAS Hélène        | COL   | PCR | 7  | 292 |
| 028034 | BORDEAUX                   | Places Pey-Berland et Rohan                               | MASSON Juliette         | COL   | FP  | 8  | 292 |
| 028167 | BORDEAUX                   | 9, rue Thiac                                              | PONS-METOIS Anne        | INRAP | OPD | 9  | 293 |
| 028183 | CABANAC-ET-VILLAGRAINS     | Mottes castrales                                          | SOULARD Laura           | BEN   | FPr | 10 | 294 |
| 028036 | CARBON-BLANC               | Avenue de Bordeaux                                        | EHRHARDT Christelle     | COL   | FP  | 11 | 295 |
| 028070 | CASTILLON-LA-BATAILLE      | Rivière Dordogne et Lidoire                               | RADAJEWSKI Pierre       | BEN   | PRT | 12 | 295 |
| 028176 | CREON                      | Projet de lycée                                           | PONS-METOIS Anne        | INRAP | OPD | 13 | 297 |
| 028170 | EYSINES                    | Chemin de Bos                                             | FOUERE Pierrick         | INRAP | OPD | 14 | 297 |
| 028184 | EYSINES                    | ZAC Carès Cantinolle                                      | BONNENFANT JérémY       | COL   | OPD | 15 | 298 |
| 028211 | HOURTIN                    | 1, route de Piqueyrot                                     | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 16 | 299 |
| 028083 | LACANAU                    | 33 Avenue Pierre Arnou                                    | MIGEON Wandel           | INRAP | OPD | 17 | 299 |
| 028033 | LAMOTHE-LANDERRON          | 12 Lieu-dit Saint-Albert                                  | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 18 | 301 |
| 027867 | LIBOURNE                   | Chapelle des Cordeliers                                   | RAKOTONDRAZAMY Marion   | BEN   | SD  | 19 | 301 |
| 028094 | LUGASSON                   | Roquefort                                                 | ARD Vincent             | BEN   | FPr | 20 | 301 |
| 028132 | MERIGNAC                   | La Grave                                                  | ETRICH Christine        | INRAP | OPD | 21 | 303 |
| 028222 | MERIGNAC                   | Rue des Ontines                                           | ETRICH Christine        | INRAP | OPD | 22 | 303 |
| 028102 | MONSEGUR                   | 24 rue Franklin                                           | DELAGE Damien           | EP    | OPD | 23 | 303 |
| 028134 | MOULIETS-ET-VILLEMARTIN    | Lacoste                                                   | HANTRAIS Juliette       | DOC   | PRS | 24 | 306 |
| 028197 | NERIGEAN                   | Le Bourg 3                                                | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 25 | 306 |
| 028173 | NERIGEAN                   | Centre Bourg                                              | TREGRET Mathieu         | INRAP | OPD | 26 | 306 |
| 028039 | NERIGEAN                   | Centre Bourg                                              | MOREAU Nathalie         | INRAP | OPD | 27 | 307 |
| 028047 | PRECHAC                    | La Trave                                                  | CALMETTES Philippe      | INRAP | OPD | 28 | 307 |
| 028025 | SADIRAC                    | Laurent Vidau                                             | MOREAU Nathalie         | INRAP | FP  | 29 | 308 |
| 027998 | SAINT-EMILION              | 1 Rue des écoles                                          | ETRICH Christine        | INRAP | OPD | 30 | 308 |
| NR     | SAINT-EMILION              | La Madeleine                                              | SAUVAITRE Natacha       | EP    | FPr | 31 | 309 |
| 028214 | SAINT-MEDARD-EN-JALLES     | Station mairie                                            | BALLON Carole           | COL   | OPD | 32 | 311 |
| 028230 | SAINT-MEDARD-EN-JALLES     | 5, rue Charles Capsec                                     | BONNENFANT JérémY       | COL   | OPD | 33 | 311 |
| 028121 | SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS | Menhir de Pierrefitte                                     | MATHE Vivien            | CNRS  | PRS | 34 | 312 |
| 028138 | LE TEICH                   | 9 avenue de Lamothe                                       | CAVALIN Florence        | INRAP | OPD | 35 | 312 |
| 027830 | LE TEICH                   | 2 Rue du Pont Neuf                                        | CAVALIN Florence        | INRAP | OPD | 36 | 313 |
| 028076 | LA TESTE-DE-BUCH           | Prospection diachronique                                  | JACQUES Philippe        | BEN   | PRT | 37 | 315 |
| 028079 | VAYRES                     | 125 Avenue de Libourne                                    | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 38 | 317 |
| 028064 | VAYRES                     | Rue Menaut "Chemin du Prieuré"                            | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 39 | 317 |
| 028105 | VILLENAVE-D'ORNON          | Aqueduc antique - Chemin de Sarcignan                     | CHARPENTIER Xavier      | MCC   | SD  | 40 | 318 |

**AMBARÈS-ET-LAGRAVE  
ZAC centre-ville secteur A**

La réalisation d'une ZAC en centre-ville a généré une prescription de diagnostic archéologique. Le projet de 25 466 m<sup>2</sup> prévoit l'aménagement des terrains situés entre l'un des anciens axes majeurs de développement du bourg (rue Edmond Faulat) et le ruisseau du Gua. L'opération a été phasée en deux étapes. Pour le moment seule la première phase a été réalisée. Celle-ci couvrait 18 300 m<sup>2</sup> dans un milieu semi-rural. En raison notamment de gros enjeux environnementaux, le terrain accessible a été fortement réduit, se limitant à une surface d'environ 7500 m<sup>2</sup>. Seize tranchées ont été réalisées, cumulant un taux d'ouverture de 8 % de la zone accessible.

Les découvertes les plus anciennes correspondent à quelques pièces lithiques attribuables au Paléolithique mises au jour en position secondaire. Ces découvertes ont été réalisées dans un secteur où le substrat correspond à l'ancienne terrasse alluviale de la Dordogne. Un éclat de débitage Levallois a été identifié dans ce petit lot.

L'un des principaux résultats de l'opération est la mise au jour sur au moins 2600 m<sup>2</sup> d'un horizon de mobilier archéologique daté d'une période comprise entre le Néolithique récent et l'Âge du Bronze ancien. Ce niveau se poursuivait en dehors de la zone accessible. Il était constitué de gros tessons de céramiques relativement bien préservés, de silex taillés et thermofractés et de quelques galets épars chauffés. Apparaissant entre 0,45 m et 0,65 m de profondeur sous le sol actuel, le niveau, lorsqu'il a été testé, atteignait une épaisseur maximale de 0,15 m. Son bon état de conservation et son uniformité plaident pour son caractère primaire. Sur le terrain nous n'avons pas pu rattacher avec certitude de structures à cet horizon, ni identifier d'effets de paroi dans la répartition du mobilier.

Des vestiges datés de la transition Âge du Bronze final/Premier Âge du Fer ont été mis en évidence entre 0,45 m et 0,65 m de profondeur. Ils prenaient là encore la forme d'une couche riche en mobilier archéologique contenant des tessons de céramiques et des silex

taillés. Des fragments de torchis avec empreintes de clayonnage ont également été extraits. Une probable fosse serait également à associer chronologiquement à ces découvertes. Étant en bordure des zones accessibles, ces vestiges n'ont pas pu être bien caractérisés. Néanmoins, leur répartition suggère la présence toute proche d'un site.

La découverte de quelques fragments de céramiques dans un fossé constitue les seuls éléments datant de la période gallo-romaine rencontrés sur le terrain.

Quelques éléments témoignent de la fréquentation des lieux au Haut Moyen Âge (probablement à la période mérovingienne). Cela s'est traduit par la découverte de deux fossés et d'une, voire de deux fosses.

Dans la zone accessible nord, un ensemble de structures en creux (trou de poteau et fosses) a été mis au jour entre 0,50 m et 0,60 m de profondeur sous le sol actuel. Un échantillonnage de ces structures a été fouillé. Le mobilier qui en a été extrait est cohérent et date de la fin du XIIe siècle. Cette occupation est mal définie, mais bien délimitée spatialement.

La période moderne a été très peu renseignée lors du diagnostic. Seule une fosse semblant isolée a été associée à cette période. Les vestiges de la période contemporaine étaient plus présents. Ils témoignent avant tout de l'ancienne exploitation agricole des terres. Celle-ci est attestée au XXe siècle et remonte probablement au XIXe siècle. Les traces de labours et l'installation de réseaux d'irrigation et de drainage participent de cette phase d'occupation. Des fosses dépotoirs riches en mobilier ou en gravats sont également à associer à cette période, tout comme la présence d'un puits maçonné en pierres calcaires. Enfin la construction d'un hangar sur la zone nord durant la seconde moitié du XXe siècle a engendré des modifications substantielles des niveaux supérieurs du terrain.

Bonnenfant JérémY



## ARÈS

### Esplanade du Marché, place Weiss

Au sud-ouest du centre d'Arès, le projet communal de création d'une halle de marché sur la place Weiss est à l'origine de la prescription du diagnostic archéologique. Le cahier des charges dressé par le Service régional de l'archéologie indiquait que des prospections archéologiques avaient occasionné la découverte de tessons de céramiques antiques et modernes sur les terrains situés à l'est de l'aménagement.

Le village est implanté sur les rives au nord-est de la lagune d'Arcachon et repose sur la formation pléistocène des sables des Landes d'origine fluvio-éolienne.

Le diagnostic archéologique a souligné l'absence de vestiges structurés anciens. Les rares indices mobiliers étaient attribuables pour l'essentiel à l'époque moderne. L'étude géologique montre que le site, en contexte ad littoral, est et a été soumis à des risques d'inondation dont les indices sont matérialisés par des faciès ruisselés au sommet de la séquence géologique. Ainsi, l'absence d'aménagements pourrait être la conséquence du risque d'inondation : directe, par érosion, ou indirecte par évitement d'un secteur à risque.

Gineste Marie-Christine

Paléolithique,  
Néolithique,

## ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX

### La Blancherie – Tranche 1

Second Âge du Fer,  
Époque contemporaine

Située sur une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA), le projet d'aménagement a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. Le site accueille aujourd'hui de nombreuses infrastructures sportives dont des terrains de football aménagés en terrasses, ainsi que l'ancienne piscine municipale de Cenon.

D'une superficie initiale de 95 805 m<sup>2</sup>, l'opération a été phasée en deux tranches dont la première a couvert 70 640 m<sup>2</sup> (réduite à 42 670 m<sup>2</sup> en raison de la présence de réseaux sensibles et d'une zone boisée classée à l'est). 41 tranchées ont été réalisées, couvrant 11,2 % de la zone accessible.

Les vestiges les plus anciens sont constitués de quelques pièces lithiques en position secondaire datées du Paléolithique et du Néolithique. Un double racloir fragmenté attribuable au Paléolithique a été notamment identifié dans ce lot.

L'un des principaux résultats de cette opération est la mise en évidence d'un établissement rural dont la dernière phase d'occupation est comprise entre la fin du Second Âge du Fer (La Tène D2b) et le début de la période gallo-romaine. Les vestiges sont situés aux abords de l'espace boisé et au niveau du boulevard Feydeau. Le mobilier retrouvé au sein des structures est en majorité composé de tessons de céramiques. Si certains sont très altérés, les fragments d'amphores et

les tessons issus des ateliers de potiers de Vayres ont permis d'ancrer le site avec précision dans le temps. Composés de sept fossés, fonctionnant parfois les uns avec les autres, trois espaces enclos au moins ont été déterminés. Un petit espace bâti de type grenier est présent en périphérie d'un de ces ensembles et un niveau d'occupation, caractérisé par de nombreux tessons morcelés répandus sur une large zone, a été retrouvé à proximité directe d'un fossé sans que ce dernier n'ait d'impact sur son expansion. Enfin, une fosse contenant de nombreux tessons semblables aux autres structures a été fouillée, à l'écart de tout autres aménagements de cette période. La position de ces ensembles montre que les espaces enclos se poursuivent au-delà des limites est et sud de la zone accessible.

Des vestiges de la période contemporaine ont été mis au jour sur l'ensemble des zones diagnostiquées. Les plus anciens témoignent du passé agricole des terres et se composent de deux fossés, dont un parcellaire, attestés sur le cadastre de 1824, ainsi que de structures de drainage. Les autres découvertes de cette période évoquent les nombreux aménagements que le site a connus depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, bien documentés par les photos aériennes anciennes.

Gravier Adrien et Roginas Liza

Le vaste projet immobilier engagé par la société « Gironde Habitat », visant à réhabiliter les bâtiments de l'ancien hôtel de police au sein de l'îlot Castéja situé Rue Abbé de l'Épée, a permis de mener des investigations archéologiques sur un secteur encore inexploré du quartier Saint-Seurin. Préalablement à ces réaménagements des locaux de l'Hôtel de Police, des sondages archéologiques ont été conduits en 2011 sous la responsabilité de Ph. Calmettes (INRAP).

La fouille préventive menée à l'hiver 2016-2017 par la société Hadès, identifie quatre grandes phases d'occupation, relevant des périodes antiques, médiévales et modernes. La nature de l'occupation a varié au fil du temps et les vestiges témoignent d'une occupation continue mais évolutive dans ce quartier de marge et éclairent ainsi l'histoire de la fabrique urbaine de Bordeaux (cf. fig. 1).

### ■ **Un secteur de marge urbaine au Haut-Empire**

Les premières traces d'occupation identifiées dans le secteur de l'îlot Castéja, situé aux marges occidentales de *Burdigala*, remontent au tout début de l'Antiquité.

Dans la partie sud du site, un long fossé orienté est-ouest correspond vraisemblablement à un fossé bordier d'un des *decumani* de la ville du Haut-Empire. En effet, l'actuelle rue Castéja reprend le tracé d'un *decumanus* observé lors de la fouille du marché des Grands-Hommes en 1988 (Sireix dir. 1997) et de celle des allées de Tourny en 1971-1972 (Doulan 2013, p. 90-91). Cet axe a également été repéré plus récemment, à seulement une centaine de mètres à l'est, lors des fouilles menées en 2015 aux 7-17 rue Castéja (Hourcade dir. 2017, p. 56-60). Un tronçon de voirie orientée est-ouest y a été dégagé, bordé au nord par un fossé qui vient s'intercaler entre la bande de roulement et le trottoir. Si le fossé observé en partie sud de la fouille de l'îlot Castéja n'est associé à aucun niveau de circulation en raison de l'arasement prononcé du secteur, il est fort probable que celui-ci correspond bien au prolongement de ce fossé bordier. En effet, la physionomie des structures et leur alignement sont similaires.

En bordure de ce tronçon de voie, le tissu urbain, qui suit la même orientation que le fossé bordier, apparaît extrêmement distendu ; les vestiges bâtis y sont épars et leur nature non caractérisée. Les structures correspondant à un ensemble bâti couvrent une surface d'environ 187 m<sup>2</sup>, mais celles-ci se poursuivent très nettement en dehors du site vers l'ouest. Plus au nord, plusieurs ensembles de tranchées de récupération et de maçonneries présentent des orientations analogues à celles du bâtiment précédemment décrit. À moins d'une dizaine de mètres au nord-est, un bassin quadrangulaire a été mis au jour. Il s'agit de la construction antique la

mieux conservée. Ce bassin aurait été bâti dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle pour être abandonné au Bas-Empire, des tombes étant creusées dans son comblement. De la même manière que pour le fossé bordier, la période de fonctionnement de cette structure hydraulique est relativement courte.

À ces structures bâties sont associées des structures en creux (trous de poteaux et fosses) dont la répartition spatiale ne traduit pas d'organisation spécifique. Certains alignements pourraient être en lien avec de possibles subdivisions de l'espace sans aucune certitude. Du reste, ces structures sont les témoins d'une occupation lâche dont la nature n'a pas pu être déterminée, le mobilier mis au jour faisant défaut.

Cette occupation, dont la nature exacte n'est pas identifiable, est diffuse, témoignant d'un tissu urbain particulièrement distendu sur ces marges. Tous ces indices fournissent donc l'image d'une zone occupée dès le début du I<sup>er</sup> siècle, au sein d'un urbanisme extrêmement lâche. Au Bas-Empire, la ville se resserre vers l'est en un *castrum* délimité par une imposante enceinte quadrangulaire (Barraud *et al.* 2009, p. 31-32 ; Bouet 2019, p. 36), plaçant le site de Saint-Seurin en périphérie urbaine.

### ■ **La nécropole tardo-antique**

L'aire funéraire est datée entre le début du IV<sup>e</sup> siècle et le début du VI<sup>e</sup> siècle se localise à 75 m au sud-est et en contrebas de la basilique Saint-Seurin. Elle est caractérisée par trois phases successives de fonctionnement. Dans un premier temps, la nécropole accueille 154 inhumations individuelles de typologie variable (phase IIa). Une hausse brutale de la mortalité impose des mesures sanitaires et 104 sépultures de catastrophe parmi lesquelles un grand nombre de tombes multiples sont alors mises en place (phase IIb ; cf. fig. 2). À l'issue de cette crise de mortalité, le secteur nord-est de l'espace est timidement ré investi et 14 inhumations individuelles sont installées (phase IIc). Bien que la nécropole se poursuive à l'ouest au-delà de la basilique Saint-Seurin (Cartron *et al.* 2009), la zone explorée est relativement bien circonscrite. La limite méridionale se matérialise par un fossé bordier tandis que la bordure septentrionale se traduit par une rupture dans la structuration de l'espace, caractérisée par des effets d'alignement architecturaux et la disparition brutale des inhumations. À l'est, il est vraisemblable que la nécropole ne s'étend pas au-delà de la zone explorée compte tenu de la plus faible densité de sépultures ainsi que l'absence de vestiges funéraires sur des fouilles opérées au-delà de l'emprise au 7/17 rue Castéja (Hourcade 2016).

Les vestiges funéraires de la première occupation occupent une superficie de 1500 m<sup>2</sup> et couvrent une période comprise entre la deuxième moitié du

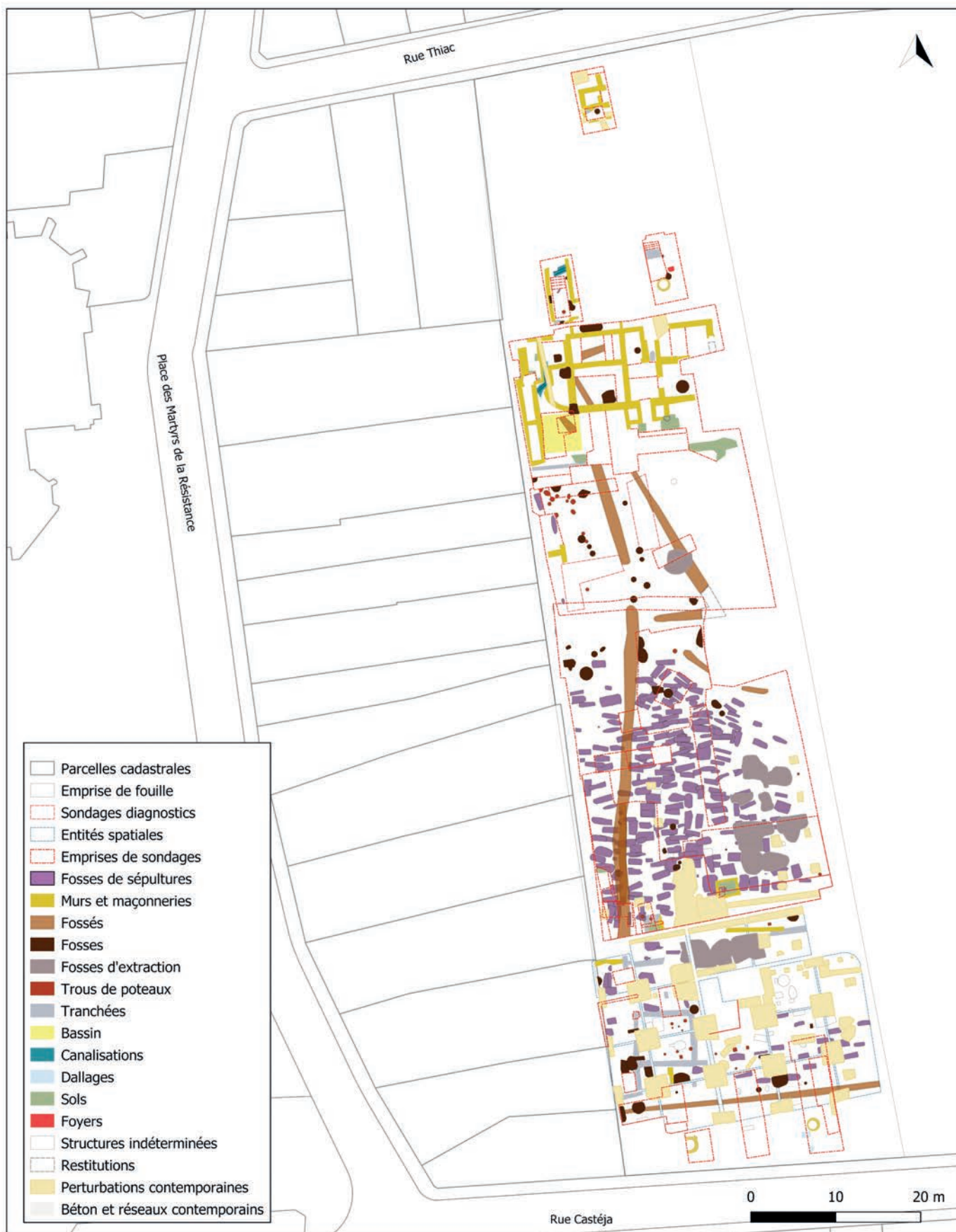


Fig. 1 : Plan général des structures (Levé, DAO : S. Malpelat, A. Legaz, Hadès, 2017). pleine page, couleur



III<sup>e</sup> siècle et la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cet espace regroupe des sépultures individuelles dont l'orientation, quoi que majoritairement dans l'axe ouest-est, est variable. Les modes d'inhumations sont diversifiés et l'on voit ainsi se côtoyer des cercueils cloués, des coffres (ou coffrage) en matière périssable, des inhumations en fosse sans contenant visible mais probablement couvertes d'une structure périssable de type planche de bois, ainsi que des tombes sous tuile (bâtières, coffrages) et des tombes d'enfants en amphore. La présence d'enveloppe souple est attestée par les indices taphonomiques mais également par quelques résidus de textiles (linceuls et vêtements).

À l'exception de la marge méridionale, a priori réservée aux femmes et aux immatures, aucune structuration de l'espace sur la base de critères biologiques et aucun recrutement spécialisé ne semble avoir été opérés pour cette phase d'occupation de l'espace funéraire.

Le mobilier funéraire est constitué d'objets personnels tels que des éléments de parure (bracelets, bagues, colliers, etc.) ou des accessoires vestimentaires (boucles de ceinture, fibules, chaussures, etc.) ainsi que de vaisselle (céramiques d'une grande variété et d'objets en verre).

La seconde phase d'occupation funéraire concerne un ensemble de sépultures majoritairement multiples, datées de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle à la première moitié du V<sup>e</sup> siècle.

Cet espace, dévolu à un ensemble de fosses disposées en rangées successives assez régulièrement espacées, constitue une zone très particulière de la vaste nécropole péri-urbaine dite de Saint-Seurin. Son étendue reste incertaine, notamment à l'ouest et à l'est. Toujours est-il que la densité de tombes y est forte (104 sépultures, 425 individus, pour 500 m<sup>2</sup>, soit 0,85 individu par m<sup>2</sup>).

La plupart des défunts a été inhumée en pleine terre. Quelques cas témoignent de l'utilisation du linceul. Dans d'autres cas, le dépôt d'un individu au sein du cercueil semble constituer le point de départ de l'ensemble des inhumations constituant une tombe. Le caractère simultané des dépôts, l'absence d'organisation spatiale sur la base de critères biologiques et le caractère non naturel du profil démographique lié à un nombre important de décès sur une courte période (Castex 2007 par exemple), constituent un faisceau d'arguments en faveur d'une crise de mortalité sans précédent non seulement pour la ville antique de Bordeaux mais également pour le territoire.

La composition de la population, l'absence de lésions traumatiques à l'origine de la mort sur les ossements, le fait que le mobilier métallique mis au jour n'entre pas dans la catégorie de l'armement, permettent d'exclure le fait de guerre comme point de départ à cette mortalité de masse.

Des analyses de paléobiochimie moléculaire ont été engagées dans le but de rechercher les traces de l'ADN d'un éventuel agent pathogène. À l'heure actuelle, aucune séquence n'a pu être mise en évidence. Les

recherches doivent néanmoins être poursuivies et de nouveaux échantillons vont être envoyés pour analyses au Max Planck Institute, toujours en collaboration avec Dominique Castex et le Laboratoire d'Anthropologie de Bordeaux. Ces recherches intègrent un projet ANR dirigé par Dominique Castex (PACEA, UMR 5199, Université de Bordeaux) : *ARCHEA - ARChéologie et Histoire des Epidémies Anciennes (Ier-VIII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). Pour l'élaboration d'un corpus européen* ; en partenariat avec AUSONIUS (Bordeaux), Durham University, UMR 8210 ANHIMA, EFR, Max Planck Institute de Jena.

La dernière phase funéraire identifiée se caractérise par une occupation de faible densité datée de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle au début du VI<sup>e</sup> siècle, et essentiellement localisée dans le quart nord-est de la zone. D'une étendue d'une centaine de mètres carrés, la quinzaine de tombes de ce secteur présente une organisation spatiale en rangées parallèles. Malgré la petite taille de l'échantillon, composé d'immatures et d'adultes dont quatre femmes, les modes d'inhumations sont diversifiés, regroupant majoritairement des inhumations en fosse couverte, en coffre (ou coffrage) en matière périssable et en cercueil cloué. La bâtière de tuile, les amphores et le coffrage de *tegulae* sont également présents dans une moindre mesure.

La période médiévale : nivellement du site et aménagement de structures linéaires formant un enclos



Fig. 2 : Relevé synthétique d'une sépulture multiple  
(Cliché : M. Marteau, S. Renou ; DAO : C. Demangeot, Hadès, 2017).

La forme de l'occupation de cet espace change radicalement à l'époque médiévale, redessinant l'ensemble du parcellaire. Bien que peu nombreux, plusieurs vestiges indiquent une restructuration de l'espace sur cette emprise au début du Moyen Âge. L'occupation se matérialise par de longues tranchées linéaires, présentant des parois évasées et un fond en cuvette au pendage irrégulier, associées à deux trous de poteaux en fond du fossé. Le comblement des structures semble avoir été immédiat car réalisé avec les matériaux excavés. Ces entités dessinent le plan partiel d'un enclos, matérialisé par des saignées rectilignes qui se terminent en pointe. Au sommet de cette pointe figure un passage large au-devant duquel se trouve un aménagement défensif en barbacane. Des trous de poteaux et/ou fosses ont été identifiés sur ce secteur, mais aucune structure n'a pu être formellement rattachée à cette ouverture. L'entrée se fait donc en chicane et cette barbacane contraint l'accès à l'espace intérieur de l'enclos par un étroit passage. La présence de ce point de passage situé en bordure nord de l'aire funéraire antique constitue par ailleurs un indice pour valider l'hypothèse d'un axe de circulation est-ouest préexistant dès l'Antiquité à cet emplacement. Cette entrée à barbacane se situe à l'extrémité est d'un axe parallèle à la collégiale Saint-Seurin et s'inscrit dans l'espace libre de sépultures repéré lors des fouilles du cimetière.

Ces longues tranchées, probables vestiges de palissades, pourraient correspondre aux premières traces archéologiques de l'enclos canonial de Saint-Seurin dont l'existence a été révélée par des études récemment développées. En effet, s'il n'a jamais été découvert, la présence dans ce secteur d'un enclos canonial, voire d'un enclos plus large englobant l'ensemble du bourg suburbain de Saint-Seurin, était néanmoins fortement supposée suite aux études de morphogenèse urbaine menées par E. Jean-Courret durant sa thèse (Jean-Courret 2006, vol. 1 p. 302.). Cette découverte a été reprise en collaboration avec S. Lavaud qui a traduit cet enclos comme étant la trace d'un *claustrum* enfermant l'ensemble des propriétés de la communauté canoniale et au sein duquel les clercs menaient une vie commune (Lavaud, 2009, p. 267 à 288.). Si aucune date n'est connue concernant l'aménagement de cet enclos canonial, sa mise en place est supposée à l'extrême fin de l'Antiquité ou début du haut Moyen Âge.

La restructuration du parcellaire s'accompagne d'un nivellement général et assez prononcé du secteur. Le sol médiéval se constitue effectivement après un arasement net du sol antique. On constate même, dans l'angle sud-ouest de l'emprise, la présence d'un sol en galets à l'interface entre ces deux horizons stratigraphiques. En limite occidentale de l'emprise de fouille, sur l'intérieur de l'enclos, des sépultures ont été identifiées dans l'horizon stratigraphique qui recouvre ce niveau d'arasement, toutes localisées à l'ouest des tranchées, indiquant que l'occupation funéraire s'est

resserrée *intra-muros*. En revanche, aucun élément ne traduit la nature de l'occupation sur l'extérieur de cet enclos, au-devant de cette entrée. Ces niveaux ont eux-mêmes été arasés lors de l'occupation moderne (ou contemporaine) du site.

L'occupation moderne et contemporaine liée au couvent des Catherinettes et à l'Institution des jeunes Sourdes et Muettes

Le sommet des niveaux médiévaux est lui-aussi arasé par l'occupation des époques moderne et contemporaine. En effet, au XVII<sup>e</sup> siècle, un couvent de dominicaines – le couvent des Catherinettes – s'installe sur ce site. Plusieurs séries de plans anciens documentent cet établissement qui semble être constitué d'une série de bâtiments échelonnés le long de la rue Thiac et d'un cloître irrégulier ; toutes les parties arrière, en cœur d'îlot, correspondent aux jardins du couvent.

Le couvent des Catherinettes est désaffecté avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais les bâtiments sont agrandis et réhabilités au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour l'installation de l'Institut des Sourdes-et-Muettes qui s'inscrit dans le lent processus d'urbanisation et d'aménagement de l'ancien bourg canonial et de son cimetière, avec notamment la création d'une voirie.

Trop vétustes, ces locaux seront rasés pour laisser place au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à l'édifice que l'on connaît aujourd'hui. Les parties en cœur d'îlot demeurent dévolues à des espaces de jardins. Les vestiges maçonnés liés à ces occupations se concentrent donc sur le tiers nord de l'emprise. On peut toutefois mentionner la présence de fosses d'extractions contemporaines en partie sud, qui ont fortement impacté la conservation des vestiges.

Demangeot Coralie et Legaz Amaia

- BARRAUD D., CARTRON I., PICHONNEAU J.-F., SAUVATRE N. « La nécropole de Saint-Seurin à la fin de l'Antiquité : un complexe monumental revisité », In : CARTRON I., BARRAUD D., HENRIET P., MICHEL A., HENRIET, PATRICK, MICHEL, A. (éd.), *Autour de Saint-Seurin de Bordeaux : lieu, mémoire, pouvoir (IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Actes du colloque de Bordeaux (12-14 octobre 2006), Bordeaux : Ausonius Editions, coll. « Mémoires 21 », 2009, pp. 45-65.
- BOUET A. « VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-VI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Les débuts d'une longue histoire », In : FIGEAC M. (éd.), *Histoire de Bordeaux*, PUR, Rennes : s.n., 2019, pp. 12-42
- CARTRON I., BARRAUD D., HENRIET P., MICHEL A. (éd.). *Autour de Saint-Seurin : lieu, mémoire, pouvoir. Des premiers temps chrétiens à la fin du Moyen Âge*, Ausonius, Bordeaux : s.n., coll. « Mémoires », 2009, 21.
- CASTEX D., BLANCHARD P., RICCIARDI M., GUILIANI R. Les ensembles funéraires du secteur central de la catacombe des Saints Pierre-et-Marcellin (Rome, I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.) : caractérisation, hypothèses d'interprétations et perspectives de recherches ». In : *Mélanges de l'École Française de Rome*, 119 (1), 2007, pp. 274-282.
- DOULAN C. *Bordeaux 33/2, Carte archéologique de la Gaule*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2013.
- HOURCADE D. *Bordeaux. Rue Emile-Fourcand*, Rapport de relevé d'architecture et de relevés archéologiques, Bordeaux : Bordeaux Métropole, 2016.
- HOURCADE D. (dir.). *Aquitaine - Gironde, Bordeaux Rue Emile-Fourcand, Relevé d'architecture et relevés archéologiques 17 février 2016*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Bordeaux : Bordeaux Métropole, 2017.
- JEAN-COURRET E. *La morphogenèse de Bordeaux des origines à la fin du Moyen Âge : fabrique, paysages et représentations de l'Urbs*, Thèse doctorat (France, Université Bordeaux Montaigne), 2006.
- LAVAUD S. (dir.). — *Atlas historique de Bordeaux*, Ausonius, Bordeaux : s.n., coll. « Atlas historique des villes de France », 2009.
- SIREIX C. (éd.). *Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux*, Bordeaux : Société archéologique de Bordeaux, coll. « Pages d'archéologie et d'histoire girondines », 1997, p. 3.

**BORDEAUX**  
**Parunis-Grand Rabbini Joseph Cohen**

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Elizagoyen Vanessa

**BORDEAUX**  
**247 rue Camille Godard**

Le projet d'aménagement déposé par M. Serge Bredin, prévoyant notamment la création d'une piscine, est à l'origine de la présente opération archéologique.

La localisation de l'emprise concernée, située dans la partie nord de la ville, suggère la présence potentielle de vestiges de l'Antiquité tardive telles que les découvertes réalisées en 1965 devant le numéro

246 de la rue Camille Godard, à une trentaine de mètres de ce projet, le laissent supposer.

Un seul sondage (TR1) a été réalisé au cours du diagnostic dans l'emprise concernée de faible superficie (10 m<sup>2</sup>).

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Calmettes Philippe

**BORDEAUX**  
**20 cours Pasteur - Musée d'Aquitaine**  
**Tombeau présumé**  
**de Michel de Montaigne**

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Réveillat Hélène

**BORDEAUX**  
**Places Pey Berland et Rohan**

Une fouille préventive a été prescrite en 2021 autour de la cathédrale Saint-André, en amont de futures plantations pour végétaliser cet espace. Trois zones étaient concernées :

— devant la façade occidentale de la cathédrale, où se situaient les bâtiments canoniaux et le palais épiscopal au moins dès le XII<sup>e</sup> siècle,

— au nord de la nef occupée par les vestiges d'une église du IV<sup>e</sup> siècle mise au jour lors des diagnostics préventifs en 2002-2003, le cimetière médiéval puis des maisons construites au XVIII<sup>e</sup> siècle,

— à l'est du chevet où des maisons sont attestées par les textes depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

À l'ouest de la cathédrale, plusieurs structures bâties ont été mises au jour à un emplacement souvent

vide de constructions sur les plans restitués. Pourtant plusieurs phases de constructions se recoupent (cf. fig. 1), et plusieurs niveaux successifs de sols en mortier présentent des trous de piquets illustrant du bâti. Des murs contiennent des éléments en remploi, comme des fragments de fût de colonne, base et fragments de chapiteau. Ces vestiges sont à attribuer aux bâtiments canoniaux et épiscopaux, remaniés au cours des siècles. Les sols de mortier pourraient correspondre à une cour avec un préau couvert d'un toit en appentis, qui apparaît sur des reconstitutions (mal cadastrées) du palais épiscopal.

Au nord, la fouille a permis d'observer des caves de maisons élevées dans les années 1770 en même temps que la résidence épiscopale de l'archevêque





BORDEAUX - Places Pey Berland et Rohan. Figure. 1 : Prise de vue zénithale de la fenêtre de fouille à l'ouest de la façade occidentale de la cathédrale Saint-André : plusieurs constructions se recoupent dans cet espace occupé au Moyen Âge par les bâtiments canoniaux et épiscopaux (cliché J.-B. Menges, Bordeaux Métropole).



Figure. 2 : Prise de vue zénithale des maçonneries observées dans le sondage réalisé dans le sol d'une des caves du XVIIIe siècle, au nord de la cathédrale (cliché C. Giraud, C. Ballon).

Rohan. Elles sont construites en appareil régulier de pierre de taille. Seules les deux caves occidentales présentent un appareil de blocs bruts et de moellons, liés au mortier, non assisés. Les murs de cloison entre les caves ont été démolis avec soin pour identifier d'éventuels remplois, vu la localisation de la place au cœur de l'occupation primitive de Bordeaux : ainsi ont

été prélevés des fragments de décor floraux en marbre (antique) et d'autres fragments en calcaire avec des moulurations romanes. Dans la cave à l'est, au plus près des vestiges de l'église du IVe, un sondage autorisé par le SRA pour percer le sol a permis d'observer les niveaux antérieurs : un mur en petit appareil avec une assise de tegulae, associé un sol en carreaux de terre cuite, le tout lié au mortier de tuileau (cf. fig. 2), l'ensemble étant coupé par un mur de moellons noyés dans un mortier de chaux jaune.

La zone à l'est du chevet a livré des vestiges de murs et de sols successifs, à relier aux habitats attestés en ce secteur.

Aucun vestige n'est à signaler sur l'occupation funéraire.

Ces résultats ne sont pas définitifs car les études et analyses sont en cours, mais ils apportent de nouveaux éléments sur l'occupation de la place dès le début du Moyen Âge, et sur la composition et l'évolution des bâtiments du chapitre cathédral. Les éléments du mobilier, tant pour l'ensemble épiscopal que pour les caves des maisons du XVIIIe siècle, seront autant d'indices pour alimenter les connaissances sur le quotidien de leurs occupants.

Masson Juliette

## BORDEAUX Rue Thiac

Le projet du creusement d'une piscine dans le jardin des propriétaires, est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

Le site est situé sur la rive gauche de la Garonne, dans le centre-ville de Bordeaux.

Sur l'emprise totale de 606 m<sup>2</sup> dont la surface accessible était de 45 m<sup>2</sup>, une seule tranchée a été réalisée représentant 23 m<sup>2</sup> (51 % de la surface accessible.)

La Localisation de la parcelle, dans la partie nord-ouest de l'emprise urbaine au Haut empire, laissait espérer des vestiges gallo-romains, comme en avaient livré les investigations antérieures réalisées à proximité, rue de l'Abbé de l'Épée, rue Thiac et sous la clinique Tourny.

La tranchée creusée sur une profondeur d'un peu plus de 2 m (7,89 m NGF) a révélé une séquence stratigraphique de presque 2 m d'épaisseur. Dans sa

partie nord, la tranchée est riche en niveaux de terre végétale, alternant avec des niveaux de sol plus ou moins aménagés. Dans sa partie sud (proche du bâti actuel) elle est occupée par des structures maçonnées, puit ou puisard, associé à des rigoles en tuiles canales plus tard remplacées par des canalisations en terre cuite. Ces niveaux caractéristiques de niveaux de jardins comme le confirment les plans des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ont livré un lot de céramique de 75 tessons (20 individus) étudiés par

A. Guériteau (INRAP). La céramologue estime que ce lot avec des productions régionales plus ou moins proches (Sadirac, Cox, Rouen ?) est un marqueur de la période moderne locale (XVII-XIX<sup>e</sup> siècle). L'opération a donc permis de mettre au jour des niveaux de jardins occupés par des structures liées à l'alimentation ou à l'évacuation de l'eau, datés des XVII-XIX<sup>e</sup> siècles.

Pons-Métois Anne

*Moyen Âge classique,  
Bas Moyen Âge*

## CABANAC-ET-VILLAGRAINS

### Mottes castrales

L'opération archéologique menée sur le site des mottes castrales constituait la dernière année d'une programmation triennale, menée conjointement par l'association Adichats et le laboratoire LandArc.

Afin de répondre aux problématiques portant sur l'occupation et la chronologie des ouvrages en terre situés dans la partie nord du site, trois sondages ont été ouverts, l'un dans la basse-cour nord, un second au sommet de la motte orientale et le dernier dans la pente de cette dernière.

Le premier a permis de mettre en évidence une phase d'occupation antérieure à la plateforme fouillée entre 2018 et 2020. Cette phase se caractérise par la présence d'un bâtiment bi-absidial employant des tranchées de fondation et des poteaux, et un ensemble de trous de poteaux qui n'ont pu être rattachés à une construction cohérente. Le bâtiment à abside adopte une surface de 50 m<sup>2</sup> et comprend deux zones de foyer, attestant vraisemblablement de la fonction domestique de l'édifice. Le mobilier associé, essentiellement composé de fragments de pots à cuire, d'un clou de maréchalerie, d'un fer d'équidé et d'une pointe de flèche, incite à proposer une datation centrée sur la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, corroborée par les datations radiocarbone. Ces découvertes permettent d'affiner la morphologie et le phasage de la basse-cour, en confirmant la présence d'une occupation précédant la surélévation de sa moitié ouest au cours du XII<sup>e</sup> siècle.

Le second sondage, ouvert sur le plateau sommital de la motte orientale, a révélé l'existence de niveaux de circulation particulièrement bien conservés sous une épaisse couche argileuse. La nature de cette dernière, qui scelle la motte, reste à définir. Deux foyers ont été mis au jour dans la partie sud-ouest du



*Couches de construction de la motte orientale*

plateau et des niveaux de circulation ont également été identifiés. Une tranchée a par ailleurs été ouverte sur le flanc nord-est de la motte afin d'étudier ses modes de construction (cf. fig. 1). La coupe obtenue sur 4 m de hauteur (soit les 3/4 de la hauteur totale du tertre), a montré un fort pendage des strates de construction vers le centre de l'ouvrage. Celles-ci sont uniquement composées de sable en partie basse et se chargent en cailloutis à partir de 1 m de hauteur.

L'année 2021 a enfin été employée pour initier la synthèse des recherches menées sur le site depuis 2017, afin de préciser l'évolution de l'occupation sur le site entre la fin du XI<sup>e</sup> et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècles.

Soulard Laura



## CARBON-BLANC 1 avenue de Bordeaux

Suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2019 (A. Tassin) dans le cadre d'un projet immobilier, une fouille a été prescrite sur une superficie de 200 m<sup>2</sup> environ, correspondant à l'emprise d'un petit ensemble funéraire découvert à l'entrée sud du bourg. Les niveaux archéologiques, localisés à l'emplacement d'une maison détruite en 2012, sont apparus très arasés, et en partie perturbés par des aménagements et creusements d'époque contemporaine.

La fouille, menée jusqu'au substrat, a livré 59 sépultures individuelles. L'étude des ossements observés en position secondaire invite à doubler cet effectif minimum (NMI total : 116). Cette première phase d'occupation peut être datée de la fin du XVe siècle au premier tiers du XVIIe siècle, grâce à la présence de monnaies et à la réalisation de datations au radiocarbone.

L'étude paléopathologique (A. Rizzo) et les analyses paléogénomiques (M.-F. Deguilloux) ont souligné le recrutement particulier de cet ensemble, qui rassemble



Vue d'ensemble des sépultures 058, 137, 283, 066, 140, 005 et 121.  
Cliché C. Lacourarie, CAP Bordeaux Métropole.

des individus atteints de la lèpre. Une léproserie est en effet mentionnée dans le secteur de Carbon-Blanc par les sources modernes, mais elle n'avait jusqu'à présent pas pu être localisée avec précision.

Il s'agit d'inhumations en fosse sans aménagement perceptible, ou en contenants de bois non cloués. Des épingles ont été mises au jour dans la majorité d'entre elles, en relation avec la présence d'enveloppes souples de type linceul. Deux chapelets étaient déposés dans des sépultures modernes. Les tombes sont organisées en rangées et suivent deux orientations générales, sud-sud-ouest/nord-nord-est et nord-ouest/sud-est. Les recoupements et superpositions (jusqu'à six niveaux) attestent de la densité des inhumations et nous renseignent sur la gestion de cet espace.

La léproserie de Carbon-Blanc apparaît fondée à une époque où la lèpre est devenue une affection rare. L'établissement peut aussi avoir accueilli d'autres malades, des pauvres ou pèlerins de passage, sans que les données issues de la fouille ne permettent de le confirmer. Les textes nous informent que cette léproserie-maladrerie est réunie à l'hôpital de la Manufacture de Bordeaux en 1670, et transformée en tuilerie. Elle laisse place, au XIXe siècle, à une maison dont certains vestiges, notamment une cave, ont pu être identifiés.

La découverte de cet ensemble funéraire renouvelle nos connaissances sur l'histoire de Carbon-Blanc et sur sa léproserie, vraisemblablement créée lors de la fondation du bourg au tournant du XVIe siècle. Elle apporte plus généralement des informations sur la prise en charge des individus atteints de la lèpre à l'époque moderne, sur les espaces d'inhumation et sur les gestes funéraires associés à ce type d'établissement.

Ehrhardt Christelle

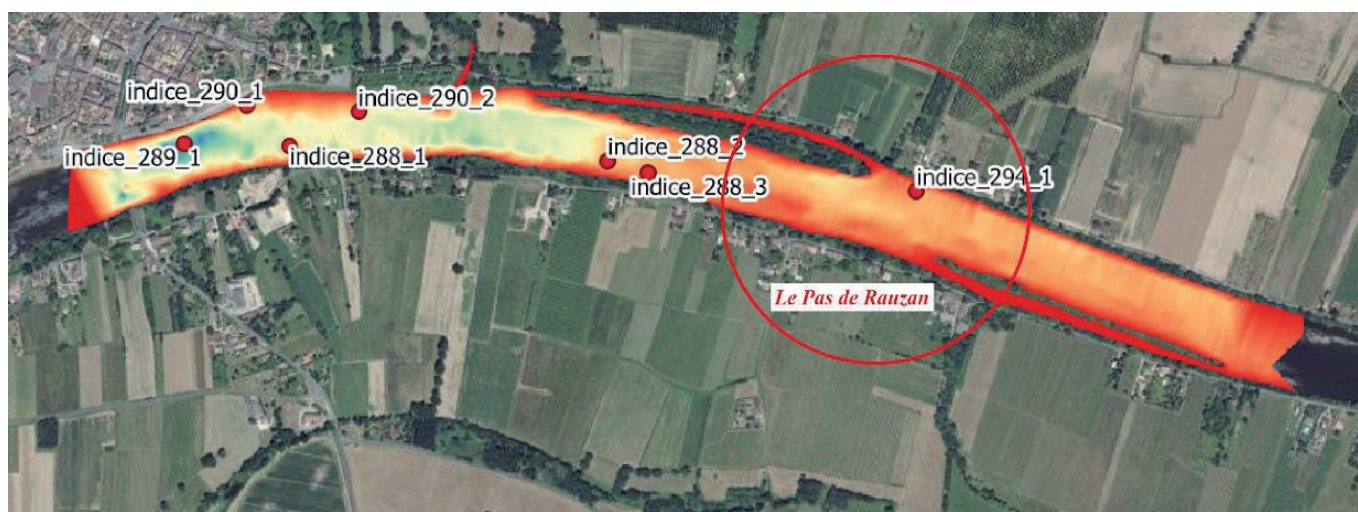
## CASTILLON-LA-BATAILLE Rivière Dordogne et Lidoire

L'objectif de la mission était de réaliser une prospection/inventaire dans la Dordogne et la Lidoire, sur environ 5 km entre Lamothe-Montravel et Sainte-Terre, à la hauteur de Castillon-la-Bataille. Afin de réaliser cette prospection il s'est avéré nécessaire, en préambule, de réaliser sur cette année 2021 une série d'images sonar pour détecter des anomalies. A cette occasion, une bathymétrie a également été établie.

Des plongées ont ensuite été engagées pour infirmer ou confirmer la présence de certaines

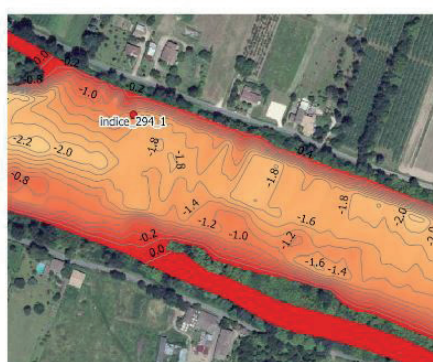
anomalies détectées par la prospection sonar. Sur chaque anomalie, une série de photographies et une fiche de caractérisation ont été réalisées. Ce travail a pour objectif d'alimenter une base d'information (SIG) permettant d'aider à identifier des lieux de passages ; a priori ici principalement le « Pas-de-Rauzan ». Cela permettrait de valider ou non le positionnement des camps militaires publiés par L. Drouyn et d'appréhender plus précisément les vestiges/installations potentiellement aménagés dans la rivière





Seuil du Pas de Rauzan - secteur de franchissement ancien de la Dordogne sur ce secteur - Echelle : 1/15000<sup>e</sup>

Seuil du Pas de Rauzan :  
profondeur observée lors de l'acquisition



▲ Vestiges archéologiques repérés sur le secteur : Âge du Fer, Antiquité et période médiévale essentiellement

CASTILLON-LA-BATAILLE - Rivière Dordogne et Lidoire Seuil du pas de Rauzan – Secteur de franchissement ancien de la Dordogne sur ce secteur – Echelle : 1/15000<sup>e</sup>.  
Profondeur observée lors de l'acquisition. Vestiges archéologiques repérés sur le secteur : Âge du Fer, Antiquité et période médiévale essentiellement.

à la hauteur de Castillon et, le cas échéant, de révéler la présence d'objets, d'épaves, etc.

La prospection subaquatique sur ce segment de la rivière Dordogne fait écho indirectement à la bataille dite « de Castillon ». Effectivement, cet épisode bien connu de la guerre de Cent Ans, qui constitue sensiblement la phase finale de ce conflit, s'est déroulé en 1453 de part et d'autre de la zone prospectée.

Cette dernière se serait déroulée dans la plaine de Colly sur la commune de Lamothe-Montravel. Le premier espace du site de la bataille serait le camp de siège de l'armée française. Il aurait été installé dans la plaine alluviale, à environ 1,5 km à l'est de la ville de Castillon entre la Dordogne et son affluent, la Lidoire.

Le second espace concerné est la Chapelle Talbot qui est localisée au sud-est du camp de siège ; elle a aujourd'hui totalement disparue. Un monument de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle commémorant la Bataille est installé sur son emplacement supposé. Enfin, le Pas-de-Rauzan constitue sur ce secteur géographique un gué, à la hauteur de ces installations, qui est le seul axe permettant le franchissement de la rivière Dordogne.

Un travail de recensement des sources sur cet espace a déjà été élaboré par P. Régaldou et P. Loeuil lors d'un projet de fouille programmée de la rive nord au niveau d'anomalies pouvant correspondre au « camp des français ». Ces derniers soulignent que

ce conflit est souvent présenté comme l'opposition de deux arts de la guerre, le premier témoignant de l'âge de la chevalerie, représenté par les troupes à cheval menées par l'anglais Talbot, le second attestant de l'émergence d'une nouvelle arme, l'artillerie de campagne développée par les frères Bureau au service du Roi de France.

Cet épisode constitue en cela un des tournants majeurs de l'art militaire occidental inaugurant l'avènement d'une nouvelle stratégie sur les champs de bataille qui va privilégier le feu au détriment du choc.

Au-delà de ces clivages purement tactiques se dessine également l'opposition de systèmes politiques, un pouvoir féodal reposant sur sa chevalerie et un pouvoir royal centralisateur et puissant, seul capable de développer un arsenal onéreux et de haute technologie que constitue l'artillerie. Le déroulement de la bataille est relativement bien connu grâce aux chroniques de l'époque et aux travaux des historiens, dont l'analyse de Léo Drouyn, qui tente, vers 1865, de situer le camp retranché français adossé à la Lidoire, petit affluent de la Dordogne. L'élément le plus structurant est bien en effet ce camp retranché français qui inaugure les ouvrages défensifs de campagne en tant que tels. Le fossé repéré par Drouyn pourrait être un ancien lit de la Lidoire.

Partant des éléments historiquement connus, de la carte archéologique et de la zone autorisée par l'autorisation de prospection, une bathymétrie a été réalisée avec le concours des services du service régional de l'archéologie (Drac Nouvelle-Aquitaine).

Les résultats obtenus ont permis de mettre en évidence des anomalies sur lesquelles se concentreront les plongées au cours des futures prospections. Cette étude semble, entre autres, clairement identifier le célèbre « Pas de Rauzan » évoqué plus haut.

La crise sanitaire survenue début 2020, a profondément bouleversé l'activité subaquatique associative. Cela a eu pour conséquence de perturber les calendriers et les objectifs fixés aux bénévoles de l'archéologie subaquatique œuvrant sur le chantier pour l'année 2021. Cependant, nous avons réussi la réalisation des bathygraphes révélant ainsi de

nombreux indices conformément à notre intérêt et à nos analyses initiales.

La poursuite de la prospection inventaire et l'affinement de la géolocalisation du site de Castillon la Bataille permettront de mieux renseigner la carte archéologique.

Les structures ennoyées étant plus rarement étudiées et souvent en meilleur état de conservation, nous espérons obtenir un enrichissement des données permettant d'en apprendre davantage sur le déroulé de la bataille, ses activités afférentes et leur incidence sur la Dordogne et sur la Lidoire

Plonger sur les anomalies en aval du site de Castillon-la-Bataille sera planifié afin de les identifier et de les documenter par des prises de photographie.

Radajewski Pierre

Paléolithique moyen  
et supérieur,

## CRÉON Projet de lycée

Époques moderne  
et contemporaine

Le projet de construction d'un lycée par le Conseil régional est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune girondine est située sur un plateau élevé de l'Entre-deux-Mers (interfluve entre la Garonne et la Dordogne), à 20 km au sud/est de Bordeaux. Le site est localisé au sud-ouest de la commune au lieu-dit « la Verrerie » le long de la départementale 14.

Sur l'emprise accessible de 38 234 m<sup>2</sup>, 70 tranchées ont été réalisées représentant 2986,68 m<sup>2</sup> soit 7,81 % de la surface disponible.

Les contraintes d'altitude imposées par l'aménageur ont limité les investigations profondes à la partie nord/est de la parcelle. C'est dans ce secteur qu'a été mise au jour, autour de 98,50 m NGF, une série lithique composée de neuf pièces en silex taillés (avec cortex d'origine fluviatile).

Dans le détail on identifie plusieurs types d'éclats : corticaux, d'aménagement, indéterminés et deux nucléus peu exploités ne présentant pas de traits technologiques spécifiques à une conception chrono-culturelle précise. L'étude géologique met

en avant deux générations successives de limons éoliens séparées par un paléosol interglaciaire, qui correspond vraisemblablement à l'Eémien et propose une interprétation selon laquelle, les artefacts en silex provenant des colluvions qui tronquent le paléosol dateraient du début glaciaire weichsélien. Cette stratigraphie est très similaire à celles déjà observées dans la région en périphérie du Sable des Landes. Dans la mesure où les alluvions de base sont très anciennes, il est probable qu'un enregistrement sédimentaire couvrant tout le Pléistocène moyen et le Pléistocène supérieur soit préservé dans ce secteur.

Le diagnostic a permis, en outre, de mettre au jour 37 structures, fosses ou fossés dont le niveau d'apparition oscille entre 0,20 et 0,40 cm sous le sol actuel (99 m NGF) localisées au nord du chantier, il s'agit essentiellement de fossés parcellaires et de plantation de vignes. Le mobilier céramique collecté hors structure appartiendrait à un intervalle compris entre le XVIIe et le XXe siècles.

Pons-Métois Anne

## EYSINES Chemin de Bos

Ce diagnostic archéologique, au nord-ouest de la commune, a été réalisé préalablement à un projet de lotissement sur une surface de 17,5 ha. La phase terrain a été effectuée en trois jours durant le mois d'août 2021.

L'emprise se place au niveau d'un petit replat calcaire oligocène qui culmine vers 23 m NGF au nord-est et s'incline doucement vers le sud et l'ouest vers 19 m NGF, recouvert par des formations colluviales. Ce replat borde en rive droite un petit ruisseau (Jalle



d'Eysines) qui se jette dans la Garonne une dizaine de kilomètres à l'est.

Un total de 28 tranchées a été ouvert sur les 12,9 ha accessibles, soit un taux d'investigation de 9,2 %.

Des indices d'occupations protohistoriques avaient été découverts lors du diagnostic effectué en 2001 préalablement à la réalisation de la route D1215 qui borde l'emprise immédiatement à l'est.

Malheureusement, aucune structure ancienne ni mobilier n'ont été repérés sur l'emprise, à l'exception d'un petit fossé de parcellaire sans doute moderne et deux tessons de céramique modelée dans les colluvions.

Fouéré Pierrick

Âge du Bronze moyen,  
Bas-Empire,

## EYSINES ZAC Carès Cantinolle C5

Haut Moyen Âge

Le diagnostic réalisé sur le lot C5 de la ZAC Carès Cantinolle s'est avéré particulièrement positif. Les différentes opérations réalisées jusqu'alors dans le secteur ont livré des résultats, qui pour l'essentiel, corroboraient les découvertes réalisées au début des années 2000 sur le site des Vignes de Bussac (Le Haillan). Seulement quelques indices assez ténus laissaient suggérer la fréquentation des lieux à des périodes autres que celles relevées lors de cette opération. Le diagnostic du lot C5 a permis de mettre en évidence deux occupations inédites dans le contexte archéologique local.

Une, voire deux occupations protohistoriques ont été découvertes, ainsi qu'un habitat daté d'une période comprise entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du VII<sup>e</sup> siècle. Une partie de ces vestiges avoisinait la limite de cote de profondeur (0,60 m) que nous devons respecter afin de rester conformes avec un arrêté de zonage de protection du terrain, qui conditionne la réalisation d'excavations à proximité de la source d'eau de Cantinolle.

Les vestiges protohistoriques ont été localisés dans deux secteurs : un situé à l'extrémité ouest du terrain et un autre dans l'angle nord-est de l'emprise.

L'occupation ouest se développait très clairement hors emprise, sous l'actuelle avenue du Taillan-Médoc. Deux fosses, une extrémité de fossé et une languette de cailloutis calcaire ont été découvertes sur le terrain. Nous ne possédons pas assez d'éléments pour interpréter l'ensemble. Le mobilier céramique extrait de la fouille de ces structures n'a pas permis de définir une chronologie précise. Nous sommes seulement en mesure de dire qu'il est compatible avec la seconde occupation protohistorique du site, qui quant à elle est datée de l'Âge du Bronze moyen.

Cette seconde occupation correspond à deux concentrations de tessons et à une fosse. La principale concentration (plus de 250 tessons ramassés) témoigne d'un niveau particulièrement bien conservé, présentant les caractéristiques d'un dépôt en position primaire.



Vue générale des vestiges attribuables aux IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles.

Nous sommes probablement face aux vestiges d'un habitat.

La seconde principale découverte consiste en la mise au jour dans l'angle nord-est du terrain d'une occupation datée d'une période comprise entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle. Elle est caractérisée par la présence de trous de poteaux avec des pierres de calage, de fosses et d'un fossé. Les tessons de céramique (entre autres de la DSP) et la faune extraits de ces niveaux témoignent de déchets domestiques et de rejets de consommation. Ils traduisent de toute évidence un habitat. L'organisation des espaces bâtis semble être conditionnée par un fossé orienté nord-sud. Une partie, non quantifiable, de cette occupation se poursuit hors emprise, en direction de l'est.

Enfin, il faut également noter que l'opération a livré des vestiges en lien avec l'exploitation agricole récente des terres (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Nous avons ainsi mis en évidence des traces de viticulture sur les parties hautes du terrain.

Bonnenfant Jérémy



## HOURTIN

### 1 Route de Piqueyrot

Le terrain constructible de 1324 m<sup>2</sup> se situe à un peu plus de 200 m à l'ouest du lac d'Hourtin. Ce contexte est particulièrement propice aux implantations humaines dont de nombreux indices, du Paléolithique aux périodes récentes, ont été retrouvés.

La localisation des tranchées s'est adaptée aux contraintes d'une parcelle boisée et partiellement occupée par une dune, aboutissant à une ouverture de 6,67 % de la surface accessible. Elles ont été approfondies jusqu'à apparition de la nappe phréatique, entre 0,80 et 1,20 m de profondeur. Les séquences observées sont apparues essentiellement composées

d'une tourbe caractéristique d'un bas-fond humide associée à un contexte dunaire ou « Lède ».

Un sol enterré représenté par une tourbe sableuse a été mis en évidence, qui pourrait caractériser une phase de stabilisation dunaire et de dynamique éolienne constatée lors de l'Optimum Climatique Médiéval.

En revanche, aucun indice d'occupation historique ou préhistorique n'a été découvert sur l'emprise de ce diagnostic

Gineste Marie-Christine

## LACANAU

### 33 Avenue Pierre Arnou

### Projet « Human's essence »

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en amont de la réalisation du projet d'aménagement d'un pôle de santé nommé Human'Essence au Moutchic dans la commune de Lacanau en Gironde. Le site se rapporte également à l'école de pilotage d'hydravions l'US Naval Air station le Moutchic installée entre 1917 et 1919, au bord du lac de Lacanau, au bas des dunes de Carreyre et du Moutchic. L'opération a été réalisée sur prescription du Service régional de l'archéologie de Bordeaux. Vingt-six sondages ont été réalisés sur l'emprise des parcelles accessibles (21884 m<sup>2</sup>) au sein d'une surface prescrite de 53540 m<sup>2</sup>. Les sondages ont recoupé un relief dunaire actif sur la majeure partie de l'emprise. Aucune bordure de lagune hormis la proximité du lac, ni indice d'une occupation néolithique et/ou protohistorique n'ont été identifiés. Ce secteur était impropre à l'implantation humaine ; la dynamique éolienne dunaire d'une part, l'aggradation du niveau du lac d'autre part ont transformé ses berges en des bas-fonds humides. Les recherches se sont focalisées sur les vestiges contemporains de l'école de pilotage, première base américaine en Europe durant la Grande Guerre. Un centre climatique pour enfants

déficients « Le Montchic » lui succéda dès 1920 ; il était dirigé par l'Association des Dames infirmières françaises jusqu'en 1940. La Croix rouge française gère le préventorium avec l'aide d'une congrégation de religieuses infirmières, les Sœurs de Niederbronn dirigée par elles de 1940 à 1950. L'occupant réquisitionna le site entre 1942 et 1944. En 1953, le préventorium est dirigé par le Dr Pierre Arnou-Laujeac. La tuberculose en voie d'éradication, le médecin directeur créa un centre médico scolaire pour enfants atteints de troubles osseux jusqu'en 1985. Après une grande partie de son démantèlement, une forêt récente s'est développée sur le relief dunaire. Deux structures se rapportant à la sylviculture, dix-neuf structures d'aménagements urbains et vingt-trois horizons anthropiques contemporains ont été mis au jour au sein de l'emprise du projet. Le récolement des relevés topographiques superposés à plusieurs photographies aériennes historiques de l'IGN a permis d'établir une chronologie évolutive relative des constructions qui se sont succédées au cours du siècle dernier, sur et autour de l'emprise du projet d'aménagement.

Migeon Wandel



## LAMOTHE-LANDERRON

### 12 lieu-dit Saint-Albert

Le projet de construction d'une maison d'habitation sur une parcelle proche de l'église et du cimetière étant susceptible d'impacter des vestiges médiévaux liés à l'implantation d'une bastide a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique dont le résultat s'est avéré négatif.

La confirmation de l'implantation d'une bastide sera en conséquence à rechercher dans un autre secteur de l'aire envisagée pour son installation.

Gineste Marie-Christine

*Moyen Âge classique,*

## LIBOURNE

### Chapelle des Cordeliers

*Époques moderne  
et contemporaine*

Une première opération a été réalisée en 2019 dans un contexte propice à la redécouverte de cet édifice. Inscrite au titre des Monuments historiques en 1984, la chapelle des Cordeliers ne conserve que deux travées de son plan initial. Un seul sondage test avait pu être réalisé cette année-là. La zone concernée se situe dans la travée nord-ouest, au niveau de l'entrée principale de la chapelle lorsqu'elle était encore en activité. Le choix de cet emplacement devait permettre de découvrir potentiellement des niveaux d'occupation et d'affiner la chronologie de ce lieu au regard des sources textuelles.

Bien que limité dans sa durée et dans sa superficie, le sondage avait livré des premières données archéologiques prometteuses. De nouvelles autorisations ont donc été sollicitées en 2020 et 2021 afin de confirmer ou non, le potentiel de ce lieu. Toutefois, l'état sanitaire dans lequel se trouvait l'édifice à l'été 2020, puis durant l'année 2021, n'a permis de mener à bien les interventions prévues. Une seule journée a pu être réalisée, confirmant la présence de restes osseux humains, mais toujours dans un niveau très perturbé. En parallèle, des traces d'un ancien conduit ou d'une ancienne canalisation d'assainissement semble apparaître et porte des traces de combustion. Traces qui avaient déjà été relevées en 2019 sur le niveau de circulation.

Les recherches se sont donc reportées :

- d'une part sur les sources écrites avec le dépouillement des fonds paroissiaux aux archives communales de la ville. Un relevé systématique des inhumations pratiquées dans « *l'Eglise des Révérends Pères Cordeliers* » (chapelle et cloître) a été réalisé dans les registres de naissances et de sépultures. Même si l'étude n'est pas complète, elle livre une première « approche généalogique » de cet espace funéraire. La présence de regroupements familiaux dont de nombreux notables de la bastide est aussi confirmée par les actes notariés et les droits de sépultures retrouvés dans les archives.

- d'autre part, dans le cadre d'un inventaire du fonds lapidaire de la Société Historique et Archéologique de Libourne, avec la découverte d'éléments architecturaux. Ces derniers appartenaient au mur du chevet de la chapelle, démolie en 1962 comme la grande majorité de celle-ci, afin de permettre l'extension de l'Hôtel des Postes contigu ; ils présentent encore des traces de polychromie.

Il serait souhaitable que dans les prochaines années, ce travail se poursuive car il pourrait déboucher sur une problématique plus complexe à l'échelle de la bastide, les occupations médiévales et antérieures sont en effet très peu documentées.

Rakotondramasy Marion

*Protohistoire, Néolithique,  
Moyen Âge récent*

## LUGASSON

### Roquefort

En 2020, la ré-ouverture du « sondage plateau », fouillé entre 1968 et 1976 par J. Roussot-Larroque, avait pour objectif d'évaluer la conservation des niveaux d'occupation néolithique sur le plateau et de nourrir

notre problématique des relations habitat/sépulture. Contre toute attente, la tranchée 3 avait révélé que le sondage n'avait pas été mené jusqu'au substrat et que les niveaux néolithiques étaient conservés au-delà des





LUGASSON- Roquefort. Figure 1 - Localisation des secteurs fouillés en 2021 (en vert) et des structures médiévales (SIG H. Vitté ; MNT A. Laurent, d'après données 3D par LiDAR, photogrammétrie et scan 3D).

limites de l'emprise des fouilles anciennes, vers le nord notamment (tranchée 2), sur une surface évaluée à 30 m<sup>2</sup> minimum.

En 2021, l'extension de la tranchée 2 et l'ouverture de deux nouvelles tranchées à l'est (tr. 6) et au nord-est (tr. 7) ont permis d'attester que les niveaux néolithiques sont conservés sur une emprise beaucoup plus importante, dépassant sans aucun doute les 100 m<sup>2</sup>.

La fouille planimétrique de l'US 2 dans la tranchée 2 confirme qu'il s'agit d'un niveau d'occupation du début du Néolithique récent (NR I), attribuable au groupe culturel Matignons aussi bien par les productions céramiques (jarres à fond plat non décorées à cordons, empreintes de vannerie, etc.) que par de plus rares éléments des industries lithiques (armature de flèche tranchante à troncature bifaciale). Aucune structure n'est clairement associée à cette occupation et l'aménagement d'un radier de pierre venant combler les anfractuosités du lapiaz calcaire (US 8) est pour l'heure rattaché à cette occupation de manière hypothétique.

Alors que nous pensions atteindre les niveaux du Néolithique moyen (US 3) dans la tranchée 2, il est apparu qu'ils n'étaient pas conservés sur la majeure partie de la tranchée à l'ouest. À l'est, la fouille s'est arrêtée à la base de l'US 2 sans pouvoir déterminer la nature des niveaux sous-jacents. En revanche, le résultat le plus important a été obtenu contre toute attente au cours de l'ouverture des tranchées 6 et



LUGASSON - Roquefort. Figure 2 - Fouille de l'US 2 attribuée à l'occupation Matignons du début du Néolithique récent (cliché V. Ard).

surtout 7. En effet, à la base de ces tranchées, des niveaux riches en débris de terre à bâtir (torchis) ont été mis en évidence (US 9 et US 11).

La présence de ces éléments de torchis, témoignant de constructions en terre et bois démantelées, rappelle les descriptions des vestiges découverts dans la couche 3 du plateau par J. Roussot-Larroque attribuée au Néolithique moyen. Un premier réexamen des collections anciennes confirme la richesse en torchis de la couche 3 du « sondage plateau ». Il est donc tout à fait envisageable que ces différentes US renvoient à une même occupation du Néolithique moyen.

Comme nous l'avions également noté en 2020, il est désormais avéré que les niveaux d'occupation du plateau et l'utilisation funéraire de l'allée mégalithique, voire sa construction, sont contemporains. Pour l'heure, les dates les plus anciennes obtenues sur le monument mégalithique placent sa première utilisation au milieu du IV<sup>e</sup> millénaire, au Néolithique récent I, bien attesté sur le plateau par l'occupation du groupe Matignons (US 2).

Ard Vincent

## MÉRIGNAC

### La Grave

Cette opération de diagnostic est située à l'extrémité de la piste secondaire de l'aéroport, en bordure du chemin de la Procession au lieu-dit « La Grave ». Elle a été prescrite en amont de la construction d'un nouveau collège et occupe une emprise totale 23089 m<sup>2</sup>. Le terrain est occupé par une zone de loisirs (jeux pour enfants, terrain de basket, pétanque, etc.), installée pour partie sur les remblais d'une ancienne gravière.

Les 23 tranchées ouvertes se sont révélées dépourvues de toute trace d'occupation humaine

hormis des remblais récents et un réseau parcellaire repéré par le biais de deux fossés exempts de tout mobilier archéologique. Cette indigence témoigne d'une zone dévolue à une activité agro-pastorale qui a laissé très peu de traces à l'échelle du terrain et que l'on discerne par une remobilisation des graviers et des sables noirs dans les couches superficielles à l'occasion d'anciens labours.

Etrich Christine

*Opération négative*

## MÉRIGNAC

### Rue des Ontines

Cette opération de diagnostic située au sud-ouest du centre de Mérignac, entre les lieux-dits « Chemin Long » au nord et « Pas de l'Âne au sud », dont le ruisseau des Ontines signe une délimitation transversale est/ouest. Elle a été prescrite en amont de l'aménagement d'un futur lotissement et couvre une emprise totale de 7113 m<sup>2</sup> dont seuls 6362 m<sup>2</sup> étaient réellement accessibles.

Les douze tranchées ouvertes se sont révélées dépourvues de toute trace d'occupation humaine. Cette indigence témoigne d'une zone dévolue à une activité agro-pastorale qui a laissé très peu de traces à l'échelle du terrain et que l'on discerne par une remobilisation des graviers et des sables noirs dans les couches superficielles à l'occasion d'anciens labours.

Etrich Christine

*Moyen Âge classique,  
Bas Moyen Âge*

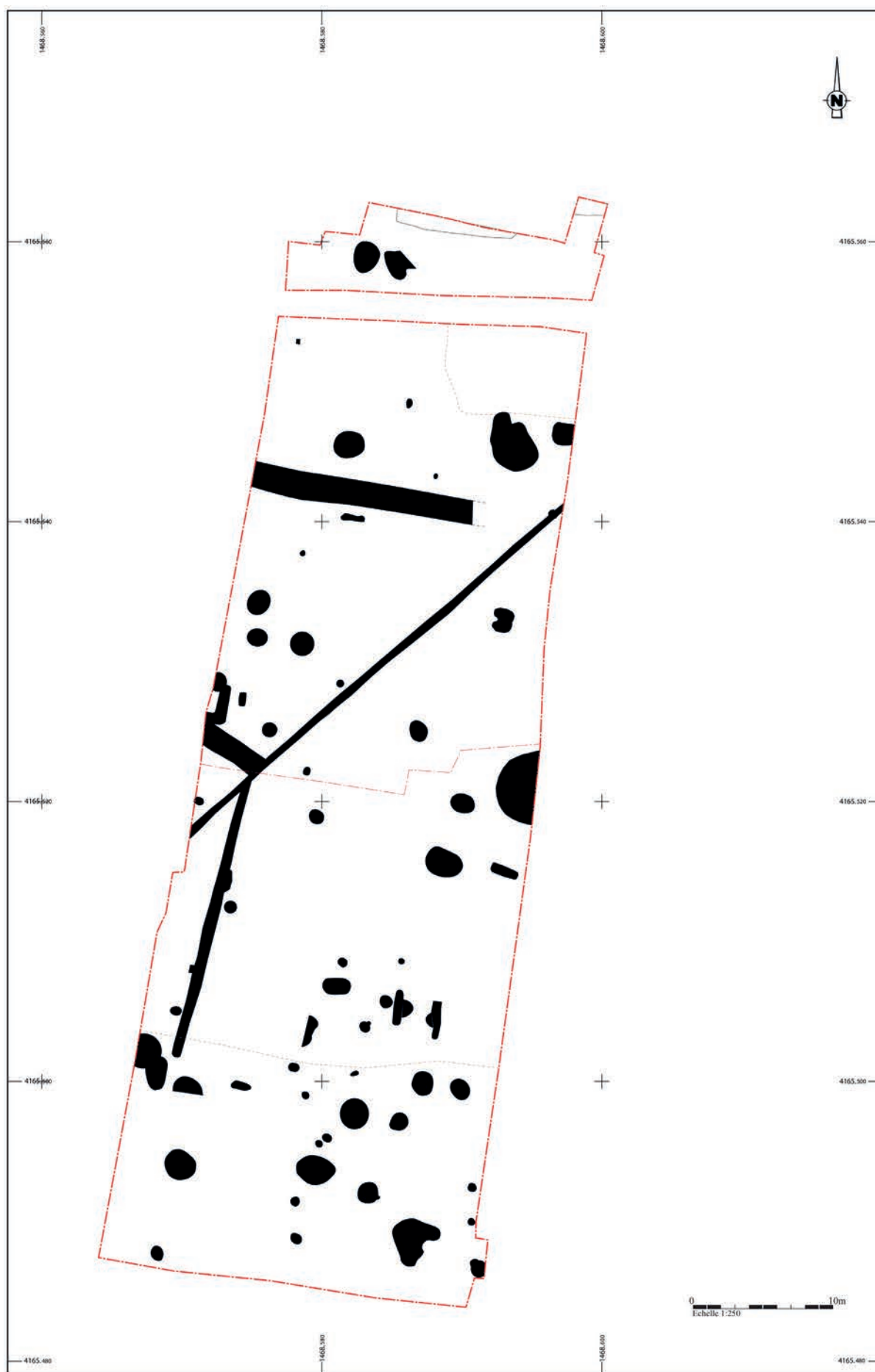
## MONSÉGUR

### 24 rue Franklin

C'est à la faveur de la construction d'un bâtiment appartenant au pôle médical social qu'une fouille archéologique préventive a été prescrite par le Service régional de l'archéologie. Le contexte archéologique

favorable de la parcelle concernée, située dans la partie nord-est de la bastide contre l'enceinte médiévale de la ville et mis en évidence par le diagnostic (Calmettes 2020), a motivé cette décision.





MONSÉGUR - 24 rue Franklin. Figure. 1 – Plan de masse des vestiges mis au jour. Levé et DAO de Sandra Malpelat et Damien Delage, Hadès 2021.





Figure. 2 – Cheval entier en connexion anatomique au sein d'un silo - Cliché de David Cabanes, Hadès 2021.

Cette opération s'est déroulée pendant un peu moins d'un mois au printemps 2021. Le décapage de l'emprise concernée par les fouilles (environ 2600 m<sup>2</sup>), située sur un promontoire calcaire qui domine la basse vallée du Dropt au nord, a permis de mettre au jour une occupation médiévale.

Sur le plan cadastral de 1835, la parcelle n'est pas aménagée malgré sa situation *intra-muros*. Elle est adossée à l'enceinte et présente une taille bien plus grande que les espaces bâtis plus au sud. Elle est comprise au sein d'une aire ouverte découpée en larges zones, elles aussi dépourvues de constructions. La vocation de ces vastes secteurs est donc inconnue et la fouille confirme l'absence de bâtiment au sein de son emprise. Toutefois, notre intervention a permis de mettre en évidence une série d'environ quatre-vingts structures en creux dont la répartition relativement lâche au nord se densifie quelque peu vers le sud-est (cf. fig. 1).

Le *corpus* d'entités mis au jour est composé essentiellement de fosses dont la fonction reste à préciser. L'étude du site étant en cours, la fonction d'extraction de sédiments à des fins de production de terre architecturale, évoquée lors du diagnostic, n'est pas confirmée. En revanche la présence d'une

quinzaine de fosses de stockage de produits agricoles est attestée par la morphologie des creusements de ces structures. L'une d'entre elles est caractérisée par la présence d'un cheval entier disposé sur un des comblements et dont la connexion anatomique des os est parfaitement conservée (cf. fig. 2). En outre, trois autres squelettes entiers d'animaux (deux chevaux et un cochon) ont été retrouvés dans des fosses. Par ailleurs, le reste des entités relevées lors de la fouille se partage entre quelques fossés et une dizaine de trous de poteaux.

La datation de cette occupation est en cours d'examen et les premières observations semblent confirmer l'homogénéité observée lors du diagnostic avec une fourchette chronologique qui s'étend principalement entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

Malgré un contexte historique défavorable marqué par les conflits de la guerre de Cent Ans, les premiers résultats de cette opération montrent que cette vaste parcelle située au nord-est de la bastide est bien occupée au Bas Moyen Âge, notamment par des aménagements agricoles.

Delage Damien

## MOULIETS-ET-VILLEMARTIN Lacoste

Connu depuis les années 1950, le site de Lacoste a fait l'objet de plusieurs opérations de prospections et fouilles permettant de mettre en évidence une agglomération laténienne et antique. Grâce à l'ensemble des données collectées, Lacoste est l'un des sites les mieux documentés de la région, constituant une référence pour l'étude des agglomérations ouvertes à vocation artisanale et commerciale du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en Europe celtique.

En 2021, une campagne de prospections géophysiques a été menée sur le site dans le cadre d'un stage de master et d'une thèse de doctorat, tous deux intégrés au projet RAPSODIE (Reconnaissance des Agglomérations Protohistoriques du Sud-Ouest : Dynamiques, Imagerie, Environnement). Les prospections géophysiques avaient pour objectif d'étendre la vision de l'occupation laténienne en

explorant l'espace non fouillé pour rechercher et cartographier des aménagements inédits, et ainsi préciser la forme de l'agglomération.

Les prospections géophysiques n'ont malheureusement pas apportées de précisions sur la morphologie du site. En effet, les relevés magnétiques n'ont pas livré d'anomalies clairement identifiables. Les acquisitions ont été confrontées à une pollution métallique environnante très élevée, une surface d'exploration très réduite et un substrat géologique peu propice à l'identification de structures archéologiques. De ce fait, le signal obtenu est globalement très bruité, limitant fortement la lecture et l'interprétation des cartes obtenues et, par conséquent, l'identification de vestiges associées à une occupation ancienne.

Hantrais Juliette

## NÉRIGÉAN Bourg 3

Ce diagnostic archéologique est le troisième sur la commune depuis janvier 2021. Concernant une parcelle de 2400 m<sup>2</sup>, il trouve son origine dans la création d'un parc de stationnement et s'inscrit, comme les deux précédents, dans un programme d'aménagement du centre bourg, dans un secteur proche de l'église de Saint Martin.

À l'échelle communale, des découvertes anciennes relayées au XIX<sup>e</sup> siècle mentionnent deux dolmens détruits et la découverte, un peu partout sur le territoire, de silex taillés et de haches polies. Un site antique a également été signalé à quelques centaines de mètres de l'emprise du projet. Pour la période médiévale, l'église Saint Martin, dont l'origine remonte au moins au XI<sup>e</sup> siècle, est implantée sur un point haut à 70 m au nord du projet d'aménagement.

Plus récemment, un diagnostic conduit en janvier 2021 (Moreau 2021) a mis en évidence à l'ouest de l'église une partie de la nécropole qui lui est

associée ainsi que des fossés parcellaires modernes d'orientation sud-est/nord-ouest. Un autre diagnostic de septembre 2021 (Tregret 2021) a révélé à l'ouest de l'église un fossé parcellaire d'orientation similaire aux précédents et sur une parcelle au nord de l'église, un trou de poteau et une fosse attribués au Moyen Âge.

Le présent diagnostic a mis au jour les témoins d'une occupation médiévale : une activité d'extraction de calcaire notamment avec la découverte d'une vaste fosse ainsi qu'un trou de poteau et un fossé parcellaire de même orientation que le réseau parcellaire découvert précédemment à l'ouest de l'église Saint-Martin. L'étude géologique a montré par ailleurs l'aménagement d'une terrasse vraisemblablement agricole postérieure aux aménagements médiévaux sur la partie basse de la parcelle.

Gineste Marie-Christine

## NÉRIGÉAN Bourg

Le diagnostic fait suite au projet de construction de maisons individuelles par le Comité Ouvrier du Logement et par ADP Patrimoine.

Cette opération est englobée dans un ensemble plus vaste d'aménagement du bourg de Nérigean. Un diagnostic archéologique réalisé à l'ouest de l'église,

de l'autre côté de la route sur un espace bitumé a ainsi révélé des sépultures dont l'installation pourrait remonter au bas Moyen-Âge. Quelques fossés prenant un axe nord-ouest/sud-est ont également été mis au jour dans la parcelle jouxtant AB 143 à l'ouest, ils appartiendraient à un ou plusieurs réseaux parcellaires d'époque moderne.

Le diagnostic n'a pas révélé une occupation dense. Quelques indices lithiques de la Préhistoire et deux tessons de l'âge du Fer ou de la période antique ont

été mis au jour dans la parcelle occidentale AB 291. Celle-ci n'offre que deux fossés probablement mis en place à la période moderne et dont la fonction parcellaire est envisageable.

La parcelle septentrionale AB 50p a livré un trou de poteau associé à de la céramique médiévale et une fosse contenant des éléments en céramique datés aux alentours du XIII<sup>e</sup> siècle.

Tregret Mathieu

Moyen Âge,  
Bas Moyen Âge

## NÉRIGÉAN Centre bourg

Ce diagnostic a eu lieu préalablement à la première phase de création d'un centre-bourg. Six tranchées, soit une surface totale ouverte de 259 m<sup>2</sup>, ont été réalisées sur une parcelle de 2 971 m<sup>2</sup> pour permettre sa reconnaissance. Des fossés, sept sépultures, un trou de poteau et les bases d'une clôture (?) ont été mis en évidence.

Les vestiges mobiliers sont indigents et seule la morphologie d'une tombe permet une proposition chronologique très lâche s'inscrivant dans le Bas Moyen Âge.

Moreau Nathalie

Moyen Âge,

## PRÉCHAC La Trave

Époques moderne  
et contemporaine

Cette opération s'est déroulée dans des délais très courts et dans des contextes particuliers, tant sanitaire liée à la Covid-19 que météorologique suite aux inondations et crues historiques de février 2021.

Ces contraintes ont largement limité la portée et l'étendue de ce diagnostic. L'usine actuelle, qui s'appuie directement au nord sur le substratum rocheux, repose au sud sur les bases de l'ancien moulin à blé médiéval établi plus bas, au plus près du lit mineur modifié à l'époque moderne et contemporaine.

Il n'a pas été possible d'observer depuis l'intérieur les parties basses du bâtiment usine et d'y constater, ou non, son appui sur des bases plus anciennes conservées, voire un chemisage des murs. L'observation des soubassements méridionaux, particulièrement du mur sud depuis le Ciron, et une confrontation avec les plans anciens permettent de supposer qu'ils correspondent bien à ceux de l'ancien moulin de la Trave. Il en subsisterait les élévations sans doute remaniées, les bases et les fondations au plus près des éléments de la chaussée sur lesquels il pourrait être installé.

L'unique sondage archéologique réalisé le long de la façade occidentale du bâtiment de l'usine n'a

pas révélé de traces d'occupations anciennes (sols, structures, mobiliers) conservées sur cette emprise. S'il y en a eu, elles ont été effacées par l'occupation de la forge. Il a confirmé l'arasement lors de la construction de la centrale hydroélectrique en 1926 de l'ancien ensemble bâti qui constituait la forge de la Trave entre 1825 et 1900, constitué alors de multiples bâtiments. L'usine au nord est implantée sur le rocher calcaire à l'emplacement de l'ancien haut fourneau. Pour l'emprise observée, seules subsistent les fondations des murs et les parties excavées.

C'est le cas de la fosse FS 2030 qui pourrait être directement associée à l'activité de forge et au fonctionnement de l'ancien haut fourneau. Si certaines parties excavées sont totalement colmatées, d'autres le sont partiellement, cela semble être le cas au sud de cette emprise au niveau des anciennes sorties d'eau du moulin. Une dalle de béton sur hourdis oblitère ces différents espaces et permet le nivellement de la cour dans sa configuration actuelle.

Plus largement, les conditions en mars 2021 n'ont pas permis d'appréhender la configuration et l'organisation médiévale de la rive gauche. Elles resteraient à restituer dans le cadre d'une opération



plus importante. La reconnaissance de ce secteur pourrait s'avérer précieuse afin de d'appréhender les mesures de protection vis-à-vis des vestiges du château qui présentent des signes de faiblesse évidents, particulièrement ceux de sa tour septentrionale. Un pan entier de cette dernière est toujours en équilibre dangereux vers le nord et menace de chuter côté Ciron. La fragilisation de la tour sous l'effet des coups de mine au XVe ou/et XVIe siècle, sa localisation

à la jonction château-basse-cour où débouche un fossé défensif, mais aussi les contextes géologiques et hydrogéologique de la vallée avec la présence de fontis, pourraient expliquer son instabilité et celle de l'enceinte.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Calmettes Philippe

Époque médiévale-moderne

## SADIRAC Laurent Videau

Le travail de post fouille n'a pas été engagé pendant l'année en cours.

Le diagnostic sur une superficie de 54 m<sup>2</sup> a livré des fosses sous d'épaisses couches de sédiments remaniés. Certaines d'entre elles contenaient beaucoup de céramiques dont des éléments entiers, parfois empilés les uns dans les autres, ce qui laisse supposer une action de rejet massif, et des fragments

d'argiles rubéfiées semblables à un lambeau de paroi de four. L'examen rapide des lots céramique a mis en évidence des productions de deux périodes principales, de la fin du XVe-début du XVIe siècle et du courant du XVIIe-début du XVIIIe siècle.

Moreau Nathalie

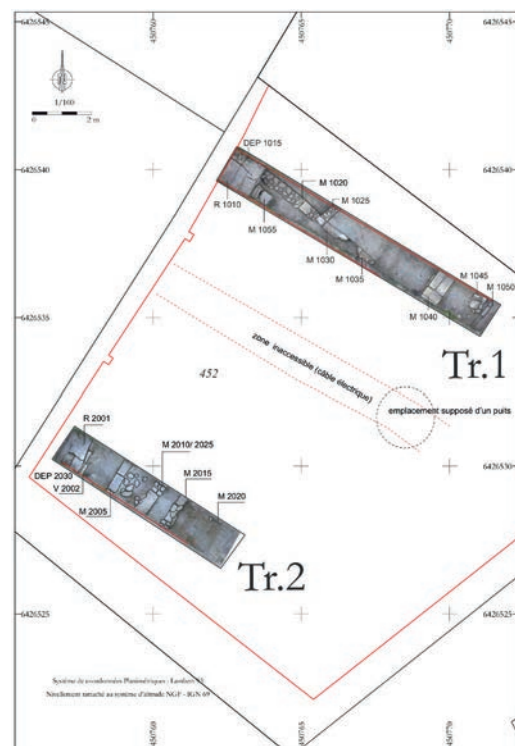
Moyen Âge,  
Bas Moyen Âge,

## SAINT-ÉMILION Rue des Écoles

Époques moderne  
et contemporaine

L'opération de diagnostic de la rue des Écoles se trouve dans la ville Haute de Saint-Émilion, sur une parcelle qui devra accueillir le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP). Malgré une surface disponible ramenée à 230 m<sup>2</sup> sur les quelques 2060 m<sup>2</sup> que comptait le projet initial, l'intervention s'est révélée très positive.

En effet, les deux tranchées ont mis en évidence une dizaine de maçonneries dont l'origine ne remonte pas au-delà de la fin du Moyen-Âge, les niveaux médiévaux anciens n'ayant pas pu être atteints en raison de la présence d'épais remblais postérieurs qui ont limité la progression de la mini-pelle dans les niveaux sous-jacents. Hormis une fondation découverte dans le sondage nord, toutes les unités sont globalement orientées nord-est/sud-ouest et sont parallèles à l'enceinte qui circonscrit les limites de la parcelle. Si le sommet du rocher au niveau de l'enceinte apparaît rapidement entre 50 cm et 70 cm sous le sol actuel, les maçonneries sont plus profondément enfouies sous les remblais et se manifestent entre 80 cm et 115 cm de profondeur. Néanmoins, le socle du rempart ainsi que deux fentes de jour ont pu être mis en évidence ainsi qu'une occupation qui va de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne. La phase contemporaine est



uniquement représentée par un remblai de nivellement mais aucun vestige ayant trait à l'activité de tonnellerie qui s'est développée sur le site à partir de 1954 n'a pu être mise en évidence. Le socle rocheux, à l'exception du rempart, n'a pas été atteint et une amorce du sommet d'une voûte indique clairement qu'il reste au moins 1,20 cm de stratigraphie à explorer.

Les sols de la demeure XVIIIe et sa structure interne n'ont pas été approchés hormis peut-être le mur 1040 en carreaux et boutisses de belle facture qui pourrait appartenir à son édification ou à un cloisonnement interne.

Le mobilier associé aux vestiges appartient à la fin du Moyen Âge et deux phases de remblaiement

interviennent, l'une au début de la période moderne (XVe-XVIe) et la seconde plus récemment au XVIIIe siècle peut-être en relation avec la demeure dont les murs entourent encore la parcelle.

L'interprétation des aménagements est délicate en raison de leur caractère lacunaire et du fait qu'aucun mur ne semble se poursuivre d'une tranchée à l'autre. Toutefois, l'opération montre un secteur densément bâti ayant subi de nombreux remaniement jusqu'au XIXe siècle, dont l'organisation et la nature de l'activité restent à préciser.

Etrich Christine

Moyen Âge classique,  
Bas Moyen Âge

## SAINT-ÉMILION La Madeleine

Les investigations effectuées sur le plateau de la Madeleine à Saint-Emilion lors de la huitième et avant dernière campagne de fouille se sont portées exclusivement sur les structures funéraires des zones 5 et 6.

Vingt-neuf nouvelles sépultures ont été identifiées, dont un pourrissoir mixte, portant le nombre total de tombes sur le site à 270. Le nombre de sépultures fouillées durant la campagne s'élève à 37.

Le secteur 6 livre une majorité de tombes rupestres, uniformément réparties sur toute la longueur du sondage (cf. fig. 1). *A contrario*, les sépultures maçonnées sont très peu représentées, et se trouvent plutôt érigées dans la partie centrale de la zone, sur le point haut de la pente. Parallèlement, une très forte densité d'inhumations a été mise en évidence, dans la moitié ouest. Elle se caractérise par de nombreuses superpositions des structures ; et, contrairement à ce qui a pu être observé lors des campagnes précédentes



SAINT-ÉMILION - La Madeleine. Figure.1 : Plan des sépultures mises au jour dans la zone 6, S. Malpelat, Hadès, 2021.



- notamment dans la zone 4 - la pratique de la réutilisation de tombes n'est que très peu observée.

La présence de deux vastes creusements orientés nord-sud dans la zone ouest, en marge de l'ancien chemin, marque la bordure nord de ce secteur de l'aire funéraire. La localisation, l'orientation ainsi que la morphologie de ces structures funéraires sont, au regard du reste des vestiges mis au jour dans cette tranchée, tout autant atypiques que leur contenu. Chacune livre en effet un important amas osseux en position secondaire (de type ossuaire) recouvrant un ou plusieurs sujets majoritairement en place.

L'analyse de la composition de la population issue des inhumations primaires montre la présence d'un grand nombre d'enfants, inhumés dans des fosses rupestres dont les orientations sont extrêmement

variables. Ce désordre apparent ne semble pas refléter un manque de gestion de l'espace : ces immatures ont vraisemblablement été volontairement inhumés dans un espace relativement restreint.

Concernant les pourrissoirs, la fouille des structures 126 (secteur 4) a pu reprendre après un arrêt l'année précédente, mais elle n'a pas pu être achevée. Elle devrait l'être l'année prochaine

Pour la tombe 208, mise au jour en 2020 et située dans la zone 5, sept décapages ont été réalisés après démontages des traverses (cf. fig. 2). Bien que la fouille ne soit pas terminée, une dizaine d'individus de tout âge et des deux sexes a d'ores et déjà été recensée.

Sauvatre Natacha



SAINT-ÉMILION - La Madeleine. Figure.2 : Pourrissoir rupestre SEP 208 (zone 5).



## SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

### Station Mairie

La mise en place d'une ligne de bus à haut niveau de service entre le centre-ville de Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc, a déclenché la prescription de diagnostics archéologiques dans les communes concernées par ce nouveau tracé. Le projet consiste à aménager de futurs arrêts de bus à Saint-Médard-en-Jalles, et à dévier des réseaux en vue de l'élargissement du carrefour de la route de Saint-Aubin et de l'avenue Montesquieu. Deux sondages ont été réalisés, situés de part et d'autre de la route de Saint-Aubin, soit distants d'une dizaine de mètres. Ils ont tous deux livré des vestiges archéologiques et le sondage situé du côté ouest de la route de Saint-Aubin a notamment pu mettre en évidence la présence de plusieurs niveaux de sépultures.

Les structures les plus anciennes mises au jour lors de cette opération correspondent à des sépultures en coffrage en pierres pour le sondage situé du côté ouest de la route de Saint-Aubin (à proximité du chevet de l'église Saint-Médard), et à une sépulture sans contenant visible pour le sondage localisé du côté est de la voirie. En accord avec la prescription du service régional de l'archéologie, les investigations se sont arrêtées sur les premiers niveaux de sépultures en place et n'ont pas permis d'atteindre le substrat, ni d'estimer l'épaisseur des horizons archéologiques les plus anciens.

Les sépultures en coffrage en pierres apparaissent entre 0,70 m et 1 m de profondeur sous le sol actuel. D'après les premières observations effectuées, ces structures ont pu être perturbées par la mise en place

de tombes plus récentes. Les caractéristiques de ces sépultures (coffrage en pierres calcaires), semblent similaires à celles précédemment identifiées lors des opérations de 1987, puis de 2005, et pourraient être associées à la période médiévale (entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle).

Les sépultures mises en place postérieurement aux tombes en coffrage sont en cercueil (ou sans contenant identifiable). Elles apparaissent entre 0,80 et 1,20 m sous le sol actuel. Les quelques tessons de céramique associés à l'horizon chronologique de ces structures indiquent une datation autour de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui concorde avec les données d'archives situant le déplacement du cimetière en 1842.

L'existence du cimetière étant connue, et ayant été vérifiée à l'occasion de précédentes interventions archéologiques, l'objectif principal de cette opération était d'établir la présence ou l'absence de cet espace funéraire à des emplacements non investigués jusqu'à présent.

Le principal résultat de ce diagnostic est donc l'attestation de la présence du cimetière médiéval et moderne de la ville, à au moins une dizaine de mètres à l'est de l'église. Par ailleurs, ces niveaux semblent se poursuivre en dehors des zones étudiées, y compris pour le sondage le plus à l'est, ce qui indique que l'extension maximale de l'espace funéraire n'a pas été identifiée.

Ballon Carole

## SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

### 5 rue Charles Capsec

### Complexe Robert Monceau

Le projet d'extension des tribunes de rugby du complexe sportif Robert Monceau a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. Les futurs aménagements sont situés sur la ZPPA « Stade municipal, Gajac ». Celle-ci a été définie en raison, entre autres, de la découverte en 1967 lors de la réalisation du complexe sportif d'un sarcophage trapézoïdal du haut Moyen Âge.

La prescription était scindée en trois secteurs et couvrait une superficie de 415 m<sup>2</sup>. Quatre tranchées de diagnostic ont été réalisées sur seulement deux de ces secteurs. La troisième n'a pas été sondée, faute d'accessibilité.

Le diagnostic a livré peu de découvertes. Trois fosses ont été mises au jour. Celles-ci ne semblent pas antérieures à la création du château de Montplaisir qui date de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce dernier est situé au contact immédiat de la zone étudiée. La plus ancienne de ces fosses a livré des tessons de céramiques de la période moderne. Toutefois au regard de leur mauvais état de conservation, il pourrait s'agir d'éléments intrusifs. Dans un tel cas, cette fosse pourrait être postérieure, éventuellement contemporaine d'une seconde fosse qui caractérise la mise en culture du domaine du château au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ou bien au début

du XXe siècle. La troisième fosse est quant à elle postérieure à la création du complexe sportif.

Enfin, il convient de signaler la découverte de quelques tessons anciens, à l'aspect roulé, remobilisé dans les niveaux moderne/contemporain. Il s'agit de deux tessons de facture protohistorique et de trois

tessons médiévaux, dont un attribuable au Haut Moyen Âge. Ces quelques éléments constituent les seuls indices ténus d'une fréquentation des lieux par l'homme à ces périodes.

Bonnenfant Jérémy

Néolithique

## SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS

### Menhir de Pierrefitte

Dans le cadre de l'ANR MONUMEN coordonnée par V. Ard (UMR TRACES, Toulouse), une étude géophysique du voisinage immédiat du menhir de Pierrefitte a été conduite en mai 2021, à l'image des travaux réalisés les années précédentes autour des dolmens des Perrotes et de La Maison de la Vieille en Charente, ou bien encore de Chantebrault et de Briande dans la Vienne (Mathé *et al.*, 2021). L'objectif était de découvrir des structures voisines du monument et contemporaines de ce dernier.

Dans un premier temps, une cartographie magnétique a été réalisée sur la quasi-totalité de la parcelle ZA0192, soit environ 2200 m<sup>2</sup>. Cette méthode, basée sur la mesure à proximité du sol de perturbations du champ magnétique terrestre créés par les structures archéologiques enfouies, devait permettre de localiser d'éventuelles structures de combustion, mais aussi des structures fossoyées, pour peu que celles-ci soient présentes à moins d'1 m de profondeur et que leur comblement présente des propriétés magnétiques suffisamment contrastées avec l'encaissant. Cette méthode permet également de détecter les structures en pierre enfouies dans les sols, si les propriétés magnétiques des matériaux s'y prêtent. Toutefois, la carte magnétique s'est avérée totalement illisible en raison des très nombreuses « pollutions » magnétiques se trouvant en surface du sol. Celles-ci, toutes contemporaines, apparaissent de

différentes natures : une dizaine de tiges ou de tubes en fer plantés verticalement, d'innombrables capsules de bouteilles, des graviers en roche magnétique, des réseaux enfouis et leurs regards associés, etc. Une partie de ces perturbations sont la conséquence des festivités s'étant régulièrement déroulées sur cette parcelle vierge de plantation située au milieu des vignes.

A l'issue de cette première phase infructueuse, une cartographie de résistivité électrique a été acquise au plus près du menhir sur une surface de 550 m<sup>2</sup>. Cette méthode mesure la difficulté que rencontre le courant électrique à circuler dans le sol. Elle permet de distinguer les zones plus argileuses et plus humides de celles plus sableuses et plus caillouteuses. Contrairement à ceux de la méthode magnétique, ses résultats sont totalement indépendants de la présence de morceaux de fer dans le sol. Cependant, aucune structure pouvant être rattachée à une origine archéologique n'a été détectée sur la zone prospectée. Les seuls signaux mis en évidence correspondent au chemin recoupant le site et à un empiérement de surface.

En conclusion, aucune des deux méthodes géophysiques mises en œuvre autour du monument n'a révélé la présence de structures archéologiques dans le voisinage du menhir de Pierrefitte.

Mathé Vivien

Opération négative

## LE TEICH

### 9 avenue de Lamothe

La zone d'investigation d'une surface de 3 146 m<sup>2</sup> se situe au sud-est de la commune, à la pointe sud-est du bassin d'Arcachon, en bordure du delta de la Leyre.

La commune est concernée par des découvertes archéologiques allant de la Protohistoire au Moyen Âge.

Des vestiges ont été mis au jour notamment en lien avec la traversée de la voie antique reliant l'Aquitaine

à l'Espagne, telle que mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin (on notera, à moins de 500 m au nord-est de l'emprise, le diagnostic puis la fouille du Bois de Lamothe à Biganos). Cette dernière, après avoir quitté l'agglomération antique de Lamothe à Biganos, rejoignait Losa à Sanguinet.

À l'époque médiévale, dans la vallée de l'Eyre, les occupations du Moyen Âge se caractérisent

par la présence de mottes de terre. À 2 700 m au nord-ouest, l'une d'elles s'élevait à l'emplacement actuel du Château de Ruat tandis qu'au nord-est à 1 500 m environ se trouvent Le Pujeulet et le Pujeau des anglais. Beaucoup plus près de nous, 200 m au nord-est, le Pujeau de la Potence serait, lui aussi, le vestige d'une motte féodale.

Enfin, de l'autre côté de la rue, au n°6, un diagnostic effectué en 2005 avait conclu à l'absence d'indices d'une activité humaine dense.

Comme en 2005, ce diagnostic confirme l'absence de vestiges liés aux occupations protohistoriques et antiques du site du Bois de Lamothe (Biganos). Le chemin figuré sur le cadastre napoléonien se trouve plus près du bâtiment actuel et n'est donc pas atteint par nos tranchées.

Le cliché IGN de 1922 montre la construction de la grange sur ce chemin ainsi que l'étendue du chantier. Il est probable que nos rares structures soient liées à cette édification.

Cavalin Florence

*Époque médiévale,  
Bas Moyen Âge*

## LE TEICH Rue du Pont Neuf

La zone d'investigation, d'une superficie de 50 582 m<sup>2</sup>, se situe sur la commune du Teich, à la pointe sud-est du bassin d'Arcachon, en bordure du delta de la Leyre.

La commune est concernée par des découvertes archéologiques allant de la Protohistoire au Moyen Âge.

Des vestiges ont été mis au jour notamment en lien avec la traversée de la voie antique reliant l'Aquitaine à l'Espagne, telle que mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin. Cette dernière, après avoir quitté l'agglomération antique de Lamothe à Biganos, rejoignait Losa à Sanguinet.

À l'époque médiévale, dans la vallée de l'Eyre, les occupations du Moyen Âge se caractérisent par la présence de mottes de terre. À 800 m à l'ouest, l'une d'elles s'élevait à l'emplacement actuel du Château de Ruat tandis qu'à l'est à 500 m se trouvent Le Pujeulet et le Pujeau des anglais.

Ce diagnostic permet de mettre au jour une occupation de période médiévale (XIIIe-XIVe siècles) localisée sur la moitié méridionale de l'emprise bien que quelques artefacts antiques soient présents de manière ponctuelle.

Elle est essentiellement constituée de fosses dont l'organisation, la typologie et les dimensions évoquent la présence de bâtiments sur poteaux (habitations et/ou greniers). Par ailleurs, le contexte humide favorise ici la conservation des vestiges organiques comme les végétaux ou le récipient en bois retrouvés au sein des comblements (cf. fig. 1). L'ensemble est à mettre en relation avec la seigneurie de Ruat et les mottes, réputées médiévales, du Pujeulet et Pujeau des Anglais situées 500 m à l'est.

L'occupation est probablement limitée au nord par un fossé plus large que ceux découverts sur le reste de l'emprise et à l'orientation radicalement différente.

Quant aux nombreux autres fossés détectés, ils sont, pour la plupart, cohérents avec l'orientation des limites parcellaires des cadastres napoléoniens

ce qui permet de supposer que leur origine remonte au moins à l'époque moderne. Elle est sans doute à rechercher dans l'évolution générale du paysage au cours de la seconde partie de l'époque moderne mais nous n'avons pas les moyens, dans le cadre du diagnostic, de confirmer à partir de quand s'opère la transition. Peut-on y rattacher l'apparition de la culture de la vigne, visible sur les plans du XIXe siècle ? Les alignements des fosses de plantation de la moitié nord suivent en tout cas l'orientation du cadastre ancien.

L'étude géologique montre que la parcelle étudiée est localisée sur une partie relativement ancienne du delta de la Leyre, en bordure des marais. Des carottages par battage ont été effectués sur la partie nord de l'emprise (cf. fig. 2). L'âge obtenu dans la carotte SC4 vers 2,6 m de profondeur indique que la sédimentation était active dans ce secteur au moins depuis le Tardiglaciaire et s'est poursuivie tout au long de l'Holocène, avec une période d'arrêt et de développement d'un sol. Ce sol enfoui reste non daté ; d'après l'âge radiocarbone obtenu dans la carotte SC6, il se serait formé après ~5 ka cal BP, c'est-à-dire au plus tôt au cours de la Protohistoire.

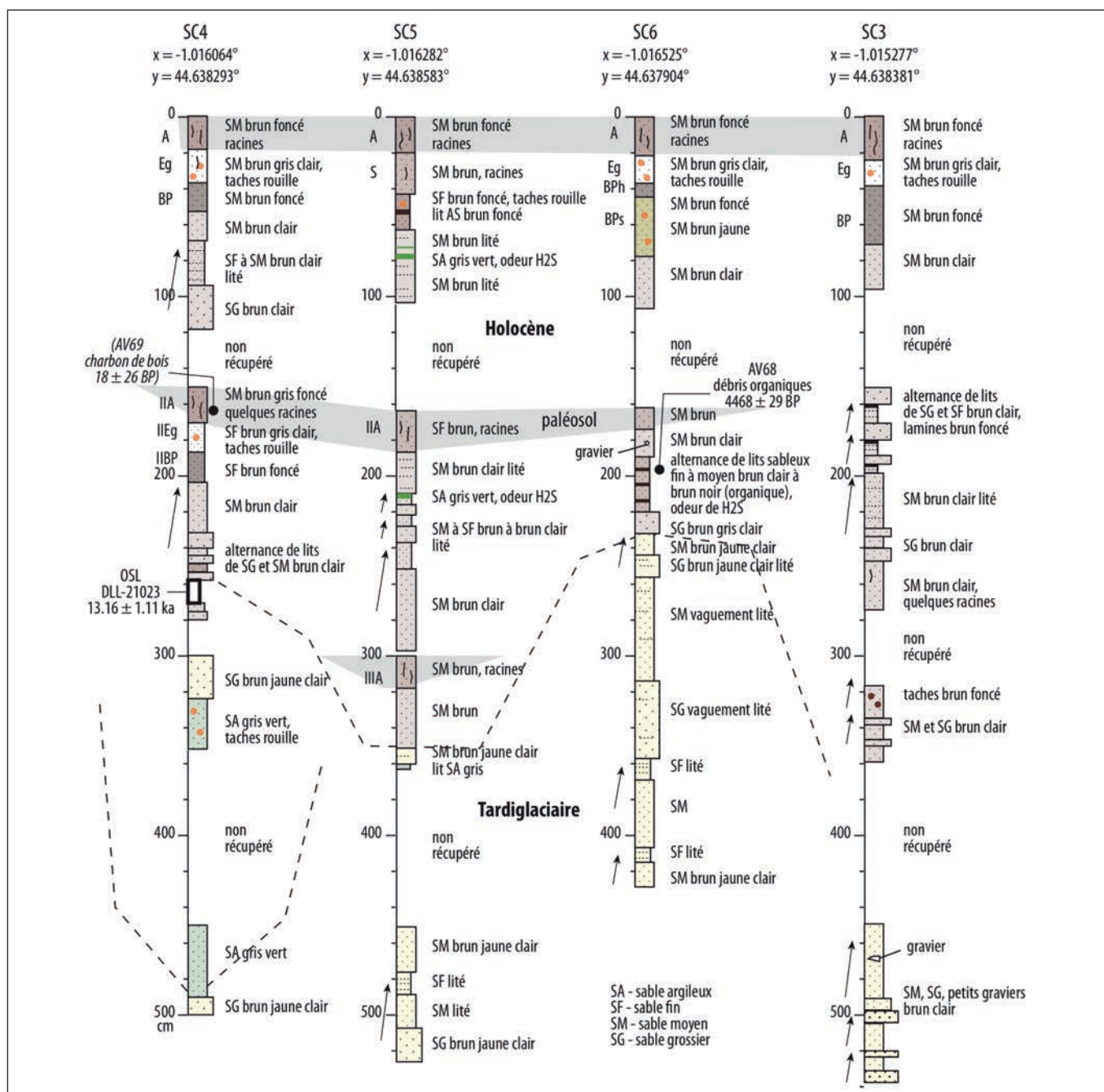
Résultat de la datation OSL des sables de la carottes SC4 à 2,6 m de profondeur (E. Andrieux, University of Durham).

| Sample     | Lab Code | Alpha dose rate (Gy/ka) | Beta dose rate (Gy/ka) | Gamma dose rate (Gy/ka) | Cosmic dose rate (Gy/ka) | Total Dose rate (Gy/ka) | De (Gy)     | Age (ka)      |
|------------|----------|-------------------------|------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------|---------------|
| Le Teich 4 | DLL21023 | 0.018 ± 0.005           | 0.61 ± 0.03            | 0.338 ± 0.033           | 0.152 ± 0.015            | 1.117 ± 0.048           | 14.7 ± 1.07 | 13.165 ± 1.11 |

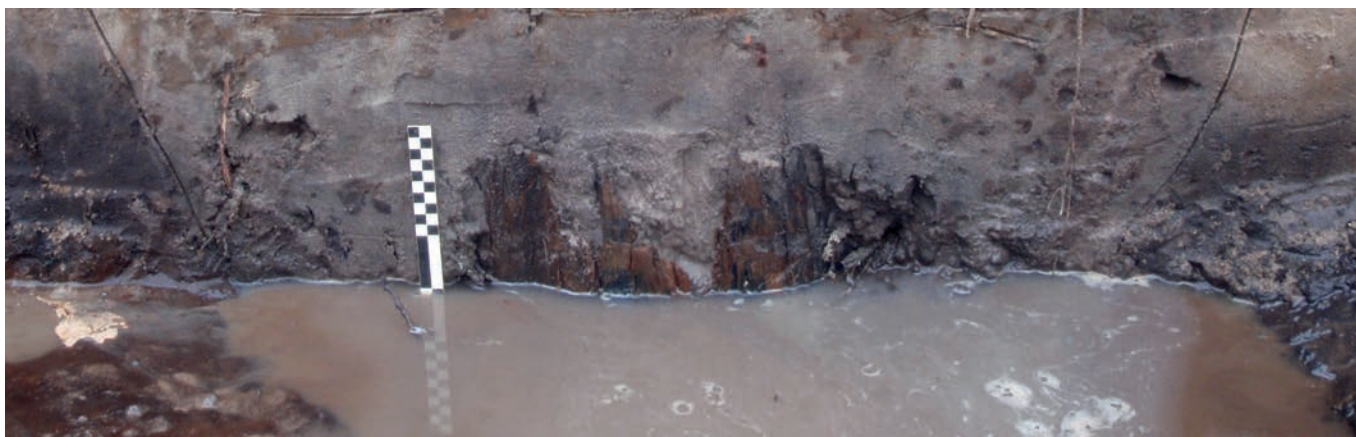
Pendant la période historique, cette zone très peu élevée par rapport au delta devait être fréquemment recouverte par les crues de la Leyre. Néanmoins, le développement d'un podzol en surface, associé aux vestiges d'une occupation médiévale, indique qu'elle était stabilisée et ne recevait plus d'apport sédimentaire significatif.

Cavalin Florence et Bertran Pascal





LE TEICH - Rue du Pont Neuf. Fig. 1 : TR 14, St 028 : base de la coupe avec objet en bois (© F. Cavalin, Inrap).



LE TEICH - Rue du Pont Neuf. Fig. 2 : Stratigraphie schématique des carottes SC3 à 6 et localisation des échantillons prélevés pour datation (© P. Bertran, Inrap).



Cette nouvelle phase de prospection sur le territoire communal de La Teste-de-Buch a permis un suivi de plusieurs sites archéologiques menacés par l'érosion côtière, particulièrement active au niveau de l'exutoire du Bassin d'Arcachon. Trois secteurs clés ont été surveillés : la dune du Pilat et plus au sud les plages du Petit Nice et de la Lagune.

#### ■ **Dune du Pilat**

##### **Les paléosols protohistoriques**

Dans la partie nord de la dune l'ensemble des sites continue à livrer du mobilier au cours de la phase éolienne hivernale. L'élément le plus cohérent a été

découvert dans la partie sud de la cuvette du site Pr9, il s'agit de plusieurs fragments d'un vase de stockage (cf. fig. 1) mis au jour dans la partie inférieure du paléosol Ib. Ce récipient possède au moins deux petites anses sous la lèvre. Attribuable à l'Age du Bronze Moyen, il est caractérisé par un décor de cordons verticaux avec traces de digitations qui couvrent toute la panse. Il est.

##### **Le paléosol Moderne dit paléosol III**

Sur l'ensemble des sites suivis sur cet horizon, seulement deux ont permis des observations stratigraphiques.



Figure 1 : Dune du Pilat, site Pr9 sud, vase du Bronze Moyen.



Le site S12, situé à l'extrémité nord de la dune, a révélé un foyer. Il est caractérisé par une sole rubéfiée qui vient au contact d'un important amas coquillier suivi depuis plusieurs années. La stratigraphie (cf. fig. 2) montre que ce foyer vient recouvrir la bordure de l'amas coquillier tout en fonctionnant avec la partie centrale de ce dernier. C'est la deuxième fois que ce site livre une association foyer et amas coquillier. Ces foyers pouvaient avoir une double utilisation, d'une part faciliter l'ouverture des bivalves (au contact d'une surface chaude les bivalves s'ouvrent d'eux-mêmes) afin de faciliter la récupération du mollusque, et d'autre part préparer la mixture qui permettait de conserver et donc de transporter les mollusques dans de bonnes conditions. La chronologie de ce site couvre l'ensemble du règne de Louis XIV.

Le site S18, positionné dans la partie sud de la dune et daté du XVI<sup>e</sup> siècle, a été identifié comme une zone de transformation de la résine naturelle notamment par filtrage et cuisson. L'érosion active au niveau du foyer principal a permis d'en faire une stratigraphie complète (cf. fig. 3). Cette dernière montre cinq états successifs du foyer qui surmontent une couche de sable rubéfié qui montre le rayonnement de chaleur dégagé par cette structure de combustion.

Le paléosol IV, qui correspond à l'ensemencement en pin maritime de la dune de la Grave au début du XIX<sup>e</sup> siècle, a révélé les restes de la base d'une charbonnière dans sa partie sud.

#### ■ Plage du Petit Nice

A flanc de dune sur un paléosol à peine discernable qui culmine à une dizaine de mètre, de nombreux fragments de *dolia* imprégnés de goudron sont régulièrement dégagés par l'érosion éolienne. Ce site,

PN1, a révélé cette année un important fragment de bord de *dolium* à large bourrelet sommital. Ce site de production de goudron végétal est attribuable à la période gallo-romaine ou au Haut Moyen Age.

#### ■ Plage de la Lagune

Les sites archéologiques sont, sur ce secteur soumis à une importante érosion, concentrés sur les deux paléosols qui se trouvent sur l'estran.

Celui qui ondule sur le haut de plage a révélé en 2019 un site de production de sel du début de l'Age du Bronze (Lag6). Il occupe un linéaire de 15 m et sa séquence stratigraphique atteint dans sa partie centrale une amplitude d'un mètre. Il présente au moins trois phases d'occupation distinctes, la dernière étant caractérisée par une impressionnante couche de briquetage. Ce site a été partiellement fouillé à l'automne 2021 avec une autorisation du DRASSM. Il se compose de trois espaces distincts, une zone réservée à la filtration de la saumure avec trois fosses reconnues, un vaste espace dédié aux foyers servant à la concentration de la saumure et un secteur réservé à la cuisson des augets. Il s'agit, à ce jour, du site protohistorique le plus vaste découvert dans la région d'Arcachon.

Ce travail de prospection, initié depuis presque deux décennies, commence à permettre de dresser des synthèses non seulement sur les occupations humaines qui se sont succédées depuis la fin de la Préhistoire dans ce secteur côtier, mais aussi sur l'interaction de ces différentes populations avec le milieu dans lequel elles vivaient.

Jacques Philippe



La Teste-de-Buch - Figure 2 : Dune du Pilat, site S12, stratigraphie partielle. demi-page, couleur





La Teste-de-Buch - Figure 3 : Dune du Pilat, site S18, stratigraphie du foyer principal. demi-page, couleur

Gallo-romain

## VAYRES 125 avenue de Libourne

L'assiette du projet de construction d'une piscine s'inscrit dans un secteur où des prospections archéologiques ont mis en évidence des vestiges de l'Antiquité.

Le substrat correspond à la terrasse alluviale FW.

L'opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) s'est traduite par le creusement d'une tranchée jusqu'au toit de la terrasse. A défaut de vestiges archéologiques structurés, un sol de culture enterré, fossilisé par une dynamique colluviale, a pu

être mis en évidence à 0,60 m sous le sol actuel, dans un contexte de bordure de terrasse. Ce sol de culture est probablement antique d'après les éléments céramiques contenus dans les colluvions qui le surmontent.

La présence d'éléments céramiques dans les colluvions alimente par ailleurs l'hypothèse d'un site antique à l'ouest de l'emprise, entre le cours d'eau du Gestas et l'emplacement du diagnostic.

Gineste Marie-Christine

Gallo-romain,  
Bas Moyen Âge

## VAYRES Chemin du Prieuré - Rue du Menaut

Le diagnostic archéologique a été provoqué par un projet de construction de lotissement à proximité du prieuré de Saint Pardon.

Celui-ci a été mentionné par Léo Drouyn dans ses Promenades archéologiques dans le département

de la Gironde ainsi que dans l'Histoire de Vayres de A. Videau.

Ces sources évoquent la découverte de fragments de colonnes, de chapiteaux en marbre, de tuiles autour de la chapelle du prieuré, indiquant que le prieuré

aurait été construit à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement d'un édifice gallo-romain.

Sur une surface de 13237 m<sup>2</sup>, les tranchées ont couvert au total 7,1 % de la surface accessible.

Ont été mis au jour deux fosses, une fondation de muret, un fossé parcellaire se rapportant à l'Antiquité et à l'occupation du couvent lorsqu'ils sont datés. A l'exception d'un fossé parcellaire, les

vestiges archéologiques ont été localisés dans une seule tranchée au plus près de l'ancien prieuré. Ils se résument à une fosse ou dépression incluant des fragments céramiques compris entre l'Antiquité et la fin du XIV<sup>e</sup> ou le XV<sup>e</sup> siècle et à un muret de datation indéterminée.

Gineste Marie-Christine

---

**VILLENAVE D'ORNON**  
**Aqueduc antique, pile d'Arche**  
**Chemin de Sarcignan**

---

Notice non parvenue.

Charpentier Xavier (MC)

# NOUVELLE-AQUITAINE GIRONDE

## BILAN SCIENTIFIQUE

**Opérations communales et intercommunales**

**2 0 2 1**

| N°     |                                                                             |                                                              |                 |     |     | N° | P.  |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------|-----|-----|----|-----|
| 027821 | ANGLADE - BRAUD-ET-SAINT-LOUIS -<br>SAINT-ANDRONY - SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE | Secteur des Marais entre Blaye<br>et Saint-Ciers-sur-Gironde | LOPES Richard   | DOC | PRT |    | 320 |
| 028075 | BUDOS, LANDIRAS, LEOGEATS, PUJOLS                                           | Tuco de la Mothe                                             | BERRONE Morgane | BEN | PRT |    | 321 |
| 028097 | ISLE-SAINT-GEORGES et communes limitrophes                                  | Prospection                                                  | MAUDUIT Thierry | BEN | PRM | 41 | 322 |



# ANGLADE, BRAUD-ET-SAINT-LOUIS, SAINT-ANDRONY, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE Secteur des Marais entre Blaye et Saint-Ciers-sur-Gironde

Néolithique à  
Époque moderne

Les marais de Saint-Ciers-sur-Gironde sont localisés sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, à la limite des départements de la Gironde et de la Charente-Maritime.

En 2021, une opération de prospections pédestres et géophysiques menée sur les communes de Saint-Androny et Anglade (33), à travers quatre fenêtres d'interventions, a permis la récolte de données nouvelles permettant de mieux appréhender l'occupation humaine.

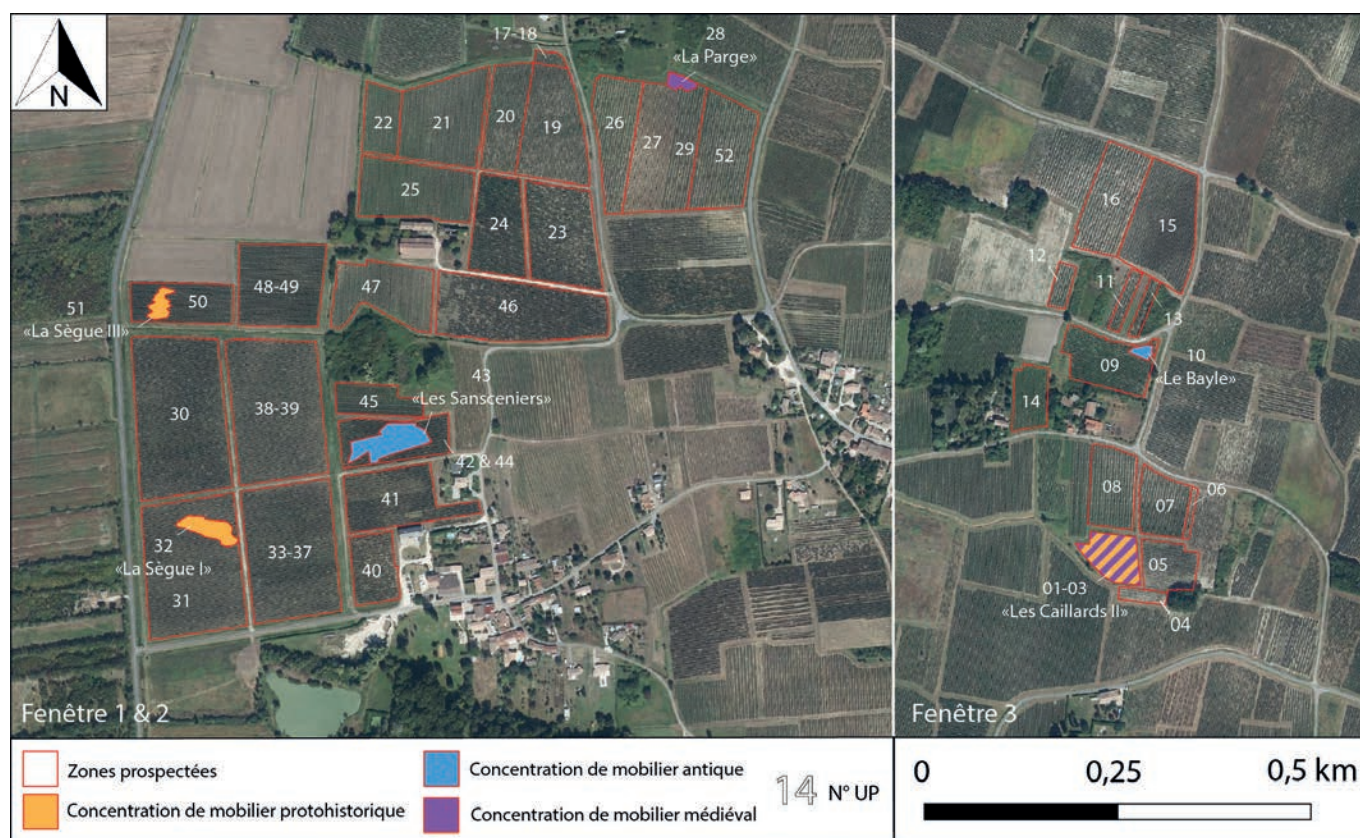
Outre un bruit de fond du néolithique à l'époque moderne, les concentrations de mobilier repérées en prospection pédestre permettent une focale sur quelques périodes spécifiques de l'occupation des marais.

Le second Âge du Fer est marqué par une intense activité de production du sel. Les témoins archéologiques (fragments de fours, de récipients à sel, « copeaux » d'argile cuite et terres rouges) ont été observés notamment sur trois sites identifiés au cours des prospections : « Le Ménaudat » et « La Sègue I », déjà connus, ainsi que « La Sègue III ». La dispersion

du mobilier suggère une organisation fonctionnelle et spatiale spécifique des ateliers.

L'antiquité est représentée par la villa du « Bayle » dont les vestiges ont pu être à nouveau remarqués pendant l'opération. Une concentration importante de céramique antique a aussi été collectée aux « Sansceniens », à proximité directe des ateliers salicoles. Enfin, des vestiges du Haut Moyen Âge ont été reconnus aux lieux-dits « La Parge » et « Les Caillards II ». Ces derniers sites éponymes attestent une présence humaine jusqu'alors suggérée seulement par de rares découvertes isolées. Aux « Caillards II », la densité de mobilier est importante et un lot conséquent de tessons indique une occupation à la protohistoire.

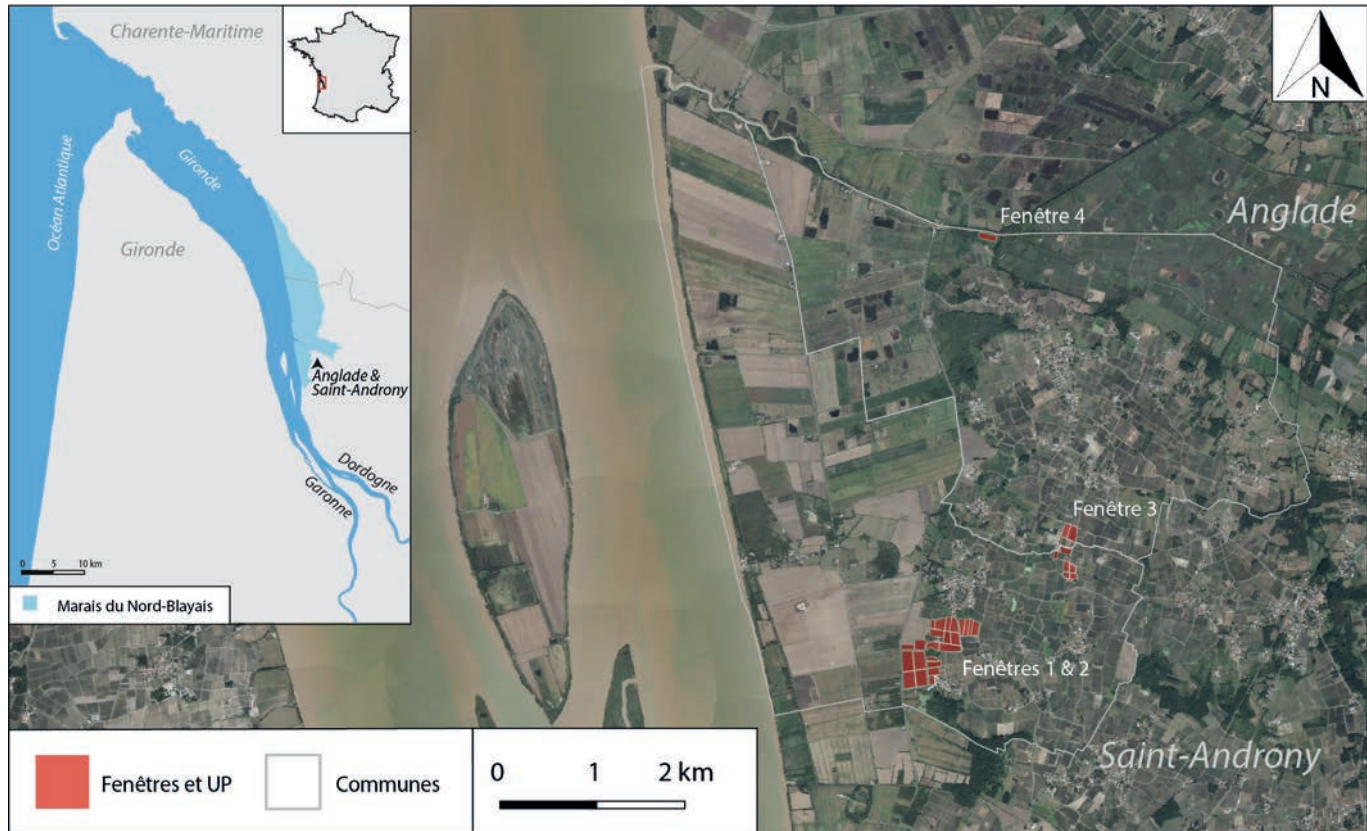
Les prospections géophysiques ont été menées sur le site de « La Patte d'Oie ». D'anciens curages dans le canal Saint-Georges qui le borde au nord ont révélé une stratigraphie couvrant les périodes du néolithique à l'antiquité. Concernant cette dernière, une importante construction en pierre de taille traverse la rive sud du canal.



Le second Âge du Fer, quant à lui, se distingue par environ un mètre de terre rouge et de mobilier caractéristique de la production du sel. Le passage du magnétomètre a permis de détecter plusieurs anomalies interprétées comme des potentiels fours ou fosses de travail liés à l'activité salicole.

Cette opération, soutenue par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, s'inscrit dans le cadre de deux programmes de recherches menées au laboratoire Ausonius (UMR 5607) : les projets « PORTAGE » (dir. A. Colin) et « Ecores » (dir. F. Verdin).

Lopes Richard



Localisation des fenêtres d'intervention.

## BUDOS, LANDIRAS, LÉOGEATS, PUJOLS Tuco de la Mothe

Ce projet constituait la suite d'un travail universitaire afin d'élaborer une méthodologie de recherche en archéologie funéraire et de documenter les pratiques funéraires des sociétés de l'Âge du Fer (IXe av. – Ier ap.). Le Sauternais, entre les groupes de la vallée de la Leyre, de Moyenne Garonne et des Landes, a été peu exploré et comporte peu de données relatives à la protohistoire. L'objectif était de vérifier si cela relevait d'une absence « réelle » de sites en raison de pratiques funéraires laissant peu de traces, ou bien s'ils étaient difficilement repérables dans le paysage.

En 2020, l'exploitation des dalles Lidar de l'IGN a permis d'identifier neuf points d'intérêts situés dans les communes de Budos, Landiras, Léogéats et Toulenné. Deux sites étaient déjà mentionnés par diverses sources, le Tuco de la Mothe à Budos et le

tumulus de Laulan à Léogéats. Le profil altimétrique et le diamètre des structures comportant encore une élévation nous ont permis d'établir des comparaisons avec une typologie des nécropoles tumulaires définie lors de notre travail. Plusieurs d'entre elles présentaient des dimensions similaires aux tertres connus dans les groupes de la vallée de la Leyre, de Moyenne-Garonne ou des Landes.

La vérification des données sur le terrain a été possible pour six de ces entités, les trois dernières étant situées dans des zones où la couverture végétale très dense empêchait l'accès aux structures. Le Tuco de la Mothe à Budos est en partie détruit. Le tumulus de Laulan à Léogéats s'insère dans un vaste cadre et est entouré de trois structures demeurant inaccessibles, cela est problématique car la zone pourrait s'apparenter





L'élévation de Landiras, direction N-E. (Cliché : M. Berrone).

à une nécropole d'après les images LiDAR. Hormis ces deux sites déjà connus, seule la structure observée à Landiras s'est avérée intéressante. Il s'agit d'une élévation circulaire avec une rupture de pente très nette en direction Nord-Ouest et se distinguant des élévations naturelles des pinèdes. Aucun mobilier archéologique ne remontait à la surface et le sol sableux était recouvert d'une couche d'humus sur une trentaine de centimètres. Il pourrait s'agir d'un tumulus isolé comprenant peu de mobilier comme c'est parfois le cas dans les Landes. Les autres entités étaient liées à des aménagements modernes. Il conviendrait de réaliser des investigations archéologiques supplémentaires afin de mieux documenter la structure de Landiras et d'accéder aux entités inexplorées de Léogéats.

Berrone Morgane

Gallo-Romain, Moyen Âge,  
Période récente

## ISLE-SAINT-GEORGES et communes limitrophes

Cette nouvelle campagne de prospection inventaire s'affiche dans la continuité des recherches précédentes (fouilles Colin 2009 à 2014, prospections Mauduit depuis 2004). Débutée sur le seul site de l'Isle-Saint-Georges, la thématique de recherche s'est étendue ces dernières années sur les communes limitrophes de Saint-Médard-d'Eyrans, Ayguemorte-les-Graves et Beautiran. Il s'agit d'obtenir une cartographie de plus en plus précise de l'occupation humaine de ce secteur marqué par les voies de communication antiques, fluviales et terrestres. Le deuxième objectif est de mieux caractériser les sites connus et d'affiner leurs chronologies respectives.

Cette année 2021 n'a pas donné lieu à des opportunités d'observation sur la commune d'Isle-Saint-Georges. Ce sont donc les parcelles du château Haut-Calens à Beautiran, entre les lieux-dits Pajas et Calens, et le site Antique de Cauban-Ouest à Saint-Médard-d'Eyrans, qui ont concentré la totalité des recherches.

### ■ SAINT-MÉDARD-D'EYRANS - VILLA antique de « Cauban-Ouest »

En 2021, certaines parcelles de culture ont été arrachées et labourées. Les prospections se sont donc concentrées sur ces secteurs. Comme cela est observé lors de chaque campagne, le très mauvais état de conservation et le fractionnement de la céramique, dus au travail du sol, n'ont pas permis la collecte d'éléments notables ou de formes typologiques caractéristiques, le corpus collecté fait état de 105 objets, dont douze artefacts dont six d'époque Antique, deux d'époque Mérovingienne, le reste étant plutôt rattaché

aux époques Médiévale et Moderne ; 19 plombs de filet de pêche dont quatre du type B ISG, quatorze du type A ISG et un lest globulaire en plomb à perçage central ; onze monnaies modernes ; quatre monnaies médiévales ; une monnaie carolingienne ; 57 monnaies romaines ; une monnaie indéterminée

La fourchette chronologique des monnaies romaines s'étend du 1<sup>er</sup> siècle avec deux demi-dupondius d'Auguste et Agrippa (27 av. J.-C. à 14 AD) et un semi de Tibère à l'Autel de Lyon (12-14 AD), à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle avec deux maiorina réduites de Constance II émises entre 355 et 361 AD.

On note toutefois la forte représentation du monnayage du IV<sup>e</sup> siècle (34 ex) mais également de l'Empire gaulois (14 ex), soit 84 % de l'ensemble du monnayage romain. C'est bien cette période du III<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle qui marque la phase la plus active du site, mais les trois exemplaires du début 1<sup>er</sup> siècle AD, qui s'ajoutent aux six monnaies du Haut-Empire précédemment recueillies, pourraient indiquer une phase d'édification plus précoce, même s'il faut garder à l'esprit que certains de ces numéraires ont pu circuler sur une longue période après leur émission. Certains éléments métalliques et céramiques datables du 1<sup>er</sup> siècle, répertoriés lors des autres campagnes de prospections, plaident également pour une implantation du site au cours de cette phase précoce.

Le hiatus chronologique dans la représentation monétaire des périodes 3 à 12 (54-259 AD) ne trouve pas encore d'explication évidente. Cette indigence ne pouvant être contestée par d'autres marqueurs chronologiques fiables (céramiques, parures) pour cette période alors que le site semble avoir été occupé



dès le 1er siècle, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'un changement d'affectation de la structure, de son expansion à partir du milieu du IIIe siècle, ou d'une phase d'abandon du site avec réoccupation ultérieure.

Enfin, les agrafes à double crochet constituent les premiers éléments de la période VIIe-VIIIe siècles jusque-là encore jamais représentée sur ce site. Ces artefacts sont peut-être à mettre en relation avec la nécropole mérovingienne repérée à peu de distance, au niveau de l'église du bourg.

#### ■ **BEAUTIRAN - Château Haut-Calens à Pajas**

Comme pour les prospections 2017 et 2018, l'indigence de céramiques et d'éléments d'architecture montre que nous ne sommes pas en présence de sites ou de structures d'habitats clairement situés et identifiés. Quelques tendances et éléments de réflexion se détachent toutefois dans les observations relevées :

- Les monnaies romaines sont nettement représentées avec 24 unités qui s'ajoutent aux 43 exemplaires des campagnes 2017 et 2018, soit un total de 67 monnaies. L'indice de fréquence (ou indice de pertes) montre une dominante de la période du IIIe siècle AD et de l'empire Gaulois (période 13 de l'histogramme 2).

- Une concentration flagrante de monnaies romaines est à noter sur 300 m<sup>2</sup> de la parcelle 37 et au sud de la parcelle 36. En l'absence d'autres éléments, en particulier de céramiques, il est difficile de se prononcer sur les raisons de cet ensemble de 17 monnaies dont la chronologie est dominée par le IIIe siècle AD.

- Parmi les monnaies médiévales, peu nombreuses (six exemplaires en plus des quatre trouvées en 2018), on peut extraire les quatre deniers d'Edouard 1er d'Angleterre du même type, frappés à Londres. Cet ensemble cohérent, au-delà du type monétaire intéressant, est remarquable par le positionnement particulier de ces monnaies qui semble suggérer la perte d'une bourse ou la dissimulation d'un petit pécule quelque peu éparpillé par les travaux agricoles.

- La dispersion et la large représentation du monnayage Moderne (XVIe-XVIIIe siècles) est cohérent avec ce qui peut être observé par ailleurs lors de prospections hors contexte d'habitat ou d'occupation caractérisée. Il n'y a pas d'informations cruciales à tirer de ces données.

- Les nouveaux éléments de parure de l'Antiquité tardive/Haut Moyen Âge (période mérovingienne) méritent une attention particulière du fait de leur rareté hors contexte funéraire, et dans ce secteur géographique de la rive gauche de la Garonne. Ainsi, trois types d'artefacts de cette période sont maintenant représentés : l'ardillon de plaque boucle trouvé en 2017, la fibule ansée symétrique à plateaux pseudo-scutiformes, l'agrafe à double crochets de même typologie que les deux exemplaires de Cauban-Ouest. Leur présence dans ce secteur ne trouve pas d'explication évidente dans l'état actuel des connaissances.

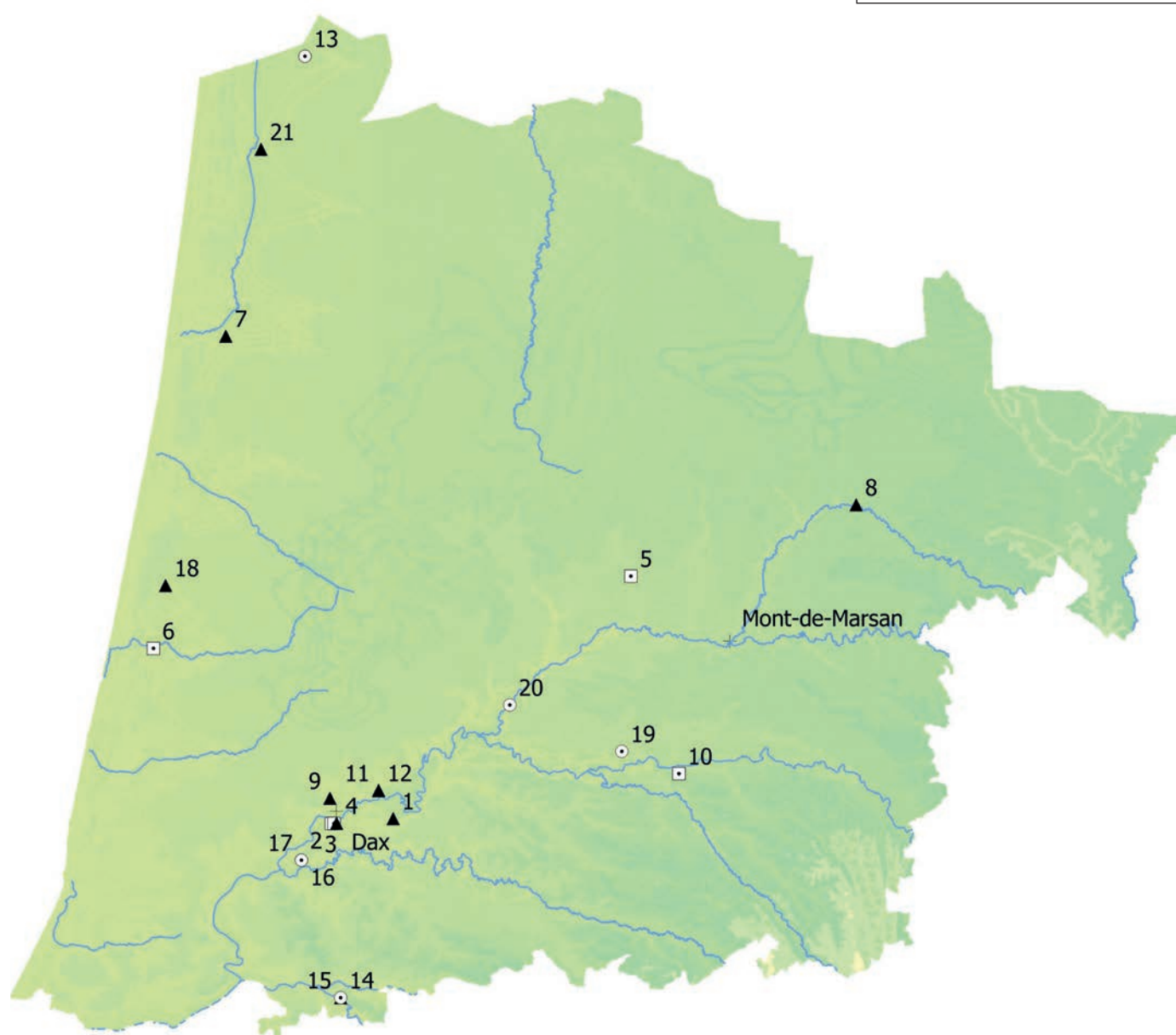
Mauduit Thierry

# NOUVELLE-AQUITAINE LANDES

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

| N°     |                         |                                      |                        |       |     | N° | P.  |
|--------|-------------------------|--------------------------------------|------------------------|-------|-----|----|-----|
| 028136 | CANDRESSE               | Laborde                              | DUPHIL Vincent         | INRAP | OPD | 1  | 326 |
| 027921 | DAX                     | Berges et le lit de l'Adour          | CALMETTES Philippe     | INRAP | FPr | 2  | 327 |
| 028212 | DAX                     | Rues de Borda et du Mirailh          | DELAGE Damien          | EP    | FP  | 3  | 328 |
| 028029 | DAX                     | Route de la Torte                    | FOLGADO-LOPEZ Milagros | INRAP | OPD | 4  | 330 |
| 028055 | GELoux                  | Pouyet Sud                           | ROTTIER Stéphane       | SUP   | FP  | 5  | 330 |
| 028191 | LEON                    | Lac                                  | IHUEL Ewen             | MCC   | SD  | 6  | 333 |
| 028073 | MIMIZAN                 | 18 rue de l'Abbaye                   | CAVALIN Florence       | INRAP | OPD | 7  | 334 |
| 028043 | SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE | Lotissement communal Cousins II      | Duphil Vincent         | INRAP | OPD | 8  | 335 |
| 028035 | SAINT-PAUL-LES-DAX      | Les Jardins de Lestrilles            | BARDOT Xavier          | INRAP | OPD | 9  | 335 |
| 027931 | SAINT-SEVER             | Villa du "Gleisiar d'Augrelh"        | RECHIN François        | SUP   | SD  | 10 | 336 |
| 028037 | SAINT-VINCENT-DE-PAUL   | Route de Gouadas Lot Camiade 1       | Duphil Vincent         | INRAP | OPD | 11 | 338 |
| 028112 | SAINT-VINCENT-DE-PAUL   | Route de Gouadas Lot Camiade 2       | VIGIER Serge           | INRAP | OPD | 12 | 339 |
| 027912 | SANGUINET               | Le Lac                               | DIMEGLIO Anaïs         | EP    | PS  | 13 | 339 |
| 028127 | SORDE-L'ABBAYE          | Pas de Charlemagne                   | BEAGUE Nadine          | INRAP | OPD | 14 | 341 |
| 028042 | SORDE-L'ABBAYE          | Eglise Saint Jean                    | LOPETEGUY Louis        | BEN   | RA  | 15 | 341 |
| 028071 | TERCIS-LES-BAINS        | Lit de l'Adour rive gauche - Chaland | KERLORC'H Gilles       | BEN   | PS  | 16 | 344 |
| 028182 | TERCIS-LES-BAINS        | Le Vimport                           | CASTETS Stéphane       | BEN   | PRT | 17 | 345 |
| 028103 | VIELLE-SAINT-GIRONS     | Domaine de l'Aïrial                  | PONS-METOIS Anne       | INRAP | OPD | 18 | 347 |



## NOUVELLE-AQUITAINE LANDES

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

Âge du Bronze, Âge du Fer,  
Gallo-romain,

### CANDRESSE Lieu-dit Laborde, Lotissement Les Coquelicots

Moyen Âge,  
Période récente

D'une surface totale de 49 717 m<sup>2</sup>, le diagnostic archéologique des parcelles cadastrales B6, 13, 15, 19 et 20 intervient préalablement à un projet de lotissement sur la commune de Candresse.

L'emprise est localisée en rive gauche de l'Adour, sur une terrasse légèrement surélevée d'environ 5 m par rapport à la plaine d'inondation actuelle de la rivière. Le sous-sol est composé de dépôts alluviaux quaternaires (graviers et sables), recouverts par une mince couche de sables éoliens sur lesquels s'est développé un luvisol holocène. Ce sol a été tronqué et recouvert par des colluvions agricoles.

Les prospections menées dans le secteur à partir de la fin du XIXe siècle attestent que tout l'interfluve compris entre l'Adour et le Luy porte des traces d'occupations protohistoriques. À Candresse, un site de l'âge du Bronze a été localisé en 1983 sur le plateau collinaire (Daverat *et al.* 1991). Le territoire communal recèle également plusieurs mentions de vestiges antiques. Un établissement a été repéré sous le cimetière qui entoure l'église et un « dépotier gallo-romain » a été découvert lors du creusement d'un réservoir d'eau situé à 50 mètres au nord du présent diagnostic. L'étude de ce lot céramique couvre une large période qui va de l'époque augustéenne au IIIe siècle, avec une prédominance d'éléments du Ier siècle ap. J.-C. En 2014, le diagnostic *Chemin de Fontaine* sur les terrains voisins à l'Est a révélé la présence de vestiges protohistoriques, antiques et d'un potentiel site médiéval fréquenté jusqu'à la Période moderne (Cavalin 2014). Le promontoire formé par cette terrasse bordant la zone humide paraît donc favorable aux implantations humaines de façon continue.

Les cinquante tranchées de sondage du présent diagnostic couvrent une surface d'ouverture de

3870,18 m<sup>2</sup>, correspondant à 7,78 % de la surface prescrite. 96 % des excavations pratiquées ont livré des témoignages d'occupations humaines passées. Elles se résument en 184 structures archéologiques, 15 vestiges mobiliers isolés et 36 collectes d'artefacts remobilisés au sein des horizons sédimentaires. Les structures sont quasi-exclusivement en creux (fosses, trous de poteau et fossés) et à galets. Leur niveau d'apparition est situé en moyenne à – 100 cm sous la surface. Le mobilier céramique abonde, suivi par les objets ou matériaux de construction en terre cuite et en terre crue rubéfiée. Les éléments lithiques (silex, mouture et galet-outil) sont fréquemment présents, tandis que les autres catégories comme les objets métalliques, déchets métallurgiques, restes d'ossements (faune et indéterminé) et le verre sont très parcimonieux.

Les résultats conjugués de l'analyse des vestiges structurels et indiciels mis au jour, et des observations des témoins matériels qui s'y rattachent, montrent quatre périodes d'occupation distinctes.

Si de rares indices peuvent témoigner d'une fréquentation du site à partir du Néolithique, l'occupation de cette terrasse débute vraisemblablement à la Protohistoire. Le lot de pièces lithiques identifié sommairement ne forme pas un ensemble homogène et cohérent. Technologiquement, il est majoritairement caractéristique de la période protohistorique au sens large. 33 tranchées recèlent des vestiges s'étalant de l'Âge du Bronze ancien/moyen au Second Âge du Fer. L'identification de deux structures du début du Second Âge du Fer, datable(s) de la fin du Ve siècle a.C. ou du IVe siècle a.C., est un élément qui revêt un grand intérêt à l'échelle de la région au moins (cf. fig.). Ces contextes viennent compléter une série qui demeure très maigre d'indices relatifs à cette période particulière ; le fait que

les vestiges en question semblent bien conservés doit être souligné.

L'Antiquité est l'occupation la plus largement présente sur le diagnostic à travers 45 tranchées. L'étude succincte de la céramique, diffuse sur l'ensemble des terrains, individualise un grand ensemble du Haut-Empire, majoritairement centré sur l'époque Flavienne et tendant vers le II<sup>e</sup> siècle. Les vestiges s'y rapportant forment deux locus. Cet ensemble ne peut cependant pas être rattaché avec certitude à la présence d'une *villa* à l'occupation prolongée et pérenne. Aucune structure construite n'a été mise au jour dans l'emprise sondée, et les rares éléments découverts appartenant au registre bâti étaient en position de rejet ou de réemploi. Ils reflètent plutôt un faciès d'occupation rurale domestique plus resserrée dans le temps.

L'occupation médiévale et moderne au sens large est suggérée par quatorze occurrences imprécisément datées. Elle se structure et se densifie dans les tranchées les plus à l'Est, parfois accompagnée de matériel résiduel antique. Cette localisation est

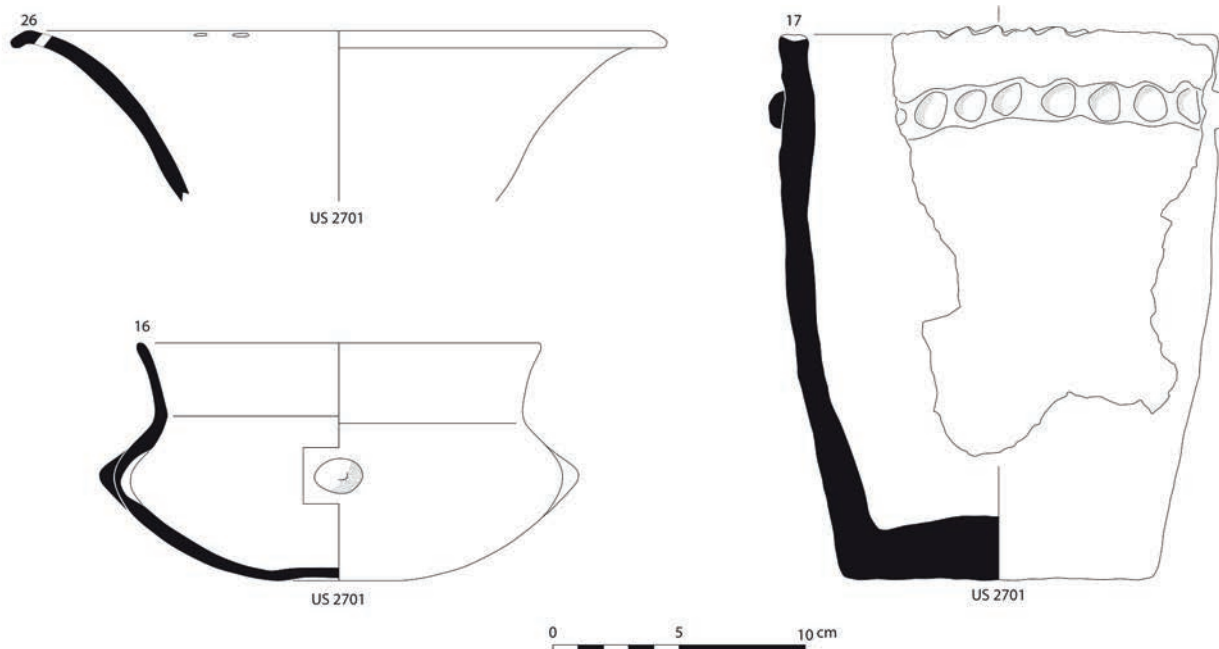
conforme avec un rapprochement vers le centre historique et son église, en adéquation avec les résultats du diagnostic voisin.

Enfin, plusieurs réseaux fossoyés se rapportent à une activité agraire contemporaine à la fois drainante et foncière.

Ce diagnostic très largement positif propose donc un complément d'information intéressant pour l'archéologie locale. Néanmoins, la forte densité des vestiges permet difficilement de circonscrire les occupations successives. La question d'une hypothétique occupation funéraire a également été soulevée par la présence de structures potentiellement affiliées à ce domaine, mais elle reste en suspens à l'issue des investigations archéologiques.

Duphil Vincent

- Cavalin F. *Bilan scientifique 2014. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2014. p.163-164*
- Daverat M., Merlet J.-C. Un habitat de l'âge du Bronze à Candresse. *Bulletin de la Société de Borda, Dax : 1991, p.532-549.*



Lotissement Les Coquelicots. Céramiques du début du second âge du Fer. A. Dumas, Inrap.

Périodes historiques

**DAX**

**Les berges et le lit de l'Adour**

Période récente

La fouille réalisée cette année en douze jours constitue la dernière année d'acquisition des données de terrain. Elle est la simple reconduction de l'opération 2020 annulée pour restrictions sanitaires liées à la COVID-19.

L'intervention 2021 sur le pont médiéval porte essentiellement sur la finalisation du plan de l'ouvrage

avec la poursuite de l'identification du secteur de la pile 3 débutée en 2019 et l'expertise des espaces interpiles. En bord de berge, rive droite, une zone au nord de la pile 6, érodée suite aux crues, a révélé de nouveaux éléments de bois et des blocs architecturaux qui ont fait l'objet d'un enregistrement.

En outre, 63 prélèvements d'éléments de bois (pieux et palplanches) ont été réalisés sur les structures liées aux piles 1 et 3 en vue d'une étude xylologique, d'éventuelles datations dendrochronologiques et des datations radiocarbones.

L'étude de bâti menée par Marion Foucher s'est poursuivie. Des prélèvements de matériaux, pierre et de mortiers des maçonneries identifiées ont été réalisés afin d'appréhender les états et/ou les phases de travaux.

La prospection subaquatique du chenal aval a permis d'observer deux secteurs déjà identifiés en 2019, localisés au droit de la plateforme portuaire qui a été fouillée en 2005 par l'INRAP :

- le premier, proche de la rive gauche, pourrait correspondre à un gué antique localisé en aval de la ville close ;

- le second, identifié en 2018, concerne une concentration de mobilier céramique médiéval et moderne (formes complètes) dont la quantité et le bon état de conservation impressionnent. L'échantillonnage en a été complété.

L'intervention de 2021 termine l'état des lieux initié en 2017. Au final, les quatre opérations réalisées (2017-

2018-2019 2021), cumulent un total d'interventions de 30 jours, lequel reste faible au regard des délais habituels d'interventions en contexte fluvial. Comme cela a été plusieurs fois mentionné, la prospection subaquatique et l'intervention sur le pont médiéval, dans un secteur d'Adour soumis aux marées, nécessitent le déploiement sur un temps relativement court d'une logistique conséquente. Chaque année, les observations archéologiques interviennent après un nettoyage long et fastidieux des vestiges recouverts par les vases et les apports du fleuve.

Malgré ces délais et les nombreuses contraintes, les résultats obtenus sont importants. Ils ont particulièrement démontré le potentiel archéologique exceptionnel et pourtant méconnu de l'Adour dans sa traversée de Dax.

La fouille réalisée 2021 se poursuit désormais, dans le cadre d'un PCR trisannuel (2023-2025) qui tend à finaliser et valoriser les données archéologiques acquises lors des interventions antérieures.

Calmettes Philippe



DAX - Les berges et le lit de l'Adour. Vue d'ensemble de la zone de fouille 2021 © M. Foucher/Ph. Calmettes.

Gallo-romain,

## DAX Rue de Borda et du Mirailh

Époques moderne  
et contemporaine

C'est à l'occasion du renouvellement du réseau d'eau des rues de Borda et du Mirailh situées dans le centre de la ville, qu'une surveillance archéologique a été prescrite. Ce suivi des travaux était motivé par la présence supposée de la voirie antique : un *cardo* dont la rue de Borda reprendrait plus ou moins le tracé, et des parties d'un *décumanus* qui pourraient ponctuellement apparaître sous l'actuelle rue du Mirailh, dont le tracé courbe serait en décalage avec

l'axe viaire antique. En outre, la proximité des vestiges d'une basilique et de la plate-forme du forum bordée au nord par une chaussée, découverts au début des années 1980, renforce l'intérêt de cette intervention.

L'opération a permis d'identifier en premier lieu ce qui semble être un fragment de la voirie antique, à l'intersection entre les deux rues dans la partie sud-ouest de la place du Mirailh. Il se compose de dalles de calcaire de Bidache posées à plat (cf. fig. 1)



qui évoquent les lambeaux de chaussée mis au jour par B. Watier au nord de la basilique. Du mobilier en cours d'étude, dont des tessons de céramique sigillée, a été collecté dans les niveaux antérieurs.

Par ailleurs, les murs d'anciennes façades de bâtiments ont été observés, ainsi qu'un égout maçonné datant vraisemblablement du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a été reconnu sur l'intégralité du tracé des deux rues. En outre, des substructions antiques, attribuables à du parcellaire de l'époque, ont été mises en évidence (cf. fig. 2). À la même période, de nombreuses coupes stratigraphiques ont montré des successions de niveaux de sols en terre et de remblais de nivellement qui surmontent le terrain naturel.

Malgré l'impact des réseaux précédents sur le sous-sol des deux rues concernées, cette opération a permis de mettre au jour des vestiges maçonnés de l'époque antique, moderne et contemporaine, ainsi que des fenêtres d'observation permettant d'approcher ponctuellement les modalités d'installation sur le substrat sableux, ainsi que l'évolution de l'occupation durant l'antiquité, mais aussi jusqu'à nos jours. De plus, la présence d'au moins un axe viaire gallo-romain, dont le tracé passe par la place du Mirailh, est attestée.

Delage Damien



Figure. 2 : Vue en coupe d'un mur antique dont la fondation surmonte le substrat sableux. Cliché Q. Baril, Hadès 2021.



Figure. 1 : Vue en plan du fragment de voirie antique en dalle de calcaire. Cliché Q. Baril, Hadès 2021.



## DAX 32, Route de la Torte

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques Préventives (INRAP) a eu lieu du 25 au 27 janvier 2021 sur la commune de Dax, dans les Landes, au lieu-dit Route de la Torte.

Elle fait suite à une prescription émanant de la direction régionale des affaires culturelles et concerne une surface de 9 047 m<sup>2</sup> qui est objet d'un projet de construction de lots d'habitation. Au total, 606 m<sup>2</sup> ont été prospectés sur les zones accessibles. Mise à part la présence de remblais (actuels) localisés sur une bande large d'environ 12 m, tout le long de la limite sud de

l'emprise, le contexte stratigraphique est homogène. Il correspond à un humus peu épais, suivi par des couches correspondant à des sables éoliens.

Aucune découverte significative n'a été effectuée malgré un contexte favorable appuyé par la présence de deux occupations situées à moins de 500 m à l'est, rue Pascal Lafitte. Une concernant la fin du I<sup>er</sup>-début du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. et l'autre correspondant à une aire de dépôts d'incinérations du deuxième Âge du Fer (Beague, 2012).

Folgado-Lopez Milagros

## GELOUX Pouyet Sud

Depuis 2017, en partenariat avec l'INRAP et sous l'égide du SRA, ce chantier école conçu comme une UE à part entière du parcours Archéothanatologie du Master Bio-Géosciences de l'université de Bordeaux représente un outil de formation très puissant. Sur le plan scientifique, un des enjeux majeurs était ici de continuer à combler un vide documentaire important dont la fouille exhaustive s'est terminée en 2021.

La dernière campagne de fouille de la nécropole de l'Âge du Fer de Pouyet sud, à Geloux a permis la mise au jour de nouvelles structures funéraires, portant à 69 le nombre de sépultures et un nouvel enclos circulaire. L'exploration a porté sur la partie nord du site afin de comprendre les structures entrevues au cours de la précédente campagne.

### ■ Principaux résultats

Les tombes sont, dans l'immense majorité, constituées d'une urne surmontée d'un couvercle et très souvent associées à du mobilier métallique, parfois céramique. Quelques fosses semblent contenir des dépositions funéraires sans mobilier céramique. Le nouvel enclos, beaucoup plus grand, est à l'origine d'épaisses couches noires repérées plus tôt et entièrement fouillées au cours de cette campagne. La fouille des abords de cette structure a également permis de mettre au jour un second noyau de sépultures (10 tombes) de morphologie similaire permettant maintenant d'appréhender l'organisation funéraire de manière précise et son évolution dans le temps.

Les informations chronologiques acquises, grâce à la céramique et au métal, permettent de préciser la période d'utilisation de cette nécropole entre le VII<sup>e</sup> et

le III<sup>e</sup> siècles av. J.-C., avec des activités ponctuelles jusqu'au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Les datations <sup>14</sup>C obtenues permettent également de proposer une organisation de l'espace dès le VII<sup>e</sup> siècle a.C., avec la mise en place des enclos. Si une phase ancienne est observable dans le registre matériel, le mobilier céramique pourrait préciser sa chronologie qui semble associée à l'Âge du Bronze, et correspondrait à un moment préalable à l'installation d'espaces funéraires. Le début de phasage proposé depuis 2019 s'étoffe donc d'une phase fondatrice du site, plus ancienne, et d'une précision accrue dans la mise en place des sépultures. L'ensemble des données actuellement disponibles autorise à proposer un phasage général de la nécropole.

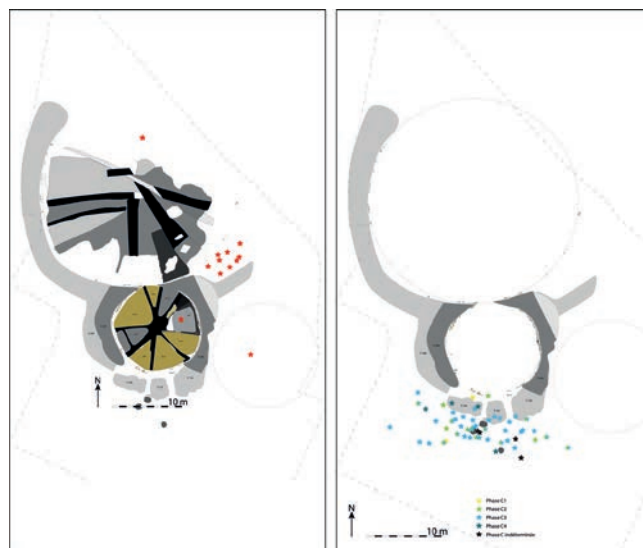
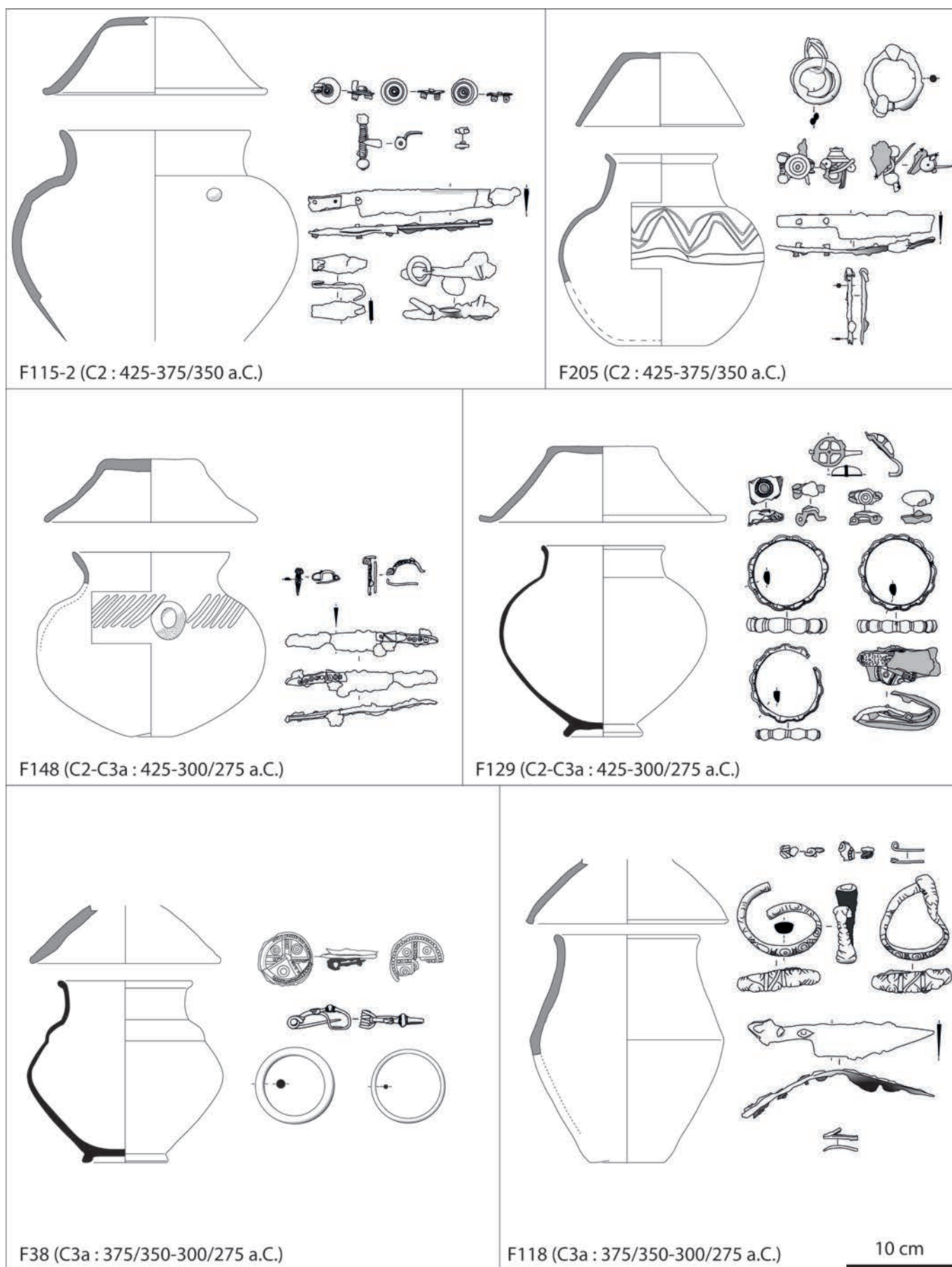
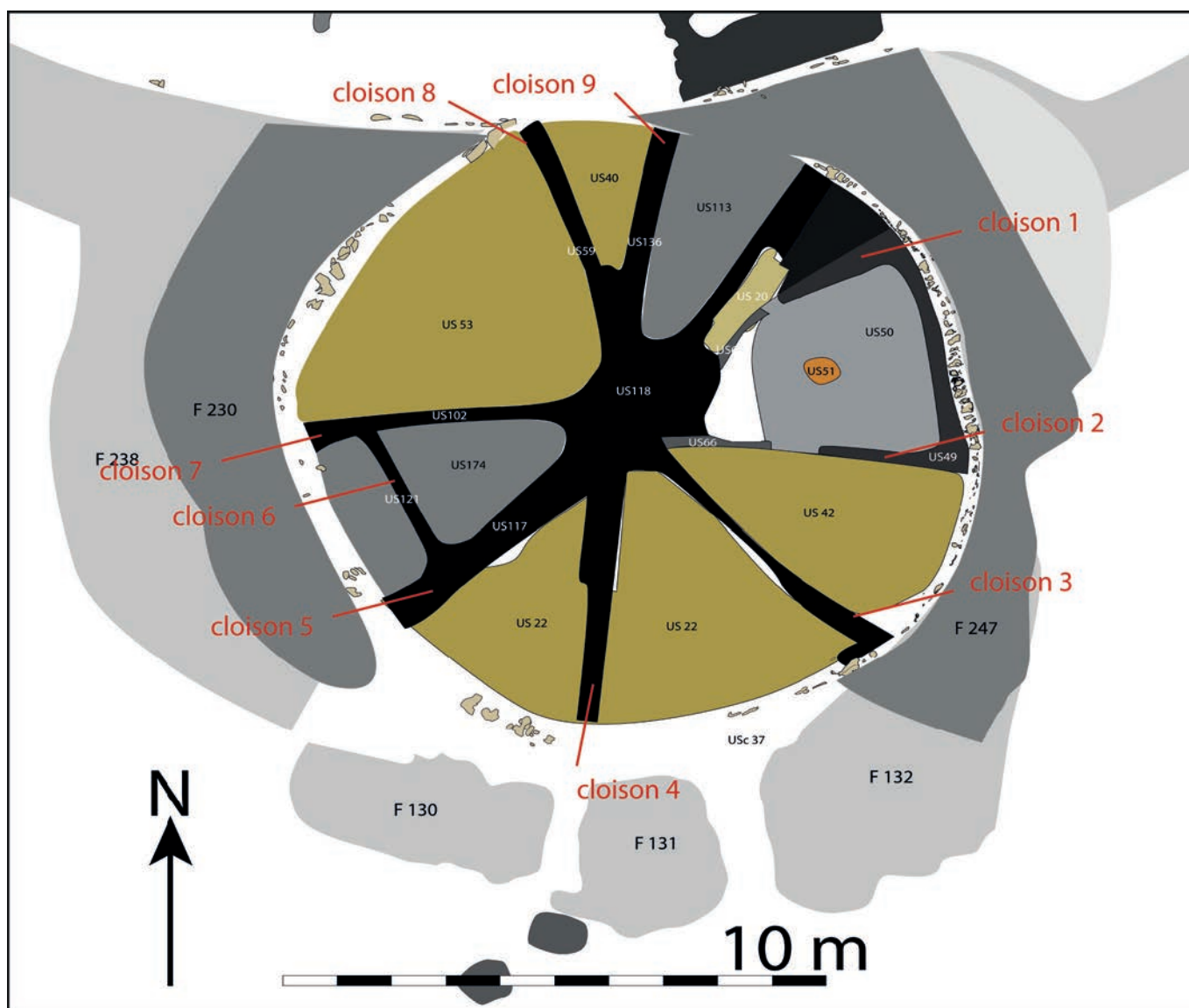


Figure 1 : Plan de la phase C avec de nombreuses sépultures dans la partie sud de la nécropole (A. Bertaud).



GELOUX - Pouyet Sud. Figure 2 : Planche synthétique des formes de mobilier des sépultures des phases C2 et C3a (A. Bertaud et A. Dumas).





GELOUX Pouyet Sud, Figure 3 : Cloisonnement en matériau périssable de l'aire interne de la structure st1 dont le diamètre du cercle de pierre est de 13m (A. Bertaud).

À partir des attributions chronologiques effectuées sur le mobilier métallique et céramique étudié depuis 2017, la majeure partie des sépultures peut être située plus ou moins précisément dans le temps. Pour des raisons de cohérence, les dénominations de chaque phase tiennent compte des horizons stratigraphiques définis ci-dessus pour l'ensemble du site, les sépultures étant mise en place à partir de la phase B.

D'une manière générale, il est clair à ce jour que la nécropole de Geloux se développe en plusieurs phases parfois nettement distinctes. La borne chronologique haute semble pouvoir être placée vers 650 a.C. tandis que la fin de la dernière étape est pour l'instant située vers 175 a.C. En résumé, l'implantation des structures circulaires puis des sépultures permettent de décrire un phasage chronologique comme suit (cf. fig 1 et 2) : Phase A (avant le Premier Âge du Fer), Phase B (implantation des structures circulaires puis des tombes dans le remplissage du fossé de la St2 ; 650-550 av. J.-C.), Phase C, subdivisée en 4 (475-175 av. J.-C.). Les premières observations du mobilier

notamment métallique indiquent des contacts avec le Bassin parisien et de façon plus attendue avec le nord de l'Espagne.

Outre la précieuse chronologie fourni par ce site dont nous ne livrons qu'un premier aperçu ici, parmi les résultats marquant de cette campagne de 2021, la conservation de traces d'architecture en bois au sein de la masse de la structure circulaire St1 est particulièrement notable (cf. fig. 3 et 4). La compartimentation de l'aire interne de la structure circulaire était donc assurée par un système de cloisonnements (cf. fig. 3) soutenant des voutes (cf. fig. 4). Une des alvéoles ainsi formée a accueilli une sépulture, les autres étaient vides de vestiges identifiables.

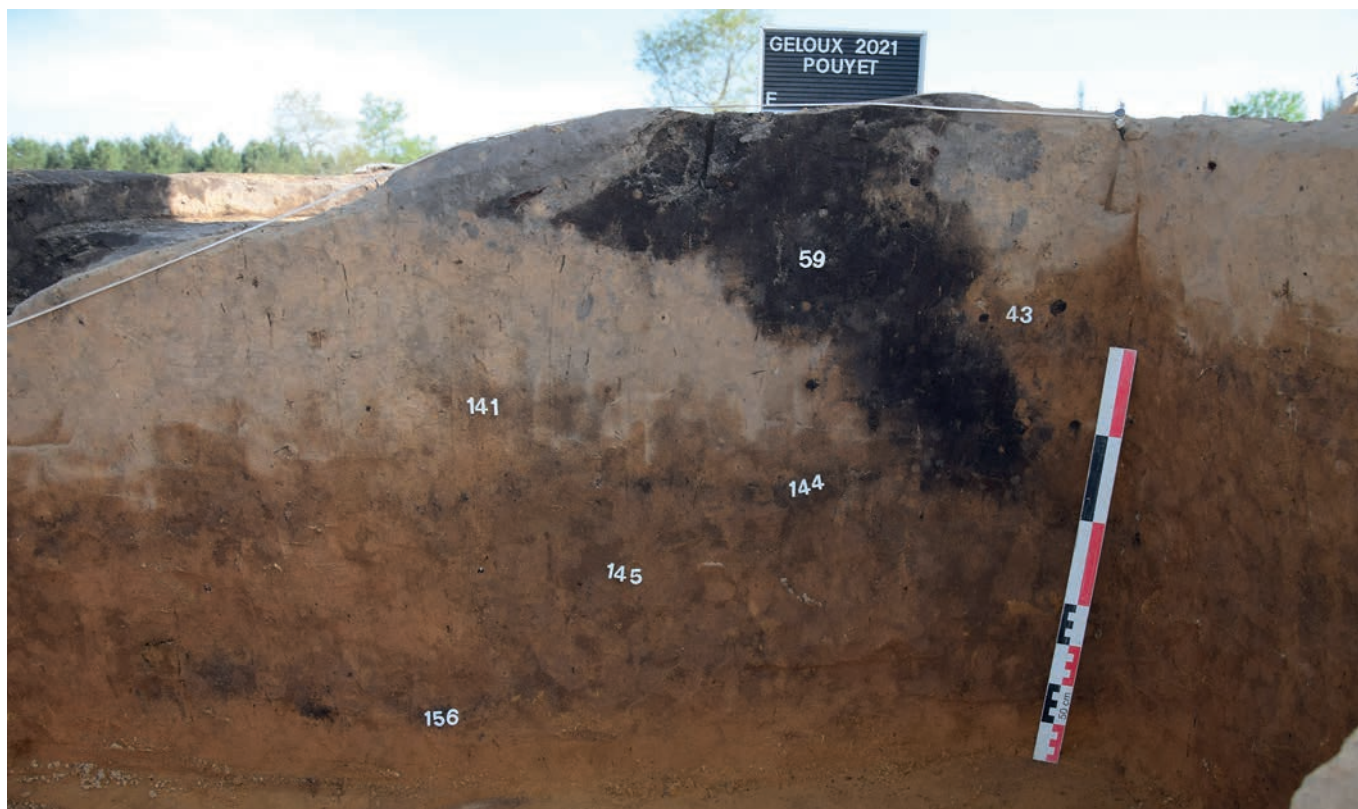
Le positionnement de la nécropole grâce au mobilier métallique et céramique du milieu du VII<sup>e</sup> siècle au premier quart du II<sup>e</sup> siècles av. J.-C. semble maintenant acquis et confirme que la nécropole, bien qu'ayant un ancrage dans le Premier âge du Fer local, s'inscrit dans le vide qui existait jusqu'à maintenant concernant les gisements funéraires pour le Second Âge du Fer

dans les Landes et plus généralement entre Garonne et Pyrénées.

L'intérêt du site de Pouyet à Geloux réside également dans le fait que les indices les plus anciens identifiés, à savoir notamment l'implantation des monuments, permettent de le raccrocher au Premier Âge du Fer et d'apprécier des évolutions locales, tant dans le mobilier métallique que céramique. Les traditions dans la constitution des dépôts en ce qui concerne le mobilier s'inscrivent aussi dans une forme de continuité. Le fait le plus marquant est peut-être ici

la quantité d'ossements particulièrement réduite dans la plupart des sépultures les plus récentes alors qu'elle est plus importante dans les sépultures plus anciennes. L'évolution des pratiques peut être appréhendée sur l'ensemble de l'Âge du Fer ici avec quelques sépultures, dans l'attente de nouvelles découvertes et données de comparaisons.

Rottier Stéphane



GELOUX - Pouyet Sud. Figure 4 : Photographie de la coupe de l'alvéole 8 vue depuis le nord mettant en évidence des vestiges architecturaux en bois formant une voûte, dans le monument 1 (S. Thiol, Inrap).

Âge du Bronze

## LÉON Lac - Prélèvement du dépôt n°2

En 2016, deux dépôts de haches de l'Âge du Bronze, distants l'un de l'autre de quelques mètres ont été découverts sur la plage de Léon par Marc Houzé et signalés aux services de l'État. Les dépôts se situaient au cœur d'une zone intégralement terrassée entre 1965-1968 pour la création d'une plage et d'une halte nautique, régulièrement « entretenu » depuis afin de garantir l'ensablement de la zone de baignade communale. Compte-tenu de la fréquentation touristique du site et des risques induits de pillage, une première intervention a été menée par le SRA en

2017 en période hivernale, sous la responsabilité de R. Gestreau (Gestreau, 2017).

L'opération a permis le prélèvement intégral de 28 haches du dépôt 1. Le deuxième volet de l'intervention a eu lieu en octobre 2021 sur le second dépôt. L'opération a été conçue comme un prélèvement en bloc, dans le but d'observer la disposition originelle des haches au sein du dépôt et de pouvoir conduire des analyses sur les sédiments du comblement.

Situé à 3 km en retrait de l'océan, le lac ou étang de Léon fait partie de l'ensemble géologique des lacs aquitains qui jalonnent la façade atlantique entre

Gironde et Pyrénées. Il s'agit de basses plaines fluviales et d'anciens estuaires progressivement ennoyés au cours de l'Holocène par l'ensablement de leur débouché, en raison du développement du cordon dunaire littoral.

La zone de découverte des deux dépôts de Léon est située dans le lac à une soixantaine de mètre du rivage et à une profondeur de 90 cm sous l'eau. Elle a été ennoyée postérieurement au Bronze moyen. En effet, les haches recueillies en 2016 au sommet de chacun des deux dépôts sont des haches plates à rebords, de type médocain, en alliage cuivreux, datées par comparaison typologique entre 1600-1200 av. J.-C. (Roussot-Laroque 1999, Lagarde-Cardona 2012). Le dépôt 2 a fait l'objet d'une extraction en bloc, à l'aide d'un contenant cylindrique (61 diam, 92 cm de haut) positionné sur le centre des vestiges et enfoncé par rotation. Après extraction à la pelle mécanique, une vérification au détecteur de métaux a permis de montrer que tous les éléments métalliques ont bien été prélevés.

Les observations stratigraphiques réalisées lors du creusement de la fosse d'extraction du prélèvement en bloc ont confirmé celles de 2017. Trois ensembles sédimentaires sont présents ; un mince niveau (10 cm) de sable jaune lavé, correspondant à l'apport de sable pour la zone de baignade, puis un niveau de 15 cm

de sédiments sableux indurés (possibles vestiges d'un sol), incluant du mobilier protohistorique roulé, et enfin un niveau de vase, parcouru de racines, observé sur 80 cm.

Comme la fosse du dépôt 1, la fosse du dépôt 2 semble donc avoir été creusée à partir du niveau intermédiaire. Le creusement de la fosse aurait donc lieu dans un milieu vaseux, *a minima* régulièrement exondé et/ou sous influence des marées sur la rive du petit fleuve du Binaou, à une altitude de 5 m NGF.

Les prospections subaquatiques et le mobilier recueilli par le tamisage des sédiments, ont livré quelques rares tessons de céramique non tournée et pièces lithiques (10), peu diagnostics, confirmant un léger bruit de fond protohistorique, mais trop modestes pour attester la présence d'un véritable habitat. Trois pieux légers en pin d'une quinzaine de cm de diamètre ont été repérés, dont l'un a fait l'objet d'une datation <sup>14</sup>C indiquant la période moderne ou contemporaine.

Les premières observations sur les objets de la découverte et du dépôt 1 indiquent qu'il s'agit de deux dépôts probablement simultanés, d'origine unique et constitués d'objets sériels, homogènes, non utilisés. (A. Gorgues, étude métallographique en cours).

Ihuel Ewen

Moyen Âge,

## MIMIZAN 18 rue de l'Abbaye

Époques moderne  
et contemporaine

Ce diagnostic concerne une parcelle de 7 695 m<sup>2</sup> à l'ouest de la commune de Mimizan, en bordure occidentale de la forêt des Landes, au sud du lac côtier d'Aureilhan, à un peu plus de cinq kilomètres du trait de côte actuel et proche du cordon dunaire littoral.

L'emprise a été déboisée avant notre arrivée, sans dessouchage.

La commune de Mimizan, est concernée par des découvertes archéologiques allant de la Protohistoire au Moyen Âge.

Plusieurs *tumuli* sont localisés aux alentours : Louroun en 1974 (Premier Âge du Fer), le long du ruisseau de Capit une quinzaine aurait été repérée. Au lieu-dit « Lamiraut, Les Dourgs », est signalée la présence d'un tumulus de l'âge du Fer.

L'emprise est proche du clocher-porche de l'église Sainte-Marie, seul vestige du prieuré fondé vers 1010 par des moines de l'abbaye de Saint-Sever et située à l'emplacement d'un ancien port comblé par l'avancée des sables. Des sondages archéologiques réalisés en 1992 au niveau de cet édifice ont mis au jour des éléments d'une construction antique.

Par ailleurs, des surveillances de travaux ont mis en évidence la présence de sépultures non loin de là.

Le diagnostic a permis de mettre au jour une occupation majoritairement constituée de fosses, dont une grande partie se concentre au sud. La confrontation avec les documents anciens permet de constater qu'une partie des vestiges coïncide avec le cadastre napoléonien, en particulier ceux de la zone méridionale et les fossés de la zone nord.

Toutefois, le mobilier récolté sur l'ensemble de l'emprise est, la plupart du temps, plus ancien que le XIXe siècle et se rattache principalement au Moyen Âge.

Aucune sépulture n'a été détectée.

Au sud, le site est stratifié et il semble que cette période se scinde au moins en deux phases : la première, antérieure ou contemporaine aux XIIe-XIVe siècles, l'autre appartenant aux XIVe-XVe siècles.

De probables niveaux d'incendie et de démolition, essentiellement constitués de TCA, leur succèdent. Il est vraisemblable que ces dernières strates soient la conséquence de la disparition du bâtiment visible au XIXe siècle. Toutefois, nous ne pouvons établir ni le moment de sa destruction ni celui de son érection : la céramique est extrêmement rare dans les niveaux supérieurs. Le reste de l'emprise conserve des vestiges



bien que le canevas y soit plus lâche et les périodes plus variées.

Une grande fosse du début de l'Antiquité est détectée dans l'angle sud-est de la parcelle 46p. Elle n'est peut-être pas isolée mais les éléments céramiques retrouvés dans les colmatages avoisinants sont trop usés ou concrétionnés pour en caractériser la période et nous devons donc rester prudents.

Enfin, il est à noter que plus de la moitié des structures (21 sur 38) a livré du mobilier, souvent seulement récolté à la surface de décapage en raison du niveau de la nappe phréatique. Ainsi, même si nous n'avons pas toujours pu le dater avec précision, il est fréquent au sein des structures.

Cavalin Florence

Époque contemporaine

## SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE

### Lotissement communal Cousins II

D'une surface totale de 45 702 m<sup>2</sup>, les terrains sondés sont localisés à 1 km au nord-est du centre-ville de Saint-Geours-de-Maremne.

Ils concernent une partie de la parcelle cadastrale AY 120 du lieu-dit Cousins, constituant d'anciennes pièces d'exploitation sylvicole du pin maritime. L'emprise est également située 250 m à l'est du ruisseau de Castaings et de sa source proche, un petit cours d'eau affluent de l'Adour. La séquence sédimentaire observée montre une unité basale de sable de couverture d'âge Pléniglaciaire supérieur (27-15 ka), voire début du Tardiglaciaire (15-14 ka), surmontée par une dune du Dryas récent (vers 12 ka). Plusieurs mentions de découvertes ou d'opérations archéologiques sont dénombrées sur le territoire communal ou limitrophe, mais aucune à moins de 1,5 km du site diagnostiqué.

Les 71 tranchées de sondage creusées totalisent une surface d'ouverture de 3018 m<sup>2</sup>, correspondant à 6,6 % de la surface prescrite. Les investigations archéologiques n'ont pas abouti à la découverte de vestiges structurés attribuables à des occupations humaines passées. Les indices mobiliers collectés en profondeur sont extrêmement rares et constituent des traces sporadiques de fréquentation ancienne des lieux. Elles peuvent hypothétiquement être attribuées au Néolithique ou à la Protohistoire ancienne. Parmi les artefacts présents à la surface du sol, des tessons de pots de résine ont été ramassés. Ils sont liés à la pratique du gemmage à partir du milieu du XIXe siècle.

Duphil Vincent

Haut-Empire,  
Période récente

## SAINT-PAUL-LÈS-DAX

### Les Jardins de Lestrilles

Bas Moyen Âge,

Le projet de lotissement des Jardins de Lestrilles a généré une prescription de diagnostic fixant notre intervention dans le courant de l'hiver 2021. Le secteur impacté se localise sur un petit promontoire, au sommet d'un plateau soumis à une accumulation de dépôts sableux en contexte dunaire, dans une zone de confluence de l'Adour et du ruisseau de Poustougnac. L'emprise totalisait une surface initiale de près de 3,5 ha sur laquelle 23 tranchées ont été ouvertes.

A l'issue de notre intervention, les résultats mettent en lumière une occupation diachronique d'un site de plein air stratifié principalement concentrée sur les zones de replat jusque vers l'amorce du versant méridional, ainsi qu'un secteur à vocation funéraire. Les vestiges archéologiques mis au jour révèlent l'existence de 68 structures anthropiques. L'évolution

topographique a été appréhendée au regard des dépôts sédimentaires de l'Holocène et des différences altimétriques d'apparition des indices anthropisés (sous 0,40 à 1,10 m de terre végétale. Ceux-ci sont préférentiellement positionnés au sommet d'un paléosol mis en évidence sur tout ou partie de l'emprise sondée.

Cinq grands ensembles ont pu être différenciés et témoignent d'une réelle partition de l'espace. Une aire de stockage présumée s'installe dans l'emprise septentrionale, avec cinq fosses localisées au sein d'un espace réduit de moins de 40 m<sup>2</sup>, offrant des caractéristiques communes. Un ensemble de trous de poteaux quadrille le secteur oriental et signale la présence d'un bâtiment sur poteaux porteurs sur près de 14 m de longueur identifiée. Un espace bâti a été mis au jour sur le secteur sud-ouest et met en évidence

deux principaux modes de constructions, dont seules les fondations nous sont parvenues. Enfin, une zone à vocation funéraire, vraisemblablement délimitée au sud par un fossé (ST 18), s'étend sur une surface minimale estimée à 500 m<sup>2</sup> à l'angle sud-ouest de l'emprise. Elle comprend sept sépultures à inhumation repérées, dont l'une suggère la présence d'un coffre de dalles de *tegulae* (ST 16, Tr.8).

Le corpus céramique laisse entrevoir l'existence de critères typologiques communs permettant de renseigner la nature et la chronologie de l'occupation de la parcelle. L'opération a été l'occasion de mettre au jour les vestiges d'un établissement rural antique avec une phase principale qui se développe au cours

du Haut-Empire, dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., principalement à l'ouest et au nord (absence de groupe céramique de tradition celtique). Pour sa part, le secteur oriental témoigne de remaniements avec des interventions datées au plus tôt de l'époque médiévale. L'analyse spatiale confirme l'idée d'une anthropisation principalement axée sur une implantation à vocation domestique et peut-être artisanale sur les zones de replat, ainsi qu'un secteur à vocation funéraire sur le versant méridional avec la présence d'un groupe de sépultures isolées dont la chronologie reste à affiner (Antiquité, Haut Moyen Age ?).

Bardot Xavier

Gallo-romain

## SAINT-SEVER

### Villa du « Gleislar d'Augrelh »

Le sondage conduit sur le site de La villa antique du « *Gleislar d'Augrelh* », conditionné par un projet de remblaiement des vestiges, visait à établir de façon plus précise la succession des différents états du bâtiment et à mieux connaître son environnement végétal.

#### ■ Une villa aquitaine emblématique

La villa du *Gleislar d'Augrelh* se situe à 2,5 km à l'ouest de l'agglomération de Saint-Sever, sur la moyenne terrasse alluviale de la rive gauche de l'Adour.

L'essentiel des connaissances acquises à son sujet est issu des travaux de P. Dubedat, menés à partir de 1969, durant quinze campagnes de fouilles officielles, auxquelles il faut sans doute ajouter quelques travaux plus informels à partir des années 1980. Ces différentes campagnes de fouille ont mis au jour la partie centrale d'une importante résidence aristocratique rurale d'une surface d'environ 12 000 m<sup>2</sup>, dotée de deux cours à péristyle accolées et d'une importante partie thermale.

Dans l'esprit de P. Dubedat, à la cohérence architecturale de cette résidence répondait une datation resserrée et tardo-antique. L'étude du mobilier céramique déjà recueilli dans les limites du bâtiment autorise toutefois une remise en question de ces conclusions car sa chronologie s'étend entre la première moitié du I<sup>er</sup> siècle p.C. et le premier quart du Ve siècle p.C.

#### ■ Une opération liée à la protection du site

Le projet du sondage mené en 2021 est lié à la question foncière, en raison du statut privé du terrain où se trouve une villa pour laquelle aucun projet de valorisation n'est prévu.

Face à ces enjeux, le projet d'opération fixait trois principaux objectifs qu'il conviendra ou non de poursuivre, en fonction des résultats obtenus :

— préciser la chronologie de cet établissement en prélevant du mobilier en stratigraphie ;

— réexaminer les articulations architecturales, voire certaines interprétations fautives dans le secteur concerné ;

— procéder à des prélèvements bien placés en stratigraphie, destinés à fournir la matière nécessaire à des études palynologique et anthracologiques pouvant documenter une première approche du paléoenvironnement de la villa.

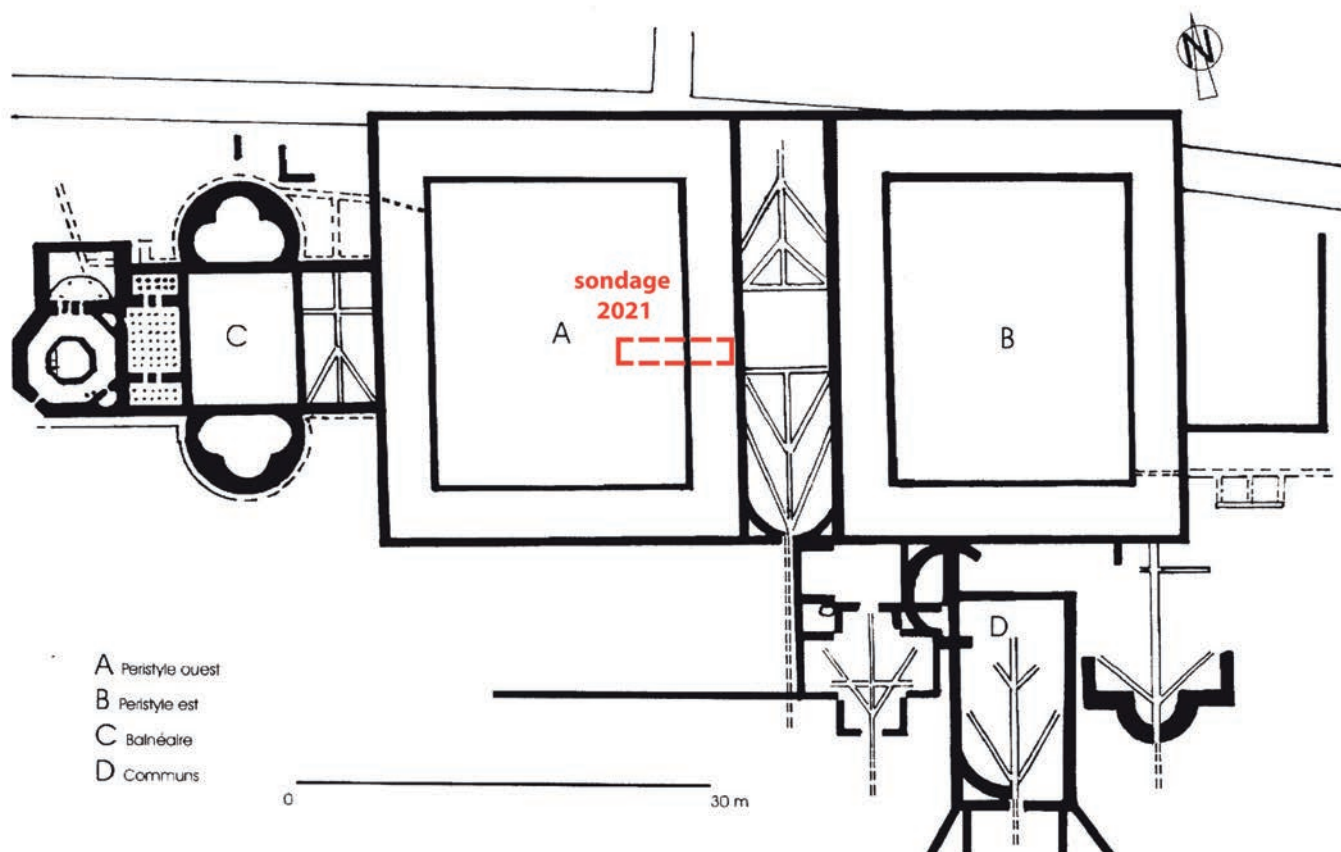
A cet effet, un sondage de 16 m<sup>2</sup> destiné à atteindre le paléosol a été implanté au centre de la zone fouillée par P. Dubedat et prend en écharpe la galerie du péristyle ainsi que la frange orientale de la cour occidentale.

#### ■ Principaux résultats

L'opération n'a pas obtenu le succès espéré en raison des perturbations occasionnées aux niveaux antiques par l'implantation du cimetière médiéval, ainsi que par les fouilles menées à partir de 1969.

Ainsi, il est apparu que le mur occidental de la galerie du péristyle ouest, dont le caractère hétérogène contrastait avec les habitudes constructives de l'établissement, et qui, de surcroît, se trouvait au-dessus des niveaux de sépultures médiévales, n'était en fait qu'une reconstruction de P. Dubedat. En arrière de ce mur, à l'intérieur de la galerie, se trouvait un sol de mortier assez bien lissé, lui aussi posé sur les niveaux médiévaux. Ce sol, peint à l'imitation des mosaïques découvertes sur le site, couvre encore aujourd'hui la majeure partie de la galerie, il est aussi le résultat des initiatives de restauration de P. Dubedat.

En avant de ces structures récentes, à l'intérieur de l'espace délimité par la cour occidentale antique, le niveau supérieur, marqué par une couche de terre très organique posée sur un niveau irrégulier et discontinu



SAINT-SEVER- Villa du « Gleisiar d'Augrelh ». Figure 1 : Emplacement du sondage au sein de la villa (plan P. Dubédat).



SAINT-SEVER Villa du « Gleisiar d'Augrelh »,  
Figure 2 : Sépultures médiévales des Xe – début XIIe siècles (F. Réchin).

de gravillon correspondait au sol de fréquentation du lieu, postérieurement à l'utilisation du cimetière médiéval.

Sous ces deux éléments se situaient les vestiges du cimetière médiéval attaché à la chapelle de *Sent Peir de Masèras*. Six sépultures ont pu être fouillées et à cela il faut additionner des restes osseux découverts dans les niveaux remaniés constituant l'encaissant des sépultures, ce qui porte ainsi le nombre d'individus pris en compte à sept et s'ajoutent aux 70 individus repérés par P. Dubédat durant ses fouilles. Ces défunts ont fait l'objet d'une étude anthropologique par A. Tisserand. Cinq d'entre eux ont été datés par le  $^{14}\text{C}$ , ce qui permet de situer l'utilisation de cette partie du cimetière entre les années 930 et 1105 ( $\pm 15$  ans).

Le seul niveau antique encore en place dans l'emprise du sondage est un lambeau de *nucleus* de mosaïque reposant directement sur un niveau de remblai, lui-même posé sur le substrat naturel. Aucun élément de datation n'y a été découvert, mais s'agissant d'une mosaïque liée au dernier état de la villa, tout porte à penser que l'on puisse les dater de la fin du IVe ou du début du Ve siècle. p.C. Une analyse palynologique a été menée sur du sédiment prélevé dans le support argileux du *nucleus*, protégé de toute perturbation et lié à une phase décisive de l'existence de la villa. Compte tenu de la pauvreté pollinique et de l'importante diffusion des seuls pollens de pin contenus



dans cette US, il convient toutefois de ne retenir ce résultat qu'avec prudence.

Des perspectives de poursuite de cette opération pourront être prochainement trouvées dans une prospection géophysique 3D, implantée à l'extérieur de la zone fouillée. A la suite de cette opération, un nouveau sondage répondant aux mêmes objectifs que ceux de 2021 pourra être implanté en toute connaissance de cause, avec de meilleures garanties

de succès pour ce qui se rapporte à la période antique du site.

Réchin François

- Balmelle, C. *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, Bordeaux (notice et point bibliographique sur Saint-Sever, 2001, p. 407-409).
- Boyrie-Fénié, B. *Les Landes, 40, Carte Archéologique de la Gaule*, Paris, (notice Saint-Sever, 1994, p. 125-135).
- Dubedat, P. *La villa gallo-romaine du Gleysia d'Augreilh et Saint-Pé de-Mazères*, Toulouse, 2012.

Toutes périodes

## SAINT-VINCENT-DE-PAUL

### Route de Gouadas, Lotissement Camiade 1

Ce diagnostic archéologique correspond à une première phase d'intervention en partie sud d'un projet de lotissement sur environ 91 203 m<sup>2</sup> par *Sud Ouest Villages – SOVI Landes-Pays Basque*. L'emprise sondée s'étend sur 13 017 m<sup>2</sup>, à 700 mètres à l'ouest du centre de Buglose, un quartier historique religieux au nord de Saint-Vincent-de-Paul. Elle s'inscrit sur le versant nord de la vallée de l'Adour, plus précisément sur la haute terrasse alluviale quaternaire recouverte

par une épaisse couche de sables éoliens, à une altitude de 39,10 m NGF.

Les seize tranchées réalisées représentent une surface d'ouverture de 1 016 m<sup>2</sup>, correspondant à 7,8 % de la surface prescrite. Les résultats du diagnostic proposent pour le secteur un complément d'information intéressant pour la recherche d'indices archéologiques, dans un environnement particulièrement propice à la circulation et l'implantation humaine depuis la Préhistoire.



Débris végétaux recueillis après tamisage à l'eau d'un échantillon de tourbe (fragments ligneux et restes d'herbacées). P. Bertran, Inrap.

La séquence stratigraphique observée met en évidence environ 2 m de sable éolien enfouissant un paléosol tourbeux. Un podzol s'est ensuite développé sur les sables éoliens au cours de l'Holocène. Les horizons supérieurs ont été largement remaniés en liaison avec les activités anthropiques culturelles. La formation tourbeuse a fait l'objet d'une datation radiocarbone (31136-30844 cal BP) qui attribue le dépôt organique à la période interstadaire (plus tempérée entre deux stades plus froids) de la fin du MIS 3, vraisemblablement GI-5.1. L'observation macroscopique des débris végétaux recueillis montre qu'ils sont essentiellement composés de restes de plantes herbacées, de brindilles et de fragments de bois (cf. fig.). Ces résultats préliminaires peuvent être corrélés avec des informations similaires issues du diagnostic proche de Saint-Paul-Lès-Dax (Béague 2014). Ils doivent encourager l'étude détaillée des macrorestes, du pollen et, éventuellement, des restes d'insectes afin de documenter les paléo-environnements locaux contemporains du Gravettien moyen.

Du point de vue archéologique, si le diagnostic n'a pas permis la mise au jour de sites, il a livré de nombreuses traces d'une fréquentation diachronique des terrains qui peuvent être mise en relation avec les découvertes alentours. La plupart de ces vestiges sont en position secondaire. Le galet aménagé découvert dans les sables éoliens constitue un indice sporadique

de fréquentation durant le Paléolithique, identique aux éléments mis au jour dans un contexte similaire sur la commune voisine de Pontonx (Chopin 2014 et 2015). Plusieurs tessons de céramique de facture protohistorique et associés en position secondaire à des silex taillés, laissent envisager la présence de possibles occupations proches, comme celles issues des prospections récentes près des cours d'eau s'écoulant au nord-ouest en amont de l'emprise (source CRAL). Enfin, les horizons affleurant du sol contiennent aussi bien des indices matériels brassés hypothétiquement antiques, que modernes et contemporains pouvant être reliés à des activités du secteur. Les terrains conservent en outre les empreintes linéaires du découpage foncier tel qu'il figure sur le cadastre du XIXe siècle avec peu d'évolution jusqu'à aujourd'hui. D'autres sections de fossés sont sans doute en lien avec l'exploitation agricole aux périodes les plus récentes.

Duphil Vincent

- Béague N. *Bilan scientifique 2014*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2016. p.166-168
- Chopin J.-F. *Bilan scientifique 2014*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2016. p.166
- Chopin J.-F. *Bilan scientifique 2015*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2017. p.149

## SAINT-VINCENT-DE-PAUL

### Route de Gaoudas – Camiade Lot 2

La deuxième phase de sondage sur le futur projet de lotissement Camiade a permis d'étendre les recherches dans les parcelles nord voisines de la première tranche du diagnostic.

Il s'avère que peu d'indices archéologiques nouveaux ont été découverts.

L'assainissement de ces zones humides sous forme de fossés drainants est toujours bien présent sur ces parcelles et semble correspondre à la mise en culture de ces sols (période moderne ?).

Un « bruit de fond » en limite nord-est du projet vers les actuelles habitations, sous forme de résidus de métallurgie (activité de forge) et de quelques petits tessons indéterminés dispersés dans l'ensemble des horizons supérieurs, complète les résultats de ce diagnostic archéologique.

Vigier Serge

Toutes périodes

## SANGUINET

### Le Lac

Le lac de Sanguinet, prospecté et étudié depuis les années 1970 par le centre de recherche et d'études scientifiques de Sanguinet (CRESS), association de plongeurs bénévoles, renferme de nombreux vestiges.

Cinq sites majeurs ont pu y être identifiés jusqu'à présent, de l'Âge du Bronze (site de Matocq) à l'époque gallo-romaine (station routière de Losa). Afin de tester de nouvelles techniques de prospection, une acquisition



géophysique à l'aide d'un sonar monofaisceaux à balayage latéral a été effectuée sur les eaux du lac au cours de l'hiver 2017. Sur les sonogrammes obtenus, 38 anomalies ont été identifiées et inventoriées.

Durant deux semaines en 2021, ce sont ainsi 27 anomalies qui ont pu être vérifiées au cours d'une campagne de prospection subaquatique. Deux se sont avérées être des barques récentes, deux autres ont révélé la présence d'un pieu isolé, et une dernière a permis d'identifier la 40<sup>e</sup> pirogue (cf. fig. anomalie 12) retrouvée dans les eaux du lac de Sanguinet. Monoxyle, en chêne et d'une largeur de 75 à 70 cm, elle ne dépasse du sédiment environnant que sur une longueur de 3,20 m.

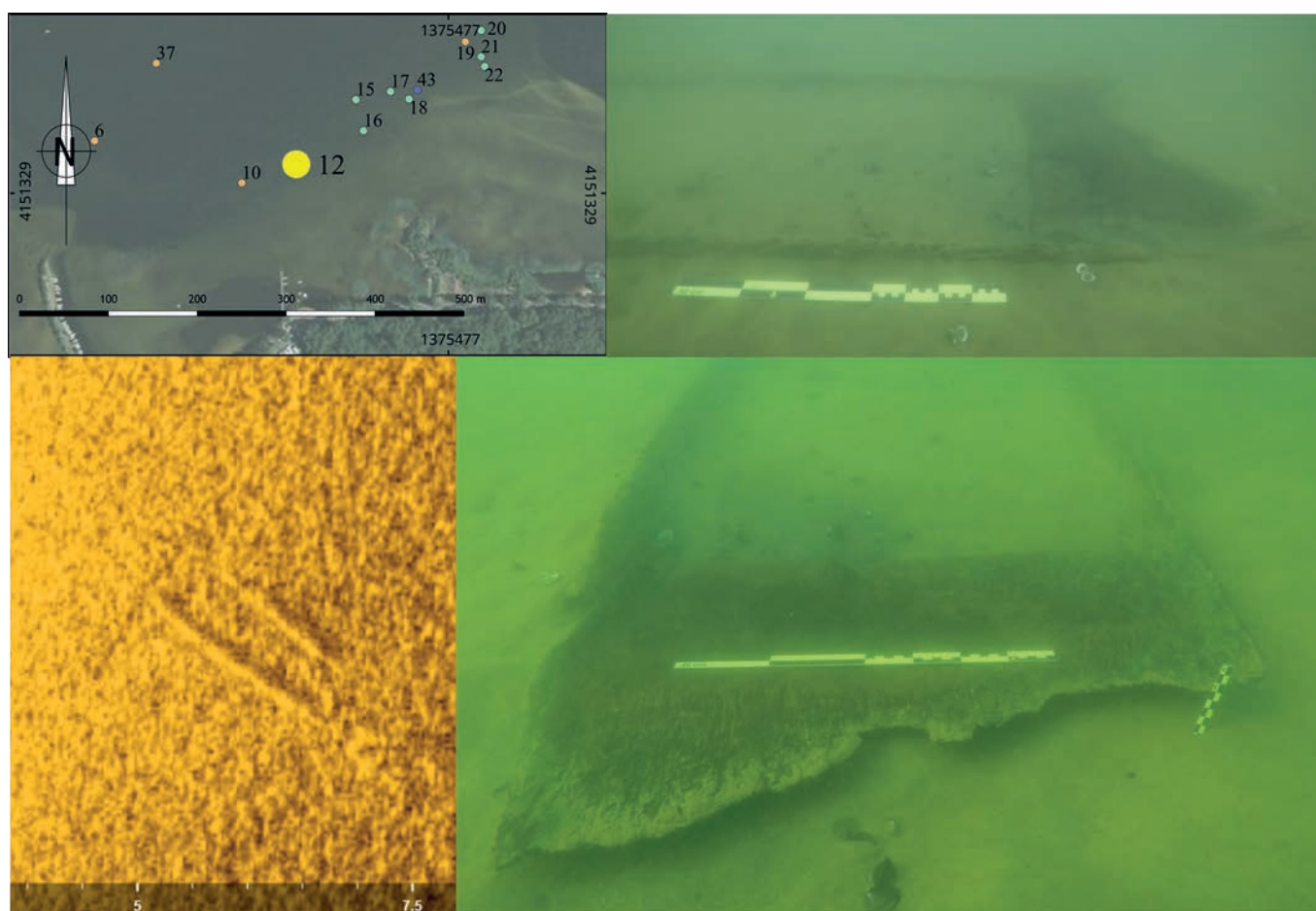
Cependant, sa largeur et le fait qu'elle soit en chêne laissent supposer qu'elle pourrait appartenir à la catégorie des chalands et mesurer près de 10 m de long au total. Un prélèvement <sup>14</sup>C a été effectué afin de pouvoir la dater ; les résultats sont encore en attente. Les autres anomalies repérées sur les images sonar et vérifiées se sont révélées être négatives archéologiquement parlant (nous avons trouvé des troncs, souches, bancs d'aliots, pneus, etc.).

Au cours des prospections circulaires effectuées autour des anomalies retrouvées, huit autres vestiges

anthropiques ont été repérés, identifiés et documentés. Sept de ces anomalies correspondent à des éléments isolés comme des pieux, un gouvernail récent ou des fragments de jarre à goudron. L'une d'elle cependant a été interprétée comme une possible nasse. Constituée de 23 pieux alignés, par paires ou bien seuls, elle s'étend sur 21 m de long et plus de 4 m de large. Initialement identifiée étant possiblement la nasse de la Blanquette mise en place en 1906, sa position ne correspond pas. Des prélèvements <sup>14</sup>C ont également été effectués sur cette anomalie, en attente eux aussi.

Ce sont finalement deux sites avérés qui ont été documentés et géoréférencés pendant cette campagne 2021, ainsi que huit autres probables qui nécessiteraient de plus amples investigations. Ces découvertes montrent, si besoin en était encore, tout le potentiel archéologique du lac encore inconnu. L'utilisation des techniques géophysiques pour investiguer ses eaux portent ses fruits, mais les techniques d'acquisition et de vérification doivent continuer à évoluer afin de révéler tout ce potentiel.

Diméglio Anaïs



SANGUINET - Le Lac .Anomalie 12 - localisation - image sonar - photos in situ.



## SORDE-L'ABBAYE Pas de Charlemagne

Le projet d'aménagement d'une aire d'accueil pour les travailleurs saisonniers au lieu-dit Pas de Charlemagne a généré un diagnostic archéologique car l'emprise était susceptible de comprendre les vestiges de la protohistoire en lien avec l'enceinte de Larroque, la voie dite chemin de Charlemagne, ou liés aux activités de la station romaine de Barat de Vin.

Les indices archéologiques sous la forme de tessons de céramiques piégés dans les colluvions sont l'illustration indirecte d'une occupation protohistorique de hauteur (Âge du Fer ?) car la mise en valeur des terres à des fins agricoles en lien avec l'oppidum de Larroque en amont aura entraîné une érosion, puis accumulation de colluvions dans la pente. Plus

probantes sont les structures archéologiques (fosse, foyer, niveau d'occupation) qui témoignent d'une occupation ayant laissé davantage de traces, de type plus pérenne (habitat ?). A mesure que l'on se rapproche de la plaine du Gave, de la voie et de la station romaine de Barat de Vin, les indices d'une occupation comprise entre le premier siècle avant et le premier siècle après notre ère se font plus denses. Des investigations plus poussées permettraient sans doute de vérifier les liens entre le site de hauteur, la voie romaine et le site de Barat de Vin.

Béague Nadine

## SORDE-L'ABBAYE Église Saint-Jean

L'étude archéologique du bâti de l'abbatiale de Sorde s'est déroulée dans le cadre de mon Mémoire de Master 2 de sciences archéologiques, réalisé à l'université Bordeaux Montaigne en 2021 sous la direction de Christian Gensbeitel (UMR 6034) et Anne Michel (UMR 5607).

L'objectif était de tenter de reconstituer l'histoire monumentale de l'église tout en définissant pour chaque état, les phases de construction et de remaniements qui sont à l'origine de son aspect actuel. L'abbatiale de Sorde, fondée en 975, est aujourd'hui le résultat d'une imbrication de composantes architecturales aussi distinctes que complexes. Largement détruite au XVI<sup>e</sup> siècle puis remaniée au XVIII<sup>e</sup> siècle sous la Congrégation de Saint-Maur, elle a en plus souffert de campagnes de restaurations abusives au XIX<sup>e</sup> siècle ayant conduit à son déclassement de la liste des Monuments historiques en 1879.

L'analyse des maçonneries a principalement concerné les élévations « accessibles » de l'abbatiale. Les phases d'étude se sont échelonnées sous la forme suivante : étude archivistique et iconographique, levé topographique, relevés et phasage stratigraphique à partir d'orthophotographies réalisées par l'entreprise Virtuapix sur l'intégralité des façades extérieures de l'église, étude et inventaire des marques lapidaires.

### ■ L'abbatiale romane

L'abbatiale romane devait présenter dès sa construction un plan simple, à trois vaisseaux donnant sur un transept saillant terminé par trois absides.

Elle était certainement ouverte à l'ouest d'un portail occidental ébrasé. Les murs gouttereaux étaient scandés de contreforts plats et les travées, à l'intérieur, rythmées par des colonnes engagées.

Au total, 909 marques lapidaires ont été inventoriées et localisées. Ces dernières sont diverses et semblent être liées à l'approvisionnement du chantier dans lequel elles ont possiblement joué un rôle de « marqueur de lots ».

L'abbatiale est le résultat d'une construction sans doute planifiée et organisée, initiée depuis les parties orientales de l'église, mais dont la progression du chantier s'est opérée du nord vers le sud. La construction s'est ensuite poursuivie à l'ouest.

### ■ Évolution de l'abbatiale

Douze phases de construction ayant succédé à l'église romane ont été proposées lors de l'étude.

Il s'est révélé que l'abbatiale a été largement modifiée dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, par l'adjonction de la tour, du portail nord et la restructuration de son voûtement.

C'est certainement à partir de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, voire au début du XIV<sup>e</sup> siècle, période que l'on associe aux conflits franco-anglais et aux deux parages successifs, que l'église est rehaussée puis fortifiée.

Entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles, elle est au cœur d'importantes campagnes des reconstructions au niveau du bras nord du transept, de la nef et de la tour-clocher.



Pendant les guerres de religion, l'abbatiale est à nouveau fortifiée et reconstruite. A l'arrivée de la congrégation de Saint-Maur au XVII<sup>e</sup> siècle, les travaux sont particulièrement importants. Ils sont à l'origine,

de l'abaissement de l'église, de la reconstruction du cloître et par conséquent d'un contremur le long de l'abbatiale.

Lopeteguy Louis



SORDE-L'ABBAYE - Église Saint-Jean. Figure 1 : Vue d'une marque lapidaire en forme de « V » sur le parement de l'abside (L. Lopeteguy).



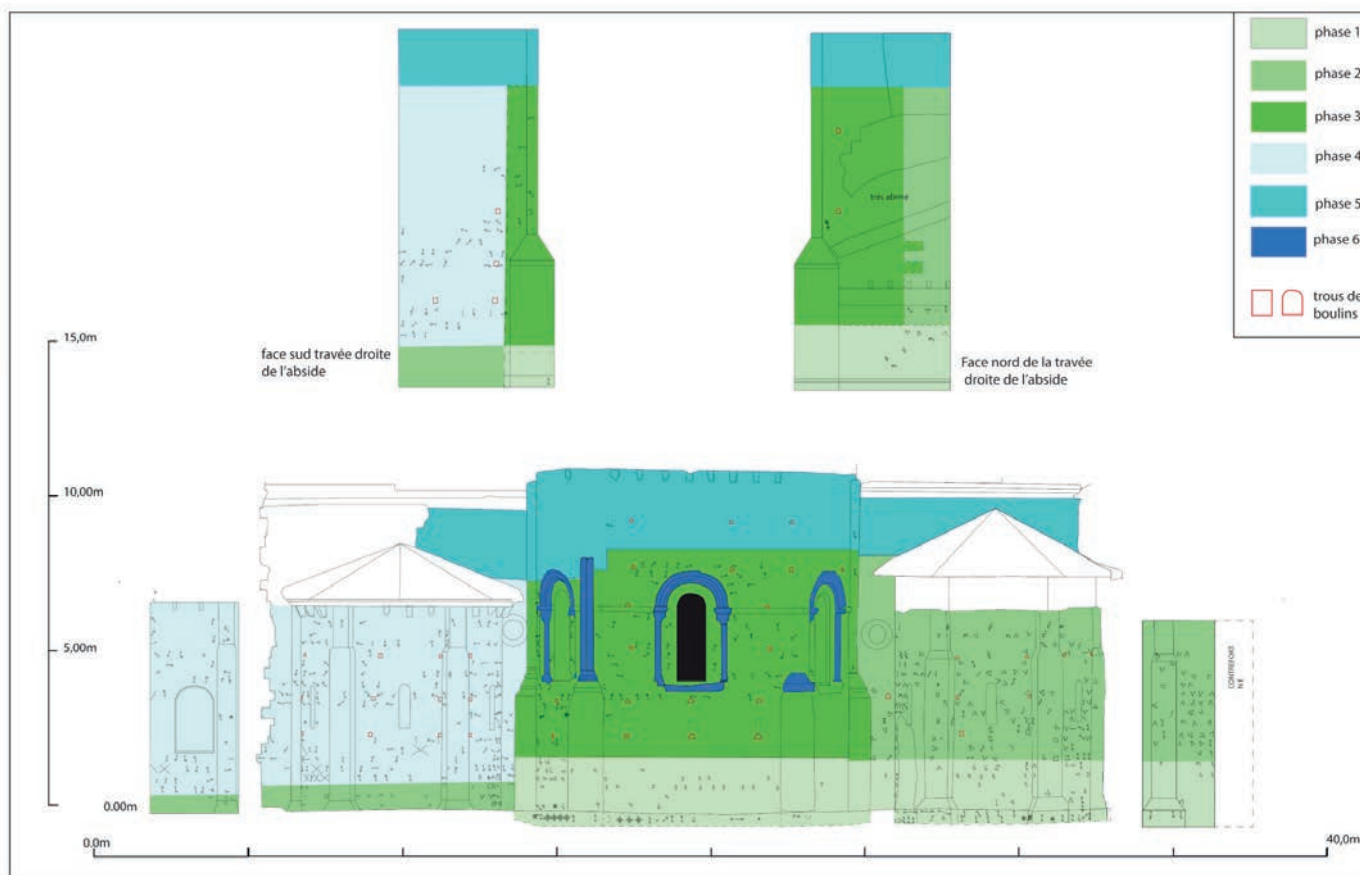


Figure 2 : Relevé des marques lapidaires et proposition de phasage du chantier du chevet et de la face orientale du transept romans (L. Lopeteguy, d'après l'orthofaçade réalisée par Virtuapix).



Figure 3 : Proposition de phasage du chevet et de la façade orientale du transept (Louis Lopeteguy, d'après l'orthofaçade réalisée par Virtuapix).



## TERCIS-LES-BAINS

### Lit de l'Adour rive gauche (entre le quartier du l'import et le lieu-dit « Boghar »)

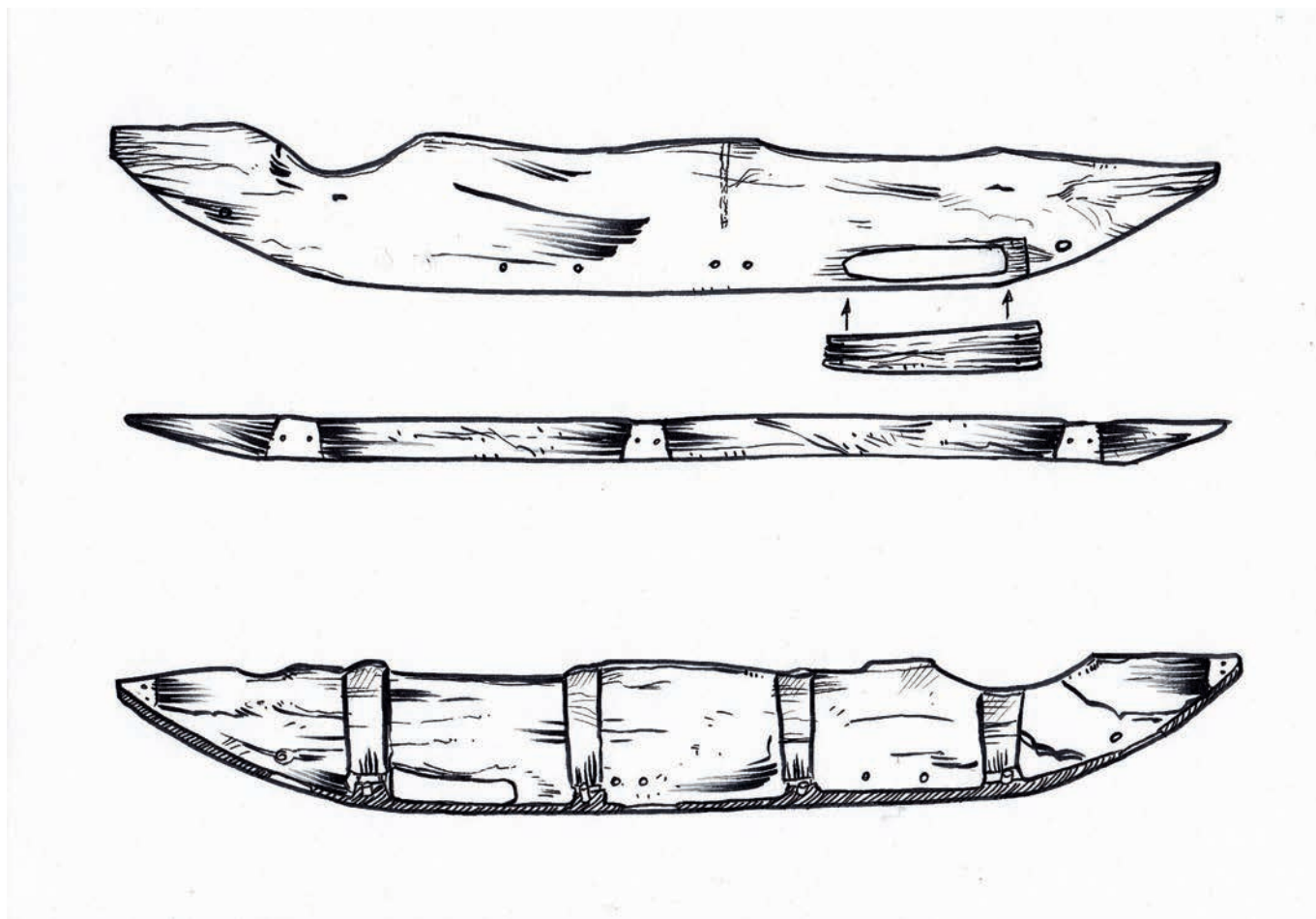
#### ■ Un chaland monoxyle assemblé

Lors de l'étude programmée du chaland polyxyle d'Angoumé, les équipes de bénévoles ont poursuivi leur prospection inventaire des berges de l'Adour dans la zone géographique identifiée. La zone comprise entre Mées et Saubusse s'est révélée riche en embarcations fluviales abandonnées, et plus localement liées à l'ancien site portuaire connu sous le nom de « Vimport ».

Le relevé s'est déroulé au cours du mois de mai 2021. Lors de l'opération, l'embarcation reposait sous une dizaine de centimètres d'eau, en zone calme et peu soumise aux courants, partie coque interne reposant sur le fond. Il nous a été nécessaire de réaliser un relevage prudent de la pièce de bois, positionnée sur une échelle, afin de la déposer sur une plage de sable de proximité afin d'en réaliser l'étude.

L'embarcation s'avère, après son dégagement, n'être que fragmentaire. Il s'agit d'un flanc monoxyle qui appartenait aux embarcations de l'époque contemporaine connue sous le vocable de chaland de l'Adour. L'ensemble de ce bordé monoxyle de transition est remarquablement conservé et offre de précieuses informations quant à ses méthodes de conception. Le bordé s'allonge sur une longueur de 3,19 mètres pour une hauteur conservée de 44 centimètres en partie centrale. On note ainsi quatre fausses membrures ou réserves, positionnées de manière équilibrée sur la longueur du flanc. La forme générale du bordé monoxyle de transition est bombée avec une ligne de fond parfaitement plate et rectiligne.

Les pièces de bordé ont été probablement découpées dans une même bille de bois par l'utilisation d'un outil comme une scie à deux mains ou une scie à ruban mécanique. Les pièces constituant la sole sont certainement des planches assemblées.



Plan bordé monoxyle de transition.

Ce bordé monoxyle de transition est le troisième à avoir été découvert dans une zone délimitée de l'Adour. Entre la fin du XVIIIe et le XIXe siècle, on note la récurrence de chalands monoxyles assemblés ou polyxyles, visualisés dans les relevés côtés du Marquis de Folin et ses illustrations d'embarcations dans leur contexte fluvio-maritime. Est-ce un nouveau mode de conception dû à un choix ou à une contrainte ? Il est plus que probable que cette technique provienne d'une nécessité économique, les grands chênes au diamètre important devenant plus rare et l'importation coûteuse de grumes, ne permettait plus la fabrication d'embarcations purement monoxyles. On peut évoquer

également, en complément de cette transition, l'innovation technologique permettant la découpe longitudinale des troncs, avec la scie à ruban dès le début du XIXe siècle.

Toutefois, des éléments factuels, comme la découverte de trois bordés similaires dans un espace géographique très délimité, une conception à l'identique et enfin une datation plus précise de l'une des pièces 1815 (+ ou – 30 ans), nous portent vers le début du XIXe siècle et permettent de penser que ces profils sont bien ancrés dans l'époque contemporaine.

Kerlorch'h Gilles

Toutes périodes

## TERCIS-LES-BAINS

### Le Vimport

Les prospections estivales de l'été 2018 nous emmènent sur les rives de l'Adour, au lieu-dit le « Vimport ». La présence sur place de fragments de *tegulae* et de tessons antiques nous interroge quant à leur origine.

Cette ancienne pêcherie d'aloses, escale des gabariers jusqu'à la moitié du siècle dernier, a depuis retrouvé son état sauvage et n'abrite plus que quelques courlins. Les croyances locales prêtent au Vimport un passé de port antique sans qu'aucun aménagement ou artefact ne soit jamais venu le vérifier.

On peut noter en périphérie de nombreux sites archéologiques. Sur les deux kilomètres en amont du Vimport, on recense un atelier de taille de grande importance à Tercis, l'abri troglodyte de la Petite Roque, l'éperon barré de Bignès, la villa romaine de Larras, et le château médiéval à moderne de Laroque.

Le Vimport se situe sur la rive gauche du fleuve, à six kilomètres en aval de Dax. Il est composé d'un estey (canal) parallèle au fleuve et séparé de ce dernier par une digue, ainsi que d'une série de onze « piquetages » créés à l'époque de l'endiguement de l'Adour (fin XIXe-début XXe siècle). Ces ouvrages perpendiculaires au fleuve et constitués de pieux en pin, de roches locales, de terre et de gravats, permettent de canaliser le fleuve et d'éviter son ensablement, offrant ainsi une fluidité de la navigation fluviale commerciale. Ces piquetages accrochent régulièrement, et plus particulièrement lors des crues hivernales, des déchets, fragments d'embarcations et artefacts de tous types.

La prospection de l'été 2021 mettra en évidence la présence de mobilier céramique uniquement sur

les quatre premiers piquetages. Outre la dizaine de fragments de poteries modernes, il a été recensé du matériel lithique et antique.

Un nucléus ainsi que plusieurs lames brutes typiques du silex de Tercis, deux tessons de poteries datés du Second Âge du Fer, viennent compléter près de soixante fragments attribués à la période antique, dont de nombreux éléments brisés de *tegulae*, d'*imbrices*, un col et une poignée d'amphores (type Gauloise-4) et de nombreux tessons indéterminés.

A ce stade, il est impossible de définir une provenance du matériel répertorié. Si nous pouvons envisager qu'une lame de silex ou qu'un tesson de poterie puisse parcourir quelques centaines de mètres, il est peu probable qu'une *tegula* de 5 kg puisse être déplacée par le courant du fleuve.

C'est à l'Automne 2021, à la suite de la première crue de la saison que nous notons l'érosion de la base du piquetage, laissant apparaître, sous une couche d'argile, de nouveaux fragments de *tegulae*. Le mobilier antique pourrait faire partie des matériaux mis en œuvre lors de la construction des quatre premiers piquetages. Cette étude ne démontrera pas si ce mobilier a été prélevé sur place (port antique, cargaison, etc.) ou transporté depuis un site proche : villa de Larras à Angoumé sur la rive opposée ou depuis un site encore inconnu. Une prochaine étude tentera de répondre à cette question.

Castets Stéphane



*TERCIS-LES-BAINS - Le Vimport. Piquetage n°1*



## **VIELLE-SAINT-GIRONS**

### **Domaine de L'Aïrial**

La construction d'un lotissement par la société Progefim est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune est située sur la côte atlantique à 30 km au sud de Mimizan. Le site est proche du lac de Léon localisé au sud de la commune.

Sur l'emprise accessible de 30 458 m<sup>2</sup>, 63 tranchées ont été réalisées représentant 4430 m<sup>2</sup> (9,17 % de la surface.)

Le diagnostic a permis de mettre au jour cinq structures toutes rattachées à des limites parcellaires

encore en activités avant le déboisement de la parcelle. Aucune structure ou mobilier antérieur au XIXe siècle n'a été découvert dans le cadre de l'opération. Au niveau stratigraphique, l'étude géologique montre que la séquence étudiée peut-être attribuée aux sables éoliens pléistocènes de la Formation du Sable des Landes. Dans ce secteur leur mise en place est essentiellement contemporaine du Pléniglaciaire supérieur (entre 27 et 15 ka), voire du début du Tardiglaciaire (15-14 ka).

Pons-Métois Anne

## NOUVELLE-AQUITAINE LANDES

## BILAN SCIENTIFIQUE

**Opérations communales et intercommunales**

**2 0 2 1**

| N°     |                                              |                                     |                 |       |     | N° | P.  |
|--------|----------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|-------|-----|----|-----|
| 027823 | AIRE-SUR-ADOUR - CAUNA - LAMOTHE – SOUPROSSE | Camp romain                         | HOUZE Marc      | BEN   | PRM | 19 | 348 |
| 028116 | Bassin de la Midouze                         | Prospection                         | VIGNAUD Didier  | BEN   | PRT | 20 | 349 |
| 028137 | BISCARROSSE, PARENTIS-EN-BORN, GASTES        | Engraisements de récifs artificiels | DAYRENS Olivier | INRAP | OPD | 21 | 351 |

Toutes périodes

### AIRE-SUR-ADOUR, CAUNA, LAMOTHE, SOUPROSSE

En 56 av. J-C, une bataille déterminante, connue sous le nom de « Bataille des Aquitains », est décrite dans les textes de Jules César mais son lieu exact reste inconnu. Les recherches de M. Brèthes Jean-Pierre ont dressé le portrait robot d'un site potentiel ciblant une zone géographique.

L'amicale détection Landes Gascogne a réalisé une prospection inventaire, visuelle et électromagnétique de ces endroits, situés sur Souprosse, Lamothe, Cauna et Aire sur Adour.

Les recherches visaient à dater l'occupation des sols au vu des éléments extraits de la couche agricole (35 cm). La surface est analysée au détecteur de métaux et visuellement pour la collecte des mobiliers. Chaque objet est identifié et positionné sur une carte. La campagne de prospection 2021 a élargi les zones de recherches de 2019 et 2020 et un secteur sur la commune d'Aire sur Adour a été rajouté suite à des découvertes pouvant être en lien avec un lieu de combat antique. Les conditions sanitaires, climatiques et d'accessibilité des parcelles n'ont pas permis d'atteindre tous les objectifs visés.

Les premières recherches n'ont pas révélé d'objets se rapportant à un combat antique. A noter une densité d'objets plus importante près des villages, surtout au sud de Lamothe. Quelques éléments non métalliques récents collectés (XVIII et XIXe siècles).

La découverte fortuite d'une quarantaine d'objets en plomb évoquant des balles de fronde en 2019, a motivé une prospection complémentaire au sud d'Aire-sur-Adour. Six nouvelles « balles de fronde » percées aux extrémités ainsi que neuf monnaies antiques des II, III et IVe siècles, ont été extraits. Les « balles de fronde » ont un poids légèrement inférieur à la norme habituelle. Elles feront l'objet d'une analyse par un spécialiste. A noter aussi la présence de treize autres objets en plomb fondu. Aucune trace de construction n'est apparue.

Cette campagne n'a pas permis de mettre en évidence des éléments pouvant se rapporter à une bataille antique, excepté sur le site d'Aire sur Adour, mais sans pouvoir en déterminer la nature ou l'époque. La nouvelle zone prospectée est peut-être en limite d'une zone antique, mais sans certitudes. L'étude plus poussée des éléments en plomb, complétée par une nouvelle campagne plus étendue de prospection ou de fouilles, permettra d'en savoir plus.

Comme lors des recherches précédentes, nous avons constaté une très forte pollution ferreuse d'origine agricole.

Houzé Marc

## BASSIN DE LA MIDOUZE

### Prospection-inventaire

Les Landes de Gascogne sont un territoire sableux de 11 000 km<sup>2</sup> en forme de triangle, actuellement couvert par la plus grande forêt d'Europe. Son exploration archéologique a commencé seulement dans les années 1990. Depuis lors, plusieurs programmes de recherche ont révélé un peuplement ininterrompu depuis le Mésolithique (Merlet, Bost, 2011). Leurs résultats ont sensiblement modifié la perception que l'on pouvait avoir de cet espace, longtemps considéré comme une zone désertique avant la période moderne. La forêt a protégé les sites, qui sont dans l'ensemble bien conservés. Les investigations se sont intensifiées depuis les années 2010, après le reboisement à grande échelle du massif forestier landais consécutif aux destructions des tempêtes de 1999 et 2009.

L'opération de prospection-inventaire de l'année 2021 s'inscrit dans le cadre de nos recherches sur les dynamiques de peuplement dans le Bassin de la Midouze (principal affluent de l'Adour), qui correspond à la partie sud des Landes de Gascogne. Ce programme, qui a débuté en 2012, est diachronique, même si les études sur la période antique sont les plus abouties (Vignaud, 2019). Il s'appuie sur des problématiques de dynamiques de peuplements et d'occupation des sols.

La zone d'étude comprend 86 communes (voir annexe 1), soit 2 402 km<sup>2</sup> (26 % de la surface du département des Landes) et s'étend au sud jusqu'à la vallée de l'Adour. La forêt occupe au total 55 % des sols de la zone.

Les travaux de terrain et de laboratoire bénéficient de l'appui du Centre de Recherches archéologiques sur les Landes (CRAL).

#### ■ Méthodes

Les méthodes employées sur le terrain ont été exposées dans diverses publications (Vignaud, 2020) : prospections pédestres systématiques et renouvelées des labours forestiers, avec utilisation du GPS pour enregistrer le positionnement des faits archéologiques. Les données sont ensuite transférées sur un logiciel de cartographie et alimentent un SIG. Ce dernier s'articule autour de la géolocalisation des sites et comprend une base de données par commune et par site. Une iconothèque numérique (photos, dessins du mobilier, relevés de plans) est constituée parallèlement. Tous ces protocoles d'enregistrement de l'information sont chronophages, mais sont nécessaires à la préservation de la donnée. L'ensemble devrait être transféré vers un logiciel de SIG au cours des prochaines années.

Les dalles de l'IGN (RGE Alti 1 m) avaient été analysées lors de l'opération de 2020. Des vérifications sur le terrain ont donc été menées sur plusieurs sites au cours de cette opération de 2021. À titre de comparaison, les dalles LiDAR de départements limitrophes comme le Gers et le Lot-et-Garonne ont été

analysées, tout comme les LiDAR disponibles en ligne pour d'autres pays (Angleterre et Pays-Basque).

L'ensemble du mobilier recueilli dans les prospections est déposé au Centre de Conservation et d'Études (CCE) de Mont-de-Marsan, co-géré par le CRAL, où il fait l'objet d'un nettoyage, d'un classement et d'un inventaire, ainsi que d'une restauration conservatoire pour les vases céramiques les plus fragiles. L'étude des entités les plus significatives est mise en œuvre progressivement.

#### ■ Résultats

Au cours de l'année 2021, entre les nouveaux sites découverts sur le terrain et le recollement de l'inventaire existant, 314 nouveaux sites archéologiques et 25 indices ont été rajoutés au cours de cette prospection-inventaire.

Le bilan global arrêté au 31/12/2020, compte tenu des opérations antérieures menées depuis 2012, s'établit à 1820 entités archéologiques, soit 1418 sites et 402 indices.

Les sites se répartissent ainsi, par grande période chronologique :

|                                                   |       |
|---------------------------------------------------|-------|
| Mésolithique                                      | 24    |
| Néolithique                                       | 116   |
| Âge du Bronze                                     | 69    |
| Protohistoire indéterminée                        | 640   |
| Âge du Fer                                        | 40    |
| Antiquité                                         | 205   |
| Moyen-Âge                                         | 175   |
| Période moderne                                   | 19    |
| Ouvrages de terre (mottes enceintes tertres etc.) | 130   |
| Total                                             | 1 418 |

L'absence des sites antérieurs au Mésolithique s'explique par les conditions environnementales qui régnaient dans la région avant l'Holocène. Toutes les périodes sont ensuite documentées, le plus souvent par des entités rurales. Une majorité de sites est classée provisoirement dans la catégorie « Protohistoire indéterminée ». Elle correspond à des épandages où le mobilier céramique d'habitat est trop ubiquiste pour pouvoir préciser davantage (mais qui se devrait se rattacher en partie au Néolithique ou à l'Âge du Bronze) ou bien les études sur ces sites ne sont pas encore terminées pour dresser un diagnostic chronologique.

Plusieurs sites de la période romaine ont été découverts au cours de cette année 2021.

Deux concentrations de sites sont positionnés au nord et au sud du village de Saint-Yaguen.

Au lieu-dit Roupier, au nord du village, trois nouvelles unités sont datées du Haut-Empire et une au Bas-Empire. Au sud du village, sur la rive droite de





la Midouze, deux unités supplémentaires se rajoutent à celles déjà découvertes en 2020 autour du lieu-dit Larrec, toutes datées au Haut-Empire. Sur la rive gauche de la Midouze, à environ 1700 mètres des sites de Larrec, ce sont trois unités du Haut-Empire qui ont été découvertes au cours de cette année 2021. Une fosse dépotoir (ensemble clos) était présente sur tous ces nouveaux sites.

Sur la commune de Saint-Perdon, trois unités groupées datées du Haut-Empire et une du Bas-Empire se rajoutent aux sites déjà inventoriés dans ce même secteur. Notons la présence d'une fosse dépotoir, éventrée par le labour forestier, qui a livré un important volume de mobilier (en cours d'étude).

Pour l'antiquité tardive, période généralement mal documentée en Aquitaine, deux unités groupées ont été découvertes à l'est de la commune de Saint-Justin.

Comme nous l'avions déjà remarqué, seuls les sites du Bas-Empire ou de l'antiquité tardive livrent une grande quantité de fragments de tuiles.

Tous ces sites de la période romaine, ne sont pas isolés dans le paysage puisqu'ils sont intégrés dans des micro-territoires déjà dynamisés à la Protohistoire.

Les résultats de 2021 complètent la vision spatiale que l'on peut désormais avoir de certaines zones, parfois sur plusieurs centaines d'hectares en continu.

Compte tenu du grand nombre de nouveaux sites découverts, leur enregistrement, en cours au 31/12/2021, nécessitera plusieurs mois.

Vignaud Didier

- Vignaud D., 2020, Archéologie forestière des Landes de Gascogne. Méthodologies et techniques efficaces, *Archéo. des Pyrénées occidentales et des Landes*, t. 32, p. 59-69.

## **BISCARROSSE, PARENTIS-EN-BORN, GASTES**

### **Engraissements de récifs artificiels**

L'opération de diagnostic archéologique se situe dans le lac situé sur le territoire de trois communes : Biscarrosse, Parentis-en-Born, Gastes.

Le projet à l'initiative de cette opération de recherches correspond à un « engraissement de récifs artificiels » soit l'immersion de récifs en vue de favoriser la reproduction des poissons du lac.

Plusieurs sites étaient recensés lors d'anciennes prospections sur l'ensemble des communes, il s'agissait donc de vérifier si les futurs rochers immergés n'allaient pas impacter des vestiges archéologiques.

Dans un premier temps, une prospection circulaire a été réalisée sur chaque point GPS d'implantation des récifs artificiels. Dans chaque zone, un sondage a

été ouvert pour entrevoir la stratigraphie des lieux. Si aucun vestige lié à une anthropisation ancienne n'a été repéré, l'hypothèse de la reconnaissance d'anciennes berges est proposée.

À l'issue de l'opération, les sondages ont été relevés puis rebouchés succinctement selon les termes de la convention signée entre la Fédération de AAPPMA des Landes et l'INRAP.

Les prospections quant à elles n'ont donné lieu à aucun impact sur les sites.

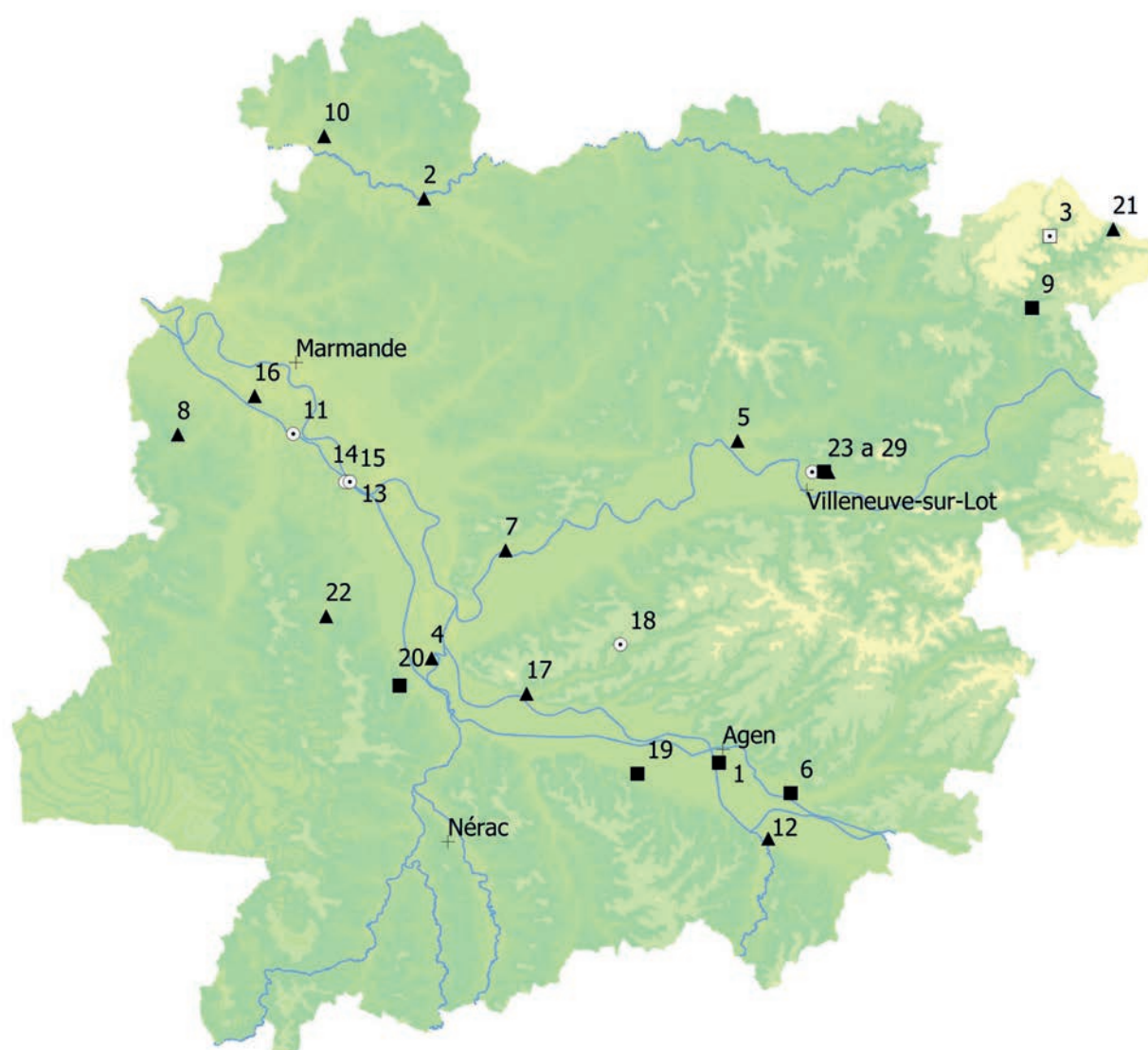
Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Dayrens Olivier

# NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km



| N°     |                             |                                                 |                         |       |     | N° | P.  |
|--------|-----------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------|-------|-----|----|-----|
| 028068 | AGEN                        | Ilôt Montesquieu                                | LEGAZ Amaïa             | EP    | FP  | 1  | 354 |
| 028140 | ALLEMANS-DU-DROPT           | Aménagement du bourg                            | TREGRET Mathieu         | INRAP | OPD | 2  | 354 |
| 027870 | BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE   | La Borie del Rey                                | LANGLAIS Mathieu        | CNRS  | FPr | 3  | 355 |
| 028018 | BUZET-SUR-BAISE             | Barrouil                                        | PONS-METOIS Anne        | INRAP | OPD | 4  | 356 |
| 028041 | CASSENEUIL                  | Enclos Laborde                                  | PRODEO Frédéric         | INRAP | OPD | 5  | 357 |
| 028232 | CASTELCULIER                | Le Burga                                        | LACROIX Samuel          | INRAP | FP  | 6  | 358 |
| 028144 | CLAIRAC                     | Moulins et seuil                                | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 7  | 359 |
| 028032 | COCUMONT                    | Eglise Saint-Jean de Vidaillac                  | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 8  | 359 |
| 028012 | CUZORN                      | Château                                         | LEROUX Laure            | EP    | FP  | 9  | 359 |
| 028074 | DURAS                       | ZAC Barnage                                     | TREGRET Mathieu         | INRAP | OPD | 10 | 360 |
| 028067 | FOURQUES-SUR-GARONNE        | La Forge - L'Eglise                             | COUSTEAUX Julien        | EP    | PRM | 11 | 361 |
| 028181 | LAYRAC                      | Pesqué Zone 2                                   | BARDOT Xavier           | INRAP | OPD | 12 | 363 |
| 028244 | LE MAS-D'AGENAIS            | Plateau de Revenac                              | CECOT Christian         | BEN   | PRM | 13 | 364 |
| 028072 | LE MAS-D'AGENAIS            | Revenac sur le tracé des tranchées d'irrigation | ABAZ Bernard            | BEN   | PRM | 14 | 364 |
| 028238 | LE MAS-D'AGENAIS            | Plateau de Révenac                              | HANTRAIS Juliette       | DOC   | PRS | 15 | 367 |
| 028195 | MONTPOUILLAN                | Carrière Lafarge                                | SILHOUETTE Hélène       | INRAP | OPD | 16 | 367 |
| 028166 | PORT-SAINTE-MARIE           | Couvent des Jacobins                            | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 17 | 368 |
| 028149 | PRAYSSAS                    | Maison du Goulet                                | SOULARD Laura           | BEN   | MH  | 18 | 368 |
| 028146 | SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS | Lassort-Gaillac et Sud-Champs-du-Midi-Ouest     | RIVASSOUX Mathieu       | INRAP | FP  | 19 | 370 |
| 028027 | SAINT-PIERRE-DE-BUZET       | Eglise - Le Bourg                               | MAGES Séverine          | EP    | FP  | 20 | 371 |
| 028180 | SAUVETERRE-LA-LEMANCE       | Camp des Peyres                                 | VIGIER Serge            | INRAP | OPD | 21 | 372 |
| 028122 | VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN     | Rue du Château                                  | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 22 | 372 |
| 028139 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Anglade                                         | MIGEON Wandel           | INRAP | OPD | 23 | 372 |
| 028142 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | 9 Chemin Anglade                                | TASSIN Aurélie          | COL   | OPD | 24 | 375 |
| 028145 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Rue Antoine Bourlange - Anglade                 | ARTIGAU Grégory Henry   | INRAP | OPD | 25 | 376 |
| 028158 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Eysses                                          | HANTRAIS Juliette       | DOC   | PRS | 26 | 376 |
| 028190 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Rue victor Michaud                              | MIGEON Wandel           | INRAP | FP  | 27 | 377 |
| 028143 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Rue Mory                                        | TREGRET Mathieu         | INRAP | OPD | 28 | 380 |
| 028213 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Chemin de Rouquette                             | ARTIGAU Grégory Henry   | INRAP | OPD | 29 | 381 |

## NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 2 | 1 |
|---|---|---|---|

*Époque moderne*

### AGEN Ilot Montesquieu

Le site se situe sur l'emprise de l'ancien couvent de la visitation Sainte-Marie, créé en 1642. Celui-ci s'agrandit progressivement tout au long de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle par des constructions nouvelles, des acquisitions et des aménagements intérieurs entre les années 1687 et 1689. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sa surface de 4589 m<sup>2</sup> en fait l'un des plus grands couvents de la période post-tridentine. Peu de temps après l'abandon par la congrégation religieuse en 1792, il est morcelé par des ventes successives. La chapelle est détruite pour laisser place en 1802 à un hôtel construit par M. Lemaitre, receveur général. En 1808, le petit et grand séminaire s'installe dans les bâtiments rachetés par le nouvel évêque, Monseigneur Jacoupy. A partir de 1805, les bâtiments perdent leur dimension ecclésiastique lors de la séparation des Eglises et de l'Etat. Les aménagements ultérieurs survenus au cours du XX<sup>e</sup> siècle finissent de démolir la partie sud du couvent.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une résidence de logements avec services sur l'îlot Montesquieu, il est prévu la démolition du corps du logis sud du couvent, de l'hôtel Lemaitre, et de plusieurs bâtiments contemporains à l'angle sud-est de l'îlot, ce qui a motivé la prescription d'une fouille archéologique

préventive. Les espaces concernés sont les parties non démolies du couvent comprenant les façades extérieures et intérieures, le corps du Logis sud du couvent, promis à la démolition (façades extérieures et intérieures), les niveaux en sous-sol (caves).

Avant l'opération de piquetage par l'entreprise de travaux, une série de piquetages par de petites bandes verticales sur les élévations enduites a été réalisée par l'équipe d'Hadès mais n'a pas livré de traces de décors. La quasi-totalité des élévations étant enduites et une grande partie des espaces étant inaccessibles en raison des opérations de désamiantage et enlèvement des peintures au plomb, il n'a pas été possible de réaliser de relevés photogrammétriques. De plus, la surveillance archéologique du creusement des fosses d'ascenseurs n'a pu être assurée car l'équipe archéologique n'a pas été prévenue du changement de calendrier des travaux, tandis que la surveillance archéologique du creusement de la fondation de la grue n'a pas détecté de vestiges.

Une recherche documentaire dans plusieurs fonds (archives départementales et communales, bibliothèque du Patrimoine, etc.) est en cours.

Legaz Amaia

*Époques moderne  
et contemporaine*

### ALLEMANS-DU-DROPT Aménagement du bourg

Le diagnostic fait suite au projet de réaménagement du bourg. La première phase de ce projet concerne la Place de la Liberté bordant l'église Saint-Eutrope. L'intervention archéologique s'est déroulée les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2021.

L'emprise du diagnostic se situe à proximité de l'église Saint-Eutrope dont l'abside daterait du XI<sup>e</sup> siècle ; l'ensemble est remanié au XV<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. Un clocher néo-classique est construit en 1845 et la sacristie actuelle en 1877. A l'intérieur,

les décors du XVe siècle sont peints à la détrempe, recouverts de badigeon au cours du XVIIe siècle puis découverts au XXe siècle. Ces peintures représentent des scènes du Jugement Dernier et de l'Enfer. Le cimetière paroissial n'apparaît pas en tant que tel sur le cadastre napoléonien de 1835. Cet espace sépulcral constitue un ensemble homogène avec l'église. Aujourd'hui, la place de la Liberté est délimitée par la rue Deluns Montaud au nord qui traverse l'ancien cimetière. Le diagnostic archéologique a été réalisé sur une aire de stationnement de véhicules et sur une pelouse proche de l'église.

Le diagnostic a permis de révéler des sépultures dont les creusements ont été difficiles à cerner, à l'exception de ceux traversant le substrat. Ils sont de forme rectangulaire ou trapézoïdale et s'articulent majoritairement selon un axe ouest-est. Des variations existent cependant et des recoupements sont observés. La densité des tombes est importante sur

la place de la Liberté, au contraire de la petite zone gazonnée proche de l'église. Les limites occidentale, méridionale et orientale du cimetière semble être matérialisées aujourd'hui par la rigole encerclant la place. Ce cimetière paroissial pourrait appartenir à l'époque moderne, en raison de la mise au jour de probables sépultures en cercueil cloué, mais il n'est pas possible d'établir un terminus post quem. Quelques rares tessons de céramique (8) ramassés dans les trois tranchées ont également été datés de cette époque. En revanche, la découverte dans une inhumation d'un dépôt monétaire, composé de sept monnaies (la plus ancienne est datée de 1722, la plus récente de 1804-1805) permet d'envisager un abandon de l'espace funéraire au début de la période contemporaine.

Tregret Mathieu

Paléolithique

## BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE

### La Borie del Rey

Le site préhistorique de la Borie del Rey est célèbre dans la littérature relative au Paléolithique final français comme le gisement éponyme du Laborien. Cet ensemble, reconnu par Laurent Coulonges dans les années 1950 et publié en 1963, constitue la base du remplissage archéologique sur laquelle repose un ensemble attribuable au Mésolithique. Coulonges y reconnaît une séquence du Sauveterrien et du « Tardenoisien » (*sic.*) suivant un ordonnancement identique à celui défini au Martinet dans les années 1930. Au cours des années 1970, Julia Roussot-Larroque réétudie le mobilier mésolithique du site et conclue à une plus grande mixité des morphotypes d'armatures au sein des ensembles définis par Coulonges bien qu'elle reste sur l'hypothèse du Roucadourien, aujourd'hui abandonnée. Durant les premières fouilles et les années qui ont suivi, la grotte est vidée et une tranchée d'accès est creusée aux dépens de la terrasse qui constitue le talus de la grotte.

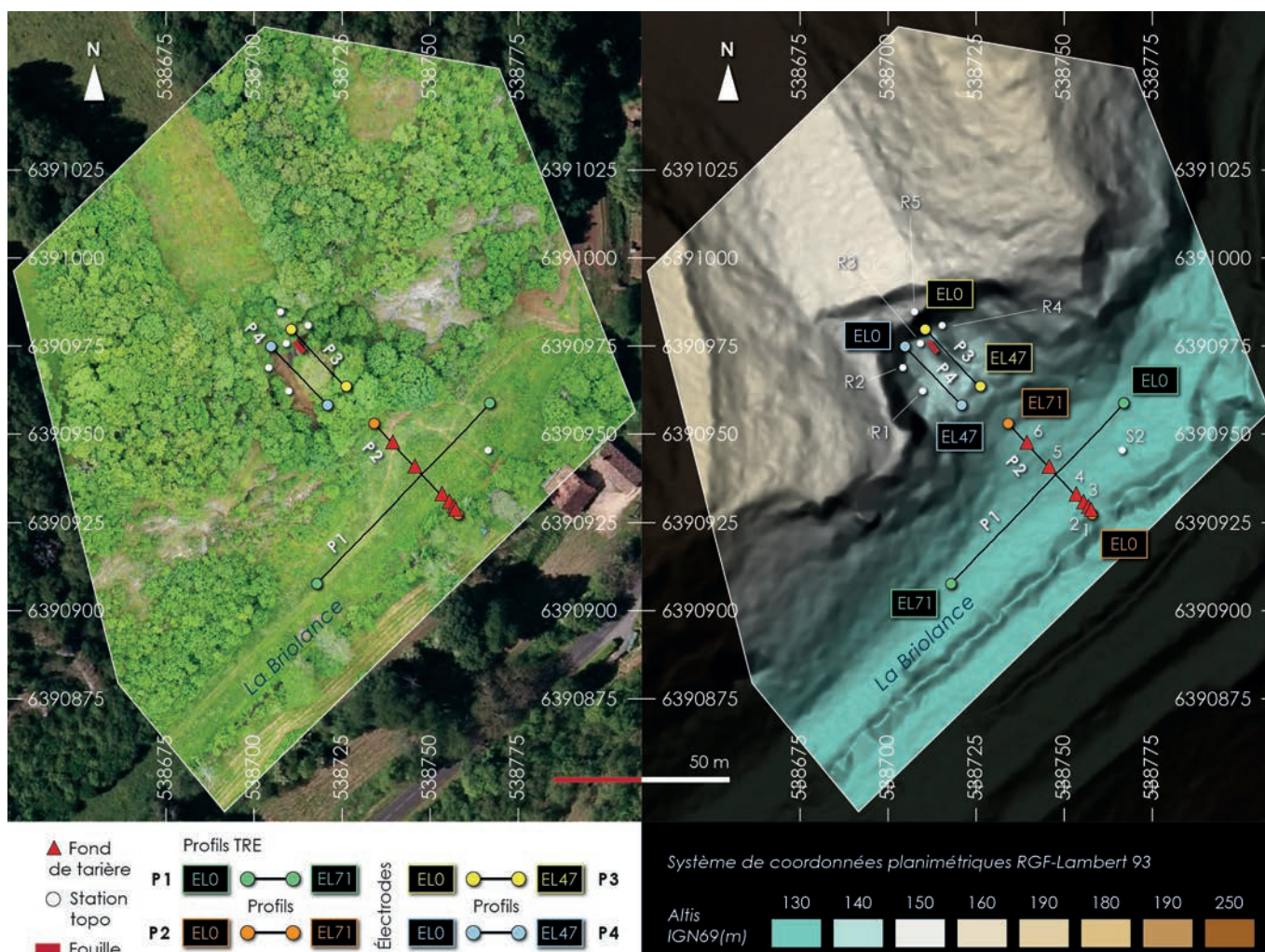
Depuis 2019, une nouvelle opération de fouilles programmées est mise en œuvre sous la coordination de deux d'entre nous (ML et JBM). L'objectif est de caractériser la séquence archéologique conservée au niveau de la terrasse, seule celle de la cavité ayant été documentée bien qu'anciennement. En outre, il s'agit d'établir un cadre stratigraphique aux données qui manque cruellement pour cette période dans le Bassin aquitain. En 2021, afin d'appréhender les hypothèses d'un ensemble du Second Mésolithique subdivisé en deux suivant la présence des types d'armatures lithiques, la fenêtre de fouilles a été élargie à 12 m<sup>2</sup>. Cette surface a alors nécessité de fouiller les niveaux supérieurs mélangés afin de mettre à l'affleurement le

Second Mésolithique et envisager de fouiller les deux sous-ensembles. Ce travail sera présenté après la campagne 2022 (fin de la première triennale).

Parallèlement au travail de terrain, une équipe de géophysiciens du laboratoire d'I2M à Bordeaux (C. Sireix, M. Larcanché, S. Matéo et C. Verdet) est intervenue pour des relevés de résistivité électrique. Sur le terrain, C. Beauval de la société Archéosphère s'est chargé du volet topographique afin de localiser précisément les relevés dans le même système géoréférencé que le site archéologique. Plusieurs mesures de résistivité électrique ont été réalisées dans deux locus (cf. fig. 1) : dans la plaine alluviale entre le site et le cours de la Briolance (profils 1 et 2) et sur le site (tranchée Coulonges profil 3 et terrasse profil 4). Le profil 1 indique un ensemble à haute résistivité autour de - 30 m (soit environ 15 m sous le niveau actuel) signant vraisemblablement la présence du substrat. L'ensemble sus-jacent très conducteur correspond possiblement à un horizon d'argile ou de travertin/tuf voire aux marnes de la base du Coniacien. Le profil 2 livre un horizon de surface argileux puis un ensemble pouvant être interprété comme un éboulis ou du tuf. On retrouve l'ensemble conducteur argileux/marneux à - 20 m. Le substrat n'a pas été atteint. Le profil 3 est trop bruité pour pouvoir être interprété en l'état. Le profil 4 en revanche apporte des résultats. Aux deux extrémités des zones, de forte résistivité pourraient signer un ressaut en terrasse du substrat coniacien ou de tufs, qui semble avoir été atteint autour de - 7 m, soit environ 5 m sous le niveau actuel de la terrasse.

Langlais Mathieu et Mallye Jean-Baptiste





BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE - La Borie del Rey.  
Vue nadir du gisement et de la plaine alluviale avec localisation des profils de résistivité électrique (CAO Archéosphère).

Néolithique,  
Gallo-romain

## BUZET-SUR-BAÏSE Barrouil

Un projet d'extension vers le nord-est de la carrière de granulats, exploitée par la société départementale de Carrière SDC, est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune est située à 30 km au sud de Marmande. Le site est localisé sur la rive gauche de la Garonne à mi-chemin entre le bourg de Damazan au nord et celui de Buzet-sur-Baïse au sud.

Sur l'emprise de 55 198 m<sup>2</sup>, 84 tranchées ont été réalisées représentant 4430 m<sup>2</sup> (8 % de la surface.)

Les structures et les vestiges mobiliers ont été mis au jour dans les niveaux limoneux entre 0,50 et 1 m de profondeur.

Sur les 84 tranchées réalisées, 14 conservaient 19 structures (fosses, structures de combustion et de galets). Elles confirment une occupation humaine du secteur au cours de la protohistoire et peut-être dans une moindre mesure durant la période gallo-romaine. Ces informations viennent compléter et confirmer

les découvertes réalisées sur la parcelle ouest en 2020 par Xavier Bardot (INRAP). Les silos, les vases de stockages et les foyers pourraient être les indices d'une activité agro-pastorale, sur la basse terrasse alluviale régulièrement inondée depuis des siècles et donc à priori, peu propice à l'installation humaine. Ces hypothèses restent donc à confirmer lors des prochains diagnostics. Par ailleurs et afin de mieux comprendre les processus géologiques, un échantillon de sable a été prélevé en fond de tranchée pour une datation OSL. Elle a fourni un repère chronologique permettant de dater la formation du paléo-méandre du Néolithique ancien.

Ce résultat est conforme aux âges précédemment obtenus à Gaujac-Loustière (Fouéré, 2020), qui suggéraient un âge compris entre le Tardiglaciaire et l'Holocène moyen.

Pons-Métois Anne

## CASSENEUIL Enclos Laborde

À la confluence de La Lède et du Lot à Casseneuil, un diagnostic archéologique réalisé en 2008 sous la direction de A. Pons-Métois a livré une inhumation non datée, qui a donné lieu à une prescription de fouille, réalisée en hiver 2021.

Après avoir rouvert la tranchée de sondage et redécouvert la structure, un premier prélèvement osseux a donné une datation radiocarbone en 9506  $\pm$  30 BP, soit entre 9120 et 8656 cal BC (Ciram AV84). Par la suite, une seconde datation a donné 9080  $\pm$  38 BP, soit entre 8346 et 8233 cal BC (Ciram 2735). Ces dates se situent à la charnière de l'Azilien et du Sauveterrien (Laborien). Elles montrent un grand écart, qui laisse croire que le décès des deux individus peut être séparé de trois siècles d'après la calibration à deux sigmas, et encore de plus d'un siècle en utilisant une calibration à trois sigmas.

De forme ovale (1,20 x 0,90 m), la fosse entaille les alluvions graveleuses sur une quarantaine de centimètres, jusqu'à une profondeur de 1,30 m sous la surface du sol actuel (cf. fig. 1), elle traverse des limons carbonatés jaunâtres qui ont réduit l'acidité du sol et permis la bonne conservation des ossements, et qui ont été datés par OSL vers 22000 ans BP (MBFSZ 183.1 et 183.2). Le remplissage supérieur est scellé par des colluvions holocènes sur une épaisseur totale de 0,60 m.

Deux individus ont été déposés au fond de la fosse. Le premier est complet ; il est adossé à la paroi orientale, les jambes fléchies et les mains sur l'abdomen. Les ossements du second sont déposés sans connexion sur les pieds du premier inhumé (cf. fig. 2).

Les premières observations anthropologiques ont révélé une usure dentaire importante et la présence de pathologies nombreuses. Ces premières données

sanitaires seront développées et corrélées à l'âge et au sexe des sujets. Des analyses paléogénomiques et isotopiques sont également prévues afin de déterminer leur origine géographique et leur mobilité. Ces données seront confrontées à celles connues pour ces groupes humains du Mésolithique ancien.

Trois restes animaux ont été retrouvés au niveau de l'abdomen de l'individu en connexion. Il s'agit d'un fragment de mandibule de cheval, d'une vertèbre de cerf et d'une vertèbre de sanglier. La présence de cette espèce de milieu tempéré abonde en faveur d'une attribution au Laborien plutôt qu'à l'Azilien. Bien que ces fragments soient peu spectaculaires, ils composent cependant un dépôt funéraire dont la symbolique nous échappe.

Le comblement de la fosse montre deux couches principales de même épaisseur. A la base, des sédiments clairs sont partiellement issus du creusement dans les limons carbonatés. Au sommet le remplissage est plus organique, de couleur brune. Le remplissage supérieur contenait des restes incinérés, dont quelques restes humains. A défaut de collagène conservé, une datation de la bio-apatite a donné 6063  $\pm$  32 BP, soit entre 5200 et 4846 cal BC (Ciram 2997). Cette date est très étonnante et inattendue. D'une part, elle se situe au Néolithique ancien, qui est mal documenté localement. D'autre part à cette période, la pratique de l'incinération est rare également. Il est donc troublant de découvrir « comme par hasard », une incinération d'une époque méconnue localement, à l'endroit-même d'une sépulture de datation très rare également. Il serait intéressant de tenter d'autres datations pour vérifier les premiers résultats, mais l'échantillon osseux nous semble trop limité pour s'engager dans de nouvelles analyses destructrices.

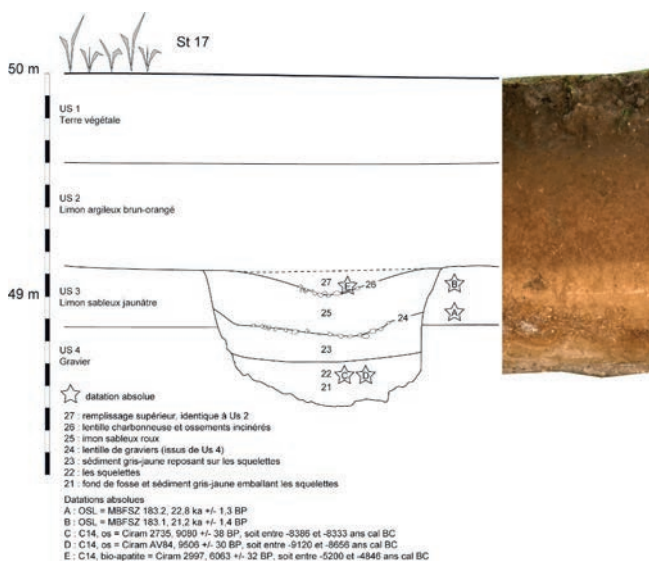


Figure 1 : Coupe stratigraphique de la sépulture mésolithique et indication des datations absolues.



Figure 2 : Vue générale du dépôt funéraire au fond de la structure 17 avant démontage des squelettes.



Il faut souligner que le remplissage de la tombe est dépourvu de graviers qui ont pourtant été extraits en quantité lors du creusement. Ceci indique une forte sélection dans le choix des matériaux de comblement. Parmi d'autres utilisations possibles, ils ont pu servir au marquage des tombes en surface. Un tel marquage fut indispensable pour pouvoir retrouver la tombe du premier défunt, afin de l'enfouir avec le second dans une nouvelle fosse, de nombreuses années plus tard.

La sépulture de Casseneuil vient abonder un corpus de sépultures mésolithiques peu abondant à l'échelle nationale. Elle s'intègre à la connaissance des pratiques funéraires de cette période, en montrant la pratique d'une remobilisation de squelettes, qui était déjà documentée par ailleurs, notamment à La Chaussée-Tirancourt (Somme).

Prodéo Frédéric, Sellami Farid et Souquet Isabelle

Protohistoire,  
Âge du Fer,

## CASTELCULIER Le Burga

Second Âge du Fer,  
Gallo-romain

Située à 1 km à l'est du village de Castelsulier, l'opération s'inscrit dans un contexte géographique en rebord septentrional de la basse vallée de la Garonne, au niveau de sa confluence avec la vallée du Séoune. Le développement d'un lotissement, au lieu-dit Le Burga, a offert l'opportunité de caractériser un potentiel archéologique mis en évidence lors de prospections pédestres réalisées dans les années 1980.

Des structures bâties, des moellons, des fragments de *tegulae* et de *suspensura*, de la céramique commune et sigillée, ainsi que tesselles de mosaïques avaient été trouvés et semblaient témoigner de la présence d'une éventuelle villa antique dans ce secteur considéré à fort potentiel archéologique.

Une première campagne de diagnostic a été conduite en septembre 2019 sur plusieurs parcelles, permettant d'identifier des niveaux d'occupation gaulois bien structurés et une occupation antique.

Trois fouilles ont été prescrites dont celle sur la parcelle 0C534, les deux autres opérations ayant été réalisées entre le 17 octobre et le 2 décembre de la même année. Les objectifs communs à ces trois fouilles, considérées comme complémentaires, étaient les suivants de :

- Caractériser la chronologie et la fonction de l'occupation de la Tène finale : ferme, espace structuré à vocation agraire ou pastorale,
- Poursuivre la caractérisation des espaces et installations antiques,
- Caractériser et préciser le phasage des occupations antiques,
- Étudier l'abandon et la destruction de l'ensemble des structures bâties.

### ■ Description synthétique de l'opération

La fouille sur la parcelle 0C534, réalisée entre le 15 novembre 2021 et le 31 janvier 2022, a concerné une superficie de 1355 m<sup>2</sup>.

Un drone a survolé la zone et a permis de faire un relevé géo référencé.

Les deux autres opérations réalisées fin 2022 ont permis d'observer la continuité de certaines structures et d'en identifier d'autres (fosses, trous de poteaux).

Des contacts ont été pris avec les spécialistes pour les études de mobiliers à venir, la phase post-fouille en cours doit se terminer d'ici la fin de l'année 2023, le rapport devant être rendu au début de l'année 2024.

L'opération a livré des traces de plusieurs bâtiments, des restes d'ouvrages hydrauliques, des lambeaux de sols de circulation, ainsi qu'un mur de clôture. Seule une partie de la *pars urbana* a été repérée dans l'emprise de l'opération. Un bâtiment présentant un plan remarquable avec une abside a été documenté en limite de la zone d'intervention. De nombreuses tesselles de mosaïque en position secondaire ont été relevées dans l'espace de la fouille, ce qui laisse supposer une récupération des matériaux au moment de l'abandon de cet ensemble ou après cette phase. Quelques vestiges, murs et canalisations antiques permettent également de documenter la périphérie de ce noyau bâti.

L'occupation de ce secteur dès le second âge du fer, au-delà des trous de poteau ou petites fosses, est confirmée par la présence d'un niveau qui a fourni beaucoup de céramiques et de fragments d'amphores. L'étude de cet ensemble devrait permettre de mieux référencer la céramique de cette période sur ce territoire. En revanche, il est vraisemblable que la structuration de l'espace durant le second âge du Fer soit difficile à préciser.

Pour la période antique, cette fouille et les deux autres sur ce même secteur, confirment la présence d'une villa antique qui a été malheureusement en partie détruite lors des premiers lotissements. Le phasage de l'occupation antique devrait rester très délicat du fait de l'indigence du mobilier archéologique. Une monnaie semble toutefois démontrer une occupation qui pourrait perdurer jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle.



Un important travail de récolement d'informations relative au lieu-dit Le Burga, et plus généralement sur la commune de Castelculier devrait permettre de positionner cet ensemble dans le réseau de sites antiques implantés régulièrement tout au long de la vallée de la Séoune, et notamment avec l'une des

plus imposante villa du Lot-et-Garonne découverte au lieu-dit Lamarque et distante de quelques kilomètres.

Notice établie par Tuffery Christophe pour le responsable d'opération Lacroix Samuel

## **CLAIRAC**

### **Moulins et seuils de Clairac**

L'intervention sur le terrain n'a pu être réalisée qu'en rive droite du Lot. L'étude est en cours et nous ne disposons pas encore des résultats des analyses,

ce qui ne permet pas de fournir une présentation pertinente du site à ce stade.

Gineste Marie-Christine

## **COCUMONT**

### **Eglise Saint-Jean de Vidailhac**

Au sud de la vallée de la Garonne, sur la commune de Cocumont, l'église Saint Jean de Vidailhac est implantée sur une butte à une altitude de 140 m. A l'occasion des travaux de rénovation du portail roman de l'église, l'intervention archéologique a eu pour objectif de rechercher et de contextualiser la base des piétements des colonnettes du portail, aujourd'hui manquantes.

Le diagnostic archéologique, bien que de dimensions modestes, a permis la reconnaissance du sol associé aux colonnettes ornant initialement le portail de l'église. La présence d'un contexte cimétériel antérieur au

portail roman a pu être vérifiée. Des tombes en cercueil témoignent d'une utilisation funéraire au moins jusqu'à l'époque moderne.

L'intervention a apporté une information inédite avec la mise en évidence d'un mur plaqué au-devant du portail, probablement en soutien de la tour clocher édifiée au-dessus du portail à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette découverte vient confirmer la complexité de l'histoire de l'édifice déjà perceptible à l'intérieur de l'église.

Gineste Marie-Christine

*Moyen Âge,  
Époque moderne*

## **CUZORN**

### **Château**

Le bourg de Cuzorn se signale par les vestiges d'un château couronnant une impressionnante falaise dominant la Lémance. La fragilité de ces vestiges et la sécurité des riverains en contrebas justifiaient la cristallisation des vestiges par la municipalité, accompagnée par des investigations archéologiques afin de documenter ce site très largement méconnu, puisque les premières mentions du château n'interviennent pas avant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, et attestent d'une gouvernance en coseigneurie. Sur site, subsistent une tour polygonale

au sud, dite tour de Nérac, un bâtiment absidal perché sur un autre piton, les vestiges d'un bâtiment à angles arrondis couronnant un éperon au nord et enfin le soubassement voûté ainsi que des fragments d'élévation d'un imposant bâtiment accolé à la paroi nord de la falaise.

Les travaux ont d'abord concerné la tour de Nérac, et la réalisation de sondages dans ses sols ont révélé la présence d'architectures antérieures sur ce piton rocheux, sous la forme d'un mur largement arasé à l'intérieur de la tour et de rares tessons de céramique

dite rouge polie. Cette construction, correspondant sans doute, au regard de la topographie, à une première tour de modestes dimensions, a laissé place à l'actuelle tour de Nérac, de plan polygonal. Ses élévations attestent d'un unique chantier de construction, que ses modénatures situent dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle.



CUZORN - Château. Vue cavalière de la tour de Nérac, Clichés et photogrammétrie Sandra Malpelat, Hadès, 2020.

À l'intérieur de la tour, le rez-de-chaussée, éclairé par une vaste croisée, présentait un sol carrelé en terre cuite, ayant connu de nombreuses réfections, ainsi qu'une cheminée engagée dont ne subsistent que les piédroits moulurés. Les caractéristiques de cette pièce l'identifient à un espace de réception contenu dans cet espace exigu. La tour comprenait également un étage, possiblement desservi par un escalier en vis en œuvre et équipé d'une cheminée plus modeste ; l'ensemble était couvert par un toit en lauze. Un autre piton, immédiatement voisin, présentait un bâti autrement plus complexe : à son sommet, s'élève un petit bâtiment rectangulaire transformé en chapelle par l'aménagement d'une abside avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs maçonneries habillent ou prolongent le piton rocheux : très fragmentaires, elles laissent toutefois supposer des bâtiments – notamment à vocation résidentielle – appuyés contre le rocher. Contre la paroi nord de la falaise, se découvrent les vestiges d'un imposant bâtiment, dont les niveaux originels ont été subdivisés en trois niveaux par l'ajout de voûtements.

Cet édifice s'articulait avec des dispositifs de circulation en bois ancrés dans la falaise, et desservant sans doute l'accès à un puits creusé dans la falaise. Signalons encore l'existence de plusieurs bâtiments à angles arrondis dont le format rappelle les tours des castra de Pestilhac ou d'Orgueil, antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle, l'un couronnant la falaise, un autre situé dans l'escarpement entre le château et l'église paroissiale, tandis que le dernier se situe dans le bourg, à l'entrée d'un accès piéton vers le château.

Leroux Laure

Protohistoire,  
Gallo-romain,

## DURAS ZAC Barnage

Moyen Âge,  
Époque moderne

Le diagnostic « ZAC 2020 Barnage » a été réalisé en préalable à l'aménagement d'une zone d'activité commerciale au lieu-dit Saint-Eyrard, à environ 1 km au sud-est du bourg. Il s'est déroulé du 13 au 30 avril 2021 et constitue la seconde phase de ce projet.

Les éléments lithiques attribués à la Préhistoire ou à la Protohistoire sont rares et ont été mis au jour dans un contexte sableux en bas de versant ou ramassés à la surface des labours. L'époque antique n'est matérialisée que par un tessou de céramique et un fragment de tuile.

La période médiévale est en revanche bien représentée. Les cuves de sarcophage en calcaire coquillier et leurs squelettes associés de la tranchée 16 ainsi que l'individu déposé dans un sarcophage dans la tranchée 25 et d'autres fractions de cuve sans

ossements dans la tranchée 28 sont les marqueurs d'une occupation funéraire du haut Moyen Âge.

En partie médiale du terrain, la densité des creusements rectangulaires ou oblongs pourrait correspondre à un espace funéraire du second Moyen Âge et de l'époque moderne, à raccorder au prieuré de Saint-Eyrard, probablement fondé dès le Xe siècle. La quasi-totalité des sépultures s'installe selon un axe nord-ouest/sud-est. Les défunts ont été inhumés dans des fosses dont les dimensions sont assez bien calibrées. De grandes plaques calcaires ont parfois été observées en place le long des parois ou au fond des tombes, voire dans leur comblement. Une sépulture a été datée par radiocarbone (1456-1634). La découverte de nombreux clous en fer au contact des sépultures dans la tranchée 17 laisse aussi entrevoir l'utilisation de cercueils cloués. Les recoupements sont rares

et l'hypothèse de dépôts individuels primaires est à retenir. Le fossé 20.2 et son équivalent 16.1 pourraient correspondre aux limites de l'espace funéraire puisqu'il n'y a aucune sépulture au nord. En revanche, ce n'est pas le cas pour le fossé 32.13 puisque des tombes ont été retrouvées dans son comblement. Aucun édifice cultuel n'a été mis au jour, seules deux structures linéaires maçonnées sont présentes dans la tranchée 28.

Des structures en creux (fosses, fossés, trous de poteau) et des aménagements divers (remblais) ont été datés entre le Xe et le XIIe siècles, voire peut-être du début du XIIIe siècle grâce à l'étude de la céramique.

L'activité agricole s'illustre par un lot conséquent de petits silos mis au jour dans les tranchées 2 et 19.

Le bâti mis au jour à l'ouest du diagnostic se révèle être plus récent et pourrait être mis en place à l'époque moderne. Les vestiges se définissent par cinq murs, un puits et des structures en creux. Un chemin traversant le site dans la partie centrale d'est en ouest est progressivement abandonné au XXe siècle et les ruines du ou des bâtiments sont démantelées à la fin du siècle dernier.

Tregret Mathieu

Second Âge du Fer,  
Moyen Âge classique

## FOURQUES-SUR-GARONNE

### La Forge, l'Église

La fouille archéologique préventive aux lieux-dits la Forge, l'Église à Fourques-sur-Garonne, commune située au sud de Marmande dans le département du Lot-et-Garonne, s'est déroulée durant un mois et demi au printemps 2021. Elle a mobilisé une équipe de six archéologues sur une surface d'un peu moins de 6000 m<sup>2</sup> correspondant à la totalité de l'emprise des futurs travaux de construction d'une station d'épuration.

Le site s'implante sur le complexe de terrasses perchées et étagées en rive gauche de la moyenne Garonne. La parcelle fouillée présente un pendage assez marqué vers le nord.

Le rapport final d'opération est en cours au moment de la rédaction de cette notice et des études spécialisées ne sont pas encore achevées. Les informations fournies doivent encore être affinées sur de nombreux points.

Trois occupations chronologiquement distinctes ont été identifiées dans l'emprise de la fouille (cf. fig. 1).

La première période correspond à une portion d'établissement rural laténien, composé seulement d'un angle d'enclos formé par deux fossés connectés. Aucune autre structure ne peut y être rattachée. Étant donné la faible puissance stratigraphique des fossés et la morphologie du secteur occupé, il est fort probable que d'importants épisodes érosifs aient fait disparaître les structures laténiennes les moins profondes.

La seconde période, qui est la plus importante en nombre de structures, correspond à une aire d'ensilage datée du Moyen Âge classique, entre le Xe et le XIIIe siècle. Sur les 200 structures mises au jour, plus de la moitié correspond à des silos dont certains conservés jusqu'à 1,60 m de profondeur (cf. fig. 2). Ils sont présents sur l'ensemble de l'emprise, hormis le quart nord-ouest de l'emprise, avec une densité plus importante au sud-est. La majorité d'entre eux présente des profils cylindriques et piriformes. Un petit enclos

globalement circulaire à fossés discontinus semble délimiter un secteur en lien avec l'air d'ensilage. Certaines structures se recoupent témoignant d'une utilisation de l'espace sur un temps assez long. Un four de potier à support de charge radiant, associé à sa fosse de travail (cf. fig. 3), ainsi que six inhumations primaires individuelles et deux sépultures animales complètent cette occupation.

Enfin, un réseau de fossés parcellaires orthogonaux et des petites tranchées parallèles, au nord-est, témoignent de la mise en culture des parcelles à la fin de l'époque moderne.

L'analyse de la céramique médiévale fait apparaître deux phases d'occupations dont les datations se chevauchent en partie. Entre le Xe et le XIIe siècle, une douzaine de comblements laissent percevoir une première phase qui reste mal définie. Les vestiges de la phase suivante, au contraire abondants et bien caractérisés, témoignent d'une occupation dense que le croisement des données permet d'inscrire entre le second quart du XIIe siècle et le milieu du siècle suivant. Une mesure de thermoluminescence sur le four et quatorze datations radiocarbone confirment les bornes chronologiques de l'occupation médiévale.

Six meules rotatives manuelles en calcaire vacuolaire coquillier, correspondant à quatre *catilli* et deux *metae*, ont également été découvertes dans des silos. Les restes fauniques sont principalement issus de la période médiévale. Une partie de ces restes, dont certains calcinés, résulte de déchets de consommation. L'autre partie de ce matériel provient des squelettes en connexion d'animaux inhumés, deux dans des silos (chien et agneau) et deux autres dans des fosses spécialement creusées (vache et agneau). Bien qu'aucun comblement primaire de silos n'ait été mis en évidence, l'analyse carpologique en cours pourra peut-être fournir des indications sur l'agriculture





FOURQUES-SUR-GARONNE - La Forge, l'Église. Fig. 1 : Plan général du site.



Fig. 2 : Vue en coupe de deux silos piriformes.

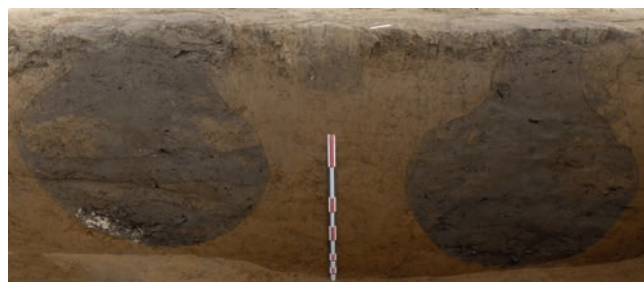


Fig. 3 : Vue en plan après fouille du four de potier et de sa fosse de travail.



Fig. 4 : Vue en plan après fouille du four de potier et de sa fosse de travail.

médiévale. De même, l'étude anthracologique actuellement menée sur les résidus de cuisson du four apportera sans doute des éléments sur l'utilisation de cette structure artisanale.

Les données provenant de ce nouvel exemple d'établissement rural laténien pourront être confrontées à celles issues des deux fouilles menées à Marmande aux Cerisiers et aux Sables de Maussacre. L'analyse détaillée de cette aire d'ensilage permettra d'enrichir les connaissances sur les modalités du stockage enterré

dans le Marmandais durant le Moyen Âge classique. De plus, pour cette période, le four de potier apparaît comme un élément de connaissance majeur et unique, combinant un excellent état de conservation, une typologie originale, une datation précise de sa dernière chauffe et la mise en évidence d'une production céramique locale.

Cousteaux Julien

Protohistoire, Néolithique final,  
Âge du Bronze, Âge du Fer,

## LAYRAC Pesqué Zone 2

Gallo-Romain, Moyen Âge,  
Époque moderne

Le projet d'extension d'une carrière sur la commune de Layrac dans la plaine alluviale du Gers en amont de sa confluence avec la Garonne se développe dans une zone inondable faiblement marquée dans sa topographie actuelle. L'emprise archéologique prescrite totalise une surface initiale de 33805 m<sup>2</sup> au sein de laquelle 49 tranchées ont été ouvertes. Notre opération s'inscrit dans une phase plus globale d'extension du domaine d'exploitation de la société Cmgo engagée depuis le premier semestre 2020 sur près de 23 ha. Une première intervention de l'Inrap au Pont de la Peyre a permis d'appréhender l'anthropisation de ce secteur depuis le Néolithique final avec une continuité d'occupation durant la Protohistoire et l'Antiquité. C'est à la période médiévale, aux alentours des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles qu'on observe une densification de l'occupation dont la vocation est essentiellement domestique. Les résultats scientifiques nouvellement obtenus sur la zone du Pesqué confirment l'implantation humaine laissant entrevoir une occupation diachronique aux marges de



Figure 2: Vue en plan ST 6 vers le sud-est après nettoyage (© X. Bardot).

ce secteur de la basse plaine alluviale, depuis la fin du Néolithique jusqu'à l'époque moderne.

La stratigraphie de la séquence des dépôts rend compte d'une évolution progressive du paléo-paysage ayant favorisé l'installation humaine au cours de phases d'assèchement et de diminution notoire de l'activité alluviale. Les berges d'un paléo-chenal en phase de colmatage ont été occupées de façon préférentielle, au même titre que certaines zones de replat, dans le courant du Néolithique final, au dernier tiers du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Les vestiges archéologiques mis au jour révèlent l'existence de six structures fossoyées comblées de galets de quartz le plus souvent, provenant de la terrasse affleurante avec, semble-t-il, une réelle sélection tant dans le choix des matières premières que sur l'aspect morpho-métrique. Elles ont été repérées à des altimétries qui varient sur près de 1 m d'épaisseur et témoignent à la fois, de l'ondulation du milieu et de différences chronologiques éventuelles. Néanmoins, aucun niveau d'occupation associé n'a été repéré dans leur emprise immédiate. Certains de ces aménagements révèlent une activité de combustion.

La régularisation du paysage topographique tel qu'il apparaît aujourd'hui résulte d'un apport massif de limons d'inondation ayant définitivement comblé la

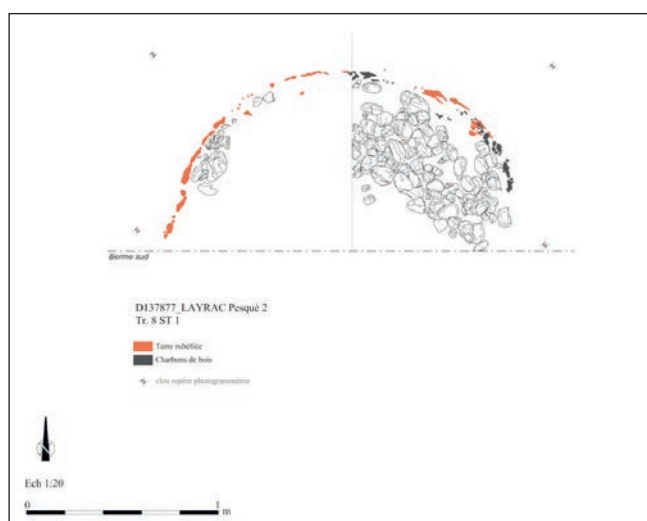


Figure 1 : Relevé en plan de la moitié nord de ST 1 (© X. Bardot).



chenalisation. Cette phase d'accumulation a permis d'assainir la zone, drainant avec elle une part non négligeable du mobilier archéologique avec près de 62 % du total inventorié, lui-même remobilisé et en position résiduelle dans l'épaisseur des dépôts, ce qui correspond à 262 restes sur les 423 comptabilisés sur l'opération. C'est dans ce contexte récent que des vestiges d'époque médiévale ont pu être identifiés. Il s'agit là encore presque exclusivement de structures de combustion, majoritairement reconnues sur la

frange orientale de l'emprise comme en témoigne la découverte d'un four culinaire relativement bien conservé dans l'angle sud-est de la parcelle. Les critères typologiques des éléments céramiques issus des différents niveaux de comblement qui ont scellé son utilisation orientent la chronologie entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Bardot Xavier



LAYRAC - Pesqué Zone 2. Figure 3 : Vue générale vers le nord-est de la structure ST 2 suite aux extensions au sud de la tranchée Tr.11 (© X. Bardot).

Antiquité

## LE MAS-D'AGENAIS Plateau de Révénac

Cf. notice de Bernard Abaz

Cecot Christian

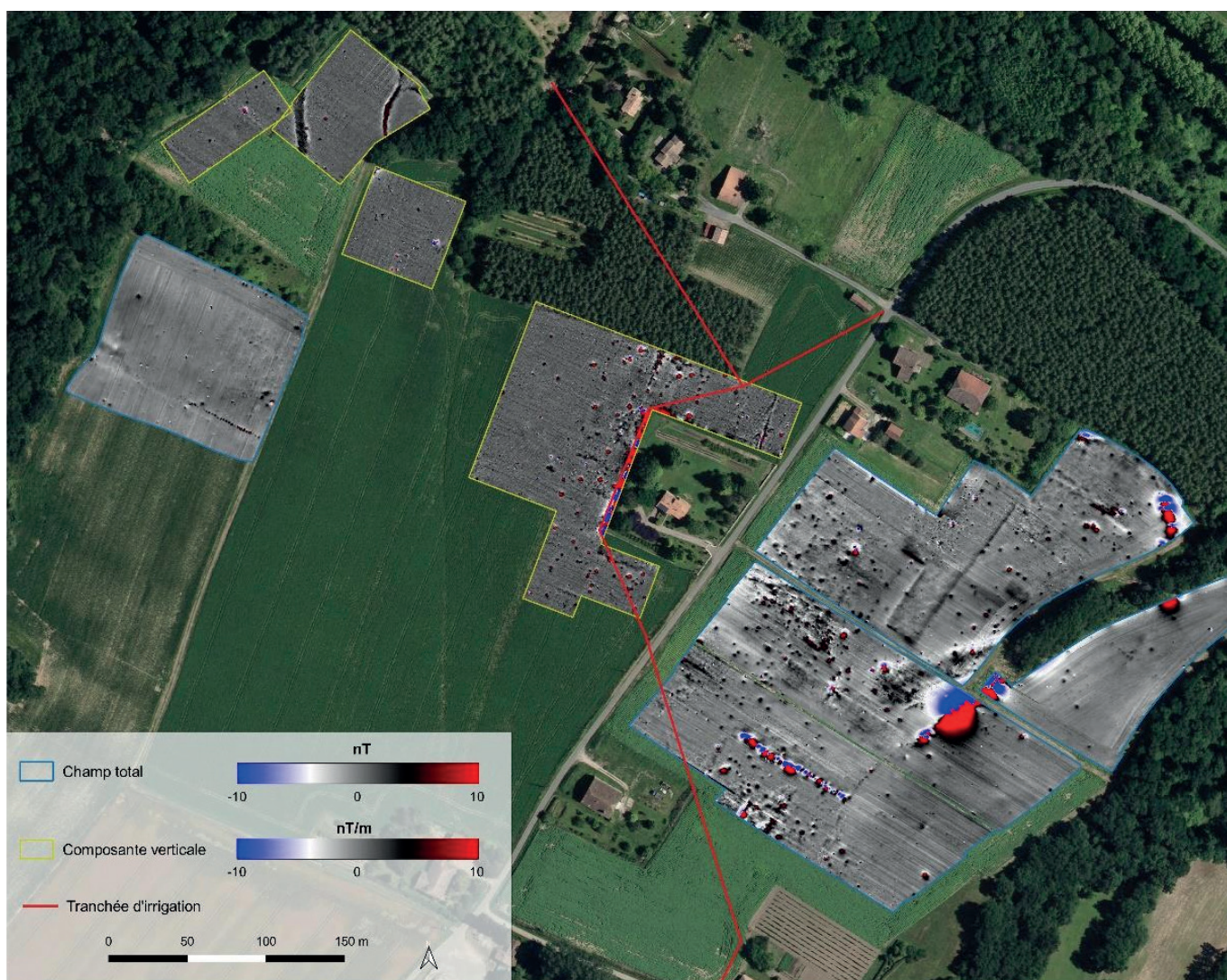
Antiquité

## LE MAS-D'AGENAIS Révénac sur le tracé des tranchées d'irrigation

Suite aux prospections 2021, nous avons obtenu - Christian Cecco et moi-même - une autorisation sur le suivi irrigation (cf. plan).

Durant cette même période, Juliette Hantrais a réalisé les relevés des différentes structures en creux mises au jour dans un premier temps par un décapage





LE MAS-D'AGENAIS- Révenac sur le tracés tranchées d'irrigation. Plan I : localisation du suivi.

de 50 cm à l'emplacement de l'enfouissement des tuyaux enfouis jusqu'à 1,20 m.

Les structures profondes n'apparaissant que vers 0,80 m de profondeur n'ont hélas été vues que le dernier jour au cours de la pose de tuyaux dans la zone A (ouest de la route) comme la fosse CC qui n'a été aperçue que quelques instants par Christian Ceco.

Il en est de même pour la fosse Vacqué appelée ainsi car découverte à la dernière minute lors de la pose de la borne d'eau dans le jardin de Monsieur Vacqué Yves.

Ce sont ces deux fosses aperçues à la dernière heure que nous signalons puisque les autres structures ont fait l'objet d'un relevé par Juliette Hantrais.

Révlée à la pose des tuyaux cette structure semble importante et paraît profonde. Sous à un niveau de blocage constitué par des *tegulae* liées par du béton de chaux, de nombreux tessons ont été remontés par la pelle mécanique (cf. fig.)

L'examen de l'ensemble du mobilier date le remplissage de cette structure de la première moitié du IIe siècle. Il semble que nous soyons en présence d'un

contenu très dense en mobilier dont l'essentiel reste enfoui sous la canalisation mise au jour au cours de la pose de la borne dans le jardin de Monsieur Yves Vacqué.

Nous sommes en présence d'une structure très riche en mobilier céramique qui semble s'enfoncer profondément. Quelques tessons extraits par la pelle mécanique ont été recueillis par Christian Cecco, déposés, nettoyés et stockés au dépôt archéologique de Sainte-Bazille.

La forte densité des tessons laisse supposer un remplissage très riche en céramiques.

#### ■ Proposition de datation :

Les différents types de cruches nous indiquent le haut-empire (Ier-IIe siècle) sans plus de précision en l'absence de l'avis d'un céramologue spécialiste de l'époque gallo-romaine.

#### ■ Inventaire du mobilier métallique recueilli

Le plomb : métal le plus souvent rencontré dans les déblais des tranchées, généralement informes, les fragments sont inidentifiables.





LE MAS-D'AGENAIS - Révenac. Photos 6 et photo 8 : mobilier remonté à la pelle mécanique lors de la pose des tuyaux.



Photo 33 : Dupondius de Sabine

Signalons toutefois un poids ? (n°38), une rondelle ? (n°43), deux lests pour la pêche (n°39 et 45) et un lingotin (n°41).

Le fer : très oxydé, nous n'avons identifié que des clous parmi les divers éléments détectés et un fragment de lame de couteau (zone A près de la clôture ouest du jardin Vacqué (localisation : N 44°25'288 E 0°11'818).

Les alliages cuivreux (sauf les monnaies traitées dans un chapitre spécifique) :

- un pendant de harnais en bronze argenté sur une face (objet n°22) provenant des déblais de la fosse 21.

Cinq fibules ou éléments de fibules (objets n°23 à 27). La fibule à charnière n° 23 provient du niveau – 40 cm de la tranchée zone B (position N 44°25'104" E 0°11'852"), la fibule à ressort n°25 provient des déblais de la fosse 212 boîtes à sceau, dont nous n'avons que la partie inférieure, provenant des déblais de la fosse CC (objets n°36 et 37).

La répartition des trouvailles nous indique une concentration de mobilier métallique provenant de la fosse CC (objets n°34 à 40).

La fosse 11 a livrée deux artefacts : l'ardillon de fibule (objet n°24) et la « poignée de tiroir » (objet n°46).

La fosse 21 a livré une fibule à ressort (objet n°25) et le pendant de harnais (objet n°22).

### ■ Inventaire des monnaies (cf. fig.)

25 monnaies ont été collectées durant cette prospection.

- deux monnaies de la République romaine (n°7 as et n°21 demi as) trouvées proche l'une de l'autre dans la terre de la tranchée sur la même zone B5-B6.

- huit monnaies du Haut-Empire (Ier-IIe siècle) parmi lesquelles nous avons cru identifier un as de Domitien (n°4) ; un as de Trajan (n°3) ; deux as d'Hadrien (n°1 et n°2) ; un dupondius de Sabine (n°6) en bon état (Ph. 33) ; un as très abîmé et encrouté non identifié (n°5) ; un sesterce totalement brûlé donc inidentifiable (n°8) et un demi -as (n°19).

- sept demis- as (n°13, 14, 15, 16, 17, 18, et 20) de Nîmes dont la plupart sont des imitations moulées dans un métal riche en plomb (alliage cuivre-plomb ?).

- huit monnaies du Bas-empire (IIIe-IVe siècles) la majorité étant très abîmées et totalement illisibles (n° 11 et n° 12) ou dont le médiocre état ne permet pas l'identification (n°30 et n°31). Nous proposons Claude II pour la n°9 et la n°29 ; Licinius pour le moyen bronze n°28 et Valens ou Valentinien pour le petit bronze n°10.

### ■ Commentaires :

La géolocalisation des trouvailles nous permet l'attribution de l'as de Trajan (n°3) et le dupondius de Sabine (n°6) à la fosse n°4 datant ainsi le remplissage de celle-ci du début IIe siècle.

L'as de Domitien (n°4) et celui d'Hadrien (n°1) sont à rattacher à la fosse CC, ainsi que le demi -as n°13. Ce monnayage confirme la datation du début IIe siècle proposée à l'inventaire de la céramique.

Le nombre de monnaies recueillies dans la terre déblais de la tranchée le long de la clôture ouest du jardin de Monsieur Vacqué est difficilement attribuable à une fosse précise du fait de la forte densité de structures en creux situées sur cette portion de tranchée.

Ce compte rendu doit venir en complément du rapport rédigé par Juliette Hantrais.

Abaz Bernard

## LE MAS-D'AGENAIS Plateau de Révenac

Dans le cadre d'une thèse et du projet RAPSODIE (porteurs : E. Hiriart et V. Mathé), le plateau de Revenac a fait l'objet d'une série de prospections géophysiques.

Le site de Revenac est connu depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à la découverte d'une très grande quantité de mobilier remontée à la surface du plateau par les travaux agricoles. Le matériel traduit une occupation laténienne et antique, identifiée comme l'agglomération d'Ussubium.

Les prospections géophysiques avaient pour objectif d'explorer l'espace pour rechercher et cartographier des aménagements, et ainsi préciser la forme de l'occupation attestée par le mobilier archéologique. La prospection magnétique a donc été privilégiée, tout en s'adaptant au calendrier des cultures déjà en place sur le plateau. Une section de résistivités a également été réalisée en complément de la prospection magnétique extensive.

Sur une surface prospectée de 10 ha, le relevé a livré environ 200 anomalies ponctuelles interprétées

comme des structures profondes de type fosses. Elle se concentrent au centre de l'espace exploré, tandis que les parties latérales du plateau sont relativement pauvres en anomalies. On notera toutefois, au nord-est, deux anomalies pseudo-linéaires, assimilables à des fossés mais leur nature exacte reste, en l'état, indéterminée. A la limite sud des prospections, le relevé laisse entrevoir des anomalies que l'on pourrait interpréter comme les vestiges d'un bâtiment maçonné. Cette interprétation n'est à ce stade qu'une hypothèse.

La découverte de plusieurs anomalies supposées d'origine archéologique invite à poursuivre les opérations et à préciser la datation et la nature des vestiges détectés par un sondage archéologique. Les prospections mériteraient également d'être étendues pour avoir une image la plus large possible de l'occupation.

Hantrais Juliette

## MONTPOUILLAN Carrière Lafarge phase 4C-5 Labourasse-les-sables

Une extension de la carrière de Montpouillan, exploitée par la Société Lafarge Granulats, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. Elle concerne une surface de 162 895 m<sup>2</sup>, soient les parcelles 2 à 9, 11, 165, 166, 176 à 177 de la section ZC. Le travail de terrain a été réalisé à l'aide de deux pelles mécaniques, quatre archéologues et ponctuellement un topographe et deux géomorphologues. L'emprise était soit en prairie ouverte, soit cultivée de peupliers.

Les premières extensions de la carrière Lafarge-granulats sur les communes de Gaujac et Montpouillan ont fait l'objet de cinq diagnostics archéologiques depuis 2004. Le paléochenal, identifié au cours des différents diagnostics antérieurs à l'extension de la carrière en 2018, a bien été retrouvé sur le site diagnostiqué en 2021. Des indices d'occupations archéologiques sont présents au sein de l'emprise du diagnostic, l'analyse géoarchéologique des contextes pédo-sédimentaires témoigne d'une reprise de ces derniers par colluvionnement initié depuis les rives du paléochenal.

Ces colluvions, interprétés comme des coulées boueuses, ont apporté du matériel céramique et lithique appartenant à des périodes s'étalant du néolithique à la période antique avec un bel échantillonnage de mobilier céramique de l'âge de Bronze. Ce mobilier a été récolté au nord et au sud du paléochenal.

La découverte de sols enterrés suggère le développement d'épisodes de stabilisation de la dynamique sédimentaire permettant l'occupation humaine des rives du bas-fond humide. La découverte de deux niveaux d'incendie au sommet du comblement du paléochenal atteste d'une ouverture du milieu compatible avec ces activités humaines. Ils doivent être corrélés aux deux niveaux d'incendie identifiés au sein du comblement de ce même paléochenal à près de 200 m plus à l'ouest lors d'un diagnostic précédent. Mais les conditions climatiques instables caractéristiques de l'Holocène final pourraient avoir initié une déstabilisation de la couverture végétale et de la biomasse accumulée au sol, sous les effets concomitants d'un assèchement des bas-fonds humides et d'une recrudescence des incendies provoqués par la foudre.

Si des indices d'occupations archéologiques sont bel et bien présents au sein de l'emprise du diagnostic, l'analyse géoarchéologique des contextes pédo-sédimentaires témoigne d'une reprise de ces derniers par colluvionnement initié depuis les rives du paléochenal.

Silhouette Hélène



## PORT-SAINTE-MARIE Couvent des jacobins

Le diagnostic archéologique, implanté autour des ruines du nord de l'église du couvent des Jacobins, répond à la nécessité de développer la connaissance archéologique du site avant la mise en œuvre du projet communal de réhabilitation.

Les vestiges encore en élévation correspondent à deux travées du collatéral nord de l'église ainsi que des massifs et portions de mur. L'amorce de l'abside ainsi qu'un contrefort sont gelés dans le bâti environnant.

L'établissement religieux, qui a imprimé sa marque dans la trame urbaine et l'histoire du bourg de Port-Sainte-Marie, a été fondé vers 1330.

Durant les guerres de religions, il a subi pillages, incendie et destruction avant d'être mis en vente et divisé en lots pendant la Révolution.

Au sud de l'emprise, des vestiges de murs et de sols sont apparus sous de forts remblais. Ils pourraient se situer à la jonction entre nef et collatéral sud, ce qui implique que le développement du cloître est à rechercher au sud hors de l'espace diagnostiqué.

Des sépultures découvertes à l'emplacement de la nef en ont confirmé la vocation funéraire.

Au nord, ont été mis en évidence le prolongement du mur gouttereau nord et la limite d'une travée.

Globalement, ce diagnostic a montré que l'histoire tourmentée du couvent des Jacobins s'est traduite par des remaniements complexes, que seules des investigations supplémentaires permettraient de comprendre.

Gineste Marie-Christine

## PRAYSSAS Maison du Goulet

La maison dite « du Goulet », située en Agenais, témoigne de l'occupation bourgeoise et rurale de la région durant la période moderne. Elle a fait en 2021 l'objet d'une étude documentaire et d'une analyse archéologique du bâti. Cette dernière portait sur le logis principal ainsi que sur ses dépendances : grange, poulailler, étable et puits, inscrits au titre des monuments historiques depuis 2008.

L'ensemble architectural du Goulet comporte cinq grandes phases de construction, comprises entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles. La première voit la construction d'un édifice rectangulaire de 12,40 x 7,00 m caractéristique des fermes bourgeoises de l'Agenais, qui rencontrent un essor important au XVI<sup>e</sup> siècle (A. Beschi, H. Mousset, 2005). L'étage est accessible par un escalier extérieur en bois et les deux niveaux du logis d'habitation, éclairés par des croisées chanfreinées, sont dotés d'équipements de confort (cheminée monumentale, latrines, évier). Ces caractéristiques architecturales, corrélées à la date de 1559, gravée sur le linteau de la cheminée du premier étage, permettent d'attribuer la construction du logis au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. La grange, située à quelques mètres, conserve dans son mur sud des maçonneries antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle pouvant potentiellement être attribuées à cette phase.

La seconde période de construction est marquée par l'ajout d'une tour d'escalier au sud, d'un corps de bâtiment contre le mur ouest du logis et d'un massif au

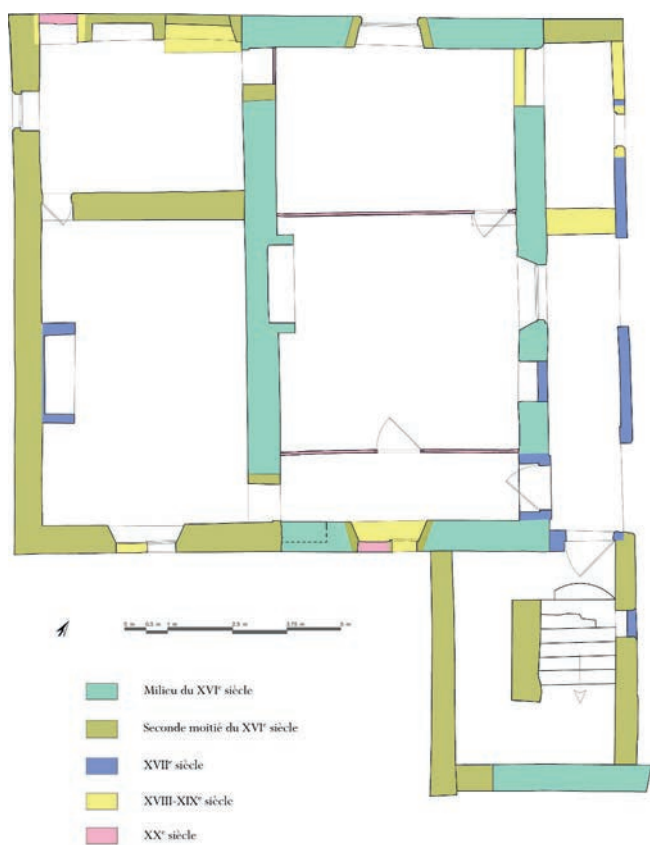
nord-est, dont le plan nous échappe. La tour d'escalier modifie l'accès à l'étage qui s'effectuait auparavant par une porte haute à l'est, et s'accompagne d'un abaissement du niveau de plancher. Les baies mises en œuvre à cette période sont des croisées à meneau dénuées de modénature. La maison conserve par ailleurs un remarquable système de chêneaux et d'exutoires impliquant la mise en œuvre d'une toiture encaissée, dont la forme est héritée de la période médiévale. La typologie de ces différents éléments sont caractéristiques du XVI<sup>e</sup> siècle et leur construction survient vraisemblablement assez rapidement après la première phase, dans la seconde moitié de ce siècle.

De nouveaux remaniements, qui interviennent durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, impactent fortement la façade principale de la maison. Celle-ci est doublée d'une galerie sur arcades éclairée par cinq croisées à trois registres, dont deux sont placées dans un angle. Le Goulet apparaît alors dans les textes parmi les possessions de la famille Gaucher, bourgeois de Prayssas, gestionnaires du domaine agricole et hommes de loi (AD Lot-et-Garonne, 30 J 242). Les modifications survenues durant les deux siècles suivants portent majoritairement sur les édifices agricoles (grange, étable) et les puits, qui adoptent l'architecture qu'on leur connaît aujourd'hui. La façade nord de la grange est notamment attribuable au XVIII<sup>e</sup> siècle par son appareillage et la typologie de ses ouvertures, qui trouvent de nombreuses comparaisons



|                                           |                               |
|-------------------------------------------|-------------------------------|
| Milieu du XVI <sup>e</sup> siècle         | XVIII-XIX <sup>e</sup> siècle |
| Seconde moitié du XVI <sup>e</sup> siècle | XX <sup>e</sup> siècle        |
| XVII <sup>e</sup> siècle                  | Végétation                    |

Façade est – Phasage



PRAYSSAS - Maison du Goulet. Plan RDC phasé



Maison et grange du Goulet.

dans le bourg de Prayssas (arcs surbaissés, *occuli*). Dans la maison, la tour-d'escalier est surélevée par un niveau de pigeonnier. Au XX<sup>e</sup> siècle survient enfin la division de la grande salle du rez-de-chaussée en trois espaces et un abaissement général de la toiture.

Soulard Laura

- Beschi A., Mousset H. « La vallée du Lot en Lot-et-Garonne : inventaire topographique », in *Patrimoine en situation : l'inventaire général entre histoire et prospective*, In Situ [En ligne], n°6. 2005.

## SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS Lassort-Gaillac et Sud-Champs-du-Midi-Ouest

Les fouilles préventives réalisées aux lieux-dits Lassort-Gaillac et Sud-Champs-du-Midi-Ouest, font suite au projet d'aménagement d'une zone d'activité tertiaire de plus de 200 ha mené par la communauté d'agglomération d'Agen.

Les parcelles concernées par le projet d'aménagement se situent en rive gauche de la Garonne, sur la moyenne terrasse dont l'actuelle planimétrie topographique - liée aux travaux de remembrement et de nivellement des terrains agricoles au XXe siècle - gomme fortement les occupations et irrégularités topographiques anciennes.

La découverte lors du diagnostic archéologique d'occupations gauloises, antiques et médiévales sur l'emprise du projet a motivé la prescription de plusieurs opérations préventives sur le secteur.

### ■ Lassort-Gaillac

Réalisée en juillet et août 2021, la fouille archéologique menée aux lieux-dits Lassort-Gaillac, sur une superficie de 12500 m<sup>2</sup>, a révélé la présence de cinquante-cinq structures archéologiques. Ces dernières se répartissent préférentiellement en partie sud de l'emprise, sur un moindre secteur qui présente un léger replat, vestige d'une topographie ancienne probablement plus contrastée.

Les structures archéologiques découvertes correspondent à trente-deux silos et sept fours domestiques médiévaux (datés des XIe et XIIe siècles), quatre fossés modernes à contemporains, quatre fosses et trois trous de poteaux dont la datation demeure malheureusement indéterminée. Témoinnant de la proximité d'occupations plus anciennes, quelques céramiques et lithiques protohistoriques découverts en position secondaire ont également été mis au jour.

Hormis un four isolé, les six autres fours sont disposés en deux ensembles de trois fours. Au sein de chaque ensemble, les fours sont aménagés les uns au-dessus des autres, laissant supposer l'abandon du four précédent lors de la construction du nouveau four tout en permettant la réutilisation de la fosse de travail préexistante.

Distribués en batteries à proximité immédiate des fours, les silos ont livré quelques fragments de meules ainsi que de beaux ensembles céramiques. Ces ensembles ainsi que les datations radiocarbone réalisées semblent mettre en évidence l'existence de plusieurs phases chronologiques successives. Les données issues de l'étude de ces ensembles pourraient permettre d'affiner la chronologie de la céramique du XIe et XIIe siècles dans l'Agenais.

Enfin, l'absence de structure gauloise aux lieux-dits Lassort-Gaillac permet de définir une limite septentrionale à l'agglomération gauloise perçue lors des autres fouilles menées dans le secteur.

### ■ Sud-Champs-du-Midi-Ouest

La fouille archéologique menée au lieu-dit Sud-Champ-du-Midi-Ouest a permis de mettre au jour vingt-six faits archéologiques sur une emprise de 15250 m<sup>2</sup>. Ces structures correspondent à une large fosse antique, neuf structures de chauffe dont trois ont pu être datées de la période médiévale, deux structures à galets chauffés de datation indéterminée, dix faits modernes à contemporains (dont sept fossés parcellaires) ainsi que quatre fosses de nature et de chronologie indéterminées.

La fosse antique, interprétée comme une fosse d'extraction, présente un creusement irrégulier d'un diamètre approximatif de plus de 20 m et une profondeur atteignant au maximum 1,50 m. Elle a livré de rares céramiques attribuées au Haut-Empire.

Concernant les structures de chauffe, particulièrement arasées, six correspondent à des foyers de moins d'un mètre de diamètre dont un a été daté par radiocarbone entre la fin du XIIe siècle et la fin du XIIIe siècle. Les trois autres structures correspondent à des fosses rectangulaires de 2 m sur 1,20 m aux angles arrondis présentant des comblements extrêmement charbonneux. Les fonds et les parois de ces structures, quand elles sont conservées, sont particulièrement rubéfiés. Deux de ces structures ont également été datées par radiocarbone entre la seconde moitié du XIIe siècle et la fin du XIIIe siècle. Il est probable – en l'état actuel de l'étude – que ces fosses correspondent à de petites charbonnières. Leurs modestes dimensions incitent à penser qu'il s'agit de charbonnières opportunistes, à vocation domestique, mises en place suite à l'entretien de haies ou au défrichage de taillis dans une dynamique de mise en culture de nouvelles terres.

Comme aux lieux-dits Lassort-Gaillac, l'absence de structure gauloise sur cette parcelle permet de définir une nouvelle limite à l'agglomération gauloise.

Mises en perspective avec les précédentes fouilles du Technopôle Agen Garonne, les fouilles menées aux lieux-dits Lassort-Gaillac et Sud-Champ-du-Midi-Ouest pourraient participer à une importante synthèse diachronique sur l'évolution de l'occupation du sol dans la vallée de la Garonne – et plus précisément dans l'Agenais – de la protohistoire à l'époque médiévale. Cette synthèse permettrait d'appréhender l'organisation d'une agglomération ouverte du Second Âge du Fer (à mettre en parallèle avec l'oppidum de l'Ermitage situé à proximité) et d'une exploitation agricole romaine (villa de Goulard) ainsi que l'appropriation de nouvelles terres (défrichage et mise en culture) aux XIIe et XIIIe siècles dans un contexte de fixation des hameaux et de développement des bastides.

Rivassoux Mathieu



Le suivi de travaux menés autour de l'église de Saint Pierre de Buzet a été réalisé par le bureau d'études Éveha sous la responsabilité de Séverine Mages puis Pierre Dumas-Lattaque et Jonathan Moquel. Il a été prescrit dans le cadre de la création du réseau d'assainissement de la commune par le syndicat départemental Eau 47. Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour le cimetière associé à l'église paroissiale du village dont l'occupation s'étend du début du Moyen Âge jusqu'à 1845, date du déplacement du cimetière au nord du village.

Les sépultures les plus anciennes sont creusées dans le substrat calcaire. Leur orientation est légèrement désaxée par rapport à l'église actuelle, elles pourraient donc être contemporaines d'un premier édifice religieux, peut être carolingien (l'église

actuelle est datée du XIIe siècle). Quelques éléments de couverture ont été observés mais la plupart ont été déplacés par les sépultures postérieures. Les sépultures attribuées à cette période couvrent un espace assez large du chevet au fronton de l'église.

Juste au-dessus du substrat ont été fouillées des sépultures attribuées au Moyen Âge au sens large en raison de leur différence avec les sépultures modernes décrites plus loin. Ces dernières ont dû largement impacter les sépultures médiévales car peu d'entre elles ont été découvertes intactes. Elles se caractérisent par des ossements moins bien conservés, la présence de perles de jais ainsi que leur mode de construction mixte.

Les sépultures les plus récentes sont datées de l'époque moderne (XVIe/XVIIIe siècles). Les squelettes sont souvent accompagnés d'un chapelet composé de perles en verre liées par un fil en alliage cuivreux ouvragés. On observe que, suite à la création du porche à cette période, plus aucune sépulture n'est installée devant cette entrée ainsi que dans le passage qui y mène. Le mur observé à l'ouest du porche est probablement construit au même moment pour délimiter le cimetière. Que des hommes ?

Aux extrémités ouest et est du cimetière, des sépultures de nouveau-né et d'enfants ont été fouillées.

Exceptés les chapelets et les éléments de cercueil (clous) et de linceul (épingles), aucun mobilier n'a été découvert dans les sépultures.

La limite orientale a probablement été atteinte au niveau du regard du réseau d'assainissement. Aucune sépulture n'est visible sur la berme orientale et la tranchée réalisée vers le nord n'a livré que deux sépultures d'enfants qui sont traditionnellement enterrés aux abords du cimetière.

La limite occidentale est marquée elle-aussi par l'arrêt des sépultures d'adultes et par une concentration de sépultures d'enfants ainsi que par un mur pour la période moderne. Parmi ces sépultures, l'une d'elle se démarque par l'utilisation de tuiles-canal comme contenant.

Au-delà de ce mur, une voie a été observée en coupe. Il pourrait s'agir du chemin visible sur le cadastre napoléonien qui longe l'église sur son côté ouest.

À l'issue de la fouille de ce cimetière, l'opération a répondu à l'ensemble des problématiques scientifiques du cahier des charges du SRA en définissant les limites spatiales et chronologiques de l'occupation de ce cimetière ainsi que les modes d'inhumation. Les études du mobilier ainsi que des données récoltées se poursuivent actuellement et permettront d'affiner nos connaissances de ce site et de son occupation.



Figure 1: Sépulture d'adulte avec un chapelet en perle de jais,  
© équipe de fouille, Éveha, 2021.



Figure 2: Sépulture d'adulte avec un chapelet en perles de verre,  
© équipe de fouille, Éveha.B

Mages Séverine

## SAUVETERRE-LA-LÉMANCE

### Camp des Peyres

La cinquième phase de diagnostic archéologique concernant l'extension de la carrière de la société Lhoist Ouest France a été réalisée au début septembre 2021 au lieu-dit « Camp des Peyres ».

Cette zone sujette à une forte karstification peut livrer certains pièges encore actifs ou récemment fossilisés contenant des sédiments dont la mise en place est contemporaine à l'occupation humaine dans la région comme en témoignent certains vestiges découverts dans la deuxième moitié du XXe siècle (Turq 2000, Guadelli et Prat 1995, Le Tensorer 1981, Ferembach 1974).

La proximité immédiate des sites éponymes de la culture mésolithique sauveterrienne (Coulonges 1930),

le gisement du Martinet puis celui du Roc Allan, démontre l'importance de l'occupation humaine durant la Préhistoire entre Haut-Agenais, Périgord et Quercy.

Cette opération a permis d'identifier des pièges karstiques de plus grande ampleur de type doline que sur les précédentes opérations (endokarsts, lapiaz et cheminées karstiques étroites).

La formation et le fonctionnement semblent plus anciens comme le démontrent les vestiges sédimentaires de type kaolin concentrés au centre de l'entonnoir (point d'infiltration de la doline).

Vigier Serge

## VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN

### Rue du château

Le projet de construction concerne la bastide de Villefranche-du-Queyran, à l'est de Casteljalous, dans la vallée de l'Ourbise, affluent en rive gauche de la Garonne.

Fondée par le roi d'Angleterre Edouard Ier en 1271 à 500 m du noyau primitif de Saint-Savin, la bastide de Villefranche du Queyran s'insère dans un mouvement de création de villes neuves, généralement fortifiées, entre 1220 et la première moitié du XIVe siècle.

L'assiette du projet repose sur deux parcelles.

La première, à l'intérieur de la ville fortifiée, se situe à moins de dix mètres à l'est du chevet de l'église Notre Dame (XVe), contre le rempart de la bastide et à une trentaine de mètres au nord du château d'origine médiévale. Le cadastre de 1836 figure une construction contre la face interne du rempart.

Sur ce secteur, le diagnostic a montré des aménagements - deux indices de cloisonnement et un trou de poteau. Les marqueurs céramiques les plus précis, bien que trouvés en contexte moderne ou hors stratigraphie, attestent indirectement d'une occupation dès le XIIIe-XIVe siècle. Le bâtiment encore visible sur le cadastre napoléonien a été installé contre le rempart à l'époque moderne. La présence de nodules d'argile jaune dans les niveaux de démolition moderne et dans un reliquat de cloison médiéval supposent l'utilisation de terre dans le bâti dès l'époque médiévale.

La seconde parcelle, à l'extérieur du rempart, est à l'aplomb de l'ancien fossé de la ville. Le fossé médiéval de la bastide, d'une puissance de 2,05 m à cet emplacement, n'a pas été comblé avant le XVIIe ou XVIIIe siècle.

Gineste Marie-Christine

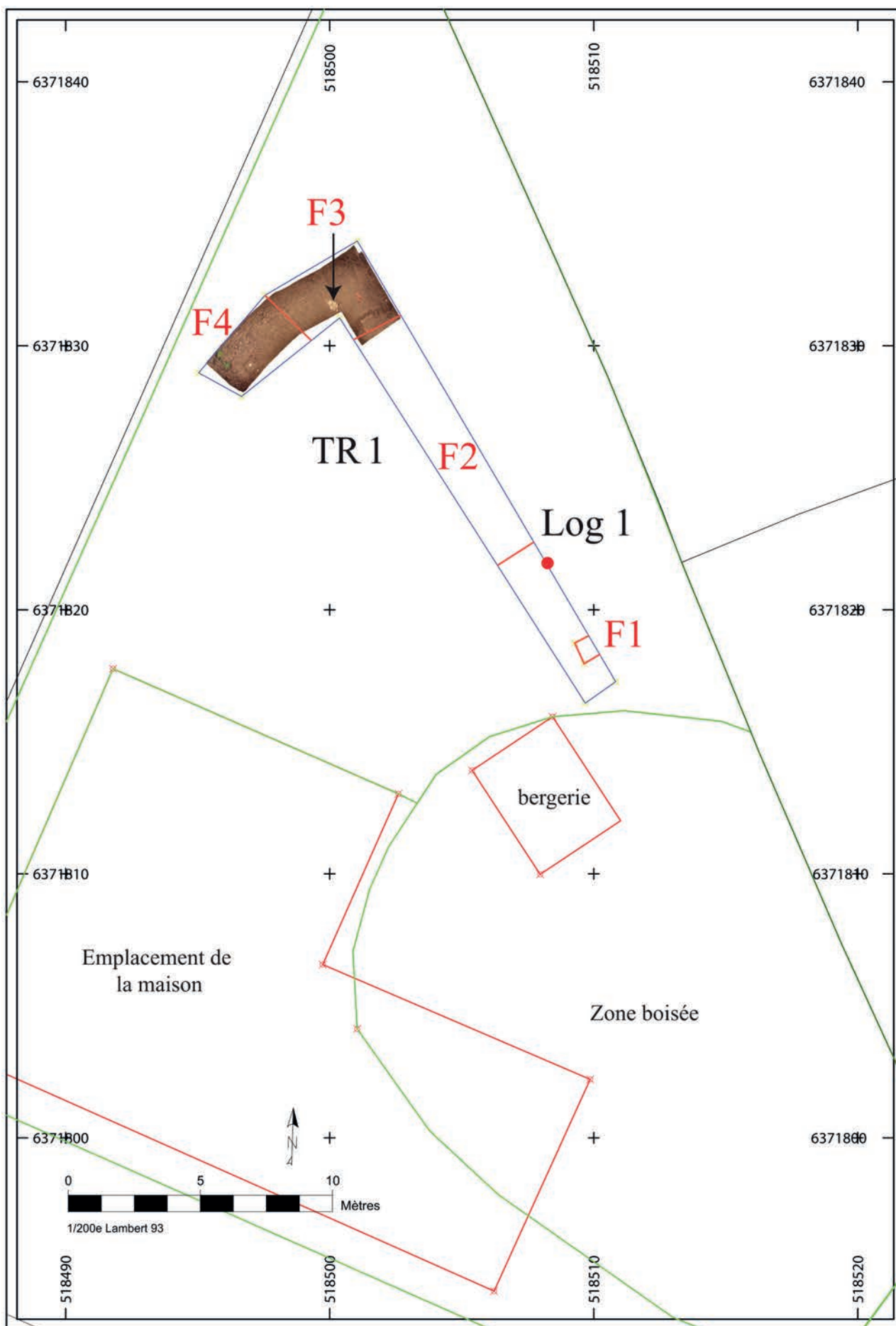
## VILLENEUVE-SUR-LOT

### Anglade

Le diagnostic réalisé sur la parcelle 477 section HP du cadastre a mis au jour des indices archéologiques. Ils se rapportent à l'aménagement de radiers associé à un sol en pente formant un glacis lors de l'aménagement de la berge occidentale du cours d'eau de Guilleman.

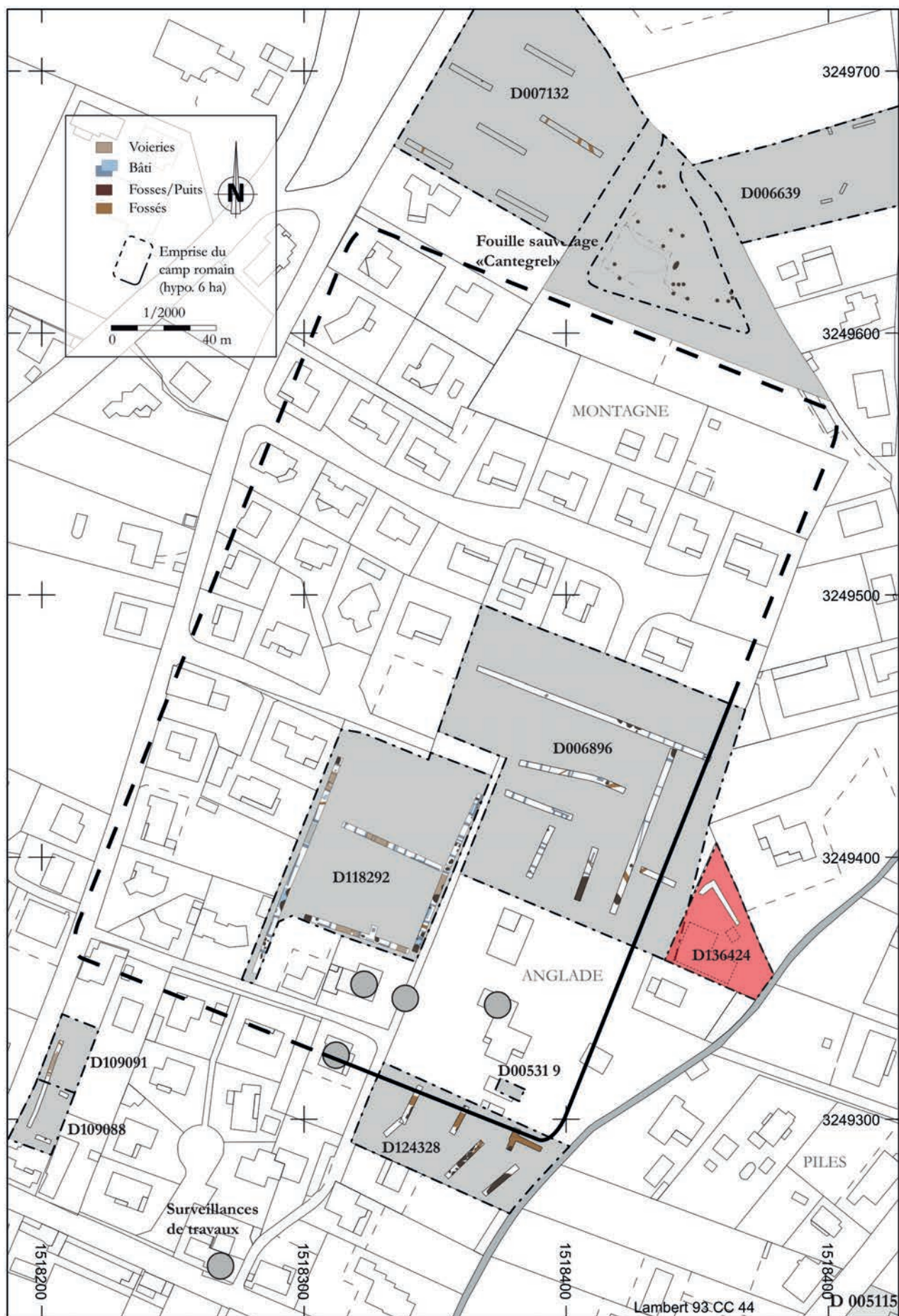
Les radiers mis au jour apparaissent composés soit avec de la grave et des galets de quartz, soit à

l'aide des morceaux de *tegulae* disposés à plat, des morceaux de *dolia*, soit un grand nombre de tessons de céramique de grande taille. Ils étaient accompagnés localement par une embase calcaire de taille décimétrique. Ces témoins d'occupation disposent d'une caractéristique remarquable ; il se rapporte à une seule phase chronologique très courte



VILLENEUVE-SUR-LOT - Anglade. Figure 1 : Plan à l'échelle 1/500ème avec l'emprise du projet, l'implantation du sondage et le positionnement des vestiges.





VILLENEUVE-SUR-LOT - Anglade.

Figure 2 : Localisation diagnostic (gris foncé) orangé ? par rapport à la présence présumée d'un camp militaire romain révélée lors de diagnostics précédents.

(deuxième tiers du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C) fossilisée sur le sol holocène intact et conservée sous les colluvions post antiques. Le bon degré de préservation de ces structures latentes doit être vraisemblablement associé à un enfouissement rapide après abandon du secteur. Il pourrait être associé à l'accumulation de terre crue architecturale au sol. De plus de nombreux clous de charpente pourraient également se rapporter à une architecture exclusive en bois et en terre crue.

L'occupation antique témoigne d'une occupation limitée dans le temps. Cette installation pourrait être assimilée à un aménagement des rives du ruisseau. Ces découvertes permettent de compléter le débat sur la présence d'un possible camp militaire implanté

immédiatement à l'ouest de la parcelle. Ainsi la structuration du glacis pourrait être intégrée dans l'organisation de la contrevallation orientale du camp. En effet la chronologie des vestiges recoupe celle de l'installation supposée du camp.

Ce niveau structuré antique repose sur un petit horizon pédologique de surface contenant des charbons de bois. Il témoigne d'une anthropisation antérieure caractérisée par une ouverture du milieu pour l'exploitation agricole du sol holocène intact et fertile.

Migeon Wandel

Antiquité,  
Époque médiévale

## VILLENEUVE-SUR-LOT

### 9 chemin Anglade

L'opération de fouille archéologique a permis de mettre en évidence sept phases d'occupation du site.

La phase la plus ancienne, probablement datée autour du changement d'ère, est marquée par le creusement d'un grand fossé orienté nord-sud et traversant toute la zone fouillée. Il est repéré sur environ 20,50 m de long et mesure deux mètres de large à l'ouverture pour une profondeur conservée de 1,20 m. Il est associé à des niveaux d'occupation présentant des trous de poteau et des fosses.

Une structure en bois a aussi été observée en bordure de la dépression naturelle du terrain créée par la présence d'une rivière qui délimite l'emprise à l'est. Cette structure n'était pas en place, mais les bois recueillis sont taillés.

La deuxième phase, datée du Haut-Empire, est caractérisée par une occupation mettant en évidence le changement d'orientation des structures. En effet, on observe la mise en place d'un petit fossé orienté est-ouest traversant toute la parcelle sur environ 41 m de long. Il mesure 0,60 m de large pour une profondeur conservée de 0,70 m. Il est associé à des trous de poteau et des fosses.

La troisième phase se démarque par la mise en place au Haut-Empire (10 à 60 après J.-C.) d'un grand fossé (4 m d'ouverture pour une profondeur conservée de 1,20 m) orienté est-ouest et qui traverse aussi toute la parcelle sur une longueur observée de 38 m. Ce fossé subit deux curages, puis il est abandonné et comblé par des niveaux limoneux et un niveau de rejet lié à l'artisanat de l'os dans le milieu du I<sup>er</sup> siècle après

J.-C. Quelques structures, notamment des fosses, sont associées à cette phase.

La phase 4 est matérialisée par la mise en place d'un chemin de cailloutis calcaire sur l'emprise du grand fossé et la construction d'un mur imposant orienté est-ouest et situé au nord de la parcelle. Seule la fondation est conservée, elle mesure 1,02 m de large pour une profondeur conservée de 0,90 m. Elle comprend six assises de blocs calcaires non équarris, dont le module compris entre 0,10 m et 0,30 m, posés à plat ou de chant, et liés par un mortier de facture grossière constitué d'un gravier mêlé à de nombreux galets de taille variée pris dans un sédiment sableux beige-rose. La dépression est totalement remblayée et nivelée, puis elle est recouverte par un cailloutis calcaire similaire à celui du chemin. La fonction de ce cailloutis n'a pas pu être déterminé. L'ensemble semble être daté entre la fin du I<sup>er</sup> au début du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

La cinquième phase correspond à une phase d'abandon avec la destruction du mur.

La phase 6 est définie par la présence de fossés recouverts par un niveau de brique et de cailloux calcaire. Ces fossés sont probablement liés à du parcellaire. Aucune datation n'est connue pour l'instant.

Enfin la dernière phase correspond à une occupation médiévale très succincte, matérialisée par trois fosses circulaires et des fossés.

Tassin Aurélie



## VILLENEUVE-SUR-LOT

### Rue Antoine Bourlange - Anglade

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée sur une superficie totale de 493 m<sup>2</sup>. Elle a permis la mise au jour de 80 structures pour cinq grandes phases d'occupations sur le site. Les études étant en cours, les résultats présentés ici ne sont que préliminaires.

Installé sur une terrasse du Lot, sur l'emplacement supposé du camp romain, le site est dans un premier temps marqué par la mise en place d'un grand fossé palissadé axé nord-sud. Son rôle dans le paysage est difficile à interpréter, les données récoltées sur d'autres opérations situées plus à l'est mentionnent l'existence de ce type d'entité à des fins de drainage du sol.

Après le comblement de ce dernier, aux alentours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, plusieurs fosses sont installées sur le site. Leurs morphologies semblent indiquer la mise en place d'une zone d'extraction du sédiment, leur remplissage pourrait indiquer un comblement anthropique et rapide suivi d'un nivellement du terrain.

En contact direct avec la phase de nivellement, une aire de circulation en petits galets indique une réorganisation du lieu. D'un espace de zone d'extraction, le secteur semble être voué à une zone lotie. Cette dernière est composée d'une voirie axée nord/sud bordée de fossés et de part et d'autre de solins. Nous noterons la présence d'une pointe de flèche et des restes de clou d'une semelle de chaussure de type *Caligae* dans un des fossés et dont l'étude est en cours. L'interprétation des bâtiments n'a pu être définie, mais ces derniers semblent bien confirmer une nouvelle attribution des lieux.



Vue en détail des clous de la chaussure de type *Caligae* (@V. Morin, Inrap).

Après une courte phase d'abandon du site, une nouvelle construction prend place sur l'emprise de la fouille. Ce dernier bâtiment, constitué de deux pièces, n'a pu être daté précisément. Les maçonneries associées à ce bâtiment sont principalement constituées de blocs calcaires équarris, de fragments de tuileau hydraulique en réemploi et sans présence visible de liant.

Au final, outre la présence de *Militaria*, l'opération n'aura pas permis de confirmer ou d'infirmer la présence d'une occupation militaire du secteur, a contrario, cette dernière confirme une occupation malgré tout précoce qui restera à définir grâce aux opérations des parcelles adjacentes.

Les études des mobiliers métalliques, monétaires et céramiques pourront très certainement nous apporter.

Artigau Grégory

## VILLENEUVE-SUR-LOT

### Eysses

En 2021, une nouvelle campagne de prospections géophysiques a été réalisée sur le site d'Eysses, au lieu-dit La Dardenne. Cette opération s'inscrit dans la continuité d'une première intervention effectuée en 2020. Elle a été menée dans le cadre d'une thèse et du projet RAPSODIE (porteurs : E. Hiriart, V. Mathé).

L'objectif de l'opération de 2021 répondait au même que celui de l'année précédente, c'est-à-dire cartographier des structures archéologiques qui participent à l'organisation de l'occupation laténienne et antique. Compte-tenu de l'absence de résultat en 2020, cette nouvelle exploration était également l'occasion d'apporter des explications sur les cartes obtenues précédemment, en évaluant l'efficacité des méthodes géophysiques mises en œuvre.

Les prospections géophysiques menées en 2021 n'apportent malheureusement pas plus de précisions

qu'en 2020 sur la morphologie de l'agglomération laténienne. Les prospections magnétiques se sont portées sur des secteurs où aucune anomalie géophysique identifiée comme d'origine archéologique n'a été détectée. Elles mettent donc en avant un fait généralisé à l'ensemble du site.

Pourtant, les diagnostics et fouilles archéologiques réalisées montrent *a contrario* une grande quantité de vestiges. Il est possible que les zones prospectées soient pauvres en vestiges mais la confrontation des données archéologiques et géophysiques montre avant tout un biais méthodologique, principalement en lien avec la nature pédologique du secteur. Le sol sableux, pauvre en fer, apparaît en effet peu favorable à la détection d'anomalies magnétiques.

Hantrais Juliette



## VILLENEUVE-SUR-LOT Rue Victor Michaud

La procédure de contrôle et de suivi des travaux de terrassements du projet de sécurisation du réseau en eau potable, rue Victor Michaud, à Eysses, s'inspire des normes de travail établies dans le cahier des charges de l'opération, pour la réalisation des fouilles archéologiques lors du suivi de pose d'adduction d'eau en tranchées.

L'opération s'est déroulée depuis l'intersection des rues Victor Michaud, rue Dardenne et rue De La Myre Mory vers l'avenue du Général de Gaulle. La méthode d'intervention se fonde sur le recueillement systématique des Logs de terrain à l'issue des creusements de tranchées, tant du point de vue archéologique que géo-archéologique. Elle est matérialisée par la réalisation systématique d'un log stratigraphique et archéologique effectué à partir des parois de tranchées. La distance entre deux relevés de logs d'une même tranchée a été fixé à 10 m. Cette distance s'inscrit dans une maille d'observations suffisamment fine afin de prendre en compte les évolutions latérales des faciès sédimentaires et tous les indices archéologiques inclus. Une tranchée longitudinale et onze traversées de voies ont été supervisées. Cent soixante-neuf relevés stratigraphiques ont été inventoriés et géoréférencés. Pour les besoins de la lecture, le plan du tracé des travaux est scindé en neuf sections depuis l'est, à l'intersection des rues Victor Michaud, rue Dardenne et rue De La Myre Mory vers l'ouest, jusqu'à l'intersection de la rue Victor Michaud et de l'avenue du Général de Gaulle. Les tranchées livrent les indices d'une forte occupation depuis la période laténienne jusqu'aux états d'occupations antiques et médiévaux.

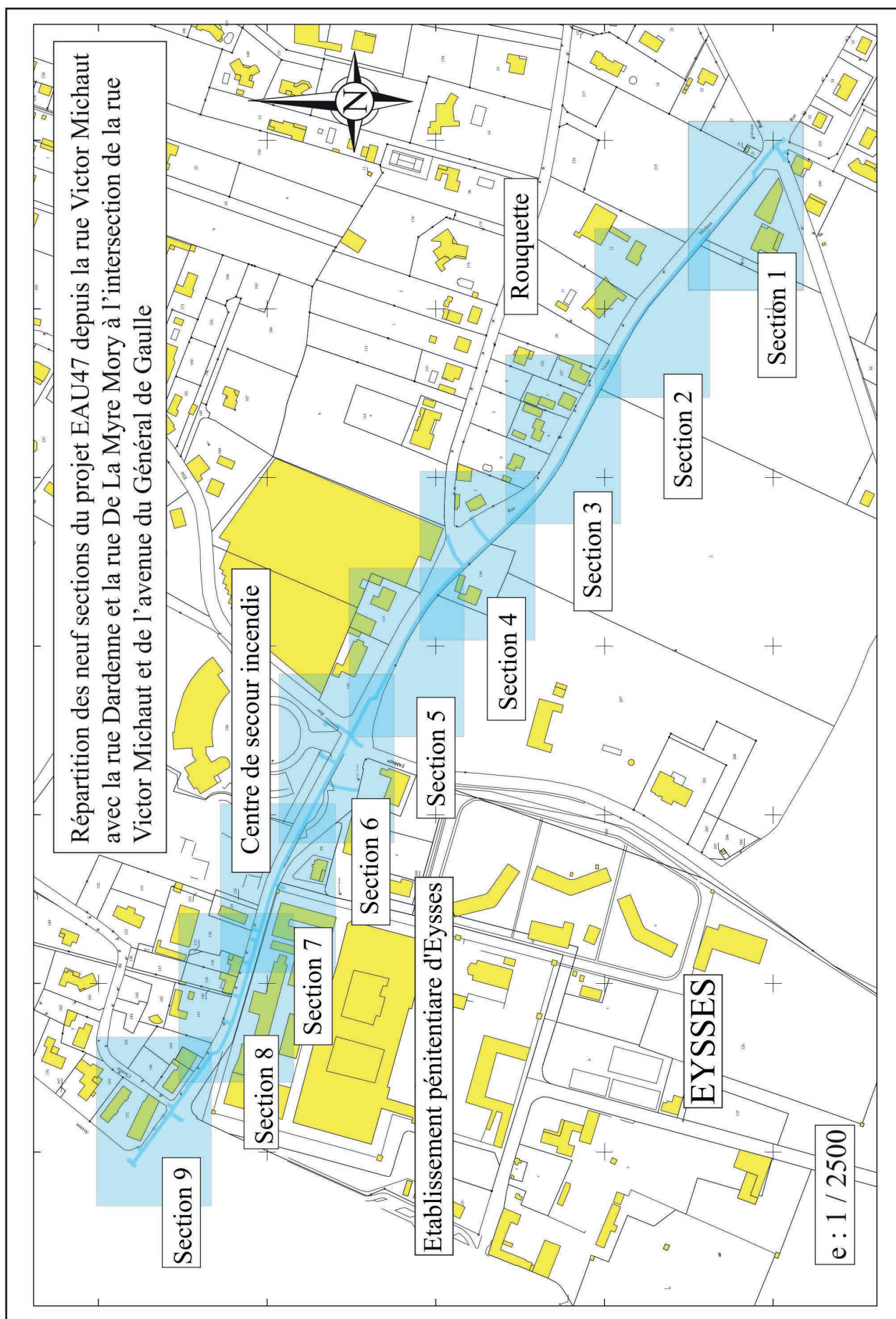
La première phase voit l'exhaussement des sols construits laténiens appartenant vraisemblablement à une extrémité de la bourgade de l'Âge du Fer. Ils apparaissent préservés sous des apports de remblais structurés qui doivent être situés chronologiquement dès la conquête jusqu'à la fin de la période Julio-claudienne. Le toit des niveaux d'abandon des dépôts antiques varie de 75,7 m à 73,60 m NGF selon les sections. L'amplitude moyenne des dépôts s'échelonne de 0,4 m à 0,7 m. Les niveaux de sols et de faibles élévations gallo-romaines apparaissent conservés dans les sections 4, 5, 6, 7, 8 et 9.

Parmi les indices archéologiques mis au jour, six ensembles remarquables ont été mis en évidence : le premier concerne la mise au jour d'un *cardo* et ses structures annexes dans la section 5, le second se rapporte aux bordures d'un *decumanus* caractérisées par une canalisation et un mur juste à l'est du *cardo*.

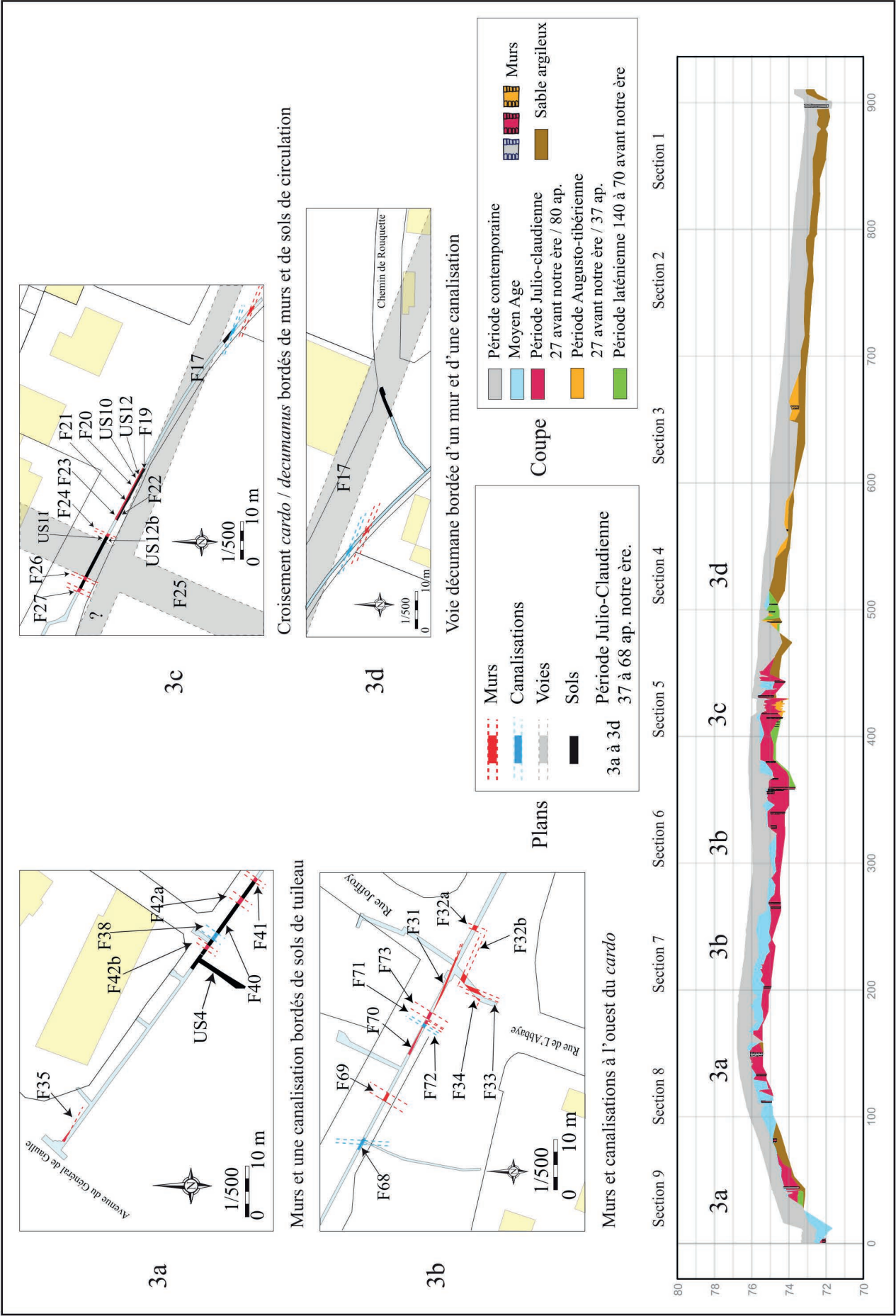
Le *cardo* présentait une largeur initiale de 6,2 m durant la période Augusto-tibérienne, pour atteindre 10,8 m de large à la fin de la période Julio-claudienne. Ce *cardo* constitue une artère majeure positionnée à 100 m au l'est du complexe monumental. Attendu plus proche de celui-ci, il constitue un premier état du réseau viaire antique avant son abandon vers la fin du Moyen Âge. Toutefois le contact entre ces deux découvertes remarquables apparaît tronqué par les creusements médiévaux et contemporains liés à l'aménagement de la rue Victor Michaud.

Toujours dans le secteur 5, un espace structuré destiné à la circulation piétonnière se développe à l'intersection des deux voies durant la période Julio-claudienne. Un ensemble d'*insulae* traduit l'établissement d'une zone résidentielle entre la voie cardine à l'est et l'aménagement du complexe monumental à l'ouest durant le deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Entre ces deux ensembles, un mur imposant d'une largeur de 1,3 m est conservé suivant une orientation nord-sud. Plus à l'est, au débouché du chemin de Rouquette section 4, une chaussée est conservée sur 8,3 m de large. Elle se rapporte à un *decumanus* repris par le tracé du chemin selon une orientation est-ouest. A l'évidence sur cette opération, un hiatus de découverte archéologique se développe jusqu'à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère qui voit l'agglomération décliner comme à Agen et Aiguillon. Le *terminus post-quem* est donné par le creusement des fosses de récupération de murs antiques. Elles perforent les radiers de sols tout en extrayant les moellons calcaires des murs des bâtiments. L'absence de céramique attribuable au Bas-empire ne peut être abordée dans le cadre d'ouvertures de tranchées si étroites. Il est vraisemblablement tronqué lors des phases de récupération ultérieures. Ce n'est qu'au terme de cette période que de nouveaux bâtiments semblent être édifiés durant le Haut Moyen Âge, reconnus lors de fouilles sous l'actuel centre pénitentiaire. Sur cette opération, les niveaux de cette période sont constitués par des faciès de récupération et de déconstruction difficilement datables. Toutefois alentour les axes de voirie perdurent (*cardo* et *decumanus*) sous la forme de voies exhaussées et peu entretenues, à l'extrémité ouest de la tranchée, une chaussée médiévale bordée d'un fossé mesurant 1,3 m de large est identifiée sur 8,5 m de large, elle est parallèle à l'actuelle Avenue du Général de Gaulle.

Migeon Wandel



VILLENEUVE-SUR-LOT - Rue Victor Michaud. Figure 1 : Répartition des neuf sections du projet EAU47 depuis l'intersection de la rue Victor Michaud avec la rue Dardenne et la rue De La Myre Mory à l'intersection de la rue Victor Michaud et de l'avenue du Général de Gaulle.



VILLENEUVE-SUR-LOT - Rue Victor Michaud. Figure 2 : Localisation des vestiges de la période Julio-claudienne, 37 à 68 ap. notre ère.





Figure 3 : La coupe du cardo F25, Log 348, section 5.



Figure 4 : Le mur F33 forme l'angle d'un bâtiment orienté nord-sud / ouest-est, Log 502, section 6, période Julio-claudienne, 37 à 68 ap. notre ère.



Figure 6 : Deux fûts de colonnes en marbre gris bleu de style dorique, F65, Log 649, section 7.



VILLENEUVE-SUR-LOT - Eysses.  
Figure 5 : La fosse dépotoir F16, Log 335, section 4.

## VILLENEUVE-SUR-LOT Rue Mory

Le diagnostic fait suite au projet de construction d'une maison individuelle. Il se situe à 650 m au sud-est de l'ensemble monumental antique d'Eysses et à proximité d'une occupation protohistorique centrée sur le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

De nombreuses opérations se sont succédé ces vingt dernières années, notamment au niveau du chemin de Rouquette environ à 100 m au nord.

Ce secteur a livré d'importants vestiges typiques d'une agglomération gauloise (habitats, puits, artisanat...) et des structures gallo-romaines du Haut-Empire (murs, voirie, etc.).

Le terrain se localise au nord du croisement de la rue Victor Michaud et de la route de Lacassagne et s'étend sur 1322 m<sup>2</sup>. Il participe à un vaste ensemble enherbé commun avec la parcelle voisine.



Les vestiges mis au jour sur la parcelle diagnostiquée témoignent d'une part de l'étendue de l'occupation protohistorique et d'autre part de la persistance des traces antiques probablement à rattacher à la ville antique dont le centre se situe à l'ouest.

En effet les quatre tranchées ont révélé des structures en creux de ces périodes, moins nombreuses

certes que celles observées lors des fouilles récentes du chemin de Rouquette, et l'extension de ces deux ensembles archéologiques n'a pas pu être clairement cernée sur ce terrain.

Tregret Mathieu

*Protohistoire, Second Âge du Fer,  
Gallo-romain, Haut-Empire,*

## VILLENEUVE-SUR-LOT Chemin de Rouquette

*Période récente,  
Époque contemporaine*

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée sur une superficie totale de 2200 m<sup>2</sup>. L'intervention a permis la mise au jour de 470 structures pour une occupation principale allant du Second Âge du Fer au Haut-Empire. Les études étant en cours, les résultats présentés ici ne sont que préliminaires.

Au sud de l'emprise de fouille, le pléistocène, très irrégulier, a permis de conserver des niveaux de labours

anciens marquant une première phase d'occupation à vocation agraire. L'ensemble de cette zone semble être limité par un fossé de drainage, axé sud-ouest/nord-est et pouvant témoigner d'une première organisation spatiale du lieu dès le début de Second Âge du Fer.

Du II<sup>e</sup> au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, sans évolution de la trame, une réorganisation générale intervient, peut-être dû à l'expansion de l'agglomération



Figure 1 : Vue d'ensemble de l'emprise sud de LB11 en cours de fouille (@ W. Oyl, Inrap).



gauloise située plus à l'est. Le rôle agraire du secteur semble abandonné au profit d'une zone d'activité mixte. Cette nouvelle organisation spatiale est composée de deux zones bien distinctes. La première zone est constituée d'une voirie en petits galets et fragments d'amphores, bordée au sud par un fossé palissadé. Prise dans des enclos fossoyés, la deuxième zone est composée de bâtiments à ossature légère, de fosses, de fossés, de puits et de soles. Le rôle de ces ensembles est pour l'heure difficile à interpréter, mais une organisation interne dans chacun des lots semble être présente.

Lors de la création de l'agglomération Gallo-Romaine d'*Excisum*, le lieu est intégré à la trame urbaine antique et une nouvelle organisation spatiale est mise en place. Après un nivellement du secteur, marqué par un remblai au sud-ouest et un aplanissement à l'est, une nouvelle voirie est mise en place. De part et d'autre de la rue, sont organisés deux pôles bien distincts. Au nord, la présence de puits, d'un niveau de circulation extérieur et de rares structures en creux ayant livré des rejets de métallurgie et des ratés de cuisson de céramique, semble indiquer

la présence d'une activité artisanale. Sur le deuxième pôle, situé au sud, une fouille fine du secteur a permis de mettre en valeur la présence de solins et de sols en terre battue ou en galets. Un ensemble de petites cellules articulées autour d'une pièce centrale dessine le plan d'une habitation de type *domus* de taille modeste.

Entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle, le quartier semble se développer et une nouvelle phase de construction et de réaménagement est réalisée. La zone artisanale est dotée de bâtiments sur solin, les anciens puits sont comblés et de nouveaux y sont creusés. La zone sud est quant à elle totalement remaniée, le bâtiment sur solin est remplacé par deux entités maçonnées équipées de portiques et séparées par une venelle. L'étude étant en cours, leur interprétation est encore difficile, mais aux vues des premières données récoltées il semble possible que nous soyons en présence de lieux d'habitation et de stockage. La découverte d'une sépulture de prénatal, associée à un dépôt de mobilier composé d'une dent de castor, de rivet, d'une fibule zoomorphe émaillée, d'une perle en terre et d'une rouelle en bois de cervidé, tend



Figure 2 : Fibule zoomorphe découverte dans la sépulture (@ C. Javierre, Inrap).(@ W. Oyl, Inrap).



à confirmer le rôle d'habitation pour la partie ouest du bâtiment.

Durant le III<sup>e</sup> siècle, le quartier semble abandonné et la quasi-totalité des maçonneries sont récupérées.

Au final, les données récoltées lors de l'opération ont confirmé une occupation extrêmement dense, la mise en place précoce d'une trame et une réelle organisation spatiale du secteur dès le Second Âge du Fer. Elles ont aussi permis de démontrer l'importance de l'axe de circulation protohistorique. *A contrario*, une projection de la voirie antique semble démontrer le rôle secondaire de ce dernier. Les différents artefacts prélevés lors de la fouille nous permettent très certainement de mieux appréhender le rôle du quartier et les différents échanges commerciaux.

Artigau Grégor



VILLENEUVE-SUR-LOT - Chemin de Rouquette  
Figure 3 : Vue des étapes de la fouille de la sépulture (@ W. Oyl, Inrap).

**NOUVELLE-AQUITAINE  
LOT-ET-GARONNE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Opération communale et intercommunale**

**2 0 2 1**

| N°     |                                           |                    |               |     |     | N° | P.  |
|--------|-------------------------------------------|--------------------|---------------|-----|-----|----|-----|
| 028126 | LES VOIES ANTIQUES<br>D'EYSES À VILLEREAL | Le chemin de César | MURRAY Angela | BEN | PRT |    | 385 |

## LES VOIES ANTIQUES D'EYSSSES À VILLERÉAL Le chemin de César

Nous avons étudié une voie entre Eysses, Villeneuve-sur-Lot, et Villeréal, trouvée par un membre de notre association, Guy Jouï, avant son décès.

Il y a déjà une voie gauloise répertoriée entre le site archéologique d'Eysses et Mouleydier que nous pensons avoir été utilisée au début de la période gallo-romaine ; la voie de notre étude peut être une possibilité d'une voie plus tardive passant plus facilement vers la Dordogne, par La Sauvetat-sur-Lède, Monflanquin et Villeréal.

Nous avons suivi la voie partant du rond-point de la N21 sur la route D676 et tout de suite à gauche sur la route de Calvetie passant au lieu-dit Carrère ; les deux voies, la route D676 et notre voie passent en parallèle juste à l'entrée de La Sauvetat-sur-Lède. Ensuite elle semble partir au nord, passant vers le cimetière, par la rue du château Trompette, arrivant sur la crête dans le bois de Bourdicolles (cf. fig. 1). Ici, la voie est un chemin de terre ; puis nous avons suivi sur quelques kilomètres la route goudronnée allant vers le château et le moulin de Latour.

La continuité de la voie vers Monflanquin nous a posée des problèmes. Nous avons regardé quatre possibilités, deux passant à l'ouest de la ville de Monflanquin et deux sur le côté est.



Figure 1 : Bois de Bourdicolles.

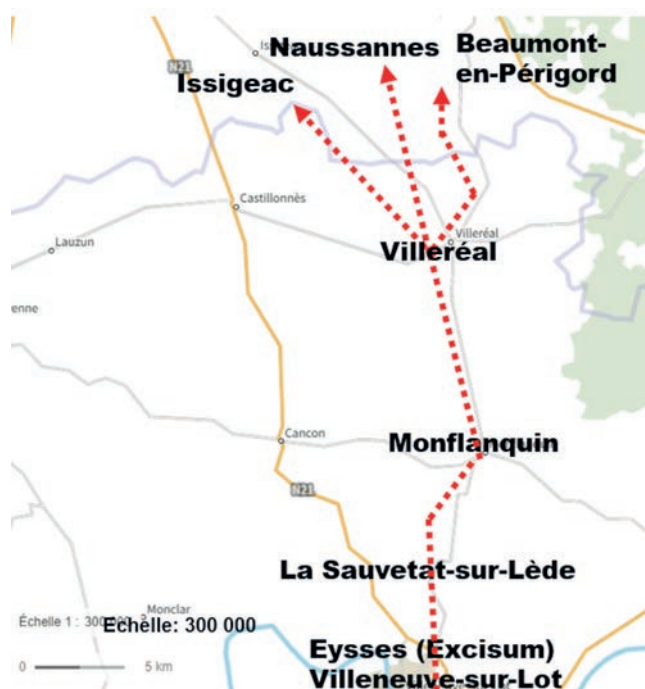


Figure 2 : Carte de la voie Eysses à Villeréal.

Le choix principal (à l'est), a suivi un chemin de randonnée nord vers la rivière Lède et après le « pont d'ardoise », nous avons vu des traces dans un champ semblant être gallo-romaines. La continuité de la voie monte vers le lieu-dit La Carrère avec les pierres de bord et passe plusieurs lieux-dits avec les trouvailles répertoriées de l'époque.

Nous avons continué l'étude nord sur la route moderne D676 jusqu'au pont de la Pagésie où la voie part vers le lieu-dit l'Hermitage. Nous avons rattrapé cette voie un peu après ce lieu-dit, et elle continue dans le bois. Répertorié par G. Tholin en 1896, ce secteur est très large, environ 20 mètres et mérite plus de recherches.

Après le lieu-dit Salarial, nous avons continué sur la route vicinale vers Villeréal.

Après Villeréal, nous avons plusieurs possibilités pour la continuation de la voie.

Une voie passant toujours au nord vers Naussannes et éventuellement la rivière Dordogne à Couze et Saint-Front. Une autre suivant les vallées par Beaumont-en-Périgord avec l'arrivée à la rivière Dordogne à Couze et St-Front ou Pontours/Badefols-sur-Dordogne par Saint-Avit/Molières/Bourniquel (cf. fig. 2).

Cette recherche va être suivie en collaboration avec l'Institut Ausonius de l'Université Bordeaux-Montaigne et l'équipe de recherche gérée par Chr. Chevillot de l'ADRAHP de Périgueux.

Murray Angéla

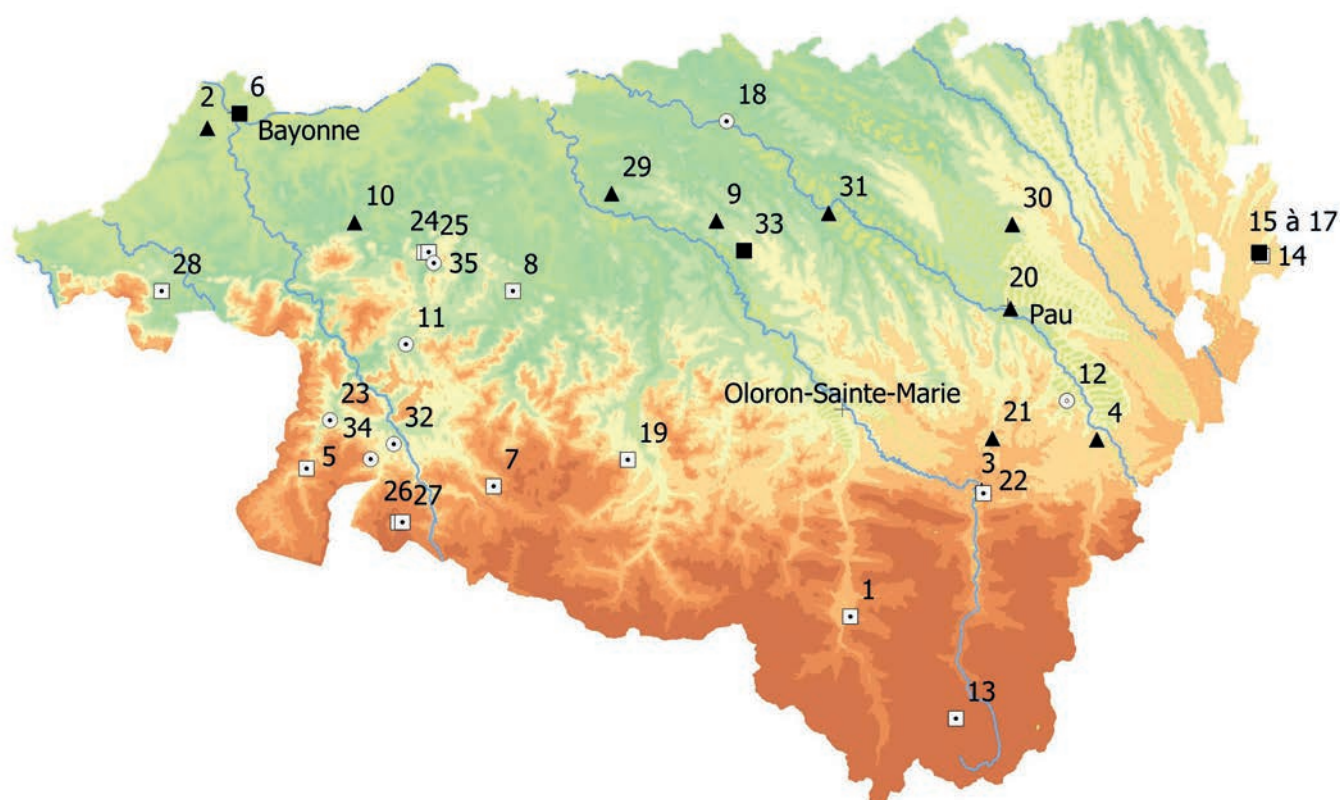


# NOUVELLE-AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

| N°     |                           |                                                  |                         |       |     | N° | P.  |
|--------|---------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------|-------|-----|----|-----|
| 028051 | ACCOUS                    | La cavité de la Curde                            | COURTAUD Patrice        | CNRS  | FPr | 1  | 388 |
| 028078 | ANGLET                    | Rue de Latchague                                 | FOLGADO-LOPEZ Milagros  | INRAP | OPD | 2  | 390 |
| 027660 | ARUDY                     | Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO) | PETILLON Jean-Marc      | CNRS  | PCR | 3  | 390 |
| 028147 | ASSON                     | Chemin de l'Eglise                               | MOREAU Nathalie         | INRAP | OPD | 4  | 390 |
| 028119 | BANCA                     | Site minier de Mehatze                           | PARENT Gilles           | BEN   | SD  | 5  | 392 |
| 028058 | BAYONNE                   | Casemates de Mousserolles                        | BARIL Quentin           | EP    | FP  | 6  | 393 |
| 028133 | BEHORLEGUY                | Dolmen d'Armiague                                | MARTICORENA Pablo       | SUP   | SD  | 7  | 395 |
| 028108 | BEYRIE-SUR-JOYEUSE        | Le Château                                       | NORMAND Christian       | BEN   | SD  | 8  | 395 |
| 028153 | CASTETBON                 | Lannemia - Rue Junca                             | BEAGUE Nadine           | INRAP | OPD | 9  | 396 |
| 028080 | HASPARREN                 | Chemin Celhay - Zalduya                          | SCUILLER Christian      | INRAP | OPD | 10 | 396 |
| 028111 | IRISSARRY                 | Les Vallons du Laka et d'Elhurré                 | MARTICORENA Pablo       | SUP   | PRT | 11 | 398 |
| 028131 | LARCEVEAU-ARROS-CIBITS    | Eglise Saint Sébastien d'Arros                   | DUVIVIER Benoit         | BEN   | PRS | 12 | 399 |
| 027981 | LARUNS                    | Mines de Neufport                                | PARENT Gilles           | BEN   | SD  | 13 | 401 |
| 028155 | MONTANER                  | Château de Montaner                              | BEAGUE Nadine           | INRAP | FPr | 14 | 402 |
| 028065 | MORLAAS                   | 41 rue des Cordeliers                            | CAVALIN Florence        | INRAP | OPD | 15 | 402 |
| 028123 | MORLAAS                   | Stade des Cordeliers                             | GUINAUDEAU Nicolas      | EP    | FP  | 16 | 404 |
| 028124 | MORLAAS                   | Rue Marcadet                                     | GUINAUDEAU Nicolas      | EP    | FP  | 17 | 405 |
| 028106 | ORTHEZ                    | 8 rue Xavier Darget                              | SOUQUET-LEROY Isabelle  | INRAP | APP | 18 | 407 |
| 028120 | OSSAS-SUHARE              | Grotte de Gatzarria                              | ANDERSON Lars           | DOC   | FPr | 19 | 408 |
| 028152 | PAU                       | Boulevard Lucien Favre                           | CHOPIN Jean-François    | INRAP | OPD | 20 | 408 |
| 028218 | REBENACQ                  | Carrière de calcaire de Coustey                  | DANDURAND Grégory       | INRAP | OPD | 21 | 408 |
| 027881 | SAINTE-COLOME             | Grotte Tastet                                    | PETILLON Jean-Marc      | CNRS  | FPr | 22 | 410 |
| 028110 | SAINT-ETIENNE-DE-BAIGORRY | Paysage humanisé de la commune                   | HIRIGARAY Bixente       | BEN   | PRT | 23 | 411 |
| 027883 | SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE   | Grotte d'Isturitz – Grande salle d'Isturitz      | VILLALUENGA Aritza      | SUP   | FPr | 24 | 412 |
| 027884 | SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE   | Grotte d'Isturitz – Salle Saint Martin           | NORMAND Christian       | BEN   | SD  | 25 | 414 |
| 027892 | SAINT-MICHEL              | Grotte d'Elurzaro                                | DUPRE Eric              | BEN   | SD  | 26 | 414 |
| 027889 | SAINT-MICHEL              | Structures Uk.022 et Uk.024                      | DUPRE Eric              | BEN   | FPr | 27 | 415 |
| 028115 | SARE                      | Grotte Faardiko Harria                           | VILLALUENGA Aritza      | SUP   | SD  | 28 | 416 |
| 028148 | SAUVETERRE-DE-BEARN       | Rue des Innocents                                | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 29 | 417 |
| 028056 | SERRES-CASTET             | Route de Bordeaux                                | CHOPIN Jean-François    | INRAP | OPD | 30 | 418 |

## NOUVELLE-AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

Âge du Bronze

### ACCOUS La cavité de La Cuarde

La cavité funéraire de La Cuarde se situe dans la vallée d'Aspe, sur les hauteurs du plateau de Lhers (Accous) à 1548 m, dans un environnement comprenant des témoignages archéologiques de différentes périodes. Cette cavité résulte de l'effondrement d'un énorme bloc qui ménage à sa base une petite galerie utilisée à des fins funéraires qui s'ouvre à l'extérieur par un passage de 1 m de large pour une hauteur de 0,8 m. Ce conduit s'élargit sur au maximum 2 m, puis se rétrécit dans la partie terminale. Sa longueur s'étend sur 4 m. Cette exiguïté semble assez coutumière des espaces sépulcraux d'altitude de l'âge du Bronze que nous avons jusqu'à présent explorés.

Ce site avait été initialement découvert dans les années 80/90, mais il a été signalé à nouveau en 2016 pour faire l'objet d'une première opération archéologique programmée en 2021. Préalablement, une datation radiométrique sur os avait situé son utilisation au Bronze moyen/final. Le secteur extérieur a livré de rares vestiges humains manifestement perturbés. L'entrée avait fait l'objet d'une exploration ancienne, elle fut alors largement ouverte et a montré le témoignage d'un creusement ménageant une coupe stratigraphique. Des pierres et quelques dalles suggèrent l'existence d'une structure de fermeture/condamnation dont une dalle verticale, qui barre l'entrée, semble constituer le seul vestige encore en place.

Cette modeste cavité a livré pour le moment les vestiges disloqués de cinq individus, dont quatre adultes, où les deux sexes sont représentés, ainsi qu'un sujet décédé pendant la période périnatale. Ces individus semblent très partiellement représentés.

À la redécouverte, un certain nombre d'ossements étaient visibles en surface et de plus, certains témoignages relatent des prélèvements anciens. Le mobilier est indigent avec quelques tessons représentant une ou plusieurs poteries et des minerais

de cuivre (chalcopryrite). La présence de ces derniers parmi les défunts est singulière. Elle peut être mise en relation avec des gîtes de cuivre situés à proximité du col, ce qui suggère une implantation humaine liée à la récolte de minerais et peut-être même à leur transformation.

Dans l'attente d'autres datations, cette sépulture peut être considérée comme collective. Elle se rapproche de celle explorée récemment (2018) de Bious-Artigue (Laruns) dans la vallée voisine, par sa chronologie et par son installation sous un énorme bloc.

En outre, le fonctionnement funéraire est également celui d'une sépulture collective regroupant donc les vestiges de plusieurs défunts déposés successivement dans un même espace. En altitude, cette pratique sépulcrale semble avoir perduré jusqu'à l'aube du Bronze final. Son étude s'intègre dans un programme plus large sur les sépultures des Pyrénées occidentales qui renseigne la fréquentation de cette partie du massif à l'âge du Bronze.

Les perspectives visent à terminer l'exploration archéologique de cette tombe et étudier la population inhumée en terme de recrutement et d'état sanitaire. Il conviendra aussi de préciser en quoi le minerai de cuivre documente l'activité saisonnière de ce groupe humain. Pour l'heure ces minerais ont été analysés d'un point de vue minéralogique (Ph. Belaygue), archéologique (M. Pernot) et des observations ont été réalisés sur les gîtes (E. de Valicourt).

Nous projetons une ultime intervention en 2022 accolée à une demande de sondages dans des structures de type abris localisés à proximité (Escourretes) afin de déceler d'éventuelles traces d'activités contemporaines.

Courtaud Patrice et Dumontier Patrice





Figure 1 : Vue de la cavité de la Cuarde (prise du Nord) avec son entrée apparaissant sur la droite.  
On remarquera ici l'importance du bloc ménageant cet espace. (Cliché P. Courtaud).

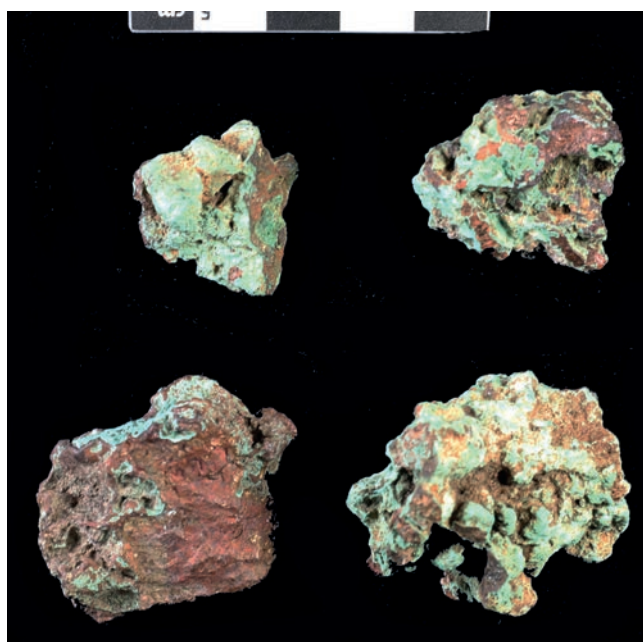


Figure 2 : Vue de nodules de chalcopyrite (Cliché Ph. Belaygue).

## ANGLET

### Rue de Latchague

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques Préventives a eu lieu sur la commune de Anglet, 43 rue de Latchague. Elle concerne un projet de construction de 22 maisons individuelles et de 28 logements collectifs dans un secteur sensible à la découverte de vestiges de période préhistorique et protohistorique.

Sur 10 614 m<sup>2</sup> prescrits, un total de 816 m<sup>2</sup> ont été prospectés sur les surfaces accessibles.

Le substrat (graviers alluviaux) est recouvert par une couche de sable éolien, qui dépasse rarement 0,40 m d'épaisseur sur une grande partie de la parcelle.

Cette uniformité est interrompue par la présence d'une ravine ou bordure de doline au nord de l'emprise. Elle a été constatée par dilatation de la couche de sable éolien au sein de laquelle les découvertes plus significatives ont été effectuées.

Elles correspondent à 61 tessons. Ils se distribuent de façon éparse sur les sept tranchées implantées dans ce secteur. Ils ont été prélevés sur 30 cm d'épaisseur (entre -0,65 m et 0,90 m de profondeur) et ont été attribués à la période de l'Âge du Fer au sens large.

Un trou de poteau et un foyer à galets, relativement lessivé, ont été également repérés à 1,10 m et 1,45 m de profondeur respectivement au sein de la couche sableuse et pourraient être également associés à cette période.

Ces indices correspondent très probablement aux résidus d'une occupation de l'Âge du Fer qui, située sur place ou dans une zone assez proche, aurait été démantelée par des actions naturelles et anthropiques au cours du temps.

Folgado-Lopez Milagros

## ARUDY

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche - Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO) :

paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen.

Pétillon Jean-Marc

## ASSON

### Chemin de l'église

Le projet de construction d'une crèche a motivé la mise en œuvre d'un diagnostic sur une parcelle d'une superficie de 945 m<sup>2</sup>. Celle-ci jouxte l'emprise de la ZAC de la Bastide dont la réalisation a donné lieu à des opérations d'archéologie préventive qui ont permis la détection et l'étude d'un complexe d'ateliers sidérurgiques datant du Xe siècle (Beyrie et Berdoy, 2013). Ces ateliers se caractérisent par la pratique de l'ensemble des étapes de la chaîne opératoire depuis le concassage du minerai jusqu'à la forge. Chacun comprend des aires de travail spécifique, dont des fours de réduction, et des dépotoirs. L'atelier situé immédiatement à l'ouest du terrain était par ailleurs recoupé par le fossé d'enceinte du bourg castral fondé au XIIIe siècle, montrant son antériorité.

L'objectif du présent diagnostic était donc de repérer la présence d'ateliers de même nature dans la parcelle et d'évaluer l'état de conservation des structures qui s'y rattacheraient.

Deux tranchées, représentant une surface totale ouverte de 104 m<sup>2</sup>, ont été ouvertes. Toutes deux se sont avérées positives, les aménagements repérés consistant en des fosses, trous de poteaux et épandages comprenant des restes d'une activité métallurgique tels que des fonds de four, des scories coulées ou écoulées

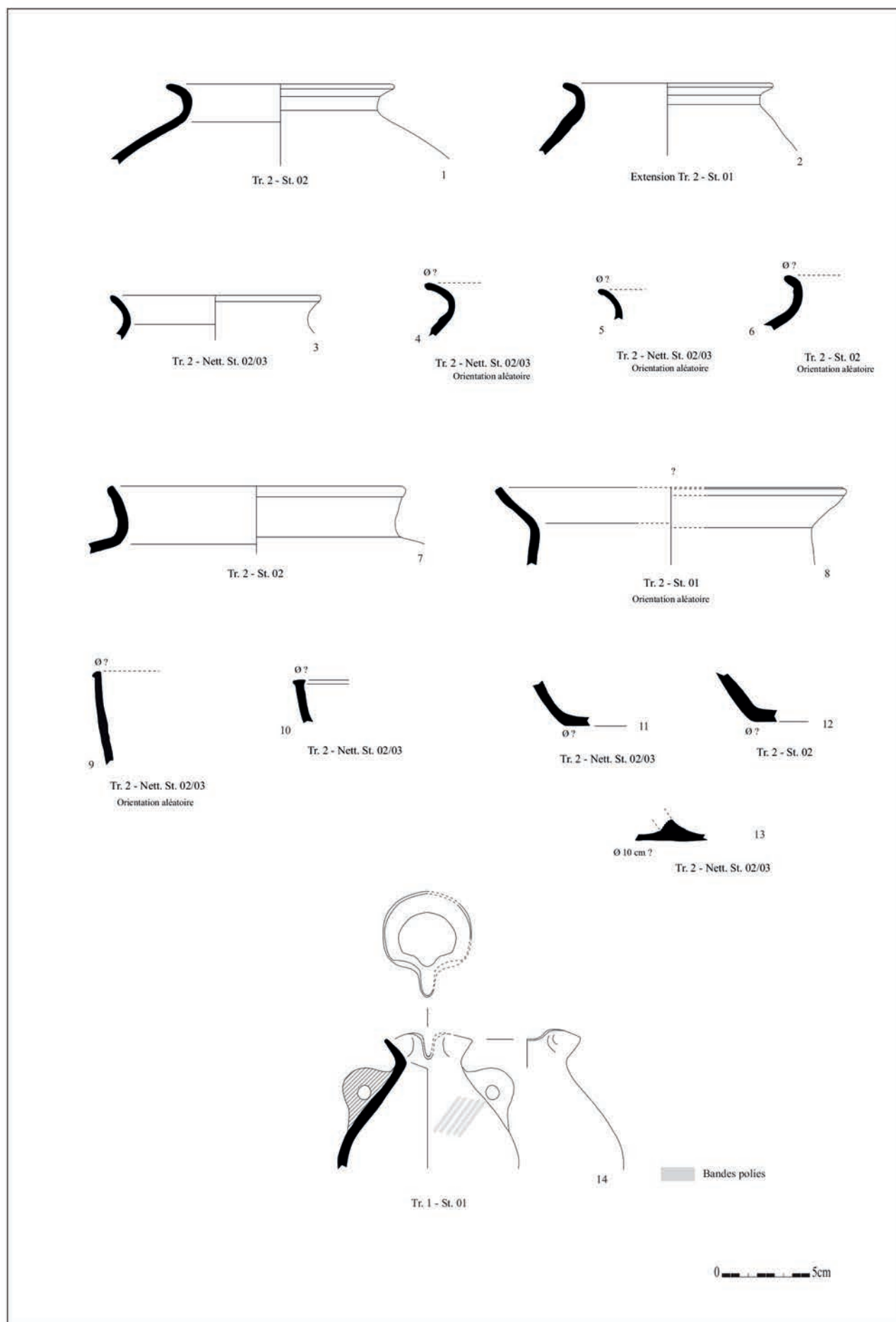
et du minerai grillé (?). Le passage d'un aimant en surface des structures a également révélé des micro déchets magnétiques.

Un lot de 156 tessons correspondant à un minimum de 20 individus a été recueilli en association avec les structures. Il est marqué à la fois par une forte homogénéité des pâtes et par une diversité de formes, certaines présentant des parois très fines (de l'ordre de 3 mm). Une majorité fait écho à celles découvertes et étudiées dans la ZAC de la Bastide mais des formes inédites ont été mises en évidence, telles que des pots (?) à lèvre longue plus ou moins éversée ainsi qu'une petite « gourde » (cf. fig.). Cet ensemble permet de proposer une contemporanéité de l'activité métallurgique avec celle identifiée dans l'emprise de la ZAC.

Ferullo Olivier d'après le rapport final d'opération  
réalisé par la responsable d'opération,  
Moreau Nathalie

- Beyrie A. et Berdoy A. La fouille de la ZAC d'Asson (Pyrénées Atlantiques) : lecture croisée pour une histoire de l'occupation du sol (Xe-XIIIe siècles) et d'un quartier artisanal sidérurgique (Xe siècle) dans le piémont béarnais, *Aquitania*, 29, 2013, p. 191-238.





ASSON - Profils des différentes formes céramiques en pâte sableuse non tournée mises au jour lors du diagnostic (© Armelle Guériteau, INRAP).



## BANCA

### Site minier de Mehatze

La fouille de la grande terrasse du site minier de Mehatze avait dévoilé les années précédentes une aire d'activité et un habitat datant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, contemporains des travaux souterrains étudiés et reconnus antérieurement.

Si au terme des trois premières années de la fouille de la grande terrasse, la seule activité interprétée était celle d'un scheidage ou tri par concassage fin du minerai, la mise au jour en 2020 d'un aménagement hydraulique relativement complexe évoquait un tri gravimétrique.

La même année, la découverte de nombreuses scories, certaines cuivreuses, à proximité immédiate voire au sein de ces aménagements, permettait d'imaginer un traitement complet du minerai, c'est-à-dire minéralurgique, puis métallurgique, au moins à titre d'essai.

Au cours de l'opération menée en 2021, nous avons découvert les vestiges de trois structures de combustion ou foyers en forme de creusets, à proximité des aménagements hydrauliques.

La contribution du métallurgiste Dominique Belaygue, par l'étude d'un fragment de minerai recueilli dans le sondage S19 de l'affleurement du filon, lève le voile sur la nature de celui-ci et confirme la présence de cuivres gris alliés à une sidérite dégradée en oxydes. Cette analyse pourrait corroborer la nécessité d'un tri délicat, par procédé gravimétrique, problème qu'ont connu et documenté les spécialistes germaniques venus exploiter les filons de cuivre de la vallée de Baïgorry au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un sondage vers le versant a permis de constater la largeur réelle de la terrasse aménagée : quatre mètres supplémentaires avaient été gagnés sur la pente par attaque du substrat du versant. Cette partie est aujourd'hui comblée par le glissement des stériles miniers dominant la terrasse, et dont l'instabilité et l'épaisseur compromettent tout projet d'extension de la fouille vers le versant.

Chaque année, les agrandissements successifs de la fouille ont montré la présence de nouvelles sablières de cabanon, ou la continuité de certaines.



Les 3 structures de combustion ou creusets découverts en 2021 (Cliché G. Parent).

Le corpus de tessons de céramique s'enrichit encore, tout en restant toujours inscrit dans une période allant de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. à la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., voire le début du suivant.

L'agrandissement du sondage ouvert l'an passé sur l'affleurement du filon, n'a toujours pas fourni d'éléments de datation, qui seraient finalement peut-être à chercher en 2022 dans les travaux souterrains ouverts à proximité. Le sondage tenté dans la dépression du

col n'a lui non plus fourni aucun élément permettant de supposer une relation avec l'activité minière.

Sur la grande terrasse, les perspectives pour 2022 seraient de poursuivre l'extension de la fouille vers le sud-ouest, au-delà des foyers découverts, en direction d'une anomalie repérée lors de la prospection magnétique de 2014.

Parent Gilles

## BAYONNE

### Casemates de Mousserolles

Une fouille préventive a été exécutée à la suite du projet d'installation d'un bloc sanitaire contre le talon des casemates de Mousserolles, dans le Petit-Bayonne.

Un sondage de six mètres de profondeur a pu être réalisé, malgré des contraintes de sécurité importantes, liées à une faible cohésion des sédiments et à une superficie de travail limitée. Si la maçonnerie rattachée à la galerie d'accès aux casemates n'a pu être observée en raison d'un épais enduit en ciment, le parement interne de la courtine des Capucins et la coupe nord-ouest du sondage ont été documentés. L'intervention a permis, malgré sa surface restreinte, de mettre en évidence les différentes étapes de construction et de modifications de la dernière enceinte de la ville de Bayonne, entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. L'évolution du boulevard, puis des casemates, a également été appréhendée. Sans rechercher l'exhaustivité, une recherche documentaire et archivistique a été menée, afin de reconnaître les différents éléments mis au jour. La fouille a livré un mobilier archéologique peu fourni, bien que certains éléments permettent d'affiner la chronologie et complètent les données historiques.

L'intervention a permis de reconnaître des vestiges appartenant à cinq ensembles historiques (cf. fig.). L'état le plus ancien de la courtine des Capucins correspond à une maçonnerie constituée de grands appareils en grès de Mousserolles (USC 38). Plusieurs indices suggèrent qu'elle se rattache à une période antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle, même si un phénomène de réemploi de pierres, provenant des nombreux édifices militaires ou religieux démontés au début de ce siècle, ne peut être totalement écarté. La nature de l'ouvrage auquel

cette maçonnerie se rattache ne peut être définie. Il pourrait s'agir d'un état antérieur à la courtine ou d'un premier état d'ouvrage avant l'édification du boulevard. Le second ensemble - USC 14 et 19 - correspond à l'installation de la courtine dans le cadre de l'important programme de modernisation des fortifications bayonnaises dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (Boutoulle *et al.* 2019 ; Faucherre, Dangles 1990). La troisième phase correspond au réaménagement des ouvrages militaires par Vauban, dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle se concrétise par la création d'un troisième niveau d'artillerie, sur les casemates de Mousserolles, et l'édification d'une rampe en terre pour y accéder. La courtine est légèrement modifiée à cette période pour s'adapter à ces nouvelles dispositions (USC 16). Enfin, les deux dernières phases mises au jour - USC 11 à 13 - renseignent sur les travaux d'entretien des ouvrages militaires au XVIII<sup>e</sup> et début du XIX<sup>e</sup> siècle et de réfection ou de réaménagement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Malgré une histoire récente, la présente étude apporte un nouvel éclairage sur l'enceinte bayonnaise moderne et ses nombreuses portions encore en élévation. Ces observations pourront nourrir une étude globale du site intégrant les connaissances sur les fortifications de l'époque moderne.

Baril Quentin

- Boutoulle F., Jean-Courret E., Lavaud S. Atlas historique de Bayonne, Bordeaux, éd. Ausonius, 2019, 2 vol., 400 p.
- Faucherre N., Dangles P. L'enceinte du Bourgneuf à Bayonne, état de la question, nouvelles hypothèses, *Revue d'histoire de Bayonne, du Pays basque et du Bas-Adour*, 1990, 146, 43-82.





BAYONNE - Casemates de Mousserolles. Vue du parement interne de la courtine des Capucins après fouille  
(Clichés et DAO Q. Baril, traitement photographique S. Malpelat, Hadès, 2022).



## BÉHORLÉGUY Dolmen d'Armiague

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche « Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales ».

Marticorena Pablo

Bas Moyen Âge

## BEYRIE-SUR-JOYEUSE Le château

Le château de Beyrie ou Jauregia en basque a été construit sur le rebord d'une colline de 160 m d'altitude, à la périphérie du bourg et non loin de l'église paroissiale. Cet emplacement, évidemment stratégique car permettant de voir et d'être vu, répondait ainsi aux deux rôles principaux qui lui étaient dévolus : un rôle défensif avec en particulier la surveillance des alentours et de deux importantes voies de circulation ; un rôle de marqueur social avec notamment la démonstration du statut important du possesseur du domaine.

Si les premiers seigneurs de Beyrie apparaissent ponctuellement dès le début du XI<sup>e</sup> siècle dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Jean de Sorde, il faut attendre la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pour rencontrer de nombreuses mentions de leurs successeurs parmi les proches du pouvoir royal navarrais. En 1435 la seigneurie passe aux mains des Domezain puis en 1551 à celles des Montréal, puissante famille qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, possède des biens dans plus de vingt paroisses souvent proches. Le château de Beyrie n'est plus alors qu'une demeure parmi d'autres, habitée de façon plus ou moins ponctuelle, jusqu'à sa première vente en 1830 avec tous les biens rattachés, en particulier 16 métairies et les deux moulins de la commune. Occupé par les Allemands durant le dernier conflit mondial, il est très endommagé lors de leur départ puis, abandonné, il se transforme progressivement en une ruine inaccessible. En 2020 le propriétaire entreprend de cristalliser celle-ci, permettant ainsi d'engager son étude l'année suivante en parallèle d'une recherche historique basée sur les nombreuses archives disponibles.

Le site originel, possiblement un château à motte similaire aux assez nombreux exemples locaux, a été très sensiblement modifié par la suite, principalement lors de la construction de l'édifice que l'on peut voir maintenant et que nous avons remarqué lors d'un inventaire des maisons fortes de Basse-Navarre partiellement publié (Normand, 1999). Cet édifice comprend deux ensembles principaux : une tour d'escalier et surtout un assez vaste bâtiment, de plan rectangulaire et aux murs de près de 1,1 m d'épaisseur construits à partir de blocs calcaires réguliers issus des Flyschs locaux. Un troisième, accolé dans l'angle sud-ouest, est désormais réduit à des murs partiellement conservés.

L'analyse du bâti a permis de déterminer plusieurs phases ayant succédé au bâtiment initial datant probablement de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou plutôt de la première moitié du XV<sup>e</sup>, auquel on accédait par au

moins une porte en plein cintre ouverte au premier étage. Plusieurs modifications interviennent ensuite successivement : construction d'un troisième étage en pierre à l'ouest et d'un mur de refend maçonné, d'un double mur crénelé au centre puis, en 1629 et après un incendie (durant les guerres de Religion ?) qui ravage la demeure, de la tour d'escalier accompagnée d'une reprise des murs sur toute la partie haute et d'un rehaussement des sols intérieurs. Les interventions postérieures consistent essentiellement en des percements de baies de typologie variée, en des (ré) aménagements de cheminées et en la mise en place d'un second mur de refend en pierre.

Cette étude s'est accompagnée de plusieurs sondages. Les deux ouverts dans la partie ouest, décaissée puis partiellement remblayée, ont notamment permis de dégager une porte médiévale et d'établir que le niveau du sol correspondant se situait à peu près 1,1 m plus bas que le sol actuel. Cette donnée nous faisant espérer que des niveaux contemporains puissent être conservés dans le reste du bâtiment, un sondage a été réalisé dans chacune des deux autres parties. De fait seule une série de sols répondant à cet espoir a été rencontrée dans la partie centrale sur une surface très limitée et à l'ouest d'un mur moderne possiblement destiné à soutenir un plancher. Ailleurs, y compris dans la partie est, tout a disparu jusqu'à une profondeur dépassant 1,5 m des suites d'un creusement visant probablement à aménager un vide sous le sol de circulation, vide comblé en utilisant les terres issues du nivellement du terrain au nord du château lors de la construction du second refend.

Certes ces résultats réduisent drastiquement le potentiel espéré à l'intérieur du bâtiment - nous ignorons pour le moment ce qu'il en est à l'extérieur - mais son plan et son évolution, originaux par rapport à ce qui est connu ailleurs en Pays basque, son accessibilité aisée, la richesse des archives et également l'intérêt que son propriétaire lui porte, font du château de Beyrie un exemple remarquable pour l'étude de l'habitat noble dans cette région.

Normand Christian

- Normand C. *Les maisons fortes de la Vallée de la Bidouze. Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 19, 1999, p. 35-72.

## CASTETBON Lannemia, rue Junca

L'objectif de ce diagnostic, prescrit dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle, consistait à repérer les éventuels vestiges de l'habitat villageois à l'intérieur d'un castelnau fondé par le vicomte Gaston VII dans le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle et abandonné à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle d'après les textes.

L'assiette de ce projet présentait le rare intérêt archéologique de ne pas avoir été occupée durant les époques moderne et contemporaine, pouvant suggérer une préservation en sous-sol des vestiges de l'habitat médiéval alors que ceux-ci sont généralement détruits dans les bourgs présentant une occupation continue jusqu'à nos jours.

En raison d'une forte érosion, aucun niveau médiéval d'occupation ou sol médiéval n'a été mis

au jour au contact du mur d'enceinte du castelnau ; cependant, des vestiges d'implantation ayant échappé à l'érosion parce qu'ils appartenaient à des structures plus profondément excavées (trous de poteau, fossés) ont été identifiés comme pouvant se rapporter à des bâtiments d'exploitation médiévaux. Un mobilier lithique relativement abondant mais partiellement remobilisé se rattache à une fréquentation de ce point topographique culminant au cours du Paléolithique supérieur ; aucun amas n'a pu être mis en évidence mais le mobilier a pu être taillé sur place à partir d'un gîte à silex peu éloigné non encore localisé.

Béague Nadine

## HASPARREN Chemin Celhay - Zalduya

Le Château Zalduya, installé en rebord de plateau, serait à l'origine une maison forte érigée vraisemblablement au XIII<sup>e</sup> siècle, et dont l'évolution en résidence d'agrément, constatée de l'état qu'il en reste, ne peut être datée précisément. La demeure est laissée à l'abandon avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. A côté, au sud-ouest, se trouve une grosse bâtisse rectangulaire construite sur deux niveaux, considérée comme un bâtiment des communs. Son dernier état, par le partage de l'espace interne, traduit un usage à la fois domestique, avec des pièces d'habitations sur l'avant à l'est, et agricoles avec des pièces techniques sur l'arrière à l'ouest.

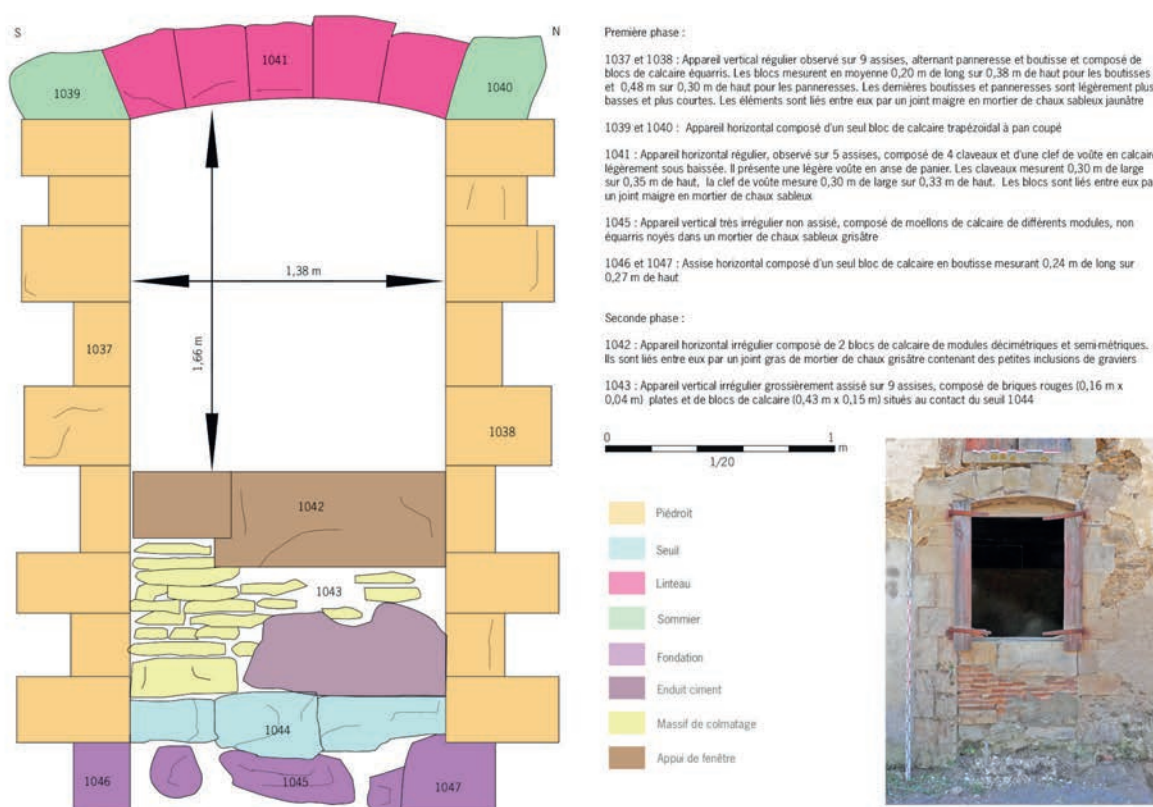
A l'occasion d'un projet de réhabilitation en bâtiment d'habitation, le diagnostic prescrit avait pour objectif de vérifier dans les parcelles périphériques, la présence possible de vestiges enfouis relevant de l'occupation de l'espace durant les périodes historiques, protohistoriques et préhistoriques, et, d'autre part, d'appréhender les témoignages des différents états possibles de la construction et d'essayer d'en proposer une chronologie.

Cette opération a permis de révéler dans deux tranchées effectuées à l'est du bâtiment, la présence de deux segments de fossé pouvant témoigner de l'existence dans la zone d'une large structure fossoyée. Si l'étude du matériel issu des remblais de l'un des segments de fossé indique un comblement intervenu aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, l'origine de la structure reste indéterminée. La mise au jour des vestiges d'un muret sur l'une des portions de fossé marque par la suite l'évolution du parcellaire (visible par la comparaison des cadastres ancien (1835) et actuel). Les sondages réalisés au plus près des murs du bâtiment des communs, en révélant l'état des fondations, complètent les observations effectuées sur le bâti lui-même. Celui-ci apparaît homogène, sans grande transformation fondamentale de sa structure, si ce n'est des recompositions de l'espace interne marquées par des ouvertures et fermetures de passages (passages externes et passages internes). Aucun élément de datation antérieur à la période Moderne (XVIII-XIX<sup>e</sup> siècle) n'a été perçu dans le bâti.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Scuiller Christian



HASPARREN - Chemin Celhay - Zalduya. Vue de la façade est du bâtiment (photo © V. Pasquet, Inrap).



HASPARREN - Chemin Celhay - Zalduya. Vue générale et dessin de l'ouverture 10 (relevé et DAO © L. Héricotte, Inrap).



## IRISSARRY Les Vallons du Laka et d'Elhurré

Notre prospection s'inscrit dans le contexte d'un secteur au potentiel archéologique indéniable pour les périodes préhistoriques comme historiques. Il s'agit d'une zone importante qui présente de multiples problématiques. Les voies de passage entre le Bassin aquitain et la Péninsule Ibérique via le corridor littoral ou par les cols de moyenne montagne, mais aussi les contacts entre le littoral et le monde montagnard, ainsi que les modalités d'ancrage des groupes dans ce type d'environnement contrasté sont autant de questions que ce projet a le souhait d'explorer. Il s'agit d'un projet collectif structurant et diachronique en Pays Basque nord.

Centré sur les vallons du Laka et d'Elhurré livrant des occupations allant au moins du Paléolithique supérieur au Moyen-Âge, ce travail a donc été l'occasion de dresser des bilans, de traiter, d'enregistrer et de réviser collectivement les données anciennes dont nous disposons, notamment en les soumettant au regard des découvertes récentes ou à de nouvelles approches.

Cette prospection 2021 avait pour objectifs principaux la prospection pédestre des vallons du Laka et d'Elhurré, la réalisation d'un relevé photogrammétrique de la grotte d'Azkonzilo et du site

de Gazteluzaharrea, ainsi que la révision du mobilier issu des fouilles de C. Chauchat et en particulier des perles en variscite trouvées dans le niveau supérieur.

Les prospections ont permis la découverte de plusieurs locus où du matériel archéologique était présent en surface, attribuables au Paléolithique supérieur, voire au Mésolithique. Les autres périodes restent plus discrètes, bien que dans le vallon d'Elhurré plusieurs structures (murets, pont, plateformes) doivent être attribuées au Moyen-Age. Le site de Gazteluzaharrea semble offrir peu de perspectives de recherche mais l'étude du site fortifié protohistorique de Harribeltza localisé à quelques kilomètres au nord-ouest montre en revanche un fort potentiel de préservation. Enfin l'étude physico-chimique des perles néolithiques en variscite d'Azkonzilo a permis de montrer qu'elles proviennent des gisements de Palazuelo (Zamora, Espagne).

Nous proposons après cette première année de travail une poursuite de celui-ci sous la forme d'une ouverture de l'aire d'étude à l'ensemble de la haute vallée de la Nive, déclinée en quatre fenêtres d'étude et selon les mêmes problématiques.

Marticorena Pablo et Deschamps Marianne



Figure 1 : Matériel lithique découvert lors de la prospection du vallon du Laka (Photos et DAO M. Deschamps).

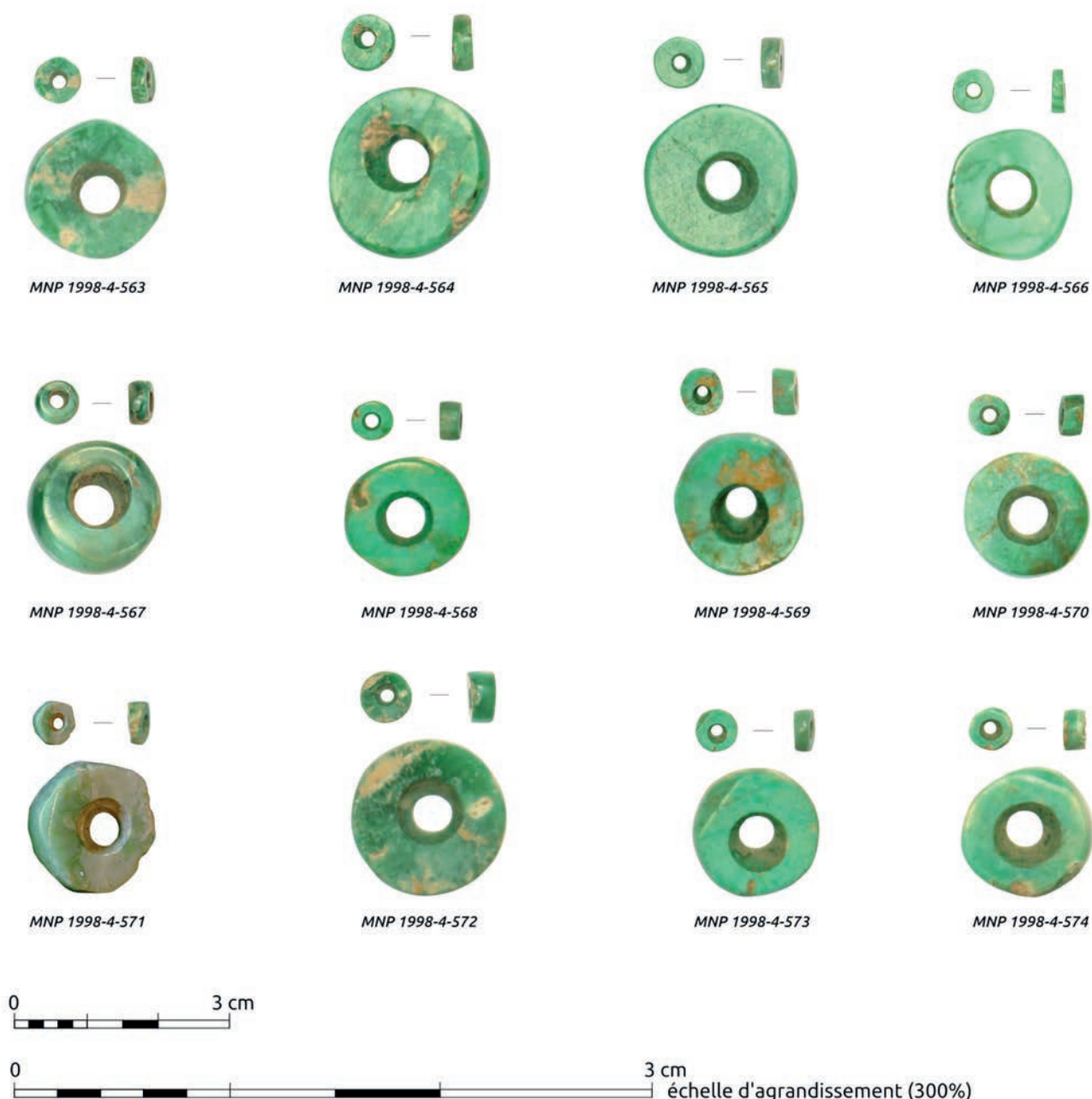


Figure 2 : Perles en variscite de la grotte d'Azkonzilo (Photo A. Sarrazin et DAO P. Marticorena).

Moyen Âge,  
Époque moderne

## LARCEVEAU-ARROS-CIBITS Eglise Saint Sébastien d'Arros

L'objectif des recherches archéologiques réalisées en 2019 et 2020 sur le site d'Arros était de conforter l'hypothèse d'un habitat disparu réparti autour de l'église ruinée et inscrit à l'intérieur du promontoire fortifié. Les sondages effectués selon des implantations aléatoires avaient révélé l'existence d'une occupation humaine discontinue, depuis le Néolithique jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour partie associée à une probable activité métallurgique. Une intervention de prospection

géophysique apparaissait dès lors pertinente de manière à orienter la localisation de futures investigations selon les anomalies qu'elle révélerait. La prospection selon les méthodes magnétiques et électromagnétiques a été conduite par Dominique Roussel et Guy Sénéchal (Université de Pau et des Pays de l'Adour).

Les interrogations à l'origine du déploiement de ces investigations géophysiques n'ont pas connu les résultats escomptés (cf. fig.) :

— pas de découverte de four malgré la présence de nombreuses scories ; seules quelques rares traces diffuses d'argiles rubéfiées pourraient provenir de parois démantelées ;

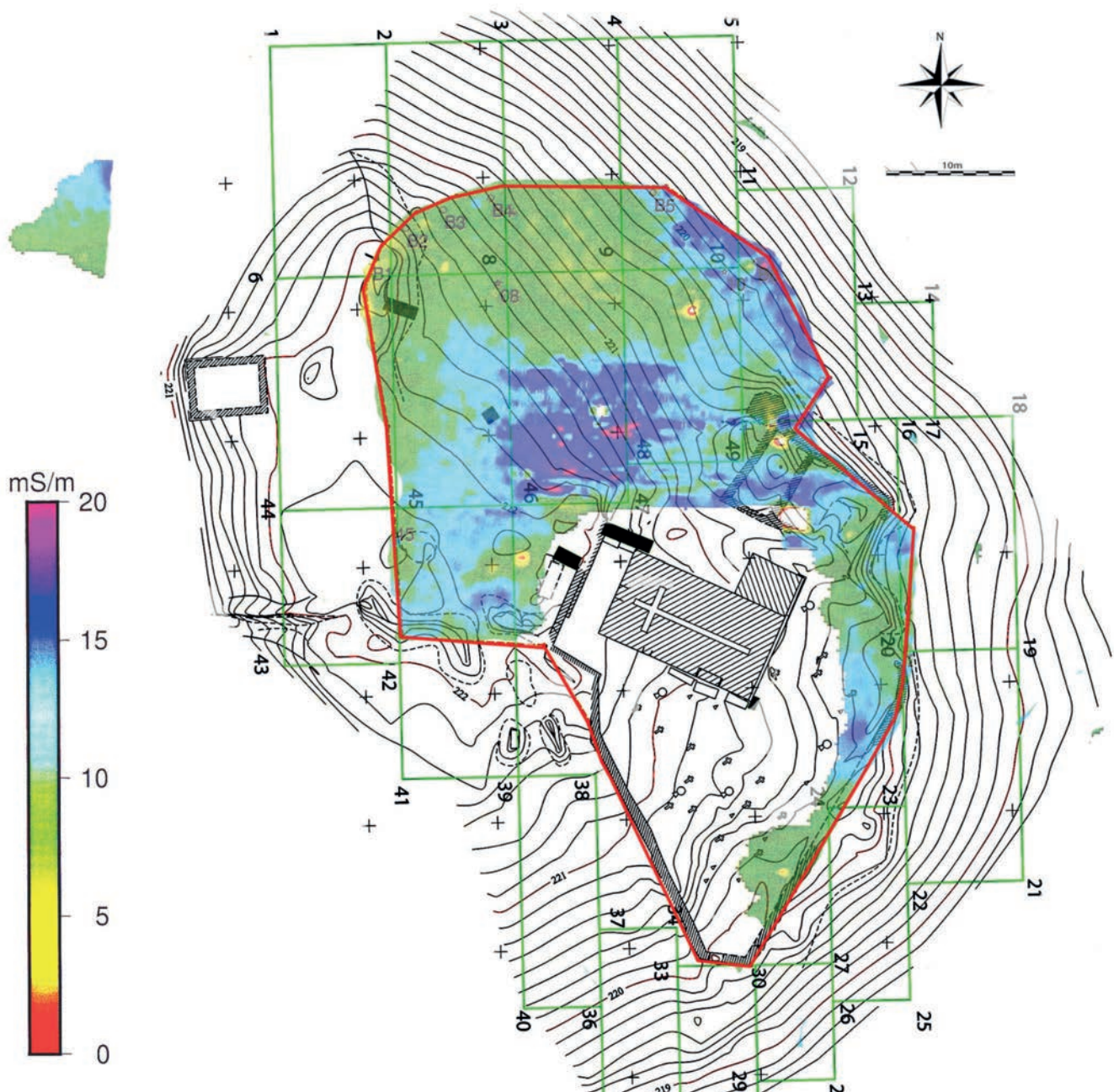
— pas de trace de minerai ;

— peu ou pas de restes de charbon de bois normalement indissociables d'une activité métallurgique ;

— pas de trace significative de construction ou d'habitat, pas de trace de l'énigmatique maison noble Murulu supposée implantée sur le site près de l'église.

Dès lors, comment expliquer les conditions de la présence d'un matériel archéologique témoignant d'une occupation du site sur la longue durée ? Les stratigraphies exposées lors des sondages avaient

révélé une certaine hétérogénéité chronologique dans les sédiments superficiels qui recouvrent le flysch qui apparaît à environ 70 cm de profondeur. Des traces d'usure superficielles avaient été observées au sommet des strates verticales enfouies, preuve d'un affleurement antérieur à la présence des sédiments sus-jacents et d'une circulation ayant provoqué une érosion de la surface du socle rocheux. Un tel affleurement associé à des diaclases représentait probablement une gêne à la circulation ; aussi il semble qu'un processus de remblaiement ou de nivellement ait été entrepris au XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle afin d'améliorer l'utilisation de cet espace. L'hypothèse d'une dispersion des traces archéologiques d'activité sous l'effet de ces terrassements, associée à un lessivage des sédiments



LARCEVEAU-ARROS-CIBITS - Eglise Saint Sébastien d'Arros Cartographie électromagnétique du sous-sol aux abords de l'église d'Arros.  
© D. Rousset et G. Sénéchal, UPPA.



remaniés, nous semble en mesure de proposer une réponse au déficit des indices de la prospection géophysique.

Cette hypothèse s'applique à la zone prospectée principalement sur l'espace libre situé au nord de l'église ; celui-ci ne représente qu'une partie minime du site tel qu'il est délimité par les fossés et l'escarpement défensif sur le versant septentrional de la colline. Il n'est pas impossible que la zone voisine non prospectée ait échappé au nivellement supposé autour de l'église. Malheureusement, aucune extension des recherches

n'est pour l'instant envisageable sur cette parcelle, en raison du refus du propriétaire et de la végétation extrêmement dense. Seule la zone de conductivité informe, vaguement quadrangulaire, repérée à proximité de l'église donne des résultats, mais s'il s'agit d'une zone d'effondrement dispersée, cette recherche nécessiterait une fouille importante au risque de n'apporter que des résultats limités et par conséquent difficilement interprétables.

Duvivier Benoît

Second Âge du Fer,  
Haut-Empire

## LARUNS Mine de Neufport

La mine de Neufport est située à faible altitude, sur les reliefs dominant au sud le bourg de Laruns. C'est au baron de Dietrich, envoyé en 1784 par la Couronne pour inventorier les ressources minérales et les industries connexes des Pyrénées, que l'on doit la seule description connue de ces travaux.

La mine est redécouverte en 1988 par Joël Coucournon, membre du Groupe Spéléologique de la vallée d'Ossau, et interprétée alors comme une cavité karstique ouverte dans les calcaires dévoniens.

Une nouvelle visite en 2018 permet d'y reconnaître une mine ouverte par la taille au feu et de faire la relation avec la description de Dietrich.

En 2021, deux sondages y sont réalisés, ainsi qu'une topographie à grande échelle.

Les travaux s'ouvrent par un porche de 3,60 m de hauteur. Il donne sur une chambre d'exploitation fortement inclinée, d'une largeur moyenne de plus de deux mètres et débouchant au jour à cinq mètres de hauteur. La partie supérieure recèle une courte galerie recoupée à ses deux extrémités par le grand chantier.

La base du chantier a été reprise à l'époque moderne, d'après les empreintes de tirs à la poudre noire, semble-t-il après la visite de Dietrich, sans certitude cependant étant donné l'imprécision de sa description. Les travaux modernes se poursuivent par une galerie inférieure d'une dizaine de mètres de longueur.

Au fond du chantier s'ouvrent deux autres galeries d'un mètre cinquante de large, à mi-hauteur, base probable des anciens travaux. L'une, très courte et remontante, à une hauteur de sept mètres par rapport au

sol de l'entrée, l'autre se développant sur treize mètres de longueur. Hormis la terminaison de cette dernière galerie où quelques traces de tirs sont observées, ainsi que la partie inférieure déjà décrite, l'ensemble de la mine montre les formes caractéristiques de l'abattage semble-t-il exclusif par le feu. Aucune trace d'outil n'a pour l'instant été reconnue.

Deux sondages ont été réalisés : le premier (S1) dans la courte galerie du sommet du chantier, le second (S2), dans la plus grande des galeries anciennes. Des lits de charbon sont mis au jour, permettant deux premières datations radiocarbone : l'une désignant le premier siècle ap. J.-C. (S1), l'autre (S2), la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Une analyse du minerai, réalisée par le métallurgiste Dominique Belaygue, a montré essentiellement la présence de cuivres gris argentifères, confirmant les observations de Dietrich.

Il s'agirait donc d'une exploitation antique, sinon plus précisément romaine pour cuivre, ce qui en ferait la première mine de cette époque recensée en vallée d'Ossau. La datation obtenue dans S2 n'écarte pas une possible antériorité à la présence romaine. Dans ce même sondage, la découverte d'une grosse concrétion cassée, mêlée aux niveaux charbonneux, pose la question de la préexistence, lors du début de l'exploitation antique, soit d'une cavité karstique, soit de travaux miniers beaucoup plus anciens.

Parent Gilles, Belaygue Dominique  
et De Valicourt Eric

## MONTANER Château de Montaner

L'opération archéologique portant sur le château de Montaner s'articule autour de deux thèmes apparemment sans lien, mais qui intéressent chacun à son niveau la connaissance du château, l'objectif étant de continuer à réaliser la synthèse des connaissances sur ce site en s'appuyant autant que possible sur les données archéologiques passées ou présentes.

1-Le repérage des éléments de maçonnerie aux abords du château, accompagné d'observations et de relevés topographiques qui ont débuté en juin 2019.

2-Le chantier-école des étudiants du Master Patrimoine et Archéologie préventive de l'UPPA qui consiste en un relevé des éléments lapidaires dispersés dans la cour du château afin de les raccorder à terme à l'ensemble architectural et d'affiner notre compréhension de la chronologie générale du site.

Un décapage de la terre végétale et une fouille archéologique très localisée réalisés aux abords du château avec les étudiants de Master 1 a permis de mettre en évidence des vestiges sans relation apparente avec la construction érigée par Gaston III à l'emplacement de l'ancien castrum.

Les différents éléments de maçonnerie dégagés forment une petite partie d'un ensemble érigé pour la défense commune du château et de la Villeneuve ; ils constituent peut-être un passage dans l'enceinte castrale si l'on se réfère à une estampe réalisée vers 1704, où des éléments isolés apparaissent comme une porte.

Béague Nadine

## MORLAÀS 41 rue des Cordeliers

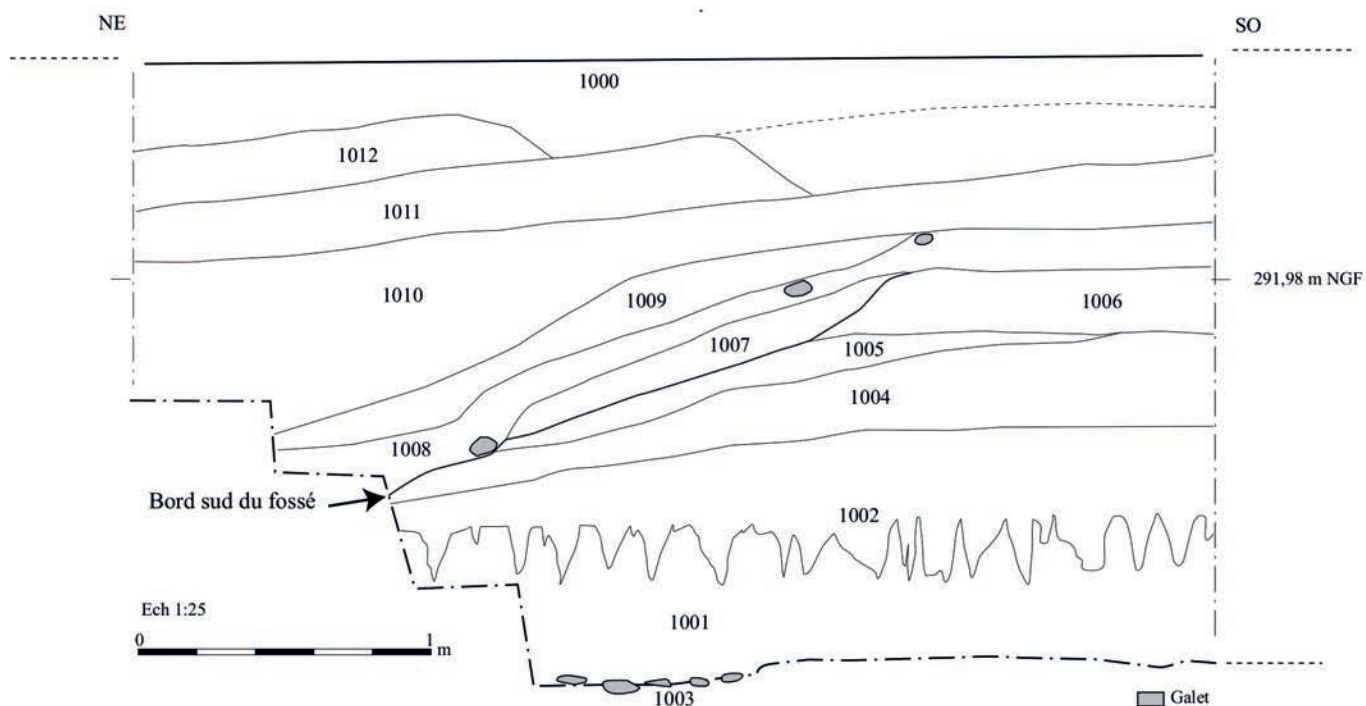
La ville de Morlaàs, devenue capitale du Béarn vers 1070 lorsque le vicomte Centulle V s'installa dans le château de la Hourquie, s'est rapidement agrandie avec l'apparition et le développement de plusieurs bourgs. Le bourg primitif appelé Morlaàs-Vieille était situé au pied du château vicomtal. Vers 1079, en continuité vers l'Est, fut créé le Bourg Mayou (premier bourg bénéficiant du for de Morlaàs) dans lequel se trouve l'église Sainte-Foy. Avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle apparaît, à l'est du Bourg-Mayou, le Bourg Neuf (ou Bourg-Nau) avec l'église Saint-André. Ces trois bourgs sont alignés du Sud au Nord, chacun entouré par un fossé. Enfin, un quatrième bourg, appelé Saint-Nicolas jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, puis Marcadet, est créé, il est perpendiculaire au Bourg-Mayou, à l'est de l'église Sainte-Foy.

La parcelle située au 41 rue des Cordeliers et qui a fait l'objet du présent diagnostic se situe à l'interface de Morlaàs-Vieille et du Bourg Mayou. Elle confronte le site de l'ancien stade des Cordeliers dans l'emprise duquel un récent diagnostic (Gineste, 2019) a mis en évidence d'épaisses séquences de comblement d'une vaste dépression linéaire qui, selon toute vraisemblance, constituait le fossé d'enceinte du Bourg Mayou. La continuité de ce fossé était donc attendue dans la partie nord de notre zone d'investigation.

Les informations dont nous disposons sur les enceintes sont principalement tirées des contributions de Ph. Araguas et de C. Lahonde dans l'ouvrage

coordonné par J.-C. Lasserre (*Lasserre et al. 1989*). Ils font état de ce que « *chaque bourg était entouré d'un fossé, doublé d'une enceinte en terre limitée par un deuxième fossé, l'ensemble est appelé Pousterles et est en partie conservé au bourg Mayou* ». Concernant spécifiquement le fossé du bourg Mayou, « il mesure de 11 à 15 m de large et est profond de 3 m. Il se compose d'une braie de profil arrondi, et d'un contrefossé de 2,5 m de large ». Il est également précisé que « Le bourg Mayou est renforcé par un mur dont les fragments ont 1,70 m d'épaisseur à la base et sont en galets appareillés en feuille de fougère et briques ».

Notre intervention, réalisée sous la forme de trois tranchées d'orientation sud-est / nord-ouest, a effectivement permis d'identifier et de caler la limite extérieure du fossé d'enceinte de Bourg Mayou et probablement d'en établir une partie de la mise en œuvre, en particulier dans la tranchée la plus septentrionale, où la pousterle paraît partiellement conservée (cf. fig.). Il semble que nous ayons à faire, sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, à un nivellement préalable à la mise en place du fossé (UD 1006) ; en témoigne le pendage des couches postérieures à cette strate. Malheureusement, peu de mobilier a été découvert en association avec cette structure et son comblement, limitant les possibilités de cadrage chronologique.



Us 1000 : limon argileux brun noir, radicelles, quelques fragments de démolition en surface.  
 Us 1001 : limon argileux jaune, tâches claires.  
 Us 1002 : limon argileux brun gris assez homogène.  
 Us 1004 : limon argileux brun gris foncé, quelques charbons.  
 Us 1005 : limon argileux brun gris foncé, quelques inclusions de limon argileux jaunâtre, quelques charbons.  
 Us 1006 : argile compacte, jaune, beige et ocre.

Us 1007 : remblai de limon argileux jaunâtre (horizon BT remobilisé).  
 Us 1008 : remblai hétérogène argilo-limono-sableux brun jaune.  
 Us 1009 : remblai argilo-sableux brun, cailloux, charbons, terre cuite.  
 Us 1010 : remblai de limon argilo-sableux brun, terre cuite, charbons de bois.  
 Us 1011 : remblai de limon argileux jaunâtre (horizon BT remobilisé), galets, sable.  
 Us 1012 : remblai de limon brun sableux hétérogène.

MORLAËS - 41 rue des Cordeliers. Tranchée 03. Vue et relevé de la coupe nord-est (© F. Cavalin, L. Loiselier, INRAP).





Trois autres fossés sont détectés, ils sont assez larges et profonds, malgré l'arasement probable qui a dû avoir lieu au niveau de la tranchée 01, la plus proche de la rue des Cordeliers, et qui en biaise la lecture. Participent-ils à la défense de la ville ou sont-ils des limites parcellaires liés aux *casa/s*, voire les deux ? Les écarts mesurés entre eux ainsi qu'avec la limite figurée sur le cadastre napoléonien sont conformes à la maille du parcellaire en lanières observé à Morlaàs.

Enfin, un fossé perpendiculaire à celui de l'enceinte semble recouper son flanc ouest. Cela suggère la

contemporanéité avec l'un des états du fossé de Bourg Mayou (au Bas Moyen Âge, d'après le mobilier).

Cavalin Florence et Tauzin Marie (Stagiaire UPPA)

- GINESTE, M.-C. *Morlaàs, Rue des Cordeliers*. Bilan scientifique régional 2019, SRA Nouvelle-Aquitaine, p. 343
- LASSERRE, J.-C. (Dir.) ; ARAGUAS, Ph. ; DUBOY-LAHONDE, C. ; PERRIN, J. ; CHABOT, B. ; DUBAU, M. *Vic-Bilh, Morlaàs et Montanerès : cantons de Garlin, Lembeye, Thèze, Morlaàs, Montaner Pyrénées-Atlantiques*, Paris : Impr. nationale, 1989. - 719 p.

Moyen Âge,  
Époque moderne

## MORLAÀS

### Stade des Cordeliers (phase 1)

La fouille menée dans le stade des Cordeliers de Morlaàs s'est déroulée dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Placette. Le site est localisé dans l'ancien bourg de Morlaàs-Vieille, aux abords du Bourg-Mayou qui constitue le centre historique de la ville. Il a accueilli un couvent de franciscains établi hors les murs, à proximité de la porte de Mirande et donc près d'une voie de passage importante à l'instar de nombreux établissements des ordres mendiants.

L'emprise de 1100 m<sup>2</sup> constitue la limite méridionale de l'ancien couvent des Cordeliers dont les vestiges ont pu être détectés au cours d'un diagnostic préalable réalisé en octobre 2019 (Gineste, 2019). Les aménagements mis au jour (maçonneries, structures en creux, espaces sépulcraux médiévaux et modernes) sont associés à l'établissement religieux établi sur le site avant 1290 au regard du testament de Gaston VII de Béarn. Le couvent des Cordeliers, qui aurait été brûlé par les troupes de Montgomery en 1569, est reconstruit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle avant d'être vendu en 1791 comme bien national à la Révolution.

La fouille réalisée en 2021 a permis l'identification de 63 structures liées à l'occupation du site depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. La première phase d'occupation (XIII<sup>e</sup>-milieu XV<sup>e</sup> siècle) est caractérisée par l'installation d'un fossé large (3,15 à 6,88 m) et profond (0,92 à 1,39 m) qui marque la limite sud du couvent (cf. fig.). Ses comblements ont livré du mobilier archéologique des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, des curages successifs témoignant de son entretien jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Cette délimitation fossoyée servait de collecteur alimenté par des rigoles et une canalisation maçonnée provenant de l'établissement religieux.

Un fossé de dimensions plus réduites (largeur : 1,26-1,74 m ; profondeur : 0,48-0,71 m) lui succède au cours du XV<sup>e</sup> siècle. La découverte d'un niveau dépotoir dans sa portion orientale confirme la nature domestique de l'occupation à cette période, les productions céramiques identifiées provenant des



Cliché oblique par drone du système fossoyé médiéval du couvent des Cordeliers de Morlaàs, pris depuis le sud-est (© S. Durand, Géoptère Archéologie).

ateliers locaux de Garos et de Bouillon localisés à une trentaine de kilomètres au nord-ouest du site. La mise en évidence de déchets paléométallurgiques suggère également la proximité d'une forge dédiée au travail du fer et des alliages cuivreux durant le bas Moyen Âge, ces activités ayant pu se poursuivre au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

Des vestiges bâtis conservés en fondation sont élevés à l'emplacement des fossés comblés durant le

bas Moyen Âge. Leur présence indique une extension des bâtiments du couvent vers le sud durant la deuxième phase d'occupation (XVe-XVIIIe siècles). Un mur parcellaire bâti à l'emplacement du petit fossé du XVe siècle marque alors la limite sud du couvent des Cordeliers. La faible quantité de mobilier moderne recueilli laisse entrevoir une occupation moins dense voire une désertion du couvent entre la seconde moitié du XVIe siècle et la fin du XVIIe siècle.

Le couvent des Cordeliers est démoli et les matériaux de construction sont récupérés suite à la vente des bâtiments en 1791. Plusieurs fosses et tranchées d'épierrement remplies de briques et de galets sont associées à la disparition de l'établissement religieux.

Guinaudeau Nicolas

■ Gineste M.-Ch. Morlaàs, Rue des Cordeliers, *Bilan scientifique régional 2019*, Service régional de l'archéologie Nouvelle-Aquitaine, p. 343

Moyen Âge,  
Époque moderne

## MORLAÀS Rue Marcadet

Le suivi de travaux réalisé en 2021 au sud de l'église Sainte-Foy s'est déroulé dans le cadre de la réfection du réseau d'assainissement souhaitée par la mairie de Morlaàs. La pose des nouvelles canalisations a nécessité l'ouverture d'une tranchée de 88 m de long dans le prolongement occidental de la rue Marcadet. Les observations réalisées à cette occasion ont permis le repérage et l'étude de 67 structures archéologiques.

L'exploitation des informations obtenues témoigne d'une occupation des abords de l'actuelle église Sainte-Foy aux environs de l'an Mil.

Les informations recueillies démontrent l'existence d'un espace sépulcral médiéval au sud de l'église Sainte-Foy. La première phase d'occupation (fin Xe-XIe siècles) est en effet marquée par la présence de 31 sépultures individuelles auxquelles peuvent être



Fig 1 : Vue du démontage et relevé de la sépulture 1064 avec couvercle en planches, fin Xe-première moitié XIe siècle (© N. Guinaudeau, SARL ACTER).





Morlaàs - Rue Marcadet. Fig 2 : Photographie nadirale d'une inhumation en fosse quadrangulaire après retrait du couvercle en bois, XIe siècle (© N. Guinaudeau, SARL ACTER).

ajoutées sept potentielles fosses sépulcrales. Des aménagements en bois ont été identifiés ou restitués au sein de plusieurs structures funéraires. Ces dernières peuvent être classées en trois catégories : les sépultures en fosse anthropomorphe avec loge céphalique et couvercle (cf. fig. 1), les sépultures en fosse quadrangulaire ou oblong avec couvercle (cf. fig. 2) et les sépultures avec coffrage de bois. Les résultats de l'étude paléobiologique de l'échantillon exhumé sont limités du fait de la dégradation des

ossements. Plusieurs classes d'âge ont toutefois pu être déterminées (sujets immatures, adolescents ou jeunes adultes et adultes). Si le recrutement suit un modèle paroissial, l'absence d'individus âgés entre 5 et 14 ans est à souligner. Ce constat pourrait être une conséquence du nombre limité de sépultures étudiées, à moins que le mélange de jeunes enfants et d'adultes témoigne de la présence d'une communauté laïque inhumée aux côtés de religieux. Au regard des données recueillies, la zone sépulcrale repérée a pu jouer le rôle de cimetière paroissial pour la communauté du Bourg Mayou à la fin du Xe et au cours du XIe siècle. La chronologie des sépultures mises au jour – en particulier les fosses anthropomorphes avec couvercle – permet également d'envisager la disparition d'un édifice de culte antérieur à celui élevé durant la seconde moitié du XIe siècle et érigé en prieuré suite à la donation faite par le vicomte Centulle IV de Béarn à l'abbaye de Cluny en 1079.

La nature des structures archéologiques médiévales rattachées à la deuxième phase d'occupation (fin XIe-XVe siècle) indique un abandon de la fonction funéraire de la zone sondée qui devient alors un espace de circulation. Ce changement est à associer aux aménagements urbains qui touchent le Bourg-Mayou au cours de la seconde moitié du XIe siècle. Ce centre de peuplement voit en effet la construction de l'église Sainte-Foy mais également la mise en place de fortifications dont une portion a pu être appréhendée au cours de l'opération (rempart, fossé). La création d'une voirie au sud de l'édifice de culte semble être liée à la présence de la porte Saint-Nicolas qui permettait la communication entre le Bourg-Mayou et le Marcadet, anciennement appelé bourg Saint-Nicolas.

Plusieurs niveaux de circulation médiévaux ont été identifiés au-dessus des sépultures repérées. La mise en évidence de déchets paléométallurgiques dans un sol repéré au sud du parvis occidental de l'église Sainte-Foy témoigne de la proximité d'une forge dédiée au travail du fer et des alliages cuivreux durant la seconde moitié du XIe siècle. Cet espace de circulation se maintient au cours des XVIe-XXe siècles, les sols se succédant durant cette période. La mise au jour d'une fondation puissante en galets à l'extrémité ouest de la tranchée rappelle que l'actuel parvis occidental était occupé par une halle qui accueillait le marché de Morlaàs entre le XVIIe siècle et le milieu du XIXe siècle.

Les données acquises lors de ce suivi de travaux apportent des informations inédites qui permettent de cerner les prémices de l'occupation de la *villa Morlensis* et son développement aux abords de l'église Sainte-Foy. La mise en évidence d'un espace funéraire de la fin Xe-XIe siècles, l'étude d'une portion des fortifications médiévales du Bourg-Mayou et le repérage de niveaux de circulation successifs constituent les apports essentiels de cette intervention.

Guinaudeau Nicolas



## ORTHEZ 8 rue Xavier Darget

Les diagnostics et la fouille réalisés aux 8 et 12 rue Xavier Darget avaient révélé la présence d'un vaste cimetière de plus de 5000 m<sup>2</sup> appartenant à l'ancien couvent des Cordeliers transformé en hôpital et avaient permis d'en cerner la limite méridionale (Scuiller, 2017 ; Scuiller, 2019). Les sépultures mises au jour (une centaine) sur 290 m<sup>2</sup> sont organisées en rangées distinctes, parallèles entre elles, respectant une disposition précise sans recoupements. Les sources documentaires nous apprennent que cet espace funéraire devient l'unique cimetière de la ville à partir de 1792. La population inhumée pourrait être hospitalière (malades et indigents) et civile. Les modes d'inhumation observés associant des sépultures individuelles, en cercueil, et des sépultures multiples en pleine terre témoignent de l'utilisation de l'espace probablement par l'hôpital notamment au cours du Premier Empire avec l'arrivée de nombreux militaires dans la région. Les datations réalisées sur des individus inhumés dans le cimetière indiquent une fourchette large de son utilisation durant toute la période moderne. Le cimetière est fermé en 1809 et est rapidement transformé en jardin.

Au sein de ce dernier, une vaste fosse est ouverte dans laquelle 26 individus ont été déposés rapidement et sans soin. Les premières observations de terrain ont permis d'identifier des soldats de la période napoléonienne. Les sources historiques nous apprennent que le 27 février 1814, eut lieu sur les hauteurs d'Orthez une des dernières batailles des guerres napoléoniennes entre l'armée française des Pyrénées commandée par le Maréchal Soult, et les troupes alliées anglo-ibériques sous les ordres du duc de Wellington.

Nous avons pu montrer que les 26 soldats, âgés entre 20 et 29 ans pour la plupart, appartiennent aux deux armées opposées et ont été inhumés simultanément et rapidement dans la fosse. Le mobilier découvert au contact des squelettes correspond à des éléments vestimentaires, d'équipement ou à des projectiles. L'étude des boutons d'uniformes précise qu'il s'agit principalement de régiments de fantassins français (treize pour au moins huit régiments différents) mais que parmi ceux-ci se trouvent aussi des individus de régiments alliés (sept britanniques et ibériques). Des analyses génétiques effectuées sur douze soldats ont confirmé ces premières observations et ont permis de donner une nationalité à certains ne portant pas de mobilier.

Ce sont essentiellement les traumatismes dus au combat qui caractérisent cet ensemble inédit confirmant que les soldats sont morts sur le champ de bataille sans avoir pu bénéficier de soins d'urgence. Des blessures dues à des tirs d'artillerie (canon, fusils) ont été identifiés sur les membres et les têtes, des traces d'arrachement ou de section de membres

révèlent elles aussi la violence de la bataille et permettent d'observer ses conséquences directes sur les squelettes. Des analyses parasitologiques complètent nos connaissances sur le quotidien des soldats en manœuvre en apportant des informations sur l'alimentation et l'hygiène des recrues.

La fosse d'Orthez met l'accent sur le retour de la campagne d'Espagne peu de temps avant l'abdication de Napoléon et alors que les forces militaires sont concentrées sur la campagne de France. Elle permet ainsi d'éclairer nos connaissances sur les troupes en action dans le Sud-Ouest de la France et d'entamer une réflexion sur les conditions de vie des soldats des deux armées, la cause et les conséquences de leurs blessures et la gestion des corps après un combat.

Le programme d'aide à préparation à la publication mis en œuvre en 2021 doit constituer le prélude à un projet collectif de recherche triennal qui se propose de valoriser les résultats issus de la fouille préventive et de les compléter par la constitution d'une équipe multinationale, inter institutionnelle et interdisciplinaire (histoire et archives, archéologie, anthropologie, génétique, parasitologie, isotopie, entomologie). Il a été consacré à la mise en état d'étude des vestiges anthropobiologiques et à l'engagement d'analyses développant et complétant celles initiées et présentées dans le rapport d'opération. Ces actions financées par la direction régionale des affaires culturelles Nouvelle Aquitaine, le laboratoire PACEA (projet ANCOR) et le département des sciences archéologiques – université de Bordeaux, ont concerné uniquement la fosse 1006 dans laquelle furent inhumés les 26 soldats et ont visé à poursuivre la documentation de leur identité biologique.

Les données isotopiques et génétiques sont très prometteuses du fait de la très bonne conservation du collagène. Les analyses encore en cours mettent d'ores et déjà en exergue la nécessité de confronter les deux types de résultats pour affiner les interprétations sur l'identification des soldats à partir de leur origine géographique et de leurs ratios isotopiques. Les premiers tests entomologiques n'ont en revanche pas été concluants. Très peu de restes relatifs aux conditions de dépôt des soldats dans la fosse, ont été identifiés. Les vestiges ostéologiques ont fait l'objet d'une reconstruction des parties anatomiques les plus sensibles et d'une sauvegarde 3D pour celles qui seront détruites lors d'analyses. La collection est donc prête pour la poursuite des études macro et microscopiques.

Souquet Isabelle

- Scuiller C. Orthez – 8 rue Xavier Darget. *Bilan scientifique régional, SRA Nouvelle-Aquitaine*, 2017, p. 360-363.
- Scuiller C. Orthez – 12 rue Xavier Darget. *Bilan scientifique régional, SRA Nouvelle-Aquitaine*, 2019, p. 348.

## OSSAS-SUHARE

### Grotte de Gatzarria

Notice non parvenue.

Anderson Lars (Doc)

Protohistoire,

## PAU

### Boulevard Lucien Favre

Époques moderne  
et contemporaine

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement d'une zone d'activités concertée (ZAC) intitulée « Îlot Favre ». L'emprise du diagnostic est localisée sur la commune de Pau, sis boulevard Lucien Favre, dans un secteur où des sites protohistoriques représentés par des structures à pierres chauffées et des tumulus sont recensés. L'emprise couvre une superficie de 47654 m<sup>2</sup> toutefois diverses contraintes d'ordre technique ont limité nos possibilités d'investigation. Au final, l'emprise a été sondée à hauteur de 5,74 %.

Nos recherches ont permis de repérer deux structures à pierres chauffées protohistoriques en fosse et divers aménagements fossoyés d'Epoque contemporaine.

Les deux structures à pierres chauffées ont été mises au jour dans des niveaux alluviaux hydromorphes d'âge Holocène en lien avec la présence du ruisseau le Laü. La première de ces structures a livré un percuteur sur galet en quartzite et quelques tessons céramiques issus d'un récipient modelé de facture protohistorique très altéré ; la deuxième structure a livré un percuteur sur galet en quartzite et un broyeur en granite comportant des résidus charbonneux (suie ?) agrégés sur ses faces. Quelques objets lithiques ont été trouvés également dans les niveaux hydromorphes du Laü et peuvent être rattachés à l'occupation protohistorique caractérisée par les deux structures à pierres chauffées précitées. Ces objets lithiques sont notamment représentés par un éclat thermofracté en quartzite présentant une surface altérée à son extrémité distale (traces de percussion) et des bords usés (par abrasion), noirci par le feu sur l'une de ses faces ainsi qu'en sa partie distale, d'une part, et par un percuteur en

quartzite présentant des impacts de percussion à ses extrémités, d'autre part. A l'issue de nos observations, il est difficile de préciser la nature de ces occupations protohistoriques étant donné l'indigence des vestiges mobiliers et immobiliers en présence. Il faut rappeler ici que la question relative à la nature des sites à pierres chauffées fait encore largement débat. Il pourrait s'agir d'occupations pastorales, domestiques, artisanales, cynégétiques ou autres, etc.

L'Epoque contemporaine est représentée par des fossés parcellaires témoignant d'occupations agropastorales ayant eu cours dans ce secteur du Pont Long au moins depuis le Moyen Âge et ce jusqu'au milieu du XXe siècle. On soulignera aussi la découverte de plusieurs drains dont les comblements détritiques ont livré de très nombreux objets céramiques et en verre, des fragments de TCA, des objets métalliques et autres, attribués à la fin du XIXe/début du XXe siècle. Il est intéressant de noter que ces objets pourraient témoigner des occupations domestiques de la ville de Pau aux alentours de 1900, en particulier de la présence anglaise et celle de classes sociales plutôt aisées. En effet, depuis les années 1820-1830, une communauté anglo-saxonne assez fortunée s'est développée à Pau marquant indéniablement de son empreinte la région paloise (golf, équitation, aviation, thermalisme, villégiature, pyrénéisme, etc.). Un travail universitaire portera sur ce mobilier contemporain dans le cadre d'un master à l'université de Pau et des Pays de l'Adour (Elise Guy sous la direction d'Alain Champagne).

Chopin Jean-François

## RÉBÉNACQ

### Carrière de calcaire de Coustey

Un diagnostic archéologique a été réalisé en 2021, en préalable à l'extension de la carrière de Coustey qui exploite les bancs calcaires urgoniens de l'Aptien supérieur. Il concerne sur une surface de douze hectares la formation d'argiles à galets du Miocène et de limons loessiques soliflués, qui recouvrent

en discordance le substrat calcaire. L'opération comprenait une prospection pédestre systématique, ainsi que la réalisation dans une seconde phase d'une série de sondages, mécaniques ou manuels, implantés en fonction des conclusions de la prospection. Compte tenu de l'absence de vestiges mis au jour,



RÉBÉNAQ - Carrière de calcaire de Coustey. Carte morphosédimentaire de la colline du Coustey (© Grégory Dandurand, INRAP).



aucun sondage n'a été réalisé. Seuls quelques logs stratigraphiques ont été levés à partir de coupes naturelles rafraîchies.

Cette opération n'a pas permis de découvrir du matériel archéologique, en dehors de quelques vestiges erratiques potentiellement attribuables à une industrie pré- ou protohistorique identifiés lors de la prospection. Ceux-ci sont issus d'un ramassage de surface et sont associés à une surface de résidualisation qui tronque des langues de solifluxion.

Néanmoins, les objectifs de cette opération tels que définis dans la prescription ont été atteints. Le contexte géomorphologique de ce diagnostic a pu être précisé au travers de l'établissement d'une carte morphosédimentaire (cf. fig.). En parallèle, le relevé de logs permet de restituer une stratigraphie des formations superficielles et montre à la fois un profil d'altération au contact du substrat et des formations miocènes, mais aussi une troncature de la partie supérieure de la séquence tertiaire. Cette troncature témoigne d'un ou de plusieurs épisodes de déstabilisation des versants (rhexistasie) et suggère ainsi un possible arasement des structures anthropiques. Enfin, un modèle de karstogenèse est proposé à partir des observations réalisées le long du front de taille de la carrière du Coustey. Le risque de mise au jour de cavités ayant donné lieu à des occupations anthropiques ou

animales anciennes apparaît très faible du fait d'un colmatage quasi-systématique de l'endokarst et de la prédominance d'un paléokarst ancien en voie de vidange.

Malgré la quasi-absence de résultats archéologiques, ce type d'intervention trouve toute son importance dans la caractérisation des contextes géomorphologiques et dans l'évaluation de leur potentialité. En effet, au cours de cette opération, nous nous sommes familiarisés avec ce terrain et nous avons posé quelques bases de travail. Ainsi, nous avons vu que la partie sommitale de la colline présente plusieurs indices d'érosion jusqu'au substrat tertiaire. Le cortège alluvial ancien, constitué par des galets de quartz et de quartzite, en position résiduelle, gît donc en surface ou dans les premiers centimètres.

La prospection a constitué un travail préalable nécessaire qui a permis d'identifier le contexte local mais aussi de détecter des dispositifs morphologiques plus favorables à la préservation des vestiges, notamment anciens, *a priori* dans de petites cavités ouvertes de façon aléatoire par l'exploitation en front de taille, ou encore en position secondaire dans les bas de pente et le fond des petits vallons fluvio-karstiques.

Dandurand Grégory

## SAINTE-COLOME Grotte Tastet

Située dans le bassin d'Arudy, en basse vallée d'Ossau, la grotte Tastet est une petite grotte ornée faisant partie d'une concentration locale d'au moins huit cavités occupées à la fin du Paléolithique supérieur. Commencées en 2012, les fouilles portent aujourd'hui sur 10 m<sup>2</sup> répartis en deux secteurs (extérieur et intérieur de la cavité). Sous un ensemble supérieur perturbé, les niveaux archéologiques sont bien conservés, ayant été rapidement recouverts par des coulées de débris cryoclastiques transférées depuis le haut du versant. Sur 70 à 100 cm d'épaisseur, ils se rapportent dans leur totalité au Magdalénien moyen, entre 19000 et 17000 cal BP, faisant de la grotte Tastet une séquence importante pour l'établissement d'une chronologie fine des différentes phases de cette culture.

La poursuite de la fouille et de l'étude des US 206b (secteur extérieur) et des US 309-311 (secteur intérieur) a montré une certaine similitude dans les évolutions observées au sein de chacun des secteurs : dans les deux cas, le sommet de la séquence est marqué par un ensemble où l'industrie lithique, dominée par les silex des Flyschs, est riche en triangles scalènes, tandis que le renne occupe une place prépondérante au sein du gibier (US 206a et ensemble 306-309,



Figure : 1. Indices de production sur roches autres que le silex : dolérite, nucléus bipolaire sur enclume (clichés Q. Villeneuve).



SAINTE-COLOME - Grotte Tastet. Figure : 2. Armature de projectile composite expérimentale réalisée sur le modèle du mobilier archéologique de la grotte Tastet (clichés E. Gauvrit Roux).

respectivement) ; en-dessous, un second ensemble présente une industrie lithique dominée par les silex de Chalosse, un cortège d'armatures ne comprenant (presque) pas de triangles scalènes mais intégrant des lamelles à dos tronquées, et un tableau de chasse où les espèces sont représentées de façon plus équilibrée (US 206b à l'extérieur, et sans doute US 311 à l'intérieur). Ce parallèle entre séquences extérieure et intérieure ouvre la perspective, à terme, de s'affranchir de la division en secteurs, imposée par la topographie et la taphonomie du site, pour proposer une restitution des ensembles archéologiques à l'échelle du gisement. Cette perspective rend elle-même possible une discussion sur une éventuelle spatialisation de certaines activités.

La campagne 2021 a aussi apporté des éléments de caractérisation de la partie basse de l'archéoséquence avec, à l'intérieur de la cavité, un nouvel ensemble (US 312) marqué entre autres par un ensemble de microfaune particulier, témoignant d'un milieu complètement ouvert et particulièrement humide.

En parallèle, un premier diagnostic de l'exploitation des roches autres que le silex, dont la récurrence à la grotte Tastet avait été notée depuis plusieurs années, a été réalisé (Q. Villeneuve). De premières clés de distinction entre matériel anthropique et non anthropique ont pu être proposées, montrant que certains quartzites fins et certaines roches basaltiques présentent de clairs stigmates d'exploitation.

Enfin, l'année 2021 a vu la réalisation d'un programme collectif de tir expérimental prenant sa source dans l'étude tracéologique des armatures lithiques du site (E. Gauvrit Roux *et al.*) : l'expérimentation a apporté des éléments nouveaux sur le mode de montage et de fonctionnement de ces éléments qui sont un des principaux marqueurs d'évolution technique dans l'archéoséquence de la grotte Tastet.

Pétillon Jean-Marc

Toutes périodes

## SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY

### Paysage humanisé de la commune

Cette troisième année de prospection systématique avait pour premier objectif de conforter la potentialité de certains sites mis en évidence depuis 2019 et d'en identifier de nouveaux, afin de mieux documenter l'occupation du sol de la commune de Saint-Etienne-de-Baïgorry de façon synchronique.

Le silex découvert deux ans auparavant sur le site de Menta et qui présente des marques de débitage nettes s'apparenterait à un outillage du Paléolithique Moyen. Cependant, les prospections menées ici cette année et sur les autres parcelles alentours n'ont pas

fourni d'indices significatifs se rapportant à cette période, ni à une autre.

D'autre part, la motte de Burdintza avait déjà été identifiée par Francis Gaudeul comme un site de hauteur avec une enceinte à gradins de type protohistorique caractérisée par une ou plusieurs entailles dans le flanc de la montagne. La précision que nous offrent les nouvelles couches topographiques (MNT 1 mètre) a permis de comparer la réalité du terrain au plan qu'en avait fait le Général Gaudeul : les larges entailles qu'il avait dessinées sur le côté Est n'apparaissent pas de manière aussi nette, ce qui pourrait mettre en doute

la typologie du terrain, et même la présence d'un aménagement anthropique. Pourtant, comme lui, nous y avons trouvé des fragments d'argile rubéfiée, qui selon l'archéologue proviennent de cabanes de torchis édifiées sur place. En outre, un bord plat en céramique trouvé en 2019 sur le versant sud a été datée du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et sa typologie fait écho aux ateliers de céramiques autochtones. Il était accompagné de plusieurs scories de fer. La présence de cet ensemble de matériel pourrait attester d'une activité métallurgique de la fin de l'Âge du Fer et même d'un aménagement protohistorique de la motte, comme le suggérait Gaudeul.

Deux autres sites ont également livré des scories de fer et certains en quantité comme la colline de Pikomendi. Ils attestent tous les deux d'une activité métallurgique importante, mais sans possibilité de les dater, il nous est impossible de savoir si elles sont contemporaines.

À la limite des communes de Saint-Etienne-de-Baïgorry et d'Irouléguy a pu être identifié une motte dont l'élévation serait due à un aménagement anthropique, probablement du Moyen Âge car elle est érigée à la frontière de deux finages médiévaux et à proximité de la maison « Dorrea » qui veut dire « tour » en basque.

Enfin, la reconnaissance des bornes sur une frontière établie ou confirmée en 1400 entre la vallée de Baigorri et les terres indivises des Aldudes a permis d'identifier les éléments naturels pouvant matérialiser une limite et en apprendre un peu plus sur les connaissances qu'avaient les sociétés de la fin du Moyen Âge de leur milieu naturel et de la toponymie. Ces éléments jouent un rôle primordial dans l'organisation des relations sociales et économiques d'un environnement montagnard.

Hirigaray Bixente

## SAINT-MARTIN D'ARBEROUE

### Grotte d'Isturitz – Grande Salle d'Isturitz

Le projet d'élargissement du sondage n°7, ouvert dans la Grande Salle de la grotte d'Isturitz à l'occasion du Livre Blanc de la colline de Gaztelu (Normand et Turq, 2007) avait été soumis en 2020 ; cependant, en raison des restrictions socio-sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, sa réalisation a dû être reportée à 2021. Ainsi, durant le mois d'avril une petite équipe, composée de huit chercheurs de l'université du Pays Basque, a pu intervenir pendant une période de trois semaines.

Le sondage S7 avait révélé une séquence archéologique préservée sous un plancher calcitique. Au sein de celle-ci, le dégagement d'une scapula complète de jeune mammoth, laissée en place, constituait une découverte remarquable. L'industrie lithique associée présentait un aspect assez ubiquiste sur le plan chronoculturel au sein du Paléolithique supérieur mais des caractères fonctionnels et économiques remarquables avec une prépondérance de pièces esquillées. Les rapprochements altimétriques et stratigraphiques avec les données des fouilles anciennes et avec celles des autres sondages pratiqués pour le Livre Blanc permettent néanmoins de poser l'hypothèse chrono-culturelle du Gravettien (ou, à la limite, du Solutréen).

À la scapula s'ajoutait la présence d'autres restes de mammoth (fragments de diaphyse d'os longs) portant des indices d'action anthropique. À l'échelle de la salle d'Isturitz, et même si le contexte chrono-stratigraphique fait défaut, d'autres restes, tant du squelette crânien qu'infra-crânien, pour certains entiers ou sous forme de très grands fragments, ont été signalés par les premiers fouilleurs mais rejetés dans les déblais.

Un tel assemblage apparaît donc particulièrement remarquable en contexte endokarstique et ne connaît pas ou peu d'équivalents. Il soulève donc de nombreuses interrogations : sous quelle forme s'effectuait l'introduction dans la grotte si ce n'est de carcasses complètes de mammoth, à tout le moins de portions conséquentes ? Pour quelle(s) finalité(s) : alimentaire ? technique ? production de support d'expression symbolique (ivoire) ? Quel est le contexte chrono-culturel de ce comportement ? Relève-t-il d'un événement unique ou est-il récurrent ?

Notre projet visait donc à mieux caractériser le contexte chronologique et fonctionnel des occupations humaines à l'origine de l'introduction de ces restes de mammoth dans la cavité et à reconnaître plus largement la partie inférieure de la séquence archéologique.

Le travail archéologique a débuté par l'étude de la documentation (carnet de terrain de C. Normand) et des vestiges lithiques et archéozoologiques récupérés en 1998. En mars 2021, dans une première intervention ont été réalisées des tâches de documentation photographique de l'état du sondage 7 et des travaux. Grâce aux informations et documentation fournies par Gilles Parent, toutes les données topographiques ont pu être intégrées dans la planimétrie générale de la grotte d'Isturitz.

L'élargissement du sondage 7 été réalisé dans les profils sud et ouest. La surface à excaver a été divisée en onze secteurs (profil sud : D1, D2, E1 et E2 de 50 x 33 cm et profil ouest : E3, E4, F1, F2, F3 et F4 50 x 50 cm) à l'aide d'un code alphanumérique afin de les identifier correctement et de pouvoir les





SAINT-MARTIN D'ARBEROUE - Grotte d'Isturitz – Grande Salle d'Isturitz: Relevé photogrammétrique – Vue nadirale de la fouille à la fin de l'opération 2021  
(© Miguel Ángel Berjón, UPV/EHU).

séparer des secteurs excavés en 1998, identifiés par un code alphabétique à deux lettres. Cependant, dans l'organisation la première lettre de chaque secteur a été respectée, puisqu'elle nomme une bande d'un mètre de large qui s'étend du nord au sud dans la Grande Salle d'Isturitz.

Au cours du processus de fouille, les sédiments du secteur C2 ont été systématiquement conservés afin d'être flottés pour recueillir des restes anthracologiques et de microvertébrés. Pendant l'automne 2021, un échantillonnage coordonné entre les diverses spécialistes (palynologie, micromorphologie et sédimentologie) a été réalisé sous forme de colonne dans les secteurs F2 et F4. En même temps, quinze échantillons provenant des mêmes secteurs ont été envoyés à l'Université d'Oxford pour leur datation par  $^{14}\text{C}$ .

L'élargissement du sondage n°7 dans la grotte d'Isturitz a permis d'identifier onze niveaux sédimentaires, formés entre le Paléolithique

supérieur initial et la Protohistoire (cf. fig.). En soi, l'étude multidisciplinaire entreprise depuis a permis l'identification d'un contexte archéologique dans lequel des activités spécifiques ont été menées, comme le traitement d'une carcasse de mammoth. Cela a produit un assemblage archéologique dans lequel les pièces esquillées sont surreprésentées, alors que les objets d'usage quotidien, abondants dans d'autres secteurs de la Grande Salle d'Isturitz dans les mêmes chronologies, sont rares ici.

La base de la séquence archéologique n'a toutefois pas pu être atteinte et appellera donc une reconduction de ce programme de fouille pour permettre son achèvement.

Villaluenga Aritza

- Normand C. et Turq A. Bilan des recherches 1995-1998 dans la Grotte d'Isturitz (communes d'Isturits et de Saint-Martin-d'Arberoue, Pyrénées-Atlantiques). In : C. Chauchat (éd.), « Préhistoire du Bassin de l'Adour : bilans et perspectives ». Actes du colloque de Saint-Étienne-de-Baigorry, 19 janvier 2002, éd. Izpegi, 2007, p. 69-101.

## SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE Grotte d'Isturitz -Salle de Saint-Martin

Il n'est pas nécessaire de présenter la grotte d'Isturitz aussi nous rappellerons simplement que certaines couches du Paléolithique récent y étaient présentes sur près de 1500 m<sup>2</sup>. C'était le cas en particulier de celles attribuables à la phase récente du Magdalénien moyen mais le diagnostic entrepris entre 1996 et 1998 avait montré qu'elles ne subsistaient que sur des surfaces très limitées et souvent prises dans un robuste plancher stalagmitique (Normand et Turq, 2007).

En 2015, à l'occasion d'une opération archéologique centrée sur la zone funéraire de la salle de Saint-Martin (Dumontier *et al.*, 2015), un riche matériel du Néolithique final a été mis au jour dans toute la partie sud. Surtout, à proximité de la paroi est, dans une zone où le plafond était particulièrement bas et uniquement recouvert d'une fine couche de concrétion, la fouille a rencontré également des restes de faune et du matériel lithique pouvant être attribués au Magdalénien au sein d'un cailloutis généralement aéré.

Le sondage de 2021 avait comme objectif principal de diagnostiquer s'il s'agissait là de quelques éléments isolés ou s'ils appartenaient à un ensemble plus important et, dans ce dernier cas, d'en déterminer le potentiel. Malgré son extension limitée (1 m<sup>2</sup>), ce sondage, réalisé par une équipe de quatre personnes durant une semaine, a permis d'obtenir de nombreuses données sur la mise en place des dépôts et le matériel archéologique présent.

Concernant le premier point, il est possible de proposer la succession chronologique suivante :

- chute de blocs suivie d'une fracturation sous l'action du gel et d'une cryoturbation (US 9) ;
- phase d'ébouilisation associée dans un premier temps à une matrice brune (US 8) puis à une matrice orangée (US 7) ;
- lessivage intervenu à une période indéterminée mais postérieure au Pléistocène faisant disparaître une grande partie des sédiments par infiltration au travers des interstices existant entre les blocs du cailloutis, et entraînant la percolation de pièces archéologiques ;
- création d'un plancher stalagmitique ;
- disparition de ce dernier par biocorrosion.

Le matériel découvert dans les US 7 et 8 est globalement abondant et diversifié, même si sa densité est sans doute très éloignée de ce qu'elle a pu être là où a porté l'essentiel des recherches anciennes. Malgré une interpénétration systématique due aux percolations, il a été possible de distinguer clairement deux ensembles chronologiquement bien différents :

- le premier, associé à la phase d'ébouilisation, comprend 246 pièces lithiques dont des lamelles à dos étroites, 175 restes d'une faune dominée par le renard (exploité), le renne et le cheval, quatorze éléments de parure en coquillage dont deux *Tritia* méditerranéennes... Les différentes données nous orientent vers une attribution à la phase récente du Magdalénien moyen, ce que confirme la datation d'un fragment diaphysaire : 15146-14736 cal. BC (Lyon-19803), similaire aux autres obtenues dans cette salle.

- le second, déposé originellement au sommet du cailloutis, associe en particulier 98 perles en calcite et 102 restes humains. Compte tenu de sa parfaite correspondance avec les découvertes de 2015, il peut être daté du Néolithique final.

Enfin, la reprise de l'évaluation du potentiel magdalénien dans la salle de Saint-Martin nous a montré que seules deux zones situées autour et à proximité du sondage, non affectées par les concrétionnements et couvrant un peu plus de 6 m<sup>2</sup>, permettent d'envisager à terme une opération de plus grande ampleur.

L'intérêt de celle-ci est évident car elle permettrait d'obtenir nombre de données inédites qu'il est vain d'espérer mettre en évidence ailleurs dans la cavité.

Normand Christian

- Dumontier P., Courtaud P., Normand C., Armand D., Bedecarrats S., Convertini F., Ferrier C., Parent G., Pétillon J.-M., Queffelec A., Vanhaeren M., Vergeot H., - La grotte d'Isturitz à Saint-Martin-d'Arberoue. Zone funéraire de la salle de Saint-Martin. *Rapport de synthèse 2009 et 2015. Bordeaux, rapport de fouille programmée, service régional de l'Archéologie d'Aquitaine*, 2015.
- Normand C. et Turq A. Bilan des recherches 1995-1998 dans la Grotte d'Isturitz (communes d'Isturitz et de Saint-Martin-d'Arberoue, Pyrénées-Atlantiques). In : C. Chauchat (éd.), « Préhistoire du Bassin de l'Adour : bilans et perspectives ». Actes du colloque de Saint-Étienne-de-Baigorry, 19 janvier 2002, éd. Izpegi, 2007, p. 69-101.

## SAINT-MICHEL Anciennes grottes-bergeries du massif d'Urkulu Grotte d'Elurzaro (Peko Elurzaro)

La grotte d'Elurzaro s'ouvre à 920 m d'altitude dans les calcaires karstifiés cénomaniens-turonien du Crétacé. Un premier sondage (S1) opéré en 2020 dans

la zone d'entrée de la grotte avait permis de découvrir deux foyers à plat, l'un de l'Âge du Bronze final, l'autre du Néolithique final.

Un second sondage (S2) de 1 m<sup>2</sup> a été initié en octobre 2021. Ce sondage a été pratiqué sur 1 m<sup>2</sup> au fond de la salle d'entrée au pied de la paroi rocheuse de la grotte. Il a révélé une stratigraphie. Toutes les unités stratigraphiques ont été échantillonnées en vue d'en réaliser des analyses chimiques, palynologiques ainsi que de rechercher les minéralisations (poussières sphérolithiques et phytolithaires siliceux) contenues dans les déjections biologiques des ruminants. Ce sondage a été stoppé à cause du mauvais temps et n'a pu être repris avant la fin de l'année.

La couche AA (Us-1000) est constituée d'une terre peu compactée de couleur brune peu argileuse contenant des blocs rocheux calcaires clastiques. Cette couche contient quelques artefacts métalliques s'échelonnant du Moyen-Âge ou de la fin du Moyen-Âge (fer à cheval à crampons, clous forgés de section carrée), à la période moderne (fragments de céramique vernissée). Épaisseur de la couche selon les endroits : 40 cm.

La couche BB (US-1100) est un sol d'occupation compacté de couleur brun-gris limoneux contenant quelques rares graviers aux angles arrondis par la dissolution, de très petits éléments charbonneux et quelques rares débris végétaux. Il s'agit d'un sol de litière pour le bétail. Épaisseur moyenne de la couche : 10 cm.

La couche CC (US-1110) est une couche graveleuse dont le cailloutis est enchâssé dans une argile jaune-beige très compactée semblable aux couches US-101a, US-101c, US-102 et US-103 du sondage S1.a. Cette couche marque un abandon d'occupation anthropique.

Le sondage S2 confirme que la grotte d'Elurzaro a été une grotte-bergerie au cours de la période Moderne dans la mesure où la couche BB (US-1100) s'avère être une couche de litière pour le bétail. Un élément charbonneux analysé au <sup>14</sup>C a été daté de la période Moderne entre 1666 et 1783 (Beta Analytic - intcal 20).

Dupré Eric †

Époque moderne

## SAINT MICHEL

### Anciennes bergeries du massif d'Urkulu

### Structures Uk.022 et Uk.024

### (Urkulugibela)

Le site de la structure Uk.022 et son dépotoir associé est situé sur le revers oriental de la montagne d'Urkulu appelé *Urkuluagibel*. Ce revers au relief relativement doux et pelusé, est coupé du sud au nord par une ligne de profondes dolines marquées par un escarpement rocheux pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur. Ces dolines ont été pour la plupart aménagées par l'homme au cours des siècles (enclos et cabanes). Le dépotoir de cette structure a fait l'objet d'une fouille extensive entre les années 2016 et 2019. La stratigraphie du dépotoir associé à la structure pastorale Uk.022 est bien maîtrisée malgré les problèmes taphonomiques (taupes, campagnols roussâtres, fouissements d'animaux, et remaniements probables par les hommes). La fouille extensive a permis, grâce à la découverte de quelques pièces de monnaies plus ou moins lisibles, de périodiser la couche du dépôt d'ordures ménagères : XVIIe et début du XVIIIe siècle pour la couche d'ordures ménagères, et fin du XVIIIe siècle pour l'interface entre la couche de colluvion et la couche hologranique. Rappelons que le tout repose sur une couche d'occupation qui avait été supposée dater de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle eu égard à la découverte d'une oreille de préhension de bol portant le sceau d'un potier similaire à celui exhumé dans les ruines du château d'Irulegi (près Pampelune) détruit en 1498.

La fouille extensive de la structure pastorale Uk.022 avait révélé en 2019 l'existence d'un dallage et d'un trou de poteau au milieu de celui-ci. L'exhumation d'un fragment de céramique antique de facture indigène au fond de ce trou de poteau avait temporairement remis en question l'attribution chronologique de la construction et de l'utilisation du site.

En 2021, une exploration du sol sous le dallage intérieur de la structure Uk.022 a été réalisée sous quasiment tout le dallage hormis 1m<sup>2</sup> à son extrémité méridionale que nous avons décidé de garder en réserve. Aucun item n'a été découvert à l'exception de quelques clous forgés et de quelques fragments de tessons de céramique de la période Moderne insérés dans les interstices du dallage ou présents sous ce dernier, mais aucun autre tesson de céramique antique n'en a été exhumé. Des petits fragments de charbons ont été prélevés dans le sol sous-jacent au dallage, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur en moyenne. Ces fragments de charbons seront soumis à une analyse au <sup>14</sup>C. Le pourtour de la cabane a fait l'objet d'une exploration du sol de circulation sur un demi-mètre de large. Quelques fragments de céramiques de la période Moderne complétant des poteries exhumées les années précédentes ainsi que quelques clous forgés de section carrée ont été recueillis.



La fouille de la structure Uk.022 et de son pourtour aura permis de terminer l'étude du sol et de dégager l'emprise des murs reposant sur celui-ci. Elle aura confirmé d'une part que le sol de circulation extérieur à la cabane est au même niveau que le sol intérieur, et d'autre part, que les pignons, méridional et septentrional, se sont bien écroulés vers l'intérieur de la structure lorsque celle-ci est tombée en ruine comme nous l'avions pressenti auparavant.

La structure Uk.024 se situe à une dizaine de mètres de la cabane Uk.022. Elle se présente sous la forme d'une petite structure de plan sub-carré à demi enveloppée par une enceinte semi-circulaire. La question se posait de savoir si cette structure était un habitat pour les hommes ou si elle était plutôt destinée au bétail, s'il y existait une stratigraphie, et s'il pouvait y être découvert des éléments indiquant une chronologie.

Un sondage de 2 m<sup>2</sup> a été réalisé à cheval sur la substruction séparant la structure sub-carrée de la surface intérieure de l'enceinte. Le paléosol, d'une épaisseur très peu marquée de 5 cm environ et dépourvu d'éléments charbonneux, a été atteint d'un côté comme de l'autre à la profondeur de 30 cm.

Du côté de l'enceinte, nous avons récolté deux tessons recollables d'une poterie grésée de même

facture que la céramique Cer.024 exhumée dans le dépotoir associé à la structure Uk.022 (Dupré, 2020) et, du côté de la structure sub-carrée, un tesson de poterie commune datant visiblement de la même période. La substruction dégagée par la fouille est un mur de pierres sèches qui repose à même le paléosol, celui-ci étant à peine compacté.

A l'issue de ces investigations, nous retenons l'hypothèse selon laquelle l'enceinte était bien un corral pour petits animaux tels que les brebis ou les moutons et la structure sub-carrée un abri plausiblement prévu pour l'agnelage. Les tessons de céramique grésée étant probablement des éclats de la marmite découverte les années précédentes dans le dépotoir de la cabane Uk.022, nous pouvons en conclure que la structure Uk.024 était liée au fonctionnement de la structure Uk.022, le tout constituant donc une même unité d'activité pastorale.

Dupré Eric †

- Dupré Eric. « Céramiques exhumées au cours de la fouille programmée d'une structure pastorale de la période Moderne (XVIIe-XVIIIe siècles), Saint-Michel, Pyrénées-Atlantique », *Ikuska* n° 49, 2020, pp. 18-34.

## SARE

### Grotte Faardiko Harria

La grotte Faardiko Harria-Usotegia est située dans l'un des massifs calcaires les plus occidentaux des Pyrénées. Ce petit karst occupe le sommet d'une colline conique (altitude : 292 m) à 15 kilomètres du littoral actuel.

Le site est composé de deux zones, une couverte et l'autre extérieure. La première se compose d'une galerie de 7 m de long pour 1,7 m de large et 1,4 m de haut et d'une salle terminale, d'environ 3 m x 3 m. La deuxième est constituée d'une large surface de 20 m de long pour 5,8 m de large. Au sud-est, cette surface est délimitée par un ressaut calcaire d'une hauteur allant jusqu'à 4 m. Les deux zones (interne et externe) ont formé initialement une seule cavité de développement rectiligne (27 m de long) et d'orientation Nord/Nord-Ouest dont la partie avant s'est progressivement effondrée.

Cette cavité a été visitée pour la première fois en 1945 par José Miguel de Barandiaran (Barandiaran, 2009). Il en avait appris l'existence grâce à des sources locales qui l'avaient informé de son utilisation régulière par des contrebandiers, puisqu'elle n'est située qu'à deux kilomètres de la frontière franco-espagnole. Une étude préliminaire menée par José Miguel de Barandiaran et l'abbé Glory a permis l'identification de gravures

et de peintures dans la salle intérieure, interprétées comme des manifestations d'âge post-paléolithique avec notamment la représentation schématique d'un archer. Malgré la découverte de vestiges lithiques dans l'environnement (Faardiko Lepoa), la grotte n'a pas fait l'objet d'investigations officielles, à l'exception d'un sondage réalisé par José Miguel de Barandiaran dans lequel il aurait découvert plusieurs fragments de céramique qu'il attribua à l'Âge du Fer, ceux-ci ayant désormais disparu.

L'objectif de notre opération, outre la vérification de la réalité ou à tout le moins de la conservation des figurations pariétales, était d'apporter des éléments de contextualisation géomorphologique et archéologique au travers notamment de la recherche de niveaux d'occupation humaine tant pour les périodes préhistoriques que protohistoriques et historiques.

Notre stratégie d'intervention a consisté en l'ouverture de quatre sondages d'une superficie de 1 m<sup>2</sup>, l'un (S1) au droit du porche d'entrée, les trois autres (S2, S3 et S4) en avant de celui-ci, à l'extérieur de l'actuelle cavité. Seul le sondage 1 a permis l'identification de plusieurs niveaux sédimentaires pratiquement dépourvus de contenu archéologique. La présence de fragments de charbons tout au long de la

séquence a permis d'obtenir trois dates  $^{14}\text{C}$  (FA. 2021.S1.C6 :  $350 \pm 30$  BP ; FA. 2021.S1.C12 :  $2110 \pm 30$  BP et FA. 2021.S1.C18 :  $3580 \pm 30$  BP), argumentant en faveur d'une accumulation sédimentaire constituée durant la Protohistoire et les périodes historiques.

En parallèle aux travaux archéologiques, Nathalie Vanara (Univ. Sorbonne-Paris I) a conduit l'étude karstologique et géomorphologique, Jacques Chauvin (Asso. Ikerlan) l'analyse biologique et Blanca Ochoa Fraile (UPV-EHU) la révision de l'art pariétal.

Il a été possible de vérifier grâce aux vestiges karstiques et géomorphologiques, visibles et découverts au travers des sondages, que Faardiko Harria était originalement une cavité d'au moins 55 m de long, actuellement presque entièrement démantelée. Les données géologiques sont en accord avec les dates  $^{14}\text{C}$ . Le remplissage de la galerie d'entrée est postérieur à la création des concrétions, formées pendant l'Holocène.

Un examen exhaustif des parois a permis identifier des affleurements de minerai de fer, de couleur rouge. A défaut de tout indice de nature anthropique, il semble que ceux-ci ont pu induire en erreur José Miguel de Barandiaran qui les aurait identifiés comme des manifestations artistiques.

Enfin, la cavité s'est révélée être une enclave intéressante pour la vie végétale (*Taxus baccata*, *Daboecia cantabrica*, *Lithospermum prostratum*, *Cystopteris diaphana*, *Drosera rotundifolia*, *Cirsium carniolicum* et *Sphagnum rubellum*) et animale (*Lucanus cervus*, *Rosalia alpina*, *Trissexodon constrictus*, *Laminifera pauli*, *Elona quimperiana*, *Vipera seoanei*, *Alytes obstetricans* et plusieurs espèces de chauves-souris).

Villaluenga Aritza

■ Barandiaran, Jose Miguel de. *Diario Personal (1936-1953)* vol. II, Ed. Fundación Barandiaran, colección Sara, 2009, pp. 635.

Bas Moyen Âge,  
Époque moderne

## SAUVETERRE-DE-BÉARN Rue des Innocents

L'agglomération primitive de Sauveterre coïncide avec un point de franchissement du Gave d'Ornon, sur un axe commercial essentiel reliant Orthez à Saint Jean-Pied-de-Port et à l'Espagne. Elle s'est établie au XI<sup>e</sup> siècle autour d'un premier château, sur un éperon rocheux en rive droite de la rivière.

La construction du château, à partir d'une motte castrale bordée d'un fossé, pourrait être liée à la seigneurie de Sauveterre mais ce n'est qu'à partir de Gaston VII Moncade, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, que le château est mentionné comme propriété directe de la vicomté de Béarn. Il est entièrement reconstruit dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, sous Gaston Fébus, suivant un plan dit fébusien, assorti d'une enceinte polygonale contre laquelle s'adossent communs et logis, mêlant défense militaire et confort résidentiel. La palissade est alors remplacée par une courtine formant le mur périphérique du château actuel.

Une entrée du château est ouverte à l'ouest, précédée par un pont-levis auquel on accède par un massif parallèle à l'enceinte du château. Ce bâti, qui a pu être envisagé comme barbacane en raison de ses dimensions et du soin apporté à sa construction, est l'objet du diagnostic. Sur l'extérieur, il présente une longueur de 17,20 m pour une largeur de 4,80 m.

Trois tranchées ont été réalisées par des ouvriers de terrassement, en raison de l'inaccessibilité et de l'exiguïté des lieux, impropres à l'utilisation d'un engin mécanique.

D'après nos observations, la largeur originelle du mur de la barbacane est de 1,54 m sur ses faces longitudinales et 1,30 m à son extrémité sud. À l'époque contemporaine, en lien probable avec la création d'un jardin, le mur a été rehaussé par un parapet plus étroit. Nos investigations n'ont pas rencontré de sol moderne ou médiéval, les horizons sédimentaires rencontrés correspondant à des remblais au plus tôt modernes.

Les vestiges probables de l'ancrage de l'ancien pont-levis ont été observés sur l'enceinte du château et sur la barbacane. Il s'agit d'un encorbellement et d'un piédroit sur le mur du château, de trous de boulin et d'un corbeau sur la barbacane. Un relevé topographique a pu être réalisé à l'aune duquel, il est apparu que les tranchées du diagnostic ont été approfondies plus bas que le niveau attendu pour le sol en relation avec le pont-levis, ce qui permet d'en déduire que le sol de la barbacane a été démantelé à des fins de récupération.

Gineste Marie-Christine

## SERRES-CASTET

### Route de Bordeaux

### Zone d'activités de Lartiquet II

Cette opération de diagnostic archéologique, en continuité de l'emprise explorée en 2019 (Sandoz, 2019), s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement d'une zone d'activités en bordure de la route départementale D 834, dans un secteur où de nombreux tumulus protohistoriques sont recensés, parmi lesquels celui dénommé des « Terrailles » ou « Serres-Castet 2 », situé dans l'emprise même du projet. Celui-ci a fait l'objet d'une opération de sauvetage en 1970 suite à son arasement par les activités agricoles survenues au cours des années 1960. Cette intervention réalisée par J. Seigne avait consisté à creuser un sondage d'environ 2 x 2 m, implanté en partie centrale du tertre. Elle avait donné lieu à la mise au jour d'un pavement de galets dont les côtés mesurent environ 1,50 m pour une hauteur d'environ 0,15 m. Au moins trois récipients céramiques relativement complets - des formes fermées bitronconiques attribuables à l'âge du Bronze ancien/moyen - avaient été dégagés en partie supérieure du pavement. Les récipients reposaient sur leurs bases, *in situ*. Deux autres poteries, très partiellement conservées, furent prélevées lors de tamisages sédimentaires. Enfin quelques charbons de bois épars avaient été observés mais aucun reste humain attestant du caractère funéraire du site.

L'emprise disponible pour le diagnostic, d'une superficie de 63080 m<sup>2</sup> a été sondée à hauteur de 6,5 %.

Nos recherches ont permis de repérer quelques vestiges paléolithiques épars qui ont été prélevés dans l'horizon pédologique Bt.

Concernant la Protohistoire, ce diagnostic a surtout permis de reconnaître le tumulus T2 dont la localisation exacte n'était plus effective au démarrage de l'opération (imperceptible au niveau des labours). La géolocalisation du tumulus a été réalisée à partir de l'observation des clichés des missions IGN couplée à la réalisation d'un levé microtopographique sur le terrain. Nos recherches ont permis de remettre au jour, de manière partielle, la fouille de 1970 et de mettre en œuvre une approche stratigraphique fine au niveau du tertre arasé ainsi qu'à sa périphérie. Cette approche a mis en exergue la présence d'un vaste terrassement (US 8) réalisé préalablement à l'élaboration du tertre, d'une part, et celle de divers éléments d'argile (de 1 à 15 cm de dimensions) pouvant être liés à la présence d'une ancienne construction en terre, d'autre part. Ce diagnostic a permis également la détection d'une fosse (ST 1) implantée au cœur du monument de manière quelque peu décentrée par rapport à son centre géométrique. Cette fosse est attribuable à la fin de l'Antiquité ou au début du Haut Moyen-Âge suite au résultat d'une analyse par le radiocarbone, toutefois

sa nature est restée indéterminée à l'issue de nos recherches (fosse de pillage ? sépulture à inhumation dans le cadre d'une réutilisation ? autre ? etc.). Aucun fossé circulaire, notamment en périphérie du tertre arasé, n'a été repéré et ce malgré un nettoyage exhaustif et particulièrement soigné des coupes des tranchées de sondage. Il est possible que le contexte pédo-sédimentaire local (véracrisol, organique, bioturbé et acide) ne permette pas le repérage de ce type de structure en creux, sans exclure la possibilité qu'il n'y en ait jamais eu, etc. Sur le plan mobilier, seuls quelques tessons céramiques remaniés attribuables à la Protohistoire ancienne et quelques objets lithiques façonnés majoritairement à partir de galets en quartzite ont été prélevés au cours des décapages mécaniques. A noter que la position des isolats lithiques, en marge du tertre arasé, sous-tend la présence ancienne de la masse tumulaire autour de laquelle les matériaux et les mobiliers se sont accumulés *a posteriori* sous l'effet de la colluvion. Aucun élément matériel n'a permis d'attester de la présence d'une activité funéraire tangible.

Pour les périodes historiques, le diagnostic a donné lieu à la découverte d'une occupation antique essentiellement caractérisée par des trous de poteau, dotés de calages en galets, associés à des reliquats de niveaux d'occupations incluant quelques tessons de céramiques attribuables au I<sup>er</sup> siècle ap. J-C (com. orale F. Réchin, UPPA-Pau). Au moins un bâtiment sur poteaux d'environ 20 m<sup>2</sup> a été identifié, les autres structures en creux sont restées particulièrement difficiles à identifier compte tenu du contexte pédo-sédimentaire local, ce dernier permettant difficilement le repérage des structures négatives, comme on l'a vu précédemment pour la Protohistoire. L'ensemble de cette occupation s'étend sur environ 1500 m<sup>2</sup>, toutefois sa nature reste à être déterminée (occupation domestique ? artisanale ? autre ?).

Enfin, quelques vestiges mobiliers ou immobiliers ont été repérés par ailleurs dans l'emprise, notamment deux structures à pierres chauffées d'époque indéterminée (Protohistoire ?), deux trous de poteau appointis pouvant éventuellement avoir un lien avec l'occupation antique évoquée plus haut ainsi qu'un fossé parcellaire attribuable aux périodes moderne et contemporaine.

Chopin Jean-François

- Sandoz G. Serres-Castet. Route de Bordeaux. *Bilan scientifique régional, SRA Nouvelle-Aquitaine*, 2019, p. 355
- Seigne J. Serres-Castet 1871 (Pyrénées-Atlantiques). Le Tumulus de Turrocoulous. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2000, tome 19, p. 35





# NOUVELLE-AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

## BILAN SCIENTIFIQUE

**Opérations communales et intercommunales**

**2 0 2 1**

| N°     |                                                              |                                                                                                  |                   |       |     | N° | P.  |
|--------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------|-----|----|-----|
| 028096 | ABIDOS et LAGOR                                              | Canalisation de transport de gaz<br>DN650 Mont-Ogenne                                            | BEAGUE Nadine     | INRAP | OPD | 31 | 421 |
| 027837 | ARNEGUY, SAINT-MICHEL ET UHART-CIZE                          | La « Voie des Ports de Cize »                                                                    | NORMAND Christian | BEN   | PRM | 32 | 421 |
| 028091 | BASTANÈS et BUGNEIN                                          | Liaison nouvelle RD947-RD936                                                                     | BEAUCHAMP Céline  | EP    | FP  | 33 | 422 |
| 028054 | LASSE et SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT                             | La voie romaine ab Asturica<br>Burdigalam, segment entre<br>Saint-Jean-Pied-de-Port et Valcarlos | NORMAND Christian | BEN   | PRM | 34 | 423 |
| 028130 | SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE - ISTURITS                           | Grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya<br>et d'Itziar (colline de Gaztelu)                           | VANARA Nathalie   | SUP   | PRT | 35 | 424 |
| 028107 | Les forges à énergie hydraulique<br>des Pyrénées-Atlantiques | Forges à énergie hydraulique                                                                     | ARS Christophe    | DOC   | PRT |    | 424 |

## ABIDOS, LAGOR

### Canalisation de transport de gaz DN650 Mont-Ogenne

Entre les bourgs de Marsillon et d'Abidos, le cours actuel du Gave de Pau s'infléchit, sur sa rive droite, en un large méandre qui laisse, en rive gauche, une vaste terrasse qui s'étend jusqu'au pied du versant dominé par le bourg de Lagor. Le ruisseau du Luzouré, affluent en rive gauche, draine un bassin versant qui pénètre profondément dans les collines de l'interfluve avec la vallée du Gave d'Oloron ; à son arrivée dans le fond de vallée, il incise cette terrasse et adopte un tracé qui se cale le long du pied de versant. Cette configuration suggère qu'il reprend le tracé d'un ancien bras du Gave, déconnecté du cours actuel à une période indéterminée mais potentiellement ancienne.

Le projet d'enfouissement d'une canalisation gazoduc, dont le tracé prend en écharpe le vallon du Luzouré sur un linéaire d'environ 1,3 km, a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic avec deux objectifs : d'une part, la recherche de formations liées au fonctionnement du lit ancien du Gave, susceptibles de renfermer des éléments de nature organique (bois et

autres éléments végétaux, malacofaune, etc.) pouvant permettre de restituer les paléo-environnements et de percevoir des indicateurs d'activité anthropique, d'autre part, la détection de vestiges d'implantations humaines contemporaines ou postérieures à l'abandon du paléochenal, en lien notamment avec des activités agricoles ou artisanales, dans une zone *a priori* préservée des crues du Gave, et dont la proximité du versant a pu favoriser l'enfouissement et la fossilisation sous les atterrissements colluviaux.

Les 35 tranchées ouvertes n'ont pas révélé de séquence sédimentaire assimilable au comblement d'un paléochenal et n'a livré que peu d'indices anthropiques, principalement constitués d'épandages de charbons de bois liés en toute hypothèse à des pratiques d'essartage.

Ferullo Olivier d'après le rapport final d'opération  
réalisé par la responsable d'opération Béague Nadine

## ARNÉGUY, SAINT-MICHEL, UHART-CIZE

### La « Voie des Ports de Cize » Opération de prospection thématique avec détecteur de métaux

Nous rappellerons que la « Voie des Ports de Cize » est un important axe de circulation implanté sur une ligne de crête utilisée pour accéder aux zones de pâturage ou, au-delà, franchir les Pyrénées navarraises et que l'opération, débutée en 2017, avait trois objectifs principaux : repérer les différents tracés associés à cet axe, établir leur chronologie et définir leur évolution. Les trois années de recherche avaient permis de répondre aux principales interrogations (cf. notices précédentes) mais certains points restaient à déterminer avant de pouvoir considérer achevée cette opération.

Aussi en 2020 nous souhaitions nous pencher sur les rares secteurs peu ou pas prospectés. Il était également prévu de positionner les chemins permettant de rejoindre cette ligne de crête au départ de Saint-Jean-Pied-de-Port. Enfin, nous envisagions de faire deux sondages : le premier avait comme but de recueillir des données sur un chemin passant sur le replat de Kanpaita où un sanctuaire rural antique aurait existé ; le second visait à repérer d'éventuels indices d'occupation sur un autre replat plus en hauteur, Arteketa, bordé au sud et à l'est par le talus d'un élément défensif très probablement lié aux combats de 1793 ou

1813. Toutefois plusieurs problèmes, en particulier la situation sanitaire, nous ont fortement perturbés. De fait même si le travail a pu être prolongé sur le premier trimestre de 2021, il nous a été impossible de réaliser ce second sondage.

La principale zone concernée par la prospection a été celle comprise entre le piton calcaire d'Urdanarre et l'endroit où se séparent la route actuelle et le chemin emprunté par les pèlerins. Plusieurs tracés de chronologie diverse y existent. Un de ceux-ci, qui se dirige vers le col d'Iriburieta (actuellement col d'Arnosteguy) et la vallée navarraise d'Aezkoa, pourrait être d'origine très ancienne ; il est notamment bordé par une série d'au moins quatre tertres dont l'un ayant livré un vase du Bronze ancien ou moyen.

Deux alternatives permettent de quitter Saint-Jean-Pied-de-Port : l'une, probablement la plus récente, passe par l'axe central du bourg créé à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ; l'autre se sépare de l'ancienne voie romaine après qu'elle a franchi la Nive au quartier de Sainte-Eulalie d'Ugange, paroisse du premier noyau urbain. Elles se rejoignent au bout de quelques centaines de mètres pour former un unique chemin



correspondant à la limite communale et parfois distinct de la route figurant sur le cadastre napoléonien. Son tracé est fidèle à ce qui avait été déterminé les années précédentes : plus ou moins rectiligne lorsque le relief le permet, il épouse de longues courbes quand la pente est trop accentuée.

Le sondage réalisé à Kanpaita a mis en évidence deux phases d'utilisation : la première est associée à une emprise du chemin d'à peu près 4,80 m de large comprise entre deux affleurements des quartzites du Dévonien qui constituent là le socle rocheux ; la seconde avec une largeur d'emprise diminuant de

plus de 1,5 m, se manifeste principalement par un surcreusement. Les données stratigraphiques ont hélas été très bouleversées par des passages répétés et surtout par des bioperturbations (très nombreux terriers). De plus aucun élément datant n'a été recueilli et la datation de ces phases reste indéterminée.

Enfin de nouveaux objets métalliques ont été confiés au laboratoire *Materia Viva* de Toulouse à des fins de stabilisation et de restauration avec bien évidemment comme objectif d'en permettre l'étude.

Normand Christian et De Buffières Louis

## BASTANÈS, BUGNEIN

### Liaison nouvelle RD947-RD936

Le diagnostic archéologique réalisé sur le tracé du futur raccordement entre les routes départementales 947 et 936 a identifié l'existence de vestiges archéologiques variés, essentiellement antiques et contemporains (Cavalin, 2020).

L'opération de fouille archéologique qui s'en est suivie a été menée en co-traitance par les sociétés Arkemine et Paléotime et divisée en trois secteurs distincts, distants de plusieurs centaines de mètres. Les parcelles étudiées se situent sur le piémont pyrénéen, en rive droite du Grave d'Oloron, et traversent la terrasse alluviale Fx, correspondant à la première terrasse au-dessus du lit majeur actuel, elle-même faiblement incisée par deux thalwegs, celui du ruisseau du Bois en pied de versant et celui du ruisseau des Barthes.

Le secteur 3, le plus au nord, a révélé plusieurs niveaux alluvionnaires liés au ruisseau du Bois qui traverse l'emprise de fouille. Mis à part des drains modernes en pierres, l'essentiel des structures découvertes correspond à des niveaux de chemins sommaires, non datés directement. Les différents tracés retrouvés reflètent les déplacements latéraux de la chaussée, au gré des saisons et probablement des années, indiquant ainsi une occupation sur la durée. La grave redéposée, constituée de galets de la terrasse alluviale, correspond au premier état, parfois marqué par des ornières. Les recharges sont quant à elles constituées d'un sédiment sableux et/ou argileux beige à brun. Il faut noter la découverte, dans ce contexte de bordure de zone humide, d'un dépôt funéraire incinéré, attribuable à l'Antiquité.

Le secteur 2 est impacté par un important phénomène de lessivage de pente lié à un sédiment naturel très meuble (colluvions). Les structures découvertes correspondent majoritairement à des structures à galets chauffés. Pour la moitié d'entre elles, les galets ont été thermofractés sur place. Mal conservé, leur creusement est souvent difficilement visible. L'étude, actuellement en cours, s'applique à

comprendre la fonction de ces vestiges (foyers, rejets de foyers ?). En l'absence de mobilier datant, des datations par le radiocarbone permettront d'en préciser la chronologie.

Enfin, le secteur 1, le plus au sud, situé sur la rive gauche du ruisseau des Barthes, a révélé la présence d'un établissement rural antique. Le mobilier céramique, relativement abondant (cf. fig. 1), permet de rapporter son fonctionnement entre la fin du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> siècle. Très arasé, et dans un contexte pédosédimentaire peu favorable à la lecture des creusements, l'établissement apparaît néanmoins constitué en partie de constructions sur poteaux. C'est le cas notamment d'un bâtiment supporté par quatre poteaux de fort diamètre, possiblement un grenier (cf. fig. 2). Un autre aménagement consiste en la base rectangulaire d'une possible structure, constituée de



Figure 1 : Secteur 1. Exemple d'une zone de mobilier céramique écrasé sur place  
(© C. Beauchamp, Arkemine).



BASTANÈS, BUGNEIN. Figure 2 : Secteur 1. Fosses marquant un bâtiment à quatre poteaux porteurs (© C. Beauchamp, Arkemine).

blocs de pierres disposés à plat et située sur le niveau d'occupation antique. Des structures à galets chauffés, similaires à celles du secteur 2, ont également été retrouvées et sont en attente des résultats <sup>14</sup> C. Au sud de l'emprise de fouille, un agencement de fossés et chemins orienté nord-sud semble délimiter le périmètre de l'établissement. En effet, aucune structure n'a été retrouvée plus à l'ouest. L'ensemble du secteur 1 est coupé en deux par un chemin communal moderne, orienté ouest-est.

Beauchamp Céline

- Cavalin F. Bastanès et Bugnein. Déviation de Viellenave de Navarrenx. *Bilan scientifique régional, SRA Nouvelle-Aquitaine*, 2020, p. 326-327

## LASSE, SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

### La voie romaine *ab Asturica Burdigalam*, segment entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Valcarlos

La voie entre les actuelles villes de Bordeaux et d'Astorga mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin est encore trop souvent confondue avec un important chemin de crête, la « Voie des Ports de Cize ». Pourtant, en venant du nord, deux études incontestables la font désormais arriver à Saint-Jean-Pied-de-Port puis, à partir de la commune de Valcarlos, emprunter la vallée du même nom avant de franchir le col d'Ibañeta et passer sur le versant sud (De Buffières et Desbordes, 2006 ; Martínez Txoperena et Zubiria Mujika, 2017).

Le tracé du segment entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Valcarlos était généralement considéré comme ayant été repris par le chemin que le cadastre napoléonien indique relier ces deux communes, puis en partie par la petite route actuelle. Toutefois, il ne paraissait pas avoir fait l'objet de vérifications formelles. Aussi, il nous a semblé intéressant de le positionner précisément sur le terrain, cette opération s'inscrivant ainsi dans le prolongement de la prospection que nous conduisions sur le chemin de crête, mais aussi de nous interroger sur une éventuelle autre possibilité.

Cette opération a débuté par l'étude des cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle et du cadastre XIX<sup>e</sup> puis par le positionnement précis du tracé ancien sur une carte actuelle, préalables à un repérage sur place. Nous avons ainsi pu constater que la route actuelle en avait totalement oblitéré de grandes parties et que des phénomènes érosifs en avaient fait disparaître d'autres. De fait, il n'en subsistait le plus souvent que quelques témoignages, en particulier sous forme de chemins de terre encore plus ou moins utilisés de nos jours.

Même si les éléments historiques disponibles permettent de faire remonter ce tracé au Moyen Âge nous considérons que les différentes données actuelles ne permettent pas d'en faire à coup sûr l'héritage d'une voie romaine. Outre l'absence de tout indice probant, ce tracé présente des dénivelés parfois importants et des passages particulièrement délicats (franchissement de talwegs, zone d'effondrement, etc.) qui ont pu constituer des freins majeurs dans le choix d'un tel tracé. Certes, au-delà de Valcarlos, cette voie a été indiscutablement aménagée sur la même rive gauche où elle a dû franchir de gros obstacles mais les ingénieurs antiques n'avaient pas le choix. Ce n'est pas le cas ici car une alternative existait sur la rive droite où la topographie est bien plus régulière. C'est d'ailleurs sur cette rive que la départementale 933 a été créée à partir d'un tracé qui existe déjà sur les premières cartes. Cependant malgré plusieurs passages nous n'y avons rien remarqué permettant de valider ce qui n'est qu'une simple hypothèse.

Aussi nous pensons que la question du tracé de ce segment de la voie romaine reste encore sans réponse.

Normand Christian et De Buffières Louis

- Buffières (de) L. et Desbordes J.-M. *De la voie romaine au chemin de Saint-Jacques : le franchissement du port de Cize*. Bayonne, Eusko Ikaskuntza / Société d'Études basques, 2006.
- Martínez Txoperena J. M. et Zubiria Mujika R. La vía de Hispania a Aquitania en el paso del Pirineo por Ibañeta ; resultado de la investigación sobre la calzada romana desde Campo Real/Fillera a Donezaharra / Saint Jean le Vieux. In : *actos de las Jornadas sobre las calzadas romanas en la Antigüedad ; Erromatar garaiko galtzadak aintzin aroan jardunaldiak*. 2013 uztailearen 19-21 julio, Auritz Burguete Navarra. Donostia/San Sebastian, Société des Sciences Aranzadi/Zientzi elkarte, 2017, p. 151-204.

## ISTURITS, SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE

### Les grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et d'Itziar (colline de Gaztelu)

Gaztelu est un éperon rocheux long de 500 m, large de 300 m et haut de 209 m qui appartient au croissant sédimentaire de l'Arberoue, situé au nord-est du massif de l'Ursuya dans les Pyrénées basco-béarnaises. Il représente un haut lieu culturel et touristique en raison des grottes aménagées d'Isturitz et d'Oxocelhaya, classées Monuments historiques depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1953.

La recherche est organisée en cinq axes dans lesquels sont traités des sujets relatifs à la topographie à haute définition (Oxocelhaya), à l'ichnologie (les ursidés à Isturitz), au suivi microclimatique (dans un but de conservation à Isturitz et Oxocelhaya), à la biodiversité (inventaires des cavernicoles invertébrés à Itziar) et à la valorisation de la recherche (formation des guides et publication d'un livret).

1/Le diverticule ouest de la salle de la Pagode a été topographié (Y. Bramoullé et G. Parent). Le plan a été réalisé au théodolite pour la zone d'entrée. Le levé de la galerie inférieure a ensuite été prolongé au moyen de techniques spéléologiques (distancemètre laser et compas). Les griffades d'ours ont été positionnées sur le plan. La galerie supérieure, boueuse, n'a fait l'objet que d'un relevé sommaire et partiel.

2/Les collections paléontologiques du dépôt archéologique d'Hasparren ont été révisées (A. Villaluenga Martinez et N. Vanara). Le matériel proviendrait de la salle des Phosphates. Il est constitué d'environ 150 ossements, fragments d'ossement et dents. Les taxons représentés sont : *Ursus spelaeus*, *Equus ferus*, *Crocota crocuta*, *Vulpes vulpes* ou *Vulpes lagopus*, *Lynx sp.*, nombreux fragments indéterminés. Cette collection présente des caractéristiques qui en limitent l'intérêt car les ossements sont fragmentés, hétérogènes (différentes parties de la salle seraient potentiellement concernées), à chronologies multiples probables et sans éléments dentaires pour *Ursus spelaeus*. Cette collection ne permet pas de sélectionner des échantillons pouvant servir à la

datation des occupations par les ours de la grotte d'Isturitz.

3/Suivi microclimatique et conservation des grottes ornées (L. Magne et N. Vanara). Huit enregistreurs de température sont installés selon deux transects de 10 (Isturitz/Grande Salle) et 6 m de haut (Oxocelhaya/salle de la Cascade). L'allure générale des courbes indique que les températures des grottes suivent l'évolution de la moyenne journalière des températures extérieures. Les visites entraînent une modification des températures avec un décalage d'environ une heure. Le retour à la « normale » est acquis en une à deux heures. La relative fraîcheur de la grotte d'Oxocelhaya par rapport à la grotte d'Isturitz s'expliquerait principalement par la proximité de la rivière souterraine de l'Arberoue.

4/Biodiversité (J. Chauvin et N. Vanara). Les faibles échanges nutritifs dus à l'étroitesse de l'entrée de la grotte d'Itziar sont compensés par la proximité de la surface : présence de racines, cheminées laissant passer les débris végétaux et des microorganismes et ruissellements le long des parois. La faune invertébrée présente (gastéropodes, arachnides, myriapodes) est conforme à celle observée dans les autres cavités de la colline de Gaztelu en terme de variété et de densité des populations alors que certaines grottes sont touristiques (Isturitz et Oxocelhaya) et d'autres non (Aldabia et Figuer). Néanmoins, les Collembolles présentent ici un intérêt particulier de par leur caractère troglomorphe bien marqué.

5/Valorisation de la recherche aux grottes aménagées d'Isturitz et d'Oxocelhaya. Il a été proposé aux guides une formation à la karstologie (N. Vanara) ; un livret dédié à la karstologie des deux grottes a été proposé à la vente durant la saison touristique 2021 (H. Caillaud et N. Vanara).

Vanara Nathalie

■ Caillaud H. et Vanara. Les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya. *Histoire d'un paysage souterrain*. Isturitz et Oxocelhaya éditions, 2017, 32 p.

## Les forges à énergie hydraulique des Pyrénées-Atlantiques

La richesse en minerai de fer des montagnes des Pyrénées a suscité une activité sidérurgique de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle. Deux régions importantes pour l'exploitation du fer se dessinent dans les départements

actuels de l'Ariège et des Pyrénées-Atlantiques. Les recherches archéologiques sur de nombreux sites miniers dans ces deux régions soulignent l'intensité de l'exploitation des ressources. Les sites de Lercoul dans



la vallée de Vicdessos et de Larla dans la vallée de Saint- Etienne-de-Baigorry attestent de la réduction du minerai de fer dès l'Antiquité.

Mais le véritable essor du travail du fer dans la région correspond au développement de la forge hydraulique, ou « mouline », à la fin du Moyen-Âge. Les forges ariégeoises ont fait l'objet de travaux historiques pour les périodes médiévale et moderne, démontrant la survivance tardive de la réduction directe dans les Pyrénées grâce à l'adaptation technologique à l'environnement que constitue la forge à la catalane. Au XIXe siècle, l'importation tardive du procédé indirect dans les Pyrénées occidentales constitue la dernière transformation de la sidérurgie pyrénéenne.

La forge hydraulique est moins bien connue par l'archéologie. Peu de sites ont été fouillés et les installations hydrauliques sont souvent absentes des vestiges conservés. Deux moulins, du XVe et XVIe siècle respectivement, ont cependant été fouillés sur le site de Castel-Minier à Aulus-les- Bains permettant une restitution des éléments hydrauliques pour la plus tardive.

Dans le cadre de la thèse que nous avons entreprise sur l'usage de l'eau dans les forges des Pyrénées pour les périodes médiévale et moderne, nous souhaitons nous appuyer sur les données archéologiques pour mieux comprendre le processus d'innovation technologique mis en œuvre. Les prospections menées à l'été 2021 visaient à procéder à une première visite des sites des Pyrénées-

Atlantiques dotés d'installations hydrauliques, attestés par les textes ou par les plans anciens, d'en établir une première documentation graphique et photographique et de compléter le corpus des sources archéologiques, notamment par la recherche et la récolte d'échantillons de minerais et de scories.

Onze sites sidérurgiques prospectés ont ainsi révélé des vestiges observables : des bâtiments avec de l'élévation conservée, du mobilier lié à la production de fer et des aménagements hydrauliques. Les sites les mieux préservés comme les forges d'Arthez-d'Asson et de Nogarot fournissent assez d'éléments pour proposer des restitutions fonctionnelles simplifiées. La restitution du fonctionnement de site tels que les forges de Béon et Larrau est sans doute possible mais l'état d'abandon et les éboulis rendent cette tâche plus difficile. Le site de la forge de Louvie, par son ancienneté et l'éventualité de deux emplacements de forge distincts, mérite une exploration complémentaire. On notera que l'emplacement de certains sites comme la forge de Claverie et les martinets d'Asson, connus par les textes et la cartographie, n'ont pas pu être localisés et attestés archéologiquement.

Le mobilier prélevé et les relevés des aménagements vont maintenant nourrir la réflexion sur l'usage de l'eau dans les forges des Pyrénées notamment par la caractérisation et la comparaison des installations hydrauliques. Quant au mobilier, certains individus comme les scories de fond de four seront modélisés en 3D par photogrammétrie pour essayer d'en déduire certaines caractéristiques des bas-fourneaux.

Certaines lacunes apparaissent cependant dans les résultats présentés. Le territoire des Pyrénées-Atlantiques n'est pas uniformément couvert et il s'agit pour le moment d'un biais de prospection. La Soule a été peu explorée ainsi qu'une partie du Labourd. D'autre part, nous ne disposons pas de façon certaine de vestiges archéologiques attribuables à des forges de la fin du Moyen-Âge. Afin de retrouver ces forges plus anciennes, un travail préalable d'étude des archives paraît nécessaire. Enfin, le choix de couvrir l'intégralité du département lors de cette campagne n'a pas permis une prospection systématique. On profitera de cette expérience lors des prochaines campagnes de prospection sur le thème des forges à énergie hydraulique des Pyrénées-Atlantiques.

Texte extrait du rapport final d'opération fourni par les responsable d'opération Ars Christophe



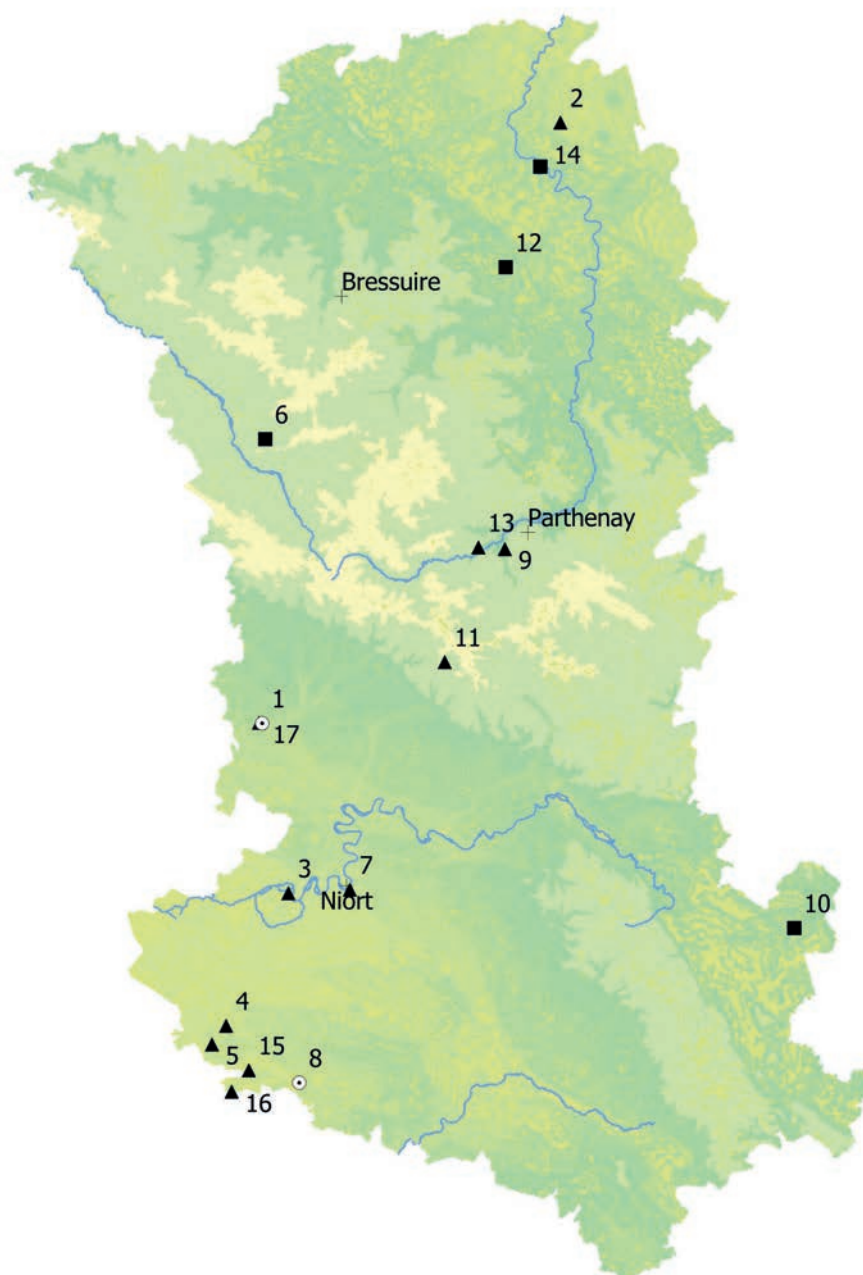
Vue des bâtiments de la forge d'Arthez-d'Asson (photo : Ch. Ars).

## NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SEVRES

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- ⊙ prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

| N°     |                     |                                            |                             |       |     | N° | P.  |
|--------|---------------------|--------------------------------------------|-----------------------------|-------|-----|----|-----|
| 207512 | ARDIN               | Le Chiron Fauché                           | STORAÏ Romain               | DOC   | PRT | 1  | 428 |
| 207485 | LOUZY               | 22 - 28 rue du Stade                       | BÂTY Pierre                 | INRAP | OPD | 2  | 429 |
| 207660 | MAGNÉ               | La Berliauderie                            | VACHER Stéphane             | INRAP | OPD | 3  | 429 |
| 207481 | MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON | Fief du Petit Bitard                       | VACHER Stéphane             | INRAP | OPD | 4  | 430 |
| 207480 | MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON | Fief Nouveau Ouest                         | VACHER Stéphane             | INRAP | OPD | 5  | 430 |
| 207491 | MONCOUTANT          | La Forestrie                               | GAUCHER Agathe              | EP    | FP  | 6  | 431 |
| 207649 | NIORT               | Place Martin Bastard et rues adjacentes    | BARBIER Emmanuel            | INRAP | OPD | 7  | 432 |
| 207696 | PLAINE-D'ARGENSON   | Prissé-la-Charrière, Péré                  | MATHÉ Vivien                | SUP   | PMS | 8  | 433 |
| 207459 | POMPAIRE            | Rue du Coteau, Les Champs Marteaux         | CONNET Nelly                | INRAP | OPD | 9  | 433 |
| 207460 | ROM                 | Le Bourg                                   | MARTINS David               | INRAP | FP  | 10 | 433 |
| 207650 | SAINT-MARC-LA-LANDE | Les Rouleaux, phase 4                      | MOUTARDE Bénédicte          | INRAP | OPD | 11 | 435 |
| 207442 | SAINT-VARENT        | La Grande Galipe                           | David Antoine               | EP    | FP  | 12 | 437 |
| 207706 | TALLUD (LE)         | Les Bonnelles                              | DAVY Baptiste               | INRAP | OPD | 13 | 438 |
| 207180 | THOUARS             | Vieille Ville, enfouissement de containers | BÂTY Pierre                 | INRAP | FP  | 14 | 440 |
| 207494 | VAL-DU-MIGNON       | Le Champ de Verdrais                       | MAITAY Christophe           | INRAP | OPD | 15 | 441 |
| 207546 | VAL-DU-MIGNON       | Priaires, parc éolien de Breuillac         | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 16 | 441 |



## NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SEVRES

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

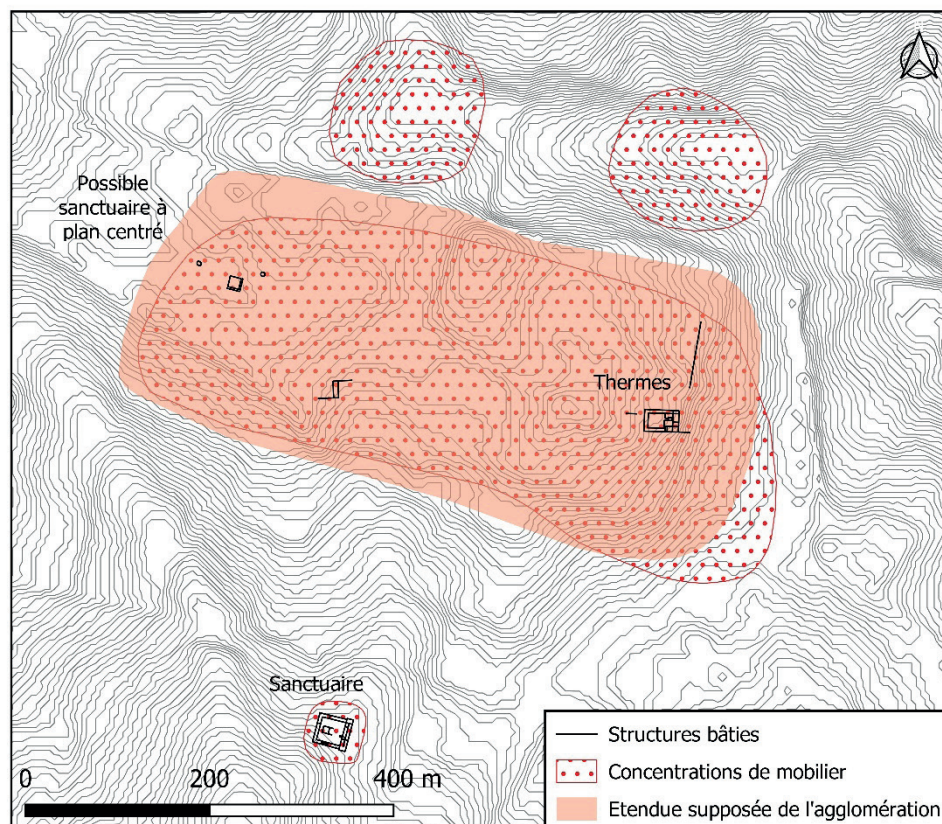
2 0 2 1

Antiquité

### ARDIN Le Chiron Fauché

L'agglomération antique d'Ardin se localise dans le centre-sud de la cité des Pictons au nord de l'agglomération antique de Niort. Les ramassages de surfaces effectués à partir du XIXe siècle ont permis de situer approximativement l'occupation à la limite entre les communes d'Ardin et de Coulonges-sur-l'Autize. La prospection thématique ciblant l'agglomération antique d'Ardin s'est déroulée dans le cadre de recherches associées à un mémoire de première

année de master portant sur les réseaux urbains antiques des départements des Deux-Sèvres et de la Vienne (sous la direction de Pierre Nouvel, Université de Bourgogne). Le cas d'Ardin a été privilégié dans la mesure où le site a fait l'objet d'un apport récent de données spatiales significatives lors du dépouillement des orthophotographies IGN de 2011. Ces données révèlent une partie de l'agglomération et permettent de confirmer son statut d'habitat groupé jusqu'alors



Ardin, Chiron Fauché, étendue supposée de l'agglomération d'Ardin et principaux éléments permettant la compréhension de son organisation spatiale et de son emprise (CAO : R. Storai)

incertain. Pour une première année de recherche sur l'agglomération d'Ardin, la prospection pédestre s'est avérée être une étape préliminaire essentielle à la compréhension de la dimension spatiale de l'agglomération. Ainsi, le rapprochement entre les photographies aériennes et les résultats de la prospection pédestre constitue un premier pas vers une approche intégrée de l'agglomération. En 2021, la prospection pédestre a ciblé la partie méridionale de l'habitat groupé.

Bien que la zone du sanctuaire ait livré des indices d'occupation antique, aucune autre concentration de mobilier n'a été observée au sud de l'agglomération. Aucun élément datant n'a pu être identifié dans la zone du sanctuaire. Toutefois, les plans du sanctuaire et des thermes renvoient à des exemples régionaux datés entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le II<sup>e</sup> siècle.

Cette première prospection a permis de documenter la périphérie de l'agglomération et d'aborder la problématique de l'environnement du sanctuaire

qui apparaît comme isolé de celle-ci. Ainsi, il a été possible de montrer que l'habitat groupé ne semble pas se développer vers le sud et le sud-est. Le cas du sanctuaire de périphérie d'Ardin permet de questionner la place du sanctuaire dans l'agglomération en Poitou et de remettre en question le cas des « sanctuaires ruraux ».

En effet, ce type de monument doit sa raison d'être principalement à une agglomération proche ou le passage d'un axe de communication à proximité. Il s'agit donc dans le cas de ces édifices, de questionner leur environnement et leur contexte afin de les situer vis-à-vis de l'emplacement de l'agglomération et ainsi de définir l'étendue de celle-ci. Ce phénomène de développement urbain multipolaire autour d'éléments structuraux de l'agglomération (occupation antérieure, monument public, voie) nécessite d'interroger et d'appréhender l'agglomération dans son contexte large.

Storaï Romain

Protohistoire,  
Haut Moyen Âge

## LOUZY 22-28 rue du Stade

Située entre les deux seigneuries de Thouars et de Montreuil-Bellay, la paroisse de Louzy occupe un espace frontalier, sous l'influence des vicomtes de Thouars. Louzy est localisé sur la frontière entre Poitou et Anjou. Thouars, à 4 km au sud du site, est le siège dès l'époque mérovingienne d'un *castrum* établi sur un éperon et commandant l'accès à l'Aquitaine depuis l'Anjou. Cette opération de diagnostic permet comme attendu la mise en évidence de la suite du site archéologique fouillé par Jean-Paul Nibodeau en 1990,

qui portait sur un château aujourd'hui disparu, ayant servi de villégiature aux ducs de La Trémoille. Deux phases d'occupation principales sont perceptibles : une phase VII<sup>e</sup>–IX<sup>e</sup> siècles pour le haut Moyen Âge, et une phase protohistorique ancienne, Bronze final ou premier âge du Fer.

Une troisième phase médiévale ou moderne correspond à des carrières.

Bâty Pierre

Moyen Âge

## MAGNÉ La Berliauderie

Les traces d'occupation mises en évidence sur l'opération de la Berliauderie à Magné dans un méandre de la Sèvre Niortaise et en bordure du marais Poitevin sont à mettre en relation avec une occupation médiévale datable par le mobilier céramique du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. L'ensemble regroupe des fossés, des silos et des trous de poteaux.

Le schéma pourrait correspondre à ce qui est par ailleurs connu pour les sites de la fin du Haut Moyen Âge et le Moyen Âge classique, à savoir un petit habitat rural regroupant des bâtiments en structures légères et des zones d'ensilage, le tout cloisonné par un réseau de petits fossés séparant les parcelles et/ou les activités.

Si le nombre de structures est très restreint à ce stade de l'intervention, l'ensemble indique néanmoins une occupation significative en bordure du marais, sa nature exacte restant à préciser. Dans ce secteur, la période médiévale est connue par des interventions sur des centres urbains, Niort par exemple, ou sur des sites religieux, alors que les occupations rurales des abords du marais ont été peu étudiées. Néanmoins, il faut signaler dans l'environnement proche de Magné, les sites d'Aiffres ZAC Batipolis, de Villiers en Plaine et de Faye-sur-Ardin qui présentent les mêmes types d'aménagements.

Vacher Stéphane

## MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON Fief du Petit Bitard

L'intervention menée sur les 13 hectares du projet de réserve d'eau de substitution sur le site du Fief du Petit Bitard à Mauzé-sur-le-Mignon a permis d'identifier différentes traces d'anthropisation. On mentionnera la présence de parcelles non calées chronologiquement mais dont une partie au moins est antérieure à la cadastration de 1808, des structures de type carrières de pierre qui n'ont pas pu être datées faute de mobilier associé et, enfin, celle de différents indices d'occupation protohistoriques concentrés essentiellement dans la partie ouest de l'emprise. Ce sont ces derniers vestiges qui représentent le plus fort potentiel archéologique avec des enclos circulaires, une grande fosse profonde et un grand bâtiment.

Les deux enclos circulaires, avec des modules de 15 et 16,5 m de diamètre pour des fossés larges de 1 m à 1,50 m à l'ouverture et des profondeurs de 50 à 70 cm, s'inscrivent dans des gabarits déjà conséquents pour ce type d'aménagement. À l'issue du diagnostic, le mobilier découvert reste limité mais a permis, par la présence de décors pastillés, de proposer une datation au Bronze ancien. Cette dernière a été confirmée par le résultat d'une datation 14C sur charbon de bois permettant une attribution au Bronze Ancien II. Ces aménagements pourraient être en relation avec une nécropole protohistorique inventoriée au SRA et située à 240 m de nos enclos.

La grande fosse profonde, 2 m de diamètre à l'ouverture pour près de 2,20 m de profondeur,

apparaît comme un aménagement singulier dont la fonction et l'isolement restent énigmatiques. Elle a été rebouchée volontairement au Bronze final puis utilisée en structure de combustion jusqu'à produire une rubéfaction sur une épaisseur de 30 cm. Cette dernière indique sans aucun doute une importante fréquentation des lieux. L'isolement de cet aménagement n'est donc pas forcément aussi réel qu'il n'y paraît à l'issue du diagnostic.

Le bâtiment découvert entre les enclos et la grande fosse est attribuable, d'après une datation 14C, à la phase ancienne ou moyenne du premier âge du Fer. Il s'agit d'un bâtiment à deux nefs et cinq travées, de deux à quatre poteaux, dont les extrémités sont marquées sur l'axe central, de part et d'autre, par un poteau débordant pouvant indiquer la présence d'absides. Comme la grande fosse, son relatif isolement à l'issue du diagnostic sera probablement mis à mal par un décapage extensif qui permettra d'aborder son contexte réel. Par son gabarit, ce bâtiment établit une nouvelle référence pour l'habitat de l'âge du Fer et entre dans l'ensemble restreint des constructions de plus de 10 m.

Au final, l'occupation protohistorique concentre des structures qui semblent liées à l'habitat au nord-ouest alors qu'au sud, l'occupation, plus ancienne, est à fonction funéraire.

Vacher Stéphane

## MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON Fief Nouveau Ouest

Le diagnostic réalisé à Mauzé-sur-le-Mignon au lieu-dit fief Nouveau sur une surface de 51 682 m<sup>2</sup> a permis la découverte de différentes traces d'occupation. La Protohistoire est marquée par la présence de quelques fosses sans qu'une occupation significative ne puisse être caractérisée. La période antique est marquée quant à elle par une voie bordée ponctuellement de fossés. Son tracé recoupe l'emprise sur plus de 200 m de long, selon un axe nord-ouest/sud-est et il est perceptible au-delà de notre diagnostic

sur certaines photos aériennes consultables sur le site du Géoportail. Vers l'ouest, cet axe de circulation se dirige vers le site n° 79 170 0013 de la carte archéologique de Poitou-Charentes, qui correspond à un enclos attribué à une phase qui s'étend de l'âge du Fer à la période gallo-romaine. Enfin, on signalera aussi la présence de quatre carrières contemporaines.

Vacher Stéphane



## MONCOUTANT-SUR-SÈVRE

### La Forestrie

Situé au nord-est de la commune le site de La Forestrie est localisé au sud de Bressuire dans les Deux-Sèvres. Il est implanté sur un petit promontoire positionné en bordure d'un faible cours d'eau.

L'opération archéologique a été menée suite à un diagnostic opéré par Patrick Maguer (INRAP) en 2019, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une ZAE initiée par l'agglomération du bocage bressuirais (Maguer, 2020). La fouille s'est déroulée du 22 mars au 18 juin 2021 sur une emprise de 17 500 m<sup>2</sup>.

Les investigations menées sur ce site ont permis de mettre au jour les vestiges d'une occupation du Moyen Âge illustrée par des fosses, des fossés, des trous de poteaux, des silos et deux souterrains (fig.1). Sur les presque 600 structures identifiées, 161 d'entre elles s'avèrent correspondre à des structures de stockage identifiées, dans leur grande majorité, comme des silos. On dénombre également une cinquantaine de fossés, dont les plus représentatifs forment 3 enclos emboîtés les uns dans les autres. Environ 200 trous de poteaux ont été caractérisés, parmi lesquels on

dénombre une dizaine de bâtiments. Une centaine de fosses a également été reconnue dont une dizaine liée à une activité d'extraction durant la période moderne voir contemporaine.

Deux grands types d'occupations ont été reconnus sur le site. La première est tournée vers les activités d'ensilage et se caractérise par 161 structures de stockage interprétées principalement comme des silos aux plans et aux profils variés : piriforme, globulaire, en tronc de cône, cylindrique ou encore en cylindre court. Ils s'organisent en système de batteries à l'intérieur de plusieurs aires cohérentes dont l'aire principale est localisée en partie sud de l'emprise à l'intérieur d'un enclos fossoyé ouvert qui couvre une superficie d'environ 550 m<sup>2</sup>. Des bâtiments sur poteaux sont parfois associés à ces zones d'ensilage.

La deuxième est marquée par la présence de deux réseaux de souterrains, le premier de 20,82 m<sup>2</sup> et le deuxième de 22,43 m<sup>2</sup>. Leurs plans sont constitués d'un anneau central respectivement de 7 et de 17 m de longueur, à partir desquels partent des galeries annexes. Ils sont tous deux dotés d'un dispositif d'accès et d'au moins un renforcement. Ce type d'architecture rejoint la typologie associée au groupe « des souterrains annulaires » (Piboule, 1978) qui est largement répandue dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée, plus communément appelée « groupe du Haut-Bocage » (Clavier, 2006).

Le mobilier archéologique issu de la fouille, riche et abondant, semble confirmer la vocation agricole de l'occupation : fragments de céramique liés au stockage, couteaux, fers liés à la traction d'équidés. La majorité de la céramique, ainsi que les datations obtenues par les analyses au radiocarbone, situent l'occupation du site sur une période assez restreinte comprise entre le début du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Gaucher Agathe



Moncoutant-Sur-Sèvre, La Forestrie, vue en plan du souterrain B  
(Cliché : S.Chassin : Digital Memory)

- Clavier 2006
- Clavier E. : « Les souterrains annulaires : Regards sur un phénomène rural de l'Europe médiévale », GRAL, Saint-Just-Saint-Rambert : s.n., *Bulletin du GRAL*, Hors-série n°4, 2006.
- Maguer 2020
- Maguer P. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Moncoutant ZAE La Forestrie*, Rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2020.
- Piboule 1978
- Piboule P. : « Les souterrains aménagés de la France au Moyen Âge », *Archéologie médiévale*, 8, 1, 1978, pp. 117-163.

## NIORT

### Place Martin Bastard et rues adjacentes

La ville de Niort, chef-lieu du département des Deux-Sèvres s'inscrit sur les franges orientales du marais poitevin. Elle s'est développée sur la rive droite d'un des nombreux méandres de la Sèvre Niortaise qui constitue une voie de communication privilégiée au sein d'un espace encore très marécageux.

Cette position stratégique liée tant au franchissement du fleuve qu'à sa localisation périphérique par rapport à l'actuel marais poitevin a largement participé à son développement depuis le Moyen Âge. La ville se fonde initialement sur les collines Notre Dame au sud et Saint André au nord. La présence d'un castrum est attestée dès le Xe siècle (vers 946-947), mais le donjon actuel est édifié vers 1180 à l'initiative d'Henri II Plantagenêt. Il est installé au sein d'une légère vallée dominée par les deux collines, permettant de les unifier. À l'exception du côté nord, baigné par les méandres du fleuve de la Sèvre Niortaise, un fossé complet, pour les autres côtés, le dispositif défensif. De même, le château et sa basse-cour sont entourés d'une enceinte associée à un large fossé. Ce dispositif est complété par la construction dans la seconde moitié du XIIIe siècle d'une enceinte de réunion afin d'asseoir la défense de la ville. La plupart des vestiges défensifs sont démantelés au cours des XVIIIe et XIXe siècles.

Un grand nombre d'établissements religieux se sont installés plus volontiers sur la colline Notre Dame, autour de l'église paroissiale éponyme. Outre cet édifice, on peut y noter entre autre la présence des Carmélites, des Bénédictins, des Charitains et des Oratoriens. C'est au cœur de ces installations, face à l'actuelle mairie de Niort, qu'un projet de réaménagement urbain est envisagé nécessitant la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface relativement importante (5 000 m<sup>2</sup>). Onze tranchées (dont une double) ont été réalisées.

En dépit de contraintes inhérentes au contexte urbain, les sondages réalisés dans l'emprise du futur projet ne témoignent pas de modifications de la topographie urbaine depuis le développement, vers l'an mil, d'un noyau urbain sur les collines qui encadraient de part et d'autre le castrum. Les tranchées du diagnostic attestent d'une très bonne conservation des vestiges.

#### ■ Une occupation attestée dès le Xe siècle ?

Si les conditions de ce développement demeurent peu documentées, de nouveaux indices sont apparus et tendent à confirmer une occupation précoce des marges du site castral. Elle se matérialise sous la forme de structures rubéfiées (fours, foyers) pour lesquelles deux phases distinctes d'aménagements ont été observées. Les artefacts associés aux niveaux d'abandon de ces différentes structures permettraient de situer ces aménagements vers les Xe-XIe siècles,

cette période correspondant aux premières mentions du castrum (946) dont la localisation demeure méconnue. Il est incendié en 1104. L'édifice actuel est en effet édifié dans le dernier quart du XIIe siècle alors que les fossés qui le ceinturent datent plutôt des XIIIe-XIVe siècles (Chauveau, 2014). Ces structures de combustion sont donc édifiées au cours d'une période qui précède le développement du programme défensif renseigné par les plans de la fin du XVIIIe siècle.

#### ■ Un maillage viaire précoce en marge du château ?

Une rare densité de niveaux de circulation successivement aménagés ont été découverts sur les marges du fossé qui ceinturait la basse-cour du château. Les premiers états sont effectifs, d'après les rares éléments de mobilier récupérés, dès les Xe-XIe siècles. Or, il ne s'agit pas des niveaux les plus anciens (deux niveaux antérieurs) d'autant que le cadre de l'opération n'a pas permis d'atteindre le substrat géologique. Ce secteur de la ville semble donc avoir été constamment dédié à la circulation des biens, cette vocation précédant le développement du système défensif. L'articulation entre ces deux événements n'a pas pu être renseignée au cours de l'intervention, mais le dégagement de ces niveaux permettrait sans nul doute de mieux comprendre la relation entre le château et la ville pour les périodes les plus anciennes.

Ces tranchées ont en outre livré une lecture plus précise du tracé du fossé défensif qui ceinturait le château, même si le contexte de l'intervention n'a pas permis d'en apprécier la profondeur ni le profil.

#### ■ Un espace densément bâti au bas Moyen Âge et jusqu'au XVIIIe siècle.

La topographie urbaine ne semble pas modifiée au cours du Moyen Âge malgré les travaux de mise en défense du château et de la ville à la fin du XIIIe siècle.



Niort, place Martin Bastard, niveaux de voiries successifs découverts aux abords de l'ancien fossé de la basse-cour du château (cliché : E. Barbier)

Des bâtiments sur cave appartenant tantôt à d'anciens îlots bâtis ou aux bâtiments de l'Oratoire (démantelé à la fin du XIXe siècle) ont été découverts. Au moins cinq ensembles ont pu être identifiés au gré des différentes tranchées du diagnostic. Si les niveaux d'occupation des caves n'ont pas été atteints, les rares niveaux de sols associés aux bâtiments suggèrent une occupation effective, au plus tard, au cours du Bas Moyen Âge.

■ **Le démantèlement des fortifications au cours du XVIIIe siècle.**

L'ensemble de cette topographie urbaine est progressivement bouleversé au cours du XVIIIe siècle avec l'abandon progressif des fortifications dont le rôle militaire devient désuet. Ce phénomène est perceptible aux abords du château où les fossés sont en partie comblés. Cette période est marquée par un affranchissement définitif de l'enceinte urbaine et la construction d'un ensemble de voiries principales avec la construction à l'ouest, notamment, d'un

nouveau point de franchissement sur la Sèvre. Cette dynamique a raison de la topographie médiévale du quartier qui épargne, dans un premier temps l'Oratoire utilisé comme Collège. Une ordonnance royale (janvier 1817) autorise une ouverture des rues sur l'esplanade située à l'ouest du donjon (Desaivre, 1912, p.12). Les rues sont soigneusement construites comme cela a pu être observé au sein des différentes tranchées du diagnostic.

Le paysage urbain est à nouveau modifié à la fin du XIXe siècle avec la construction de l'Hôtel de Ville assurée au détriment d'une partie des bâtiments de l'Oratoire (1897-1901). Si cette restructuration a raison des élévations des bâtiments, les caves témoignent encore d'un très bon état de conservation, notamment pour la partie nord-ouest de la place Martin Bastard épargnée par les travaux plus récents (1997-1999) de l'Espace Niortais.

Barbier Emmanuel

---

## PLAINE-D'ARGENSON

### Prissé-la-Charrière, Péré

---

Notice non parvenue.

Mathé Vivien (Université La Rochelle)

---

## POMPAIRE

### Rue du Coteau, les Champs Marteaux

---

Les investigations menées sur le projet d'aménagement a permis d'identifier des vestiges en liaison avec l'aménagement de l'espace rural depuis le XIXe siècle, notamment les traces des anciens parcellaires. L'hypothèse émise à la suite de l'étude documentaire selon laquelle l'implantation du projet

se situe sur une zone agricole dépendante du prieuré du Vieux-Parthenay depuis peut-être le dixième siècle semble ainsi être confirmée par les recherches de terrain.

Connet Nelly, Alleau Julien et Davy Baptiste

Moyen Âge

---

## ROM

### Le bourg

---

L'opération de fouille préventive qui a débuté le 15 février 2021 dans le bourg de Rom, en amont d'un projet d'assainissement collectif, a été prescrite par

le Service régional de l'archéologie (DRAC Nouvelle-Aquitaine – site de Poitiers). Sur les 260 m linéaires d'emprise archéologique, l'équipe de l'INRAP a mis





Rom, le bourg, Les sépultures médiévales S39-S40-S41-S42-S43-S63-S64-S66 et S67 dans la rue de Trie-Nielle

au jour près de 275 sépultures dans le périmètre de l'église Saint-Paulin.

#### ■ **Un bourg édifié sur une agglomération antique**

L'actuel bourg de Rom est en partie édifié sur une agglomération antique implantée au carrefour de trois voies romaines, dont la voie impériale reliant Poitiers (*Lemonum*) à Saintes (*Mediolanum*). Les nombreuses recherches archéologiques, menées depuis la fin du XIXe siècle, ont notamment permis de dater le développement de *Rauranum* (Rom) au Ier siècle ap. J.-C.

#### ■ **La période médiévale**

Au Ve siècle, Rom voit l'implantation d'un sanctuaire chrétien (église baptismale ?) qui conduit au développement d'une nécropole au haut Moyen Âge. Le bourg médiéval se développe autour de l'église paroissiale Saint-Liphard (actuellement Saint-Paulin) dont la première mention n'apparaît qu'en 1118

dans une bulle du pape Gélase Ier. Cette attestation tardive, qui ne doit pas faire oublier l'origine ancienne de la première dédicace (Saint-Liphard) semble correspondre à la période de reconstruction de l'édifice sous la forme romane.

#### ■ **Les premiers résultats de la fouille**

Les nombreuses sépultures apparaissent directement sous l'enrobé des voiries. Des tombes en sarcophage, des tombes en coffre de pierres calcaires et des tombes en contenant non visible (bois ou linceul) se disposent sur au moins trois niveaux. Une densité plus forte semble apparaître au nord de l'église, dans la rue de la Rigaudière. Les trois datations réalisées sur des sépultures de cette zone se situent entre la période mérovingienne et carolingienne.

Les 38 sépultures de la rue du Petit-Pont se présentent sous forme de sarcophages (avec et sans loge céphalique) et de fosses sépulcrales qui induisent des inhumations dans des contenants en matériaux périssables. Toutes les classes d'âge, du périnatal

au « vieillard », ainsi que les deux sexes sont représentés dans le spectre de la population inhumée. Les trois datations réalisées pointent toutes la période mérovingienne, quel que soit l'inhumation (sarcophage et inhumation dans un contenant non visible).

Dans la rue Trie-Nielle, a été fouillée une concentration d'une centaine de sépultures sur une tranchée de seulement 1 m de large pour une longueur d'une centaine de mètres. Ces sépultures organisées sur au moins deux niveaux sont datées des IXe-Xe siècles et XIe-XIIIe siècles. Elles se présentent sous la forme de simples fosses avec ou sans aménagement de parois, de fosses creusées dans le calcaire ou encore de coffres en dalles calcaires, parfois maçonnées ou à loges céphaliques.

Sur la place Saint-Jacques, ce sont essentiellement des sarcophages qui ont été découverts. Une datation de l'un des individus fournit une fourchette chronologique entre le VIe et le VIIe siècle ap. J.C.

Dans la rue de Chemin-Chaussée et dans la rue de la Rigaudière, on trouve des sépultures en sarcophage, ainsi que des inhumations en contenant non visible et en coffre. Les datations réalisées sur quelques individus vont de la période mérovingienne au Moyen Âge classique.

En dehors des moins de deux ans, tous les âges de décès sont représentés, ainsi que les deux sexes. Les premières observations faites sur les sujets montrent quelques signes de pathologies fonctionnelles, comme de l'arthrose, des alvéoles dentaires fermées, des os

soudés entre eux sur des rachis ou l'amputation d'un pied.

Malgré une fenêtre d'investigation restreinte, ces éléments permettent déjà de documenter les pratiques funéraires au sud et à l'est de l'église de Rom. La présence de sarcophages permet de dater cette première phase d'inhumation de la période mérovingienne, avec hypothétiquement une phase précoce de sépultures en contenant bois et/ou en linceul. Outre les datations radiocarbone qui affinent la chronologie, des analyses paléogénétiques permettront peut-être d'appréhender les liens de parenté des individus inhumés au sein d'un même sarcophage, dans le cas d'une réduction, et dans un cadre plus général, entre deux sarcophages d'un même « groupe ».

Par la suite, l'inhumation en sarcophage semble abandonnée au profit des sépultures en contenant non visible et coffre. La densité de sépultures découvertes dans la rue Trie-Nielle interroge en raison de son éloignement de l'église (cinquante à soixante-dix mètres environ). L'existence d'un toponyme Saint-Jacques désignant une place à l'ouest et la mention d'une aumônerie dans ce secteur amènent à envisager la présence d'un cimetière relevant de cet établissement. Il se serait superposé au cimetière de l'époque carolingienne, qui aux périodes suivantes aurait été concentré autour de l'église, formant ainsi deux pôles funéraires à Rom : le cimetière paroissial et le cimetière de l'aumônerie.

Martins David

## SAINT-MARC-LA-LANDE

### Les Rouleaux, phase 4

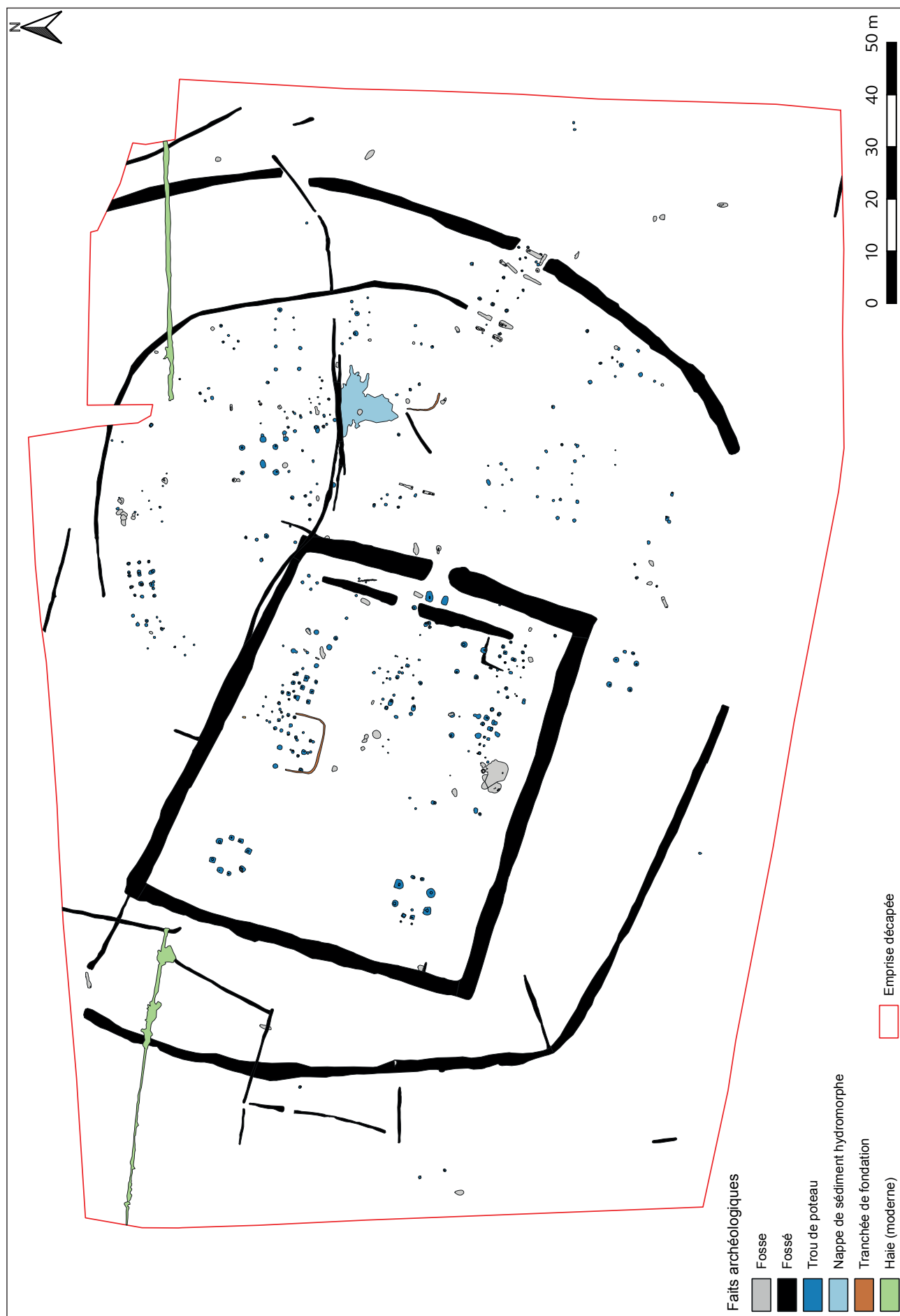
Faisant suite à une demande anticipée pour la phase 4 d'un projet d'extension de la carrière Kléber Moreau, située au lieu-dit les Rouleaux, à Saint-Marc-La-Lande dans les Deux-Sèvres, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison de l'ampleur de l'emprise et de sa situation à moins de 700 m au nord-ouest d'une occupation antique comportant notamment un théâtre, reconnu grâce à des photographies aériennes.

Les parcelles à diagnostiquer se trouvent en plein champs, immédiatement à l'ouest de l'actuelle carrière dont les précédentes phases d'extension firent également l'objet d'un diagnostic archéologique mené par l'INRAP (Besombes 2007 et Moizan 2009). Quarante-et-une tranchées ont été ouvertes jusqu'à atteindre

l'affleurement du substrat rocheux. Elles traversent deux vallons d'écoulement perpendiculaires à la vallée du ruisseau de Monbail qui sont inégalement colmatés. L'un d'eux présente des dépôts d'une épaisseur de 2 m, tous assez récents, semble-t-il, et alimentés en colluvions brunes. À l'image du précédent diagnostic, exceptés quelques fossés parcellaires, chablis de vignes et autres, empreintes de haie ou du chemin figurant sur le cadastre et remis en culture, aucun vestige n'a été mis au jour et le mobilier archéologique est inexistant. Nous aurons tout juste noté quelques fragments de tuiles dans les labours.

Moutarde Bénédicte





Saint-Varent, La Grande Galipe, fig.1 : plan des vestiges (DAO : A. Watel, É. Sarrazin, A. David)



## SAINT-VARENT

### La Grande Galipe

L'opération de fouille archéologique préventive conduite par le bureau d'études Éveha entre mars et juin 2021 au lieu-dit La Grande Galipe, est intervenue dans le cadre de l'extension de la carrière de La Noubleau. Elle fait suite à deux diagnostics réalisés par l'INRAP en 2007 (Jégouzo et *al.* 2007) et 2009 (Moizan 2009). L'emprise décapée, d'une superficie de près de 3 ha, a permis de mettre en évidence un vaste établissement se développant au cours du second âge du Fer.

Cet établissement est matérialisé par trois enclos distincts (*cf.* fig.). Le premier, de tracé curviligne, se distingue dans la partie nord-est de l'emprise. Son plan général forme un demi-cercle imparfait d'environ 100 m de diamètre. Il est délimité par un fossé relativement étroit, de 0,60 à 1,10 m de largeur à l'ouverture en moyenne pour une profondeur de 0,10 à 0,60 m. Les comblements des différents tronçons apparaissent relativement homogènes et peu complexes. Le mobilier céramique, bien que quantitativement faible, permet de proposer un abandon de cet ensemble à La Tène C2.

Plusieurs concentrations de trous de poteaux sont localisées dans l'espace ceint par ce premier enclos, parmi lesquelles peuvent être restitués des plans de bâtiments, dont l'orientation invite à les considérer comme contemporains du fonctionnement de l'enclos. Deux bâtiments sur tranchée de fondation peuvent également, par le mobilier céramique recueilli, être rattachés à cette première phase de l'occupation.

Le deuxième enclos, le plus vaste, s'étend sur la quasitotalité de l'emprise. Il se compose d'un fossé continu qui le délimite à l'ouest et au sud, sur une longueur totale de 165 m. Dans sa portion occidentale, sa largeur à l'ouverture est de 2,20 m en moyenne pour une profondeur de 1 m. Ses dimensions sont plus réduites dans sa partie méridionale, avec une largeur à l'ouverture de 1,50 m en moyenne pour une profondeur maximale de 0,70 m. Après une large interruption, le tracé de ce deuxième enclos se poursuit à l'est où il se compose de trois tronçons de fossés un peu plus puissants : 2,50 m de largeur à l'ouverture pour 1,30 m de profondeur en moyenne. De manière globale, la stratigraphie de ces fossés montre des comblements lents, avec une voire deux phases de curage. Quelques apports massifs associés à des rejets anthropiques s'observent dans les tronçons orientaux, constituant alors les comblements supérieurs. Aucun indice de présence d'un éventuel talus ne transparaît.

Les trois tronçons orientaux sont séparés par deux interruptions de 5 à 6 m de largeur. L'une d'elles est affublée d'un système d'entrée matérialisé par deux alignements parallèles de fosses allongées et trous de poteaux qui invitent à restituer une architecture complexe destinée à assurer le contrôle de l'accès à l'intérieur de l'enclos. Les fossés de l'enclos marquent

d'ailleurs une sur-profondeur, sur quelques mètres, au niveau de cette entrée.

Au total, cet enclos couvre une superficie de près de 1,9 ha sur l'emprise décapée. En supposant une restitution symétrique de sa branche nord, localisée en dehors de l'emprise, cette surface pourrait être portée à 2,4 ha.

Le mobilier récolté provient quasi exclusivement des deux fossés situés de part et d'autre du système d'entrée. Il comprend notamment une concentration de scories, dont plusieurs culots de forge, localisée dans le tronçon sud-est, traduisant une activité métallurgique à situer vraisemblablement dans ce secteur. La céramique indique quant à elle une attribution chronologique à La Tène D1. Si l'abandon de ce deuxième enclos apparaît donc postérieur au premier, il est néanmoins probable que les deux aient connu une phase de fonctionnement commune, comme le suggère le système d'entrée sur lequel vient également s'interrompre le tracé du premier enclos.

Le troisième enclos est implanté dans l'espace délimité par le deuxième. De plan trapézoïdal, il est globalement orienté ouest-nord-ouest – est-sud-est et a pu être appréhendé dans son intégralité, couvrant une superficie de près de 4 200 m<sup>2</sup>. Les fossés qui le composent sont là encore un peu plus puissants à l'est – jusqu'à 4 m de largeur à l'ouverture pour 2 m de profondeur – que sur les côtés nord, ouest et sud, où ils atteignent au maximum 3,20 m de largeur pour 1,70 m de profondeur. Les observations stratigraphiques ont permis de mettre en évidence trois grandes séquences de comblement liées à plusieurs étapes d'entretien des fossés. La première séquence correspond à la phase de stabilisation des parois ; elle diffère dans le tronçon nord-est, où deux surcreusements oblongs ont été mis en évidence, ayant certainement eu un rôle dans la gestion de l'eau. La deuxième séquence comprend des comblements massifs associés à des rejets de mobilier, qui se concentrent plutôt dans la moitié est de l'enclos. Enfin, plusieurs dynamiques de comblement semblent en œuvre dans la troisième et dernière séquence : des rejets anthropiques et des apports massifs de matériaux, alternant avec des phases de colluvionnement ; il est cependant difficile de déterminer si ces niveaux résultent au moins en partie d'une condamnation volontaire des fossés même si l'hypothèse peut être proposée. Aucun élément ne permet là encore d'affirmer la présence d'un talus bordant les fossés.

L'accès à cet enclos est matérialisé par une interruption du tracé, sur environ 3,60 m, à peu près au milieu de la branche est, soulignée par deux puissants trous de poteaux situés à environ 2 m vers l'intérieur.

La quantité de mobilier recueilli dans l'ensemble des fossés de ce troisième enclos est plutôt modeste.

Ce mobilier se concentre principalement dans la moitié est de l'enclos, notamment dans les deux branches constituant sa façade orientale. Il convient de signaler la découverte, dans l'angle sud-est, de 3 *catillus* de meules fragmentaires dont la destruction par le feu pourrait avoir été volontaire, plaidant ainsi pour un acte de dépôt. La céramique comprend une proportion notable d'amphores italiques et permet de situer le comblement de ce troisième enclos entre la fin du II<sup>e</sup> et la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (La Tène D1b – La Tène D2).

Plusieurs plans de bâtiments sur poteaux se distinguent également dans l'aire interne de cet enclos, bien qu'il soit souvent difficile d'en garantir la contemporanéité. Celle-ci semble toutefois évidente pour deux bâtiments à parois rejetées localisés dans les angles nord-ouest et sud-ouest, d'une superficie restituable de respectivement 60 et 70 m<sup>2</sup>. Dotés chacun de deux accès, à l'est et à l'ouest, ils pourraient correspondre aux habitations principales.

La branche orientale du troisième enclos est par ailleurs doublée, dans son espace interne, par deux courts fossés, de respectivement 15 et 19 m de longueur. Leur largeur varie de 1,20 à 2 m, pour une profondeur allant de 0,65 à 1,10 m. Leurs comblements sont assez semblables, avec des apports massifs constituant les niveaux intermédiaires et supérieurs, parfois assez riches en mobilier.

Ils sont séparés d'une interruption de 4,30 m décalée par rapport à celle de l'enclos. Cette interruption semble elle aussi soulignée par deux imposants creusements localisés à 10 m à l'est, suggérant un accès aménagé qui ne serait pas contemporain de celui de l'enclos trapézoïdal. Pourtant, le faciès de la céramique mise

au jour dans ces deux fossés est similaire à celui du troisième enclos et invite à placer leur abandon à La Tène D2.

Au moins trois voire quatre phases d'occupation semblent donc se succéder sur ce site, avec une implantation initiale à placer dans le courant de La Tène C. Outre les enclos, au moins 25 plans de bâtiments ont été identifiés mais demeurent difficiles, à quelques exceptions près énoncées précédemment, à rattacher clairement à l'une ou l'autre des phases d'occupation au moment de la rédaction de cette notice. L'établissement semble définitivement abandonné à La Tène D2 et n'est pas ré-occupé par la suite, aucun vestige postérieur n'ayant été identifié à l'exception de rares structures en limite occidentale d'emprise, qui relèvent d'une occupation alto-médiévale cernée au diagnostic à quelques dizaines de mètres à l'ouest (Moizan 2009).

Le site de Saint-Varent revêt donc une importance majeure tant par l'observation qu'il a permise de l'évolution d'un établissement tout au long de la seconde moitié du second âge du Fer mais également pour la compréhension du territoire à cette période, particulièrement mal représentée à l'heure actuelle dans le Thouarsais.

David Antoine et Sarrazin Élise

- Jégouzo et al. 2007
- Jégouzo A., Moizan E., Landreau G. : *Saint-Varent (79), La Noubleau (phase 2)*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2007.
- Moizan 2009
- Moizan E. : *Saint-Varent, Deux-Sèvres, La Noubleau et la Grande Galipe, Saint-Varent, La Noubleau, phase 3*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2009.

Néolithique, Protohistoire,  
Moyen Âge, Période récente

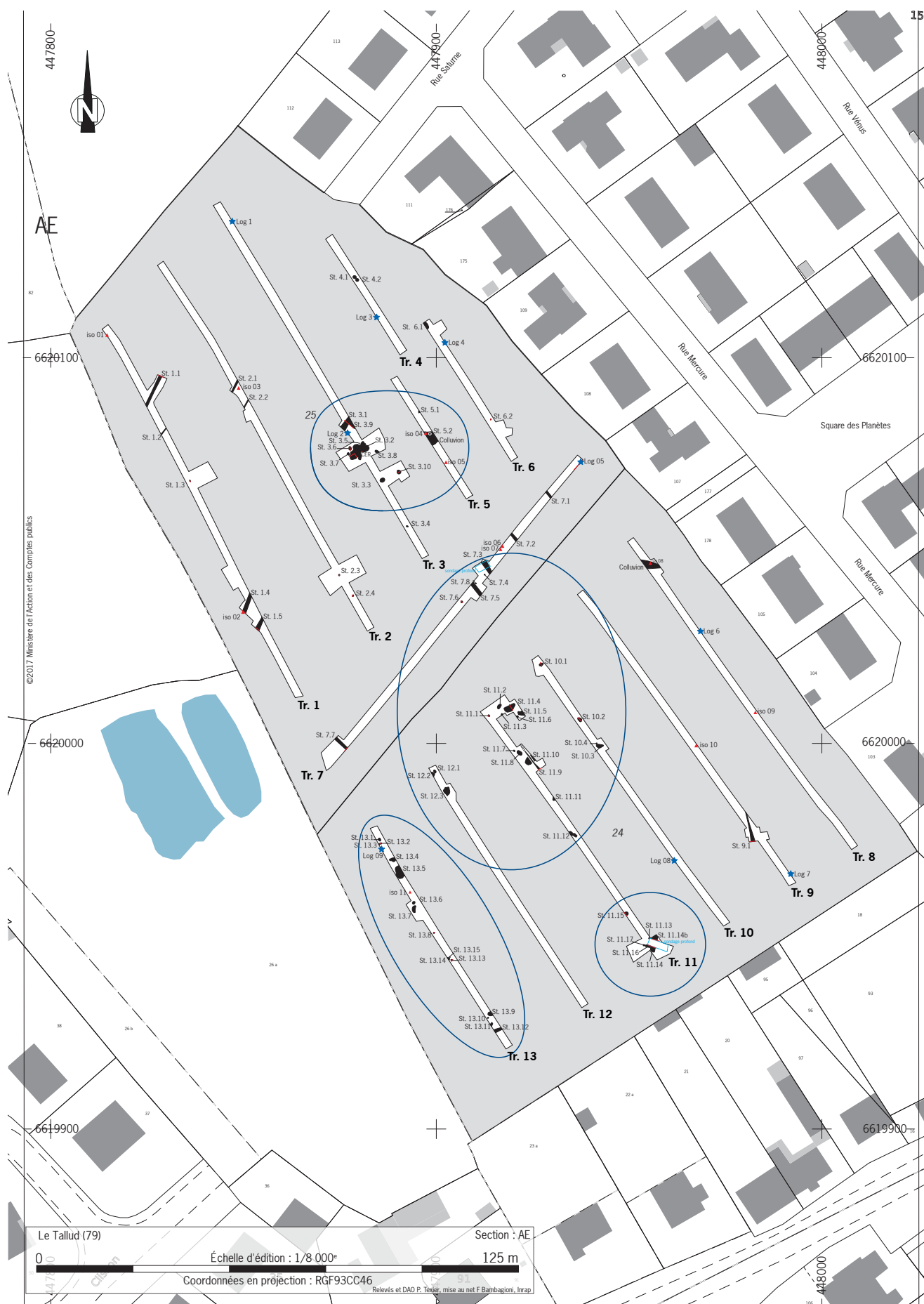
## LE TALLUD Les Bonnelles

Le projet de construction d'un lotissement par la mairie du Tallud a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, située à quatre kilomètres au sud-ouest de Parthenay, plus précisément au niveau des massifs de Moncoutant et du Tallud, constitué de roches éruptives h<sup>2-(3)</sup>.

L'emprise de l'opération est localisée au lieu-dit des Bonnelles, dont le haut de colline est situé à près de 350 m au nord du bourg ancien. Le projet est localisé dans un secteur archéologique sensible, puisqu'à proximité du bourg médiéval et à 1,2 km au sud-est d'un vaste enclos ou enceinte repéré par photographie aérienne, dont la datation peut être comprise entre le Néolithique et l'âge du Fer.

Première intervention archéologique sur la commune du Tallud, le diagnostic des Bonnelles révèle un corpus de structures archéologiques modérément conséquent, dont la vocation reste hypothétique dans la plupart des cas. L'organisation spatiale fait état de plusieurs ensembles, se concentrant généralement autour d'une ou de plusieurs fosse(s) polylobée(s).

Des treize tranchées réalisées, cumulant une superficie de 9 % de la surface du projet, toutes furent positives à l'exception de la tranchée 8 (fig.1). Soixante-treize entités archéologiques, uniquement des structures en creux, ont été mises au jour et enregistrées. Parmi celles-ci, six à neuf correspondent à des fosses polylobées, et chacune indique une concentration de structures archéologiques dans son



Le Tallud, les Bonnelles, fig.1 : Plan de l'emprise du diagnostic au 8000<sup>e</sup>me, des structures archéologiques, des isolats et des logs  
(Relevés et plans P. Texier ; DAO : F. Bambagioni)





Le Tallud, les Bonnelles, fig.2 : Vue d'ensemble de la fosse polylobée 3.2 et des structures connexes 3.5 à 3.8, vue vers le nord-est (cliché : B. Davy)



Le Tallud, les Bonnelles, fig. 3 : Photographie du vase à épaulement provenant du comblement de la fosse St 3.2, après remontage (cliché : C. Maitay)

environnement immédiat (fig.2). Celles-ci ont peut-être une vocation domestique ou artisanale, bien que l'exercice du diagnostic ne permette pas d'étayer plus avant.

Outre un léger bruit de fond pour les périodes historiques, la datation d'une grande partie du site se concentre sur la protohistoire, plus spécifiquement sur le second âge du fer (La Tène moyenne), notamment via un corpus céramique relativement modeste, dont un profil archéologiquement complet (fig.3). Le mobilier céramique a fait l'objet d'une étude par C. Maitay (INRAP). Il est à noter également une présence plus précoce, via un foyer, confirmée par une datation par radiocarbone, autour du Néolithique Récent 1.

Neuf logs ont été réalisés ; ils révèlent entre-autre un horizon (paléosol ?) sur une grande partie de l'emprise. Un sol possiblement protohistorique est également perçu de cette manière au nord-est de l'emprise.

Les vestiges archéologiques sont préservés sous un couvert végétal et d'un léger liseré de colluvionnement - dans l'amorce de pente, pour une épaisseur moyenne d'une trentaine de centimètres. Cependant, les effets d'érosion des sols au cours du temps font état d'un partiel arasement des structures. L'érosion de la colline peut être estimée à au moins 30 centimètres

au fil du temps, comparativement à la profondeur que l'on connaît habituellement pour certaines structures non-arasées. Ce à titre de comparaison - bien que ce site ne reflète pas tout à fait la même chronologie que nos découvertes, la fosse n°8 (polylobée) du site de fouille des Terres Rouges (Bolle *et al.*, 2008), a une profondeur maximale conservée d'1,40 m bien qu'elle soit plus ample que celles que nous avons sur Le Tallud, alors que le contexte similaire (haut de colline) fait état d'un partiel arasement des structures.

Outre le caractère inédit en matière d'intervention archéologique sur la commune du Tallud, les structures d'habitat de La Tène moyenne sont plutôt rares dans la « Gâtine de Parthenay » et au-delà, dans tout le centre-ouest de la France. La compréhension de ces structures, de leur organisation spatiale et architecturale, pourrait permettre d'enrichir les données régionales, ainsi que pour le mobilier céramique, et plus localement, de répondre aux questions avancées lors du diagnostic sur les origines du Tallud.

Davy Baptiste

- Bolle *et al.*, 2008
- Bolle A., Brisach B., Defaix J., Mialhe V., Pichon M. : *Parthenay, Les Terres Rouges*, rapport final d'opération, SRA Poitou-Charentes, Inrap, Poitiers, 2008.

## THOUARS Vieille ville, enfouissement de containers

Notice non parvenue.

Bâté Pierre (INRAP)

---

## **VAL-DU-MIGNON**

### **Les Champs de Verdais**

---

Le projet de construction d'une réserve de substitution par la Société Coopérative Anonyme de l'Eau des Deux-Sèvres a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Val-du-Mignon (anciennement commune de Priaires), à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Niort. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit le Champs de Verdais, au sud-ouest du village d'Usseau, en bordure du Marais poitevin. L'emprise foncière du projet concerne l'intégralité des parcelles ZA 3, 50 et 54 (89 530 m<sup>2</sup>), mais la prescription de diagnostic ne porte que sur l'emprise de la réserve, soit 51 934 m<sup>2</sup>.

L'opération de terrain s'est déroulée du 1er au 5 mars 2021. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques

repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un environnement archéologique relativement riche et potentiellement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité de sites et d'indices de sites archéologiques, tels que des tumulus néolithiques (EA 79 219 0501 et EA 79 219 0502) et des enclos fossoyés protohistoriques (EA 79 334 0033 et 79 219 0001).

Les douze tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 5 405,7 m<sup>2</sup>, soit 10,4 % de la superficie prescrite. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure en relation avec les entités archéologiques recensées dans le secteur de Verdais n'a pu être mise en évidence à l'issue de l'opération.

Maitay Christophe

---

## **VAL-DU-MIGNON**

### **Priaires, Parc éolien de Breuillac**

---

Le diagnostic archéologique du parc éolien de Breuillac à Priaires a été réalisé en amont d'un projet de construction de cinq éoliennes. Nous sommes intervenus sur les emprises des aérogénérateurs pour identifier d'éventuelles occupations anciennes. Une

fois la couverture végétale de très faible puissance retirée, le substrat est apparu. Il ne présente aucun indice d'aménagement anthropique.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

NOUVELLE-AQUITAINE  
DEUX-SEVRES

BILAN  
SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 2 1

| N°     |                                 |                |                 |       |     | N° | P.  |
|--------|---------------------------------|----------------|-----------------|-------|-----|----|-----|
| 207659 | ARDIN et COULONGES-SUR-L'AUTIZE | ZA de l'Avenir | VACHER Stéphane | INRAP | OPD | 17 | 443 |



## ARDIN ET COULONGES-SUR-L'AUTIZE ZA de l'Avenir 2

Le diagnostic réalisé à Coulonges-sur-L'Autize et Ardin sur l'emplacement de la future ZA de l'Avenir, 7,6 hectares, a permis d'identifier un établissement rural de La Tène dans un contexte archéologique marqué par une très forte densité en site antique, occupations, constructions et sanctuaire.

La ferme indigène est comprise en intégralité sur l'emprise du futur projet. Elle est circonscrite par un enclos rectangulaire à légèrement trapézoïdal de 65 m par 85 m. Le gabarit du fossé présente de fortes variations de module avec une profondeur de 1,38 m sur son côté nord-ouest et de plus de 2,30 m sur son côté sud-ouest. Mais c'est sur la façade sud-est que

l'enclos devait présenter son entrée au vu de l'aspect ostentatoire du fossé qui atteint ici une largeur en surface du décapage proche de 5 m.

Cette occupation présente des assemblages de mobilier de La Tène C2/D1, probablement centrés sur le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. avec des indices d'occupation plus ancienne, La Tène A-B. Enfin, le site reste fréquenté au début de la période antique. La fouille de cette occupation gauloise, localisée en totalité sur l'emprise, devrait permettre d'établir une nouvelle référence pour les établissements ruraux de cette période dans la région.

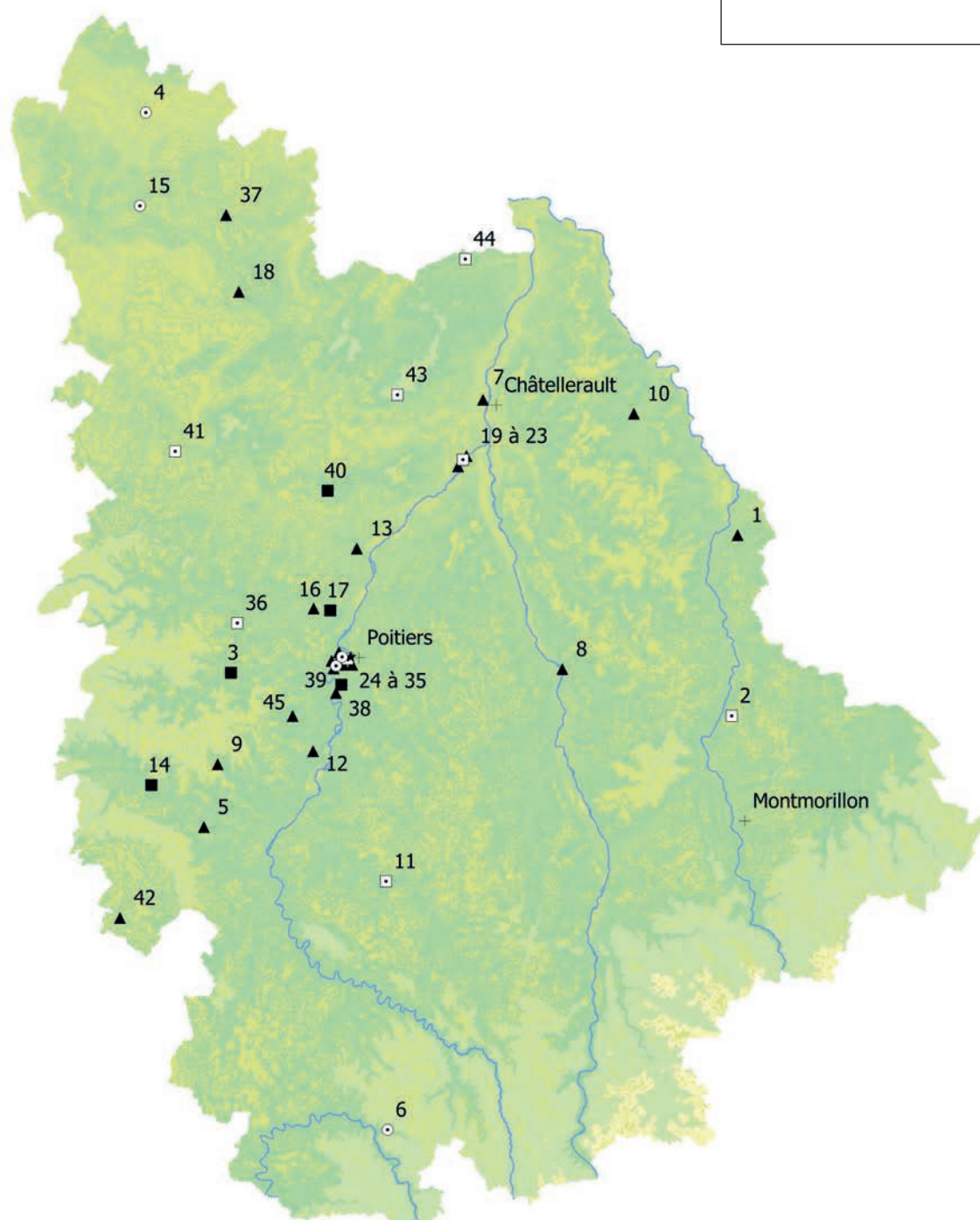
Vacher Stéphane

# NOUVELLE-AQUITAINE VIENNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- \* PCR



0 10 20 km

| N°     |                       |                                                                 |                             |       |       | N° | P.  |
|--------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------|-------|----|-----|
| 207540 | ANGLES-SUR-L'ANGLIN   | 1 Place Aimé Octobre                                            | LAGORSSE Katia              | INRAP | OPD   | 1  | 446 |
| 207306 | ANTIGNY               | La Grotte du Taillis des Coteaux                                | PRIMAULT Jérôme             | MCC   | FPR   | 2  | 446 |
| 207615 | BÉRUGES               | Le Pont du Pin                                                  | GUILLOTEAU Éric             | EP    | FP    | 3  | 447 |
| 207683 | BOURNAND              | Le Bois de la Grange,<br>domaine de Verrière, Auton             | MATHÉ Vivien                | SUP   | PMS   | 4  | 448 |
| 207629 | CELLE-LÉVESCAULT      | La Tiffannelière                                                | LECONTE Sonia               | INRAP | OPD   | 5  | 449 |
| 207303 | CHARROUX              | Abbaye Saint-Sauveur                                            | LAINÉ Margaux               | DOC   | PRT   | 6  | 449 |
| 207646 | CHÂTELLERAULT         | Quai Alsace-Lorraine, pré de l'Assesseur                        | SANCHEZ Valerian            | INRAP | OPD   | 7  | 450 |
| 207574 | CHAUVIGNY             | 10 rue Porte Chevreau                                           | BARBIER Emmanuel            | INRAP | OPD   | 8  | 450 |
| 207607 | COULOMBIERS           | Chemin rural de Jazeneuil, RD 611                               | MOUTARDE Bénédicte          | INRAP | OPD   | 9  | 451 |
| 207433 | COUSSAY-LES-BOIS      | Rue de Clamart                                                  | MARTINS David               | INRAP | OPD   | 10 | 451 |
| 207382 | GENÇAY                | Le château                                                      | ARMAND Clément              | CNRS  | FPR   | 11 | 452 |
| 207596 | ITEUIL                | Champ Brouard                                                   | MOUTARDE Bénédicte          | INRAP | OPD   | 12 | 453 |
| 207586 | JAUNAY-MARIGNY        | 3bis rue de l'Ormeau                                            | LECONTE Sonia               | INRAP | OPD   | 13 | 454 |
| 207394 | JAZENEUIL             | 1 à 5 rue Saint-Nicolas                                         | BELLIARD Christophe         | COL   | suivi | 14 | 454 |
| 207654 | LOUDUN                | Prospection géoradar Pé de Jojo                                 | BRUNIAUX Guillaume          | SUP   | PMS   | 15 | 457 |
| 207602 | MIGNÉ-AUXANCES        | Pôle d'activités culturelles et sociales                        | LECONTE Sonia               | INRAP | OPD   | 16 | 457 |
| 207448 | MIGNÉ-AUXANCES        | 14 rue du Centre                                                | MOUSSET Julie               | EP    | FP    | 17 | 457 |
| 207565 | MONTS-SUR-GUESNES     | Allée des Marronniers                                           | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD   | 18 | 459 |
| 207458 | NAINTRÉ               | 15 rue du Viroux                                                | MAGUER Patrick              | INRAP | OPD   | 19 | 459 |
| 207471 | NAINTRÉ               | 19 rue du Viroux                                                | MAGUER Patrick              | INRAP | OPD   | 20 | 459 |
| 207457 | NAINTRÉ               | 28 rue Jean de la Fontaine                                      | MAGUER Patrick              | INRAP | OPD   | 21 | 460 |
| 207604 | NAINTRÉ               | Les Berthons, le Clain                                          | CAYRE Morgane               | BEN   | FPR   | 22 | 460 |
| 207616 | NAINTRÉ               | Les Berthons                                                    | NICOT Brice                 | EP    | FPR   | 23 | 461 |
| 207524 | POITIERS              | 12 rue Louis Pasteur                                            | BILLY Benoît                | INRAP | OPD   | 24 | 462 |
| 207639 | POITIERS              | Cité de la Traverse,<br>rue Théophraste Renaudot                | BILLY Benoît                | INRAP | OPD   | 25 | 462 |
| 207606 | POITIERS              | Rue Joseph Meister                                              | BILLY Benoît                | INRAP | OPD   | 26 | 463 |
| 207657 | POITIERS              | Chemin du Parc à Fourrages                                      | BRUNIE David                | INRAP | OPD   | 27 | 463 |
| 207538 | POITIERS              | 20 rue Saint-Vincent-de-Paul                                    | LECONTE Sonia               | INRAP | OPD   | 28 | 464 |
| 207472 | POITIERS              | Rue Guillaume VII le Troubadour,<br>site de l'Hôtel Dieu        | LECONTE Sonia               | INRAP | OPD   | 29 | 464 |
| 207662 | POITIERS              | 22 rue des Feuillants                                           | LOEUIL Pascal               | INRAP | OPD   | 30 | 465 |
| 207661 | POITIERS              | 135 Promenade des Cours                                         | MARTINS David               | INRAP | OPD   | 31 | 465 |
| 207378 | POITIERS              | 27 et 29 rue des Carolus,<br>1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière | MAROT Emeline               | EP    | FPR   | 32 | 465 |
| 207626 | POITIERS              | Collégiale Saint-Hilaire-le-Grand                               | SPARHUBERT Éric             | CNRS  | PRT   | 33 | 470 |
| 207291 | POITIERS              | Place Lepetit -Palais Comtal - Tour Mau                         | PROUTEAU Nicolas            | SUP   | PCR   | 34 | 472 |
| 207518 | POITIERS              | Quartier du Palais Comtal                                       | BELLIARD Christophe         | COL   | PRD   | 35 | 472 |
| 207519 | QUINCAY               | Le Chiron Râpé - La Grande Roche<br>de la Plématrie             | SORESSI Marie               | UNIV  | FPR   | 36 | 472 |
| 207666 | ROCHE-RIGAULT (LA)    | Église Saint Germain de Claunay                                 | MARTINS David               | INRAP | OPD   | 37 | 473 |
| 207454 | SAINT-BENOÎT          | 1 au 9 place du 8 Mai 1945                                      | MARTINS David               | INRAP | OPD   | 38 | 473 |
| 207453 | SAINT-BENOÎT          | Chemin de ToutVent                                              | COUTELAS Arnaud             | EP    | FP    | 39 | 474 |
| 207406 | SAINT-MARTIN-LA-PALLU | Vendeuvre-du-Poitou                                             | GUILLOTEAU Éric             | EP    | FP    | 40 | 474 |
| 207513 | SAINT-MARTIN-LA-PALLU | Varennes, La Tourette de Luché                                  | VIVIER Daniel               | BEN   | FPR   | 41 | 476 |
| 207624 | SAINT-SAUVANT         | Le Bois de la Chagnée                                           | MAITAY Christophe           | INRAP | OPD   | 42 | 478 |
| 207603 | SCORBÉ-CLAIRVAUX      | Le Haut Clairvaux                                               | CHAUVEAU Céline             | EP    | FPR   | 43 | 479 |
| 207447 | VELLÈCHES             | Château de Marmande – tour port phase I                         | NOBLET Julien               | EP    | SD    | 44 | 481 |



## NOUVELLE-AQUITAINE VIENNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

*Époque contemporaine*

### ANGLES-SUR-L'ANGLIN 1 Place Aimé Octobre

Le diagnostic de la maison 1 place Aimé Octobre se situe dans le centre du village d'Angles-sur-l'Anglin, à quelques mètres de la halle disparue et à une centaine de mètres à l'ouest de l'église paroissiale Saint-Martin. La parcelle étudiée s'imbrique dans le parcellaire dense de cette partie du village. Elle prend une forme allongée avec une façade sur rue et un jardin en fond de parcelle. Elle se compose de trois niveaux : rez-de-chaussée, étage et étage sous combles.

Les deux sondages manuels ouverts dans la cour intérieure et dans la cour-jardin ont tous les deux atteint la dalle calcaire, elle apparaît à une profondeur minimum de 12 cm. Les niveaux découverts conservent très peu de mobilier et sont pour la plus grande part attribuables au XIXe siècle.

L'observation du bâti de la maison se concentre sur la mise en évidence des relations relatives entre les différents espaces et des maçonneries à l'intérieur de ceux-ci. Une boutique occupe les pièces en rez-de-chaussée ce qui limite une partie de ces observations. La liaison entre le rez-de-chaussée et

l'étage ne peut être fait. À cette lecture des relations relatives des maçonneries s'ajoute la compréhension de la distribution intérieure/extérieure et verticale/horizontale. Ces différents éléments permettent de proposer un phasage en quatre temps de l'évolution du bâti allant de la période médiévale à nos jours.

Les maçonneries élevées en grande partie en appareil de petits à moyens modules de blocs équarris de calcaire blanc à jaune ne présentent pas d'éléments datant. Les ouvertures, elles, utilisent des blocs taillés en calcaire mais qui dans l'ensemble sont des remplois. L'oculus trilobé dans la façade sud qui jusque-là datait la maison de l'époque médiévale, ne se trouve pas en place dans le parement.

L'autre marqueur fort de la maison : l'escalier en vis, lui aussi pose question quant à sa datation. En effet son insertion bouleverse profondément la structure de la maison. Intervient-il à l'époque moderne ou est-il également un remploi ?

Lagorsse Katia

*Paléolithique supérieur*

### ANTIGNY La grotte du Taillis des Coteaux

La grotte du Taillis des Coteaux est fouillée depuis l'année 2000. Les campagnes de recherches successives ont permis d'explorer une impressionnante séquence de presque 5 mètres d'épaisseur et couvrant la quasi-totalité du Paléolithique supérieur, depuis l'Aurignacien jusqu'au Magdalénien moyen. Jusqu'à lors, les recherches se sont concentrées

sur la documentation de la séquence post-DMG et ont plus particulièrement abouti à une proposition de structuration chrono-culturelle du Magdalénien (Primault et al., 2021).

Dans le cadre de la campagne 2020-2022, les efforts se portent désormais sur la documentation de la séquence pré-DMG et plus particulièrement sur le



Antigny, le Taillis des Coteaux, l'entrée de la grotte après désobstruction et sécurisation (Cliché : J. Primault)

Gravettien conservé dans la salle d'entrée de la grotte (ensemble EG-VI). Cependant, avec l'annulation de la campagne 2020 (et son remplacement par un chantier des collections magdaléniennes), ce programme n'a finalement débuté sur le terrain qu'en 2021.

Une campagne de 6 semaines s'est donc déroulée cette année avec l'aide d'une trentaine de fouilleurs bénévoles. Une importante phase de travaux préparatoires a cependant été mise en œuvre avant la fouille proprement dite des nappes de vestiges. Ce travail a principalement consisté en la désobstruction

des sédiments remaniés présents au sommet des coupes internes, obligeant au retrait de plus de 10 m<sup>3</sup> de terre afin d'abaisser d'environ un mètre ces coupes et, ainsi, sécuriser la zone de fouille. Dans un second temps, la fouille d'un reliquat de la nappe de vestiges EG-IIIIF (Magdalénien inférieur) a été mise en œuvre sur 6 m<sup>2</sup> afin d'atteindre les sables fluviatiles endokarstiques (EG-IV) qui recouvrent le sommet de la séquence gravettienne (EG-VI). Au final, ce secteur du chantier est désormais disponible pour la fouille en 2022 de 6 à 8 m<sup>2</sup> de la séquence gravettienne interne.

En parallèle, dans le versant extérieur de la grotte, la fouille de la nappe de vestiges AG-IIIi (Magdalénien inférieur) a été poursuivie jusqu'au sommet de l'ensemble AG-IV, nappe archéologiquement stérile qui repose sur la séquence badegoulienne (AG-V) par ailleurs non conservée à l'intérieur de la grotte. La séquence gravettienne (AG-VI) est encore hors d'atteinte immédiate dans ce secteur du chantier et va nécessiter plusieurs années de travail avant de pouvoir être fouillée.

Primault Jérôme

- Primault et al., 2021
- Primault J., Brou L., Bouché F., Catteau C., Gaussein P., Gioé A., Griggo Ch., Houmard C., Le Fillâtre V., Peschaux C. : « L'émergence du Magdalénien. Rythme des changements techniques au cours du 18<sup>e</sup> millénaire BP au Taillis des Coteaux (Antigny, Vienne, France) », In : L.G. Straus, M. Langlais (dir.), *Corrélations chronostratigraphiques et interactions culturelles au cours du Magdalénien entre l'Espagne cantabrique et le Sud-Ouest de la France... et au-delà*, Paris, Société préhistorique française, 2018, 2021, p. 221-247.

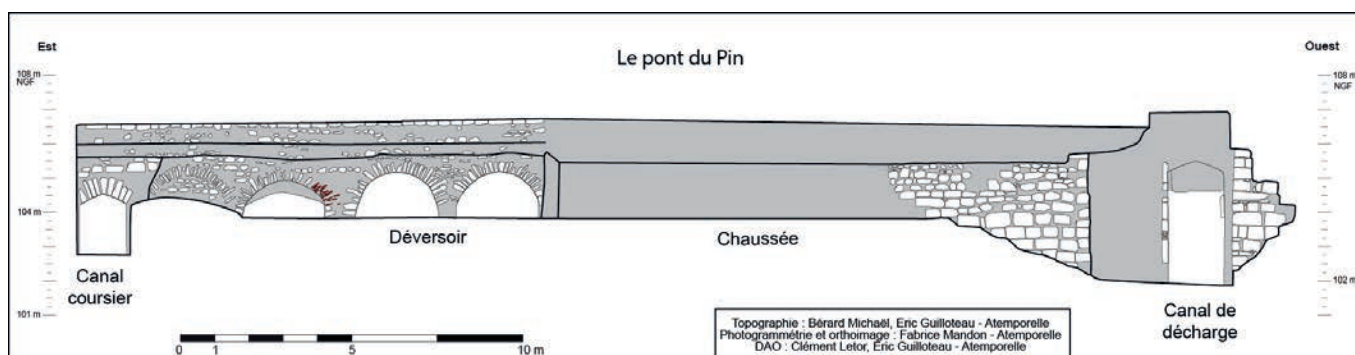
Moyen Âge,  
Période récente

## BÉRUGES Le Pont du Pin

Le Pin est un lieu-dit situé à environ 2 km à l'ouest du centre bourg de Béruges, en fond de vallée au point où la route de Latillé à Coulombiers franchit la Boivre. L'histoire de la commune est marquée par la puissante famille des Lusignan, seigneurs de Béruges à partir du IX<sup>e</sup> siècle. En 1242, Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, se rebelle contre Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX et comte de Poitou. La seigneurie est alors partagée entre plusieurs seigneuries ecclésiastiques dont l'abbaye du Pin fondée dans le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle et rattachée en 1163 à l'abbaye cistercienne de Pontigny. En 1193, le roi d'Angleterre Richard confirme « la donation d'un moulin au-dessus de ceux dudit Richard sous la chaussée de l'étang de Montreuil ». S'il est difficile de rattacher ce moulin à celui du Pin, il est intéressant de noter que cette donation est utilisée par la propriétaire de la filature, veuve Vaillant, en 1748 pour justifier de l'ancienneté de son moulin (fig.1).



Béruges, Le pont du Pin, fig. 1 : Le lieu-dit le Pin sur le cadastre napoléonien de 1830 (AD86, section D-2).



Béruges, Le pont du Pin, fig. 2 : Élévation sud du pont du Pin (DAO : C. Letor et E. Guilloteau)

L'étude archéologique du bâti s'est déroulée préalablement aux travaux de rénovation du 20 au 22 juin 2021 et à la dépose de trois maçonneries du 31 août au 13 octobre 2021. Ces travaux de restauration ont été conduits par la Communauté Urbaine Grand Poitiers, direction voirie. L'objectif de la mission archéologique était de comprendre les différentes phases d'édification du pont reposant sur les aménagements du système hydraulique du moulin du Pin. Il s'agissait de repérer des aménagements antérieurs et de déterminer si la présence du moulin était antérieure à l'implantation de l'abbaye ou si ce dernier entraînait dans les stratégies de développement économique cisterciennes. À défaut d'apporter une datation précise, une chronologie relative devait ressortir de cette étude, ainsi que tous les éléments pouvant remettre dans un contexte précis la construction et les aménagements successifs du pont du Pin. Le suivi archéologique lors de la dépose de plusieurs maçonneries devait permettre de relever un maximum d'informations utiles à la datation de ces aménagements.

Si l'ensemble des anciens aménagements hydrauliques de la filature formant le pont sont toujours présents et constituent quatre sections bien distinctes (fig.2), il est difficile d'en déterminer l'ancienneté faute d'élément datant dans les maçonneries et en l'absence de sondages. Seule une phase pourrait être datée du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le chemin vicinal a été élargi. Cette information est donnée par la comparaison de deux plans dressés en 1848 et 1860. Entre les différentes sections, seule une chronologie relative partielle a pu être établie. Chaque entité est

homogène, mais bien distincte l'une de l'autre. Les sources d'approvisionnement en matériaux - pierres calcaires, chaux, sable - semblent être identiques à celles de l'abbaye. La dépose des maçonneries n'a pas apporté d'information complémentaire, d'autant plus que les maçonneries démontées sont celles édifiées au XIX<sup>e</sup> siècle, datées par l'iconographie mais aussi par un dépotoir ayant fourni du mobilier céramique. Les autres maçonneries ayant fait l'objet d'un piquage n'ont fourni aucun fragment de charbon ou de céramique. Une fouille au niveau de leur fondation aurait peut-être apporté des éléments matériels utiles à la datation.

Enfin, le projet initial de restauration du pont du Pin a été restreint pour cause budgétaire, limitant par là même les investigations archéologiques prévues dans la prescription. Les structures hydrauliques formant le pont du Pin nous semblent être plutôt à placer aux périodes moderne et contemporaine. La réfection du moulin de l'abbaye aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pourrait être une base de réflexion pour aborder les aménagements du moulin du Pin. Il est certain également, qu'une étude plus approfondie des textes médiévaux et modernes conservés aux archives départementales de la Vienne pourrait peut-être permettre de retrouver des mentions plus précises que les actes de donation du roi Richard. Le moulin du Pin comme l'ensemble des moulins dépendant de l'abbaye sont indéniablement un objet d'étude des plus intéressants dans le contexte de l'économie cistercienne et l'exploitation des cours d'eau à l'époque médiévale.

Guilloteau Eric

## BOURNAND

### Le Bois de la Grange, domaine de Vèrrière, Auton

Notice non parvenue.

Mathé Vivien (Université La Rochelle)



## CELLE-LÉVESCAULT La Tiffanelière

Le projet de réhabilitation d'une fosse septique et la mise en place d'une fosse d'épandage, sur la commune de Celle-Lévescault, au lieu-dit La Tiffanelière, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cette décision a été motivée par la présence du logis de la Tiffanelière, inscrit aux Monuments Historiques en 2002, ainsi que par celle d'un site antique, recensé sur le terrain limitrophe. Implanté en rupture de pente, ce logis surplombe la vallée encaissée de la Vonne. En accord avec le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, les sondages se sont concentrés sur les zones directement impactées par les travaux d'assainissement, soit sur le quart nord-est du clos

ainsi que sur deux emplacements restreints au sein de la cour principale du logis.

L'intervention a permis de rendre compte d'indices d'occupation associés aux XIVe-XVe siècles. La présence d'un four à chaux a été mise en évidence au sein du clos. Situé en bas de pente, celui-ci est masqué par un important remblai qui semble venir combler et aménager toute la partie basse du terrain, dominant la vallée de la Vonne. Ces rares éléments viennent confirmer les premières mentions du site au XIVe siècle, alors que la majeure partie des bâtiments existants ne paraissent pas antérieurs au XVIIe siècle.

Leconte Sonia

## CHARROUX Abbaye Saint-Sauveur

Dès la fin du VIIIe siècle, l'abbaye Saint-Sauveur de Charroux rassemble une communauté de moines vivant selon la règle bénédictine. Fondée par un comte gravitant dans l'entourage proche de Charlemagne, elle est placée sous sa protection et celle de ses descendants. Cela lui garantit une prospérité rapide, devenant même un centre religieux d'importance accueillant un concile lors du mouvement de la Paix de Dieu à l'aube de l'an 1000. Son placement sous l'autorité directe du Pape ainsi que l'assurance du soutien des monarques successifs, combinés à une importante dotation en reliques, en font un lieu de passage prisé des pèlerins médiévaux. Son temporel s'enrichit, l'abbaye essaime des prieurés à la fois dans l'ouest du pays, mais aussi en Angleterre, en Belgique ou aux Pays-Bas actuels.

Ce dynamisme a laissé une trace durable dans le paysage, notamment par le biais de l'imposante abbatale de 116 mètres de long, construite au XIIe siècle et sur l'entrée de laquelle un portail sculpté présentant un programme iconographique riche et soigné est plaqué lors du siècle suivant.

C'est la succession de conflits à la fin du Moyen-Âge et durant l'époque moderne qui met un coup d'arrêt à l'essor de l'établissement. L'abbaye subit des destructions lors de la guerre de Cent Ans, et notamment l'occupation de ses bâtiments réguliers par les troupes anglaises. Même si les abbés tentent de restaurer à la fois les bâtiments et la situation économique, les guerres de Religion mettent un coup d'arrêt définitif à son développement. L'abbaye se

maintient jusqu'en 1780, date à laquelle elle est réunie au chapitre de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire).

Lors de la Révolution française, l'enclos est divisé en cinq lots et vendu. La plupart des édifices servent de carrière de pierres. Le bâtiment qui nous a intéressé lors de cette étude semble avoir échappé à ce destin. Il est situé au sud-ouest de l'enclos bordant la rue Saint-Sulpice. Ayant fait l'objet d'observations rapides, il avait été désigné comme « bâtiment des hôtes » datant du XIIIe siècle. Bien que présentant de nombreuses limites, l'étude a mis en évidence une chronologie plus complexe. Il apparaît tout d'abord que l'édifice s'appuie sur un bâtiment antérieur (phase I), et qu'il se compose d'un rez-de-chaussée aveugle et d'une grande salle sous charpente au premier étage (phase II). Par la suite, une séparation horizontale (création d'un deuxième étage) et une verticale (installation d'un refend au premier étage) sont ajoutées (phase III). Enfin, la fonction résidentielle du bâtiment est abandonnée au profit d'une utilisation agricole et pour la stabulation (phase IV). À chaque changement de fonction, des percements pour de nouveaux accès ou l'ajout d'éléments de confort tels que des cheminées ont été observés.

Si la fonction de ce bâtiment n'a pas pu être affirmée à la suite de cette étude, il nous semble néanmoins que l'identification en tant que bâtiment des hôtes est bien trop restrictive. De plus, aucun indice de partitionnement interne permettant d'accueillir plusieurs convives dans des espaces privés n'a été mis en évidence. Il semble donc que dans la phase II,

le rez-de-chaussée soit dévolu au stockage et l'étage soit un espace de réception et ouvert sur le monde et non plus seulement la communauté monastique. Les parallèles nombreux avec l'architecture manoriale civile viennent renforcer cette hypothèse. L'abbaye est une seigneurie et se doit de gérer un temporel ancré dans un territoire qui dépasse largement la clôture monastique. La fonction d'espace d'accueil peut être envisagée, mais seulement dans la phase III et uniquement pour le second étage.

Afin de préciser les observations, il serait judicieux d'enrichir l'étude d'une analyse fine des maçonneries situées en hauteur et qui ne nous ont pas été accessibles, en raison notamment de l'absence d'échafaudages. Par ailleurs, des investigations menées dans le sol à l'intérieur et aux abords de l'édifice permettraient sans doute de préciser sa chronologie et d'identifier d'éventuels partitionnements internes.

Lainé Margaux

## CHÂTELLERAULT

### Quai Alsace-Lorraine, Pré de l'Assesseur

L'aménagement des bords de Vienne (Quai Alsace-Lorraine et Pré de l'Assesseur) à l'initiative de la mairie de Châtellerault sur un espace de plus de 20 000 m<sup>2</sup> a

entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. Celui-ci n'a livré aucun vestige.

Sanchez Valerian

Néolithique,  
Moyen Âge

## CHAUVIGNY

### 10 rue Porte Chevreau

La ville de Chauvigny est située à une trentaine de kilomètres à l'est de Poitiers. Les qualités naturellement défensives du site ont suscité une occupation précoce de l'éperon qui domine la vallée de la Vienne. Des vestiges attestant d'une installation dès le Néolithique moyen ont maintes fois été observés. L'éperon était vraisemblablement barré afin d'assurer une entière protection du site dont l'occupation se maintient au cours de la protohistoire (âge du Fer). Par la suite, le développement, à 800 m du bourg actuel, d'une agglomération gallo-romaine établie au contact d'un franchissement de la rivière sur la voie antique Poitiers-Bourges, constitue un nouveau pôle de peuplement. De celui-ci, émerge le développement d'une vaste paroisse, Saint-Pierre-les-Églises.

L'éperon calcaire est à nouveau investi au début du XI<sup>e</sup> siècle avec l'installation du *castellum Calviniacum*, propriété d'une famille, les Isembert. Plusieurs seigneurs s'installeront sur ce relief au cours du Moyen Âge, la ville comptant alors jusqu'à cinq châteaux ainsi qu'une collégiale dédiée à Saint-Pierre : le château des évêques (appartenant aux évêques de Poitiers), le château d'Harcourt, le château de Montléon, le donjon de Gouzon et la tour de Flins. La mise en défense du site était complétée par un réseau d'enceintes dont les tracés respectifs demeurent peu documentés, notamment pour la partie septentrionale de l'éperon où se situait l'église paroissiale Saint-Martial. Cette paroisse occupait le faubourg nord de la ville en marge des édifices castraux.

Le site concerné par le diagnostic archéologique est situé à une cinquantaine de mètres à l'ouest de l'ancienne église Saint-Martial détruite en 1956. Trois tranchées de diagnostic ont été réalisées au sein de la parcelle. À l'exception de fragments de mobilier lithique piégés dans le comblement des fosses qui confirment une installation sur la pointe de l'éperon au cours de la préhistoire (Néolithique moyen), le secteur ne semble pas occupé avant l'an mil. L'occupation se concentre alors sur la partie ouest de la parcelle, aux abords de l'actuelle rue de la Porte Chevreau censée reprendre le tracé de l'enceinte de la Haute Ville.

Les vestiges sont peu nombreux, mais ils témoignent d'une occupation inédite pour le Moyen Âge (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) dans ce secteur. Des fosses (silos) associées à des espaces ouverts et aménagés sous la forme de cours galetées sont situés sur la partie ouest de la parcelle, aux abords de la voirie. Au contraire, la partie arrière de la parcelle (est), est occupée par un vaste creusement (carrière ?) dont les dimensions n'ont pas pu être pleinement appréhendées dans le cadre du diagnostic, malgré la réalisation de sondages profonds (2,40 m).

Ces indices attestent d'une installation relativement précoce des marges de l'éperon et du complexe castral concentrée sur la partie sud. Le cadre de cette installation ne peut toutefois pas être davantage documenté dans les limites du diagnostic archéologique.

Barbier Emmanuel

## COULOMBIERS

### Chemin rural de Jazeneuil, RD611

Faisant suite à une demande de permis de construire sur les parcelles AA 4p, 58 et 60p situées chemin rural de Jazeneuil à Coulombiers, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison notamment d'un contexte archéologique relativement dense sur l'emprise du bourg et par la proximité du projet par rapport à ce dernier.

La commune de Coulombiers est située au centre-ouest du département de la Vienne en région Nouvelle-Aquitaine, à 18 km au sud-ouest de Poitiers, mitoyenne notamment de la ville de Lusignan, de Fontaine-le-Comte et de Marçay. Le bourg principal se profile le long de la RD611 au sud-est de son emprise communale, de nombreux lieux-dits et hameaux se partageant le reste territorial. Le bourg est également partiellement traversé du sud-est au nord-ouest par le cours d'eau le Palais.

La commune occupe un plateau qui s'étend de Poitiers à Couhé et qui s'élève de 130 à 160 m NGF. L'emprise à diagnostiquer repose sur des formations de plateaux (complexe des « bornais » : sables argileux et limons, noté P sur la carte géologique n° 589 du BRGM), rattachées au Plio-Quaternaire.

Les sondages ouverts à l'occasion du diagnostic archéologique ont davantage fait apparaître des formations argileuses silteuses orangées, blanches ou panachées à bancs de silex, s'apparentant a priori plus aux formations de l'Eocène continental (eA). Localement, des altérites argileuses ocre parcourues de

fentes polygonales, auraient pu constituer un contexte favorable à la découverte d'occupations paléolithiques. Vingt-sept entités archéologiques sont recensées pour la commune sur la carte archéologique émanant du SRA Nouvelle-Aquitaine - site de Poitiers. Parmi elles, on note une prédominance de ferriers (16), souvent d'époque indéterminée et notamment la voie reliant *Limorum* à *Mediolanum Santonum* et la villa repérée en photographie aérienne au lieu-dit Tombérard. Le diagnostic archéologique n'aura livré que peu de résultats, exceptés un ample fossé bordier du chemin de Jazeneuil à Coulombiers, ainsi qu'une fosse, un drain en bois probablement du début du XXe siècle et le fossé parcellaire définitivement colmaté peu avant le début des années 1980. En dehors d'un nucléus et d'un éclat laminaire remonté dans les labours ou à la base des colluvions agricoles, aucun élément n'est attribuable à une occupation ancienne.

Le rapide état des lieux des connaissances sur la commune de Coulombiers montre que celle-ci paraît peu documentée et en tous les cas effacée derrière sa voisine Lusignan. Quant au terrain diagnostiqué, il porte le toponyme de Grande Chaintre, espace agricole marginal. Ces éléments n'engagent guère à trop d'enthousiasme et, malheureusement, l'opération archéologique n'aura pas démenti cet aperçu.

Moutarde Bénédicte

## COUSSAY-LES-BOIS

### Rue de Clamart

Ce diagnostic fait suite à au projet de construction de cinq pavillons et d'une maison d'accueil pour assistantes maternelles à Coussay-les-Bois. Ces futurs aménagements se situent en plein bourg, à l'est de l'ancienne église Saint-Martin.

Le secteur est archéologiquement sensible, puisque 37 entités archéologiques ont été recensées pour la commune, dans la base Patriarche du Service régional de l'archéologie.

Une bulle du pape Urbain II mentionne l'église de Saint-Martin de Coussay en 1099. La singularité de cette commune réside en la présence des églises paroissiales de Saint-Martin et de Notre-Dame, et l'actuelle rue de Touraine, située entre les deux, marquerait la frontière entre les deux régions du Haut-Poitou et de la Touraine-Sud.



Coussay-Les-Bois, rue de Clamart, coupe du silo F5.1, dans la tranchée 5



L'opération s'est déroulée du 23 novembre au 27 novembre 2020, avec deux agents de l'INRAP. Sur les sept sondages réalisés, quatre ont livré des indices archéologiques. Les vestiges sont quasiment concentrés dans la partie nord de l'emprise, à proximité de la rue de Touraine

Un sol ou voirie dans la tranchée 4, un silo dans la tranchée 5, un bâtiment ainsi que des structures en creux dont un silo dans la tranchée 6 et des maçonneries dans la tranchée 7.

Les plus anciens indices d'occupation repérés lors de ce diagnostic remontent à la fin du Moyen Âge et pourraient appartenir à une aire d'ensilage, associée ou non à un bâtiment et probablement en relation avec une voie de communication.

Les autres vestiges se situent entre la période moderne et contemporaine, sous forme de bâtiments et sols.

Martins David



Coussay-Les-Bois, rue de Clamart, vue aérienne du bâtiment et de l'aire d'ensilage de la tranchée 6 (Cliché : INRAP)

Moyen Âge

## GENÇAY Le château

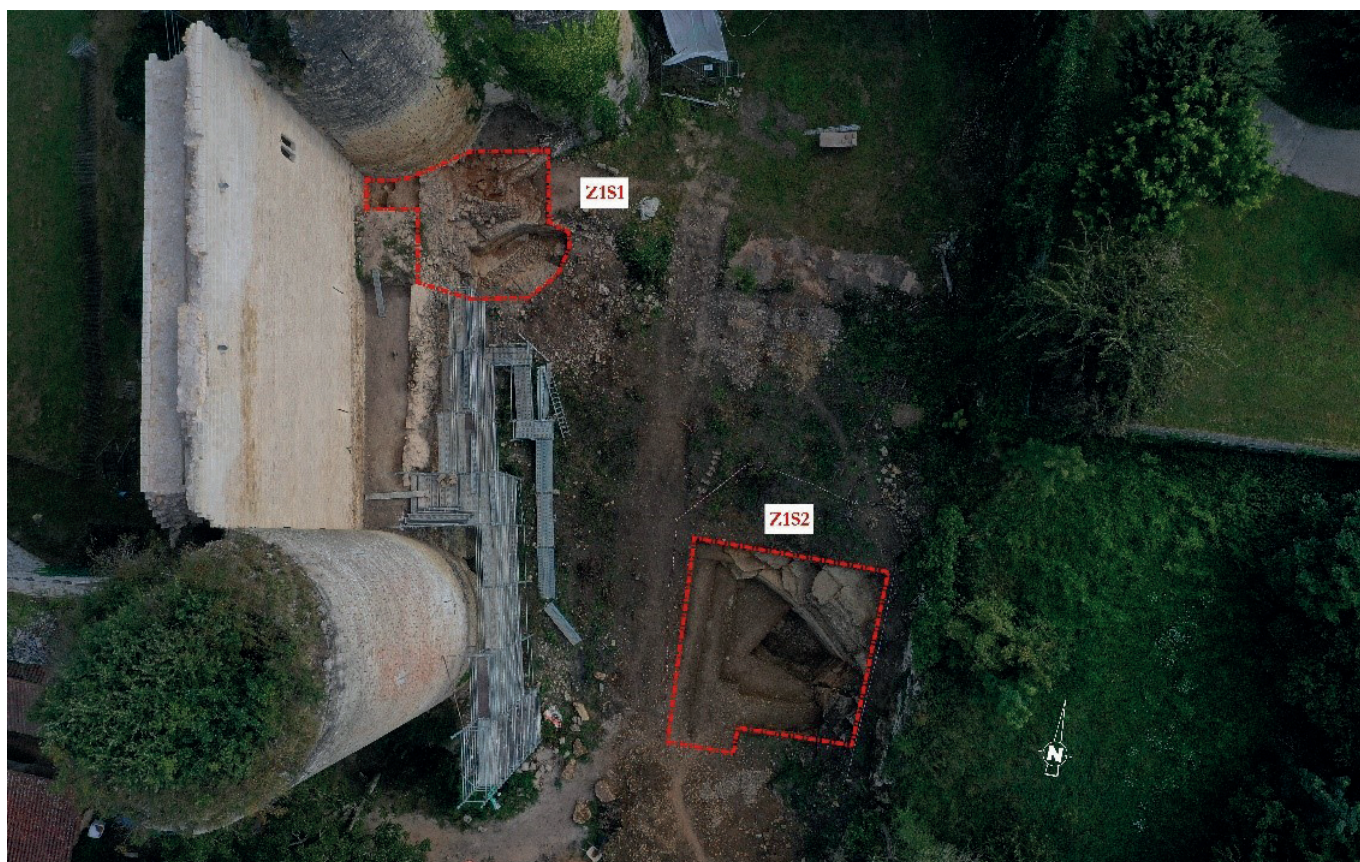
La fouille programmée implantée dans le fossé du château de Gençay a été réalisée dans le but de comprendre deux espaces à fort potentiel archéologique (fig.1).

Le premier sondage (fig.2), à la jonction entre différents éléments bâtis (grande tour sud du châtelet d'entrée (T2), petite tour sud du châtelet d'entrée (T4) et fausse-braie (M8)) nous a donné l'occasion

d'appréhender, par l'intermédiaire de la stratigraphie, la culture matérielle des occupants du site mais aussi de comprendre l'agencement des différentes maçonneries. Enfin, le dernier secteur étudié concerne la fausse-braie (M8) dont la datation apparaît aujourd'hui plus affinée.

Le deuxième, réalisé dans le fossé a été contraint par la présence d'un échafaudage utilisé par la société





Gençay, le château, fig.1 : localisation générale des sondages Z1S1 et Z1S2 (Cliché : Digital Memory, DAO : C. Armand)



Gençay, le château, fig.2 : Vue générale de Z1S1 (Cliché : Digital Memory)

de restauration du site. Toutefois, il nous a permis de prouver scientifiquement l'extraction de blocs de pierre ayant servi à l'élévation du site.

Les informations récoltées lors du sondage réalisé au niveau de la fausse-braye (Z1S1) semblent indiquer que cette dernière est déjà en partie ruinée à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Toutefois, comme ce qui est visible dans l'angle sud (absence de chaînage avec la tour de la Basse-Fosse), cette structure n'apparaît pas non plus chaînée à T2. Il apparaît donc que sa construction puisse être calée entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle.

Le sondage réalisé dans le fossé (Z1S2) nous a permis de mettre au jour une carrière ayant servi à l'extraction de blocs. Toutefois, les niveaux appréhendés ne sont que d'épais niveaux où le matériel apparaît fortement hétérogène du point de vue du type et de la datation. De plus, une fosse aménagée dans un niveau lié à l'extraction, a révélé de la céramique récente laissant penser que le comblement de cet espace s'est fait récemment et de manière assez rapide.

Armand Clément

## ITEUIL Champ Brouard

Le diagnostic mené à Iteuil au lieu-dit Champ Brouard, en amont d'un projet de lotissement, a été

l'occasion d'aborder un secteur rural, hors du bourg situé à une douzaine de kilomètres au sud de Poitiers.

L'habitat ainsi que la plupart des entités archéologiques recensées sur la commune (26 au total) sont distribués essentiellement le long du rebord du plateau parcouru par la RD 4. Les extensions récentes du bourg tissent une trame continue depuis Bernay au nord jusqu'au château d'Aigne au sud, puis s'étiole toujours plus au sud et le long de ce rebord de plateau. L'emprise du diagnostic se situe en position marginale par rapport à cette configuration. Onze tranchées ont été ouvertes et n'ont permis de mettre au jour que deux fossés parcellaires déjà visibles sur le cadastre de 1825 et douze artefacts (quelques tessons et silex taillés épars), témoignant de la fréquentation ancienne du secteur.

L'observation des différents niveaux de colluvionnement et d'altération du substrat plus ou moins remaniés mise en regard avec la topographie

du terrain a permis d'appréhender la dynamique érosive sur le versant nord du vallon ouest/est, le colmatage d'un vallon secondaire et la présence en discordance de lambeaux de terrasse remobilisés. Ponctuellement, en bas de pente, au sud ou au creux du vallon secondaire, on observe une accumulation sédimentaire plus importante et occasionnellement le développement de sols mieux conservés. Donc, en dépit des résultats décevants de cette opération, la prescription de diagnostic archéologique dans ce type de contexte aurait bien pu porter ses fruits et apporter son lot de découvertes à la connaissance d'une commune aux portes de Poitiers finalement peu explorée et étudiée.

Moutarde Bénédicte

*Temps modernes*

## **JAUNAY-CLAN**

### **3bis rue de l'Ormeau**

Le projet de construction d'un lotissement, au 13 bis rue de l'Ormeau sur la commune de Jaunay-Marigny, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Situé au sud-ouest du centre-bourg, ce projet se localisait dans un secteur méconnu d'un point de vue archéologique.

L'intervention archéologique a mis en évidence la faible fréquentation des lieux. Les indices d'occupation se rapportent à sept fosses, trois structures fossoyées ainsi qu'à des éléments bâtis (trois murs et une voûte de cave). Faute de mobilier, l'attribution chronologique de ces vestiges n'a pas pu être déterminée. Seul le bâti

pourrait être rattaché à la période moderne. Les murs ainsi que la cave appartiennent, en effet, à un ancien bâtiment figurant sur le cadastre napoléonien. Doté de deux ailes perpendiculaires, celui-ci occupe la parcelle située au sud du projet.

L'absence d'indices antiques sur ce secteur permet de s'interroger sur l'organisation et la répartition spatiale de l'occupation de ce territoire sous l'Antiquité. Cet espace semble s'inscrire en marge de l'agglomération antique.

Leconte Sonia

*Bas Moyen Âge*

## **JAZENEUIL**

### **1 à 5 rue Saint-Nicolas**

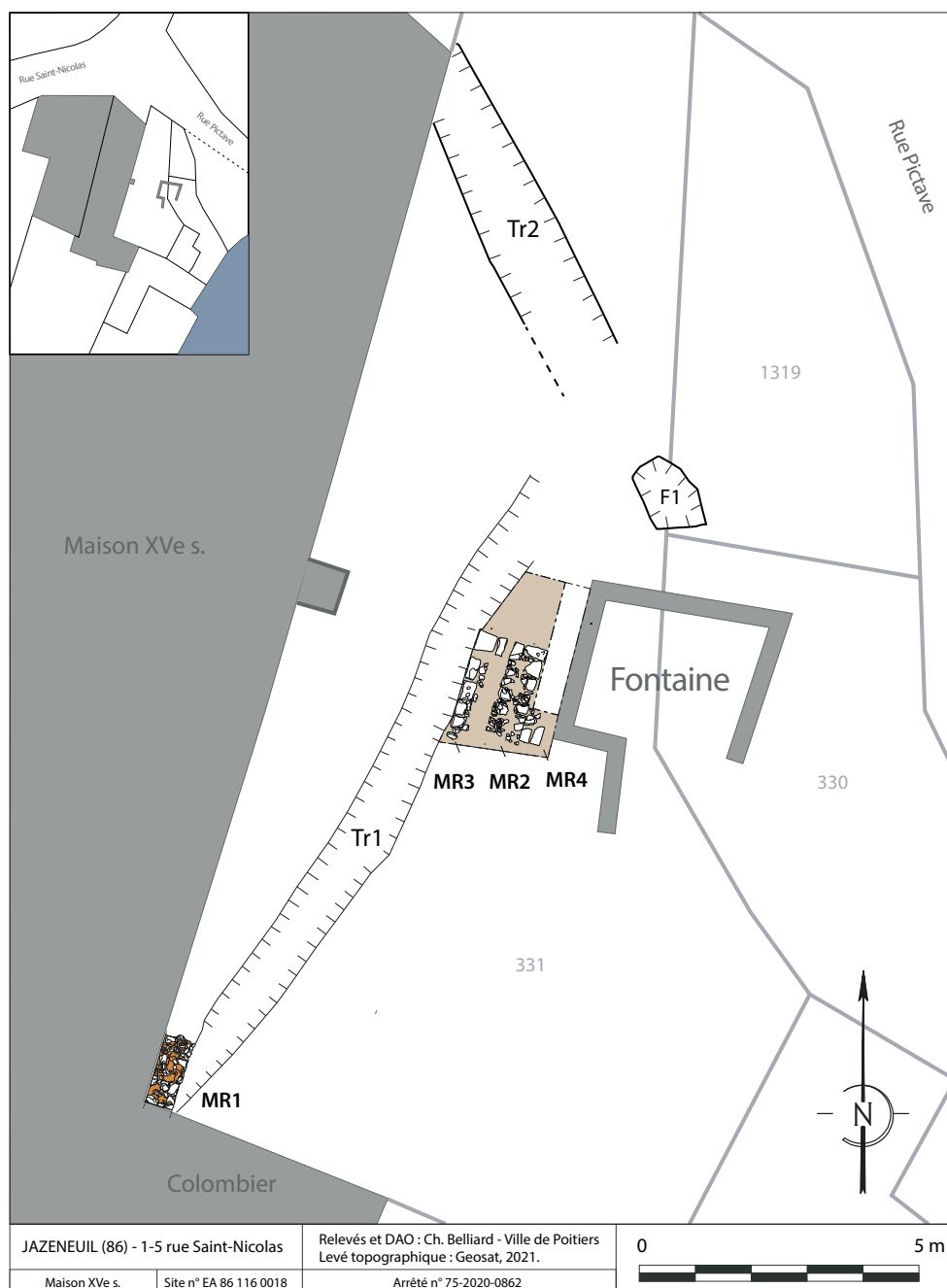
Une opération de suivi archéologique de travaux s'est déroulée en février 2021 dans la cour orientale de la maison dite du XVe siècle située à Jazeneuil, à 20 km au sud-ouest de Poitiers. Ces travaux concernaient la mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales dans le cadre d'un programme de restauration à l'initiative de Grand Poitiers qui en fit l'acquisition en 2017.

Les observations ont porté sur 3 creusements dont deux tranchées (Tr1 et Tr2) implantées aux angles sud et nord de la maison XVe siècle, ainsi qu'un sondage

de 2,60 m par 1,50 m creusé à une profondeur de 0,80 m dans des remblais récents (fig.1).

Le creusement de la tranchée Tr1, sur une longueur d'une quinzaine de mètres a mis au jour une fondation maçonnée (MR1) au pied de la façade orientale de l'édifice, à l'angle avec le bâtiment sud appelé le Colombier (Ladiré 2011, t.2, pl.02). Cette maçonnerie (MR1) d'une largeur de 0,60 m a été mise au jour sur une longueur de 1,54 m (fig.2). Elle conservait des moellons calcaires et de silex liés à un mortier de chaux orangé compact sur une hauteur de 3 à 4 assises





Jazeneuil, rue Saint-Nicolas, fig.1 : Plan général des vestiges (DAO : Ch. Belliard)

(0,30 m à 0,55 m de hauteur). Ce tronçon de mur se prolonge au sud, sous le mur de façade du Colombier dont la date de construction n'est pas renseignée. L'enduit hydraulique gris du pied de la façade de la maison médiévale repose sur cette fondation. Il n'a pas été possible de préciser si cette maçonnerie se prolongeait sous le mur de façade de la maison, au-delà de sa largeur visible. La tranchée de 0,50 m de profondeur présentait un comblement hétérogène de pierres calcaires mêlées à une terre brune.

Un décapage de surface a été entrepris entre l'extrémité de la tranchée Tr1 et le mur de la fontaine aménagée dans la partie orientale de la cour (fig.3). Au pied du mur ouest de cette fontaine, la fondation d'une structure en moellons calcaires a été mise au jour à quelques centimètres sous le niveau de

remblais remaniés par les travaux (fig.4). Son niveau d'arasement (109,30 m /109,45 m NGF) fonctionnait avec un niveau de sol de terre limoneuse et un petit cailloutis de graviers calcaires situé à environ 0,16 m sous le niveau de seuil de la façade orientale de la maison médiévale.

Cette structure comprenait deux tronçons de murs en moellons calcaires émousés disposés en retour d'équerre (MR2 et MR4). A l'ouest, une seconde structure composée de blocs émousés alignés sur une longueur de 2,43 m (MR3) présentait une orientation similaire au mur MR2. Ces blocs étaient installés dans une matrice limoneuse de 0,40 m d'épaisseur environ qui reposait directement sur le substrat géologique mis au jour dans la tranchée Tr1 à la cote de 109,04 m NGF.



Jazeneuil, rue Saint-Nicolas, fig.2 : Maçonnerie MR1 à l'angle de la façade de la maison XVe s. et du Colombier (cliché : Ch. Belliard)



Jazeneuil, rue Saint-Nicolas, fig.4 : Détail des maçonneries MR2, MR3 et MR4 mises au jour à proximité de la fontaine (cliché : Ch. Belliard)



Jazeneuil, rue Saint-Nicolas, fig.3 : Vue générale du niveau de sol et des maçonneries MR3 et MR4 mis au jour à proximité de la fontaine (cliché : Ch. Belliard)

Cette opération d'emprise réduite a tout de même permis de constater la présence de structures très arasées liées au fonctionnement de la cour et situées immédiatement sous le fin niveau de remblai de la cour. Ces structures ne sont pas clairement identifiées, ni datées mais pourraient se rapporter à un ancien aménagement de la fontaine. L'un de ces aménagements est perceptible sur des clichés datés de 1910 (AD86 - fonds Henry Thomas : 8 Fi 16 et 8 Fi 81). Le creusement de la tranchée TR2 a révélé que la zone nord de la cour avait été très remaniée.

En revanche, la solide maçonnerie de mortier de chaux mise au jour à l'angle sud-est de la cour permet de supposer l'arasement d'un bâtiment qui serait antérieur au Colombier. La relation avec le mur de façade Est de la maison médiévale n'est pas précisée. A ce stade, on ignore si ce mur correspond au vestige d'un bâtiment antérieur à la maison ou accolé à cette façade. A cette extrémité, on notera que la partie inférieure semble avoir été remaniée comme l'atteste l'ouverture actuelle.

Belliard Christophe

- Ladiré 2011
- Ladiré D. : *Maison du XVe siècle – 1/5 rue Saint-Nicolas – Jazeneuil, Étude archéologique du bâti*, rapport final d'opération, Poitiers (3 tomes).



## LOUDUN Pé de Jojo

Notice non parvenue.

Bruniaux Guillaume (Université La Rochelle)

## MIGNÉ-AUXANCES Pôle d'activités culturelles et sociales

Le projet de réhabilitation et de construction d'un pôle d'activités culturelles et sociales, sur la commune de Migné-Auxances, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Le projet est situé au sein du bourg, face à l'église. Correspondant à la parcelle 101 de la section cadastrale AX, l'emprise couvre une surface de 800 m<sup>2</sup>.

L'intervention a mis en évidence le remaniement de ces terrains. Ces derniers ont été mis à nu puis partiellement remblayés afin de niveler et d'aménager la zone en un parking, destiné aux Services techniques de la commune.

Sonia Leconte

*Antiquité, Haut Moyen Âge,  
Période récente*

## MIGNÉ-AUXANCES 14, rue du Centre

La fouille menée sur le site du 14 rue du Centre à Migné-Auxances a été réalisée par le bureau d'études Éveha dans le cadre du projet de réhabilitation et d'extension du Pôle Petite Enfance mené par la commune.

Elle fait suite à un diagnostic archéologique, dirigé par D. Martins (INRAP). La mise au jour de vestiges se rapportant à l'Antiquité au cœur du bourg, représentant une découverte inédite, a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire une fouille préventive sur une emprise de 400 m<sup>2</sup> correspondant à la partie sud de la parcelle AY 31. Cette dernière a été réalisée du 11 janvier au 12 février 2021. En raison de diverses contraintes, elle a porté sur une superficie effective de 250 m<sup>2</sup>.

L'opération a permis, sur une emprise relativement modeste, de mettre au jour des vestiges de l'Antiquité à l'époque contemporaine regroupés en huit grandes phases d'occupation.

Les investigations archéologiques ont notamment révélé la présence d'un bâtiment gallo-romain s'étendant probablement bien au-delà de l'emprise prescrite.

Les trois premières phases paraissent couvrir la quasi-totalité de la période antique et traduisent une expansion progressive du bâti. Le site étant extrêmement pauvre en mobilier, la datation de ces phases reste bien souvent difficile à préciser. Une étude

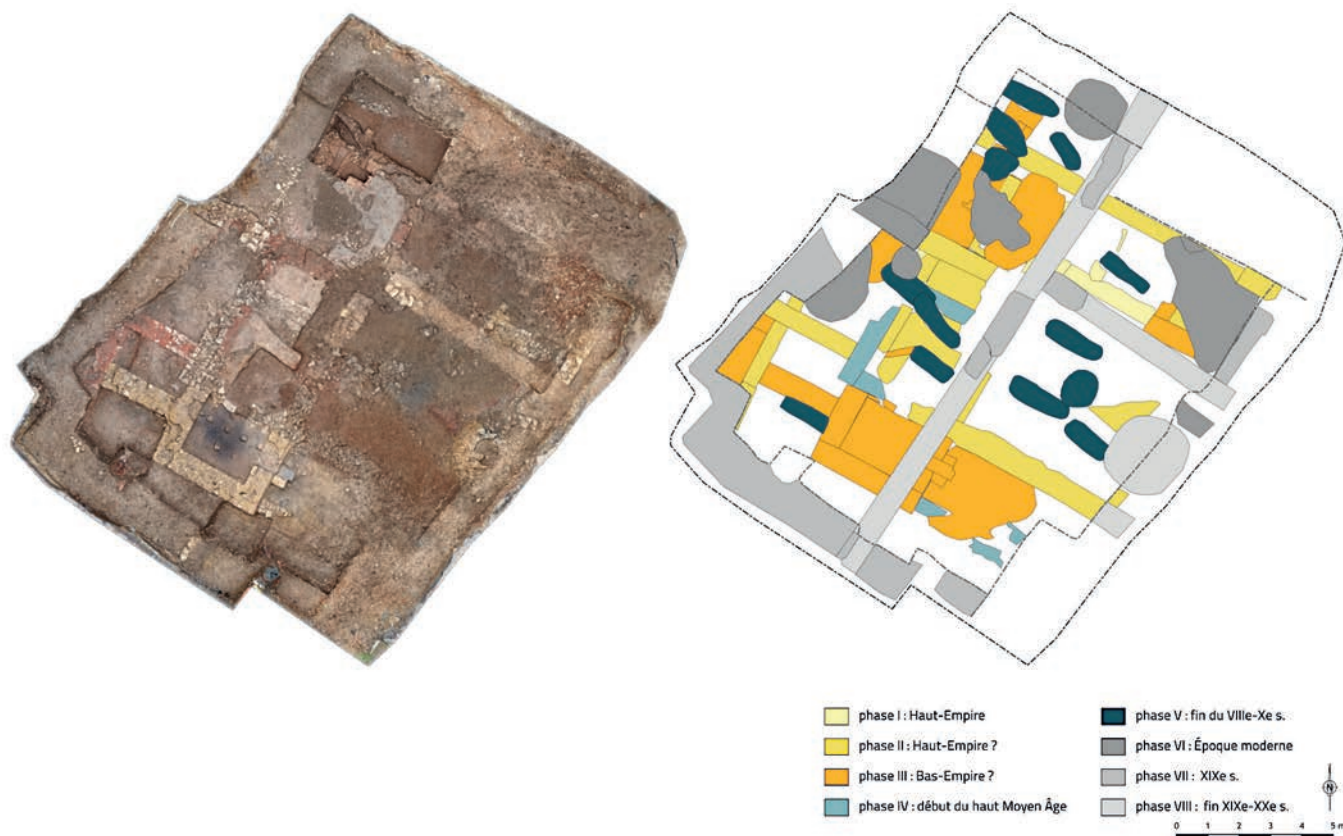
pétraarchéologique a toutefois permis de renseigner la composition et le mode de mise en œuvre des mortiers des diverses maçonneries, de mieux cerner les différents programmes de construction et d'étayer notre phasage.

L'occupation initiale est essentiellement caractérisée par des murs à mortier jaune extrêmement arasés localisés au nord-ouest du site. Ces fondations s'installent dans un horizon limoneux ayant fourni du mobilier du Haut-Empire. Le premier état du bâtiment serait postérieur aux années 50-75 ap. J.-C.

La deuxième campagne de construction a laissé une empreinte bien plus manifeste, avec des vestiges qui occupent quasiment l'intégralité de l'emprise, composés des maçonneries montées à l'aide d'un mortier rouge-orangé, associées à des sols en béton beige-jaune. Quelques variations dans la composition des liants des murs pourraient indiquer que ce programme de construction a été assez long et marqué par différentes étapes. L'absence de niveaux d'occupation et de mobilier associé ne permet toutefois pas d'en appréhender correctement les limites chronologiques.

L'expansion du bâtiment se poursuit au cours de la période suivante avec l'édification de murs à mortiers jaunes fonctionnant avec des sols en béton de graviers et de tuileaux. Ce nouveau programme semble attester une recherche de confort supplémentaire avec la mise en





Migné-Auxances, 14 rue du Centre, fig.1 : Orthophotoplan et plan phasé des vestiges. (Photogrammétrie : J. Moquel, A. Watel. Mise au net : J. Mousset)



Migné-Auxances, 14 rue du Centre, fig.2 : Vue zénithale de la sépulture F174. (Cliché : G. Tendron)

place d'une petite salle chauffée dotée d'un hypocauste sur pilotis. Les restes d'un canal de chauffe associé à un sol argileux constellé de charbons permettent de restituer un *praefurnium* à l'est. Un second système de chauffage, matérialisé par une canalisation reliée à une probable seconde zone de foyer, semble occuper le nord-ouest de l'emprise. Des analyses menées sur des charbons issus de ces deux espaces révèlent qu'ils pourraient être encore en fonction jusqu'au IV<sup>e</sup> voire au début du V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. L'étude anthracologique a mis en évidence l'utilisation d'une assez grande variété d'espèces. L'assemblage comprend notamment des restes de vigne et de citronnier (*Citrus x limon*), ces

derniers constituant une découverte rare voire très rare en Gaule romaine.

Ne disposant que d'un plan très lacunaire et étant donné l'arasement du site, la fonction exacte de l'édifice reste difficile à déterminer. Le peu de mobilier récolté ne permet pas davantage de cerner sa nature. Aucun vestige antique n'ayant été découvert à proximité immédiate, l'hypothèse privilégiée est à ce jour celle d'un habitat rural vraisemblablement assez prospère. Le bâtiment est en effet caractérisé par des aménagements de bonne qualité et la présence de salles chauffées traduit un niveau de vie sans doute assez aisé. La taille réduite de la salle à hypocauste sur pilotis pourrait témoigner de la présence d'un petit bain. En l'absence d'autres indices probants, notamment de tout élément lié à l'adduction d'eau, cette interprétation reste cependant très incertaine.

Par la suite, les sols et maçonneries antiques sont partiellement détruits lors de l'édification d'un bâtiment mettant en œuvre des murs en pierres sèches (phase IV) puis par le creusement d'une série de sépultures humaines (phase V). Treize inhumations individuelles ont été recensées. Onze ont été datées via une analyse par le radiocarbone entre la fin du VII<sup>e</sup> et la fin du X<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Elles adoptent toutes sensiblement la même orientation nord-ouest/sud-est et la même architecture. Les défunts ont été enterrés en décubitus dorsal avec la tête au nord-ouest, dans un contenant rigide en matière périssable fait de planches calées par des blocs calcaires.

Des travaux de terrassements, réalisés au XIX<sup>e</sup> siècle, ont sans doute entraîné la disparition des vestiges du bas Moyen Âge liés à l'occupation du prieuré de l'église Saint-Pierre-ès-Liens mentionné dès 1116. Ainsi seuls quelques tessons médiévaux ont été découverts en position résiduelle.

Les vestiges attribuables avec certitude à l'Époque moderne sont, sans doute pour la même raison, très peu nombreux. Seuls un remblai, une fosse et deux tronçons, peut-être d'un même mur, pourraient dater de cette période (phase VI).

Les documents d'archives semblent, par ailleurs, indiquer qu'à la fin de l'Époque moderne une grande partie des bâtiments du prieuré sont en mauvais état voire en ruine. L'emprise se trouverait plus particulièrement à l'emplacement de certaines dépendances, probablement le grand cellier et le fenil.

Le domaine religieux est cédé, après la Révolution, à un particulier, puis partagé, en 1829, entre ses héritiers, qui installent leurs résidences. Les murs de la phase VII et les quelques niveaux de sols observés dans la partie supérieure des bermes du chantier sont sans doute à mettre en relation avec ces occupations.

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la mise en place d'une école de filles entraîne vraisemblablement la destruction de ces derniers bâtiments.

Notre ultime phase ne comprend ainsi que quelques tranchées liées à la démolition des murs et les rares aménagements antérieurs à la mise en place du niveau de sol actuel.

Mousset Julie et Tendron Graziella

## **MONT-SUR-GUESNES**

### **Allée des Marronniers**

Ce diagnostic archéologique se situe au nord de l'actuel département de la Vienne à Monts-sur-Guesnes à 500 m au nord du château du XIV<sup>e</sup> siècle sur le territoire de l'ancien comté d'Anjou. L'emprise étudiée doit servir à la création d'une voie d'accès au parking de l'Historial du Poitou. Cette aire a servi de champ de foire aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Trois tranchées

de diagnostic y ont été réalisées en respectant les arbres remarquables : des marronniers centenaires. À l'exception de deux réseaux, drainage et électricité, du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, nous n'avons pas découvert d'indice archéologique.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

## **NAINTRÉ**

### **15 rue du Viroux**

Le dépôt d'un permis de construire d'une piscine au 15, rue du Viroux est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique par le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine. Ce projet est en effet situé à proximité de l'agglomération gauloise et

romaine de Vieux-Poitiers sur la commune de Naintré. La tranchée réalisée à l'emplacement du bassin n'a révélé aucun vestige ou mobilier archéologique.

Maguer Patrick

## **NAINTRÉ**

### **19 rue du Viroux**

Négatif.

Cf notice Naintré, 15 rue du Viroux.

## NAINTRÉ

### 28 rue Jean de la Fontaine

Négatif.

Cf notice Naintré, 15 rue du Viroux.

Antiquité

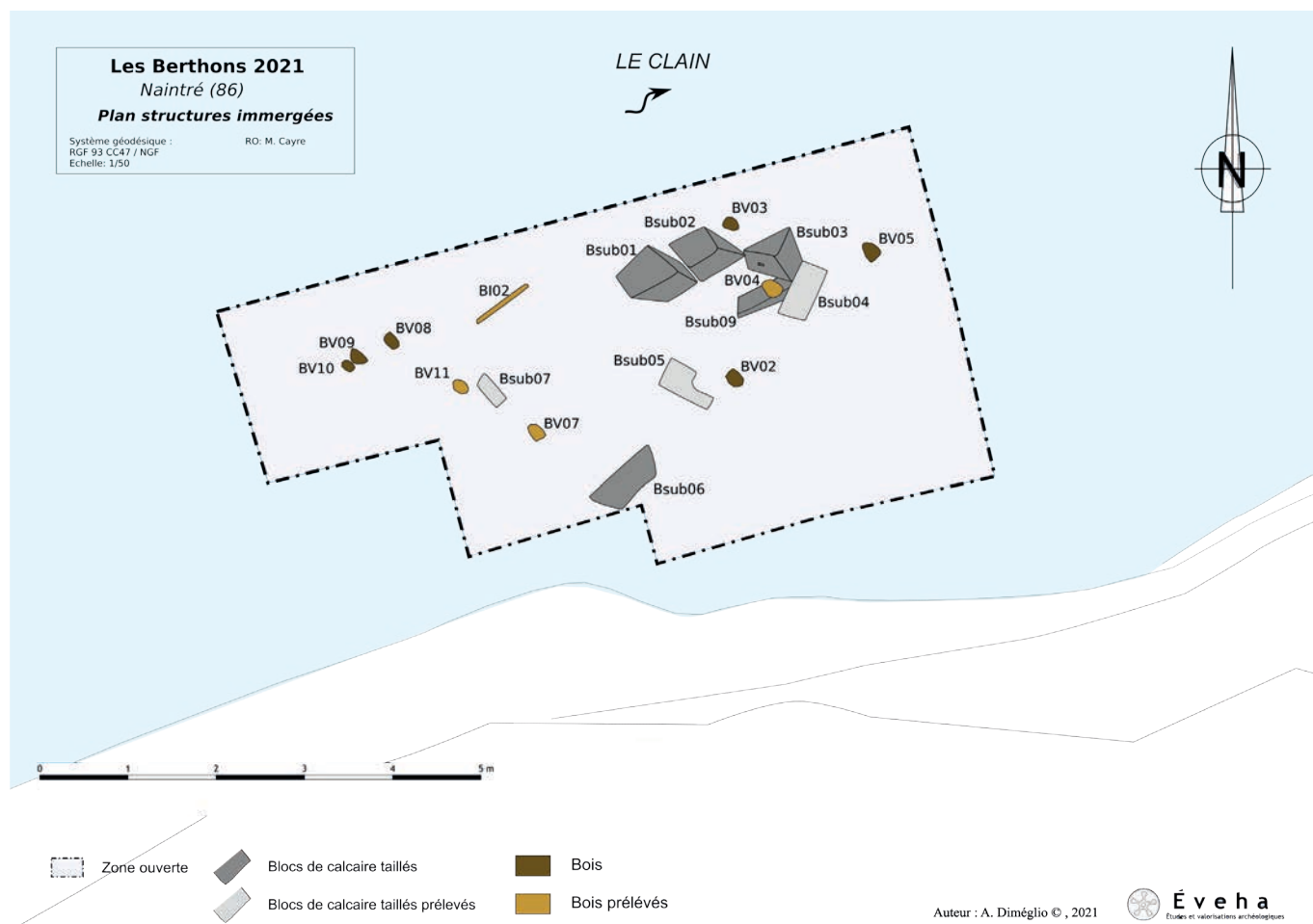
## NAINTRÉ

### Les Berthons, le Clain

Une nouvelle campagne de fouille programmée subaquatique a eu lieu en 2021 sur le site des Berthons, dans la continuité de celle de l'année précédente. Ce secteur devait apporter de nouveaux éléments permettant une meilleure compréhension de l'organisation des différents aménagements de berge. L'une des questions principales était de savoir si la structure composée de madriers découverte plus en aval s'étendait jusqu'à cette nouvelle fenêtre.

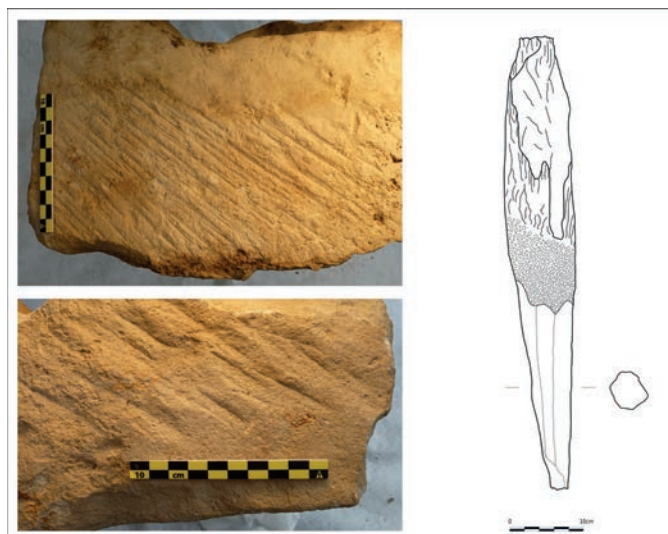
Si en 2020 la zone ouverte sur 26 m<sup>2</sup> n'avait pas pu être fouillée en totalité, la campagne de 2021 aura permis de poursuivre et de terminer les observations.

La présence des blocs observés en 2020 semble confirmer la présence d'un aménagement de berge. Toutefois celui-ci se rapprocherait plus du niveau de blocs calcaires taillés (mis au jour dans le sondage terrestre de 2019) que de la structure composée de madriers étudiée ces dernières années. La fenêtre



Naintré, Les Berthons, le Clain : Plan des vestiges dans le lit du Clain découverts en 2020 et 2021 (DAO : A. Diméglio).





Naintré, Les Berthons, le Clain : Détails des traces de taille sur les blocs Bsub04 (à gauche en haut) et Bsub05 (à gauche en bas) (photos : équipe). Dessin de BV07 (à droite) (dessin : J. Lassus ; D.A.O. : M. Cayre).

n'ayant pas été fouillée entièrement en 2020, il restait une possibilité pour que des éléments horizontaux en bois se trouvent plus profondément enfouis.

La fouille s'est donc poursuivie avec le prélèvement de certains blocs et de quelques éléments en bois verticaux (petits pieux) déjà enregistrés en 2020. À l'issue de la campagne 2021, le rocher a été atteint sans que de nouveaux éléments apparaissent. Il est à noter la présence, sous les blocs prélevés, d'une couche de sédiment sablo-argileux très riche en faune qui n'avait pas été observée jusqu'à maintenant sur le

site. Celle-ci aurait pu servir de remblai pour l'installation des blocs à moins qu'il ne s'agisse de simples rejets ?

Les blocs conservés dans la coupe côté chenal (Bsub01, Bsub02 et Bsub03) ont à nouveau pu être dégagés et observés. Le plus profond (Bsub03), dont seul un angle était visible jusque-là, présente un trou de louve bien conservé sur l'une de ses faces. Les autres éléments en pierre, prélevés et observés en surface, montrent parfois des traces de taille. Toutefois ils semblent abimés, cassés, et si l'hypothèse d'une récupération des matériaux à une époque ultérieure venait à se vérifier, ces derniers auraient alors pu être rejetés du fait de leur état.

Concernant les éléments en bois, prélevés et étudiés en 2021, BV04 s'avère être un élément indéterminé qui pourrait avoir été piégé là, au-dessus de Bsub09, lors de cette potentielle phase de récupération des blocs. BV07 et BV11 sont quant à eux deux piquets dont la pointe a été taillée mais dont la fonction reste indéterminée (tout comme les piquets découverts au travers des blocs dans le sondage terrestre de 2019).

Pour le moment, le site se présente donc avec deux types d'aménagements de berge. Un premier en amont composé de blocs calcaires taillés (qui feraient suite à ceux du sondage terrestre de 2019) et apposés les uns aux autres sur un même niveau (pour la partie observée), et un deuxième composé de caissons limités par des madriers en chêne. L'emplacement de la supposée jonction entre ces deux aménagements fera l'objet d'une fouille en 2022. Cela permettra de connaître leur relation tant d'un point de vue technique que chronologique.

Cayre Morgane

Néolithique final,  
La Tène D, Antiquité

## NAINTRÉ Les Berthons

Âge du Bronze ancien,

Localisé à Naintré, le lieu-dit Les Berthons s'inscrit dans l'emprise de l'agglomération antique de Vieux-Poitiers, sur le territoire des Pictons. Les recherches qui se sont déroulées du 19 juillet au 13 août 2021 dans la parcelle AX77 se sont inscrites dans la suite de celles menées l'année précédente sur la même parcelle (Nicot, 2021). Deux zones de fouille ont été ouvertes lors de cette campagne. La première couvre une surface d'environ 63 m<sup>2</sup>, installée à l'aplomb de l'aménagement des berges antiques et dans la continuité de l'ouverture faite en 2019 (Cayre, 2019). La seconde a été opérée sur une surface de 315 m<sup>2</sup> reprenant la partie sud-ouest de l'emprise ouverte en 2020.

Lors de la campagne menée en 2020 sous la direction de B. Nicot (Nicot, 2021), l'ouverture d'une vaste fenêtre de 900 m<sup>2</sup> avait permis d'identifier

différentes structures : trous de poteaux, fosses, enclos circulaire fossoyé, structure maçonnée semi-excavée. Ces structures couvrent une occupation diachronique, dont le Néolithique final et le Bronze ancien pour les périodes anciennes (Nicot, 2021, p. 54-58), et une période comprise entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. pour la période antique (Nicot, 2021, p. 59-78). Le mobilier antique retrouvé a par ailleurs permis de confirmer les cinq phases d'occupation antique déjà mises en avant lors des fouilles subaquatiques (Chiron, 2021 in Nicot, 2021) et également de confirmer l'existence de la phase 4 de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., peu représentée dans le mobilier subaquatique (Chiron, 2021 in Nicot, 2021).

La campagne 2021 a permis de fouiller intégralement la structure semi-excavée (ENS.002) dont l'étude avait débuté l'année précédente (Nicot, 2021), ainsi que de

documenter les structures périphériques simples et d'implanter un sondage au niveau de deux tranchées de récupérations. Ces investigations ont permis de mettre en avant un puits installé antérieurement à l'ENS.002. Elles ont également mis en avant l'existence de murs imposants sous les tranchées de récupération (ENS.003). Enfin, la fouille des structures périphériques à l'ENS.002, marquées notamment par des fosses ont mis en avant une structure fonctionnant aux environs de La Tène D2 et une autre comblée dans le dernier quart du 1er siècle après J.-C. La

fouille intégrale de l'ENS.002 a également permis de confirmer un remblaiement volontaire dans la seconde moitié du 11e siècle après J.-C.

Cette campagne a donc permis confirmer une occupation dense sur les berges du Clain, avec une chronologie large, comprise entre le 1er siècle avant et le 11e siècle après J.-C. De futures investigations permettront d'affiner cette chronologie et de compléter le plan d'occupation de cette zone du Vieux-Poitiers.

Javelle Jonathan

Antiquité

## POITIERS 12 rue Louis Pasteur

Le projet de construction d'un immeuble d'habitation au 12 rue Pasteur à Poitiers est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

L'emprise du projet se situe sur la rive orientale du Clain, à proximité d'un tissu urbain dense et concerne un secteur de la ville archéologiquement très sensible.

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée en deux phases au cours du premier semestre de l'année 2021.

De nombreuses contraintes ont limité les capacités d'investigation des terrains, tant lors de la première que de la seconde phase d'intervention. La présence de bâtiments, d'alignements d'arbres à préserver, de réseaux, puis enfin de volumineux amoncellements de gravats liés aux démolitions et non évacués, ont considérablement contraints l'implantation des sondages archéologiques.

Six sondages ont été ouverts. Ils prennent la forme de tranchées linéaires continues de longueurs variables et portent sur une surface de 243 m<sup>2</sup>. Seuls les sondages 1 et 2 sont positifs. Ils ont livré des structures archéologiques attribuables à des occupations antiques et contemporaines. Ces dernières sont contemporaines du bâti encore en élévation. Les sondages 3 et 4 ont livré de rares vestiges mobiliers non datables collectés au sein d'épais remblais argilo-sableux. Les sondages 5 et 6 sont totalement négatifs. L'opération de diagnostic a permis de révéler la présence ponctuelle d'un petit

nombre de structures anciennes probablement en continuité avec les vestiges dégagés et fouillés à l'occasion de l'opération d'archéologie préventive menée en 2013 sur le site voisin de la rue du Faubourg Saint- Cyprien (Gerber, en cours).

Les structures aménagées ne présentent néanmoins pas une grande densité et sont toutes localisées en partie ouest de l'emprise. Il s'agit pour l'essentiel de structures en creux qui n'autorisent pas une caractérisation de l'usage de l'espace. Tout au plus, parmi les rares vestiges collectés, les fragments de plaques de terre cuite vitrifiées permettent d'imaginer à proximité la présence d'une structure démantelée de type four.

La présence de ces vestiges permet toutefois de compléter le plan d'occupation des aménagements antiques pour cette partie des rives du Clain, ce qui n'avait pu être permis à l'issue de l'opération de suivi de travaux réalisée en 2019 sur la parcelle immédiatement contigüe. De plus, et au regard de la richesse des structures anciennes reconnues dans cette partie de la rive, il est permis d'envisager cet espace comme une limite dans l'aménagement de cette section de la berge au cours de l'Antiquité, l'essentiel de l'occupation étant situé plus à l'ouest.

Les périodes plus tardives ne sont pas documentées sur la parcelle.

Billy Benoît

Protohistoire, Antiquité,  
Moyen Âge, Temps modernes

## POITIERS Cité de la Traverse, rue Théophraste Renaudot

Le projet de réhabilitation d'un ensemble de trois hôtels particuliers au sein d'un îlot, ceint par l'impasse

de la Cité de la Traverse et les rues Aliénor d'Aquitaine et Théophraste Renaudot à Poitiers est à l'origine de

la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

L'emprise du projet est située au sein d'un tissu urbain dense et concerne un secteur de la ville recelant un potentiel patrimonial et architectural important et particulièrement sensible au niveau archéologique.

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Poitiers impasse de la Traverse s'est révélée très positive. En dépit du faible taux d'ouverture, cette première phase de travaux, qui en comprend deux, a permis de révéler la présence de plusieurs niveaux anciens particulièrement bien préservés. Elle a permis de révéler notamment l'existence d'un paléosol protohistorique, la présence de substructions et d'aménagements antiques correspondant à plusieurs phases d'occupation ainsi que celle de niveaux d'occupation plus tardifs, médiévaux et modernes.

Les niveaux archéologiques sont préservés sur une puissance stratigraphique pouvant atteindre près de 2 m.

Le paléosol protohistorique est bien représenté puisqu'il est identifié au sein de trois sondages. La nature de l'occupation n'est pas établie mais le niveau présente un bel état de conservation.

Les aménagements antiques semblent pouvoir être associés pour la plupart à des zones d'activités dissociées de l'habitat et à des aménagements urbains hydrauliques.

Les niveaux d'occupations médiévaux et modernes semblent quant à eux pouvoir être rattachés à des structures d'habitat.

Billy Benoît

*Protohistoire, Antiquité,  
Moyen Âge, Temps modernes*

## POITIERS Rue Joseph Meister

Le projet de réhabilitation d'un bâtiment rue Joseph Meister à Poitiers est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

L'emprise du projet est située sur la rive orientale du Clain, à proximité d'un tissu urbain dense et concerne un secteur de la ville particulièrement sensible au niveau archéologique.

Cinq sondages ont été réalisés couvrant une superficie totale de 83,24 m<sup>2</sup>, deux d'entre eux (sd 1 et 3) ont mis au jour avec certitude des vestiges d'occupations anciennes.

L'opération de diagnostic archéologique réalisée rue Joseph Meister a permis de révéler la présence de substructions et d'aménagements antiques

particulièrement bien préservés à des cotes altimétriques relativement proches du niveau de surface actuel. Ces résultats confirment la densité d'occupations reconnues à la faveur d'opérations archéologiques anciennes. Une partie des vestiges mis au jour dans le cadre du diagnostic, murs et fondations, est localisée en partie ouest de l'emprise, c'est-à-dire la plus proche des fouilles archéologiques réalisées par Le Touzé de Longuemar dans le dernier quart du XIXe siècle permettant ainsi de préciser la localisation de cet établissement et d'offrir la garantie d'une partie encore préservée de celui-ci.

Billy Benoît

## POITIERS Chemin du Parc à Fourrages

Suite à la demande de permis de construire par la société Joyeux Constructions pour la réalisation de deux maisons d'habitation, Chemin du Parc à Fourrages à Poitiers, une opération de diagnostic représentant une superficie de 832 m<sup>2</sup>, s'est déroulée au mois d'octobre

2021. Malgré la proximité de la nécropole des Dunes, aucun vestige immobilier ou mobilier n'a été mis au jour dans la parcelle concernée par l'opération.

Brunie David



## POITIERS

### 20 rue Saint-Vincent-de-Paul

Le projet de construction d'une piscine individuelle, au 20 rue Saint-Vincent-de-Paul à Poitiers, est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet se développe au nord de plusieurs hauts bâtiments de l'histoire de Poitiers : le baptistère Saint-Jean, l'abbaye Sainte-Croix ainsi que la cathédrale Saint-Pierre. Un sondage a été réalisé à l'emplacement de la future piscine.

L'intervention a mis en évidence des indices d'occupation, associés aux périodes moderne et contemporaine. Ces derniers sont matérialisés par un niveau de sol en terre battue ainsi que par un puits maçonné, réutilisé en collecteur d'eau pluviale à une époque récente. L'existence d'une cote de fond de travaux à 1,30 m n'a pas permis d'atteindre les niveaux médiévaux ni antiques.

Leconte Sonia

Antiquité,  
Période récente

## POITIERS

### Rue Guillaume VII le Troubadour, site de l'Hôtel-Dieu

Le projet de réaménagement des espaces verts et des aires de stationnement du site de l'Hôtel-Dieu à Poitiers a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Située au nord du centre historique de la ville, entre l'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf, au sud, et les thermes antiques de Saint-Germain au nord-ouest, l'emprise se localise dans un secteur archéologiquement sensible. D'une surface de 23 029 m<sup>2</sup>, l'assiette du projet a été préalablement divisée en quatre zones d'intervention.

Les vestiges découverts appartiennent aux époques moderne/contemporaine et antique.

Les indices antiques ont été mis au jour au sein de la partie méridionale du projet, faisant face à l'actuel bâtiment de la Présidence de l'Université. Ces derniers correspondent à l'angle d'un bâtiment, à des fonds de structures ainsi qu'à de probables tranchées de récupération de mur. Plusieurs éléments, associés à des constructions (mortier, enduits peints, fragments de terre cuite architecturale, fragments de *tegulae mammatae*), ont été également découverts dans les niveaux de récupération/remblaiement du site.

Extrêmement ténus et arasés, ces vestiges ne permettent pas de se faire une idée précise de l'occupation des lieux. Pour autant, les données stratigraphiques rendent compte de plusieurs niveaux d'occupation et surfaces de circulation qui permettent de déterminer une occupation étendue à tout le secteur

méridional. L'installation semble avoir été réalisée sur des terrains préalablement aménagés, vraisemblablement nivelés. Occupation et abandon interviennent au cours d'une période resserrée, comprise entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le milieu du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Puis l'espace change apparemment de destination, comme semble l'évoquer la présence d'une sépulture (datation calibrée : 124-238 ap. J.-C.). Celle-ci tend à indiquer, qu'à partir d'une période comprise entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle, ce secteur se situe en marge de l'agglomération.

L'autre partie des découvertes concerne les périodes récentes. Elles tiennent à la double vocation des lieux, à la fois médicale, par la présence de l'Hôtel-Dieu dominant le site au sud, et militaire avec celle du quartier d'artillerie qui se développait en contrebas, au nord des terrains. Sur la partie méridionale de l'emprise ont été mis en évidence des murs, niveaux de sol et aménagements divers (canalisation, collecteur) qui se rapportent aux différentes annexes de l'Hôtel-Dieu. Celles-ci ont été construites dans le prolongement de l'Hôtel Pinet, du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Au nord, les constructions repérées correspondent, quant à elles, aux anciens bâtiments de la caserne Dalesme (1887-1946) qui s'étendait de l'actuel bâtiment du CROUS à l'église Montierneuf. L'Armée a occupé ces lieux de la Révolution à 1946.

Leconte Sonia

## POITIERS

### 22 rue des Feuillant

Le diagnostic mené au 22 rue des Feuillants sur la commune de Poitiers s'est déroulé du 11 au 20 octobre 2021. Il concernait le jardin d'un hôtel particulier d'une surface de 1 100 m<sup>2</sup> ainsi qu'un ensemble de bâtiments en fond de parcelle venant s'appuyer contre l'imposant mur de clôture séparant les parcelles. Les investigations ont permis de mettre en évidence la présence d'un mur bâtis au XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle traversant la parcelle d'est ou ouest et ponctué de murs de refends, parfois peut-être associés à des caves réemployées en fosses de latrines lors de la construction de l'hôtel particulier qui se trouve en façade de rue. Une partie de ce grand mur est encore en élévation, il comporte des éléments vraisemblablement plus anciens dont un linteau décoré

d'un écu armorié qui peut se rattacher à une activité d'apothicaire auquel succéderait une activité de boucherie. Une occupation plus ancienne, postérieure au XVI<sup>e</sup> siècle, a été fugacement aperçue : les fondations d'un mur ont été repérées dans un sondage à l'intérieur des écuries associées à l'hôtel particulier. Un niveau de sol du XVII<sup>e</sup> siècle, probablement synchrone avec le bâtiment encore en élévation a été découvert à son pied. Il vient s'installer sur une importante phase de remblais qui est venue couvrir les vestiges les plus anciens observés à plus de 2 m de profondeur.

Loeuil Pascal

## POITIERS

### 135 Promenade des Cours

Un projet de réalisation d'une maison individuelle au 135 Promenade des Cours conduisit à la réalisation d'un diagnostic archéologique.

L'opération, dont la prescription portait sur une surface de 1 676 m<sup>2</sup>, fut réalisée entre le 11 octobre et le 13 octobre 2021. Le secteur est archéologiquement sensible, puisque des occupations antiques et médiévales sont identifiées dans le faubourg Saint-Cyprien.

Trois tranchées furent réalisées pendant ce diagnostic, sans qu'aucun vestige archéologique ne soit découvert. Des observations de terrain donnent un profil stratigraphique général de la parcelle sondée, constituée principalement de limons graveleux et de graves.

D'après les sources iconographiques, ce secteur de la ville de Poitiers ne semble que tardivement occupé.

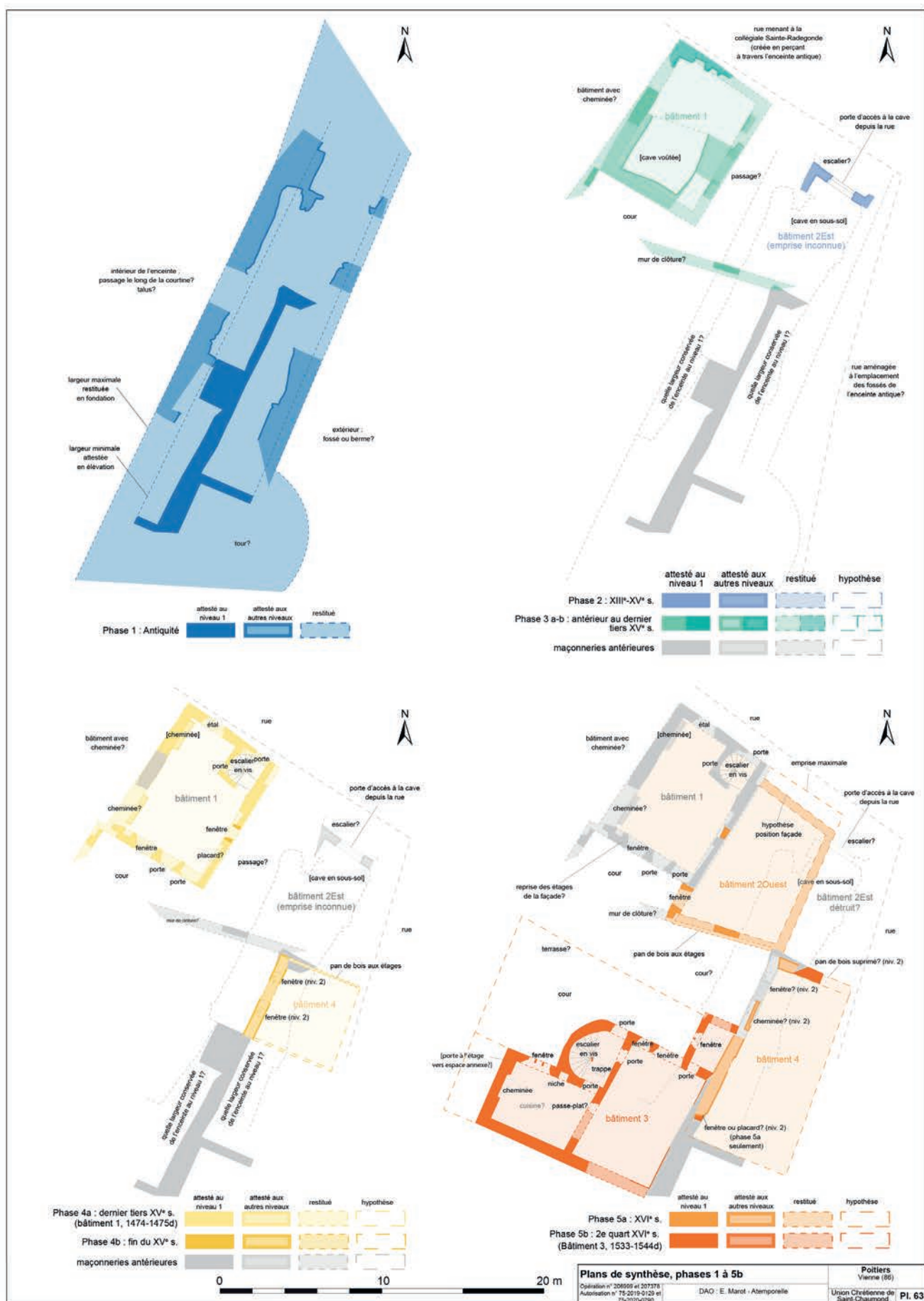
Martins David

## POITIERS

### 27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière

L'Union chrétienne de Saint-Chaumont est propriétaire à Poitiers d'un îlot d'habitation situé entre la cathédrale Saint-Pierre et l'église Sainte-Radegonde. La propriété est constituée de différentes parcelles bâties réunies au fil des années. Elle comprend notamment, à l'angle de la rue Arthur de la Mauvinière et de la rue des Carolus, un ensemble de quatre maisons mitoyennes qui ont fait l'objet d'une complète réhabilitation et qui conservent des éléments remontant à la période médiévale, derrière des façades reprises au XIX<sup>e</sup> siècle. L'une des maisons conserve dans sa

cave des vestiges de la muraille antique. Les élévations des bâtiments (murs, charpentes) pouvaient également comporter des vestiges anciens qu'il importait de repérer avant toute opération de transformation du bâti. L'étude archéologique a été divisée en deux phases : l'étude préalable en 2019, associée à une étude historique et documentaire, puis un suivi archéologique des travaux en 2020-2021. L'objectif était de profiter des travaux de réhabilitation pour réaliser des observations plus poussées des maçonneries et vérifier les hypothèses de phasage proposées.



Poitiers, 27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière, fig. 1 : Plan de synthèse pour les phases 1 à 5b (DAO : E. Marot)



Cette étude a permis d'étudier un îlot urbain dans une zone occupée depuis l'Antiquité, et de restituer une partie de l'organisation de cet espace sur le long terme, avec neuf phases parfois subdivisées, de l'Antiquité au XXe siècle. Les phases médiévales montrent la construction de bâtiments entourés dans un premier temps d'espaces vides, avant une densification importante de l'espace, et des reconstructions nombreuses, surtout côté rue des Carolus (Fig.1).

La phase 1 correspond à l'enceinte antique, construite dans la deuxième moitié du IIIe siècle, qui occupe la partie orientale de l'îlot et est conservée partiellement dans les bâtiments 2, 3 et 4. Son tracé, globalement orienté nord-sud à cet endroit, est bordé par la rue des Carolus à l'est. Les maçonneries reprennent la technique de construction observée ailleurs dans la ville : le soubassement est constitué de blocs de grand appareil issus de la destruction de bâtiments publics monumentaux (dont des blocs portant des décors). Le mur est large de 5 à 7 m environ, d'après les maçonneries observées en sous-sol et en élévation. La construction des maisons à partir du Moyen Âge a fortement réduit ces vestiges au-dessus du sol, préservés sur une faible largeur et constituant la base du mur mitoyen.

La phase 2 a été identifiée dans le bâtiment 2 sous la forme d'une grande porte donnant accès à la cave percée dans l'enceinte antique. Elle indique une origine médiévale, peut-être du XIIIe siècle. Il est difficile

de restituer le bâtiment en élévation en l'absence d'informations sur l'état de conservation de l'enceinte antique au-dessus du sol pour cette phase. La parcelle devait être limitée au nord et à l'est par les deux rues actuelles, qui existent depuis le Moyen Âge.

La phase 3 est représentée par des maçonneries du bâtiment 1, mal datées les unes par rapport aux autres. Il s'agit de deux parties de la cave, qui n'ont pas de contact direct, et d'une partie des élévations des murs est et ouest. Le mur ouest se prolongeait plus au sud du bâtiment 1, peut-être sous la forme d'un mur de clôture. Il est également possible qu'une maçonnerie sur laquelle le bâtiment 2 a été appuyé corresponde à la même clôture, délimitant une cour similaire à l'actuelle. Ces maçonneries présentent les mêmes caractéristiques : une construction en moellons avec un liant de terre brune. Les murs, conservés par tronçons sur trois niveaux, ne comportent pas d'éléments architecturaux caractéristiques qui permettraient de les associer à une chronologie précise. La datation de la phase 3 avant le dernier tiers du XVe siècle n'exclut donc pas la possibilité qu'au moins une partie soit antérieure ou contemporaine de la phase 2 repérée dans le bâtiment 2 (XIIIe ou XIVe siècles). Le plan restitué montre que l'emprise et l'organisation de la parcelle correspondant au bâtiment 1 ont été définies dès cette phase : un bâtiment rectangulaire placé le long de la rue au nord, associé à une cour à l'arrière (Fig.1). Le mur



Poitiers, 27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière, fig. 2 : Proposition de phasage du mur est du bâtiment 1 (DAO : E. Marot)



Poitiers, 27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière,  
fig. 3 : Détail des peintures à la grisaille décorant les murs du rez-de-chaussée du  
bâtiment 3 (E. Marot – Atemporelle) en 2020 et 2021 (DAO : A. Diméglio).

est du bâtiment était situé à environ 2 m de la position du mur d'enceinte antique, qui était peut-être bordé par un passage.

La phase 4a correspond à une reconstruction importante du bâtiment 1, constituant l'essentiel de l'édifice visible aujourd'hui. Il est aménagé à l'emplacement du bâtiment de la phase 3 en grande partie détruit (Fig.2). Le bâtiment comporte trois niveaux d'élévation, une cave et un comble, tous desservis par un escalier en vis aménagé à l'angle nord-est. Les étages de la façade sur rue étaient en pan de bois, entièrement reconstruit depuis. Le bâtiment était longé par un espace vide à l'est (passage ou cour ?) et communiquait avec une petite cour à l'arrière de la parcelle. Chaque niveau était divisé par des cloisons en pan de bois en plusieurs pièces de taille différente pourvues ou non de cheminées. Les plus grandes étaient situées côté rue et correspondaient à une boutique au rez-de-chaussée (avec étal donnant sur la rue), et à des espaces résidentiels aux étages. Les pièces plus petites avaient des fonctions domestiques (cuisine, stockage, latrines ?) ou résidentielles, dont la pièce sud-ouest du deuxième étage, dont les murs portaient un décor peint. Des analyses dendrochronologiques des planchers ont fourni la datation de 1474-1475d.

La phase 4b correspond à des transformations du bâtiment 1 et surtout à la construction du premier état du bâtiment 4. Les travaux dans le bâtiment 1 ont compris la reconstruction d'une grande partie de la façade arrière sur la cour, en gardant l'alignement du mur précédent, et des reprises des ouvertures dans le mur est. La forme des ouvertures, très proches de celles de la phase 4a, indique un chantier intervenant à la fin du XVe siècle

au plus tard. Le bâtiment 4 a été aménagé à l'est de l'îlot, au-dessus des vestiges de l'enceinte antique, conservée sur plusieurs mètres de large à cet endroit. L'édifice est partiellement conservé sous la forme d'un mur en pierre côté ouest, percé de deux fenêtres hautes, associé à un mur en retour au sud et à une probable façade en pan de bois au nord à l'origine. La forme du chaînage à l'extrémité indique en effet une élévation en bois disparue, globalement située dans l'alignement du mur de clôture hérité de la phase précédente. L'emprise du bâtiment n'est pas assurée vers l'est : la rue des Carolus actuelle empiète sur les anciennes parcelles, depuis son réaligement au XIXe siècle. La forme des ouvertures et la chronologie relative des maçonneries permettent de placer la construction du bâtiment 4 à la fin du XVe siècle. L'emprise du premier bâtiment 2-Est à cette période est mal connue : l'édifice est-il toujours en élévation, ou bien la construction d'un mur en pan de bois au sud (bâtiment 4) implique-t-elle un espace vide de constructions ?

La phase 5a correspond à la construction d'un nouveau bâtiment contre le bâtiment 1 (bâtiment 2-Ouest) et à une reprise importante du bâtiment 4 au sud-est. Le bâtiment 2 était situé en retrait dans la parcelle, avec une façade sur rue peut-être alignée avec l'accès à la cave à l'est et une façade arrière sur cour construite en pan de bois aux étages. Il s'appuyait sur le mur du bâtiment 1 à l'ouest, ce qui a nécessité le bouchage des anciennes ouvertures (dans lesquels ont été trouvés des chantepleures transformés en tirelires) et a conduit à la clôture de la cour située au sud. La forme des fenêtres donnant dans la cour arrière indique le début du XVIe siècle au plus tard. Le bâtiment 4 a été agrandi lors de cette phase, doublant sa longueur totale. Le mur occidental a été prolongé vers le sud, avec une ouverture ou un placard, tandis que le mur nord est reconstruit en pierre à l'étage, remplaçant le pan de bois d'origine.

La phase 5b correspond à la construction du bâtiment 3, comprenant deux corps de bâtiment et trois niveaux d'élévation, desservis par un escalier en vis situé au nord-ouest (Fig.1). La façade principale était située dans une cour au nord, sur laquelle ouvrent toutes les fenêtres. L'édifice prend la forme d'une résidence privilégiée avec des pièces principales avec cheminées à l'est et différentes annexes à fonction domestique à chaque niveau. La présence d'un décor peint couvrant les murs de la pièce du rez-de-chaussée indique un espace de représentation, une « salle », accessible via l'escalier (Fig.3). Les planchers ont été datés par dendrochronologie de 1533-1544d. Les limites de propriétés ne sont pas connues pour cette phase, mais le bâtiment 3 a peut-être été bâti dans un terrain vide auparavant à l'arrière du bâtiment 2 et auquel il serait lié. Quoi qu'il en soit, sa construction témoigne de la densification de l'îlot.

La phase 6 a touché tous les bâtiments à la fin du XVIe siècle ou à l'époque moderne : aménagement de latrines et renforcement des murs dans le bâtiment 1, construction du bâtiment 2 à l'angle des deux rues,





Poitiers, 27 et 29 rue des Carolus, 1 et 3 rue Arthur-de-la-Mauvinière, fig. 4 : Plan de synthèse pour les phases 6 à 8 (DAO : E. Marot)



rehaussement du bâtiment 3 et reprise des décors peints. Cette partie de l'îlot est donc de plus en plus densément occupée à cette période, où on observe cinq édifices indépendants, associés ou non à des cours à l'arrière (Fig.4).

La phase 7 (XVIIe-XVIIIe siècles) correspond principalement à la reconstruction des bâtiments 2, regroupés dans une même parcelle à cette date. La façade sud sur cour est entièrement reconstruite en pierre et la présence de portes à tous les niveaux implique l'existence d'une galerie ou d'un escalier disparu desservant les étages (Fig.4). Au rez-de-chaussée, une grande porte ouvrant dans la cour arrière permet de restituer un passage intérieur communiquant avec la rue Arthur de la Mauvinière. La cour était probablement de dimensions réduites, avec une clôture située dans l'axe du mur ouest. Dans les bâtiments 3 et 4, les reprises concernent l'aménagement intérieur, avec le remaniement de cheminées, portes ou fenêtres. Pour le logis en cœur d'îlot, elles traduisent l'adaptation du bâtiment aux besoins de l'époque, et peut-être à une fonction différente de celle d'origine. L'annexe nord est en partie reconstruite en pan de bois et un pilastre du deuxième quart du XVIe siècle en emploi y est inséré, indiquant une volonté de mettre en valeur l'ensemble de l'édifice. Lors de cette phase au plus tard, le bâtiment 3 remplit probablement la fonction de logis du sous-chantre de Sainte-Radegonde. L'occupation de

l'îlot à cette période a été essentiellement modifiée par le regroupement de parcelles à l'angle des deux rues. L'emprise des bâtiments reste la même, mais l'espace des habitations et des cours est redistribué en fonction des changements de propriété.

La phase 8 (XIXe siècle) correspond à la reconstruction de murs de clôture entre les cours intérieures, à des adaptations de l'équipement interne des différents bâtiments (cheminées), à une inversion de la façade principale grâce à des reprises des ouvertures (bâtiment 3) et à la reconstruction de la plupart des façades sur les deux rues (Fig.4). La façade du bâtiment 1 a été reconstruite à cette date au plus tard, avec la mise en place d'un pan de bois hourdis de briques à peine ancré dans les murs latéraux, tandis que la charpente a été reconstruite à un niveau plus bas que l'ancienne. La reconstruction des façades des bâtiments 2 et 4, a été réalisé en deux étapes suite au réaligement de la rue des Carolus.

Cette étude archéologique a ainsi fourni des informations sur des édifices médiévaux « invisibles », soit situés en cœur d'îlot (bâtiment 3), soit dont les façades ont été reconstruites récemment, et dont il ne reste des vestiges anciens que dans les murs mitoyens (bâtiments 2 et 4).

Marot Émeline

## POITIERS

### Collégiale Saint-Hilaire-le-Grand

Le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers (UMR 7302) a, depuis 2017, engagé un programme d'études pluridisciplinaires consacré à la collégiale Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers à l'époque romane sous la direction d'Éric Sparhubert (MCF en Histoire de l'Art médiéval, Université de Limoges, CRIHAM, CESC) et de Cécile Voyer (PR en Histoire de l'Art médiéval, Université de Poitiers, CESC). Cet édifice a déjà bénéficié de l'étude fondamentale de Marie-Thérèse Camus publiée en 1982 (Camus, 1982). Néanmoins, le renouvellement des connaissances en ce qui concerne l'architecture et la sculpture romane du XIe siècle notamment et le renouvellement des questionnements nécessitent un aggiornamento des connaissances et ouvrent de nouvelles perspectives pour la compréhension de cet édifice majeur.

Les premières phases du programme ont porté sur le renouvellement de la documentation graphique pour cet édifice et la réalisation d'un modèle 3D. Elles ont été suivies d'une étude de bâti dans la zone située autour de la tour-porche réalisée par Fabrice

Mandon. Le choix de cette zone s'explique par sa complexité archéologique et par le fait qu'elle constitue le point de départ du chantier à l'époque romane. À la suite de l'opération archéologique, le rapport final, remis en 2021, a fait apparaître plusieurs hypothèses d'interprétation du phasage de la construction de l'édifice dans cette zone.

L'étude réalisée dans le cadre de la campagne 2021 a permis de préciser ces premières observations. Il faut souligner le caractère assez neuf de la démarche cherchant à appliquer au modèle 3D les réflexions d'archéologie du bâti sur le phasage du chantier. Le maniement du modèle 3D permet de visualiser, en volumétrie, l'agencement des espaces correspondant à chaque phase de chantier identifiée, d'avoir aussi des équivalences altimétriques. Ceci permet également de confronter les hypothèses quant à l'évolution du chantier, les étapes intermédiaires, l'intégration des espaces, mais aussi les possibles circulations dans et entre ces espaces, les systèmes de couvertures.

Ainsi, bien que simplifiée, la modélisation des volumes et la manipulation des différents objets

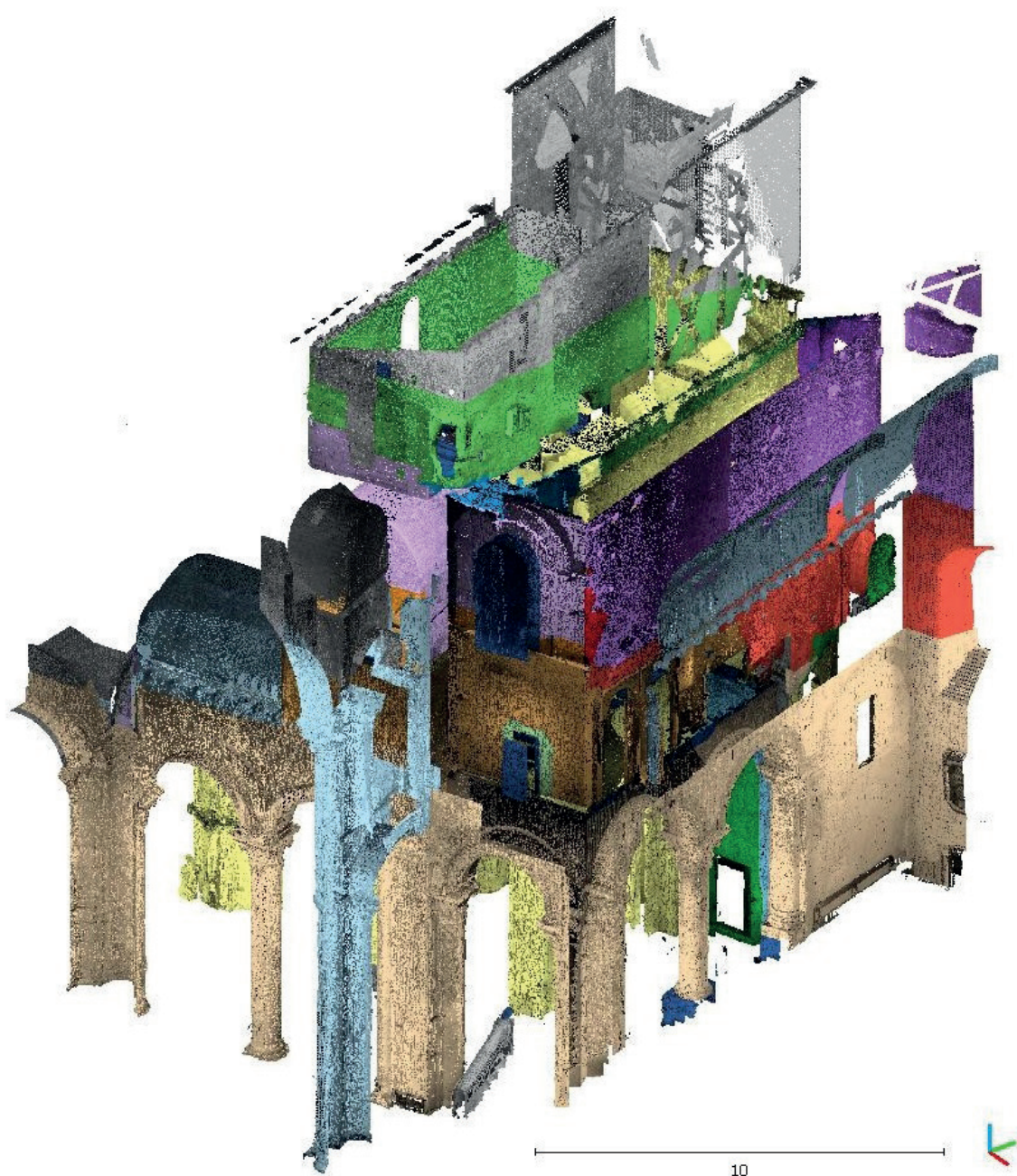
3D générés au cours de cette mission a permis de visualiser, retenir ou exclure les hypothèses précédemment formulées. Si toutes les questions n'ont pu être résolues, ce travail a mis en évidence des étapes de chantier cachées ou effacées par l'évolution du chantier lui-même, l'existence d'une toiture provisoire installée entre nef et transept à un niveau bas associé à un système d'écoulement des eaux : dispositif provisoire le temps que le chantier progresse mais rendu nécessaire par l'occupation du monument avant la fin des travaux. La réflexion a également porté sur les systèmes de toitures au niveau du transept et de la nef pour la restitution desquels le travail sur la volumétrie à partir du modèle 3D a révélé toute sa pertinence. Enfin, corrélé à ces questions et à la chronologie des différentes phases de la construction

ont été envisagées les circulations (horizontales et verticales) entre l'église, la tour-porche à ses différents niveaux et les combles de l'église.

En raison du temps étroit dans lequel cette étude a été réalisée, ses apports peuvent sembler modestes. Il faut cependant insister sur le fait qu'ils s'inscrivent d'abord dans le temps long du programme de recherche dans lequel la présente étude s'intègre et dont elle constitue une étape supplémentaire.

Bessaguet Pauline et Sparhubert Éric

- Camus, 1982
- Camus M.-T. : « La reconstruction de Saint-Hilaire-le-Grand à l'époque romane », *Cahiers de Civilisation médiévale*, t. 25, 1982, p. 101-120 et p. 239-271.



Poitiers, Saint-Hilaire-le-Grand, tour-proche et jonction nef/transept, traitement volumétrique et phasage de la construction sous CloudCompare, vue depuis le sud ouest (DAO : Pauline Bessaguet)

## POITIERS

### Le palais comtal de Poitiers et ses abords (IXe -XVIe s.)

Cf. rubrique Projets collectifs de recherche

Prouteau Nicolas

## POITIERS

### Quartier du palais comtal

Notice non parvenue.

Belliard Christophe (Mairie de Poitiers)

## QUINÇAY

### La Grande Roche de la Plématrie

La Grande Roche est l'un des rares gisements conservant plusieurs niveaux châtelperroniens. C'est aussi l'un des rares gisements de cette période à avoir livré de la parure, de l'industrie osseuse et des lamelles retouchées. Toutefois, les processus de formation du site et la taphonomie du gisement n'ont pas encore été étudiés. Les dépôts ne sont pas datés. Et aucun reste humain n'a été découvert dans les niveaux châtelperroniens de la grotte. Nos objectifs pour l'opération de fouille programmée 2021-2023 sont les suivants : 1. Préciser les processus qui ont contribué

à la fossilisation du gisement de la Grande Roche, 2. Dater la séquence par plusieurs méthodes de datation radiométriques, 3. Estimer le potentiel de recherche d'ADN ancien sur sédiment pour déterminer les types humains ayant occupé la grotte. La campagne 2021 nous a permis de :

- analyser la coupe sagittale 1 et la coupe frontale 1,
- ouvrir un sondage au fond de la grotte (sondage 3) et le fouiller jusqu'au sommet de l'US 20a,
- disposer d'un premier échantillon de restes osseux pour datation C14 AMS,
- prélever des échantillons de sédiment pour poursuivre l'analyse géoarchéologique,
- prélever des échantillons de sédiment pour tenter des datations OSL, une étude du paléomagnétisme ainsi que poursuivre l'étude de la conservation de l'ADN ancien dans le sédiment,
- disposer d'un premier d'échantillons de restes lithiques pour déterminer le contexte culturel des échantillons osseux et des échantillons de sédiment.

Nous avons engagé trois types d'action de démocratisation culturelle en 2021. Nous avons accueilli trois classes de l'école primaire de Quinçay et divers groupes de visiteurs, nous avons permis à plusieurs amateurs locaux de contribuer à nos recherches et nous avons participé à deux documentaires.



Quinçay, Le Chiron rapé, frontale 1 au cours de la fouille 2021  
(Cliché : M. Soressi)

Marie Soressi



## LA ROCHE-RIGAUT Église Saint-Germain de Claunay

Le projet de restauration de l'église Saint-Germain de Claunay conduisit à la réalisation d'un diagnostic, afin de déterminer si les futurs travaux allaient impacter des vestiges archéologiques.

L'opération s'est déroulée du 18 au 22 octobre 2021, sous la conduite de deux archéologues de l'INRAP. Cinq tranchées, correspondant aux futurs aménagements, furent ainsi réalisées avec une pelle de 1,7 tonnes et

seules les quatre tranchées situées sur le côté nord de l'édifice ont livré des vestiges.

Ainsi, huit sépultures et un pavage ont pu être dégagés lors de ce diagnostic. Une étude des fondations des contreforts et du mur sud, ainsi qu'une partie de l'élévation a pu être également réalisée.

Au nord, d'importants remblais viennent s'appuyer contre le mur de l'église, de sorte que sa fondation n'a pas pu être atteinte.

Martins David



La Roche-Rigault, l'église Saint-Germain de Claunay,  
fig.1 : Vue générale de l'église Saint-Germain de Claunay



La Roche-Rigault, l'église Saint-Germain de Claunay, fig.2 : La sépulture F2.3



La Roche-Rigault, l'église Saint-Germain de Claunay,  
fig.3 : Vue générale de la tranchée 4

## SAINT-BENOIT 1 au 9 place du 8 mai 1945

Ce diagnostic fait suite au projet de réhabilitation de l'îlot Paul Gauvin, qui se trouve en plein cœur du bourg de Saint-Benoît, à proximité de l'abbaye et du logis abbatial. En outre, le secteur est archéologiquement sensible, puisque 26 entités archéologiques sont enregistrées, dont 20 se situant entre la période antique et médiévale. Trois tranchées de diagnostic furent

réalisées du 14 au 20 janvier 2021. De nombreuses contraintes sont à signaler sur l'ensemble de l'emprise, comme l'exiguïté de la parcelle, de nombreux réseaux enterrés, ou un passage reliant deux bâtiments.

Deux sondages ont livré des maçonneries, dont une pourrait être datée de la fin du Moyen Âge d'après le mobilier récolté contre son parement. Les sources

documentaires et iconographiques témoignent de la présence d'appartements dans l'enclos monastique et ce mur pourrait se rattacher à l'une ou l'autre construction. Les deux autres maçonneries semblent

se placer à la période contemporaine, toujours selon les sources iconographiques.

David Martins

Antiquité

## SAINT-BENOIT Chemin de Tout Vent

Une surveillance de travaux d'excavation a été nécessitée par l'extension du réseau d'eaux usées sur la commune de Saint-Benoît, dans un secteur concerné par la présence de l'aqueduc de Basse-Fontaine en amont des arches de Parigny (ouvrage d'art du lieu-dit Château de l'Ermitage). L'aqueduc n'a pas été retrouvé malgré les profondeurs d'investigation, la longueur de la tranchée principale et l'existence de tranchées transversales coupant la rue. Mais son absence, les observations de terrain et les indications laissées par les entreprises de BTP intervenues en amont permettent de corriger les hypothèses de son tracé dans cette partie du plateau.

Le parcours de l'aqueduc de Basse-Fontaine ne coupe pas la rue par l'ouest, mais longerait le Chemin de Tout Vent par l'est. Dans ce secteur, il ne s'agirait pas d'une conduite enterrée mais plutôt des fondations pour un mur bahut, d'après les données de l'altimétrie. Le cadastre napoléonien confirme cela, avec l'indication d'un mur plein en haut du chemin sur une distance correspondant au moins à la moitié de l'emprise du projet. Quelques nodules de mortiers de chaux découverts en limite orientale confirme la proximité de l'ouvrage antique.

Coutelas Arnaud

Moyen Âge,  
Période récente

## SAINT-MARTIN-LA-PALLU Vendeuvre-du-Poitou, bourg

Eau de Vienne, maître d'ouvrage, a réalisé le remplacement partiel du réseau d'eau potable du bourg de Vendeuvre-du-Poitou. Le projet établi par la direction comprenait le creusement de tranchées nouvelles (places Georges-Compaign et du Puits-Tari, place Raoul-Péret, routes de Lencloître et de Signy, rue Chef-de-Ville) et la reprise partielle de réseaux existants pour les raccordements. L'emprise des travaux risquaient de mettre au jour des vestiges archéologiques de toutes périodes. Le terrassement des tranchées principales pour la mise en place ex nihilo du nouveau réseau d'eau potable a été réalisé sur près de 1 000 mètres linéaires de la mi-septembre 2020 à la mi-mars 2021.

Le site archéologique le plus marquant pour la commune de Vendeuvre et le début de son histoire est celui de l'agglomération antique des Tours Mirandes à l'ouest du bourg, daté des I<sup>er</sup> – III<sup>e</sup> siècles de notre ère. Ce dernier a fait l'objet de plusieurs années de recherche et d'études. Pour la période médiévale, la connaissance de l'agglomération reste encore peu précise. Les quelques études menées sur le sujet tournent autour de l'église Saint-Aventin, dont les parties romanes remploient quelques blocs de grand

appareil antique, et de son cimetière du Haut Moyen Âge (cf. fig. 1).

L'objectif principal de l'intervention archéologique était de reconnaître et d'étudier les vestiges mis au jour afin de mieux comprendre l'occupation ancienne du bourg de Vendeuvre-du-Poitou, la relation entre l'agglomération antique des Tours Mirandes et le bourg médiéval (occupation antique, voirie, nécropole ?). Dans les abords de l'église Saint-Aventin l'objectif était de vérifier l'existence d'une nécropole du Haut Moyen Âge et d'appréhender le développement du bourg médiéval.

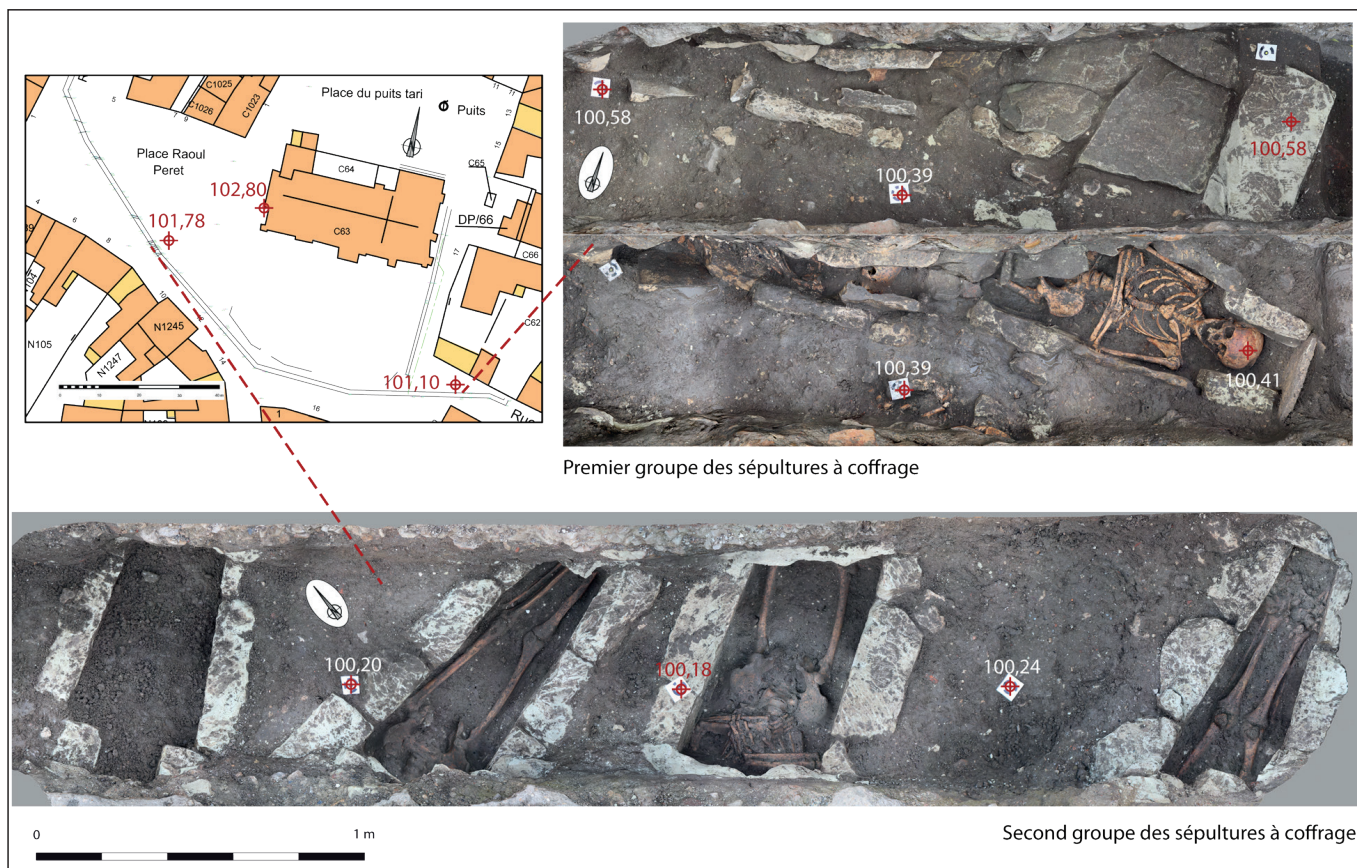
Les logs réalisés tout au long du chantier dans les tranchées ont montré des unités stratigraphiques naturelles assez homogènes sur l'ensemble des sections avec des niveaux caractérisés par des couches argilo-sableuse dominantes.

Au nord-ouest de l'église Saint-Aventin, un sondage a fourni un niveau sédimentaire avec de nombreux charbons et scories de fer, pouvant évoquer une activité métallurgique. Un second sondage au nord de l'église a mis au jour, sur une surface très restreinte, un ensemble bâti consistant en un niveau de sol, un mur et une colonne. L'étroitesse de la fenêtre d'observation





Saint-Martin-La-Pallu, Bourg de Vendevre-du-Poitou, fig.1 : Cadastre napoléonien du centre bourg de Vendevre aux Tours Mirandes, feuilles N, C, B assemblées (AD86 - 4 P 1543-1557).



Saint-Martin-La-Pallu, Bourg de Vendevre-du-Poitou, fig.2 : Orthophotographies de deux groupes de sépultures à coffre du moyen âge central (DAO – Atemporelle).



n'a pas permis de définir à quel type de bâti ces éléments architecturaux appartenaient. Ces vestiges montrent cependant l'existence d'un fort potentiel archéologique au nord de l'église d'autant plus que ceux-ci étaient recouverts par un remblai attribuable aux XIVe-XVe siècles par le mobilier céramique. D'autres sondages et tranchées de raccordement autour de l'église ont montré des niveaux d'anthropisation avec des maçonneries en place et des blocs antiques dans les remblais.

Le cimetière médiéval a pu être révélé et étudié à l'est et au sud de l'église Saint-Aventin, jusqu'à l'extrémité occidentale de la place Raoul-Péret

(cf. fig. 2). Bien que la fouille n'ait pu être effectuée que dans l'emprise des tranchées réalisées pour le renouvellement du réseau d'eau potable, les résultats n'en sont pas moins des plus importants, avec plus d'une trentaine de sépultures dégagées. Cette fouille confirme la présence d'un cimetière du Haut Moyen Âge. L'étude des données montre ainsi une exploitation du cimetière à partir des VIe-VIIe siècles jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, date de son déplacement hors les murs.

Guilloteau Éric

Moyen Âge

## SAINT-MARTIN-LA-PALLU

### Varennes, La Tourette de Luché

A 3 km au sud-est de Mirebeau, et à 2,5 km au nord-est du bourg de Varennes, La Tourette est un lieu-dit situé en haut de coteau, à une altitude atteignant 150 m, dominant au sud la plaine de Neuville et à l'ouest le vallon du ruisseau le Chaudour, affluent de la rivière la Pallu. Dans ces deux directions, la dénivellation atteint une cinquantaine de mètres. Le site occupe la bordure occidentale d'un massif de tuffeau, il se décline sur trois niveaux, imbriqués étroitement les uns dans les autres : une occupation de surface sous forme de trous de poteaux, de murs, de fosses et de silos, plusieurs grandes cours excavées à ciel ouvert ou « carries », des réseaux souterrains composés d'une trentaine de salles et autant de galeries dans les parties accessibles.

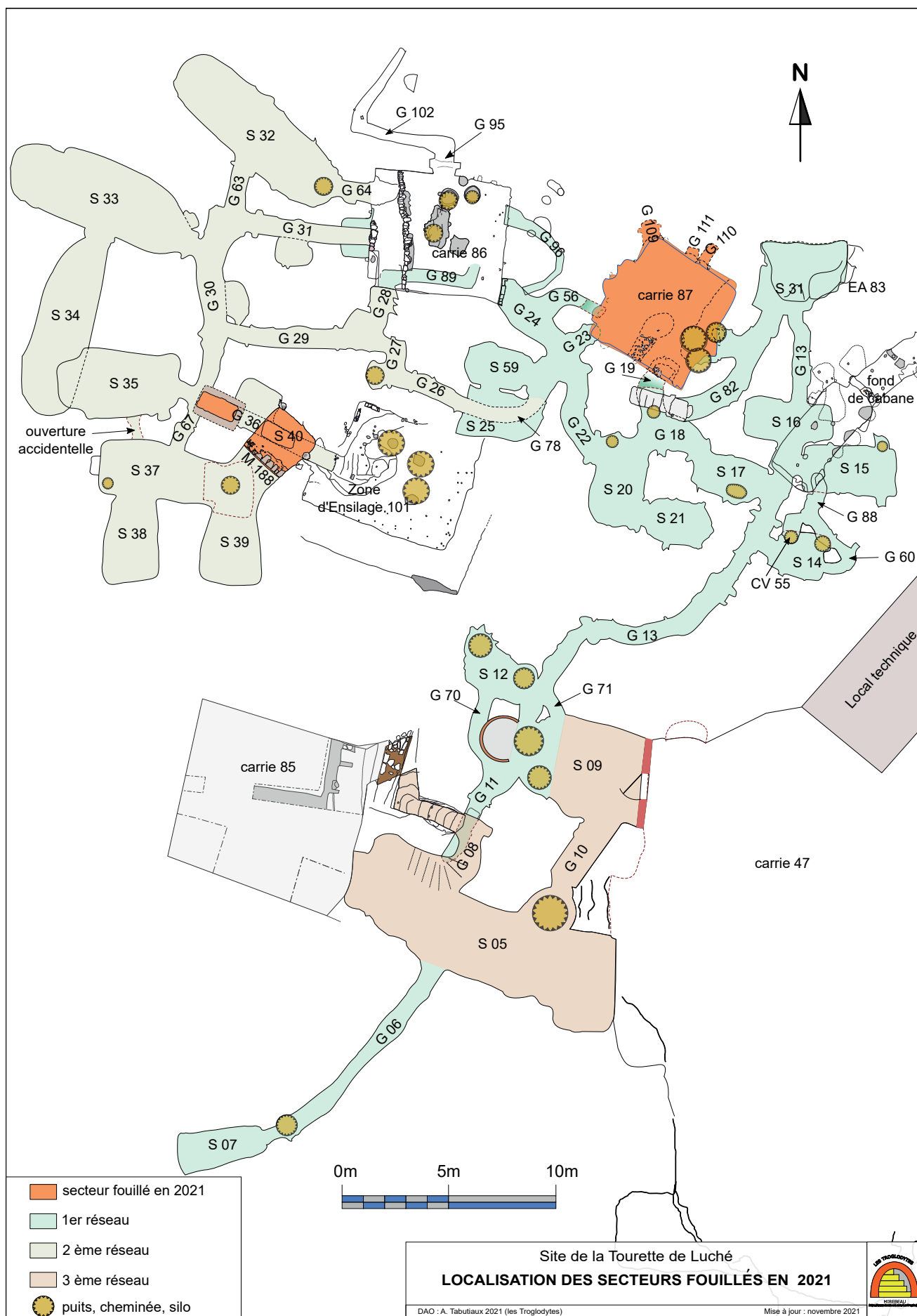
Les études et analyses indiquent une chronologie d'occupation du IXe au XVIe siècle. La première installation semble se limiter à un fond de cabane carolingien. Aux Xe-XIIe siècles, voire avant, commence le creusement des galeries et salles souterraines. En surface, des bâtiments sur poteaux mais aussi certains en pierre, couverts de tuiles, sont érigés. À la fin du Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècles ?) de grandes cours ou « carries » sont excavées. Aux XVe-XVIe siècles, le site est arasé, les cavités sont volontairement comblées dans leurs parties supérieures.

Cette première année de fouille triennale concernait deux secteurs : la cour excavée ou carrie 87 et l'ensemble contigu salle 40/galerie 36.

Le premier secteur a répondu à la problématique annoncée : la délimitation de l'entité archéologique et le dégagement de son comblement en altimétrie supérieure ont amené à la fois des confirmations et des questionnements. Dans le domaine des confirmations, les nombreuses structures creusées dans les parois montrent qu'il ne s'agit pas uniquement d'une carrière,

mais d'un espace aménagé qu'il va falloir contextualiser avec les quatre galeries déjà partiellement connues au sud et trois nouvelles galeries dont les entrées ont été dégagées au nord. L'espace comblé de la carrie 87 avec une stratigraphie extrêmement complexe et une indigence du mobilier, montre un abandon du site qui se confirme à la fin du XVe siècle. Quant aux phases d'occupation, les analyses 14C et l'étude céramique ont démontré que la première se situe à minima aux IXe-Xe siècles et pourrait être contemporaine du fond de cabane situé au nord-est du site. D'où cette interrogation lancinante : les zones excavées à proximité de la surface ont-elles précédé ou sont-elles synchrones au creusement des salles et galeries intégralement souterraines ? De fait, la carrie 87 cumule les questions : des silos en fond intégrés dans une salle souterraine, des structures creusées à mi-hauteur montrant un décaissement et des aménagements depuis la surface... Il nous manque le chaînon « manquant » entre les deux. Ce sera donc la problématique principale de la fouille en 2022.

Le second secteur présente des structures moins complexes à appréhender. La salle 40 située sous la galerie 36 a été comblée jusqu'à un mur de soutènement, afin de permettre l'accès à cette zone du souterrain consécutivement à l'effondrement d'une partie de la voûte de la salle. Les artefacts retrouvés datent la phase terminale du XVe siècle. Le second intérêt réside dans le type de comblement : des niveaux de tuiles canal issues de productions artisanales, mais surtout un amoncellement de plusieurs centaines de blocs taillés, en réutilisation, après la destruction d'un ou plusieurs bâtiments de surface. L'étude de ces blocs réalisée par des étudiants pendant la fouille a aussi permis d'établir la corrélation avec les blocs découverts dans le comblement de la carrie 86. Sous le sol de la galerie 40, le début de dégagement



Saint-Martin-La-Pallu, Varennes, La Tourette de Luché, secteurs fouillés en 2021 (DAO : A. Tabutiaux)

d'une fosse occupant l'intégralité du passage pose la question de la fonction d'une telle structure : piège pour des assaillants dans la thèse d'un souterrain refuge ? ou simplement puisard pour éviter l'ennui des salles souterraines situées en contrebas ? La fin de la fouille de cette structure particulière, mal documentée en général, a pour objectif de déterminer sa fonction réelle et sa chronologie relative dans le souterrain.

La campagne 2021 a livré un peu moins de mille tessons de céramique pour 62 formes identifiées. La majorité date de la période carolingienne et de la fin du Moyen Âge, souvent en position secondaire dans les remblais. Cela indique l'occupation précoce du réseau souterrain, que confirment les analyses <sup>14</sup>C réalisées sur des charbons de bois. Le vaisselier se caractérise par des pots à cuire et des cruches aux IXe-Xe siècles. La vaisselle de table de qualité est très présente aux XIe-XVe siècles. La mise en place d'un géoréférencement en 2022 permettra de mieux cibler la chronologie.

Le spectre faunique de La Tourette est assez varié. La triade bœuf-caprin-cochon reste prépondérante parmi les restes abondants d'ongulés, la carie 87 ayant livré le squelette complet d'une chèvre. Les restes de cochons sont moins abondants que lors des campagnes précédentes, mais présents dans les trois zones excavées et aux différentes phases d'occupation, leur âge témoignant d'un élevage pour la viande. Parmi les animaux de la basse-cour, l'on retrouve le lapin, la poule et l'oie, accompagnés d'oiseaux. Les espèces les plus représentées sont les micromammifères et les batraciens. Les altérations sur certains os sont dues à la circulation de l'eau dans le sol, à la présence de racines et au déplacement des pièces à la surface du sol avant leur enfouissement, ce qui confirme la position secondaire des restes osseux, mêlés aux différents niveaux de remblai en particulier dans la carie 87. Par ailleurs, les indices d'une activité bouchère sont très limités, présents sur seulement 9 pièces osseuses, la chasse et la pêche ne sont pas documentées. Comme les années précédentes, l'étude de la microfaune montre un milieu ouvert fortement anthropisé (champs avec haies) non loin d'une zone forestière.

L'étude tracéologique approfondie menée dans les zones accessibles des souterrains amène à compléter et reconsidérer les réflexions antérieures qui n'étaient que des esquisses d'analyses ponctuelles limitées à certains secteurs. Cette étude développe largement les informations sur l'outillage utilisé, les techniques et stratégies de creusement, la mise à profit de la fissuration pour le creusement des espaces souterrains. Elle aboutit à une proposition de phasage en cinq états basée sur les vestiges excavés, la morphologie des espaces et leur sens de creusement. Dorénavant, il reste à confronter les données acquises aux données stratigraphiques et aux datations, afin d'aller plus avant dans la restitution des différentes phases de creusement, d'aménagement et d'utilisation du souterrain. En 2022, la fouille de la carie 87 et des galeries connexes et donc la mise au jour des surfaces excavées - sols, parois, voûtes, structures - sera aussi l'occasion de compléter les observations réalisées en 2021, afin d'aboutir à une topo-chronologie du site.

Les différentes études de sources anciennes menées sur le site et dans ses alentours attestent la présence d'une villa carolingienne à Ry, apparaissant dans le cartulaire de Saint-Cyprien, ne signifiant pas pour autant que La Tourette est une fondation ex-nihilo. Le site n'est plus documenté pendant plusieurs siècles avant un partage de la maison de La Tourette à la fin du XVIe siècle, date à laquelle une famille David commence à établir son emprise sur la colline, emprise s'achevant au XVIIIe siècle.

Deux pistes sont envisagées pour affiner l'étude archivistique. Une première s'attachera à une contextualisation historique plus générale, en s'intéressant aux voies commerciales, ou au probable impact des épidémies de peste sur La Tourette, ainsi qu'aux troubles issus des Guerres de religion. Une seconde étude consistera à étudier l'évolution des cultures depuis celles citées dans le cartulaire, jusqu'à celles citées dans les Aveux du château de Ry. Cette recherche sera susceptible de donner une idée des rendements agricoles et permettra peut-être de cartographier les seigneuries.

Vivier Daniel et Autissier Anne

Moyen Âge,  
Période récente

## SAINT-SAUVANT Bois de la Chagnée

Le projet de construction d'une réserve de substitution par la Société Coopérative Anonyme de l'Eau des Deux-Sèvres a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Saint-Sauvant. L'emprise des travaux d'évaluation de la réserve SEV 14 est localisée au lieu-dit le Bois de la Chagnée, à environ 2 000 m au sud du bourg actuel de

Saint-Sauvant. L'emprise foncière du projet concerne l'intégralité de la parcelle XC 16p (132 047 m<sup>2</sup>), mais la prescription de diagnostic ne porte que sur l'emprise de la réserve, soit une superficie de 75 000 m<sup>2</sup>.

La phase de terrain s'est déroulée entre le 9 août et le 3 septembre 2021. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement



et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité de sites et d'indices de sites archéologiques, tels que des enclos fossoyés protohistoriques (EA n° 86 244 0027 et 86 244 0032), des tronçons de voies romaines (EA n° 86 244 0005 et 86 244 0013) ou des vestiges de *villae* antiques (entre autres EA n° 86 244 0002, 86 244 0048 et 86 244 0052).

L'opération d'évaluation du Bois de la Chagnée s'est déroulée en deux phases, l'ouverture des tranchées ayant été interrompue durant plus de deux semaines suite à l'incendie criminel de la pelle mécanique. Les seize tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 7 070 m<sup>2</sup>, soit 9,43 % de la superficie prescrite. Elles ont permis de mettre en évidence un total de 31 structures archéologiques et anomalies. Ces structures se répartissent spatialement dans la partie septentrionale de l'emprise, entre les tranchées n° 9 et 16, au sud d'un ancien chemin rural. Les observations sédimentaires mettent en évidence le faible recouvrement des formations superficielles sur le substrat calcaire, généralement compris entre 0,2 et 0,3 m d'épaisseur. Cette faible épaisseur, alliée à de probables troncatures, explique certainement l'état de conservation très arasé des vestiges archéologiques mis au jour.

Les tronçons de fossés représentent environ la moitié des structures inventoriées sur l'emprise

du projet. La plupart d'entre eux correspondent à d'anciens fossés rectilignes aujourd'hui comblés et se superposent parfaitement aux limites parcellaires reportées sur le cadastre ancien. D'autres, de plan rectiligne ou curviligne, pourraient fonctionner avec les vestiges archéologiques repérés sur le site mais la rareté des mobiliers associés ne permet pas toujours de discuter de leur contemporanéité.

Les autres structures, avérées ou supposées, ont été interprétées comme de probables fosses, silos ou bien carrières d'extraction de matériaux. Elles appartiennent vraisemblablement à un petit habitat rural très mal conservé ou dont le cœur serait situé en marge de l'emprise. Bien que rare et fragmenté (une vingtaine de tessons de poterie), le mobilier céramique provenant du comblement de ces structures atteste néanmoins de leur abandon au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Si la présence d'une occupation, ou d'une fréquentation, médiévale dans la partie septentrionale de l'emprise a pu être reconnue, force est de reconnaître qu'elle nous est parvenue dans un état de conservation très médiocre. Les structures, très arasées, ont été dans certains cas difficiles à interpréter, un doute subsistant parfois quant à leur fonction primaire. Certaines ont pu participer à des activités agricoles (silos) d'autres à de l'extraction, peut-être liée à des activités de construction (carrières).

Maitay Christophe

Moyen Âge

## SCORBÉ-CLAIRVAUX

### Château du Haut-Clairvaux

#### (PCR Le château du Haut-Clairvaux)

Le PCR « Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain médiéval à la frontière Poitou, Anjou et Touraine (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) » a entamé en 2021 la première année de sa troisième triennale. Initié en 20141, ce programme de recherche a permis de travailler sur cinq zones du site et d'approfondir trois thématiques de recherche définies lors de la création du PCR :

- Histoire, topographie et territoire du pôle châtelain.
- Origines et évolutions des dispositifs défensifs et résidentiels.
- Conditions d'implantation et évolutions du pôle religieux et de l'espace funéraire.

La campagne de fouille menée en septembre 2021 a permis d'approfondir encore la connaissance du site castral. Contrairement à la première triennale, le programme de fouilles s'est concentré sur trois zones,

toutes localisées dans l'ancienne cour présumée du château.

#### ■ Les abords de la chapelle

Le sondage réalisé aux abords de la chapelle, devant les deux accès aux galeries souterraines découverts les années précédentes, montrent une occupation en surface bordant les entrées des souterrains. Dans un premier temps, une maçonnerie orientée est-ouest a été identifiée, fonctionnant avec un niveau de circulation dont l'horizon céramique oriente vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Un bâtiment, dont les murs nord et ouest ont été partiellement observés, occupe ensuite l'espace. Il semble utilisé dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle et fonctionne avec des trous de poteaux à l'est, indiquant une structure en appentis ou une galerie couverte de ce côté. L'occupation de cette structure perdure vraisemblablement au cours des

XIIIe-XIVe siècles. L'ensemble est ensuite en partie démoli puis remblayé, en plusieurs fois.

### ■ La zone nord-ouest (zone 3)

Le sondage ouvert en 2021 a permis de dégager l'intégralité du plan du bâtiment situé au sud-est de la porterie. Il s'agit d'une construction homogène de 7,35 m de long pour 5,25 m de large en œuvre. Un escalier droit rampant est installé à l'extérieur du mur oriental, permettant l'accès à un niveau supérieur. Outre l'escalier, le dégagement du mur oriental a également permis la découverte d'une porte dans cette maçonnerie, matérialisée par une feuillure et deux trous barrières. La fonction de ce bâtiment sud-est reste indéterminée. La présence d'un foyer et plusieurs zones de combustion, ainsi que plusieurs poches de rejets de foyer orientent plutôt vers une utilisation domestique. Les études de mobilier à venir permettront peut-être d'identifier une fonction plus précise.

La chronologie du bâtiment reste incertaine. La première analyse céramique réalisée sur le mobilier trouvé en 2021 indique que le dernier niveau identifié à l'intérieur du bâtiment ne contient que des éléments du XIIIe siècle. À l'extérieur, le sondage réalisé au pied de l'escalier montre que la base de l'escalier est recouverte par un remblai comprenant des céramiques des XIIe-XIIIe siècles. À l'échelle de la zone, les fouilles précédentes montrent que l'espace est

vraisemblablement abandonné à partir du XIIIe siècle. Le bâtiment sud-est est donc construit avant cette date, sans qu'il ne soit possible de donner plus de précision. L'aménagement de cette structure prend en tout cas place dans la continuité des aménagements autour de la porterie, à partir de la fin du XIe siècle.

Plus à l'est de la cour, une construction légèrement trapézoïdale oscillant entre 3,65 et 4,20 m de côté hors-œuvre a été dégagée. La partie supérieure des parois est maçonnerie et repose sur le rocher calcaire, taillé droit à l'aplomb du bâtiment pour en conserver le plan. Pour des raisons de sécurité, le fond de la structure n'a pas été observé en 2021. Sa fonction et sa datation restent donc indéterminées. En 2015, P. Bouvart, ayant partiellement observé l'arase lors d'un sondage, y voyait une maçonnerie de protection pour une entrée de souterrain, ou un puits.

### ■ Les abords de la tour-maitresse

D'après les premières analyses, les structures maçonneries effondrées découvertes à l'ouest du fossé de l'entrée nord-est du château en 2019 et 2021 sont identiques et synchrones, ce qui laisse penser qu'un complexe bâti devait être installé à cet endroit. L'étude des matériaux et techniques de construction sur ces maçonneries rappelle la mise en œuvre de la tour semi-circulaire enchappant la tour romane à l'est (dimensions et traitement des blocs, mortiers et



Scorbé-Clairvaux, Château du Haut-Clairvaux : Vue de la zone de fouille des abords de la tour-maitresse en 2021 (cliché : Nicolas Prouteau)



formes des joints). Il est très probable, en outre, que l'effondrement de ces mêmes structures maçonnées dans la rampe nord soit synchrone. L'emplacement de la construction effondrée dégagée en 2021 rend assez difficile d'imaginer que celle-ci soit une portion de la tour-maîtresse. Il est probable que cet élément d'escalier ou de tour ait été érigé dans la partie nord du fossé et/ou sur le plateau rocheux dominant l'entrée au nord. L'articulation entre ces maçonneries et la porte en tenaille, située plus bas, reste encore à déterminer et fera l'objet d'une future fouille.

On peut cependant déjà rappeler le caractère exceptionnel de la découverte de ce type de porte « en tenaille » ou « en pince de crabe » dont la forme est rare. Un travail de comparaison reste à faire. Cet accès en tenaille vient, en outre, confirmer l'hypothèse selon laquelle la progression dans l'ensemble du châtelet d'entrée, barbacane, fossé taillé dans le rocher et rampe nord est organisée en plusieurs coudes. Plus l'on progresse vers l'intérieur du système d'entrée et plus le cheminement se complexifie et se réduit en goulet d'étranglement. La présence de voûtes et d'ouvertures vers l'ouest dans les maçonneries effondrées est peut-être à mettre en lien avec des couloirs et/ou escaliers permettant de circuler vers les terrasses à l'ouest de la porte. Ce dispositif faciliterait l'accès vers l'intérieur de la cour en s'adaptant à une différence importante de niveau entre le sol de circulation dans le fossé taillé dans le rocher et les premières terrasses à l'ouest de la porte.

#### ■ **L'étude de la tour-maîtresse**

L'année 2021 a été l'occasion d'une reprise des données sur la tour-maîtresse afin d'en proposer une étude détaillée et de déterminer un phasage pour cette construction complexe. 9 phases ont pu être identifiées. L'état le plus ancien correspond à l'élévation d'une tour carrée à contreforts, entre 1140 et 1165 (phase I). Elle fait ensuite l'objet d'une reprise par le voutement en ogives de son 5e niveau, dans les années 1170-1180 (phase II). Une tour circulaire à contreforts l'englobe ensuite, autour de 1180 (phase III). Il semble que le programme ait été modifié en cours de travaux, aboutissant à une



Scorbé-Clairvaux, Château du Haut-Clairvaux : Zone nord-ouest, mur oriental du bâtiment fouillé en 2021 avec son escalier (cliché : Céline Chauveau)

construction semi-circulaire uniquement tournée vers l'est (phase IV), terminée à la toute fin du XIIe siècle. Ce programme, mis en œuvre en deux temps, peut être attribué à Richard Cœur de Lion. La fin du moyen-âge voit ensuite une mise en défense sommaire des parties sommitales, ainsi que l'ajout d'une échauguette (phase V). Le châtelet d'entrée situé au pied de la tour est également transformé. Une première phase de destruction impacte la tour semi-circulaire dont une partie s'effondre dans le fossé au nord (phase VI). Le contrefort oriental est ensuite repris, masquant l'archère du 4e niveau et une partie des empochements de hourds (phase VII). Ces travaux marquent la fin de l'aspect défensif de la structure et assurent la stabilité de l'édifice en le confortant de ce côté. Le château est ensuite progressivement abandonné à partir de la seconde moitié du XVIe siècle. Un habitat se met en place au pied de la tour-maîtresse, à usage domestique puis agricole, occupé jusque dans les années 1940 (phases VIII et IX).

Chauveau Céline et Prouteau Nicolas

- 1 - PCR et fouille programmée sous la direction de Didier Delhoume entre 2014 et 2016 et de Nicolas Prouteau depuis 2017.

Moyen Âge

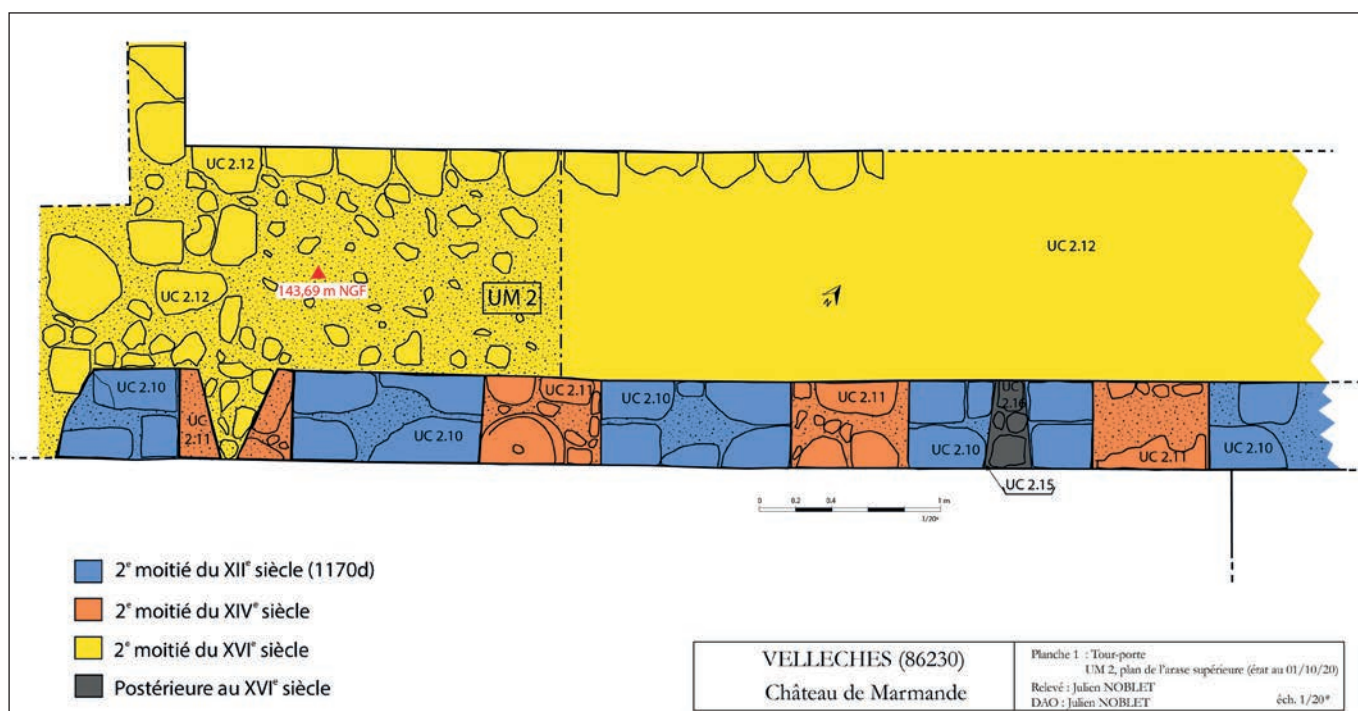
## VELLÈCHES Château de Marmande

#### ■ **Restauration de la tour maîtresse et de la tour guette**

L'opération d'archéologie du bâti et le sondage portaient sur le couronnement de l'ancienne tour-porte du château de Marmande (M.H.) à Vellèches. La tour-porte, haute de 16,50 m, mesure actuellement à sa base 14,75 m sur 9,50 m hors-œuvre. Elle réunit

en réalité deux entités architecturales distinctes : la tour-porte de 8,60 m sur 9,50 m hors-œuvre datée des années 1166-1170 et son extension talutée au sud-est du milieu du XVIe siècle. L'ensemble avait été sommé d'une terrasse en béton au XXe siècle, dont la suppression lors de la campagne de restauration initiée en 2020 a permis la mise au jour des vestiges





Vellèches, Château de Marmande, fig.1 : Tour-porte, UM 2, plan de l'arase supérieure (relevé et DAO J. Noblet, 01/10/2020).



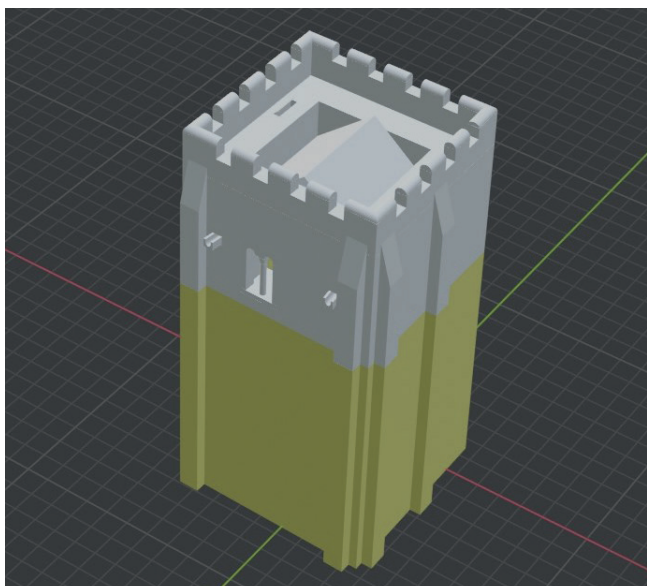
Vellèches, Château de Marmande, fig.2 : Merlon couronné de son chaperon (cliché J. Noblet).

d'un parapet crénelé arasé au sommet du mur externe de la tour-porte (fig.1).

Les différents indices archéologiques reconnus ont permis de restituer le couronnement originel de la tour-porte et d'identifier deux modifications majeures apportées aux XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

La tour-porte était surmontée d'un parapet maçonné percé de créneaux et munis de merlons aveugles. Ces derniers, larges de 1,66 m, dépassaient de 1,89 m le niveau du chemin de ronde ; quant aux créneaux, larges de 0,66 m, leur appui se situait à 1,04 m du niveau de circulation (fig.2). Fait notable, les merlons étaient sommés d'un chaperon hémicirculaire disposé dans le sens transversal, couronnement unique à ce jour en l'état actuel des connaissances en France, mais connu pour la même époque au Proche-Orient. Ce haut surcroît d'élévation murale portant chemin de ronde (large de 1,25 m) enveloppait une toiture en bâtière encaissée couvrant le troisième niveau (fig.3).

Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, la tour-porte fut transformée par l'adjonction d'une tourelle d'escalier octogonale desservant tous les niveaux, jusqu'alors accessibles au moyen d'échelles ou d'escaliers intérieurs en bois. La tour-porte fut dotée d'une fonction résidentielle dont témoigne la création d'éléments de confort aux étages (cheminée, croisées dotées de coussièges) et vit sa fonction défensive modernisée par l'adjonction d'un hourd permanent associé à une charpente de toit. La pose du plancher portant la structure entraîna l'arasement de la partie supérieure des merlons, constituée par le chaperon, ainsi que le comblement des créneaux intermédiaires, à l'exception de ceux situés aux extrémités dans lesquels furent



Vellèches, Château de Marmande, fig.3 : Restitution du couronnement de la tour, état 1, vers 1170d (© D. Morleghem, J. Noblet).

aménagés des archères à ébrasement triangulaire peu profond (fig.1). Si la silhouette du sommet de la tour est difficile à restituer, il est avéré que le hourd était couvert d'une toiture à quatre pans et présentait un faible encorbellement d'une cinquantaine de centimètres, comme l'attestent différentes encoches relevées sur les parois de la guette à hauteur du couvrement.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la tour-porte fut doublée en profondeur vers l'extérieur. La construction de cette extension amena la suppression du hourdage, la pose d'une nouvelle charpente à croupes et longs pans reposant sur une corniche en quart-de-rond ceinturant le sommet de la nouvelle tour privée désormais de sa fonction de passage. L'ancien chemin de ronde fut alors comblé : une maçonnerie de tuffeau, aux blocs régulièrement assisés, rehaussa le parement interne de l'étage sous charpente.

Noblet Julien

## NOUVELLE-AQUITAINE VIENNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

**Opérations communales et intercommunales**

**2 0 2 1**

| N°     |                             |                                    |                    |       |     | N° | P.  |
|--------|-----------------------------|------------------------------------|--------------------|-------|-----|----|-----|
| 207482 | FONTAINE-LE-COMTE et LIGUGÉ | RN 10                              | MOUTARDE Bénédicte | INRAP | OPD | 45 | 484 |
| 207473 | PAYS LOUDUNAIS              | Prospection recherche diachronique | AGUILLON Vincent   | COL   | PRD |    | 485 |
| 207560 | MONTMORILLONNAIS            | Prospection recherche diachronique | LASCOUX Nicolas    | BEN   | PRD |    | 485 |

Moyen Âge

### FONTAINE-LE-COMTE ET LIGUGÉ RN10

Le projet de mise en sécurité de la RN10 au niveau du raccordement avec la RN11 dans le secteur de Croutelle a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique sur 4,4 ha, seuls 3,6 ha étant en effet propres à être diagnostiqués, répartis en deux zones contre la RN10 sur les communes de Fontaine-le-Comte au nord et Ligugé au sud.

Situé à 8 km au sud de Poitiers, sur une butte topographique dominant la vallée de la Feuillante, l'emprise s'assied sur des altérites argileuses rouges, des argiles à silex et des formations de plateau mio-Pliocène.

Ces formations sont recouvertes généralement d'un faible développement sédimentaire (30 à 40 cm) composé essentiellement de colluvions récentes. Sur ces terrains accusant différentes phases d'érosion, peu de vestiges ont été mis au jour : un bâtiment de 4,50 m de côté sur quatre poteaux d'époque médiévale, deux trous de poteaux avec un tesson protohistorique et une accumulation sédimentaire en bas de pente témoignant de l'ancienne route de Celle-Lévescault bordée de haies ayant bloqué les dépôts de pente.

La cartographie des différents indices d'occupation recensés sur la base Patriarche du Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers, alimentée par des études et opérations d'archéologie préventive récentes, montre une répartition des entités archéologiques assez inégale et centrée sur les vallées et les bourgs. Les indices plus disparates et ponctuels concernent les périodes médiévale et moderne, pour l'essentiel, avec des habitats regroupés, logis nobles ou métairies. La période médiévale est la mieux représentée à l'image des récents diagnostics archéologiques ayant révélé des occupations ou habitat ruraux médiévaux au Petit Poizac sur la commune de Fontaine-le-Comte (Béague 2011), au Champ Grand Bois ou encore au Fief du Pilier sur la commune de Ligugé (Lichon 2015 et Audé 2019). Une fois encore, le diagnostic réalisé en amont de la mise en sécurité de la RN10 dans le secteur de Croutelle aura livré un indice ténu d'occupation rurale médiévale. Les autres périodes sur le secteur peinent d'une manière générale à être documentées.

Moutarde Bénédicte



---

**MONTMORILLONNAIS**  
**Prospection recherche diachronique**

---

Notice non parvenue.

Nicolas Lascoux (BEN)

---

**PAYS LOUDUNAIS**  
**Prospection recherche diachronique**

---

Notice non parvenue.

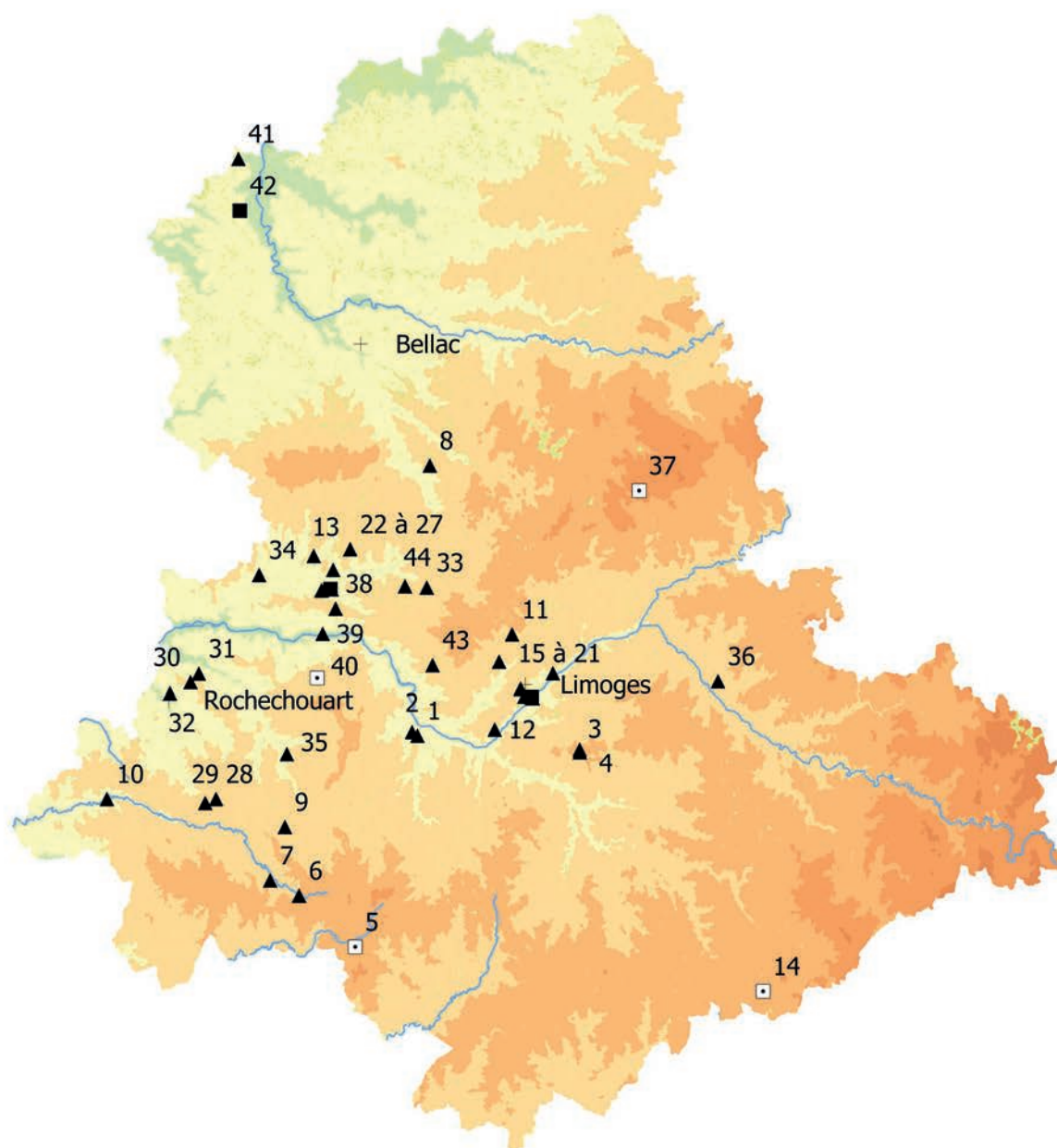
Aguillon Vincent  
(Communauté de communes du Pays Loudunais)

# NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

| N°Nat. |                         |                                         |                       |       |     | N° | P.  |
|--------|-------------------------|-----------------------------------------|-----------------------|-------|-----|----|-----|
| 124071 | AIXE-SUR-VIENNE         | 8 rue de Belair                         | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 1  | 488 |
| 124056 | AIXE-SUR-VIENNE         | RD 20 déviation                         | RONCIER Catherine     | INRAP | OPD | 2  | 488 |
| 124055 | BERNEUIL CHAMBORET      | RN 147 – Tranche 1                      | SANDOZ Gérard         | INRAP | OPD | 3  | 489 |
| 124012 | BOISSEUIL               | Les Essarts                             | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 4  | 490 |
| 124013 | BOISSEUIL               | Vieux Boisseuil – Route de Poulénat     | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 5  | 490 |
| 124003 | BUSSIÈRE-GALANT         | Le Pinsaud                              | MENS Emmanuel         | CNRS  | SD  | 6  | 491 |
| 124057 | CHÂLUS                  | Centre Bourg                            | TEILLON Jonathan      | INRAP | OPD | 7  | 492 |
| 124022 | CHÂLUS                  | Lageyrat                                | GUILLIN Sylvain       | INRAP | OPD | 8  | 493 |
| 124048 | CHAMPSAC                | Le petit Clos                           | SANDOZ Gérard         | INRAP | OPD | 9  | 494 |
| 124049 | CHÉRONNAC               | Forge du Buisson                        | LAGORSSE Katia        | INRAP | OPD | 10 | 495 |
| 124014 | COUZEIX                 | Place du 8 mai 1945                     | LAGORSSE Katia        | INRAP | OPD | 11 | 495 |
| 124036 | ISLE                    | Route de Balézy, Parpayat               | RONCIER Catherine     | INRAP | OPD | 12 | 496 |
| 124034 | JAVERDAT                | Les Granges Laplaud                     | KIRSCHENBILDER Benoît | INRAP | OPD | 13 | 496 |
| 124047 | LA PORCHERIE            | Châteauvieux                            | CONTE Patrice         | MCC   | FPR | 14 | 497 |
| 124072 | LIMOGES                 | 1 impasse Chopin                        | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 15 | 498 |
| 124005 | LIMOGES                 | 203-229 avenue des Casseaux             | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 16 | 499 |
| 124044 | LIMOGES                 | 32 rue du Clos Adrien                   | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 17 | 499 |
| 124011 | LIMOGES                 | Étude des graffites                     | FLORENT Guillaume     | BEN   | PAN | 18 | 500 |
| 124074 | LIMOGES                 | Le Mas Blanc – rue du Moulin            | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 19 | 501 |
| 124038 | LIMOGES                 | Rue Mazabraud et rue de l'Hôpital       | DUMAS-LATTAQUE Pierre | EP    | FP  | 20 | 501 |
| 124082 | LIMOGES                 | Rue du Pont Saint-Martial               | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 21 | 504 |
| 124063 | ORADOUR-SUR-GLANE       | Chemin du ruisseau                      | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 22 | 505 |
| 124026 | ORADOUR-SUR-GLANE       | Le Repaire – route du Pré Neuf          | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 23 | 505 |
| 124042 | ORADOUR-SUR-GLANE       | Le Repaire – rue du Puits               | KIRSCHENBILDER Benoît | INRAP | FP  | 24 | 506 |
| 123998 | ORADOUR-SUR-GLANE       | Mazenty parcelle 308                    | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 25 | 506 |
| 123997 | ORADOUR-SUR-GLANE       | Mazenty parcelle 309                    | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 26 | 507 |
| 124050 | ORADOUR-SUR-GLANE       | Route de Saint-Junien                   | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 27 | 507 |
| 124062 | ORADOUR-SUR-VAYRES      | 39 Pouloueix                            | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 28 | 507 |
| 124066 | ORADOUR-SUR-VAYRES      | Cité Antoine Prévost                    | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 29 | 508 |
| 124065 | ROCHECHOUART            | 2 allée des Plats                       | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 30 | 508 |
| 124045 | ROCHECHOUART            | 15 route de la Pouge                    | SANDOZ Gérard         | INRAP | OPD | 31 | 509 |
| 124059 | ROCHECHOUART            | Allée Léon Blum                         | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 32 | 509 |
| 124032 | SAINT-GENCE             | Rue des Cheyroux                        | RONCIER Catherine     | INRAP | OPD | 33 | 510 |
| 124030 | SAINT-JUNIEN            | Les Charles                             | LAGORSSE Katia        | INRAP | OPD | 34 | 510 |
| 123993 | SAINT-LAURENT-SUR-GORRE | Route de la Vignerie                    | RIVASSOUX Matthieu    | INRAP | OPD | 35 | 511 |
| 124070 | SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT | Collégiale                              | KIRSCHENBILDER Benoît | INRAP | OPD | 36 | 511 |
| 123926 | SAINT-SYLVESTRE         | Abbaye de Grandmont                     | RACINET Philippe      | SUP   | FPR | 37 | 512 |
| 123992 | SAINT-VICTURNIEN        | Les Terres du Loubier                   | RONCIER Catherine     | INRAP | OPD | 38 | 515 |
| 123999 | SAINT-VICTURNIEN        | Rue Pierre de Coubertin                 | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 39 | 515 |
| 124015 | SAINTE-MARIE-DE-VAUX    | Le Bost Théraud                         | PEYRONY Jean-Guy      | BEN   | SD  | 40 | 515 |
| 124037 | VAL D'OIRE-ET-GARTEMPE  | Parc éolien des Gassouillis             | DEVEVEY Frédéric      | INRAP | OPD | 41 | 517 |
| 124006 | VAL D'OIRE-ET-GARTEMPE  | Place Adrien Girette, rue du Sabotier   | HOLLEMAERT Boris      | EP    | FP  | 42 | 517 |
| 124051 | VERNEUIL-SUR-VIENNE     | Rue de Limoges                          | SANDOZ Gérard         | INRAP | OPD | 43 | 518 |
| 123991 | VEYRAC                  | Les Cosjanots (parcelles 1411 et 1412p) | RIVASSOUX Matthieu    | INRAP | OPD | 44 | 518 |



## NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

*Époque contemporaine*

### AIXE-SUR-VIENNE 8 rue de Belair

L'opération a été menée dans le cadre d'un permis d'aménager, déposé par la SARL JPM Arnaud Immobilier, sur la commune d'Aixe-sur-Vienne (87), 8, rue de Belair, parcelle AY 253.

Deux réseaux distincts de fossés et de drains à vocation agro-pastorale ont été découverts.

Le premier ensemble de drains rassemble une vingtaine de fossés parallèles implantés perpendiculairement à la pente naturelle du terrain. Organisés selon un axe général nord-ouest / sud-est, ils sont distants d'environ 4,60 m et apparaissent sous le niveau de terres de labours. Ils ont en commun un profil à parois obliques et fond légèrement concaves et le même type de comblement. L'organisation très rectiligne et la présence de quelques éléments de porcelaines et de verre industriel plaident pour une attribution de ce réseau à la période contemporaine, postérieure au XIX<sup>e</sup> siècle. Sa fonction relève soit d'une volonté de drainer et stabiliser le terrain soit d'une technique d'amendement, à l'époque où ce dernier était en culture. Celle-ci n'est pas déterminée, mais semble correspondre à une activité plutôt maraîchère que céréalière.

Le second ensemble de fossés a été identifié au niveau des sondages Tr.6 et Tr.9. Au nombre de cinq, ils se développent suivant un axe nord-sud et est-ouest. L'un des fossés est recoupé par le creusement de l'un des drains du premier ensemble.

La distribution spatiale de quatre fossés laisse supposer la présence d'une sorte de petit enclos quadrangulaire d'environ 18 m de côté. Une éventuelle entrée pourrait se situer dans l'angle nord-ouest de ce dernier. L'état de conservation de ces fossés est plutôt médiocre en raison des effets cumulés de l'érosion naturelle due à la pente du terrain, et des labours qui ont largement déstructuré la couverture sédimentaire. La datation de ce second groupe de fossés reste incertaine.

Le premier réseau de fossés-drains est attribuable à la période contemporaine ; quant au second réseau, beaucoup plus modeste, bien qu'antérieur, il n'a pas livré d'élément diagnostique permettant de proposer une datation.

Devevey Frédéric

*Âge du Bronze*

### AIXE-SUR-VIENNE RD 20 déviation

Le diagnostic archéologique mené sur le futur tracé de la déviation de la RD20 à Aixe-sur-Vienne porte sur une surface de 93 000 ha. L'emprise située à 2 km à l'ouest du centre-ville d'Aixe-sur-Vienne et du pont sur la Vienne, emprunte majoritairement des parcelles exploitées en prairie. De rares parcelles boisées ont

été libérées avant l'intervention archéologique. Cette future voirie prend place, pour une très grande partie de son tracé, sur un plateau de formation métamorphique légèrement ondulé par le réseau hydrologique de la Vienne. L'emprise emprunte d'ailleurs le sommet de la ligne de partage des eaux de deux affluents de rive

gauche de la Vienne. Cette pouge est réputée accueillir un cheminement ancien. Seul un cinquième du tracé occupe la partie haute du versant qui descend d'une manière franche et régulière vers la Vienne au nord.

Outre les nombreux fossés de drainage et parcellaires, les indices archéologiques recueillis sur l'emprise concernent essentiellement deux grandes périodes, la Protohistoire ancienne et la période gallo-romaine. Pour la Protohistoire, les découvertes comprennent du mobilier découvert dans des colluvions et une fosse isolée mais bien datée de l'âge du Bronze ancien ou moyen, par la présence d'une céramique non tournée à fond plat et portant des languettes de préhension. Le mobilier présent au sein des colluvions a été retrouvé aux deux extrémités du tracé. Que ce soit au nord ou au sud de l'emprise, le lot céramique est chronologiquement homogène et renvoie à la Protohistoire ancienne, début de l'âge du Bronze ou l'âge du Bronze moyen, même si certains éléments rappellent le Néolithique. Ces indices bien que ténus sont assez cohérents avec la présence dans leur environnement immédiat d'un cheminement protohistorique repris par la voie antique Limoges-Périgueux. Le mobilier comme la fosse confirment la présence d'une occupation à l'époque protohistorique et probablement dès l'âge du Bronze de ce rebord de plateau, même si le site principal n'a pas encore été découvert.

Le diagnostic n'a pas permis de mettre au jour d'occupation gallo-romaine. La conduite d'eau bâti n'a pas livré de mobilier et sa seule architecture ne permet pas de l'attribuer à cette période même si des ouvrages similaires existent à cette période. Les découvertes antiques se limitent à la mise au jour de mobilier plutôt en faible quantité. Cela concerne de rares fossés sur

la partie de l'emprise située sur le plateau (F1701, F1401). Sa présence est plus marquée au nord de l'emprise. Ainsi, du mobilier antique, essentiellement des fragments de TCA et un fragment d'amphore est présent dans le secteur nord-ouest où les colluvions ont livré un important lot de céramiques protohistoriques. La cavée F5501 au nord de l'emprise ainsi que deux fossés proches et probablement équivalents (F5701 et F7501) sont les seules structures ayant livré de rares tessons d'époque gallo-romaine.

De nouvelles connaissances ont été apportées sur le réseau viaire, parfois en complétant les informations sur des voies de communication déjà connues ou en mettant en lumière de nouveaux tronçons. Trois portions de voies ont donc été découvertes et plus ou moins bien observées. Ainsi de nouvelles données ont été recueillies sur la voie Limoges-Périgueux. Même si aucun vestige flagrant de la voie de pouge n'a pu être mis au jour, un long tronçon de sa cavée à l'amorce du versant a pu être observé.

De cette voie, un chemin se dirigeant vers l'est a été pressenti lors du diagnostic. Ce chemin pourrait desservir Tarn et Aixe avant la création de l'ancienne route de Limoges à Bordeaux. Enfin, la voie en cavée découverte au nord de l'emprise, orientée est-ouest, pourrait correspondre à un autre tracé de l'itinéraire Limoges-Bordeaux empruntant non pas le plateau mais cheminant à flanc de versant. Dans ce secteur, le réseau viaire a donc connu des évolutions au cours de l'histoire mais la présence d'un carrefour routier semble être une constance jusqu'au déclin de Tarn au XIX<sup>e</sup> siècle.

Roncier Catherine

## **BERNEUIL-CHAMBORET**

### **Créneaux de dépassement – RN 147**

#### **Tranche 1**

Cette intervention fait suite au projet d'un créneau de dépassement sur la RN 147 et concerne la première tranche d'intervention localisée à l'emplacement d'un futur ouvrage d'art. Le secteur à diagnostiquer se situe à environ 1,2 km au nord-ouest du village de Chamboret (87), au lieu-dit Morcheval.

La parcelle concernée se trouve en bordure orientale de la RN 147. La zone à sonder, d'une surface de 27 913 m<sup>2</sup> forme un rectangle globalement nord-ouest / sud-est d'environ 250 m de longueur sur 120 m de largeur.

Cinquante-deux sondages ont été réalisés. Ils ont permis d'ouvrir une surface de 2 080 m<sup>2</sup> de tranchées. Plusieurs contraintes dont la présence d'un rideau d'arbres en bordure ouest de la parcelle, ont réduit la superficie accessible à 26 000 m<sup>2</sup> environ. Le ratio entre la surface ouverte et la surface totale accessible s'établit ainsi à 8 % environ.

Excepté quelques traces de parcellaire très probablement moderne, aucune occupation ancienne caractérisée, n'a pu être mise en évidence.

Sandoz Gérard

## BOISSEUIL Les Essarts

Le projet de création d'un ensemble pavillonnaire sur la commune de Boisseuil, au lieu-dit « Les Essarts » a motivé la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique sur son emprise totale.

Quarante-trois tranchées de sondages ont été réalisées selon un axe longitudinal est-ouest.

L'opération a tout d'abord permis de reconnaître un petit talweg qui alimente en eau une zone basse humide qui correspond vraisemblablement à un ancien étang dont la localisation semble apparaître sur la carte d'état-major de 1860. De nos jours, cette zone est totalement en friche.

La partie occidentale de l'opération révèle la présence de plusieurs structures archéologiques constituées de trous de poteau, de fosses et d'un fossé.

Un alignement de trous de poteau a été reconnu dans l'une des tranchées et regroupe cinq structures. Il pourrait correspondre à la bordure orientale d'un bâtiment ou plus simplement à une clôture palissadée.

Un petit groupement de trous de poteau a été reconnu plus au nord, mais ils ne dessinent pas de plan particulier. Ils sont implantés à proximité d'une importante structure excavée dont la fonction reste inconnue.

En plan, ses dimensions sont d'environ 6,50 m pour une largeur de 3 m et pourrait évoquer un pièce

semi-souterraine effondrée, de type fond de cabane, dont la profondeur est de 0,60 m. Cependant, le fond ne présente aucune trace particulière de sol ou d'aménagement. L'hypothèse d'une petite aire d'extraction n'est donc pas non plus à exclure.

Enfin, un fossé de 1,10 m de large a été suivi sur plusieurs dizaines de mètres. Dans la partie haute de l'emprise, il se développe selon un axe sud-ouest / nord-est. Son tracé s'infléchit ensuite vers le nord-ouest avant de finalement disparaître entre deux sondages. Deux coupes ont été réalisées dans chaque tronçon. Le profil du fossé montre des parois obliques et un fond concave. Sa profondeur est comprise entre 0,60 m (au sud) et 0,40 m (au nord). Sa fonction n'est pas certaine, mais il s'agit très probablement d'une délimitation parcellaire dans le cadre d'une occupation agro-pastorale.

La datation de l'ensemble de ces vestiges reste très vague dans la mesure où aucun élément datant n'a été récolté, si ce n'est un unique éclat de tuile (?) provenant de la partie supérieure du fossé. Cet unique élément laisse simplement supposer que nous sommes en présence de structures historiques, sans plus de précision chronologique.

Devevey Frédéric

## BOISSEUIL Vieux Boisseuil, Route de Poulénat

Le projet de création d'un ensemble pavillonnaire sur la commune de Boisseuil, au lieu-dit le Vieux Boisseuil a motivé la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique sur son emprise totale.

Cette dernière a permis de mettre en évidence une importante occupation couvrant, d'après les données du terrain et les études, une fourchette chronologique allant du XI<sup>e</sup> siècle (mise en place du site), au XVIII<sup>e</sup> siècle (abandon).

Les structures se répartissent selon deux types d'architectures : un important bâtiment pouvant se rapprocher du type longère, construit sur de solides fondations maçonnées. D'après les données topographiques, ce bâtiment se développerait sur une longueur d'au moins quarante-trois mètres pour une largeur de dix mètres, selon un axe nord-sud. Ces dimensions importantes présentent donc un caractère inédit pour notre secteur d'étude et pour la Haute Vienne médiévale dans son ensemble. L'espace intérieur est

délimité par des murs de refend qui délimitent au moins trois pièces.

L'une d'elles, livre un pavage construit, associé à un niveau de sol en terre battue, ainsi qu'un très probable foyer dont les marques de rubéfaction sont encore clairement visibles au sol. L'ensemble de ce bâtiment est scellé par un niveau de destruction – abandon constitué d'éléments issus manifestement de cloisons en torchis et pans de bois. Le mobilier issu de ce bâtiment semble attribuer sa construction au XIII<sup>e</sup> siècle, pour un abandon au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il va de soi que seule une fouille exhaustive permettra d'affiner cette chronologie et de déterminer d'éventuelles phases distinctes d'occupation.

Le second type d'architecture concerne des constructions sur poteaux (et sablières ?) qui se répartissent essentiellement à l'est du bâtiment principal. Elles se développent sur une distance d'au moins quatre-vingt-dix mètres. Une concentration particulièrement forte de structures est visible sur tout



le quart sud de l'emprise, bien que des vestiges soient présents sur l'ensemble de la parcelle, mais de façon moins soutenue dans la partie nord. Des groupements de trous de poteau révèlent donc la présence de constructions qui pourraient être interprétées comme des constructions annexes : granges, greniers, remises etc.

Plusieurs silos ont été également identifiés à la périphérie du bâtiment principal. L'un d'entre eux, partiellement fouillé, livre un ensemble de céramiques culinaires, associé à une longue pointe en fer (lame d'épée ?) et une probable pointe de flèche (ou carreau d'arbalète ?) à douille emmanchée.

Enfin, le tracé d'un important aqueduc a été reconnu selon une diagonale nord-ouest / sud-est qui traverse la totalité de l'emprise du diagnostic. Un sondage profond a permis de repérer le conduit à une profondeur comprise entre 2,60 m et 2,80 m. D'après les observations réalisées depuis le haut de la tranchée, il s'agirait d'un canal maçonné constitué de deux murs

parallèles, scellés par de lourdes dalles en granite. La datation de cet important ouvrage hydraulique n'est pas encore connue. La chronologie relative indique cependant qu'une fosse médiévale a été coupée par le creusement de la tranchée de l'aqueduc.

La présence de puits, voire de structure souterraine ou de cave n'est pas à exclure.

Ce diagnostic archéologique s'avère donc positif et révèle la présence d'un domaine agricole médiéval inédit et complet, constitué d'une vaste habitation interprétée à ce jour comme longère, associée à plusieurs bâtiments agricoles dont la fonction précise sera à déterminer à l'occasion d'une future fouille archéologique préventive. En effet, des travaux de terrassements conduiraient à la destruction de ce site en raison de la faible profondeur d'enfouissement des vestiges (entre trente et cinquante centimètres).

Devevey Frédéric

## BUSSIERE-GALANT Le Pinsaud

Suite à la campagne de 2021, deux grands niveaux d'information sont d'ores et déjà à souligner. D'une part, la présence de la fosse de calage (Structure n°1) pressentie depuis le premier sondage est totalement validée ; sa géométrie à l'ouverture est désormais connue et sa structure empierrée apparaît en partie conservée. D'autre part, une nouvelle structure prenant la forme d'un fossé est apparue au nord-est du sondage (Structure n°2), en lien très probable (la jonction stratigraphique reste à étudier) avec la structure de calage (structure n°1). Les limites supérieures de la fosse de calage (structure n°1) sont désormais établies. Ses dimensions sont de 3,36 mètres de long et 1,70 mètre de large. Sa forme est quasi ovale avec un appendice à son extrémité est (forme à confirmer car cette zone est située à la jonction avec la structure n° 2 dont l'exploration n'est pas achevée). Les caractéristiques de la fosse sont en adéquation avec l'estimation d'un menhir de grande dimension, à la mesure d'un monolithe initial de 5,40 mètres de long minimum. Lors du premier sondage en 2016, il avait été observé que la fosse de calage était creusée au dépend des US n°4 et 5, ce qui a bien été confirmé lors de la reprise des recherches en 2021. La grande difficulté de lecture du terrain et notamment des limites de la fosse s'explique en grande partie par le fait que la fosse a été très vite rebouchée avec le fruit du creusement (US n° 4 et 5). Ses limites sont cependant apparues grâce à deux éléments, d'une part des différences d'induration et

d'autre part la troncature d'un sol polygonal naturel présent sur le toit de l'US n°4. L'US n°6 correspond au comblement supérieur de la fosse, et se superpose à une nouvelle US découverte en 2021 : l'US n°8. L'exploration a fait apparaître sur les bords de la fosse plusieurs blocs de grande taille compris comme des pierres de calage. Ces pierres ne semblent pas avoir été déplacées au moment de la chute du monolithe. Par conséquent, contrairement à ce que nous envisagions lors du premier sondage, la chute du monolithe n'a pas complètement remobilisé la structure empierrée du calage ; on peut même dire qu'une partie de celle-ci est bien conservée. Cette répartition spatiale permet dès lors d'envisager l'emplacement vide au centre de la fosse comme l'endroit d'implantation initial du menhir.

À l'intérieur de la fosse, deux grandes pierres de calage (peut-être trois ?) montrent un possible raccord. Si à terme ce raccord était confirmé, il faudrait alors expliquer la présence d'un monolithe cassé de plus de 160 cm de long dans la fosse de calage. L'hypothèse d'un monolithe en réemploi serait alors posée.

La fouille en 2021 s'est arrêtée au niveau de l'US n°8, cette dernière a néanmoins commencé à être explorée dans certains secteurs. Son homogénéité et son induration laissent penser à une couche préparatoire à l'assise du menhir ; cette hypothèse devra être confirmée au moment de la reprise des travaux.

Des éléments de compréhension de la chute du bloc sont à mettre au crédit des résultats de 2021.

D'une part avec la présence le long de la fosse de calage de travaux d'affouillement d'époque historique (percussion métallique très probable sur une pierre de calage), d'autre part avec le repérage d'un labour croisé au sud-ouest de la structure de calage. Ces deux éléments viennent clairement mordre sur la fosse et sont de nature à avoir déstabilisé le menhir. Les traces de débitage modernes inscrites sur le monolithe couché appartiendraient au même horizon chronologique.

Autre découverte à mettre au crédit de la campagne 2021 concerne la structure n°2. À l'aide d'un semis de cailloutis, de la présence/absence du sol polygonal (moins visible que le long de la fosse de calage cependant) et de quatre nouvelles US de comblement (US 9 à 12), on arrive à définir un creusement de forme longiligne, prenant la direction du nord-est et large à son maximum d'environ 120 cm. L'interprétation la plus probable est celle d'un fossé dont l'amorce du creusement est formellement identifiée dans 3 coupes stratigraphiques. Cependant, il faut bien reconnaître que ce rapport ne traduit qu'une ébauche de reconnaissance de la géométrie de ce creusement, en rien un résultat définitif. Les limites de ce fossé sont encore incertaines, d'ailleurs, il n'est pas inenvisageable que cette structure renvoie en réalité à un fossé double. On ne peut que constater que cette structure n°2 est pour l'instant mal comprise, à la fois dans la reconnaissance de ses limites et dans sa chronologie avec la structure n°1 : lui est-elle synchrone, postérieure ou antérieure ? Ajoutons également que trois nouvelles structures (n°4, 5 et 6) viennent compléter les découvertes de cette année. Elles demandent davantage d'investigation, mais on peut d'ores et déjà souligner l'alignement constitué par l'emplacement supposé du menhir dans sa fosse et les structures n°4 et 6, voir la n°5. La suite des opérations devra s'attacher à comprendre ce dispositif : s'agit-il de



*Fosse de calage, vue depuis le nord-ouest (cl. R. Jallot)*

structures liées à l'érection du menhir (matage...) ou de structures en lien avec le fonctionnement du site ?

Le mobilier archéologique est très pauvre. Surtout observé dans la fosse de calage, il est représenté par 24 éléments lithiques de macro-outillage. Certains outils pourraient avoir servi au travail du bois ; cependant, cette hypothèse demande à être confirmée. Cet outillage lithique vient néanmoins consolider l'hypothèse d'une datation pré ou protohistorique du site. Si le manque d'éléments datant reste le point faible de l'opération, la présence de toutes ces structures annexes à la fosse de calage (structure n° 4 (fosse ?), structures n°5 et 6 (trous de poteaux ?) et structure n°2 (fossé en lien avec le menhir ?)) sont comprises comme autant de chances pour, à terme, mieux appréhender la fonction et la datation du site. Les sites à pierres dressées qui réunissent autant de structures annexes ne sont pas si nombreux.

Mens Emmanuel et Jallot Rosalie

Moyen Âge

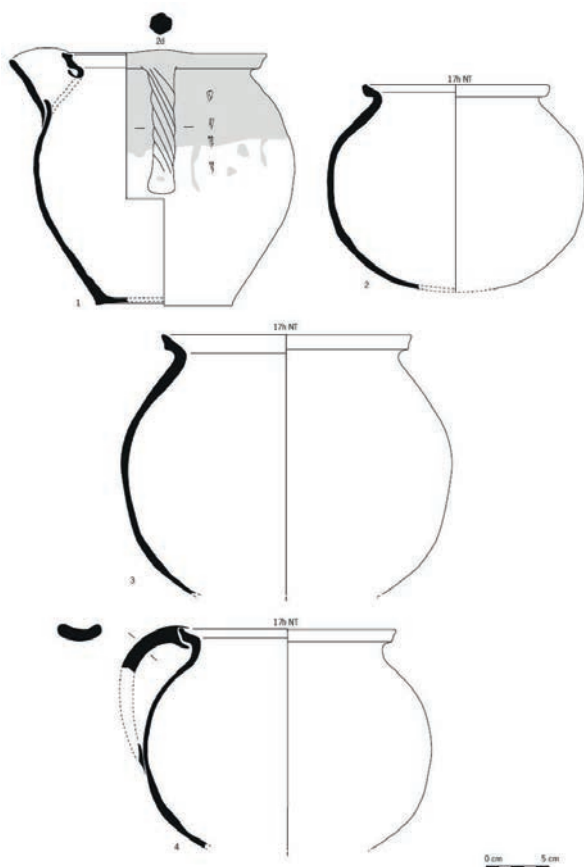
## CHALUS Centre-Bourg

L'intervention réalisée aux abords du château de Chalus-Maulmont avait pour origine le réaménagement des réseaux de surface, humides et secs. Elle vient en complément d'une opération préalablement réalisée en 2012 (Montigny 2012) permettant d'affiner les connaissances historique et archéologique sur l'édifice classé aux Monuments Historiques.

Le diagnostic a eu lieu en deux phases distinctes. Au cours de cette période 12 sondages ont été ouverts sur une surface de 2 809 m<sup>2</sup> - rues Gourdon, Richard Cœur de Lion et Côte du Moulin - afin de vérifier la présence d'occupations anciennes.

L'opération de diagnostic a permis de mettre en évidence des traces éparses d'occupations, les nombreux remaniements du bâti et de la voirie ayant fortement endommagé et arasé les niveaux archéologiques. Quelques traces d'occupation subsistent et si l'essentiel des niveaux de remblai est composé de matériaux de démolition récents quelques structures en creux sont conservées ainsi que des niveaux de sol et de circulation.

Trois sondages retiennent l'attention à l'issue de cette opération.



Céramiques médiévales du fossé (B. Véquaud)

Le sondage 4 a livré des éléments de maçonnerie associés à un sol construit couvert d'un remblai contemporain daté grâce à la présence de tessons de porcelaine.

Les sondages 10 et 11 ont, eux, livré une structure qui a pu être identifiée comme un fossé. Celui-ci est peu profond et largement évasé en surface avec une orientation (nord-sud) et son mobilier céramique date de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Ceci en fait une structure contemporaine du château de Châlus Maulmont, probablement liée à l'occupation de ce dernier.

Les autres sondages n'ont pas livré d'éléments archéologiques pertinents.

On remarque que les zones les mieux préservées sont celles à proximité immédiate du château de Maulmont et qui n'ont jamais été concernées par les aménagements de voirie et de la place formée par la rue Gourdon. La topographie générale du site et les dynamiques d'érosion qui en découlent s'accorde avec les observations de terrain. L'érosion de la partie sommitale de l'emprise est importante, tandis que les déclivités, fortement prononcées, sont comblées par d'important niveaux de remblais. Le diagnostic permet donc de faire un état des lieux de la conservation des structures mais ne permet pas pour autant de répondre aux problématiques de l'occupation médiévale autour du château.

Teillon Jonathan

Antiquité,  
Moyen Âge

## CHALUS Lageyrat

La commune de Lageyrat se situe en Haute-Vienne (87) à environ 3 km au nord-ouest de Châlus, commune connue pour ses deux châteaux : Maulmont à l'origine de la ville basse et Chabrol situé sur un promontoire rocheux où serait mort Richard Cœur de Lion.

L'opération archéologique portait sur l'église de Lageyrat qui daterait en partie du XI<sup>e</sup> siècle. Reconstituée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, elle fut ruinée par les guerres de religions. Bien que distante de six kilomètres du bourg, l'église Saint-Étienne de Lageyrat, constituait l'église paroissiale de Châlus bas jusqu'à la Révolution. Son cimetière conserve des pierres tombales en granite sculpté des XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, dont l'une est dénommée tombeau de Sainte Quitterie. Propriété de la commune de Châlus, elle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis le 17 juin 1975.

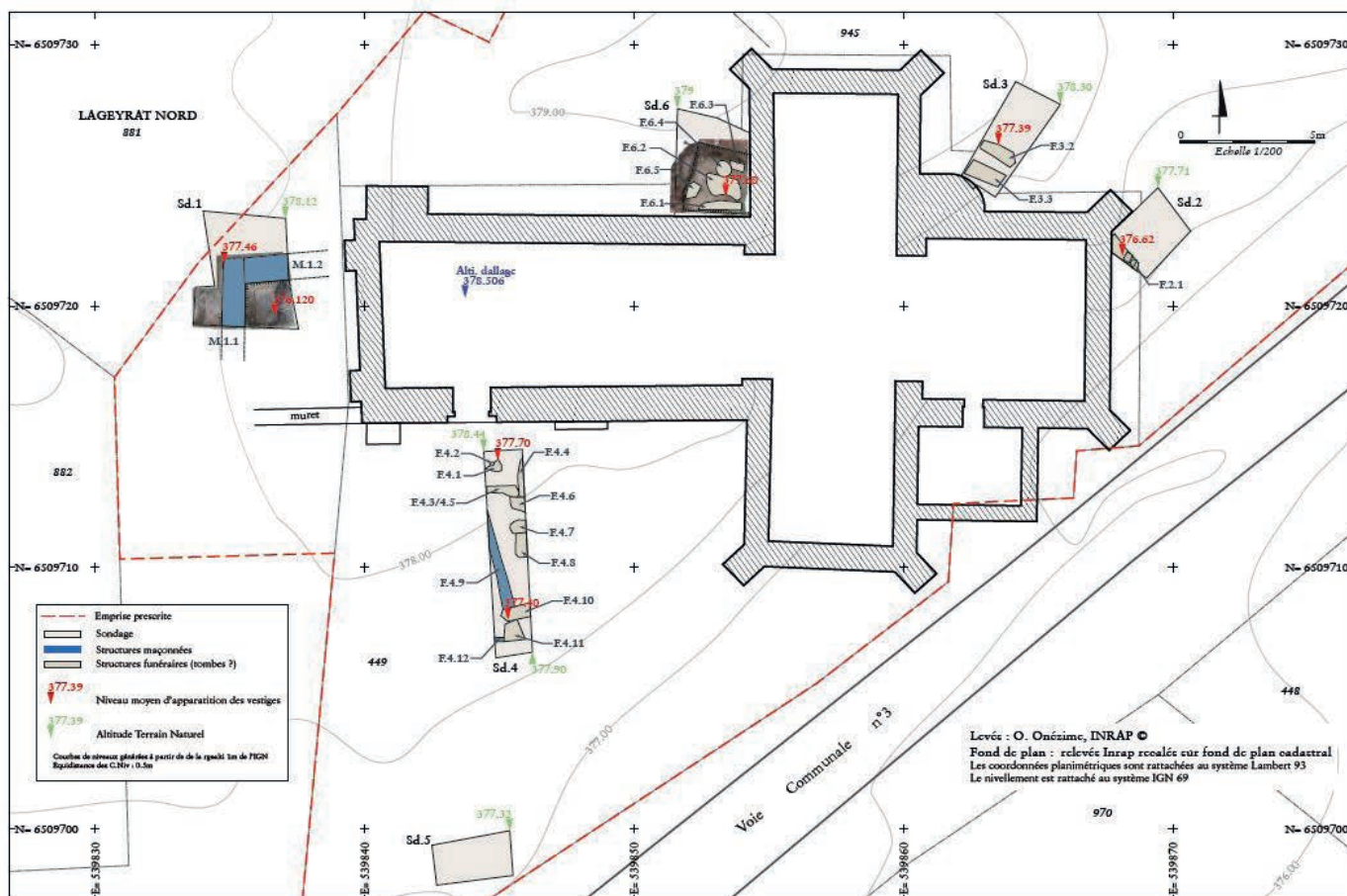
Six sondages ont pu être ouverts : deux en avant du collatéral sud, un en avant du mur pignon occidental, un au chevet et enfin deux au nord de l'édifice ; les six sondages s'étant révélés positifs.

L'environnement topographique et archéologique de l'édifice semblait propice à une installation précoce. Cette hypothèse s'est révélée exacte.

En effet, hormis la présence d'inhumations avérées dans les sondages 1 et 6, des fosses, dont les formes pourraient s'apparenter également à des inhumations, ont pu être mises au jour dans les sondages 2, 3 et 5. Leur datation n'est pas précise et seule la sépulture d'un enfant a permis de l'attribuer à la fin du haut Moyen Âge. Les autres sépultures paraissent plus récentes si l'on en juge par leur état sanitaire. Cette découverte autour d'une église n'est cependant pas une surprise.

À l'inverse, la présence d'une construction en avant du pignon est plus singulière. L'abandon de cette dernière correspond à la fin de la guerre de Cent ans. Un lien existe certainement entre ces deux observations. S'agissait-il d'une construction défensive ou d'une simple cave ? Est-elle en relation directe avec l'église ? Est-elle synchrone de celle-ci ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre sans investigations complémentaires mais sa présence mérite interrogation.





Plan des sondages (O. Onézime)

Autre point important, l'existence de tranchées (drainage ? récupération ?) larges d'environ 0,60 m et comportant des moellons équarris et de la céramique gallo-romaine atteste de la présence d'une construction de cette période à la place ou très près de l'édifice actuel. Comme précédemment, seules une étude plus approfondie permettrait d'éclaircir le type et la fonction d'une éventuelle construction (*villa* ? mausolée ? *fanum* ? etc.).

De plus, l'observation rapide du bâti a montré que l'édifice actuel avait connu de nombreuses phases de construction et reconstruction. L'élévation du transept reprend d'ailleurs de nombreux réemplois dont des fûts

de colonnettes ; élément architectural peu réemployé habituellement. Leur simple présence suggère l'existence d'un bâtiment à la fonction particulière. S'agit-il d'une construction antérieure à l'église ou limitrophe seulement de celle-ci et détruite lors d'une phase de construction du transept ?

Enfin, la céramique mise au jour complétant les observations *in situ*, a permis d'assurer une présence anthropique dès le I<sup>er</sup> s., à l'époque carolingienne, et bien sûr au Moyen Âge classique jusqu'à l'abandon d'un bâtiment (sondage 1).

Guillin Sylvain

Époque moderne

## CHAMPSAC Le Petit Clos

Le secteur à diagnostiquer se situe à 1,2 km au nord du centre de Champsac (87). La parcelle concernée se trouve en bordure occidentale de la RD 66 qui relie Champsac à Gorre.

L'intervention fait suite au projet de construction d'un bâtiment à usage industriel. L'opération s'est déroulée entre le 3 et le 5 août 2021. La zone à sonder, d'une surface de plus de 12 090 m<sup>2</sup> forme globalement un carré d'environ 140 m de côté.

Quatorze sondages ont été réalisés. Ils ont permis d'ouvrir une surface cumulée de 958 m<sup>2</sup>. Le ratio entre la surface ouverte et la surface totale accessible (10 000 m<sup>2</sup>) s'est établi à 9,5 % environ. Excepté un fossé parcellaire du début de l'époque moderne (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle.), aucune occupation ancienne caractérisée n'a pu être mise en évidence.

Sandoz Gérard

## CHERONNAC – SAINT-MATHIEU

### Forge du Buisson

Le diagnostic se situe au lieu-dit le Buisson, au sud de la commune de Chéronnac (87), dans le parc régional Périgord Limousin. Il se déroule plus précisément sur le site d'une forge, aujourd'hui disparue, établie en rive droite de la rivière Tardoire, dont sont conservés : la maison de maître, des granges, mais aussi tout le système hydraulique : deux seuils, les canaux et les vannes associées.

Notre intervention fait suite à la volonté du SYMBA (Syndicat d'aménagement du Bandiat et Tardoire) de réaliser des travaux sur les aménagements hydrauliques de la forge dans le cadre de la restauration de la continuité écologique. Dans le projet les seuils seront dérasés, les rives pourront être réaménagées et l'espace ouvert dans la partie nord-est du site servira de zone de passage pour les engins. Ainsi le Service régional de l'archéologie décide la prescription d'un diagnostic en vue de caractériser la forge et d'identifier une occupation plus ancienne.

Pour ce faire, le diagnostic se décompose en deux phases : prospection pédestre et sondages mécaniques. La prospection pédestre, en amont et en aval de la forge, sur les abords et dans le lit de la Tardoire sert à reconnaître des aménagements sur la rivière. Nous avons remonté la rivière jusqu'au moulin de la Razide et redescendu son cours jusqu'au moulin de Puybonland. Le mauvais entretien des rives de la Tardoire et de la forêt à proximité ne facilite pas la progression. Seule une pile liée à l'ancien seuil du moulin de Puybonland a été identifiée sur la rive gauche de la rivière.

Trois sondages mécaniques ouverts dans la partie nord-est du site, dans une zone de prairie, ont livré peu d'éléments archéologiques (rares fragments de terre cuite) dont un à l'aplomb du seuil au nord. Le sondage 1 montre le rehaussement du seuil nord à une période récente. Le sondage 2 marque la limite d'extension au



Détail de la sédimentation observée dans le sondage 3 (cl. K. Lagorsse)

nord du niveau d'eau. Ce grand espace aujourd'hui en prairie correspond au bassin de stockage de l'eau en amont des seuils permettant d'assurer un débit suffisant au fonctionnement de la forge. Ce bassin, ou réservoir, est aujourd'hui totalement comblé. La séquence sédimentaire mise en évidence dans les sondages nous livre le mécanisme du dépôt des sédiments apportés par la Tardoire. Son débit est assez constant dans le temps et très rapide en temps de crue. Les besoins en force hydraulique de la forge demandent un entretien constant de tout le système et donc du réservoir. Ainsi la sédimentation vue se rapporte à une période récente suite à la mise à l'arrêt de l'activité observée de la forge, elle documente l'abandon du site.

Le rocher cristallin dans lequel s'écoule la rivière Tardoire a été observé dans les sondages 1 et 2 à des profondeurs variant entre 0,30 m et 1,50 m. La remontée de la nappe d'eau dans le sondage 3 ne permet pas d'atteindre le socle granitique.

Lagorsse Katia

## COUZEIX

### Place du 8 mai 1945

Le diagnostic archéologique place du 8 mai 1945 à Couzeix se situe dans le centre-ville à la limite du bourg médiéval.

Le sondage ouvert au sein de la zone prescrite place du 8 mai 1945 a mis au jour un niveau de dallage en blocs de granit qui repose sur le substrat géologique. Ce dallage apparaît à la côte de 370,88 m NGF, soit 0,50 m sous le niveau de la place actuelle. L'absence

de matériel archéologique associé à ce niveau rend difficile sa datation, époque contemporaine voire moderne, ainsi que son interprétation.

Le substrat, également, a été découvert à la même altitude et vu sur toute la longueur du sondage. Il suit une très légère pente N/S.

Lagorsse Katia

## ISLE Route de Balézy – Parpayat

Le diagnostic archéologique mené route de Balézy au lieu-dit Parpayat sur la commune d'Isle couvre près de 4 ha de terre exploitée en prairie. Les parcelles concernées sont nichées au sein d'un vallon d'un petit ruisseau affluent de la Vienne. Le versant nord sur lequel est projeté un nouveau lotissement est marqué par une forte pente de 13 % en moyenne. L'emprise est délimitée au sud par le ruisseau, à l'est par la route de Balézy, à l'ouest par une haie et au nord par une clôture légère. Le sous-sol est identifié sur la carte géologique comme appartenant au domaine des roches métamorphiques de type gneiss. D'une manière générale le substrat rocheux a été atteint sur la partie haute des parcelles, située au nord de l'emprise. Au-delà de l'emprise au nord, débute un plateau assez vaste doucement ondulé encore dévolue à l'exploitation agricole.

Le grand nombre de fossés mis au jour, 126 tronçons ajoutés aux quelques drains contemporains témoignent probablement d'une longue vocation agraire des terrains et de problèmes récurrents de drainage. En prenant en compte les orientations privilégiées des fossés, l'emprise a été divisée en trois secteurs. À l'est, un petit ensemble de fossés dessine un réseau parcellaire de taille moyenne (20 m) et cohérent avec la topographie. Au centre, la densité des fossés augmente surtout au sud d'un talus qui marque un point d'inflexion de la pente. Ils suivent une orientation privilégiée nord-est/sud-ouest et sont espacés de 7 à 10 m. À l'ouest la densité est encore plus forte, les fossés sont également très proches et orientés majoritairement sud-est/nord-ouest. À côté de petits fossés parcellaires peu profonds et aux comblements limono-sableux brun clair probablement assez récents, certains fossés présentaient des caractéristiques bien différentes : un sédiment gris foncé, contenant parfois un peu de charbons de bois et une largeur conséquente, entre 1,20 et 1,80 m. Ces fossés ont été sondés pour une grande part. Ils présentent une profondeur conservée comprise entre 0,60 et 0,80 m et un profil aux bords évasés et au fond plat ou légèrement convexe.

Les comblements sont relativement homogènes composés de sédiment limoneux à sableux brun, par endroit riche en éléments arrachés au substrat. On ne compte pas de niveau de rejets d'activités anthropiques. Pour quelques-uns, des aménagements latéraux, de type trous de poteau sont supposés (F2609, F2612, F2621) ou avérés (F3010, F4201).

Les orientations des fossés suivant des axes pérennes nous incitent à voir une démarche liée au drainage et au recueil des eaux de ruissellement dévalant le versant. Cette fonction expliquerait cette organisation des fossés en « arête de poisson » que l'on retrouve bien développée à l'ouest et au centre de l'emprise. La mise en place de ce système fossoyé n'est pas datée mais pourrait débiter à la Protohistoire, et il est très probable qu'elle ait été progressive ou réactualisée à différentes périodes jusqu'à une date assez récente.

En effet, le mobilier recueilli sur l'emprise appartient à deux grandes aires chrono-culturelles : la Protohistoire d'une manière large et l'époque médiévale. Le mobilier attribué à la Protohistoire (31 restes) est issu de trois faits dont une grande dépression partiellement délimitée (F2801), une petite fosse (F2703) et le fossé F3010 où les tessons de céramique protohistoriques sont associés à deux fragments de TCA. L'absence de forme caractéristique ne permet pas d'avancer une datation plus précise. L'association de ces quelques éléments de mobilier à des faits avérés constitue bien un indice d'occupation mais épars et non organisé, probablement lié à un site qui serait situé plus au nord. Pour la période médiévale, les neuf tessons recueillis s'échelonnent entre le haut Moyen Âge au XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la céramique rassemblée dans les fossés indique une fourchette chronologique comprise entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Tandis que le mobilier retrouvé dans les colluvions pourrait appartenir au haut Moyen Âge (Tr38) ou au XV<sup>e</sup> siècle (Tr25).

Roncier Catherine

## JAVERDAT Les Granges Laplaud

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Javerdat au lieu-dit « Les Granges - Laplaud » (Section C, parcelles 1596 et 1601) le 2 juin 2021.

Réalisé sur deux parcelles contiguës, il cumule un total de 1050 m<sup>2</sup>. Deux tranchées ont été ouvertes couvrant une surface d'un peu plus de 140 m<sup>2</sup>, soit environ 13 % de la surface prescrite. Chacune des

deux tranchées a livré une structure. Il s'agit de deux creusements linéaires interprétés comme des aménagements agricoles modernes à contemporains (présence de fragments de tuiles mécaniques non prélevés).

Kirschenbilder Benoît



## LA PORCHERIE Châteauvieux

2021 constitue la deuxième campagne du programme trisannuel engagé en 2020, après les campagnes préliminaires de 2018 et 2019. Elle devait abonder les questionnements initiés l'an passé (voir BSR 2020, 419-421) relatifs à la formation et l'évolution d'un site castral précoce caractérisé par la présence d'une motte, les premières opérations de terrain ayant démontré la pertinence d'une approche archéologique du site de Châteauvieux.

L'opération de terrain s'est organisée autour de l'exploration de zones dont la fouille était engagée lors des campagnes précédentes et vers un secteur inédit. Au rang des premières a été poursuivie la reconnaissance des abords du vaste bâtiment maçonné identifié comme *aula* situé aux abords de la motte confirmant que cet édifice (bât. I), loin d'être isolé, constituait l'épicentre d'un dispositif associant plusieurs autres constructions. C'est le cas d'un second bâtiment accolé à l'édifice principal contre

son mur gouttereau nord (S.4, bât. II). Bâtie avec des murs moins épais, cette construction d'environ 47 m<sup>2</sup> (hors œuvre) possède un accès unique, donnant, comme le bâtiment principal, vers la motte située à une vingtaine de mètres au nord-est. La poursuite de la fouille (qui n'a que partiellement atteint les niveaux d'occupation sous une épaisse couche de destruction) devra permettre de préciser la fonction de cette annexe au bâtiment majeur du secteur. Du côté du pignon sud du bâtiment principal, c'est une seconde annexe qui a été révélée par la fouille. Sa présence, associée à des sols conservés où le mobilier paraît contemporain de la séquence d'occupation interne du bâtiment aulique (entre X<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.) forme une nouvelle aire d'activités annexes à ce bâtiment ; elle se distingue toutefois de celle identifiée pour le bâtiment II par une architecture constituée exclusivement d'élévations de terre et de bois dont l'emprise est exceptionnellement conservée sous la forme d'un bâti sur sablières de chêne et châtaigner conservées en place suite à un incendie. Type de construction rarement identifié et étudié dans le contexte régional, l'extension de la fouille de cette zone, qui a par ailleurs livré du mobilier céramique et métallique comparable à celui recueilli sur les sols internes du bâtiment résidentiel, sera étendue l'an prochain.

Le second secteur où la fouille a été poursuivie cette année est celle du fossé de la motte où l'on a repris le début de la coupe transversale initiée en 2020 avec une extension planimétrique du décapage de la couche gorgée d'eau dans son comblement le plus ancien. Outre une petite structure de pierre, qui pourrait correspondre à l'aménagement d'un support à une pièce de bois d'un franchissement du fossé, la fouille a livré un premier assemblage de données carpologiques et palynologiques, un mobilier de bois gorgés d'eau et quelques éléments céramiques. Le contexte, soutenu par une datation <sup>14</sup>C, évoque la période fin IX<sup>e</sup>- fin X<sup>e</sup> s. et paraît contemporain de la première phase d'occupation du site.

Enfin, la fouille de l'amas rocheux de serpentine situé à une soixantaine de mètres au sud-ouest des bâtiments I et II a fait l'objet d'un complément d'étude géologique. Si les traces de débitage sur ce type de matériau géologique restent discrètes, son exploitation pour la construction – et tout particulièrement pour les fondations du grand bâtiment résidentiel – est bien attestée.

La dernière zone ouverte à la fouille en 2021 est celle de la plateforme sommitale de la motte, jusqu'ici seulement abordée par la reprise opportuniste de la tranchée réalisée au XIX<sup>e</sup> siècle qui en atteignait le rebord (BSR, 2018 et 2019). Malgré les contraintes spécifiques à cette partie du site (arbres, superficie étonnamment réduite eu égard à la taille de la motte...),



Montage photographique du secteur 21(zone du fossé) (cl. P.Conte)





Sablère carbonisée du secteur 8, annexe au bâtiment maçonné principal (Cl.P.Conte)



Eperon de cavalier découvert au sommet de la motte (type Xle s.) (Cl. N.Portet)

deux sondages mitoyens ont pu être engagés ; ils révèlent, à faible profondeur plusieurs types de vestiges conservés parmi lesquels se distinguent des amas pierreux allongés bordés par des pièces de bois carbonisés (évoquant un incendie) et des sols d'occupation sur lesquels le mobilier céramique, bien qu'encore rare, est similaire à celui découvert au sol de l'*aula* voisine. La présence d'un bâtiment, même si pour l'instant la fouille n'est pas assez étendue pour en préciser le mode de construction et l'architecture, semble donc attestée.

Conte Patrice

## LIMOGES 1 impasse Chopin

De par sa localisation dans un secteur archéologique très sensible de la ville de Limoges, le projet de construction d'une résidence a été soumis à une intervention archéologique portant sur une petite surface.

Étant donné la configuration des lieux et la surface restreinte du projet (en surface comme en profondeur),

deux sondages ont été réalisés du 31 janvier au 02 février 2022, par une équipe de l'INRAP.

Une large partie de l'emprise prescrite est occupée par d'anciens bâtiments d'habitations et entrepôts abandonnés depuis plusieurs années.

Les terrassements ont été menés jusqu'à l'apparition du substrat rocheux (gneiss), à une profondeur maximale de 1,70 m.

Les sondages ont livré une succession de couches anthropiques de type remblais, jusqu'à l'apparition du substrat. Ces dernières ne présentent quasiment pas de pendage. La roche en place (gneiss) apparaît entre -1,5 m (sondage 1) et -1,70 m (sondage 2).

Un léger « bruit de fond » gallo-romain a été perçu dans toutes les couches de remblais (quelques terres cuites architecturales roulées et petits tessons de céramique), mais accompagné de mobilier bien plus récent, dont des « cazettes » de fours de porcelaine, quelques briques réfractaires (non marquées) et des tessons de porcelaine.

L'étude des coupes stratigraphiques indique par ailleurs que le terrain a été largement remanié jusqu'au

substrat. Seule une toute petite section du sondage 2 garde la trace d'un lambeau de paléosol non daté.

Le mobilier gallo-romain se trouve donc en position secondaire. Le mobilier contemporain est quant à lui en position de remblai de nivellement de l'ancienne cour intérieure où les sondages ont été implantés.

Aucune structure ou aucun aménagement « en place » n'a été observé, hormis deux anciennes conduites d'eau qui alimentaient les bâtiments désaffectés de nos jours. Bien que située dans un contexte archéologique particulièrement sensible, cette opération s'est donc avérée négative.

Devevey Frédéric

## LIMOGES

### 32 rue du Clos Adrien

Dans le cadre du projet de creusement d'une piscine dans un secteur de Limoges archéologiquement sensible (agglomération antique), un diagnostic archéologique a été réalisé le jeudi 08 juillet 2021 par une équipe de deux archéologues de l'INRAP. Une unique tranchée a pu être implantée sur l'emprise de la future piscine.

Cette dernière n'a livré aucun vestige immobilier concernant d'éventuelles occupations anciennes. Seule une coupe stratigraphique a été réalisée dans

une séquence de remblais anthropiques présents sur une épaisseur de 1,32 m et qui reposent sur le gneiss en place. La présence de quelques rares tessons et fragments de TCA antiques et médiévaux attestent que le terrain a été cependant remanié.

Ce projet de piscine n'aura donc aucun impact sur de potentiels vestiges archéologiques.

Devevey Frédéric

*Époque contemporaine*

## LIMOGES

### 203-229 avenue des Casseaux

Cette opération archéologique a été réalisée du 5 au 17 avril 2021, au niveau des n°203/229 de l'avenue des Casseaux à Limoges (87), à l'emplacement d'anciens bâtiments industriels qui se sont succédé depuis le second tiers du XX<sup>e</sup> siècle.

Trente-et-une tranchées ont été effectuées en tenant compte de certaines contraintes liées à la nature du terrain et aux risques de pollution liés aux anciennes activités industrielles. Partant d'une surface prescrite de 44 218,22 m<sup>2</sup>, le pourcentage d'ouverture sur l'emprise prescrite, moins les contraintes, représente 10,14 %.

La configuration topographique du secteur, constituée d'une succession de croupes surplombant la plaine alluviale de la Vienne et marquée par des talwegs (encore visibles sur la carte d'État-Major de

1860), pouvait être un facteur d'implantations humaines anciennes.

Cependant, le secteur a été profondément remanié à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec des constructions parfois successives d'usines ou de bâtiments industriels. L'unique témoin archéologique important, correspond à une importante zone de rejet attribuable à la période industrielle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de rebuts de cuisson et d'éléments de fours issus des usines de porcelaine « Haviland ». La détermination des services et des éléments de ratés de cuisson indique une fourchette chronologique assez courte, couvrant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces niveaux, qui représentent manifestement plusieurs centaines de mètres cubes de rebuts, viennent combler un ancien talweg qui était encore visible sur le cadastre de 1865. De ce fait, le talweg a été entièrement comblé



entre les années 1880 et 1898. Enfin, cette opération a permis d'envisager la mise en place d'un partenariat archéologique avec le Musée du Four des Casseaux dont les administrateurs sont spécialisés dans les modes et types de production des porcelaines. Cette association avec l'INRAP devrait permettre de mieux

appréhender et étudier le patrimoine archéologique industriel de la porcelaine, qui a forgé la réputation internationale de la ville de Limoges.

Devevey Frédéric



Planches de jetons abrasifs utilisés pour la finition, avec marque du fabricant, sondage 10 (cl. F. Chevreuse)



Raté de cuisson (cl. F. Chevreuse)

Antiquité

## LIMOGES Étude des graffites

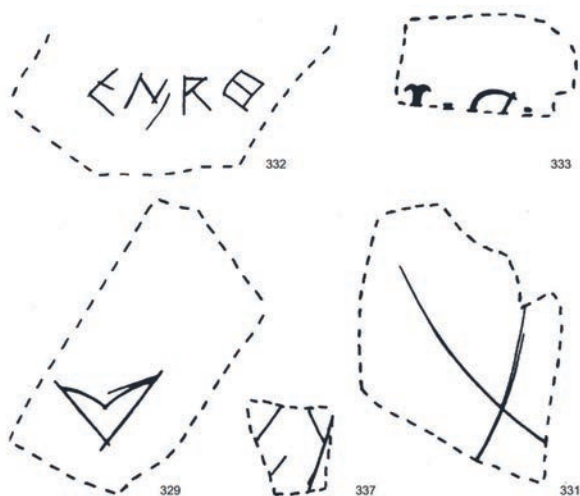
Ce premier volet de recherches, entrepris pour la première fois à Limoges, a d'abord permis de collecter près de 400 graffites, pour la plupart inédits. Ces découvertes soulèvent de nouvelles questions non seulement sur l'écriture et ses différentes pratiques, en fonction des contextes et de la chronologie, mais également sur les contacts entre populations. Particulièrement intéressante sur ce point est la présence éventuelle de signes empruntés à l'alphabet grec (Gra 275b) et aux écritures paléohispaniques (Gra 332) – en particulier à l'écriture ibérique nord-occidentale encore jamais attestée à Limoges ni dans aucune ville aussi éloignée de la péninsule ibérique. Cette piste reste à approfondir et à développer. La recherche et l'étude des 200 graffites restants permettraient de poursuivre ce travail et de compléter ces premières données à disposition.

La présence de caractères ibères, grecs puis latins, invite à envisager des contacts entre populations – et ce dès une période précoce – soit aux alentours des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère avec, peut-être, l'emprunt

de caractères ibères pour noter un nom gaulois (?) (cf. Gra 332). Ces inscriptions reflètent la variété graphique et linguistique d'*Augustoritum* qui a fourni, des graffites en écriture latine, et très probablement aussi en écriture grecque et paléohispanique. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de documents tout à fait exceptionnels, même si leur état fragmentaire et le caractère innovant de ces découvertes invitent à garder la prudence nécessaire avant que d'autres découvertes puissent venir étayer ces premières observations.

À ce titre, il sera primordial de contextualiser le corpus autant que possible, sur les sites dont la documentation archéologique le permettra. Ces recherches permettront de dessiner une évolution chronologique et contextuelle des graffites dans la ville. À cela, nous pourrions ajouter la réalisation d'une carte de répartition de l'écriture sur céramique au sein de la ville grâce à la saisie systématique des coordonnées de chaque site (en Lambert 93).

La poursuite des recherches fournira l'opportunité de compléter la liste des anthroponymes attestés à



Les graffites de la « Villa Vigne-de-Fer »

Limoges tels que Cocillus, Marus, Philippus, Iulia, Catus, Alisa(n)us, Florinus, Quartus, Carianus, Aventinus, Paullinus, Maxumus, etc.

Elle permettra aussi de compléter le répertoire des indications chiffrées (mentions de poids et de volumes, par exemples). Ces indications chiffrées sont souvent retrouvées sur le haut des vases de stockage tels que des pots, des cruches et des amphores. Elles sont un moyen d'aborder les questions liées à la métrologie et à l'organisation de l'économie pendant l'Antiquité.

Le premier volet de recherches a permis la découverte de plusieurs graffites anépigraphes tels qu'un trident, un phallus, deux *hederae*, des étoiles à plusieurs branches, des croix, etc., dont la fonction ou la signification sur céramique demeure encore inconnue. Le deuxième volet devrait aussi compléter ce répertoire.

Enfin, et idéalement, il conviendrait d'étendre ces travaux aux autres inscriptions – sur *instrumentum* et sur enduits peints par exemple – ainsi qu'à l'ensemble des outils liés à l'écriture (*stylus*, règle, encrier, etc.) afin de cerner au mieux la place et la répartition de l'écriture dans la ville.

Florent Guillaume

## LIMOGES

### Le Mas Blanc sud – rue du Moulin

L'emprise de l'opération est située sur un terrain qui s'avérerait peu propice à une installation humaine. Il s'agit d'une pente au très fort dénivelé qui surplombe une zone humide (encore de nos jours). Cette dernière correspond à un ancien talweg dans lequel a été aménagé un étang dont les vestiges de la digue sont encore partiellement visibles dans le microrelief.

La partie haute du terrain présente un couvert sédimentaire constitué de limons de plateau bruns qui couvrent le gneiss altéré et plus ou moins fortement délité naturellement. Le versant présente une dynamique typique des phénomènes de bas de pente avec une accumulation importante de colluvions, notamment au niveau des ruptures de pente naturelles.

La jonction entre la pente et la zone humide se caractérise par l'apparition de sédiments argilo-sableux gris à brun-gris marquant la bordure du comblement naturel de l'étang, selon une dynamique lente d'envasement.

Actuellement, cette zone est encore particulièrement humide et la végétation est ponctuellement constituée d'ajoncs au niveau d'une « poche » ou marre qui reste partiellement en eau.

Aucun vestige archéologique ou structure particulière n'a été trouvé, hormis cet ancien étang qui devait sans doute participer au fonctionnement du moulin (abandonné), situé en contrebas de la pente.

Devevey Frédéric

Antiquité, Époque moderne,  
Époque contemporaine

## LIMOGES

### Rue Mazabraud et rue de l'Hôpital

L'opération de suivi de travaux du renouvellement du réseau d'eau potable menée à Limoges, rues Mazabraud et de l'Hôpital, s'est déroulée en deux temps : le premier du 22 juillet au 20 août 2021 et le second du 11 au 26 juillet 2022.

Elle fait suite à un diagnostic préventif réalisé en février et mars 2020 et à une prospection géophysique (géoradar) menée en juin 2021. La surface ouverte par les travaux ayant fait l'objet du suivi couvre 419 m<sup>2</sup> au total et a permis la mise au jour de différentes

occupations de l'Antiquité, de l'Époque moderne et de l'Époque contemporaine.

### ■ L'Antiquité

Les vestiges de cette période sont principalement localisés rue Mazabraud, bien que des indices d'occupation épars aient été mis au jour rue de l'Hôpital également. Rue Mazabraud, ils se répartissent en plusieurs éléments de voirie, des ensembles de maçonnerie dont certains sont associés à des niveaux de sols en béton gallo-romain. Rue de l'Hôpital, les rares vestiges antiques sont apparus perturbés ou réutilisés par les activités anthropiques ultérieures.

Durant les trois premiers siècles de notre ère, la zone du suivi est située au cœur du chef-lieu de la cité des Lémovices, *Augustoritum*. La rue Mazabraud traverse de part en part l'*insula* IV-5 qui touche par son angle nord-est le forum. Cette *insula* est bordée à l'est par le *cardo maximus* C6, à l'ouest par le *cardo* C5, au nord par le *decumanus* DV et au sud par le *decumanus* DIV.

Le suivi de travaux a notamment permis d'identifier une petite section du *decumanus* DV, à l'extrémité nord-ouest de la rue Mazabraud, ainsi qu'une partie supérieure du *decumanus* DIV au sud-est de la même rue. Par ailleurs, au moins quatre ensembles bâtis ont pu être identifiés rue Mazabraud, composés de deux à cinq espaces distincts, ainsi qu'un hypothétique mur de terrasse isolé en partie médiane de la rue.

Les quelques éléments de datation récoltés situent la majorité des vestiges et horizons stratigraphiques gallo-romains dans la période du Haut-Empire, témoignant d'une activité humaine dense et continue dans ce quartier urbain en plein cœur du chef-lieu de la cité des Lémovices. L'*insula* IV-5 semble pour autant ne pas avoir connu les mêmes bouleversements architecturaux que d'autres *insulae* toutes proches, plus ou moins réaménagées à partir du I<sup>er</sup> siècle pour faire place à des équipements publics ou privés monumentaux, installés sur de vastes terrasses artificielles. Au contraire, l'*insula* IV-5 n'a connu qu'assez tardivement des phases de démolition et de récupération de ses bâtiments (du moins sur sa moitié



Rue Mazabraud, structure 165, parement ouest (cl. Eveha)

sud-ouest), dont il est clair qu'ils étaient construits de manière étagée le long du *cardo* C5, afin de corriger le pendage du terrain.

### ■ L'Époque moderne

L'occupation moderne se focalise presque uniquement rue de l'Hôpital, dans la moitié nord-ouest de celle-ci. Elle se signale pour l'essentiel par la présence de maçonneries et horizons stratigraphiques qui se rattachent très probablement à l'ancien couvent des Récollets de Sainte-Valérie, bien identifié sur les plans anciens. Sur ce sujet précis, le suivi de travaux n'a pas apporté d'information inédite par rapport aux observations effectuées lors du diagnostic préventif, si ce n'est l'existence d'un sol associé au mur gouttereau nord-ouest potentiellement contemporain de celui-ci.

Rue Mazabraud, une portion de voirie associée à un fossé témoigne de l'existence de l'ancien « Chemin du Clos Chaudron », dont les quelques éléments de datation récoltés orientent sa datation vers la fin de l'Époque moderne voire l'Époque contemporaine. La comparaison des plans anciens indique une largeur relative fluctuante de ce « chemin » selon les périodes, ce qui trouve un écho dans la stratigraphie associée, avec une phase ancienne plus étroite, avant un élargissement important au début de l'Époque contemporaine. Cet ancien axe a par la suite été progressivement démembré entre les rues Mazabraud et de l'Hôpital et ne subsiste aujourd'hui que sur sa portion méridionale sous le nom de rue Édouard Herriot.

### ■ L'Époque contemporaine

Un édifice, a priori civil, a été mis en évidence en partie médiane de la rue de l'Hôpital, comme en témoignent au moins deux maçonneries perpendiculaires. La localisation et l'orientation des murs coïncide particulièrement avec un bâtiment figuré sur le plan Grignard de 1851 mais absent du cadastre napoléonien de 1812.

On doit également souligner la forte densité de caniveaux ou égouts traversés en plusieurs endroits de la rue de l'Hôpital, mais plus particulièrement dans sa partie médiane. Aménagés aux époques moderne ou contemporaine, ils suivent globalement le pendage de la rue actuelle et forment un réseau ponctuellement dense, notamment en partie centrale de la rue. Ceci est vraisemblablement corrélé aux premiers aménagements urbains justement localisés dans cette zone de la rue de l'Hôpital au XIX<sup>e</sup> siècle comme en témoignent le cadastre ancien de 1812 ou le plan Grignard de 1851. Un autre caniveau moderne ou contemporain a été identifié rue Mazabraud, mais il est apparé isolé.

Rue Mazabraud, les horizons stratigraphiques d'époque contemporaine sont bien présents, mais sont exclusivement associés à des remblais de terrassements en lien avec le percement de la rue et l'urbanisation du quartier au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Dumas-Lattaque Pierre et Lachaud Jérôme





Plan de synthèse des vestiges antiques et profil général des données archéologiques de la rue Mazabraud (J. Lachaud et A. Sartou, Eveha, 2023)

## LIMOGES

### Rue du Pont Saint-Martial

Dans le cadre de la refonte des réseaux urbains, une double opération de diagnostic a été réalisée. La première phase correspond à une opération de prospection géoradar sur la longueur totale de la rue du Pont Saint-Martial, qui a ensuite été complétée par un diagnostic à la pelle mécanique. L'apport des données géoradar s'est avéré particulièrement utile afin d'implanter les sondages du diagnostic, notamment en ce qui concerne la présence et l'organisation de plusieurs maçonneries mais également de réseaux et conduites installées sous la rue.

L'implantation des sondages a été dictée par la présence de nombreux réseaux qui dans un premier temps ont été détectés par le géoradar, puis marqués au sol à l'aide des plans des DICT.

Un total de 12 sondages a été réalisé. Ils ont été numérotés de Sd.1 à Sd.13. En effet, le sondage Sd.12, qui aurait dû être réalisé dans l'impasse des teinturiers a été finalement abandonné en raison de la trop grande densité de réseaux, associée à l'étroitesse de cette dernière.

L'objectif était cependant d'approcher au plus près les potentiels vestiges connus par les découvertes anciennes, mais aussi de déterminer le potentiel archéologique réel par comparaison avec les interprétations du géoradar, notamment dans la partie basse de la rue. Les sondages 1 à 4 ont ciblé un secteur où de riches vestiges ont été mis au jour durant les années 1970 à 1980. Les sondages 2 et 3 ont été implantés au cœur de l'emplacement reporté sur le SIG de la *domus* des Nones de Mars. Ces quatre sondages représentent le tiers nord de la rue. Sur les deux autres tiers, les sondages devaient nous renseigner sur le potentiel archéologique de cette partie de la rue, sachant que le géoradar n'avait pas livré d'écho pouvant faire penser à des maçonneries.

Les résultats sont en demi-teinte. En effet, seule la partie haute de la rue, au niveau du sondage 1 livre des vestiges gallo-romains bien caractérisés et identifiés. Dans ce sondage, les vestiges antiques, bien que sévèrement perturbés par des conduites modernes, apparaissent à une profondeur de 0,60 m et livrent un séquence stratigraphique riche, au sein de laquelle un mur maçonné est associé à divers niveaux construits, d'occupation et de remblais, clairement associés à la présence d'aménagements balnéaires successifs de

type hypocauste. Ces derniers pourraient appartenir à l'extension septentrionale de la *domus* des Nones de Mars.

Le sondage 2 ne livre qu'une couche de remblai antique à -0,60 m de profondeur, fortement remaniée par les conduites. L'aspect horizontal de son niveau d'apparition pourrait correspondre à un aménagement de terrasse.

Grâce au traitement conjoint des données issues du terrain et du géoradar, il semble acquis que des anomalies linéaires (maçonneries antiques ?) sont présentes sous les conduites modernes observées dans les sondages 1 et 2. Elles ne pourront être atteinte qu'à l'issue de la neutralisation et du démontage de certaines grosses conduites.

Le sondage 3 présente les mêmes éléments, mais avec une couche antique (ou du moins possédant quelques marqueurs chronologiques), très peu épaisse. Le reste des sondages n'a livré aucun indice de présence de vestiges ou indices archéologiques liés à l'Antiquité.

L'observation des coupes de ces sondages indique que le gneiss, plus ou moins remanié, est recouvert par des apports de matériaux modernes, d'une épaisseur comprise entre 0,60 m et 0,90 m, dans lesquels des réseaux sont implantés.

Enfin, les sondages 8, 11 et 13 révèlent la présence de conduits souterrains, creusés dans le gneiss et recouverts par une épaisse couche de remblais modernes. Dans le sondage 8, il s'agit d'un collecteur d'eau usée semi-maçonnerie, avec une voûte en plein cintre qui suit la pente de la route. Son accès se faisait par un puits maçonné. Ses caractéristiques techniques le rattachent clairement aux XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles.

Le sondage 11 laisse également apparaître un conduit souterrain, dont un accès a été fortuitement trouvé lors du creusement du sondage. Le conduit est plus étroit, creusé dans le gneiss et non maçonné. Il pourrait s'agir d'un aqueduc dont la datation et le tracé exact restent à déterminer.

Enfin, le fond du sondage 13 laisse apparaître sous une épaisse couche de remblais moderne, de très grosses dalles en granit qui couvrent manifestement un conduit souterrain.

Devevey Frédéric

## ORADOUR-SUR-GLANE

### Chemin du ruisseau

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent au XIX<sup>e</sup> s. Le secteur concerné par l'opération était susceptible de receler des vestiges antiques et plus particulièrement de l'habitat et une zone funéraire. À ce jour, ces vestiges ne sont pas localisés précisément. Six tranchées ont été pratiquées jusqu'à l'apparition du substrat (altérite à matrice

argileuse). Dans la totalité des sondages, le terrain naturel apparaît à une profondeur d'environ 0,25 m, directement sous le niveau de terre végétale. Aucun indice ni vestige d'ordre archéologiques n'ont été observés, hormis trois petits drains vraisemblablement modernes ou contemporains.

Devevey Frédéric

Moyen Âge

## ORADOUR-SUR-GLANE

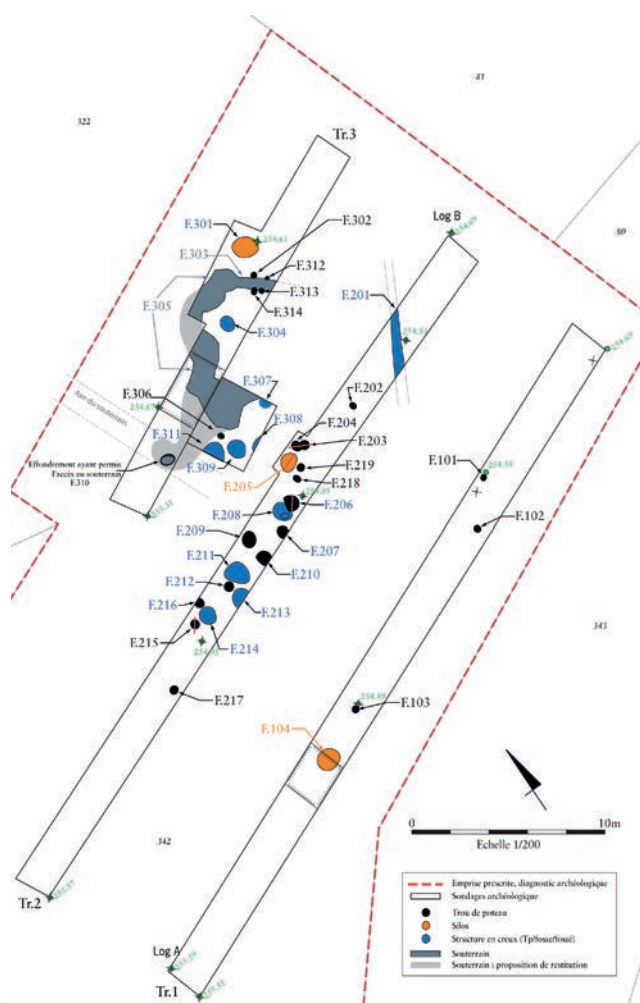
### Le Repaire – route du Pré Neuf

La région Limousin et la partie non sédimentaire du Périgord conservent encore de nombreux exemples de sites ruraux de la période médiévale, associés à des cavités anthropiques. Cette diversité a conduit les chercheurs du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle à émettre, comme ce fut le cas également sur le reste du territoire, de nombreuses hypothèses sur la fonction de ces structures.

L'opération de diagnostic archéologique qui s'est déroulée à Oradour-sur-Glane, au lieu-dit « Le Repaire », route du Pré Neuf, parcelle AX 342, a permis la mise au jour d'un site rural médiéval constitué d'un bâtiment sur trous de poteau, ceinturé de fosses et de silos. La présence d'un souterrain, en partie conservé, apporte un élément supplémentaire sur la connaissance de ce type de structure. Le site, bien conservé et bien lisible dans les altérites granitiques (arène sableuse), apparaît à une profondeur de 0,30 m. Ce dernier est à mettre en relation avec une occupation rurale médiévale située à environ 200 m à l'ouest, identifiée lors d'un diagnostic réalisé en décembre 2020 (Cf. C. Roncier *in* BSR 2020 p. 415) puis fouillée en 2021 (Cf. B. Kirchenbilder, ce volume).

Nous sommes donc en présence d'un vaste ensemble archéologique daté des VIII<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles par l'étude des restes céramiques et datation radiocarbone sur charbon. Une occupation plus ponctuelle attribuée au XIV<sup>e</sup> siècle n'est pas à exclure. La fouille de ce site inédit apportera de nouveaux éléments pour l'étude de la typologie architecturale des habitats ruraux de la première partie du Moyen Âge en Limousin.

Devevey Frédéric



Plan détaillé des structures du Moyen Âge



## ORADOUR-SUR-GLANE

### Rue du Puits - Le Repaire

La fouille archéologique réalisée sur une partie de la parcelle BD 281, située rue du Puits en bordure du hameau du Repaire sur la commune d'Oradour-sur-Glane (87), s'est déroulée du 26 juillet au 29 octobre 2021. Cette prescription faisait suite au diagnostic conduit par Mme C. Roncier en novembre 2020 (cf. BSR 2020 p. 415) ayant permis l'identification d'une occupation agraire datée du Moyen âge central.

Entre juillet et septembre 2021, suite au décapage complet de l'emprise, 338 structures ont été fouillées dans leur intégralité. Il s'agit principalement de trous de poteau et de fosses-silo. Ces structures s'organisent en 3 ensembles distants de quelques mètres. La majorité des vestiges se concentre dans la partie ouest de la parcelle, tandis qu'ils sont plus clairsemés dans la partie centrale et à l'est.

Ainsi, à l'ouest, une forte densité de trous de poteau et de fosses a été découverte. Plusieurs plans de bâtiments se dessinent. Autour et dans ces ensembles, de nombreux silos ainsi qu'un enclos ouvert, pouvant avoir été pourvu d'un système d'entrée, ont été fouillés et enregistrés. Au centre un ensemble d'une quinzaine de silos, sans bâtiments sur poteau, a été excavé. Enfin, à l'est apparaît un enclos quadrangulaire associé à des trous de poteau et des silos. Cet ensemble semble se poursuivre plus à l'est sous la limite de parcelle et la route.

Malgré la fouille intégrale de plus 95 % des structures, très peu de matériel a été collecté. Cette faible densité du matériel archéologique complique l'interprétation de l'organisation et de développement de l'occupation, néanmoins le croisement de ces données avec les résultats de datation radiocarbone ( $^{14}\text{C}$  réalisés sur des restes carpologiques brûlés) a permis de démontrer que l'occupation principale était légèrement plus ancienne qu'attendue. Les premières structures datent de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, avec un pic de l'occupation se situant autour des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire au cours de la période dite carolingienne. L'abandon s'effectue lors du premier quart du XII<sup>e</sup> siècle.

La période carolingienne est assez mal documentée de manière générale, mais encore plus pour les sites agraires du Limousin. Le faible nombre de sites de ce type fouillés confère à cette occupation un



Coupe d'un silo avec matériel de mouture

intérêt de premier ordre pour le développement des connaissances archéologiques locales.

Ainsi, les études post-fouilles apportent-elles des résultats préliminaires précieux. Les éléments carpologiques correspondent aux cultures céréalières attendues pour cette période (seigle, blé, orge, millet, avoine...), mais on notera néanmoins que, en l'état des connaissances, le site se distingue par la présence de restes de coquille de noix et de noyau de prune. Les recherches en archives, couplées aux enquêtes de terrain, permettent de faire apparaître les limites d'une châtellenie qui se développe à partir des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles associant, entre autre, moulin, motte castral et double enceinte. Le matériel de mouture montre que le site s'inscrit dans un terroir qui fournit la matière première adéquate (carrière de granit de La Chaise du chasseur à Sainte-Marie-de-Vaux, Haute-Vienne). Enfin, la présence de quelques éléments céramiques datés des XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles suggère une réoccupation plus tardive du secteur. Concentrés en lisière nord de la parcelle, ces éléments laissent présager que l'occupation de cette période se situe plus au nord, à savoir sous le bourg actuel.

L'ensemble de ces résultats sera complété, confronté et mis en perspectives avec les données issues du diagnostic (cf. F. Devevey, ce volume) puis de la fouille réalisée en 2023 par l'INRAP sur une emprise située à proximité (environ 100 m), route du Pré Neuf.

Kirschenbilder Benoît

## ORADOUR-SUR-GLANE

### Mazenty parcelle 308

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent à la fois au XIX<sup>e</sup> siècle mais également

à des opérations d'archéologie préventive récentes liées essentiellement à des projets de construction de pavillons individuels. Le secteur concerné par l'opération

(section BD, parcelle 308), était susceptible de receler d'éventuels vestiges protohistoriques à médiévaux.

Trois sondages ont été réalisés jusqu'à l'apparition du substrat (niveaux d'altération argilo-sableux granitiques). Dans la totalité des sondages, le substrat

géologique apparaît à une profondeur d'environ 0,30 m, directement sous le niveau de terre végétale. Aucun indice ni vestige d'ordre archéologique n'a été observé.

Devevey Frédéric

## ORADOUR-SUR-GLANE Mazenty parcelle 309

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent à la fois au XIX<sup>e</sup> siècle mais également à des opérations d'archéologie préventive récentes liées essentiellement à des projets de construction de pavillons individuels.

Le secteur concerné par l'opération (section BD, parcelle 309), était susceptible de receler d'éventuels vestiges protohistoriques à médiévaux.

Trois sondages ont été réalisés jusqu'à l'apparition du substrat (niveaux d'altération argilo-sableux granitiques). Dans la totalité des sondages, le substrat géologique apparaît à une profondeur d'environ 0,30 m, directement sous le niveau de terre végétale. Aucun indice ni vestige d'ordre archéologique n'a été observé.

Devevey Frédéric

## ORADOUR-SUR-GLANE Route de Saint-Junien

Aucun indice archéologique

Malgré un potentiel archéologique élevé de la commune d'Oradour-sur-Glane, l'opération réalisée le long de la Route de Saint-Junien (Section AT, parcelles 132pp, 131pp et 468pp) dans le cadre de

l'aménagement d'une zone pavillonnaire, n'a livré aucun indice ou vestige d'une occupation humaine ancienne ou récente en dépit de la surface concernée (17 472 m<sup>2</sup>).

Devevey Frédéric

Antiquité, Moyen Âge

## ORADOUR-SUR-VAYRES 39 Pouloueix

Sur l'emprise d'un futur pavillon, les sondages ont révélé la présence d'un bâtiment d'habitation gallo-romain (*villa* ou *pars urbana* d'un établissement rural), construit durant la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

Une première phase d'occupation correspond à l'identification d'au moins cinq « espaces » d'occupation, délimités par des murs ou des cloisons dont un a livré une petite salle à hypocauste, sur pilottes carrées en terre cuite. Plusieurs radiers de sols ont été identifiés également. Si le *praefurnium* de l'hypocauste n'a pas été découvert, sa localisation est supposée à l'est de la bordure du sondage Tr.3.

Une seconde phase d'occupation indique la réalisation de remaniements au sein de l'édifice. L'hypocauste a été supprimé au profit d'une pièce sans chauffage par le sol, installée sur un remblai scellant les pilottes. On peut donc envisager une réorganisation du bâtiment, sans que nous puissions en évaluer la dynamique dans le cadre de ce diagnostic.

Un troisième état a été reconnu grâce à la présence d'une fosse dépotoir ayant livré un ensemble conséquent de vaisselle de service, dont des céramiques fines à semi-fines, attribuées au III<sup>e</sup> siècle, voir au IV<sup>e</sup> siècle.

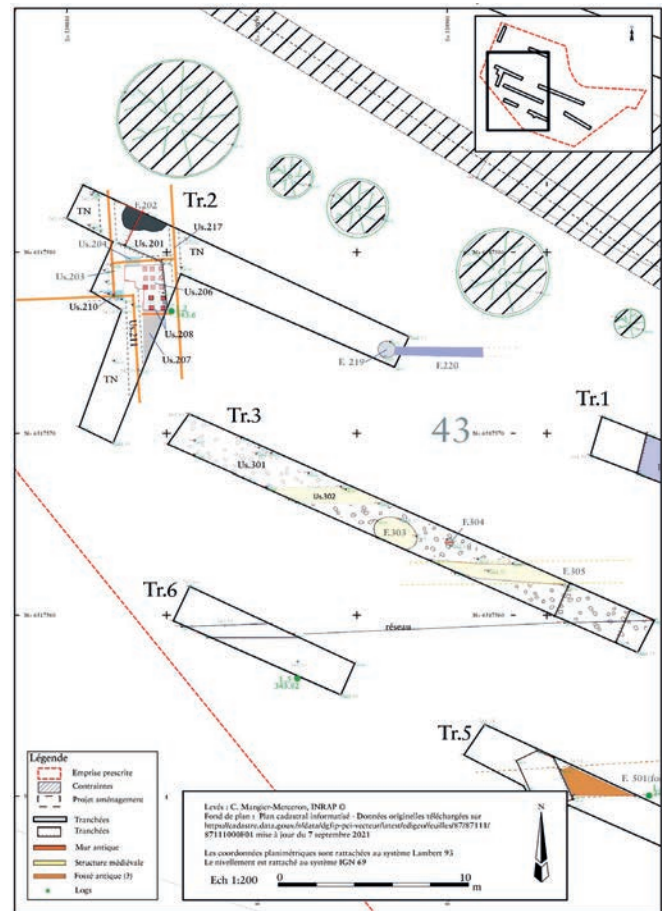
À l'extérieur du bâtiment, un niveau de cour empierré, également attribué à la période gallo-romaine, a été identifié.

Enfin, la période médiévale (XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup>s.) a également été identifiée par la présence d'empierrements et de fondations de murs (de clôtures ?), ainsi qu'une voie (ou un chemin) soigneusement empierré. Leur interprétation et leur organisation restent à affiner.

Devevey Frédéric



Vue d'ensemble de la salle à hypocauste



Plan détaillé de la partie sud de l'emprise, occupation antique (C. Mangier)

Période récente

## ORADOUR-SUR-VAYRES Cité Antoine Prévost

Motivée par un projet de construction d'une petite zone pavillonnaire sur l'ancien stade de la commune d'Oradour-sur-Vayres, cette opération de diagnostic a concerné une emprise de 5 581 m<sup>2</sup>.

Le terrain, situé sur une éminence naturelle qui a été aménagée dans les années 1930 pour installer un terrain de football, présente une dynamique de recouvrement sédimentaire caractérisée par des dépôts de remblais rapportés sur des épaisseurs variant d'un à trois mètres (en bordure occidentale).

Ces remblais couvrent le *substratum* constitué ici d'altérite jaunâtre à matrice argileuse. Les rares structures observées ne livrent aucun mobilier et pourraient correspondre à des aménagements modernes ou contemporains, dont une fosse de plantation d'arbre.

Devevey Frédéric

## ROCHECHOUART 2 allée des Plats

Motivée par un projet de construction d'un pavillon individuel de plain-pied, allée des Plats, parcelle

C 1593, cette opération de diagnostic a concerné une emprise de 1 495 m<sup>2</sup>.



Le terrain, situé sur une pente en contrebas d'une éminence naturelle, présente une dynamique de recouvrement sédimentaire caractérisée par des dépôts de colluvions dont l'épaisseur varie entre 1,40 m et 1,10 m.

Ces dépôts couvrent un substratum constitué d'altérite jaunâtre à matrice argileuse. Aucun indice d'occupation n'a été identifié.

Devevey Frédéric

## ROCHECHOUART 15 route de la Pouge

L'intervention fait suite à un projet de construction de maison individuelle. L'opération s'est déroulée entre le 20 et le 21 juillet 2021. La zone à sonder, d'une surface de plus de 2 400 m<sup>2</sup> forme un rectangle nord-sud, de 30 m de largeur pour 80 m de longueur.

Cinq sondages, implantés selon le plus grand axe de la parcelle, ont permis d'ouvrir environ 300 m<sup>2</sup> de tranchées. La moitié nord du terrain était difficilement accessible en raison de la présence d'une zone

d'environ 400 m<sup>2</sup>, occupée par des arbres d'agrément que l'aménageur souhaitait conserver. Le ratio entre la surface ouverte et la surface totale accessible (env. 2 000 m<sup>2</sup>) s'établit ainsi à 15 % environ.

Aucune occupation ancienne n'a pu être mise en évidence, malgré l'immédiate proximité d'un possible axe viaire antique en bordure nord du terrain.

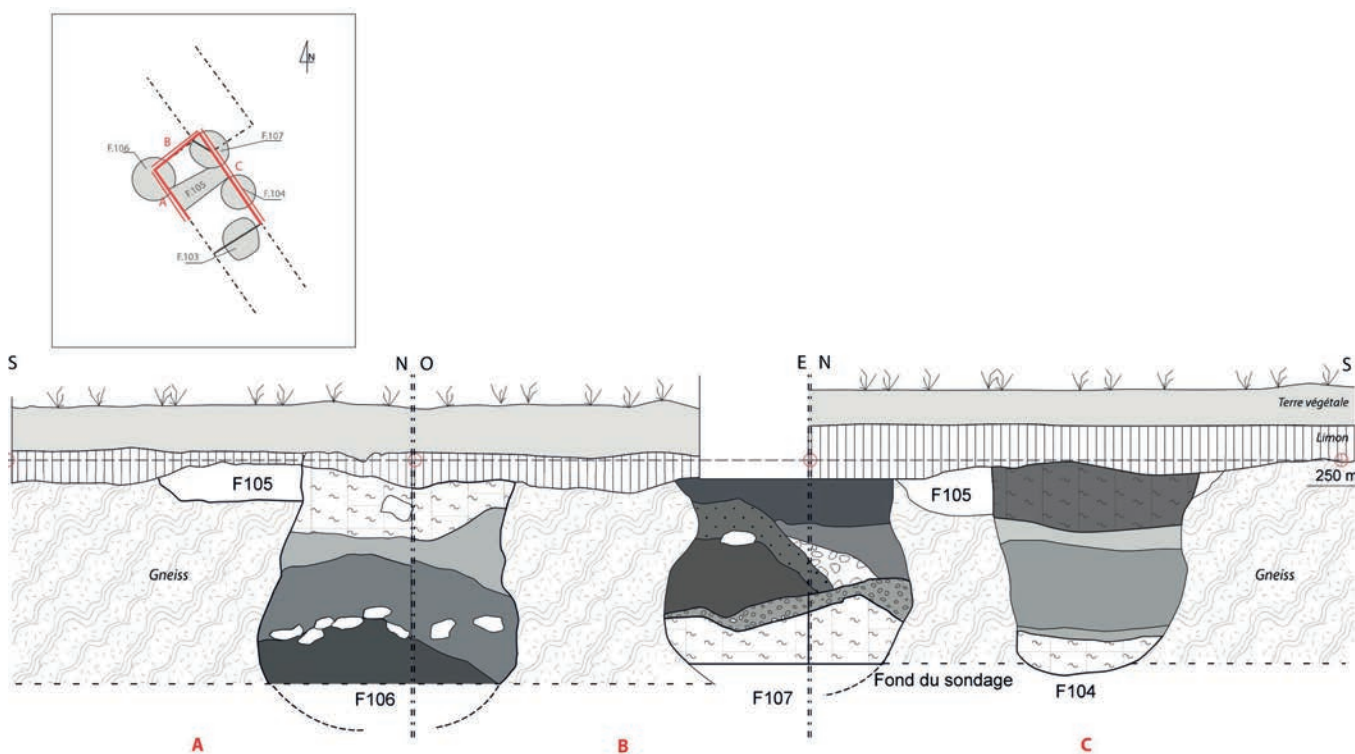
Sandoz Gérard

Moyen Âge, Période récente

## ROCHECHOUART Allée Léon Blum

Motivée par le projet de construction d'une zone pavillonnaire sur une emprise de 2 176 m<sup>2</sup>, cette opération de diagnostic s'est avérée positive, sur

plus de la moitié de sa surface. La réalisation de huit tranchées a permis d'identifier plusieurs périodes d'occupation.



Plan et coupe d'une batterie de silos du Moyen Âge

L'occupation médiévale est matérialisée par la présence d'au moins cinq silos excavés, dont un, a été coupé par le creusement d'une tranchée d'adduction d'eau contemporaine (XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup>). Un premier groupe d'au moins quatre silos a été testé. L'étude du mobilier archéologique, doublé par une datation <sup>14</sup>C, permet de proposer une datation à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. La présence ponctuelle de trous de poteau pourrait leur être associée.

L'occupation contemporaine (XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> s.), est attestée par la présence de deux importantes tranchées parallèles, aux profils en « V », qui livrent de

nombreux éléments de conduites d'eau fabriquées en terre cuite ou bien en bois par la découverte d'éléments d'emboîtures en fer (frettes). L'origine de l'eau comme sa destination, restent inconnues. Une conduite en terre cuite est encore partiellement en place au fond de l'une des tranchées, à une profondeur d'environ 1,60 m sous le niveau actuel de la parcelle. Il est par ailleurs intéressant de noter que les techniques utilisées sont très proches de celles connues pour l'Antiquité.

Un petit nombre de fossés n'a pas pu être daté.

Devevey Frédéric

Âge du Fer

## SAINT-GENCE

### Rue des Cheyroux

Le diagnostic archéologique mené rue des Cheyroux sur la commune de Saint-Gence porte sur une superficie de 1 987 m<sup>2</sup>. Cette emprise est située à environ 350 m de la limite occidentale de l'agglomération laténienne de Saint-Gence. Un faible écho archéologique a été perçu grâce aux quatre tranchées réalisées et représentant 11 % de la surface disponible. En effet, une petite quantité de céramique a été retrouvée. Elle comprend des tessons d'amphore vinicole italique républicaine et un fragment d'écuelle à bord rentrant provenant soit des remblais, soit des structures en creux stigmates des aménagements récents liés à la création d'un jardin paysager (tranchées, fossés et fosse de plantation). Ce mobilier céramique, bien que fragmentaire et émoussé, peut être daté dans une fourchette chronologique allant entre la fin du II<sup>e</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> avant notre ère. Il est bien en résonance avec le matériel issu des campagnes de fouille réalisées à Saint-Gence, notamment celle de

la Gagnerie en 2009. Malheureusement ce mobilier n'est pas en relation avec deux fossés antérieurs aux travaux d'aménagement du jardin paysager d'après leur positionnement stratigraphique. Le premier rectiligne et orienté nord-sud peut être restitué sur environ 12 m de long. Le second est plus sinueux et suit un axe globalement sud-ouest/nord-est. Aucun des deux n'a livré de mobilier. Il reste donc délicat de les rattacher à une période chronologique en particulier. Ainsi, si une occupation de la fin de l'âge du Fer est envisageable à proximité, le mobilier recueilli n'est pas associé aux structures anthropiques reconnues sur le terrain et potentiellement anciennes.

Ce diagnostic, malgré un résultat assez mince, encourage à poursuivre la surveillance archéologique de la zone périphérique de l'agglomération gauloise de Saint-Gence.

Roncier Catherine

Indéterminé

## SAINT-JUNIEU

### Les Charles

Le diagnostic archéologique au lieu-dit Les Charles à Saint-Junien (87), parcelle DN 246, se situe au nord-est de la commune, à 4 km du centre-ville. Nous nous trouvons sur un plateau peu urbanisé dont le paysage est marqué par les prairies et les zones humides.

Deux grandes tranchées ont été réalisées sur la parcelle de 920 m<sup>2</sup>, selon un axe nord-est/sud-ouest, perpendiculaire à la route qui la borde. Au sein de ces tranchées des structures en creux prennent place dans la zone nord-est de la parcelle : fosses

et trous de poteau. Elles apparaissent à - 0,60 m, soit à 256,50 m NGF. Bien que le comblement des structures ait été testé, aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour, ne permettant ni leur datation ni leur caractérisation.

Le substrat, une arène granitique de couleur jaune-orange, a été atteint sur toute la longueur des deux tranchées.

Lagorsse Katia

## SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

### Route de la Vignerie

Un projet de construction de maison individuelle impacte une parcelle agricole d'environ 6 000 m<sup>2</sup> à Saint-Laurent-sur-Gorre, route de la Vignerie. Ce secteur présentant des indices de sites datés de l'âge du Fer à la période médiévale, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique de l'emprise impactée.

Située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Limoges, la parcelle s'inscrit dans un paysage bocager voué principalement à l'élevage. Le recouvrement pédologique de l'emprise présente ainsi un aspect homogène et naturel peu impacté par les activités humaines. Il se caractérise principalement par un niveau de terre végétale de 0,15 m à 0,20 m d'épaisseur recouvrant un niveau de colluvions de 0,15 à 0,30 m d'épaisseur. Le *substratum*, constitué d'arène granitique jaune orangé liée à l'altération de la roche granitique sous-jacente, s'inscrit dans un contexte de roches métamorphiques caractéristiques du Massif central.

Sur les six sondages réalisés lors du diagnostic -soit 457 m<sup>2</sup>- seuls quatre faits archéologiques ont été mis à jour. Il s'agit de quatre fosses réparties sur l'ensemble de l'emprise dont deux se démarquent par la forme et la taille de leur creusement. Il est probable que ces deux fosses soient des fosses d'extraction (d'arène sableuse ?). Les deux autres fosses, trop arasées,

offrent malheureusement trop peu d'informations pour les caractériser.

Indéniablement anthropiques, ces faits n'ont livré que très peu de mobiliers archéologiques. Cinq fragments de TCA et deux tessons de céramique anecdotiques, sont les seuls éléments mobiliers découverts lors de l'opération. Ces éléments proviennent autant des structures que du niveau de colluvions présent sur l'ensemble de la parcelle. Une partie de ces éléments pourrait donc provenir de sites situés en amont de la parcelle.

Si ces données attestent d'une fréquentation certaine du hameau de « *La Vignerie* » aux périodes historiques (antique et/ou médiévale) voire à la Protohistoire récente, il n'est pas possible de mettre en évidence une occupation humaine structurée et pérenne au terme de ce diagnostic archéologique. Ces données viennent toutefois compléter les observations réalisées précédemment sur ce secteur et incitent à poursuivre les recherches afin de mieux cerner l'étendue et la chronologie de l'occupation ainsi que les logiques organisationnelles de ce territoire entre l'âge du Fer et la période médiévale.

Rivassoux Mathieu

Moyen Âge

## SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

### Collégiale

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Saint-Léonard-de-Noblat (87) sur la place Gay Lussac dans le cadre d'un projet d'accès PMR à la collégiale. Deux sondages ont été ouverts au droit de l'angle formé par le mur gouttereau nord et le portique occidental du clocher-porche de l'édifice.

Ce diagnostic s'attachait à identifier la présence d'occupations anciennes éventuelles. Le cas échéant, il devait permettre de mesurer la profondeur, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension et la chronologie des vestiges.

La surface prescrite était de 128 m<sup>2</sup> et les deux tranchées couvrent 26,72 m<sup>2</sup>, soit près de 21 %. L'ouverture de ces deux sondages le long du mur gouttereau nord a apporté informations sur la collégiale et son environnement. Ils ont permis de mettre en évidence les interventions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et leurs perturbations sur les vestiges archéologiques

encore en place. Cependant, dans le sondage SD 02, à son extrémité occidentale plus particulièrement, il est apparu que des structures funéraires des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles étaient toujours en place et intactes à environ 0,8 m sous le niveau de sol actuel. Ces sépultures appartiennent à deux types connus pour cette période dans la région : les sépultures en linceul en fosse simple et les sépultures dites « sur lit de charbon ». Ce second type présente un intérêt de par son particularisme régional. En l'état des connaissances, ce mode de sépulture est actuellement circonscrit au Limousin. Autour de la collégiale, on dénombre 4 structures de ce type (entre celles découvertes en 1995 BSR « Limousin » (P. Conte et J. Roger) et celles issues du diagnostic de 2021). Les informations issues des datations radiocarbone et des informations stratigraphiques conservées au niveau du parvis occidental semblent confirmer que





SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT - Collégiale.  
Maçonnerie appuyée contre le clocher porche



Lit de charbon sous sépulture déposée

l'occupation funéraire cesse autour du XIII<sup>e</sup> siècle. Des observations faites en 1995 au niveau des rues Lamazière et Salengro confirment que des niveaux de voiries des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles viennent sceller les niveaux sépulcraux. Ces niveaux de voiries ont disparu sur la place Gay Lussac mais les niveaux funéraires sont toujours pour partie préservés.

Kirschenbilder Benoît

Moyen Âge,  
Époque moderne

## SAINT-SYLVESTRE Abbaye de Grandmont

La campagne de 2021 a permis de confirmer le phasage proposé pour l'ensemble du site lors des précédentes fouilles.

Une occupation antérieure (Phase 1) à l'arrivée des frères grandmontains, en 1124, semble attestée à la période alto-médiévale. La découverte d'une nouvelle fosse anthropique ovale, creusée dans le granit, vient confirmer cette hypothèse. Même si son comblement s'est révélé stérile, cette fosse est bien antérieure à la pose du mur gouttereau nord puisque des assises de fondation y ont été disposées, après recoupement de son comblement. Elle est mitoyenne d'une autre fosse découverte en 2014-2015, qui contenait du mobilier alto-médiéval (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles), confirmé par une datation radiocarbone. L'hypothèse d'une installation humaine de type rural au haut Moyen Âge repose donc, à ce jour, sur la présence de plusieurs fosses, dont deux mitoyennes, sur un mobilier céramique résiduel et sur deux datations par radiocarbone.

La construction du premier monastère est nécessairement réalisée dans le courant du second quart du XII<sup>e</sup> siècle, après d'importants travaux de

terrassament et de nivellement, encore une fois constatés sur le site, pour s'adapter au caractère accidenté du terrain, notamment à l'est du promontoire. On n'a, pour l'instant, aucune trace archéologique sinon une utilisation précoce du cimetière oriental.

Reconstruction totale ou partielle, le second monastère (Phase 2) semble avoir été édifié en plusieurs temps, que l'on commence à identifier.

L'église n'est pas achevée avant le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle (est-ce déjà celle du premier monastère ?). Quelques vestiges d'un sol ancien, constitué de dalles hexagonales, ont pu être repérés, cette année, dans la partie occidentale. Les murs gouttereaux, entièrement démontés, reposaient, sans tranchée de fondation, directement sur l'arène granitique ou, parfois, sur un dépôt de mortier résistant pour le mur nord. Dans cette partie de la nef, outre la grande fosse à trois tombes fouillée en 2019 devant la porte sud, toutes les sépultures sont placées au centre, il n'y a pas d'inhumation au droit de la porte nord. Trois tombes alignées ont ainsi été étudiées en 2021. La plus à l'ouest est une sépulture peu profonde avec cercueil

qui contient un individu en partie bouleversé. La suivante, très profonde avec cercueil, abrite également un individu bouleversé. Enfin, la plus à l'est, est une petite sépulture construite, très peu profonde, avec deux dalles de couverture (fig. Coffret reliquaire). Elle contenait un coffret en plomb avec la réduction d'un seul individu et du mobilier (tissus précieux, cuir, bague, bâton sacerdotal en plusieurs fragments et pointe métallique dudit bâton). La découverte de ce riche coffret-ossuaire est exceptionnelle et cette forme de réinhumation prestigieuse témoigne d'une vaste politique funéraire, déjà évoquée par les indices d'embaumement ou encore les ampoules en plomb du cimetière oriental. Ces trois sépultures devaient être signalées par une plaque funéraire au niveau du sol.

Venant s'ajouter aux tombes *ad sanctos*, à la galerie nord du cloître et au cimetière oriental, un quatrième espace d'inhumations a été identifié au nord de l'église cette année. Des sépultures sont, en effet, implantées le long du mur gouttereau.

C'est durant la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle qu'est installé le cimetière oriental, utilisé jusqu'au moins le XIV<sup>e</sup> siècle. À l'est du monastère, en surplomb de la grande terrasse, un mur de direction ouest-est, établi en fonction de la pente du versant oriental du promontoire et certainement pour stabiliser le terrassement à cet endroit, a servi de limite sud au cimetière. Dans ce secteur, l'espace cémétériel, toujours organisé en rangées, comporte certaines sépultures bouleversées avec plusieurs individus atteints de pathologies invalidantes. Trois ampoules en plomb ont été retrouvées cette année encore, dont l'une en place sur le torse de l'individu, ce qui porte cette collection, unique en Europe, à 38 exemplaires.

Dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle a lieu la reconstruction du cloître et des bâtiments claustraux avec un possible transfert du nord au sud. Ces profonds bouleversements, peu connus jusqu'à présent, ont trouvé un nouvel éclairage grâce à l'ouverture d'un secteur de fouille dans la partie sud-ouest du cloître en 2021.

Sondé en plusieurs endroits, le bâtiment méridional dispose d'une grande salle éclairée, du côté sud, par une série de fenêtres ébrasées. Il s'agit peut-être de l'ancien réfectoire. On y accède, depuis l'angle sud-ouest du cloître, par une arcade reposant sur des piliers à chapiteau. Il est relié au bâtiment occidental par une salle d'angle carrée et équipée de deux grandes arcades ouvrant sur chaque aile. Deux accès au bâtiment occidental, depuis la galerie de cloître, ont été retrouvés : un large passage sous arcade au sud et une simple porte au nord. Les deux bâtiments, conservés sur une élévation de 2 à 3 m, datent du début du XIII<sup>e</sup> siècle, d'après les colonnes, les chapiteaux et les tas de charge conservés en place. La présence d'éboulis de pierres au contact des maçonneries subsistantes montre que cette partie du monastère médiéval n'a pas été systématiquement démolie lors de la grande reconstruction du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un grand sondage perpendiculaire au parement est du bâtiment occidental a permis de retrouver une structuration conforme et attendue. Le mur du bâtiment est équipé d'une porte et d'une banquette de pierres à sa base. On trouve ensuite la galerie ouest du cloître, large de 3,80 m, avec un pavage de carreaux non vernissés, en place mais usé. Son mur bahut dispose d'un grand ressaut du côté de la galerie, peut-être pour accueillir une seconde banquette, et d'une structure construite s'apparentant à un contrefort du côté de la cour. Cette dernière est en partie pavée de dalles granitiques bien agencées avec un caniveau pour l'évacuation des eaux pluviales. La terre noire recouvrant le centre de la cour de cloître comportait beaucoup de mobilier (céramique, verre) et, surtout, un élément de placage en métal cuivreux doré représentant des animaux affrontés, dont un exemplaire identique est conservé au Musée de Cluny à Paris.

L'une des découvertes majeures de la campagne 2021 reste l'important réseau hydraulique du secteur oriental. Trois phases d'aménagement se distinguent. La première phase pourrait correspondre au premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle car une canalisation est-ouest passe à travers le mur du bâtiment oriental médiéval pour évacuer les eaux usées en direction du rebord du promontoire. Ensuite, elle est dérivée vers le sud et la première canalisation est condamnée. Cette réorientation du système hydraulique est, pour l'instant, difficile à comprendre.

Globalement, deux grandes périodes de réalisation se dégagent à la suite de la dernière étude sur le mobilier lapidaire. La première, dans les années 1180-1190, pourrait être mise en lien avec le transfert des reliques d'Etienne de Muret, lequel traduit de nombreux changements au sein des mentalités grandmontaines. La deuxième phase correspond aux années 1215-1225 qu'il est tentant de mettre en relation avec la victoire du « clan clérical » de l'ordre en 1217, laquelle aurait pu motiver une réorganisation des bâtiments conventuels et de l'église matérialisant ainsi, dans la pierre, la hiérarchie entre les deux parties de la communauté.

Dans le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle ou avant (Phase 3), d'importants travaux sont effectués dans l'église et dans une partie des bâtiments claustraux. De cette époque date peut-être, dans la zone la plus à l'ouest de la nef, le pavement le plus récent, composé de dalles rectangulaires.

Des réparations et des consolidations sont encore effectuées aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. À l'extérieur de l'église, du côté nord, une construction, très large, fondée à travers le rocher et ancrée au mur gouttereau, est interprétée comme l'un des contreforts édifiés au XVII<sup>e</sup> siècle et mentionnés dans les textes. Un décalage dans l'alignement du mur, à cet endroit, dénote peut-être de deux états de construction ou, au moins, d'une réfection importante.

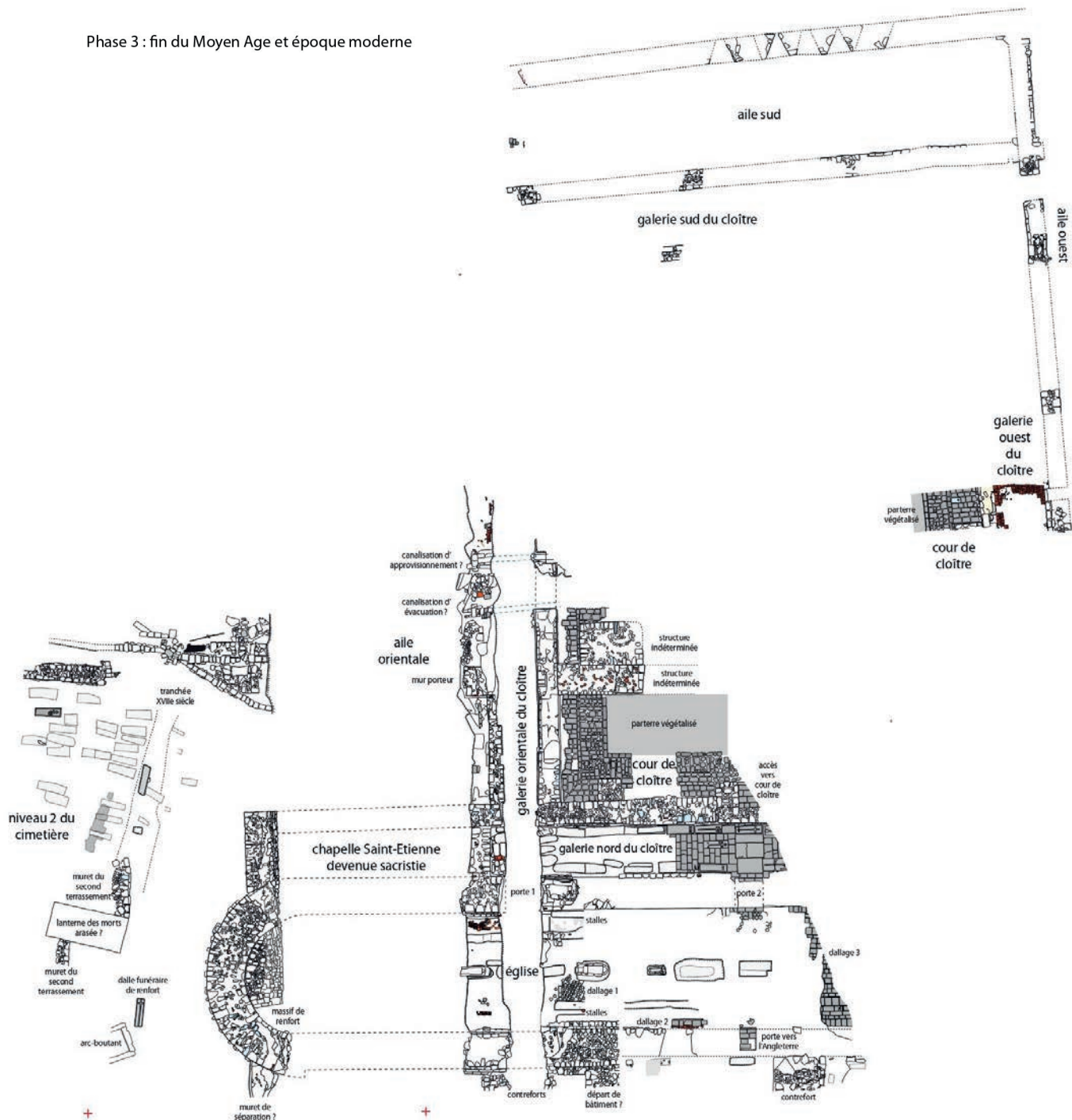
La reconstruction totale du monastère à partir de 1738, sur un plan totalement différent (Phase 4), dénote d'une volonté de rompre avec le passé. Le démontage

partiel des sols, tant dans la nef que dans la galerie nord du cloître, indique que les bâtiments médiévaux ont été entièrement démolis aux abords de la nouvelle construction, lors des travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, ils ont subsisté, à l'état de ruine ou entiers, lorsqu'ils se situaient à une quinzaine de mètres du nouveau bâtiment. C'est le cas pour les bâtiments sud et ouest du cloître médiéval. Le dernier état du réseau hydraulique pourrait dater de cette époque avec une nouvelle structure circulaire, certainement un regard ou un puisard, au moment où d'importants travaux d'exhaussement de la terrasse orientale sont

effectués pour réaliser un belvédère dominant l'étang des Chambres.

La franchise de l'abbaye de Grandmont, c'est-à-dire sa seigneurie, constituée essentiellement aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, s'articule autour de deux milieux géographiques bien distincts - les monts d'Ambazac au nord et le plateau du Taurion au sud - organisés autour de deux pôles : le pôle religieux, constitué par l'abbaye ; le pôle économique, symbolisé par la grange du Coudier. Insérés dans le système de communications régional, ces pôles sont à leur tour reliés à de très nombreuses

Phase 3 : fin du Moyen Age et époque moderne



Plan à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne (phase 3)



métairies qui exploitent les deux milieux géographiques au plus près de leurs potentialités.

Le recours à la géomatique a permis d'étudier finement le parcellaire des environs de la grange monastique du Coudier, que la dendrochronologie vient de dater du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Cet ensemble se présente comme un véritable isolat au milieu des zones de parcelles beaucoup plus petites et morcelées qu'on peut lire dans l'espace des monts d'Ambazac et sur le reste du plateau du Taurion. Au total, ces grandes parcelles, nommées coutures, grandes-terres ou prés, représentent environ 179 ha, qui correspondent sans doute à l'assise territoriale initiale de la grange du Coudier.

Le recours au LiDAR et l'exploitation d'un SIG permettent aussi de cerner des évolutions dans l'organisation du territoire par les religieux. Ainsi, le village de La Chaise a été réimplanté à 400 m au sud de l'ancien site, en relation avec une vaste opération de redéfrichement.

De nombreuses mentions de « prises nouvelles » (remise en culture) et d'essarts datent du XVI<sup>e</sup> siècle, après les crises de la fin du Moyen Âge, qui ont certainement provoqué l'abandon de l'ancien site.

Racinet Philippe et Colaye Julie

*Indéterminé*

## **SAINT-VICTURNIEN**

### **Les Terres du Loubier**

Le diagnostic archéologique mené au lieu-dit Les Terres du Loubier sur la commune de Saint-Victurnien (Haute-Vienne) a révélé des indices archéologiques discrets. Malgré une situation topographique et un contexte archéologique favorables, les terrains d'1,6 ha concernés par l'aménagement sont probablement de nature trop argileuse pour avoir accueilli une occupation humaine.

Les seuls éléments relevés pendant l'opération relèvent de l'exploitation agricole récente des parcelles par le drainage du terrain et d'équipements de gestion de l'eau par le puits et la mare. Enfin, un réseau inconnu a été détecté au sud de l'emprise.

Roncier Catherine

*Indéterminé*

## **SAINT-VICTURNIEN**

### **Rue Pierre de Coubertin**

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique peu connu, mais dont le positionnement topographique sur une terrasse surplombant la rive droite de la Vienne est propice à une occupation humaine ancienne. Quelques découvertes plus ou moins anciennes ont été réalisées sur le territoire de la commune.

Trois sondages ont été implantés selon un tracé général nord-sud. Trois fossés (dont deux arasés), non datés, ont été mis au jour. Ils pourraient correspondre à des limites parcellaires ayant également joué le rôle de drains ouverts. Aucun autre indice ancien d'ordre archéologique n'a été observé.

Frédéric Devevey

*Néolithique, Moyen Âge,  
Époque moderne*

## **SAINTE-MARIE-DE-VAUX**

### **Le Bos Théraud, la Chaise du Chasseur**

Le site de la « Chaise du Chasseur », totalement inédit jusqu'en 2015, a bénéficié d'une première

campagne de sondages en 2019, répartis sur l'ensemble du site. Cette campagne a permis la mise

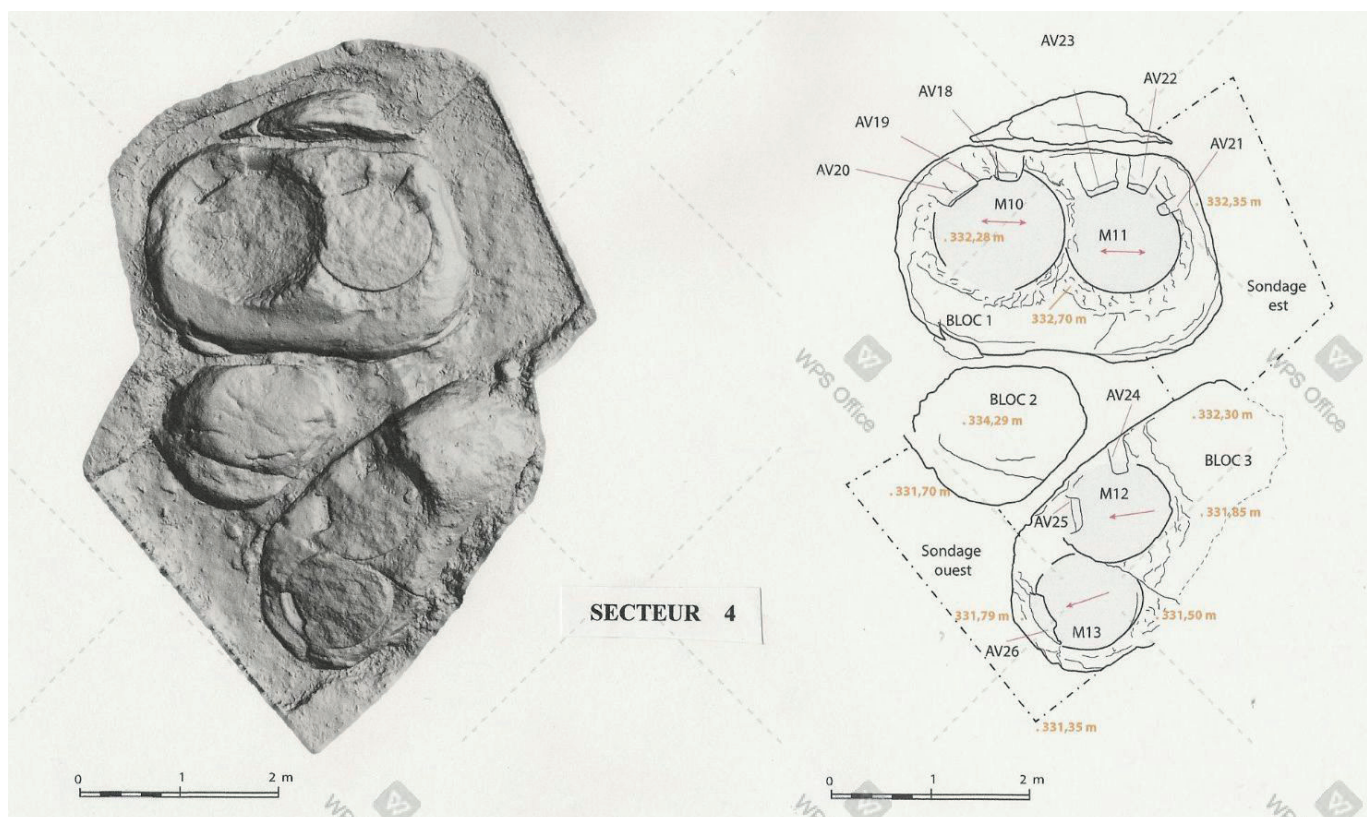
au jour de plusieurs structures meulières confirmant les hypothèses proposées lors des reconnaissances préliminaires menées en prélude aux opérations sur le terrain. Le gisement est bien une carrière d'extraction de meules de granite. En 2020, la campagne a dû être reportée en raison de la pandémie. L'autorisation a été donnée pour poursuivre les opérations de sondages en 2021.

Tout d'abord, il convient de préciser que l'occupation de ce site est marquée par une présence à la période néolithique. En effet, dans les quatre secteurs de fouilles ajoutés à ceux de 2019, le mobilier recueilli confirme cette idée première, avec 13 éléments de silex, des tessons de céramique dont certains sont attribués sans conteste au néolithique final et la présence systématique d'éléments de quartz de tailles diverses, qui s'ajoutent aux pièces lithiques ramassées par un habitant au nord du gisement. Leur répartition sur l'ensemble du gisement suggère un camp implanté sur cette petite hauteur formant un plateau en légère élévation.

En 2021, nous avons effectué quatre sondages dont trois nous ont permis de mettre au jour de nouvelles structures meulières de types alvéoles d'extraction portant à 16 le nombre de meules extraites, sans compter l'ébauche M7 abandonnée sur place avant décrochage. Ces extractions ont été réalisées sur des petits affleurements, parfois coalescentes, par deux sur le même bloc, ce qui permet de gagner du temps pour tailler une seconde meule. Ce procédé montre que les tailleurs avaient une maîtrise certaine technique et une parfaite connaissance de la pierre à tailler. Ces aspects

ont été éclairés par la visite et les conseils de M. Alain Belmont, professeur d'histoire moderne à Grenoble, spécialiste de l'étude des meulières.

Dès le début des opérations, nous avons découvert des traces sur le granite qui marquaient l'impact des outils utilisés par les carriers, ce qui nous a aidé à comprendre le type d'outil utilisé en fonction de l'opération à réaliser (marteau, ciseau, pic, pointerolle, tétu, barre à mine, pince de fer, coin de bois, etc.). Le processus d'extraction commence par le choix d'un affleurement, quelques reconnaissances (traces de déchets), élimination de la zone impropre à la taille et préparation de l'ébauche. Les diaclases sont parfois souvent utilisées pour servir de base d'appui, ce qui démontre la capacité technique des tailleurs. Une fois en présence de la roche saine, ils traçaient deux cercles à l'aide d'un compas (dont l'empreinte de la pointe est visible au centre du sommet de l'ébauche M7) pour marquer les périmètres de la meule et de l'alvéole entre lesquels sera creusée la tranchée de havage. Pour procéder à l'extraction, les tailleurs réalisaient des emboîtures ou des encoignures, petites cavités creusées à la périphérie de l'alvéole, légèrement en dessous du niveau de la base de la meule à extraire. Les emboîtures sont toujours sur le même demi-périmètre du fond de l'alvéole, voire dans le même quart de périmètre. Elles sont de tailles assez variées, en fonction de la technique des tailleurs ou peut-être de la nature de la matière. Leur forme généralement légèrement plongeante et large à l'extérieur maintient l'eau qui fera gonfler les coins de bois glissés pour soulever le fond de meule. Sur plusieurs alvéoles,



Alvéoles d'extraction du secteur 4, photogrammétrie et dessin (Archea)

d'autres emboîtures plus petites, souvent plus longues, laissent supposer que la première emboîture s'est avérée insuffisante pour détacher la meule.

Nous n'avons relevé aucun indice probant de finition des meules. Est-ce lié à une règle selon laquelle les taxes n'étaient payées que sur le transport de meules achevées, prêtes à l'emploi ? Dans la carrière, les déchets de taille sont abondants en volume et en quantité. Ces déchets rejetés dans l'alvéole ou aux abords immédiats du bloc sont pris en compte avec le lieu de leur découverte pour d'éventuelles études ultérieures.

Le périmètre de la base du socle des alvéoles d'extraction varie entre 1,05 m et 1,17 m ; au sommet des parois des alvéoles, le périmètre varie entre 1,25 m et 1,40 m : on peut en déduire des meules aux diamètres oscillant entre 0,90 m et 1,20 m, les données extrêmes étant relevées sur la structure M17. Au vu des travaux existants, nous pouvons proposer une chronologie du XIe au XIIIe siècle, élargie néanmoins par la présence de tessons de céramique du XIVe,

voire du XVe siècle. De nombreux tessons évoquent même des périodes plus tardives (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles), qui ne calent pas avec la typologie des meules extraites. La présence constante sur chacun des secteurs d'une multitude d'éclats de quartz a été évoquée avec l'occupation néolithique, car nous n'avons aucune autre hypothèse à opposer. Deux éléments métalliques ont été recueillis, dont l'un au moins, bien que très oxydé, évoque la forme d'une pointe d'outil cassée, ainsi qu'une possible pierre de touche.

L'étude des structures meulières mises au jour met en avant les méthodes et techniques utilisées par les tailleurs de meules, ce qui mériterait encore d'être approfondi eu égard à la nature de la matière première, le granite. En accord avec M. Belmont, ce gisement a été pris en compte par la rédaction d'une fiche au niveau de la base des données européennes qui porte inventaire des lieux de production de meules.

Peyrony Jean-Guy

## **VAL D'OIRE-ET-GARTEMPE (BUSSIÈRE-POITEVINE) Parc éolien des Gassouillis**

Le projet éolien au lieu-dit les Gassouillis, sur la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe, consiste en l'aménagement de 5 éoliennes, de leurs pistes d'accès, des plates-formes de grutage et de service, du réseau de raccordement inter-éolien, ainsi qu'un poste de livraison.

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent au XIX<sup>e</sup> siècle. Le secteur concerné par l'opération était susceptible de receler des vestiges liés notamment aux occupations protohistoriques. Aucun indice ni vestige d'ordre archéologique n'a été observé.

Devevey Frédéric

*Moyen Âge,  
Époque moderne*

## **VAL D'OIRE-ET-GARTEMPE (BUSSIÈRE-POITEVINE) Place Adrien Girette et rue du Sabotier**

Le suivi de travaux mené au-devant de l'église Saint-Maurice et dans la rue du Sabotier aura permis d'observer stratigraphiquement deux fossés distincts ainsi que deux cimetières.

Le fossé le plus grand s'articule autour de l'église actuelle en formant un puissant enclos d'au moins six mètres d'ouverture pour une profondeur d'environ trois mètres. Les datations, effectuées à la base de son creusement et au milieu de son comblement, proposent

une fourchette comprise entre le milieu du XI<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le second fossé, de taille beaucoup plus modeste, présente un tracé moins en cohérence avec l'église actuelle. La partie supérieure de son comblement est partiellement recoupée par l'installation de sépultures. Les prélèvements du fond du comblement sont datés du IX<sup>e</sup> siècle.



Enfin, les aires d'inhumations, observées uniquement en coupe, montrent pour les deux ensembles, un faible recoupement des sépultures entre elles. Un seul niveau de sépulture a pu être observé pour la partie sud de la place Mothern alors que deux niveaux apparaissent à l'intérieur de l'enclos

de l'église Saint-Maurice. Le peu de matériel osseux recueilli n'a permis qu'une datation allant du début du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Hollemaert Boris

## VERNEUIL-SUR-VIENNE

### Avenue de Limoges

Cette intervention fait suite au projet de réalisation d'un lotissement situé dans la partie nord-est de la commune de Verneuil-sur-Vienne (87), au lieu-dit « Vialbos ». La parcelle concernée se trouve en bordure septentrionale de l'avenue de Limoges. L'opération s'est déroulée entre le 20 et le 24 septembre 2021. La zone à sonder, d'une surface de 39 984 m<sup>2</sup> forme un trapèze globalement nord-sud d'environ 250 m de longueur sur 180 m de largeur.

Soixante-treize sondages ont été réalisés. Ils ont permis de couvrir une surface de 2 800 m<sup>2</sup> de tranchées. Le ratio entre la surface ouverte et la surface totale accessible s'établit à 8 % environ.

Excepté un fossé parcellaire très probablement moderne, aucune occupation ancienne ou moderne caractérisée, n'a pu être mise en évidence.

Sandoz Gérard

Âge du Fer

## VEYRAC

### Les Cosjanots

En raison d'un projet d'aménagement individuel, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP au lieu-dit « Les Cosjanots » sur la commune de Veyrac, les 20 et 21 janvier 2021. La proximité de l'agglomération gauloise de Saint-Gence et la présence de vestiges antiques (coffre funéraire) et médiévaux (souterrain), recensés par la carte archéologique, ont motivé une prescription afin d'attester ou d'infirmer la présence de vestiges archéologiques.

La commune de Veyrac est située à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Limoges. La parcelle étudiée, au nord-ouest de la commune, se positionne sur le versant nord, faiblement incliné, d'un plateau dont l'altitude varie autour de 300 m. Hormis le creusement d'un petit fossé en partie sud-ouest lié à la présence de sources en amont du terrain, la parcelle, de 2191 m<sup>2</sup>, en prairie, présente un recouvrement pédologique peu impacté par les activités humaines. On observe un niveau de terre végétale de 0,13 m à 0,22 m d'épaisseur recouvrant un niveau de colluvions de 0,10 à 0,27 m d'épaisseur. Le *substratum*, atteint dans tous les sondages à des profondeurs comprises entre 0,30 m et 0,44 m, se caractérise par une arène granitique jaune-orangé, plus ou moins désagrégée,

liée à l'altération de la roche granitique sous-jacente, caractéristique du contexte métamorphique du Massif central.

Les cinq sondages réalisés, soit 17,03 % de l'emprise, ont révélé une occupation humaine probablement datée de l'âge du Fer. Les vestiges mis en évidence se présentent principalement sous la forme de structures excavées : cinq fossés, une quinzaine de fosses (dont de probables fosses d'extraction) et une vingtaine de trous de poteau. Un possible niveau d'occupation a été daté du premier âge du Fer par radiocarbone. Le mobilier céramique, bien que peu abondant, et les rares fragments de terre cuite architecturale, associés aux fossés rattachent une partie de l'occupation au second âge du Fer. Deux structures peuvent être attribuées à la période moderne et/ou contemporaine, dont l'une correspond à un aménagement hydraulique.

Le diagnostic a mis en évidence une probable occupation de l'âge du Fer, dont la vision est lacunaire, mais vraisemblablement en lien avec l'agglomération gauloise de Saint-Gence.

Rivassoux Mathieu



# NOUVELLE-AQUITAINE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Opérations interdépartementales Projets collectifs de recherche

2 0 2 1

### Opérations interdépartementales

| N°Nat. |                  |                                                    |                                                        |                |     |     | N° | P.  |
|--------|------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------|-----|-----|----|-----|
| 207474 | 16, 17, 79 et 86 | Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne | Prospection recherche diachronique                     | BOUCHET Éric   | BEN | PRD |    | 521 |
| 207476 | 16 et 17         | Charente et Charente-Maritime                      | Abords des voies de communication terrestre et fluvial | VAUDIN Laurent | BEN | PRD |    | 523 |

### Projets collectifs de recherche

| N°Nat. |                |                                                                                                                                     |                                                        |                              |       |     | N° | P.  |
|--------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------|-------|-----|----|-----|
| 207063 | 16             | CHASSENON                                                                                                                           | De Cassinomagus à Chassenon                            | SICARD Sandra                | COL   | PCR | 10 | 525 |
| 207122 | 16, 79, 86     | Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente                                                               |                                                        | ARD Vincent                  | CNRS  | PCR |    | 529 |
| 207069 | 16, 17, 79, 86 | Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou                                                                        |                                                        | BOLLE Annie                  | INRAP | PCR |    | 532 |
| 207048 | 17             | SAINT-CÉSAIRE                                                                                                                       | La Roche à Pierrot                                     | CREVECOEUR Isabelle          | CNRS  | PCR | 55 | 534 |
| 207330 | 17             | SAINTES                                                                                                                             | Église et ancien prieuré Saint Eutrope                 | GENSBEITEL Christian         | CNRS  | PCR | 83 | 536 |
| 207314 | 17             | Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'Age du Fer                           |                                                        | MATHÉ Vivien                 | SUP   | PCR |    | 537 |
| 207058 | 17             | Marais charentais                                                                                                                   |                                                        | NORMAND Éric                 | MCC   | PCR |    | 538 |
| 123751 | 19             | Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne                                                                            |                                                        | PICHON Blaise                | SUP   | PCR |    | 539 |
| 123810 | 19, 23, 87     | HaGAL - Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices                                                                             |                                                        | BARET Florian                | SUP   | PCR |    | 539 |
| 124020 | 19, 23, 87     | Lieux de cultes sur le territoire des Lémovices                                                                                     |                                                        | FERRÉ Mylène                 | DOC   | PRT |    | 543 |
| 028154 | 24             | LE BUISSON-DE-CADOUIN                                                                                                               | Grotte de Cussac                                       | JAUBERT Jacques              | SUP   | PCR | 11 | 544 |
| 028163 | 24             | DOMME                                                                                                                               | Château du Roy, Campréal, la Bastide                   | BOUVART Patrick              | MCC   | PCR | 23 | 547 |
| 028100 | 24             | SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX                                                                                                            | La Peyrouse                                            | HIRIART Eneko                | CNRS  | PCR | 59 | 548 |
| 028049 | 24             | LAsCO - LAscaux sol COntextualisation                                                                                               |                                                        | LANGLAIS Mathieu             | CNRS  | PCR |    | 551 |
| 028050 | 24             | Pigment HO - Pimentothèque en Vallée de l'Homme et bassin Aquitain                                                                  |                                                        | DAYET Laure                  | SUP   | PCR |    | 551 |
| 028057 | 24             | VEZAR - La vallée de la Vézère à l'Aurignacien récent                                                                               |                                                        | TARTAR Elise                 | SUP   | PCR | 25 | 552 |
| 027865 | 33             | BORDEAUX                                                                                                                            | 20 Cours Pasteur - Tombeau présumé Michel de Montaigne | REVEILLAS Hélène             | COL   | PCR | 7  | 553 |
| 027672 | 33             | BORDEAUX                                                                                                                            | Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen                      | ELIZAGOYEN Vanessa           | INRAP | PCR | 5  | 554 |
| 027660 | 64             | PAVO - Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau : paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen |                                                        | PETILLON Jean-Marc           | CNRS  | PCR |    | 555 |
| 027890 | 64             | Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales Fouille du menhir d'Armiague                                        |                                                        | MARTICORENA Pablo            | SUP   | PCR |    | 556 |
| 028108 | 64             | PYRAT - Les Pyrénées occidentales durant l'Antiquité Tardive                                                                        |                                                        | TOBALINA PULIDO Leticia      | SUP   | PCR |    | 557 |
| 207291 | 86             | POITIERS                                                                                                                            | Place Lepetit -Palais Comtal - Tour Mau                | PROUTEAU Nicolas             | SUP   | PCR | 34 | 558 |
| 207603 | 86             | SCORBE-CLAIRVAUX                                                                                                                    | Le Haut Clairvaux                                      | CHAUVEAU Céline              | EP    | FPR | 43 | 558 |
| 123928 | 87             | Du bois pour Limoges                                                                                                                |                                                        | PARADIS-GRENOUILLET Sandrine | EP    | PCR |    | 558 |
| 207561 |                | Aquitania ornata. Formes, matériaux et techniques du décor pariétal en Aquitaine romaine                                            |                                                        | CARRIVE Mathilde             | SUP   | PCR |    | 560 |
| 027893 |                | Réseau de lithothèques en Nouvelle-Aquitaine                                                                                        |                                                        | TURQ Alain                   | BEN   | PCR |    | 563 |
| 207092 |                | Paléométallurgies et expérimentations                                                                                               |                                                        | TEREYGEOL Florian            | CNRS  | PCR |    | 564 |



## NOUVELLE-AQUITAINE

### Opérations interdépartementales

## BILAN SCIENTIFIQUE

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 2 | 1 |
|---|---|---|---|

Transchronologique

### CHARENTE, CHARENTE-MARITIME ET DEUX-SÈVRES Prospection aérienne

Les vols de prospection ont été principalement effectués au-dessus des départements de la Charente et de la Charente-Maritime avec quelques débordements sur le sud des Deux-Sèvres.

Malgré maintenant plus de 10 ans de survol sur le Nord Charente, de nouvelles enceintes fossoyées attribuables à la période néolithique se révèlent pratiquement chaque année et s'offrent à mon objectif.

La campagne 2021 n'a pas échappé à la règle avec deux nouvelles enceintes et l'indice d'une troisième, toutes situées le long de la vallée du fleuve Charente.

Pour le reste des secteurs prospectés, seule l'enceinte de Chez Brousseau à Challignac (16), découverte par Jacques Dassié en 1990 a apporté des informations complémentaires. Les fossés internes

au rempart étaient particulièrement visibles dans une parcelle de la partie nord du camp néolithique.

Au sein de cette enceinte, Monsieur Dassié avait mis en évidence une grande maison du néolithique final fouillée en 1996 par Claude Burnez et Catherine Louboutin.

Une prospection géophysique récente réalisée par Guillaume Bruniaux a permis de découvrir une seconde maison d'architecture similaire, à quelques dizaines de mètres de la première.

Cette année, grâce à la bonne révélation des indices dans la parcelle photographiée, quatre nouvelles maisons ont été mises en évidence.

Grâce à ces nouvelles découvertes, six grandes maisons néolithiques sont recensées sur ce site,



Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres, prospection aérienne, Thors (17), vaste enceinte avec structures internes de période à déterminer (médiévale?)  
(cliché : E. Bouchet)

exemple pour l'instant unique sur le département de la Charente.

Comme toujours les découvertes d'enclos circulaires fossoyés et les complexes cultuels à enclos sont majoritaires avec plus de 30 nouvelles structures recensées et 16 communes concernées.

La campagne 2021 a été particulièrement surprenante par la révélation d'indices de sites bâtis gallo-romains. En effet, après 60 ans de prospections successives jamais le nord-Charente n'avait révélé autant d'indices la même année. Les conditions climatiques et de culture ont sans doute été plus favorables que par le passé à la réaction phytographique des plantes sur les murs arasés.

Ce sont 5 sites de villa qui ont été mis en évidence sur 4 communes, le tout sur un seul vol.

Les survols 2021 du département de la Charente Maritime ont permis de photographier vingt-six sites dont trois déjà déclarés par Jacques Dassié.

Cette campagne n'a pas permis de repérer de nouveaux indices attribuables à la période néolithique.

A une écrasante majorité, ce sont les occupations protohistoriques qui ont été révélées, avec essentiellement des enclos fossoyés isolés ou regroupés en complexes cultuels de différentes

importances, principalement localisés dans les bordures de vallées.

Deux sites se démarquent par leur importance, un sur la commune de Matha et l'autre sur la commune de Chaniers avec un nombre considérable de structures.

Pour la période gallo-romaine, à proximité d'un bâtiment de grande envergure découvert par Jacques Dassié sur la commune de Chaniers et identifié comme un site cultuel, des structures inédites ont été révélées: deux petits bâtiments et des fosses pourraient indiquer la présence d'une nécropole avec différents modes de traitements funéraires: mosolés, inhumations et incinérations.

Sur la commune de Thors, une vaste enceinte fossoyée associée à de nombreuses structures internes, enceinte bilobée avec secteurs d'entrées, nombreuses fosses et structures fossoyées divers, ne trouve pas d'équivalent clairement identifié dans la région. Seul un site situé sur la commune d'Ardilleux près de Chef-Boutonne (79) présente des similitudes architecturales avec la structure interne en alvéole. Au vu de la géométrie de l'enceinte externe, une attribution médiévale peut sans doute être envisagée.

Quelques missions ont débordé sur le sud des Deux-Sèvres ce qui a permis de localiser quatre



*Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres, prospection aérienne, Chérigné (79), enclos pré ou protohistoriques s'apparentant aux structures de type Passy (cliché : E. Bouchet)*



*Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres, prospection aérienne, Paizay-Naudouin (16), villa gallo-romaine (cliché : E. Bouchet)*



nouveaux sites pour les périodes protohistorique et gallo-romaine.

Sur la commune de Chérigné, deux très longs enclos en épingle à cheveux présentent des similitudes avec ceux de type Passy.

À l'intérieure de chacun d'eux et à la même position, deux indices pourraient indiquer l'emplacement de secteurs funéraires.

Sur la commune de Chef-Boutonne, un enclos en hippodrome avec une entrée à son extrémité a été repéré.

Sur la commune de Brioux-Sur-Boutonne, à quelques dizaines de mètres d'un enclos circulaire fossoyé, la révélation d'un plan partiel d'un bâtiment à

galerie de façade, caractéristique de la période gallo-romaine, indique la présence d'une petite villa.

Sur la commune de Chérigné, le plan d'un établissement gallo-romain beaucoup plus vaste a été localisé. Son plan en « U » s'articule autour d'une grande cour

Ces nouvelles missions qui représentent une douzaine d'heures de vols effectuées, ont donc permis d'immortaliser cinquante-sept indices de sites dont quatre seulement étaient déjà référencés et concernent quarante-sept communes, ce qui fait de 2021 un bon cru...

Bouchet Éric

## CHARENTE ET CHARENTE-MARITIME

### Prospection recherche diachronique

#### ■ **Abords des voies de communication terrestres et fluviales**

La majeure partie des parcelles qui bordent les abords de la voie antique qui relie Saintes (*Mediolanum Santonum*) à Périgueux (*Vesunna*) par Pons est destinée à la production du Cognac et autres dérivés, pineaux, vins etc. Cette suprématie de la vigne n'est pas récente et il est facile de constater sur le cadastre napoléonien sa prédominance. Ce type de culture a préservé les sous-sols et par là même les vestiges des sites potentiellement enfouis. A contrario, l'absence de labours profonds n'a pas permis de révéler des indices archéologiques en surface. Les images satellites et les survols à l'aide du drone n'ont pas été en mesure de révéler la moindre anomalie dans ce type de culture viticole. Dans pareil cas, il devient judicieux d'étudier les toponymes qui jouxtent cette voie. En effet, ils sont de merveilleux indices et ils permettent de concentrer les recherches sur une zone bien définie. Cette technique est particulièrement efficace et certains des sites qui ont pu être répertoriés cette année entre Guimps (16) et Pons (17) l'ont été grâce à ces indices toponymiques.

Les toponymes ou micro-toponymes, qui existent par dizaines, voire par centaines, révèlent souvent un riche passé historique et par conséquent archéologique. Toutefois, il faut savoir se prémunir d'une lecture toponymique trop simpliste. A titre d'exemple, nous citerons le toponyme « Les Tessonnières » que l'on retrouve fréquemment dans les Charentes. Il ne s'agit pas d'un lieu où des fragments de céramique jonchent les sols en tous sens. Ce toponyme est basé sur le parler saintongeais qui regroupe deux mots, à savoir : tesson (blaireau) et tanière. La contraction des deux mots a donné tessonnière, la tanière du blaireau.

Autre exemple fréquent dans les Charentes et la Poitou : le toponyme « Puy ». Il ne s'agit pas ici d'un puits ou d'un point d'eau. Ce mot est dérivé du latin *podium* qui est construit sur la base du mot grec *podion*. Outre l'utilisation du mot *podium* dans l'architecture des théâtres, amphithéâtres et du sport, ce mot servait également à préciser l'existence de plateformes en surélévation. Dans le dictionnaire Gaffiot latin-français de 1934, on retrouve page 1193 une citation pour le sens du mot *podium* (Pline) Ep.5,6 22.3 « petite éminence ». Le mot puy est originaire du français. On le retrouve dans le Puy en Velay, le Puy de Dôme ou encore le Puy Laurent (*podium laurentii*). Dans les Charentes et le Poitou on peut trouver indifféremment les mots Peux, Peu, Peut ou Puy. Dans le Languedoc et ses environs, on retrouve le mot Puy mais également Pech ou Puech. Dans le bordelais, nous trouverons le mot Puch comme dans la commune de Saint-Germain-du-Puch (33) et bien d'autres encore.

Parlons maintenant des toponymes épine, espine (du latin *spina*), épinette, l'espine blanche, la noble espine ou aubespine. Ces toponymes se retrouvent en grand nombre en Saintonge, sur la façade atlantique, en remontant vers la Normandie, voire même les Ardennes. Ces toponymes désignent des lieux encombrés d'épines, de ronces et on les retrouve très souvent en bordure des voies antiques. En effet, pour des raisons de sécurité, les voies étaient dégagées sur les abords et les arbres qui s'y trouvaient étaient abattus. Ainsi seuls les ronces et leurs épines étaient tolérées car elles permettaient de créer une bande de protection tout du long où il était impossible de se cacher (tant le chemin était étroit, il fallut me jeter dans les épines et les fougères pour n'être point frôlé. Pierre Loti [1850-1923]). De plus, leur faible hauteur permettait aux cavaliers une vision globale au-dessus



de cette végétation naturelle. L'épine indique donc de manière implicite la présence d'une voie (Jacques Monfrin 1965).

Selon Jacques Monfrin (1965) portant sur une étude des noms de lieux, mazère(s), mazière(s), mézière(s) indiquent la présence d'une ruine qui a donné un nom de lieu. Issu du mot latin *maceria* qui désigne un entassement de pierres d'architecture plus ou moins soignée, le mot *maceria* est toujours usité en Italie pour désigner un mur de soutènement effondré. Quant au mot chiron très fréquent dans notre région, il désigne un tas de pierres. Par le passé, toutes les grosses pierres étaient collectées et entassées en bordure de champs. Il est vrai que dans le sol rocheux composé de calcaire sublithographique affleurant, il est fréquent que des fragments de strates se brisent et se mélangent à la terre cultivable. Toutefois, il est très bénéfique d'effectuer un rapide coup d'œil dans ces monceaux car il m'est arrivé de découvrir à plusieurs reprises des fragments de lapidaires qui m'ont permis de repérer un site jusque-là inconnu.

Apprendre à étudier les toponymes et micro-toponymes est une technique de recherche particulièrement adaptée au secteur viticoles, nombreux dans les Charentes. Préparer les prospections en utilisant ces indices toponymiques et l'imagerie satellite permet souvent en gain de temps précieux. Par ailleurs, si la culture viticole restreint la possibilité de faire des investigations et des découvertes en prospection pedestre, elle permet de protéger les sous-sols archéologiques et attire moins de prospecteurs avides de trésors. Cette année, je n'ai rencontré aucun utilisateur de détecteurs de métaux entre les rangs de vignes, ce qui n'est pas le cas sur les champs labourés ou les sites répertoriés.

## ■ Charente

L'année écoulée nous a permis de découvrir ou redécouvrir huit sites en Charente. Aux alentours du site de La Terne, deux nouvelles entités sont apparues : une sur la commune de ligné et une sur la commune de Luxé. Dans le lit du fleuve Charente sur la commune de Mansle, nous avons repéré ce qui pourrait être un gué antique. Sur la commune d'Ambérac, une large agglomération se précise et s'enrichit. A l'aide de l'orthophotographie, les prospections terrain ont pu être mieux ciblées.

L'orthophotographie est une technique de visualisation aérienne qui permet de mieux appréhender la zone de recherche. Il arrive parfois, lors de la prise de vue, que l'image révèle la présence d'indices. Ces indices phytographiques ne sont pas visibles constamment. Il est possible de les remarquer au soleil couchant grâce à la lumière rasante ou à certains stades de l'évolution de la végétation. Certains signes comme des couleurs différentes dans les champs peuvent indiquer la présence de fossés comblés, de

trous de pieux ou de fondations de structures bâties et accentuer des anomalies dans les formes du relief. Certains phénomènes liés à l'hydrométrie ou liés à la température (sécheresse, neige, givre) permettent aussi de repérer des sites anciens. Ces images sont de véritables atouts de prospection. Elles permettent de reporter sur chaque parcelle les indices relevés.

Lors d'une repérage orthophotographique sur la commune de Mansle, nous avons repéré l'emplacement possible d'un gué qui pourrait être un gué antique. Lors de la prospection embarquée qui a suivi, nous avons pu constater la présence de pavés dans le lit du fleuve Charente. Le lit du fleuve présente un sol pavé à l'aide de blocs de 40 cm de large pour 60 cm de long, immergés à environ 1.20 m de profondeur. La mise en corrélation avec les imageries orthophotographiques tendrait à confirmer l'hypothèse d'un gué antique.

L'orthophotographie nous a également permis de collecter de nombreuses informations sur la commune d'Ambérac. Des dizaines de structures invisibles au sol sont apparues très clairement à l'image. Un temple (fanum) à cella carrée et son péribole, des fondations de constructions, des rues, des voies etc.

La situation géographique du site d'Ambérac est idéalement positionnée en surplomb de la Charente et offre à l'ensemble une vue lointaine sur les marais et sur la voie provenant de Fouqueure et de la Terne. Tout comme le site de la Terne, Ambérac est pourvu d'un sanctuaire, d'un théâtre et de nombreuses constructions antiques. Les voies d'accès et les voies internes sont bien visibles à l'image et il est probable que beaucoup d'autres structures non révélées sur cette vue soient enfouies sous peu de terre et qu'un jour, à la faveur d'autres clichés, ils nous apparaissent d'autres éléments qui nous permettront de compléter nos connaissances et le plan de cette agglomération. Des photos aériennes réalisées par Eric Bouchet ont, par le passé, déjà fourni des informations sur ces parcelles contiguës, au sud, à l'est comme à l'ouest, des photos aériennes et des prospections pedestres ont dévoilé d'autres constructions antiques et il paraît souhaitable de pouvoir réaliser un plan d'ensemble avant que des travaux modernes ne détruisent pour toujours des siècles de préservation naturelle.

Actuellement, un immense projet de panneaux photovoltaïques est à l'étude et le plan ne notre possession correspond à une superficie qui recouvre bien plus que l'étendue actuelle du site que nous vous présentons. Si ce projet aboutissait il faudrait être vigilant lors de la réalisation de ces travaux et prévoir une surveillance accrue afin de réunir un maximum d'informations avant que les engins de chantier ne détruisent de manière définitive des monceaux d'informations qui nous permettront de mieux appréhender l'occupation antique en milieu rural.

Vaudin Laurent

Antiquité

## CHASSENON

### De Cassinomagus à Chassenon

### Genèse, mutations et réseaux

### du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C.

En 2018, le Département de la Charente a déposé, auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine-SRA site de Poitiers, un nouveau projet de PCR sur le site de Chassenon, intitulé « De *Cassinomagus* à Chassenon (Charente). Genèse, mutations et réseaux du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C. ». Il réunit dix-sept archéologues et spécialistes, et il s'intègre dans le prolongement de deux PCR mis en place depuis 2011. Il se décline en sept axes de recherche.

L'année 2021 a été consacrée à la réalisation de trois fouilles (axe 2 : lieu de culte des Chenevières et axe 4 : recherche sur les activités sidérurgiques) et de prospections géo-radar. Les études liées aux axes 1, 3, 5 à 7 ont également été poursuivies.

#### **Axe 1. Recherches documentaires : les ateliers monétaires mérovingiens autour de Chassenon (J.-Fr. Guéguen)**

L'année 2021 a été mise à profit pour mener des recherches bibliographiques sur la question des ateliers monétaires mérovingiens susceptibles de situer dans les environs proches de Chassenon.

Ainsi, une carte des lieux d'émission de trientes mérovingiens a été réalisée, indiquant l'identification des monnaies reconnues (certaine, incertaine, abandonnée). Pour chaque lieu, les représentations des monnaies correspondantes ont été recherchées sur internet, en particulier les photographies.

Les hypothèses d'ateliers situés au plus près du site (Chabanais, Brigueil, Champagnac-la-Rivière, Cussac) restent incertains. En revanche, Orgedeuil, Nontron,

Solignac, Limoges, Blond, Ambernac) sont attestés. Ils sont localisés entre 41 km (Ambernac, au nord-ouest) et 56 km (Solignac, au sud-est).

#### **Axe 2. Le lieu de culte des Chenevières (C. Doulan, L. Carpentier, S. Sicard)**

L'année 2021 a vu la réalisation de deux fouilles dans le lieu de culte des Chenevières. La première a concerné un aménagement intégré au mur de péribole sud de la cour ouest. La seconde a eu lieu sur une construction similaire, dans le mur d'enceinte méridional de la cour est. Les deux opérations devaient confirmer ou non la présence d'entrée(s) monumentale(s) dans le sanctuaire, depuis la voirie extérieure située au sud. Ces hypothèses avaient été émises lors des fouilles précédentes menées par C. Doulan.

Durant le mois de juillet, L. Carpentier a procédé au dégagement intégral d'une abside incluse dans le mur de péribole sud de la cour sacrée ouest. La campagne d'un mois a permis de fouiller 630 m<sup>2</sup> avec une équipe de vingt étudiants.

Les premières occupations, qui semblent remonter au début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. ont livré un grand nombre de structures en creux de types poteaux, piquets et fosses. Un puits a aussi été en partie dégagé. Ces aménagements sont scellés par des niveaux sédimentaires sombres vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., puis une voirie est mise en place en partie sud de la zone de fouille. Elle est composée de petits blocs d'impactite usés et des ornières indiquent un sens de circulation est-ouest.

À partir de la fin de ce même siècle, l'agglomération antique est dotée d'un ensemble monumental d'édifices publics dont fait partie le lieu de culte des Chenevières. Le mur de péribole est agrémenté d'une première pièce adossée au mur d'enceinte sud. Elle semble correspondre à un premier état du mur de péribole. Elle coupe la voie située au sud et elle est traversée d'est en ouest par une canalisation qui longe le lieu de culte au sud.

Cette pièce est ensuite arasée partiellement afin d'y installer un portique à l'intérieur de la cour. Des couches de remblais y ont été disposées, afin de rehausser les niveaux de circulation.

À partir du milieu du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., et pendant le IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., le monument est désaffecté et les matériaux sont récupérés. La voirie située au sud est alors rechapée par un niveau de petits cailloutis et présente une légère extension vers le sud. Un niveau sédimentaire contenant des fragments de terres cuites architecturales disposés à plat indique l'ultime utilisation de cette chaussée. Une cellule quadrangulaire maçonnée, dont les angles sont soulignés par de gros dés en impactite, est ensuite installée dans cette couche.

Les derniers aménagements de ce secteur concernent la mise en place d'une limite parcellaire. Elle prend la forme d'une tranchée orientée nord-sud, comblée par de nombreux fragments de terres cuites, des nodules de mortier et des pierres.

Ainsi, la campagne de fouille du mois de juillet a permis de confirmer que l'abside intégrée au mur de péribole sud de la cour ouest ne constitue pas une entrée dans le lieu de culte. Il s'agit d'un aménagement architecturé qui ponctue la façade méridionale du sanctuaire.

Du 06 au 26 septembre 2021 a eu lieu une fouille située sur la route communale de Champonger. L'opération a permis de distinguer sept phases d'aménagements et d'occupation, qui s'étendent du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. à l'époque contemporaine.

Les deux premières phases se caractérisent par deux murets parallèles qui dessinent un espace fermé de 13,50 m<sup>2</sup>. Cinq poteaux, situés à environ quatre mètres au sud, pourraient former également une structure d'environ de 50 m<sup>2</sup>. Ces deux aménagements sont ensuite abandonnés et comblés, probablement dans le courant du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

La fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. est marquée par la monumentalisation de l'agglomération, la création de cheminements et l'édification des monuments publics. Une voie empierrée est aménagée au sud du lieu de culte et de l'aqueduc et semble s'inscrire dans la continuité de celle connue au Grand Villard, à quelques mètres à l'est.

Le lieu de culte est construit sur le promontoire ouest des Chenevières. Le mur de péribole sud de la cour est du sanctuaire des Chenevières est doublé par un portique large de 7,50 m en moyenne. Celui-ci atteint 8,50 m en vis-à-vis d'une exèdre aménagée dans l'enceinte sud. Elle mesure 7,22 m de longueur

et 3,65 m de largeur. Son accès depuis le portique est matérialisé par deux blocs supportant une colonne. Elle devait être richement décorée avec des placages et des corniches en marbre. En extérieur, cette construction est longée par un caniveau creusé dans le substrat rocheux. La fréquentation du sanctuaire s'étend durant les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.

Les phases 4 et 5 correspondent à une désaffectation progressive de l'agglomération et à une récupération ponctuelle des matériaux à partir du milieu du III<sup>e</sup> siècle. Cette dernière devient systématique après la destruction des thermes (fin III<sup>e</sup> siècle) et l'abandon définitif des monuments dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Dans la zone de fouille, cette période se traduit par l'épierrement des maçonneries, le comblement progressif puis volontaire du caniveau, le tri des terres cuites et leur rejet sur place.

La phase 6 semble correspondre à un laps de temps au cours duquel le site n'est plus occupé et la récupération des matériaux est achevée. Aucun mobilier ne permet de placer précisément cette phase qui reste, en l'état des données actuelles, postérieure au IV<sup>e</sup> siècle.

La phase 7a correspond à la création d'une chaussée large d'au moins quatre mètres. Elle est aménagée dans un creusement qui a perturbé les niveaux de destruction et de récupération antérieurs, et se matérialise sous la forme de cailloutis épais et très indurés, marqués par la présence d'ornières. Cette voie suit une orientation sud-nord et pourrait être en lien avec la construction du château de La Brousse situé au sud de la commune. Elle est peut-être aussi liée à l'entrée d'un domaine relevant du seigneur de La Brousse, lequel est localisé, par les archives, de part et d'autre de la zone de fouille.

Cette première voie présente une forte sédimentation naturelle due aux écoulements des eaux de pluie et de ruissellement. Du mobilier céramique, daté de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, permet de donner un *terminus ante quem* à la mise en place de cette route.

La phase 7b rassemble plusieurs couches de remblais hétérogènes qui ont été disposées par la suite, afin de rehausser la voie, jusqu'à la route actuelle constituée par du goudron et des graviers.

L'objectif de la fouille était de vérifier la présence ou non d'une entrée dans le mur de péribole sud du lieu de culte. Il n'a pas pu être atteint et les résultats obtenus ne permettent pas de confirmer qu'il s'agit bien d'une entrée monumentale pour pénétrer dans le lieu de culte des Chenevières depuis les quartiers extérieurs. Toutefois, cette hypothèse se trouve renforcée par les zones d'épierrement localisées et par plusieurs indices tels que le portique beaucoup plus large et la présence des deux blocs supports de colonne. De même, le passage d'une voie soit à l'époque médiévale, soit à l'époque moderne, à cet emplacement précis, laisse supposer que les vestiges encore en élévation matérialisaient un tel aménagement.



### **Axe 3. Le quartier du Grand Villard (M. Grall)**

L'année 2021 a été consacrée à la poursuite de la rédaction du rapport intermédiaire de fouille. Seule manque à ce jour la synthèse du rapport. L'année 2022 sera l'occasion de le rendre.

### **Axe 4. Recherche sur les activités sidérurgiques (Fl. Sarreste, Chr. Loiseau)**

La campagne des mois de juin et d'août a porté sur la partie nord du lieu de culte des Chenevières, dans laquelle de très nombreux résidus métallurgiques, antérieurs à la construction du monument, avaient été mis en évidence en 2015. L'objectif était de caractériser cette occupation et d'en définir plus précisément la période d'activité.

De nombreuses structures en creux (poteaux, fosses) ont été dégagées et se rattachent à la phase précoce du site, au début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Des niveaux sédimentaires sombres viennent ensuite combler ces aménagements. Ils sont recouverts par un niveau de cailloutis damés dans lequel ont été piégés de très nombreux déchets sidérurgiques, qui pourraient être contemporains de l'activité de forge soupçonnée depuis 2015.

À la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., ces horizons sont nivelés afin d'édifier le lieu de culte. Lorsque le mur de péribole nord et le vestibule attenant sont construits, une maçonnerie y est adossée en extérieur, mais en suivant une orientation divergente. Probablement dans le courant du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., l'angle nord-ouest du vestibule est reconstruit et renforcé par l'adjonction de blocs en chaînage. Un empièchement de galets est contemporain de ces constructions, correspondant soit à un sol de cour, soit à une voie relativement large. Sa fréquentation est attestée jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

L'abandon de cet espace se matérialise par la dégradation des maçonneries, l'apport de remblai sédimentaire et l'effondrement du mur extérieur. Après une période indéterminée, deux nouveaux murs sont édifiés contre les vestiges du mur de péribole.



De Cassinomagus à Chassenon, joints regarnis recouverts d'un lait de chaux (cliché : A. Coutelas).

### **Axe 5. Les matériaux de construction et les décors (A. Coutelas, Chr. Loiseau, Gr. Tendron, A. Raspail)**

#### **■ Les TCA et les mortiers**

L'axe 5 du PCR sur *Cassinomagus* porte sur les matériaux et techniques de construction. Dans ce cadre, l'année 2021 a vu l'étude des terres cuites architecturales (TCA) et des mortiers de chaux issus des fouilles 2019 et 2020 de l'angle nord-est du sanctuaire des Chenevières. Plus de 2500 fragments de TCA ont été ramassés durant ces deux campagnes, s'agissant presque uniquement des tuiles. Les fragments de mortiers de chaux ont été tout aussi nombreux, malgré une sélection, avec plus de 95 % de joints de tuiles. L'accumulation repérée à l'extérieur du sanctuaire, au pied du péribole, résulte vraisemblablement du rejet et du tri des matériaux issus de la démolition de plusieurs toitures, au regard de la diversité des objets et du nombre important de mortiers utilisés pour les lier.

L'étude des mortiers de maçonnerie montre que le caniveau et le mur de galerie qu'il longe appartiennent à deux étapes de chantier distinctes, voire à deux phases différentes. Le mur de péribole procède logiquement de la même phase que le mur de galerie. Il porte en façade des joints regarnis. Certains conservent un traitement de surface au lait de chaux (fig.), confirmant l'aspect décoratif que pouvaient prendre ces joints.

#### **■ Le métal**

Les produits manufacturés métalliques et les résidus métallurgiques provenant des trois campagnes de fouilles seront étudiés dans le cadre de deux Master 1. De fait, les résultats sont attendus dans le courant de l'année 2022 et intégreront le rapport de synthèse triennale.

#### **■ Le décor lapidaire**

L'étude du décor lapidaire de l'agglomération de Chassenon s'est poursuivie au cours de l'année 2021 avec l'inventaire du matériel découvert dans le sanctuaire en 2020, correspondant à 224 restes. Le lot étudié comprend une majorité de décors d'applique, soit 194 restes, appartenant au répertoire habituel : plaques lisses, moulures et pilastres. Le lapidaire comprend également plusieurs fragments de supports en calcaire, appartenant majoritairement à des chapiteaux corinthiens ainsi que quelques fragments de fûts de colonnes cannelées et un possible fragment de base, complétant ainsi les découvertes effectuées dans la zone 23 en 2019.

#### **■ Les enduits peints**

L'année 2021 a porté sur l'étude des enduits peints mis au jour en partie nord du sanctuaire. L'état de conservation très fragmenté des éléments rend l'étude complexe et les résultats seront fournis dans le courant de l'année 2022.

## **Axe 6. Les études de mobiliers : petit mobilier, verre, faune, céramique, amphores, tessonnier, monnaies (I. Bertrand, Chl. Génès, S. Soulas, J. Le Bomin, M. Grall, L. Carpentier)**

### **■ Petit mobilier**

L'année 2022 a permis d'inventorier et d'identifier certains objets provenant des trois fouilles réalisées entre juin et septembre. Parmi les éléments notables, on relève des fibules datées entre le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. qui sont en lien avec les premières occupations du site. Une hache miniature en alliage cuivreux pourrait correspondre à un ex-voto. Un couteau, peut-être destiné à tailler les calames, est probablement associé à un stylet. Ces deux pièces sont à placer entre le I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. et le début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Un fragment de bracelet en verre noir appartient aux phases tardives d'occupation du site, entre les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. Enfin, la présence de cinq pesons en terre cuite pourrait signaler l'existence d'une activité artisanale ou domestique à proximité.

Le médaillon en alliage cuivreux découverte en 2017 dans l'angle nord-est du lieu de culte des Chenevières a fait l'objet d'une étude préliminaire. Cette pièce circulaire est ornée d'un visage humain, dont la chevelure comporte deux ailes. Autour du cou se trouve un collier dont les extrémités évoquent des serpents. Il s'agit d'un gorgoneion, motif de support qui pouvait orner des bâtiments ou du mobilier. L'exemplaire de Chassenon se rattache davantage au style de l'époque impériale et s'éloigne du sujet originel grec.

Sa destination aurait pu être l'ornementation d'un édifice ou bien celle d'un coffre.

### **■ Verre**

Le mobilier en verre issu des fouilles de cette année est très peu abondant. Parmi les formes observées, on relève notamment la présence d'un fond de gobelet caractéristique des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. En partie nord du lieu de culte, deux autres bords à lèvre arrondie ont été découverts, dont l'un est décoré de stries sous la lèvre. Il s'agit d'une coupe ou d'une assiette diffusée à partir de l'époque flavienne et jusqu'au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Le second pourrait correspondre à un gobelet ou à un bol.

### **■ Faune**

La faune issue de la fouille de septembre, menée sur une abside aménagée dans le mur de péribole sud de la cour est du lieu de culte, a été enregistrée et inventoriée de manière détaillée. L'ensemble comprend 93 restes dont seulement 16 ont pu être déterminés. Ils appartiennent aux espèces de la triade (bœuf, porc et ovicaprins).

### **■ Céramique, amphores, tessonnier,**

Les céramiques et amphores mises au jour lors des campagnes de juin, août et septembre ont été

intégralement étudiées. Celles provenant de la fouille de juillet le seront dans le courant de l'année 2022.

Dans la zone nord du lieu de culte, des éléments datables de Tène D1b (120-90 av. J.-C.) ont été ramassés (céramiques sombres lissées, céramiques non tournées, amphore italiques), mélangés à des tessons plus récents. Parmi les productions augustéennes et celles datées au premier tiers du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., on retrouve les catégories céramiques caractéristiques de cette période (sigillée italique, terra-nigra, parois-fines, vases à engobe blanc, amphores de Tarraconaise). Des productions des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. comportent des parois fines tardives et des amphores régionales proches des productions lézoviennes.

Dans l'abside du mur de péribole sud de la cour est du lieu de culte, un bord de gobelet à lèvre renflée à l'intérieur est attribué à la fin du II<sup>e</sup> et au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Des fragments d'amphore italique, en position résiduelle, sont très abîmés. Des céramiques de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et du début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. (Terra-Nigra, sigillée, amphores de Tarraconaise) sont associées à des céramiques plus tardives. Les productions du I<sup>er</sup> siècle, de la fin de ce siècle et du début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. sont caractérisées par des sigillées provenant des ateliers de La Graufesenque, quelques tessons de parois fines lézoviennes et deux mortiers et des pots illustrent la catégorie des céramiques communes. Enfin, le matériel de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. correspond à de la sigillée de Lezoux de la phase 7, de céramique métallescente, de céramique à engobe brun rouge, de céramiques communes.

La mise à jour du tessonnier de référence a concerné les céramiques tardives issues des thermes, et notamment de la fouille de l'année 2000. Les céramiques estampées (DSP) sont pour l'essentiel originaire de la région bordelaise, mais certains vases ont une autre origine avec une influence languedocienne. Elles sont attribuables à la première moitié du Ve siècle. De nombreux tessons avec un revêtement argileux orangé appartiennent soit à la catégorie des céramiques à l'éponge, soit à une catégorie qui emprunte à la typologie des sigillées d'Argonne, soit à une catégorie de céramique ayant reçu un engobe orangé. D'autres éléments présentent des formes se référant à la catégorie type Argonne et sont ornés d'un décor peint en blanc fait de points, de lignes et de spirales. Le vaisselier se compose de formes ouvertes profondes, de coupes, de mortiers et de pots. Les sources d'approvisionnement en céramiques fines sont variées, de Bordeaux au sud du territoire picton. Elles sont datables du IV<sup>e</sup> et de la première moitié du Ve siècle.

### **■ Monnaies**

Parmi les trois fouilles effectuées en 2021, seules les deux monnaies provenant de la campagne de septembre ont pu être étudiées. Une seule monnaie était lisible et elle correspond à un sesterce de Marc-Aurèle daté des années 163-164 ap. J.-C. (atelier de Rome). Les lots,

plus conséquents, des deux autres campagnes (quinze individus) seront étudiés en 2022.

### **Axe 7. Les études transversales : micromorphologie et charbons (C. Vissac, Chr. Belingard)**

L'année 2021 a permis d'achever l'étude micromorphologique sur les prélèvements effectués lors de la fouille de l'angle nord-est du lieu de culte, en 2020.

Par ailleurs, de nouveaux prélèvements ont été réalisés lors des trois campagnes de fouilles. Dans la zone nord, l'objectif est d'aider à caractériser différents horizons sédimentaires, qui sont postérieurs à l'activité métallurgique du début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Dans le secteur sud-ouest, les niveaux sombres liés à la période

précoce d'occupation du site ont fait l'objet de carottages afin de déterminer la nature des sédiments et leur mode de dépôt.

Enfin, dans la zone sud-est, les prélèvements concernent tout d'abord une chaussée empierrée recouverte par un sédiment sableux dont il s'agira de renseigner la nature et l'origine. Par ailleurs, un autre carottage touche aux niveaux sédimentaires contemporains de la construction du lieu de culte. Là aussi, la nature et l'origine seront recherchées.

L'activité anthracologique n'a pas été concernée cette année, car le tamisage des prélèvements n'a pas pu être achevé. Il est donc prévu un traitement global des données dans le courant de l'année 2022.

Sicard Sandra

Néolithique

## **Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente. Formes et environnements des mégalithes et des enceintes**

Cette troisième et dernière année du PCR s'inscrit dans la droite ligne des deux campagnes précédentes avec de multiples actions dans le Ruffécois et le Loudunais, ces deux secteurs réunissant encore cette année la majeure partie des actions. Contrairement à 2019 et 2020, le Thouarsais n'a pas fait l'objet d'étude ou d'opération spécifique. Il faut souligner qu'un fort investissement dans les opérations de fouilles et de sondages a marqué cette année 2021 (6 opérations), ce qui a permis de rattraper les annulations 2020 pour cause de crise sanitaire. Parallèlement, les campagnes de prospections aériennes et géophysiques ont été poursuivies.

Les actions se sont partagées entre des opérations de terrain (fouilles, sondages et prospections), des études de collections particulières, du traitement de données et des actions de valorisation des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public. Malheureusement, les journées Néodyssées programmées à Tusson ont dû être annulées et reportées en mai 2022 à cause des contraintes sanitaires.

Dans le Ruffécois, quatre opérations de fouilles ont été menées : une opération limitée à vocation essentiellement géoarchéologique (M. Onfray et G. Dandurand) sur l'enceinte du Peu à Charmé (dir. V. Ard), étudiée depuis 2014, des sondages sur les deux nouvelles enceintes découvertes sur la commune de Charmé sur les parcelles de la Grande Ouche et des Grandes Pièces (dir. V. Ard), datées respectivement du Néolithique récent et du Néolithique moyen, et une dernière campagne de fouille sur le tumulus des



Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente, Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne), la Mangeoie (Vienne), campagne 2021 : bois de cerf au fond du fossé St. 1 (cliché V. Ard).



Bourriges à Fouqueure (dir. Ph. Gouézin), destinée à achever l'étude du cairn. Parallèlement, une opération de fouille conduite sur l'enceinte de Bras Melon à Bonneville par Ch. Maitay (INRAP) a bénéficié d'un financement indépendant mais était parfaitement intégrée au PCR aussi bien en termes de problématique que d'équipe scientifique.

Des prospections géophysiques ont été menées autour des monuments mégalithiques du Petit Dognon à Tusson et de la Motte de la Garde à Ligné (V. Mathé). La prospection magnétique extensive autour des monuments mégalithiques de Luxé/Fontenille et Tusson, menée par l'équipe de Friedrich Lüth (DAI, Berlin), a été poursuivie au cours de l'été 2021 (5 semaines). Par son ampleur, il s'agit de la plus importante prospection magnétique au monde (près de 1800 ha au total).

Les prospections aériennes ont été poursuivies par E. Bouchet et ont permis de découvrir deux nouvelles

enceintes néolithiques et l'indice d'une troisième. Des prospections pédestres sont menées en parallèle.

Dans le Loudunais, l'action phare a été l'ouverture au cours du mois d'août 2021 d'une première campagne de fouille sur l'enceinte de la Mangeoie à Saint-Léger-de-Montbrillais (dir. V. Ard) qui s'est révélée extrêmement riche en vestiges pour documenter le groupe de Taizé du Néolithique récent. En revanche, les sondages menés parallèlement sur le dolmen de la Fontaine de Son à Saint-Léger-de-Montbrillais n'ont pas permis de préciser l'architecture du monument.

L'inventaire et le recensement des collections particulières ont été poursuivis cette année par l'équipe de V. Aguillon.

Les relevés 3D par photogrammétrie de plusieurs monuments ont été menés par A. Laurent.

Enfin, l'ensemble des enceintes fossoyées recensées dans le cadre de la thèse de doctorat de V. Legrand, malheureusement arrêtée avant son terme fin 2021, ont été intégrées au WebSIG du programme.



*Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente, Charmé, la Grande Ouche (Charente), campagne 2021 : vase écrasé en place dans le fond du fossé F. I (cliché V. Ard).*



Enfin, l'année 2021 a notamment vu la sortie de l'ouvrage collectif *Mégalithismes et monumentalismes funéraires. Passé, présent, futur*, publié chez Sidestone Press. Cet ouvrage donne une place importante aux résultats de ce programme.

Cette troisième année du PCR a également vu l'achèvement de la monographie de l'enceinte de

Bellevue à Chenommet, publiée par les AEP, dont les épreuves sont actuellement en cours de relecture, et la soumission d'un article de synthèse sur l'enceinte du Peu à Charmé à la revue anglophone *Antiquity*.

Ard Vincent



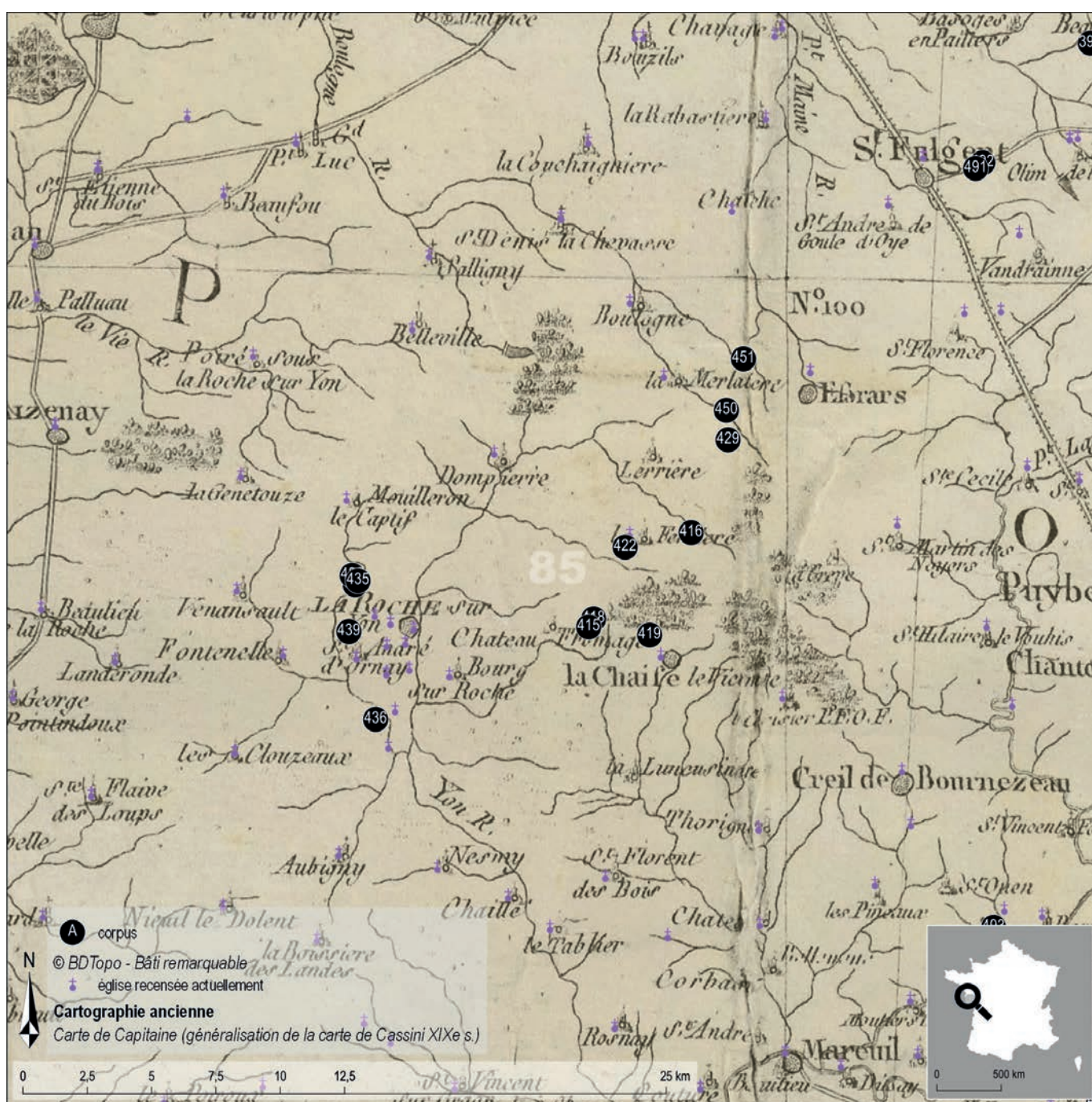
Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente, Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne), la Mangeoie (Vienne), campagne 2021 : implantation des tranchées et dénomination des structures sur la cartographie magnétique de l'enceinte (H. Vitté et G. Bruniaux).



## Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou, Ve-XVe siècles

Le PCR Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou, Ve-XVe siècles, a débuté en 2019 par une année probatoire qui a permis d'évaluer le potentiel documentaire et d'établir un premier corpus issu de la base Patriarche. Les 3 années de la triennale (2020 – 2022) sont dédiées à la réalisation d'une BDD liée à un SIG, à son alimentation et au développement de synthèses thématiques.

La zone d'étude retenue englobe les 4 départements de l'ancienne région Poitou-Charentes et la Vendée. Ce choix repose essentiellement sur des critères historiques et géographiques. Cet espace constitue une entité territoriale cohérente entre le fleuve Loire, au nord, et l'estuaire de la Gironde au sud. Les Massifs primaires de l'Armoricaïn au nord, débordant largement sur la partie septentrionale du Poitou, et Central à l'est



Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou, fig. 1 : Les sites du corpus et la cartographie ancienne (extrait) (source : Cassini ; C. Font, Inrap)



participent encore davantage à la délimitation de cet espace poitevin.

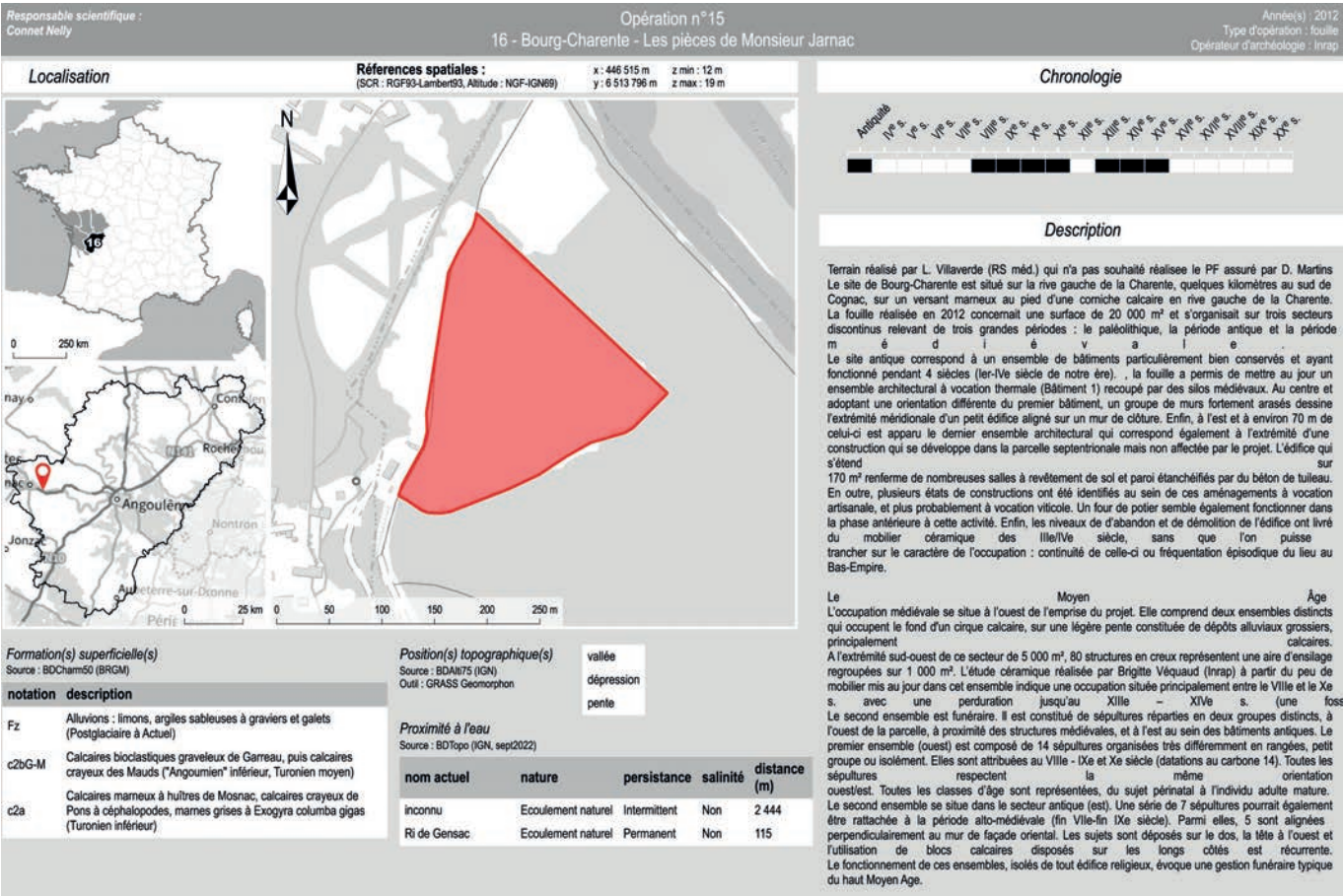
La Sèvre Niortaise et la Charente constituent les deux principaux cours d'eau autour duquel convergent de nombreux affluents. Ces derniers constituent autant de voies de circulation potentielles. Quant aux cours d'eau localisés sur les franges orientales et septentrionales de l'espace poitevin, leur écoulement est imposé par les reliefs plus accidentés hérités de deux massifs primaires. Ils s'insèrent généralement au sein de vallées parfois fertiles (notamment la Vienne) représentant des espaces privilégiés.

La chronologie du corpus couvre l'ensemble du Moyen Âge, intégrant la fin de l'Antiquité, afin de combler les lacunes inhérentes à la phase de transition.

Le corpus retenu pour le PCR a été établi à partir des données de la base Patriarche fournies par les SRA Nouvelle Aquitaine (antenne de Poitiers) et Pays-de-la-Loire (près de 600 sites). La documentation relative à ce corpus a été consultée, ce qui a permis de sélectionner les sites répondant aux critères préalablement définis.



Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou, fig.3 : Ex. de normalisation des plans : Bessines, Grand Champs Est, d'après Maguer 2014, modifié par B. Moutarde



Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou, fig.2 : Extrait de l'atlas, 1ère page présentant le site, sa localisation, la chronologie et une notice. Ex. Bourg-Charente, fouille N. Connet 2012 (atlas en cours de réalisation)

D'autres sites non recensés par la base Patriarche ont été ajoutés. Près de 480 sites ont été retenus, dont 154 fouilles. Le corpus intègre les opérations dont la phase terrain est terminée pour la fin de l'année 2018.

Les données sont intégrées à une base de données liée à un SIG. Celle-ci est constituée de trois tables : une table « opération », une table « vestiges », une table « études ». Elle permet d'établir des requêtes liées à diverses thématiques de recherche et de les confronter à diverses cartographies, dont des plans anciens (cf. fig.1). Etant donné l'importance du corpus, l'intégration des fouilles a été privilégiée. Les requêtes porteront donc sur les opérations de fouille dont l'emprise a été renseignée. La base de données est déposée sur le serveur Human-Num. Un vademecum,

réalisé par Caroline Font, constitue le support d'aide à l'alimentation et à la consultation de la base.

L'architecture de la BDD est conçue de manière à pouvoir extraire des notices de sites uniformisées qui seront présentées dans un atlas (cf. fig.2). Celui-ci comprend également des plans : localisation et plan général du site. Les plans de fouilles sont présentés de façon normalisée (cf. fig.3).

À l'issue des travaux de ce PCR, les résultats seront présentés à l'occasion d'une table ronde suivie d'une publication de référence. L'atlas par son caractère évolutif sera publié sous un format numérique.

Barbier Emmanuel et Bolle Annie

## SAINT-CÉSAIRE La Roche-à-Pierrot

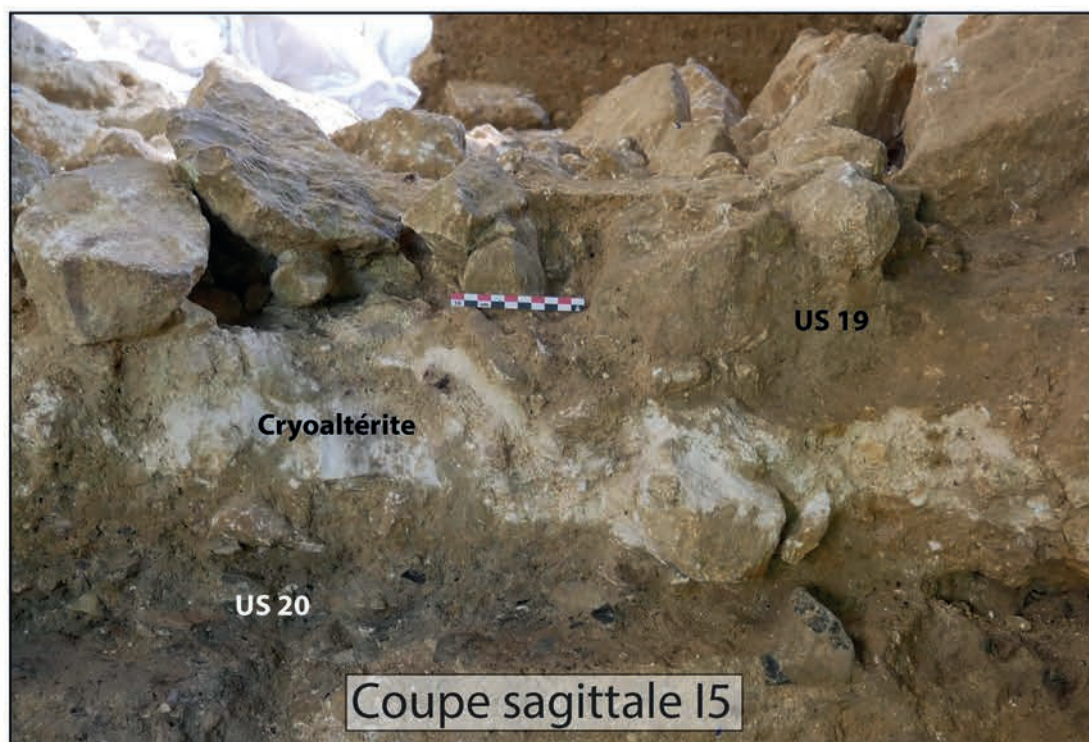
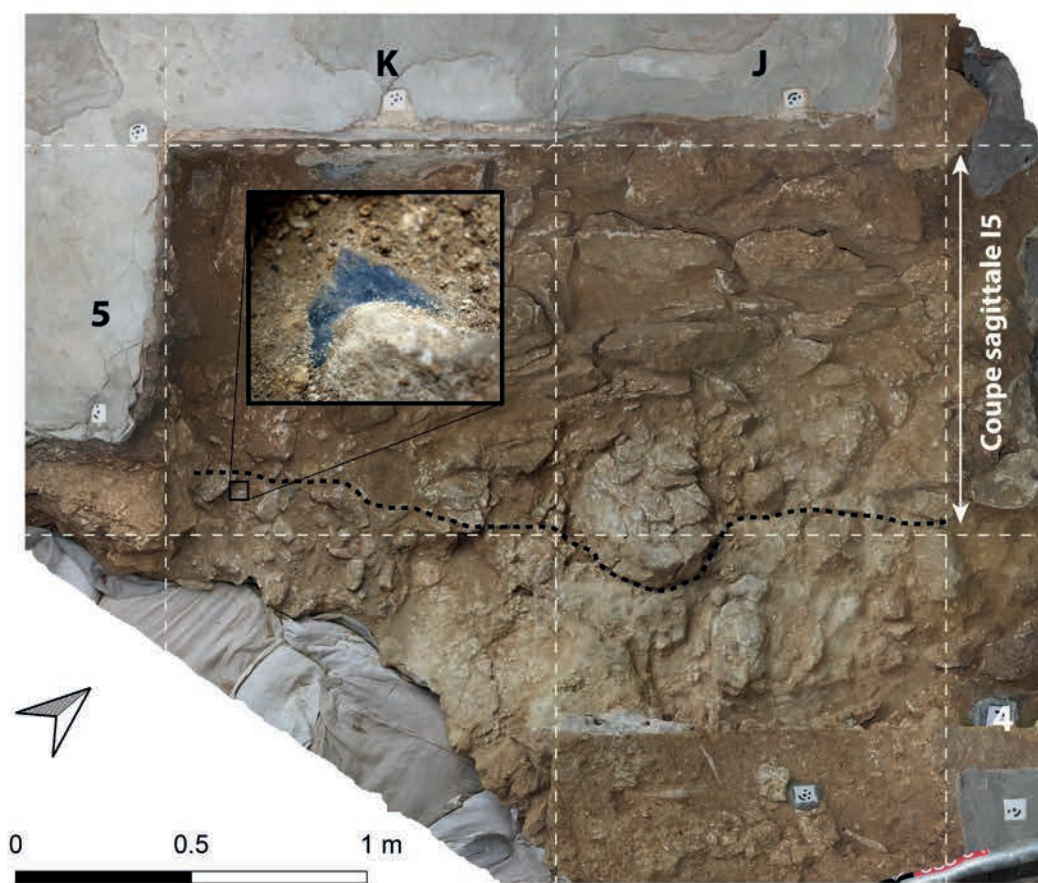
La campagne de terrain 2021 du PCR La Roche-à-Pierrot s'est concentrée sur la suite de la fouille de l'US 19 et le dégagement progressif des blocs calcaires jusqu'au sommet du niveau d'occupation moustérien situé sous les blocs. Ce dernier est attribué à l'US 20 (EGPF ; cf. Levêque *et al.*, 1993). La progression durant la campagne 2021 a été ralentie par la difficulté de fouille entre les blocs de pierre. Nous avons réalisé huit décapages sur l'ensemble de la zone de fouille et bien que très peu de vestiges archéologiques aient été cotés durant la fouille, le relevé systématique des blocs de calcaire enchevêtrés a impacté notre progression. Plus de deux cents blocs de plus de 10 cm, dont les plus volumineux atteignaient 1 mètre de diamètre, ont été cotés et extraits. Dans la zone K4 III-IV et K5 I-II, nous avons atteint la base de l'US 19 (z = -2.360) qui se caractérise par un niveau calcitique induré blanchâtre, de pendage nord-nord-ouest, et de quelques millimètres d'épaisseur dans cette zone (cf. fig.1).

Ce niveau est identifiable en coupe au niveau de la grande section sagittale où sa surface n'a été atteinte qu'en J4 III-IV. Ce niveau présente une forte variation de faciès allant de moins d'un centimètre à une puissance de presque 10 cm d'épaisseur au niveau de la coupe sagittale (cf. fig.1, bas). D'après les observations géologiques sur le terrain, ce niveau, baptisé US 19c (c, pour calcitique), pourrait correspondre à une cryoaltérite et résulter de la dégradation de la base des blocs calcaires par l'action du gel et du passage de l'eau, et de la recristallisation localisée de produits altéritiques (cf. fig.1). Ce faciès de l'US 19 semble

sceller le niveau moustérien sous-jacent associé à l'US 20. Dans sa zone d'épaisseur minimale, K4 III-IV et K5 I-II, on observe de nombreux artefacts pris à la base de cette croute calcitique. Le premier niveau de cet ensemble a été fouillé au cours du décapage [234-236]. Cette densité d'artefacts tranche avec la quasi stérilité de l'US 19 dans les décapages sus-jacents, et nous poussent à envisager l'hypothèse que ces artefacts puissent être des pièces appartenant à l'US 20 qui auraient été légèrement remaniées et indurées dans cette cryoaltérite suite à des processus post-dépositionnels, comme l'illustre le gros plan sur un éclat lithique apparent à la fin du décapage [234-236] en K5 II (cf. fig.1, haut). La situation est plus complexe au niveau de la coupe sagittale I5 puisqu'à cet endroit, notamment au niveau aval, il semble qu'une partie de l'US 19 telle que définie initialement sépare ce faciès « 19c » du sommet de l'US 20. Dans cette zone, les pierres plongent beaucoup plus en profondeur qu'en amont avec une fracturation quasi verticale des blocs altérés. Le début de la fouille de cette zone en 2022 nous permettra de mieux appréhender la topographie et l'agencement de ces faciès situés à la base de la séquence supérieure.

Les vestiges cotés en 2021 se limitent à une centaine de pièces au sein des US 19, 19b (partie bioturbée située en K5 IIb, IIc, IIIb et IIIc) et 19c (cf. fig.2). La rectification de la coupe en I5 nous a amené à coter une cinquantaine de pièces associées à l'US 20, laissant entrevoir la richesse de ce niveau pour les fouilles à venir.





Saint-Césaire, La Roche-à-Pierrot, fig. 1 : Haut : orthophotographie de la base u décapage à  $z = -2.160$  laissant apparaître la limite (tirets noir) entre le sommet de l'US 19c (amont) et l'US 19 (aval). Zoom sur un artefact lithique en K5 IIb montrant son recouvrement par la cryoaltérite.  
Bas : coupe sagittale en I5 illustrant la succession des US 19 et 20, et la topographie du faciès 19c de cryoaltérite en J5.

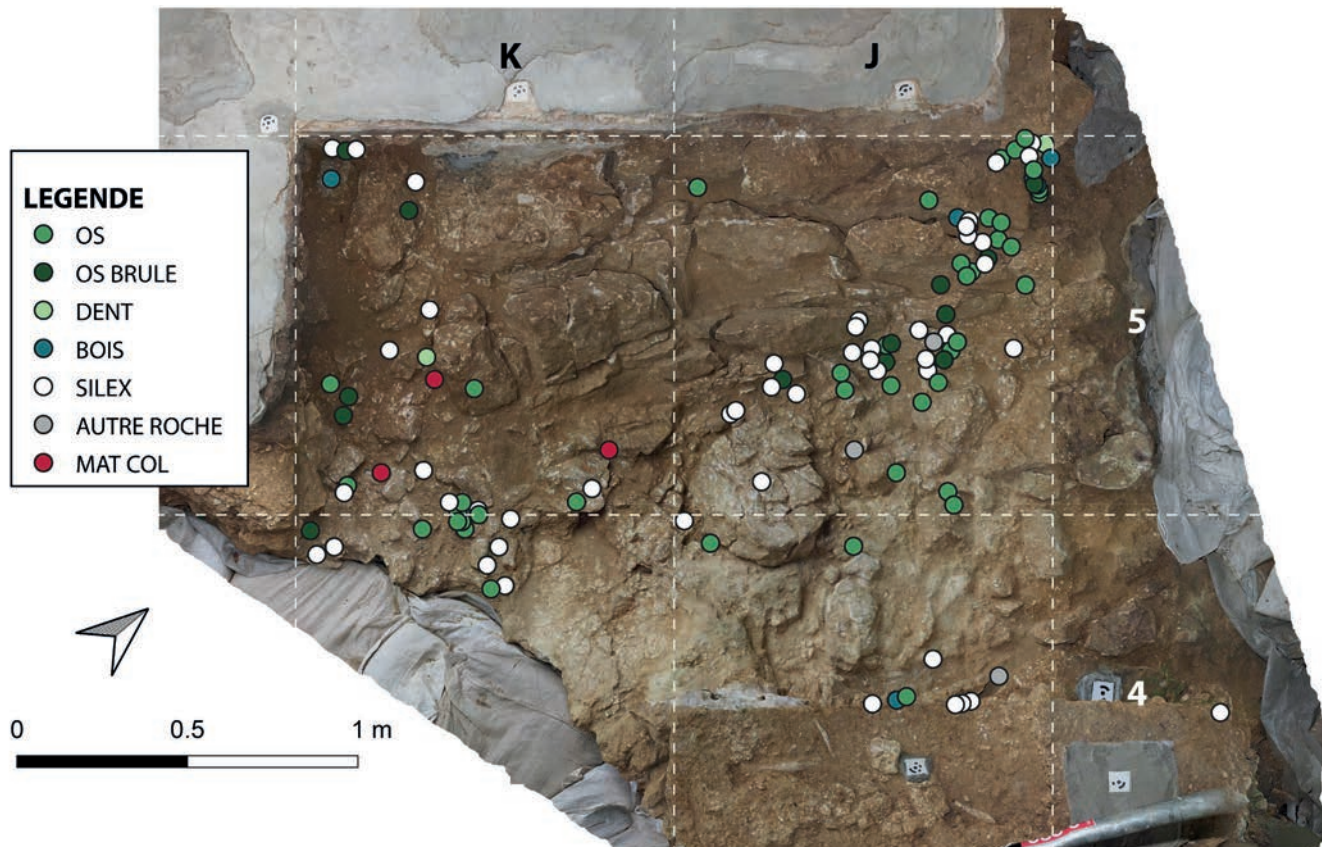


Comme l'illustre la figure 2, la répartition des artefacts est conditionnée par la topographie rocheuse dans cette zone de transition entre la séquence inférieure et supérieure. Au centre des carrés K5 et J5, suivant une orientation nord-sud, nous n'avons relevé aucun artefact dans les anfractuosités des blocs altérés, renforçant l'observation faite en 2020 que cet amas de pierres calcaires puisse être le résultat du délitement progressif de grands blocs s'étant détachés de la paroi rocheuse, ou d'une éventuelle avancée

rocheuse ayant formé un petit abri sous-roche au moment des occupations moustériennes associées à la séquence inférieure des dépôts.

Crevecœur Isabelle

- Lévêque et al., 1993
- Lévêque, F., Backer, A.-M. et Guilbaud, M. (Eds.) : *Context of a Late Neandertal: Implications of a Multidisciplinary Research for the Transition to Upper Paleolithic Adaptations at Saint-Césaire, Charente-Maritime, France.* Monographs in World Archaeology 16, Prehistory Press, Madison, 130 p, 1993.



Saint-Césaire, La Roche-à-Pierrot, fig. 2 : Projection planaire sur l'orthophotographie de fin de campagne des pièces cotées durant la campagne 2021 et associées à l'US 19/19b/19c.

Moyen Âge

## SAINTES PCR Saint-Eutrope de Saintes

### ■ L'étude du bâti et de la sculpture

L'étude des traces et tracés témoins de la construction constitue, avec l'analyse des blocs eux-mêmes, de leur façonnage et de leur agencement, des mortiers et des joints qui les lient, un des aspects privilégiés par Jean-Baptiste Javel (JBJ) dans le cadre de sa thèse de doctorat (direction Philippe Lanos et Christian Gensbeitel). Celle-ci est consacrée à l'étude de la mise en œuvre des matériaux et des techniques

constructives dans les monastères romans de l'Aquitaine médiévale, à travers trois sites majeurs ; le prieuré de Trizay et l'église du prieuré Saint-Eutrope de Saintes en Charente-Maritime et l'abbaye de Cadouin en Dordogne, complétés par de nombreux sites secondaires utilisés pour établir des comparaisons. JBJ s'appuie sur une bonne connaissance des méthodes de l'archéologie du bâti et de l'archéométrie, qu'il met en œuvre à travers des prélèvements et des analyses en laboratoire ou par des observations non intrusives.

Après avoir établi, depuis 2019, des relevés des élévations intérieures de l'église haute grâce au prêt d'un échafaudage roulant par les services techniques de la Ville de Saintes, JBJ a pu amorcer les relevés intérieurs de la crypte avant que ne s'ouvre enfin le chantier, qui devait initialement représenter le principal atout de ses recherches. Ce n'est donc qu'en fin de thèse – il est en quatrième année et doit terminer rapidement désormais – qu'il a finalement un accès privilégié à l'élévation extérieure nord du chevet roman et de la chapelle gothique. Malgré cet important contretemps, il a pu effectuer de nombreuses observations, avec l'appui précieux de Thierry Gregor, qui s'intéresse essentiellement aux inscriptions (thèse de doctorat en cours sous la direction de Cécile Treffort), mais qui apporte également son expertise sur les traces d'outils et de taille. La contribution de Jacques Gaillard, spécialiste des pierres et des carrières de Saintonge, est également utile dans la perspective d'une identification des lieux d'extraction des pierres lors des différentes phases de construction. Parallèlement, Diane Guerrero a commencé, dans le cadre de son

année de M1 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (direction Florence Journot), une étude plus spécifique consacrée à la mise en œuvre du chantier gothique à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Son admission en master professionnel a cependant interrompu son travail à la rentrée.

Les observations enregistrées depuis le début du PCR nous fournissent d'ores et déjà un grand nombre d'indications sur la manière de traiter la pierre et sur les modalités techniques de sa mise en œuvre sur le chantier roman. On pourra se reporter notamment à l'article publié par Jean-Baptiste Javel dans le BUCEMA : <https://doi.org/10.4000/cem.18274>. Il y met en évidence la présence, en plusieurs endroits, de tracés qui pourraient correspondre à des contours d'équerres telles qu'on les voit sur certaines représentations dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle.

Les comparaisons avec des observations effectuées sur d'autres constructions contemporaines enrichissent ces observations.

Gensbeitel Christian

Néolithique,  
Âge du Fer

## **Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'âge du Fer**

Âge du Bronze,

Ce projet collectif de recherche intitulé « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer », ouvertement pluridisciplinaire, aborde les dynamiques de peuplement littoral et d'exploitation du sel depuis le Néolithique jusqu'à la conquête romaine à travers un bilan et une cartographie critiques des données disponibles, un approfondissement des connaissances sur des sites-clés et leur environnement et un renouvellement des connaissances par de nouvelles prospections pédestres, aériennes, géophysiques et LIDAR.

Pour mener à bien ce projet, nous avons choisi deux marais charentais actuels, les marais de Rochefort et de Brouage, qui constituaient, avant leur colmatage par le bri, de profondes baies marines. Le golfe de Rochefort a été choisi tout naturellement du fait de sa très grande richesse en sites de briquetage de l'âge du Fer, unique à l'échelle nationale. Il présente également un fort potentiel concernant les occupations néolithiques dans sa partie sud notamment, en particulier le long de la basse vallée de la Charente, autre secteur clé pour ce projet. La possibilité de mettre en évidence des structures liées à l'exploitation du sel dès le 4<sup>ème</sup> millénaire est très stimulante car il s'agirait d'une première pour la façade atlantique et

plus largement pour l'Europe de l'Ouest. L'emprise géographique du projet couvre également le golfe de Brouage, situé plus au sud, moins documenté pour les périodes anciennes mais qui fait l'objet d'un PCR sur les occupations médiévales et modernes traitant notamment des thématiques d'exploitation du sel. Il s'agit en particulier d'aborder la transition entre une exploitation ignigène du sel et la mise en place des marais salants à l'Antiquité, cette dernière période constituant encore un hiatus documentaire concernant cette exploitation.

Les différentes opérations menées cette année nous ont permis d'avancer tant sur la connaissance de plusieurs sites que sur le développement de notre outil de compilation et d'analyse des données spatialisées, le WebSIG. À l'issue de l'année 2021, 346 sites sont renseignés ce qui permet désormais des recherches efficaces par tous les membres du PCR. Plusieurs modules de recherches ont été mis en place afin de sélectionner des sites selon leur nature, leur commune, les commentaires sur la chronologie, le lieu de conservation du mobilier... D'autres seront prochainement ajoutés.

Sur Oléron, les travaux menés sur l'estran à Ors confirment la richesse archéologique et le potentiel de ce milieu, à la fois si fragile et si complexe à étudier.

Grâce à un travail inédit par son ampleur dans un tel contexte, depuis 2017 une portion de l'enceinte a pu être explorée au niveau d'une série d'interruptions des fossés et de ses abords. Un aménagement sur trous de poteaux dessine un complexe ensemble qui sans doute est destiné à la régulation de la circulation de part et d'autre de l'enceinte mais est aussi en lien avec la nature des vestiges découverts au sein du comblement des fossés. Le site semble avoir encore été fortement fréquenté après le comblement des fossés et ces derniers paraissent peu érodés. La découverte d'une dizaine de squelettes humains, au sein des comblements et aux abords des fossés, nous interpelle sur le possible caractère particulier de cette zone de l'enceinte peut-être davantage dédiée aux aspects funéraires qu'à la vie quotidienne. Il est aussi possible que cette aire de l'enceinte ait changé de fonction au cours du temps.

La poursuite de l'approche géophysique sur l'aire de l'enceinte, côté estran, permet de compléter son plan en direction du tumulus côté terre mais aussi d'appuyer l'hypothèse considérant qu'un fossé carrière périphérique au monument pourrait être décelable sur cette partie d'estran dans la zone où la construction funéraire fut détruite par l'avancée de l'océan. La présence d'un second monument est même suggérée par les résultats de cette année.

Un nouveau site a fait l'objet en 2021 de prospections géophysiques. Situé au cœur de l'agglomération rochelaise, il s'agit d'une des plus vastes enceintes néolithiques connues en France. Sa surface minimale est de 110 ha. L'enceinte s'appuie sur la dépression actuellement occupée par le marais de Tasdon. Le fossé unique, discontinu, a pu être cartographié sur une longueur de 1 300 m. Une partie, d'une longueur équivalente, n'est pas accessible car elle se trouve sous des aménagements contemporains (route, quartier d'habitations). Au sein des surfaces prospectées, de nombreuses autres structures archéologiques ont également été découvertes. Pour la plupart il s'agit de

structures fossoyées, d'enclos, de fosses et de groupes de trous de poteaux très probablement protohistoriques. Certaines sont associées en surface à une abondance de matériel de l'âge du Fer. Compte-tenu de sa position à proximité de la mer, s'appuyant sur le marais de Tasdon séparant Aytré de Villeneuve-les-Salines, ce site apparaît idéalement placé pour la production de sel, tant à la Protohistoire qu'à la fin de la Préhistoire.

Sur le site du Pontet, les premières observations effectuées en 2016 quant à la conservation des niveaux d'occupation néolithiques dans les anfractuosités du substrat calcaire ont été confirmées en 2020 par les tranchées effectuées au sommet du plateau. Sur la base de ces observations, et en les couplant aux cartes de résistivité électriques et à des photographies aériennes, une carte du potentiel de conservation d'un niveau d'occupation néolithique a pu être établie en 2021 et la méthodologie sera prochainement soumise pour publication. En effet, les épaisseurs de sol estimées sont très proches de celles mesurées sur les différentes tranchées, l'erreur du modèle d'épaisseur de sol est de seulement 0,05 à 0,1 m.

La reprise du mobilier du site de production de sel durant l'âge du Fer situé sous l'église d'Esnandes, au même titre que celui qui a été découvert lors de l'intervention sur le site de Treize Œufs à Muron, montre une quantité importante d'éléments inédits, à l'image des pilettes quadrifurquées et bifurquées ou des augets tronc prismatiques à bord digité. Ce constat indique que les fouilles ponctuelles qui ont été réalisées jusqu'à présent restent beaucoup trop restreintes pour établir un catalogue significatif et représentatif de l'ensemble du mobilier de saunier de la région. Cette absence de fouille limite bien évidemment aussi la connaissance des ateliers et des structures qui peuvent s'y trouver ainsi que l'attribution chronologique des différents types de mobilier.

Mathé Vivien et Ard Vincent

## **Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie**

Opération non réalisée en 2021.

Normand Éric (MCC)



## PCR Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne

Le Programme Collectif de Recherche « Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne », porté par Blaise Pichon et développé depuis l'été 2018, avait été perturbé par la pandémie de Covid-19, ce qui a entraîné des reports en 2021. La synthèse n'a donc pu être remise en 2021. Les campagnes de fouille programmée sur la villa du Champ du Palais se sont néanmoins poursuivies comme prévu (voir *infra* Corrèze, Bugeat).

L'étude des céramiques se poursuit également, comprenant la reprise de lots découverts en contexte depuis 2007 et l'étude des mobiliers issus des fouilles en cours. La thèse de céramologie en cours en lien avec ce PCR a pour objectif de dresser le faciès des céramiques en circulation en Haute-Corrèze durant l'Antiquité (Vincent Serrat).

Les analyses palynologiques menées en 2020 à proximité de sites d'habitat connus ont été complétées par une prospection électrique de la tourbière située au nord du site antique des Cars (Saint-Merd-les-Oussines). Cette prospection avait pour objectif d'établir le profil topographique de ce site et d'en comprendre la formation et l'évolution dans le temps. Pour consolider les résultats de la palynologie, il a

semblé important de mieux cerner la question de la formation des zones tourbeuses et de vérifier d'éventuels processus propres à ce site. Les études paléo-environnementales ont en effet révélé des dynamiques très locales, avec des développements présentant des variables propres à chaque secteur. Dans l'attente de C<sup>14</sup> permettant d'affiner les analyses pour la période antique, la palynologie montre que les environs de certains sites continuent à être fréquentés de manière régulière et assidue, alors que les indices archéologiques ne laissent pas particulièrement entrevoir la possibilité d'une continuité de l'occupation après le IV<sup>e</sup> siècle. La confrontation des données ouvre ainsi des perspectives de recherche.

Par ailleurs, les membres du PCR se sont investis dans les activités de diffusion et de valorisation portées par le musée Marius Vazeilles à Meymac dans le cadre d'une exposition et de conférences sur l'archéologie et ses méthodes, illustrées par les récents résultats régionaux obtenus dans différentes opérations notamment liées au PCR.

Pichon Blaise

## PCR HaGAL : Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices

Depuis 2018, le PCR HaGAL s'attache à étudier de manière multiscalaire la question des formes de l'habitat groupé de l'époque romaine au sein de la cité des Lémovices. S'appuyant sur une équipe d'une vingtaine de chercheurs, le programme vise à comprendre le phénomène urbain, la variété de ses formes et son rôle dans l'organisation du territoire de la cité. Pour cela, la réflexion est menée à différentes échelles : la cité, la micro-région et le site. Si le dépouillement bibliographique à travers la réalisation de notices apporte son lot d'informations, il apparaissait nécessaire de produire une documentation nouvelle et plus fine. Cette démarche est menée depuis 2018 en parallèle de la réalisation des notices de site et occupe même la majeure partie du temps consacré par ses membres aux travaux du PCR.

### 1. Bilan des activités 2021

L'année 2021 a été marquée par la réalisation de trois nouvelles notices accompagnées de leur

carte (Saint-Julien-aux-Bois, Sauviat-sur-Vige et Margerides) et surtout par plusieurs opérations archéologiques menées dans le cadre du PCR (1<sup>ère</sup> année de la fouille programmée triennale à Bridiers (La Souterraine, Creuse, dir. F. Baret, voir *infra*), géoradar et prospection inventaire à Ahun (Creuse, C. Maniquet et C. Chevalier, voir *infra*), géoradar à Naves/Tintignac (Corrèze, C. Maniquet et F. Loubignac), géoradar à Château-Chervix (Haute-Vienne, J. Lachaud), mais aussi fin de l'étude du fonds Moser (prestation Eveha réalisée par J. Lachaud). Le bon déroulement des travaux du PCR malgré une situation sanitaire qui a affecté le déroulement de l'année 2020, l'important renouvellement documentaire opéré sur les sites bénéficiant d'opérations de terrain et le renforcement de l'équipe au fur et à mesure permet d'envisager une demande pour une 2<sup>e</sup> triennale (2022-2024) afin de poursuivre les recherches, de mener à bien de nouvelles opérations et d'achever la rédaction des notices de site.

### ■ Prospection géoradar à Ahun (Creuse, C. Maniquet)

À la suite des interventions de prospection au géoradar en 2019 et 2020 sur le *vicus* d'*Acitodunum*, l'organisation de ce dernier commence à se dessiner. Il semble que ses limites aient été atteintes au sud-est (2019) et au nord-est (2020). Le réseau viaire apparaît, avec de vraisemblables axes sud-ouest/nord-est. Au moins trois axes, peut-être quatre, perpendiculaires aux précédents peuvent être considérés comme des *decumani*. Ces voies délimitent les *insulae*, dont quatre apparaissent au moins partiellement. L'îlot n°2 inclut de grands édifices rectangulaires ; on pourrait y voir un *horreum*, espace d'entrepôt de marchandises, peut-être de denrées alimentaires. L'îlot n°3 est occupé, au moins partiellement par une grande demeure qui n'a rien à envier à certaines *domus* du chef-lieu de cité (*Augustoritum*/Limoges). L'îlot n°4 était visiblement subdivisé en deux grandes propriétés distinctes. Au sud-ouest de cette *insula* se développe une construction dotée de murs imposants délimitant des espaces de grande envergure. Il n'est pas certain que cet édifice ait servi d'habitation mais sa fonction précise demeure impossible à définir. Au nord-est de l'îlot n°4, apparaît un autre édifice aux salles de dimensions plus réduites qui pourrait correspondre à une petite demeure, dont l'une des salles pourrait être pourvue d'un sous-sol. Elle est bordée au nord-est par une maçonnerie qui pourrait matérialiser la limite de l'agglomération, car aucune construction n'apparaît au-delà. On identifie seulement un réseau de cheminements, probablement des chemins en creux, dont la chronologie est impossible à établir ni même la contemporanéité avec l'agglomération. On note qu'au moins l'un des cheminements semble postérieur à l'abandon du *vicus*.

Pour finir, plusieurs points sombres visibles sur les images obtenues à 2 m de profondeur pourraient témoigner de la présence de puits dans ce secteur, comme cela avait été constaté dans la parcelle prospectée au sud-est en 2019. L'ensemble visualisé est donc relativement cohérent et peu de remaniements ou de reconstructions apparaissent pouvant évoquer des réaménagements majeurs de l'espace.

### ■ Prospection géoradar à Naves/Tintignac (Corrèze, C. Maniquet, F. Loubignac).

Deux nouvelles zones ont été définies pour la campagne de prospection 2021, au plus près du sanctuaire monumental et des zones déjà prospectées au géoradar en 2019 et 2020. Le but est à terme d'obtenir une image cohérente, avec la même méthode de repérage, de l'environnement immédiat du sanctuaire et des aménagements (construction, voiries) qui l'entourent. En fin d'année 2021, le rapport d'AGC n'était pas rendu. Seules quelques images non retravaillées permettent de premières observations et hypothèses. La zone prospectée en 2021 couvre une vaste superficie à l'est des deux bâtiments du



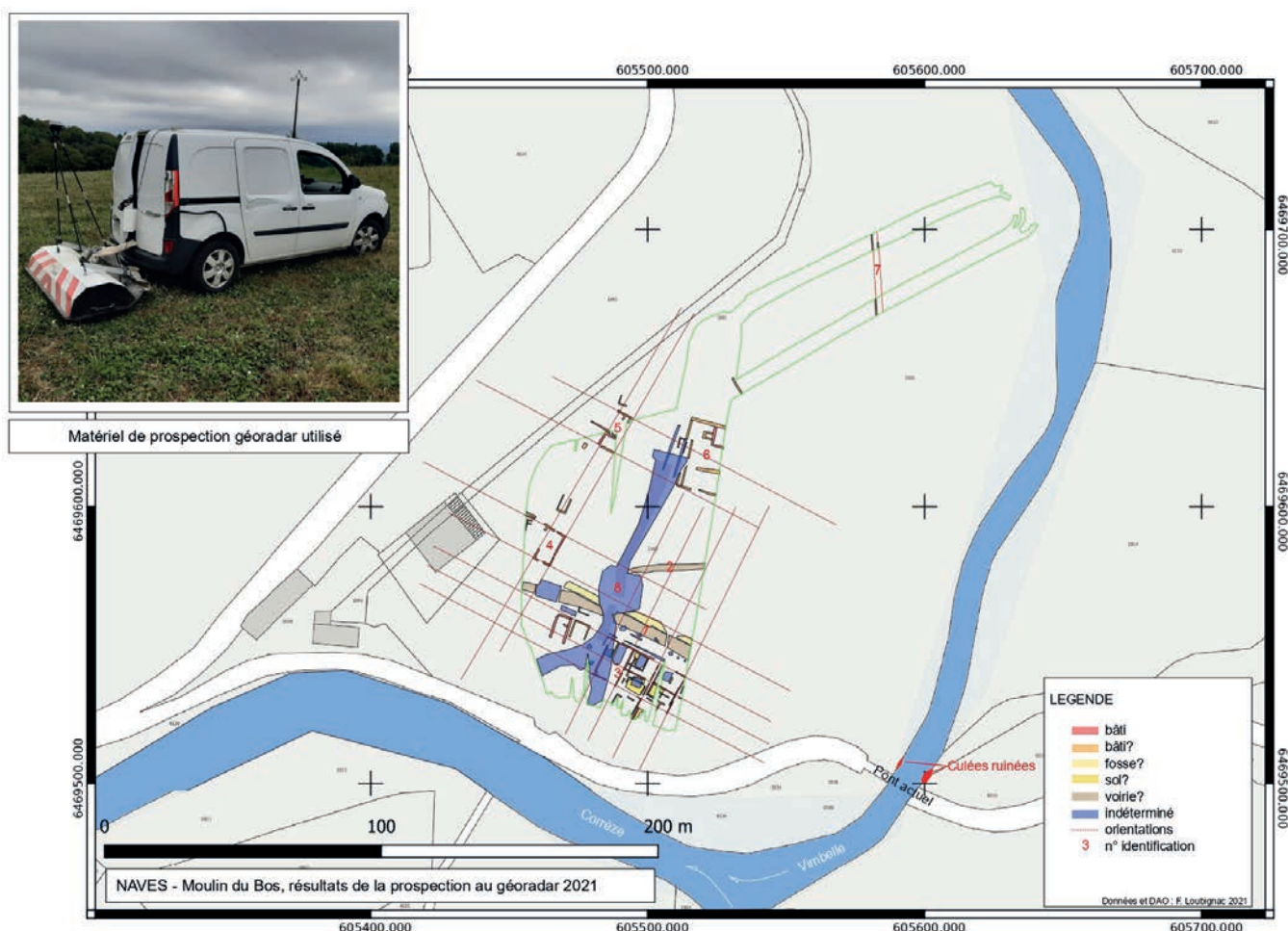
Ahun (Creuse), zones prospectées au géoradar en 2019 et 2020 (AGC), avec tracés interprétatifs

sanctuaire monumental que sont le « tribunal » (au nord) et le théâtre (au sud). Le but de cette expertise était de vérifier l'existence de constructions entre les édifices connus depuis le XIXe siècle et la route Départementale n° 1120.

On note la présence de trois anomalies non linéaires (bâtiments ?) et de bandes plus sombres qui pourraient être interprétées comme des voies en creux, dont l'une desservait le sanctuaire depuis le sud-est. C'est le circuit rituel au sein du sanctuaire qui commence ainsi à être perçu. Une autre voie située dans le prolongement de l'axe repéré en 2019 au sud du théâtre, pourrait appartenir à la grande voie reliant Clermont-Ferrand à Périgueux. Deux zones supplémentaires ont été investiguées dans le cadre de tests avec un nouveau modèle de géoradar par les agents de la mission acquisition numérique de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit de la zone 7 située au nord de l'actuelle route départementale dans un secteur où des vestiges avaient été repérés lors de prospections pédestres. Un bâtiment rectangulaire de 20 m de longueur ainsi qu'une probable voirie antiques ont été appréhendés.

L'opportunité de réaliser une acquisition au géoradar sur le site du Moulin du Bos (commune de Naves, Bar, Les Angles-sur-Corrèze et confluence Corrèze – Vimbelle) a motivé l'équipe de la DRAC à tester les





Naves (Corrèze), Moulin du Bos, zones prospectées au géoradar (Données et DAO F. Loubignac)

appareils en contexte humide. Les résultats apportent de précieuses informations sur l'organisation et la nature des vestiges mis au jour lors des prospections pédestres. Plusieurs bâtiments antiques se répartissent le long d'un axe de circulation orienté est-ouest permettant la traversée de la Vimbelle. Un autre axe, nord-sud, vient croiser le premier itinéraire. Situé à trois kilomètres du site de Tintignac, celui du Moulin du Bos pose question, avec une configuration des bâtiments et des voiries qui rappellent une agglomération.

#### ■ **Prospection géoradar à Château-Chervix (Haute-Vienne, J. Lachaud).**

La deuxième campagne de prospection géoradar réalisée en 2021 visait à vérifier l'extension éventuelle du site de La Buchille au nord-ouest de la zone étudiée en 2020. Les premiers résultats (rapport en cours de finalisation par l'opérateur au moment d'écrire le présent résumé) confirment que le site s'étend bien vers l'ouest mais sous une forme différente. Deux axes routiers se détachent l'un de l'autre par une intersection en partie nord-occidentale de la parcelle, venant sans doute l'un et l'autre contourner par le nord et le sud le groupe central de vestiges identifiés en 2020. Des anomalies évoquent de possibles ornières au sein de ces voies et des portions de voirie bien conservées. Un des deux axes, orienté nord-ouest/sud-est, est

bordé sur un côté par un groupe de cinq bâtiments relativement homogènes, de plan quadrangulaire et de superficie variant de 25 à 40 m<sup>2</sup> environ. Enfin, au contact de la parcelle prospectée en 2020, des maçonneries peuvent être interprétées comme la suite du portique monumental déjà observé lors de cette précédente campagne. Tous les éléments repérés en 2021, exceptés les murs liés au portique monumental, apparaissent inédits et confirment la continuité d'occupation entre la parcelle prospectée en 2020 et les vestiges identifiés dans les années 1980 à l'ouest de la parcelle prospectée cette année.

#### ■ **Étude documentaire du fonds Moser à Brive-la-Gaillarde (Corrèze, J. Lachaud).**

L'analyse croisée des trente dossiers a permis de rassembler une documentation cartographique complémentaire et d'associer les plans connus aux documents de fouille correspondant. L'actualisation des connaissances concerne principalement les fouilles menées à l'Hôtel Labenche (actuel musée éponyme) au printemps 1985, celles réalisées autour de l'Hôtel de Ville (Place Saint-Pierre et anciens îlots d'habitat), ainsi que des opérations ponctuelles disséminées dans le centre-ville et ses abords immédiats entre 1979 et 1996. Une large partie du travail a consisté à localiser le plus précisément possible les quelques vingt-cinq sites



identifiés par F. Moser en une quinzaine d'années. Dans le cadre du PCR HaGAL, une cartographie spécifique aux vestiges gallo-romains a été réalisée à partir du SIG, incluant les vestiges antiques mis au jour lors des opérations archéologiques depuis la fin des années 1970 jusqu'à aujourd'hui, soit toutes celles issues des fouilles réalisées par F. Moser, mais aussi par d'autres archéologues amateurs ou professionnels.

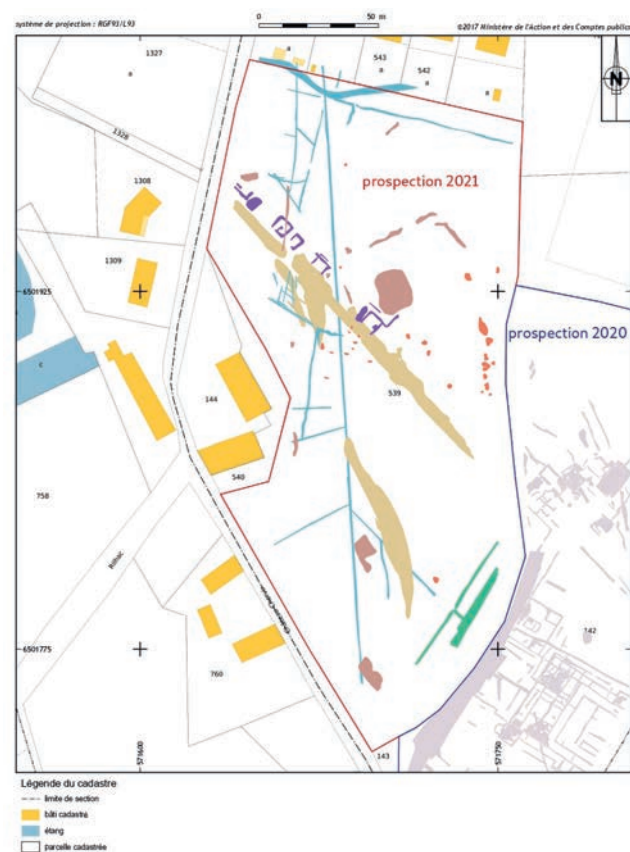
## 2. Bilan des activités du PCR menées entre 2019 et 2021

Les travaux du PCR ont été définis dès 2018 autour de quatre axes de recherche. Deux axes (1 et 2) sont liés à l'acquisition des données (bibliographiques et de terrain) et à leur mise en forme normalisée. Les deux autres (3 et 4) sont dédiés aux analyses selon deux échelles : une étude des habitats groupés dans leur réseau et des études thématiques (axes 3 et 4). Pour chaque axe, plusieurs actions pouvant conduire à la réalisation de différents livrables ont été définies pour structurer plus finement la programmation des travaux. À l'issue de la première triennale, il est possible de proposer un bilan intermédiaire puisque l'ensemble des objectifs fixés n'a, évidemment, pu être atteint dans un temps aussi court et avec les conséquences engendrées par la crise sanitaire en 2020 et 2021. Ainsi, seuls les deux premiers axes ont réellement pu faire l'objet de l'attention de l'équipe.

### ■ Bilan documentaire et cartographique

L'un des premiers objectifs que s'est fixé le PCR est l'élaboration de notices de site normalisées, collaboratives et en ligne. L'élaboration de la base de données en ligne (<https://vicus.msh.uca.fr>) déjà en grande partie conçue en amont du PCR, a bénéficié de réflexions pour sa finalisation dès les premières réunions menées en 2019, permettant ainsi un démarrage rapide de la saisie des informations et l'élaboration des premières notices. Ce travail est donc bien avancé après ces trois années : 10 notices ont été jointes au rapport d'activité 2019, 15 au rapport 2020 dont 11 nouvelles et 4 mises à jour, et 3 nouvelles ont été livrées avec le rapport 2021. Ce sont donc 24 notices qui ont pu être établies sur 46 sites actuellement listés. Plus précisément, 16 notices sur 18 ont été réalisées pour le groupe des sites non retenus comme habitat groupé, 3 sur 11 pour le groupe des habitats groupés hypothétiques, et 5 sur 11 pour le groupe des habitats groupés avérés, mais dont certaines sont susceptibles d'évoluer avec les opérations de terrain en cours. Il reste par ailleurs à réaliser la notice concernant le chef-lieu et les sites ajoutés à la liste au cours des trois années et qui ne sont actuellement pas classés dans un niveau de fiabilité (5 sites).

Depuis 2020, à l'issue des réflexions menées en 2019, chaque notice produite est associée à au moins une ou deux cartes : une carte « archéologique » sur fond topographique et hydrographique représentant les connaissances sur le site avec une granularité



Château-Chervix (Haute-Vienne), La Buchille, zones prospectées au géoradar en 2021 (AGC)

de représentation des données adaptée à la qualité de celles-ci ; et une seconde carte des opérations archéologiques qui documentent le site. Dans certains cas, des cartes plus précises, sous la forme de « zoom » de la carte « archéologique » pouvant aller jusqu'au niveau du plan des bâtiments peuvent être produites pour les habitats groupés avérés. De même, sur les cartes « archéologiques », une analyse des fonctions de chaque espace est proposée (zone d'habitat, zone cultuelle, zone artisanale, zone funéraire...). Un rattrapage pour les notices livrées en 2019 a démarré avec le rapport 2020 mais doit encore être poursuivi pour quelques sites.

### ■ Synthèses archéologiques

Les analyses proposées dans les axes 3 et 4 du PCR nécessitent de faire appel à des données liées à des thématiques de recherche sur lesquelles le PCR ne souhaite pas directement s'investir comme celles des voies de communication terrestres, des voies de communication fluviales, des lieux de culte..., considérant que pour renouveler les connaissances sur ces sujets il s'agit d'un travail de recherche spécifique. Il était cependant nécessaire de constituer des bilans documentaires (voies de communication terrestres en 2019, voies de communication fluviales inachevé en 2020). Profitant d'un Master (2020-2022) sur les lieux de culte antiques de la cité des Lémovices, un bilan sur

les édifices localisés dans des habitats groupés a été inclus dans le rapport 2021.

Par ailleurs, en 2019, le PCR a proposé un retour d'expérience sur les prospections géophysiques menées en Limousin ces dernières années et dans les départements périphériques. Il s'agissait de proposer une analyse de la qualité des résultats obtenus en fonction des différentes méthodes employées et de la géologie locale afin de guider les choix futurs, notamment dans le cadre des travaux du PCR sur les méthodes à retenir.

### ■ Opérations archéologiques

Le deuxième principal objectif que s'était fixé le PCR dès son démarrage était celui de la production de données nouvelles sur un maximum de sites. Ainsi, depuis 2018 plusieurs opérations ont permis de renouveler parfois très fortement l'état des connaissances de plusieurs habitats groupés hypothétiques ou avérés.

En 2018, une campagne de sondages sur les structures du site de Blond (village minier, Haute-Vienne) a mis en évidence un très mauvais état de conservation des vestiges, voire une destruction systématique des niveaux d'occupation et ce malgré la présence de tronçons de murs maçonnés encore visibles dans le bois (voir *BSR 2018*). En 2019, ont eu lieu des prospections géoradar à Naves/Tintignac, à Ahun avec des prospections inventaires, à La Souterraine permettant de mettre en évidence un quartier inédit de l'agglomération de Bridiers (voir *BSR 2019*). En 2020, ces prospections géoradar ont été poursuivies à Ahun, cette fois dans un secteur plus riche en constructions, à Tintignac, et une première prospection géoradar a été menée à Château-Chervix confirmant le plan de la *pars urbana* du site de La Buchille ainsi que la présence de structures périphériques dont l'interprétation entre *pars rustica* ou petite agglomération ne pouvait pas encore être affirmée ; une première fouille exploratoire à Bridiers a confirmé la présence de vestiges bien conservés du début du I<sup>er</sup> siècle à la fin du III<sup>e</sup> siècle voire jusqu'au

début du IV<sup>e</sup> siècle (voir *BSR 2020*). Enfin, les cinq opérations de 2021 sont présentées ci-dessus et *infra*.

Toutes ces opérations ont fortement modifié l'état des connaissances des sites d'Ahun, Bridiers (La Souterraine), Tintignac (Naves), Château-Chervix et Blond, permettant, pour certains d'entre eux, d'élaborer les premiers plans de site ou de proposer de nouvelles interprétations. Si à Bridiers, un quartier inédit a pu être identifié, augmentant ainsi la surface du site, à Ahun, les limites traditionnellement admises du site ont également pu être révisées, ce qui invite maintenant à envisager, notamment, une continuité de l'occupation à la période romaine sur l'*oppidum* et non un déplacement total de l'habitat. Enfin, à Tintignac (Naves), pour la première fois, nous commençons à percevoir l'organisation périphérique du complexe monumental. Bien évidemment, le temps qu'il est possible d'accorder à ces opérations reste souvent limité pour leurs responsables et les financements ne permettent pas de couvrir des surfaces dépassant chaque année 2 ha par site, ce qui peut donner l'image d'une progression lente mais celle-ci reste à relativiser au regard du renouvellement important des données qui a été engagé et qui s'accroît chaque année sur chacun des sites. Toutes ces opérations de prospections géoradar seront poursuivies dans le cadre de la deuxième triennale du PCR, ce qui permettra de couvrir les espaces manquants et ainsi d'achever ces premiers travaux de terrain.

### ■ Conclusion

À l'issue de cette première période de trois ans, le PCR HaGAL a mis en place une dynamique qui apporte un réel renouvellement de la documentation archéologique sur les habitats groupés lémovices. Les résultats attestent le potentiel des sites et la nécessité de poursuivre ce travail puisqu'il permet systématiquement de réviser les connaissances acquises anciennement. Ils montrent aussi la pertinence d'axer les travaux du PCR sur les opérations de terrain et non sur la seule compilation bibliographique.

Baret Florian

## CREUSE, CORREZE, HAUTE-VIENNE

### Les lieux de cultes ruraux de la cité des Lémovices

La prospection thématique engagée cette année est à replacer dans le contexte d'un mémoire de recherche réalisé à l'université de Tours portant sur la thématique des lieux de culte ruraux de la cité des Lémovices (I<sup>er</sup> - III<sup>e</sup> siècles). Les objectifs principaux étaient de prendre contact avec le terrain et de compléter les notices de sites avec des informations de terrain (photographies,

topographie, mobilier). Cette opération contenait un volet bibliographique ainsi qu'un volet de terrain.

Pour la partie de terrain, nous avons préalablement sélectionné 49 sites sur les critères suivants : le nombre de sources dans lequel le site est cité, une fiche de la base Patriarche, le type de site (nous avons privilégié des lieux de culte construits) et la présence

de mobilier. Ils sont tous situés dans les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze. Il s'agissait d'une liste indicative dans la mesure où nous avons un temps imparti pour réaliser l'étude ainsi que la prospection.

Les prospections pédestres ont été réalisées en deux temps : une semaine en mai 2021 (Corrèze) puis les week-ends de juillet (Haute-Vienne). Par manque de temps, uniquement les sites situés en Corrèze et en Haute-Vienne ont été prospectés. Au total, nous nous sommes rendus sur 24 sites (12 en Corrèze, 10 en Haute-Vienne et 2 en Creuse), 10 ayant été mis de côté lors de la préparation de la prospection. Sur ces 24 sites, 12 n'ont fourni aucun résultat. Deux objectifs ont été principalement atteints : la documentation photographique et la relocalisation.

Dans un deuxième temps, nous avons effectué un dépouillement documentaire au SRA de Limoges. Contrairement à la prospection pédestre, ce

dépouillement a donné de meilleurs résultats de par la plus grande quantité de documents consultés (89 bulletins de sociétés savantes et 61 dossiers communaux). De plus, nous avons eu accès à 66 rapports d'opération. Ainsi, 39 fiches de sites ont pu être complétées par des informations administratives, de localisation, de morphologie et des illustrations. Enfin, trois nouveaux sites ont pu être ajoutés à notre étude.

Pour conclure, cette première opération archéologique sur la thématique des lieux de culte gallo-romains a donné de bons résultats, principalement grâce à la partie documentaire. Nous envisageons de poursuivre les contrôles de terrain en 2022, afin de la terminer et de prospector les sites en Creuse.

Ferré Mylène

## LE BUISSON-DE-CADOUIN

### Grotte de Cussac

Le projet collectif Grotte de Cussac qui entame une nouvelle triennale (2021-2023) fédère quatre opérations archéologiques programmées (cinq si l'on inclut le PCR) :

- un relevé d'art rupestre triennal (RAR, V. Feruglio dir., *infra*),
- une fouille programmée triennale pour le volet anthropologie (Kacki *et al.*, ce vol.),
- une prospection thématique annuelle pour l'ensemble des prospections, études, analyses sur la totalité de la galerie accessible (1,6 km) hors art pariétal et anthropologie (J. Jaubert dir.)
- et, enfin une autorisation de sondage portant sur les secteurs du porche. Cette dernière a été différée en 2022-23.

La grotte étant classée au titre des Monuments Historiques, outre l'instruction habituelle, une partie de nos dossiers remontent également en commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) en cas de demandes de prélèvements ou de sondages.

Dernière précision administrative, un contentieux avec les héritiers de l'un des propriétaires de la Branche Amont, ne nous autorise plus à travailler entre les panneaux des Macaroni et des Figures Féminines.

Comme habituellement, la principale mission de terrain a été programmée en année N+1 de l'autorisation 2021 pour des raisons de taux de CO<sub>2</sub>, soit quatre semaines en janvier 2022.

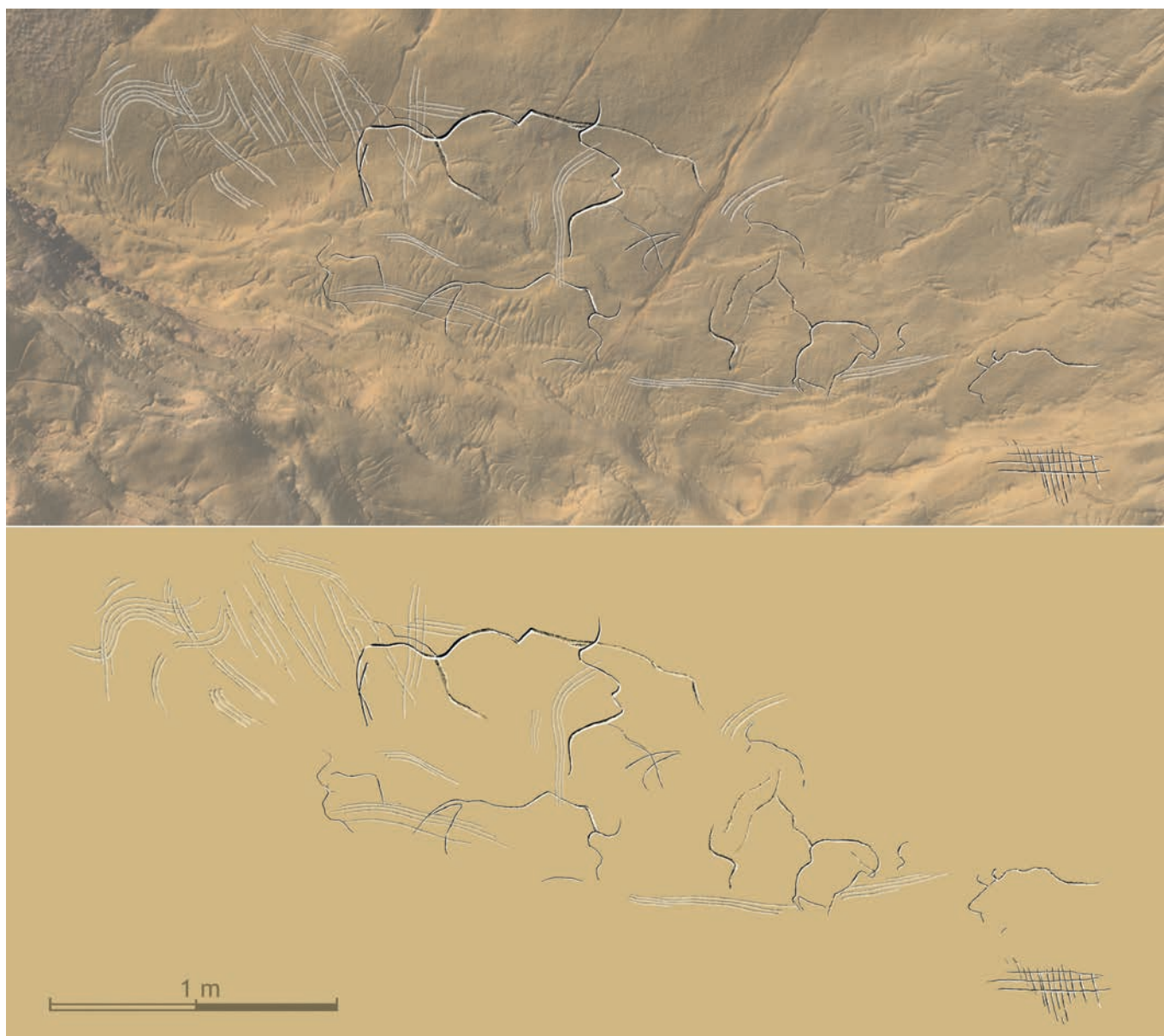
D'un point de vue comptable, outre la subvention sur la ligne des OAP, la DRAC Nouvelle-Aquitaine prend

directement à sa charge les travaux de topographie de précision (H. Camus), de lasergrammétrie par tronçons de galerie (P. Mora, Archéovision) et de son géo-référencement (X. Muth, GetinSitu) ou d'équipements (G. Barriviera : installation d'échelles pour trois passages difficiles de l'Amont). S'y est ajoutée cette année la construction d'un bâtiment réversible dominant l'emplacement des anciennes écuries désormais détruites. Le département de Dordogne prend quant à lui à sa charge l'archivage filmique (P. Magontier) de nos principaux travaux et ce fut l'occasion cette année d'enregistrer le précieux et émouvant témoignage d'un des co-inventeurs, Hervé Durif, que nous avons convié sur place pour, notamment, nous aider à localiser un panneau de gravures inédit (*infra*).

Hors mission, en février-mars 2022, les équipes de Protée et de GetinSitu ont repris la topographie de précision de la Branche Amont au-delà de l'Oie, soit entre 260 m et env. 530 m. Nous en avons profité pour actualiser, étiqueter au sol et géo-référencer toutes les marques noires et rouges, soit près d'une centaine pour ces secteurs 11 à 14 de l'Amont non encore étudiés.

Pour le relevé 3D, P. Mora en plus d'interventions ponctuelles au Locus 3 à restes humains et des compléments aux panneaux du Bouquetin et des Animaux Affrontés (Branche Aval), a surtout procédé au scan du méandre des Figures féminines de l'Amont (M12-Am) incluant outre ce célèbre panneau, ceux du Mammoth Rond, de l'Oie, le second ensemble





LE BUISSON-DE-CADOVIN - Grotte de Cussac  
Panneau du Réticulé, relevé des gravures et des tracés digitaux (Phgram P. Mora/PCR Cussac/MC, rel. V. Feruglio et C. Bourdier/PCR Cussac/MC).

de Signes au sol ainsi que la supposée lampe fixe. La prospection des traces humaines et animales a par ailleurs bien montré l'an dernier que c'était l'un des secteurs les plus denses en marques colorées rouges, noires, en traces animales (griffades) et autres zones frottées sans compter quelques probables spéléofacts regroupés dans des bauges d'ours. N. Tisnérat-Laborde (LSCE Gif-s/-Y.) a procédé au prélèvement d'un micro-charbon en paroi pour sa datation radiocarbone sur le spectromètre de masse par accélérateur *ECHoMICADAS*.

J.-P. Platel, C. Ferrier et S. Konik ont poursuivi leur étude de la lithostratigraphie en relation avec la répartition des entités graphiques en prenant cette année en compte les grottes du Pigeonnier 1 et 2 qui relèvent du même réseau. J. Di Méo et H. Durif ont positionné les extrémités respectives des grottes de

Cussac (Aval) et du Pigeonnier 2 avec un système de géolocalisation par émetteur.

D. Genty en collaboration avec L. Devaux (UMR EPOC, Univ. de Bordeaux) et C. Ferrier a procédé, outre son monitoring habituel, à une série de 6 prélèvements de spéléothèmes dans le sondage d'entrée pour complément de dates et préciser la paléoclimatologie.

L'équipe TrAcs (N. Fourment, L. Ledoux), renforcée avec l'intégration d'Étienne Fabre, a pu achever l'inventaire des marques, traces ou vestiges animaux (bauges, griffades) et humains (appuis) dans le fond de la Branche Aval, soit les méandres 18 à 27 (325–480 m). Avant la Cascade, plusieurs secteurs sont dépourvus de traces du fait d'un important concrétionnement tardiglaciaire et holocène masquant les éventuelles fréquentations antérieures, de soutirages ou encore de passages distincts de celui des inventeurs. Par contre, entre les panneaux du Passage et du Fond, en

hauteur et au sol argileux, le Passage bas aux Points (437-443 m) est balisé de marques ou traces rouges et noires, y compris charbonneuses. Arrivé au Panneau du Fond, les TrAcs se raréfient jusqu'à disparaître progressivement une fois dépassé les dernières entités graphiques (475 m). L'équipe a mis à jour avec X. Muth la base de données TrAcs via le logiciel open source *Qfield*, y compris la symbologie.

Adossée à cet inventaire TrAcs, Anaïs Dijoux a consacré son mémoire de master 2 (université de Bordeaux) à l'ours dans Cussac : éthologie, chronologie et sa relation au milieu souterrain, encadrée par N. Fourment, J. Jaubert et Ph. Fosse et une soutenance prévue pour juin 2022. A. Dijoux a sélectionné le secteur compris entre les panneaux de la Découverte et du Réticulé pour une étude plus systématique.

S. Costamagno (CNRS, TRACES, Toulouse-Jean Jaurès) a complété la description à distance du coxal de cheval dont un prélèvement est sollicité pour essai de datation 14C l'an prochain. Elle a par ailleurs étudié une diaphyse fragmentée *in situ* d'un ongulé de taille moyenne proche du bouquetin découverte sur le cheminement argileux remué par les passages (Branche Aval : 65,20 m de l'entrée) qui sera soumise à analyse ZooMS et 14C.

Pour ce qui est de la Branche Amont, notamment ce fameux méandre 12-Am des Figures Féminines, malgré des contraintes topographiques, F. Lévêque a procédé à une série de tests géomagnétiques pour tenter d'avancer quant au diagnostic de la « Lampe fixe » (TrAc 616), hors prélèvement. Il y a noté des anomalies rappelant celles du sol sous le Panneau de la Découverte (traces supposées de chauffe). Les tests menés valident en effet la faisabilité d'une prospection géomagnétique 3D pour tester l'hypothèse d'une thermo-altération et expliquer les rubéfections observées. La rubéfaction pourrait aussi être d'origine non thermique, par exemple un processus d'altération géologique. De même pour M. Medina-Alcaide et C. Ferrier et de nouvelles observations de la même Lampe fixe confirmant des indices de combustion et de possibles résidus de pigmentation rouge en surface sans exclure la possibilité qu'il puisse s'agir d'un objet lié à la préparation du pigment. Nous devons désormais envisager des micro-prélèvements pour conclure.

L'équipe art pariétal (V. Feruglio, C. Bourdier, J. Jaubert) a poursuivi la mise à jour de l'inventaire avec le basculement des marques rouges et noires inventoriées d'abord comme TrAcs puis ici comme marques graphiques, notamment celles du méandre 12Am. Profitant des deux séances de balisage avec F. Maksud, puis avec É. Fabre, nous avons noté les marques rouges ou noires qui n'avaient jusqu'à présent

pas été inventoriées lors des précédentes sorties pour ces lointains secteurs de la Branche Amont, entre 800 et 900 m d'une part, puis entre 900 m et le début du dernier laminoir à 990 m d'autre part, tous relevant du Secteur 17.

Un ensemble d'une dizaine de gravures inédit a été reconnu sur les indications de H. Durif, le Panneau des Chevaux de l'Amont (11D2), à 360 m de l'entrée en paroi droite, invisible depuis le cheminement. Il comprend des gravures très fines d'un avant-train de cheval en profil gauche, un protomé de cheval central, un avant-train de bison, une encornure et divers entités graphiques de moindre importance, lesquelles sont encadrées de deux marques colorées, l'une rouge, l'autre noire.

Cette année a également été mise à profit pour ajuster des relevés photogrammétriques ou scans 3D au Panneau du Bouquetin 3G3 avec notamment le relevé de plusieurs gravures invisibles sans le recours à une perche : un mammoth et un bison.

Enfin, un second sujet de master 2, également à Bordeaux a été programmé cette année (É. Brochard) et porte sur les *média* de la gravure à Cussac. Du fait de son accès aisé, de sa variété technique aussi, c'est le Panneau du Réticulé 3D2 qui a été choisi pour une étude systématique et approfondie : section, profondeur, largeur des traits de gravures examinés *in situ* et sur le support 3D, examen du support et de sa porosité, puis réalisation d'un jeu d'expérimentations dans la grotte du Pigeonnier pour confirmer les observations devant la paroi ou sur support dématérialisé. Comme pour A. Dijoux, la soutenance est prévue en juin 2022 et pourrait enchaîner sur un projet doctoral.

Enfin, c'est lors de la mission de topographie de février 2022 que P. Buraud a identifié dans un passage bas et argileux en Branche Amont, à 265 m de l'entrée, une dent humaine, qui a ensuite été confiée au laboratoire Materia Viva pour stabilisation avant étude (Kacki *et al.*, ce vol.).

Côté publications, l'année 2021 a vu la soutenance de la thèse d'A. Jouteau en grande partie consacrée à Cussac (Jouteau, 2021a, 2021b) ainsi que deux contributions portant sur les empreintes humaines dans Cussac : Ledoux *et al.*, 2021a et Ledoux *et al.*, 2021b.

Jaubert Jacques, Ferrier Catherine,  
Feruglio Valérie, Fourment Nathalie, Genty  
Dominique, Konik Stéphane, Bourdier Camille,  
Brochard Emilie, Buraud Patrice. Camus Hubert,  
Costamagno Sandrine, Dijoux Anaïs, Fabre Étienne,  
Ledoux Lysianna, Lévêque François,  
Medina-Alcaide Maria, Muth Xavier,  
Tisnérat-Laborde Nadine et collaborateurs



## DOMME

### Château du Roy, Campréal, la bastide

2021 est la seconde année d'un PCR triennal intitulé *Domme médiévale et moderne*.

Portées par six responsables de thématiques, les recherches concernent le castrum primitif de Domme, la bastide et Campréal, une fortification royale intercalée au XIII<sup>e</sup> siècle. La démarche globale se concrétise par :

- une analyse de la documentation historique relative aux trois entités topographiques
- des fouilles archéologiques dans l'emprise du castrum primitif dénommée « Château du Roy »
- un inventaire du bâti civil de la bastide, associé à une étude de la morphogenèse du pôle urbain
- des études de bâti des élévations de Campréal, du fossé et de la porte Poissonnière tous deux délimitant l'assise du castrum
- une étude de la culture matérielle inhérente aux occupations successives des trois entités topographiques.

Bien que partiels, les résultats de cette année offrent un meilleur aperçu de l'état de conservation des différentes entités. Au Château du Roy, malgré d'importantes restructurations dans le contexte des guerres de Religion, des maçonneries sont conservées en élévation à l'extrémité orientale de la plateforme sommitale (ET1). Une voûte intégrant un édifice à abside orientée suggère l'hypothèse d'un soubassement de chapelle, sans exclure l'éventualité

d'une base de la Tour brune. La construction avoisine d'autres élévations susceptibles de structurer le castrum primitif. Ces indices sont encore trop ténus pour discriminer entre des bâtiments ou des portions de courtine. La poursuite et l'extension des fouilles contribuera sans doute à vérifier leurs fonctionnalités et préciser leur relation avec un puits.

Au Campréal, des sondages dans le fossé et sur l'escarpe au pied du moulin témoignent de l'arasement et de la purge des couches archéologiques. Les recherches semblent dorénavant compromises pour vérifier la chronologie de fortification de l'éperon et l'implantation sommitale de Campréal. En revanche, la conservation du site motive des investigations sur le front nord surplombant la vallée de la Dordogne.

Dans la bastide, l'inventaire du bâti civil progresse et documente progressivement un SIG. Si l'évolution de la trame urbaine reste encore très hypothétique, plusieurs caractéristiques architecturales tendent à devenir des critères d'analyses morphogénétiques.

Les travaux envisagés en 2022 s'inscrivent dans la continuité et devraient aboutir à plusieurs révisions quant à l'histoire médiévale et moderne de Domme.

Notice issue du rapport final d'opération  
fourni par le responsable Bouvart Patrick



Vue zénithale de la zone de la tour Brune (ET1). Cliché de Jean-Luc Peluchon.



## SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX La Peyrouse

L'année 2021 constitue la première année du projet collectif de recherche triennal « La Peyrouse » (dir. E. Hiriart). Ce PCR sur cette agglomération gauloise et antique croise différentes approches (géophysique, radar, géomorphologie, prospections pédestres, palynologie, fouilles) et explore plusieurs secteurs (stratégiques ou méconnus) du site. Le projet s'intéresse en effet à l'environnement proche et plus éloigné de l'agglomération. Il comporte plusieurs volets animés par différents responsables :

- 1 - Fouilles archéologiques (resp. E. Hiriart) ;
- 2 - Prospections pédestres (resp. C. Chevillot) ;
- 3 - Prospections géophysiques (resp. J. Hantrais et V. Mathé) ;
- 4 - Études paléo-environnementales (resp. S. Colin, C. Leroyer et R. Steinmann) ;
- 5 - Mines et métallurgie du fer (resp. A. Beyrie) ;
- 6 - Voies (resp. V. Elizagoyen) ;
- 7 - Le secteur de Beleymas (resp. H. Pradier).

### ■ Fouilles du sanctuaire

Au travers des sondages Z1 et Z2, les campagnes de fouilles de 2020 et de 2021 ont ciblé la partie orientale du bâtiment quadrangulaire dévoilé par les prospections géophysiques au milieu d'une plantation d'arbres truffiers (cf. fig. 1). En 2020, l'emprise de la fouille de Z1 a couvert une bande large de 6 m et longue de 36 m (213 m<sup>2</sup>). En 2021, l'ouverture du sondage Z2, plus étendu en superficie (10 m x 23 m = 230 m<sup>2</sup>), visait à compléter notre compréhension de la partie orientale du sanctuaire en explorant la continuité du dispositif d'entrée et l'angle nord-est du fossé.

Le bâtiment, implanté sur le point dominant du site (170 m NGF), présente un plan proche le plan de celui de sanctuaires de l'Âge du Fer documentés en Gaule (par ex. Gournay-sur-Aronde, Corent ou Tintignac). Parmi les caractéristiques communes, on note une structure fossoyée quadrangulaire (c. 27 m de côté), un aménagement central et l'entrée orientée plein est (cf. fig. 2). Les fouilles ont ciblé la partie orientale de l'édifice afin notamment de vérifier la fonction religieuse du bâtiment.

Le substrat calcaire se trouve à une vingtaine de cm sous le sol actuel. Aucun niveau de sol d'occupation n'a pu être observé. Plusieurs structures (fossés, fosses, trous de poteau et tranchées) constitutives du bâtiment ont été mises au jour, toutes sont creusées dans la dalle rocheuse.

L'enclos quadrangulaire du sanctuaire a été révélé aux deux extrémités du sondage, sur ses côtés nord, sud et est (cf. fig. 2). Le fossé se caractérise par un profil en U, avec une profondeur conservée de 60 à 70 cm. L'ensemble des observations indiquent que cette structure correspond à une tranchée de fondation de palissade. Dans l'espace interne du

bâtiment et parallèlement à l'enclos principal, deux tranchées rectilignes de faible profondeur (10 à 20 cm) permettaient d'accueillir une paroi plus légère (cf. fig. 2).

Deux grandes fosses (F3 et F9) sont documentées de part et d'autre du point de passage permettant d'accéder à l'intérieur de l'édifice. Ces structures profondes sont rectangulaires, aux parois verticales et au fond plat, correspondent à d'importants trous de poteaux. Les extrémités du fossé et les fosses d'ancrage participent à un même état architectural et matérialisent le dispositif d'ancrage du porche d'entrée monumental du sanctuaire (cf. fig. 2).

Le seuil est également encadré par un porche moins imposant, matérialisé par quatre trous de poteau (F228, F246, F212 et F233), qui correspond à un état architectural différent.

Plusieurs trous de poteau, dont certains très imposants, sont documentés à l'intérieur de l'enclos. On note par exemple, au nord du sondage, trois grands trous de poteau (F12, F14 et F204) qui semblent liés à un dispositif de galerie (cf. fig. 2).

L'absence de niveau de sol empêche d'établir des relations stratigraphiques entre les différentes structures. Le matériel archéologique renvoie pour l'essentiel à une période comprise entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle et le milieu du I<sup>er</sup> siècle a.C. et ne permet pas d'établir un phasage typo-chronologique. Si la présence de différents états architecturaux est avérée, ils ne peuvent pour l'heure être appréhendés avec précision.

Les fouilles ont livré un abondant mobilier archéologique. De façon générale, il convient de noter que le faciès du matériel archéologique mis au jour diffère de celui habituellement recueilli lors des prospections pédestres menées sur le plateau de La Peyrouse. Parmi les vestiges « exceptionnels », évoquons la découverte de vases miniatures, d'armement (épée, orle de bouclier, talon de lance), de pointes de flèche, de pièces mutilées, de fragments de



Localisation des sondages Z2, Z3, Z4 et Z5 ouverts en 2020 (E. Hiriart).

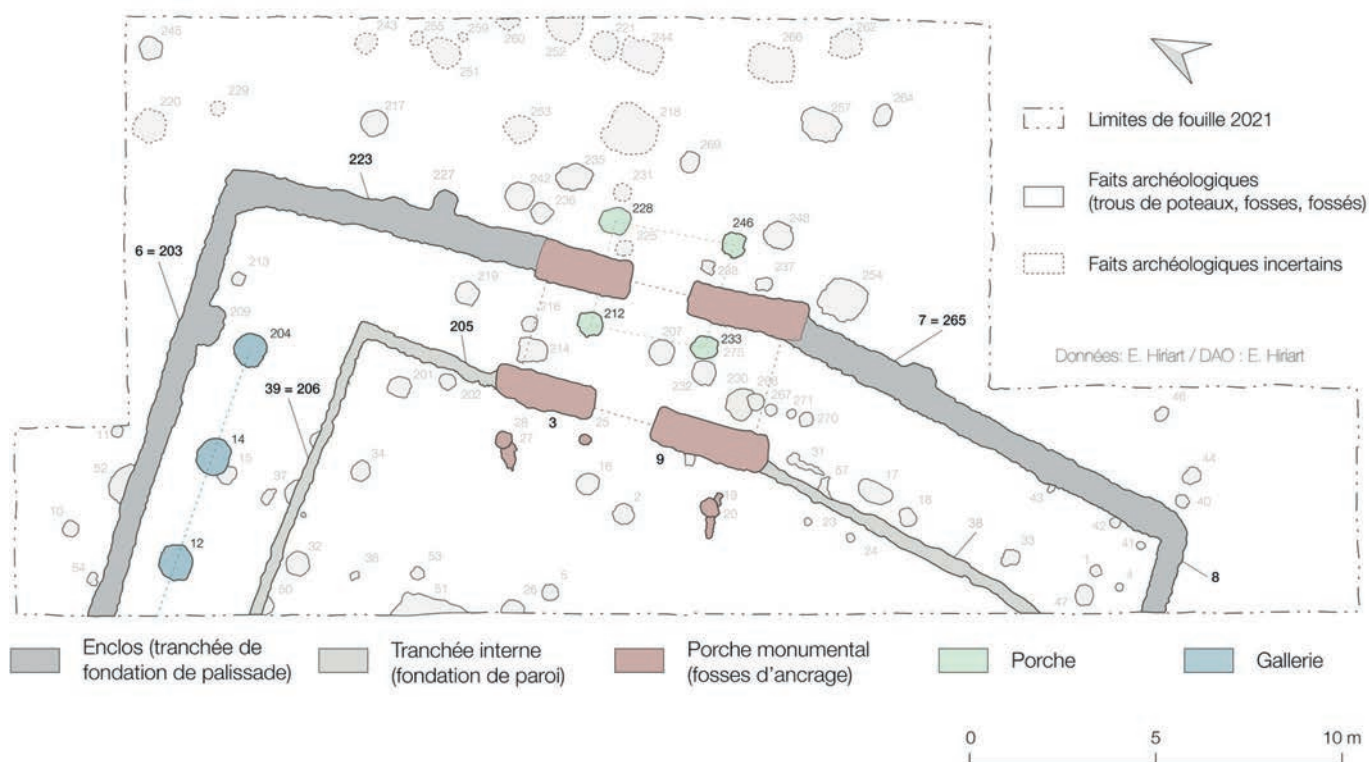
crânes humains, etc. Ces différents indices évoquent étroitement l'assemblage mobilier d'autres sanctuaires du monde celtique. L'ensemble des indices rassemblés lors des fouilles archéologiques confirment la vocation cultuelle du bâtiment. Il s'agit d'une première en Aquitaine où, jusqu'à présent, aucun sanctuaire celtique n'avait encore été découvert (Hiriart *et al.* 2021 ; Hiriart *et al.* 2022).

### ■ Les sondages Z3, Z4 et Z5

Trois autres sondages, d'emprise réduite, ont été ouverts en 2021 (Hiriart, Chevillot 2021). Dans la perspective, cruciale pour la compréhension du site

de confronter les données géophysiques aux données stratigraphiques. Cela devrait également contribuer à disposer d'une lecture affinée des acquisitions géophysiques futures.

Le sondage Z3 de dimension restreinte (2,5 m x 15 m = 37,5 m<sup>2</sup>) avait pour objectif d'appréhender la double anomalie linéaire – révélée par les prospections magnétiques – située en face du côté est du sanctuaire qui dessine deux tracés parallèles, dans le même axe que le côté est du sanctuaire. Il s'agissait notamment de vérifier si cette anomalie pouvait correspondre à une voie. L'ouverture d'une tranchée perpendiculaire à cette anomalie devrait apporter des éléments de réponse.



Orthophotographie et présentation synthétique des structures archéologiques mises au jour lors des fouilles menées en 2021 sur le sanctuaire de La Peyrouse (E. Hiriart).



Le sondage Z3 a démontré que ces alignements sont d'origine géologique et correspondent à deux failles dans le substrat calcaire (cf. fig. 3).

Les sondages Z4 et Z5 visaient la parcelle 817. Dans ce secteur, les prospections géophysiques ont révélé une concentration de plusieurs anomalies magnétiques d'ampleur qui pourraient témoigner de la présence de matériaux naturels chauffés. Ces anomalies pourraient donc signer les vestiges de potentiels fours. Pour vérifier cette hypothèse, le sondage Z4, d'une emprise restreinte (4 m x 4 m) a été ouvert sur l'une de ces anomalies. Celui-ci s'est avéré négatif. Les anomalies magnétiques, dues à des concrétions ferreuses naturelles, étaient d'origine géologique (cf. fig. 3). Le sondage Z5 a révélé, quant à lui, une importante fosse dépotoir comblée de matériel du second âge du Fer (cf. fig. 3).

Ces exemples montrent la nécessité de combiner les approches (géophysique + fouille) pour valider ou infirmer nos interprétations (Hantrais *et al.* 2021).

#### ■ Volet paléo-environnemental

La question de l'environnement est centrale pour la compréhension du site. En 2021, Chantal Leroyer, Arthur Glais, Sylvain Colin et Ronan Steinmann ont prospecté des zones humides autour du site et recherché des sédiments propices à des études palynologiques. Cela a conduit à explorer la plaine alluviale du Caudeau

où des tourbières ont été identifiées sur le lit majeur de la rivière. Onze carottages ponctuels (manuels et mécanisés) ont été réalisés en 2021. Il s'agissait de tester des zones et de prélever des séquences organiques propices à un enregistrement pollinique. L'un d'eux a livré une séquence de près de 2 mètres avec des macrorestes végétaux. Les analyses sont en cours et de nouvelles sessions sont prévues pour continuer l'exploration de la vallée.

#### ■ Volet prospections géophysiques

L'intérêt scientifique du site de La Peyrouse a motivé le recours aux prospections géophysiques dans le but de préciser la structuration et l'extension maximale de l'agglomération reconnue. Les campagnes de prospections géophysiques menées entre 2019 et 2021 sous la conduite de Vivien Mathé et de Juliette Hantrais ont porté sur plus de 12 ha. En 2021, les prospections géophysiques sur le site de La Peyrouse ont, pour partie, fait l'objet du Master 2 de Gabrielle Sheehan.

#### ■ Volet mines et métallurgie du fer

L'artisanat occupe une place centrale au sein des activités caractérisées sur le site (Hiriart, Chevillot 2020). Parmi celles-ci, les déchets métallurgiques soulignent l'importance des activités liées à la métallurgie du fer. Les recherches menées par Argitxu Beyrie et Jean-Marc Fabre en 2021 ont permis

Zone 3



Zone 4



Zone 5



Photographies et orthophotographies des sondages Z3, Z4 et Z5.



de dresser un premier inventaire du patrimoine minier et métallurgique des environs de La Peyrouse. 21 sites ont ainsi été identifiés dans un rayon de 4 km autour du site. Ces données dépeignent un territoire dont les ressources ferrifères furent activement convoitées, et sur la longue durée (de la Protohistoire au XXe siècle). Les prochaines opérations préciseront la chronologie des secteurs miniers qui ont été identifiés.

#### ■ Volet prospections pédestres

Christian Chevillot et les bénévoles de l'ADRAHP ont poursuivi les prospections sur le territoire de

la commune de Saint-Félix-de-Villadeix. A noter la découverte d'une anse d'amphore (Dressel 1b) au lieu-dit Larbonnie, et d'une perle en verre à La Vernelle. Parallèlement, l'équipe a poursuivi la reconnaissance du tracé de la voie gauloise et antique entre La Peyrouse et Mouleydier.

Hiriart Eneko et Chevillot Christian

- Hiriart E, Chevillot C. Les opérations archéologiques menées à la Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) en 2020. *Rapport final d'opération 2020*, 882 p.

Paléolithique supérieur

## « LASCO » (Lascaux sol Contextualisation)

L'année complémentaire 2021 a permis de combler les difficultés rencontrées en 2020 en raison de la Covid à travers la réalisation de certaines missions d'étude et de valorisation scientifique du projet (séance de la SPF, conférence GERBAPP).

En outre, parallèlement aux études pétroarchéologiques menées sur les séries de Gabillou et de Lascaux (V. Delvigne), à la poursuite de l'analyse des colorants de Lascaux (M. Lebon et A. Pitarch) et de la grotte Bouyssonie (L. Dayet) ou encore des objets « arciformes » du Placard (F.-X. Chauvière), de nouveaux prélèvements pour datation radiocarbone ont été réalisés sur des objets d'industrie osseuse provenant de Gabillou, Lascaux et du Placard. Les échantillons prélevés sont en cours d'analyse à Lyon et à Saclay.

Plusieurs missions ont été effectuées au MNP et au MAN pour confirmer la présence de LDDM à Lachaud

et Solvieux ou réexaminer la série de la grotte des Scilles (examen pétroarchéologique par M. Sanchez de la Torre et V. Delvigne). À ces diverses occasions, une sélection de microlithes a été transférée au laboratoire PACEA pour dessins. Un nouvel examen de la série lithique de Lascaux a été réalisé à l'IPH (SD et ML) préalablement à l'étude pétroarchéologique.

Enfin, rappelons que l'ensemble des analyses effectuées dans le cadre des projets LASCO et DEX\_TER a pu être présenté lors de la séance de la Société préhistorique française qui s'est déroulée à Bordeaux le 28 avril dernier et dont la publication en libre accès est prévue en 2023. Concernant les publications monographiques (art pariétal exclu) de Gabillou et Lascaux, les manuscrits seront soumis à la fin d'année 2023.

Langlais Mathieu et Ducasse Sylvain

Préhistoire

## Pigmentoθήque en Vallée de l'Homme et bassin Aquitain Pigment-HO

Les matières colorantes (oxydes de fer et de manganèse) présentent une vaste gamme de propriétés. La majorité des activités associées à l'usage de ces ressources n'a pas laissé suffisamment de traces pour en déterminer la nature. Les fragments de matières premières représentent notre principale source d'information pour tenter de comprendre les objectifs de production et les variations chronoculturelles. La détermination de l'origine géologique des matières colorantes s'insère dans ces problématiques. Les travaux portant sur l'étude de la provenance des

matières colorantes se sont fortement développés au cours des dix dernières années. C'est le cas en Dordogne où plusieurs équipes mènent des recherches sur des contextes archéologiques du Paléolithique. Le référencement des gîtes de matières colorantes en Dordogne a été initié indépendamment dans le cadre de ces projets. Le PCR PIGMENT-HO a pour but de fédérer ces recherches et de permettre de mutualiser et diffuser le travail de prospection et de référencement des gîtes de matières colorantes.

Les travaux de 2021 ont principalement consisté en des opérations de prospections géologiques. L'objectif était de référencer les gîtes de matières colorantes en Dordogne et jusqu'à l'Est de la Corrèze. Ce choix dépend de la localisation des principaux gisements archéologiques choisis comme référence pour mener ce projet, à savoir l'abri Pataud aux Eyzies, la grotte de Lascaux à Montignac et la grotte Bouyssonie à Brive-la-Gaillarde. Les prospections géologiques ont été réalisées à l'aide de la documentation géologique, notamment les cartes géologiques. Un atlas des formations sources d'oxydes de fer et de manganèse a été réalisé en amont. Une soixantaine de gîtes ont pu être référencés lors des deux opérations de terrain réalisées. Les matières colorantes collectées ont fait l'objet d'une analyse pétrologique préliminaire. Des sections polis ont été réalisées, étudiées ensuite à la loupe binoculaire. En parallèle, la collection issue des prospections géologiques de Norbert Aujoulat,

conservée au Centre national de la Préhistoire à Périgueux, a fait l'objet d'un nouvel inventaire.

Grâce à l'atlas des formations sources de matières colorantes et à l'inventaire de la collection de Norbert Aujoulat de nouveaux gîtes ont pu être répertoriés. L'analyse pétrologique des sections polis des échantillons géologiques nous a permis de montrer que la majorité des échantillons collectés sont des grès ferrugineux. Ils sont en cela relativement différents des matières colorantes que l'on retrouve sur les sites archéologiques, majoritairement à grains fins. Notre connaissance des ressources en oxydes de fer et de manganèse est maintenant bien établie pour la zone allant des Eyzies à Montignac. L'est et le nord de la Dordogne restent encore à prospecter, ainsi que le nord du Lot et l'est de la Corrèze.

Dayet Laure et Lebon Matthieu

Paléolithique,  
Paléolithique supérieur

## VEZAR : La vallée de la Vézère à l'Aurignacien récent

L'apparition et la diffusion de l'Homme moderne en Europe constituent un des sujets les plus débattus en archéologie préhistorique. Au cœur des discussions figurent naturellement l'Aurignacien, premier technocomplexe du Paléolithique supérieur associé à *Homo sapiens*. Ce sont toutefois ses premières phases (Protoaurignacien et Aurignacien ancien) qui ont concentré l'essentiel des études. À l'Aurignacien récent ( $\pm 37-34$  ka cal. BP) d'importants changements continuent de s'opérer (évolution des équipements lithique et osseux, multiplication des manifestations artistiques, extension de l'œkoumène, etc.) qu'il importe de caractériser pour prendre la mesure réelle des dynamiques culturelles à l'œuvre au début du Paléolithique supérieur.

Si l'Aquitaine est la région où l'évolution de l'Aurignacien ancien au récent est la mieux documentée, la vallée de la Vézère (Dordogne) – en particulier le secteur situé entre Le Bugue et Montignac – a été au cœur des tentatives de structuration des phases récentes du technocomplexe. Pourtant, aucun bilan n'a encore été entrepris, que ce soit par une révision technologique des séries archéologiques ou des données de terrain. Le projet collectif de recherche VEZAR a été constitué pour tenter de répondre à différents registres de questionnements :

— Quels sont les sites de la vallée de la Vézère ayant livré des indices d'Aurignacien récent ? S'agissant des abris, ces indices correspondent-ils à de véritables occupations (succédant ou non à des occupations de l'Aurignacien ancien) ou à des dépôts secondaires ?

Les caractéristiques des sites permettent-elles de dégager des tendances en termes d'implantation ?

— Quelles phases sont représentées d'après le découpage chronologique établi sur la base des productions lithiques ?

— Comment se caractérise l'industrie en matières osseuses ? Les pointes ont-elles valeur de marqueur culturel et se succèdent-elles selon un découpage chronologique compatible avec les données lithiques ?

— Les séries disponibles sont-elles en mesure de répondre aux questionnements actuels ? Certains sites possèdent-ils encore du potentiel archéologique ? Des prospections thématiques permettraient-elles d'identifier de nouveaux secteurs où entreprendre des fouilles ?

### ■ Le projet comprend trois volets :

— bilan des données existantes sur les occupations de la vallée de la Vézère ;

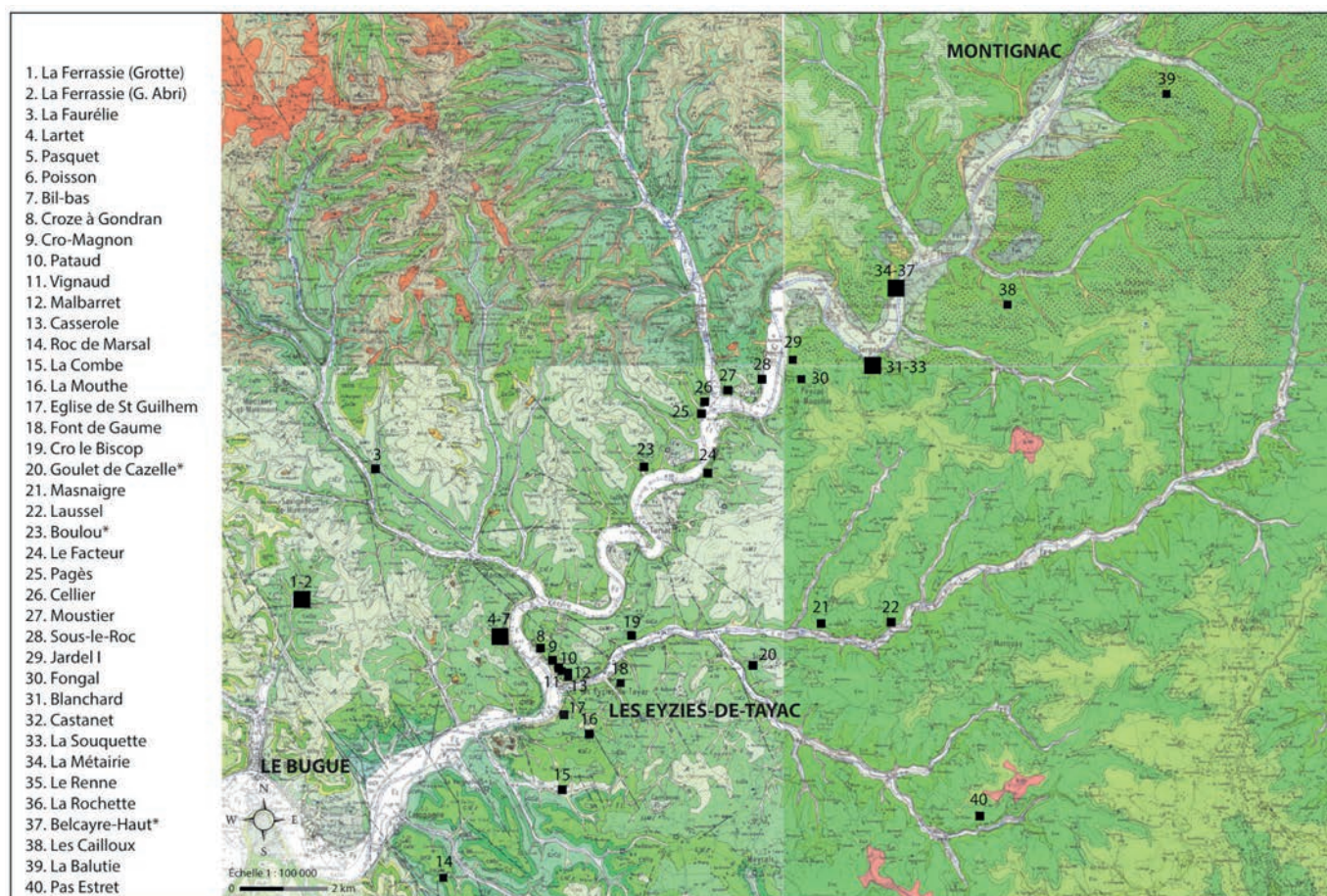
— révision des collections archéologiques ;

— recherches de terrain : potentiel archéologique des sites connus et prospections.

En 2021, quarante sites aurignaciens ont été référencés dans la vallée de la Vézère entre Le Bugue et Montignac (cf. fig.). 18 séries lithiques et osseuses provenant de 13 sites ont fait l'objet d'une révision permettant de confirmer ou d'infirmer la présence d'Aurignacien récent et, dans certains cas, d'affiner cette attribution chrono-culturelle. Quatre sites ont également été visités afin d'évaluer leur potentiel archéologique restant.

Tartar Elise





Sites aurignaciens de la vallée de la Vézère entre Le Bugue et Montignac (fond de carte : carte géologique de la France au 1/50 000, BRGM ; \* désigne les sites de plein air).

Époques moderne  
 et contemporaine

## BORDEAUX

### 20 cours Pasteur - Musée d'Aquitaine

#### Tombeau présumé de Michel de Montaigne

L'année 2021, malgré des difficultés dues à la poursuite de la crise sanitaire, a permis de grandes avancées dans l'étude des différents vestiges mis au jour au cours des deux phases de fouille du tombeau présumé de Michel de Montaigne.

Les études historiques ont ainsi progressé vers une meilleure connaissance des occupants de l'église des Feuillants, données qui seront ensuite importantes pour comprendre auprès de qui reposait le philosophe, mais également pour essayer d'avancer dans la perspective du rassemblement d'indices quant à l'identité du défunt mis au jour.

La recherche généalogique, extrêmement fournie, n'a en effet à ce jour pas permis de retrouver une descendante en ligne directe de la mère de Michel de Montaigne, dont l'ADN pourrait alors nous aider

à confirmer ou infirmer l'hypothèse qu'il s'agisse de l'humaniste. Les analyses paléogénomiques ont pourtant montré une bonne conservation de l'ADN, notamment au niveau des restes squelettiques les mieux préservés, une dent et l'os pétreux. Cela a permis de proposer une première phylogéographie. La comparaison ADN avec les données des individus de la chambre inférieure du tombeau a également démontré une absence totale de liens de parenté entre les trois sujets. Une recherche phénotypique nous fournira d'autres données.

Parallèlement, la caractérisation biologique des ossements a donné plusieurs informations, dont le sexe (masculin), une estimation de l'âge (supérieur à 30 ans) et une absence de pathologies lourdes, seules quelques ossifications des ligaments jaunes



des vertèbres étant observables sur les os, les dents présentant une seule carie, du tartre et une usure moyenne, malgré des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire. Aucune trace de découpe n'a été perçue à l'œil nu sur les os comme les côtes ou le sternum, pouvant trahir un prélèvement du cœur après le décès, comme cela a été le cas pour Montaigne, mais la présence de concrétions sur les os a parfois pu gêner la lecture. L'absence de trace ne veut pas dire absence de prélèvement, l'une des méthodes employées au XVI<sup>e</sup> siècle n'en laissant aucune.

Un traitement funéraire particulier du corps a en tout cas été distingué grâce aux analyses palynologiques et de la chimie organique avec, probablement, l'utilisation d'un onguent et le prélèvement des organes de l'abdomen, ce qui semble être corroboré par l'étude paléoparasitologique qui n'a mis en évidence aucun parasite intestinal. Le corps a ensuite été habillé, au moins partiellement avec un couvre-chef et enveloppé dans un linceul, avant d'être placé dans un sarcophage

en plomb de facture commune, qui a peut-être lui-même été inséré dans un contenant en bois. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce contenant semble ne plus exister et le sarcophage en plomb est remplacé dans un cercueil en bois neuf, qui répond aux standards de l'époque. C'est lui qui est ensuite installé dans le tombeau, accompagné d'un cylindre en plomb contenant une bouteille en verre renfermant un parchemin, porteur du texte du procès-verbal de réinhumation.

L'histoire de cet édicule funéraire, finalement sans inscription particulière, et son insertion dans le bâtiment, dans un sous-sol vide qui s'apparente à une crypte, pourra, peut-être apporter des données sur l'identité des sujets de la chambre inférieure, mais également, à une plus grande échelle, autorisera à discuter de la mémoire de ce tombeau et par là la mémoire de Michel de Montaigne, en plein cœur de Bordeaux.

Réveillat Hélène

Antiquité  
à Époque moderne

## BORDEAUX

### Parunis-Grand Rabbini Joseph Cohen

Le programme collectif de recherche (PCR) « Bordeaux Parunis-Grand Rabbini Joseph Cohen » est actuellement en cours. Il a débuté en 2019 et devrait s'achever en 2022. Il réunit 25 chercheurs de l'INRAP, du service régional de l'archéologie, de l'université, du CNRS et indépendants.

Il a pour objet la restitution de l'histoire et de l'évolution d'un îlot urbain de Bordeaux de l'Antiquité à la fin de l'époque moderne à partir des résultats de deux opérations de fouille réalisées à presque trente ans d'intervalle à Bordeaux : Parunis (1985-86, M.-A. Gaidon-Bunuel, SRA) et Grand Rabbini-Canillac (2013, V. Elizagoyen, INRAP).

Les parcelles concernées, distantes l'une de l'autre de moins de 50 m, appartiennent au même îlot urbain et s'inscrivent dans les mêmes problématiques, entre limite méridionale de l'extension maximale de la ville au Haut Empire, relégué en dehors du castrum au Bas Empire, progressivement intégré au tissu urbain bordelais intramuros au Moyen Âge et enfin totalement loti à l'époque moderne.

La fouille Parunis, menée par M.-A. Gaidon en 1985-1986, a offert à la ville de Bordeaux quelques-unes de ses plus importantes découvertes archéologiques : un *mithraeum* pour la période antique et la rosace de l'église du couvent des Grands Carmes de Bordeaux pour la période médiévale, pour n'en citer que les plus célèbres. Malheureusement, en l'absence de moyens dédiés à la phase de post-fouille, elle n'avait pu se solder à l'époque par la production d'un rapport.

La fouille INRAP de 2013, Grand Rabbini-Canillac, incomparablement plus modeste, a néanmoins l'avantage de présenter une stratigraphie conforme à celle de la fouille Parunis, en plus d'une chronologie identique. Elle a bénéficié d'une fouille particulièrement fine sur six horizons de terres noires, qui couvrent les quatre premiers siècles de l'Antiquité et le bas Moyen Âge. Elle illustre ensuite l'évolution d'un pan du couvent des Grands Carmes de Bordeaux, abritant notamment le secteur domestique.

Les données récoltées sur le site Grand Rabbini-Canillac et celles issues de la fouille Parunis ont été réunies. Elles ont servi de support à l'élaboration d'un phasage commun à l'ensemble de la zone étudiée (Elizagoyen, Gaidon-Bunuel coord. 2020). Le mobilier issu de la fouille Parunis de 1986 achève actuellement d'être examiné par une équipe rassemblant les spécialistes ayant œuvré pour les deux chantiers de fouille.

En 2019, première année du PCR, tous les moyens ont été émis en œuvre afin que la documentation de terrain de Parunis soit archivée, numérisée et inventoriée (V. Elizagoyen, M.-A. Gaidon-Bunuel). Des scans de qualité de tous les documents graphiques ont été réalisés : minutes de fouilles, mises au propre, diapositives... Cette étape du travail a, dans un second temps, nécessité un recours important à la DAO, en particulier des coupes cumulatives et des relevés en plan de la fouille (P. Galibert, C. Fondeville, INRAP).

En parallèle, les plans font l'objet de recalage en topographie (C. Fondeville, V. Pasquet).

La reprise des données désormais acquises numériquement de la fouille Parunis de 1985- 1986 a impliqué en 2020 un volet d'analyse conséquent, en particulier du point de vue chronostratigraphique dans le but d'établir définitivement le phasage intégral de cette opération (V. Elizagoyen, J. Catalo). Les grands horizons chrono-stratigraphiques de la fouille ont été définis, ils servent de passerelle entre les deux chantiers. Des vérifications et des confrontations des données anciennes avec celles issues de la fouille récente ont été opérées. Ces étapes ont rendu possible l'élaboration d'un phasage commun aux deux fouilles, indispensable pour restituer l'histoire et l'évolution de la parcelle de l'Antiquité à la fin de l'époque moderne (V. Elizagoyen, J. Catalo).

En 2021, les dernières vérifications des données ont eu lieu et des récapitulatifs du travail accompli ont été élaborés : relevés repris en DAO (vérification systématique des altitudes, proposition de restitution si absence ou erreur, vérification de la localisation sur le plan et proposition de correction en cas d'erreur, utilisation ou non dans la constitution des assemblages de coupes cumulatives de référence), modifications proposées pour les relations stratigraphiques (postériorités et synchronies) lors du montage du diagramme, puis du phasage des unités stratigraphiques de Parunis avec le stratifiant de B. Desachy (ArscAn).

Le mobilier archéologique provenant de la fouille Parunis et conservé en partie au dépôt archéologique du Service régional de l'archéologie à Pessac, est encore en cours de retraitement intégral : après la signature d'une convention entre l'Etat, la DRAC - SRA et l'INRAP, la collection a été transférée au centre archéologique INRAP de Bègles où elle est prise en charge depuis (lavage, nettoyage), inventoriée et reconditionnée selon les normes en vigueur (M. Biron, P. Galibert). Aux objets de Pessac s'ajoutent ceux intégrés aux collections du musée d'Aquitaine en 1986, lors de la mise en place du parcours permanent. En

2020, les objets sélectionnés en vue d'une stabilisation (M. Biron, INRAP) ont été transférés à leur tour au centre archéologique de Bègles.

Depuis 2019, les ensembles mobiliers issus de contextes stratégiques ont été choisis, puis soumis aux spécialistes pour étude (céramique moderne, carreaux de pavement médiévaux, céramique antique, petits objets, numismatique, verre, lapidaire...). Pour rappel, certains types de mobilier emblématiques de Parunis avaient fait l'objet de notices ponctuelles publiées dans le catalogue d'exposition de la fouille (1988), ou d'articles dans des revues spécialisées. C'est par exemple le cas de la statuaire antique en lien avec le culte de Mithra (A. Zieglé, musée d'Aquitaine), ou de la céramique estampée (S. Soulas). Une partie de la céramique médiévale a été étudiée par S. Maleret dans le cadre de sa thèse de doctorat en histoire médiévale. D'autres études avaient été initiées lors de la post-fouille. J. L. Tilhard a notamment déterminé la céramique fine antique, et S. Faravel (Université Bordeaux Montaigne) a effectué une étude historique sur le couvent des Carmes. L'objectif fixé est de compléter ces données qui ont, d'une part, aidé d'un point de vue chronologique au phasage de la fouille et qui, d'autre part, éclairent les problématiques intrinsèques au site de par sa localisation dans une zone intermédiaire suburbaine. Les études débutées l'an passé ont été achevées pour la majeure partie d'entre elles (numismatique, pavement médiéval) tandis que d'autres ont débuté (lapidaire médiéval et moderne, étude d'archives, funéraire) ou ont été intégralement réalisées (verrerie). Au premier trimestre 2022, les dernières études seront achevées (faune, ichtyofaune, petits objets).

L'ensemble des données analysées est ordonné dans une trame qui constitue le squelette de la monographie sur cet îlot urbain de Bordeaux, dont nous prévoyons l'achèvement en 2022. Une édition revue et complétée de celle-ci est proposée en conclusion de ce volume.

Elizagoyen Vanessa

*Paléolithique supérieur,  
Mésolithique*

## **ARUDY**

### **Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO) : paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen**

Le projet collectif de recherche PAVO est porté par une équipe franco-espagnole d'une trentaine de personnes qui s'est donné pour objectif de faire de la vallée d'Ossau un laboratoire d'étude des

relations hommes/milieus dans le piémont pyrénéen pour la préhistoire ancienne, depuis les premières traces humaines – qui correspondent ici au début du Magdalénien, vers 20 ka BP – jusqu'à la fin du

Mésolithique, vers 7 cal ka BP. Le projet et son actualité sont présentés dans un blog : <https://pavo.hypotheses.org/>

L'année 2021, dernière de l'autorisation triennale, fut l'occasion d'achever plusieurs études en cours et de dresser un bilan des recherches menées depuis 2019, dont certaines ont donné lieu à publication (Dumontier et Pétillon, 2020 ; Garate *et al.*, 2021 ; Langlais *et al.*, 2020 ; Marsan, 2021 ; Pétillon *et al.*, 2020).

#### ■ **Dynamiques glaciaires et karstologie**

Entreprises depuis 2019, la cartographie des dépôts de marge glaciaire dans les bassins d'Arudy et de Castet, la datation cosmogénique des blocs erratiques associés aux constructions morainiques et la reconstitution de l'emprise spatiale des paléoenclavements ont permis de renouveler la chronologie des stades d'expansion glaciaire maximale dans la vallée d'Ossau (T. Reixach et M. Delmas). La poursuite des recherches karstologiques dans la grotte d'Espalungue (N. Vanara *et al.*) a permis de nouvelles observations sur les formes rocheuses associées à la biocorrosion, la datation de l'occupation magdalénienne du site, les inscriptions pariétales historiques et les faunes cavernicoles, documentant ainsi l'évolution de la cavité comme système naturel et anthropique sur le temps long.



Campagne de relevé de l'art mobilier de la grotte Saint-Michel : orthoimage du contour découpé en os MAN 56405, collection Mascaraux (figure : D. Garate et O. Rivero).

#### ■ **Archéologie pléistocène : pièges naturels et occupations magdaléniennes**

Une réévaluation du potentiel des accumulations naturelles de faunes pléistocènes aux alentours de la vallée d'Ossau a été entreprise : inventaire de la collection du gouffre d'Habarra, exploitation de ses archives de fouille et nouvelles datations (C. Birouste, G. Marsan) ; visite à la grotte Junqua et démarche pour en localiser les collections. En parallèle, le réexamen du mobilier de la grotte Saint-Michel a été achevé par l'étude de l'art mobilier (D. Garate et O. Rivero), de l'industrie lithique (M. Langlais, C. Normand, M. Sánchez de la Torre) et de l'industrie osseuse (J.-M. Pétillon), ainsi qu'un complément de datation 14C ; les matériaux sont donc réunis pour une publication de cet ensemble de la transition Magdalénien moyen/Magdalénien supérieur.

#### ■ **Archéologie holocène : le Mésolithique du Poeymaü**

Depuis 2019, l'équipe coordonnée par B. Marquebielle et N. Valdeyron a organisé ses travaux sur le site mésolithique du Poeymaü selon cinq axes : synthèse des recherches précédentes, état des lieux des collections disponibles pour étude, bilan des archives de terrain, exploration des possibilités de renouvellement du cadre chronostratigraphique, évaluation de l'état sanitaire du site et de son potentiel archéologique. L'année 2021 a permis de faire le point sur l'ensemble de ces travaux, dressant ainsi une vision renouvelée des recherches menées au Poeymaü et de ce qu'on peut percevoir des occupations du site à la transition Pléistocène/Holocène. Une réflexion est engagée pour une éventuelle reprise d'opérations sur le terrain.

Pétillon Jean-Marc, Marquebielle Benjamin  
et équipe scientifique

- Dumontier P., Pétillon J.-M. Un crochet en bois de cervidé de l'âge du Bronze ancien en vallée d'Aspe (64), *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 32, 2020, p. 37-39.
- Langlais M., Fat Cheung C., Laroulandie V., Lefebvre A., Marquebielle B., Pétillon J.-M. Dix mille ans de peuplement humain sur le versant nord des Pyrénées (21000-11000 cal BP) : entre unification et régionalisation culturelles, *Munibe*, 71, 2020, p. 59-71.
- Pétillon J.-M., Gardère P., Langlais M., Normand C. Les plus anciens peuplements humains du bassin d'Arudy : anatomie d'une lacune, *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 32, 2020, p. 7-13.

Néolithique, Néolithique moyen,  
Protohistoire,

## Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales Fouille du menhir d'Armiague

Néolithique final,  
Âge du Bronze

L'année 2021 a vu la poursuite du PCR « Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales » (2020-2022). Se plaçant dans la continuité de notre triennale achevée en 2019 ce nouveau programme est l'occasion d'approfondir les éléments mis en évidence

jusque-là mais aussi d'ouvrir vers de nouvelles réflexions.

Cette deuxième année de PCR fut centrée sur la fouille du dolmen de la Halhade à Bartrès (65). Celle-ci a permis la mise au jour et une étude architecturale



fournie comprenant notamment un parement externe, un tertre de terre massive, des niveaux de construction / chantier, ou bien encore une probable fosse d'extraction d'argile.

Côté Nouvelle-Aquitaine, nous avons pu sonder le menhir d'Armiague situé sur la commune de Mendive (64). Si le caractère anthropique de ce bloc dressé ne peut être assuré totalement il apparaît tout de même très probable. Nous aurions alors affaire à une intervention certes limitée des constructeurs (avec simplement le redressement et la stabilisation d'un bloc prélevé à proximité) mais non dénuée de sens et de symbolisme, bien au contraire, dans le contexte d'un mégalithisme atlantique qui valorise ces éléments naturels et leur mise en scène. Nous avons d'ailleurs déjà pu souligner ces caractères sur les monuments de la vallée. Il est possible de prendre pour exemple la mise en forme très marginale du chevet du dolmen situé juste en contrebas dont la silhouette anthropomorphe a sans nul doute été à l'origine de sa sélection. Rappelons ici que nous avons pu montrer que ce monolithe avait été en premier lieu une pierre dressée avant même de se retrouver en position de chevet dans la structure dolménique. Reste en suspens la question de la datation de l'érection de ce menhir. En l'absence de mobilier et/ou

de possibilité de réaliser une datation absolue nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses. Dans l'état actuel de nos recherches nous retiendrons deux points. D'une part les dolmens localisés à proximité (Armiague et Xuberaxain) peuvent être attribués au Néolithique récent régional (3700 – 3300 BC). D'autre part nous avons proposé que la construction de ces monuments soit précédée d'une phase de pierres dressées. A partir de là nous placerions l'érection du menhir d'Armiague dans une fourchette large comprenant le Néolithique moyen 2 régional (4200 – 3700 BC) et le Néolithique récent.

Cette année 2021 a permis en outre de poursuivre les analyses spatiales de l'occupation du sol en particulier sur le plateau de Ger où une dichotomie monde funéraire/monde domestique apparaît pour la Protohistoire venant ajouter une certaine complexité aux réflexions sur les voies de circulation proposées jusqu'ici. Enfin, les études ethno-archéologiques se sont poursuivies. Ce travail permet alors de mieux ancrer notre recherche dans le monde actuel mais permet aussi de projeter sur les populations néolithiques et protohistoriques un regard vivant et dynamique, peu proposé par les études passées.

Marticorena Pablo

Gallo-romain,  
Moyen Âge,

## **PYRAT**

### **Les Pyrénées occidentales durant l'Antiquité Tardive (IIIe-VIIIe siècle). Territoires, Réseaux, Peuplement**

Bas-Empire,  
Haut Moyen Âge

Le PCR PYRAT (<https://projetpyrat.wordpress.com/>) est un projet de recherche collectif transfrontalier initié en 2021 par de jeunes chercheurs travaillant depuis plusieurs années sur l'Antiquité tardive et le très Haut Moyen Âge sur les versants français et espagnols des Pyrénées occidentales (S. Cabes, A. Campo, L. Tobalina Pulido et C. Venco). L'objectif général du PCR était de dresser un état des lieux sur les sites de cette zone comprise entre le IIIe et le VIIIe siècle – période encore peu étudiée s'il en est – afin de proposer une analyse spatiale autour de plusieurs axes thématiques tels les dynamiques territoriales, les réseaux et le peuplement. La large fourchette chronologique proposée sur six siècles, commune aux deux côtés des Pyrénées et correspondant également à la réalité archéologique de nombreux sites, favorise une lecture des phénomènes sur la longue durée.

L'année 0 du projet (2021) a été consacrée à la conception de la base de données (BDD) qui permettra de recenser, vérifier, hiérarchiser et spatialiser l'ensemble des sites connus pour la période concernée. D'un autre côté, nous avons réalisé une réflexion autour des axes thématiques :

Axe 1. Établissements ruraux et continuité médiévale ;

Axe 2. Les établissements perchés tardo-antiques dans les Pyrénées occidentales ;

Axe 3. L'utilisation des grottes des Pyrénées occidentales durant l'Antiquité tardive ;

Axe 4. Bases de données spatiales et SIG dans l'étude du peuplement tardive.

Le projet se centre sur un espace compris entre une interface océanique à l'ouest, des interfaces fluviales au nord (Adour), à l'est (Garonne et la Noguera Pallaresa) et au sud (Èbre) et regroupe entièrement ou en partie les départements français des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne mais aussi des provinces espagnoles d'Alava, de Biscaye, de Guipúzcoa, de Navarre et de Huesca. Les Pyrénées constituent donc un point central dans cette recherche. Actuellement le projet est arrêté et il sera rattaché au projet *Les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive : une perspective de représentation de l'état de la recherche* porté par L. Maurel et de C. Petit-Aupert.

Tobalina Pulido Leticia

## POITIERS

### Le palais comtal de Poitiers et ses abords (IXe -XVIe s.)

Du fait de la pandémie et de ses conséquences sur les calendriers de travaux en amont des fouilles menés par la ville de Poitiers au palais comtal de Poitiers, il a été acté avec le Service Régional de l'Archéologie de Poitiers que l'année 2020-2021 constituerait une seule

et même année. Pour 2021, nous vous invitons donc à consulter la notice parue dans le BSR 2020.

Prouteau Nicolas

## SCORBÉ-CLAIRVAUX

### Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVIe s.)

Cf. notice SCORBE-CLAIRVAUX, Château du Haut-Clairvaux dans rubrique Vienne

Prouteau Nicolas

## PCR

### «Du bois pour Limoges»

2021 s'inscrit pleinement dans la poursuite des travaux engagés. Les phases de terrain en forêt, dans les rues et les maisons de Limoges ou encore aux archives, ont permis l'acquisition d'une grande quantité de données. Si certaines ont pu être traitées dans l'année, d'autres sont encore en phase d'exploration des données.

Le premier atelier met en avant la nécessité de revoir l'histoire de Limoges pour mieux appréhender les dynamiques urbaines. Le travail de synthèse bibliographique, conduit dans le cadre de ces recherches mettent en évidence une écriture de l'histoire de Limoges relativement ancienne, avec le plus souvent la reprise de travaux du milieu voir du début du XX<sup>e</sup> siècle pour lesquels il est parfois difficile d'évaluer la fiabilité des données. Le travail conduit par Coline Forge dans le cadre d'un stage de master a permis d'établir les bases d'une frise chronologique interactive et collaborative (Timeline JS), utile à chacun quelle que soit sa discipline. La seconde contribution, par Angélique Marty, fait un état des lieux de la documentation collectée aux archives, notamment pour le quartier de la Boucherie (à l'instar des travaux

présentés l'an dernier sur le quartier de la rue du Pont-Saint-Etienne).

Le deuxième atelier s'attache au bois dans la construction. Comme l'année dernière, cet atelier a été largement développé. Le focus déjà porté en 2020 sur le musée de la maison de la Boucherie (au 36 rue de la Boucherie) a été prolongé, avec 3 contributions : modélisation 3D et première restitution des volumes par photogrammétrie par Pauline Bessagnet (stage avec N. Saulière), étude d'archéologie du bâti par Lou De Poorter (stage avec Xavier Lhermite), données dendrochronologiques acquises par Roberta d'Andrea. Le modèle 3D est un outil précieux pour l'ensemble de l'équipe aussi bien du point de vue scientifique que pour produire des supports de valorisation pour le grand public. Le décompte des pièces de bois et la classification de ces dernières en fonction de leur dimension, nous renseigne sur les volumes de bois nécessaires à la construction de la maison, tout en ouvrant une fenêtre sur les forêts exploitées. Pour le bâti, si le travail d'enregistrement a été achevé, il reste à finaliser le traitement des données pour une restitution détaillée de l'histoire de l'édification de

cette maison emblématique de la ville de Limoges. Le croisement avec les données est engagé en vue d'un calage chronologique des différentes phases de construction et de reprises du bâtiment. Pour cette année, la présentation de ce travail est focalisée sur la méthodologie mise en œuvre tout en apportant les premiers résultats d'interprétation. Il faudra attendre l'année prochaine pour une restitution complète. Par ailleurs, cinq maisons (3 dans le quartier de la Boucherie et 2 dans la Cité) ont fait l'objet de prélèvements, mais, si les carottes de bois ont été traitées (collage dans des goulottes en bois, puis ponçage), la mesure des cernes de croissance et le processus de datation reste à réaliser.

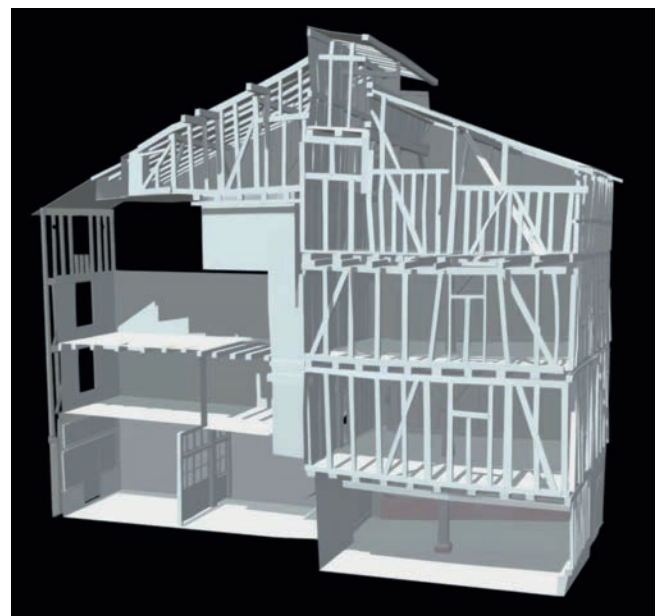
L'atelier sur le bois comme combustible à Limoges ne bénéficie cette année d'aucune contribution dans le rapport. Le travail a en effet principalement porté sur la finalisation de l'article « Des archives pour observer la consommation du bois à Limoges et les transformations des paysages au XIXe siècle. Première partie : le flottage du bois à Limoges jusqu'à la fin du XIXe siècle ». La publication est prévue dans la revue *Archives en Limousin*.

L'atelier sur les stratégies d'approvisionnement en bois de la ville de Limoges est enrichi par les travaux portant sur la création d'un référentiel dendrochronologique pour rechercher la provenance des bois employés dans le bâti de Limoges. Le premier travail consiste à définir s'il est possible, à partir de différents indicateurs, de discriminer des peuplements forestiers distants d'une trentaine de kilomètre autour de Limoges. Dans le cadre des recherches doctorales de Roberta d'Andrea, des échantillons de bois et de feuilles ont été collectés dans les forêts de Compreignac, Bujaleuf, Saint-Hilaire-les-places et Rochechouart. La contribution présentée par Roberta d'Andrea et Christophe Corona met ainsi en évidence la possibilité de discriminer les peuplements, malgré une certaine proximité entre les forêts de Compreignac et de Rochechouart et entre celles de Bujaleuf et de Saint-Hilaire-les-places. Les données génétiques et isotopiques pourront peut-être permettre d'affiner la différenciation de ces quatre peuplements. La contribution de Guy Costa présente les avancées méthodologiques en matière d'extraction d'ADN issus des forêts actuelles, mais également sur des poutres archéologiques. Le protocole semble aujourd'hui bien établi et devrait permettre dès l'année prochaine d'amorcer un travail « en routine » pour mieux caractériser les marqueurs génétiques pouvant être associés aux stations forestières et d'engager les recherches sur le bois archéologique et tenter d'identifier l'origine géographique des bois. L'analyse géochimique pour rechercher des marqueurs de provenance des bois a été intégrée par l'arrivée de Anne Poszwa (géochimiste – maître de conférence à l'université de Lorraine) dans le PCR. 20 échantillons ont été transmis au laboratoire CRPG de Nancy (soit 5 carottes de bois pour chacun des espaces forestiers étudiés), en vue de chercher 43 éléments traces

contenus dans le bois, ainsi qu'un comptage de l'isotope du strontium. L'étude complète sera présentée lors du prochain rapport. Enfin, pour prolonger le référentiel établi sur l'actuel et le connecter aux chronologies rencontrées dans les pans des bois de Limoges, l'analyse dendrochronologique d'une maison et d'une grange de Saint-Hilaire-les-Places a été effectuée par Christelle Belingard pour enrichir la base de données.

L'atelier 4 sur les évolutions/transformations des paysages forestiers et des pratiques sylvicoles porte sur la validation des protocoles méthodologiques, l'acquisition des données et le traitement de ces dernières. Toutefois, il est encore difficile d'obtenir une vision globale de la gestion des ressources forestières pour la ville de Limoges. On peut entreapercevoir quelques informations sur les types de pratiques sylvicoles, mais cela reste pour l'instant trop ponctuel pour envisager une restitution de l'évolution et des transformations des pratiques sylvicoles et des paysages forestiers.

Une recherche participative transversale a été lancée cette année, grâce à deux stagiaires (Eve Aigueperse et Fabien Mognet). Elle a mis en évidence l'importance de faire connaître aux habitants et usagers du secteur du port du Naveix l'histoire du flottage du bois. À ce jour, quelques panneaux touristiques font état de ce passé, mais, relativement dégradés, ils manquent cruellement d'explications. Un sentier d'interprétation a donc été pensé avec Anne-Claire Misme, qui sera soumis à la ville de Limoges dans le cadre du réaménagement des bords de Vienne. Deux enquêtes (sur les bords de Vienne et dans les quartiers historiques de Limoges) ont permis d'interroger les habitants sur leurs connaissances de l'histoire locale et leur attachement aux lieux. Ces enquêtes aident à comprendre les attentes des



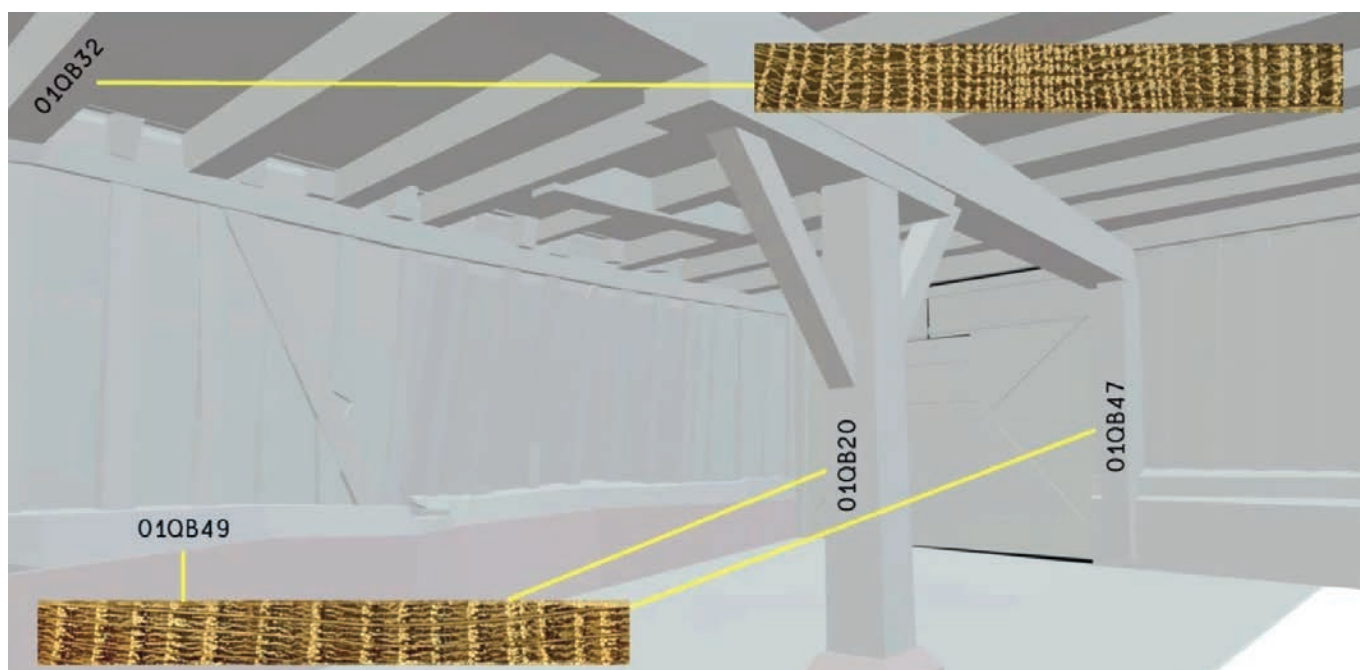
Limoges, modélisation 3D de la Maison de la Boucherie depuis le nord-ouest  
(P. Bessaguet, Sketchfab)



habitants de Limoges en matière de valorisation de l'histoire locale et du patrimoine, notamment les maisons à pans de bois. Enfin, cela a ouvert des portes pour la conduite d'études d'archéologie du bâti et de dendrochronologie. La ville a enfin diffusé une enquête via la revue *Vivre à Limoges*, des réseaux sociaux et certains commerces (plus de 500 réponses). Le travail

du PCR a aussi été présenté dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie, en collaboration avec le service Culture et Patrimoine de la ville de Limoges (près de 200 élèves ; l'ouverture au grand public ayant été limitée par les contraintes sanitaires).

Paradis-Grenouillet Sandrine



Discrimination de deux types de croissance des arbres localisés sur le modèle 3D de la Maison de la Boucherie, 1er étage (P. Bessaguet, R. D'Andrea)

Antiquité

## AQUITANIA ORNATA

### Formes, matériaux et techniques du décor pariétal en Aquitaine romaine

Le programme de recherche *Aquitania ornata*, dirigé par M. Carrive (Université de Poitiers, HeRMA UR 15071) et I. Pianet (Archéosciences Bordeaux UMR 6034, CNRS, Université Bordeaux Montaigne) a été principalement financé en 2021 par la DRAC Nouvelle Aquitaine (via un PCR en année probatoire) et par la Région Nouvelle Aquitaine (au titre de l'Appel à Projet Recherche).

L'objectif est de structurer un réseau interdisciplinaire de chercheurs et chercheuses s'intéressant au décor pariétal de l'Aquitaine romaine (enduits peints et stucqués et placages de marbre essentiellement), afin de poser les premières pierres d'une synthèse d'ampleur, faisant une place de choix à la question des matériaux et des techniques. L'ambition est ainsi de s'intéresser aussi bien à l'évolution des formes du décor en fonction des territoires et des contextes de mise en œuvre, qu'à celle

des techniques et des circuits d'approvisionnement : quand peut-on dater l'arrivée puis le développement de ces techniques de décor dans les différents territoires ? les évolutions stylistiques sont-elles corrélées à des évolutions techniques ? comment évoluent les circuits d'approvisionnement au cours du temps et en fonction des contextes architecturaux ? peut-on identifier des modes et des patrimoines techniques propres à une cité, une agglomération ou un type de contexte ?

L'entreprise est considérable, de sorte que nous avons fait le choix de nous concentrer sur quelques dossiers ciblés tout en entreprenant un travail d'inventaire dans les différents lieux de conservation, afin d'identifier les lots inédits ou anciennement étudiés dont l'étude mériterait d'être réalisée ou reprise pour contribuer à répondre aux questions que nous venons de poser.

■ **Usage et origine des marbres blancs en Aquitaine romaine (L. Barataud, I. Pianet, G. Tendron, M.-C. Savin)**

Le premier dossier concerne l'usage et l'origine des marbres blancs. Depuis les dernières décennies du XX<sup>e</sup> s. et, en particulier, la création de l'association pour l'étude des marbres et autres pierres de l'Antiquité (ASMOSIA) en 1988, les travaux associant approche archéologique et approche géologique pour identifier les sources d'approvisionnement se sont multipliés. La question de l'identification des marbres blancs reste cependant particulièrement épineuse, en raison du grand nombre de carrières sur tout le territoire romain. Les ressources sont nombreuses en Gaule même et l'importance des marbres gaulois dans les circuits d'approvisionnement est d'ailleurs régulièrement soulignée<sup>1</sup>. C'est pourquoi nous avons souhaité nous centrer sur cette question, en mettant à profit les méthodes nouvelles développées dans le cadre d'autres programmes de recherche. Il s'agit notamment de la technique de Résonance Magnétique Nucléaire (RMN), qui apporte des informations au niveau

moléculaire. Associée aux méthodes traditionnellement utilisées pour l'identification des provenances des marbres (pétrographie, cathodoluminescence, et analyse élémentaire et isotopique), elle permet une stratégie d'identification fine des matériaux par « élimination progressive ». Ce protocole d'analyse sera appliqué en premier lieu à des lots appartenant à des chapiteaux d'applique, typologie de décor qui présente l'intérêt de pouvoir être daté stylistiquement. Une première série a été identifiée à Saintes (thermes Saint-Saloine ; cf. fig. 1), Poitiers (thermes Saint-Germain) et Chassenon (sanctuaire des Chenevières). En 2021, les premiers prélèvements ont été réalisés à Poitiers et Saintes. L'inventaire a par ailleurs été poursuivi, afin d'élargir le corpus à d'autres contextes, notamment privés, et d'autres périodes.

■ **Etude comparée des enduits peints et stuqués de Poitiers et Bordeaux (C. Allag, M. Carrive, A. Coutelas, M. Tessariol)**

Concernant les enduits peints et stuqués, nous avons souhaité associer études archéologiques et analyses pétrographiques des mortiers de support



*Aquitania Ornata : Chapiteaux de pilastres des thermes Saint-Saloine à Saintes (clichés et mise au net : G. Tendron).*

pour, non seulement, retracer l'évolution des formes et des usages des décors mais aussi dessiner le plus finement possible le patrimoine technique et les matériaux des artisans locaux. Le choix a par ailleurs été fait de privilégier une approche tendant à l'exhaustivité à l'échelle de deux capitales de cité, Bordeaux et Poitiers, plutôt que de réaliser des études isolées sur l'ensemble du territoire. En effet, parmi les différences dans la technique et le choix des matériaux que permettent de mettre en évidence les analyses pétroarchéologiques, il reste souvent difficile de déterminer ce qui peut relever d'évolutions chronologiques, de différences socio-économiques ou de pratiques régionales, locales, voire d'ateliers. Pour ce faire, il nous semble important de construire des séries cohérentes en mettant en place des programmes d'analyses les plus exhaustifs possibles à l'échelle d'agglomérations ou de zones géographiques ciblées.

Nous avons souhaité nous concentrer sur des capitales de cité afin de constituer des référentiels qui pourront par la suite servir de comparaisons pour les productions des territoires qui en dépendent. Le choix de Bordeaux et de Poitiers est quant à lui motivé par des considérations liées à l'état de la recherche et à l'accessibilité des données.

En 2021, un inventaire des enduits peints et stucés a été initié dans les réserves du CCE de Poitiers et du Musée Sainte-Croix et une première série de lot a été échantillonnée pour analyse pétroarchéologique : DDE, rue Arthur Ranc (M. Fabioux, 1982-1983), Parking du Calvaire (K. Robin, 1997-1998), Les Cordeliers (A.-M. Jouquand, 1998). Seules les observations macroscopiques ont pour l'instant été réalisées, l'étude devant être finalisée début 2022. Les lots du 10 rue de la Bretonnerie (M. Fabioux, 1981) et de Saint-Stanislas, Hôtel de Région (A. Dumont, 1998) ont par ailleurs fait l'objet d'une reprise d'étude.

Concernant Bordeaux, l'objectif est de compléter les études et analyses déjà réalisées par M. Tessariol dans le cadre de sa thèse de doctorat<sup>1</sup>. En 2021, l'étude des enduits des Allées de Tourny a été reprise et sera finalisée en 2022, avec échantillonnage pour analyse pétroarchéologique.

Les décors peints et stucés des sanctuaires d'Aquitaine romaine dans leur contexte architectural (A. Raspail)

Le troisième dossier, de plus grande ampleur, fait l'objet d'une thèse de doctorat sous la direction de N. Dieudonné-Glad et M. Carrive. Il s'agit cette fois de s'attacher, à l'échelle de toute la région, à un type de contexte dont les décors pariétaux restent très mal connus : les sanctuaires et les différents édifices qui les constituent. Le travail, initié en octobre 2021, a débuté avec la constitution du corpus.

Expérimentation autour des matériaux et des techniques de la fresque romaine (M. Carrive, A. Coutelas, T. Gregor, M. Mulliez, V. Revillé)

Le programme comporte enfin un volet expérimental, dont les objectifs sont aussi bien scientifiques que

pédagogiques. Il s'agira de mener, avec deux classes de CAP maçonnerie de l'EREA Théodore Monod à Saintes, une expérimentation de fresque antique, depuis l'acquisition des matériaux jusqu'à la réalisation de l'enduit et de son décor.

D'un point de vue scientifique, l'objectif est d'approfondir, dans la continuité de précédentes expérimentations, notre connaissance de la technique de la fresque antique, en l'ancrant dans un territoire, ses matériaux et son climat, afin d'approcher au plus près les conditions qui étaient celles des artisans. C'est pourquoi nous souhaitons travailler sur toute la chaîne opératoire, depuis l'acquisition de la chaux et le montage des murs supports avec des matériaux locaux. À l'autre bout de la chaîne, la fresque expérimentale fera l'objet de prélèvements soumis à des analyses pétrographiques afin de comparer le résultat avec les observations des enduits antiques.

D'un point de vue pédagogique, cette expérience vise à faire connaître aux élèves du CAP maçonnerie les techniques des artisans peintres romains, par la pratique, tout en ancrant cette réflexion dans leur future activité professionnelle.

L'année 2021 était essentiellement une année de programmation, pour un début des travaux prévu en 2022.

#### ■ **Inventaire (M. Carrive, G. Tendron)**

Le programme se donne enfin pour objectif, outre le traitement des dossiers présentés ci-dessus, la réalisation d'un inventaire dans les différents lieux de conservation, afin d'identifier les lots inédits ou anciennement étudiés dont l'étude mériterait d'être réalisée ou reprise pour contribuer à une meilleure compréhension diachronique des formes, techniques et matériaux des revêtements pariétaux en Aquitaine romaine.

Un inventaire de cette nature nécessite de se rendre dans les différents lieux de conservation, de visionner le matériel dans son intégralité et d'estimer la qualité de sa contextualisation par la lecture des rapports et éventuelles publications. Il s'agit là d'un travail considérable, que nous avons décidé d'échelonner sur les trois années du programme et de limiter à certaines cités : les Bituriges Vivisques, les Pictons, les Santons et les Lémovices.

En 2021, un premier bilan a pu être proposé pour les placages de marbre, à partir des travaux de G. Tendron. Concernant les enduits peints, le travail débutera réellement en 2022.

Carrive Mathilde

- 1 - Voir les différentes études ainsi que la conclusion proposée par C. Allag et D. Tardy dans J. Boislève, K. Jardel, G. Tendron, (dir.), *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, Ier - IVe siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique*, Chauvigny, 2012 (Mémoire, 45).
- 2 - M. Tessariol, *La diffusion des schémas décoratifs de la peinture murale romaine chez les Bituriges Vivisques*, thèse de doctorat, Université Toulouse Jean Jaurès, 2 volumes, 2015.



## Réseau de lithothèques en Nouvelle-Aquitaine

Le programme collectif de recherche « Réseau de lithothèques en Nouvelle-Aquitaine » contribue de façon significative à l'élan national qui s'attache à identifier les réseaux de circulation de matériaux lithiques afin d'approcher les espaces exploités durant la Préhistoire (voir GDR « SILEX »). Il participe d'une synergie et d'une expertise attendue par la communauté des archéologues et collabore avec les autres programmes de recherche sur l'origine des géomatériaux. Il procède ainsi au recueil d'un important volume de données (et de métadonnées) sur la spatialisation des formations à silicites et la caractérisation des échantillons géologiques qui enrichissent les lithothèques régionales. Sa fonction reste ainsi primordiale dans la consolidation d'une structure coopérative opérationnelle aux échelles régionale et nationale. Cette démarche intégrée et collaborative ouvre des perspectives nouvelles et irremplaçables dans le domaine des comportements techno-économiques, de la circulation des matériaux (et des Hommes) et des rapports entre les sites (approches réticulaires).

Ce travail est rendu possible par la convergence d'actions pluridisciplinaires. Il est développé selon six principaux axes qui sont à la fois patrimoniaux, scientifiques et didactiques, mobilisant des bases de données organisées selon un thésaurus idoine. Ces axes sont interdépendants et permettent de poser les bases d'une structure offrant la possibilité à toutes les personnes concernées de bénéficier d'outils nécessaires à la compréhension des comportements techno-économiques, des rapports inter-lieux et donc des régimes de mobilité :

- Axe 1 : homogénéisation des pratiques et développement de l'outil lithothèque ;
- Axe 2 : formation à la caractérisation des silicites ;
- Axe 3 : développement d'un système d'information géographique partagé ;
- Axe 4 : harmonisation et normalisation des pratiques et des méthodes de caractérisation ;
- Axe 5 : application au mobilier archéologique ;
- Axe 6 : diffusion et conservation des résultats.

Le PCR a été financé par le Ministère de la Culture dans le cadre des opérations programmées et la SARL Paléotime.

En outre, il a bénéficié d'un soutien constant du Musée national de Préhistoire (MNP) des Eyzies, du Centre national de Préhistoire de Périgueux, de l'INRAP et des UMRs 5199 - PACEA, 5068 - TRACES, 5060 - CRP2A et 7055 - PréTech (aujourd'hui fusionné dans l'UMR 8068).

L'année 2021 a été une année compliquée, mais aussi une année charnière où les questionnements, les remises en questions et la participation à la mise en place de dispositifs techniques numériques nous ont permis d'avancer sur le fond. La prise en compte

de la nécessité d'un véritable travail d'équipe et de l'importance de l'homogénéisation des données ont joué un rôle encore plus évident dans notre démarche. Compliquée dans la mesure où la pandémie de COVID 19 a une nouvelle fois largement perturbé - directement et indirectement - le programme de travail collectif, quand bien même les outils informatiques mis à la disposition des membres (cf. données des sites du GDR « SILEX » et la cartographie numériques des formations à silicites). Le versement tardif des crédits et la disponibilité des rares spécialistes maîtrisant les méthodes de caractérisation des matériaux (souvent des étudiants en cours ou en fin de thèse) ne nous permettent pas pour l'heure de présenter un bilan complet des résultats. En effet, les derniers contrats prennent fin juste avant Noël 2021 et il ne nous est pas possible de faire une véritable synthèse. Ces derniers seront finalisés au mois de février et feront l'objet d'une synthèse et d'un catalogue de fiches dans le rapport de triennale.

Une année charnière dans la mesure où elle a consisté à poursuivre l'intégration des lithothèques et la caractérisation harmonisée de plus de 100 échantillons supplémentaires (sur deux lithothèques des lithothèques régionales : MNP et PACEA) et à participer à la réflexion dans un cadre interdisciplinaire sur l'amélioration des pratiques numériques.

Mais surtout, cette année nous a permis de poser les bases de la maquette des futurs atlas des types de silicites présents en Nouvelle-Aquitaine. Au niveau des lithothèques, celle de PACEA à Bordeaux est désormais accessible et il en sera de même dans les mois qui viennent au MNP. Ainsi, des milliers d'échantillons seront inventoriés, localisés et mis à disposition. Rappelons ici l'imposante masse de données désormais harmonisées, issue de travaux indépendants ou produites par le PCR depuis ses débuts. Soit, 9941 formations à silicites cartographiées et vectorisées, 6268 échantillons géologiques représentant un référentiel désormais accessible et plus de 154 types géologiques caractérisés (dont 89 en 2021) tout cela, selon les normes partagées par la communauté des chercheurs sur les archéomatériaux.

Aujourd'hui nous disposons d'un outil adapté afin d'organiser les retours sur le terrain et de communiquer sur la répartition des ressources siliceuses dans la Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, des travaux sur les collections archéologiques ont pu se poursuivre, que ce soit en Corrèze (APP sur la Grotte des Morts ; FProg et APP de la Grotte Bouyssonie ; FPrev de l'aérodrome de Brive ; révision des séries du musée Labenche), en Dordogne (FPrev de la route de Jaunur à Boulazac ; APP Le Landry ; PCR Lascaux ; Projet Labex Ubordeaux : Châtenet, Gabillou ; APP Abri Pataud, Laugerie Haute), en

Gironde (projet Labex le Houleau), en Charentes (FProg Chez Pinaud à Jonzac) ou dans le Lot (APP Combe Cullier ; FProg du Mas-Viel et Fournol). Pour partie, ces travaux feront l'objet de publications en 2022.

Les perspectives pour 2022 (dernière année de la triennale) sont désormais bien arrêtées. Durant cette année 2021, nous nous sommes concentrés sur le travail de caractérisation des échantillons géologiques présents au sein de deux des lithothèques : MNP et PACEA. Ce travail était nécessaire afin de répondre au mieux aux demandes des archéologues et des pétrographes. Il a débouché sur des travaux concernant, les silicites de Charentes (CDD par Quentin Aubel), les silicites entre Isle et Dordogne (travaux de Erwan Vaissé sur le site du Mas Viel, de P. Fernandes sur les sites de l'aérodrome de Brive, de V. Delvigne, P. Fernandes, A. Turq et J.-P. Platel sur le site du Landry ainsi que les échantillons géologiques associés). Parallèlement s'est poursuivi l'inventaire des gîtes (mise au net d'inventaire et recherches bibliographiques). Ces efforts ont porté leurs fruits puisque désormais une grande part de la diversité des silex « classiques » : Bergeracois, Gavaudun,

Fumélois, Séguine et Belvès est caractérisée et photographiée, prête à intégrer le premier atlas qui verra le jour en 2022. La réalisation de cet atlas à l'échelle du département de la Dordogne est désormais notre objectif principal, et ce, tout en poursuivant les autres actions du programme (notamment la formation et l'étude de séries archéologiques).

Abondamment illustré, il mettra à la disposition du lecteur des descriptions détaillées associées sous forme de fiches telles que celles présentées dans les rapports de ces dernières années.

L'année à venir constitue donc le prochain saut épistémologique en renforçant encore plus l'aspect collectif de notre démarche ; en ne partageant plus seulement les savoir-faire, mais bien les données elles-mêmes. Nous avons débuté ce travail en renforçant et en échangeant les données sur les lithothèques et la spatialisation des formations à silex, il ne tient maintenant qu'à nous de partager les données de caractérisation des échantillons géologiques de référence.

Turq Alain, Fernandes Paul, Morala André  
et Delvigne Vincent

*Transchronologique*

## **L'expérimentation paléométallurgique : de l'analogie à la modélisation**

Ce PCR ouvert en 2019 a réuni 44 chercheurs issus de 7 unités CNRS, de 12 universités françaises et de 6 instituts étrangers. Il a permis au cours de ses 3 séquences de recherche en expérimentation archéologique d'explorer 21 thématiques allant de l'extraction du minerai jusqu'à l'obtention d'un objet fini. Les résultats obtenus ont conduit à la publication de deux colloques internationaux (G. Verly, F. Rademakers, F. Téreygeol (eds.), *Studies in experimental archaeometallurgy: methodological approaches from non-ferrous metallurgies*, Monographies Instrumentum, n°60, Editions Mergoïl, 2019, 205 p. et F. Rademakers, G. Verly, F. Téreygeol, J. Auenmüller (guest editors), *Special section on « Contributions of Experimental Archaeology to Excavation and Material Studies »*, Special issue, *Journal of Archaeological Science: Reports*, 2020-2021, vol. 33, 34, 35, 36, et 38). Parallèlement, cette action de recherche s'est résolument inscrite dans une dimension de valorisation patrimoniale. Sur place, nous avons poursuivi notre démarche intégrée de recherche et valorisation en présentant au public du site nos expérimentations en cours. Les travaux expérimentaux ont également rejoint une exposition internationale itinérante portée par l'association EXARC : *Experimental Archaeology – the exhibition* (voir <https://exarc.net/cooperation/>



*L'expérimentation paléométallurgique, four de fonte et de coupellation dit « aux sept étoiles », Yunnan, XVIIIe s. (cliché : F. Téreygeol)*

ea-exhibition). Sur place, les expérimentations ont donné lieu à deux productions cinématographiques : *Le Trésor du Rhône*, documentaire de Saléha Gherdane (Fr., 2021, 90 min., Science Grand Format, Arte) et *Frapper monnaie*, documentaire produit par Thomas Faucher dans le cadre de son projet région « frapper monnaie » (le film n'est pas encore diffusé). Ces activités variées montrent encore une fois que cette thématique ne s'épuise pas. Elle rencontre un intérêt dépassant largement le cadre des archéologues paléométallurgistes. Les tests conduits à plusieurs reprises sur les interactions entre les domaines métallurgiques et céramiques attestent de l'importance qu'il y a à ouvrir ce champ de recherche encore peu exploré. Il va de pair avec celui plus large touchant aux matériaux essentiels, et pourtant, eux aussi, trop peu observés, qui permettent d'aboutir à la production métallique : pierre, minerai, matériaux organiques. Les

expériences de ces 3 années ont souvent montré que le point de blocage résidait bien dans la compréhension et l'usage de ces éléments simples. Ce fut le cas avec l'emploi du crottin pour la confection des moules pour les fausses monnaies du III<sup>e</sup> siècle, l'usage du sable pour surfacer les monnaies, l'utilisation de cendre en guise de sol de coulée, etc. Dans les années à venir, nous souhaitons évoluer dans cette direction tout ouvrant deux chantiers. Il s'agit d'intégrer la source écrite plus avant dans notre travail, sans perdre de vue la matérialité des objets et des procédés. Il importe également de développer davantage l'approche archéométrique afin qu'elle ne se pose plus comme le plan de référence objectif, mais bien comme un outil parmi d'autres permettant d'aboutir à une meilleure compréhension des procédés techniques anciens.

Téreygeol Florian



Cette bibliographie a été réalisée à partir :

- des documents (revues, monographies, actes de colloques) détenus par les services de documentation de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine,
- des informations transmises par les auteurs des notices du présent BSR.

Ces bibliographies, ainsi que celles publiées dans chacun des bilans scientifiques de la région Nouvelle-Aquitaine sont en ligne sur le site de la DRAC :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine/Patrimoine-Architecture/Archéologie/Bilans-scientifiques-regionaux>

Le catalogue en ligne de notre bibliothèque est accessible sur : <https://pmb.culture.fr/>

## PLUSIEURS PÉRIODES

- Boivin *et al.* 2021
- Boivin Pierre, Dousteysier Bertrand, Miallier Didier, Arbaret Laurent, Gaime Sébastien, Henault Denis, Martin Guillaume, Roger Jacques, « L'usage des trachytes de la chaîne des Puys depuis deux millénaires », *Revue des Sciences naturelles d'Auvergne*, 85, p.45-77.
- Carozza *et al.* 2021
- Carozza Jean-Michel, Bochaca Michel, Mathé Vivien, *et al.*, « Évolution de la plaine alluviale de la Garonne et implantation des ports fluviaux au cours du Moyen Âge et de l'époque Moderne (XIIe – milieu du XIXe siècle) : apport du site de Cadillac (France, sud-ouest, Gironde) », *Quaternaire*, 32-2, p. 99-110.
- Dutein 2021
- Dutein Bernard, « Histoire de l'ancienne chapelle de Notre-Dame des Monts de la Teste-de-Buch », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 189, p. 75-107.
- Guédon *et Massoni* 2021
- Guédon Stéphanie, Massoni Anne, « Les limites territoriales en Limousin, de l'Antiquité au Moyen Âge : introduction », *Siècles*, 50, 2021.
- Heurtebise 2021
- Heurtebise Hélène, « L'Agglomération bordelaise. Ligne D du tramway. Diagnostic archéologique », *Revue Archéologique de Bordeaux*, CX, p. 160-171.
- Lachaud 2021
- Lachaud Jérôme, « Synthèse du dépouillement du fonds Moser réalisé au musée Labenche à Brive-la-Gaillarde en 2020 et 2021, *Bulletin de la Société scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*, 143, p. 71-79.
- Lachaud, Lhermite *et al.* 2021
- Lachaud Jérôme, Lhermite Xavier, Marty Angélique, « Étude historique réalisée dans le cadre du suivi de travaux archéologiques dans le centre-ville de Brive-la-Gaillarde entre 2018 et 2021 », *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 143, p. 15-19.
- Lopez-Romero *et al.* 2021
- Lopez-Romero Elias, Verdin Florence, Eynaud Frédérique, *et al.*, « Human settlement and landscape dynamics on the coastline South of the Gironde estuary (SW France): A multi-proxy approach », *The Journal of Island and Coastal Archaeology*, 18-1, p. 53-74. DOI: <https://doi.org/10.1080/15564894.2021.1880505>.
- Ollivier 2021 *et al.* 2021
- Ollivier Julien, collab. Massendri Julie, Pedoussaut Laetitia, Rouzo-Lenor Yolaine, Saint-Didier Guillaume, « Les fouilles de l'îlot Massénat à Brive-la-Gaillarde : du site antique à la ville actuelle », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 41, p. 125-144.
- Palombas-Odile 2021
- Palombas-Odile Dimitri, « Un regard sur les maisons de Curemonte et de Creysse. Brève introduction à l'architecture civile dans l'ancienne vicomté de Turenne », *Siècles*, 50, 2021.
- Pichon 2021
- Pichon Blaise, « Produire chez les Lémovices et dans le Limousin de l'âge du Fer au Moyen Âge : introduction », *Siècles*, 50, 2021.

## PALÉOLITHIQUE

- Averbough *et al.* 2021
- Averbough Aline, Feruglio Valérie, Plassard Frédéric, Sauvet Georges (dir.), « *Bouquetins et Pyrénées* », t. 1, De la préhistoire à nos jours. *Offert à Jean Clottes, Conservateur général du Patrimoine honoraire*, Presses universitaires de Provence, coll. *Préhistoires de la Méditerranée*, Aix-en-Provence, 413 p.
- Bismuth 2021
- Bismuth Thierry, « L'homme de La Chapelle-aux-Saints : un Néandertalien corrézien », *Le Festin*, 119, p. 44-49.
- Boquel *et al.* 2021
- Boquel Manon, Brenet Michel, Fourloubey Christophe, et al., « Un nouveau site magdalénien de plein-air dans la vallée de l'Isle (Le Porteix, Boulazac, Dordogne, France). Un exemple de co-production lamino-lamellaire à la fin du dernier maximum glaciaire », *Paléo*, 31, p. 60-74.
- Cormareche, Primault, *et al.* 2021
- Cormareche E., Primault J., Le Fillatre V., « New data about the Gravettian on the southwestern margins of the Paris Basin : the Taillis des Coteaux (Antigny, Vienne, France) », in O. Touze, N. Goutas, H. Salomon, P. Noiret (dir.), *Les sociétés gravettiennes du Nord-Ouest européen : nouveaux sites, nouvelles données, nouvelles lectures*, Actes du colloque Le Nord-Ouest européen au Gravettien : apports des travaux récents à la compréhension des sociétés et leurs environnements, vol. Anthropologica et Praehistorica, Liège, ERAUL, p. 249-271.
- Cormarèche *et al.* 2021
- Cormarèche Élisée, Ajas Aurélie, Taylor Alexis, *et al.*, « Approche pluridisciplinaire du site moustérien récent de la Route de Jaunour à Boulazac (Dordogne, France) : premiers résultats et questionnements », *Paléo*, 31, p. 96-125.
- Delvigne *et al.* 2021
- Delvigne Vincent, Lesvigne Émilie, Langlais Mathieu, « La grotte Bouyssonie, Brive-la-Gaillarde, Corrèze : bilan de deux années de fouilles (2020-2021) », *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 143, p. 7-14.
- Demars 2021
- Demars Pierre Yves, « La Préhistoire du Limousin. Autour des recherches de Roger Crédot », *Travaux d'archéologie limousine*, 41, p. 11-32.
- Elalouf *et al.* 2021
- Elalouf Jean-Marc, Utge Jose, Lebon Matthieu, et al., « Identification génétique et datation radiocarbone de restes osseux de cerf, de renne et de bison des steppes d'une sépulture moustérienne (La Ferrassie 8, Dordogne, France) », *Paléo*, 31, p. 126-138.
- Garate *et al.* 2021
- Garate Diego, Rivero Olivia, Intxaurbe Iñaki, et al., « Vestiges d'art pariétal dans la grotte classique de Saint-Michel (Arudy, Pyrénées-Atlantiques) », *International Newsletter on Rock Art*, 89, p. 1-3.
- Jouteau 2021
- Jouteau Armance, « *Grottes ornées paléolithiques : espaces naturels, espaces culturels, art et déterminisme. Apport des modélisations, l'exemple de Lascaux et de Cussac* », thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 517 p.
- Jouteau 2021
- Jouteau Armance, « *Grottes ornées paléolithiques : espaces naturels, espaces culturels, art et déterminisme. Apport des modélisations, l'exemple de Lascaux et de Cussac* », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 118-3, p. 581-582.
- Lagardère *et al.* 2021
- Lagardère Jean-Paul, Labarrière Michel, Lalanne Jean-Claude, et al., « Flèches de chasse et de prestige en Grande Lande à la fin du Néolithique », *Bulletin de la Société de Borda*, 544, p. 349-370.
- Laporte *et al.* 2021
- Laporte L., Dupont C., Gruet Y., Courtaud P., Duday H., Quesnel L., Lefeuvre J.-Y., Bambagioni F., Mialhe V. et Robin K., « Les coquilles marines de la nécropole mésolithique de La Vergne (Saint-Jean-d'Angély, Charente-Maritime, France) : de leur collecte à la mise en scène des corps humains », *Gallia Préhistoire*, 61.
- Ledoux *et al.* 2021
- Ledoux Lysianna, Berillon Gilles, Fourment Nathalie, et al., « Reproduce to Understand: Experimental Approach Based on Footprints in Cussac Cave (Southwestern France) », in : *Reading Prehistoric Human Tracks : Methods & material*, Andreas Pastoors, Tilman Lenssen-Erz, p. 67-89.
- Marsan 2021
- Marsan Geneviève, « Les grands herbivores du gouffre d'Habarra à Arudy (Pyrénées-Atlantiques) : documents de fouilles, publications et datations », in : Manuel Bea Martínez, Rafael Domingo Martínez, Carlos Mazo Pérez, et al., *De la mano de la Prehistoria: Homenaje a Pilar Utrilla Miranda*, Universidad de Zaragoza, Prensas de la Universidad de Zaragoza, p. 175-186.
- Morala 2021
- Morala Thibault, « Approche expérimentale et fonctionnelle de la production du feu avec un sulfure de fer au Paléolithique supérieur ancien : exploration tracéologique de l'industrie lithique de l'archéoséquence du Flageolet 1 Bézenac, Dordogne, France. Perspectives diachroniques. », *Paléo*, 31, p. 200-225.
- Paillet *et al.* 2021
- Paillet Elena, Deneuve Emeline, Paillet Patrick, et al., « «Colore le monde». Le rôle de la couleur dans le dispositif pariétal de la grotte de Combarelles 1 (Les Eyzies, Dordogne) », *Paléo*, 31, p. 226-243.
- Plassard 2021
- Plassard Frédéric, Plassard Jean, « Les bouquetins de Rouffignac », in : Averbough A., Feruglio V., Plassard F., Sauvet G. (dir.), *Bouquetins et Pyrénées, t. 1, De la préhistoire à nos jours. Offert à Jean Clottes, Conservateur général du Patrimoine honoraire*, Presses universitaires de Provence, coll. *Préhistoires de la Méditerranée*, Aix-en-Provence, p. 197-201.
- Plassard, Dachary 2021
- Plassard Frédéric, Dachary Morgane, « Les bouquetins de Duruthy (Landes, France) », in : in : Averbough A., Feruglio V., Plassard F., Sauvet G. (dir.), *Bouquetins et Pyrénées, t. 1, De la préhistoire à nos jours. Offert à Jean Clottes, Conservateur général du Patrimoine honoraire*, Presses universitaires de Provence, coll. *Préhistoires de la Méditerranée*, Aix-en-Provence, p. 121-124.
- Plassard, Dachary 2021
- Plassard Frédéric, Dachary Morgane, Plassard Jean, « Figurations inédites de la galerie A de la grotte de Rouffignac (Dordogne, France) », *Paléo*, 31, p. 244-266.
- Sauvet *et al.* 2021
- Sauvet Georges, Feruglio Valérie, Plassard Frédéric, « Le Bouquetin dans l'art paléolithique », in : Averbough A., Feruglio V., Plassard F., Sauvet G. (dir.), *Bouquetins et Pyrénées, t. 1, De la préhistoire à nos jours. Offert à Jean Clottes, Conservateur général du Patrimoine honoraire*, Presses universitaires de Provence, coll. *Préhistoires de la Méditerranée*, Aix-en-Provence, p. 251-260.
- Schwab *et al.* 2021
- Schawb Catherine, Mélard Nicolas, Catro Philippe, « Coup de projecteur sur la Dame de Brassempouy, de la fouille ancienne à l'étude par imagerie 3D », *Antiquités nationales*, 50-51, p. 88-99.
- Schwab 2021
- Schawb Catherine, « La «Vénus» de Tursac », *Archéologia*, 597, p. 22-23.
- Trosseau *et al.* 2021
- Trosseau Antoine, Maigret Anne, Coquinot Yvan, et al., « In situ XRF study of black colouring matter of the Palaeolithic figures in the Font-de-Gaume cave », *Journal of analytical atomic spectrometry*, 36, p. 2449-2459.
- Vaissié *et al.* 2021
- Vaissié Erwan, Caux Solène, Faivre Jean-Philippe, « Supply distances and territories in south-west France through the Middle and Upper Paleolithic : a petro-techno-economic approach », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 118-1, p. 7-32.

## PROTOHISTOIRE

- Ard, 2021
- Ard, V., Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente : formes et environnements des mégalithes et des enceintes. Notice archéologique, ADLFI, Archéologie de la France – Informations, en ligne.

- Cheviolot 2021
- Cheviolot Christian, « Les Pétrocores font la tête. Visages de Pétrocores vus par eux-mêmes », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 81-94.
- Cheviolot 2021
- Cheviolot Christian, « Quelques bronzes inédits de la Dordogne », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 45-54.
- Cheviolot 2021
- Cheviolot Christian, « Un grand fer de lance gauloise », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 75-80.
- Cheviolot, Ihuel et al. 2021
- Cheviolot Christian, Ihuel Ewen, Massoulier David, et al., « La grotte sépulcrale de Leygonie. Commune de Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne) », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 15-44.
- Cheviolot et al. 2021
- Cheviolot Christian, Pradier Hubert, Rhodes Denis, « Les "Vélugies" Beleymas (Dordogne). Un nouveau Sanctuaire gaulois ? », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 95-104.
- Cheviolot, Moissat 2021
- Cheviolot Christian, Moissat Jean-Claude, « Enquête sur la voie gauloise et antique de Vergt à Neuvic-sur-l'Isle », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 105-128.
- Courdec et al. 2021
- Courdec Florian, Bordas Francis, Gomez de Soto José, et al., « À la charnière des espaces médio- et ibéro-atlantiques et continentaux : l'ensemble métallique du Bronze final atlantique 3 ancien d'Hourtin (Gironde, France) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 118-3, p. 519-568.
- David et al. 2021
- David A., Arque M.-C., Bidault E., Boquart R., Caraire G., Jubeau T., Laforge M., Mousset J., Paradis- Grenouillet S., Toulemonde F., « Un établissement enclos de La Tène Finale à Chasseneuil-du-Poitou, Les Roches de Vayres/ Les Eclusettes : résultats croisés d'une fouille préventive et d'une prospection géophysique. », *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer*, AFEAF, 39, 2021, p. 25-28.
- Dussot, Gomez de Sotto 2021
- Dussot Dominique, Gomez de Sotto José, « Une enclume de l'âge du Bronze à Fontanières (Creuse). », *Bulletin de la société préhistorique française*, 118-2, p. 391-362.
- Hantrais et al. 2021
- Hantrais Juliette, Mathé Vivien, Corfmat Pauline, et al., « Regards croisés sur le sanctuaire laténien de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) : confrontation des données géophysiques et archéologiques », *Archéosciences*, 45-2, p. 43-54.
- Hantrais et al. 2021
- Hantrais Juliette, Verriez Quentin, Mauduit Thierry, et al., « L'éperon barré de Blis à Eymet (Dordogne) », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 55-68.
- Hiriart et al. 2021
- Hiriart Eneko, Mathé Vivien, Corfmat Pauline, et al., « Un premier sanctuaire celtique en Aquitaine. Résultats des fouilles menées en 2020 sur l'agglomération ouverte de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) », *Aquitania*, 38, p. 7-51.
- Hiriart et al. 2021
- Hiriart Eneko, Cheviolot Christian, Hantrais Juliette, et al., « Le sanctuaire celtique de «La Peyrouse» à Saint-Félix-de-Villadeix (Dordogne) : résultats de la campagne 2020 », *Bulletin de l'Association française de l'âge du fer*, 39, p. 41-44.
- Hiriart, Cheviolot 2021
- Hiriart Eneko, Cheviolot Christian, « Bilan des recherches archéologiques à «La Peyrouse» en 2021 », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 69-74.
- Leduc, Baras 2021
- Leduc Michel, Baras Jean-Marie, « Mise en valeur de deux mégalithes du canton de Lalinde : Le Mayne del Rey (Rampieux) et l'Oustal del Loup n°2 (Marsalès) », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 5-14.

- Léger 2021
- Léger Patrick, « Origines de frontières entre Lémovices, Bituriges et Arvernes dans le département de la Creuse », *Siècles*, en ligne, 50, 2021.
- Lethrosne, et al. 2021
- Lethrosne H., Recq C., Millet-Richard L.-A., Ihuel E., Linton J., « Le statut de l'éclat pressignien : réflexions sur les modalités de diffusion et d'utilisation d'un déchet de taille au Néolithique final », in : Fromont N., Marchand G., Forré P., *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique, Actes du 32e colloque interrégional sur le Néolithique (Le Mans, 2017)*, Association des Presses Chauvinoises, 2021, p. 91-105.
- Merlet 2021
- Merlet Jean-Claude, « Mise en évidence de la culture du blé à l'âge du Bronze dans les Landes (1400 ans avant J.-C.) : le site de Labeillé à Tartas », *Bulletin de la Société de Borda*, 541, p. 70-75.
- Milcent et al., 2021
- Milcent P.-Y., Couderc F., Auxerre-Geron F.-A., Barral P., Dufay-Garel Y., et al., « Les établissements de hauteur défendus protohistoriques en France (XXIIe-1er siècles av. J.-C.) », in : Delrieu F., Feliu C., Gruat P., Kurzaj M.-C., Nectoux E., *Espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe, Actes du colloque de l'AFEAF 2019*, Paris, Collection AFEAF 3, 2021, p. 175-194.
- Mouret 2021
- Mouret Claude, « Exemples de mégalithisme près de la crête d'interfluve Loire-Dordogne (c. de la Croisille-sru-Briançe, Meilhards et La Porcherie) », *Travaux d'archéologie limousine*, 41, p. 33-46.
- Pilard, 2021
- Pilard M., « Les caves protohistoriques et antiques dans le sud-ouest de la Gaule (Ile s. av. J.-C.-Ve s. ap. J.-C.) : un état de la question », *Aquitania* 37, 2021, p. 181.

## ANTIQUITÉ

- Andrieu, Florent 2021
- Andrieu Morgane et Florent Guillaume, « Les graffiti de Limoges », *Le Fil d'ArAr*, mis en ligne : 08/12/2021, <https://lefiladarar.hypotheses.org/4427>.
- Baret 2021
- Baret Florian, « GPR vs archaeological excavation : comparaison of results obtained in the eastern district of the roman small town of Bridiers (La Souterraine, Creuse, France) », *Archéosciences*, 45-1, p. 17-21.
- Baret 2021
- Baret Florian, « Découvertes et redécouvertes d'estampilles sur terre cuite architecturale à Bridiers (La Souterraine, Creuse) », *Travaux d'archéologie limousine*, 41, p. 87-98.
- Baret 2021
- Baret Florian, « Agglomérations « secondaires » et limites de cité : réflexions sur l'apport d'une étude territoriale des agglomérations pour la définition des limites de cité. Exemple de la cité des Lémovices », *Siècles*, en ligne, 50, 2021.
- Berthault et al 2021
- Berthault Frédéric, Michel Lenoir, Jean-Pierre Bost, et al., « La villa romaine de Montcaret. Une villa et son environnement dans le sud-ouest de la Gaule », Pessac, Ausonius éditions, 187-221, en ligne, <https://una-editions.fr/monnaies-antiques>.
- Bolle, Farago 2021
- Bolle A. et Farago B., « Entre Anjou et Poitou, la Casse, à Louzy et Sainte-Verge. Un établissement pérenne de l'Antiquité au Moyen Âge », *Archéopages*, 48, 2021, p. 64-71.
- Bost 2021
- Bost Jean-Pierre, « Notes d'épigraphie creusoise », *Travaux d'archéologie limousine*, 41, p. 73-86.
- Bost et al 2021
- Bost Jean-Pierre, Maurin Louis, Roddaz Jean-Michel (dir.), « Portraits de Bordeaux », *supplément Aquitania* 43, 252 p.
- Bouet 2021
- Bouet Alain, « Barzan : un grand entrepôt à cour au port », *Archéologia*, 595, p. 60-65.



- Bost 2021
- Bost Jean-Pierre, « Sur la voie romaine de la vallée d'Aspe », *Aquitania*, 37, p. 117-128.
- Bost 2021
- Bost Jean-Pierre, « Le solidus de Constantin III découvert à Plassac (Gironde, France). Numismatique et archéologie », in : Ferrer Albelda E., García Vargas E., García Fernández F. J., et al. (dir.), *Arqueología y Numismática. Estudios en homenaje a la profesora Francisca Chaves Tristán*, Séville : Universidad Sevilla, p. 321-333.
- Bost 2021
- Bost Jean-Pierre, « Sortir de guerre quand on est vaincu et conquis : l'Aquitaine après César », in : Pontet Josette (dir.) : *Sorties de guerre, Actes du colloque organisé à l'occasion du LXXIe Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (17-18 novembre 2018)*, p. 149-164.
- Campo 2021
- Campo Alain, « Le lot monétaire de la villa du Gleyzia d'Augreilh à Saint-Sever (Landes) », *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 76-4, p. 165-171.
- Carpentier et al. 2021
- Carpentier L., Sicard S., Belingard C., Bertrand I., Bujard S., Coutelas A., Doulan C., Genies C., Grall M., Guedon S., Gueguen J.-F., Hourcade D., Le Bomin J., Loiseau C., Rocque G., Sarreste F., Soulas S., Tendron G. Et Vissac C., « De l'agglomération antique de Cassinomagus au village de Chassenon (Charente) : un bilan des connaissances », *Gallia*, 78, 2021, p. 57-94.
- Chardonnet 2020
- Chardonnet Sylvain, « Les statues de lions des églises romanes, des gardiens de pierre entre espace profane et espace sacré. L'exemple des sculptures léonines du comté de la Marche (XIe-XIIIe siècle) », *Frontière.s*, 3/2020, p. 75-84 [<https://publications-prairial.fr/frontiere-s/index.php?id=450>].
- Chevillot 2021
- Chevillot Christian, « Couteaux et clef gallo-romains à motifs figurés de la Cité des », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 129-136.
- Colleoni, Petit-Aupert 2021
- Colleoni Fabien, Petit-Aupert Catherine, « La voie de l'itinéraire d'Antonin d'Aginnum (Agen) à Lugdunum (Saint-Bertrand-de-Comminges) », *Aquitania*, 37, p. 81-102.
- Coutelas, Arles 2021
- Coutelas Arnaud, Arles Adrien, « Entre Grand Font et Lieu-Dieu, nouvelles données sur l'aqueduc romain de Vesunna (Périgueux) », *Aquitania*, 37, p. 219-230.
- Coutelier, Didierjean 2021
- Coutelier Clément, Didierjean François, « Aquitaviae, projet de carte dynamique participative des voies de l'Aquitaine romaine », *Proceedings of the 1st TIR-FOR symposium. From territory studies to digital cartography*, Barcelone, p. 107-120.
- Coutelier et al 2021
- Coutelier Clément, Didierjean François, Tassaux Francis, « Tracer la route. Journée d'étude du 27 février 2020 à Bordeaux », *Fédération Aquitania*, 37, p. 911.
- Didierjean 2021
- Didierjean François, « Du bon usage d'Aquitaviae, ou comment y intégrer une publication traditionnelle : le cas de la voie d'Hispanie en Aquitaine », *Aquitania*, 37, p. 21-26.
- Dumas-Lattaque, Letetrel 2021
- Dumas-Lattaque Pierre, Letetrel Camille, « Le suivi archéologique du réseau de chaleur des Deux Rives, un nouveau regard sur la partie orientale de Vesunna (Périgueux, Dordogne) », *Aquitania*, 37, p. 167-179.
- Duypat 2021
- Duypat Frédéric, Nieto-Pelletier Syvia, « *Le luxe en Gaule* », Ausonius édition, Mémoire 61, Bordeaux, 227 p.
- Elizagoyen, Gaillard 2021
- Elizagoyen Vanessa, Gaillard Hervé, « Les routes des Pétrucorcs : un état de la question », *Aquitania*, 37, p. 47-56.
- Hillairet et al 2021
- Hillairet Jean-Louis, Michaud Alain, Maurin Louis, « La voie impériale Mediolanum-Burdigala », *Aquitania*, 37, p. 57-67.
- Hourcade, Belingard 2021
- Hourcade David, Belingard Christelle, « Le franchissement du vallon du Brucat (Villeneuve-d'Ornon) : nouvelles données sur l'aqueduc de Burdigala », *Aquitania*, 37, p. 231-240.
- Lamoine 2021
- Lamoine Laurent, « La production épigraphique romaine chez les Lémovices à travers cinq dossiers creusois édités récemment », *Siècles*, 50, 2021.
- Lecat, Rio, 2021
- Lecat Z., Rio P., « À la croisée des chemins : fenêtres archéologiques sur les voies d'accès orientales à Mediolanum (Saintes, Charente-Maritime) », *Aquitania*, 37, 2021, p. 37-46.
- Leveau, 2021
- Leveau Philippe, « Voies privées, grands domaines et évergétisme routier. Études de cas », *Aquitania*, 37, 2021, p. 129.
- Montzimir 2021
- Montzimir Patrice, « Les productions des établissements ruraux en Corrèze durant l'Antiquité : un autre monde », *Siècles*, 50, 2021.
- Loustaud 2021
- Loustaud Jean-Pierre, « Les mosaïques de la « Maison à l'emblème au lion » à Augustoritum / Limoges (insula VI-5) », *Travaux d'archéologie limousine*, 41, p. 49-72.
- Maunet 2021
- Maunet Stéphane, « La villa de Saint-Bézarde livre ses secrets », *Archéologia*, 603, p. 44-53.
- Mousset 2021
- Mousset Hélène, « La découverte des thermes antiques d'Evaux-les-Bains (Creuse) », *Le Festin*, 117, p. 58-61.
- Murray 2021
- Murray Angela, « En suivant le Camino de Na Bruniel chez les Nitiobroges », *Aquitania*, 37, p. 69-80.
- Navarro Caballero et al 2021
- Navarro Caballero Milagros, Prévôt Nathalie, Ruiz Darasse Coline, « The appearance and disappearance of writing in Roman Aquitaine », in : Moncuill N., Ramirez Sánchez M., *Aprender la escritura, olvidar la escritura ; Nuevas perspectivas sobre la historia de la escritura, Anejos de Veleia*, 39, p. 333-355.
- Nougayrède, 2021
- Nougayrède E., « *La peinture murale en territoire picton : le cas du décor de la pièce P13 des Tours-Mirandes* », Mémoire de Master sous la direction de M. Carrière, Université de Poitiers, 2021.
- Perrot 2021
- Perrot Xavier, Didierjean François (col.), Pédoussaut Laetitia (col.), et al., « La Levade du Médoc : nouvelles données archéologiques à Arsac (Gironde) », *Aquitania*, 37, p. 27-36.
- Pilard 2021
- Pilard Martin, « Les caves protohistoriques et antiques dans le sud-ouest de la Gaule (Ile s. a.C.-Ve s. p. C.) : un état de la question », *Aquitania*, 37, p. 181-198.
- Rivaud-Labarre 2021
- Rivaud-Labarre Raphaël, « Meulières de Saint-Crépin-de-Richemont : de la redécouverte du patrimoine meulier aux prémices d'une chaîne opératoire », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 137-144.
- Roudier 2021
- Roudier Mathieu, « La fouille de l'îlot Sud-Ouest : un quartier de Burdigala sur les berges de l'antique Devèze et son évolution aux époques postérieures », *Aquitania*, 37, p. 199-218.
- Serrat 2021
- Serrat Vincent, « L'atelier de potiers antique des Graules (Masseret, Corrèze) : un premier bilan des recherches archéologiques en cours », *Siècles*, 50, 2021.
- Steimer 2021
- Steimer Claire, « Le Bois-Carré, site et collections archéologiques : état des lieux », *Les cahiers méduliens*, 76, p. 5-13.

- Tassaux 2021
- Francis Tassaux, « AdriAtlas et IlyrAtlas, deux atlas informatisés de l'Antiquité romaine et du haut Moyen Âge », *Humanités numériques* [En ligne], 3, 2021, mis en ligne le 01 mai 2021, <http://journals.openedition.org/revuehn/1543>, DOI : <https://doi.org/10.4000/revuehn.1543>.

## MOYEN ÂGE

- Abadie 2021
- Abadie Stéphane, « Notes sur la liste des abbés prémontrés d'Arthous (Landes), XIIe-XVIIIe siècles », *Bulletin de la Société de Borda*, 543, p. 303-316.
- Andrault-Schmitt 2021
- Andrault-Schmitt Claude, « La matérialisation de la subordination et de la stricte clôture à Coyroux d'Obazine : XIIe ou XIIIe siècle ? », *Annales du Midi*, 133, 315-316, p. 425-448.
- Barbier et al 2021
- Barbier Emmanuel, Baudry Anna, Clavel Benoît, « Un dépotoir témoin d'une occupation du haut Moyen Âge inédite dans la nécropole Saint-Martin de Brive (Corrèze) », *Actes des 37e Journées internationales d'archéologie mérovingiennes*, 2016, Saint-Dizier, p. 207-214.
- Beauchaine, 2021
- Beauchaine Q., « Étude du château et du bourg de l'île d'Oléron du XIe au XVIe siècle », mémoire de master I sous la direction de Nicolas Prouteau, Université de Poitiers, 2021.
- Boulanger, Thevenot 2021
- Boulanger Karine, Thevenot Géraldine, « Creuse, Chamberaud. Découverte de panneaux de vitraux du XIIIe siècle provenant de l'église Saint-Blaise », *Bulletin monumental*, 179-4, p. 399-402.
- Boule 2021
- Boule Pierre, « Le chapiteau de la pesée des âmes, en l'église de Saint-Vivien-de-Médoc. Expression figurative d'une thématique qui traverse le temps et l'espace », *Les cahiers méduliens*, 75, p. 5-16.
- Boyer 2021
- Boyer Jean-François, « Les territoires et leurs limites en Limousin dans le haut Moyen Âge et le concept de « déterritorialisation », *Siècles*, 50, 2021.
- Boyer 2021
- Boyer Jean-François, « Réflexions autour de trois versions du plan de la basilique de Saint-Martial de Limoges par l'abbé Martial Legros (1784) », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 145, p. 169-179.
- Brisebourg, 2021
- Brisebourg M., « Économie, gestion et environnement d'un espace forestier associé au site élitare de la tour de Broue. *Études historique et bioarchéologique* », mémoire de master II sous la direction de Nicolas Prouteau et P. Poirier, Université de Poitiers, 2021.
- Brun 2021
- Brun René-Marc, « L'histoire des seigneurs de Rancon (Haute-Vienne) : une contribution des sources écrites à la recherche archéologique », *Travaux d'archéologie limousine*, 41, p. 157-168.
- Cabrero-Ravel 2021
- Cabrero-Ravel Laurence, « Le Beatus de Saint-Sever : la gloire d'une abbaye », *Le Festin*, 117, p. 88-95.
- Cozian 2021
- Cozian Yan, « Étude et restitution de la cornemuse de l'église de Tosse (Landes) : La Bechique / La veishiga », *Bulletin de la Société de Borda*, 542, p. 221-227.
- Chevillot, Moissat 2021
- Chevillot Christian, Moissat Jean-Claude, « Nouvelles terres cuites architecturales et productions tuilières du Périgord (XIVe-XIXe s.) », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 145-160.
- Cremona 2021
- Cremona Julie, « Le décor héraldique de la clef de voûte de la Tour de l'Honneur de Lesparre », *Les cahiers méduliens*, 75, p. 77-82.
- Crouzier-Roland 2021
- Crouzier-Roland Nathalie, « Construire une mémoire urbaine : les cartulaires bordelais et libournaux (XIVe-XVe siècle) », *Pecia, Le livre et l'écrit*, 22, 2020, p. 33-85.
- Cursente 2021
- Cursente Benoît, « Bâtir un moulin et restructurer un village : Saucède (1477-1479) », *Revue de Pau et du Béarn*, 48, p. 203-217.
- Ehrhardt 2021
- Ehrhardt Christelle, « Construire sur le passé et reconstruire le passé au début du Moyen Âge. Genèse des premiers lieux de culte chrétiens dans le sud-ouest de la Gaule, entre Antiquité et haut Moyen Âge », *Mémoire et oubli, Actes de la journée d'étude du CESR (Tours, 24 février 2017)*.
- Faravel 2021
- Faravel Sylvie, « L'église et la paroisse de Saint-Martin-du-Puy au Moyen Âge », *Saint-Martin-du-Puy*, Langon, p. 35-82.
- Fillonneau, 2021
- Fillonneau J., « L'abbaye de la Grâce-Notre-Dame à Charron (17) : Un site religieux médiéval et moderne (XIIe – XVIIIe siècles) », mémoire de master I sous la direction de Nicolas Prouteau, Université de Poitiers, 2021
- Garrigou Granchamp et al 2021
- Garrigou Granchamp Pierre, Stéphanus Francis, Roux Tom-Loup (col.), « L'habitat médiéval de la ville d'Agen (XIIe-XIVe siècle) : un premier bilan », *Revue de l'Agenais*, 148-1, p. 5-23.
- Gensbeitel 2021
- Gensbeitel Christian, « Topographie et architecture des monastères féminins en Aquitaine (XIIe-XIIIe siècle) : un dossier lacunaire », *Annales du Midi*, 133, 315-316, p. 397-424.
- Guignard
- Guignard R., « Le Donjon de Gouzou (Chauvigny - 86), étude historique et archéologique (XIe – XIVe siècles) », mémoire de master I sous la direction de Nicolas Prouteau, Université de Poitiers, 2021.
- Giard 2021
- Giard Elodie, « Une terre convoitée, le Poitou et les Pays de l'Ouest entre la France et l'Angleterre », 1337-1416, Paris, Les Indes savantes, 414 p.
- Hallavant, Py-Saragaglia, Lahaye, 2021
- Hallavant C., Py-Saragaglia V., Lahaye M., « Caractérisation inédite d'une préparation fourragère médiévale (XIIe-XIIIe s.) : convergence de lectures carpologique et anthracologique d'un dépôt de macrorestes végétaux à Périgny « Rue des Aigrettes » (Charente-Maritime, France) », in : La carpologie et l'interdisciplinarité : approches intégrées. Mélanges offerts à Philippe Marinval, Actes des 13e Rencontres d'Archéobotanique, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2021, p. 147-176.
- Lafargue 2021
- Lafargue Francis, « Couvent des Jacobins de Saint-Sever. La chaire du lecteur du réfectoire », *Bulletin de la Société de Borda*, 544, p. 371-400.
- Lainé, 2021
- Lainé M., « Un édifice élitare au sein de l'enclos monastique de l'abbaye de Charroux : étude archéologique », mémoire de master II sous la direction de Nicolas Prouteau et Treffort C., Université de Poitiers, 2021.
- Larratte, Popineau 2021
- Larratte Maxime, Popineau Jean-Marc, « Archéogéographie de l'espace vivrier de l'abbaye de Grandmont (Saint-Sylvestre et Ambazac, Haute-Vienne) : les apports de la géomatique », *Travaux d'archéologie limousine*, 41, p. 101-124.
- Lafargue 2021
- Lafargue Francis, « Couvent des Jacobins de Saint-Sever. La chaire du lecteur du réfectoire », *Bulletin de la Société de Borda*, 544, p. 371-400.
- Lavaud 2021
- Lavaud Sandrine, « From defence catchment area to hinterland. Bordeaux during the Hundred Yers War », *Quart, Integritas, proportio et Claricas. Miastostoryczne – jego dawny i współczesny obraz*, 2, p. 20-39.
- Lavaud 2021
- Lavaud Sandrine, « Vendre le vin dans les villes de l'Aquitaine médiévale », in : Figeac-Monthus M., Lachaud-Martin S. (dir.), *Ville & vin en France et en Europe du XVe siècle à nos jours*, p. 120-129.

- Lavaud 2021
- Lavaud Sandrine, « La «diversité de vin» : gamme et couleurs des vins gascons à la fin du Moyen Âge », in : Pérard J., Wolikow C. (dir.), *Vins et raisins, des goûts et des couleurs, Rencontres du Clos-Vougeot 2020, Saint-Apollinaire, 2021*, p. 65-76.
- Lescaire 2021
- Lescaire Brigitte, « Les décors ornementaux des églises romanes de la Haute-Gironde », *Revue archéologique de Bordeaux*, 112, p. 7-28.
- Lescaire 2021
- Lescaire Brigitte, « La façade romane de l'église Saint-Vincent de Marcillac », *Revue archéologique de Bordeaux*, 112, p. 29-39.
- Marcy Marguerite, 2021
- Marcy Marguerite Camille, « Monts-sur-Guesnes (Vienne). Château », *Archéologie médiévale*, 51, 2021, p. 254-255.
- Marquette, Laborie 2021
- Marquette Jean Bernard, Laborie Yan (dir.), « Labrit, castrum de la Grande Lande : Aux origines de la famille d'Albret », *Suppléments Aquitania*, 42, Bordeaux, 440 p.
- Méric 2021
- Méric Jean-Pierre, « Saint-Germain d'Arsac. Une église paroissiale du Haut-Médoc (VIIe-XVe siècles) », *Les cahiers méduliens*, 75, p. 43-69.
- Mériquet 2021
- Mériquet Georges, « Marques lapidaires sur granite (XIIe-XIIIe siècles) », *Travaux d'archéologie limousine*, 41, p. 145-156.
- Merlet 2021
- Merlet Jean-Claude, « Données nouvelles sur quelques églises médiévales des Landes », *Bulletin de la Société de Borda*, 542, p. 135-154.
- Morvan 2021
- Morvan Anne, « Une architecture monastique au féminin : les dominicaines et les clarisses dans le Sud-Ouest de la France au Moyen Âge », *Annales du Midi*, 133, 315-316, p. 449-482.
- Piraud 2021
- Piraud Claude-Henri, « Un «prodige» à Saint-Front en l'an mil », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 148-2, p. 107-128.
- Proust 2017
- Proust Evelynne, « L'église de Mézières-sur-Issoire », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 145, p. 47-52
- Raynaud 2017
- Raynaud Nicole, « Un ensemble remarquable de maisons anciennes au bourg de Bussière-Boffy », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 145, p. 29-46.
- Rémy 2021
- Rémy Christian, « Genèse médiévale du Limousin administratif. Les circonscriptions royales (XIIIe-XVIe siècles) », *Siècles*, 50, 2021.
- Rochais, 2021
- Rochais T., « Étude archéologique et numismatique des productions monétaires en Poitou et en Saintonge de la fin du XIIe au XVe siècle », mémoire de master I sous la direction de Nicolas Prouteau, Université de Poitiers, 2021.
- Simon 2021
- Simon Pierre, « Le bourg de Gontaud aux XIIIe et XIVe siècles », *Revue de l'Agenais*, 148-4, p. 349-364.
- Soulard 2021
- Soulard Laura, « Un site à mottes multiples. Cabanac-et-Villagrains », *Dossier d'archéologie*, 404, p. 18-19.
- Sournia 2021
- Sournia Bernard, « L'église Saint-Jean-Baptiste de Saubusse : maçons villageois entre savoir-faire roman et novation gothique », *Bulletin de la Société de Borda*, 541, p. 3-22.
- Tixier 2021
- Tixier Frédéric, « Une crosse d'inspiration limousine de l'atelier du faussaire Louis Marcy (1860-1945) ? », *Bulletin monumental*, 179-4, p. 393-398.

- Dupin, 2021
- Dupin H., « La mise en œuvre de la pierre sur le chantier du palais de Poitiers sous Jean de Berry. Matériaux, techniques, commande et topographie du chantier », mémoire de master I sous la direction de Nicolas Prouteau, Université de Poitiers, 2021.

## ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

- Alaude, 2021
- Alaude S., « La première verrerie de La Tremblade (Charente-Maritime, France) », *bulletin de l'AFAV*, 2021.
- Aubrun, 2021
- Aubrun M., « La manufacture Bozier-Deshoulières de Chauvigny, (Vienne, France), de la poterie à la porcelaine (1826-2002) », Publications chauvinoises, Mémoire LVI, 2021, 410 p.
- Beney et al 2021
- Beney Bernard, Guillin André, Moissat Jean-Claude, « Faïenceries du XIXe siècle en Périgord. Les connues, les inconnues ou peu connues », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 36, p. 161-216.
- Blignières 2021
- Blignières Gilles de, « «Montre» de la compagnie d'André de Bourdeille à Vitry-le-François en 1568 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 148-2, p. 129-140.
- Bordes 2021
- Bordes Pierre, « La sidérurgie limousine avant 1789 », *Bulletin de la société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 143, p. 265-280.
- Boyrie-Fénié 2021
- Boyrie-Fénié Bénédicte, « Le vocabulaire du gemmage en Grande Lande dans l'œuvre de Lotte Lucas Beyer (1902-1944) », *Bulletin de la Société de Borda*, 541, p. 51-62.
- Brunaux 2021
- Brunaux Hervé, « Saint-Paul-Lizonne. Un plafond au plus haut des cieux », *Le Festin*, 117, p. 37-314.
- Champagne 2021
- Champagne Guy, « Un établissement trop oublié, la forge de Pissos », *Bulletin de la Société de Borda*, 542, p. 135-170.
- Conte 2021
- Conte Patrice, « Un édifice d'exception : les écuries du château des Cars », *Dossiers d'Archéologie*, 404, mars-avril 2021, p. 56-57.
- Delluc 2021
- Delluc Brigitte, Delluc Gilles, « Pierre Paris et son fils Yani Pryas parmi leurs amis préhistoriens des Eyzies », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 148, p. 321-338.
- Figeac Monthus 2021
- Figeac Monthus Marguerite, « Caves et chais à Bordeaux et en Bordelais du XVIIIe siècle à nos jours », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 27, p. 9-24.
- Gassie 2021
- Gassie Maurice, « Missions et croix de missions à Montfort-en-Chalosse », *Bulletin de la Société de Borda*, 544, p. 436-439.
- Gazzurelli 2021
- Gazzurelli Jean-Loup, « L'usine du Pont-Neuf d'Arudy : cinq matières et quatre siècles d'histoire industrielle en Béarn », *Revue de Pau et du Béarn*, 48, p. 219-239.
- Labat 2021
- Labat Pierre, « Étude socio-économique d'Audenge en 1796 », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 190, p. 63-75.
- Lacoue-Labarthe 2021
- Lacoue-Labarthe Marie-France, « Des salières, un pont », *Revue archéologique de Bordeaux*, 112, p. p. 125-140.



- Laonet 2021
- Laonet Daniel, « Les vitraux de Sainte-Jehanne-de-France au passage d'Agen, Le père Ephrem Socard et Jacques Pompey », *Revue de l'Agenais*, 148-2, p.169-183.
- Legay, Schunck 2021
- Legay Georges, Schunck François, « Le carmel de Périgueux », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 148-4, p. 303-320.
- Le Strat 2021
- Le Strat Jean-François, « Le bicentenaire du pont de pierre de Libourne », *Revue historique et archéologique du Libourmais et de la vallée de la Dordogne*, p. 3-39.
- Maillart 2021
- Maillart François-Xavier, « L'ancien Grand Séminaire de Bordeaux, développement et reconversion d'un important centre régional de formation spirituelle », *Revue archéologique de Bordeaux*, 112, p. 97-107.
- Marty 2021
- Marty Angélique, « Étude historique autour de deux établissements religieux : le couvent des Jacobins et le couvent des Clarisses », *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 143, p. 20-70.
- Palué 2021
- Palué Marie, « Le château de l'Herm (Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac) entre 1653 et 1830 : couvertures, entretien et occupation », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 148-2, p. 155-166.
- Pandard 2021
- Pandard Gilberte, « La chapelle du petit séminaire d'Aire. Un décor retrouvé », *Bulletin de la Société de Borda*, 542, p. 200-204.
- Pébay 2021
- Pébay Xavier, « «L'affaire du Béarn» restituée par les jetons et médailles », *Revue de Pau et du Béarn*, 48, p. 143-177.
- Perreaud 2021
- Perreaud Clara, « Le vieux port de Taussat », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 187, p. 22-34.
- Peyrissac 2021
- Peyrissac Michèle, « La chartreuse de Bordeaux », *Revue archéologique de Bordeaux*, 112, p. 59-85.
- Poussou, Bertholet 2021
- Poussou Jean-Pierre, Bertholet Philippe, « L'inventaire après décès, une source pour la connaissance des caves des XVIIe-XIXe siècles », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 27, p. 26-34.
- Tucoo-Chala 2021
- Tucoo-Chala Jean, « De la «Romanistik» au vocabulaire gascon du métayage », *Bulletin de la Société de Borda*, 541, p. 63-68.



# NOUVELLE-AQUITAINE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Personnel du service régional de l'archéologie de la DRAC (SRA) en 2021

2 0 2 1

Xavier MARGARIT - Conservateur régional de l'archéologie (arrivé en juin 2021)  
Responsable du service régional de l'archéologie Nouvelle-Aquitaine

|                        |                                       |                                                                                 |
|------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Missions transversales | DACHARY Morgane – Site de Limoges     | Secrétariat scientifique de la CTRA Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine/Occitanie)    |
|                        | DE SOUSA Alicia – Site de Bordeaux    | Coordination financière SRA Nouvelle-Aquitaine                                  |
|                        | PEYRAS Sophie – Site de Bordeaux      | Secrétariat administratif de la CTRA Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine/Occitanie)   |
|                        | RAUCOULE Christine – Site de Bordeaux | Assistante du conservateur - Coordination administrative SRA Nouvelle-Aquitaine |
|                        | RENAUX Sylvie – Site de Bordeaux      | Gestion de la redevance archéologique SRA Nouvelle-Aquitaine                    |

|                                                                                                                     |                                                                                        |                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hélène MAVERAUD-TARDIVEAU<br>(arr. sept 2021) Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe<br>Site de Bordeaux | Hélène MOUSSET<br>Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe<br>Site de Limoges | Gwénaëlle MARCHET-LEGENDRE<br>Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe<br>Site de Poitiers |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pôle administratif | <b>DE SOUSA Alicia</b><br>Secrétaire administrative<br>Gestion financière et administrative<br><br><b>RAUCOULE Christine</b><br>Secrétaire administrative<br>Gestion administrative archéologie préventive et programmée<br>Secrétariat du service<br>Bilan scientifique régional<br><br><b>PEYRAS Sophie</b> (arr. octobre 2021)<br>Adjointe administrative<br>Gestion financière et administrative | <b>DESMASSIAS Olivier</b><br>Adjoint administratif<br>Gestion financière et administrative.<br>Gestion des bâtiments des dépôts.<br><br><b>FAURE Catherine</b><br>Adjointe administrative<br>Assistante du chef de service<br>Gestion administrative archéologie préventive.<br>Secrétariat du service | <b>DECOUX Patricia</b><br>Secrétaire administrative<br>Gestion financière et administrative<br><br><b>RASTOLL Fabienne</b><br>Adjointe administrative<br>Assistante du chef de service<br>Secrétariat et gestion administrative archéologie préventive<br><br><b>DARRES Dominique</b><br>Vacataire - (janv à avril 2021)<br><br><b>MARRON Géraldine</b> (arr. mai 2021)<br>Adjointe administrative<br>Gestion administrative archéologie préventive |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Organisation territoriale et scientifique | <b>DENEUVE Émeline</b><br>Conservatrice du patrimoine<br>Gestion du département de la Dordogne<br>Suivi conservatoire et travaux de la grotte de Cussac - <b>Paléolithique</b><br><br><b>IHUEL Ewen</b><br>Conservateur du patrimoine<br>Gestion du département de Lot-et-Garonne, Mission Subaquatique (MiSNA)<br><b>Néolithique – Subaquatique</b><br><br><b>MIGEON Gérald</b><br>Conservateur en chef<br><b>Responsable des CCE et BAM</b><br><b>Valorisation</b><br><b>Archéologie des Amériques</b><br><br><b>ROUPSARD Mathilde</b> (arr. juillet 2021)<br>Conservatrice du patrimoine<br>Gestion du département des Landes et de la Gironde littorale <b>Haut Moyen Âge</b><br><b>Archéologie littorale</b> | <b>BISMUTH Thierry</b><br>Conservateur du patrimoine<br>Gestion du département de la Corrèze<br><b>Responsable des CCE et BAM</b><br><b>Paléolithique</b><br><br><b>DACHARY Morgane</b><br>Ingénieure d'études<br>Gestion du Sud-Ouest de la Haute-Vienne et secrétariat scientifique de la CTRA<br><b>Paléolithique</b><br><br><b>CONTE Patrice</b><br>Ingénieur d'études<br>Gestion du département de la Corrèze pour le Moyen Âge et du Sud-Est de la Haute-Vienne<br><b>Moyen Âge – Archéologie des élévations</b> | <b>BRICCHI-DUHEM Héloïse</b><br>Conservatrice du patrimoine<br>Gestion du département de la Charente<br><b>Antiquité</b><br><br><b>PRIMAULT Jérôme</b><br>Conservateur du Patrimoine<br>Gestion du département des Deux-Sèvres<br><b>Paléolithique</b><br><br><b>BACH Sylvie</b><br>Ingénieure d'études<br>Gestion du département de la Charente-Maritime<br><b>Néolithique</b><br><b>Archéologie funéraire</b> |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



# NOUVELLE-AQUITAINE

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 1

|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Organisation territoriale et scientifique | <p><b>COUTURES Philippe</b><br/>Ingénieur de recherche<br/>Gestion du département de Lot-et-Garonne<br/><b>Protohistoire</b></p> <p><b>CHARPENTIER Xavier</b> (dép. avril 2021)<br/>Ingénieur d'études<br/>Gestion du territoire de Bordeaux Métropole<br/><b>Antiquité</b></p> <p><b>FERULLO Olivier</b><br/>Ingénieur d'études<br/>Gestion du département des Pyrénées-Atlantiques<br/><b>Paléolithique</b></p> <p><b>GAILLARD Hervé</b><br/>Ingénieur d'études<br/>Gestion du département de la Dordogne<br/><b>Antiquité tardive – Moyen Âge</b><br/><b>Archéologie des élévations</b></p> <p><b>GESTREAU Raphaël</b><br/>Ingénieur d'études<br/>Gestion du département de la Gironde (hors Bordeaux Métropole), Mission Subaquatique (MiSNA)<br/><b>Antiquité – Subaquatique</b></p> <p><b>BERTRAND-DESBRUNAIS Jean-Baptiste</b><br/>Technicien de recherche<br/>Contrôle des opérations et des sites archéologiques (Gironde et Dordogne)<br/><b>Antiquité – Moyen Âge</b><br/><b>Archéologie littorale</b></p> <p><b>BURAUDE Patrice</b><br/>Technicien de recherche<br/><b>Gestion du CCE</b> de Campagne (24).<br/>Encadrement de la campagne de recherche de la grotte de Cussac – <b>Préhistoire</b></p> <p><b>CAMBRA Patrice</b><br/>Technicien de recherche<br/>Gestion des études d'impacts – Collections photographiques<br/><b>Archéologie funéraire, anthropologie</b></p> <p><b>PICHONNEAU Jean-François</b><br/>Technicien recherche<br/>Atelier graphique – DAO et suivi d'opérations archéologiques (64) – <b>Antiquité</b></p> <p><b>RENAUX Sylvie</b><br/>Technicienne de recherche<br/>Gestion des archives administratives<br/>Enregistrement et diffusion des RFO</p> | <p><b>LOUBIGNAC Fabien</b><br/>Ingénieur d'études<br/>Gestion de Naves et du territoire de Limoges Métropole, Mission Subaquatique (MiSNA)<br/><b>Antiquité – Subaquatique</b></p> <p><b>ROGER Jacques</b><br/>Ingénieur d'études<br/>Gestion du département de la Creuse et du Nord de la Haute-Vienne<br/><b>Antiquité tardive</b><br/><b>Haut Moyen Âge</b><br/><b>Archéologie funéraire, Anthropologie, Archéologie des élévations</b></p> <p><b>BLANCHETON Myrtille</b><br/>Technicienne de recherche<br/><b>Carte archéologique, Patriarche</b></p> <p><b>Site de Bordeaux - Pôle des Patrimoines et architecture</b><br/><b>BIGOT Olivier</b><br/>(Temps partiel au SRA)<br/>Ingénieur d'études<br/><b>Carte archéologique</b><br/><b>Patriarche - SIG</b></p> | <p><b>BOUVART Patrick</b><br/>Ingénieur d'études<br/>Gestion du département de la Vienne, Mission Subaquatique (MiSNA)<br/><b>Moyen Âge – Subaquatique</b></p> <p><b>JUCHAULD ZINSNER Frédérique</b><br/>Ingénieure d'études<br/><b>Carte archéologique – Patriarche</b>, Bilan scientifique régional</p> <p><b>MAZIERE Marlène</b> (dép. juin 2021)<br/>Ingénieure d'études<br/>Gestion du département de la Vienne<br/><b>Néolithique</b></p> <p><b>NORMAND Éric</b><br/>Ingénieur d'études<br/>Gestion du département de la Charente-Maritime<br/><b>Moyen Âge – Moderne</b><br/><b>Archéologie littorale</b></p> <p><b>REDIEN-LAIRE Christine</b><br/>Ingénieure d'études<br/><b>Responsable des CCE et BAM</b></p> <p><b>VEAU Édouard</b> (arr. août 2021)<br/>Ingénieur d'études<br/>Gestion du département de la Vienne,<br/><b>Protohistoire</b></p> <p><b>BLONDET Christine</b> (dép. juin 2021)<br/>Secrétaire administrative<br/>Gestion documentaire de la bibliothèque archéologique</p> <p><b>STATOR Martine</b><br/>Secrétaire administrative<br/>Gestionnaire Instructeur administratif (enregistrement des saisines)<br/><b>Assistante à la gestion des CCE</b></p> |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Liste des bilans

- |                           |                               |                               |
|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES    | 8 ÎLE-DE-FRANCE               | 15 MARTINIQUE                 |
| 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | 9 NORMANDIE                   | 16 GUYANE                     |
| 3 BRETAGNE                | 10 NOUVELLE-AQUITAINE         | 17 LA RÉUNION                 |
| 4 CENTRE-VAL DE LOIRE     | 11 OCCITANIE                  | 18 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES |
| 5 CORSE                   | 12 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR | ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES  |
| 6 GRAND EST               | 13 PAYS DE LA LOIRE           | ET SOUS-MARINES               |
| 7 HAUTS-DE-FRANCE         | 14 GUADELOUPE                 |                               |